LE MAGASIN

PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE.



PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. . . . . 6 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. 7 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. . . . . 7 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. 9 fr. 50

PARIS

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXIIII

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

MAGASIN PITTORESQUE

A CINQUANTE CENTIMES PAR LIVRAISON MENSUELLE.

XXXIIe ANNÉE. — 1864.

HYACINTHE RIGAUD.



Hyacinthe Rigaud, d'après son portrait par lui-même. — Dessin de Chevignard.

Hyacinthe Rigaud naquit à Perpignan le 20 juillet 1659. Il n'avait que huit ans lorsqu'il perdit son père; fils et petit-fils de peintres, il avait déjà pu prendre le goût de son art dans les exemples qu'il avait sous les yeux. Sa

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

mère, lorsqu'il eut atteint sa quatorzième année, l'envoya à Montpellier, où il entra dans l'atelier d'un artiste nommé Pezet, qui est resté obscur. Il connut vers le même temps Ranc, habile peintre de portraits (père de Jean Ranc, qu'il eut plus tard pour élève, et qui épousa sa nièce), et ses conseils paraissent lui avoir été plus profitables que les leçons de son maître. Il vint à Paris en 1681, après avoir passé quelque temps à Lyon, fréquenta les cours de l'Académie, et, au bout d'un an, remporta le prix de peinture.

Le sujet du concours était *Caïn bâtissant la ville d'Enoch*. Rigaud se destinait à la peinture historique; mais déjà à son insu même, et tandis qu'il était tout plein encore d'une ambition différente, son talent se fixait dans le genre auquel il devait consacrer sa vie et où il a trouvé sa gloire. De 1681 à 1682, c'est-à-dire à l'époque même où il poursuivait ses études académiques, il exécuta trente-trois portraits. Lebrun, dont l'autorité était alors toute-puissante dans les arts, vit celui de Lafosse, son élève, et conseilla au jeune peintre de renoncer à la pension de Rome pour suivre sa vocation manifeste. Rigaud n'alla point à Rome. Bientôt il fut si chargé d'occupations qu'il ne put désormais revenir que par échappée à la peinture religieuse ou historique. Il a fait à peine trois ou quatre tableaux dans ce genre, parmi lesquels *la Présentation au temple*, au Musée du Louvre, qu'il termina à la fin de sa vie, est le plus important.

Ranc, qui fut le véritable maître de Rigaud, avait pris Van-Dyck pour modèle; il en avait inspiré l'admiration à son élève. On rapporte que Rigaud revit, lorsqu'il était déjà arrivé à toute sa réputation, le portrait d'un joaillier nommé Materon qu'il avait peint à son début. Ce portrait lui fut porté par le petit-fils du joaillier, qui voulait s'assurer qu'il était bien de sa main. Rigaud reconnut son ouvrage. « La tête, dit-il, pourrait être de Van-Dyck; mais la draperie n'est pas digne de Rigaud, et je la veux repeindre gratuitement. » Cette parole montre bien où allaient ses vues; mais elle prouve en même temps qu'il n'avait pas peut-être un juste sentiment du mérite du grand artiste qu'il se proposait d'imiter. Prétendre l'égaler dans l'art de peindre les têtes, n'était-ce pas une confiance extrême? Bien qu'on n'ait pas manqué, dans les biographies, de donner à Rigaud le surnom de *Van-Dyck français*, la suprême récompense qu'il eût ambitionnée, il n'a pas atteint à la distinction et à la finesse du peintre flamand; il est moins simple, moins maître, puisque, avec plus d'efforts pour varier le caractère de ses portraits et faire paraître dans l'attitude et tout l'extérieur des personnages ce qu'il veut révéler de leurs habitudes et de leurs pensées, il les fait connaître moins profondément et n'évite pas la monotonie. L'art ne s'efface pas dans ses ouvrages comme dans ceux de Van-Dyck. Les draperies, par où il se flattait de le surpasser, les nombreux accessoires, excellemment peints, qu'il plaçait autour de ses modèles, et qui ont compté parmi ses principaux titres à l'admiration de ses contemporains, aujourd'hui nous paraissent détourner trop par leur fracas l'attention qui devrait se porter toute sur la physionomie. Mais quelle vérité dans tous les détails, et quelle unité dans l'ensemble! Quelle souplesse et quelle fermeté de pinceau! Comme la vie abonde! Quelle fraîcheur dans les carnations! Les qualités de Rigaud sont de celles qui font vivre les œuvres d'un peintre longtemps après que la vogue, qui s'attache même à ses défauts, est tombée; ses défauts passaient pour des qualités de son temps, dans cette cour pompeuse du grand roi, dont les figures posent et se drapent sur ses toiles si majestueusement.

Sa facilité était extrême; on peut s'en faire une idée par la promptitude avec laquelle il saisit, dans une visite à la Trappe, les traits de l'abbé de Rancé. Il y fut conduit par le duc de Saint-Simon, ami de Rancé, qui l'avait vainement supplié de se laisser peindre. Rigaud était vêtu en officier; on le reçut sans défiance. Il se trouva à la première conversation et à la première entrevue; il y parla peu; mais ayant beaucoup regardé et examiné, il sortit quelque temps après... et étant dans son appartement où il avait une toile préparée... il en fit une ébauche qui nous surprit tous... A deux jours de là, ayant rendu une seconde visite semblable à la première, il se confirma dans une ressemblance si fidèle qu'il n'eut plus rien à faire... » Saint-Simon a conté lui-même cette anecdote dans ses Mémoires, où il est facile de la trouver (1). La lettre moins connue, dont on vient de lire un extrait (2), écrite par le secrétaire de l'abbé de la Trappe, confirme l'exactitude de tous les détails.

L'énumération des ouvrages de Rigaud, ou seulement des principaux, serait trop longue pour trouver place ici. D'après un fragment conservé du registre où il inscrivait les personnes qu'il peignait, on voit qu'il exécuta chaque année de trente à quarante portraits. Presque tous sont des portraits d'hommes; il aimait moins à peindre les dames : « Si je les fais, disait-il, telles qu'elles sont, elles ne se trouveront pas assez belles; si je les flatte trop, elles ne ressembleront pas. » A côté de grands portraits tels que ceux de Louis XIV et de Bossuet (au Musée du Louvre), il en a fait d'autres plus simples, en buste ou à mi-corps, notamment de quelques artistes et écrivains ses amis, qui comptent aujourd'hui parmi ses meilleurs. De ce nombre sont aussi ceux où il s'est représenté lui-même, et ceux de sa femme et de sa mère.

Il fit, en 1695, le voyage de Roussillon, uniquement pour revoir sa mère et rapporter son image. Sa piété filiale nous a valu un chef-d'œuvre. Il fit exécuter d'après son portrait, qu'il garda toujours dans son cabinet, un buste en marbre par Coysevox; il le fit aussi graver par Pierre Drevet; et, plus tard, pour en assurer la conservation et en garantir l'authenticité, il le légua à l'Académie de peinture. Les portraits de sa femme, Élisabeth de Gouy, ne sont pas moins remarquables. La manière dont il la connut est singulière. Un jour, à Perpignan, il fut mandé dans une maison où l'on avait besoin d'un peintre, mais d'un peintre pour mettre un parquet en couleur. La méprise lui parut plaisante. Il se rendit à cette invitation superbement vêtu, comme à son ordinaire, et fut reçu par une dame jeune, jolie, qui lui fit mille excuses; elle lui fit peindre son portrait. A mesure qu'ils se connurent mieux, ils se plurent davantage l'un et l'autre, et ils finirent par s'épouser.

La ville de Perpignan, reconnaissante envers l'artiste qui l'honorait par son talent, usa en sa faveur du privilége, dont elle jouissait depuis 1449, de nommer tous les ans un noble. Ce titre de noblesse locale fut confirmé par des lettres royales, et dans les termes les plus honorables. Rigaud était de l'Académie de peinture depuis 1700; il avait été reçu comme peintre d'histoire, non sans difficulté, après avoir peint une *Nativité* qui ne fait pas regretter qu'il n'ait pas produit plus d'ouvrages du même genre. En 1723, Louis XV l'avait nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel. On payait ses portraits fort cher, et sa fortune devait être considérable; mais il paraît qu'il fut une des victimes du système de Law. En 1727, tandis qu'il peignait le portrait de Louis XV, le roi lui demanda s'il était marié. « Je suis marié, répondit Rigaud, mais je n'ai pas d'enfants, *Dieu merci!* » Le roi, surpris de ces mots, lui en demanda l'explication. « C'est, dit-il, Sire, que mes

(1) T. Ier, p. 382.

(2) Elle est citée par son possesseur, M. Feuillet de Conches, dans ses *Causeries d'un curieux*, t. Ier, p. 337.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

enfants n'auraient pas de quoi vivre, Votre Majesté héritant de tout ce que j'ai pu gagner avec mon pinceau. » — « On fit pour Rigaud ce qu'on n'avait fait pour personne, ajoute l'abbé de Fontenai qui rapporte ce trait (1); on lui conserva, malgré la rigueur du *visa*, le même revenu qu'il avait sur l'hôtel de ville, avec cette différence que ses rentes, auparavant perpétuelles, furent converties en viagères, tant sur sa tête que sur celle de sa femme. »

Il perdit sa femme en 1742, et en ressentit un violent chagrin; la fièvre le prit et ne le quitta plus. Lorsqu'il entra, après la levée des scellés, dans la chambre où sa femme était morte, il s'écria : « Ah! je vais bientôt vous suivre! » En effet il se mit au lit et il mourut, le 27 décembre 1743, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

RESPECT DE SOI-MÊME.

Quel que soit le rang, quelle que soit la position dans le monde des personnes auxquelles vous avez affaire, songez moins à ce que vous leur devez qu'à ce que vous vous devez à vous-même.

« — Monseigneur, dit Polonius à Hamlet, en parlant de pauvres comédiens ambulants, je les traiterai selon leur mérite.

» — Eh! vraiment, traitez-les beaucoup mieux, répond judicieusement le prince. Si vous traitiez chaque homme selon ses mérites, qui donc échapperait aux verges? Traitez-les selon votre propre honneur et votre dignité; moins ils peuvent y avoir de droits, plus votre bienveillance vous honore. »

Combien peu de gens mettent en pratique cette belle maxime de charité chrétienne! Ils oublient ce qu'ils se doivent pour ne donner aux autres que bien juste ce qu'ils croient leur devoir, comme si le respect de soi-même était une considération secondaire. BASIL HALL.

UN CRIME QUI MARCHE.

VOYAGES ET AVENTURES A LA POURSUITE D'UNE PIÈCE FAUSSE.

> Nommez-les comme vous voudrez : itératifs, consécutifs, successifs, toujours est-il qu'il y a deux sortes de crimes multiples et vagabonds que je me permettrai d'appeler du nom que s'est donné le démon qui parla dans l'homme du pays des Géraséniens : les *crimes-légion*. Chacun d'eux, lancé dans le monde à l'état d'unité, se multiplie en marchant. L'un ne demande qu'une seule victime pour de nombreux coupables : c'est le crime-légion qui propage la calomnie. L'autre exige en nombre égal les coupables et les victimes : c'est le crime-légion qui fait circuler la fausse monnaie.
>
> MICHEL MASSON.

I. — *Le chef-d'œuvre de Malchus Petersen.*

Heureux jour! Date écrite en lettres d'or dans le livre de ma destinée, je vous salue! Grâce à vous, j'en suis sûr maintenant, je n'ai pas en pure perte dévoué ma jeunesse à l'étude, cherché l'isolement, subi la pauvreté; j'ai le prix de mes travaux et de mes sacrifices : je tiens enfin ma première cause!

Plusieurs fois déjà, il est vrai, j'ai pu élever la voix devant des juges en faveur de quelques malheureux assis sur le banc des accusés; mais, obscur avocat stagiaire, — je puis me dire cela à moi-même, — ma notoriété, jusqu'à présent très-peu notoire, n'avait été pour rien dans la rencontre de ces rares occasions où il m'a été permis de faire feu de la parole pour éclairer ou pour désarmer la justice. Cette bonne fortune de pouvoir improviser en public, je ne l'ai due jusqu'à ce jour qu'un peu au hasard qui me faisait, à l'heure utile, me trouver à l'audience, et beaucoup à la bienveillance du tribunal qui me chargeait d'office de défendre tel prévenu trop oublieux de ses intérêts pour avoir pris soin de se choisir un avocat.

Sans doute, ces plaidoiries au pied levé n'ont pas nui à mes clients de raccroc; mais comme je ne pouvais me faire honneur de l'initiative et du libre choix de ceux-ci, rien ne comptait encore pour moi, et même, après le succès, je gardais la défiance de moi-même.

Aujourd'hui, c'est différent : ce n'est plus moi qui attends, et c'est en moi qu'on espère. Un accusé, avant de comparaître devant ses juges, m'a nominativement désigné comme l'avocat de son choix. Il me fait appeler dans sa prison pour que mon assistance lui conserve les deux biens les plus précieux que l'homme puisse conserver : sa liberté, qu'il tient de Dieu; son honneur, qu'il doit à lui-même.

Ainsi, désormais, ce ne sera plus seulement au hasard que je devrai l'occasion de plaider. Mon nom, écrit sur le tableau des avocats, a cessé d'être lettre morte. La volonté réfléchie d'un homme en péril a fait de lui mon client. — Quel digne homme! — A tout autre égard, ce n'est peut-être qu'un misérable coquin, indigne de pitié; mais, dans l'espèce, comme nous disons au palais, je le répète : c'est un digne homme! Bénie soit la confiance qui m'étrenne!

—

Avant de me rendre à l'invitation du prisonnier qui m'appelle, j'ai voulu savoir à quel homme j'allais avoir affaire. C'est à la *Gazette des tribunaux* que j'ai demandé des renseignements. Je dois me l'avouer, ils sont peu encourageants pour un jeune orateur qui voudrait n'avoir à défendre que l'innocence et à faire prévaloir que le bon droit. Je sais fort bien qu'à côté des intérêts sacrés de la justice il y a ceux de l'humanité, que l'avocat a surtout pour devoir de sauvegarder. C'est même la conscience parfaite de ce devoir qui fait sa force dans sa lutte constante avec le ministère public, — sainte lutte des deux parts, et nobles adversaires : — l'un, le prenant de plus haut, trouve que la société n'est jamais assez vengée; l'autre, y regardant de plus près, trouve toujours que l'homme est trop puni.

C'est fort bien; mais encore faut-il, pour qu'on puisse défendre un accusé avec la chaleur nécessaire, que quelque chose nous parle intérieurement en sa faveur. Malheureusement, je suis loin d'avoir puisé dans le compte rendu de l'arrestation de Malchus Petersen, — c'est le nom de mon client, — les éléments d'une opinion qui lui soit le moins du monde favorable. Voici l'article du journal :

« Jeudi soir, on a pu remarquer longtemps, au premier rang des curieux qui stationnaient devant le brillant étalage d'un marchand de jouets du passage de l'Opéra, un homme d'une cinquantaine d'années, grand, maigre et voûté; n'ayant pour coiffure que son épaisse toison de cheveux grisonnants; pour vêtement qu'un vieux pantalon de couleur douteuse déchiqueté au bas des jambes, et une sordide redingote rapiécée, çà et là, de morceaux assortis à la diable. Il tenait par la main une petite fille de sept à huit ans, vêtue comme lui de guenilles. L'enfant à la mine éveillée, aux yeux ardents, promenait sa convoitise de l'un à l'autre de ces bimbelots merveilleux. Elle manifestait tout haut son admiration croissante, son désir mobile, et l'homme, par ses réponses encourageantes, semblait lui dire : « Décide-toi, fais ton choix. » — Une dame, une bonne âme, émue de compassion pour cette pauvre petite créature condamnée peut-être à se coucher sans souper, et dont on surexcitait l'ambitieuse envie par l'amorce d'une espérance qui n'est permise qu'aux enfants des riches, voulut faire cesser ce qu'elle jugeait être seulement un jeu cruel.

(1) *Dictionnaire des peintres.*

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

« — Ce qu'il faudrait à cette gentille enfant, dit la dame, ce » ne sont pas des joujoux, mais de la chaussure. » — Elle avait remarqué que la petite fille traînait à ses pieds nus de grands souliers de femme. Le père de l'enfant, — on a su depuis que c'était son père, — regarda en sourcillant la personne qui venait de se permettre cette observation touchant son apparente misère. « — Si je vous ai offensé, reprit la dame, » je tiens à réparer ma faute; nous sommes à la veille du » jour de l'an, permettez-moi d'offrir à cette enfant de quoi » lui acheter une poupée. » — L'homme fit vivement passer sa fille du côté opposé à la dame, qui déjà ouvrait sa bourse, et dit, comme s'il se parlait à lui-même : « Les sergents » de ville arrêtent les malheureux qui demandent l'aumône; » que fait-on aux maladroits qui se permettent de l'offrir » aux gens qui n'en ont pas besoin? » A ces mots, la dame, toute confuse, se hâta de se perdre dans la foule, et l'homme, qu'on regardait beaucoup, se décida, après qu'il se fut un moment consulté, à entrer avec la petite fille dans le magasin de jouets. Afin qu'on ne mît pas en doute l'intention qui l'y amenait, il prit l'air d'assurance qui voulait dire : « Recevez-nous convenablement; nous ne sommes pas des » mendiants, mais des acheteurs. »

» Ce ne fut pas sans une certaine répugnance que l'une des demoiselles de boutique se résigna à faire passer les plus attrayants produits de la bimbeloterie de France et d'Allemagne sous les yeux de ces singuliers chalands.

« — Combien cela? » demanda l'homme, désignant une très-riche poupée qui fixait particulièrement les regards de la petite fille. « — Cent cinquante francs! » répondit la demoiselle de boutique, gardant à grand'peine son sérieux. L'enfant adressa à son père un coup d'œil qui disait clairement : Voilà celle que je veux. « — Cent cinquante francs! » répéta l'homme d'un ton qui prouvait que ce prix ne l'effrayait pas; « je le crois bien, ça les vaut : aussi tu l'auras » pour ta fête, Blondine; je viendrai voir le mois prochain » si elle n'a pas été vendue. Pour aujourd'hui, reprit-il, » s'adressant à la marchande, je voudrais quelque chose dans » le prix de cinq francs; s'il n'y a rien de ce prix-là, nous » allons chercher ailleurs. »

» Voyant qu'il y avait vraiment une vente à faire, la demoiselle de boutique mit de côté son air dédaigneux, son sourire moqueur fit place au plus aimable sourire, et elle s'empressa de présenter et de faire valoir, avec toute la politesse marchande, les jouets qu'elle pouvait céder pour le prix indiqué.

» Après beaucoup d'hésitation, car il lui avait fallu revenir de loin, dans ses espérances, pour en arriver à une poupée de cent sous, l'enfant mit la main sur une petite paysanne dont le bonnet cessa d'être blanc dès qu'elle l'eut touché. « Il faut absolument que *Mademoiselle* s'en tienne » à celle-là, fit observer la marchande, nous ne pourrions » plus la vendre à une autre; veuillez passer au comptoir, » s'il vous plaît. » Et elle cria : « Cinq francs à recevoir! »

» L'homme n'eut pas besoin de fouiller dans sa poche; il tenait depuis si longtemps sa pièce de cinq francs à poing fermé qu'elle s'était, pour ainsi dire, incrustée dans sa main. « Diable! vous les faites donc chauffer? » dit le marchand, étonné de la sensation de chaleur qu'il éprouvait au contact de cette pièce. « Je la tenais dans ma main parce » que j'avais peur de la perdre; ma poche est percée », répondit l'homme, peu honteux d'avouer une déchirure qu'on ne voyait pas; il en laissait voir tant d'autres sans le moindre scrupule! Le père et l'enfant allaient sortir du magasin, quand le marchand, qui avait plus attentivement examiné la pièce de cinq francs, les rappela. « — N'auriez-» vous pas une autre pièce à me donner en place de celle-» ci? » demanda-t-il d'un ton inquiétant pour celui qui n'aurait pu lui faire une réponse satisfaisante. « — Une » autre? et pourquoi? » reprit l'homme tranquillement, et comme s'il n'eût éprouvé aucune émotion. « — Parce qu'elle » ne vaut rien! » continua le marchand, élevant tout à coup la voix et adressant à l'homme un regard plein de menaces. L'homme haussa ironiquement les épaules et dédaigna de répondre. Il fit quelques pas vers la porte, qu'obstruait une foule compacte, et, dans cette foule, deux chapeaux de sergents de ville dominaient toutes les têtes. Le marchand ayant répété : « Certainement elle ne vaut rien, votre » pièce de cinq francs! » ce fut l'enfant qui répondit; indignée des paroles insultantes dites à son père, effrayée du murmure de la foule, elle s'écria, la voix pleine de larmes :

« — Dis-lui donc qu'elle est bonne; tu dois le savoir » mieux que les autres, puisque c'est toi qui les fais! »

» L'enfant avait à peine fini de parler que les curieux du dehors s'écartaient spontanément pour livrer passage aux sergents de ville. La terrible naïveté de la petite fille avait déterminé l'arrestation de son père.

» L'homme ne réclama point contre ceux qui lui mettaient la main sur le collet; seulement il dit à sa fille, mais sans colère : « — Tu m'as perdu, Blondine; c'est plus mal-» heureux pour toi que pour moi : laisse la poupée. »

» Le père et la fille furent emmenés; on les conduisit à la préfecture de police, où ils ont passé la nuit.

» Hier matin, Malchus Petersen (ce sont les noms que se donne le faux-monnayeur) a été extrait du dépôt de la préfecture et ramené sous escorte à son domicile, situé dans la ruelle dite le Chemin-des-Bœufs, derrière le cimetière du Nord. Alors même qu'il n'eût pas avoué hier sa culpabilité, elle ne pourrait être mise en doute aujourd'hui. Le galetas où il s'est logé avec sa fille a pour tout ameublement, sauf deux grabats de grandeur différente, l'outillage et les ustensiles nécessaires à la fabrication de la fausse monnaie. Au dire de Malchus Petersen, la pièce fausse présentée au marchand de jouets est la première qu'il ait essayé de mettre en circulation. Comme on lui reprochait d'avoir précisément employé le premier produit de sa coupable industrie à satisfaire non pas une des nécessités impérieuses de la vie, mais un caprice d'enfant, il a effrontément répondu : « Les pièces fausses sont faites pour » entrer par une porte ou par une autre dans le commerce; » il fallait commencer par quelqu'un : ce n'est pas mon » boulanger que j'aurais voulu tromper; il fait crédit aux » pauvres. »

» Une seconde pièce fausse, semblable à la première, a été trouvée chez Malchus Petersen; ce sont les seules, dit-il, qu'il ait encore fabriquées. Cet homme, né à Frederickstadt (royaume de Danemark), ancien graveur de son état, a mis une sorte de complaisance orgueilleuse à expliquer ses procédés de fabrication. Quant à témoigner du repentir, il n'y songe guère, maintenant du moins. Il a répondu au commissaire, qui examinait curieusement la pièce, qui est, assure-t-on, d'une exécution remarquable : « On aura beau dire, la pièce est belle; on reconnaît le » burin d'un artiste : si elle n'avait pas eu si chaud, elle » passait. C'est un chef-d'œuvre! »

La suite à la prochaine livraison.

LE CHIRONECTE MARBRÉ

(CHIRONECTES MARMORATUS).

Les Japonais appellent ce poisson *Hanaoogose*. On le prend de temps à autre, notamment lors des fortes chaleurs de l'été et à la marée haute, à l'embouchure des rivières ou dans les rivières qui se jettent dans la baie de Nagasaki. Il vit ordinairement en société des petites

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

espèces de la famille des gobioïdes. On ne le mange jamais : sa chair est réputée venimeuse.

Le chironecte marbré (*marmoratus*) n'est pas, du reste, particulier aux mers du Japon. MM. Lesson et Garnot l'ont aussi rencontré dans d'autres parties des mers orientales ; M. Dussumier l'a pris en abondance dans la rade de Bombay ; M. Bélanger l'a vu à Mahé, où on l'appelle *Cada-poudom ;* enfin les naturalistes de l'expédition Duperrey ont observé de grandes bandes de ce poisson sur une mer calme, le long des côtes de la Nouvelle-Guinée.

M. Tilesius, qui l'avait vu, avant Siebold, dans les mers du Japon, l'a appelé *Lophius raninus.*

Sa peau est couverte de grains infiniment petits et serrés. Ses marbrures sont irrégulières, larges et serrées sur le dos, plus petites et plus clair-semées sur le ventre.

Les bandes des nageoires sont aussi irrégulières. Le premier rayon libre est très-court, grêle, faible, et difficile à voir.

Les appendices blancs que l'on voit sortir sous le ventre ne sont pas des épines : ils sont charnus et mobiles.

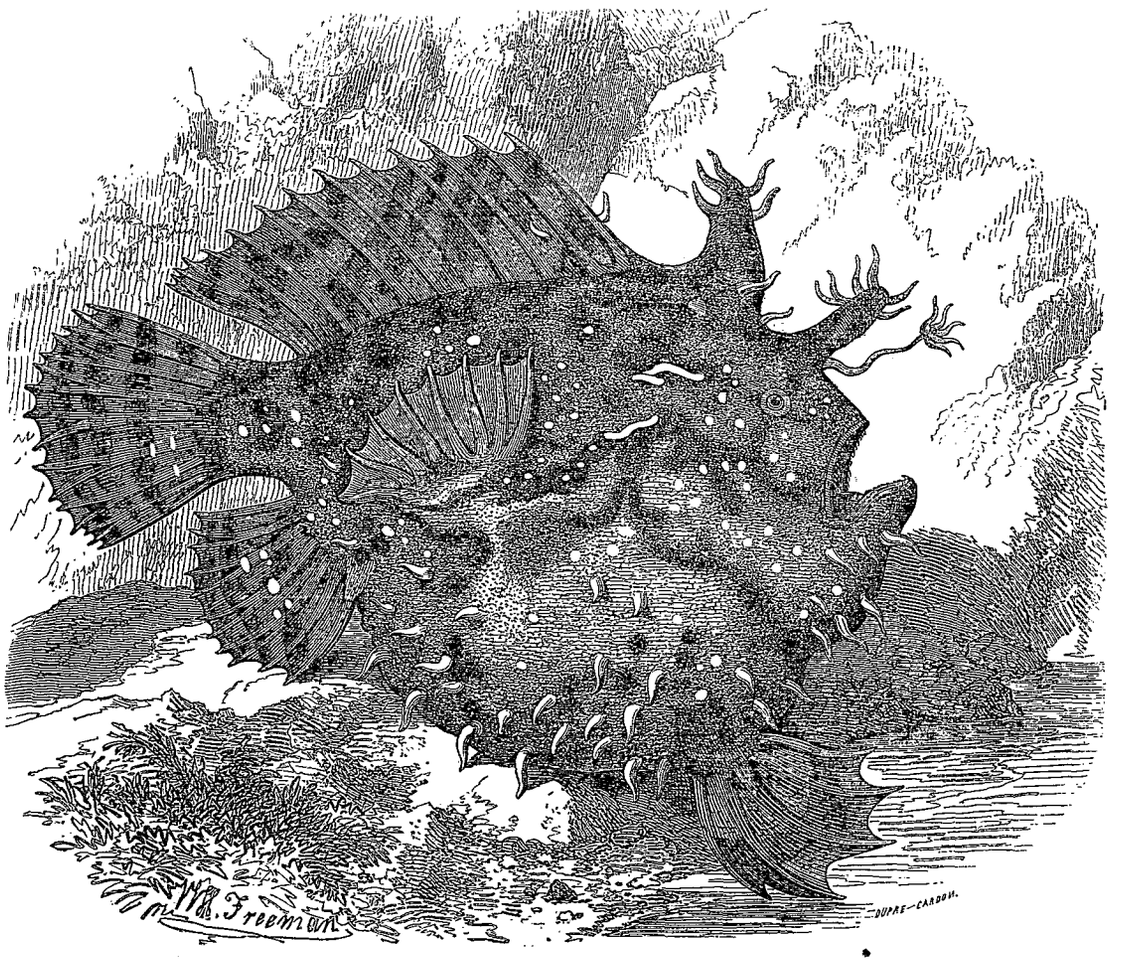

Le Chironecte marbré (*Chironectes marmoratus*). — Dessin de Freeman, d'après la *Fauna japonica* de Siebold.

Les chironectes forment un genre de la grande famille des baudroies. La plupart ont la faculté de gonfler leur corps comme un ballon, en avalant de l'air, et en remplissant leur estomac de ce fluide.

Parmi les différentes espèces, on remarque le chironecte peint, le chironecte panthère, le chironecte de l'île de France (*nesogallicus*), le chironecte âpre (*hispidus, lophotes*), le chironecte rude (*scaber*) ; les chironectes du prince, de Mentzel, à ocelles, à deux ocelles, à beaucoup d'ocelles ; le chironecte pavonin, varié, à poils fourchus, porte-monnaie, à points verts, Commerson, bossu, rouge, de Bougainville, lisse, etc.

MON PREMIER JOUR DE L'AN.

C'était le matin du premier jour de l'an. Il faisait à peine clair que déjà les boutiques, les portes des maisons, les persiennes s'ouvraient avec fracas ; des pas précipités, des voix criardes retentissaient dans la rue. Tout ce bruit m'éveilla.

« Ah ! c'est juste, grommelai-je en me levant et en m'habillant avec humeur ; c'est aujourd'hui le 1er janvier. L'amusante journée ! Faire des visites du matin au soir, colporter de maison en maison ses boîtes de bonbons et ses embrassades, figurer à l'inévitable dîner de famille ! Tout cela ne serait encore rien sans ce fade compliment, sans cette phrase sempiternelle et stupide qu'il faut débiter à tout venant avec un sourire béat sur les lèvres ; banalité, niaiserie, mensonge, rien n'y manque. Non, je ne connais rien de plus insipide que ce sot usage ! »

Quand je fus habillé, j'écartai le rideau de ma fenêtre et je regardai à travers les vitres. Une lueur grisâtre, sale, traversait avec peine le brouillard épais qui remplissait l'atmosphère ; le pavé disparaissait sous une boue grasse et noire, où piétinaient déjà de nombreux passants affairés. Cette vue augmenta encore ma mauvaise humeur. Je me mis à envisager les innombrables ennuis que j'avais à essuyer durant toute la journée, et mon mécontentement,

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

redoublant à chaque instant d'intensité, prenait les proportions du plus sombre chagrin, quand une idée lumineuse me traversa tout à coup l'esprit : j'avais un moyen d'échapper à toutes les infortunes qui me menaçaient, de me dispenser de ma kyrielle de visites, d'éviter l'interminable dîner de la tante Garnier, de dérober ma figure et mes habits aux joues barbouillées et aux mains poissées de mes petits cousins; c'était d'aller à ma maison de campagne, située aux environs de Paris, et d'y passer la journée, libre, indépendant, heureux!

En quelques minutes, je fus prêt à partir. « Vous direz que je suis à la campagne! » criai-je à la portière, que je rencontrai dans l'escalier, et à qui je remis précipitamment ses étrennes en m'esquivant assez vite pour ne pas entendre l'insupportable formule qui m'inspirait une si profonde horreur. J'arpentai lestement le faubourg qui me menait à l'embarcadère du chemin de fer, léger comme un collégien qui part en vacances, et prenant en pitié tous ces pauvres gens qui commençaient à se bousculer sur le trottoir, rétréci de moitié par une file ininterrompue d'affreuses boutiques en plein vent.

Ce fut avec un inexprimable sentiment de bien-être que je montai en wagon, et qu'installé à mon aise dans un compartiment où je me trouvais seul je me livrai aux réflexions philosophiques qui se présentaient en foule à mon esprit. En réalité, que signifiait cette fête vulgaire du premier jour de l'an? Pouvait-on voir dans une embrassade officielle, dans des compliments de commande, une solide preuve d'affection? Se figurait-on que nos souhaits eussent plus d'efficacité ce jour-là qu'un autre? Prétendions-nous assigner une heure fixe à la libéralité du ciel, et avait-il promis une audience particulière à la banalité de notre requête périodique? Les sentiments de bienveillance que nous devions avoir pour nos parents, pour nos amis, n'étaient-ils pas toujours de saison; ne devions-nous pas les nourrir dans nos cœurs tous les jours de notre vie? Préjugés, superstitions, que toutes ces vaines formalités! Ah! quand l'homme consentirait-il à vivre en créature raisonnable?

J'étais en état de développer longtemps encore ce thème, tant j'étais plein de mon sujet, quand le train s'arrêta à la station où je devais descendre. Je suivis à pied, à travers les campagnes paisibles, la route qui conduit à ma maison, où j'entrai par une petite porte du jardin donnant sur les champs, pour n'avoir pas à traverser le village. Je refermai la porte sur moi et me mis à me promener dans le jardin. « Ici, pas d'obligations, me disais-je, nulle contrainte. Quel bonheur d'être maître de son temps et de soi-même! » Et je marchais d'un pas dégagé, je respirais à pleins poumons; ma canne eût été un sceptre, que je ne l'eusse pas brandie d'un air plus triomphant. Quand j'eus fait le tour de l'enclos, je le refis en sens contraire; puis je parcourus plusieurs fois l'allée transversale; ensuite je tournai de nouveau autour de la pelouse. Après une demi-heure de ce manége, je ne savais plus trop où porter mes pas; d'ailleurs, je commençais à me sentir pénétré de froid, et peut-être aussi un peu gagné par la tristesse des objets qui m'entouraient. Le fait est que la campagne n'avait rien de réjouissant. Le sol était couvert d'une couche uniforme de feuilles mortes; les arbres dépouillés découpaient sur le ciel, d'un gris de plomb, leur ramure noire; les lilas et les seringats des massifs, entre-choquant leur maigre branchage fouetté par une bise piquante, avaient l'air de grelotter; la terre et le ciel étaient déserts et mornes; on ne voyait pas voler le moindre oiseau. Je me réfugiai dans la maison, qui, avec tous ses volets fermés, ressemblait assez à un grand tombeau; j'allumai du feu dans une des chambres, je pris un livre et m'établis commodément, devant la cheminée, dans un bon fauteuil. Je me promettais la jouissance d'une lecture longuement et délicieusement savourée. Mais ma main tournait en vain les pages, mes yeux ni mon esprit ne pouvaient s'y fixer; je regardais vaguement dans le vide et j'écoutais obstinément la lugubre petite chanson que faisait entendre le vent en se glissant dans les jointures des portes. Ma pensée se tournait invinciblement vers Paris. Je songeais malgré moi à l'animation de la grande ville, à la joyeuse activité de toute cette population où chacun s'agitait pour chercher les siens. Je les voyais réunis en famille, autour du foyer pétillant, échangeant à l'envi de cordiales poignées de main et d'obligeantes paroles, au milieu des regards étincelants, des éclats de rire et de tout le charmant tumulte des enfants... tandis que moi, j'étais seul, sans une figure humaine où attacher mes yeux, abandonné, oublié de tous, livré à une nature indifférente, que dis-je? à une nature hostile qui ne cherchait qu'à m'ensevelir dans son sein glacé comme dans une tombe.

Je restai deux grandes heures absorbé dans ces pensées. Je puis dire que, ce jour-là, je touchai le fond des derniers abîmes de la tristesse. Enfin, pour secouer ces pénibles impressions, je me levai et je redescendis dans le jardin. En ce moment, un rayon de soleil s'était fait jour entre deux nuages et éclairait la campagne; j'aperçus une petite mésange qui sautillait dans un arbuste placé près de moi, et qui, se posant sur l'extrémité d'une branche, se mit à chanter. Je ne saurais exprimer combien ce gazouillement, qui semblait modulé à mon intention, me parut ravissant et m'attendrit. « Béni sois-tu, pensai-je, petit oiseau, seule créature vivante qui m'ait salué aujourd'hui, qui ait égayé pour moi les premières heures de l'année nouvelle! Puisse ta pâture ne pas te manquer cet hiver, et de beaux jours accueillir ta couvée au printemps! » Et, désireux de faire à mon tour quelque chose pour lui, j'émiettai par terre le morceau de pain que j'avais apporté pour mon frugal repas. L'oiseau vint sans peur ramasser les miettes presque à mes pieds; il semblait comprendre que je lui voulais du bien; puis, sa faim apaisée, il s'envola et disparut dans les buissons.

Je me sentis tout autre après ce petit incident; une vie nouvelle circulait en moi; la santé morale était revenue. Mon parti se trouva bien vite pris : j'allais retourner à Paris, et j'arriverais encore à temps, me dis-je, pour prendre ma place, parmi les miens, au dîner de la bonne tante Garnier. Je fis en hâte un bouquet d'une touffe de réséda en fleur et de quelques boutons de rose qui, bien abrités le long d'un mur au midi, avaient résisté à la gelée, et je me mis en route.

Pendant le voyage, mon esprit rasséréné ne se fit pas prier pour réfuter les arguments qu'une mauvaise disposition lui avait suggérés le matin. Je comprenais que l'homme n'est pas un être de pure raison. A quoi réduirait-il sa vie, s'il en retranchait ce qui en fait le charme et quelquefois le sublime, les généreuses inspirations du sentiment? Peut-on mieux inaugurer l'année que par le réveil de la sympathie et de la bienveillance? N'est-il pas bon que l'affection, à titre de devoir, ait aussi ses prescriptions, ses cérémonies, non pour l'étouffer, mais pour la soutenir et la stimuler? Et qui sait, après tout, si les bénédictions du ciel n'attendent pas, pour descendre sur nous, l'élan unanime de nos désirs, la respectueuse sommation de notre foi? Quoi qu'il en soit, fête naïve du premier jour de l'an, souhaits affectueux, fraternels baisers de paix, agapes joyeuses de la famille, — superstitions, si l'on veut, pour l'esprit, mais à coup sûr douces croyances du cœur, — vous avez de profondes racines dans mon âme, et rien ne vous en arrachera!

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Quand j'arrivai chez la tante Garnier, on était sur le point de se mettre à table; on m'attendait. Un concert d'exclamations accueillit mon entrée; je n'avais pas assez de mes deux mains pour répondre à toutes les étreintes qui se les disputaient à la fois; je disparus tout entier, pendant quelques instants, sous les assauts des enfants qui m'apportaient tous leurs belles joues roses à baiser. Mon excellente tante loua la touchante attention que j'avais eue d'aller lui chercher de vraies fleurs de la campagne, si rares en cette saison, et me plaignit, — avec une larme, je crois, dans les yeux, — de la peine que je m'étais donnée pour elle : je n'osai pas la démentir, mais je l'embrassai à pleins bras et je lui souhaitai... ma foi! je lui souhaitai tout simplement *une bonne année,* ne trouvant pas de mot meilleur pour exprimer à la fois tous les biens dont je désirais sincèrement la voir comblée!

LES COLLECTIONS DE LUYNES,
AU CABINET DES MÉDAILLES.

On sait que M. le duc de Luynes a fait don au Cabinet des médailles des précieuses collections d'antiquités qu'il avait rassemblées avec tant de patience, de savoir et de discernement. M. le duc de Luynes s'est acquis par ses publications, ses recherches, la sûreté de son expérience et de son goût, une autorité incontestable dans la science, et sa magnifique libéralité a rendu son nom justement populaire; cependant on ne sait pas assez généralement en quoi consiste la valeur du don qu'il vient de faire au public. Nous nous proposons de faire connaître sommairement la composition des différentes séries d'antiques qui doivent garder, au Cabinet des médailles, le nom de *Collections de Luynes,* à mesure que nous en reproduirons quelques-uns des plus beaux ou des plus curieux spécimens.

Voici d'abord quelques chiffres qui donnent un aperçu de l'ensemble des collections. Elles comprennent : 6 893 médailles; 373 camées, pierres gravées et cylindres; 188 bijoux d'or; 39 statuettes de bronze; une grande tête en bronze; 43 pièces d'armures et armes; 85 vases étrusques et grecs; des statuettes, bas-reliefs et fragments en terre cuite; des verres; des inscriptions; enfin un grand nombre d'objets précieux qui ne rentrent dans aucune des séries précédentes, et parmi lesquels nous signalerons seulement, quant à présent, un torse grec en marbre, un trépied étrusque, et plusieurs antiquités orientales. L'estimation faite au moment de la donation, pour remplir les formalités de droit, porte la valeur du tout à 1 300 000 francs. Mais une collection d'antiques s'estime moins par le prix auquel des objets semblables, s'il s'en trouvait, pourraient être achetés et vendus, que par la beauté, la rareté, la pureté du choix et l'intérêt tout nouveau que prennent, par leur rapprochement, les pièces de toute provenance qui la composent, en un mot par ce qu'y met de ses lumières le savant et l'homme de goût qui les réunit.

C'est en préparant et en poursuivant les études par lesquelles il a pris un rang éminent à l'Académie des inscriptions et belles-lettres que M. le duc de Luynes a formé ses collections; et il faut chercher dans les diverses publications qu'il a faites des éclaircissements sur quelques-uns des plus importants morceaux qui y sont entrés. Ainsi l'on trouve dans son ouvrage sur Métaponte [1] des détails intéressants au sujet des fouilles dirigées par lui qui ont amené, sur l'emplacement de la ville antique, la découverte de débris de chapiteaux et de colonnes, restes d'un grand édifice, et de nombreux fragments de terres cuites parmi lesquels se trouvait celui que nous reproduisons (fig. 1). « Ce fragment, dit M. le duc de Luynes, faisait partie du couronnement de l'édifice, qui devait former, sur les faces latérales et au-dessus de la corniche, une cimaise continue d'où les eaux du toit étaient rejetées extérieurement par les gueules de lion disposées au droit de chaque rang de tuiles de la couverture. » Ce fragment est du plus beau style grec, et ce qui ajoute à sa valeur c'est qu'il est peint de couleurs encore bien visibles, qui paraissent avoir été cuites en même temps que la terre. La crinière du lion est jaune; la gueule, la langue, le bord des yeux, rouges; les yeux et le mufle, noirs; les palmettes et les autres ornements sont peints en rouge et en noir. La découverte de ce fragment et d'autres semblables a apporté beaucoup de lumière dans la question douteuse de l'usage de l'architecture polychrome, et a démontré que la terre cuite coloriée était employée dans la décoration des monuments de la Grande-Grèce. Deux beaux antéfixes (ornements placés le long d'un entablement, au-dessus de la corniche, pour masquer l'extrémité des tuiles faîtières) ont été extraits, à la même époque, des ruines de maisons particulières : l'un offre l'image d'une jeune femme avec des cornes (actuellement brisées), peut-être d'une Io; l'autre, celle d'un jeune homme coiffé de la mitre phrygienne.

M. le duc de Luynes a publié, il y a déjà vingt-trois ans, un choix de vases antiques [1] où les plus belles pièces de sa collection sont admirablement reproduites. Il y a depuis ajouté d'importantes acquisitions. Tel est le vase que nous reproduisons (fig. 2), rare et intéressant spécimen d'une fabrication vraiment étrusque.

On sait que les vases qu'on appelle communément étrusques sont presque tous, lors même qu'on les trouve sur le territoire de l'ancienne Étrurie, des œuvres grecques, soit qu'ils fussent importés de Grèce, comme on l'a soutenu, soit, comme cela paraît plus probable, que des potiers et des artistes grecs, établis en Italie, y aient, durant plusieurs siècles, fabriqué des vases peints semblables à ceux de la mère patrie. Cependant, indépendamment d'un genre de poteries noires qu'on ne trouve qu'en Étrurie [2], on a découvert aussi des vases peints, ordinairement de bas temps, d'un émail plus terne, d'une terre moins fine et moins bien cuite, auxquels on peut assigner une origine étrusque; quelquefois même on y lit des inscriptions dans la langue du pays. Ce n'est pas que l'on n'y retrouve les noms et les traditions de la Grèce, depuis longtemps mêlés à toutes les œuvres de l'art étrusque. Ainsi, tout semble grec, au premier abord, dans l'exemple que nous avons sous les yeux : le galbe pur, les ornements élégants, le dessin même, où, malgré la décadence de l'art, l'on reconnaît, au moins dans les figures principales, l'imitation de modèles meilleurs. Le sujet est tiré de la fable grecque : c'est Admète faisant à Alceste ses derniers adieux. Deux démons se tiennent auprès d'eux, l'un ailé et agitant des serpents, l'autre armé d'un marteau et ressemblant aux représentations étrusques de Caron. Outre les noms d'Alceste (ALCSTI) et d'Admète (ATMITE), on lit en caractères romains l'inscription étrusque suivante : ECA · ERSCE · NAC · ACHRVM · PHLERTHRCE, dont on a proposé diverses explications [3]. Sur la face opposée du vase est peinte une scène bachique. Ce vase a été trouvé à Volci.

L'objet en bronze représenté figure 3, tige creuse à

[1] *Métaponte,* par le duc de Luynes; 1833, in-fol.

[1] *Description de quelques vases peints,* etc., par le duc de Luynes; 1840, in-fol.

[2] Voy. t. XXXI, 1863, p. 176.

[3] Voy. celle de M. Braun, à qui ce vase a appartenu, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique de Rome,* 1847; et celle de Dennis, *the Cities and Cemeteries of Etruria,* Introduction, p. 89.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

son extrémité inférieure et pouvant s'emmancher, terminée à l'extrémité opposée par une étoile formée de cinq têtes de serpents mordant des branches de fer dont il ne reste que de courts tronçons, est trop mutilé pour que nous en hasardions aucune explication.

On est plus habitué à voir le caducée entre les mains de Mercure, dans les peintures et les sculptures, que comme un objet isolé. Cependant celui que l'on voit dans la collection de Luynes (fig. 4) n'est pas le seul qu'on puisse citer. Ce n'est pas le seul non plus où l'on voit les têtes

ANTIQUES DES COLLECTIONS DE LUYNES.

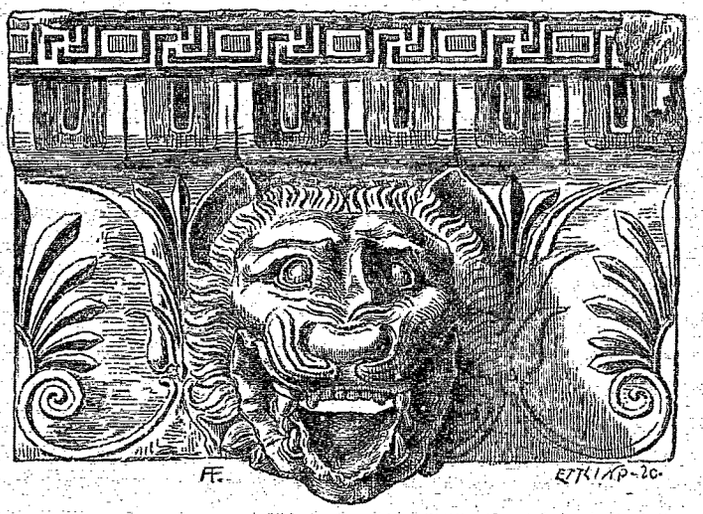

1. Chéneau en terre cuite, trouvé à Métaponte.

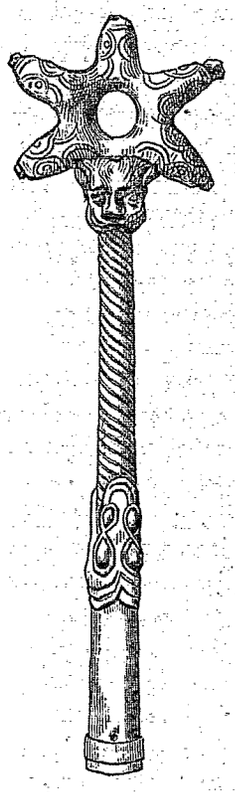

3. Manche de bronze.



2. Vase étrusque trouvé à Volci.

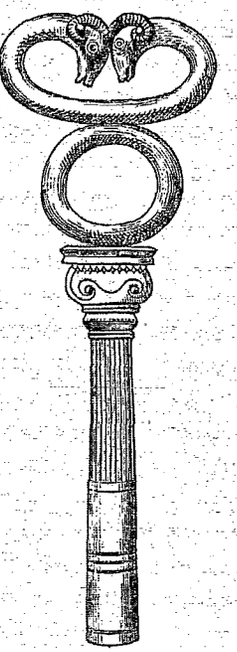

4. Caducée; bronze.

des serpents qui s'entrelacent autour de la baguette remplacées par des têtes de béliers. On sait que cet animal était souvent l'acolyte de Mercure considéré comme dieu pasteur ou comme intervenant dans les sacrifices. Tantôt il est accompagné du bélier, tantôt il le porte sur ses épaules, comme dans un bronze remarquable de la collection de Luynes. Ce sont ces représentations du Mercure *criophore* qui ont servi de modèles aux premières images chrétiennes du bon pasteur.

La suite à une autre livraison.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

ÉGLISE DE SAINT-GOMMAIRE, A LIERRE

(BELGIQUE).

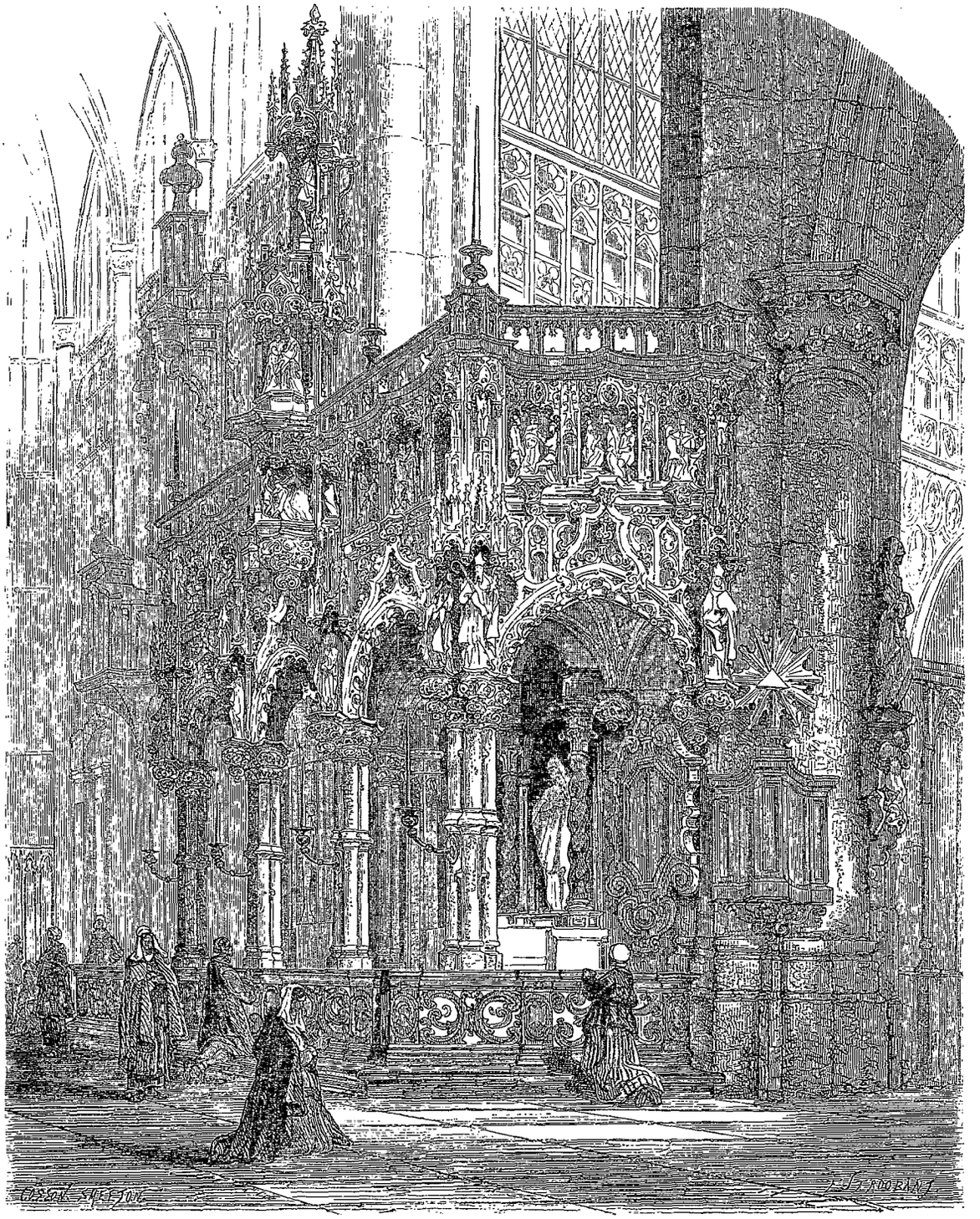

Église de Saint-Gommaire, à Lierre en Belgique. — Dessin de Stroobant.

Cette église a été commencée au quinzième siècle et terminée au seizième. Les fondements en avaient été posés dès 1425. Construite en forme de croix latine, elle a environ 250 pieds de longueur. Deux rangs de colonnes cylindriques à bases octogones et à chapiteaux ornés de crosses végétales séparent la grande nef et le chœur de leurs bas-côtés, et se répètent en demi-colonnes contre les murs de ces derniers pour recevoir la retombée des voûtes, qui sont partout ogivales et à nervures croisées. Le *triforium* se compose, comme dans presque toutes les églises du quinzième siècle, de meneaux prismatiques trilobés surmontant une balustrade à quatre feuilles encadrées. Les fenêtres sont à meneaux flamboyants qui varient pour chaque fenêtre. Il n'y a point de chapelle au collatéral gauche de la nef, dont le bas est orné de panneaux, et toutes celles qui longent le collatéral opposé se réduisent, à l'exception d'une seule, à des enfoncements carrés qui ont à peine 2 mètres de profondeur. Les chapelles qui en-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

tourent le chœur, au nombre de onze, ont l'étendue ordinaire de ces constructions accessoires. Devant le chœur s'élève un très-beau jubé à trois arcades, richement sculpté en style flamboyant du seizième siècle, et portant la devise de Charles-Quint; il date de 1534.

L'extérieur de l'église Saint-Gommaire, parfaitement isolée et pure de ces masures qui, comme des plantes parasites, se sont accolées à la plupart de nos temples, produit aussi le plus bel effet par la régularité de son plan, les grands arcs-boutants qui flanquent la nef et le chœur, les doubles balustrades qui en décorent les combles, et la haute tour qui précède l'édifice. Cette tour, commencée en 1426 et achevée en 1455, est carrée jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, percée, aux faces antérieure et latérale, de deux fenêtres ogivales, et couronnée d'une balustrade. La partie supérieure se compose de deux étages octogones : le premier, percé d'une fenêtre à chacun des huit côtés, est terminé également par une balustrade; le second, éclairé par deux rangs d'ouvertures en œil-de-bœuf, est de style moderne et remplace une haute flèche en bois détruite par la foudre en 1702. Au-devant de la tour s'élève un petit porche en avant-corps terminé en terrasse, et d'une forme simple et grossière à l'extérieur; les parois intérieures sont ornées de plusieurs niches avec dais et statues. Ce porche n'était certainement pas dans le plan primitif de l'église, *car il coupe à moitié* la première fenêtre antérieure de la tour. De ce porche on pénètre, par la grande porte de l'église, dans un vestibule carré et fort élevé, pratiqué sous la tour même, et séparé de la nef centrale par une large arcade. Les murs droits qui terminent le transept méritent aussi d'être remarqués pour l'élégance de leur décoration flamboyante. (1)

UN CRIME QUI MARCHE.

VOYAGES ET AVENTURES A LA POURSUITE D'UNE PIÈCE FAUSSE.

Suite. — Voy. p. 2.

J'ai vu mon client. Je doute qu'il se félicite maintenant de m'avoir choisi pour son avocat. Sa vanité, qui est excessive, a essayé, mais sans succès auprès de moi, de relever la bassesse de son crime. — En est-il un plus bas et moins digne de pitié que celui-là? Le mensonge en action; le mensonge qui provoque à la complicité l'avare qui ne veut voir rien diminué de ce qu'il possède, le nécessiteux qui ne peut rien perdre. Le mensonge qui appauvrit le riche et qui ruine le pauvre jusqu'à lui ôter son dernier morceau de pain! — J'ai laissé Malchus Petersen se glorifier autant qu'il l'a voulu, non de son intention criminelle, je ne l'aurais pas souffert, mais de la beauté de son travail. Il ne sort pas de là et ne cède rien sur ce point : « Je suis un grand artiste; j'ai fait un chef-d'œuvre! »

Comme je ne suis pas de ceux qui admirent les talents supérieurs jusque dans leurs œuvres dangereuses, et qui accordent au génie le droit de faire de mauvaises actions, je lui ai dit nettement que s'il croyait, en pensant et en parlant ainsi, me fournir un victorieux moyen de défense, le résultat irait au contraire de son attente. Le mérite que trouve le coupable dans l'artifice dont il s'est servi pour commettre son crime ne peut le recommander qu'à la plus grande sévérité de ses juges.

— Soit, m'a dit Malchus; trouvez de meilleures raisons à donner, s'il y en a; il faut que vous parliez en ma faveur au tribunal : défendre les gens, c'est le devoir de ceux qui portent votre uniforme. On a recours à un avocat par le même motif qu'on appelle un médecin, pour qu'il sauve celui qui est en danger.

— J'accepte la comparaison, ai-je répliqué; je suis le médecin, et vous le malade : aussi ne puis-je vous promettre de vous sauver, puisque, dans ma conscience, je vous ai condamné.

Très-surpris de ma franchise, Malchus m'a regardé un moment avec fixité; puis il a murmuré, se parlant tout haut à lui-même :

— Si les avocats se mêlent à présent de juger, leur état est perdu; les accusés auront tout profit à se passer d'eux.

— Ils y perdraient, lui dis-je, tout autant que le moribond à se passer du médecin, car l'avocat et le médecin, dans l'intérêt du patient, luttent souvent avec succès contre le maximum de la peine.

Allant au delà de ma pensée, Malchus repartit vivement :

— Alors vous me promettez que je n'en aurai que pour quinze ou vingt ans... C'est beaucoup.

— Je ne m'engage à rien, répondis-je.

— C'est trop, continua-t-il sans m'écouter; quinze ans au moins de travaux forcés sous la menace incessante de l'argousin et devant la perspective continuelle du cachot, c'est impossible! Je n'ai jamais pu me donner au travail : j'avais un père, il s'est lassé de me battre avant d'être parvenu à me faire travailler; j'avais une sœur, nous partagions ce qu'elle gagnait; j'ai eu une femme, je l'aimais, et pourtant je la laissais travailler pour deux, puis pour trois; bref, elle est morte à la peine.

— Mais, demandai-je, avec cet affreux penchant à la paresse, comment a-t-on pu vous enseigner votre art? comment vous êtes-vous résigné à l'apprendre?

— Peut-on appeler cela enseigner, apprendre? Je ne le crois pas. Je suis né artiste. Nous avions pour voisin un très-habile graveur, chez qui j'allais jouer quand j'étais enfant. Je le regardais travailler, je le questionnais et j'essayais, en m'amusant, de mettre à profit ses conseils. Je lui montrais mes ébauches; il les corrigeait; et, sans m'en apercevoir, je suis devenu ainsi dessinateur de premier ordre et graveur excellent. Demeuré seul pour élever ma petite Blondine, il m'a bien fallu essayer de vaincre ma paresse. Je me suis donc décidé à me mettre sérieusement au travail. Je n'en avais pas l'habitude, aussi ça allait assez mal dans le commencement; quelques jours après, cela n'allait plus du tout. C'est pour en finir avec l'obligation de gagner aujourd'hui notre pain de demain que j'ai mangé tant de misère depuis un an, et que je me suis fait forçat dans mon grabat, mais forçat volontaire. Ah! si j'avais pu avoir la volonté de travailler! Avec le talent que je possède, je serais riche maintenant.

— Vous venez de vous juger et de vous condamner vous-même, lui dis-je.

— C'est possible; mais je ne ferai ni vingt ans, ni même quinze ans à Cayenne. Si vous n'avez pas une meilleure espérance à me donner, vous pouvez vous dispenser de revenir; je ne veux plus d'avocat... je veux me tuer!

— Si nous parlions un peu de Blondine, lui dis-je, autant pour le détourner d'une mauvaise pensée que pour saisir, dans son émotion paternelle, une atténuation de son crime, un argument contre l'application sévère de la loi.

— Blondine! répéta-t-il en souriant, elle a parlé sans mauvaise intention; au contraire, c'est parce qu'elle m'avait entendu dire que mon travail était beau qu'elle a soutenu que la pièce était bonne. Son indiscrétion va lui coûter cher. Privée de son père, elle aura quelques dures années à passer aux Orphelines; mais ensuite, je suis tranquille sur son sort; elle sera riche.

— Comment?

(1) Extrait de l'*Histoire de l'architecture en Belgique*, par A.-G.-B. Schayes.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

— Je vous dis que, plus tard, elle sera riche; voilà tout.

Ce fut en effet tout ce que je pus lui faire dire à ce sujet. Quelle espérance peut-il avoir encore? Quelle mystérieuse ressource voit-il pour sa fille dans l'avenir?

Au moment de le quitter, je lui ai avoué sincèrement que sa cause ne m'inspirait nulle confiance, sa personne pas la moindre sympathie, et qu'il ferait bien d'appeler un autre avocat, attendu que je ne me sentais pas le talent nécessaire pour lui être d'aucun secours. Il a insisté en me rappelant l'exemple du médecin qui continue à assister son malade alors même qu'il l'a condamné.

— Mais pourquoi, lui demandai-je, est-ce précisément moi que vous avez choisi de préférence à mes autres confrères?

— Parce que c'est vous qui avez plaidé pour Férandier.

J'eus quelque peine à me rappeler ce client; c'est l'un de ceux que le tribunal m'a, d'office, donné mission de défendre; un misérable qui avait volé quelques médailles à l'étalagiste du quai Malaquais.

— Mais ce Férandier a été condamné, objectai-je.

— Je le sais bien; j'étais à l'audience ce jour-là. Je vous ai entendu, j'ai demandé votre nom, et, depuis ce moment, je m'en suis souvenu avec reconnaissance. Vous avez si bien établi qu'en commettant ce vol Férandier n'avait pas eu en vue la valeur vénale de quelques morceaux de cuivre, mais qu'il avait cédé à sa passion irrésistible pour les œuvres d'art! la preuve, c'est qu'il avait dédaigné les monnaies d'argent et pris seulement trois médailles de bronze. Les juges n'ont pas voulu vous croire; mais moi, qui, en flânant dans Paris, m'étais arrêté devant l'étalagiste du quai Malaquais, je vous ai cru tout de suite : parmi les trois médailles volées, il y en avait une gravée par moi!

Ainsi, pour cet homme, le vol, l'émission de la fausse monnaie, ne sont que des questions accessoires qui n'intéressent pas sa conscience; il pousse sa vanité d'artiste, la passion pour ses œuvres, jusqu'à la dépravation, jusqu'à la folie. Eh mais! une certaine folie, seule, peut expliquer une telle absence du sens moral. Voilà mon moyen de défense.

—

Malchus Petersen a été condamné aujourd'hui. Les médecins avaient, à l'avance, résolu négativement la question d'aliénation mentale, ce qui ne m'a pas empêché de la plaider, avec assez de bonheur même pour que j'aie pu bien augurer un moment de la puissance de mes arguments sur les juges. Par malheur, l'accusé a lui-même volontairement détruit l'effet de ma péroraison. Me rappelant qu'à la pensée d'une condamnation à quinze ou vingt ans de travaux forcés il m'avait dit : « Je ne la subirai pas; je me tuerai! » je m'écriai :

« Réfléchissez, je vous en conjure, au déplorable résultat que peut avoir une rigoureuse sentence! Le législateur a rayé du Code, comme une exagération barbare du droit de punir, la peine capitale qui frappait autrefois les faux-monnayeurs. Cet homme n'est pas un fou, dit-on, il a la conscience de son crime. Vous qui l'avez entendu se vanter de son dangereux talent, vous direz avec moi : Non, il n'a pas la conscience de son crime, puisqu'il en a l'orgueil. Donc c'est un fou : c'est pis que cela encore, c'est un maniaque, et un maniaque funèbre; il a l'idée fixe du suicide. Craignez de rétablir pour lui la peine de mort, abolie par la loi; car, il me l'a dit : si vous le condamnez, il se tuera! »

Malchus se leva, et, avant que les gendarmes l'eussent forcé de se rasseoir, il dit vivement :

— Pardon, j'ai réfléchi; je ne me tuerai pas, je vous le promets.

Après une telle interruption, je n'avais plus qu'à abandonner le coupable à son sort.

Cinq minutes plus tard, les juges rendaient l'arrêt qui envoie à Cayenne Malchus Petersen.

La suite à la prochaine livraison.

DEUX DESSINS

DE M. ÉDOUARD STEINLE.

Ces deux dessins sont tirés d'un album particulier (1) auquel nous ferons sans doute encore d'autres emprunts. Nous y trouverons l'occasion de parler de quelques artistes de l'Allemagne qui ne sont pas connus dans notre pays comme ils mériteraient de l'être, et notamment de M. Édouard Steinle, auteur de ceux que nous publions aujourd'hui.

Disciple d'Overbeck et de Cornelius, professeur de peinture historique à l'Institut Stædel de Francfort, M. Steinle jouit en Allemagne d'une grande et légitime réputation. Les titres qui l'ont surtout fondée sont ses compositions religieuses, pleines d'un sentiment profond et délicat, dont les gravures d'après les ouvrages d'Overbeck, plus répandues en France, peuvent donner quelque idée, mais non pas une idée tout à fait juste. A la piété tendre, au spiritualisme élevé de son maître, M. Steinle joint une observation plus exacte et plus fidèle, plus de fermeté dans l'exécution, et, dans l'invention, un tour d'esprit très-personnel et très-original qui rajeunit jusqu'aux sujets que les talents médiocres sembleraient avoir épuisés.

Ces qualités apparaissent plus distinctes encore pour tous les yeux dans d'autres ouvrages que la religion n'a pas inspirés, mais dont l'artiste a trouvé les motifs dans les légendes et les traditions populaires, ou dans les fantaisies des poëtes; cette part de ses œuvres n'est pas celle qui a le moins contribué à accroître sa renommée.

Les deux dessins que nous reproduisons ne sont-ils pas des traductions de récits moins bien connus parmi nous que dans la patrie de l'auteur, où ils réveillent peut-être dans tous les esprits un souvenir familier? On nous assure que non, et que M. Steinle n'en doit à personne la première pensée. Qui ne le croirait cependant? A considérer ces dessins, l'imagination se met en mouvement; ce sont comme des thèmes poétiques dont elle cherche le développement. On voudrait deviner ce qu'aperçoit au loin ce guetteur, ce rêveur peut-être, qui se cramponne aux barreaux du clocher qu'il a pris pour observatoire, et dont les regards plongent avidement dans l'espace. Est-ce une chimère qu'il poursuit? est-ce un signal qu'il attend? Et ce musicien solitaire assis au rebord de la fenêtre, qui l'écoute? Est-ce pour se charmer lui-même qu'il fait résonner les cordes de son instrument en respirant l'air libre, à la face du ciel serein?

Ces deux figures, dont on appréciera le dessin fin et distingué, appartiennent à un genre de compositions fort goûtées chez nos voisins, où l'esprit littéraire et l'invention pittoresque se combinent et se complètent, non pas, il est vrai, toujours aussi heureusement. Tous ceux qui l'ont essayé n'ont pas aussi bien réussi à exprimer, à l'aide du crayon, ce que la plume aurait pu tracer. Que de fois les œuvres de poésie, les récits historiques ou légendaires, ou même les grandes vues des philosophes, n'ont été pour des artistes vantés que les prétextes d'œuvres prétentieuses et vides! Il en est de ces essais d'interprétation d'un art par un autre comme des traductions des poëtes. Si parfois, et bien rarement, de beaux vers, honneur et ornement d'une langue, ont pu passer dans une langue étrangère, n'est-ce pas seulement quand le traducteur, âme elle-même vrai-

(1) Cet album, formé de dessins originaux de quelques-uns des artistes les plus distingués de l'Allemagne, appartient à Mme Schlosser, de Stift-Neuburg, qui en a permis la reproduction par la photographie.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007



Le Guetteur, par Édouard Steinle. — Dessin de Yan' Dargent.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007



Le Joueur de violon, par Édouard Steinle. — Dessin de Yan' Dargent.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

ment poétique et capable de telles pensées, touché par ce souffle vivifiant, les a senties s'animer et tressaillir en lui? Chacun n'émeut que par les sentiments qui l'ont ému lui-même et à l'aide du langage qui est celui de ses plus intimes pensées. Ainsi, pour les sujets qu'un art emprunte à l'autre, il faut que le peintre les conçoive en peintre et le poëte en poëte; l'un et l'autre ne font d'œuvres vivantes que celles qui sont sorties de leur propre substance.

On a pu reprocher quelquefois justement aux peintres modernes de l'Allemagne d'être poëtes, historiens, philosophes, plus qu'ils ne sont peintres, et de ne faire que des traductions froides et inertes. Ne répétons pas légèrement ce reproche souvent démenti; surtout n'oublions pas que, s'il est dangereux de confondre les moyens propres aux différents arts, on ne court pas un danger moindre à s'enfermer étroitement dans un seul, sans rien connaître des autres, sans ouverture par où puisse pénétrer tout ce qui donne à l'esprit l'air et la lumière.

HONORABLES SCRUPULES

DE DEUX HOMMES ILLUSTRES.

Mungo-Park, le premier et peut-être encore aujourd'hui le plus intéressant des explorateurs de l'Afrique, avait coutume de raconter souvent, dans son cercle intime, plusieurs incidents curieux et piquants de son célèbre voyage à la recherche du Niger, incidents qu'il avait omis dans sa relation imprimée.

Un de ses amis, s'en étonnant, lui en demanda un jour la raison.

— Vous savez, répliqua Mungo-Park, que j'allais en Afrique dans un but particulier, avec la mission expresse d'explorer certaines régions; or, il importait beaucoup que non-seulement les recherches fussent faites avec conscience, mais que les résultats donnés au monde fussent aussi croyables que fidèles.

— A merveille! reprit l'ami; mais puisqu'il n'y a rien dans ce que vous nous avez raconté qui ne soit aussi strictement *vrai* que ce que vous avez publié, pourquoi, de gaieté de cœur, priver le public de faits intéressants, et ôter à votre livre une chance assurée de succès?

— Je n'ai point agi légèrement, répondit le voyageur. Il se peut qu'en effet le récit de ces aventures eût valu à l'ouvrage une vogue éphémère; mais je visais plus haut. Je me croyais appelé à remplir un devoir. Chargé d'une recherche importante, j'y ai apporté tout ce que j'avais de capacité, et, ma tâche accomplie, je me suis senti lié par l'obligation non moins grave de donner à mon récit un tel caractère d'authenticité, de bonne foi, que personne n'en pût suspecter la moindre partie. Si je me suis abstenu de raconter, à ceux qui ne peuvent me connaître qu'à travers mon livre, des anecdotes qui s'écartent du cours ordinaire des choses, et que je ne me hasarde à dire qu'à vous dans le laisser-aller de l'intimité, c'est que j'ai craint qu'un fait étrange, quelque avéré qu'il fût, n'affaiblît l'autorité de l'ensemble; et c'est un risque que je ne voulais pas courir. Irais-je, pour le futile plaisir de faire rire quelques oisifs ou de leur faire ouvrir de grands yeux, compromettre ma réputation de véracité, dont je suis responsable vis-à-vis du public, qui m'a élu son serviteur et son délégué dans le vaste champ des découvertes?

Après la mort de Mungo-Park, un écrivain qui préparait une biographie de ce consciencieux et persévérant voyageur s'adressa à l'un de ses amis, doué d'une mémoire des plus heureuses, et lui demanda communication de ces anecdotes dont le renom avait transpiré hors du petit cercle d'élus.

Cet ami, qui n'était autre que sir Walter Scott, réfléchit un moment, et répondit :

— Non, je ne vous en répéterai pas un seul mot, quoiqu'elles me soient très-présentes, et que je sois convaincu de leur parfaite véracité. Puisque mon honorable ami Mungo-Park n'a pas cru, après mûr examen, devoir les livrer à la publicité, je croirais manquer à sa mémoire en contribuant à les faire connaître après sa mort.

LES FLUTES DU GRAND FRÉDÉRIC.

Le principal amusement du roi de Prusse (Frédéric II, le grand Frédéric) consiste à jouer de la flûte... Il a si peur de jouer faux que, quand il essaye un nouveau morceau, il s'enferme dans son cabinet plusieurs heures avant pour l'étudier. Malgré cette précaution, il tremble toujours quand il s'agit de commencer avec les accompagnements.

Il a une très-belle collection de flûtes, et en prend le plus grand soin. Un homme qui n'a rien autre chose à faire est chargé de leur entretien, afin de les préserver, selon la saison, de la sécheresse ou de l'humidité. Toutes sont du même faiseur, et il les paye jusqu'à cent ducats. Dans la dernière guerre, alors qu'il donnait à tout le monde de la fausse monnaie, il veillait à ce que son facteur de flûtes fût payé en pièces de bon aloi, de peur que celui-ci, de son côté, ne cherchât à le tromper sur la qualité de ses instruments. (1)

UN BALLET D'ÉTOILES

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

En l'année 1612, lors du mariage d'Élisabeth d'Angleterre avec l'électeur palatin Frédéric V, il y eut à Londres des fêtes magnifiques, qui se terminèrent par la représentation d'une sorte de ballet auquel on crut devoir conserver le nom de *Moralité* (c'est sous ce titre que le *Mercure français* en donne l'analyse).

Orphée parut d'abord suivi d'un chameau, d'un tigre et d'un lion, qu'il charmait par les sons de sa lyre. Rien de mieux; et l'idée n'était pas nouvelle, depuis qu'avait figuré sur le théâtre, en 1472, l'*Orfeo* d'Ange Politien, pièce à laquelle l'Italie avait donné le nom de tragédie, et qui fut représentée à Mantoue devant le cardinal François de Gonzague. L'Orphée du théâtre anglais était naturellement soumis au pouvoir du grand Jupiter. Or, quand il eut adouci pendant assez longtemps les animaux farouches qui se trouvaient rassemblés autour de lui, un messager divin, Mercure, vint lui demander de la part du roi des dieux un autre miracle : il le convia à faire danser les étoiles en prolongeant les sons de sa lyre. Aussitôt les étoiles s'agitèrent dans les cieux et dansèrent une gigue animée; des chevaliers armés de lances noires guidaient ces astres, et quand ils eurent suffisamment dansé dans l'Olympe, ils s'abaissèrent jusqu'à aller divertir les mortels sur la terre. Mais bientôt les étoiles féminines descendirent du ciel et, après avoir figuré parmi les nuages, ne dédaignèrent pas de venir trouver les danseurs et d'exécuter avec eux une sarabande. C'étaient les âmes des dames fidèles qui prouvaient ainsi leur constance aux beaux chevaliers, auxquels elles avaient promis de s'unir. Là, sans doute, était la moralité.

On affirme que ce ballet, qui n'est pas plus extravagant que bien d'autres, eut une renommée surprenante, nous ne dirons pas une vogue : ces sortes de pièces, mêlées de

(1) Mémoires de Harris.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

chant, n'avaient guère alors qu'une représentation, et ne servaient que pour la solennité qui les avait fait naître.

PROMENADE D'HIVER.

La corne du cerf. Les pierres du torrent. — Voici une belle journée : on dirait un soleil de printemps; sortons; avançons vers la forêt, où l'on admire « des statues non ouvrées, comme dit Montaigne, de mortelles mains. » Mais les arbres, dépouillés de leur feuillage, sont des statues sans physionomie.

Un cor de chasse sonne l'hallali; la meute approche, le cerf s'abat : d'abondantes larmes coulent de ses yeux; on dirait qu'il pleure dans les étreintes de l'agonie. Comparez le bois du cerf à la corne du bœuf. Le premier se renouvelle; celle-ci ne se renouvelle point. Le bois de cerf est plein dans toute son épaisseur; la corne de bœuf est creuse à l'intérieur. Celle-ci se développe par lamelles superposées, comme les ongles, les poils, l'épiderme. Le bois du cerf pousse et croît comme le bois d'un arbre : d'abord tendre comme un bourgeon, il durcit ensuite et se ramifie; la peau qui le recouvre est son écorce, et il s'en dépouille lorsqu'il a acquis tout son accroissement.

Un tronc renversé nous permet de franchir le torrent : son lit était à sec pendant l'été. Voyez les pierres qu'il charrie : elles sont toutes noires; on dirait les débris de constructions incendiées. Sur les bords du torrent et plus loin encore, vous voyez de ces mêmes pierres en abondance; mais, au lieu d'être noires, elles sont rougeâtres ou jaune d'ocre veiné de blanc. Ce sont des meulières : vous en trouverez beaucoup aux environs de Paris, notamment dans la forêt de Sénart. Mais qu'est-ce qui a causé ce changement de couleur? Examinez la poussière qui colore ces roches : c'est du fer à l'état de rouille (oxyde), l'un des métaux les plus abondamment répandus dans la nature. Remarquez ensuite dans l'eau ces feuilles de chêne : elles contiennent du tanin, identique avec cet acide qui noircit fortement la lame du couteau quand vous coupez une pomme sauvage. Eh bien, ce tanin, cet acide tannique des feuilles du chêne se combine avec l'oxyde de fer des meulières pour former un sel noir, le tannate de fer, qui n'est autre chose que notre encre. Avis à certains archéologues novices trop disposés à prendre les pierres noircies qu'ils rencontrent pour les vestiges de palais ou d'anciennes cités incendiés!

Parmi les hôtes de la forêt, le gracieux rouge-gorge, l'un de ces rares oiseaux chanteurs qui nous restent fidèles pendant toute l'année et qui se plaisent autour de nos habitations, nous salue seul de ses roulades quelque peu mélancoliques. Nous devrions, par reconnaissance, le surnommer le « rossignol de l'hiver » (1). Son chant sentimental et varié contraste avec le bruit monotone des légers glaçons que le soleil détache des arbres.

Les fleurs. La violette. Le bois gentil. La fleur de lait de neige. La rose de Noël. La véronique à feuilles de lierre. — Sur la lisière de la forêt, les violettes embaument l'air; dès le mois suivant, elles seront remplacées par d'autres qui n'exhalent aucun parfum. Les botanistes nous enseignent que le *Viola odorata* fleurit en février et mars, tandis que le *V. canina, sylvestris, hirta,* sans compter le *V. tricolor,* ne commencent à fleurir qu'à la fin de mars. Ce n'est pas assez pour satisfaire notre curiosité. D'où vient aussi que la violette odorante disparaît dès que nous quittons la lisière de la forêt ou les chemins bordés de haies où elle se plaît particulièrement? Et pourquoi les violettes inodores ne vivent-elles que dans l'intérieur des bois, que fuit la violette odorante? Cela tient-il seulement à des circonstances locales, à la différence des terrains, de l'humidité, etc.? —

Les cinq pétales inégaux de la violette, dont l'inférieur se prolonge en éperon, figurent par la réunion de leurs onglets, au centre de la fleur, comme une petite moue qui, à peine marquée dans la violette odorante, se dessine de plus en plus dans les espèces inodores, et acquiert, dans les nombreuses variétés de l'espèce tricolore, une diversité de grimaces qui leur ont valu le nom de *pensées.* Il y a là une gradation de nuances qui mérite de fixer l'attention. La violette se cache sous le feuillage ou dans l'herbe. Mais son fruit est bien plus modeste encore que sa fleur; il se soustrait aux regards d'un observateur peu attentif : c'est une capsule ronde, remplie d'une multitude de petites graines que le pédoncule, en s'inclinant, verse doucement au sein de la terre. C'est une petite merveille, dédaignée, hélas! comme tant d'autres. Pour bien voir ce fruit capsulaire, il faut écarter les feuilles bien plus soigneusement que lorsqu'on cherche la fleur, qui n'est même pas toujours bleue; car la violette biflore (*V. biflora* L.), qui descend des régions alpestres jusque dans nos Vosges, est jaune. Le nom de *violette* ne s'applique donc pas à toutes les espèces du genre *Viola.*

Toutes les plantes annuelles ou vivaces sommeillent encore sous leur épais lit de feuilles mortes. Mais en vous tenant un peu sur la lisière du bois, vous pourrez faire ou renouveler connaissance avec un beau daphné : c'est le *bois gentil* (*Daphne mezereum* L.), qu'on rencontre quelquefois dans les parcs. Ses jolies fleurs en croix, à calice rose, disposées par bouquets sur des tiges flexibles, semblent, à travers la haie, vous envoyer un gracieux salut printanier. Ses feuilles n'ont pas encore paru. Mais ces gracieuses fleurs, que vous désirez sans doute emporter avec vous, sont sessiles, c'est-à-dire dépourvues de pédoncules, et les tiges et rameaux résisteront à tous les efforts que vous ferez pour les casser. Laissez-les là, si vous n'avez pas de couteau dans votre poche; car il vous en cuirait si par malheur vous vous aviiez de les couper avec vos dents : vos lèvres enfleraient comme si vous y aviez mis de la poudre de mouches cantharides. C'est, en effet, avec l'écorce du bois gentil que les pharmaciens font la *pommade de garou.*

Si vous voulez marier les fleurs roses du perfide daphné avec de belles fleurs blanches, transportez-vous dans une clairière ou prairie, comme, par exemple, près du canal dans le parc de Versailles, à Trianon; vous pourrez y rencontrer la perce-neige (*Galanthus nivalis :* traduction littérale, *fleur de lait de neige*). Elle est facile à reconnaître à sa hampe grêle, surmontée d'une enveloppe florale (périanthe), blanche, à six divisions; puis, vous n'y trouverez guère que cette plante-là en fleur. La perce-neige est d'ailleurs plus rare que le *pied-de-griffon,* espèce d'hellébore qui fleurit, vers la même époque, dans les endroits où l'on jette les décombres et les pierres des champs; il se distingue de la rose de Noël (*Helleborus niger* L.), cultivée dans nos jardins, par ses fleurs verdâtres moins grandes et par une odeur très-forte, désagréable, vireuse, qui lui a valu de la part de Linné le nom d'*Helleborus fœtidus.*

Si vous voulez, enfin, ajouter à votre bouquet une véronique à petites fleurs bleu pâle veiné de blanc, allez visiter un champ inculte : vous y verrez étalées sur le sol des feuilles découpées comme celles du lierre, mais plus petites et moins lisses; elles portent, à leurs points d'insertion, aux aisselles, des miniatures de fleurs solitaires : c'est la véronique à feuilles de lierre (*Veronica hederæfolia* L.).

(1) Voy., t. XXXI, 1863, p. 358, 365, 370, la Philosophie d'un rouge-gorge, apologue.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

En février, les plantes sont encore très-rares; plus tard, le nombre en augmente tellement que, dans votre embarras, vous serez tenté de dire, avec le poëte : *Ove comminciar, ove finir?*

Les arbres. Les fleurs du coudrier. — Le mouvement de la sève est-il arrêté? Non. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter les yeux sur ces pendeloques jaunes, sur ces torsades d'épaulette de commandant que la moindre brise agite sur des rameaux sans feuilles. Ce sont les fleurs mâles du coudrier, dont la poussière jaune (pollen), emportée par le vent, a fait plus d'une fois croire à de véritables pluies de soufre. Évidemment elles ne se seraient pas développées si la circulation de la sève avait été tout à fait arrêtée. Ce qui pourrait paraître un repos n'est donc qu'un mouvement très-lent. Combien n'y a-t-il pas de ces mouvements-là, plus lents encore, dans la nature?

Examinons de plus près ces torsades cylindriques.

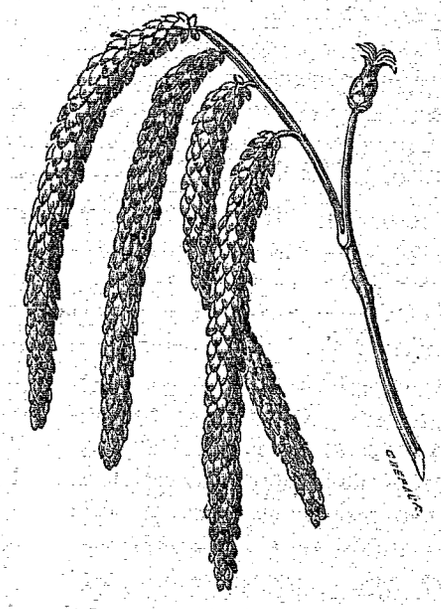

Le Chaton du Coudrier (*Corylus avellana*).

Chacune est composée d'un grand nombre d'écailles imbriquées. Ces écailles forment un petit cylindre compacte jusqu'au moment où, vers le mois de février, le développement des anthères les écarte les unes des autres; insérées autour d'un axe filamenteux, elles représentent alors autant de petits casques, dont chacun protége six à huit étamines. Ces petits cylindres écailleux sont les chatons des fleurs mâles. Les fleurs femelles, beaucoup moins apparentes, ressemblent à des bourgeons surmontés d'une petite aigrette de fils rougeâtres; elles sont situées à quelque distance des fleurs mâles, mais sur le même pied, d'où le nom de fleurs *monoïques* (c'est-à-dire habitant une *seule maison*) donné par Linné à cette disposition des organes reproducteurs. On la retrouve sur les peupliers et les saules, qui fleurissent vers la même époque; seulement, là les fleurs mâles, recouvertes d'un duvet soyeux, justifient mieux que celles du coudrier le nom de *chatons*. — Quelle étrange anomalie! D'ordinaire les feuilles paraissent avant les fleurs; ici elles paraissent après. D'ordinaire la floraison ne se manifeste qu'au moment où la sève est dans toute sa vigueur; ici les fleurs apparaissent quand la sève est presque stationnaire.

L'horloge de la mort. — Mais rentrons au logis. Pendant que tout y est tranquille, un petit bruit bien connu, quoique toujours étrange, vient frapper nos oreilles : c'est le tic tac de l'horloge de la mort. Pour les superstitieux, c'est un indice lugubre; mais toutes leurs investigations s'arrêtent là. Les anciens ne nous apprennent rien sur ce tic tac mystérieux : Aristote, Dioscoride, Pline, Sénèque, n'en parlent point, ce qui ne prouve nullement qu'ils ne l'aient pas connu. Peut-être en trouverait-on quelque trace dans le culte des lares et des lémures; mais ce n'est là qu'une simple conjecture. Plus tard, quand d'autres croyances eurent remplacé celles du paganisme, de savants scolastiques croyaient avoir tout dit en répondant aux curieux : *Est horologium mortis.* Plus tard encore, quand on commençait à comprendre qu'il valait mieux chercher la science dans la nature que sous le bonnet des docteurs, on ne se contentait plus des explications du moyen âge; avant d'affirmer, on voulait voir : c'était un progrès. Les battements de la montre invisible furent alors attribués par les uns à des araignées, par les autres à une espèce de petit pou qui reçut même, pour la circonstance, le nom de *Pediculus pulsatorius*. Tous avaient mal vu. Les pulsations de l'horloge de la mort proviennent de la larve d'un insecte. Vous avez peut-être plus d'une fois remarqué, dans les débris de vieux pains à cacheter, un de ces petits coléoptères qu'on distingue facilement d'une mouche à leurs ailes (en grec, *ptéron*) repliées sous des élytres ou gaines cornées, appelées en grec *coléon*, d'où le nom de *coléoptère*. Dès que vous le touchez, ce petit coléoptère fait le mort, en cachant la tête sous sa cuirasse et rapprochant les pieds sous le ventre. Ainsi pelotonné, on le prendrait pour un brin d'herbe desséché. Eh bien, c'est un coléoptère de la même espèce dont la larve représente l'horloge de la mort. On l'appelle la vrillette (*Anobium pertinax*), de la nombreuse tribu des *xylophages*, c'est-à-dire des mangeurs de bois. Sa larve est armée de deux mandibules fortes et tranchantes qui lui servent de vrille : c'est elle qui pratique dans les poutres et les planches ces petits trous arrondis d'où s'échappe une farine de bois; c'est ce petit ver blanc, mou, à tête brune et à six pattes écailleuses, qui rend le bois *vermoulu*. Se nourrit-il de bois? Cette poussière fine se compose-t-elle de ce que rejette son canal digestif? En prenant sa nourriture, se creuse-t-il en même temps son logement? Voilà ce qui n'a pas encore été bien éclairci. Enfin, comment et par quel moyen produit-il ce bruit régulier d'une montre?

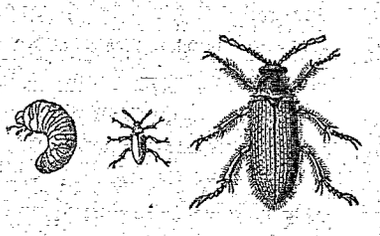

La Vrillette, ou l'Horloge de la mort (*Anobium pertinax*). — La larve; — l'insecte parfait de grandeur naturelle; — le même vu au microscope.

Cherchez, lecteur, observez avec la patience et la sagacité des Réaumur, des Huber, des Latreille, etc., et vous trouverez.

En résumé, admirez, je vous prie, pour ce seul petit fait, la marche de la science. Dans l'antiquité, on n'avait pas su y faire grande attention; au moyen âge, c'était l'horloge de la mort; au commencement des temps modernes, c'était un petit animal, mais dénaturé par l'imagination; plus tard, c'est-à-dire depuis cent ans à peine, c'est un insecte bien déterminé. Au premier jour viendra l'observateur qui nous apprendra par quel manége ce bruit mystérieux est produit.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LA MAISON DE PILATE,

A SÉVILLE.

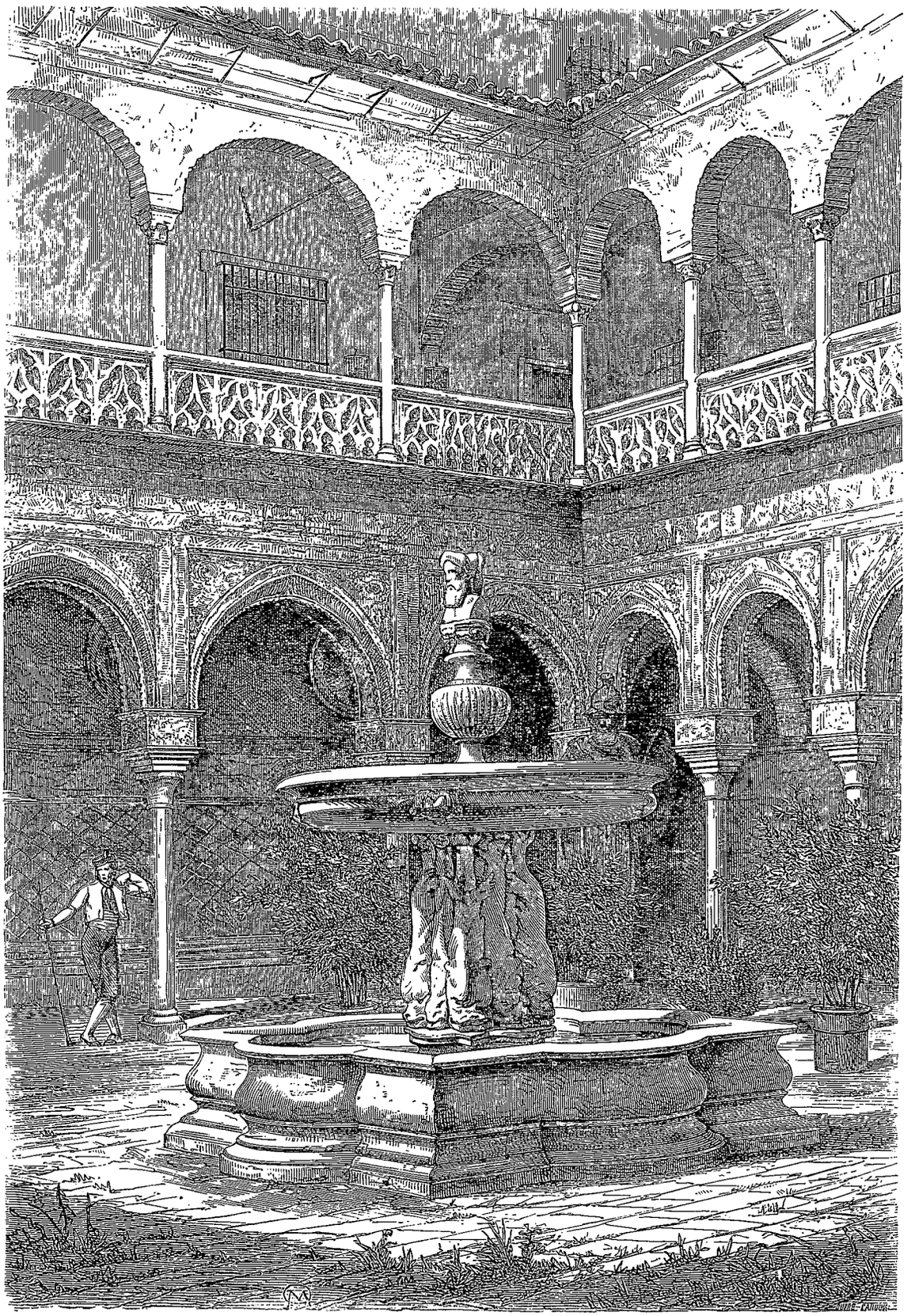

La Maison de Pilate, à Séville. — Dessin d'Olivier Merson, d'après une photographie.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Sur une petite place de la partie orientale de Séville, non loin de la porte de Carmone, on trouve le palais des Afanes. C'est un bâtiment de peu d'apparence. Le balcon de pierre sculpté dans le goût du quinzième siècle qui le décore sert tout au plus à le faire ressortir des maisons voisines. Au fronton de l'entrée principale sont gravés les noms de ses fondateurs : don Pedro Enriquez, adelantade-major d'Andalousie; dona Catalina de Ribera, sa femme, et don Fadrique Enriquez y Ribera, leur fils; puis la date de la construction, — commencée en 1471, achevée en 1533. — Au-dessus on lit une inscription latine surmontée de cinq croix de Jérusalem répétées trois fois, et de cette légende : *Le 4 août 1519, il entra dans Jérusalem.* Enfin, à gauche de la porte, on remarque une croix en jaspe scellée au mur de la maison. Ces détails donnent à cette humble façade une physionomie étrange qui sollicite la curiosité du touriste.

Le palais des Afanes est connu sous le nom de *Maison de Pilate*, parce qu'on a cru y voir la copie de l'habitation du préteur romain. L'imagination populaire a également prétendu que le ciment des murs avait été pétri avec de la terre apportée de Jérusalem. Bien mieux, on a été jusqu'à supposer que c'est le palais même d'où le Christ sortit pour monter au Golgotha.

Don Fadrique Enriquez y Ribera, marquis de Tarifa, était parti pour la terre sainte en 1518, laissant inachevé son palais de Séville. Il resta deux ans en Palestine. A son retour, on assure que, trouvant des points de ressemblance entre sa demeure et celle de Pilate qu'il avait vue à Jérusalem, il fit terminer les constructions commencées de manière à rendre cette ressemblance plus parfaite. Les croix de Jérusalem gravées sur la façade sont celles que don Fadrique ajouta à ses armes en mémoire de son pèlerinage. A Jérusalem, il avait mesuré les quatorze stations du Christ; il voulut consacrer à Séville ce pieux souvenir, et marqua d'une croix de jaspe l'endroit où commençait la voie douloureuse, dont la dernière halte était déterminée par un petit monument, à la Cruz del Campo, qui existe encore. Le temps a fait disparaître jusqu'aux traces de stations intermédiaires.

L'intérieur de la Maison de Pilate est digne d'intérêt. On entre d'abord dans une cour insignifiante; mais en suivant à droite la double colonnade de marbre d'un beau péristyle, on pénètre dans le cœur du palais, le grand *patio*, qui se laisse admirer après les plus remarquables de la dernière époque de l'architecture moresque, ceux de l'Alcazar et de l'Alhambra, par exemple. Il mesure 62 pieds de long (20m,14) sur 60 de large (19m,50); autour règne une galerie formée par vingt-quatre arcs retombant sur autant de colonnes de marbre; au centre se profile le contour austère d'un bassin d'où surgit un groupe de dauphins supportant une vasque ronde que surmonte une tête de Janus, et aux angles se dressent, sur des socles de granit, quatre figures colossales : la Minerve guerrière, la Minerve pacifique, Diane et Cérès. Cette fontaine et ces statues sont des morceaux antiques envoyés de Rome par le pape Pie V à don Per Afan de Ribera, vice-roi de Naples, « pour délivrer la ville sainte de ces restes du paganisme. » Les parois du fond de la galerie sont ornées dans leur partie supérieure de méandres imités de ceux que le génie arabe inventait avec autant de légèreté que d'abondance. Ceux de l'Alcazar sont moins bien conservés et offrent aussi moins de variété, mais leur exécution est plus délicate et plus souple. Le soubassement, haut de 10 pieds (3m,25), est revêtu de riches carreaux de faïence émaillée, nommés *azulejos*. Enfin, dans des niches rondes pratiquées dans le mur sont placés les bustes des principaux Césars, concile auguste qu'un artiste espagnol de la renaissance ne pouvait manquer de faire présider par Charles-Quint. La galerie du rez-de-chaussée est surmontée d'une seconde galerie formée aussi par vingt-quatre arcs et autant de colonnes, et décorée également d'arabesques et d'azulejos : celle-ci est, en outre, bordée d'une belle balustrade de pierre dont le style gothique ne fait pas ici disparate. Enfin, le patio est dallé en marbre, et çà et là croissent des touffes de fleurs dont l'éclat réjouit le regard. Avec son ornementation hybride, ses statues grecques, ses bustes romains, ses colonnes de couleurs différentes, mélange heureux de gravité et de grâce, de simplicité et de fantaisie, cette cour est d'un aspect saisissant, et le murmure continu de la fontaine ajoute à l'effet du décor une harmonie pleine de douce mélancolie et de langueur poétique.

Sur le patio s'ouvrent les vastes appartements du palais. Ceux du rez-de-chaussée sont fort délabrés, et don Fadrique aurait peine à y retrouver les vestiges de leur ancienne splendeur. Cependant à droite s'étend un carré long couvert d'azulejos et d'arabesques : c'est le prétoire de Pilate; sur la porte on lit le *Credo*. A côté est la chapelle, tapissée de carreaux de faïence : on y pénètre par un porche où les caprices du goût sarrasin se mêlent sans effort à ceux de l'art gothique; et auprès de la porte, en dedans de l'oratoire, on montre la colonne où le Christ fut attaché pendant la scène lamentable de la flagellation. Par un autre côté du patio, après avoir traversé des salles et des galeries abandonnées depuis longtemps aux injures des années, on pénètre sous un portique que soutiennent des colonnes de marbre. Parmi les débris antiques jetés en cet endroit pêle-mêle sur le sol, ou alignés le long de la muraille, on remarque surtout un superbe buste d'Alexandre et une admirable tête de Cléopâtre. Ces marbres viennent de Rome, comme ceux du grand patio, et d'Italica, patrie de Trajan, d'Adrien et de Théodose, dont on rencontre les ruines à une lieue de Séville, au bourg de Santi-Ponce, et où le paysan découvre incessamment des monnaies, des fragments de mosaïques, des morceaux de statues, qui feraient, s'ils étaient réunis, la fortune et la gloire d'un musée. Ce portique mène au jardin, que d'épais orangers remplissent de leur parfum pénétrant, et, au milieu des myrtes et des buis, du sein des grenadiers et des héliotropes, s'élève une petite construction d'une architecture simple et moderne, dont la vue séduit par le charme de l'imprévu et du mystère. Des artistes en occupent l'unique et vaste pièce; des peintres, des musiciens, s'y réunissent journellement pour leurs études. Sur de nombreuses étagères sont rangées des antiques de marbre ou de terre cuite : ici sont suspendues d'épaisses panoplies; là se pyramident des trophées d'instruments; des massifs de fleurs garnissent les angles, et, au centre, sur un tapis, pose un gitano pendant qu'un chanteur module une rêverie d'un rhythme plaintif et traînant.

Au nombre des antiquités que don Per Afan de Ribera avait apportées d'Italie se trouvait une urne à laquelle l'ancien vice-roi attachait un grand prix : elle contenait les cendres de Trajan. Un jour, une main maladroite renversa cette urne précieuse dans le jardin; les cendres de l'empereur se répandirent à terre et un coup de vent les dispersa, les portant jusqu'à Italica, peut-être, avant qu'il eût été possible de les recueillir de nouveau.

L'étage supérieur est de beaucoup la partie la moins intéressante du palais. Toutefois on y arrive par un splendide escalier, en parfait état de conservation, lambrissé et pavé d'azulejos, décoré de peintures à la détrempe de Pacheco, et dont la magnifique coupole à stalactites paraît une imitation de la salle des Ambassadeurs à l'Alcazar. Les appartements de cet étage n'offrent rien qui mérite d'être signalé; seulement, le visiteur y trouve une profusion de

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

fleurs effeuillées et renouvelées chaque matin, dont les innombrables pétales couvrent d'une neige odorante et diaprée les tapis, les meubles, les cadres, jusqu'aux tentures des lits et des croisées.

La Maison de Pilate appartient aux Medina-Celi y Alcala, descendants de don Fadrique Enriquez. Les Medina-Celi possèdent une fortune territoriale qui n'a pas son équivalent en France. Toutes les provinces d'Espagne sont comme semées de leurs maisons, châteaux ou palais, et ils pourraient voyager une année entière de Valence à Badajoz, de Saint-Sébastien à Algésiras, en changeant de gîte chaque soir, sans cesser une seule fois d'être chez eux. Du moins, c'est ce qu'on assure à Séville.

OFFRANDE A MINERVE.

Des navettes qui chantent comme les matinales hirondelles, un peigne à nettoyer la laine chevelue, un fuseau que les doigts ont usé suspendu au fil qui se tord et s'enroule, une corbeille tissée en jonc qu'autrefois remplissaient des pelotons de laine purifiée par les dents de la carde; voilà ce que te consacre, ô vierge laborieuse, ô Minerve, la vieille Ésione. Accueille avec bonté cette offrande d'une pauvre femme. PHILIPPE.

INVOCATION.

Volonté sublime et vivante qu'aucun nom ne peut exprimer, qu'aucune idée ne peut embrasser, je puis cependant élever mon cœur à toi, car toi et moi nous ne sommes pas séparés! Au dedans de moi ta voix se fait entendre; en toi, l'incompréhensible, ma propre nature et le monde entier me deviennent intelligibles; chaque énigme de mon existence est résolue, et une parfaite harmonie règne en mon âme. Devant toi, je voile mon visage et pose ma main sur mes lèvres. Ce que tu es réellement, ce que tu t'apparais à toi-même, il m'est aussi impossible de le voir que d'arriver à être ton semblable. Après mille et mille vies pareilles à celles des esprits supérieurs, je serais aussi peu capable de te comprendre que je le suis aujourd'hui au fond de ma prison d'argile. Ce que je comprends d'après mon propre entendement est fini, et par aucune progression ne saurait se transformer en infini; car tu diffères du fini non en degré, mais en espèce. Je n'entreprendrai donc pas ce que ma nature finie me défend d'entreprendre; je ne chercherai pas à connaître l'essence et la nature de l'*être*. Cependant tes relations avec moi et tout ce qui est fini sont patentes à mes yeux. Tu créas en moi la conscience de mon devoir, celle de ma destination dans la série des êtres raisonnables; comment? je l'ignore; mais ai-je besoin de le savoir? Ce qui est sûr, c'est que tu connais mes pensées et acceptes mes intentions, et la contemplation de tes rapports avec ma nature finie suffit à me tranquilliser et à me rendre heureux. De moi-même, je ne sais trop ce que je dois faire; pourtant, j'agirai simplement, sereinement et sans ruse, car c'est ta voix qui me commande, et la force avec laquelle j'accomplis mon devoir est la tienne propre. Je n'ai aucune crainte des événements de ce monde, car ce monde est le tien. Tout événement fait partie du plan de l'univers éternel et de ta bonté. Ce qui, dans ce plan, est positivement bien, ou seulement moyen d'éviter le mal, je l'ignore. Dans ton univers, *tout finira bien;* c'est assez pour moi, et dans cette foi je reste ferme. Qu'importe que je ne connaisse pas ce qui est pur germe, fleur ou fruit parfait! La seule chose qui me soit importante, c'est le progrès de la raison et de la moralité à travers les rangs des êtres raisonnables. Ah! quand mon cœur est fermé à tout désir terrestre, comme l'univers m'apparaît sous un glorieux aspect! Les masses mortes et embarrassantes qui servent seulement à remplir l'espace s'évanouissent, et, à leur place, un éternel flot de vie, de force et d'action, découle de la grande source de vie primordiale, de ta vie, ô toi, l'éternelle unité! FICHTE, *Destination de l'homme.*

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — V. la Table des trente premières années.

RÈGNE DE LOUIS XV.

Costume civil de 1714 à 1760. — A l'annonce des modes du temps de Louis XV, il n'est personne qui ne songe sur-le-champ aux paniers. La réminiscence est inévitable. Elle aurait fait sourire il y a quinze ans; aujourd'hui, tous les respects sont acquis à l'aïeul de la crinoline. Nous jouissons de la grâce d'état qui fait que les difformités ne sont point aperçues de ceux qu'elles affligent.

L'origine des paniers a été enregistrée dans un précédent article (1). On se rappelle qu'ils parurent dans les dernières années du grand règne, sous les noms de *criardes* et de *cerceaux*. Ils étaient d'importation anglaise suivant les uns, allemande suivant les autres, et une troisième opinion les fait venir du théâtre, dont les héroïnes, depuis Corneille, n'avaient pas cessé de donner à leurs jupes une ampleur artificielle. Quoi qu'il en soit, ces premiers appareils étaient modestes. Ils n'avaient d'autre effet que de produire un peu d'évasement au bas de la robe. Tout à coup l'évasement dépassa toute mesure.

On raconte que du temps de la régence, en 1716 ou 1718, deux dames très-grasses, que leur embonpoint incommodait, se firent faire des dessous de jupes sur le modèle des paniers à poulets. Elles ne les mettaient qu'à la chambre. Un soir d'été, cependant, elles eurent la tentation d'aller en cet équipage aux Tuileries. Afin de n'être pas vues de la livrée qui obstruait les portes, elles entrèrent par l'orangerie. Mais dans le beau monde on n'est pas moins curieux que dans celui des laquais. A peine les eut-on aperçues qu'on fit cercle autour d'elles. Bientôt la foule s'épaissit; elles n'eurent que le temps de se retrancher derrière un banc, et sans un mousquetaire qui les protégea, elles auraient été étouffées par la presse. Les pauvres femmes rentrèrent chez elles plus mortes que vives. Elles croyaient avoir causé un grand scandale : loin de là, elles avaient converti la cour et la ville à leur exemple.

Les premiers paniers furent faits de cercles en jonc, en nattes ou en baleines, attachés ensemble par des rubans : c'était notre cage d'aujourd'hui. Après 1720, l'armature reçut une application de toile écrue ou de gros taffetas, d'où résulta un véritable corps de jupe. La forme fut d'abord celle d'un entonnoir; elle s'arrondit ensuite par le haut et dessina une coupole ovale : de là les paniers *à guéridon,* et les paniers *à coudes,* appelés ainsi parce que les coudes posaient dessus, à la hauteur des hanches. Ces derniers sont ceux qui restèrent le plus longtemps en faveur, ceux dont l'ampleur atteignit les dernières limites, ceux qui firent la fortune de Mlle Margot la modiste, dont le *Magasin pittoresque* a raconté l'histoire dans le temps (2).

Quelques dames, désapprouvant l'étalage exagéré de la mode, s'en tinrent à de petits jupons doublés de crin et piqués qui ne descendaient pas plus bas que les genoux. On appela cela les *paniers jansénistes,* comme si c'eût été une concession au rigorisme des confesseurs et prédicateurs jansénistes, qui s'élevèrent généralement contre les paniers.

(1) T. XXVIII, 1860, p. 110.
(2) T. XIII, 1845, p. 389.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Les robes que l'on porta avec les paniers eurent d'abord la taille ajustée, à l'ancienne façon ; puis les robes *volantes*, c'est-à-dire sans taille, ayant paru vers 1725, on reconnut que cette coupe était celle qui convenait le mieux pour l'emploi. En effet, par l'absence de ceinture, la transition était ménagée entre la largeur si disproportionnée du buste et des hanches, et le vêtement, depuis le haut jusqu'en bas, se prêtait aux balancements du panier. La robe volante avait donc de la grâce, mais une grâce qui semblait affecter la négligence. On la rendit plus habillée moyennant qu'on ajusta le corsage seulement sur la poitrine, tandis qu'au dos l'étoffe fut laissée flottante. Cette façon devint universelle, et se maintint pendant presque toute la durée du règne.

Lorsqu'il fallut compter dix aunes d'étoffe pour une robe, les brocarts et draps de soie, les crépines, lambrequins et galons, en un mot les tissus et parements qui, des tentures pour lesquelles ils sont faits, avaient passé dans la toilette des femmes, toutes ces choses d'un poids insupportable furent abandonnées. On eut recours aux soies légères, aux tissus de l'Inde, le basin, la mousseline, la gaze. Les garnitures furent en petits nœuds, ou en ruches, ou en chicorées, ouvrages délicats dont le ruban, la blonde, les découpures de taffetas ou de gaze, fournirent la matière. Le goût du siècle pour le champêtre fit employer aussi les garnitures de fleurs artificielles, de même qu'il avait mis en faveur les bouquets peints sur les étoffes et les larges raies, imitation du bureau dont étaient



Grande dame en habit de ville et Bourgeoise du temps de la régence, d'après Watteau. — Mode des grands paniers et des robes volantes vers 1735, d'après une gravure du temps. — Dessin de Chevignard.

habillés les paysans dans presque toutes les provinces.

La robe de dessous, le corset des âges précédents, perdit son corsage; elle devint le jupon. Le corsage subsista cependant comme pièce à part, et c'est là ce qu'au dix-huitième siècle on appela un corset. Ce corset était déjà muni de supports de baleine ou de fil d'archal; mais, à la différence du corset actuel, il était une pièce apparente du costume. Les dames le portaient en toilette sous le corsage de la robe, lorsque celle-ci était ouverte en pointe sur le devant, et en négligé sous le *casaquin*. Il est inutile de définir le casaquin, ou casaque, que la mode a fait renaître en ces derniers temps, sans changer presque rien à la forme qu'il eut jadis. Le corset de drap avec le gros jupon, mais de couleur différente, fut la tenue des filles de campagne et des servantes.

Les bouquets de fleurs artificielles posés sur le corsage, les petites montres attachées après des chaînes de cou, les palatines de toute étoffe, voilà les objets les plus caractéristiques de l'époque qui apparaissent comme ornements au défaut de la robe. Par palatine il ne faut pas entendre le genre de pèlerine que l'on désigne aujourd'hui sous ce nom. La palatine d'autrefois n'était pas autre chose qu'un collier, collier de martre ou de petit-gris pour l'hiver, que l'on faisait pour l'été avec de la blonde, du ruban peint, de la chenille ou du taffetas découpé en forme de fleurs.

La coiffure, à travers mille métamorphoses qu'elle subit, resta constamment basse. Elle était relevée sur le front et divisée par derrière en une infinité de chignons, de crochets et de boucles dont on laissait pendre au moins deux. Presque toutes les femmes se poudraient. Des aigrettes de pierres fausses, des fleurs, des barbes de blonde, des rubans d'une espèce particulière, dits *boiteux*, étaient entremêlés avec les cheveux; on mit aussi, en guise de barbes, des pendeloques de rubans avec des nœuds de distance en distance, qu'on appelait *marrons*. Pour exprimer la différence des ornements ou des frisures, il y eut tout un vocabulaire : coiffure en papillon, en équivoque, en vergette, en désespoir, en tête de mouton, etc. Cette dernière était toute en boucles frisées. La *cornette*, le petit bonnet avec ou sans barbe, que les grandes dames portaient seulement à la chambre, ne cessa jamais d'être de rigueur pour les

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

femmes du peuple et pour les petites bourgeoises, même en cérémonie.

Que l'on sortît nu-tête ou en cornette pour se garantir du froid, on avait la coiffe, commune aux femmes de toute condition et de tout âge. La coiffe était du temps de Louis XIV; mais l'appendice dont elle était munie pour couvrir les épaules ayant subi une réduction considérable, elle prit, à cause de ce changement, le nom de *bagnolette*. Après 1730, le nom de mantelet apparut en même temps qu'un accroissement tout nouveau de la partie qui couvrait les épaules.

La coiffe n'était que pour l'hiver. Pour les demi-saisons, on avait la *mantille*, petite écharpe posée sur la tête dont les bouts, qu'on laissait retomber, se nouaient sur la poitrine. La mantille se portait encore d'une autre façon, jetée sur le cou, croisée en sautoir sur le corsage et nouée par derrière. Il ne faut pas confondre *mantille* avec *mante*. La mante était le par-dessus d'hiver, une pelisse fourrée qui se boutonnait par devant depuis le haut jusqu'en bas.

N'oublions pas le rouge et les mouches, qui furent alors un véritable habillement du visage. La face tout entière en était empouacrée, au point de rendre la personne méconnaissable :

Par les soins que Lise prend
Et du plâtre et des pommades,
Les visites qu'elle rend
Sont autant de mascarades.
Pour elle, soit bien, soit mal,
Il est toujours carnaval.



Modèles de bagnolette, de panier et de mante d'environ 1735, d'après une gravure du temps. — Bourgeoise vers 1740, d'après Chardin. — Dessin de Chevignard.

Au logis et dans la rue
Nous la voyons tous les jours,
Et jamais ne l'avons vue.

Ceci est une épigramme, il est vrai, mais que des étrangers qui visitèrent Paris en 1733 rapportent comme l'expression parfaitement juste de ce qu'ils avaient observé eux-mêmes. Les femmes sensées qui auraient voulu se soustraire à la mode ne l'osaient pas, dans la crainte de paraître avoir des teints de mortes entre toutes ces faces cramoisies. Lorsque Marie-Thérèse d'Espagne fut amenée en France pour épouser le Dauphin, en 1745, elle n'avait jamais mis de rouge. Dans le voyage, on lui fit entendre qu'il en fallait mettre. Elle dit qu'elle ne le ferait qu'autant que cela lui serait ordonné par le roi et la reine. Une délibération eut lieu à Versailles; tout le monde fut d'avis que le Dauphin la trouverait trop blême s'il la voyait avec son teint naturel. En conséquence, le duc de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre, lui porta, de la part de Leurs Majestés, la *permission* de mettre du rouge. Elle obéit incontinent.

La suite à une autre livraison.

UN CRIME QUI MARCHE.

VOYAGES ET AVENTURES A LA POURSUITE D'UNE PIÈCE FAUSSE.

Suite. — Voy. p. 2, 10.

II. — *Le Cauchemar pour honoraires.*

Hier au soir, de retour chez moi, ma portière m'a remis un petit paquet cacheté qui avait été apporté, m'a-t-elle dit, par une vieille femme de la campagne, qu'accompagnait une petite fille vêtue très-pauvrement et qu'à son visage pâle, à son air morne, à son attitude abattue, on pouvait supposer fort malade. J'ai pensé à Blondine, que sa grand'mère maternelle, qui habite à quelques lieues de Paris, est venue réclamer il y a trois jours, c'est-à-dire aussitôt que le bruit public lui eut appris le terrible sort que s'était fait son gendre. Depuis nombre d'années, la bonne femme avait rompu toute relation avec Malchus Petersen.

Le paquet, que je me hâtai d'ouvrir dès que, rentré dans ma chambre, j'eus tiré la porte sur moi et allumé la bougie, renfermait, avec une lettre, une de ces petites boîtes de carton chagriné, en forme de portefeuille, sur les-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

quelles on lit : *Plus de nécroses. Allumettes hygiéniques.*

Cette boîte, triplement scellée à la cire, était, pour surcroît de précaution, ficelée en croix et recachetée sur le tout. Je pris d'abord connaissance de la lettre; elle n'était pas signée, mais son contenu ne pouvait me laisser aucun doute sur le nom de mon mystérieux correspondant.

« Tout ce qu'il vous a été possible de faire et de dire en ma faveur, m'écrivait-il, vous l'avez bien fait et bien dit; je veux que vous sachiez que je vous en remercie. Je n'ai pas aujourd'hui le moyen de vous payer; une autre, je n'en doute pas, acquittera un jour ma dette; elle me l'a promis. Mais accepterez-vous son argent? Voilà ce que je n'ose pas supposer.

» Cependant, ne pas vous payer et vous laisser courir le risque d'être, à cause de moi, la dupe des autres, c'est ce que je ne peux pas permettre; de là mon envoi, confié en mains sûres.

» A défaut des honoraires qu'il m'est impossible de vous offrir, laissez-moi vous donner un bon avis. Défiez-vous du millésime 1841. Regardez à la loupe, et n'ayez confiance que si vous ne lisez pas quelque part, sur deux feuilles de chêne, en caractères microscopiques, ici l'initiale M., et sur la feuille correspondante l'initiale P. Je vous envoie l'objet de comparaison; étudiez-le : vous avez à la fois sous les yeux un conseil d'ami et le chef-d'œuvre d'un artiste. N'oubliez pas de brûler ma lettre. »

— La brûler! Pas encore, me dis-je.

Je la mis de côté; puis, saisissant vivement la boîte de carton, d'un coup de ciseaux j'eus raison du lacis de ficelles. Je fis sauter les trois cachets, et, dans le portefeuille ouvert, j'aperçus une pièce de cinq francs qui reposait entre un double lit de ouate.

Ainsi Malchus Petersen avait menti à la justice et à moi-même; il n'avait pas seulement fabriqué que les deux pièces saisies, l'une chez le marchand de jouets, l'autre à son galetas du chemin des Bœufs; j'en tenais une troisième dans la main, et le faux-monnayeur me conseillait la défiance! Combien donc y en avait-il encore?

J'examinai avec soin la pièce que Malchus m'avait adressée; elle me parut tellement irréprochable que je frémis à cette pensée : si je l'avais trouvée, j'aurais pourtant cru faire une bonne action en la donnant à un pauvre!

Pour en juger par comparaison, je fouillai dans ma caisse, la caisse naturellement peu garnie d'un jeune avocat à ses débuts. Parmi les rares pièces de cinq francs qui s'y tenaient trop à l'aise, le hasard permit qu'il y en eût une portant le millésime de 1841. Je mis en présence, sur le marbre de ma cheminée, la pièce loyale et l'œuvre du faussaire : face contre face, revers contre revers, tranche sur tranche, tout, exergue et légende, était d'une si effrayante ressemblance que je demeurai frappé de stupeur. Le démon de l'imitation ne peut rien produire de plus déplorablement exact.

Un accident était à éviter dans ce minutieux examen : à force de comparer l'une avec l'autre les deux pièces; à force de les remuer, de les tourner, de les changer de place pour les soumettre à tous les jeux de la lumière, afin de surprendre entre elles un point de dissemblance, je devais craindre de les confondre et de ne plus pouvoir distinguer la vérité du mensonge. Ce fut précisément ce qui m'arriva.

Un moment, incertain devant les deux pièces de cinq francs, je me dis avec épouvante : « Où est le crime, maintenant? » Et mon épouvante augmenta, car je ne pus me répondre : « Le voici! »

La lettre de Malchus, heureusement, renfermait une indication précieuse pour me tirer de cette perplexité : les initiales gravées sur deux feuilles de chêne. — Curieux exemple du point où peut monter, dans la folie, une vanité d'auteur : il a signé sa fausse monnaie! — Oui, mais signé d'une façon illisible pour l'œil nu.

J'ai eu beau fatiguer mes yeux jusqu'à l'éblouissement, jusqu'à l'aveuglement même, il m'a été impossible de saisir sur l'une ou l'autre pièce les M. P. annoncés comme moyen de reconnaissance.

Demain, à ma première sortie, j'achèterai une loupe; mais, jusqu'à ce que l'épreuve m'ait démontré quelle pièce de cinq francs est la bonne, je les mets toutes deux de côté; elles sont également fausses pour moi.

L'épreuve a eu lieu; mais, pour la faire avec succès, il m'a fallu une lentille d'un foyer si puissant que, lorsque je suis revenu une troisième fois chez l'opticien pour lui dire encore : « Je désire un plus fort grossissement », il m'a répondu : « Monsieur ne m'avait parlé que d'une loupe; il aurait eu plus tôt fait de me dire qu'il lui fallait un microscope. »

Quelle puissance de volonté, quelle force d'attention il a fallu au paresseux Malchus pour exécuter ce merveilleux ouvrage de gravure! Les lâches devant le travail à faire, comme les lâches de cœur, ont ainsi d'étranges moments d'énergie; mais ils n'ont que des moments dont la durée est limitée. Il n'y a que le vrai courage qui accomplisse naturellement, sans fièvre, et avec la même constance dans le bon vouloir, une tâche permanente.

J'avais mis à profit la lettre confidentielle de Malchus Petersen; il désirait qu'il n'en restât pas trace, et elle m'était devenue inutile. Il m'a semblé que c'était un devoir pour moi de l'anéantir; je l'ai brûlée. Cela fait, il me restait un autre devoir à remplir, et celui-ci envers le public. Je me croirais le complice du faux-monnayeur si je gardais pour moi seul l'avis de défiance qu'il m'a donné. Une note anonyme que j'ai adressée à tous les journaux, et qu'ils ont imprimée ce matin, indique le moyen de reconnaître les pièces fausses de cinq francs au millésime de 1841 qui circulent peut-être maintenant, ou que, du moins, on tentera de faire circuler plus tard.

Il est évident que Malchus ne s'est pas borné à fabriquer les trois pièces qui me sont connues; autrement, à quoi bon l'avis qu'il m'a donné? Dans sa prison, il m'a dit : « Blondine sera riche un jour. » — Il a dit aux juges : « Je veux vivre. » Donc, j'en ai la conviction, la fortune à venir de Blondine, c'est le succès ajourné du crime de son père.

Ma note aux journaux était donc indispensable au repos de ma conscience et à la sécurité des autres. La confiance publique pourra être plus ou moins trompée; mais, grâce à moi, elle ne sera pas généralement surprise; j'ai donné l'éveil.

Le singulier et dangereux cadeau que m'a fait Malchus Petersen a coûté aujourd'hui quelques larmes à cette honnête Jeannette, ma vieille femme de ménage, et m'a donné l'apparence d'un tort grave envers elle, ce qui m'a causé un véritable chagrin.

Ce matin, j'ai encore eu la fantaisie d'examiner la pièce fausse. Elle était sur mon bureau, devant lequel je me tenais assis. Cette contemplation m'absorbait complétement, quand ma vieille chambrière est entrée dans mon cabinet. Surpris tout à coup, et, je ne sais pourquoi, effrayé, j'ai aussitôt mis la main sur la pièce, puis, avec le moins de bruit possible, et sans y regarder, je l'ai fait glisser dans le tiroir entr'ouvert, que j'ai refermé précipitamment.

Au lieu d'aller et de venir, avec son activité habituelle, pour remettre en ordre ce qu'elle appelle son ménage, Jeannette a fait quelques pas seulement jusqu'à une chaise qui est près de la porte; elle s'est assise et a soupiré.

— Êtes-vous malade? lui demandai-je.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

— Non, Monsieur, me répondit-elle; je n'ai rien.

En me parlant, sa voix tremblait.

Je me levai, j'allai à elle. La pauvre vieille fille voulut essuyer ses yeux; mais j'avais eu le temps de m'apercevoir qu'elle pleurait.

— Vous souffrez, lui dis-je, ou quelqu'un vous a fait de la peine.

— Oui, j'en ai de la peine, et beaucoup; je m'attendais si peu à cela, surtout de la part de Monsieur!

— De ma part, Jeannette? Je n'y comprends rien : je ne vous avais pas encore parlé, que vous pleuriez déjà.

— Certainement, que je pleurais, puisque le coup était porté.

Elle me dit cela dans un sanglot qui ouvrit pour la seconde fois la source de ses larmes.

— Quel coup? lui demandai-je.

Elle me regarda, et dans son regard je lus un douloureux reproche.

Aussitôt je me souvins du mouvement qu'elle avait surpris; je pensai à l'interprétation offensante pour elle que sa délicatesse, qui est excessivement susceptible, pouvait lui donner, et je me sentis rougir. La bonne femme s'imagina que ma rougeur confirmait sa supposition.

— Oh! j'avais bien vu, reprit-elle; Monsieur n'a plus de confiance en moi : quand j'entre chez lui, il serre son argent. Cependant, le bon Dieu le sait bien, je n'ai jamais fait de tort à personne.

— Sans doute, Dieu le sait, et moi j'en suis convaincu. Pauvre Jeannette! la probité même!

Je pris tous les moyens imaginables pour essayer de lui prouver qu'elle n'avait vu qu'un mouvement machinal que je ne pouvais expliquer, mais qui, en tout cas, ne se rapportait point à elle. Pour quoi que ce soit au monde je n'aurais voulu lui avouer que je venais de cacher une pièce fausse; enfantillage ou non, j'étais honteux de la posséder. Rien ne put dissuader Jeannette de l'idée qu'elle m'était devenue suspecte, pas même l'expression de sincérité que je devais avoir en lui disant :

— Voici la clef de ma caisse, puisez-y pour les besoins du ménage : je n'ai pas compté, je ne compterai pas. Quand vous me direz qu'il n'y a plus rien, je serai sûr que tout a été bien dépensé. Voyons, de bonne foi, pouvez-vous supposer encore que je me méfie de vous?

— Monsieur peut garder sa clef, répliqua ma vieille chambrière en repoussant ma main qui la lui tendait; je ferai mon possible pour croire Monsieur; mais cela me sera difficile après ce que j'ai vu.

Ni ce matin, ni ce soir, je n'ai pu obtenir d'elle une meilleure réponse.

Ainsi Jeannette doute de ma parole, et c'est à moi maintenant de regagner sa confiance. Voilà la première émotion pénible que me cause le don de Malchus. Doit-elle être la dernière? Maudite pièce fausse, tu ne sortiras plus de ce tiroir; il sera pour toi le tombeau!

La suite à la prochaine livraison.

POTERIES ACOUSTIQUES.

La question des moyens acoustiques employés au moyen âge pour répercuter la parole ou le son dans les édifices religieux, comme les anciens dans leurs théâtres, a été surtout introduite en France par un architecte scandinave, M. Mandelgren, et par deux architectes russes, MM. Stassoff et Gornestaeff. Ces artistes ont consulté nos professeurs et nos archéologues pour savoir d'eux si, dans les vieilles églises de France, on trouve des cornets et des pots de terre cuite placés soit dans les murs intérieurs, soit dans les voûtes, ainsi qu'il arrive fréquemment dans les églises de la Suède, du Danemark et de la Moscovie, où le christianisme a été en grande partie importé par des missionnaires français. D'un autre côté, nos premières églises ayant été bizantines, il semblait difficile qu'un détail de cette époque ne se fût pas introduit en Occident avec l'architecture elle-même.

L'un des premiers, M. Didron cita dans ses *Annales* un fait qui constate l'existence de poteries acoustiques [1] en France. En 1842, un correspondant de l'ancien comité des arts et monuments signala à la section d'archéologie la découverte récente de cornets de terre cuite dans l'église de Saint-Blaise d'Arles. Ces cornets, qui correspondent à des pots de 22 centimètres de diamètre, étaient placés dans l'épaisseur du mur. Quant à leur date, il n'en savait dire autre chose, sinon que l'on croyait l'église de 1280 [2]. A cette observation, M. Didron a ajouté un texte précieux, extrait de la *Chronique des Célestins de Metz* (quinzième siècle), publiée par M. de Bouteiller dans sa Notice sur un couvent de cet ordre dans la capitale de l'ancienne Austrasie. Voici ce qu'écrivait le chroniqueur messin en l'année 1432 : « En cest année dessus dit, au mois d'aoust, la vigile de l'Assomption Nostre-Dame, après que frère Ode Leroy, prieur de céans, fust retournez du chapitre de dessus dit, il fist ordonner de mettre les pots au cuer de l'église de céans, portant qu'il avoit vu altre part en aucune église pensant qu'il y fesoit meilleur chanter et qu'il cy resonneroit plus fort, et furent mis en ung jour; on print tant d'ouvriers qu'il suffisoit. » [3]

A l'appui de ces faits, qui montrent la coutume des poteries acoustiques établie sur deux points extrêmes de notre France, un de nos collaborateurs, M. l'abbé Cochet, nous communique quelques preuves recueillies en Normandie pendant les trente années d'études qu'il a faites sur les églises de cette province. La Normandie a ceci d'intéressant en matière historique qu'elle est pour la Norvége le berceau du christianisme, et pour l'Angleterre le point de départ d'une architecture nouvelle. Dans l'espace de trente années, M. l'abbé Cochet a eu l'occasion d'observer cinq ou six fois, dans les églises de la Seine-Inférieure, ce détail particulier. On comprend aisément que ce genre d'observation est d'autant plus difficile qu'il ne peut guère avoir lieu que lors de la démolition d'une église, et les ouvriers qui démolissent nos vieux monuments sont rarement assez curieux de recherches de cette nature pour avoir même l'idée d'avertir les archéologues.

Cependant en 1862, lors de la destruction de la vieille église de Saint-Laurent en Caux (canton de Doudeville), les ouvriers signalèrent un grand vase de terre dont la forme ne les étonna pas moins que la position. Placé à l'un des angles du chœur, ce vase était encore tout couvert du mortier qui l'avait enveloppé. Sa forme est celle d'un cône fermé par les deux bouts. Il n'a d'autre ouverture qu'un bec qu'il présentait en forme de corne à la surface du mur. Des cannelures horizontales sillonnent l'extérieur du vase, qui, par sa forme, nous semble se rapprocher de ceux du treizième siècle. On y remarque les mêmes particularités de fabrication que sur des vases de cette époque trouvés à Leure, en 1856, dans la tombe de Pierre Bérenguier. Nous donnons le dessin de ce vase étrange. Il semble bien avoir été expressément fait dans un but acoustique.

Le second vase que cite notre correspondant provient de l'abbaye de Montivilliers, et se trouve à présent dans la

[1] *Annales archéologiques*, t. XXI, p. 294-297, année 1862.

[2] *Bulletin archéologique*, publié par le comité historique des arts et monuments, t. II, p. 440.

[3] E. de Bouteiller, *Notice sur le couvent des Célestins de Metz*. — Didron, *Annales archéologiques*, t. XXI, p. 274-276, année 1862.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Bibliothèque de cette ville. Il a été découvert lors de la reconstruction faite, en 1648, par les dames de l'Hospital, abbesses de cette célèbre maison. Une douzaine de trous acoustiques se remarquent encore aux quatre angles du clocher, dont la voûte a été surbaissée au dix-septième siècle. Nous reproduisons ici cette jarre en grès de couleur gris de cendre. Sa hauteur est de 34 centimètres; son embouchure est munie d'un collet; sa base se termine en pointe. Nous croyons que ce vase est de 1648, comme la voûte même.

Le troisième vase dont nous produisons le dessin est une cruche en grès du seizième siècle, provenant du chœur de l'église de Fry (canton d'Argueil). Dans des réparations opérées en 1858, on rencontra quatre de ces vases, dont deux étaient restés dans la sacristie. Ils paraissent être des vases d'origine culinaire employés postérieurement à un

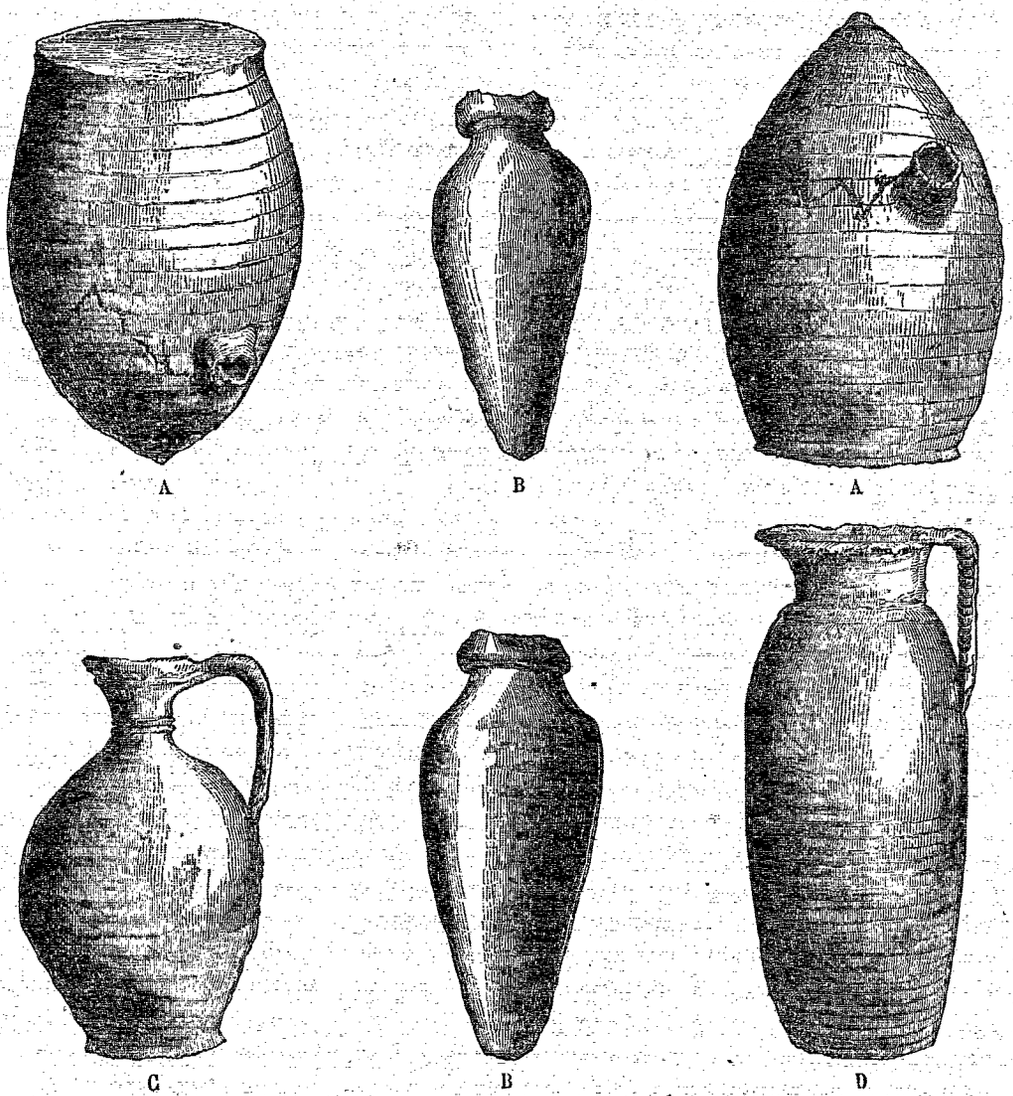

A, A, Vase acoustique de terre rougeâtre, à raies horizontales, fermé par les deux bouts, et ayant une bouche circulaire pour laisser entrer le son. — Ce vase, destiné à répercuter la voix, a été trouvé, en 1862, dans le mur du chœur de Saint-Laurent en Caux, près Doudeville, lors de la démolition du vieil édifice.

B, B, Vases acoustiques provenant du clocher-chœur de l'église abbatiale de Montivilliers, construction de 1648. — Conservés à la Bibliothèque de Montivilliers.

C, Vase acoustique de grès, trouvé, en 1858, dans le chœur de Fry (canton d'Argueil, arrond. de Neufchâtel). Présumé du seizième siècle.

D, Vase acoustique de grès, trouvé, en août 1863, dans le chœur de Sotteville-lez-Rouen. Présumé du seizième siècle, comme l'église démolie.

usage monumental. La hauteur de celui que nous reproduisons est de 30 centimètres.

La quatrième observation a eu lieu en 1863, pendant la démolition de la vieille église de Sotteville-lez-Rouen. Dans le mur qui terminait le chœur de cet édifice du seizième siècle, on a rencontré deux vases de grès que l'on croit contemporains de la construction. Un de ces vases, parfaitement conservé, a été remis à M. l'abbé Cochet par M. le curé. Nous en donnons ici le dessin. Il est malaisé de croire qu'il ait servi à autre chose qu'à une destination acoustique.

En 1852, dans l'église aujourd'hui démolie d'Alvimare (canton de Fauville), on a remarqué des trous circulaires pratiqués au milieu des prismes qui tapissaient les piliers du chœur et du clocher. Ces trous n'étaient autre chose que l'ouverture de vases de terre placés dans les murs comme agents de répercussion [1].

Dans l'église du Mont-aux-Malades, près Rouen, des vases remplissaient les fenestrelles rebouchées de la nef et du chœur. On les a retrouvés en 1842, lorsque l'on fit revivre les cintres romans du douzième siècle; mais l'opération acoustique devait dater du dix-septième siècle.

On a encore observé des vases acoustiques dans l'église de Contremoulins, près Fécamp, et dans les ruines du chœur de Péruel, près Perriers-sur-Andelle (arrondissement des Andelys).

[1] *Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot*, 1re édition, t. Ier, p. 274; 2e édition, t. Ier, p. 289. — *Annales archéologiques*, t. XXI, p. 354 et 355.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LES FORÊTS.

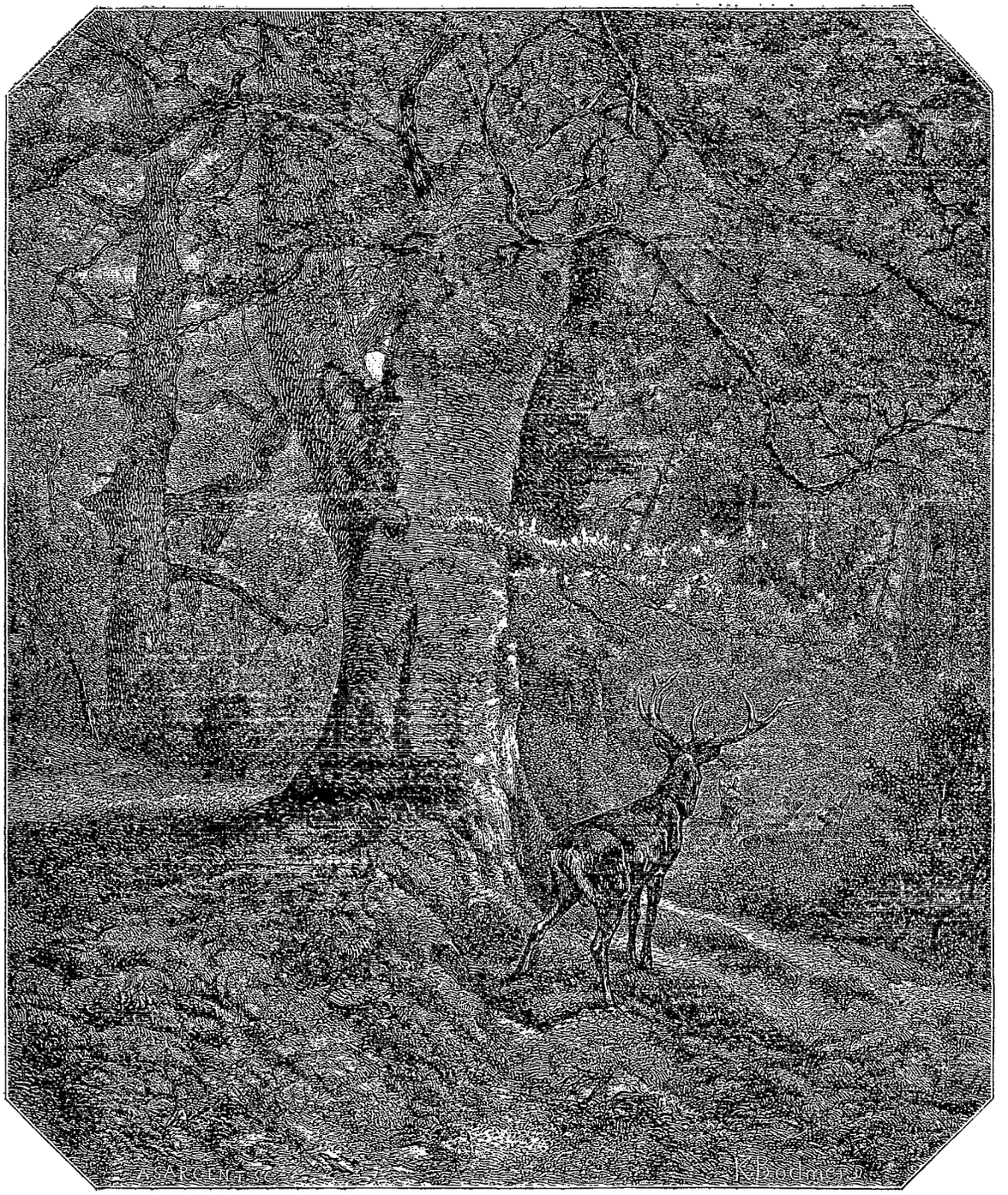

Au Bas-Bréau. — Dessin de Ch. Bodmer.

Le cerf, hôte paisible et doux des futaies majestueuses, a vu passer comme un tourbillon toute la troupe légère de ses compagnes; mais il ne se mêle pas encore à leurs jeux. Un bruit, chaque jour plus proche, l'arrête et le trouble : c'est le travail régulier de la hache qui divise, équarrit et défigure le chêne aux bras noirs et le hêtre à la peau grise. Il sent diminuer cette forêt qui l'a vu naître, l'a nourri, protégé, charmé; chaque coup de cognée lui retentit au cœur. Son instinct, au delà de l'heure présente et des joies printanières, entrevoit la terre nue au loin, la fuite impossible et la fin nécessaire de sa race.

O forêt! une heure de joie
Pourrait-elle payer les maux
Que l'avenir réserve aux animaux?
Déjà la mort aujourd'hui nous foudroie
Dans le refuge des forêts;
Mais quand, bientôt, l'océan des guérets
Couvrira tout de ses flots mornes,
Livrés, dans les plaines sans bornes,
A la famine, aux meutes, à l'épieu,
Traqués par la mort en tout lieu,
Nous les premiers, que trahiront nos cornes,
Du monde nous disparaîtrons.
Voilà votre œuvre, ô bûcherons!
Mais dans notre destin funeste,
Une vengeance au moins nous reste:
Oui, sans vains cris, sans larmes, nous mourrons
Si, noble gibier que nous sommes,
Nous manquons à jamais aux hommes.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Que de fois, comme le cerf, le rêveur qui cherchait dans les bois la paix, la fraîcheur et l'harmonie diffuse, s'arrête péniblement surpris devant les défrichements sans nombre qui dépouillent la terre! Bientôt certaines contrées ne compteront plus même un bouquet d'ormes ou de chênes; et cependant l'agronome et le médecin savent que les bois plantés sur les collines amortissent les vents, retiennent les eaux, interceptent les miasmes et les épidémies; qu'ils protégent enfin les champs et les hommes. Qu'importe? L'apparence d'un profit immédiat les condamne sans jugement et les livre à la hache; il n'est point de pitié pour eux. La haine des arbres va jusqu'à arracher les pommiers qui bordent les chemins. On dit que leur ombre est funeste au blé. Mais ne payent-ils pas en fruits le tort qu'ils font aux moissons? Certes la végétation, qui a précédé et préparé la vie sur la terre, a dû abandonner une part de son domaine aux empiétements de la vie; elle a dû décroître et se transformer selon les exigences d'une création plus parfaite; mais elle a droit de subsister dans la mesure agréable ou nécessaire à l'existence de l'homme ou des animaux. Avant que les forêts aient disparu (1), nous sera-t-il permis d'en retracer sommairement le rôle dans le monde, ne serait-ce qu'à titre de renseignement pour les futurs historiens des végétaux disparus? Espérons qu'on verra dans le monologue du cerf un prétexte suffisant à cette digression.

« Dans les premiers temps des êtres organisés, nous dit M. Ad. Brongniart (2), la surface terrestre, partagée sans doute en une infinité d'îles basses et d'un climat très-uniforme, était couverte d'immenses végétaux; mais ces arbres, peu différents les uns des autres par leur aspect et par la teinte de leur feuillage, dépourvus de fleurs et de ces fruits aux couleurs brillantes qui parent si bien plusieurs de nos grands arbres, devaient imprimer à la végétation une monotonie que n'interrompaient même pas ces petites plantes herbacées qui, par l'élégance de leurs fleurs, font l'ornement de nos bois. Ajoutez à cela que pas un mammifère, pas un oiseau, aucun animal, en un mot, ne venait animer ces épaisses forêts, et l'on pourra se former une idée assez juste de cette nature primitive, sombre, triste et silencieuse, mais en même temps si imposante par sa grandeur. » C'étaient des lycopodes, aujourd'hui mousses rampantes, et qui, sous l'influence d'une atmosphère étouffante et carbonique, atteignaient jusqu'à 25 mètres de hauteur; des cactus-cierges, aux formes lourdes, à l'apparence inerte; des calamites assez voisines des prêles de nos marais, mais géantes; et quelques-unes de ces fougères arborescentes qui, bien que dégénérées, font encore l'ornement des régions équinoxiales. Ces formes si peu variées, premiers essais de structure ligneuse, énormes ébauches des cryptogames vasculaires, dévoraient l'acide carbonique d'une épaisse atmosphère et préparaient l'air respirable nécessaire à l'apparition de la vie. Leur œuvre accomplie, elles disparurent, et ne sont plus représentées que par quatre ou cinq familles inférieures. La science a retrouvé leurs empreintes et leurs débris au fond des puissantes couches de houille qui suppléent aujourd'hui à l'insuffisance du bois. Dans ces merveilleux réceptacles du passé, destinés sans doute à nous apprendre que rien ne se perd, à peine aperçoit-on les traces des classes plus élevées de la flore. Combien dura cette végétation solitaire? Peut-être en pourrions-nous juger si nous savions combien doit durer la végétation animée par la vie.

La science nous dit encore qu'après la destruction des forêts primitives le règne végétal n'atteignit pas de longtemps le même degré de développement, soit qu'il n'occupât que des espaces plus circonscrits ou qu'un sol peu fertile refusât la sève à ses individus épars; peut-être aussi les conditions du terrain n'ont pas été favorables à la conservation des plantes fossiles; enfin, la vie naissait, et son exubérance pouvait entraver le progrès des formes végétales. Ce fut durant la longue période qui sépare les couches houillères des terrains tertiaires qu'apparurent ces gigantesques reptiles dont la poésie antique semble avoir gardé le souvenir; avec eux se manifestent des essences nouvelles : les conifères, si connues sous le nom de pins, sapins, épicéas, mélèzes, ifs et cyprès, et les cycadées, végétaux exotiques qui joignent au feuillage et au port des palmiers la structure essentielle des conifères. Ces deux familles relient les cryptogames, ou plantes dénuées de cotylédons, aux phanérogames, qui forment la végétation principale de la période tertiaire; elles sont le plus souvent polycotylédones (1).

La période dite *tertiaire*, à laquelle appartiennent les terrains de Paris, de Londres et de Vienne, opéra les transformations définitives : dans le règne vivant, elle produisit les mammifères, qui annonçaient notre venue; dans l'ordre végétal, elle assura la prépondérance aux phanérogames, et surtout aux dicotylédones. La variété des fleurs apparentes, des fruits comestibles et des feuillages devait, en changeant l'aspect de la terre, permettre aux animaux supérieurs de choisir à leur gré une nourriture attrayante. Les plus grands rapports unissent les végétaux de cette époque aux nôtres. Seulement, aux arbres tels que le sapin, le thuya, l'érable, le peuplier, le bouleau, le charme, le noyer, et autres presque identiques aux essences de nos forêts, se mêlaient, dans le nord de la France, quelques palmiers, des végétaux aujourd'hui attachés à de plus chauds climats, et dont la présence indique pour l'antique Europe une température plus élevée. Sur les gazons, semés de ces fleurs des bois qui réjouissent nos yeux, se jouaient dans la fraîcheur des animaux de toute forme et de toute taille : éléphants, rhinocéros, hippopotames, sangliers, ours, lions, une foule de reptiles et d'oiseaux. N'oublions pas les cerfs, dévorés par les bêtes féroces avant d'être déchirés par les chiens pour le plaisir de l'homme.

Depuis ces périodes reculées, les types de la nature ont à peine changé; dans les îles des Antilles, aux environs du fleuve des Amazones et du Mississipi, sous les brûlantes latitudes de l'Afrique centrale et de l'Océanie, on retrouverait encore l'aspect du jeune univers. Ces forêts vierges de l'Amérique où le voyageur isolé admire et tremble, attiré malgré lui par l'éclat prestigieux des lianes fleuries; ces monstrueux baobabs du Sénégal, et les arceaux majestueux des palmiers entremêlés, ces profondeurs où le silence n'est rompu que par des rugissements solennels, ont conservé l'empreinte des créations antédiluviennes et la première manière du suprême Architecte. Mais laissons-en la description aux heureux explorateurs des régions tropicales, et restons sur notre terre gauloise, où le règne des forêts a duré jusqu'aux premiers efforts de la civilisation; restons sous les rameaux des chênes, sous les voûtes fraîches des tilleuls, et respirons les arômes délicats de la jacinthe, des chèvrefeuilles et des églantines. Là nous

(1) Les forêts ne disparaissent pas si vite; il y a encore en France plus de sept millions d'hectares de bois. Ce sont les bosquets, les garennes qui s'en vont, et avec l'abri le gibier. Au reste, on pardonnera quelque exagération à une fantaisie. (Voy. la Table des trente premières années, au mot *Forêts*.)

(2) Cité par Alexandre Bertrand, *Lettres sur les révolutions du globe*.

(1) La botanique range aujourd'hui la flore sous quatre classes très-distinctes : les *cryptogames*, les *monocotylédones*, les *dicotylédones*, les *conifères et cycadées*. *Phanérogames* est un nom commun aux trois dernières, qui se distinguent par des fleurs et des fruits apparents.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

trouvons une nature plus raffinée peut-être et moins grandiose, parce que l'homme y tient plus de place, mais aussi des souvenirs plus précis, des horizons mieux proportionnés à notre imagination et à nos rêveries. Qui refusera son amour aux piliers trapus des chênaies, aux fûts grisâtres des hêtres qu'a chantés Virgile, aux colonnettes argentées des bouleaux, soit que le printemps développe les feuilles vermeilles du charme au pied blanc d'anémones, soit que l'été resplendisse sur la verdure sombre des châtaigniers et des ormes, soit enfin que l'automne offre aux derniers oiseaux les fruits rouges des cornouillers et des sorbiers sanguins? Dans nos bois, nous avons peu d'ennemis; les loups deviennent rares, et la vipère manquera bientôt peut-être à la pharmacie. Mais ce que nous pouvons déplorer, c'est la destruction de ces races innocentes, les cerfs, les chevreuils, qui exerçaient notre adresse et fumaient sur la table du chasseur; ce qui excitera nos regrets légitimes, c'est la perte de ces ombrages qui faisaient la beauté de la France, ce sont les ombres de nos ancêtres et le souvenir des cérémonies druidiques, la mort des follets, des sylphes et des fées, douce mythologie qui inspira les bardes et les trouvères, et dont la hache dévaste librement les demeures. Le jour viendra-t-il jamais où la vaste forêt d'Orléans, témoin de la folie de Charles VI, et les merveilles de Fontainebleau, ce musée de notre flore, auront disparu de la terre? Non, le plaisir des puissants les conservera sans doute; mais il nous plairait mieux de devoir leur salut à la raison humaine.

Le premier prédicateur qui a annoncé la gloire de Dieu est le firmament, dont le langage est devenu intelligible à tous les peuples, après même qu'ils ont été divisés par la diversité des langues. DUGUET.

UN SONNET DE LÉONARD DE VINCI.

Que celui qui ne peut pas ce qu'il veut veuille ce qu'il peut, car il est fou de vouloir ce que l'on ne peut pas : donc, il est sage à l'homme de ne pas vouloir ce qu'il ne peut point.

Si notre plaisir devient peine parce que l'on ne sait pas vouloir ce qui est possible, celui-là seulement peut qui ne fait que ce qu'il doit et en tire la raison de sa propre nature.

Il ne faut pas toujours vouloir ce que l'on peut, car souvent ce qui paraît doux est amer, et parfois j'ai regretté ce que j'avais voulu dès que j'en ai été le maître.

Donc, ô lecteur de ces vers, si tu veux être bon pour toi et cher à autrui, veuille toujours pouvoir ce que tu dois pouvoir.

EAU DOUCE SUR EAU SALÉE.

On rencontre en Norvége des golfes, ou *fiords*, où l'eau est douce à la surface et salée au fond. C'est ainsi que dans un récent voyage, celui du docteur Berna et de MM. Vogt et Gressly (1), on a étudié un *fiord* où l'eau salée commençait à 1m,50 environ de profondeur. L'eau douce, plus légère, amenée par la rivière, se maintenait à la surface de l'eau. Aussi la drague ramenait du fond des oursins, des coquilles marines et des poissons de mer. Au contraire, les algues et autres plantes marines du rivage ne présentaient qu'une végétation misérable, l'eau douce, qui est hostile à leur croissance, remplaçant pendant l'été l'eau salée. Celle-ci redevient prédominante en hiver, lorsque les ruisseaux et les rivières, produits de la fonte des neiges, s'arrêtent ou gèlent, et que les vents viennent bouleverser les eaux tranquilles du *fiord* et mêler l'eau salée du fond avec l'eau douce de la surface.

(1) Voyage de M. le docteur Berna dans le Nord, le long de la côte norvégienne, en 1861, etc., raconté par M. Charles Vogt.

LES JONGLEURS PATAGONS.

Personne n'ignore que l'un des tours les plus innocents et les plus effrayants en apparence des jongleurs indiens consiste à s'enfoncer par la bouche, jusque dans l'œsophage, une lame brillante d'acier. Lorsque pour la première fois, en 1521, les Européens se trouvèrent en rapport avec une horde de Patagons, ces énormes sauvages, rembourrés de pelleteries, accueillirent avec des cris de joie les menus présents que leur firent les Espagnols : les images peintes, les verroteries, les grelots, excitèrent leur jovial enthousiasme. Après avoir dansé devant les étrangers, ils voulurent les divertir par un tour de force qui avait dans la horde un grand succès. L'un d'eux, saisissant une flèche armée de sa pointe aiguë de silex, se l'introduisit bravement dans l'estomac.

Ce tour d'un jongleur patagon est décrit dans l'histoire du premier voyage de circumnavigation que le Transylvain écrivit en latin, sous la dictée de Sébastien del Cano, l'heureux navigateur par qui fut ramenée en Europe la *Victoria*.

L'ANCIEN PONT-TOURNANT DES TUILERIES.

Le jardin des Tuileries n'avait pas, dans le principe, toute l'étendue que nous lui voyons aujourd'hui. La partie qui touche actuellement à la place de la Concorde formait une sorte de bastion renfermant une garenne et le chenil du roi. En 1630, Louis XIII concéda ce terrain à un nommé Renard, sous la condition qu'il l'ornerait immédiatement de plantes rares et de fleurs de toute espèce.

Le concessionnaire s'en acquitta très-bien, et, grâce aux nombreux embellissements qu'il y fit, son jardin ne tarda pas à devenir un lieu fort à la mode, particulièrement fréquenté par le beau monde (1). Il en est souvent question dans les Mémoires du temps de la Fronde. Sa vogue durait encore lorsque Colbert, ayant entrepris d'embellir le jardin des Tuileries, jugea convenable d'y réunir celui de Renard. Celui-ci dut subir alors une complète transformation. La terrasse qui le bornait au couchant fut coupée par le milieu, de manière à ménager une échappée de vue sur le cours, et l'on établit en même temps les deux belles rampes en fer à cheval qui conduisent encore aujourd'hui aux terrasses de la place de la Concorde.

Mais bien que, dès lors, la vue pût s'étendre au loin, le jardin des Tuileries n'avait point d'issue de ce côté; il était clos par un fossé dans toute sa largeur.

L'idée de jeter un pont sur ce fossé et de livrer ainsi un passage aux promeneurs devait cependant venir tôt ou tard. Seulement, comme on tenait beaucoup à ce que le jardin restât parfaitement fermé pendant la nuit, la construction d'un pont fixe n'eût pas été facilement admise. Un habile ingénieur tourna la difficulté en proposant de placer, à la coupure même des terrasses, un *pont tournant* élégant, solide et facile à manœuvrer, qui mettrait en communication, pendant le jour, les deux rives du fossé.

L'auteur de ce projet était un religieux augustin nommé frère Nicolas Bourgeois, lequel s'était déjà fait connaître par d'autres travaux importants. Il avait notamment con-

(1) Voy. le Jardin du cabaret Renard, t. XX, 1852, p. 93.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

struit à Rouen un pont de bateaux très-ingénieusement combiné pour livrer passage à la navigation.

Son projet de pont tournant pour les Tuileries fut accepté par la cour, et mis à exécution en l'année 1716.

Dangeau raconte que, l'année suivante, le czar Pierre le Grand, visitant le jardin des Tuileries, s'amusa fort à examiner le mécanisme du nouveau pont. Ce pont se composait de deux planchers qui, réunis pendant le jour, occupaient toute la largeur du fossé, puis, tournant chacun sur son pivot, s'ouvraient et venaient s'appliquer contre les murs de la terrasse, de manière à laisser le fossé découvert pendant la nuit.

Cette description sera rendue plus facilement intelligible par le dessin ci-joint, reproduction fidèle d'une gravure du temps aujourd'hui fort rare.

On y voit, de chaque côté, à la place qu'ils occupent encore, les deux beaux groupes de Coysevox représentant, l'un Mercure, l'autre la Renommée, sur des chevaux ailés.

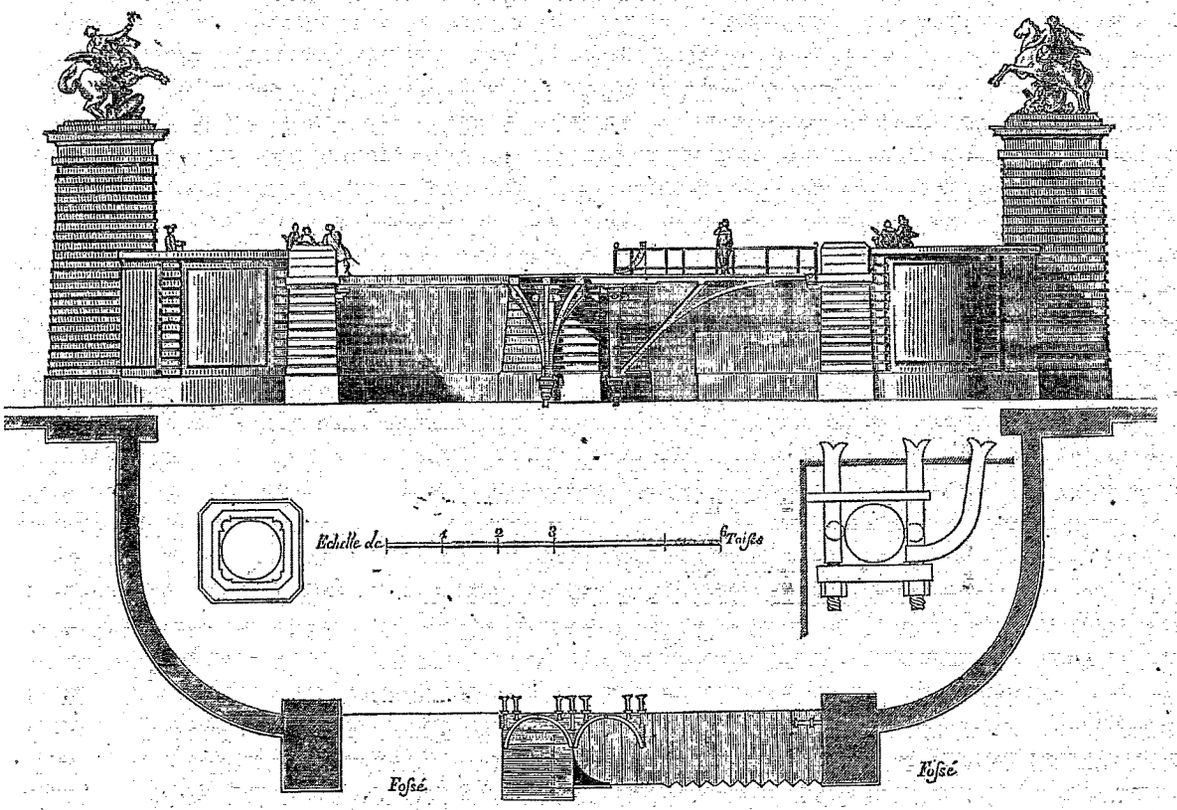

L'ancien Pont-Tournant des Tuileries. — D'après une ancienne gravure.

Ces groupes, d'abord placés à Marly, en avaient été rapportés en 1719 pour compléter la décoration de cette nouvelle entrée des Tuileries. On a reproché à Coysevox d'avoir donné des chevaux ailés à la Renommée et à Mercure, qui ont eux-mêmes des ailes. Mais c'est précisément là ce qui décida l'artiste; car, ainsi que le fait naïvement remarquer Piganiol de la Force, « à quoi leur auraient servi leurs chevaux s'ils n'avaient pu aller plus vite qu'eux? »

Le Pont-Tournant subsista jusqu'au commencement de ce siècle. Alors seulement le fossé fut comblé à cette place pour y établir une entrée fixe et plus spacieuse.

Aujourd'hui encore, la grille établie à cette entrée des Tuileries et le poste adjacent conservent le nom de grille et de poste du Pont-Tournant.

PHASCOLOMES.

Le mot *phascolome* est composé de deux mots grecs qui signifient rat à poche.

Le singulier animal désigné sous ce nom est un mammifère du groupe des marsupiaux, ordre qui comprend les kanguroos, les didelphes, etc., et dont le caractère le plus particulier est que les femelles sont munies d'une sorte de sac ou de poche formée par un repli de la peau du ventre, où les petits restent abrités jusqu'à leur entier développement.

On pourrait deviner, sans qu'on le dise, qu'on a découvert le phascolome dans l'Australie, ce monde dont la faune est assurément la plus originale de la terre. On le trouve aussi dans les îles du détroit de Bass, qui sépare cette île immense de la Tasmanie.

Le phascolome wombat (du mot anglais *womb*) est le type du genre : on l'appelle aussi *Phascolomys fossor* ou fouisseur, *bassei* ou *ursinus*, *fusca*, etc. Il est trapu, sans queue, et pourvu de quatre pattes assez courtes, plantigrades, et à cinq doigts ornés d'ongles fouisseurs. Ses dents sont au nombre de vingt-quatre. Sa tête est large et aplatie, ses yeux sont peu ouverts et écartés, son pelage est épais (1).

Les colons anglais de l'Australie le nomment *badger* ou blaireau, quoique par la grosseur de sa tête il diffère tout à fait de l'apparence de ce dernier animal.

Il ne se nourrit que de végétaux. Sa chair est, dit-on, bonne à manger, et on pourrait tirer un parti utile de sa fourrure.

Le savant anglais R. Owen établit une seconde espèce qu'il surnomme *latifrons* (à front large). C'est celle que représente notre gravure.

Les phascolomes ont dans leur organisation dentaire quelque analogie avec les cheiromys et les damans, petits pachydermes africains voisins des rhinocéros.

(1) Le phascolome est figuré dans *le Règne animal distribué d'après son organisation*, par Georges Cuvier, planche 51, avec cette note : « Genre Phascolome (*Phascolomys* Geoffr.), le wombat *Didelphis ursinus* de Shaw. »

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

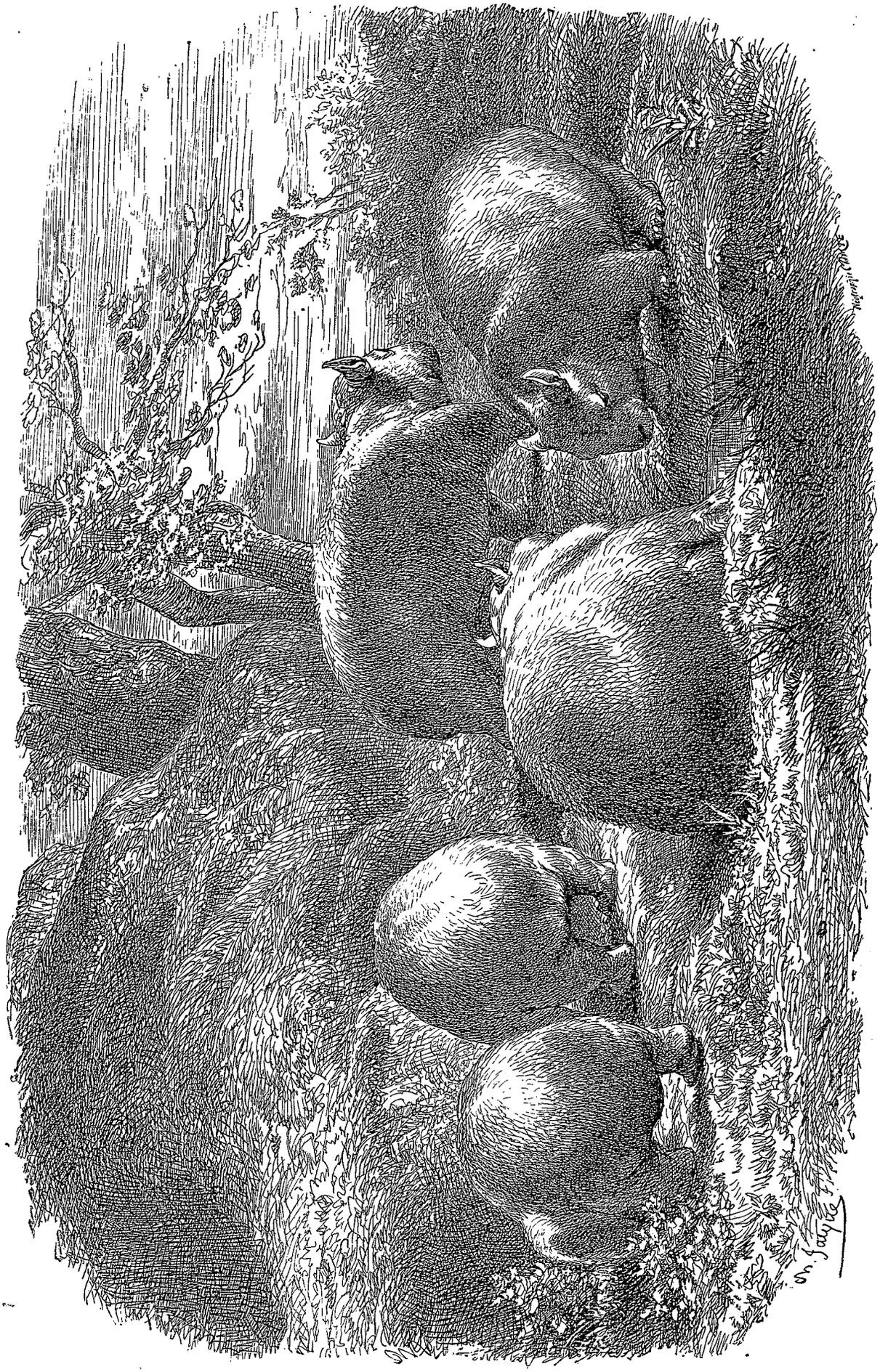

Jardin d'Acclimatation du bois de Boulogne. — Le Phascolome ou Wombat (*Phascolomys latifrons*). — Dessin et gravure de Ch. Jacque.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

UN CRIME QUI MARCHE.

VOYAGES ET AVENTURES A LA POURSUITE D'UNE PIÈCE FAUSSE.

Suite. — Voy. p. 2, 10, 21.

Ce n'était pas une crainte puérile, mais un juste pressentiment qui me faisait considérer la possession de cette pièce fausse comme une menace constante. Il y a trois jours, à cause d'elle, ma bonne vieille Jeannette a été blessée au cœur; aujourd'hui, je lui ai dû deux heures de torture.

Pour répondre à un client qui est venu me rappeler une ancienne affaire que je croyais abandonnée, il m'a fallu chercher dans le tiroir de mon bureau quelques papiers que j'y avais serrés depuis longtemps. Je les rassemblai tous, moins un, sur lequel il me fut impossible de mettre la main. Impatienté de cette vaine recherche, je sortis le tiroir de sa coulisse et je le vidai sur le bureau.

Le voici, ce papier! me dit mon client.

Je ne l'écoutai pas, et je continuai à chercher. Il me le désigna du doigt; je cherchai encore. Il le prit, me le mit sous les yeux, et répéta :

— Le voici, vous dis-je; ne cherchez donc plus.

Mais, détournant la tête et éloignant le papier qu'il me présentait, je cherchai toujours.

Le pauvre homme ne pouvait rien comprendre à cette recherche à outrance quand, suivant lui, l'objet était trouvé. S'il ne me jugea pas fou, du moins il me supposa fort malade lorsqu'il me vit tomber dans mon fauteuil et me prendre la tête à deux mains.

— Vous n'êtes pas bien aujourd'hui, me dit-il; excès de travail, sans doute. Je ne veux pas vous fatiguer; je reviendrai causer avec vous un autre jour. Le papier est retrouvé, c'est l'*essentiel*.

Oui, l'essentiel pour lui; mais pour moi! Dans ce tiroir fouillé, vidé, renversé sens dessus dessous, je n'avais pas retrouvé la pièce fabriquée par Malchus Petersen!

— On me l'a donc volée? me dis-je.

Et alors une crainte singulière me saisit; j'eus peur d'avoir perdu l'estime de mon voleur inconnu. Les conséquences de la note que j'ai fait insérer dans les journaux se présentèrent à mon esprit et m'effrayèrent. S'il a essayé de changer la pièce de cinq francs, et si, par suite de l'indication que j'ai rendue publique, on a vérifié la valeur de celle-ci, le misérable aura été arrêté, et il est en droit de croire que je fabrique ou qu'au moins je fais circuler de la fausse monnaie. Et s'il a réussi à la glisser dans le commerce, le malheur est bien plus grand; c'est une calamité publique. Et, dans mon imagination tourmentée, je vis passer l'innombrable série d'incidents douloureux et même tragiques que peut amener la circulation d'une seule pièce fausse. Je remis le tiroir en place, j'examinai la serrure : elle n'avait pas été forcée. Mais étais-je bien certain de l'avoir fermée? Au souvenir du trouble où m'avait jeté l'apparition inattendue de ma femme de ménage, je dus m'avouer qu'en ce moment-là j'avais perdu la conscience de mes actions; de sorte que je ne pus rien m'affirmer. La supposition d'un vol me conduisit naturellement à faire la revue de ce qui pouvait me manquer. Tout examiné, tout compté, j'en vins à cette conclusion : rien n'a été pris chez moi, excepté la pièce fausse. Singulier voleur que celui-là, ou voleur bien malavisé : pour tout butin il se contente de la monnaie fabriquée par Malchus! C'était vraiment inexplicable. L'arrivée de Jeannette devait ajouter encore à mon anxiété.

Ayant prévu hier que je travaillerais fort avant dans la nuit, j'avais donné ordre à ma femme de ménage de me laisser dormir la grasse matinée : aussi ne me suis-je levé que pour répondre au client dont la réclamation m'a fait ouvrir et fouiller mon tiroir. Je voyais donc Jeannette pour la première fois ce matin.

— Comment, lui dis-je, remarquant qu'elle m'apportait mon déjeuner, vous avez été aux provisions? Déjà!

— Mais sans doute, Monsieur; il était même temps : un peu plus tard, je n'avais plus de lait pour votre chocolat.

— Le mal n'eût pas été grand; j'ai fort peu d'appétit ce matin.

En effet, j'avais la fièvre.

Ma vieille chambrière posa la tasse et les autres accessoires du déjeuner sur mon bureau.

Je repris par réflexion :

— Mais vous n'aviez plus d'argent, hier; je ne crois pas vous en avoir donné : comment avez-vous fait?

— La ville est bonne, me dit-elle en souriant; la maison aussi. Je devais vous demander à compter la dépense ce matin et regarnir ma bourse; mais Monsieur dormait, je n'ai pas voulu le déranger. D'ailleurs c'était inutile; l'argent ne me manquait plus, j'en avais trouvé.

— Un emprunt? Vous savez que je n'aime pas cela, Jeannette; au surplus, vous deviez attendre mes ordres.

— Oh! le prêteur ne vous tourmentera pas; à moins que vous n'ayez envie de vous tourmenter vous-même.

— Ainsi, c'est de l'argent à moi; et vous l'avez trouvé?

Puis, frappé d'une idée, je lui demandai avec vivacité :

— Quand, où l'avez-vous trouvé?

— Ici même, Monsieur, dans votre cabinet; en secouant ce matin la chancelière qui est sous le bureau, il en est tombé une belle pièce de cent sous.

— Cinq francs! m'écriai-je, au millésime de 1841, n'est-ce pas?

J'attendis sa réponse avec un frisson de terreur.

— Millésime? répéta-t-elle; je ne sais pas ce que signifie ce mot-là; ce que je peux vous dire, c'est que c'était cent sous. A cela près que les figures changent de temps en temps, pour moi les écus de cinq francs c'est toujours cent sous.

— Et vous avez osé la dépenser, cette pièce! lui dis-je avec agitation. Elle court maintenant; on ne sait plus où elle est peut-être.

— Je ne comprends pas Monsieur, me dit Jeannette visiblement effrayée; je l'aurais volé qu'il ne me ferait pas des yeux plus terribles.

— Non, vous ne m'avez pas volé, repris-je en m'efforçant de maîtriser mon émotion; mais vous avez eu tort, très-grand tort de vous servir de cet argent sans me consulter. Mais vous savez à qui vous avez passé la pièce de cinq francs; en voici une autre : allez chercher la première. Ou plutôt non, vous ne la reconnaîtriez pas; j'irai moi-même.

— Ne vous dérangez pas; vous n'avez nulle part à aller, répondit Jeannette tirant de la poche de son tablier la pièce de cinq francs et la jetant sur mon bureau. Le voilà votre écu de cent sous! Ce n'est que demain qu'on paye le mois de la laitière, et l'épicier n'avait pas de monnaie.

A la vue de la pièce fausse, je poussai un cri de joie; j'aurais volontiers embrassé ma vieille Jeannette.

— Il paraît que ce n'est pas de l'argent pour être dépensé, me dit-elle pendant qu'avec le secours de ma loupe je vérifiais l'identité de la pièce. C'est peut-être un souvenir? Si Monsieur y tient tant, pourquoi ne met-il pas l'écu de cinq francs sous verre? Comme cela, on saura qu'il faut le respecter.

— Oui, Jeannette, l'idée est excellente; sous verre et sur la cheminée de ma chambre à coucher : ce sera sa place à compter d'aujourd'hui. Je le confie à votre surveillance.

—

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Un songe; et me devrais-je inquiéter d'un songe?

Pourquoi non, quand le mauvais rêve se renouvelle, quand le cauchemar de la nuit m'oppresse encore durant le jour? Depuis deux mois qu'à l'heure de mon coucher, tous les soirs, mes regards rencontrent sous le cylindre de la pendule la pièce fausse, seuls honoraires que j'aie reçus de Malchus, les situations les plus alarmantes, les drames les plus sinistres qui puissent couver sous ces deux mots : fausse monnaie, faux-monnayeur, prennent vie et mouvement dès que je m'endors, et me font du sommeil une fatigue, un supplice. Ainsi, cette pièce fausse, je ne peux ni me résigner à la voir, ni m'exposer sans péril à la perdre de vue un moment. Qu'en puis-je faire pour qu'elle ne nuise ni à moi ni aux autres? — La perdre dans la rue, dans les champs? Quelqu'un la ramassera. — L'enfouir sous terre? La bêche ou la pioche la déterrera. — La cacher dans le trou d'un mur? Le marteau du démolisseur ira un jour l'y chercher. Au fond de la rivière même, elle ne serait pas perdue pour toujours : le filet ou la drague la ramènerait tôt ou tard à la lumière; et dès qu'une main d'homme se sera posée sur elle, elle passera bientôt en d'autres mains. Alors, c'est sans retour; elle est lancée, elle fait son chemin dans le monde : elle trompe, elle vole, elle assassine. Enfin, voilà le crime qui marche; et ce crime d'un autre sera aussi le mien, parce que je n'aurai pas su me tenir incessamment en garde contre le danger d'une erreur ou un moment d'oubli. Ce soin constant, cette surveillance minutieuse et continue de soi-même, c'est la torture à perpétuité.

Je le sais maintenant, elles étaient nombreuses les sœurs de ma pièce de cinq francs. Aujourd'hui il n'en existe plus que trois : deux sont soudées dans le médaillier de la justice; la troisième a pour gardien mon honneur. Je prie Dieu que sa vigilance ne s'endorme pas.

III. — *L'Héritage de Blondine.*

J'ai dîné ce soir chez un ancien bâtonnier de notre ordre; j'avais pour voisin, à table, un ecclésiastique, son parent, homme instruit, homme d'esprit, charmant convive quoique profondément religieux, et qui vous fait désirer d'avoir la foi, tant la sienne le rend aimable, tant il semble heureux de sa croyance sincère. Ayant entendu prononcer mon nom, il m'a demandé, quand nous eûmes quitté la table, si je n'étais pas l'avocat qui avait accepté la mission peu facile de défendre Malchus Petersen. Sur ma réponse affirmative, voici ce qu'il m'a raconté :

« Dans le village où ma cure est située demeure une pauvre vieille surnommée *mère Pas-de-Chance* par les habitants du pays. Les rudes épreuves qu'il lui a fallu subir depuis son enfance ne justifient que trop bien ce triste surnom. Tous les accidents, tous les malheurs, toutes les pertes matérielles, toutes les peines morales qui peuvent envahir une maison, frapper une famille et faire supporter des misères de surcroît à la misère elle-même, la bonne femme a eu à les souffrir. A la suite de ses deuils nombreux, deuil d'enfant, deuil d'épouse et de mère, une fille lui restait encore; un homme la lui a demandée, promettant de la rendre heureuse. Deux ans après, la douce créature qu'on ne lui avait laissé emmener qu'à regret mourait à la peine. Cet homme, qui a déshonoré par sa propre flétrissure le nom de sa famille d'alliance, c'est Malchus Petersen, condamné comme faux-monnayeur.

» Un enfant était né du mariage de Malchus avec la fille de Jeanne Jouvenel. Je restitue ses véritables noms à celle que mes paroissiens ont trop exactement, par malheur, nommée la mère *Pas-de-Chance*. J'ai été témoin de son chagrin, de son inquiétude pour l'avenir quand elle eut cédé aux instances de l'homme qui devait être le bourreau de sa fille.

» — Il n'est pas méchant, me disait-elle, et pourtant il me fait peur. Mais le moyen de résister? Ils sont deux contre moi; si je m'opposais absolument au mariage, ma fille dirait que c'est son bien que je lui refuse.

» Depuis huit ans je suis le confident de ses cruelles angoisses et de ses bonnes inspirations pour sa petite-fille, que pourtant elle n'avait vue qu'une fois, — deux jours après la naissance de l'enfant, — quand elle vint à Paris pour la présenter au baptême. Savoir la pauvre petite orpheline de mère et ne point la voir, et ne pouvoir lui donner ses soins, c'était pour la bonne femme un tel tourment, une telle privation, que lorsqu'on lui apprit la mise en jugement de Malchus Petersen et la probabilité d'une sentence sévère, son premier mouvement fut un mouvement de joie.

» — Il est en prison, dit-elle; je peux enfin aller voir ma petite-fille : s'il est condamné, j'aurai le droit de la garder avec moi. Dieu veuille que je la ramène!

» Et, en effet, Dieu le voulut; Jeanne Jouvenel ramena au pays la fille du condamné.

» Marthe, — on la nomme aussi Blondine, — ne devait pas faire entrer dans la maison de sa grand'mère la joie, qui en fut toujours absente. Un peu sauvage, très-silencieuse, et, pour ainsi dire, absolument insensible, dans les premiers jours, aux soins et aux caresses de Jeanne Jouvenel, Marthe ne se décidait à parler que pour redemander son père. Celui-ci, dit-on, rude avec tous les autres, a toujours été doux pour elle.

» — Appelez-moi plus que jamais la mère *Pas-de-Chance*, disait à tout venant la bonne femme, désolée de l'insuccès de ses efforts pour mériter l'affection de sa petite-fille; j'ai beau faire, cette enfant-là ne voudra jamais m'aimer. Il faut croire que son père le lui a défendu; et comme elle lui obéit, mon Dieu! ajoutait la pauvre grand'mère, le cœur gros de soupirs et les yeux pleins de larmes.

» C'était sans cesse la même plainte et le même chagrin.

La suite à la prochaine livraison.

Qu'est-ce que ce monde? Un songe dans un songe. A mesure que nous vieillissons, nous semblons nous réveiller à chaque pas. Le jeune homme croit s'éveiller du rêve de l'enfance, l'homme fait méprise les aspirations de la jeunesse comme de vaines visions, le vieillard regarde l'âge mûr comme un rêve fiévreux. Le tombeau est-il le dernier sommeil? Non, c'est le réveil suprême.

Journal de WALTER SCOTT.

LES CANONNIÈRES.

Voy. Navires cuirassés, t. XXXI, 1863, p. 331, 356, 398.

Tandis que dans ces derniers temps on s'occupait de donner des dimensions de plus en plus grandes aux bâtiments, les ingénieurs de la marine militaire étudiaient les moyens d'appliquer à quelques bâtiments de guerre un système diamétralement opposé : de là les canonnières.

Comparées à un grand vaisseau de ligne, comme la *Bretagne* ou le *Duc-de-Wellington*, ces canonnières ont l'air de simples chaloupes, et l'idée d'un nombre quelconque de ces petits Davids attaquant un de ces Goliaths de l'Océan paraît, au premier abord, absurde. Cependant, en y réfléchissant, on est forcé de reconnaître que, suivant toutes les probabilités, le développement des proportions est, dans les bâtiments de guerre, un grand élément de danger, tandis que leur petitesse, au contraire, est comparativement un motif de sécurité. Qu'on se figure, en effet, la *Bretagne*,

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

avec ses 130 canons, attaquée par une vingtaine de ces cosaques de la mer, armés chacun de grosses pièces rayées et lançant des bombes à la Paixhans. Ses larges flancs, fort élevés au-dessus de l'eau, présenteraient un but difficile à manquer, tandis qu'elle aurait aussi peu de chance d'abattre des hirondelles avec ses longs canons que ces canonnières aux mouvements rapides, qui auraient toujours soin de se tenir à distance respectueuse et de dérober leur travers, ne présentant à ses coups qu'un but de 20 à 22 pieds de large. La difficulté d'atteindre ces petits bâtiments, réduits ainsi à de simples points, est immense, et leurs évolutions mêmes ne les exposent pas beaucoup plus, comme on en a eu la preuve dans la Baltique, en Chine, en Cochinchine et au Mexique : les canonnières, dans les divers combats auxquels elles ont pris part, quoique toujours en mouvement, ne furent pas touchées une seule fois.

Toutes les puissances maritimes possèdent aujourd'hui leur flottille de canonnières. Pour sa part, l'Angleterre en

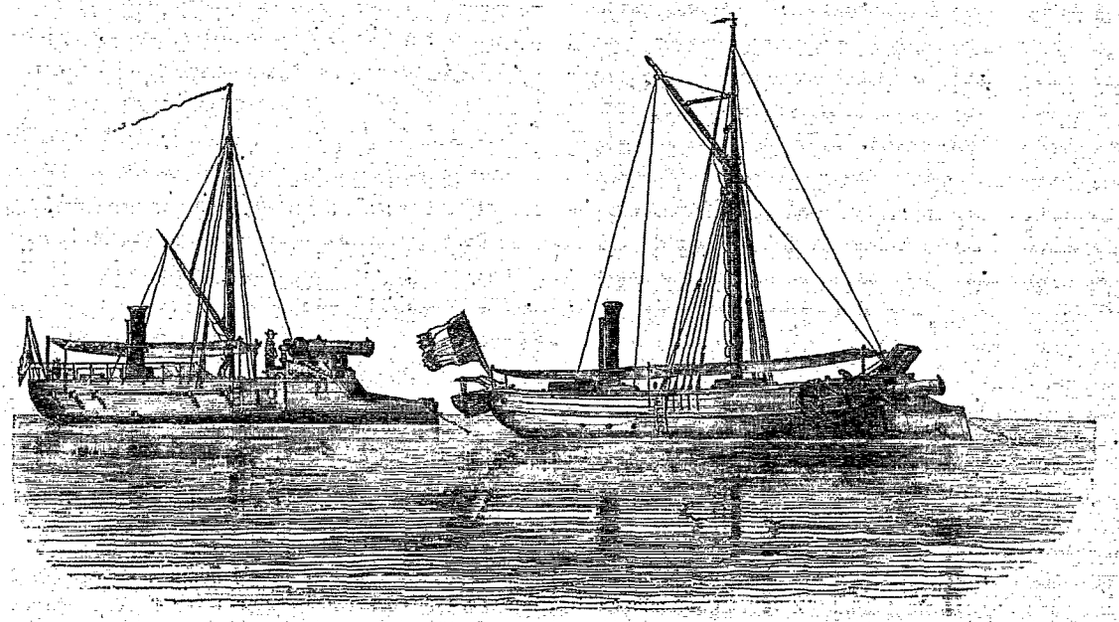

Petites canonnières de l'expédition de Chine. — Dessin de Lebreton.

compte environ deux cents, dont le type diffère peu, si on laisse de côté la canonnière à coupole que représente notre dessin. Leur tonnage varie de 212 à 223 tonneaux; leur tirant d'eau (lége) est de 4 à 5 pieds, la force de leur machine de 20 à 60 chevaux, leur vitesse de 7 à 9 nœuds et demi. Leur armement est le même pour toutes; il se compose de deux pièces de 68, disposées pour tirer dans le sens de la longueur du bâtiment et montées d'ailleurs sur pivot, de manière à pouvoir au besoin lâcher une bordée par le travers. En temps ordinaire, ces pièces, pesant chacune 96 quintaux, sont amarrées au milieu du pont.

Le total des canonnières françaises donne un chiffre moins considérable que celui des canonnières anglaises. En revanche, on remarque chez les nôtres une plus grande va-

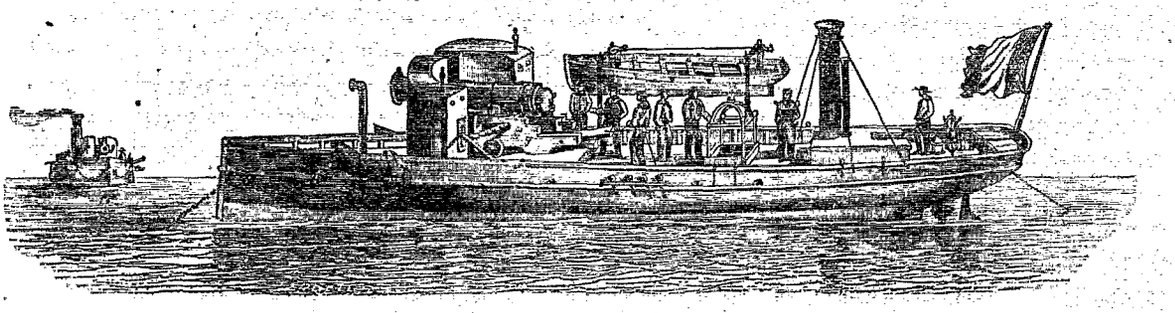

Bateau-Canon. — Dessin de Lebreton.

riété de types. Ainsi, les unes ne peuvent naviguer qu'en rivière; les autres peuvent affronter hardiment la tempête. Celles-ci sont principalement en bois; celles-là sont en fer, ou tout au moins cuirassées en partie. Plusieurs n'ont qu'un canon; les autres, deux, trois ou quatre. L'équipage de quelques canonnières s'élève à 79 hommes, tandis qu'on n'en remarque que 59, 40 ou 23 sur d'autres. Enfin les unes se démontent, et peuvent s'envoyer en pièces dans des caisses, comme leurs machines : ce sont les dernières qui aient été faites; la plupart des premières sont d'une seule pièce. Il va sans dire que leur force nominale varie également; elle est de 120, 110, 90, 60, 25 et 16 chevaux. Enfin quelques-unes ont sur leur pont un petit fort armé d'une ou deux pièces de fort calibre, ce qui leur a fait donner le nom de *bateaux-canons*.

Les canonnières anglaises n'ont figuré qu'au bombardement de Sweaborg et en Chine; les nôtres ont pris part non-seulement aux engagements de la Baltique et des côtes de Chine, mais à ceux de Cochinchine et du Mexique, où elles ont fait vaillamment leur devoir, et se sont assuré dans nos flottes de guerre un rang important qu'elles ne quitteront plus désormais.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LA CAPTIVE.

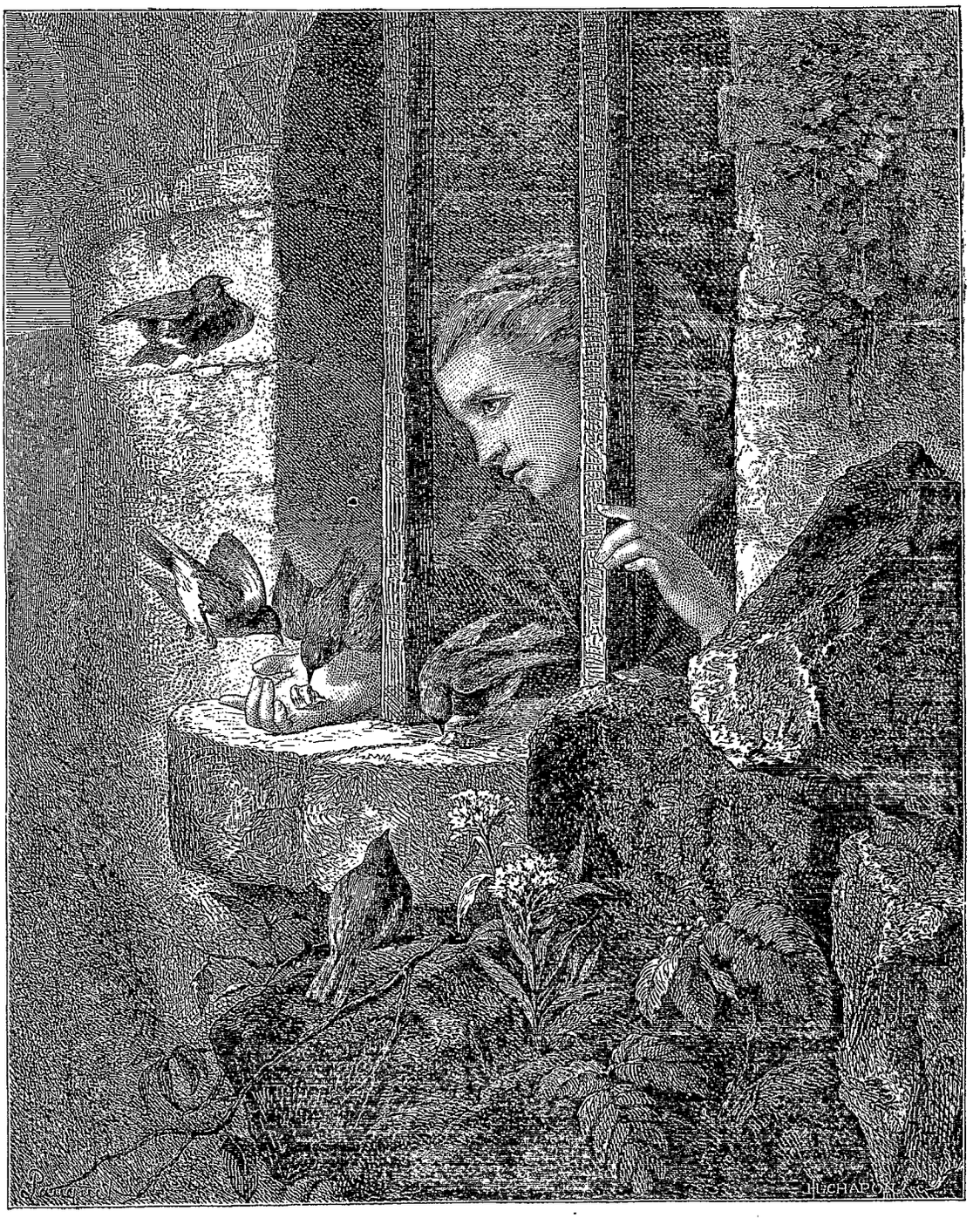

La Captive et les oiseaux. — Dessin de Pauquet, d'après le tableau de M. Legendre.

Pauvre fille, ces oiseaux songent-ils à toi? Attirés par le pain que tu leur jettes, ils viennent t'attrister de leur joie et du spectacle de leur liberté. Ils te rappellent les jours où tu marchais sous le ciel, courant avec tes compagnes, et rentrant le soir sous l'aile maternelle. Leur chant te fait pleurer, et pourtant demain tu les appelleras encore; et ils reviendront, fidèles au repas que leur sert une main inconnue; puis ils s'envoleront quand le pain aura disparu. Autrefois tu les enfermais dans une cage, et c'est toi qui es captive aujourd'hui. Eh! pourquoi ne mets-tu pas la main sur celui qui picore sans crainte auprès de toi? Tu le garderais tout le jour, et il te tiendrait compagnie. Mais non. Tu n'essayeras pas d'emprisonner une créature libre, ne serait-ce qu'un moucheron; tu sais trop bien les tortures de la captivité : mieux vaut les attacher à toi par une douce habitude. On ne force pas l'affection.

Le prisonnier de Chillon (1) dut aussi quelques instants heureux à la visite d'un petit oiseau :

Dans une fente ouverte au mur de ma prison
L'oiseau s'est posé; sa chanson,
Aussi gaie, aussi folle, — oui, plus folle, — s'épanche
En ce coin noir que sur la branche.
Oiseau charmant, jamais je n'ai vu ton pareil;
Ailes d'azur et bec vermeil!
Oiseau charmant qui près de moi te poses,

(1) Byron, *le Prisonnier de Chillon.*

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Ton chant dit mille choses;
Oiseau charmant, est-ce pour moi?
Je n'en verrai jamais d'aussi charmant que toi.

Tu cherches un ami? Je n'en ai plus; demeure!
Mais veux-tu d'un ami qui pleure?
Tu sécheras mes pleurs; reste. Déjà mes sens
Se réveillent à tes accents.
D'où viens-tu, cher oiseau? de l'air libre et sauvage?
Ou bien as-tu brisé ta cage,
Doux visiteur, pour charmer mon cachot?
Non, tu descends d'en haut!...
C'est mon frère qui me console
Et me parle du ciel... Hélas! l'oiseau s'envole.

La solitude est si pesante à l'homme qu'il veut voir partout des compagnons. Nous sommes ainsi faits que, libres par les aspirations de notre âme, nous voulons cependant nous relier à ce qui nous entoure par un échange de douces servitudes. Lorsque nous ne trouvons près de nous ni homme, ni femme, ni enfant que nous puissions aimer, tout être vivant, toute chose même, et jusqu'à cette fleur qui pousse entre les pierres disjointes, jusqu'à ce lierre qui nous cache la froide nudité de la muraille, tout nous parle au besoin, nous comprend, et s'associe à nos douleurs. L'échelle mystérieuse de la fraternité enchaîne tout ce qui respire et tout ce qui végète, et nous en franchissons sans peine tous les degrés. Partout nous voulons sentir battre un cœur pareil au nôtre; nous cherchons à nous créer des semblables; partout nous trouvons des amis.

Partout l'histoire légendaire nous montre les solitaires ou les prisonniers secourus par les animaux, soulagés par la sympathie des objets extérieurs. Ici, c'est le corbeau ou l'aigle apportant aux prophètes et aux saints leur nourriture; là, ce sont les lions reconnaissants qui viennent se coucher aux pieds d'Androclès ou défendre une pauvre esclave fugitive dans les forêts du Brésil. C'est le rat de Latude, ou cette petite souris dont parle Hégésippe Moreau, et qui visitait dans leurs cages de fer les fils de Jacques d'Armagnac. M. Michel Masson raconte ainsi cette anecdote dans ses *Enfants célèbres* : « Quelque chose vint adoucir la situation douloureuse de ces enfants martyrs. Une toute petite souris qui s'était fourvoyée hors de son trou, mais à qui les jeunes ducs de Nemours firent d'abord grand'peur, se hâta de rentrer dans sa cachette jusqu'au lendemain. Les enfants avaient beau l'appeler et faire la petite voix pour l'attirer, la souris ne se montrait plus; ils eurent alors l'idée de semer à travers leur cage quelques miettes du pain de leur prison. La souris, pressée par la faim, se décida à se remontrer. Peu à peu même elle s'accoutuma à la voix des deux frères; elle vint enfin manger auprès d'eux, et quelques jours après sa première apparition elle s'était si bien familiarisée avec ses protecteurs qu'elle grimpait jusque dans leurs cages. Alors elle allait de l'un à l'autre, et elle mangeait indifféremment dans la main de celui-ci et de celui-là. »

Adieu, jeune fille, et courage! Désespérer, c'est se trahir soi-même.

ÉCLIPSES EN 1864.

Il y aura dans l'année 1864 deux éclipses de soleil, l'une le 5 mai, l'autre (éclipse annulaire) le 30 octobre 1864; mais toutes deux seront invisibles pour nous.

Les éclipses des premier, deuxième et troisième satellites de Jupiter ne pourront pas être observées en novembre et en décembre, parce que Jupiter sera trop près du Soleil. Il n'y aura pas d'éclipse du quatrième satellite en 1864.

Les observations des éclipses des satellites offrent aux voyageurs des moyens fréquents de déterminer les longitudes; elles sont faciles à faire, surtout à terre. Un pendule ou un garde-temps, une lunette achromatique d'environ un mètre, et un instrument propre à prendre des hauteurs pour trouver le temps, suffisent pour faire sur les satellites des observations utiles.

Connaissance des temps pour l'an 1864.

Je reconnais Dieu à ses œuvres comme j'ai reconnu ma mère à ses caresses. De Gérando.

LES LITS DES ANCIENS.

A quel moment les peuples qui ont laissé les plus anciennes traces de culture ont-ils remplacé les couches primitives de feuillage ou de peaux de bêtes par des lits véritables, construits avec art, en bois, en métal ou en d'autres matières plus ou moins riches, recouverts de tissus habilement travaillés? Si loin que remonte dans ses investigations l'histoire positive, elle rencontre à côté de peuplades grossières, semblables à celles qui vivent encore en dehors du cercle de la civilisation, des nations déjà raffinées dans leurs mœurs et recherchées dans la fabrication des objets à leur usage.

C'est ainsi qu'en Égypte (pour ne pas parler des peuples de l'extrême Orient, dont les annales fabuleuses ne s'appuient sur aucun monument ayant date certaine) des édifices dont la construction remonte à trois et quatre mille ans avant notre ère nous offrent, dans les reliefs et les peintures dont leurs murs sont couverts, d'abondants renseignements sur les mœurs des habitants de la vallée du Nil, et témoignent de l'avancement d'une civilisation qui était ancienne dès ce temps-là. On y voit figurés de nombreux lits, de forme élégante et ornés avec soin. La plupart ressemblent à celui que représente notre première gravure, empruntée au grand ouvrage de la *Description de l'Égypte* (Antiquités, t. III, pl. 64). Ce sont, à vrai dire, des lits funèbres, et les personnages qu'on y voit couchés sont des morts sous les traits d'Osiris au moment de la résurrection; mais il est probable que ces lits ne différaient

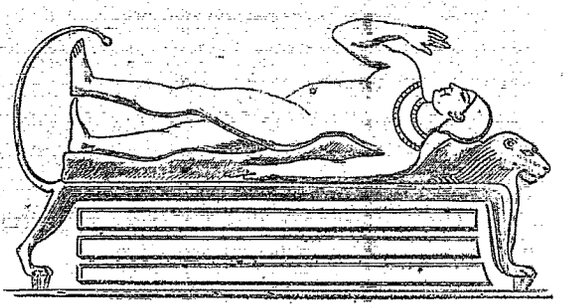

Fig. 1. — Lit funéraire égyptien. — D'après un bas-relief de l'ancienne Thèbes.

point des lits ordinaires sur lesquels on dormait ou se reposait. Il ne faudrait pas toutefois juger de leurs proportions par celles de la figure couchée, amplifiée dans une intention symbolique. Le support, de bois ou de métal, droit et uni à la partie sur laquelle le corps était étendu, imitait à ses extrémités les formes de quelque animal, le plus souvent d'un lion ou d'un cynocéphale; quelquefois les pieds de devant sont d'un lion et ceux de derrière d'une gazelle. La queue, relevée à une assez grande hauteur et recourbée, servait peut-être à tenir suspendu le filet sous lequel, au

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

rapport d'Hérodote (1), on s'abritait contre les mouches et les insectes, véritable fléau des climats chauds. D'autres lits, dont on voit dans les galeries d'antiquités égyptiennes des spécimens formant de petits monuments isolés, sont d'un dessin plus simple. Ils sont bas et posent sur des pieds droits et courts. La tête du mort s'appuie sur un de ces oreillers de bois, de pierre ou de terre cuite, dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nos jours en Nubie, en Abyssinie et dans plusieurs contrées de l'Orient. On en peut voir un certain nombre au Musée du Louvre (2). Leur forme est un hémicycle soutenu par un pied élégant ou par une large base quelquefois évidée ou ornée d'inscriptions et de figures. Au pied du lit est un rebord assez élevé.

D'autres lits, au contraire, étaient d'une assez grande

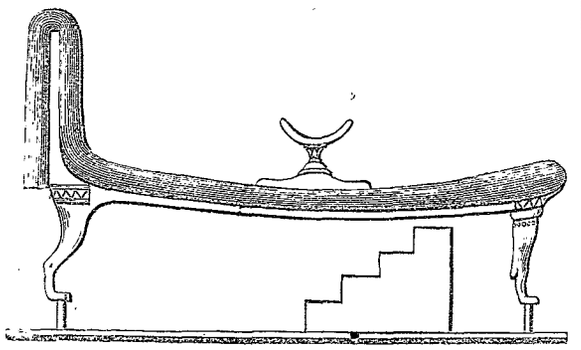

Fig. 2. — Lit égyptien. — Peinture du tombeau de Ramsès II.

hauteur pour qu'on n'y pût monter qu'à l'aide d'un marche-pied. Tel est celui que représente notre second dessin, tiré d'une peinture des tombeaux des rois, à Thèbes (3). On n'y voit aucun personnage étendu, et il est entièrement couvert d'un tapis ou d'une housse bleue, repliée par-dessus le rebord qui termine le lit. L'oreiller est au milieu. Il est probable que lorsqu'on voulait s'étendre pour se reposer, l'oreiller était reporté à l'extrémité du lit et la housse enlevée, car on devait préférer, sous ce climat brûlant, une natte fraîche étendue sur le réseau de cordelettes attachées au châssis du lit. On conserve au Musée du Louvre les restes d'un de ces réseaux. Il est épais, serré et doué d'une certaine élasticité. On en voit de semblables en Égypte, actuellement en usage.

On s'y sert également encore aujourd'hui d'un autre genre de lits solides et légers, qui ont l'avantage de laisser l'air circuler librement tout autour du corps. On les nomme *kaffass*. Ce sont des sortes de grands paniers bas formant un carré long : la plupart ont environ sept pieds de long sur trois et demi de large et d'un à deux pieds de haut. Ils sont fabriqués avec les baguettes qui servent de tige médiane à la feuille du palmier. Nous en donnons le dessin

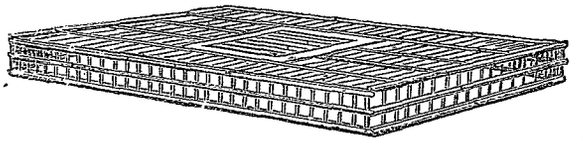

Fig. 3. — *Kaffass* ou sommier égyptien en tige de palmier.

(fig. 3) d'après l'ouvrage de Wilkinson (4). Cet auteur a remarqué que la forme de ces lits répond entièrement à la description qu'en donne Porphyre (*De abstinentia*, lib. IV). L'écrivain grec avait vu des lits semblables à l'usage des prêtres égyptiens. Il est probable qu'ils n'étaient pas les seuls à s'en servir. A la partie supérieure du lit on remarquera un petit espace carré où les baguettes sont plus serrées : ce n'est là, paraît-il, qu'un simple ornement.

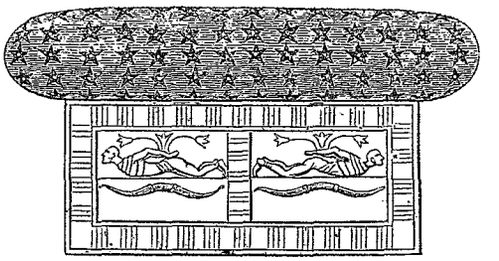

Fig. 4. — Lit ou divan. — Peinture du tombeau de Ramsès II.

A côté de ces lits il en faut placer d'autres en forme de divans, dont on peut se faire une idée (fig. 4) d'après une peinture du tombeau de Ramsès II, à Thèbes (1). La base paraît être en bois, et on y voit des figures peintes en jaune sur un fond bleu clair. Le coussin est revêtu d'une étoffe à fond violet sur lequel se détachent des étoiles brodées.

Au sud de l'Égypte, dans les pays qu'on appelle aujourd'hui la Nubie et le Kordofan, vivait le peuple des Éthiopiens, qui subit tour à tour l'ascendant des armes et de la civilisation égyptienne. Les mœurs de ce peuple nous sont aussi en partie connues par les sculptures de monuments encore debout; un petit nombre d'entre elles nous offrent des représentations de meubles, et ces meubles ne diffèrent point de ceux de l'Égypte, dont l'industrie fut adoptée ou imitée, sans doute, par toutes les nations africaines qu'elle soumit ou rendit tributaires.

Son influence s'étendit de même, vers l'est, au delà des déserts habités par des peuples nomades de race arabe, qui vivaient sous la tente et couchaient, comme aujourd'hui encore, sur des nattes ou sur des tapis. Plus loin elle rencontra l'influence rivale du puissant empire assyrien, dont la civilisation s'imposait dans toute l'Asie occidentale. Les sculptures des palais assyriens, si merveilleusement conservées, représentent les rois dans l'appareil de leur grandeur, à la guerre, dans leurs triomphes, ou accomplissant les cérémonies religieuses; mais elles révèlent peu de circonstances de la vie privée des Assyriens. Pour nous renfermer dans notre sujet, nous nous ferions de leurs lits une idée fort inexacte à n'en juger que par les bas-reliefs auxquels nos gravures (fig. 5 et 6) sont empruntées. Ce ne sont là, on le reconnaîtra au premier examen, que des représentations sommaires des meubles les plus simples garnissant les tentes des Assyriens devant une ville assiégée; mais d'après d'autres bas-reliefs, où l'on voit des trônes et des sièges de diverses sortes ornés avec une grande magnificence, on peut imaginer ce que devait être à Ninive et à Babylone la couche des souverains et celle de tous les hommes riches (2). On peut observer d'une manière générale que le dessin de ces meubles, si on les compare aux meubles égyptiens, est moins souple, plus géométrique, ou, pour mieux dire, plus architectural; l'imitation des formes empruntées au règne animal ou au règne végétal en fournit moins souvent les motifs, et, quand elle apparaît, c'est plutôt dans des parties accessoires que dans la

(1) Hérodote, II, 95.
(2) Voy. t. XXVI, 1858, p. 21.
(3) *Description de l'Égypte*, Antiquités, II, pl. 89.
(4) *Manners and Customs of the ancient Egyptians.*

(1) *Description de l'Égypte*, Antiquités, II, pl. 89.
(2) Voy. les ouvrages de Botta et Flandin, *Monuments de Ninive*, Paris, 1841; de Lajard, *Monuments of Nineveh*, Londres, 1849; K. Gosse, *Assyria*, Londres, 1851; Bonomi, *Nineveh and its Palaces*, Londres, 1853 (2e édition).

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

construction du meuble tout entier. On remarque sur un des lits ici gravés un matelas épais. Il est probable que les lits en étaient ordinairement pourvus, quand la chaleur du climat ne les faisait pas écarter, comme en Égypte. Par-dessus les coussins ou matelas, on étendait ces riches tissus de laine et de soie qui étaient renommés pour leur beauté dans tout le monde ancien.

Les pays qui séparent l'Égypte de l'Assyrie, avant de subir l'influence et d'adopter l'industrie de leurs puissants voisins, possédaient déjà une culture plus ancienne. C'est à peine, il est vrai, si l'on peut conjecturer, d'après quelques passages de la Genèse, quelles devaient être les mœurs des peuples qui habitaient primitivement ces contrées. Dès le temps des patriarches, elle nous fait voir en Mésopotamie, en Chaldée, en Syrie, sur la côte de la Méditerranée, des arts, des métiers, un commerce déjà développés. La fondation des villes d'Hébron, de Sidon, de Tyr, remonte à trois mille ans peut-être avant Jésus-Christ; Sichem, Damas, existaient longtemps avant l'arrivée d'Abraham dans la terre de Chanaan; les Phéniciens avaient dès cette époque des ports et des vaisseaux. C'est à ce peuple et aux Égyptiens que les Hébreux durent presque tous les perfectionnements de leurs industries.

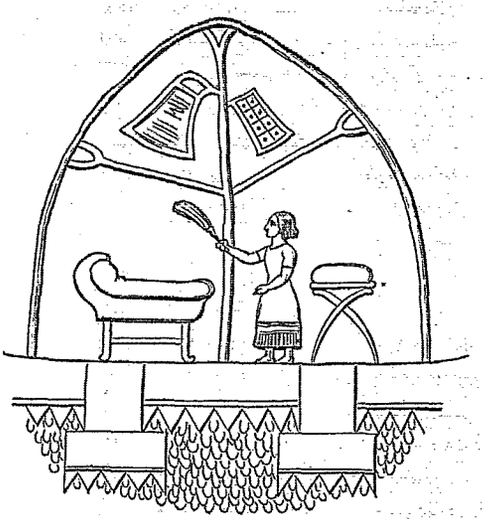

Fig. 5. — Lit assyrien à l'intérieur d'une tente.



Fig. 6. — Lit assyrien. — D'après un bas-relief de Kouyungik.

Aucun monument ne subsiste d'après lequel nous puissions nous figurer la forme et la disposition des lits des Hébreux ou des Phéniciens; mais d'assez nombreux passages de la Bible nous fournissent des détails à ce sujet. « Les mots hébreux *mitta* et *érès* y désignent tantôt un *lit*, dans le sens que nous attachons à ce mot, servant pour y reposer la nuit ou pour y coucher un malade, tantôt le divan rangé le long des murs, ou le sofa sur lequel on s'asseyait à table (1). » Bien que les Hébreux aient pris de bonne heure, comme la plupart des peuples de l'Orient, l'habitude d'être couchés pendant leurs repas, néanmoins ils mangeaient le plus souvent assis. Les lits étaient de bois de sycomore, de cyprès, d'olivier, d'acacia ou de cèdre. Le prophète Amos parle même de lits d'ivoire. Quant à la forme générale, ces lits devaient différer peu de ceux de l'Égypte et, plus tard, de ceux de l'Assyrie; mais la loi judaïque interdisant la reproduction des êtres vivant sur la terre, leur ornementation devait consister en pures combinaisons de lignes ou être empruntée au règne végétal. Ils étaient garnis de matelas et de coussins, de couvertures et de tapis. Salomon se fit faire un lit en cèdre du Liban, avec des colonnes d'argent; le marchepied pour y monter était couvert de pourpre, et l'oreiller était d'or (*Cantiq.*, III, 9). Est-il ici question d'un oreiller semblable à ceux que nous avons vus employés en Égypte? Il est probable qu'on faisait usage de pareils oreillers à Jérusalem. Néanmoins on a fait observer que le mot *rafidah*, dans le texte hébreu, signifie quelque chose qu'on étend. Il est donc vraisemblable qu'il est ici question d'un coussin recouvert de drap d'or. Dans le livre des Proverbes (VII, 16), une femme vante sa couche garnie d'étoffes précieuses de lin d'Égypte, parfumée de myrrhe, d'aloès et de cinnamome. On se servait de coussins non-seulement pour reposer la tête, mais aussi, plus tard, pour s'adosser et pour s'accouder. Le prophète Ézéchiel s'élevait avec force contre ce nouveau genre de mollesse.

Tels étaient les lits dans les plus riches habitations. Les pauvres couchaient à terre, sur des nattes, ou enveloppés dans leurs manteaux.

La suite à une prochaine livraison.

(1) Munk, *Palestine*, description géographique, pittoresque et archéologique.

STATUE DE GÉANT, A HALBERSTADT

(ÉTATS PRUSSIENS, SAXE).

Cette statue décore un côté de l'hôtel de ville d'Halberstadt.

Il y a cent et surtout deux cents ans, il n'était point rare d'en rencontrer d'autres semblables au nord du Rhin.

« Dans plusieurs villes d'Allemagne, au dix-septième siècle, on voyait encore, dit M. Génin (1), sur la place principale, un colosse de pierre tenant un glaive. Le peuple nommait ces statues des *Rolands* (ce qui était arrivé pour l'Hercule antique s'était renouvelé pour Roland : la tradition en avait fait un géant) (2). Quelques érudits ont longtemps disserté pour rechercher l'origine de cette appellation et en démontrer la justesse ou la fausseté. En deux mots, c'étaient d'antiques emblèmes de franchises communales, constatant un droit de marché, le droit de haute et basse justice, etc. Le peuple, sans égard à la pensée de l'institution, nomma ces figures des *Rolands*, parce qu'elles étaient gigantesques. »

(1) *La Chanson de Roland;* Introduction.

(2) Nous avons publié une autre statue qui porte le nom de Roland et qui est placée au portail de la cathédrale de Vérone (t. XVII, 1839, p. 269).

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

M. Fortoul paraît avoir ignoré cette explication :

« On trouve encore, dit-il, à Halberstadt, comme à Halle, comme autrefois aussi à Freyberg et dans une foule d'autres villes saxonnes, une statue colossale de Roland, nommée *Rolandsaule,* dernier débris de l'art de ces peuples grossiers, qui n'avaient qu'un même mot, *saule,* pour désigner une statue et une colonne, et qui, après avoir emprunté à l'ancienne confédération chérusque leur première figure héroïque, Hermann (*Hermansaule, Irminsul*), empruntèrent plus tard, une seconde fois, aux Francs, enfants de cette confédération, l'image héréditaire de la bravoure. » (1)

« En effet, nous autres Allemands, dit Gryphiander, quand nous voyons un homme de taille ample et haute, un colosse quelconque, nous disons : C'est un Roland. » (2)

M. Génin considère, du reste, cette tradition comme postérieure au treizième siècle.

François Ier, revenant d'Espagne et passant par Blaye, où était le tombeau de Roland, voulut vérifier si la taille de Roland avait réellement dépassé de beaucoup la mesure commune. Hubertus-Thomas Leodius, dans sa Vie de Frédéric II, fait à ce sujet un récit assez amusant :

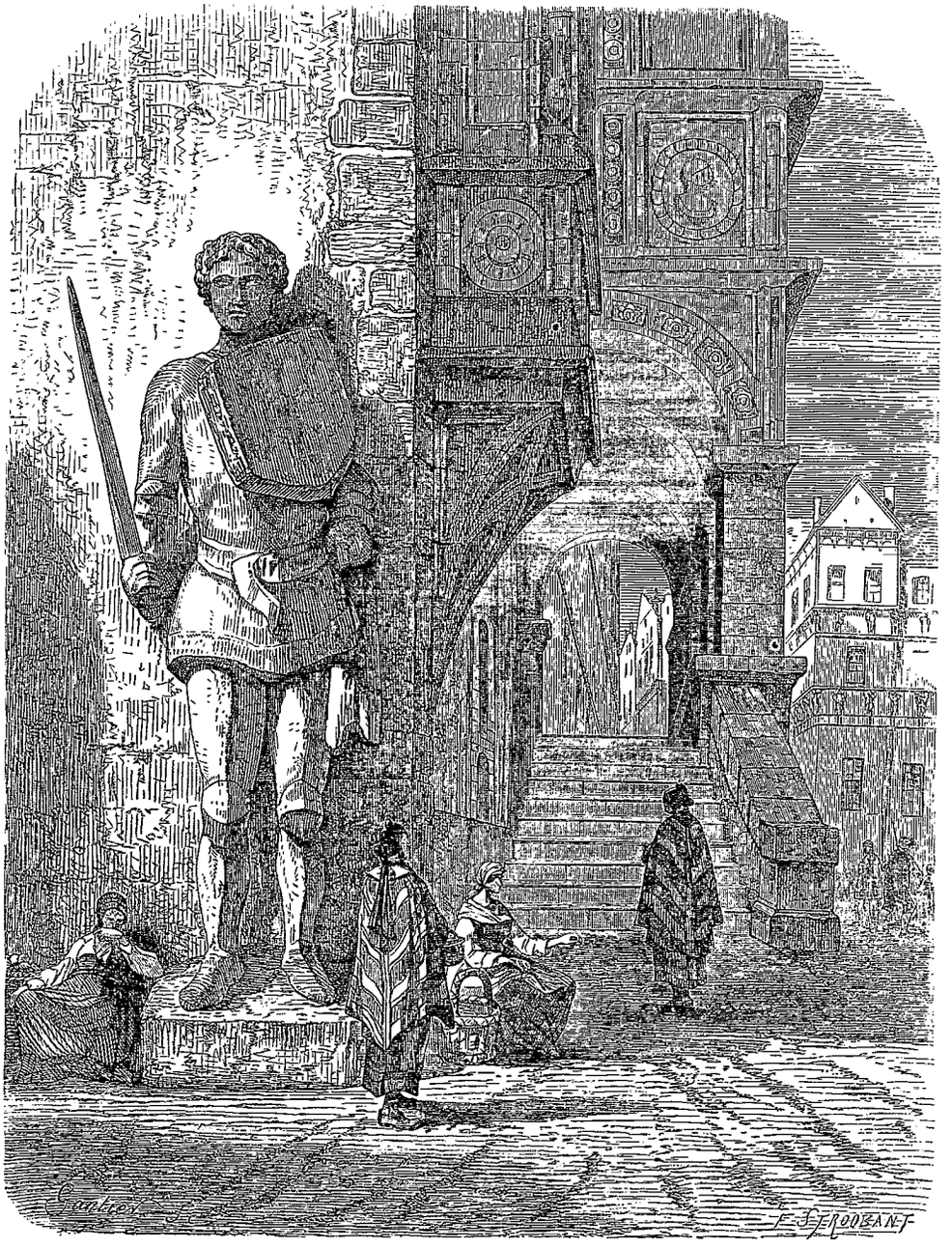

Le Rolandsaule, à Halberstadt. — Dessin de Stroobant.

« Les chroniques françaises nous content que Charlemagne et ses douze pairs étaient des géants. Afin d'en savoir la vérité, et d'ailleurs grand amateur de ces antiquailles, le roi François Ier, lorsqu'il passa par Blaye, à son retour de sa captivité d'Espagne, descendit dans le souterrain où Roland, Olivier et saint Romain sont ensevelis dans des sépulcres de marbre de dimensions ordinaires. Le roi fit rompre un morceau du marbre qui recouvrait Roland, et tout de suite, après avoir plongé un regard dans l'intérieur, il fit raccommoder le marbre avec de la chaux et du ciment, sans un mot de démenti contre l'opinion reçue. Apparemment il ne voulait point paraître avoir perdu ses peines.

» Quelques jours après, le prince palatin Frédéric, qui

(1) *De l'Art en Allemagne.*
(2) *De Rolandis seu Weichbildis.*

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

allait rejoindre Charles-Quint en Espagne, ayant, en passant, salué François Ier à Cognac, vint à son tour loger à Blaye, et voulut voir aussi ces tombeaux. J'y étais avec l'illustre médecin du prince, le docteur Lange; et comme nous étions l'un et l'autre à la piste de toutes les curiosités, nous questionnâmes le religieux qui avait tout montré au prince : — Les os de Roland étaient-ils encore entiers dans le sépulcre, et aussi grands qu'on le disait?

» — Assurément, répondit-il, la renommée n'a point menti d'une syllabe, et il ne faut pas s'arrêter aux dimensions du sépulcre : si elles n'ont rien de remarquable, c'est que depuis que ces reliques ont été apportées du champ de bataille de Roncevaux (1), les muscles ont eu le temps de se consumer, et le squelette ne tient plus; mais les os ont été déposés liés en fagot, à telles enseignes qu'il a fallu creuser le marbre pour pouvoir loger les tibias, qui étaient encore entiers.

» Sur ces paroles du moine, continue Leodius, nous admirâmes beaucoup la taille de Roland, dont, supposé que le moine dit vrai, les tibias, calculés sur la longueur du marbre, avaient trois pieds de long pour le moins.

» Pendant que nous raisonnions là-dessus, le prince emmena le moine d'un autre côté, et nous restâmes tout seuls. Le mortier n'étant pas encore repris :

» — Si nous ôtions le morceau de marbre?

» Aussitôt nous voilà à l'ouvrage; la pierre céda sans difficulté, et tout l'intérieur du tombeau nous fut découvert... Il n'y avait absolument rien qu'un tas d'osselets à peu près gros deux fois comme le poing, lequel, étant remué, nous offrit à peine un os de la longueur de mon doigt.

» Nous rajustâmes le fragment du marbre, en riant de bon cœur de l'erreur du moine. »

UN CRIME QUI MARCHE.

VOYAGES ET AVENTURES A LA POURSUITE D'UNE PIÈCE FAUSSE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 21, 30.

» Un jour que je venais de faire ma visite accoutumée à Marthe, déjà souffrante à son arrivée, et depuis lors toujours plus malade, Jeanne Jouvenel me renouvela, avec l'expression du désespoir, ses doléances maternelles.

» Dans l'un de mes derniers entretiens avec la fille de Malchus Petersen, j'étais enfin parvenu à deviner le secret de cette résistance du cœur; car avec moi, du moins, la sauvage s'était peu à peu apprivoisée, pas au point d'interroger jamais, mais assez pour ne plus refuser de répondre. Aussi me fut-il possible de donner à la grand'mère la presque certitude d'un meilleur retour de la part de sa petite-fille si, au lieu de s'abandonner à sa rancune et de maugréer à tout propos contre le condamné, elle se résignait à dire sincèrement et sans arrière-pensée à Marthe :

» — Prions ensemble pour ton père, afin que Dieu lui donne la patience à souffrir, et, avec le repentir, le pardon de sa faute!

» On pouvait maintenant donner le nom de faute au crime de Malchus sans courir le risque d'exciter dans l'âme de sa fille un mouvement de révolte; c'était le résultat de mes entretiens avec Marthe. J'avais entrepris cette tâche délicate de respecter dans sa fleur la pieuse tendresse de l'enfant pour son père, et de lui faire comprendre, cependant, qu'elle n'avait pas le droit de maudire les juges du condamné.

» Marthe, dès les premiers mots sur ce sujet, montrait, je le voyais bien, bonne volonté pour me croire, car j'avais déjà gagné sa confiance; mais son intelligence se heurtait, quoi que je pusse dire, à cette apparence de contradiction où elle croyait voir une horrible injustice.

» On faisait un crime à son père de ne pas travailler assez; et c'est précisément parce qu'il avait travaillé jusqu'à l'épuisement de sa santé, jusqu'à la perte pour ainsi dire complète de la vue, qu'il était condamné. On lui avait reproché sa misère; presque partout on en était arrivé à refuser absolument de lui faire crédit, et le jour où il était entré chez un marchand avec l'argent à la main, on l'avait arrêté et mis en prison.

» — Cependant, disait Marthe, ses pièces de monnaie avaient l'éclat et la blancheur des autres; la même forme, la même grandeur que les autres; une tête de roi comme les autres. On se plaint qu'il les ait fabriquées; mais les autres ne se sont pas faites toutes seules. On les reçoit, celles-ci; pourquoi refuse-t-on les siennes?

» Ainsi récriminait l'enfant; son ignorance des conventions sociales ne lui permettait pas de se rendre compte de la valeur spécifique du métal, et lui faisait confondre le talent nécessaire d'exécuter et la liberté de produire son œuvre au dehors.

» Je ne me flatte pas de lui avoir fait nettement saisir la distinction essentielle entre le pouvoir et le droit de chacun, distinction sans laquelle il n'y a plus ni sécurité ni justice dans le gouvernement et dans les actions des hommes. Cependant, un jour, Marthe me dit ingénument :

» — C'est peut-être bien vrai ce que vous me dites, monsieur le curé; mais, vrai ou non, puisque cela ne peut pas m'empêcher d'aimer papa, je n'oublierai pas vos paroles, j'y penserai toute seule; et quand je sentirai que je vous crois tout à fait, je vous le dirai.

» Vous le savez, la santé de Marthe allait chaque jour s'affaiblissant davantage; il était même devenu nécessaire de la veiller la nuit : aussi avais-je placé près d'elle une de nos sœurs de Saint-Vincent, afin que celle-ci suppléât la grand'mère quand l'excès de la fatigue l'obligeait à prendre du repos. Vers la fin de la semaine dernière, Jeanne Jouvenel vint un soir au presbytère pour me prier de passer au plus tôt chez elle. La petite malade, plus confiante maintenant, plus douce, et presque affectueuse avec la bonne femme, demandait instamment à me voir. Je m'empressai de me rendre au désir de l'enfant.

» Il y avait auprès d'elle la sœur, sa seconde garde-malade et le médecin du pays. Ce dernier me fit un signe de tête peu rassurant et sortit. La grand'mère et la sœur s'étant discrètement retirées, je restai seul avec Marthe, qui me dit alors avec vivacité :

» — J'ai réfléchi, monsieur le curé, et j'ai un espoir pour papa; mais il faut vous dépêcher de me conduire près de lui; je veux absolument le voir avant de mourir.

» J'essayais de lui donner en sa guérison une espérance que je n'avais pas moi-même. Marthe me répliqua :

» — Vous n'avez donc pas vu comme le médecin a hoché la tête tout à l'heure? J'ai bien compris ce qu'il n'a pas osé vous dire devant moi. Je vous l'assure, monsieur le curé, si je ne vois pas papa, je ferai ce que la sœur appelle une mauvaise mort; car je croirai que vous m'avez trompée quand vous me disiez que Dieu est bon.

» Je ne pus que promettre à l'enfant de faire tout ce qu'il me serait humainement possible pour lui obtenir une entrevue à laquelle la difficulté de son déplacement n'était pas le plus grand obstacle. Malchus Petersen, frappé par un arrêt de justice, était, comme ses pareils, en dehors du droit commun de l'humanité. Le condamné n'est plus un homme ayant des liens de famille que l'on doive respecter. C'est une chose vivante, distincte seulement des autres par un chiffre différent. Il n'appartient plus qu'à un règlement

(1) Voy. l'histoire de Roland et le récit de la bataille, t. VII, 1839, p. 271.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

inflexible, qu'à une discipline presque arbitraire; et, envers lui, on n'a pas à se croire injuste alors même qu'on a peu de pitié.

» Néanmoins, mes efforts pour réunir un instant le père et la fille ne furent pas infructueux. Grâce à la chaleureuse intervention de l'aumônier de la prison où le faux-monnayeur attendait l'ordre de départ pour Cayenne, il me fut permis d'amener Marthe au parloir des prisonniers. Malgré la faiblesse de l'enfant, je m'étais décidé, sur l'avis du médecin, à la conduire à Paris.

» — Ce voyage, me dit-il, ne pourra pas aggraver de beaucoup son état, et peut-être déterminerez-vous ainsi une crise salutaire.

» Nous partîmes. Jeanne Jouvenel, qui n'était point comprise dans la permission de visite au prisonnier, nous accompagna cependant jusqu'à la porte extérieure de la maison de détention. Elle n'eût voulu céder à personne le devoir de soigner pendant le voyage sa petite-fille, qui l'avait enfin récompensée de son dévouement maternel : la veille, après la prière du soir, Marthe avait spontanément embrassé sa grand'mère.

» Nous attendîmes longtemps Malchus Petersen.

» Le malheureux, après sa condamnation entendue avec une sorte d'effronterie, était tombé depuis dans un tel état de prostration qu'on avait dû le porter à l'infirmerie, où il gisait presque agonisant. Mais quand on lui eut annoncé qu'il lui serait permis de voir sa fille, pourvu toutefois qu'il pût se lever et descendre au parloir, il se réveilla soudain de sa profonde somnolence, et, malgré l'accablement sous lequel il semblait anéanti, il trouva plus de courage qu'il ne lui fallait de forces pour quitter son lit et venir à nous.

» J'ai vu cette rencontre de la mourante et du moribond que séparaient l'un de l'autre une double grille et un espace dans lequel se tenait un surveillant. Je n'oublierai jamais l'émotion que j'ai ressentie quand l'enfant, qu'il m'a fallu soutenir, a tendu les mains vers son père. Lui, sans pouvoir parler, s'est étreint violemment de ses deux bras, comme s'il eût serré sa fille sur sa poitrine. Marthe appuya alors son front sur la grille, essayant de l'offrir au baiser de son père, dont le double obstacle la séparait. Malchus, qui devinait l'intention de l'enfant, pressa d'un tel cœur l'autre grillage de ses lèvres qu'elles s'y ensanglantèrent. J'oserai le dire : malgré les barreaux, malgré le vide de l'intervalle, qui s'opposaient au contact de la bouche de celui-ci et du front de celle-là, le baiser passa du père à la fille, et l'impression reçue à distance fut assez vive pour que, sous ce baiser rêvé, le pâle visage de la malade se ranimât et reprît couleur.

» Tous deux restèrent si longtemps dans cette attitude que je dus leur rappeler combien la faveur spéciale de cette entrevue leur avait été étroitement limitée.

» — Si vous avez à vous parler, leur fis-je observer, il est temps de vous y décider : autrement, il vous faudra vous séparer sans avoir pu rien vous dire, sinon adieu.

» — Je n'espérais pas la revoir avant la fin de ma peine, me répondit Malchus, oubliant que la mort menaçait de ne pas lui laisser subir sa condamnation à quinze ans de travaux forcés. J'ai encore un quart d'heure à la regarder; je ne veux pas m'en distraire. Que pourrais-je demander de mieux?

» — Ta grâce! répondit Marthe.

» Il la regarda sans comprendre, et l'enfant répéta :

» — Il faut demander ta grâce.

» — Ma grâce? reprit Malchus avec le triste sourire de la désespérance; et à qui, ma pauvre Blondine?

» — A moi, répondit-elle, pour que j'aille en parler au bon Dieu, qui m'attend.

» Malchus, à ces mots, éprouva une si violente commotion que les barreaux où s'accrochaient ses mains vibrèrent, ébranlés par la secousse.

» — Attention, là-bas! dit le surveillant, comme réveillé en sursaut et sans doute inquiet du mouvement de son prisonnier; on ne casse rien ici, ou gare les fers et le cachot!

» Marthe continua :

» — Demande à M. le curé; il sait que je ne te trompe pas : le médecin aussi le sait bien; mais moi, je le sais encore mieux que tout le monde, ajouta-t-elle en soupirant. Pauvre père, tu voulais me faire riche; mais voilà que le bon Dieu veut me faire morte, afin que j'aille de plus près le prier pour toi.

» Le condamné me regarda, cherchant dans mes yeux un démenti à la déplorable révélation de sa fille. Je baissai la tête.

» — Non! dit Malchus, comme repoussant de la main l'idée funèbre, ce n'est pas vrai; je ne veux pas y croire, je n'y crois pas!

» L'enfant poursuivit :

» — Mais pour que le bon Dieu m'écoute, il faut d'abord que les pauvres lui aient parlé pour toi et pour moi; et ils ne lui parleront que si tu me permets de leur donner tout, absolument tout ce que tu as mis en réserve à mon intention. C'est pour te demander cette permission-là que moi, qui ne devais plus sortir de mon lit, je me suis levée ce matin. Tu veux bien que je donne tout, n'est-ce pas?

» Il m'était évident que Marthe, en disant cela, obéissait moins à sa propre inspiration qu'à un conseil de la bonne sœur de Saint-Vincent, qui partageait avec la grand'mère la veillée de nuit auprès de la jeune malade; mais c'était déjà beaucoup que l'enfant eût compris qu'il y a sûrement un pardon là-haut pour prix des sacrifices qu'on s'impose ici-bas.

» Malchus Petersen avait cessé de repousser par une violente dénégation les désolantes paroles de sa fille; envahi par la terreur, frappé de saisissement à l'idée que la fin de cette enfant était prochaine, sentant aussi peut-être que la sienne était imminente, il demeurait maintenant sans force pour répondre.

» Le surveillant consulta sa montre.

» — La demi-heure va sonner, dit-il; il faut vous préparer à rentrer : allons, décidez-vous!

» Et il alla ouvrir la porte qui communiquait du parloir à un corridor intérieur. Comme il revenait vers le prisonnier, qui se tenait le visage appuyé sur la grille, Marthe, voyant que le moment de la séparation irrévocable était venu, s'écria d'une voix suppliante :

» — Père! père! je n'ai plus besoin d'héritage, moi!... Tu ne veux donc pas que je donne l'argent aux pauvres?

» — Non, pas aux pauvres, répliqua enfin Malchus; mais à la justice : à la justice, entends-tu? Tu expliqueras le mur, la main, l'arbre et le chiffre 10; enfin, tu diras tout, Blondine, tout!

» En achevant de parler, le malheureux, dont tout le corps tremblait, s'affaissa sur lui-même, et il perdit connaissance.

» La demi-heure sonnait. Le surveillant emporta son prisonnier. *La suite à la prochaine livraison.*

DANSE VILLAGEOISE RUSSE.

C'est aujourd'hui fête dans l'empire du tzar. Après avoir entendu la messe, les paysans se sont rassemblés devant la porte d'un cabaret. Des groupes d'hommes causent en

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

buvant. Un musicien, assis par terre ou sur un escabeau en bois blanc, fait grincer les cordes d'un instrument à long manche qu'il tient sur ses genoux.

Écoutez cette mélodie bizarre; elle roule tout entière sur quatre ou cinq notes lancées à toute vitesse, ramenées avec une lenteur mélancolique, parfois résolûment accentuées. Où l'air commence, où il finit, le musicien pourrait seul nous le dire, en admettant toutefois qu'il le sût. Il joue de mémoire, et sans y changer une accentuation, le répertoire d'il y a cent ans.

Le danseur frappe la terre du talon d'abord, puis de la pointe du pied. En ce moment, l'instrument paresseux fait à peine entendre quelques notes plaintives : aussi notre chorégraphe a-t-il l'air de réfléchir à la façon dont il va poser ses pieds; on dirait qu'il médite sur chacun de ses mouvements. Patience! Le musicien se réveille; les notes se précipitent; le danseur relève la tête, et le voilà gambadant et gesticulant, en accompagnant de la voix, suivant l'usage, l'instrument du musicien. Il se livre à ce double exercice jusqu'à ce que le souffle manque à sa poitrine. S'il y a dans le groupe quelque jeune fille qui soit de force à lutter avec lui, — et ce serait merveille qu'il n'y en eût pas, — il va la chercher; il enlace sa taille du bras droit, tandis que de la main gauche elle le saisit par la ceinture, et tous deux dansent, sur une même ligne horizontale, dans le plus parfait accord. Tout à coup, la jeune fille se dégage et fuit, en dansant, à l'extrémité de l'enceinte qui leur est réservée; le danseur la poursuit; il se rapproche, il va la saisir; mais elle, par une feinte adroite, lui échappe encore et s'élance de nouveau en lui jetant une fleur qu'elle détache des tresses de sa chevelure. Il doit la ramasser sans perdre la mesure, sans manquer un mouvement. Lorsqu'il a réussi, il recommence sa poursuite. Enfin, il a rejoint la fugitive, et ils se remettent à danser de plus belle. A ce premier couple viendront bientôt s'en joindre plusieurs autres. Les pas ne sont pas variés; mais la combinaison des figures est laissée à l'imagination des danseurs. Quelques-unes rappellent celles du cotillon.

Chaque danseur interrompt de temps en temps son jeu favori pour se livrer à un autre exercice. Lequel? Voyez-vous ce gros baril qui supporte un vase en cuivre? Cet ustensile de ménage, si commun en Russie, s'appelle un *samowar*. Dès le début de la réunion, on a jeté dans ce vase quelques pincées de thé sur lesquelles on a versé

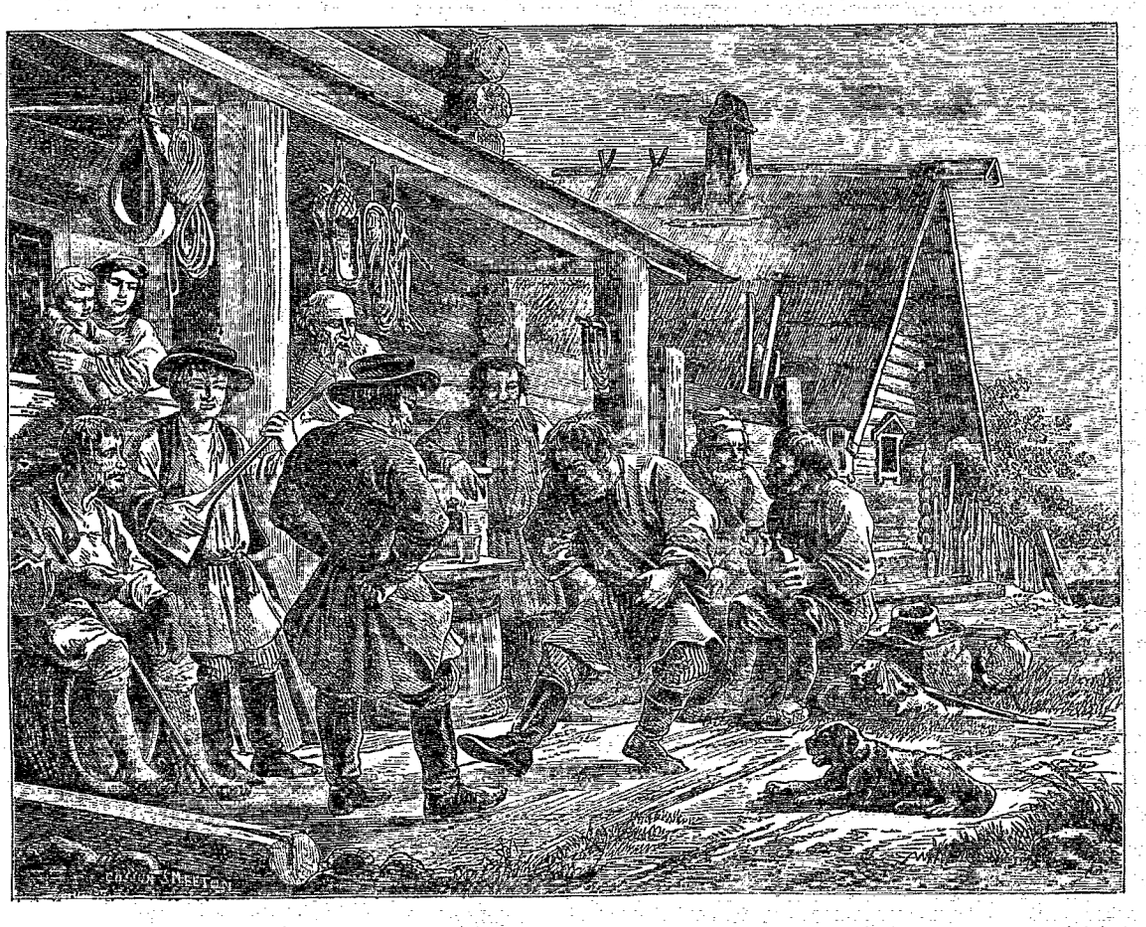

Danse villageoise russe. — Dessin de Durand, d'après une estampe russe.

plein un chaudron d'eau bouillante. Ceux qui ont soif prennent un verre placé en permanence devant le samowar; ils le mettent sous le robinet et le remplissent de cette infusion, délicieuse sans doute, si l'on en juge par la fréquence de leurs libations. Le sucre ne figure là que comme un accessoire de luxe : un même petit morceau sert à toute une compagnie; chacun le suce à tour de rôle.

Mais, au-dessous du samowar, que contient ce baril qui lui sert de base? Hélas! l'ivresse stupide sous forme d'eau-de-vie. Combien, ce soir, quand viendra l'heure de regagner les cabanes, s'en iront en chancelant et tomberont sur le chemin! Nul ne leur a fait connaître de plus nobles plaisirs; et pour le serf opprimé et ignorant qui n'a pour varier sa vie que les maux sous lesquels il succombe, l'heure d'ivresse c'est l'heure d'oubli. Cependant le monsieur en longues bottes que l'on voit au premier plan s'en retournera ce soir en murmurant entre ses dents : « Tout va bien : les serfs s'amusent. »

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 45.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LE PLATEAU DE LA DANSE DES SORCIÈRES
(HEXENTANZPLATZ),
PRÈS DU BROCKEN, DANS LE HARZ.

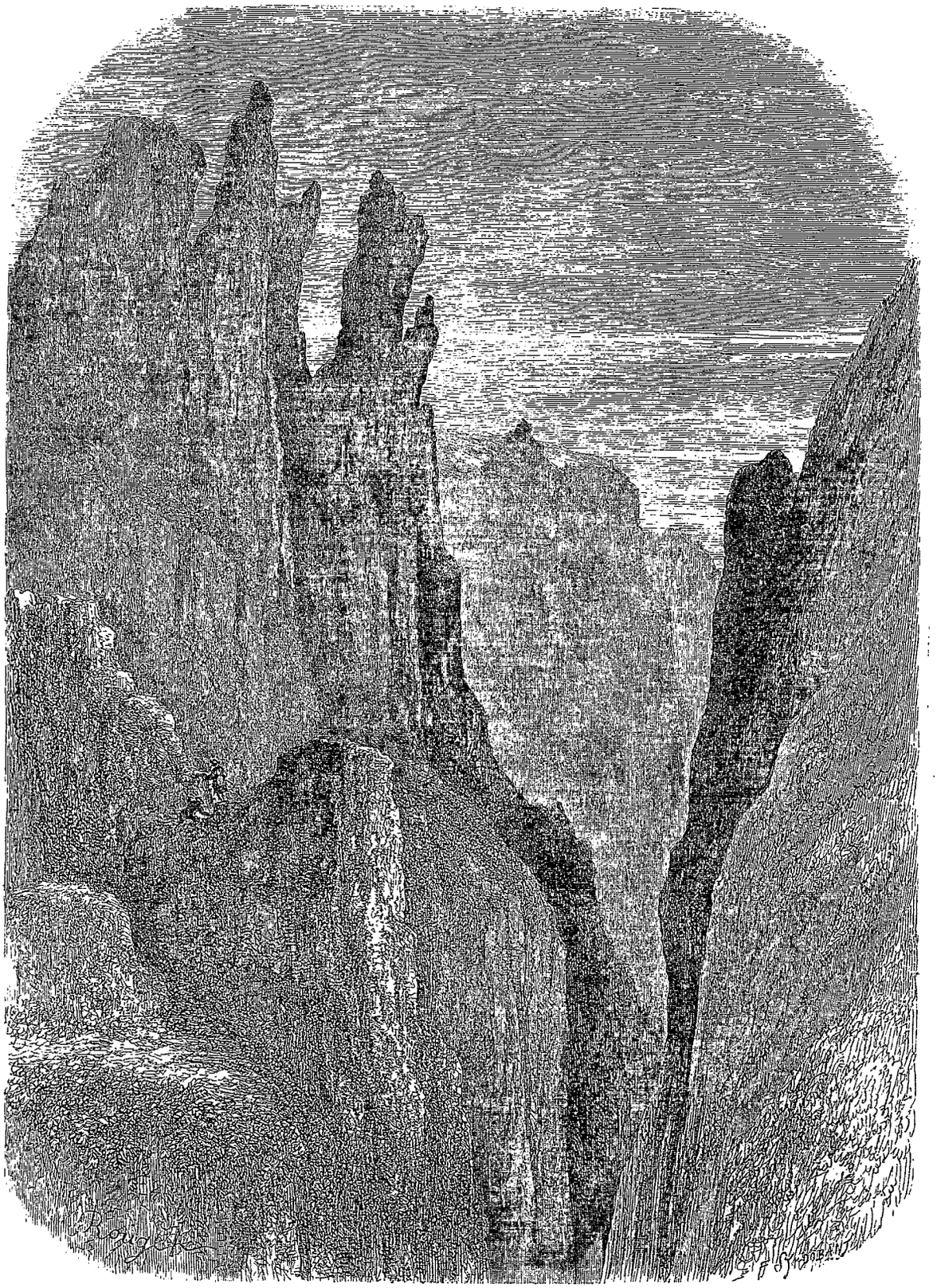

Rochers de la vallée de la Bode (Harz). — Dessin de Stroobant.

C'est là, au milieu de ce site désert et sauvage, parmi ces amas de roches nues et sombres où serpente la Bode, que jadis, chaque année, pendant la nuit du 1er mai, toutes les sorcières du Nord venaient tenir leur sabbat solennel. Certes le lieu était bien choisi, et peu de personnes devaient avoir l'indiscrétion d'aller troubler le rendez-vous

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

de ces dames. Dans notre siècle de lumières, même en plein jour, sous l'azur d'un beau ciel et les joyeux rayons d'un soleil d'été, ces silhouettes de masses informes, inégales, bizarres, vues d'en bas, arrêtent le sourire sur les lèvres du voyageur, et lui donnent à penser que, si peu superstitieux que l'on soit, on éprouverait une assez singulière émotion à se trouver seul, vers minuit, sur quelque aspérité ou dans quelque pli noir de cette vieille convulsion de la nature qui a l'air d'une tempête pétrifiée. Que l'on suppose, pour renforcer l'effet, des nuages épais se traînant sur les cimes, quelques éclairs pâles, de sourds grondements, et il manquera peu de conditions favorables à qui voudra s'assurer qu'il est bien, à toute heure, le maître de son système nerveux.

Un homme, dit-on, osa une fois surprendre les sorcières et se mêler à leurs danses. Il est vrai qu'il avait eu la précaution de prendre pour guide certain compagnon avec lequel il pouvait être sûr d'être le bienvenu. Il faut lire cette scène du sabat dans le drame de *Faust*. Gœthe, qui était très-érudit, en avait puisé les détails à de fort bonnes sources.

D'abord, dans cette nuit terrible qu'on appelle la *Walpursisnacht* (la nuit de Sainte-Vaubourg), un formidable vent poussait un orage de fin du monde tout à point vers le Hexentanzplatz : tourbillons, pluie, grêle, tonnerre, vacarme infernal, décoration et orchestre obligés. De terre s'élevaient des exhalaisons malsaines, des vapeurs de soufre, des feux follets blêmes, des langues de feu sinistres glissant comme de longues couleuvres à travers les brouillards fumeux. De furieuses rafales faisaient craquer de toutes parts les arbres; les parois des rochers prenaient des teintes de fer rouge sous les cataractes mugissantes. On n'entendait que bruits incompréhensibles, sifflements, rires, voix lugubres. De temps à autre on distinguait quelques phrases jetées aux ténèbres par les sorcières qui volaient, montées les unes sur des balais ou des fourches, les autres sur des truies ou des boucs, leurs vieux cheveux gris flottants, leurs guenilles trouées leur servant de voiles.

— Qu'as-tu vu?

— Le hibou dans son nid; il m'a fait des yeux!... Et toi?

— Par la cheminée, j'ai vu un enfant étouffé.

Les premières arrivées allumaient des feux et commençaient d'effroyables cuisines. Faust remarqua une vieille revendeuse qui offrait des couteaux ensanglantés, des fioles de poison, des épées qui frappent par derrière, des diamants qui perdent les âmes. Les plus jeunes chantaient des paroles mystérieuses, ou valsaient à donner le vertige; parfois on voyait sortir de leur bouche des souris rouges; une d'elles avait autour du cou un mince cordon rouge taillé dans sa chair...

Oui, voilà ce qui se passait, selon Gœthe, il y a quelques cent ans, sur ce plateau dont le crayon de M. Stroobant a dessiné pour nous quelques traits. On peut y grimper aujourd'hui assez aisément, grâce à un escalier de onze cents marches. On est là presque vis-à-vis les rochers de granit de la *Rossetrappe* (Fer-à-Cheval). D'un côté on domine l'âpre vallée de la Bode, de l'autre une vaste plaine vers l'ouest. En somme, ce serait faire erreur que de supposer à ces environs du Brocken des proportions aussi grandioses que celles des Alpes, où Byron a placé la scène de Manfred; mais, tel qu'il est, ce cadre suffit bien pour que le voyageur doué de quelque imagination puisse s'y procurer le plaisir d'un peu de frisson poétique; un brin de fougère cueilli sur un des escarpements du Hexentanzplatz ne peut d'ailleurs que faire bon effet dans le bouquet qu'il rapportera à sa famille avant le retour de l'hiver.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE DE L'ANNÉE 1863.

Chaque année accroît la somme de nos connaissances scientifiques; mais une si courte période s'écoule souvent sans produire aucune grande découverte bien constatée, comme ont été, depuis vingt ans, le daguerréotype, le télégraphe électrique, l'analyse spectrale, l'extraction des matières colorantes de la houille, etc. A défaut de quelqu'une de ces rares fortunes, il s'établit du moins des controverses animées et utiles sur certaines questions philosophiques qui depuis longtemps attendent leur solution. Tel a été, à peu près, l'apport scientifique de l'année qui vient de s'écouler.

Chemins de fer à patins. — A propos de chemins de fer, on parle beaucoup de la découverte de M. Girard, qui prétend substituer le glissement des wagons à leur roulement. Cet ingénieur distingué a prouvé, en effet, qu'il pouvait opérer le déplacement et le transport d'un poids donné avec une moindre dépense de force par glissement sur ses patins que par le roulement ordinaire; mais la pratique en grand fait entrevoir de grands obstacles. En attendant, il paraît devoir réussir dans l'application de son système aux volants des machines fixes, en accroissant largement le diamètre de l'axe du volant. Son moyen consiste à maintenir entre l'arbre et son coussinet inférieur, par une pression hydraulique, une couche d'eau continue qui s'est trouvée, par expérience, infiniment plus favorable au glissement des surfaces métalliques qu'une couche d'huile, à cause de la viscosité naturelle de celle-ci, et de son expulsion sous une forte pression quand elle n'a que son adhérence naturelle pour y résister.

Dissolvants de la soie. — M. J. Persoz fils a reconnu qu'une solution concentrée et chaude de chlorure de zinc (vulgairement beurre de zinc) à 60 degrés de l'aréomètre dissout rapidement la soie, ce qui constitue un moyen usuel de séparer facilement cette substance de la laine, du coton et du lin, qu'il n'attaque pas. M. Ozanan a fait remarquer, à ce sujet, que l'ammoniure de cuivre (oxyde de cuivre ammoniacal), qui est, de son côté, un dissolvant si actif des fibres ligneuses, dissout aussi la soie, quoique moins facilement que le chlorure de zinc. En précipitant à nouveau les fibres naturelles, on obtient constamment une matière gommeuse cassante, absolument comme la colle forte, qui ne possède à aucun degré la souplesse de la peau dont elle a été extraite; de sorte que ces découvertes se bornent, quant à présent, à l'acquisition de nouveaux réactifs pour un but déterminé.

Nouveaux compagnons de Sirius. — Il a été question, dans le résumé scientifique de l'année dernière, d'un compagnon de Sirius découvert par M. Clark, astronome de l'Amérique du Nord. Cette année, M. Goldschmidt, qui ne dispose pour ses recherches astronomiques que d'une faible lunette d'un décimètre d'ouverture, a annoncé la découverte de trois autres satellites ou compagnons de Sirius. La difficulté de voir les étoiles très-voisines de cet astre remarquable vient de son grand éclat, qui éblouit comme le soleil au moment où il apparaît, par exemple, dans le grand télescope à verre argenté de M. Léon Foucault. A part cela, ces étoiles peuvent très-bien ne pas appartenir au système de Sirius, et n'être que des étoiles bien plus éloignées, qui se trouvent par hasard dans son alignement : ce n'est donc qu'en constatant, par la suite, un changement notable dans leur angle de position, qu'on pourra acquérir la certitude qu'elles sont des satellites de Sirius.

A propos de Sirius, il a paru aussi, cette année, un mémoire très-remarquable de Mahmoud-Bey, directeur de l'Observatoire du Caire, qui tend à prouver que la face

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

méridionale des pyramides a été, à l'origine, un plan perpendiculaire à la ligne de culmination de cette étoile, connue chez les anciens Égyptiens sous le nom de *Sothis*, ce qui lui sert à calculer approximativement la date de l'érection de ces pyramides.

Découverte d'une mâchoire humaine fossile dans le diluvium. — La rencontre de ce débris humain, par M. Boucher de Perthes, dans une couche de diluvium de Moulin-Quignon, près Abbeville, avec des silex taillés de main d'homme, a fait grand bruit, et l'on a cru tenir enfin un débris fossile de l'homme antédiluvien; mais M. Élie de Beaumont soutient que ce diluvium n'est pas en place, qu'il a été remanié par les eaux postérieurement au déluge, et constitue un dépôt meuble des pentes. Cet échantillon unique n'est pas, en effet, suffisant pour trancher une si grave question. Si l'existence de l'homme était antérieure au diluvium qui a recouvert les derniers terrains de sédiment, ses débris devraient se trouver disséminés dans le diluvium en place, ce qui n'a pas encore été constaté, malgré les tranchées nombreuses que l'on a pratiquées dans sa masse pour l'établissement des chemins de fer.

M. Desnoyer va encore plus loin cependant : il a lu devant l'Académie des sciences un mémoire tendant à prouver qu'il existe, près de Chartres, un dépôt d'ossements fossiles de l'*Elephas meridionalis*, antérieur au déluge, portant des entailles qui, selon lui, ne peuvent avoir été faites que de main d'homme.

Controverse sur la génération spontanée. — Cette autre question de haute philosophie a été, cette année, agitée plus que jamais entre MM. Pouchet, Pasteur, Joly et Musset, sous le nom moderne d'*hétérogénie*. De part et d'autre on s'est livré aux recherches les plus délicates; néanmoins le mystère subsiste toujours. Entre le règne inorganique et le règne organique, il existe un abîme qui atteste clairement l'intervention d'une intelligence suprême; et avant de pouvoir rattacher à une même cause la formation d'un cristal qui n'obéit qu'à une loi purement géométrique et la vie d'une araignée qui sécrète ses fils et tisse sa toile, il faudrait avoir deviné quelque chose, ne fût-ce que la texture et les fonctions d'un nerf ou d'un simple globule du sang, dont l'organisation savante a défié jusqu'à présent l'intelligence humaine. Avec toutes nos mathématiques, avec tous nos microscopes, nous ne pouvons pas même savoir si les particules aqueuses d'un nuage, ou d'un vase qui fume à portée de la main, sont creuses ou si elles sont pleines, et déjà nous voulons expliquer la formation des êtres organisés... A propos d'infiniment petits, M. Lemaire vient de constater un fait inattendu et bien singulier : il prétend que la germination des semences ne peut avoir lieu sans l'intervention des infusoires; ses nombreuses expériences l'ont conduit invariablement à cette étonnante conclusion.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 19.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XV.

Jamais habillement n'eut plus de fixité que celui des hommes dans la première moitié du dix-huitième siècle. Le trio du justaucorps, de la veste et de la culotte, le chapeau tricorne, les souliers à pièce et à talon, toutes ces créations du grand règne à son déclin subsistèrent comme l'idéal au-dessus duquel il ne faut pas chercher à s'élever. La mode tourna autour, les respecta, ou du moins ne les toucha que dans d'imperceptibles détails.

Le justaucorps, ou autrement dit l'*habit*, pour nous servir du terme qui ne tarda pas à prévaloir, l'habit fut tantôt souple et flottant, tantôt roide et ajusté de près sur le corps. Il conserva ses manches en pagodes, largement ouvertes et retroussées jusqu'au coude. On imagina, en 1729, de bouillonner ses pans. Des deux côtés, à partir des hanches, furent pratiqués cinq ou six gros plis qu'on rembourra de papier ou de crin : c'était pour donner de la grâce à l'habit, « pour lui faire faire le panier », selon le langage de la mode, qu'une satire du temps a fort maltraitée :

> Les hommes, à l'envi des femmes de nos jours,
> Du panier qu'ils frondoient empruntent le secours:
> Leurs habits nous font voir, pour nouvelle parure,
> De leurs plis monstrueux la ridicule enflure, etc.

Un peu plus tard, les plis furent changés de place; on les mit derrière, à droite et à gauche de la fente qui partageait les pans, et comme couronnement des deux groupes on posa la paire de boutons qui garnit encore la taille de nos habits et de nos redingotes.

A propos de redingote, c'est ici le lieu de dire l'origine de ce vêtement. Il nous fut apporté d'Angleterre vers 1730, et le nom lui-même est anglais : *riding-coat*, habit à chevaucher. La redingote du temps de Louis XV ne se mettait effectivement qu'à cheval et l'hiver. On lit dans le Journal de Barbier que *des hommes en redingote*, c'est-à-dire des écuyers, accompagnèrent la voiture du roi se rendant incognito au bal de l'Opéra pendant le carnaval de 1737. L'idée qu'il faut se faire de ce vêtement est celle d'un large habit qui pouvait, à cause de son ampleur, se croiser sur la poitrine. Il était muni d'une ceinture à la taille, et par en haut de deux petits collets, dont l'un se relevait pour se boutonner devant le visage. Les piétons, pendant les grands froids, portaient non pas la redingote, mais le manteau du temps, appelé *surtout*, qui était une casaque à larges manches, doublée de peluche.

En 1720, lors de la ruine du système de Law, qui fut celle d'un si grand nombre de particuliers, le galon d'or et d'argent fut exclu de la décoration des habits. L'aune de drap se vendait jusqu'à 80 livres; les matières d'or et d'argent étaient hors de prix. Quelqu'un proposa alors une façon économique de galon qui n'était ouvragée que d'un côté : c'est ce qu'on appela *galon du système*. Mais le coup était porté; le galon désormais ne devait plus figurer que dans l'uniforme militaire ou dans la livrée des princes. L'ornement de l'habit de ville résida uniquement dans les boutons et dans quelques agréments ajoutés aux boutonnières; les étoffes les plus ordinaires furent le drap, le camelot et le droguet; les couleurs, toutes les teintes contenues entre le rouge sombre et le brun foncé. Le noir, drap ou soie, commença à être de cérémonie vers 1750. Les broderies, les garnitures de point, les étoffes brochées et autres tissus de grand prix furent réservés pour l'habit de cour. Louis XV encouragea, en ce genre de dépense, des folies dignes de celles que son bisaïeul avait tant goûtées. Au premier mariage du Dauphin (1745), dont la cérémonie dura trois jours, tel seigneur se montra chaque jour avec un costume nouveau que l'on n'estimait pas moins de quinze mille livres. Le marquis de Stainville, représentant du duc de Toscane, avait un habit d'argent brodé d'or dont la doublure, qui était de martre, avait coûté vingt-cinq mille livres.

La veste, ou gilet, répondit par son luxe ou par sa simplicité à l'habit qu'elle accompagnait. Ouverte jusqu'au creux de l'estomac, elle laissait voir la chemise et la cravate, celle-ci formée d'une pièce de linon ou de mousseline dont les bouts très-longs pendaient par devant. C'est ce prolongement de la cravate qui donna ensuite l'idée du jabot. Un ruban noir noué sur la gorge ayant remplacé la cravate blanche, on bâtit après la chemise un flot de den-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

telle qui conservait l'image des bouillons qu'on avait vus jadis s'échapper par l'ouverture de la veste.

Jusqu'en 1730, la culotte fut attachée sous les bas : c'était la continuation de l'ancienne mode qui voulait que les bas montassent aussi haut que des bottes à l'écuyère. Ayant perdu ensuite de leur longueur, ils furent pris sous la culotte, et celle-ci s'attacha plus bas que le genou au moyen de jarretières d'abord, puis de boucles.

Les bas, comme habillement de jambes, n'étaient pas chauds l'hiver. On était obligé d'en mettre plusieurs paires l'une sur l'autre. La rigueur du froid, en 1729, donna l'idée de recourir aux grandes guêtres, comme en portaient les dragons; mais cette mode ne dura pas plus longtemps que la nécessité qui l'avait produite.

Toutes les variations du chapeau se réduisent à ce que les trois retroussis du bord furent tantôt élevés et tantôt



Élégant du temps de la Régence, d'après Watteau. — Habit de cour et habit de ville vers 1729, d'après des gravures du temps. — Dessin de Chevignard.

couchés. Suivant cette circonstance, la forme avait plus ou moins de hauteur. Le chapeau, d'ailleurs, servait à donner du maintien plutôt qu'à couvrir la tête. On le portait presque toujours sous le bras. La véritable coiffure de l'époque fut la perruque.

La perruque en crinière du temps de Louis XIV commença à être corrigée dans ce qu'elle avait de plus incommode par des attaches de ruban au moyen desquelles on la sépara en trois touffes. Les deux touffes de côté furent les *cadenettes*, résurrection d'une chose et d'un nom qui avaient déjà existé sous Louis XIII; la touffe de derrière fut la queue. C'est ainsi qu'on se coiffait durant les premières années de la Régence.

Il y a des modes dans les écuries comme dans les salons. L'usage des palefreniers était alors d'enfermer dans des sachets la queue des chevaux au repos; ladite queue, tordue et repliée lorsqu'elle avait son sac, était lâchée pour flotter à tous crins quand on harnachait la bête. Cela fit naître l'idée de la *bourse*, petit sac de taffetas où l'on enferma la chevelure.

Les bourses furent d'abord de petite tenue, de même que l'étaient les sachets pour les chevaux. Il eût été indécent de paraître ainsi coiffé devant les gens ou dans les lieux que l'on respectait. Avec le temps, elles s'introduisirent dans les cercles et furent de bonne compagnie.

La mode des bourses s'étant perfectionnée, on ne renferma plus dedans que les cheveux de derrière; les touffes de la perruque qui avaient servi pour les cadenettes furent taillées, relevées et frisées; elles devinrent les ailes, accompagnement du toupet, c'est-à-dire de la touffe relevée sur le front. Les toupets les plus répandus à l'origine de la mode des bourses étaient bas; on les appelait *toupets en vergette*. Les hauts toupets se montrèrent plus tard; aucun n'eut plus de vogue que le *fer-à-cheval*.

Il y eut un moment où, pour être bien, il fallait réserver sur le front un toupet de ses cheveux que le travail du peigne mêlait à la perruque. La grosse poudre, dite à graine d'épinards, dont on faisait alors usage, déguisait l'artifice. Cette mode régna en même temps que celle des ailes ébouriffées, qui, parce qu'elles mettaient les oreilles à découvert, étaient appelées *oreilles de chien barbet*. La jeunesse raffolait de ces diverses façons en 1730.

Les bourses étaient de taffetas noir, et avaient pour décoration une rosette de même étoffe et de même couleur. Leur forme varia souvent. Les premières étaient carrées, d'une grandeur moyenne, et devaient paraître remplies par les cheveux, de sorte que pour obtenir cette apparence on les bourrait de crin. Vinrent ensuite les bourses étroites par le haut et réputées d'autant plus jolies qu'elles étaient plus plates.

Aussitôt que les bourses eurent pris place dans la grande tenue, on eut pour le négligé le *catogan* ou la *queue*. Le catogan était un nœud très-court et très-gros de cheveux formé sur la nuque; la queue fut produite par un ruban

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

tortillé et serré fort autour des cheveux de derrière, qui devaient tomber aussi bas que possible. Le ruban, avant de faire ses circonvolutions, était noué en rosette. Il était, au commencement, d'une telle longueur qu'il a laissé dans le langage familier la locution *ruban de queue* pour exprimer les distances qui ne finissent pas.

La queue, inventée pour la commodité des voyageurs et des militaires, entra dans le costume élégant vers 1740. Le catogan eut la même fortune quelques années plus tôt, mais non point avec un succès comparable pour la durée.

D'autres perruques d'un usage très-répandu sont encore à mentionner : le bichon, ou perruque de chasse, nouée par derrière avec un ruban et terminée par une boucle; la perruque d'abbé, à l'usage des ecclésiastiques, perruque ornée de frisures, sans bourse, ni queue, ni catogan; la perruque de procureur, qui conserva sur les épaules des



Modèle de redingote en 1729, d'après une gravure du temps. — Habit bourgeois vers 1745, d'après Chardin. — Habit de cérémonie vers 1750, d'après une gravure du temps. — Dessin de Chevignard.

gens de robe l'image fidèle de la crinière du dix-septième siècle; la perruque brisée, ou de trois pièces, qui était une sorte de bonnet qu'on ne mettait qu'à la chambre; etc., etc.

La suite à une autre livraison.

UN CRIME QUI MARCHE.

VOYAGES ET AVENTURES A LA POURSUITE D'UNE PIÈCE FAUSSE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 21, 30, 38.

» Pour en finir avec Malchus Petersen, continua le vénérable curé, je vous dirai qu'il ne subira pas sa peine à Cayenne. Vous avez plaidé l'aliénation mentale en sa faveur; les médecins vous donnaient tort, l'événement vous a donné raison. Une dernière émotion a déterminé la crise, et c'est, aujourd'hui, dans un cabanon de Bicêtre que le père de Marthe continue, plus misérable encore, sa misérable existence. Le traitement à l'hôpital la prolongera-t-elle beaucoup? On ne peut le dire; mais, à première vue, le docteur qui l'a visité a reconnu que le mal était incurable.

» L'enfant, par bonheur, ne soupçonna pas qu'elle était, pour ainsi dire, tout à fait orpheline, car, autrement, il est à supposer que la violence de sa douleur lui aurait été fatale, et que nous n'aurions pu avoir l'explication de ces paroles énigmatiques de son père : — le mur, la main, l'arbre et le chiffre 10. — Tout ceci était dessiné très-finement sur un petit carré de papier que Marthe gardait dans le nœud d'un coin de son mouchoir. Elle le conservait avec tant de mystère que, depuis plusieurs mois qu'elle habitait chez sa grand'mère, celle-ci n'en avait eu nulle connaissance, bien que le petit papier eût dû changer souvent de cachette.

» Conduite par moi et par Jeanne Jouvenel chez le directeur de la prison, Marthe, autorisée par son père à révéler la vérité tout entière, montra le papier et en expliqua le dessin. Il résulta de sa révélation la découverte de toute la fausse monnaie fabriquée par Malchus Petersen. Ce mur était celui du cimetière du Nord; la main indiquait dans quelle direction on devait compter jusqu'au dixième arbre du chemin extérieur pour arriver à la place où il fallait creuser afin de mettre la main sur le métal enfoui. Marthe ajouta que Malchus, en lui livrant ce secret, lui avait ordonné de garder le silence, même envers sa grand'mère, sur ce dangereux héritage qu'elle ne devait aller recueillir, c'est-à-dire déterrer, que si elle apprenait la mort du condamné, survenue avant l'expiration de sa peine. L'autorité judiciaire, aussitôt informée de la révélation de Marthe, se hâta dès le même jour d'en vérifier l'exactitude, et, le lendemain, quand nous ramenâmes la jeune malade au pays, la fouille était faite, la fausse monnaie détruite, et la confiance publique n'avait plus rien à craindre de la criminelle industrie de Malchus Petersen. »

— Mais, demandai-je, si l'enfant survit, que deviendra-t-elle?

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

— Je suis sans inquiétude pour son avenir, me répondit le digne prêtre; que Dieu veuille nous la conserver, elle ne manquera de rien. Je me suis assuré pour Marthe d'une protectrice riche et bienfaisante qui la regarde déjà comme son enfant d'adoption.

—

J'ai beaucoup pensé, depuis plusieurs jours, à ce qui m'a été raconté par mon voisin de table chez notre ancien bâtonnier. La pièce fausse de cinq francs qui m'a déjà causé de si vives inquiétudes est maintenant sinon l'exemplaire unique, puisque la justice en possède deux autres semblables, du moins le seul qu'une distraction de ma part ou que la main d'un voleur puisse lancer dans le torrent de la circulation. Cette pièce est d'autant plus dangereuse à présent qu'on ne se défie plus d'elle. Tous les journaux ont raconté la fouille qui a été faite d'après les indications de Marthe, et rassuré complétement le public. N'ayant plus besoin de la garder comme moyen de comparaison, j'aurais bientôt raison d'elle en la livrant au fourneau du fondeur de métaux; mais je tiens à la conserver comme objet de curiosité.

Une idée m'est venue à ce sujet. Pour éviter à jamais toute fâcheuse aventure, il suffit que, sans briser ou fondre la pièce fausse, une main habile puisse la mettre hors d'état de nuire. Cette main est à ma disposition. J'ai plaidé, il y a quelque temps, pour un brave ouvrier mécanicien tourneur. J'ai vu manœuvrer dans son atelier la scie montée sur tour qui débite le métal en plaques si minces qu'elle diviserait, je crois, en dix rondelles l'épaisseur d'une pièce de cinq francs; je ne lui demanderai que de diviser la mienne en deux : de cette façon, je pourrai mettre à la fois sous les yeux des amateurs la face et le revers du chef-d'œuvre de Malchus Petersen. J'irai dès demain matin chez mon client, le mécanicien tourneur.

IV. — *Le pauvre Cartouche.*

Fatale journée! Ce qui devait m'occuper seulement une heure ce matin, puis, la chose faite, me permettre de me livrer en toute sécurité d'esprit à mes devoirs d'avocat, a été pour moi le point de départ d'une série de courses et de tourments dont je ne prévois ni le nombre, ni le terme.

Pressé de mettre à exécution le projet qui devait me délivrer d'une persistante inquiétude, je suis parti de chez moi ce matin, à six heures, pour me rendre de l'autre côté de la Seine, dans le quartier du Gros-Caillou, où demeure l'ouvrier mécanicien à qui j'avais affaire. Comme à pareille heure je ne devais trouver sur ma route aucune occasion de dépense, je mis seulement dans ma bourse la pièce de cinq francs que je devais rapporter divisée en deux plaques de métal, spécimen inoffensif de la monnaie de Malchus.

Je traversai les Champs-Élysées, puis le cours la Reine, et je longeai le quai jusqu'au pont des Invalides.

Bien que nous soyons en belle saison et qu'à six heures du matin il fasse depuis longtemps grand jour, je me croisai avec peu de passants dans mon parcours matinal. Çà et là un balayeur en exercice, une charrette qui descendait vers le centre de Paris, et le plus souvent, par intervalle, personne, excepté moi, sur le chemin que je suivais. La ligne du quai surtout était complétement déserte. Je marchais de mon pas le plus rapide, comme si quelque chose m'eût dit : « Hâte-toi de traverser le pont; il y a là un danger qui te menace. »

J'allais suivre le tournant du parapet, quand un petit chien noir que je n'avais pas vu venir se jeta dans mes jambes. En essayant de me débarrasser de lui, mon pied s'appuya un peu lourdement sur une de ses pattes. Il poussa un gémissement; mais quoi que je fisse pour passer à côté de lui et l'éviter, toujours je le retrouvai devant moi, se réfugiant dans mes jambes et me regardant comme s'il m'eût demandé protection.

Je n'aurais pas aimé les chiens comme je les aime que celui-ci aurait encore eu droit à un bon mouvement de ma part : je lui avais fait mal, je lui devais au moins une caresse.

En le regardant mieux, je m'aperçus que le pauvre animal était tout tremblant. Nous sommes en été; donc ce ne pouvait être de froid qu'il tremblait ainsi. En le flattant de la main, je m'aperçus aussi que l'eau ruisselait de son poil, et, me baissant davantage vers lui, je vis qu'il traînait un bout de corde fixé à son cou par un nœud coulant. Je ne m'étais pas trompé : ses regards suppliants imploraient un secours; mais contre qui? Je n'eus pas à m'adresser deux fois cette question.

Quand je me relevai, je vis devant moi trois jeunes vauriens de quinze à dix-huit ans qui attendaient, en me regardant avec un mauvais sourire, que j'eusse cessé de caresser le chien pour me le réclamer.

Justement inquiet sur le sort réservé au pauvre animal, si fort mouillé déjà, si tremblant, et traînant ce bout de corde qu'on ne lui avait sans doute pas attaché au cou par bonne intention pour lui, j'hésitai à le leur rendre. Le plus âgé des trois vauriens, devinant ma pensée, me dit :

— C'est notre façon de baigner notre chien. Cartouche, — c'est son nom, — Cartouche n'aime pas aller à l'eau, et pour qu'il y reste il faut absolument qu'il sente qu'on lui tient la corde.

— Au moins, repris-je, a-t-il assez de ce bain pour aujourd'hui...

Je lui ôtai la corde, et j'allais la jeter par-dessus le pont; mais l'un des soi-disant baigneurs du chien la rattrapa lestement au vol.

— Un moment, me dit-il; elle n'est pas à vous, et nous en aurons besoin pour recommencer la cérémonie.

Il enroula la corde à son poignet et cria au chien :

— Allons! arrive, Cartouche!

Les trois vauriens firent quelques pas; l'animal resta obstinément blotti à mes pieds.

— Il paraît que monsieur veut aller en voiture, dit le plus jeune et le plus effronté des trois. A son aise; je lui ouvre la portière.

Et il ramassa le chien, puis il prit sa course; les autres le suivirent.

Peut-être aurais-je dû continuer mon chemin; je le voulais, et ne pus m'y décider. Cherchant des yeux le trio de garnements qui avait disparu, je m'approchai du parapet. En interrogeant les deux côtés de la rivière, j'aperçus enfin sur la berge, à l'autre extrémité du pont, les bourreaux du chien qui continuaient son supplice.

Ils l'avaient rejeté à l'eau, et comme il essayait de regagner le bord à la nage, ils le repoussaient impitoyablement à coups de pierres.

Indigné, je courus à toutes jambes pour m'interposer entre ces misérables et leur victime. Je voulais crier; mais la rapidité de ma course me coupait la voix. Du haut de la berge que je descendais à grandes enjambées, les paroles des trois vauriens arrivaient distinctes à mes oreilles.

— Remets-lui la corde, disait l'un d'eux, arrêtant au passage le malheureux chien, qui, malgré les volées de pierres, était parvenu à aborder.

— Je ne peux pas, répondit l'autre, essayant de passer le nœud coulant; il me lèche les mains.

— Donne-lui un coup de pied sur le museau, dit le troisième.

L'horrible conseil, à peine donné, allait être suivi, quand, parvenu au terme de ma course, je repoussai vio-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

lemment celui qui, de son pied levé, menaçait déjà la tête du chien. Surpris et perdant l'équilibre, il alla rouler sur les cailloux de la berge.

— Ce pauvre animal a assez souffert, dis-je, écartant les deux autres garnements; je vous défends d'y toucher davantage!

Mon attitude leur imposa un moment.

— Au fait, qu'est-ce que vous demandez? me dit, bientôt après, celui qui paraissait le chef de la bande. Ce chien est à nous, et chacun a le droit de noyer son chien.

— Et quel mal a fait celui-là pour lui imposer le martyre?

— Il mange trop, et il est temps qu'il boive.

Ni les bonnes raisons, ni les prières, car je descendis jusqu'à raisonner avec ces misérables, jusqu'à les prier, rien ne put les faire se départir de leur droit absolu et terrible de propriétaires : le droit de vie et de mort.

S'il se fût trouvé là quelques bonnes âmes servies par des bras vigoureux, si même un seul passant avait pu me venir en aide, j'aurais risqué la lutte avec chance de succès; mais personne ne passait encore de ce côté; j'avais pour adversaires trois jeunes gars taillés en force, et qui n'eussent pas plus reculé devant la pensée de tuer un homme que devant celle de noyer un chien. Dieu sait que je ne les calomnie point en disant cela; la preuve, c'est que celui que j'avais jeté sur les cailloux, s'étant relevé, tira de la poche de son pantalon un couteau fermé qu'il ouvrit à demi, comme discutant avec lui-même sa vengeance. Je ne pouvais donc qu'essayer d'entrer en composition avec les maîtres du chien. Il va sans dire que je leur proposai de me le donner, puisque leur motif principal pour se défaire de lui était son excès d'appétit. Mais la proposition fut repoussée : c'était leur imposer une bonne action sans profit, ou plutôt à perte : l'abandon du chien les privait du spectacle de son agonie.

— Si vous y tenez, me dit le chef des vauriens, achetez-le; sinon, passez votre chemin et laissez-nous nous amuser tranquillement.

— L'acheter? répétai-je, les yeux fixés sur le pauvre animal couché, le dos à terre, sous le genou de l'un de ses bourreaux, et dont le regard semblait me dire : « Délivre-moi ! »

— Nous sommes trois, reprit mon interlocuteur; donnez-nous une pièce de vingt sous à chacun, et Cartouche est à vous.

C'était le sauver du martyre à trop bon marché pour que je fisse la moindre objection. Celui qui pesait du genou sur le chien tremblant se redressa, souleva l'animal par la peau du cou, et dit en me tendant l'autre main :

— C'est donnant, donnant; *aboulez les trois balles.*

Sans réfléchir davantage, j'ouvris aussitôt ma bourse, et nécessairement je n'y trouvai que ce que j'avais voulu y mettre : la pièce fausse de cinq francs.

Certes, il n'y aurait pas eu grand crime à payer ces misérables en fausse monnaie, si le métal avait pu fondre et s'anéantir dans leurs mains; mais comme il devait seulement y passer pour aller faire d'autres dupes, je remis ma bourse dans ma poche et je leur dis :

— Je n'ai pas sur moi la monnaie nécessaire; mais que l'un de vous m'accompagne chez moi, et je payerai le prix convenu.

Les vauriens avaient vu la pièce blanche; ils refusèrent l'un et l'autre de me suivre chez moi, et me déclarèrent nettement que, dans leur pensée, ma proposition cachait un piége pour m'emparer de leur chien sans débourser un sou.

— Si vous avez vraiment l'intention de nous payer, me dit l'un d'eux, c'est chose facile à faire : il y a, à vingt pas d'ici, un bouchon ouvert; allons-y ensemble, on vous changera votre pièce de cinq francs contre de la monnaie.

J'acceptai la proposition, mais en la modifiant à part moi, ainsi que le voulait la probité; c'est-à-dire que je ne demandai pas au marchand de vin chez qui les vendeurs du chien me conduisirent de me donner sa monnaie de bon aloi en échange d'une pièce que je savais être fausse; je dis seulement, en posant celle-ci sur le comptoir :

— Veuillez, je vous prie, payer pour moi trois francs que je dois à ces jeunes gens; je vous donne comme garantie de la somme avancée cette pièce de cinq francs, que je viendrai vous réclamer dans une heure.

Le maître du bouchon, qui, à notre entrée, avait compté sur quatre consommateurs, voyant qu'il ne s'agissait que d'un service gratuit à me rendre, répondit brusquement :

— Allez chez un changeur si vous voulez de la monnaie; je ne donne la mienne que contre les grosses pièces de ceux qui boivent chez moi.

— Qu'à cela ne tienne, répliquai-je. Servez un verre de vin à chacun de ces jeunes gens; c'est moi qui paye.

— Trois verres d'eau-de-vie et trois cigares, répliqua l'aîné de mes vauriens.

— Soit! repris-je; nous compterons à mon retour. Gardez-moi cette pièce; avant une heure je serai ici.

Le marchand de vin prit la pièce de cinq-francs, l'examina avec défiance. Ce fut à grand'peine que je dominai mon émotion pendant cet examen. Enfin il ouvrit le tiroir qui lui servait de caisse, et compta trois pièces de vingt sous qu'il posa devant les bourreaux du pauvre Cartouche. Il allait laisser tomber la pièce fausse dans ce même tiroir, quand, par cette observation, je lui arrêtai la main :

— Je désire reprendre tout à l'heure ma pièce de cinq francs; ayez l'obligeance de la mettre de côté.

Au regard qu'il m'adressa, je devinai qu'intérieurement il se disait : « C'est un maniaque. » Mais, après tout, comme notre visite lui procurait le débit de trois verres d'eau-de-vie et de trois cigares, il se rendit à mon désir, et, à la grande satisfaction de ma conscience jusque-là inquiète, je le vis poser sur un tasseau fixé dans un coin, au fond du comptoir, la pièce fausse que je ne devais pas tarder à venir réclamer.

Un coupé de remise publique se dirigeant vers Paris traversait en ce moment la route; je l'arrêtai au passage, et, portant sous mon bras le pauvre Cartouche encore tout mouillé et blessé au sang, mais enfin délivré des tortures et de la misère, je l'installai dans la voiture, où je ne montai qu'après avoir dit à très-haute voix au cocher :

— Chez moi, rue Saint-Georges, numéro 37. Nous marchons à l'heure; je la paye double si dans trois quarts d'heure vous m'avez ramené ici.

Mon intention en parlant de la sorte et sur ce ton élevé était de me faire entendre du détenteur de ma pièce de cinq francs, et de l'assurer ainsi plus positivement de mon prompt retour.

La promesse du généreux pourboire excita l'amour-propre du cocher, lequel surexcita si bien l'ardeur de son cheval que le coupé semblait remorqué par la locomotive d'un train-poste. N'eût été l'inquiétude dont je ne pouvais me défendre depuis que je m'étais séparé de la pièce fausse, je me serais sans doute fort amusé de l'agitation que manifestait Cartouche, tout étonné du mouvement extérieur qu'il subissait sans y participer activement. Il était facile de deviner qu'on ne l'avait pas accoutumé à la promenade en voiture. *La suite à la prochaine livraison.*

LE MONDE MARCHE.

Parmi les résultats qui sortent de l'étude de l'histoire, il en est un fondamental au point de vue philosophique :

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

c'est le fait du progrès incessant des sociétés humaines, — progrès dans la science, — progrès dans les conditions matérielles d'existence, — progrès dans la moralité, — tous trois corrélatifs.

Si l'on compare la condition des masses, — esclaves dans l'antiquité, — serves dans le moyen âge, — aujourd'hui livrées à leur propre liberté sous la seule condition d'un travail volontaire, — on reconnaît là une évolution manifestement progressive.

En s'attachant aux grandes périodes, on voit clairement que le rôle de l'erreur et de la méchanceté décroît à proportion que l'on s'avance dans l'histoire du monde. Les sociétés deviennent de plus en plus policées, et j'oserai dire de plus en plus vertueuses. La somme du bien va toujours en augmentant, et la somme du mal en diminuant, à mesure que la somme de vérité augmente et que l'ignorance diminue dans l'humanité. (M. Berthelot, *la Science idéale et la Science positive.*)

UN LECTEUR DU DERNIER SIÈCLE.

Un nommé Texier, qui se fit, comme lecteur, un grand renom au siècle dernier, donnait, dit-on, à la *Partie de chasse*, comédie de Collé, une valeur qui l'emportait sur la représentation. Louis XV eut la fantaisie de l'entendre; mais dès les premières scènes le vieux monarque se mit à dormir. Texier, piqué, élevait la voix; Louis XV ronflait plus fort. Indigné, le lecteur renforce une de ses inflexions d'un vigoureux coup de poing sur la table. Le roi, réveillé en sursaut, se dresse sur ses pieds, devine l'intention de son lecteur, et le met à la porte avec un *Sortez!* dont Texier n'oublia jamais l'intonation.

CASCADES DE L'ILE MAURICE.

Il ne serait pas facile de dire quelle est, de toutes les cascades de l'île Maurice, la plus belle. Les cascades de Charamel et de la rivière des Galets, qui tombent de hauteurs de six cents pieds; celle de la Savane, dont les eaux descendent en bouillonnant à travers les prismes de murailles de basalte, ont un caractère de grandeur qui étonne le regard et émeut; mais d'autres, de proportions plus modestes, et trop nombreuses pour être nommées et comptées, surtout à la saison des pluies, charment et intéressent par la variété de leurs aspects, la disposition pittoresque des rochers et la richesse de la végétation qui les encadre. A presque

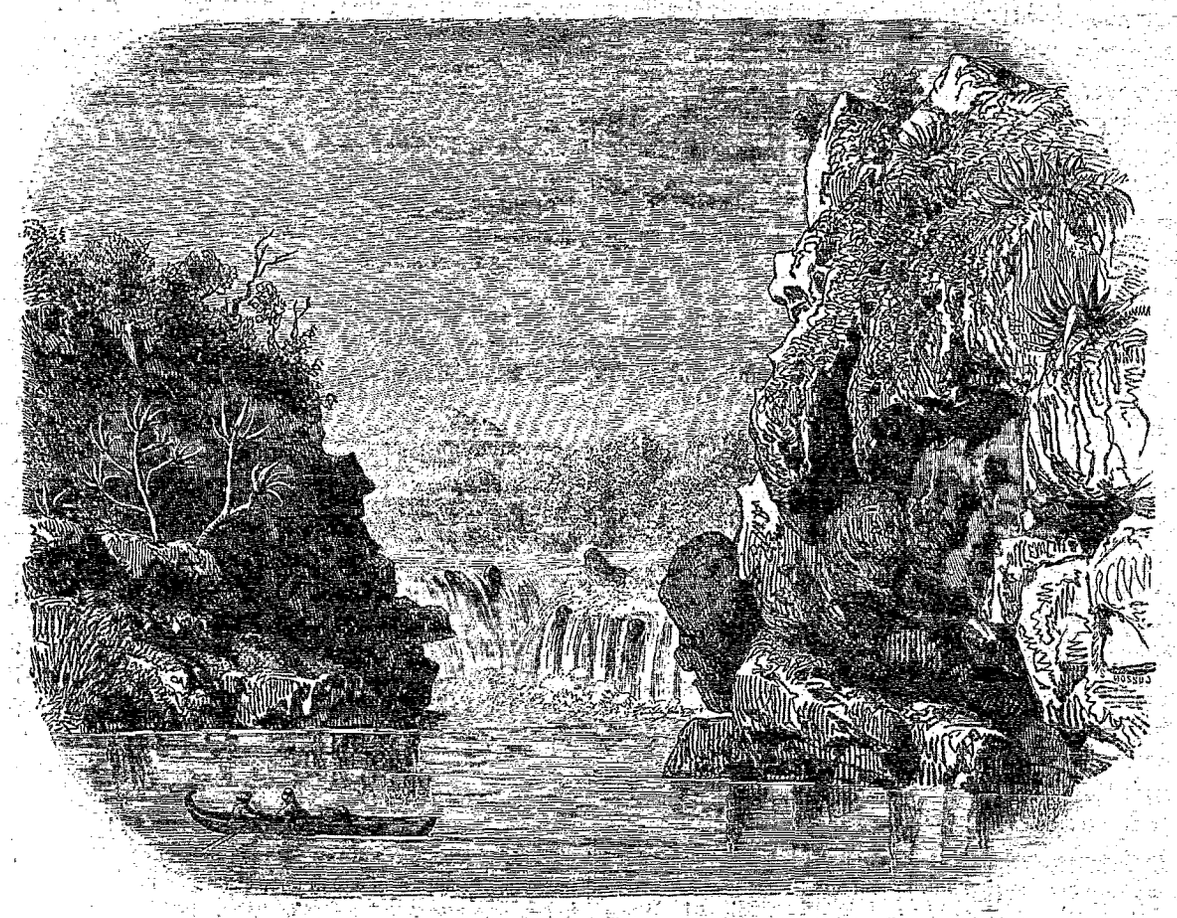

Cascade de la rivière d'Est, dans l'île Maurice. — Dessin de Karl Girardet, d'après M. Erny.

toutes on peut, du reste, rapporter à peu près avec la même vérité cette description de l'une d'elles par l'auteur de *Paul et Virginie :* « La rivière qui coule en bouillonnant sur un lit de rochers, à travers les arbres, réfléchit çà et là dans ses eaux limpides leurs masses vénérables de verdure et d'ombre, ainsi que les jeux de leurs heureux habitants; à mille pas de là, elle se précipite de différents étages de rochers, et forme à sa chute une nappe d'eau unie comme le cristal, qui se brise, en tombant, en bouillons d'écume. Mille bruits confus sortent de ces eaux tumultueuses, et, dispersés par les vents dans les forêts, tantôt ils fuient au loin, tantôt ils se rapprochent tous à la fois, et assourdissent comme les sons d'une cathédrale. L'air, sans cesse renouvelé par le mouvement des eaux, entretient sur les bords de cette rivière, malgré les ardeurs de l'été, la verdure et la fraîcheur..... »

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LE BOUQUETIN DES ALPES.

Voy. t. IV, 1836, p. 183.

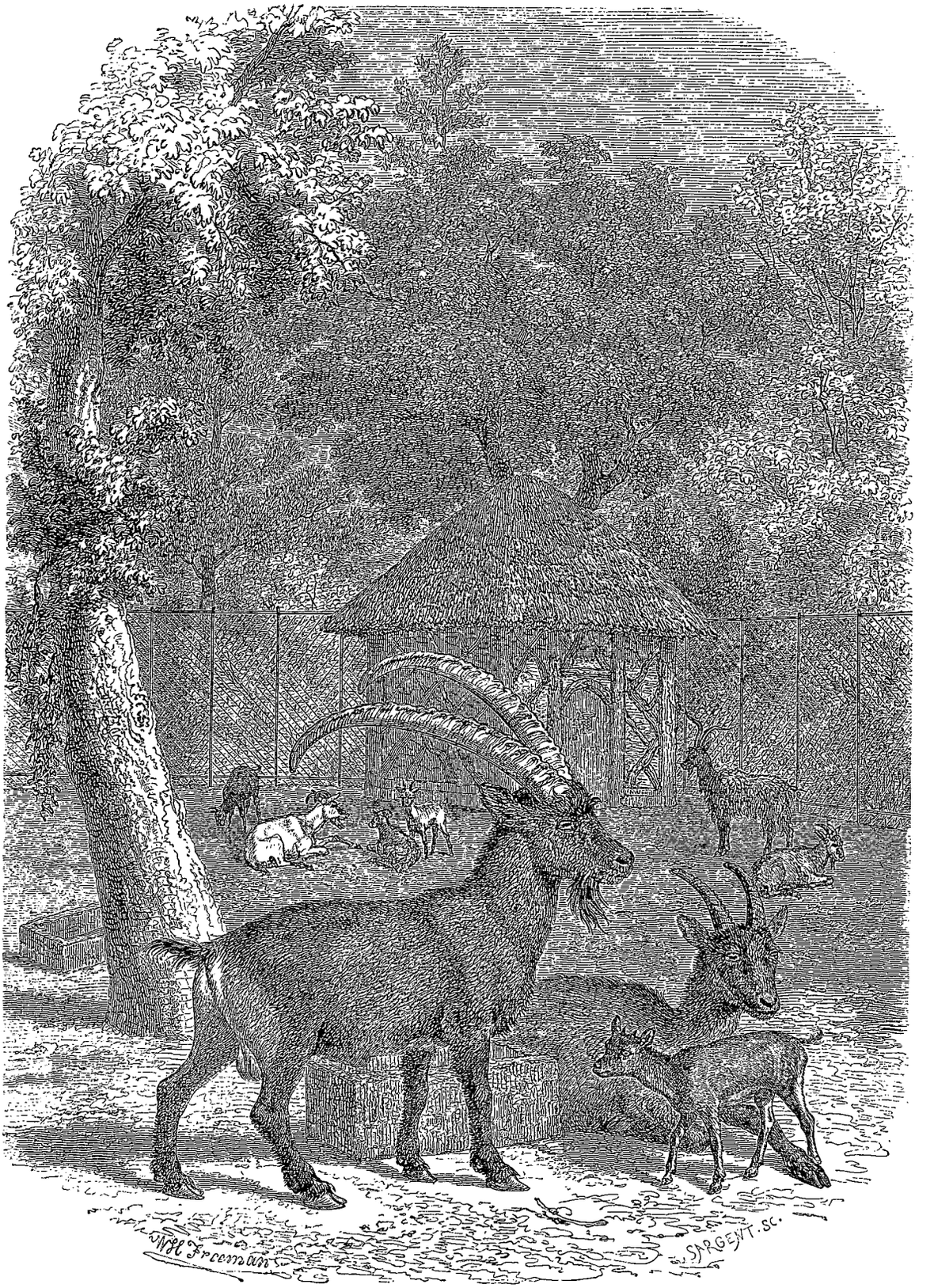

Le Bouquetin des Alpes (*Capra ibex*). — Dessin de Freeman, d'après nature.

Au jardin du Muséum, dans un petit parc boisé, terminé au fond par une hutte couverte en chaume, se promène lentement, au milieu de quelques chèvres, un quadrupède à cornes immenses qui présentent, sur son front bombé, le côté large d'un rectangle divisé en travers, à intervalles réguliers, par des nœuds saillants. Son œil appesanti

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

est sombre; parfois l'animal reste longtemps immobile, appuyant son crâne épais et proéminent contre le chalet, qui semble trop petit et trop bas pour lui servir de demeure. Son cou musculeux et puissant, son corps trapu, son apparence robuste, sa démarche grave, ses mouvements lents, répondent mal au nom que lui donne l'écriteau accroché au grillage : *Bouquetin des Alpes*. C'est qu'il est en esclavage. Il est tout autre en liberté, léger, élastique, habitué à bondir d'un roc à l'autre, à franchir les abîmes d'un saut, à s'élancer à travers les précipices. Il peut même, dit-on, descendre le long d'un mur, n'ayant pour appuyer les sabots si durs de ses pieds fourchus que des pierres à peine disjointes, dont le mortier s'est un peu détaché. La justesse de son coup d'œil, la sûreté de ses pieds, sont telles que, dans le saut d'ascension (M. Isidore Geoffroy le disait à son cours de 1848), on a vu le bouquetin, qui sait se servir des moindres aspérités, demeurer en équilibre sur le tranchant d'une porte! On ne le trouve guère, du reste, que sur les confins des régions habitables; aucun autre mammifère ne l'y peut suivre, nous dit Tschudi qui l'a observé dans ses montagnes natales; les aigles mêmes et les vautours, qui seuls le dépassent dans leur vol sur les hautes cimes, ont fixé plus bas leur véritable séjour. Il se plaît dans les sites les plus alpestres, et semble organisé par la nature, d'une manière particulière, pour supporter toutes les fatigues, toutes les privations qu'impose une si rude patrie. Ses cornes magnifiques, qui dépassent parfois deux pieds de longueur et se recourbent en arrière, lui donnent un aspect imposant : aussi les Grisons l'avaient-ils jadis placé sur leurs armoiries, et plusieurs familles le conservent dans leur blason, comme symbole de la hardiesse et de la force. C'est plaisir de voir les bouquetins, agiles, infatigables à la course, réunis par petites troupes de huit à dix individus, en quête de leur chétive nourriture, gambader gracieusement de pâturage en pâturage, de cime en cime, profilant sur le ciel bleu ou sur les glaciers roses et blancs leur brune silhouette! Tout jeunes, les bouquetins s'essayent, s'exercent. Lorsque les chevreaux sautent, bondissent en agitant leur corps d'une façon étrange, c'est une gymnastique, une étude d'ascension à laquelle ils se livrent.

Les congénères du bouquetin, les mouflons à manchettes, plus heureux au Muséum, peuvent, en dépit de la grave expression de leurs faces allongées, se précipiter constamment de haut en bas, de bas en haut, le long de l'escalier en échelle sur lequel leur cabane est perchée. Les chèvres d'Égypte, autre échantillon de ruminants à cornes creuses, s'élancent et jouent contre les deux arbres dont les troncs, recourbés et comme agenouillés, livrent à leurs ébats une croupe inégale sur laquelle elles bondissent, puis s'arrêtent tout à coup comme étonnées; leurs quatre pieds se rapprochent alors comme pour former une base unique, et elles demeurent fièrement immobiles sur ce piédestal improvisé.

LE PORTRAIT DANS LA STATUAIRE

CHEZ LES GRECS ET CHEZ LES ROMAINS.

Suite et fin. — Voy. t. XXXI, 1863, p. 259, 278, 381.

Les plus anciens bustes-portraits ne datent, suivant Visconti (1), chez les Grecs que du temps d'Alexandre, et chez les Romains des dernières années de la république. Selon Ottfried Muller, on doit faire commencer la série des portraits authentiques des Romains aux bustes de Scipion l'Africain, reconnaissables à une cicatrice en forme de croix marquée sur le front (1); mais c'était un usage fort antique à Rome, et qui existait aussi chez les Étrusques, de représenter les ancêtres par des masques de cire que l'on conservait dans de petits édicules ou armoires placés autour de la pièce principale de la maison. L'honneur de semblables portraits n'était conféré qu'aux hommes qui avaient exercé les plus hautes fonctions, celles d'édile, de préteur, de consul, et l'usage de conserver ces portraits et de les faire figurer dans les funérailles avec le costume et les insignes des personnages qu'ils représentaient resta longtemps le privilége de l'aristocratie. Les grandes familles romaines conservaient des images non-seulement de ceux de leurs ancêtres dont les traits pouvaient avoir été imités de leur vivant ou peu de temps après leur mort, mais encore de personnages beaucoup plus anciens ou même fabuleux qu'ils prétendaient faire entrer dans leur généalogie et dont les types étaient traditionnels, comme Énée, Romulus, Numa ou les rois albains.

Appius Claudius Regillus, consul en l'an 259 de Rome, consacra le premier, dans le temple de Bellone, les images de ses ancêtres figurées sur des boucliers. Il y eut certainement des portraits plus anciennement chez les Romains. Il n'est guère permis de douter que chez les Étrusques les figures que l'on voit couchées sur les sarcophages et les urnes cinéraires ne soient des portraits plus ou moins ressemblants, quand, d'ailleurs, ces figures se rapportent exactement aux indications fournies par les inscriptions sur le sexe, l'âge et les autres caractères propres aux personnages défunts. Ce sont probablement aussi des portraits que ces vases à tête humaine, ou canopes, servant également à conserver les cendres des morts, que l'on a trouvés dans quelques parties de l'Étrurie. Par leur forme ils rappellent les canopes de l'Égypte; mais tandis que sur ceux-ci on voit toujours la tête d'une divinité ou d'un animal consacré, le caractère de réalité empreint sur les canopes étrusques, l'âge, le sexe, les particularités de coiffure, d'ornement, distinctement marqués, font penser que l'on s'y est efforcé de rappeler, au moins par une ressemblance lointaine, les traits des personnes défuntes. Les bustes romains auraient, en ce cas, une seconde origine non moins ancienne que les effigies en cire des ancêtres.

A Rome même, non-seulement les effigies de famille en cire ou les figures funéraires en terre cuite étaient en usage dès une époque très-reculée, mais les statues de bronze y furent de bonne heure très-nombreuses. « Le sénat et le peuple, les États étrangers reconnaissants, et parmi ceux-ci les Thuriniens les premiers, élevèrent sur le Forum et ailleurs des statues en bronze aux citoyens qui avaient bien mérité; quelques-uns s'en élevèrent à eux-mêmes, comme Spurius Cassius, au dire de Pline, dès l'an 268 de Rome (2). » Pline mentionne d'autres statues en bronze qui auraient été, à l'en croire, des ouvrages des premiers temps de la république ou même de l'époque des rois; mais la plupart de ces ouvrages étaient évidemment d'une date plus récente, comme, par exemple, ces statues de Romulus et de Camille qui, selon le texte de Pline, auraient été figurés sans tunique, ce qui eût été tout à fait contraire aux mœurs romaines : d'après une inscription qui rectifie ce texte en le complétant, les deux statues n'avaient point de tunique, il est vrai, mais elles étaient revêtues de la toge. « Comme ouvrages d'une authenticité moins douteuse des premiers temps de Rome, on peut citer, dit encore le savant antiquaire Ottfried Muller (3), l'Attus Navius (dont parlent

(1) *Museo Pio-Clementino*, t. VI, Préface.

(1) *Manuel d'archéologie*, § 427.
(2) O. Muller, *Manuel*; § 181.
(3) Idem, ibid.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Pline et Cicéron), le Minucius, de l'an 313 de Rome, et les statues, probablement grecques, de Pythagore, d'Alcibiade (dressées vers l'an 440) et d'Hermodore d'Éphèse, qui prit part à la rédaction des lois des décemvirs. » Les statues se multiplièrent tellement que dès l'an de Rome 593 les censeurs P. Corn. Scipio et M. Popilius firent enlever du Forum toutes les statues des magistrats qui n'avaient pas été élevées par ordre du peuple ou du sénat. On se rappelle aussi la réponse de Caton l'Ancien à ceux qui lui demandaient comment il se faisait qu'on n'eût encore élevé aucune statue en son honneur, tandis que tant d'hommes de médiocre mérite avaient reçu une semblable distinction : « J'aime mieux, dit-il, que l'on demande pourquoi on n'a pas élevé de statue à Caton, que si on demandait pourquoi on lui en a dressé une. » Le peuple romain lui en érigea une cependant dans le temple de la Santé. On n'y grava, dit Plutarque qui rapporte ces détails, ni ses exploits militaires, ni son triomphe (ce qui montre quels étaient les usages communs en pareille circonstance), mais une inscription qui lui faisait honneur d'avoir relevé, durant sa censure, la république que l'altération des mœurs avait mise sur le penchant de sa ruine. Le même passage de Plutarque atteste que, chez les Romains comme chez les Grecs, des statues iconiques étaient placées quelquefois dans les temples. Plutarque vit aussi, à Ravenne, une statue en marbre de Marius, qui exprimait bien, dit-il, la dureté de son caractère, et, à Rome, celle de Quintius Flamininus : « Qui voudra connaître, dit-il, quelle figure il avait, pourra voir sa statue en bronze qui est près du Cirque, à côté du grand Apollon Carthaginois. » Cette statue portait une inscription grecque. On voyait aussi à Rome, sous le portique de Metellus, une statue de Cornélie, mère des Graeques.

Quand les armées romaines eurent conquis et dépouillé de leurs plus belles œuvres d'art la Grèce et les contrées grecques de l'Orient, c'est à Rome, enrichie de tous ces chefs-d'œuvre, qu'affluèrent les meilleurs artistes grecs en tout genre. Ils y trouvaient des protecteurs fastueux, parfois même des connaisseurs éclairés, qui se glorifiaient de posséder leurs plus beaux ouvrages. La période de temps comprise entre la prise de Corinthe et la fin de la dynastie Julienne fut encore pour l'art grec une époque brillante, grâce au goût que ses productions inspirèrent aux Romains : les Pasitèle, les Arcésilas, les Decius enfantèrent des œuvres dignes encore de ses beaux temps. Un second Praxitèle modela une statue de l'enfant du célèbre acteur Roscius. On ne sait à qui il faut attribuer les bustes de Térence, de Cicéron, d'Hortensius, de Junius Rusticus, qui ont subsisté jusqu'à nous, et la statue célèbre de Pompée, du palais Spada, à Rome, statue héroïque, sans vêtement, à la manière des Grecs. On possède aussi des images sculptées de Marc Antoine, de Jules César, de Brutus, de Mécène, d'Agrippa, de Sénèque; mais ce sont là, indépendamment des empereurs dont il sera parlé plus loin, à peu près tous les hommes célèbres de Rome, à la fin de la république et au commencement de l'empire, dont les traits nous sont actuellement connus d'une manière certaine. Les portraits de quelques autres, comme Salluste, Horace, Virgile, Lucrèce, que l'on voit dans les recueils iconographiques, ont été tirés de médailles ou de pierres gravées, et ces portraits ne peuvent être considérés comme très-fidèles. En revanche, le nombre de personnages inconnus ou obscurs dont on conserve encore des bustes ou des statues dans les musées est très-considérable. Sous l'empire, les portraits figurés par la statuaire furent innombrables. Non-seulement les images impériales se trouvaient partout, mais il n'y avait pas un municipe où l'on ne vît sur la place principale quelques statues élevées à des particuliers. Des inscriptions faisaient connaître les emplois qu'ils avaient exercés, les services qu'ils avaient rendus et les distinctions dont ils avaient été honorés. Beaucoup de ces statues n'ont, sous le rapport de l'art, aucune valeur, mais quelques-unes sont des œuvres admirables, comme, par exemple, les statues en marbre de Nonius Balbus et de sa famille, découvertes dans les fouilles d'Herculanum et conservées au Musée de Naples.

Les statues et les bustes des empereurs romains forment une série à part, à laquelle il faut joindre, comme un complément naturel, les images des personnages de leur famille. Vitellius est le seul empereur dont on ne soit pas assuré de posséder un portrait antique, à moins que l'on ne considère comme tels les bustes conservés au Musée de Mantoue et au Musée de Vienne; tous les autres bustes de Vitellius sont certainement des œuvres de la renaissance et offrent des traits assez différents de ceux que l'on voit sur les monnaies de cet empereur. Des collections de bustes et de statues impériales avaient été formées déjà dans l'antiquité; c'est à cette circonstance que nous devons certainement d'en posséder la série sans lacune. « Dans l'antiquité même, dit Ottfried Muller, on dut chercher à les compléter : ainsi, un seul portrait de Domitien avait échappé (d'après Procope) à la destruction, mais il en exista bientôt d'autres. » Il faut bien distinguer parmi les images impériales celles qui sont de véritables portraits, c'est-à-dire qui représentent la personne simplement et fidèlement, sans essayer de la diviniser, et celles, au contraire, où l'artiste s'est proposé de donner à l'empereur l'apparence et le caractère d'un dieu ou d'un héros. On sait que sous le nom de consécration ou d'apothéose les honneurs divins furent décernés, depuis Jules César jusqu'à Constantin, à la plupart des empereurs romains. Déjà, sous la république, la reconnaissance ou la crainte avaient dressé, dans les provinces soumises, des statues et des autels aux vainqueurs. L'usage de ces adulations était venu d'Orient en Grèce lorsque les mœurs de la liberté s'y étaient perdues; elles y furent prodiguées aux généraux et aux proconsuls romains, à Flamininus, à Sylla, à Lucullus; Marcellus, comme bienfaiteur de la Sicile, avait une fête qui portait son nom, Verrès eut l'audace d'y substituer la sienne; Pompée, Antoine, Jules César, prétendirent tour à tour être honorés comme fils de divinités. De là ces nombreux portraits de caractère idéal qui devinrent communs dès le règne d'Auguste. Les uns représentaient le personnage entièrement nu ou portant un pallium qui n'enveloppait pas le corps, quelquefois une lance à la main; on peut citer, comme de beaux exemples de ces statues dites *achilléennes*, le Pompée du palais Spada, déjà mentionné, l'Agrippa du palais Rondanini, et le prétendu Germanicus que l'on voit au Musée du Louvre. D'autres faisaient de l'empereur un dieu même, en lui prêtant l'attitude que l'on voit à Jupiter dans ses statues imitées de celle que Phidias avait sculptée pour Olympie : la figure était assise, le haut du corps découvert, le manteau jeté autour des reins, retombant sur les jambes; telles sont les figures colossales d'Auguste et de Claude, découvertes à Herculanum et conservées au Musée de Naples, et la belle statue de Nerva, au Vatican; telles devaient être aussi les statues d'Auguste qu'Hérode érigea, à Césarée, à côté de celles qui personnifiaient Rome. Auguste fut encore représenté sous les traits et avec les attributs d'Apollon; d'autres empereurs avec ceux de Bacchus, de Neptune, de Mars. Il faut remarquer, toutefois, que dans la cérémonie de leur apothéose les empereurs n'étaient point identifiés avec une divinité quelconque par un costume et des attributs distinctifs : ils y étaient figurés assis, enveloppés de la toge, qui était quelquefois relevée sur la

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

tête, signe des fonctions sacerdotales, ou portant une couronne radiée, comme celle qu'on voit à un buste de Néron au Musée du Louvre. Néron fut le premier qui se fit représenter de son vivant paré de cette couronne, considérée comme un attribut réservé aux dieux et aux héros déifiés. Les impératrices, et d'autres femmes appartenant aux familles impériales, reçurent de même dans leurs statues, de la main des artistes, les traits et les attributs de Cérès, de Proserpine, de Vesta, de Vénus et d'autres déesses; on peut voir au Louvre une statue de Livie en muse. D'autres fois, elles furent représentées avec les emblèmes allégoriques de l'Espérance, de la Fortune, de la Piété, etc. Enfin, ce ne furent pas seulement les empereurs ou les membres de leurs familles qui furent divinisés; de simples particuliers se firent également représenter, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, sous la figure des dieux; et plus d'une statue de nos musées, où nous ne pouvons reconnaître que les habitants de l'Olympe, ont été de simples portraits.

Les dimensions surhumaines données à quelques statues d'empereurs furent encore un des procédés dont se servit la statuaire pour marquer le caractère divin qui leur était attribué; car primitivement de pareilles dimensions étaient réservées aux seules images des divinités. Les plus grandes statues d'Auguste ne dépassèrent que de quelques pieds les proportions ordinaires; mais déjà Tibère se fit élever une statue gigantesque, où on le voyait entouré des figures des villes relevées par ses ordres après un tremblement de terre. Sous Néron, enfin, un statuaire et fondeur d'une remarquable habileté, Zénodore, réussit à dresser un colosse de bronze de 110 pieds ou 35^{m}.75 de hauteur. Ce colosse devait représenter Néron sous les traits du dieu du Soleil, à qui il fut dédié après la chute du tyran; plus tard, on en fit un Commode. De pareilles transformations ne furent pas rares à Rome sous les empereurs, pas plus qu'elles ne l'avaient été, en Grèce, sous les successeurs d'Alexandre, et elles se firent par les mêmes moyens grossiers et barbares.

A côté des images idéales des empereurs et des personnes de leurs familles se placent les portraits proprement dits, qui nous les montrent avec leurs traits véritables et dans le costume qu'ils portaient durant leur vie, soit que l'artiste les ait représentés simplement vêtus de la toge, comme le Tibère de Capri actuellement au Louvre, ou la tête couverte, par allusion aux fonctions sacerdotales, comme l'Auguste de la basilique d'Otricoli, qui appartient au Musée Pie-Clémentin, soit qu'il ait voulu rappeler une expédition, une conquête importante, en montrant l'empereur revêtu de l'armure ou dans l'attitude du général haranguant ses troupes, comme on peut en voir des exemples au Louvre dans les statues de Drusus, fils de Tibère, et de Titus. Les statues équestres, celles qui étaient placées sur des chars de triomphe, furent d'abord destinées aussi à rappeler les victoires remportées par les personnages qu'elles représentaient; mais la flatterie prodigua ensuite ces allusions même à ceux qui n'avaient entrepris aucune expédition. La statue équestre de Marc Aurèle, qui est à Rome, au Capitole, est la plus belle figure de ce genre que nous ait léguée l'antiquité.

On peut dire que jusqu'à l'époque des Antonins l'art parut à peine inférieur à ce qu'il avait été sous les premiers empereurs, mais il ne se maintenait plus que par la force de ses grandes traditions : la vie s'affaiblissait en lui graduellement. « La mollesse des temps, écrivait Pline, a fini par anéantir les arts, et parce qu'on n'a plus de grandes âmes à représenter, on néglige également les corps. » Sous Adrien, grâce à la longue tranquillité de l'empire et au goût personnel de ce prince, qui prétendait être lui-même un artiste supérieur, l'art eut un moment de brillant réveil qui se fit sentir jusque dans l'ancien monde grec. C'est là que furent exécutées, pour complaire à l'empereur, ces statues et ces bustes d'Antinoüs, son favori, qui furent le dernier type idéal que l'art grec enfanta. La sûreté avec laquelle il sut encore, dans ces ouvrages, unir à une beauté et à une vérité constantes l'expression de caractères variés, en prêtant tour à tour au personnage l'apparence d'un homme, d'un héros ou d'un dieu, paraît surprenante, même à côté des chefs-d'œuvre des meilleurs temps. La statue du Musée du Capitole est peut-être un portrait héroïque d'Antinoüs exécuté de son vivant; le buste admirable du Louvre, conçu sans doute après sa mort, offre les mêmes traits légèrement empreints de mélancolie; l'artiste semble s'être proposé de montrer le jeune homme au moment où il se prépare, selon un des récits accrédités au sujet de sa mort, à se dévouer pour son ami.

On conserve dans les musées, et notamment dans celui du Capitole, de beaux portraits d'Adrien lui-même; et la remarquable statue de Trajan couvert d'une cuirasse, qui est au Musée du Louvre, fut sans doute exécutée sous le même règne. C'est vers ce temps aussi, ou peu d'années plus tard, que fut sculptée la belle statue d'Ælius Verus, un des marbres les plus remarquables de l'ancienne collection Campana, aujourd'hui réunie à celle du Louvre. Lucius Ælius Verus fut le fils adoptif d'Adrien et le père de Lucius Verus, associé par Marc Aurèle à l'empire. Le portrait du second Verus est un des plus généralement connus, grâce à la beauté du modèle, qui l'a fait reproduire encore de nos jours. Le buste colossal de Lucius Verus, trouvé avec celui de Marc Aurèle à Acqua-Traversa, près de Rome, et actuellement au Louvre, peut passer pour un des plus beaux portraits antiques. Déjà, cependant, l'habileté de main et le soin dans l'exécution, vraiment remarquables dans les meilleurs bustes de ce temps, sont fréquemment déparés par la sécheresse et la pauvreté. Les accessoires sont traités avec recherche et affectation. « La chevelure est péniblement travaillée et évidée avec le trépan; les paupières s'ajustent comme des lanières; la bouche est serrée; les plis principaux autour des yeux et de la bouche sont très-marqués. Dans les bustes de femmes (et, dès l'époque de Trajan, dans ceux de Plotina, de Marciana, de Matidia), les statuaires se donnaient la plus grande peine pour copier des coiffures dépourvues de goût (1). » Après les Antonins, les bustes si nombreux des empereurs, parmi lesquels il faut particulièrement citer ceux de Commode, de Pertinax, d'Héliogabale, de Septime et d'Alexandre Sévère, restèrent quelque temps encore les meilleures œuvres de la sculpture. Cependant la décadence devint de jour en jour plus sensible. Dans les portraits des impératrices, le mauvais goût renchérit sur celui des règnes précédents. C'est alors que l'on imagina d'accoler des marbres de couleurs différentes pour représenter les vêtements, et de placer sur les têtes de femmes des perruques mobiles en marbre, qu'on enlevait et changeait à volonté, de telle sorte qu'on pût faire suivre à la statue, sans la mutiler ou la défigurer, les vicissitudes de la mode. Cette recherche d'une mode passagère contraste souvent de la manière la plus singulière avec le caractère idéal que l'on essaye encore de donner aux statues, et surtout avec la nudité de celles de plusieurs impératrices figurées en Vénus. « A la fin du troisième siècle, les bustes perdent subitement tout relief; le dessin est incorrect et semble d'une main d'écolier; tout l'ensemble est plat, sans caractère, et si peu déterminé que l'on ne peut y distinguer les différents personnages qu'à l'aide des inscriptions (2). »

(1) O. Muller, *Manuel d'archéologie*, § 204.
(2) Idem, ibid., § 207.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

A ce moment doit s'arrêter ce résumé de l'histoire du portrait dans la statuaire antique. Nous n'avons pu y mentionner que les noms de quelques-uns des plus célèbres artistes et ceux des personnages les plus marquants dont ils nous ont conservé les traits. Il ne faut pas oublier que les œuvres de la statuaire sont relativement peu nombreuses,

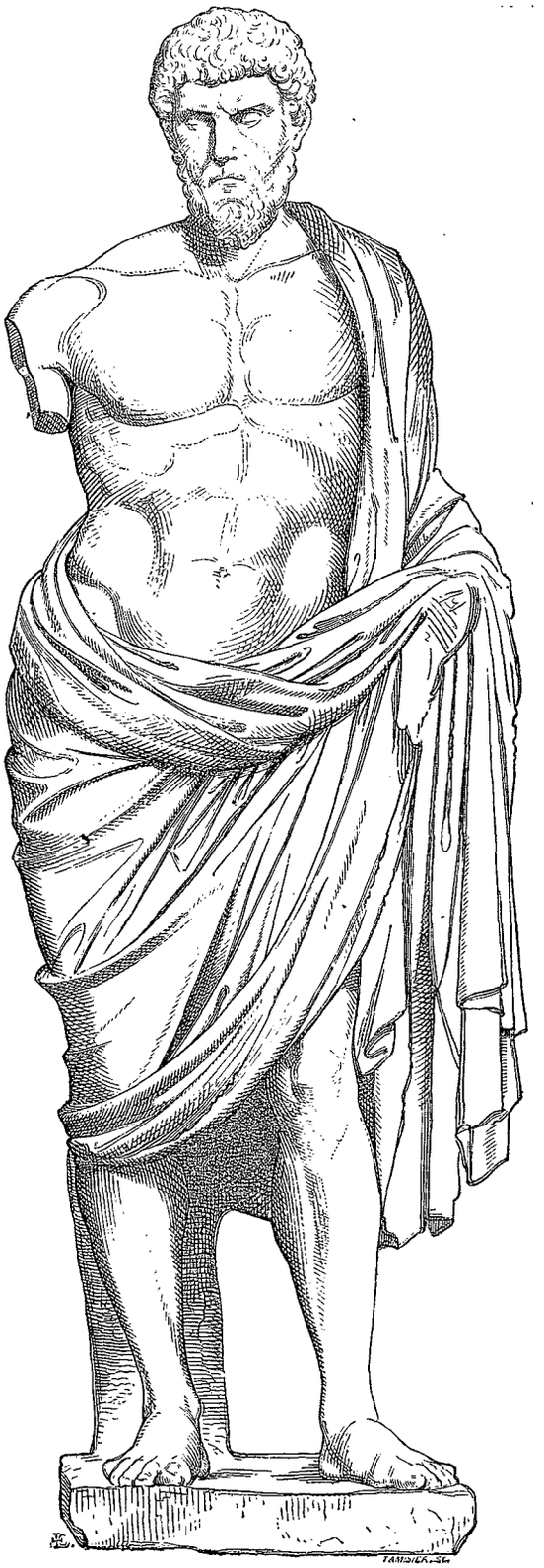

Musée du Louvre; collection Campana. — Lucius Ælius Verus, statue de marbre. — Dessin de Chevignard.

et que les monnaies, les médailles et les pierres gravées en font connaître un bien plus grand nombre. Enfin, ceux de nos lecteurs qui voudraient compléter autant que possible les notions iconographiques qu'ils possèdent déjà, ne devront pas négliger, en même temps qu'ils fréquenteront les musées d'antiques placés à leur portée, de consulter

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

les recueils de Canini, de Bellori, de Clarac, de Visconti, et d'autres encore, dont quelqu'un au moins se trouve dans la plupart des grandes bibliothèques.

UN CRIME QUI MARCHE.

VOYAGES ET AVENTURES A LA POURSUITE D'UNE PIÈCE FAUSSE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 21, 30, 37, 45.

Arrivé chez moi, ce fut sans prendre le temps de donner à Jeannette la moindre explication touchant mes aventures de la matinée, que je confiai Cartouche à ses bons soins.

Ma vieille gouvernante fit un médiocre accueil à ce nouveau pensionnaire, dont la tenue l'inquiétait fort pour la propreté de *son* appartement. Elle l'aurait impitoyablement mis à la porte si je n'avais interposé mon autorité quand le pauvre dépaysé, chassé par Jeannette de chaise en chaise, de fauteuil en fauteuil, se réfugia, pour dernier asile, sur le couvre-pied de mon lit. Ma chambrière joignit les mains, leva les yeux au ciel, et s'écria avec désespoir :

— Monsieur ne voit donc pas? ce misérable-là massacre tout!

— Qu'à cela ne tienne, répliquai-je, il est horriblement fatigué; je vous défends de troubler son repos.

Sans m'arrêter davantage aux doléances de Jeannette, je pris ma bourse et la mis dans ma poche, non sans m'être assuré qu'elle était suffisamment garnie. Un moment après, je roulais de nouveau en coupé dans la direction du pont des Invalides. Quand ma voiture s'arrêta devant la porte du marchand de vin, la course du cheval avait été si rapide que le cocher, avant le temps fixé, avait consciencieusement gagné le prix doublé du tarif.

J'éprouvai un violent serrement de cœur quand je remis le pied dans la boutique. L'homme à qui j'avais confié ma pièce fausse n'était plus là. C'est sa femme qui le remplaçait dans le comptoir.

Cependant un coup d'œil lancé vers le tasseau du fond me rassura : j'aperçus là, soigneusement couverte d'un verre renversé, la pièce de cinq francs. Elle m'attendait!

Je remboursai à la cabaretière la somme qui m'avait été avancée par son mari pour la rançon de Cartouche, je payai la consommation faite par les trois vauriens, et je réclamai cette pièce que j'avais laissée en dépôt comme garantie de ma dette.

— Je sais de quoi il s'agit, me dit la marchande de vin; mon mari, en partant, m'a conté la chose; c'est cinq francs qu'il vous faut.

Comme je vis qu'elle se disposait, tout en parlant, à ouvrir le tiroir qui contenait sa monnaie courante, je m'empressai de lui rappeler que, sur ma recommandation, son mari avait mis ma pièce en réserve, et je lui désignai le tasseau.

— C'est juste, reprit-elle; mais, en fait de pièces de cent sous, l'une vaut l'autre.

« Pas pour moi! » pensai-je. Elle souleva le verre, prit la pièce que je lui avais indiquée et me la tendit. Je la saisis avec un frémissement de joie; puis je fus pris presque aussitôt d'un frisson de terreur : au lieu du millésime 1841 frappé sur la monnaie de Malchus Petersen, la pièce que j'avais sous les yeux portait la date de 1839!

— Ce n'est pas ma pièce! m'écriai-je, effrayé tout à coup des conséquences de la substitution.

— Je ne vous dis pas le contraire, balbutia la marchande de vin, troublée de l'émotion que je laissais paraître; mais vous ne perdez rien au change : celle-ci vaut cinq francs aussi bien que la vôtre.

— Valût-elle dix fois plus qu'elle ne remplacerait pas pour moi celle que j'ai laissée ici.

Essayant de plaisanter, soit pour me calmer, soit pour se rassurer elle-même, cette femme me répliqua :

— C'est donc votre pièce de mariage, que vous y tenez à ce point-là?

— D'où qu'elle me vienne, répondis-je, je veux celle-là; il me la faut absolument; arrangez-vous pour me la rendre.

— Cela me serait difficile, attendu qu'elle a passé l'eau.

Énergiquement sommée de m'expliquer ces paroles, la cabaretière m'avoua que s'étant trouvée, il y avait quelques instants, dans l'obligation de répondre en même temps à plusieurs pratiques, et rencontrant ma pièce sous sa main, elle n'avait pas pris le temps d'en chercher une autre dans son comptoir, tant elle avait hâte de se débarrasser d'un importun dont l'insistance retardait le service des consommateurs.

Je me suis aussitôt enquis de l'importun. C'est un vieux sous-officier, pensionnaire de l'hôtel des Invalides, nommé Jérôme Humbert, mais qui répond aussi au surnom de sergent Casse-Noix, sobriquet qui lui a été donné pour louer en deux mots la solidité de sa mâchoire artificielle. Tous les quinze jours, un conducteur des voitures de Versailles s'arrête à la porte du marchand de vin, et dépose pour l'invalide une pièce de cinq francs; c'est le montant du demi-mois de la pension annuelle de cent vingt francs qu'un ancien capitaine de Jérôme Humbert, maintenant propriétaire aux environs de Versailles, fait à son vieux sergent, en reconnaissance de services rendus pendant la retraite de 1812. Depuis deux jours l'argent de la quinzaine attendait le pensionnaire; enfin, ce matin, Jérôme Humbert est venu le réclamer, mais dans un moment où le soin du commerce obligeait la cabaretière à le congédier au plus vite; ma pièce était sous la main de cette femme, elle l'a donnée, et quand, plus tard, elle s'est souvenue de la recommandation de son mari, elle a cru qu'il suffisait de remplacer cette pièce par une autre pour être quitte envers moi.

J'ai écrit les noms et surnom du vieux sergent; quelques minutes après, je descendais de voiture devant l'hôtel des Invalides. Je m'informai du quartier où habitait Jérôme Humbert; on me renseigna sur-le-champ et, à ma grande satisfaction, j'appris qu'il venait de rentrer.

Sans trop savoir comment j'aborderais la question pour recouvrer ma pièce fausse, je me rendis dans la partie de l'hôtel qu'on m'avait indiquée. Je n'ai pu voir le vieux sergent. Malade depuis plusieurs jours et sorti ce matin sans la permission du médecin, il a été consigné à l'infirmerie, où il gardera les arrêts jusqu'à la visite de demain.

A demain donc; mais, je le répète, fatale journée. Cependant Cartouche est là mollement couché à mes pieds, dans la fourrure de ma chancelière; son regard reconnaissant me caresse; je n'ai pas le courage de me reprocher ce que me coûte son adoption.

V. — *Voyages et aventures. — Première journée.*

Malgré les agitations subies durant cette laborieuse journée, simple prélude, cependant, d'un lendemain qui devait être plus agité encore, j'ai dormi d'un sommeil calme et profond. Aucun rêve malfaisant n'a troublé, que je me souvienne, la quiétude de mon repos. Ce salutaire apaisement, je l'ai dû, sans doute, un peu à l'excès de fatigue, mais surtout à la certitude qu'avec l'invalide consigné, ma pièce fausse de cinq francs était pour vingt-quatre heures aux arrêts.

Je n'avais pas besoin de me mettre en grands frais d'imagination pour essayer de rentrer en possession de ce seul exemplaire du crime de Malchus qui fût encore dangereux. Il m'a suffi d'y penser un moment, à mon réveil, pour trouver aussitôt, dans ce qu'on m'a appris du passé

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

ainsi que des relations du sergent Humbert, le prétexte avouable de ma visite aux Invalides et la raison suffisante d'un entretien intime avec le vieux soldat.

Toutefois, cette visite je ne pouvais la faire, cet entretien je ne pouvais l'obtenir avant l'heure de midi. Les intérêts de mes clients, trop négligés hier, réclamaient impérieusement l'emploi de ma matinée chez moi et ma présence au Palais à l'ouverture des audiences.

Ce retard forcé ne m'a pas inquiété pour le succès de ma démarche auprès de Jérôme Humbert. C'est précisément à l'officier qui venait de le consigner à l'infirmerie que je m'étais adressé hier pour me renseigner, et celui-ci m'avait affirmé que les arrêts du sergent ne seraient pas levés aujourd'hui avant midi sonnant.

Pour surcroît de sécurité, j'écrivis, ce matin, au possesseur de ma pièce fausse, le billet suivant :

« J'ai une communication importante à faire au sergent Jérôme Humbert; je le prie de m'attendre à l'hôtel des Invalides, j'y arriverai presque aussitôt après la sortie de l'infirmerie. »

J'eus soin de faire suivre ma signature, toujours parfaitement illisible, comme il convient à une plume qui veut qu'on la suppose fort occupée, de cette qualification très-lisiblement écrite : *Avocat à la Cour impériale*. Ce titre, qui, à bon droit, commande la confiance, impose à la plupart des petites gens une terreur respectueuse sur laquelle je comptais bien un peu pour retenir à demeure l'invalide jusqu'à mon arrivée.

Le commissionnaire que j'envoyai chercher eut ordre de faire dire au consigné qu'il l'attendait dans tel endroit où il lui serait permis de stationner, afin de lui donner à lire une lettre dont il devait prendre connaissance au moment même où il sortirait de l'infirmerie.

La prudence, me semblait-il, n'exigeait rien de plus; je croyais avoir tout prévu, et pourtant!...

La suite à la prochaine livraison.

Quand on entend le bruit de la mer, on n'entend qu'un seul bruit, et cependant on entend le bruit de chaque flot et de tous les flots; il en est ainsi de toute la nature : elle se réfléchit tout entière dans chacune de ses parties.

LEIBNIZ.

LA GLACIÈRE NATURELLE DE VERGY

EN SUISSE (1).

Nous partîmes de Genève pour Cluses le 18 janvier de l'année 1861.

Au confluent de la vallée du Reposoir et de la grande vallée de l'Arve, à deux lieues en avant de Cluses, se trouve le village de Scionzier, clef de la vallée du Reposoir. Là, nous prîmes pour guide un cordonnier qui connaissait le chemin de la glacière de Vergy. Nous passâmes la nuit au couvent de la Chartreuse, situé vers le milieu de la longueur de la vallée, dans une situation d'une sévère beauté.

Du monastère, on redescend par un chemin rapide, d'un quart de lieue de longueur, au village *Pralong* du Reposoir. Ayant fait là une petite halte pour disposer nos effets, nous interrogeâmes les montagnards. Ils affirmèrent unanimement que nous ne trouverions pas de glace dans la « grand'cave de Montarquy », comme ils appellent la grotte, mais de l'eau, et un air tiède. Cependant, à nos questions : « Y avez-vous été? Connaissez-vous quelqu'un qui ait visité la grotte en hiver? » la réponse non moins unanime fut toujours : « En hiver, il n'y fait pas beau; on ne va pas là en hiver. »

Le temps était magnifique; nous gravîmes des pentes de neige sans aucune sérieuse difficulté. Les derniers pas, dans le vallon de la glacière, furent seuls un peu pénibles, à cause du ramollissement de la neige et de l'accélération du pouls (cent vingt à cent quarante pulsations).

Il faisait très-chaud : le thermomètre, au soleil, marquait + 21 degrés; nous dûmes attendre quelques moments avant de pénétrer dans la grotte. Il était midi. Nous entrâmes dans une vaste salle de 40 à 60 mètres de profondeur, dont le sol, jonché de débris de roches, s'abaisse vers le fond et vers l'un des côtés. Nous vîmes de la glace très-sèche sous forme de stalactites, de stalagmites, de colonnes, de planchers et de plans inclinés de glace (1). Nulle part de l'eau; une atmosphère immobile et froide.

A quelque distance de l'entrée de la grotte, dans la paroi latérale de droite, au niveau du sol, on remarque une ouverture qui mène dans une cavité circulaire (la chapelle) ayant peut-être 4 mètres de diamètre. Au fond de cette cavité, il y a une fissure de rocher.

Toute la grotte est creusée dans le roc, qui est un calcaire jaunâtre. Il y avait deux planchers, un grand et un petit : la glace de l'un et de l'autre était transparente, unie et sèche. Quinze grandes stalactites et beaucoup de petites descendaient de la voûte; du sol s'élevaient, à un mètre au plus, de nombreuses stalagmites coniques, claviformes, fusiformes, paraboloïdes; les unes en forme de bouteille à long col ou de toupie renversée, les autres à un ou plusieurs ventres superposés; celles-ci ramifiées ou simples, celles-là à base épatée ou très-amincie.

Parmi les colonnes ou pilastres de glace, adhérentes par leurs deux extrémités, il y en avait une fort remarquable, vers l'angle intérieur du grand plancher de glace et près de la paroi du fond. Haute d'environ 4 mètres, adhérente par sa base au plancher de glace, par son sommet au rocher, et libre dans tout le reste de son pourtour, elle était composée d'une glace particulière, parfaitement sèche, homogène, translucide, et dont l'aspect ne saurait être comparé qu'à celui de la plus belle porcelaine.

Dans cette grotte, comme dans les autres glacières, le temps de la formation de la glace doit être l'époque de l'année où l'eau et le froid se rencontrent, c'est-à-dire l'automne et surtout le printemps, le temps de la première fonte des neiges (1). A cet égard, il est parfaitement juste de dire qu'il ne s'y forme point de glace en hiver.

A quatre heures et demie nous quittions la glacière. La descente ne fut pas difficile; le ciel offrait ces teintes élémentaires et vives que l'on ignore dans les plaines : à l'est, d'un rose sombre, vert-pomme, passant au brun métallique près de l'horizon, au couchant.

Nous fîmes halte au premier village. Lorsque notre guide, interrogé sur ce qu'il avait vu dans la grand'cave, affirma qu'elle renfermait de la glace et qu'il y faisait froid, un montagnard s'écria, après un moment de silence : « C'est égal, *dans les véritables glacières* il n'y a point de glace en hiver. »

(1) Extrait d'un mémoire de M. Thury, professeur à l'Académie de Genève, intitulé : *Études sur les glacières naturelles*, tiré des *Archives des sciences de la Bibliothèque universelle* (Février 1861). L'auteur examine et discute, dans ce Mémoire, les théories de Pierre Prévost et de MM. A. Pictet et J.-A. Deluc sur la théorie des glacières ou cavernes à glace.

(1) M. Thury, ayant visité une première fois cette grotte en été, n'y avait vu ni stalactites ni colonnes, et les planchers de glace étaient en fusion; mais il arrive souvent que, pendant les grandes chaleurs, les habitants des chalets supérieurs se font de l'eau avec la glace de la grotte en la brisant et la laissant fondre à l'air.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

C'est précisément cette observation populaire, ordinairement juste, qui donne de l'intérêt aux discussions des savants. — Quelle est la part des courants d'air? — Quelle est celle du refroidissement de l'air par saturation de vapeur

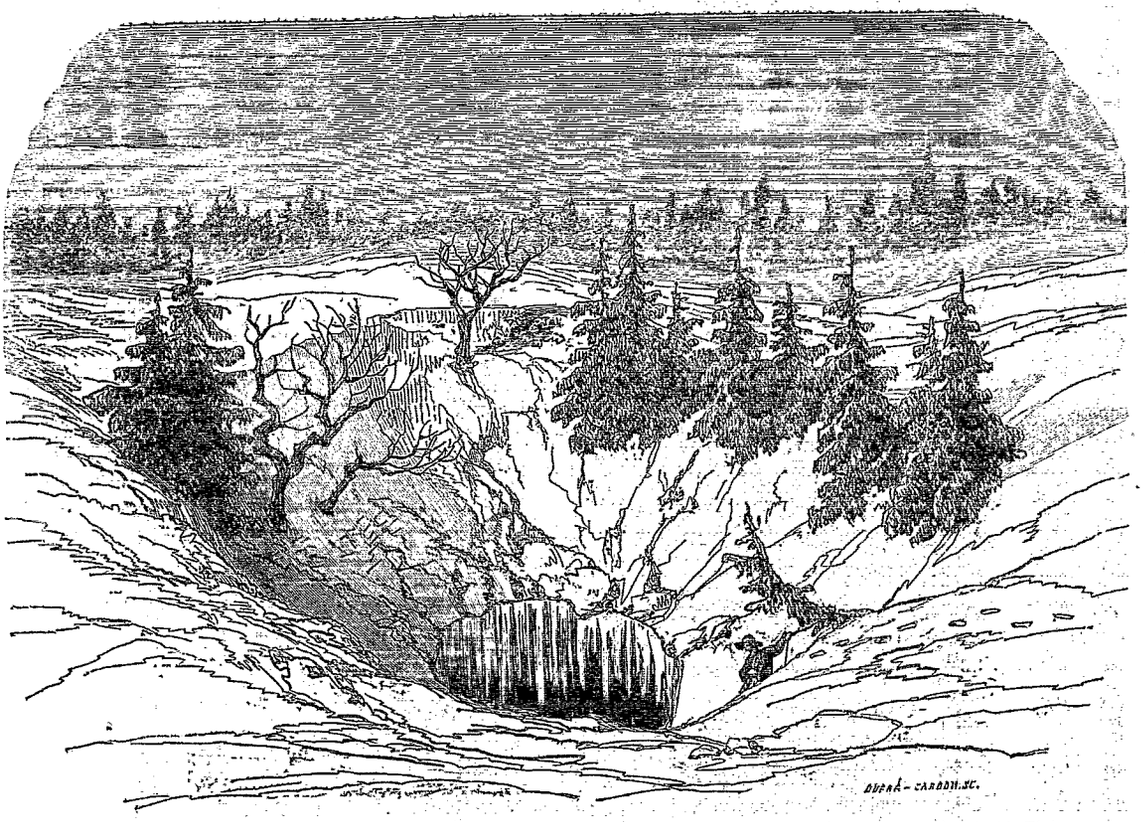

Entrée de la glacière naturelle de Vergy, dans la vallée du Reposoir (Suisse). — Dessin de Karl Girardet, d'après M. Thury.

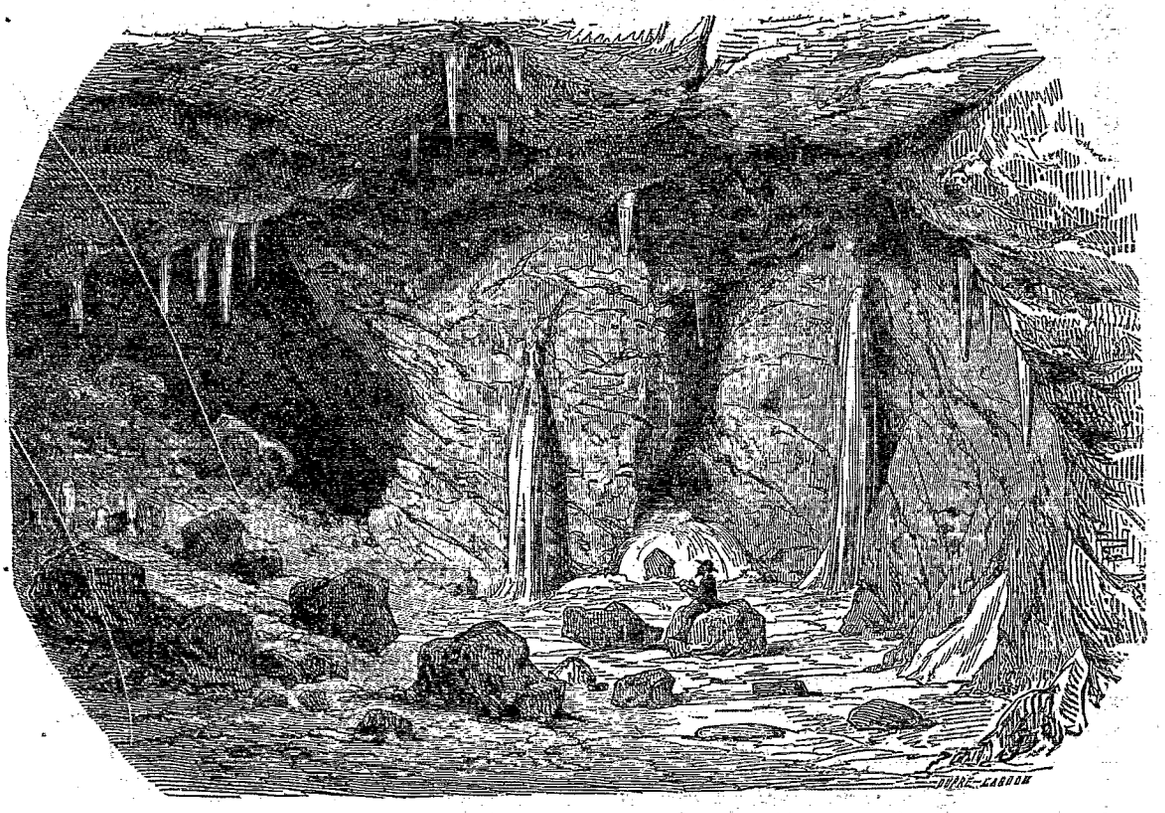

Vue intérieure de la glacière de Vergy. — Dessin de Karl Girardet, d'après M. Thury.

d'eau? — « Dans la question des cavernes à glace, dit M. Thury, le plus urgent est de recueillir les faits; ils ne sont pas encore assez nombreux pour servir de contrôle à une véritable théorie. »

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LE VIEUX BERGER.

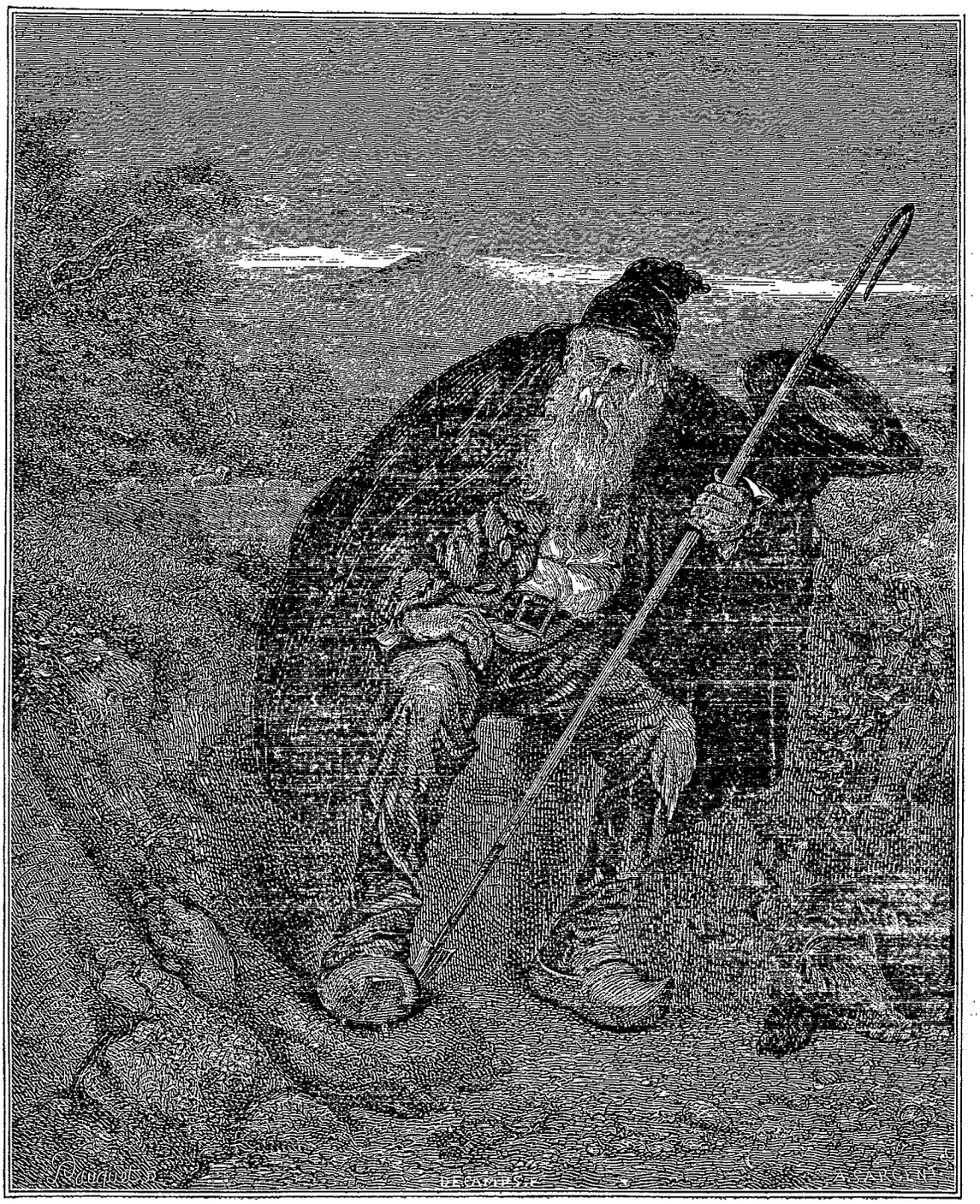

Le Vieux Berger, par Decamps. — Dessin de Pauquet.

Vous l'avez rencontré dans quelque course solitaire, en traversant la lande, sur le plateau désert. Dans le vague concert des mille voix de la nature, rêveur vous marchiez sans entendre le bruit de vos pas, lorsque les cris bizarres par lesquels il excite son chien ou rappelle la brebis qui s'écarte vous ont brusquement réveillé. Sa bure a l'uniforme couleur de l'herbe flétrie et du bois dépouillé, du sol que lavent les pluies et que le soleil dessèche, de tout ce qui brave la dure saison. Vous ne l'aviez pas aperçu qui vous observait immobile, et (pourquoi ne pas l'avouer?) ce n'est pas sans un peu de trouble que vous avez senti son perçant regard attaché sur vous. Sa renommée est étrange dans le pays; même dans plus d'un canton éloigné on ne parle de lui qu'avec un mystérieux respect. Que ne raconte-t-on pas de son savoir et de son pouvoir merveilleux! Jusqu'où ne les croit-on pas étendus! Quels secrets, quels trésors profondément enfouis demeurent cachés pour lui? Que de malheurs n'a-t-il pas prédits et plus d'une fois détournés! Que de moissons rentrées avant l'orage, ou de vergers épargnés par les tardives gelées! A l'un il a révélé la source ignorée qui arrose ses prés, à un autre la marnière ou la mine qui a doublé le prix de son champ. C'est lui qui détruit les fouines, les blaireaux, les belettes et les taupes, tous les animaux malfaisants et méfiants; il connaît, assure-t-on,

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

des herbes qui les attirent hors de leurs repaires. Qui ne lui doit la guérison de quelques bestiaux malades? quelques-uns même ne l'ont pas consulté en vain pour un parent ou un enfant languissant. Et si ce qu'on dit est vrai, ce n'est pas seulement pour les maux du corps qu'il possède des charmes et des paroles efficaces. Arbitre et confident de tous, ses rares paroles pour tous sont des oracles. Il est sorcier, disent les bonnes gens, mais personne ne se plaint de ses sortiléges dont on ne ressent que la bienfaisante influence. Heureux, pense-t-on, qui recevrait le dépôt de sa mystérieuse puissance!

Heureux, en effet, qui apprendrait de lui les secrets que révèlent à qui vit solitaire la vue de la nature, l'observation patiente, le courage, la bonté, la charité!

UN CRIME QUI MARCHE.

VOYAGES ET AVENTURES A LA POURSUITE D'UNE PIÈCE FAUSSE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 21, 30, 37, 45, 54.

Mes devoirs d'avocat remplis, et, n'ayant plus d'autre préoccupation que celle de rentrer au plus tôt en possession de la pièce fausse, midi sonnait quand je suis monté en voiture, cette fois pour me faire conduire à l'hôtel des Invalides. A ma grande joie, j'aperçus dans la première cour mon commissionnaire; il venait d'aborder un pensionnaire de l'hôtel; je le vis de loin lui remettre mon billet. Le vieux soldat n'avait pas encore déchiré l'enveloppe que déjà j'étais près de lui.

— Vous êtes le sergent Humbert? lui dis-je. — Il n'eut pas tenu mon billet qu'à première vue sa mâchoire inférieure me l'aurait suffisamment désigné. — C'est moi qui viens de vous écrire, ajoutai-je; si vous le voulez bien, nous allons causer ensemble.

Et aussitôt je congédiai le commissionnaire.

Jérôme Humbert, à qui je déclinai mes nom et qualité, me conduisit avec force démonstrations respectueuses vers un banc de la cour intérieure sur lequel nous nous assîmes côte à côte, et j'entamai ainsi la négociation :

— Il s'agit d'une légère créance que vous aurez sans doute oubliée; elle remonte si loin dans le passé que votre débiteur, dont je viens acquitter la dette, m'a prié de vous cacher son nom, tant il est honteux du retard qu'il a mis à se libérer envers vous.

— On me doit, c'est possible, mâchonna le soldat mutilé, à qui l'horrible blessure avait rendu si difficile l'usage de la parole que c'était, des deux parts, une tâche également pénible, pour lui d'émettre des sons à peu près intelligibles, pour celui qui l'écoutait de traduire exactement ces sons que l'invalide n'articulait pas. — Dans le temps, continua-t-il, désignant ainsi l'époque des grandes guerres, dans le temps, nous avons contracté beaucoup de dettes entre camarades. Chacun de nous a dû ou doit encore à quelqu'un; donc, celui qui vous envoie n'a pas plus à rougir de ce retard que je ne rougis moi-même quand il m'arrive de penser à de pareilles dettes, que je ne payerai jamais.

Il insista pour savoir le nom de son débiteur; je persistai, et pour cause, à ne nommer personne; enfin, il consentit à encaisser la restitution anonyme sous ma promesse d'engager ce mystérieux débiteur à venir, dès le lendemain, se nommer lui-même à son créancier.

— C'est une somme de quinze francs que je dois vous remettre; voici un napoléon de vingt francs, veuillez me rendre cent sous, lui dis-je en tirant de ma bourse la pièce d'or que je lui mis dans la main.

— Vous rendre? Tout de suite, me répondit Jérôme Humbert, se levant aussitôt. Venez avec moi, nous aurons la monnaie de votre napoléon à la cantine.

Cette réplique me donna la sueur froide. Cependant, ayant maîtrisé mon émotion, je repartis :

— A quoi bon prendre la peine d'aller jusque-là; vous devez avoir sur vous ce qu'il me faut.

Étonné de la prétention que j'affichais de connaître si exactement le fond de sa bourse, il fit grimacer sa lèvre supérieure, la seule qu'il pût mouvoir, et répliqua, en me regardant avec défiance :

— Ah! j'ai de quoi vous rendre?... C'est vous qui le dites; mais qu'en savez-vous?

Entraîné par le désir de reconquérir ma pièce fausse, désir si violent que si, tout à coup, Dieu eût permis que le sergent se fût endormi, je ne me serais point fait scrupule d'aller la chercher au fond de sa poche, en y laissant, bien entendu, une telle compensation que mon larcin eût été pour lui un bienfait; mais il ne pensait guère à dormir. Entraîné, ai-je dit, par la fièvre du doute et de l'impatience, je lui rappelai la pension qu'il recevait à termes fixes de son capitaine, et je terminai ainsi :

— Vous avez touché hier la quinzaine échue depuis trois jours. Après avoir reçu la pièce de cinq francs déposée pour vous chez le marchand de vin, vous êtes revenu tout droit à l'hôtel, et immédiatement vous avez été consigné à l'infirmerie, où il n'y a, m'a-t-on assuré, aucune occasion de dépense. Vos arrêts viennent d'être levés; donc, je disais bien : vous avez les cinq francs qu'il me faut.

— C'est comme un rapport de police, observa Jérôme Humbert. Puis, s'avisant d'une idée, il frappa du fer de sa canne le pavé de la cour et reprit : — Je comprends; c'est une ruse de guerre. Celui qui vous envoie, ce n'est pas un camarade qui me doit quelque chose; au contraire, c'est mon capitaine lui-même. On lui aura dit que, malgré la grosse pension qu'il me fait pour mon tabac, je n'ai pas plutôt touché ma quinzaine que je suis tout de suite sans le sou. Je ne peux pas dire non, car c'est la vérité.

En achevant de parler, il me présenta le napoléon de vingt francs, sur lequel il ne se croyait plus aucun droit. Je ne le repris pas.

Ce désolant aveu me bouleversait l'esprit. Je me voyais déjà cherchant la trace de ma pièce fausse sans la pouvoir retrouver. Heureusement que Jérôme Humbert, persistant à voir en moi l'envoyé de son généreux capitaine, crut me devoir sa confidence entière.

Le désir qu'il avait de justifier l'emploi de sa pension, le besoin que j'éprouvais de ne rien perdre de son récit, firent que, réunissant l'effort de mon attention soutenue à ses efforts pour se faire comprendre, mon intelligence saisit mot à mot ce que sa presque impossibilité de parler ne lui permettait pas de dire intelligiblement.

Jérôme Humbert a été marié; il a perdu sa femme, autrefois vivandière aux chasseurs de la garde. De plusieurs enfants qu'il eut dans le mariage, il ne lui est resté qu'une fille, aujourd'hui pauvre veuve et mère de deux jeunes garçons qui ne peuvent encore être ses soutiens. L'aîné vient seulement d'entrer en apprentissage; l'autre commence sa seconde année d'études à l'école des Frères. L'état de blanchisseuse à la journée ne suffit pas toujours aux besoins, si modestes qu'ils soient, de la mère de famille. Afin d'alléger une charge trop lourde pour deux bras de femme, même des plus courageux, le vieux sergent partage avec sa fille la pension que lui fait son capitaine. C'est-à-dire qu'elle lui envoie pour quatre sous de tabac par semaine en échange de cinq francs qu'il lui apporte tous les quinze jours. Voilà ce que le brave homme entend par ces mots : « Nous partageons », traduction paternelle.

— Mais, lui dis-je, consigné depuis hier, vous n'avez pu

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

aller chez votre fille; donc elle attend encore la quinzaine.

— Si cela était, me répondit-il le sourire dans les yeux, j'aurais passé une mauvaise nuit; elle a été excellente, au contraire; voici pourquoi : au moment où l'officier de service me ramenait à l'infirmerie, un camarade en sortait; je l'ai chargé de ma commission chez Denise.

— Ainsi, repris-je avec un mouvement bien naturel de vivacité, attendu l'inquiétude où j'étais tombé, les cinq francs sont dans ses mains depuis hier?

— Vous voulez dire qu'ils y ont passé; car ce n'est pas pour en faire des reliques que la pauvre créature les attend toujours avec tant d'impatience. Il y a forcément quelques petites dettes criardes qui mettent en morceaux la pièce de cinq francs le jour même où elle la reçoit, et Dieu sait ce qu'il en reste le lendemain.

— Et où demeure votre fille? interrompis-je brusquement.

Le vieux sergent me regarda, étonné de cette question à brûle-pourpoint. Comme il hésitait à parler, je repris plus impatiemment encore :

— Veuillez me dire où demeure votre fille.

— A l'autre bout de Paris, répondit derrière moi quelqu'un qui se tenait près du banc où nous nous étions assis.

— Rue des Fossés-du-Temple, numéro 89, continua notre interrupteur; et il y a une fière trotte d'ici chez Mme Denise Cavailloux! j'en sais quelque chose, car voilà deux fois, depuis hier, que j'arpente ce chemin-là. Heureusement, ajouta-t-il dans une bouffée de gros rire, que ce n'est pas des jambes que je suis manchot.

Celui qui venait se mêler à notre conversation, c'était, en effet, un manchot, ce même camarade que Jérôme Humbert avait envoyé la veille chez sa fille; mais pourquoi avait-il dû faire deux fois le voyage de l'hôtel des Invalides au numéro 89 de la rue des Fossés-du-Temple?

Le nouveau venu prévint la question et dit, s'adressant, cette fois, au vieux sergent :

— Les semaines de travail ont plus de six jours pour Denise Cavailloux, à preuve qu'hier j'ai appris d'une voisine, qui s'était chargée de faire souper et de coucher les enfants, que leur mère ne devait pas rentrer le soir chez elle. Tous les samedis, régulièrement, la brave ouvrière passe la nuit chez sa maîtresse blanchisseuse, afin que toutes ses pratiques puissent avoir du linge blanc le dimanche. Donc, je ne pouvais rencontrer ta fille que ce matin; voilà pourquoi j'arrive à la minute de lui porter son prêt, que je n'ai pas voulu laisser hier à la voisine.

Le père de Denise fit sonner une tape dans la main unique du manchot, comme approbation de cette mesure de prudence.

Je n'avais plus rien à apprendre du sergent Humbert. Remis par son obligeant camarade sur la piste de la pièce fausse, il me restait maintenant à me rendre au plus vite chez Denise Cavailloux.

Rompant tout à coup l'entretien, je me suis levé, et après avoir jeté un mot d'adieu aux deux invalides, c'est en toute hâte que je me suis éloigné. J'allais sortir de la cour intérieure, quand j'ai entendu crier à quelques pas derrière moi. C'était le camarade de Jérôme Humbert qui venait de se mettre à ma poursuite; l'autre, moins vaillant marcheur, le suivait à distance et multipliait les signaux pour m'inviter à m'arrêter. J'obéis.

— On vous rattrape, c'est bien heureux! me dit le plus agile des deux quand il m'eut rejoint. Attendez donc un moment; mon camarade tient à vous rendre un napoléon que vous avez oublié dans sa main.

— Qu'il le garde, repris-je, il est à lui; je lui expliquerai pourquoi quand je reviendrai le voir.

Et, sans plus tarder, j'ai repris ma course jusqu'à la première place de voitures; puis, en route, cocher, pour la rue des Fossés-du-Temple!

La suite à la prochaine livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. les Tables des tomes XXX et XXXI (1862 et 1863).

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Suite. — Voy. t. XXXI, 1863, p. 383.

Ville et canton de Genève.

En 1845 ou 1846, le port fut réduit à 5 centimes pour le canton, et il n'y eut plus qu'un timbre, le timbre cantonal, *D*. Il est rectangulaire; il a 19mm.5 sur 17mm. Il est lithographié, imprimé en noir, d'abord sur papier vert jaunâtre, ensuite sur papier vert azuré, vert franc, vert émeraude. Il est de 5 centimes. Le dessin est le même que celui du timbre précédent, avec de petits changements : le nom du Christ est écrit IHS, l'aigle n'est pas couronnée; on lit au bas : *Timbre cantonal* (n° 112).

Ce timbre était en usage de 1846 à 1849. On en voit des exemplaires imprimés en noir sur papier blanc et toujours non oblitérés; ce sont probablement des timbres d'essai.



D. N° 112. Genève. *F.* N° 113.



On faisait usage, en 1848, d'un autre timbre cantonal, *E*, lithographié, imprimé en noir sur papier vert jaunâtre clair. Il est rectangulaire; il a 18mm.5 sur 16mm.5. L'aigle n'est pas couronnée, le nom du Christ est écrit I.HS. Le dessin de ce timbre est plus fin et plus soigné que celui d'aucun autre.

Il paraît qu'on s'est servi, à la même époque, à Genève, de timbres de types différents, car on voit des timbres *D* sur des lettres de 1846, 1847 et 1849, et des timbres *E* sur des lettres de 1848 et 1849.

Nous ne savons pas à quelle époque on a émis un autre timbre cantonal, *F*, lithographié, imprimé en vert clair sur papier blanc. Il est rectangulaire et a 20mm sur 17mm.5. Il diffère en plusieurs points des timbres cantonaux *D* et *E* : l'aigle est couronnée, le nom du Christ est écrit JHS, les rayons de la gloire son moins nombreux, moins fins, un peu plus longs et un peu effacés (n° 113).

Il resterait à parler d'un timbre cantonal, *G*, dont le dessin et la dimension sont les mêmes, et qui est imprimé tantôt en vert clair sur papier blanc, et tantôt en noir sur papier vert clair ou vert bleu foncé. Il existe au moins quatre dessins de ce timbre, et aucun de ces dessins n'est le même que celui du timbre *F*. Ce timbre est le seul dans lequel les rayons de la gloire remplissent toute la partie supérieure.

Il n'est pas rare de trouver des exemplaires d'une authenticité certaine des timbres *A*, *B*, *D*, *E* et *F*, mais nous n'en avons pas encore vu des timbres *C* et *G*.

L'administration cantonale des postes de Genève a mis en vente, depuis 1845 jusqu'à la centralisation des postes, des enveloppes timbrées pour l'affranchissement, de la valeur de 5 centimes, port cantonal. Le timbre, placé à l'angle droit supérieur, est le timbre *F*, imprimé en vert clair sur le papier mi-blanc ou blanc jaunâtre de l'enveloppe. L'aigle est couronnée. L'enveloppe a 111mm sur 140mm.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Les timbres genevois ont servi jusqu'en 1850.

Les timbres-poste de Genève ont été imprimés à Francfort-sur-le-Mein; les enveloppes timbrées ont été imprimées et faites par un imprimeur de Genève, M. Schmid.

Lausanne et canton de Vaud.

On s'est servi, de 1848 à 1851, à Lausanne, dans d'autres villes du canton de Vaud et dans le canton, de timbres de 4 et de 5 centimes que l'on dit avoir été émis à Lausanne. Il paraît que ces timbres ont eu cours dans le canton de Genève.

Ils sont oblongs; ils ont 15mm.6 sur 21mm. Ils sont gravés, imprimés en noir et rouge sur papier blanc.

L'écu suisse est placé dans le cercle que forme le tube enroulé d'un cornet de postillon. Cet écu porte la croix d'argent (blanche) sur champ de gueules (rouge). On lit en haut *Poste locale,* et en bas la valeur, *4 c.* ou *5 c.* (n° 114).



N° 114. — Vaud.



N° 115. — Neuchâtel.

Canton de Neuchâtel.

On attribue à Neuchâtel un timbre de 5 centimes qui a été employé à partir de 1848 (peut-être même auparavant) jusqu'en 1850. Il est certain que ce timbre a servi dans le canton de Neuchâtel.

Il est rectangulaire et a 23mm.5 sur 18mm. Il est lithographié; il a été imprimé, au moyen d'un report, en noir et en rouge sur papier blanc.

L'écu aux armes de Suisse (croix blanche sur champ rouge) est au centre dans une sorte d'encadrement. Les mots *Poste locale* sont écrits sur une banderole qui est en haut, et la valeur est en bas. Le fond est couvert d'ornements dessinés au trait avec légèreté (n° 115).

Ville et canton de Zurich.

C'est en février 1843 qu'on a commencé à faire usage de timbres-poste à Zurich, et l'on s'est servi, jusqu'à la fin de 1849, des timbres zuricois.

Ces timbres sont, les uns de 4 rappen, les autres de 6 rappen, monnaie ancienne de Suisse : 4 rappen (0f.0592) (n° 116) et 6 rappen (0f.0888) (n° 117).



N° 116. Zurich.



N° 117.

On affranchissait avec les timbres de 4 rappen les lettres de et pour le district de la ville de Zurich, et avec les timbres de 6 rappen les lettres d'une localité du canton pour une autre localité du canton.

Ces timbres sont rectangulaires; ils ont 22mm.5 sur 18mm. Ils sont lithographiés, imprimés en noir sur du papier blanc et à mille raies très-fines et rouge amarante.

Le chiffre de la valeur est dessiné au milieu du timbre; le fond est couvert de fines raies noires disposées en losanges; la bordure porte en haut le nom de Zurich, et au bas les mots *Local-taxe* sur les timbres de 4 rappen, et *Cantonal-taxe* sur ceux de 6 rappen.

Les timbres ont été ordinairement imprimés sur le papier à mille raies de façon que les raies rouges soient verticales. Cependant, les feuilles de papier n'ayant pas toujours été placées dans le même sens sous la planche, il existe des timbres sur lesquels les raies rouges sont horizontales. On en a aussi imprimé sur papier blanc, sans raies rouges : ces derniers timbres sont rares.

Il y a eu plusieurs dessins du timbre de 6 rappen. Le dessin du 6 n'est pas toujours le même, et l'on peut distinguer les planches par le nombre et la position des lignes noires qui traversent l'anneau du 6. Dans les timbres qui ont été émis en dernier lieu, la tête du 6 est plus arrondie.

Le type le plus ancien des timbres de Zurich présente des différences avec le précédent. Le chiffre de la valeur est dans un cadre ovale; on lit, à gauche, *Sechs rappen* sur le timbre de 6, et *Vier rappen* sur celui de 4, et à droite, *Cantonal taxe* sur le premier et *Local taxe* sur le second. Chacun des chiffres de l'année de la création des timbres de Zurich, 1, 8, 4, 3, est placé dans un petit cartouche à chaque coin. Le nom de Zurich n'est pas sur ces timbres.

Les uns prétendent que ces derniers timbres ont été en usage à Zurich de 1843 à 1850; d'autres, qu'ils sont les premiers essais des timbres de Zurich. Il est certain que ces timbres sont très-rares et qu'on n'en connaît pas d'oblitérés.

Nous avons fait faire une petite enquête à Zurich, et en voici le résultat : « Personne ne se souvient d'avoir jamais vu ou employé des timbres portant les chiffres 1, 8, 4, 3; le contrôleur de la poste et l'imprimeur du gouvernement ne les connaissent pas. »

Les timbres que nous avons décrits en premier lieu sont sur des lettres de 1843 et de 1844, et ces timbres datés de 1843 ne sont certainement que des essais.

Les timbres de Zurich ont été faits par MM. Orell Fussli et Cie, à Zurich.

On donne à un timbre de 2 1/2 rappen anciens (0f.037) le nom de timbre de Winterthur; on l'attribue aussi à la ville de Zurich (n° 118).

La petite ville de Winterthur est dans le canton de Zurich, et n'a jamais eu de timbre-poste qui lui fût propre.

On prétend avoir trouvé des exemplaires du timbre dont il s'agit sur des lettres de Zurich, de Fribourg, de Sion, mais la provenance certaine de ce timbre est encore inconnue. Comme les timbres de 4 et de 6 rappen de Zurich ont été retirés à la fin de 1849, et comme les timbres fédéraux de 2 1/2 rappen, poste locale, n'ont été émis qu'en avril 1850, ce timbre dit de Winterthur ne serait-il pas celui dont on aurait fait usage à Zurich et dans des villes du canton de Zurich, pour le port local, de la fin de 1849



N° 118. — Zurich?



N° 119. — Confédération.

à avril 1850, avant l'émission du timbre fédéral dont nous donnons le dessin sous le n° 119? Cela expliquerait que ce timbre soit si rare, puisqu'il n'aurait servi que pendant très-peu de temps, et qu'il porte toujours les marques d'oblitération employées à la poste de Zurich, la croix fleuronnée ou les lettres P. P.

Ce timbre est oblong; il a 20mm sur 16mm. Il est litho-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

graphié, imprimé en noir et en vermillon sur papier blanc.

Un cornet de postillon est suspendu devant un cartouche rayé de rouge; les armes de Suisse (croix d'argent sur champ de gueules) occupent le cercle qui est formé par le tube enroulé du cornet. Un ou deux mots, composés d'une dizaine de lettres illisibles (1), sont gravés sur le cornet, au-dessous de l'écu. On lit sur le cartouche : *Orts post. Poste locale.* La valeur (2 1/2 r.) est écrite en haut et en bas.

Ce timbre est très-rare.

La suite à une prochaine livraison.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.

Francfort-sur-le-Mein, siége de la diète germanique et de l'administration fédérale, centre de commerce important, passe à bon droit pour une des plus belles villes de l'Allemagne. Elle a de quoi séduire ceux qui recherchent, partout où ils s'arrêtent, la facilité et l'agrément de la vie, la régularité et la propreté des rues, l'air et la lumière largement répandus, et, jusque dans l'apparence extérieure des habitations, l'aisance, le luxe, le confort de la vie moderne. Elle ne captive pas moins ceux qui voyagent en quête partout de pittoresque et de souvenirs historiques, et qui se passionnent pour les vieux châteaux, les vieilles églises et les vieux logis.



Quai du Mein, à Francfort. — Dessin de Stroobant.

L'auteur du *Rhin* a peint, avec la magnificence de couleurs et la justesse de touche qui lui sont habituelles, le

(1) Il paraît y avoir neuf lettres; deux sont illisibles. On croit lire: JC.-NVOLE. Il est possible que ce soit le nom du dessinateur.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

vieux Francfort, qui se groupe autour de sa collégiale, « double nef croisée du quatorzième siècle, surmontée d'une belle tour du quinzième, malheureusement inachevée. L'église et la tour sont en beau grès rouge, noirci et rouillé par les années. L'intérieur seul est badigeonné..... Des murs blancs, pas de vitraux; un riche mobilier d'autels sculptés, de tombes coloriées, d'autels et de bas-reliefs. » L'église est entourée de marchés. La boucherie « occupe deux anciennes rues. Il est impossible de voir des maisons plus vieilles et plus noires se pencher sur un plus splendide amas de chair fraîche. Je ne sais quel air de jovialité gloutonne est empreint sur ces façades bizarrement ardoisées et sculptées, dont le rez-de-chaussée semble dévorer, comme une gueule profonde toute grande ouverte, d'innombrables quartiers de bœuf et de mouton..... De l'écorcherie on débouche dans une place de grandeur médiocre, une de ces places-trapèzes autour desquelles tous les styles et tous les caprices de l'architecture bourgeoise au moyen âge et à la renaissance se dressent, représentés par des maisons modèles où, selon l'époque et le goût, l'ornementation a tout employé avec un à-propos prodigieux, l'ardoise comme la pierre, le plomb comme le bois..... Vers le milieu de la place ont germé, comme deux buissons vivaces, deux fontaines, l'une de la renaissance, l'autre du dix-huitième siècle. Sur ces deux fontaines se rencontrent et s'affrontent, debout chacune au sommet de sa colonne, Minerve et Judith, la virago homérique et la virago biblique, l'une avec la tête de Méduse, l'autre avec la tête d'Holopherne..... Vis-à-vis s'élèvent, avec leur cadran noir et leurs cinq graves fenêtres de hauteur inégale, les trois pignons juxtaposés du Rœmer. C'est dans le Rœmer qu'on élisait les empereurs; c'est dans cette place qu'on les proclamait. C'est aussi dans cette place (dans les rues voisines et sur le quai) que se tenaient et que se tiennent encore les deux fameuses foires de Francfort, la foire de septembre et la foire de Pâques. »

Le poëte fait de la rue des Juifs une peinture telle que Rembrandt l'eût imaginée, une peinture pleine de ténèbres où l'on entrevoit, dans un rayon de lumière, de mystérieuses figures; mais sa description n'est plus exacte aujourd'hui. De ces sinistres demeures, « des forteresses plutôt que des maisons, des cavernes plutôt que des forteresses », une partie est démolie; le jour, tombant à flots dans la rue élargie, éclaire des maisons blanches. La rue des Juifs n'aura bientôt rien à envier à la *Zeil*, la plus large rue de Francfort et la plus animée, toute bordée d'hôtels et de magasins. Là est le centre du mouvement et de la vie commerciale; les riches habitations sont situées, pour la plupart, hors de l'ancienne enceinte de la ville. Au delà des jardins que Gœthe enfant voyait s'étendre du pied de la maison de son père jusqu'aux murs fortifiés, le regard embrassait une vaste plaine aujourd'hui peuplée d'élégantes maisons entourées et comme vêtues de fleurs. Les fortifications elles-mêmes ont été changées en promenades. Gœthe vit commencer la transformation. Lorsqu'il courait avec ses compagnons de jeu sur le grand pont du Mein, sa promenade favorite, ou sur le Rœmerberg, il s'étonnait de trouver « dans une seule ville un grand nombre de petites villes, dans une seule forteresse plusieurs petits forts..... Aucun monument d'une belle architecture ne décorait Francfort, dit-il..... Les portes et les tours qui marquaient les limites de la vieille ville, celles dont la nouvelle était entourée, ses remparts, ses ponts, ses fossés, tout rappelait les temps d'alarmes où ces défenses étaient nécessaires à la sécurité commune. » De nos jours, les portes et les tours-vigies qui interrompent de distance en distance le verdoyant boulevard semblent conserver pour le pur amour du pittoresque les souvenirs du moyen âge autour de la cité neuve.

Derrière le vrai, le beau, le bien, l'humanité a toujours senti qu'il existe une réalité souveraine dans laquelle réside l'idéal, c'est-à-dire Dieu, le centre et l'unité mystérieuse et inaccessible vers laquelle converge l'ordre universel.

M. Berthelot.

ASSOCIATION

POUR AIDER AU BIEN-ÊTRE GÉNÉRAL DES AVEUGLES

FONDÉE PAR MISS GILBERT.

On connaît les prodiges qu'opère en Angleterre la charité individuelle, mais il en est peu de plus frappants que cette fondation. Qu'est-ce, en effet, que miss Gilbert et son asile? Miss Gilbert est une personne occupant dans la société aristocratique anglaise une haute position; fille du lord évêque de Chichester, riche, intelligente et aveugle. De même que la frêle santé de Florence Nightingale en a fait la plus héroïque et la meilleure des gardes-malades, de même la cécité d'Élisabeth Gilbert en a fait la providence de ses compagnons d'infortune.

Pénétrée de bonne heure de l'intime conviction que le sentiment d'isolement qu'éprouvent les êtres retranchés de la société par l'absence d'une faculté est de beaucoup la part la plus amère de leur lot, elle a désiré rétablir autant que possible l'équilibre, mettre les aveugles sur un pied d'égalité avec les voyants, les naturaliser dans les rangs de l'industrie. Le but constant de ses efforts a été de leur rendre possible de gagner leur vie honorablement; elle a voulu les affranchir de la triste nécessité d'avoir pour guide un chien; de stationner aux portes des églises, sur les ponts, avec un écriteau pendu au cou, racontant leur misère aux passants et sollicitant leur pitié.

Miss Gilbert a consacré sa fortune, et, ce qui est bien plus, elle s'est dévouée elle-même à cette œuvre difficile. Elle l'a commencée sans bruit, sans étalage, sans dépenses superflues. Avec cette clairvoyance de l'esprit et du cœur qui dépasse celle des sens, elle s'est mise en quête des moyens. Elle apprit qu'un aveugle de naissance fabriquait certains objets avec une facilité merveilleuse et les portait dans les différents quartiers de Londres où il pouvait s'en défaire, s'orientant, sans jamais se tromper, au milieu du dédale de maisons et de rues de cette immense capitale. Elle vit cet homme, l'interrogea, et comprit tout le parti qu'elle en pouvait tirer pour son œuvre. Chargé par elle de découvrir les aveugles indigents, de leur offrir du travail, de commencer ou d'achever leur apprentissage, il avait recours à elle pour les matières premières, qu'elle achetait en gros et *cédait à prix coûtant;* car il ne faut pas s'y tromper, la charité de miss Gilbert n'était pas la charité vulgaire, qui consiste seulement à donner : elle voulait surtout relever la dignité humaine, faire de ses pauvres infirmes non des mendiants secourus, mais des créatures responsables ayant conscience de leur utilité relative et en tirant une satisfaction morale. Les tapis communs, les brosses, les paniers, une fois fabriqués, il fallut leur trouver un débouché. Miss Gilbert y pourvut. Elle loua dans Easton-Road une petite maison, et y établit une boutique où se vendent tous les objets faits par des aveugles qui ont appris un métier quelconque. Restait à résoudre une question délicate. Le prix de ces objets devait-il être fixé au point de vue de l'acquéreur, ou du fabricant dont ils étaient l'unique ressource? Substituerait-on la charité à la justice? Ne serait-il pas déloyal de faire une concurrence de rabais aux marchands? Et, d'autre part, comment espérer

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

qu'une clientèle étendue et sérieuse pût se former si les articles de vente étaient cotés trop haut et payés plus cher que partout ailleurs? Ne serait-ce pas faire de l'ouvrier aveugle un fardeau, une taxe imposée à la sympathie générale, au lieu de viser à en faire un ouvrier capable, qui mérite et reçoit le juste salaire de son labeur? Il n'est pas, à la vérité, dans les mêmes conditions que les autres travailleurs. L'œil ne peut guider la main pour poser et retrouver l'outil, pour choisir et arranger les matériaux; le tact, tout exercé et délicat qu'il soit, ne saurait remplacer la vue. L'aveugle le plus habile a besoin de plus de temps, pour arriver aux mêmes résultats, que le voyant, et, en fait de travail, le temps est de l'argent. L'obstacle matériel est donc toujours là. Au début, amis et voisins s'empresseront d'aplanir les difficultés; mais la bienveillance se lasse, et il n'est pas prudent de fonder sur elle des espérances d'avenir. Le protégé aveugle redeviendra bien vite le mendiant privilégié que son infirmité sauve de la honte de tendre la main dans la rue; peut-être l'enfermera-t-on dans quelque hospice, où il ira grossir le chiffre écrasant de ceux qui vivent aux dépens du public. N'être bon à rien, être inutile à soi et aux autres, quel abîme de misère!

Ici intervient miss Gilbert. Elle a sondé les profondeurs de cet abîme, elle en comprend les amères tristesses. Au nom de leur commune privation, elle fait appel à ses frères souffrants; elle les relève et les soutient. Le travail, ce grand libérateur, cette suprême distraction, leur rend l'indépendance. Le pain qu'ils ont gagné est bien plus savoureux que celui de l'aumône. Les objets fabriqués par eux se vendent au prix courant, ni plus ni moins que les ouvrages d'ouvriers clairvoyants. Point d'inégalité humiliante. La lutte qu'établit la concurrence stimule leur énergie, aiguillonne leur adresse. Seulement, par compensation au plus de temps qu'ils emploient, ils reçoivent le prix de la vente au détail, et les profits que ferait le marchand sont attribués aux travailleurs. Le magasin reçoit et paye autant d'ouvrage qu'en peut fournir un aveugle ayant une profession, jusqu'au chiffre de 10 fr. 60 cent. par semaine pour les hommes, et de 9 francs pour les femmes. Les frais de location, de vente, d'avances de fonds pour achat de matières premières, se sont élevés, au début de l'œuvre, à 50 000 francs que miss Gilbert a payés. Au bout d'un an, elle a sollicité le concours de quelques amis pour développer ce germe et en faire une institution durable. Tout en restant vouée activement à sa noble tâche, elle en a remis le contrôle à un comité d'hommes éminents qui ont donné à l'association sa forme définitive et ont rédigé un ensemble de règlements pleins de sagesse et de bon sens pratique.

L'idée fondamentale de favoriser les travaux des aveugles et d'en disposer d'une manière fructueuse s'est complétée par l'enseignement d'un art industriel donné à ceux qui n'avaient pas de métier. On a étendu le cercle trop limité des professions; des ateliers se sont ouverts. Une bibliothèque circulante a été créée, composée de livres dont les caractères sont imprimés en relief. Les aveugles tout à fait indigents sont admis gratis dans ce cabinet de lecture; les autres payent une petite souscription en rapport avec leurs moyens.

Le surintendant de l'institution, M. Hanks Lévi, qu'on m'a dit être l'intelligent aveugle consulté dès l'origine par miss Gilbert, fait preuve d'un tact remarquable dans l'aide et les encouragements qu'il donne à tous. Il a fait plusieurs voyages en Angleterre, en Écosse, en France, pour étudier les améliorations à introduire dans les travaux particuliers aux aveugles, pour découvrir de nouvelles branches d'industrie qui leur fussent accessibles. Il a ajouté sept professions à celles qui étaient déjà connues.

L'établissement s'est agrandi, et plusieurs genres d'ouvrages s'exécutent sur place. Derrière la boutique s'ouvre une longue salle où les hommes s'occupent à fabriquer des balais, des plumeaux, des brosses de toutes sortes, depuis l'humble brosse à frotter jusqu'à l'élégante brosse à velours. Ces aveugles manient sans crainte et avec une adresse surprenante des outils de l'aspect le plus formidable : de gigantesques cisailles pour tondre les soies et les crins, des vrilles effilées pour percer et façonner l'intérieur des brosses, des tours pour en arrondir les dos. Sauf le temps, l'ouvrier aveugle peut rivaliser, comme perfection de travail, avec l'ouvrier voyant.

Une personne qui a visité l'institution fondée par miss Gilbert décrit ainsi son impression :

« J'arrivai le cœur serré, plein d'une indicible tristesse. Quoi de plus lugubre, en effet, que ces ténèbres où ne pénètre jamais le soleil, qu'aucun rayonnement des innombrables beautés de la création ne dissipe! Quelles mornes physionomies que celles où les yeux, ces éloquents interprètes de l'âme, ne parlent pas! Quels que soient les efforts d'une charitable sympathie, elle ne parviendra point à combler cette horrible lacune, pensais-je. Je me trompais : les visages exprimaient une gaieté calme; une parole bienveillante y éveillait l'intelligence; la lumière intérieure, qui ne pouvait éclater dans les yeux, se répandait sur les traits. Je me rappelai involontairement la belle invocation de Milton :

« O céleste clarté, illumine-moi au dedans d'un éclat » d'autant plus pur que la nuit s'épaissit au dehors! »

» Dans l'atelier des femmes, un certain nombre d'ouvrières, assises ou debout, façonnaient de petits objets avec des grains de verres colorés enfilés sur des fils de laiton : elles fabriquaient des bourses, des porte-cigares, des boîtes ornées d'estampes et de dorures; d'autres tressaient de la paille; toutes déployaient une dextérité merveilleuse qui eût pu faire douter de leur cécité complète, quoiqu'elle ne fût, hélas! que trop réelle, car il n'y a pas d'exemple que la fraude ait tenté de s'approprier les bienfaits de l'institution.

» Nous vîmes aussi, dans une autre pièce, un aveugle qui, devenu sourd depuis trois ans, avait presque oublié la parole. Il n'en était pas moins gai, actif, et s'acquittait allégrement de ses travaux de charpentier. Nous visitâmes ensuite la bibliothèque et la classe, où huit à dix jeunes gens aveugles prenaient une leçon de lecture, dans une Bible imprimée en relief, sous la direction d'un professeur privé comme eux du sens de la vue. Une grande vitrine renfermait des objets d'histoire naturelle que l'on fait toucher aux aveugles, afin qu'ils prennent quelque idée des formes par le tact. Une collection d'oiseaux et de petits animaux empaillés, offerts au modeste musée d'Easton-Road par des amis de l'œuvre, s'enrichit chaque jour de nouveaux dons. »

D'après des statistiques récentes, le nombre des aveugles dans la Grande-Bretagne dépasse trente mille; cinq sur cent ont les moyens de vivre sans travailler; l'existence des quatre-vingt-quinze autres dépend de leur travail manuel, ou tombe à la charge de la charité publique et privée.

Certes, si nous admirons les conquêtes faites sur la mer ou sur des landes stériles par l'industrie et la persévérance humaine, combien ces glorieuses conquêtes, qui réhabilitent l'intelligence et la dignité humaine, n'ont-elles pas plus de droits encore à nos sympathies! Chaque aveugle représentait une somme de facultés laissées en friche que l'institution a rachetées, cultivées et tournées au profit de tous. Et ce généreux élan est parti d'une âme chrétienne, animée de l'amour de Dieu et du prochain.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LE MARIMBA.

Le nom seul de cet instrument, d'une structure si simple et si originale, nous fait supposer, contre l'opinion de certains voyageurs, qu'il est d'origine africaine et que l'invention première n'en appartient nullement aux peuples de l'Amérique centrale, assez imparfaitement organisés, comme on sait, pour la musique (1). Apporté par les noirs mozambiques aux Antilles, il se sera introduit de là dans le Guatemala, où les populations de race espagnole l'ont adopté. C'est à la Vera-Paz, dans tous les cas, qu'il a pris le degré de perfectionnement qui en fait pour la plupart des cités de l'Amérique centrale un instrument de prédilection. Dans ces villes, où les divertissements publics sont si rares, le marimba est en grand honneur et il n'y a pas de bonne fête où il ne résonne.

Le marimba primitif n'est guère qu'un instrument à percussion fort simple : celui qu'on rencontre dans tous les salons de la Vera-Paz et de Peten a quelque analogie avec nos orgues portatifs. Telle est la variété des sons qu'on en obtient que, s'il est essentiellement propre à l'exécution des airs de danse, il n'y a pas d'air de Bellini que ses notes, affirme M. Tempsky, n'expriment avec un charme indicible.

Il ne ressort pas de nos recherches, on le voit, qu'on puisse attribuer, avec le spirituel voyageur, une origine antique et purement américaine à ce singulier instrument. Nul monument, d'abord, n'en reproduit la forme, et la connaissance que nous avons des anciens instruments en usage chez les aborigènes ne nous fait pas supposer que ceux-ci puissent en être les inventeurs. On n'en trouve guère de traces avant quatre-vingts ans environ. Une

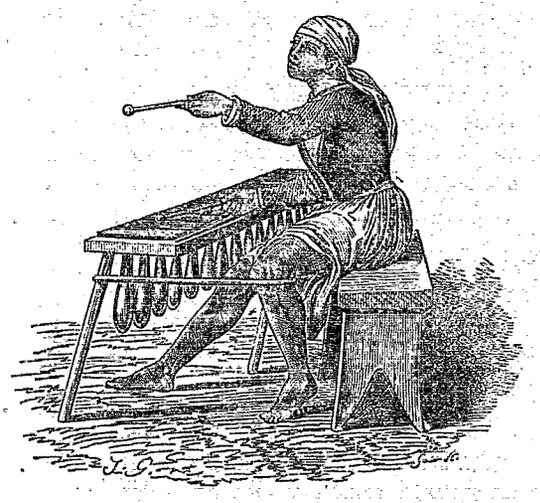

Indien jouant du marimba — D'après une gravure du Voyage de Tempsky dans l'Amérique centrale. — Dessin de Gagniet.

production naturelle à ces belles contrées a sans doute favorisé d'abord sa fabrication : la plupart des anciens marimbas se composent d'une longue planche horizontale supportant un nombre de *jicaras* (on désigne ainsi de longues calebasses affectant une forme cylindrique), et ce sont ces tuyaux sonores qui donnent un caractère particulier aux sons du marimba. Les calebasses se remplacent aujourd'hui par des tuyaux de bois. Un savant naturaliste, qui a fort bien analysé le charme du marimba et qui le croit aussi d'origine américaine, en donne ainsi la description : « Que l'on se représente une série de tubes verticaux ouverts à leur extrémité supérieure et décroissant graduellement, comme dans la flûte de Pan; leur base est arrondie et percée d'une petite ouverture latérale recouverte en baudruche; à chaque tube correspond une planchette horizontale, d'un bois dur et élastique, établie sur les deux traverses au bord de l'orifice supérieur. On fait résonner l'instrument en frappant le clavier d'une petite masse fixée à l'extrémité d'une baleine; la colonne d'air chassée par le jeu brusque des touches fait vibrer la membrane, et celle-ci rend un son musical correspondant à la longueur du tube. Il n'entre pas un clou dans la confection de cet appareil, dont les pièces sont assujetties par de simples liens. On fait des marimbas de diverses grandeurs; le modèle le plus usité a 50 centimètres de hauteur sur 1m.25 de développement; il est composé de vingt-deux tubes de même diamètre croissant progressivement en longueur, depuis 10 jusqu'à 40 centimètres, et formant trois octaves complètes sans demi-tons. Les touches, larges de 5 centimètres, sont d'un bois que l'on nomme *chactecoc*, et les tubes en *cedrela odorata*. La méthode usitée pour accorder le marimba n'est pas moins originale que l'instrument. On comprend que la qualité du son dépend de la clôture plus ou moins exacte des tubes au moment où les touches s'abaissent sur leur orifice; or, comme ces dernières pièces sont exposées aux influences atmosphériques, on les maintient dans un état normal en enduisant de cire leur surface inférieure. C'est donc en ajoutant ou retranchant une certaine quantité de cette matière que les *dilettanti* se mettent préalablement d'accord. » (1)

Le savant voyageur ne se contente pas de nous fournir ces renseignements techniques si précis, il a noté à la fin de son voyage quelques-uns des airs nationaux qu'on exécute sur l'instrument qu'il a décrit; il vante ses qualités en artiste essentiellement impressionnable par la musique, et il ajoute que le marimba a développé chez les habitants de la région si pittoresque du Peten le sentiment de l'art à un degré des plus remarquables; il le croit, toutefois, susceptible encore d'améliorations, et il suppose, avec juste raison, que nos facteurs en sauraient faire un instrument bien supérieur à celui dont on use, depuis moins d'un siècle, dans l'Amérique centrale. « Sans marimba point de plaisir, dit-il; c'est l'élément essentiel des sérénades; c'est la compagne du voyageur; c'est l'orgue dans l'église, et au bal l'orchestre, bien supérieur par la sonorité et par la vigueur de la touche aux maigres accents de nos pianos. »

Reste à savoir comment on pourrait obvier à l'absence des demi-tons. Nous ne terminerons pas cet article sans faire observer que de la fusion de deux races étrangères l'une à l'autre, mais également passionnées pour les instruments à percussion, a pu naître le marimba des Américains. D'un côté, le système des longs tambours antiques que l'on connaissait sous le nom de *teponaztli*, et qui rendaient par des orifices habilement ménagés des sons si divers, n'était pas sans quelque analogie avec ce singulier instrument; d'un autre, les touches en bois sonore qu'on frappe avec des baguettes légères, et qui constituent le marimba des Africains, ont pu contribuer à éveiller par leurs sons variés le goût musical des Guatémaliens. Le nom adopté par les noirs était tout trouvé, on ne l'a point changé; mais il est bien certain que le marimba, tel que nous en donnons la figure d'après une planche du Voyage de M. Tempsky, a conquis toutes les sympathies de la race indienne.

(1) Ajoutons à l'appui de cette opinion que le marimba primitif est connu dans toutes nos possessions de l'Afrique occidentale. L'auteur d'un savant ouvrage sur l'île de la Réunion, publié l'an dernier, en a donné un au Musée des colonies : ce spécimen offert par M. Maillard porte le nom que l'Amérique centrale a conservé à l'instrument, désigné, d'ailleurs, de la même manière dans plusieurs relations.

(1) *Voyage dans l'Amérique centrale, l'île de Cuba et le Yucatan*, par Arthur Morelet; Paris, 1857, 2 vol. in-8. T. II, p. 42.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

PETIT CLERC ET MERLAN.



La Toilette d'un clerc de procureur. — Dessin de Bocourt, d'après Carle Vernet.

La scène se passe, vers l'année 1788, sur un petit palier servant d'antichambre à plusieurs mansardes habitées par les clercs et les domestiques du procureur qui habite le premier étage. On est près du toit, presque à l'angle de la rue de la Monnaie, et on a une belle vue sur la Seine, les quais et le pont Neuf, où fourmillent en ce moment les voitures et la foule endimanchée. Le garçon perruquier, du genre de ceux qu'on appelait *merlans*, à cause de la couche de farine toujours étendue à la surface de leurs habits, manie en ce moment, avec une élégante dextérité, la houppe à volant, et poudre à frimas un petit clerc, qui s'enveloppe soigneusement, du haut en bas, d'un peignoir, et se couvre le visage d'un cornet en carton. (Voyageur, notez qu'au Musée de Clermont-Ferrand on

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

conserve et on montre aux curieux un cornet semblable, avec l'attirail ordinaire des anciens perruquiers.) Il était alors fort à la mode de se faire poudrer à frimas. Le coiffeur lançait en l'air des nuages de fleur de farine qui retombaient légèrement sur les cheveux, où s'amoncelaient insensiblement les microscopiques flocons de la fine poussière, tremblante comme les flocons de neige sur les plus délicates ramures de la forêt. Depuis quelques années, l'usage des lourdes perruques avait disparu. « On portait ses cheveux », selon l'expression du temps, sans pouvoir se décider, toutefois, à les porter encore « au naturel. » Quelques personnes même persévéraient à se servir de « coiffures artificielles » toutes poudrées, qu'on vendait quatre pistolos.

A l'air goguenard de ce garçon qui s'escrime si gaiement de la houppe, on comprend qu'il débite de ces commérages qui avaient donné lieu à la locution courante : « nouvelles de perruquier. » Merlan, bavard et curieux, c'était, disait-on, tout un. M. Alcibiade Chignard ne fait pas exception à la règle. Il veut savoir pourquoi le petit clerc se met ainsi en frais. — Va-t-il en partie fine aux prés Saint-Gervais? A-t-il à porter un « avenir », une « signification » ou une « grosse » au château de quelqu'une des nobles clientes de son procureur? S'agit-il d'une duchesse, d'une princesse? Quelle est donc la grande fête qui « pour lui s'apprête » ? D'ordinaire M. Charles n'est pas si discret, et jamais il ne se fait si beau quand il dîne chez sa tante Grimaudin, de la rue de l'Homme-Armé.

— Vous m'ennuyez, merlan! murmure le petit clerc, d'une voix étouffée, dans son cornet.

Mais le merlan insiste tant et si bien qu'il finit par tirer du fond du cœur de M. Charles le secret qui l'agite.

Aujourd'hui, pour la première fois, le pauvre jeune « gratte-papier timbré » dînera à la table même de son patron. S'il pouvait ne pas déplaire à Mme Rollet, la procureuse, une dame si fière! on prendrait peut-être l'habitude de l'inviter. Et puisqu'il a commencé à parler, il laisse déborder son âme. Sa vie est si triste! son père et sa mère sont bien loin de Paris, au Mans. La compagnie de sa grosse tante, fruitière aux halles, ne le réjouit guère : elle ne sait que lui reprocher d'être « trop sur sa bouche », à lui qui vit de l'air des toits et est maigre comme un chat de gouttière! — Combien a-t-il donc d'années encore à passer avant de devenir procureur? — Sept ou huit ans. — Et le merlan de rire. Ah! combien il estime plus haut sa profession! Certes, jusqu'à ce jour la boutique de son maître, rue des Prouvaires, n'est pas brillante. Les vitres, les murailles, les poutres, sont obscurcies, jaunies par une croûte épaisse de poudre rance; le plancher est taché et rongé par l'eau de savon; l'adjudant ou major, aide-chirurgien dont la spécialité est de faire la barbe, sent la dissection et a une mine cadavéreuse; les tresseuses sont sales, huileuses, et laides à écœurer; les pratiques, surtout le samedi soir et le dimanche matin, sont grossières et exigeantes : tout cela est vrai, et à première vue le tableau est peu agréable; mais que de compensations, et surtout quels rêves d'avenir! Le maître perruquier commence à être renommé pour une certaine coiffure « à la diable » dont il a seul le secret, et qui fait déjà fureur dans la rue de Tournon. Il était malade il y a huit jours; la duchesse de Barbezieux, qui l'attendait le soir, en apprenant qu'il ne pouvait venir, s'est évanouie. Or, un garçon intelligent ne laisse pas les clientes de sa maison exposées à de telles mésaventures. Il s'essaye, la nuit, sur une tête de bois. Ce secret de la coiffure « à la diable » n'est pas comme l'invention de la poudre : on peut le trouver deux fois. Et bientôt... à la première occasion...

Les plus riantes espérances se pressent dans l'imagination et sur les lèvres du jeune et ambitieux merlan : le petit clerc veut en plaisanter; mais il n'est pas de force à tenir tête à Alcibiade Chignard. Une dispute s'engage sur le parallèle des deux professions.

— Combien êtes-vous de procureurs à Paris? dit Chignard.

— Huit cents, répond Charles Grimaudin.

— Nous, mon cher, nous sommes douze cents perruquiers, sans compter les *chamberlans*, ces coiffeurs de contrebande qu'on envoie de temps à autre en prison, et plus de quatre mille femmes de chambre ou laquais qui empiètent aussi sur nos droits, et qu'on devrait bien y jeter tous de même. Les perruquiers à la mode ont voiture; ni la cour, ni la ville, ne peuvent se passer de leur art, et il n'est pas d'hôtel ou de palais dont les portes ne s'ouvrent comme par enchantement, à quelque heure que ce soit, dès qu'on les annonce. Ils ont leur franc parler sur toutes choses avec ce qu'il y a de plus « huppé » dans le grand monde.

— C'est un scandale, se récrie le petit clerc, d'oser mettre en comparaison un métier comme le vôtre avec l'utile, la belle profession des procureurs, qui tiennent en leurs mains la confiance, la fortune, l'honneur des premières familles du pays!...

Et il vante avec l'enthousiasme de la conviction l'influence et la richesse des premiers procureurs du temps. Ils ont maison de campagne, et ne se font pas faute, à leur retraite, de savonnettes à vilains. Chacun d'eux peut dire, comme le célèbre surintendant Fouquet dans sa devise : « Jusqu'où n'irai-je pas! » La procédure est inséparable du droit; c'en est la sœur cadette, et, comme lui, elle est éternelle.

— Votre grimoire! il ne faut qu'un vœu des notables pour le réduire tout en poussière; mais la poudre régnera toujours.

Le petit clerc, indigné de ce blasphème, oublie la prudence, et écarte, pour mieux répondre, son cornet. Le merlan profite du mouvement, lui enfarine le visage, et s'enfuit par l'escalier en criant :

— Oui! la poudre est éternelle!

Erreur! c'est la thèse du petit clerc qui était la bonne. La révolution n'a pas tout détruit. La poudre a passé; mais consolons-nous, la procédure nous reste.

UN CRIME QUI MARCHE.

VOYAGES ET AVENTURES A LA POURSUITE D'UNE PIÈCE FAUSSE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 21, 30, 37, 45, 54, 58.

Ma visite aux Invalides me coûtait vingt francs; mais, en conscience, je ne croyais pas avoir trop payé et le renseignement que je venais d'obtenir, et la réparation du tort involontaire dont la fille du sergent souffrait peut-être en ce moment à cause de cette malheureuse pièce fausse!

Y a-t-il des scrupules exagérés en fait de probité? — La probité elle-même résout négativement la question. — On n'a pas le droit de se croire plus ou moins honnête homme; celui qui ne l'est pas tout à fait ne l'est pas du tout. Aussi ma conscience ne m'exagérait pas mon devoir quand elle m'entraînait à cette nouvelle démarche pour ressaisir au passage ce dernier exemplaire du frauduleux chef-d'œuvre de Malchus Petersen. Dans ma pensée, la pièce fausse de cinq francs, tombant dans les mains de la pauvre ouvrière, n'avait plus seulement son caractère de friponnerie, elle prenait la proportion d'un triple sacrilége; car le mensonge monnayé représentait ces trois choses saintes : l'aumône du capitaine à son vieux soldat, le sacrifice d'un père envers sa fille, l'espérance de la veuve pour le pain de ses enfants.

La course me parut longue; enfin nous arrivâmes, sinon

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

précisément à destination, du moins au coin du boulevard et du faubourg du Temple.

— Il faut que Monsieur descende ici, me dit le cocher; la rue des Fossés est barrée par les paveurs.

Je mis pied à terre et, cherchant le numéro 89, je m'engageai dans la voie fangeuse qui suit parallèlement la ligne des boulevards. De monceaux de sable en tas de pavés, je parvins peu à peu jusqu'au milieu de la rue. Là, je fus arrêté par une foule de gens qui faisaient cercle autour d'un jeune garçon tout en larmes. Je jetai un coup d'œil vers l'enfant; je ne vis que sa crinière de cheveux roux et crépus. Le pauvret était baissé et, sanglotant, il fouillait dans le sable, remuait les pavés et plongeait les mains dans les flaques d'eau.

— Que cherche-t-il? demandai-je.

On fit trois réponses à ma question : suivant l'un, il avait perdu deux sous; suivant l'autre, une pièce de vingt francs; le troisième, qui paraissait mieux informé, m'assura que l'enfant, apprenti bijoutier, était à la recherche d'un joyau de prix qu'il venait de laisser tomber.

J'étais trop peu maître de mon temps pour demeurer davantage spectateur de cette douleur vraiment navrante. Quelques pas seulement à faire, et je me trouvais au numéro 89; j'y fus en deux secondes. Pas de concierge dans l'allée; mais, d'étage en étage, le nom de chacun des locataires écrit sur sa porte. Je montai jusqu'à la dernière marche; au milieu de la porte qui me faisait face je lus enfin ces deux noms : *Denise Cavailloux*. J'étais sûr de trouver l'habitante du logis chez elle, car elle avait laissé la clef en dehors; bien mieux, j'étais sûr de la trouver en joyeuse humeur, car je l'entendis chanter.

— J'arrive à temps, me dis-je; il n'y a pas encore de malheur ici.

Et hardiment je fis tourner la clef; la porte s'ouvrit : je me trouvai en présence de la fille du sergent, au moment où elle passait au plus jeune de ses deux garçons la chemise du dimanche.

— Te voilà déjà revenu! me dit-elle, interrompant tout à coup sa chanson, qu'après ces quelques mots elle continua à fredonner.

Cet accueil familier s'explique : Mme Denise, tout occupée de ses soins maternels, n'avait pas relevé la tête à mon entrée, et comme je n'avais point frappé avant d'ouvrir la porte, elle me prenait naturellement pour un habitué du logis. L'erreur de la fille du sergent me donna le temps de parcourir du regard cette chambre unique, si insuffisamment meublée, où elle demeurait avec ses deux enfants.

Rien n'éveille mieux en moi l'attendrissement respectueux que l'aspect de ces ménages des nécessiteux, où tout manque à peu près, excepté la coquetterie de l'ordre et le bien-être de la propreté, ce luxe du pauvre qui entretient l'amour du chez-soi et le défend contre l'invasion de la misère. Un seul coup d'œil chez Mme Denise me pénétra pour elle de respect et de sympathie.

Cependant, comme elle tardait trop à s'apercevoir qu'il y avait un intrus dans sa chambre, je toussai légèrement; l'enfant poussa un cri de frayeur, et sa mère leva enfin les yeux vers moi.

— Excusez, Monsieur, me dit-elle; j'étais si occupée!... je ne faisais pas attention à vous. Depuis quand êtes-vous là?

— Depuis, repris-je en souriant, que vous m'avez dit : « Te voilà déjà revenu. »

— Je croyais que c'était mon autre garçon qui rentrait; je l'ai envoyé en course. Permettez-moi d'achever la toilette de celui-là pendant que vous me direz ce qui vous amène, si toutefois vous ne vous êtes pas trompé de porte.

Je n'avais pas beaucoup réfléchi à la façon d'aborder avec la fille de Jérôme Humbert la question de la pièce de cinq francs. Ne pouvant pas recommencer pour elle le conte que j'avais fait à son père, j'ai pris, afin d'entamer l'entretien, le prétexte le plus naturel : celui de la visite qu'elle avait reçue le matin de la part du vieux sergent.

Mon plan, subitement conçu, était celui-ci : amener par la conversation Mme Denise à me montrer la pièce fausse, tenir un moment celle-ci dans mes mains, lui en substituer une autre de bon aloi, et, en réparation de ce que j'oserai appeler une loyale tromperie, laisser un petit cadeau pour chacun des enfants et donner ma pratique à l'ouvrière.

La réponse qu'elle fit à ma question touchant l'envoyé de son père démolit ce bel échafaudage :

— Certes qu'il est venu, le camarade du père, et il était temps; un peu plus tard, j'aurais été forcée de prendre sur ma semaine pour apaiser le boulanger, avec qui je suis en retard de quinze jours. Heureusement que le manchot m'a apporté l'écu de cinq francs, qui, par exemple, ne doit plus valoir que trente sous à présent.

Elle s'était arrêtée à ces mots; mais, trompée sur la véritable cause du tressaillement que je n'avais pu dissimuler, elle continua :

— Oui, Monsieur, rien que trente sous, et encore parce que j'ai dit à mon aîné de ne payer qu'une semaine au boulanger. Dame! nous ne mangeons pas moins de dix sous de pain par jour à nous trois! Vous comprenez : quand on n'a à peu près que cela à donner aux enfants, il faut au moins qu'ils en aient leur suffisance.

Telle est, sur l'esprit, la tyrannie d'une pensée unique, qu'il n'en peut être un moment détourné sans que sa puissance attractive, agissant toujours, le ramène à son point fixe. Ainsi en est-il de l'aiguille de la boussole; malgré la force d'impulsion qui la fait osciller, elle revient invariablement au pôle.

Certes, en tout autre instant, cette laborieuse mère, parlant avec une franche résignation de ses besoins et regardant presque gaiement dans sa pauvreté, m'aurait profondément ému : j'en fus à peine touché; je ne songeais qu'à la pièce fausse qui m'échappait encore, et intérieurement j'en voulais à Denise Cavailloux de ce qu'elle avait osé se permettre d'en disposer avant d'avoir reçu ma visite, visite qu'elle n'attendait pas cependant.

Je commençais à me sentir assez embarrassé de ma présence chez la fille du vieux sergent. Une seule information me restait à obtenir d'elle : l'adresse du boulanger qui lui faisait crédit; question bien simple, mais si étrange de ma part que je tournai autour sans la pouvoir aborder. Ainsi, peu à peu j'avais dit mon nom à Mme Denise, indiqué ma demeure, promis de lui donner mon linge à blanchir et fixé même le jour de la semaine où elle devait venir le prendre chez moi, et je n'en étais pas encore arrivé à apprendre ce que je voulais savoir. La mère avait fini d'habiller son jeune fils, qui semblait fort impatient de s'échapper de ses mains; mais, lui voyant la chevelure en désordre, elle retint l'enfant entre ses genoux, ouvrit le tiroir d'une petite table placée à côté d'elle, et en tira une brosse à cheveux et un démêloir.

— Le sans-soin de Rouget, s'écria-t-elle, il a encore serré le peigne sans le nettoyer!

Et, faisant jouer la brosse entre les dents du démêloir, elle ramassa une pincée de cheveux roux qu'elle enroula rapidement comme un peloton de fil et qu'aussitôt elle jeta dans la cheminée.

Mais ce nom de Rouget, un sobriquet évidemment, mais cette nuance de cheveux, furent pour moi une révélation : je me rappelai tout à coup le chercheur désolé que j'avais entrevu dans la rue des Fossés-du-Temple au moment où j'arrivais chez la fille de Jérôme Humbert, et je multipliai ainsi mes questions :

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

— Rouget, c'est le surnom de votre fils aîné, n'est-ce pas? Il a les cheveux roux? Il porte une veste bleue, un foulard autour du cou? — C'est tout ce que j'avais pu remarquer de son costume. — Et, continuai-je, vous lui avez confié la pièce de cinq francs pour qu'il payât le boulanger, qui demeure?... Ici je m'arrêtai.

— Pas loin de chez nous, continua Denise Cavailloux; là-bas, en tournant à droite, dans le faubourg. Mais, reprit-elle, comme par réflexion et avec anxiété, pourquoi me demandez-vous tout cela?... Que savez-vous donc?... Quel malheur est-il arrivé?

— Aucun, répliquai-je; seulement la pièce est perdue, je l'espère du moins; mais soyez tranquille, vous n'y perdrez rien, je la remplacerai par une autre.

De tout ceci la mère n'entendit ou ne comprit qu'une chose, c'est que l'enfant avait perdu les cinq francs du grand-père, cette ressource providentielle pour payer le pain d'une semaine. Et aussitôt qu'elle eût appris par moi que c'était dans sa rue même, à quelques pas de la porte de la maison, que l'accident était arrivé, elle ouvrit précipitamment la fenêtre et se pencha à mi-corps dans le vide. Effrayé du mouvement, je la suivis pour la retenir, tandis que le petit, s'accrochant au jupon de sa mère et me labourant les jambes afin de se hisser jusqu'à l'appui de la croisée, criait à tue-tête :

— Hausse-moi, je veux voir!

Il y avait encore beaucoup de monde dans la rue; mais le cercle se déformait et l'enfant ne cherchait plus. Du haut de ses cinq étages, Mme Denise cria le nom de son fils; celui-ci secoua sa crinière rousse, regarda du côté d'où lui venait la voix de sa mère, et, d'un air triomphant, levant vers le ciel sa main droite, il fit miroiter au soleil la pièce de cinq francs enfin retrouvée; puis, se frayant un passage à travers les curieux, il prit sa course dans la direction du faubourg. *La suite à la prochaine livraison.*

LES COLLECTIONS DE LUYNES,

AU CABINET DES MÉDAILLES.

Suite. — Voy. p. 7.



Tête de Vénus; terre cuite.

L'étude des rapports qui unissaient les arts des pays les plus éloignés, et des voies ouvertes entre l'Orient et l'Occident, étude qui importe tant à l'histoire générale de l'art, est une de celles que M. le duc de Luynes a le plus contribué à avancer, et quiconque abordera désormais ces problèmes ne pourra se dispenser de recourir à ses travaux. C'est aux recherches qui ont préparé la classification des séries monétaires de la Phénicie et des satrapies, la découverte et la restitution d'une numismatique de l'île de Chypre, et l'éclaircissement de tant d'autres questions obscures de l'archéologie, que le public doit sans doute de posséder aujourd'hui au cabinet des médailles des monuments tels que la statuette en pierre de la Vénus de Chypre, où paraît seule encore l'empreinte de l'ancien art asiatique que l'art plus pur de la Grèce va promptement modifier. Cette statuette de Vénus que nous n'ayons pas figurée, œuvre encore presque informe, et néanmoins d'un grand prix, doit être rapprochée d'autres figures analogues réunies par feu M. Lajard dans les planches qui accompagnent ses savants Mémoires sur les origines et les attributs du culte de Vénus (1), et aussi des monuments plus récemment découverts à Chypre et qui sont depuis peu exposés dans une des salles du Musée du Louvre.

On ne considérera pas avec moins d'intérêt, après avoir



Vénus, figurine en bronze.

examiné ces images primitives, la figurine en bronze que nous représentons ici, où l'on voit l'ancien type de Vénus transformé par l'art. Elle ne saurait tromper par son apparente roideur. En vain elle affecte la forme de gaîne des antiques idoles, les pieds sont joints, les vêtements collés au corps; mais les plis symétriques de ces vêtements ont de la souplesse et sont ajustés avec goût; toutes les proportions sont exactes, les mouvements vrais; la tête est pleine de finesse. Évidemment la main qui a exécuté cette figurine, d'un archaïsme affecté, est celle d'un artiste rompu

(1) Voy. particulièrement les planches XIX, fig. 2; XX et XXI.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

à toutes les difficultés, mais qui copiait encore volontairement des images consacrées par une longue vénération.

La tête en terre cuite que l'on voit au commencement de cet article, et qui, dans de petites proportions, a la grandeur de la belle sculpture grecque, est encore vraisemblablement celle d'une statuette de Vénus couronnée et entièrement vêtue, selon les anciennes traditions. Dans la même vitrine on peut voir encore plusieurs figurines en bronze de Vénus nues et rappelant des types qui nous sont plus familiers. A côté d'elles sont placés d'autres ouvrages remarquables, tant en bronze qu'en terre cuite.

La suite à une autre livraison.

LE GRAND HOPITAL CIVIL DE MILAN.

Ce vaste édifice, l'*Ospital Maggiore*, situé au sud-est de Milan, dans la rue qui porte son nom, près du boulevard, et à peu de distance de l'église *San-Nazzaro Grande*, est

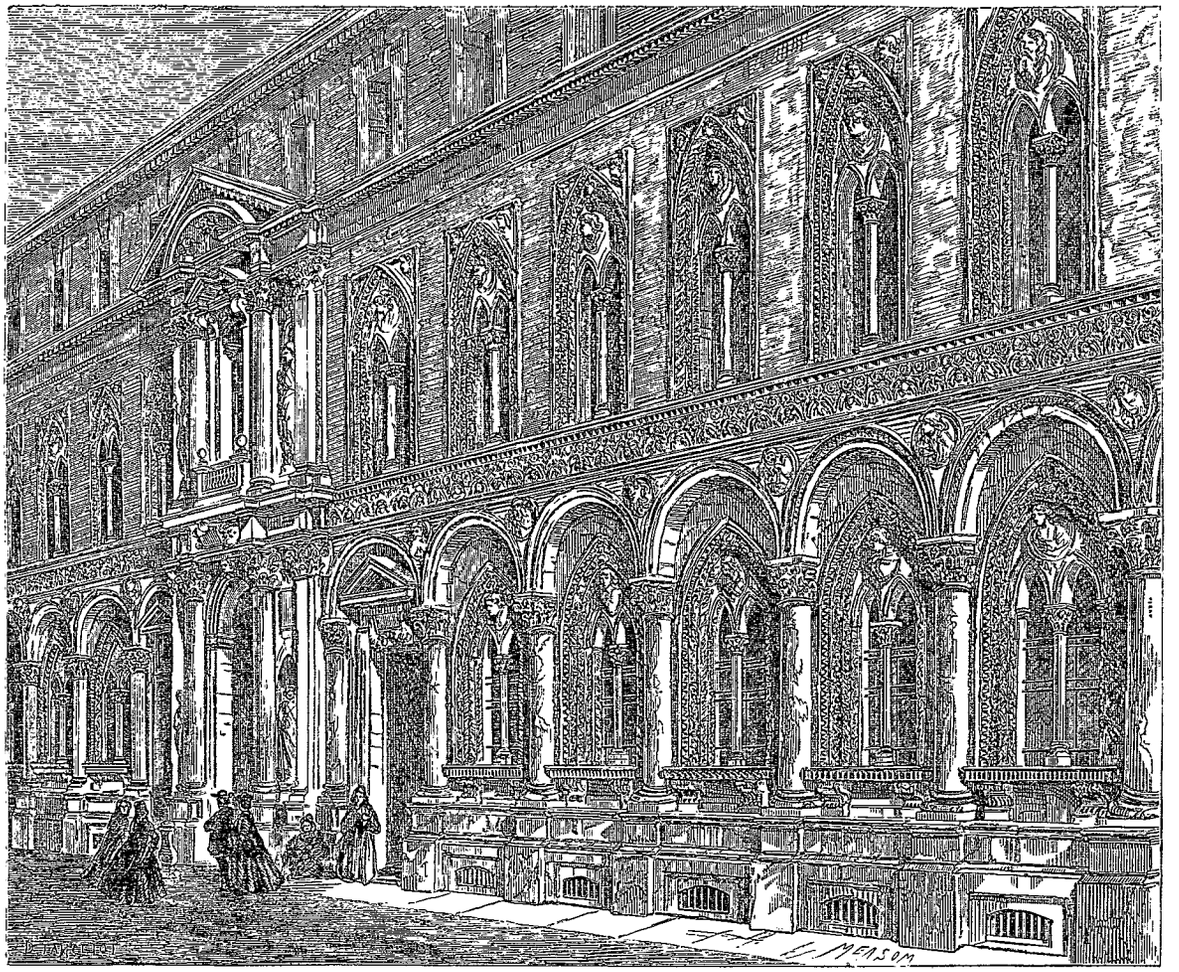

Une vue du grand hôpital civil de Milan. — Dessin de Lancelot.

peu connu des voyageurs. Quoique l'on passe à côté lorsqu'on se rend au théâtre Carcano, hors la ville, le plus ordinairement on ne songe pas à le regarder. C'est cependant une œuvre d'architecture remarquable, commencée, en 1456, par l'*Averulino* (Antoine Philarète), et continuée par Castelli, Richini et Bramante.

Le plan général de cet édifice est un carré long divisé très-simplement : au centre, une grande cour; de chaque côté, à droite et à gauche, quatre cours régulières entourées de doubles portiques superposés. Au milieu de la cour principale, vis-à-vis la porte d'entrée, s'élève une église surmontée d'une coupole, et où l'on conserve un assez beau tableau du Guerchin. Un canal qui sort du Naviglio coule au pied des murs, et sert à entretenir dans toutes les parties de l'hôpital la salubrité. Les galeries, disposées sous la forme d'une croix grecque, sont aérées, spacieuses, et rendent le service et la circulation faciles. On cite des époques malheureuses où l'on a reçu dans cet établissement plus de deux mille malades à la fois. Plusieurs institutions de bienfaisance qui dépendent du grand hôpital en complètent l'organisation charitable : ce sont, entre autres, le lieu Pie ou Santa-Corona, qui vient en aide aux malades indigents à domicile; un hospice de maternité et d'enfants trouvés; une maison d'aliénés (la *Senavra*).

On fait honneur de la fondation de l'*Ospital Maggiore* à François Sforza, quatrième duc de Milan, un de ces hommes ambitieux, si nombreux dans l'histoire, qui, après n'avoir reculé devant aucune violation des lois morales pour s'emparer du pouvoir suprême, s'appliquent, une fois parvenus, à faire oublier leurs crimes et à se rendre populaires en élevant, aux frais publics, de beaux édifices, et en créant des établissements charitables. Cet expédient facile, et qui ne leur coûte rien, atteint presque toujours son but. Le souvenir de leurs mauvaises actions s'efface insensiblement; les édifices attribués à leur munificence restent debout et consacrent leur mémoire. On dit d'eux : « Ils étaient habiles, forts, puissants, et ils ont fait de grandes choses. » Voilà, le plus souvent, ce qu'est la gloire. Ce

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

François Sforza avait ruse et guerroyé tour à tour contre Visconti, duc de Milan, jusqu'à ce qu'il l'eût mis dans la nécessité de lui donner sa fille Blanche en mariage. Il avait feint de se dévouer aux Milanais ; puis, tournant ses armes contre eux, il avait réduit par la famine leur ville à se rendre, et s'y était fait proclamer duc en 1450. Six ans après, il avait élevé le grand hôpital. Ce n'était pas qu'une fois maître absolu il fût devenu plus charitable, ou pieux, ou même honnête homme, car il continua ses excès et ses déportements, et on est plus qu'autorisé à le soupçonner d'avoir fait mettre à mort traîtreusement, par le roi de Naples, son propre gendre Jacob Piccinino. « Cet homme cruel, dit Sismondi, se jouant de ses serments, offensait sans scrupule les mœurs et la décence : il ne dut sa grandeur et ses triomphes qu'à ses perfidies. » Il mourut d'hydropisie, le 8 mars 1466.

UN JOUR D'HIVER.

MÉDITATION.

La neige a étendu sur le sol son pâle linceul. Les joyeux habitants des airs ont disparu. L'insecte ne bourdonne plus au soleil. Il semble que la mort ait envahi la nature. Combien cette apparence est trompeuse, et nous voile, ô Dieu vivant, les mystères de ton activité ! Au moment où la vie semble suspendue au dehors, tu lui fais opérer ses miracles dans les profondeurs inaccessibles au regard. Le grain de blé germe à l'abri de sa couverture de neige. Les bourgeons que tu as fait naître sur les branches, au moment où les feuilles desséchées vacillaient sur leurs tiges, se gonflent lentement sous leur enveloppe protectrice, et présagent, au milieu de la désolation de l'hiver, les richesses du printemps.

Ainsi le courant de la vie se poursuit au sein de l'humanité, dans les époques mêmes où il paraît être dans une stagnation complète. Dans la famille, dans la société, l'œuvre de développement et de progrès avance sans relâche. La famille se renouvelle par les jeunes membres, fraîche espérance de l'avenir, quand ses chefs flétris par l'âge et les infirmités se dirigent vers le tombeau. Au moment où une société vieillie, une civilisation surannée, qui semble avoir épuisé toute la sève d'un peuple, subit la décadence et la dissolution, une société nouvelle, pleine d'ardeur et de vitalité, germe et bourgeonne, et prépare en silence une nouvelle ère de prospérité.

Rien ne saurait donc, ô Père tout-puissant, ébranler notre foi en toi, ni notre confiance en l'avenir. Comme la jeune hirondelle née sous notre toit est partie cet automne, se dirigeant vers des contrées qu'elle n'a jamais vues, mais où l'a conduite l'instinct qu'elle tient de toi, où elle a trouvé un soleil plus doux et une nourriture plus abondante, — nous aussi, nous voulons avancer, sous ta direction paternelle, vers un ordre de choses meilleur, certains de l'atteindre et d'y trouver une compensation surabondante à nos efforts, à nos fatigues et à nos souffrances. (1)

BERTRAND ET RATON

SUR LES BORDS DU RIO DE LA PLATA, EN 1540.

Lorsque l'intrépide Alvar Cabeça de Vaca, qui avait été jadis l'un des compagnons de Pamphile Narvaes à la Floride, porta son instinct des grands voyages sur les bords de la Plata, il fut témoin d'un étrange spectacle. En quelques endroits, les rives du fleuve étaient ombragées par d'innombrables *Araucaria*, couverts de ces énormes pommes de pin dont la plupart des quadrupèdes recherchent avec tant d'avidité les amandes nourrissantes. Des singes, entourant les troncs de ces beaux arbres de leur longue queue, parvenaient au sommet et faisaient la récolte, jetant précipitamment à terre les pommes de pin qui se trouvaient sous leurs mains agiles; mais rarement cette peine tournait au profit de nos Bertrands des forêts. Quelque prestes qu'ils fussent à descendre pour savourer les amandes friandes qu'ils avaient à peine goûtées, ils trouvaient de petits sangliers plus rusés qu'eux occupés déjà à la curée, et qui, leur montrant leurs longues dents blanches, les forçaient à remonter. Témoin de ce plaisant spectacle, notre vieux voyageur espagnol ne dit point si Bertrand imaginait quelque ruse pour chasser les tajassus.

ÉCORCE TERRESTRE.

Transportons-nous par la pensée au loin dans l'espace, de manière à contempler de là notre globe avec toutes les inégalités de sa surface. Les continents nous apparaîtront comme des taches sombres, rabotcuses, sur une surface polie, taches qui, libres vers le pôle sud, tiennent à la nappe glacée du pôle nord par des prolongements d'une blancheur éclatante. Ces prolongements de neiges éternelles, au niveau avec le sol polaire, s'élèvent graduellement et se dessinent, en serpentant, comme des fleuves glacés dont les rameaux, en suivant les crêtes sinueuses des plus hautes chaînes de montagnes, vont s'étendre jusqu'à l'équateur. Dans les taches sombres, irrégulières, les nuances du vert dominent : ce sont les draperies de la nature végétale. Dans les replis de ces amples draperies, ne voyez-vous pas se remuer çà et là comme des groupes parasites? Ce sont les légions du règne animal dont l'homme est le chef. Les flancs abrupts de ces replis offrent toutes les colorations propres au règne minéral. Mais tout y paraît immobile comme sur la neige éternelle. La vie n'anime que les eaux et les roches couvertes d'hommes.

La chaux, l'argile, l'ocre et la silice, voilà les substances minérales qui constituent principalement l'écorce terrestre. Elles sont universellement répandues à la surface du globe; on les rencontre dans tous les climats, dans la zone froide comme dans la zone torride; leur identité d'aspect réveille dans l'âme du voyageur le souvenir du sol natal, pendant que tout ce qui vit autour de lui change de forme. Qu'est-ce que la chaux, l'argile, l'ocre, la silice? Pendant des milliers d'années ces substances ne représentaient, aux yeux des philosophes, que l'élément solide : ce n'était que de la terre diversement modifiée. Aujourd'hui nous savons que ce sont de véritables métaux dont les propriétés caractéristiques sont masquées par leur combinaison avec un ou deux corps aérifères (oxygène et acide carbonique). La chaux, l'argile, l'ocre et la silice, sont des espèces de *rouilles*, des oxydes ou carbonates, dont les métaux se nomment calcium, aluminium, fer et silicium. A l'état de pureté, ils ont tous, plus ou moins, la couleur et l'éclat de l'argent, qu'ils égalent ou surpassent en dureté. Mais ils ne tardent pas à absorber l'oxygène et l'acide carbonique de l'air, et ils retiennent ces gaz, surtout le premier, avec tant de ténacité qu'il faut employer les moyens les plus énergiques pour désoxyder la chaux, l'alumine (argile pure) et la silice. L'ocre (mélange d'oxyde et de carbonate de fer impur) se réduit facilement par le simple emploi du charbon. Un mélange de ces différents corps étant donné, voulez-vous les séparer, les distinguer les uns des autres? Traitez ce mélange par l'eau-forte (acide nitrique) : celle-

(1) B. Leblois.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

ci dissout les carbonates de chaux et de fer avec une tumultueuse effervescence, due au dégagement du gaz acide carbonique, pendant que la silice et une grande partie de l'alumine restent intactes. Si dans la liqueur filtrée on verse de l'acide sulfurique, vous verrez celui-ci dissoudre le fer, en formant du vitriol vert (sulfate de fer), tandis que la chaux se séparera à l'état de gypse (sulfate de chaux) presque insoluble. Le même acide pourra servir à distinguer l'aluminium de la silice. En résumé, le fer, surnommé le pain de l'industrie; l'aluminium, dont la découverte et les applications sont toutes récentes; le calcium et le silicium, qui attendent encore leur usage : ces quatre métaux constituent : — le fer par ses abondants minerais, l'aluminium, le calcium et le silicium par de puissantes couches d'argile, de terre glaise, de craie, de calcaire, de sables, de grès, de quartz, de silex, — la presque totalité de la croûte terrestre, tout le sous-sol du règne végétal; de façon que si l'océan aérien, qui de toutes parts enveloppe la terre, était un agent réducteur, au lieu d'être un moyen d'oxydation, notre planète, dénudée de toutes les manifestations de la vie, ne serait qu'un globe métallique dont les rayons réfléchis imiteraient l'éclat du soleil.

PROMENADE D'HIVER.

Suite. — Voy. p. 15.

La gamme des vents. — Quel ouragan! Comme les pauvres voyageurs doivent être ballottés sur mer! Les angles, les cheminées, toutes les saillies de la maison, produisent, sous l'action de ces souffles puissants, l'effet d'une étrange et gigantesque harpe éolienne. Les vibrations aériennes, ainsi engendrées, forment une gamme d'un genre nouveau où le bourdonnement d'une inimitable basse-taille se mêle au sifflement d'un soprano sur-aigu. Dans le jeu de cet orgue prodigieux, qui a pour tuyaux et pour soufflet les éléments déchaînés, l'oreille est frappée de ces fugues ascendantes et descendantes qui s'effectuent non-seulement par demi-tons, comme dans la gamme chromatique, mais par des fractions de tons qu'aucune notation musicale ne saurait rendre. Écoutez ce bruit : ne semble-t-il pas que ce sont les lames d'une mer irritée qui vous l'envoient? C'est le vent qui s'engouffre dans la forêt de pins et de sapins voisine; les feuilles aciculaires de ces arbres toujours verts émettent des sons stridents qui, des millions de fois répétés, avec d'ondoyantes modulations et avec des intensités différentes, produisent une impression totale d'une indescriptible grandeur.

Coloration verte des murs et pierres humides. — Il est impossible encore de sortir, et il est triste de voir les passants marcher sur ce sol détrempé par la pluie; ces vieux murs là-bas sont tout ruisselants. Mais qu'est-ce donc que cette couleur verte qui semble y avoir été appliquée avec un pinceau? Ce n'est pas un homme, c'est la nature elle-même qui l'a appliquée : elle crayonne ainsi la première couche de la vie, couche bien légère où vous verrez plus tard apparaître successivement d'imperceptibles algues et lichens, de jolies petites mousses peuplées de légions d'infusoires que nous montre le microscope. Vous diriez une prairie où les premiers venus de la création, végétaux et animaux, continuent à se donner rendez-vous. L'examen microscopique fait reconnaître dans cette prairie spontanée des amas de globules verts de moins d'un vingt-cinquième de millimètre, revêtus d'une enveloppe transparente, mucilagineuse. Quelques naturalistes les ont pris pour des végétaux élémentaires et décrits comme tels sous les noms de *Chaos viridis*, de *Protococcus viridis*, de *Globulina*. Mais, selon d'autres micrographes, ces globules sont de véritables animalcules, des infusoires appartenant surtout aux genres *Diselmis, Euglena, Thecamonas*, qui, après s'être mus plus ou moins longtemps dans les eaux verdâtres des mares et les eaux croupies de nos fossés, viennent, emportés par le souffle d'un air humide, se fixer sur les pierres des murailles. Là, semblables aux végétaux, ils se tiennent immobiles, ne se nourrissent que par absorption, et décomposent, comme les plantes, sous l'influence de la lumière solaire, l'eau et l'acide carbonique de l'atmosphère; protégés par leur enveloppe épaisse, ils peuvent braver toutes les intempéries, et attendre pour grossir les circonstances propices de chaleur, de lumière et d'humidité. La matière verte interne se change alors en germes qui, mis en liberté, augmentent considérablement la coloration verte : ces germes, reproduisant la forme primitive de leurs parents, commencent à leur tour à s'agiter dans l'eau à l'aide d'un ou de plusieurs filaments flagelliformes très-déliés. Quel spectacle merveilleux que ces alternatives permanentes de la mobilité et de l'immobilité, que ces transformations incessantes de la vie, que ce va-et-vient perpétuel du monde végétal et du monde animal dans les infiniment petits!

La teigne. — Le soleil reparaît. En attendant que ses rayons et le vent aient séché la pluie, nous ne manquons pas de sujets d'étude au logis même. Secouons ces étoffes de laine que nous tenons depuis l'automne renfermées dans une armoire : nous en verrons sortir plus d'un de ces petits papillons gris-cendré qui viennent le soir se brûler à la lampe. Ils sont si frêles que vos doigts sont trop massifs pour les saisir avec toute la délicatesse nécessaire : dès qu'on les touche, ils tombent en poussière. Ces petites phalènes ou papillons nocturnes tirent cependant leur origine d'une chenille bien vorace, connue sous le nom de teigne (*Tinea tapezella*), et si redoutée des marchands de laine et de pelleteries. Les papillons représentent, comme vous savez, le dernier échelon, le degré le plus élevé de la métamorphose de l'insecte : ils ont seuls le pouvoir de reproduire l'espèce. Les œufs pondus par la femelle de notre espèce sont d'une petitesse extrême; les larves, nouvellement écloses, sont encore très-peu adhérentes à l'étoffe qu'elles vont bientôt ronger jusqu'à la corde.

C'est le moment qu'il faut choisir pour s'en débarrasser: il suffit, pour cela, de battre et de secouer l'étoffe. Plus tard, ce moyen serait insuffisant.

Mais si la teigne vous fait horreur parce qu'elle détruit vos vêtements, admirez un peu, je vous prie, son industrie. Voici un ver (chenille vermiforme) à peau nue et tendre; rien ne le protégerait contre les intempéries de l'air si, pour se couvrir, il ne savait pas se fabriquer lui-même un habit. Cet habit est un petit fourreau cylindrique, ouvert aux deux bouts; les poils que la teigne coupe avec ses outils naturels en forment le tissu. Mais, comme elle grandit et qu'elle ne quitte point son habit, il faut nécessairement l'allonger et l'élargir. L'allonger n'est pas ce qui l'embarrasse le plus : elle n'a pour cela qu'à ajouter de nouveaux poils à chaque bout. Mais l'élargir, c'est une autre affaire; et ici nous ne saurions nous y prendre mieux : elle fend le fourreau des deux côtés opposés et y insère des pièces d'une longueur requise. Mais elle se garde bien de le fendre d'un bout à l'autre : les côtés du fourreau s'écarteraient trop, et elle se trouverait à nu; elle ne le fend de chaque côté que jusque vers le milieu de sa longueur : au lieu de deux pièces, elle en met donc quatre. L'habit est toujours de la couleur de l'étoffe sur laquelle il a été taillé. Si l'étoffe est bleue, l'habit sera bleu; et si, grossissant, elle passe sur une étoffe rouge, puis sur une étoffe jaune, verte, etc., les pièces ajoutées seront rouges, jaunes, vertes, etc. La teigne se fera ainsi

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

un véritable habit d'Arlequin. Les poils qu'elle emploie pour se vêtir lui servent aussi de nourriture. Et, chose curieuse! les couleurs ne sont point altérées par la digestion : ses déjections, en globules, sont d'une aussi belle teinte que celle des draps qu'elle a dévorés. Dès que la chenille a achevé le fourreau où elle doit se métamorphoser en papillon, elle l'attache par les deux bouts à l'étoffe où il se trouve; elle l'y fixe si solidement par une multitude de petits cordages qu'il faut renoncer à l'espoir de l'en détacher par la brosse et des coups de baguette. On a proposé bien des moyens pour garantir la laine et les pelleteries

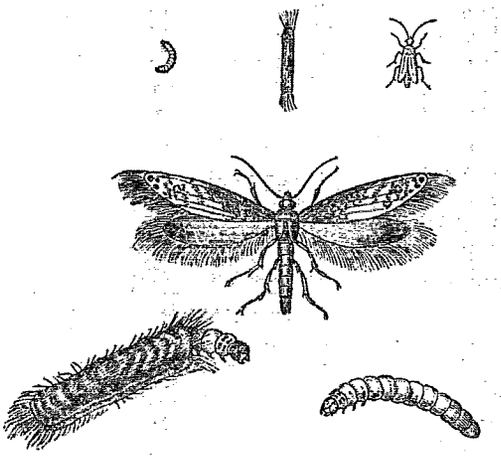

La Teigne des tapisseries (*Tinea tapezella*). — La larve, le fourreau et l'insecte parfait de grandeur naturelle. — Les mêmes vus au microscope.

contre les ravages de la teigne. La fumée de tabac passe pour un excellent préservatif : aussi les fumeurs paraissent-ils à l'abri des teignes. Mais le moyen le plus efficace de s'en débarrasser, c'est l'essence de térébenthine : elle les fait mourir dans des mouvements convulsifs.

Notre gallinsecte. — Il est enfin possible de sortir. En vous promenant dans ce bois de chênes, vous marcherez sur des feuilles qui portent à la face inférieure une ou deux petites pommes gelées par le froid de l'hiver. Prenez une de ces pommes et coupez-la un peu en dehors du centre : vous y rencontrerez une petite coque dure, arrondie. C'est la loge d'une espèce de mouche (*Cynips quercus folii*) à quatre ailes translucides, dont les grandes recouvrent entièrement les petites. Dans d'autres pommes, vous trouverez la coque centrale occupée par une larve blanche, lisse et nue, très-bien portante, d'ailleurs, dans sa prison étroite. Vous reconnaîtrez la pomme (galle) qui renferme l'insecte parfait à un point plus foncé que le reste de l'épiderme : en l'ouvrant à côté de ce point, vous en retirez la mouche bien vivante. En l'observant au moyen d'une forte loupe, vous verrez qu'elle a les antennes articulées, le corselet et les pattes couverts de poils ferrugineux, et qu'elle porte vers l'extrémité de l'abdomen, noir, brillant, une sorte de gaîne renfermant une tarière avec laquelle l'insecte femelle pique la feuille pour y déposer ses œufs. Cette piqûre détermine un rapide afflux de sève; l'excroissance acquiert en peu de jours tout son développement. Mais il est très-difficile de surprendre l'insecte dans cette opération importante : un grand naturaliste, Malpighi (mort en 1694), eut le premier ce bonheur, qui donna lieu à une véritable découverte; car on avait cru jusqu'alors que ces animaux étaient engendrés de toutes pièces dans ces excroissances végétales, et Redi (mort en 1698), bien qu'il eût le premier battu en brèche la génération spontanée des vers, avait imaginé dans les plantes une sorte d'âme végétative, chargée spécialement du soin de produire ces galles. Réaumur ne réussit jamais, malgré la peine qu'il s'en était donnée, à voir la femelle occupée à pondre. Peut-être, chers lecteurs, serez-vous plus heureux que le célèbre historien des insectes. Si vous voulez vous procurer le bonheur que Réaumur enviait à Malpighi, soyez attentifs, dans les premiers beaux jours de mars, à certaines mouches que vous diriez de *petites fourmis noires ailées;* redoublez d'attention quand vous en verrez une se poser sur quelque feuille de chêne à peine développée; épiez le moment où elle va sortir son dard pour ouvrir, comme avec une lancette, l'épiderme de la jeune pousse. C'est là qu'elle accomplira sa destinée, en contribuant, pour sa part, à assurer la perpétuité de son espèce.

Plantes annonçant la fin de l'hiver. — Dès les premiers jours de mars, avez-vous admiré ces jolies petites perles blanches dont les vieux murs et certaines pelouses sont comme jonchés? Ce sont les fleurs toutes mignonnes d'une crucifère (*Draba verna*). Il faut examiner la plante à la loupe : vous y distinguerez un calice et une corolle à quatre folioles disposées en croix, quatre étamines, et au centre une silicule comprimée parallèlement à la cloison. Les feuilles, couvertes de poils, sont disposées en rosette radicale.

Au pied des murs, dans un terrain plus humide, vous rencontrerez, vers la même époque, une renoncule, la ficaire (*Ranunculus ficaria* L.) : ses fleurs, d'un jaune d'or brillant, solitaires à l'extrémité de pédoncules axillaires, vous la feront reconnaître facilement; c'est, d'ailleurs, la seule renonculacée qui ait paru. Ses racines sont

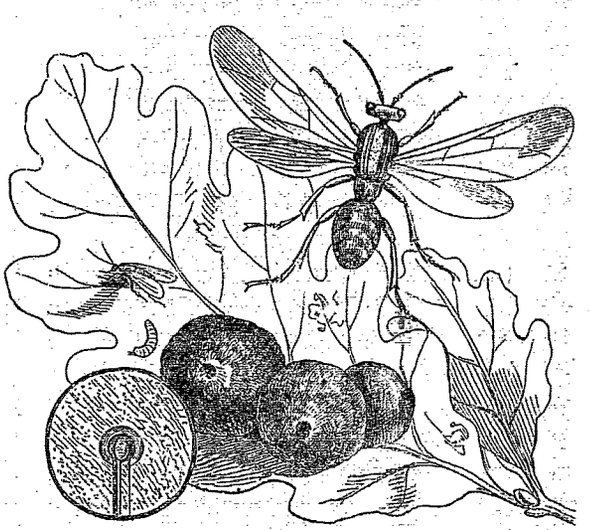

Le Gallinsecte du chêne (*Cynips quercus folii*) à ses différents états; grandeur naturelle. — L'insecte parfait vu au microscope.

caractéristiques : elles sont garnies de bulbes ou tubercules dont on n'a encore tiré aucun parti.

Nous sommes seulement sur la lisière; entrons dans l'intérieur du bois. Voici un tapis jaune formé par les fleurs de coucou : c'est une espèce de narcisse (*Narcissus pseudo-narcissus* L.), caractérisée par son périanthe muni d'une couronne campanulée. Les gens de la campagne (près de la forêt de Sénart, où cette plante abonde) l'appellent *patte de vère*, c'est-à-dire *patte du printemps;* car le mot *vère*, qui se retrouve dans *primevère*, vient évidemment du latin *ver*, printemps. Les trois plantes signalées forment une sorte d'*horloge florale;* leur floraison a une durée assez limitée : elle commence vers le commencement de mars et finit vers le commencement d'avril.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

FAÇADE DU MONASTÈRE DE SANTA-MARIA DE BELEM
(PORTUGAL).

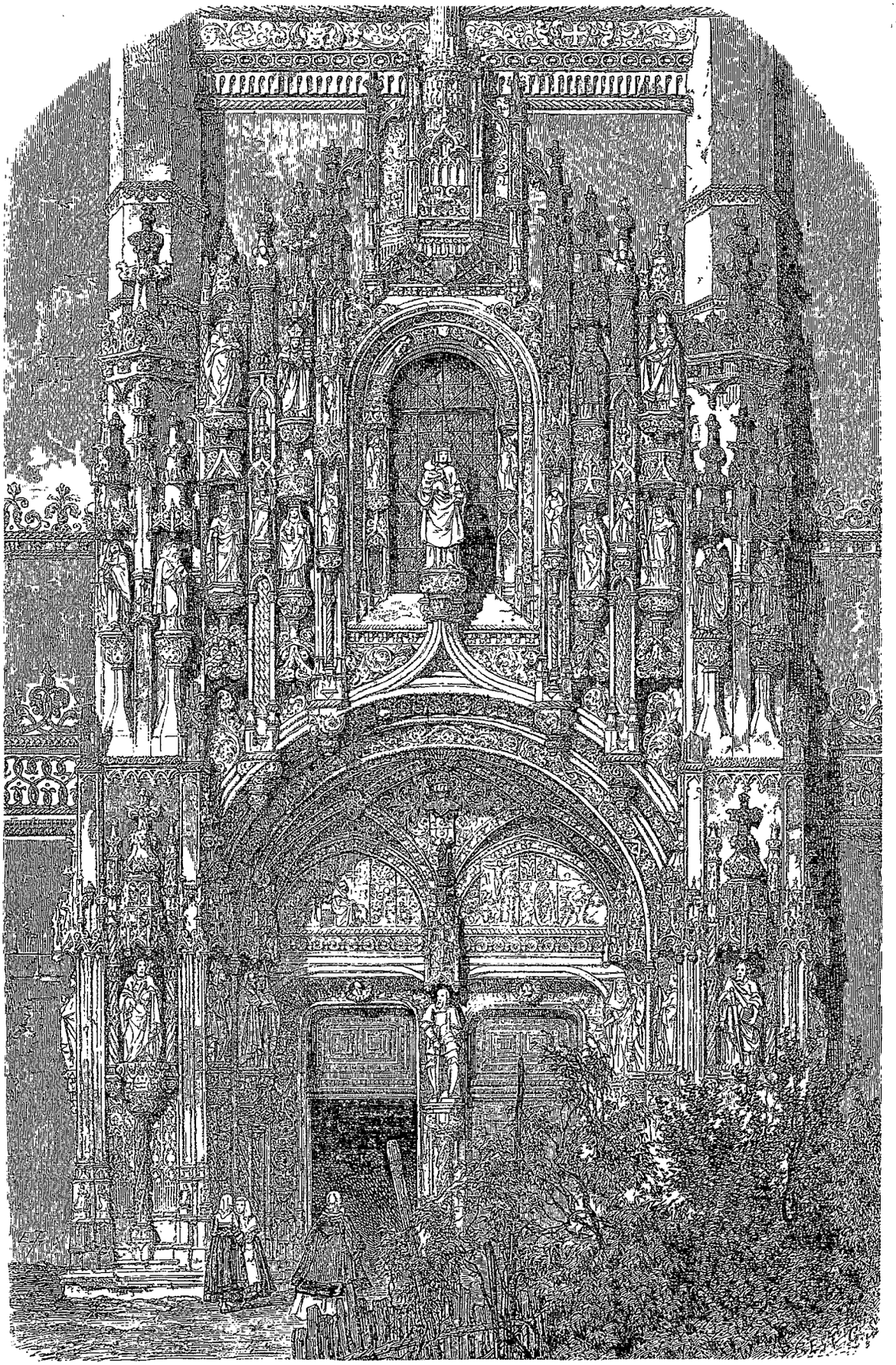

Portail de Santa-Maria de Belem (faubourg de Lisbonne); Façade du sud. — Dessin de Thérond, d'après une photographie.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Sur l'emplacement où s'élève cette façade monumentale, l'une des plus belles que l'on doive à la renaissance en Portugal, on ne voyait, vers la fin du quinzième siècle, qu'une petite chapelle vénérée des marins. C'était l'infant dom Henrique, le fils glorieux du maistre d'Aviz, qui l'avait fait édifier. Le peuple l'appelait, sans doute à cause de sa forme, le *Rastello* (1). C'était là que les chevaliers du Christ, partant pour de longues expéditions, venaient se recommander à Dieu au moment du départ et prenaient congé de l'infant leur grand maître, qui, comme l'a dit éloquemment M. Villemain, ne pouvant accroître le territoire de son petit pays, lui avait donné l'Océan.

Le goût de dom Henrique pour les explorations passa par droit du génie à Jean II, l'*homme* par excellence, comme l'appelait la reine Isabelle; puis vint Emmanuel, le roi « fortuné »; ainsi le désignaient du moins ses contemporains. Il sut utiliser heureusement, en effet, les hautes prévisions de ses prédécesseurs, et Vasco de Gama partit (2). Ce fut sous l'humble toit de la chapelle du Rastello que l'amiral des Indes vint à son retour rendre grâce à Dieu du succès de son immortel voyage. L'Asie allait couvrir le petit royaume où se termine l'Europe de ses richesses. Emmanuel voulut qu'un temple superbe attestât sa reconnaissance, et le vaste monastère de Belem fut commencé avec l'année qui ouvrit le siècle.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des beautés intérieures de ce monument, dont l'originalité est telle qu'on en a voulu faire un type à part, une variété de style architectonique digne d'un examen particulier : nos lecteurs peuvent se rappeler le remarquable tableau de M. Dauzats, que nous avons reproduit (voy. t. VI, p. 225). Nous rectifierons ici seulement une erreur de date échappée à la première rédaction. Ce ne fut pas au dix-septième siècle que s'éleva cette splendide église; il est certain que les plans primitifs en furent tracés dès l'année 1498. Les heureuses recherches d'un archéologue portugais, l'abbé de Castro, nous ont révélé le nom de l'architecte : il s'appelait Boytaca, et non Potassi. On a supposé longtemps qu'il était d'origine italienne; mais rien jusqu'à présent ne confirme cette opinion : il se pourrait qu'il fût né dans une bourgade portugaise oubliée sur toutes les cartes de la Péninsule (3). Protégé par la nourrice d'Emmanuel, Justa Rodriguez, qui était une grande dame, Boytaca fut chargé, dès l'année 1490, de construire le couvent de Jésus qui s'élève à Setuval. Comme ingénieur, il rendit aussi des services militaires à son gouvernement; il fut créé chevalier, en récompense de ses travaux dans la place d'Arzilla, où commandait le comte de Borba, en 1511. La part qu'il prit aux magnifiques travaux exécutés dans les colonies par ordre de Jean II fut considérable. On sait de plus qu'il alla deux fois en Afrique, qu'il fut marié, et que son fils occupa une place distinguée à la cour; mais on ignore l'époque précise de sa mort. Un gentilhomme de la maison du roi, Jean Castilho, lui succéda comme architecte de Belem; cet habile homme, dont la carrière se prolongea au delà de quatre-vingts ans, se fit aider par plusieurs autres architectes. C'est à Rodrigue de Pontezylha, sur lequel les biographies nationales se taisent complétement, qu'il faut attribuer l'admirable portail que représente notre gravure. La construction de l'ensemble du monastère paraît avoir été commencée le 6 janvier de l'année 1500.

Il est juste d'ajouter que le maître des œuvres Luiz Fernandez fut aussi appelé à la direction des travaux du couvent de Belem dès les premières années du seizième siècle, et qu'il les poursuivit sans relâche pendant un long espace de temps. Le commerce des Indes était devenu assez florissant pour que ses produits vinssent en aide aux architectes et leur permissent de réaliser à Belem les merveilles qu'ils rêvaient (4). Durant les premiers travaux, il y eut une homogénéité d'idées, un zèle dans la poursuite des constructions, qui durent contribuer à l'harmonieuse élégance qu'on remarque dans les différentes parties de cet édifice religieux. Les artistes qui concouraient à l'érection du monastère s'entendaient parfaitement entre eux; souvent même ils appartenaient à la même famille. De récentes recherches ont fait encore connaître que le troisième artiste s'appelait Laurenço Fernandez.

L'esprit qui avait animé le roi Emmanuel passa à son fils Jean III; Sébastien lui-même en fut animé. Les malheurs bien connus de ce jeune monarque, les oscillations du goût dans la Péninsule, certaines dispositions monastiques qui ne pouvaient plus éclairer le choix sévère des architectes, substituèrent malheureusement de maladroites constructions aux plans primitifs suivis pendant près d'un siècle (5); mais quand ce changement funeste produisit la décadence du style qu'on remarque surtout dans l'intérieur de l'église, la façade de Santa-Maria était à peu près achevée, et témoignait par sa splendeur de ce que le Portugal avait été sous Emmanuel et sous son fils.

Voici, d'après M. Adolfo de Varnhagen, la description de la grande façade du sud (6).

Cette partie de l'édifice est construite presque en entier avec la belle pierre de liais dur que l'on rencontre si abondamment aux environs de Lisbonne, et qui offre des tons colorés si agréables à l'œil. Le majestueux portail se développe entre deux contre-forts dont la forme réelle disparaît en quelque sorte sous l'assemblage des ornements, des colonnettes, des niches et des statues prodiguées par l'artiste. Ce portail, quelle que fût sa richesse, n'était point destiné à servir d'entrée principale à l'église : autrement il aurait dû être, selon l'usage, opposée au maître-autel, c'est-à-dire au couchant.

Dans l'espace que comprend un grand arc à plein cintre, ciselé pour ainsi dire de la façon la plus admirable, et dont quelques-unes des sculptures en demi-relief semblent avoir été appliquées après coup, s'ouvrent les deux entrées du temple, qui paraissent un peu basses. Elles sont séparées par un pilier surmonté d'une colonne dont on n'aperçoit sur notre gravure qu'une portion, et dont le chapiteau sert de support à la statue de l'infant dom Henrique, lequel apparaît ici vêtu de son armure complète et de la cotte d'armes, tel qu'il était au siége de Ceuta (7). Sur les deux

(1) Littéralement, le râteau.

(2) Voy. le *Roteiro* de ce grand navigateur dans le tome III des *Voyageurs anciens et modernes*.

(3) Ce nom si peu connu dans l'histoire de l'art, et si digne de l'être, s'écrit de cinq ou six manières différentes. Le vicomte de Juromenha, auquel on doit la splendide édition de Camoëns qui paraît à Lisbonne, dit que la véritable orthographe est *Boytaca*. Il ajoute : « Une personne native de Leiria, et parfaitement au fait des localités qui l'avoisinent, m'a assuré qu'il existe près de Batalha un village ou hameau appelé *Boytaca* ou *Boitaca*, situé sur le revers d'une hauteur aux environs du couvent, et se composant seulement de quelques maisons. » (Ap. Raczynski, *Dictionnaire historico-artistique du Portugal.*)

(4) Un *alvara* (décret) en date de l'année 1511 affecte déjà la vente de cinquante quintaux de poivre à l'érection de l'église dont nous reproduisons le portail.

(5) Il faut joindre à ces causes d'altération le terrible tremblement de terre de 1755. On sait comment on réparait alors, dans toute l'Europe, les monuments gothiques et ceux de la renaissance.

(6) Voy. la brochure intitulée : *Noticia historica e descriptiva do mosteiro de Belem, com um glossario*, etc. Lisbonne, 1842, 1 vol. in-8. Voy. aussi A.-D. de Castro e Souza, *Descrip. do Real mosteiro de Belem*, 1837.

(7) Rappelons que le seul portrait vraiment authentique du célèbre infant doit être celui que peignit un élève de Van-Eyck, et qui figure en tête de la Chronique de Guinée, composée par Gomez-Eannez de Azura. Nous avons publié cette effigie d'après un buste de M. Jules Dinz (t. XI, 1843, p. 361).

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

parties latérales et au niveau de cette figure, qui n'est pas de grande dimension, apparaissent les douze apôtres, sculptés également dans la pierre et de même grandeur. A l'extrémité du vaste plein cintre qui se développe au-dessus des portes s'élève une grande statue de la Vierge *Nossa Senhora dos Reis* (1) : elle est placée au centre de la fenêtre principale, et abritée par un baldaquin du style le plus original et dont l'ensemble, quoique chargé de détails, produit un effet majestueux. Sur les parties latérales de cette fenêtre on voit douze autres statues de saints moins grandes que celles de la partie inférieure; comme les premières, elles sont posées dans des niches à baldaquin, d'un travail exquis.

Sur les côtés, dans des parties que ne laisse pas voir notre gravure, s'ouvrent deux verrières très-hautes avec des linteaux aux mille entrelacs, présentant deux fûts en guise de supports qui se terminent par une aiguille. Le même ornement règne le long de la muraille, et se termine à la fin du contre-fort par une sorte de retable ou de châssis habilement travaillé, de forme haute, et qui enveloppe deux fenêtres. L'ouverture supérieure, que n'obstrue heureusement aucune construction, éclaire le chœur; celle qu'on remarque plus bas envoie sa lumière dans la partie inférieure de l'église. Vient ensuite la tour de l'horloge, imparfaite, et qui devait servir de base à une flèche élégante : les deux angles en sont terminés par de petites flèches derrière lesquelles court la guirlande de pierre, qui se prolonge sur toute l'étendue des nefs, espacées par neuf acrotères ou supports dont deux seulement sont achevés; l'un d'eux, celui qui commence à la tour, porte une sphère armillaire, symbole qu'on retrouve sur tous les édifices exécutés sous le règne du roi Emmanuel.

Un écrivain qu'on regarde, avec juste raison, comme le premier historien du Portugal, M. Alexandre Herculano, a caractérisé le style architectonique qui domine dans les parties saillantes du couvent de Belem en disant que c'était la résistance du gothique au goût préconisé par François Ier. De ce genre mixte, on a prétendu, en ces derniers temps, constituer, comme nous l'avons dit, une variété particulière de l'art qui s'appellerait le style d'Emmanuel. Cette dénomination (*o estilo manuelino*) prédomine déjà dans certains ouvrages écrits sur Lisbonne.

Depuis le départ des hiéronymites qui l'habitaient naguère, le couvent de Belem a été transformé provisoirement en *casa pia*, sorte de maison de refuge, qui abrite de nombreux orphelins auxquels l'administration fait enseigner des métiers divers. M. Adolfo de Varnhagen conseille d'établir dans ces vastes constructions un asile pour les vieux marins et une école navale. La statue de Henri le Navigateur, qu'on voit sur le portail de l'église, semble convier le gouvernement portugais à réaliser cette pensée.

(1) Notre-Dame des Rois.

ÊTRE ET RESTER BON.

Puisse la France nouvelle ne pas oublier le mot de l'ancienne : « Il n'y a que les grands cœurs qui sachent combien il y a de gloire à être bon! » L'être et rester tel, entre les injustices des hommes et les sévérités de la Providence, ce n'est pas seulement le don d'une heureuse nature, c'est de la force et de l'héroïsme... Garder la douceur et la bienveillance parmi tant d'aigres disputes, traverser l'expérience sans lui permettre de toucher à ce trésor intérieur, cela est divin. Ceux qui persistent et sont ainsi jusqu'au bout sont les vrais élus. Et quand même ils auraient quelquefois heurté dans le sentier difficile du monde, parmi leurs chutes, leurs faiblesses et leurs enfances, ils n'en resteront pas moins les enfants de Dieu. (1)

(1) J. Michelet, *Histoire de France*.

LA FORTUNE.

On trouve la première pensée de l'admirable fable *le Chêne et le Roseau* dans cette petite pièce de vers de Lucilius, poëte grec qui a vécu sous les Antonins :

« Que ne peut la fortune, en dépit de notre attente et » de nos vœux! Elle élève les petits, elle abaisse les grands. » Ton orgueil, ton faste, elle les abattra, quand bien même » un fleuve te prodiguerait ses paillettes d'or. Le vent ne » renverse jamais ni le jonc ni la mousse, mais il jette à bas » les grands chênes et les hauts platanes. » (2)

(2) *Anthologie grecque*; 1863.

UN CRIME QUI MARCHE.

VOYAGES ET AVENTURES A LA POURSUITE D'UNE PIÈCE FAUSSE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 21, 30, 37, 45, 54, 58, 66.

Quand Denise Cavailloux quitta la fenêtre, elle dut être singulièrement surprise de ne plus me retrouver chez elle.

A la vue de la pièce objet de tant de courses et de démarches jusqu'alors inutiles, je ne perdis pas mon temps à prendre congé de la fille du sergent; je m'estimai même fort heureux que son attention fût en ce moment fixée ailleurs, ce qui me permettait de quitter immédiatement son logis sans avoir à justifier ma brusque sortie. Bien que j'eusse descendu à grands pas les cinq étages, il n'y avait plus que quelques rares passants dans la rue, et l'enfant était trop loin déjà pour qu'il me fût possible de l'apercevoir à distance. C'était un nouvel embarras, sans doute, mais duquel j'espérais sortir aisément. Je savais de quel côté me diriger, et le risque le plus fâcheux que j'eusse à courir, c'était de n'arriver que le second chez le boulanger. J'y arrivai le premier!

Chemin faisant, vers l'extrémité de la rue, j'avais rejoint l'enfant; il s'était arrêté et causait avec une fruitière sur le pas de sa boutique. Certain maintenant de le devancer, je n'eus, suivant l'indication que Denise Cavailloux m'avait donnée, qu'à tourner à droite dans le faubourg, et une minute après j'étais devant le comptoir du boulanger.

— C'est bien vous, dis-je au patron, qui fournissez le pain de la blanchisseuse du numéro 89, rue des Fossés?

— Oui, fit-il en hochant la tête, une pratique toujours en retard.

— Cette fois-ci, repris-je, elle sera en avance; car elle vous doit deux semaines et je vais vous en payer quatre. C'est une quinzaine que vous lui devrez à votre tour.

— Et à quel nom dois-je faire la quittance?

— A celui de Mme Denise Cavailloux; je viens de sa part.

— Ou de la vôtre, observa le boulanger. Après tout, poursuivit-il, c'est une bonne action bien placée, et si j'avais le moyen de faire du bien à ceux qui méritent le mieux qu'on leur en fasse, c'est par cette digne femme que je commencerais.

Tout en discourant, le boulanger avait consulté son livre, copié les articles écrits au compte de la fille du vieux sergent; il venait d'encaisser la somme et me mettait son reçu dans la main, quand l'enfant entra dans la boutique. Un coup d'œil que j'adressai au fournisseur de Mme Denise imposa silence à celui-ci. Je voulais, avant toute explication,

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

avoir pu donner au petit bonhomme la quittance du boulanger en échange de la pièce fausse qu'il allait poser sur le comptoir. C'est là, du moins, ce que j'espérais.

— Maman ne peut vous payer qu'une semaine aujourd'hui, dit l'enfant.

Et il plaça l'une près de l'autre, sur le comptoir, une pièce de deux francs, une autre d'un franc et une pile de dix petits sous.

De la monnaie au lieu de ma pièce fausse! Et cependant, cette pièce, l'enfant l'avait retrouvée! mais, depuis, qu'était-elle devenue?

Malgré la rude secousse que me fit éprouver cette nouvelle déception, je soutins le choc inattendu avec assez de fermeté pour que rien ne parût au dehors de mon agitation intérieure. Un double motif m'imposait le devoir de ce calme apparent : l'intérêt de ma dignité personnelle devant le patron de la boulangerie, et la crainte d'inquiéter l'enfant, dont les aveux m'étaient nécessaires pour poursuivre ailleurs l'insaisissable pièce fausse. Je ramassai la monnaie qu'il avait posée devant lui, je la lui remis dans la main et, y joignant la quittance, je lui dis :

— Tout est payé, mon garçon; ta mère verra par ce reçu qu'elle peut venir ou envoyer ici chercher son pain tous les jours, et qu'au bout d'une quinzaine elle ne devra rien encore. Il y a longtemps qu'elle t'attend ; va bien vite lui porter l'argent et la quittance.

— Ainsi que le pain d'aujourd'hui, ajouta le petit bonhomme, à peine surpris de cette bonne fortune et l'acceptant sans examen.

Il récempocha sa monnaie, prit le temps de choisir parmi les pains celui qui était le plus à sa convenance, se le fit brosser, puis poser sur les bras comme un enfant au maillot.

Voyant qu'il allait enfin sortir de la boutique, je le précédai jusqu'au détour de la rue, et là je l'attendis. Mon impatience comptait ses pas; qu'ils étaient lents! Il marchait le nez en l'air, dodelinant la tête comme un désœuvré, sifflant un air de romance et berçant son pain sur la mesure. Ce marcheur nonchalant, c'était pourtant le désolé de tout à l'heure ; mais la jeunesse est ainsi faite : chagrin violent, oubli rapide ; nuage qui crève, soleil qui luit.

Cependant l'enfant tourna le coin de la rue, et comme il allait passer devant moi sans me voir, je l'arrêtai.

Je n'hésitai point à l'interroger nettement sur l'emploi de la pièce de cinq francs, qu'il n'aurait dû changer que pour payer le pain fourni à sa mère pendant une semaine. La quittance du boulanger, qu'il avait eu la précaution de fixer avec une épingle sur le revers de sa veste, me donnait droit à sa confiance.

— Je n'ai rien dépensé ailleurs, me dit-il, comme s'il se défendait contre une accusation; ce que vous m'avez rendu, je l'ai mis dans ma poche à droite, le reste est dans l'autre : ainsi je rapporte chez nous les cent sous intacts ; mais en monnaie, par exemple : c'est à cause d'une idée de la porteuse de pains, qui a passé au moment où j'ai retrouvé ma pièce blanche dans le sable. Quand elle a su que ma mère m'avait recommandé de ne payer qu'une semaine et de demander au boulanger de me rendre le surplus des cinq francs : « Change la pièce ailleurs, m'a-t-elle dit, et ne porte au bourgeois que le compte bien juste ; autrement, je le connais, il gardera tout, et il s'en faudra encore qu'il soit content. » Le conseil était bon; je suis entré chez la fruitière, et elle m'a donné les cent sous en monnaie.

— Mène-moi chez cette fruitière, dis-je aussitôt à l'enfant.

— Oui, pour savoir si j'ai dit vrai. Eh bien, ce ne sera pas long ; nous n'avons que la rue à traverser.

Je le suivis dans la petite boutique borgne à la porte de laquelle je l'avais vu arrêté quelques minutes auparavant.

— Dites un peu à monsieur, commença le petit bonhomme, qui se croyait l'objet d'un injuste soupçon, si j'ai acheté n'importe quoi sur les cent sous que vous m'avez changés ; au surplus, j'ai encore tout sur moi : nous allons compter.

— Il ne s'agit pas, dis-je à la fruitière, d'un doute sur la sincérité de cet enfant; mais je désire que vous repreniez votre monnaie en échange de sa pièce que vous allez lui rendre.

Et de nouveau je me préparais à la substitution que j'avais déjà rêvée.

— Rendre la pièce, cela me serait difficile, me répondit la bonne femme; il n'y a plus de monnaie blanche ici, et pas beaucoup de cuivre non plus. Mon propriétaire vient d'emporter à peu près tout.

— Il demeure dans la maison, votre propriétaire? lui demandai-je.

— Ah bien oui! c'est au diable qu'il loge, à Courbevoie, rien que cela!

— Et vous le nommez?

— M. Froidmantel.

A peine eut-elle prononcé ce nom que déjà j'étais dans la rue. Je regagnai à grands pas la voiture qui m'attendait au coin du faubourg. Une heure plus tard, mon cocher arrêtait son cheval devant la maison qu'on m'avait indiquée à l'entrée du pays comme étant celle qu'habitait ce M. Froidmantel. La servante qui vint répondre à mon coup de sonnette m'apprit que son maître, qui était rentré quelques instants plus tôt, n'avait fait que passer chez lui, puis était reparti en disant qu'on ne l'attendît pas pour dîner.

J'ai laissé ma carte avec ces mots écrits au crayon :

« J'aurai l'honneur de voir M. Froidmantel chez lui, demain, avant dix heures du matin. »

Et je suis revenu à la maison, non-seulement fatigué de tant de démarches inutiles, mais honteux de mon insuccès et doutant de demain.

VI. — *Voyages et aventures. — Seconde journée.*

Neuf heures du matin. — Avec qui sera-t-on sincère, si ce n'est avec soi-même? Or je me pose nettement la question, et je m'enjoins d'y répondre avec sincérité : — Est-ce bien par devoir raisonnablement entendu que je m'attache à la poursuite de cette pièce fausse? Le repos de ma conscience est-il vraiment intéressé au succès d'une entreprise qu'à bon droit, peut-être, on jugerait insensée? Enfin, et voilà le point capital de la question, devrai-je me croire moins honnête homme aujourd'hui qu'il y a trois jours, si j'abandonne, de guerre lasse, aux caprices du sort qui semble me défier à la lutte, cette pièce fausse que l'étourderie seule d'un dépositaire, oublieux de mes recommandations, a fait tomber dans le tourbillon des affaires humaines?

Je viens de m'examiner, et je me dis : — Non, ce n'est pas une inquiétude puérile que celle de ma conscience; non, l'entreprise qui, je le crains, ne tend qu'à l'impossible, n'est cependant pas insensée, puisque sa réussite doit prévenir ou réparer un tort dont, en définitive, le reproche remonte jusqu'à moi. Pour me décourager et cesser tout à coup mes démarches, je n'ai pas, j'en remercie Dieu, cette excuse à me donner : la trace est perdue, j'ignore absolument où chercher. Jusqu'à présent, j'ai suivi le chemin direct qu'a fait la pièce fausse. J'ai demandé, ainsi que je le devais, et j'ai su le nom de tous ceux chez qui elle a passé; j'ai vu toutes les mains qui l'ont touchée; donc, tant que mes informations continueront à me servir aussi bien, il faudra que je marche vers le point où la pièce m'attire;

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

car ma tâche ne sera accomplie que lorsque je l'aurai rencontrée dans la main de son dernier possesseur. Mais à l'allure rapide que prend l'argent jeté dans la circulation, mais aux nombreux détours que, dans une heure seulement, l'incessante activité des échanges fait suivre parfois à une même pièce de monnaie, il se peut que celle dont je tiens encore la piste disparaisse aussi bien pour moi que la goutte de pluie dans le fleuve que son courant pousse à la mer. Que cela arrive, serai-je forcé de me croire éternellement coupable? Devrai-je à tout jamais garder le remords d'une faute qui n'a été qu'indirectement la mienne? Non! là serait l'exagération, là serait la puérilité..... *La suite à la prochaine livraison.*

MARCHANDE D'ANVERS.

Je l'ai rencontrée l'automne dernier, sur la place de Mer, à Anvers, et je me suis arrêté longtemps à la regarder. Ce n'étaient pas seulement son costume sombre et sa coiffure originale qui m'intéressaient en elle, mais aussi son attitude et sa physionomie, qui ne ressemblaient en rien à celles d'une marchande de poissons, surtout pour ceux qui sont habitués aux types sans caractère des marchés de Paris. Elle se tenait calme, rigide, impassible, presque noblement, sur sa petite chaise, au milieu de ses échantillons de *slekhuysen*, sans faire un mouvement,



D'après M. Félicien Rops. — Dessin de Thérond.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

sans pousser un cri destiné à attirer et à retenir les chalands : elle attendait, et ses compagnes, vieilles comme elle, habillées comme elle, n'étaient pas moins silencieuses. On eût dit un sénat de matrones romaines.

Leur chapeau de paille, que le crayon de l'artiste a reproduit fidèlement, est une coiffure nationale dans le nord de la Belgique, et on le retrouve, sans que sa forme soit de beaucoup modifiée, sur la tête des Hollandaises et des Frisonnes, jeunes ou mûres. La coquetterie des jeunes le rend plus coquet; l'indifférence des vieilles le fait plus simple : mais, chez toutes ou presque toutes, il porte sur sa calotte sa garniture de rubans bariolés, collés à même la paille. Il encadre bien la tête et la préserve suffisamment des injures du soleil et de la pluie; il s'allie en outre à merveille aux lames de cuivre ou d'or du *cap-or*, ce bonnet de métal qui emprisonne si singulièrement les cheveux, et dont les dentelles qui le recouvrent ne parviennent pas à atténuer l'éclat.

Le visage hâlé de ma vieille marchande de vigneaux de la place de Mer recevait de ce voisinage métallique une certaine dureté qui l'accentuait davantage, mais qui n'avait rien de déplaisant. La gravité de l'expression sied à ceux qui ont longtemps vécu.

SI LA PARTICULE *DE*

EST TOUJOURS UN SIGNE DE NOBLESSE (1).

On peut porter un *de* devant son nom et n'avoir aucune espèce de titre sérieux à se prétendre noble. Cette particule n'est souvent que l'indication grammaticale du génitif ou de l'ablatif qui se rapportait à la formation première des noms propres. Autrefois, on attachait indifféremment aux noms des vilains comme à ceux des nobles les articles *de, du, de la, des*. Une foule de familles très-roturières portaient très-légitimement le *de*, et ne s'en croyaient pas plus nobles pour cela. Les bourgades étaient peuplées de roturiers qui s'appelaient bien et dûment du Bois, du Val, du Ruisseau, des Étangs, de la Grange, de la Haye, de l'Orme, de l'Épine, de l'Estrade, de la Croix, de la Borde, etc., etc. Au contraire, la plupart des familles nobles, avant la révolution, ne prenaient nullement la particule *de*. Exemples : Séguier, Pasquier, Molé, Brulart, Briconnet, Anjorrant, Bignon, Turpin, le Veneur, etc. Cependant toutes ces familles nobles dataient du siècle de Philippe le Bel. Si l'on disait M. Séguier de Saint-Brisson ou M. Molé de Champlâtreux, ce n'était jamais que par élision, et cela voulait dire simplement : M. Séguier seigneur de Saint-Brisson, M. Molé seigneur de Champlâtreux. Il fallait alors avoir bien réellement une seigneurie avec juridiction. Aussi les nobles en possession d'une particule, non pas comme signe de noblesse, mais comme rappelant le fief, le château, le comté ou la baronnie qui leur appartenaient, n'en faisaient aucune estime, car ce n'était pas cela qui les faisait nobles, et le plus souvent ils liaient tout uniment cette particule du génitif à leur nom : ainsi, Delionne pour de Lyonne, Danville pour d'Anville, Daguesseau pour d'Aguesseau, Deroyer, Dargenson, etc., etc.

Beaucoup de vrais nobles eussent trouvé fort ridicule qu'on mît un *de* devant leur nom.

Henri IV n'a pas écrit : « Pends-toi, brave *de* Crillon ! »

Loyseau, dans son *Traité des armes*, se rit de « la vanité de ces modernes porte-épées qui, n'ayant point de seigneurie dont ils puissent porter le nom, ajoutent seulement un *de* ou un *du* devant celuy de leurs pères. »

« Ignorants, s'écrie Gelyot (2), qui sont si simples qu'ils croient se rehausser en ajoutant devant le surnom de leurs maisons, qui n'ont point de juridiction, la diction *de*, *du* ou *des!* »

L'ambition de se donner le *de* et de l'ériger en signe nobiliaire décelait « l'homme nouveau et peu instruit. » (1)

Boileau, historiographe du roi, savait fort bien le peu de valeur du *de*, lorsqu'il écrivait :

> Qu'à Chantilly Condé les souffre quelquefois;
> Qu'Enghien en soit touché; que Colbert et Vivonne,
> Que la Rochefoucauld, Marsillac et Pomponne
> A leurs traits délicats se laissent pénétrer...

Il n'aurait eu garde de dire d'Enghien, *de* Marsillac, etc.

Napoléon appelait son secrétaire Bourienne tout court, et il n'avait pas eu l'idée de ne pas avoir parfaitement anobli le maréchal Ney parce qu'il ne lui avait pas donné du *de*. Qui a jamais dit : Le maréchal *de* Ney?

En somme, donc, « la particule, dit le jurisconsulte auquel nous empruntons les réflexions qui précèdent, n'a, aux yeux de la loi, aucun caractère nobiliaire; elle ne préjuge pas même la noblesse, et il est inutile de fournir la preuve d'une origine noble pour en revendiquer la possession. Le plus humble villageois, le roturier le plus notoire, y a droit si son nom a été écrit avec un *de* séparé dans les premiers actes de sa famille. » (2)

Lors même que l'on obtient la concession officielle de porter le *de* ou la reconnaissance du droit d'en faire précéder son nom, cela n'équivaut nullement, au point de vue de la science héraldique, à un anoblissement. Cette particule est quelque chose de si insignifiant par soi-même qu'une personne justifiant parfaitement de sa qualité de noble n'a pas le droit, sans concession, d'ajouter *de* à son nom si ce *de* n'est point déjà écrit dans les actes qui établissent son état civil.

CORNÉLIE.

Voy. t. XXIV, 1856, p. 27.

Il y avait à Rome, dans le portique de Metellus, qui devint le portique d'Octavie, une statue avec cette inscription : « A Cornélie, mère des Gracques. »

Dès leur enfance, Cornélie éleva ses deux fils, qu'elle nommait ses joyaux, pour les grandes choses. « M'appellera-t-on toujours, disait-elle, la fille des Scipions? Ne m'appellera-t-on jamais la mère des Gracques? »

Après la mort de Tiberius, elle voulut détourner son frère Caïus de la même entreprise. Ce n'était pas la douleur de la perte d'un fils ou la crainte d'en perdre un autre qui pouvait faire fléchir l'âme de leur mère; mais elle s'appelait Cornélie, elle était de la hautaine race des Cornelii; les traditions de famille, les opinions de son entourage, lui faisaient condamner les projets de ses fils... Puis, quand ses deux fils eurent succombé, les scrupules de parti et de race s'effacèrent devant le respect de son deuil, et elle adopta sans réserve leur cause, lorsqu'elle eut échoué. Après la triste fin de Caïus, elle se retira dans une ville près du cap Misène, non loin de Literne, où leur père était mort dans un volontaire exil. Là, elle refusa d'un Ptolémée, qui lui offrait de l'épouser, le titre de reine d'Égypte. Elle y menait une existence grande et hospitalière. On venait de partout la visiter, l'entendre retracer le genre de vie de son père l'Africain, et raconter les actions et la mort de ses fils avec une fierté qui ne lui permettait pas les larmes, « non plus, dit Plutarque, que si elle eût raconté quelque ancienne histoire. » — « Les petits-fils du

(1) Réponse à la lettre de M. D. L.
(2) *Indice armorial.*

(1) Dumarsais, *Encyclopédie*, t. Ier, p. 772.
(2) Henri Beaune (substitut du procureur impérial à Dijon), *Des distinctions honorifiques et de la particule*. 1863, Paris.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

grand Scipion, disait-elle, étaient mes fils. » Et, faisant allusion au très-saint Capitole et au bois de la déesse Furina, au delà du Tibre : « Ils méritaient de tomber dans ces lieux consacrés, car ils sont morts pour une cause sublime, le bonheur du peuple romain ! » Quand on la plaignait, elle, mère de douze enfants, de les avoir tous perdus, elle répondait : « Jamais je ne pourrai me dire malheureuse, car j'ai enfanté les Gracques. » (1)

DÉCOUVERTE DE MONUMENTS DITS CELTIQUES
DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE.

Le 17 avril 1863, dit M. Féraud, interprète de l'armée d'Afrique (2), j'ai accompagné M. Henri Christy, archéologue anglais, aux sources du Bou-Merzoug, près desquelles nous trouvâmes plusieurs *dolmens* en parfait état de conservation. Sur les flancs des collines qui se dressent brusquement au-dessus des sources, on voyait poindre, au milieu de touffes de genévriers et de chênes verts, la forme pittoresque et nettement découpée de plusieurs autres de ces constructions primitives, disposées par gradins, et frappées alors par les rayons du soleil. Mais comme nous n'avions ni le temps ni les moyens de les fouiller, nous dûmes rentrer le soir même à Constantine, en nous promettant bien de ne pas tarder à revenir sur ce point si riche en antiquités.

Le 20, nous étions de nouveau à Ras-el'Aïn-Bou-Merzoug, avec quatre hommes munis de pelles et de pioches.

Les sources du Bou-Merzoug sont à 35 kilomètres environ au sud-est de Constantine, non loin de la route de Batna, et dans la contrée nommée par les indigènes Mordjet-el-Gourzi. Les eaux jaillissent au pied d'une montagne de roche calcaire, et sont tellement abondantes qu'elles forment rivière dès leur sortie, font marcher un grand nombre de moulins et irriguent dans tout leur parcours la belle et fertile vallée qui s'étend jusqu'auprès de Constantine.

Dans un rayon de plus de trois lieues, sur la partie montagneuse comme dans la plaine, tout le pays qui entoure les sources est couvert de monuments de forme celtique, tels que *dolmens, demi-dolmens, cromlechs, menhirs, allées* et *tumulus;* en un mot, il existe là presque tous les types connus en Europe.

M. Henri Christy assure que, dans ses nombreux voyages, il n'a jamais vu, autre part peut-être que dans l'ouest de la France, pays classique des souvenirs druidiques, une aussi grande quantité de constructions de cette nature réunies sur un seul point.

Dans la crainte d'être taxé d'exagération, je ne veux point en fixer le nombre, mais je puis certifier en avoir vu et examiné plus d'un millier, pendant les trois jours qu'a duré notre exploration. Dans la montagne comme sur les pentes, on en rencontre partout où il a été possible d'en placer. Tous sont entourés d'une enceinte plus ou

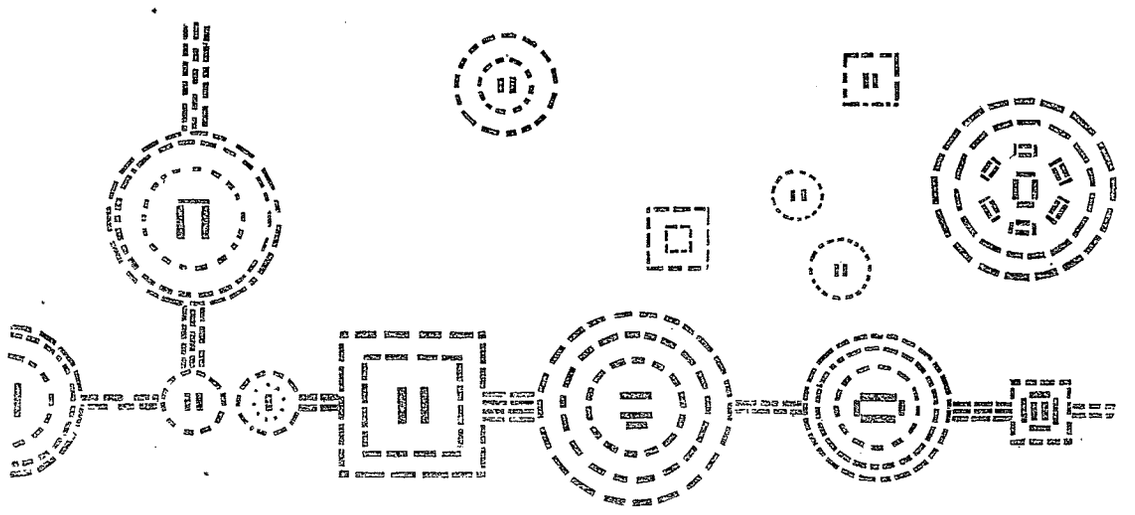

Fragment du plan des monuments dits celtiques découverts aux environs de Constantine en 1863.

moins développée, en grosses pierres disposées tantôt en rond, tantôt en carré, avec une sorte de régularité géométrique. La roche forme parfois une partie de l'enceinte, complétée ensuite à l'aide d'autres blocs rapportés; il est même souvent difficile de déterminer où finit le monument, où commence le rocher.

Parfois encore l'escarpement, étant trop abrupt, a été nivelé par une sorte de mur de soutènement pour faire terrasse autour du dolmen. Presque toujours les dalles formant table sont placées de manière à avoir un angle saillant plus élevé que le reste, pointant en quelque sorte vers le ciel. Quelques-unes présentent sur leur surface brute des rigoles semblables à la partie creuse d'une tuile. Nous avons cru un instant avoir trouvé des dessins ou des caractères gravés sur ces dalles; mais, après un examen plus attentif, nous avons pu nous convaincre que c'étaient tout simplement des lignes tracées par les bergers arabes avec la pointe d'un caillou ou d'un couteau. Ces dessins capricieux imitent généralement les lignes des damiers ou des jeux de marelle des enfants, ou même encore ces signes cabalistiques formant des triangles, des carrés ou des losanges, que nous voyons souvent sur les amulettes des indigènes.

Les dolmens qui existent dans la plaine paraissent con-

(1) J.-J. Ampère. — Ce savant et sincère écrivain, l'un de ceux qui font aujourd'hui le plus d'honneur à la France, réfute, dans son *Histoire romaine à Rome*, le lieu commun qui fait considérer les deux Gracques comme des factieux et comme les partisans d'une sorte de système analogue à ce qu'on appelle de notre temps le communisme. Les Gracques demandaient, au contraire, le retour à la légalité, violée par les patriciens. »

(2) Mémoire inséré dans le *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine;* 1863.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

struits avec plus de soin ; le transport des matériaux devait aussi y être plus coûteux. Ici les enceintes sont plus vastes et les dalles des tables plus grandioses ; nous en avons même remarqué une qui a fixé notre attention par ses proportions gigantesques : sa longueur est de 3m.75 sur 2m.25 de large, et épaisse de 0m.45 à ses bords. La plus juste idée que je puisse donner de ce monolithe, c'est de le comparer à une énorme carapace de tortue posée sur un trépied.

Quelques enceintes carrées ont à l'un des angles une

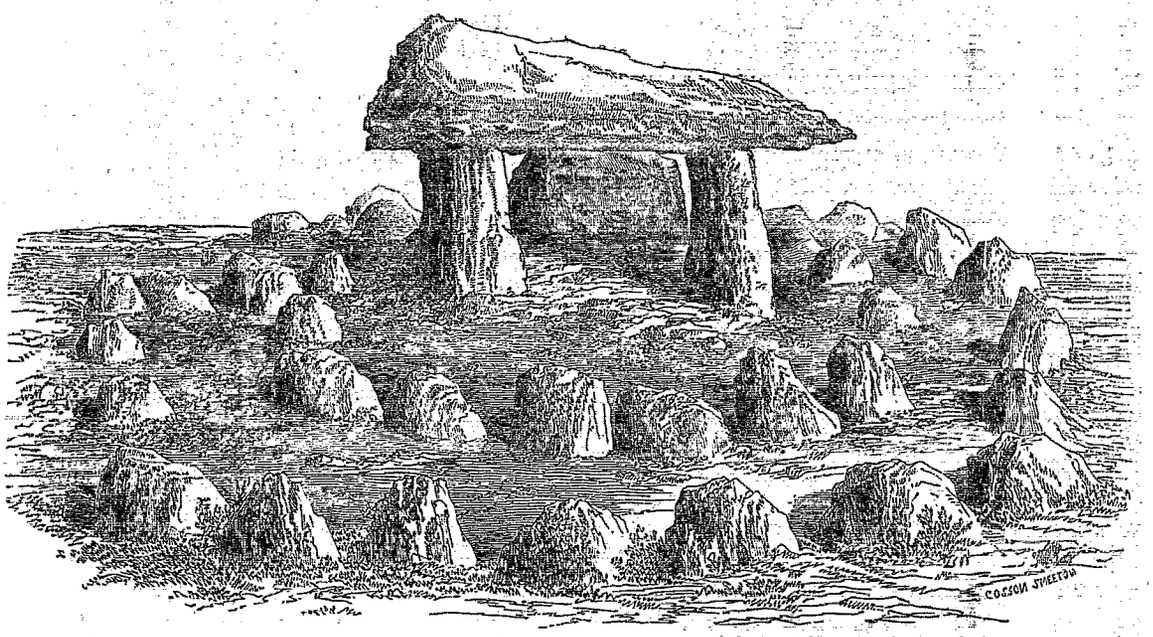

Dolmen sur le bord de l'Oued-Bou-Merzoug (environs de Constantine).

pierre plus haute plantée perpendiculairement dans le sol. Dans la montagne, nous avons aussi rencontré des pierres brutes, en forme de cubes, percées de part en part avec régularité. Voici les proportions de ces pierres :

Longueur.....	1m.00	Diamètre du trou...	0m.25
Largeur.....	0m.65	Profondeur.....	0m.65

Lorsque des hauteurs on examine la plaine, on aperçoit

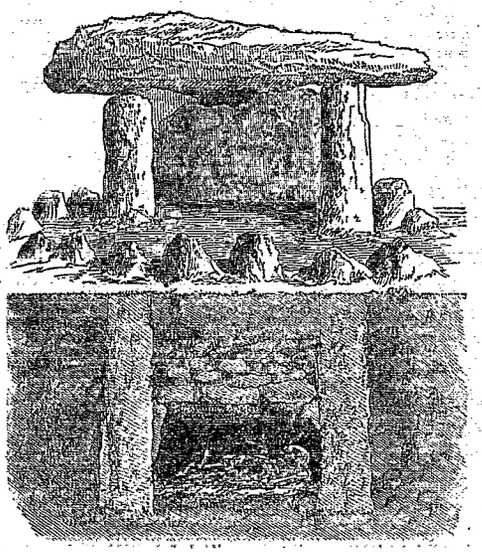

Position des ossements sous le dolmen de l'Oued-Bou-Merzoug.

d'immenses lignes blanchâtres régulièrement tracées. Elles établissent, sur une étendue de plus de 4 kilomètres en ligne droite, une vaste enceinte à la zone de pays où s'élèvent les vestiges celtiques. Ces lignes sont de simples, doubles ou triples rangées de grosses pierres, de 0m.40 à 0m.60 d'épaisseur, plantées en terre et formant des allées découvertes qui relient entre eux les dolmens, les tumulus et les cromlechs, comme le fil unit les grains d'un chapelet (voy. la figure de la page 79).

Nous avons trouvé dans les tombeaux des vases en poterie contenant de l'eau, du lait ou tout autre liquide ; des objets en bronze ou en fer, tels que pendants d'oreilles, bagues, boucles de ceinture et autres faisant partie du costume funèbre (1).

(1) Après une pareille découverte, les doutes soulevés sur les origines d'une partie au moins des monuments dits celtiques ne peuvent que s'accroître. On ne voit aucun monument celtique en Italie et en Grèce, où les Gaulois ont longtemps séjourné ; on en découvre, au contraire, de nombreux dans des pays où il n'y a aucune raison de croire que les Celtes aient jamais eu aucun établissement. Dans ces monuments de Constantine, on trouve des instruments de bronze ou des médailles d'un art antérieur de peu de temps ou même postérieur à l'ère chrétienne. De plus, ces pierres sont situées à de très-grandes distances des villes et des nécropoles des colonies romaines. « Toute nécropole, dit M. Ferraud, fait présumer l'existence d'une ville voisine. Or, jusqu'ici nous n'avons trouvé dans les environs aucun vestige de ville ni de poste militaire. »

M. Alexandre Bertrand, frère de l'illustre académicien Joseph Bertrand, et l'un des savants français les plus versés dans l'étude des antiquités celtiques, vient de publier dans la *Revue archéologique*, au sujet de cette découverte des monuments du Bou-Merzoug, un mémoire intéressant où, après avoir montré que les dispositions de ces pierres d'Algérie sont toutes pareilles à celles des pierres du même genre en Danemark et dans les landes de Cojoux, près Pipriac, entre Rennes et Redon (Ille-et-Vilaine), il pose et examine cette question : A quel peuple attribuer tous ces monuments ? M. Alexandre Bertrand se répond par une hypothèse hardie. Il suppose l'existence d'une race nomade, jusqu'à ce jour innomée, dont il trace l'itinéraire, et qui, fuyant sans cesse devant la civilisation, serait enfin venue s'éteindre en Afrique.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

UN TABLEAU DE M. COURBET.

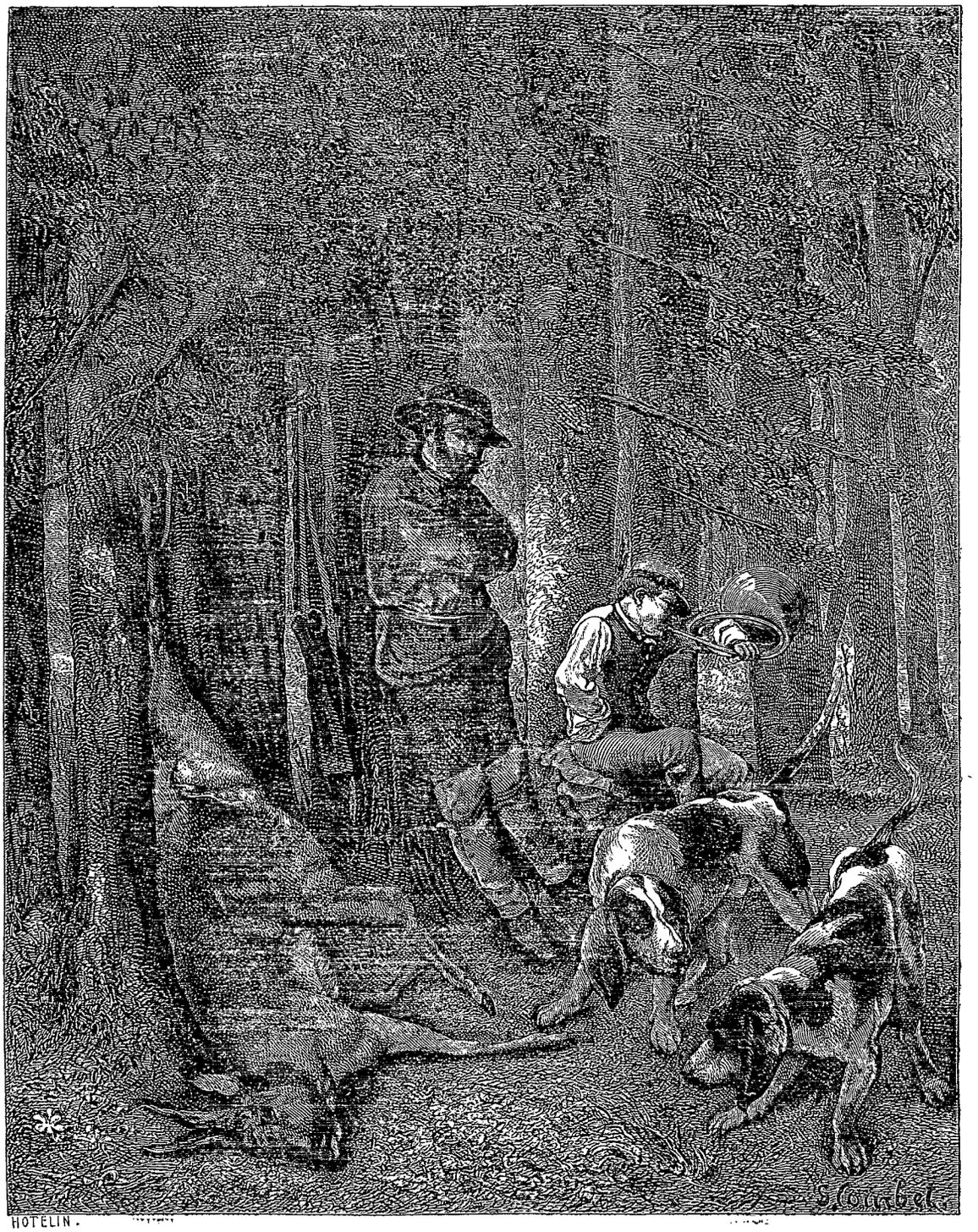

La Curée. — Dessin de M. Courbet, d'après son tableau.

La Curée est un des meilleurs tableaux qu'ait peints M. Courbet, un de ceux où les qualités propres à son talent se sont manifestées avec le plus de puissance et où il a le mieux évité les défauts qu'on lui a souvent reprochés. Ce tableau a frappé tout le monde au Salon de 1861, où il a été exposé, par le brillant et solide éclat de la couleur, la fermeté de la touche, la vigueur du ton soutenu dans des oppositions d'ombre et de lumière où il est malaisé, si l'on n'est passé maître, de garder la justesse et l'harmonie. On sent combien il est difficile de superposer ces troncs d'arbres, ces branches, ces feuillages entremêlés qui marquent les plans successifs d'une forêt, d'y faire circuler l'air, d'y placer des figures en pleine lumière, ou éclairées seulement par des reflets. Au mérite de l'exécution, à celui de la difficulté vaincue, ajoutons-en un autre, dont il semble, il est vrai, que l'artiste ne fasse pas autant d'estime que le public : l'absence de ces laideurs et de ces vulgarités choquantes qui lui ont tant de fois attiré de violentes critiques. Et cependant, en présence de cette peinture même, après avoir loué la main qui a tenu le pinceau, ne peut-on pas se demander quelle pensée, quel sentiment l'ont dirigée? Sans doute, tout sujet est bon qui réveille dans l'âme de

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

l'artiste l'idée et l'émotion du beau, quand il a le talent de communiquer ce qu'il éprouve; sans doute, la fraîcheur des bois, l'ombre épaisse, les jeux de la lumière, ont un grand charme, et l'on ne peut nier que l'on ne prenne plaisir à voir le pelage fauve d'un chevreuil imité avec cette finesse et cette largeur, ainsi que tant de bonheur à rendre les mouvements et la physionomie d'un chien. Est-ce tout? Mais les deux personnages que M. Courbet a peints à peu près de grandeur naturelle ne sont-ils destinés qu'à remplir le vide d'un paysage trop peu varié? Il faut avouer que ce sont d'assez tristes figures, à part les qualités matérielles, que ce piqueur qui présente de profil au spectateur son corps anguleux et sa joue gonflée (il aurait plus de souffle, par parenthèse, s'il se redressait un peu et dégageait sa poitrine), et ce chasseur tout droit planté qui considère ses chiens achevant la curée et qui semble goûter lui-même la jouissance d'un appétit satisfait; est-ce sur lui que doit se porter l'intérêt du tableau? Vraiment les bêtes ont ici le beau rôle comme la première place. Mais ce n'est pas, dit-on, pour les adeptes de l'école qui s'appelle réaliste une faute de goût. Pour eux, entre les modèles que leur offre partout la nature, il n'y a point de motif d'en préférer aucun; composer, arranger, choisir, ce sont là des préjugés d'un faux enseignement : ce qu'il faut apprendre, c'est uniquement à voir et à rendre ce que l'on voit. Comme si l'artiste pouvait voir autrement qu'en choisissant! Mais il n'est artiste que parce qu'il voit, dans les objets qui frappent tous les yeux, ce que les autres ne voient pas ou n'entrevoient que confusément. Quiconque admire et jouit de la beauté des choses est artiste en ce point. Ce que le véritable artiste a de plus, c'est la puissance de nous faire voir, en se servant de ces beautés naturelles, ce qu'il a vu lui-même, de nous subjuguer, de nous imposer ses visions. Qu'il s'appelle ou non réaliste, tout artiste est tenu d'être sincère dans l'expression de ce qu'il a senti, et le réaliste, comme tout autre, quoi qu'il fasse pour mettre dans son œuvre ce qui est hors de lui, n'exprime que ce qui est en lui.

UN CRIME QUI MARCHE.

VOYAGES ET AVENTURES A LA POURSUITE D'UNE PIÈCE FAUSSE.

Suite. — Voy. p. 2, 10, 21, 30, 37, 45, 54, 58, 66, 75.

... Le jour où je ne saurai plus quel nom il me faut invoquer, quel chemin je dois suivre pour rentrer dans la voie qui doit me conduire à mon but; le jour, enfin, où il me sera prouvé que, de nulle part, une lueur ne peut plus me venir pour diriger mes recherches, ce jour-là, j'irai, sans compter mon aumône, vider ma bourse dans le tronc des pauvres, et je prierai Dieu qu'il m'accorde la grâce de me laisser croire que la réparation est complète. Je n'en suis pas encore, heureusement, réduit à cet expédient pour racheter mon repos. Neuf heures viennent de sonner : plus d'affaire importante qui me retienne chez moi; dans moins d'une heure je puis être à Courbevoie; M. Froidmantel doit m'attendre; oui, je l'espère, il m'attend.

Midi. — C'est un bien aimable homme que ce M. Froidmantel; je n'en connais pas de mieux accueillant que lui. Il a, dès le premier abord, avec les gens un entrain familier, un sans-façon gracieux qui vous met sur-le-champ à votre aise. J'avais pris, avant de me présenter chez lui, la ferme résolution de m'expliquer sans détour, cette fois, sur le fait de la pièce fausse; mais j'eusse été moins disposé à avouer le motif de ma démarche que la franchise de ses manières m'aurait, par sympathie, forcé d'être sincère.

Il achevait de déjeuner quand sa servante lui a annoncé ma visite. Il ne s'est pas levé de table à mon arrivée; mais, me saluant d'un sourire et me montrant un siége près de lui, il m'a si cordialement invité à m'asseoir qu'il n'y a pas eu de ma part plus de cérémonie pour me rendre à son invitation qu'il n'en avait mis lui-même à me la faire.

— Je viens, Monsieur, lui dis-je...

— Parbleu, interrompit-il, vous venez me parler affaires, puisque vous êtes avocat. Pardon, mais je ne vous permettrai pas de dire un mot sur ce qui vous amène ici avant que vous m'ayez fait le plaisir de prendre avec moi le café et son accompagnement obligé. De quoi qu'il s'agisse, on finit toujours par s'entendre quand on a commencé par choquer les verres ensemble.

J'essayai de lui faire comprendre que l'affaire qui motivait ma visite était sans importance pour lui et ne pouvait donner lieu à aucun débat entre nous; il me coupa obstinément la parole et ne consentit à m'écouter que lorsque, après qu'il m'eut versé une tasse de café noir à laquelle je ne touchai pas, je me fus décidé à tremper le bord de mes lèvres dans le petit verre de liqueur de la Chartreuse que, malgré mon opposition, il emplit jusqu'au bord. Alors seulement je pus parler.

Je lui expliquai, le plus brièvement possible, ce qui me ramenait pour la seconde fois à Courbevoie. Il me regarda avec ébahissement, comme s'il eût contemplé un phénomène, et me fit répéter l'explication de ma visite. A mesure que je parlais, M. Froidmantel, penché vers moi dans l'attitude et avec l'expression d'un auditeur qu'intrigue un récit plaisant, lançait, à travers mes paroles, des interjections de surprise telles que celles-ci : « En vérité! — Pas possible! — Ah! c'est curieux. — C'est très-curieux. » Et, quand j'eus fini, son visage bon enfant s'épanouit de plus belle dans un gros éclat de rire, dont il n'y avait pas moyen de se sentir offusqué. Bien mieux, ce rire non moqueur était si franchement gai, et de telle sorte communicatif, qu'il me fut impossible de garder tout à fait mon sérieux.

— Ainsi, reprit M. Froidmantel, me serrant affectueusement les deux mains, c'est bien pour cela, pour cela seulement, que vous avez pris la peine de venir ici et de revenir ce matin? Je suis vraiment désolé de n'avoir pas retardé aujourd'hui l'heure de mon déjeuner. Admettant même que vous eussiez déjà pris le vôtre, je vous aurais forcé de recommencer avec moi. De cette façon, du moins, notre entrevue, dont je me félicite, aurait eu pour vous un intérêt réel et un résultat positif.

— Je vous affirme, répondis-je, que je n'ai pas d'intérêt plus réel en ce moment que celui de ma conscience. Elle m'ordonne de vous payer, en échange de la pièce fausse, la somme que celle-ci représente et que je vous dois.

— Vous ne me devez rien, me dit M. Froidmantel. Et, répondant à mon mouvement de surprise, il répéta : — Sur l'honneur, je vous l'atteste, vous ne me devez absolument rien; j'ai passé la pièce fausse.

— Parce que vous la supposiez bonne, m'écriai-je, déconcerté par cette nouvelle déception.

— Au contraire, me dit M. Froidmantel, montrant ce bon sourire qui me fit, cette fois, l'effet d'un tic nerveux, je l'ai passée parce qu'elle me semblait douteuse. Bien qu'un déficit de cinq francs ne signifie rien pour moi, j'aime autant qu'il soit au compte d'un autre qu'au mien. Cependant, poursuivit-il avec une bonhomie qui m'épouvanta, je ne regarde pas à faire courir un risque à ma bourse quand il s'agit de ne point ajouter à la misère des pauvres gens. Hier, par exemple, quand cette brave femme, ma locataire de la rue des Fossés-du-Temple, qui vit si chétivement de son petit commerce, m'a payé le terme échu de son loyer, j'ai remarqué tout de suite cette coquine de pièce, si parfaitement imitée d'ailleurs que, pour ne pas

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

s'y laisser tromper, il faut cette sensibilité du tact que je possède et ma grande habitude de manier de l'argent. Un autre, à ma place, aurait brutalement refusé la pièce fausse; c'eût été inhumain. La somme que la pauvre femme venait de me compter représente, je le sais, de cruelles privations courageusement endurées. Cinq francs de moins, ce serait une perte énorme pour elle. J'ai pris la mauvaise pièce avec les bonnes, sans sourciller. C'était à peine une bonne action, et je ne comprends pas comment on se prive du plaisir d'obliger les malheureux quand il en coûte si peu pour leur rendre service; car j'étais bien sûr de passer la pièce fausse.

Continuant à me dévoiler son bon cœur de malhonnête homme, M. Froidmantel s'abandonna si complaisamment à ce monstrueux laisser-aller de compassion pour les pauvres, compassion qui ferait prendre la charité en horreur si ceci avait quelque chose de commun avec la charité, que, l'indignation me poussant, je l'arrêtai par cette réflexion :

— Mais, soit par mauvaise intention, soit seulement par mégarde, d'erreur en erreur et de tromperie en tromperie, il y aura nécessairement, au bout du compte, quelqu'un de volé.

Le mot était blessant, l'attaque brutale; j'aurais eu tort cependant de me reprocher ma violence : M. Froidmantel a la peau dure, il ne se sentit pas touché; loin de là, il trouva dans cette remarque un prétexte au contentement de lui-même.

— S'il y a quelqu'un de volé, me dit-il avec le sourire de la parfaite quiétude, du moins ce ne sera pas moi. Je n'ai pas glissé cette pièce de cinq francs parmi plusieurs autres d'une valeur incontestable pour la faire accepter; au contraire, j'ai voulu qu'elle fût en évidence et, bien mieux, j'ai pris soin de faire observer à mon fumiste, en réglant ce matin avec lui, que ladite pièce m'était suspecte. « Si on vous la refuse, lui ai-je dit, vous me la rendrez. » Mais, continua-t-il, j'en suis certain, ce brave Crempu ne me la rapportera pas; il est plus riche que moi, mais si intéressé! Il craindrait de perdre ma pratique, d'autant plus qu'il y a peu de temps j'ai dû le quitter, et je suis son meilleur client.

Le nouveau possesseur de la pièce fausse se nomme Crempu; il est fumiste. Je n'avais pas besoin d'en savoir davantage. J'ai pris congé de ce singulier ami des pauvres. Il n'a pas été moins engageant à mon départ qu'à mon arrivée.

— Je suis charmé de vous connaître, m'a-t-il dit; j'espère que cette visite ne sera pas la dernière et que j'aurai le plaisir de vous mieux recevoir. Je réunis ici quelques amis à ma table le jeudi; quand vous le voudrez, il y aura un couvert de plus.

Au point de vue de la probité, il manque quelque chose à M. Froidmantel; mais, je le répète, comme aimable homme, il est complet.

Huit heures du soir. — Une affaire importante au palais, et chez moi un rendez-vous à heure précise, auquel je ne pouvais manquer sans compromettre de graves intérêts, ne m'ont permis de reprendre que fort tard dans l'après-midi ma liberté d'action, c'est-à-dire mes recherches. J'avais négligé, à dessein, de m'enquérir auprès de M. Froidmantel de l'adresse qu'il m'importait maintenant de savoir; j'éprouvais une profonde répugnance à lui confier la nouvelle résolution que m'inspirait une anxiété qu'il ne comprenait pas; d'ailleurs, pour me renseigner, il me suffisait d'emprunter à un négociant du voisinage cet informateur universel qui ne ment pas à son titre d'Almanach des cinq cent mille adresses. J'envoyai ma chambrière le demander pour moi, et, dès que je fus seul, j'ouvris le volumineux répertoire, qui m'indiqua aussitôt la demeure de maître Crempu, poêlier fumiste. Je le rencontrai chez lui, ce grand diable d'Allobroge taillé en hercule. Il n'a rien dans ses façons d'agir avec les gens et dans son langage qui rappelle l'inaltérable affabilité de son client. Je l'ai vu, il est vrai, dans un de ses mauvais moments; mais en a-t-il de bons? Il était occupé à congédier un de ses compagnons, et le poussait dehors avec si peu de mesure que le pauvre diable fit en pirouettant son entrée dans la rue, où il serait indubitablement tombé si le hasard de ma rencontre ne lui eût fourni un point d'appui pour éviter la lourde chute. Je le reçus dans mes bras et, par conséquent, je le vis d'assez près pour m'assurer qu'il n'était pas étourdi que par l'effet de cette rude secousse; la difficulté qu'il éprouva à retrouver son équilibre ne provenait pas seulement de la force d'impulsion qui l'avait jeté sur moi. Comme il grommelait assez haut, maître Crempu s'avança vers lui d'un air menaçant.

— Que réclames-tu encore? lui dit-il; tu as ton livret, tu as ton argent, va faire le lundi ailleurs; c'est interdit chez moi.

L'ouvrier n'en demanda pas davantage et, quelque peu trébuchant, il s'éloigna. J'entrai dans la boutique.

Sans s'excuser du choc que je venais de recevoir, le fumiste me dit d'un ton bourru :

— Si vous venez pour vous arranger d'un poêle, parlez à ma femme; si c'est pour de l'ouvrage en ville, laissez-lui votre adresse, on passera chez vous quand on pourra; il faut que je sorte tout de suite, afin d'embaucher ce soir un ouvrier pour qu'il remplace, dès demain, celui que je viens de remercier.

Quel remerciement!

L'absence de maître Crempu ne me contrariait nullement, je l'avoue; il s'agissait d'une question de délicatesse, et, à l'air d'apitoiement agacé avec lequel la jeune femme regardait le brutal fumiste, je devinai qu'elle avait le cœur intelligent : donc, je devais m'entendre avec elle. Il allait sortir, sa femme le rappela.

— Voilà Jean bien loti avec sa paye, lui dit-elle; sans le vouloir, tu viens de lui donner la pièce que tu m'avais fait mettre de côté.

— Bah! tu m'étonnes, reprit-il d'un ton à laisser croire qu'il n'était pas bien sûr d'être aussi étonné qu'il voulait le paraître; au fait, poursuivit-il, pourquoi n'y voit-il pas clair? D'ailleurs, c'est assez bon pour être perdu au jeu ou dépensé au cabaret. — Et, comme la femme fit mine de vouloir réclamer, il reprit : — Mêle-toi de ton commerce et réponds à monsieur.

Sans autre adieu, il nous quitta, et je me trouvai seul avec Mme Crempu.

L'observation de celle-ci à son mari m'avait révélé ce fait désolant, c'est qu'une fois encore je venais de passer près de la pièce fausse et que je devais reprendre courage à la course pour la suivre de nouveau dans ses évolutions. Je ne laissai pas à la femme du fumiste le temps de me questionner sur le motif de ma visite; ce fut moi qui l'interrogeai rapidement.

— Votre mari ne travaille-t-il pas pour M. Froidmantel, propriétaire? N'a-t-il pas reçu de lui une pièce de cinq francs comme douteuse et qui est positivement mauvaise? N'est-ce pas cette même pièce qu'il vous avait dit mettre en réserve et avec laquelle il a payé l'ouvrier qu'il renvoie? Cet ouvrier ne se nomme-t-il pas Jean? Où pourrai-je le trouver? Où demeure-t-il?

Un signe de tête affirmatif avait suffi à la poêlière pour répondre à la plupart de mes questions; mais les deux dernières exigeaient que je lui laissasse la parole.

— Jean l'ivrogne, me dit-elle, demeure passage du Jeu-de-Boules, maison du liquoriste; donc il y a loin d'ici chez

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

lui. Si vous tenez à le rencontrer, je vous conseille de ne pas passer devant un marchand de vin sans avoir soin de jeter un coup d'œil du côté du comptoir ou dans la salle ; car, en supposant qu'il veuille bien se décider à suivre son chemin tout droit, pour sûr il s'attablera en route.

Muni de ce renseignement exact, modifié par une recommandation d'autant plus difficile à mettre à profit que, n'ayant entrevu qu'un moment l'ouvrier congédié, je ne pouvais me flatter de le reconnaître surtout à distance, j'ai pris le chemin que la femme du fumiste m'indiquait. A ma grande surprise, il m'a ramené au coin de cette même rue, de la rue des Fossés-du-Temple, que j'ai parcourue hier et dans laquelle le passage du Jeu-de-Boules a une issue. Si j'avais eu le temps de philosopher, quelle occasion ! Les choses et les hommes qui reviennent ainsi à leur point de départ ! Les chevaux de manége aussi tournent invariablement dans un cercle unique, et ils croient avancer parce qu'ils marchent. Que d'activité nous dépensons pour ne fournir parfois qu'une carrière exactement semblable à celle des chevaux de manége !

La suite à la prochaine livraison.

CLAUDE ET MARGUERITE CARNOT (1).

Il ne saurait être indifférent de connaître la vie intérieure des familles où sont nés les hommes illustres : on se plaît à y chercher la source de leur supériorité. Les

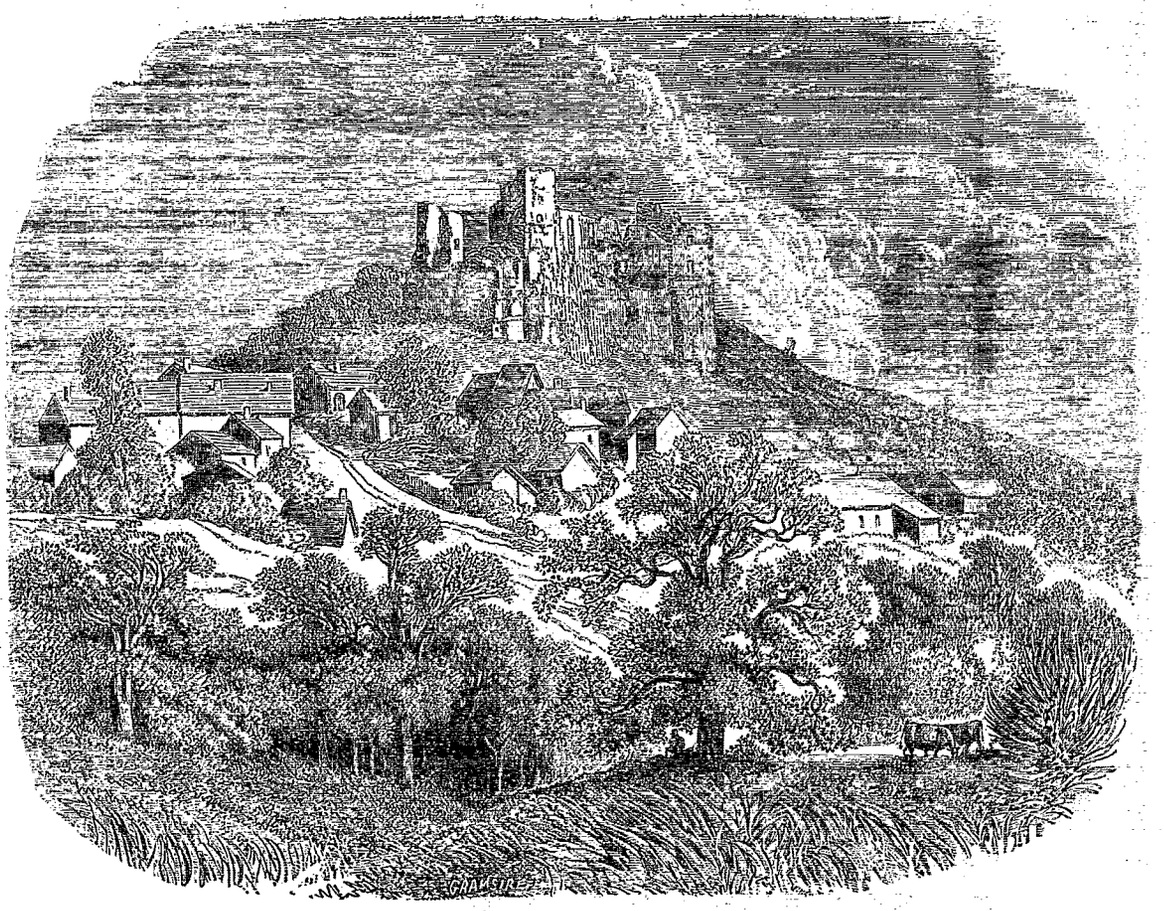

Ruines du château de la Rochepot, près de Nolay (Côte-d'Or). — Dessin de Grandsire.

pages suivantes, écrites par M. Hippolyte Carnot, à ne les considérer que sous ce rapport, offrent un profond intérêt à la fois historique et moral. Elles introduisent le lecteur à un foyer domestique du fond de nos provinces, modeste, respectable, où la vertu était héréditaire, et où le culte des qualités morales, entretenu de génération en génération, devait tôt ou tard donner à la France de grands citoyens.

Le village d'Épertully, dit M. H. Carnot, l'une des plus petites communes du département de Saône-et-Loire, paraît avoir été le berceau de notre famille, qui possédait la presque totalité de son territoire. Elle avait doté sa chapelle ; le grand puits du village s'appelle encore le *puits Carnot ;* la *croix Carnot,* placée à la limite de la commune, est un petit monument de pierre assez élégant dans sa forme, qui porte, je crois, le millésime de 1646 ; je ne parle pas du *noyer Carnot,* majestueux centenaire sur lequel mon oncle le généalogiste assurait être monté dans son enfance. Il règne dans ce pays, à l'égard de notre famille, des habitudes traditionnelles de respect affectueux qui parlent certainement en faveur de sa conduite passée.

Épertully s'élève sur une colline assez escarpée, à une demi-lieue environ de la petite ville de Nolay, autrefois duché de Bourgogne, aujourd'hui Côte-d'Or, sur les confins du département. Nolay est la première étape bourguignonne des Morvandeaux, lorsqu'à l'automne ils descendent de leurs montagnes granitiques et neigeuses, cornemuses en tête, pour venir vendanger la Côte-d'Or.

Un assez grand nombre de ruines et quelques fouilles attestent l'ancienneté de notre chère petite ville, qui existait quand les Bourguignons vinrent s'établir chez les Éduens ; la colonne de Cussy, bien connue des archéologues, est citée comme un des monuments les plus intéressants de la Gaule romaine.

(1) Extrait des *Mémoires de Carnot (1753-1823),* par son fils. — Paris, Pagnerre.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Comme échantillon du moyen âge, nous avons à une lieue de Nolay les ruines assez pittoresques du château de la Rochepot, qui rappelle une famille célèbre à la cour des ducs de Bourgogne. Le grand sénéchal Philippe Pot, sire de la Roche, se distingua comme orateur aux états généraux de 1484. On le surnomma la *bouche de Cicéron*. « Je veux, avait-il dit, qu'il soit bien convenu que l'État appartient au peuple, lequel l'a confié aux rois... Le peuple, ce n'est pas seulement la plèbe et les sujets, mais les hommes des trois états, et, sous le nom d'états généraux, j'embrasse les princes mêmes et tous les habitants du royaume. »

C'est dans cette bourgade que notre grand-père exerçait la double profession d'avocat et de notaire. Claude Carnot avait succédé dans cette dernière charge à son frère aîné, qui, lui-même, l'avait reçue de leur père. Claude était un homme d'un mérite remarquable, d'une droiture proverbiale, et que son caractère à la fois conciliant et ferme rendait l'objet de l'affection et de la confiance universelles. Son souvenir n'est point effacé dans la contrée, et je n'ai jamais entendu ses enfants parler de lui sans un respect mêlé d'attendrissement.

Lorsqu'on arrive de Beaune ou d'Autun sur la place de Nolay, on voit en face de soi une maison assez vaste, précédée par une terrasse disposée en parterre de fleurs, et entourée d'un mur d'appui. Côte à côte avec cette maison, à l'entrée d'une rue qui va déboucher sur la campagne, s'élève un autre manoir, de moindre apparence, que distingue un balcon de fer orné de trois merlettes sur un écusson, blason de famille: Ce manoir était celui du notaire Claude Carnot; l'autre appartenait aux parents de Marguerite Pothier, dont un oncle avait été le premier échevin du bourg de Nolay. Marguerite épousa son voisin le tabellion, et pour réunir les deux habitations il ne fallut qu'ouvrir une porte dans le mur mitoyen.

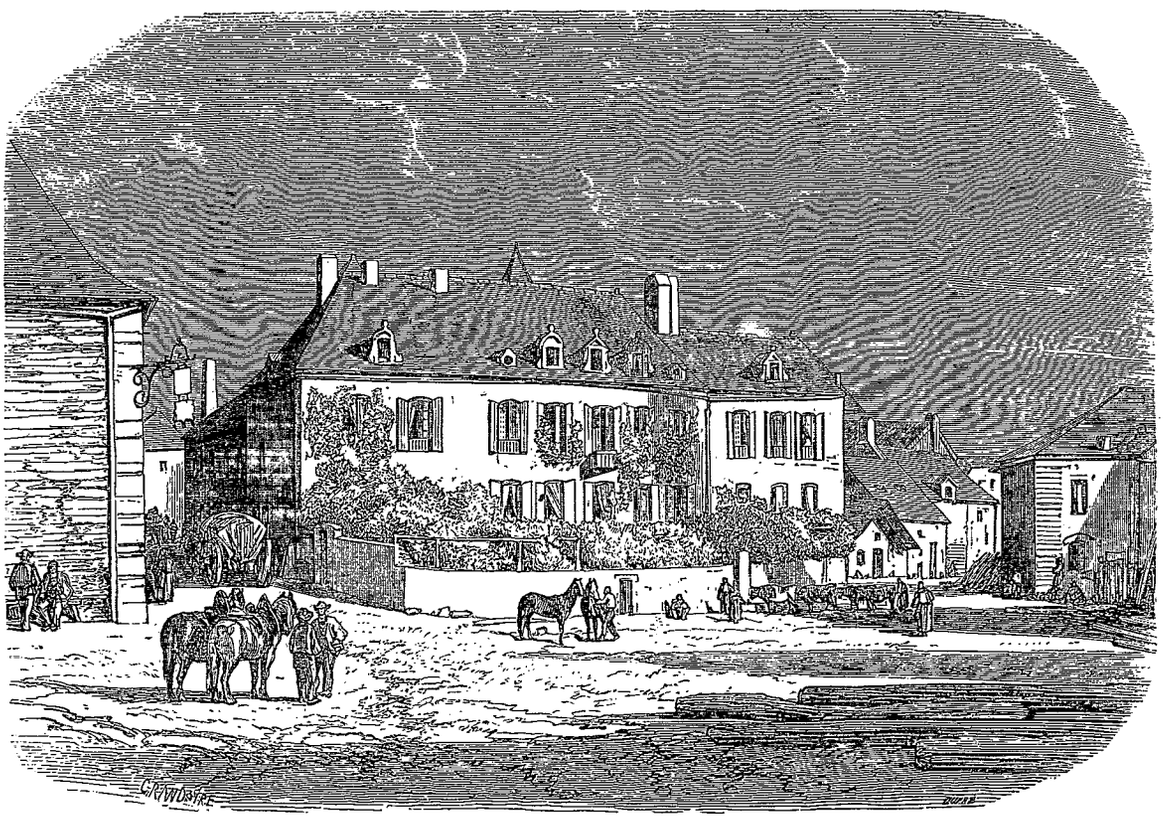

Maison où est né Carnot, à Nolay (Côte-d'Or). — Dessin de Grandsire.

Claude et Marguerite eurent ensemble dix-huit enfants, quatorze garçons et quatre filles. Sept seulement leur ont survécu. Claude assista de loin aux grandeurs politiques de celui de ses fils dont l'histoire a consacré le nom, et il mourut en novembre 1797, à l'âge de soixante-dix-huit ans, alors que ce dernier s'exilait au fond de l'Allemagne pour dérober sa vie aux proscriptions directoriales.

Voici le portrait de Claude Carnot et celui de sa femme, tracés par leur fils aîné dans des mémoires de famille :

« Mon père avait cinq pieds six pouces et de belles proportions, l'œil très-fin, un visage noble et régulier quoique marqué de petite vérole, une grâce charmante dans tout ce qu'il faisait, dans tout ce qu'il disait. A soixante-dix-huit ans, on l'aurait pris pour un homme de quarante : il avait les épaules effacées, la jambe fine; il pouvait marcher sans canne et lire sans lunettes. Le premier levé dans la maison, il commençait sa journée par quelques tours de promenade sur la terrasse; puis il se mettait au travail jusqu'au dîner, et le reprenait tout de suite après.

» En même temps qu'il était notaire, notre père exerçait la profession d'avocat; il était aussi juge de presque toutes les seigneuries des environs.

» Le grand travail que lui imposaient ses fonctions ne l'empêchait pas de se livrer à l'étude et à la culture des lettres. Il lisait beaucoup; il y avait peu de matières qui lui fussent étrangères. Il parlait avec grâce, dictait avec facilité, son organe était agréable. C'eût été un homme marquant sur un plus grand théâtre.

» Il entendait parfaitement les lois et les affaires, et sa parole était écoutée comme un oracle. Il voyait juste et promptement, et saisissait toujours le vrai point des difficultés.

» Mais il excellait principalement dans la connaissance des hommes : il savait discerner même chez les enfants ce qu'on pouvait en attendre. Aussi voulut-il surveiller lui-même le développement des siens. Il employait d'ailleurs

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

des moyens différents avec chacun d'eux, suivant leurs caractères. Il était très-vif, mais essentiellement bon, franc surtout : la seule faute qu'il pardonnât difficilement était le mensonge. Quand il en soupçonnait un de ses enfants, il le punissait avec une extrême sévérité. Il s'entourait sans cesse de nous, à la promenade comme à la maison, et même dans nos amusements il trouvait l'occasion de nous instruire. Il nous vantait le bonheur d'une conscience pure ; il nous recommandait le travail, nécessaire à tous, mais surtout dans une famille comme la nôtre, nombreuse et peu fortunée. Il nous prêchait l'union et l'affection entre nous, répétant souvent qu'un seul de ses enfants qui tournerait mal entraînerait la perte de tous les autres. C'est peut-être à cette idée de solidarité que nous devons de nous être toujours entr'aidés et de n'avoir donné aucun sujet de chagrin à nos parents.

» Marguerite Pothier, notre mère, était la fille puînée de M. Pothier, bourgeois de Nolay. Elle se maria très-jeune ; elle avait une belle taille et une charmante figure, des yeux bleus, un nez aquilin, la peau très-blanche ; elle était pleine de douceur et d'amabilité, serviable, humaine et pieuse. Sa famille était un second culte pour elle. Si mon père faisait tout pour notre instruction, elle faisait tout de son côté pour former nos âmes à ses propres vertus.

» Notre mère avait les nerfs fort délicats, et les fatigues de dix-huit couches successives avaient de bonne heure miné son tempérament. Elle mourut à soixante-deux ans, avec une rapidité qui ne nous permit pas d'arriver à temps pour recevoir ses derniers adieux. Feulins seul (le quatrième des fils), qui se trouvait à Nolay en quartiers d'hiver, eut ce douloureux bonheur. »

Claude Carnot tenait un livre de vie comme ceux dont j'ai parlé. Les dernières feuilles blanches d'un volume manuscrit, contenant les *Institutes* de Justinien commentées d'après les leçons qu'il avait suivies pendant ses études de licence, lui servaient à cet usage. Dans les familles protestantes de l'Angleterre et de l'Amérique, c'est ordinairement une Bible qui reçoit ce dépôt, et qui lui donne un caractère religieux en même temps qu'une valeur presque officielle.

Cependant la lignée de Claude Carnot venant à s'accroître au delà de toute prévision, la place réservée ne suffit pas. Claude commença par resserrer son écriture ; puis il fut obligé d'empiéter sur la couverture même du volume. Celui de ses petits-fils qui a terminé ce registre d'état civil n'a fait qu'ajouter à chaque date de naissance une date de décès : hélas ! la liste est maintenant complète.

Fortes creantur fortibus : les enfants de Claude Carnot qui atteignirent l'âge viril tenaient de lui cette énergique vitalité que les parents vertueux transmettent à leur postérité comme un témoignage de leur tempérance et de leur sagesse. Chaque homme est un livre où l'on peut étudier la vie de ses parents et même celle des générations qui les ont précédés. L'idée de faire marcher la noblesse à reculons n'est pas dénuée de sens.

L'éducation acheva l'œuvre de la naissance : c'est en partie dans la maison, en partie au collége de Nolay, sous de bons maîtres, que les jeunes Carnot reçurent leurs premières leçons, dirigées par le chef de la famille, qui avait eu lui-même pour précepteur un de ses oncles, docteur en Sorbonne et vicaire général du diocèse de Châlon-sur-Saône. Cette éducation, à laquelle servirent de base la piété profonde de l'instituteur, ses mœurs pures et son existence active et régulière, eut pour objet à la fois le développement moral et physique des disciples ; elle forma des hommes robustes de corps et d'âme, capables de résister à la carrière pénible à laquelle devait les appeler une époque féconde en agitations, et de parvenir presque tous à une saine et forte vieillesse.

Parmi les sept enfants qui composèrent en définitive la famille Carnot, se trouva une fille, l'aînée de tous les autres. Sur le recueil patriarcal, à côté du nom de Jeanne-Pierrette, nous lisons ces mots écrits de la main de son père : « Que Dieu lui fasse la grâce d'être prudente, modeste et charitable ! » Jamais vœu ne fut mieux accompli. Jeanne-Pierrette se consacra au service des malades, et, pendant cinquante-deux ans, dirigea comme supérieure l'hôpital de la Charité, à Nolay. Elle avait été précédée dans cette fonction par une autre sœur, morte jeune et avant ses parents, mais qui avait déjà mérité d'être inhumée dans le cimetière de Nolay avec cette épitaphe : *Marguerite Carnot, mère des pauvres.* Jeanne-Pierrette hérita aussi de ce beau titre. Un peu plus âgée que ses frères, son affection pour eux avait un caractère presque maternel, et ses frères, de leur côté, lui portaient une tendresse respectueuse. Cette relation ne changea point de nature avec l'âge ni avec la haute fortune de quelques-uns d'entre eux. Jeanne-Pierrette continua de les appeler par leurs noms enfantins : celui qui occupa les plus éminentes fonctions dans le gouvernement de la France ne fut jamais pour elle le directeur de la république, le général, le ministre ; il ne cessa pas d'être *le gentil*, comme lorsqu'ils jouaient ensemble au jardin de Nolay. La piété de cette excellente femme était simple et profonde ; mais elle n'avait pas moins de fermeté que de dévotion dans le cœur. Le matin même de sa mort, elle visita le jardin et la pharmacie de l'hôpital, puis se remit au lit et dit paisiblement à l'un de ses neveux : « Ma mère est morte à pareil jour, il y a trente-sept ans ; elle avait soixante-deux ans, j'en ai soixante-quatorze : tu vas me voir mourir aujourd'hui. » Son pressentiment ne la trompait pas.

Les vertus de sa fille inspiraient au père Claude une naïve admiration, et il en faisait une sainte par avance. Lorsqu'elle devint supérieure de l'hôpital, ayant à faire graver pour elle un cachet, il substitua deux palmes aux lions qui soutiennent l'écusson de sa famille.

L'aîné des fils de Claude Carnot, nommé Joseph-François-Claude, né en 1752, est celui qui siégea à la Cour de cassation jusqu'à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après en avoir consacré plus de soixante à la magistrature.

Le second fut mon père (1). Sa note dans le livre de vie est ainsi conçue : « Le dimanche 13 mai 1753, à l'issue des vespres, sur les quatre heures, ma femme a mis au monde un fils qui a été baptisé le même jour par M. Boussey, prêtre vicaire à Nolay. Il a eu pour parrain sieur Nicolas-Clément, fils de Marie Carnot, ma sœur, et pour marraine demoiselle Marguerite Pothier, fille de M. Pothier, demeurant à Nolay, oncle de ma femme. Il est appelé Lazare-Nicolas-Marguerite. Cet enfant est né dans un temps de calamité, par les morts promptes et fréquentes qui affligent ce pays ainsi que tous ceux de la province. Que Dieu lui présente ainsi sa colère dans tout le cours de sa vie, afin qu'il s'y conduise avec crainte et mérite sa miséricorde ! »

Quarante-trois ans plus tard, quand déjà ce fils avait éprouvé une partie des vicissitudes qui marquèrent sa carrière publique, la même main paternelle, près de se glacer, écrivit ce quatrain à côté de son nom :

> Je l'ai vu dès l'enfance au bien s'étudier :
> Fils, frère, époux et père, orateur et guerrier ;
> Calomnié, proscrit, ou bien au rang suprême,
> Sans fiel et sans orgueil, toujours il fut le même.

De tous les témoignages d'approbation dont la conduite de Carnot fut l'objet, aucun ne dut être plus sensible à son cœur que cette touchante devise tracée pendant qu'il errait

(1) Carnot qui *organisait la victoire.*

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

dans l'exil, et dont il n'eut connaissance qu'après la mort de son père.

J'hésitais à ouvrir dans toute leur naïveté ces archives intimes ; mais il me semble qu'une telle publicité les honore plutôt qu'elle ne les profane, et que, malgré le contraste qu'elles forment avec nos habitudes, nul n'aurait le courage de les railler.

La nature, par la voie des symboles, produit sous des formes visibles ses invisibles conceptions, et la Divinité se plaît à manifester par des images sensibles la vérité des idées. CREUZER.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Suite.

Canton du Tessin.

Le gouvernement de ce canton n'a jamais émis de timbres-poste, mais il a fait faire des timbres mobiles (*franco-bolli*), de 25 et 50 centimes et 1 franc, pour le payement du droit de légalisation. Ces timbres ne peuvent pas servir à l'affranchissement des lettres. Ils sont imprimés en relief sur papier de couleur et portent les armes du canton.

Confédération.

Le timbre de 2 $^1/_2$ rappen a été créé par la décision fédérale du 5 avril 1850 et a été émis dans ce mois. Il s'agissait alors de rappen anciens.

Ce timbre est rectangulaire ; il a 23^{mm} sur 18^{mm} ; il est lithographié, imprimé en noir et en rouge sur papier blanc.

Au milieu du timbre est l'écu aux armes de Suisse surmonté d'un petit cornet de postillon. On lit en haut, sur une banderole, *Orts-post* ou *Poste locale*, suivant que le timbre est mis en vente dans les cantons allemands ou les cantons romans (1). Au bas, la valeur, 2 $^1/_2$ rappen. Le fond est couvert de vermiculures noires et fines. Il y a eu plusieurs dessins de ce timbre. On peut diviser ces timbres en deux catégories : ceux sur lesquels la croix est entourée d'un trait noir, et ceux dont la croix se détache en blanc sur le fond rouge sans avoir de trait noir. Cette différence existe dans les timbres *Orts-post* et *Poste locale*.

Ce timbre, qui ne devait avoir cours que dans la ville et sa banlieue, a été supprimé le 1er janvier 1852.

Les timbres de 5 et de 10 rappen, ancienne monnaie, ont été créés par décision du département des postes du 4 septembre 1850, et émis le 1er octobre.

Le dessin et la dimension sont les mêmes que ceux des timbres de 2 $^1/_2$ rappen.

Rayon I. 5 rappen (0^f.074). — Dessin en noir. Imprimé en noir, bleu foncé et rouge sur papier blanc. (Il existe des exemplaires imprimés les uns en bleu-ciel et les autres en gris-bleu.) La croix blanche est tantôt entourée d'un trait noir, et tantôt sans trait noir.

Rayon II. 10 rappen (0^f.148). — Dessin en noir. Imprimé en noir, jaune paille et rouge sur papier blanc. (Il existe des exemplaires imprimés en jaune-paille clair ou foncé, en jaune-soufre.) La croix blanche n'est pas entourée d'un trait noir.

Ces timbres étaient lithographiés et imprimés dans l'établissement de M. Durheim, à Berne.

(1) Les cantons romans ou français sont ceux de Fribourg, de Genève, de Neuchâtel, du Valais, de Vaud, et le Jura Bernois. Les cantons allemands sont ceux d'Appenzell, d'Argovie, de Bâle, de Berne, de Glaris, des Grisons, de Lucerne, de Saint-Gall, de Schaffhouse, de Schwitz, de Soleure, d'Unterwalden, d'Uri, de Zug et de Zurich. Il y a un canton italien, celui du Tessin.

La loi du 7 mai 1850 avait réformé le système monétaire de la Confédération, et des changements avaient été apportés, par la loi du 25 août 1851, dans les taxes de poste et l'étendue des rayons.

On émit, pour être employés à partir du 1er janvier 1852, d'autres timbres qui représentaient des rappen monnaie nouvelle.

On n'avait changé que la couleur des timbres, et l'on en avait ajouté deux : l'un de 15 rappen, l'autre de 15 centimes.

Rayon I. 5 rappen (0^f.05). — Dessin en bleu. Imprimé en bleu clair et rouge sur papier blanc (n° 120). (Il existe des exemplaires imprimés, les uns en bleu vif, et les autres en bleu très-pâle.) La croix blanche n'est pas entourée d'un trait noir.

Rayon II. 10 rappen (0^f.10). — Dessin en noir. Imprimé en jaune clair et rouge. (Il y a des exemplaires imprimés en jaune-citron, en fauve clair.) La croix blanche n'est pas entourée d'un trait noir.

Rayon III. 15 rappen (0^f.15). — Dessin en rose. Imprimé en rose-hortensia sur papier blanc. (Il y a eu plusieurs planches, mais on ne distingue ordinairement que deux timbres : le chiffre 15 a sur l'un 3^{mm} de haut et sur l'autre 2^{mm}.)

Rayon III. 15 centimes. — Dessin en vermillon. Imprimé en vermillon ou rouge pâle sur papier blanc.

Ces timbres ont été gravés sur métal et imprimés à l'hôtel fédéral des Monnaies, à Berne.

Les timbres qui ont été en usage de 1854 à 1863 ont été émis le 1er octobre 1854. Ils sont rectangulaires et ont 25^{mm} sur 20^{mm}.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur et en relief sur papier blanc ; le dessin ressort en blanc et en relief sur un fond de couleur. Le papier a des fils de soie tendus horizontalement dans la pâte d'après le procédé de Dickinson. Ces fils sont généralement verts ; il y en a aussi de jaunes, de violets, de bleus, de noirs.

Ces timbres présentent la figure allégorique de la Suisse,



N° 120. N° 121. N° 122.

Confédération.

couronnée de laurier, assise, placée de face, tenant une lance de la main droite et appuyant le bras gauche sur un bouclier qui porte les armes de Suisse. On lit en haut *Franco ;* à gauche, à droite et au bas, la valeur en français, en italien et en allemand.

2 centimes.	Gris cendré. Pour les imprimés sous bande en Suisse. Émis le 1er juillet 1862.
5	Brun (les timbres les plus anciens sont de couleur fauve ; ils ont été ensuite fauve clair, brun rougeâtre, rouge-brun, brun noirâtre). Pour le rayon de 2 lieues.
10	Bleu vif (quelquefois bleu-ciel). Pour le rayon de 10 lieues.
15	Rose (quelquefois rose très-pâle). Pour le rayon de plus de 10 lieues.
20	Orange.
40	Vert-émeraude. (On remarque de grandes différences dans la couleur : vert-émeraude foncé, vert bleuâtre, vert jaunâtre, vert pâle.) (N° 121.)
1 franc.	Gris-perle. Émis le 1er février 1855.

L'émission des timbres fédéraux actuels a commencé le 1er juillet 1862 : ceux de 3 centimes ont été mis en vente le 1er juillet ; ceux de 2, 5, 10 et 30 centimes, le 1er octobre ; ceux de 20 centimes, le 1er mai 1863, et de 40 centimes, le 1er juillet ; et les autres ont dû l'être le 1er août 1863. La première circulaire de l'administration des postes au sujet de ces timbres porte la date du 2 avril 1862.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Ces timbres sont rectangulaires et ont 22mm sur 19mm. Il sont gravés, imprimés en couleur et en relief sur papier blanc; le dessin ressort en blanc et en relief sur fond de couleur. Le papier a un ovale en filigrane vers le milieu du timbre. La Suisse est représentée par une jeune femme, couronnée de roses des Alpes, assise, tournée de côté, tenant une lance à la main droite et appuyant le bras gauche sur un bouclier qui porte les armes de Suisse. On lit en haut *Helvetia*, en bas *Franco*, et aux quatre coins la valeur en chiffres.

Ces timbres sont piqués.

2 centimes.	Gris cendré.	Pour les imprimé sous bande en Suisse.
3	Noir.	Pour les journaux en Italie (n° 122).
5	Brun.	Pour le rayon de 2 lieues, etc.
10	Bleu.	Pour les distances de plus de 2 lieues.
20	Orange.	
30	Vermillon.	Pour les paquets.
40	Vert-émeraude.	
60	Cramoisi bronzé.	
1 franc.	Or bronzé.	

Le timbre de 60 centimes devait être jaune-soufre et celui de 1 franc cramoisi bronzé (*Instruction* du 7 août 1862); il a été décidé que le premier serait cramoisi bronzé et le second or bronzé (*Instruction* du 15 mai 1863).

Les timbres-poste, depuis et y compris ceux de l'émission du 1er janvier 1852, sont fabriqués par le gouvernement fédéral à l'hôtel fédéral des Monnaies, à Berne. L'administration des postes les reçoit au prix de 1 fr. 25 c. le mille.

La suite à une autre livraison.

LES COLLECTIONS DE LUYNES,

AU CABINET DES MÉDAILLES.

Suite. — Voy. p. 7, 68.

Parmi les bronzes que M. le duc de Luynes a donnés au Cabinet des médailles, on remarque une statuette trouvée, en 1840, à Esbarres (Côte-d'Or), qui a fait l'objet d'un savant mémoire du conservateur actuel, M. Chabouillet (1). C'est celle d'un gladiateur de la classe des rétiaires qui sans doute était célèbre par ses victoires remportées dans les cirques de la Gaule; on la croit du troisième siècle de notre ère. Les images de gladiateurs sont rares, et il est peut-être plus remarquable encore de trouver une statuette destinée à perpétuer la mémoire d'un gladiateur appartenant à une des espèces les moins populaires. Le *rétiaire* combattait armé d'un filet au moyen duquel il enveloppait son adversaire et d'une lourde fourche à trois dents avec laquelle il le tuait, « représentant ainsi, dans les spectacles du cirque, un pêcheur cherchant à s'emparer d'un monstre marin. Le poisson qui décorait habituellement le casque de son adversaire, le *mirmillon*, complétait cette assimilation. » Si le rétiaire manquait son coup et ne réussissait pas à envelopper le mirmillon, il était réduit à fuir devant lui, ou s'efforçait de ramasser son filet avant qu'il eût pu le joindre. On a prétendu que les rétiaires n'avaient aucune arme défensive. Cependant celui-ci porte, comme on voit, une large ceinture qui paraît être de métal, et sous



Collections de Luynes. — Statuette de Rétiaire; bronze.

laquelle est en partie caché son *subligaculum* ou caleçon; le bras gauche est protégé par une sorte de brassard qui le couvre entièrement, et qui est même pourvu d'un prolongement destiné à garantir la main, qu'il dépasse. Une figurine en bronze du Musée de Naples représente un gladiateur armé à peu près de même. Le bras droit est orné de six bracelets de bronze, trois placés au poignet et trois au-dessous de l'épaule. Au bas de chaque jambe on voit trois anneaux semblables; les pieds sont nus. La chevelure est symétriquement tressée, ainsi que les favoris. Les yeux, comme dans un grand nombre de bronzes antiques, sont incrustés d'argent.

(1) Ce travail de M. Chabouillet a été inséré dans la *Revue archéologique*, t. VIII; 1851.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

VISITE A L'ÉCOLE.



Une École de village. — Dessin de Godefroy Durand, d'après Germain Sondermann.

... Quand j'arrivais dans un village, j'allais sans hésiter demander l'hospitalité au presbytère; j'étais toujours bien accueilli. A Littertinn, près du Volkesberg, j'ai passé deux journées agréables chez l'abbé D... C'est un homme excellent, d'un jugement ferme, de manières très-polies, simples, avec un air de dignité naturelle. En l'écoutant, je pensais : « Ne dirait-on pas un évêque exilé dans cette pauvre petite cure? »

Dès qu'il a su que j'étais artiste, il m'a montré quelques toiles d'anciens maîtres dont les noms m'étaient tout à fait inconnus. Je les appelle « anciens » quoique leurs tableaux, d'après les costumes des personnages, ne doivent guère dater que du milieu du dix-septième siècle; mais le « faire » est d'une inexpérience et d'une naïveté qui rappellent les premiers essais de l'art... Voyant que je m'intéressais à ces peintures et que je les jugeais sans dédain, il tira avec précaution d'un vieil étui de velours, blanc aux encoignures, une grande miniature plus que médiocre de couleur, mais d'un dessin correct et fin, représentant en pied son père, bailli de Hornsdorf, et sa mère. Mon hôte était ému : il regardait l'ivoire avec tendresse, et, comme cédant malgré lui à une longue habitude, il en baisa respectueusement le bord inférieur. La main de sa mère était presque entièrement effacée : je suis sûr que c'était là qu'autrefois se posaient ses lèvres... Je lui ai proposé de la repeindre; il a accepté et m'a remercié avec effusion.

Ce matin, il m'a demandé si je voulais l'accompagner à l'école. — Vous verrez, m'a-t-il dit, une pauvre maison. Nous ne sommes pas même encore parvenus à avoir une école de filles. Nous sommes si pauvres! mais nous faisons de notre mieux. L'instituteur est d'une honnêteté et d'un dévouement rares. Il a perdu, l'an dernier, sa femme qu'il aimait tendrement, et il était tombé dans un découragement qui m'a inquiété : j'ai eu le bonheur de le relever en lui rappelant quelle est la grandeur de ses devoirs et des miens, et combien nous nous sommes nécessaires l'un à l'autre. Nous avons tous deux charge d'âmes, et notre union importe beaucoup au bonheur des familles qui nous entourent. Ce petit coin du monde est tout notre univers, et nous pouvons bien nous avouer sans orgueil que nous en sommes, lui et moi, le gouvernement moral. J'enseigne la destinée de l'homme, le but de la vie, l'amour de Dieu et les espérances de l'immortalité; j'entretiens et j'élève les instincts religieux qui sont naturels à tous les hommes, mais qu'il est essentiel de développer en les préservant à la fois d'une exaltation qui les ferait dégénérer en fanatisme et en souffrance, et de l'invasion des passions basses et des intérêts matériels qui tendraient à les couvrir de ténèbres et à les étouffer. Voilà ma part. Celle de l'instituteur est de venir en aide au besoin de connaître, qui est également naturel et légitime. Il fait pénétrer le plus de lumière qu'il peut dans l'intelligence de ces pauvres en-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

fants, et leur enseigne ce que tout homme doit savoir, quelle que soit sa condition. Il leur raconte les merveilles de la création, les grandes découvertes anciennes et modernes, l'histoire de ce qui s'est passé de plus intéressant sur la terre et particulièrement dans le pays où la Providence nous a fait naître. Il leur apprend à aimer l'humanité et la patrie. Quelquefois nous nous plaisons à mêler nos leçons, et, comme deux frères laboureurs, nous travaillons avec une même ardeur à ensemencer ces jeunes consciences, afin d'y faire germer les bons sentiments qui leur rendront plus facile l'accomplissement de leurs devoirs et leur donneront la force de supporter courageusement les épreuves inévitables de la vie.

Comme il achevait ces mots, nous arrivâmes à la porte du modeste bâtiment de l'école. Après avoir échangé quelques mots avec l'instituteur, je m'assis à l'écart sur un banc, dans un coin de la chambre, de manière à ne point troubler l'étude et aussi à prendre, sans être observé, une esquisse de la scène que j'avais sous les yeux.

Le maître fit sortir des bancs quatre élèves. Le curé les interrogea familièrement et avec douceur : il leur demanda ce qu'ils savaient sur le ciel, sur les astres, sur la forme, les mouvements et la composition physique de notre globe. Les questions étaient très-simples et très-claires; rien de trop. Il passa ensuite à l'histoire, et le plus grand des élèves, fils d'un ancien officier, à ce qu'il me parut, raconta en peu de mots les principaux événements des cent dernières années : ce n'étaient que des traits généraux, mais très-nets et bien compris. Le curé, ne voulant pas les fatiguer, leur posa, pour terminer, quelques petits problèmes de morale et aussi de prudence : — Qu'est-ce qu'un honnête homme? — Que feraient-ils si des soldats étrangers venaient attaquer le pays? — Si l'un d'eux devenait tout à coup très-riche, quel usage ferait-il de sa richesse? — S'il s'égarait dans la neige? — S'il rencontrait un loup? — Si le père et la mère de la petite fille étaient obligés de faire un long voyage, saurait-elle avoir soin des vêtements et de la nourriture de ses petites sœurs?... Si elles pleuraient, que leur dirait-elle pour les consoler? — Il approuvait ou bien il redressait les réponses, mais toujours avec amabilité et sans humilier les enfants.

— Et maintenant, leur dit-il, chantons un peu ensemble.

Le maître d'école décrocha du mur son violon et donna le ton. Les quatre enfants qui étaient debout chantèrent un psaume d'abord à l'unisson, puis en parties; le curé les accompagnait à demi-voix, tout en puisant par moments dans sa tabatière. Je ne perdais aucun détail.

— C'est bien, reprit-il; mais après Dieu, mes enfants, la patrie! Chantons notre hymne national.

Les enfants laissèrent cette fois leurs livres et entonnèrent l'hymne bravement. Les autres écoliers, qui jusque-là avaient été distraits et insouciants, se levèrent et, sans se faire prier, mêlèrent leurs voix à celles de leurs camarades. L'instituteur releva le front et joua de son instrument avec un sentiment de l'art qui me surprit; le curé battit la mesure et donna çà et là des accents de vigueur. Cette petite salle vibrait d'enthousiasme. Le soleil tout à coup l'illumina de ses rayons. Il y eut là un moment d'émotion et de poésie qui ne s'effacera jamais de ma mémoire.

UN CRIME QUI MARCHE.

VOYAGES ET AVENTURES A LA POURSUITE D'UNE PIÈCE FAUSSE.

Suite. — Voy. p. 3, 10, 21, 30, 37, 45, 54, 58, 66, 75, 82.

Chemin faisant, je ne négligeai pas le conseil de Mme Crempu. Traversant, puis retraversant les rues, partout où je lisais l'enseigne d'un marchand de vin mon regard venait interroger le comptoir et perçait le vitrage de la salle des buveurs, mais sans qu'un avertissement secret, sur lequel je comptais beaucoup plus que sur ma mémoire, m'eût dit encore : « Voilà l'homme que tu cherches. »

Parvenu à l'angle formé par la rencontre de la rue du Faubourg-du-Temple et de celle des Fossés, un coup d'œil que je lançai dans la salle d'un cabaret me fit violemment battre le cœur.

La nuit était venue; une chandelle fumeuse brûlait en charbonnant, posée sur une table devant laquelle un homme était assis tête à tête avec une bouteille qui s'était vidée en se renversant. L'homme, qui luttait péniblement contre l'envahissement du sommeil, faisait d'incroyables efforts tant pour relever la bouteille et la maintenir debout que pour redresser sa tête, qui inclinait obstinément vers la table; mais le sommeil fut le plus fort, la tête s'alourdit de plus en plus, et de telle sorte, enfin, que l'homme s'abattit à mi-corps sur la table, les deux bras en avant, comme un nageur qui s'élance. La bouteille, tout à coup repoussée, roula à terre où elle se brisa; l'ivrogne ne se réveilla pas. Grâce à l'entre-bâillement des rideaux à carreaux rouges de la fenêtre basse qui étaient plutôt une enseigne qu'un obstacle pour les yeux des passants, j'avais pu assez bien envisager cet homme pour me dire avec assurance : « Celui que j'ai devant les yeux, c'est bien l'ouvrier de maître Crempu. » Mais de cette certitude au moyen de rentrer en possession de la pièce fausse, admettant qu'il ne l'eût pas ou dépensée ou perdue en route, l'enchaînement n'était pas facile; il y avait ample matière à réflexion : je me mis donc à réfléchir, allant et venant, mais sans m'éloigner beaucoup du cabaret. L'obscurité de la rue, çà et là défoncée par les paveurs, la rendait à peu près déserte, et si elle ne favorisait pas ma promenade à courte distance, elle l'empêchait du moins d'être remarquée. Toutes mes réflexions arrivaient à cette misérable conclusion : — Dans l'état où il est, cet homme ne pourra jamais me comprendre; il faudra donc le voler. Voler un homme ivre! Dans ma pensée, j'avais bien pour but la substitution loyale; mais pour moyen je ne voyais que le vol.

Comme je revenais de nouveau sur mes pas, deux femmes sortaient du cabaret. Depuis quand étaient-elles là? Durant mon va-et-vient continuel, je ne m'étais point aperçu de leur présence chez le marchand de vin. Elles s'avançaient de mon côté; le pavé remué en cet endroit allait leur faire obstacle; je me retirai dans la profondeur d'une ruelle obscure pour leur livrer passage. Mais, au lieu de continuer à marcher, elles s'arrêtèrent sur place à quelques pas de moi. Elles ne me voyaient pas, je pouvais les entendre.

— Que Dieu me protége demain! dit l'une des deux femmes.

Sa voix tremblait.

— Bah! répondit l'autre, est-ce que votre vaurien se souviendra d'aujourd'hui?

— Il est possible qu'il ne se souvienne de rien; mais moi, tant que je vivrai, je m'en souviendrai; si c'était à recommencer, je ne m'y déciderais pas.

— Vous auriez tort; c'est votre mari, ce qui est à lui est à vous; d'ailleurs, c'est autant de sauvé.

La première des deux femmes poussa un profond soupir.

— Il faut bien que ce soit pour Henri, dit-elle.

— Voyons, du courage! repartit celle qui s'efforçait de rassurer et de consoler l'affligée; du courage, ma pauvre madame Hourdier, et bon voyage au petit.

Les deux femmes se séparèrent.

Ces deux noms, Henri, Mme Hourdier, ne m'apprenaient

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

rien, ou, plutôt, ils semblaient devoir me détourner de ma voie. Cependant, je ne pouvais me défendre de supposer qu'il y avait un rapprochement entre l'audacieuse pensée que je poursuivais et l'action que cette femme se reprochait. Enfin, il m'était impossible aussi de ne pas me dire que l'homme dont je venais d'entendre parler et que l'ivrogne endormi sur une table dans le cabaret du coin ne faisaient qu'une seule et même personne. Pour en acquérir la preuve, le meilleur parti que j'eusse à prendre, c'était de suivre cette Mme Hourdier; si elle s'arrêtait dans le passage du Jeu-de-Boules, si elle entrait dans la maison du liquoriste, j'étais sûr de mon fait; la pièce fausse était dans ses mains. Je n'avais plus qu'à lui proposer franchement l'échange; bien mieux, à la mettre à l'abri de la colère de son mari en doublant, en triplant la somme qu'elle venait de lui dérober. L'idée me sourit; j'y voyais une négociation facile et une bonne action à faire. Je suivis la direction que cette femme venait de prendre; je parvins bientôt à la rejoindre; j'étais sur ses talons quand nous arrivâmes à la hauteur du passage : elle ne regarda pas même de ce côté; au contraire, elle traversa la rue et gagna le boulevard, où je la laissai continuer son chemin.

Cruellement désappointé, je retournai à mon poste d'observation, ne sachant plus même si, en fouillant dans la poche de l'ivrogne, j'aurais encore la chance d'y trouver la pièce fausse.

Dois-je accuser le sort de m'avoir été contraire, parce qu'il ne me laissa pas cette dernière ressource? Vraiment non. J'allais à la folie; toutes les idées fixes y mènent.

En avançant vers le cabaret, je remarquai que la lumière de l'intérieur n'éclairait plus que la partie supérieure du vitrage de la devanture, et qu'une masse noire lui faisait écran dans la rue, jusqu'à hauteur d'homme. Dans cette masse bourdonnaient des voix que dominaient de temps en temps de formidables éclats de rire.

« L'ivrogne est réveillé », me dis-je. Je ne me trompais pas. Il était debout devant le comptoir; débraillé, le chapeau en arrière, toutes ses poches retournées, il criait en gesticulant :

— J'avais huit francs, en voilà trois.

Et il les montrait à bras-tendu; il les faisait sonner l'un après l'autre sur le comptoir en métal.

— Un, deux, trois, comptait-il. On m'a volé cent sous! Je veux ma pièce de cent sous!

Ses sombres regards, chargés de soupçon et de colère, allaient de la foule qui riait au marchand de vin qui se contentait de hausser les épaules. L'homme ivre, qui en revenait toujours à se prouver qu'il n'avait plus tout son argent, voulut compter de nouveau les trois pièces de vingt sous, et il en laissa tomber une. Aux soubresauts qu'il dut faire pour se maintenir sur ses jambes chancelantes, en même temps qu'il s'évertuait à ramasser la petite pièce blanche, un rire fou fit explosion dans la foule. L'homme, aussitôt se relevant furieux, saisit un broc sur le comptoir; il le fit tournoyer au-dessus de sa tête en criant :

— Celui qui rit, c'est mon voleur; gare aux autres, je le vise à la tête!

Il n'eut pas le temps d'exécuter la menace; le cabaretier, plus haut de taille que l'ivrogne, lui arracha le broc de la main, et d'un coup de genou dans les reins lui fit perdre l'équilibre.

— Te voilà assis, lui dit-il; à présent cuve ton vin, monsieur Jean Hourdier.

Et il le traîna comme une masse inerte dans le fond de sa boutique. La surexcitation de la colère avait épuisé les forces de ce malheureux. Après quelques tentatives inutiles pour se relever, il se résigna à sa condition de paquet jeté dans un coin, rabattit son chapeau sur ses yeux et se rendormit.

« L'ouvrier Jean se nomme aussi Hourdier : donc c'est bien sa femme que j'ai suivie jusqu'au boulevard; mais où dois-je aller maintenant pour la rencontrer? » Je m'adressais cette question quand, parmi les curieux qui ne riaient plus, mais qui discutaient, prenant parti pour ou contre l'ivrogne, j'entendis une voix que j'avais trop bien écoutée quelques instants auparavant pour ne pas la reconnaître. Cette voix, c'était celle qui, dans l'ombre encourageait et réconfortait la femme de l'ouvrier fumiste. Je regardai celle qui parlait, et je me trouvai presque en pays de connaissance. J'avais devant les yeux la pauvre fruitière chez qui le fils de Mme Denise a changé hier la pièce fausse, et à qui j'ai dû de savoir l'adresse de M. Froidmantel.

Je laissai les conversations se terminer, la foule se dissiper, la fruitière rentrer dans sa boutique; puis, quand la rue fut redevenue déserte, je m'assurai que la bonne femme était seule chez elle, et, pour la seconde fois depuis la veille, je me présentai devant son comptoir. Je commençai par l'étonner fort en lui répétant mot pour mot sa conversation avec Mme Hourdier; après quoi, adoucissant ma voix au ton de la confidence pour qu'elle ne vît pas dans mes paroles une accusation menaçante, je lui dis :

— En résumé, la femme de Jean Hourdier a dérobé de l'argent à son mari, et vous êtes sa complice?

— Je m'en fais honneur, me répondit la petite vieille. Pauvre créature! elle ne lui en prendra jamais autant qu'il lui en a mangé.

Mise sur ce chapitre, elle me raconta une de ces tristes histoires de ménage où la femme, veuve remariée, est deux fois martyre comme épouse maltraitée, comme mère d'un enfant du premier lit que son beau-père se plaît à torturer.

— Oui, je l'ai aidée à voler ce gueux-là pendant son sommeil. Je le dirai en justice sans en rougir, reprit la fruitière; nous étions même trois honnêtes gens pour faire le coup : sa femme, qui le fouillait en tremblant comme la feuille : songez donc, s'il s'était réveillé! moi, qui me tenais devant les vitres pour la cacher aux curieux de la rue, et notre voisin le marchand de vin : il ne s'en est pas mêlé, mais il a laissé faire; et quand nous sommes parties, il nous a dit : « Soyez tranquilles, je n'ai rien vu. » La malheureuse femme sait bien que demain, au réveil, son monstre la battra pour se venger de ce qu'il croira avoir perdu ce soir; mais, du moins, elle n'aura pas laissé partir son enfant sans lui mettre une pièce blanche dans la poche.

— Partir! Qui cela? demandai-je.

— Le petit Henri, l'enfant de son premier mariage; un pauvre mioche qui a déjà bien souffert, quoiqu'il n'ait que douze ans et demi; elle l'envoie à un oncle qu'elle a à son pays. Elle ne le verra plus : cela lui paraîtra bien dur; mais, du moins, il ne sera plus battu.

— Mais ce départ, il est donc bien prochain?

— Ah! dame, ça ne sera pas pour plus tard que demain. Déjà ce soir elle a envoyé Henri coucher chez sa marraine, et il a emporté son petit trousseau, auquel la digne femme a travaillé plus d'un mois en cachette. J'en sais quelque chose, puisque c'est chez moi qu'elle venait tout apporter pièce à pièce. Si Jean Hourdier avait mis la main dessus, il aurait tout vendu pour boire.

— Je vous serai reconnaissant, dis-je à la bonne vieille, si vous voulez bien m'indiquer où demeure la marraine de cet enfant. Mme Hourdier aura à vous en remercier, je vous l'atteste.

— Je ne dis pas non, me répondit la fruitière; mais pour vous la faire connaître, cette adresse, il faudrait la savoir; après ça, je pourrai m'en informer auprès de la mère quand elle rentrera.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

— Oui, mais il faut que je la sache avant le départ de l'enfant; ainsi, j'y compte ce soir.

— C'est entendu; ce soir.

— Que la pauvre femme, ajoutai-je, m'apporte elle-même ou m'envoie par vous la pièce de cinq francs trouvée sur son mari, et, en récompense de celle-ci, je vous en donne ma parole, l'enfant aura son voyage payé et mieux que cela encore.

En terminant, je lui donnai ma carte.

— Mais, me fit-elle observer, après avoir regardé cette carte de façon à prouver qu'elle ne savait pas lire, il sera peut-être bien tard quand je reverrai Mme Hourdier; dans ce cas-là, il faudrait peut-être attendre à demain pour aller chez vous.

— Non, m'écriai-je; quelle que soit l'heure de la soirée ou de la nuit à laquelle Mme Hourdier viendra ou enverra sonner à ma porte, je serai prêt à répondre.

Après cette recommandation faite, cette assurance donnée, je n'avais plus qu'à revenir chez moi et à attendre; c'est ce que j'ai fait. J'attends.

Onze heures du soir. — Ce n'est pas Mme Hourdier, mais la fruitière, notre confidente, qui est venue. Elle avait à me raconter deux tristes événements; mais ce n'est pas le plus tragique qui m'a le plus ému.

L'ouvrier fumiste, qu'on avait à grand'peine ramené jusqu'à la porte de sa maison, s'est obstiné à vouloir monter seul chez lui. Pour se soustraire à ceux qui le suivaient afin de le préserver d'une chute sur les marches, il a passé par-dessus la rampe. Quand on a voulu le relever, au bas de l'escalier, impossible de le remettre sur pied; il avait les jambes brisées. Le liquoriste a prêté un brancard, et on a transporté Jean Hourdier à l'hôpital Saint-Louis.

Quant à l'enfant, il est parti. Sa marraine a saisi une occasion de lui faire commencer en charrette le voyage qu'il doit continuer à pied. Sa mère est arrivée juste à temps pour l'embrasser et lui donner la pièce de cinq francs.

— Où va-t-il?

— A Mégny-le-Carreau, près d'Auxerre.

Pauvre enfant! Quarante lieues à parcourir, et pour toute ressource une pièce fausse!

La fin à la prochaine livraison.

LA PHOTOGRAPHIE.

Suite. — Voy. les Tables du tome XXXI (1863).

Appareil à reproductions. — La reproduction d'objets inanimés, plans ou en relief, est le travail de prédilection des amateurs et de quelques artistes. La condition importante d'une bonne reproduction est qu'elle n'offre pas de

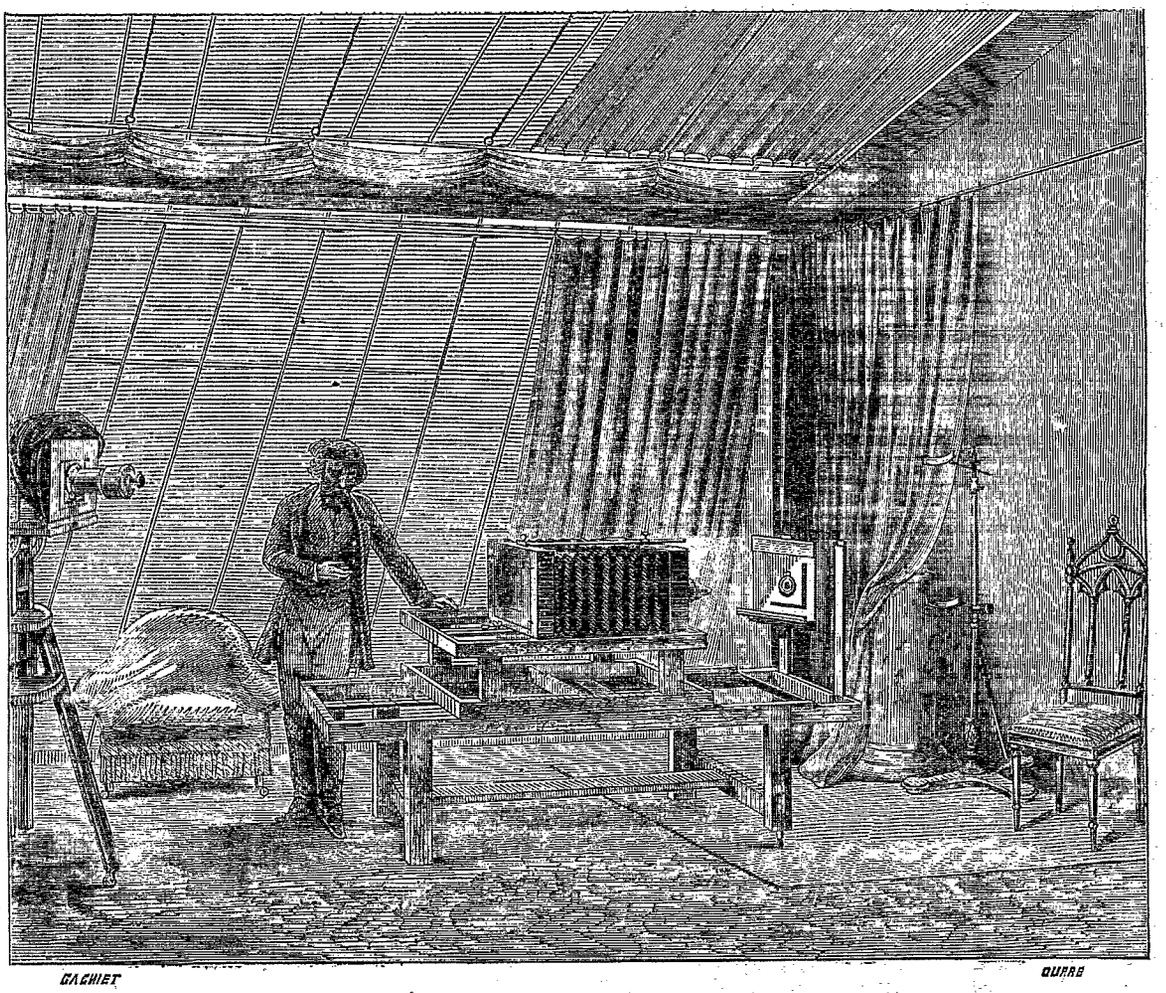

Fig. 26. — Appareil à reproductions.

déformations apparentes du modèle, et, en second lieu, qu'elle soit nette dans toute son étendue. Pour arriver à ce résultat sans appareil spécial, il faut beaucoup de tâtonnements et une assez grande somme de temps. Comme il est nécessaire 1° que la surface reproduisante soit exactement parallèle à la surface à reproduire, et 2° que le centre de l'objectif soit parfaitement sur la même horizontale que le centre de figure de la surface à reproduire, il faut, sans

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

appareil, chercher longtemps avant d'arriver approximativement à une position convenable. Un autre avantage de l'instrument représenté dans la figure 26 est que le développement extrême des chambres lors des grossissements ne devient plus un embarras, parce que le chariot supérieur les porte dans toute leur longueur et reste aussi

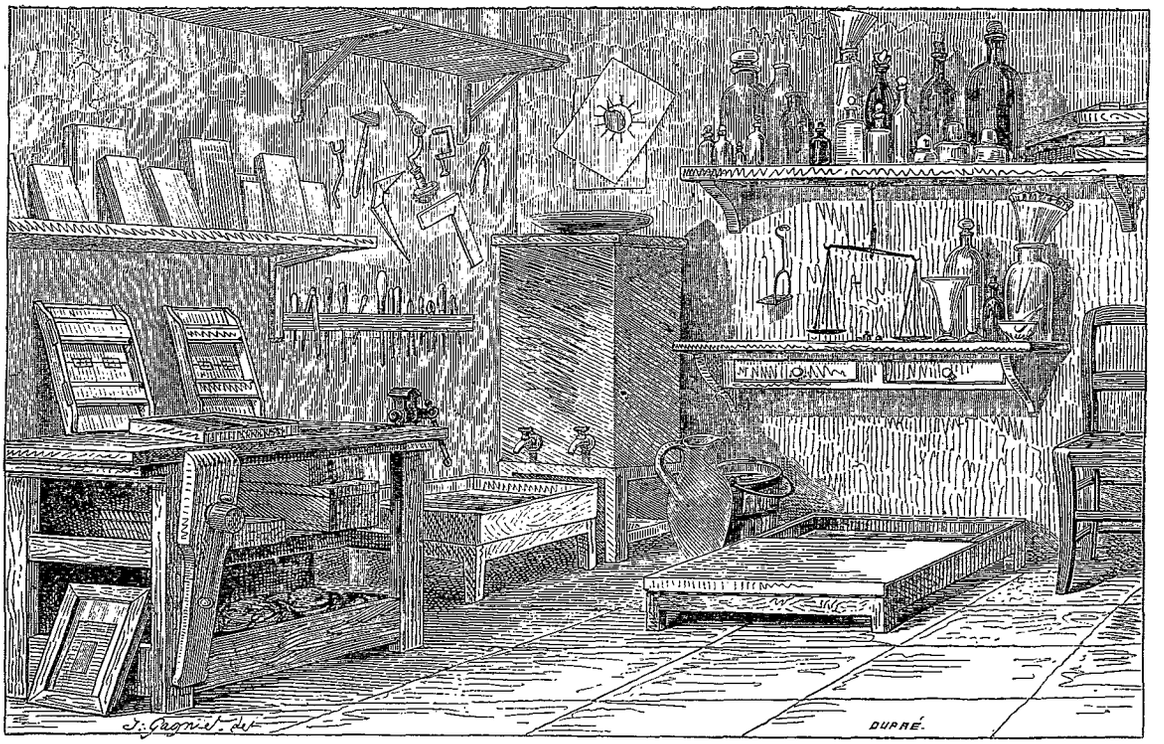

FIG. 27. — Laboratoire aux positives.

facile à manœuvrer quand elles sont déployées que quand elles sont fermées. Le bâti, qui a 0m.52 de largeur et 0m.60 de hauteur au-dessus du sol, est calculé pour porter une chambre noire à soufflet donnant des épreuves de

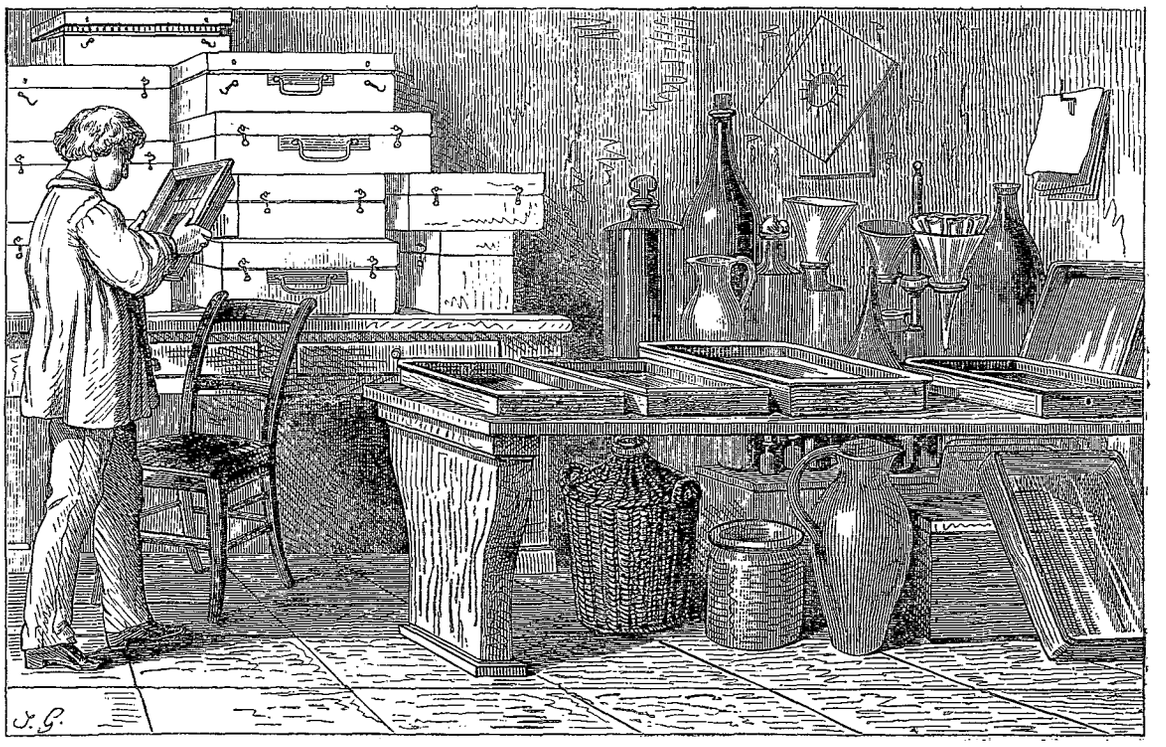

FIG. 28. — Laboratoire aux positives; Table de fixage.

34cm × 40cm et ayant un tirage de 1m.50, que l'on peut encore augmenter au moyen de rallonges placées en avant de la chambre. On se munit de différentes planchettes porte-objets qui se fixent par des vis de pression aux montants verticaux du devant de l'appareil. Une tablette horizontale à tasseaux s'y fixe également à des hauteurs variables

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

pour porter les objets en relief, statuettes, vases, etc., que l'on veut reproduire.

ÉPREUVES POSITIVES.

Généralités. — L'épreuve positive est, en définitive, le but où tendent tous les travaux photographiques, puisque c'est par elle qu'ils se manifestent au public : or, l'obtenir dans des conditions parfaites est loin d'être chose aussi simple que les manipulations semblent l'indiquer, et il arrive journellement qu'un négatif qui semble très-beau ne produit pas les épreuves qu'on en attendait.

On doit avoir, dans le petit cabinet préparé pour faire les épreuves négatives sur collodion, tout ce qu'il faut pour le tirage des épreuves positives sur papier. Au même endroit où l'on avait mis la cuvette contenant le bain d'argent pour les négatifs, on place celle qui contiendra le bain d'argent pour les épreuves positives. Il est simple de comprendre que la sensibilisation du papier doit être faite à l'obscurité ou sous l'influence de la lumière jaune.

Lorsque les feuilles sont sèches et qu'elles ont à recevoir l'impression de la lumière, on peut porter le châssis positif partout où donne le soleil, dans un jardin, une cour, sur une fenêtre, etc.

Lorsque les feuilles sont impressionnées, elles peuvent être virées et fixées dans une chambre quelconque, pourvu que le jour n'y soit pas trop intense. Mais cette installation peut se faire partout, et n'exige ni arrangement spécial, ni précautions particulières.

Mais, nous ne saurions trop le répéter, l'endroit où se font les fixages des épreuves positives doit être autant que possible séparé de celui où s'obtiennent les épreuves négatives. Presque toutes les substances qui servent dans l'un sont un danger dans l'autre : séparez-les donc attentivement.

Dans les établissements photographiques, les laboratoires où se font ces opérations en grand occupent une étendue considérable tant pour le maniement des cuvettes de grandes dimensions que pour le séchage des feuilles, leur satinage et leur montage sur les bristols qui les portent.

Aussi le laboratoire aux positives comprend-il un certain nombre d'accessoires utiles. C'est dans cette pièce qu'on met le petit établi de menuisier ou d'ébéniste qui sert à réparer, construire, remanier les appareils et leurs accessoires. Il faut que le photographe sache au besoin mettre la main à cette besogne. L'habileté et l'adresse des doigts est pour lui une nécessité.

C'est dans ce laboratoire qu'on exécute le lavage des glaces, le pesage des produits, qu'on dépose les provisions, en un mot toutes les choses encombrantes.

La suite à une autre livraison.

DU CHOIX D'UN MÉTIER (1).

Cher Monsieur,

Vous m'écrivez que le jeune garçon dont vous êtes le parrain et le subrogé-tuteur vient de finir sa quatorzième année ; qu'il est l'élève le plus distingué de son école primaire, et sait tout ce qu'on y enseigne ; que le moment est venu pour lui d'entrer dans la vie professionnelle ; qu'il s'agit enfin de le guider dans le choix d'une profession conforme à ses aptitudes, — et vous me faites l'honneur de me demander conseil, supposant que pour avoir vu et questionné deux ou trois fois votre filleul j'ai pu deviner l'ordre de travaux auquel il est propre.

Je dois vous répondre tout d'abord, cher Monsieur, que vous présumez beaucoup trop de ma pénétration. J'ai, il est vrai, une assez grande expérience de la vie d'atelier ; j'ai longuement médité sur les conditions de l'apprentissage, sur l'enseignement professionnel et sur les moyens de provoquer la révélation des aptitudes des jeunes gens ; j'ai même la vanité de croire que peu de personnes expérimentées voient plus clair que moi en ces graves questions ; — et cependant, si j'avais un fils à guider dans le choix du métier le plus conforme à sa vocation, je serais très-probablement aussi embarrassé que vous l'êtes, sinon plus ; car ce que j'ai tiré de plus net de mes observations, c'est, premièrement, qu'« il est presque toujours extrêmement difficile de deviner la vocation des jeunes gens », et, secondement, que « la déroute ou le refoulement d'une vocation produit inévitablement des effets déplorables. »

Vous comprendrez donc, cher Monsieur, non-seulement que je m'interdise d'indiquer une profession pour votre filleul, mais encore que je n'essaye qu'avec hésitation de vous faire partager mon sentiment quant à l'importance extrême pour chaque jeune sujet de trouver ce que nous appelions à l'atelier *son joint*, c'est-à-dire l'ordre de travaux auquel il est propre.

J'en pourrais dire long sur les altérations physiques et morales qui résultent fatalement de la violence faite aux aptitudes naturelles ; mais une lettre ne comporte pas ces développements, et je me borne à appeler votre attention sur ce point, que ce n'est jamais impunément que, dans les pratiques de la vie, nous méconnaissons et refoulons les puissances particulières dont Dieu nous a doués en vue de l'infinie variété des travaux qui constituent la tâche de l'humanité.

J'aurais aussi beaucoup à dire sur les énormes bévues journellement commises par une foule de personnes paraissant avoir toute l'autorité désirable pour juger sans appel de la valeur spéciale des jeunes gens, et leur ouvrir ou leur fermer la porte de certaines carrières. Que de faits je pourrais produire qui tourneraient à la confusion de ceux qui osent se faire juges, à première vue, des aptitudes d'un sujet!

« Soit! me direz-vous. La preuve que je suis en garde contre moi-même est dans la démarche que je fais auprès de vous. D'ailleurs il arrive fort souvent que les jeunes gens manifestent si clairement leurs dispositions que la tâche devient assez facile à qui doit les guider. Ne devons-nous pas tenir compte des dispositions de mon filleul? Vous les connaissez, et elles peuvent être une lumière pour nous. »

Sans doute, il est de rares sujets qui révèlent si évidemment leur vocation, qu'il n'y a pas à hésiter ; permettez-moi de vous avouer que votre filleul ne me paraît pas devoir être rangé parmi les exceptions. Les dessins de lui que vous m'avez envoyés ne me révèlent point, ce que vous aimeriez à y découvrir, une vocation d'artiste. Je ne veux pas dire que la vocation n'existe pas, mais seulement qu'elle ne s'affirme pas dans les copies de dessins de votre protégé.

A ce propos, oserai-je, cher Monsieur, vous mettre encore en garde contre un préjugé fort répandu, d'après lequel on considère comme aptitude d'artiste celle qui consiste à reproduire avec exactitude un dessin? On se laisse trop généralement aller à cette idée que l'art consiste à *imiter ;* la vérité est qu'il consiste surtout à *créer*. On peut donc copier exactement un dessin et n'avoir point du tout la faculté essentielle de l'artiste. On peut faire plus, reproduire sur le papier des objets en relief, construire même une figure en terre, en cire, la tailler en bois ou pierre,

(1) Un de nos amis, homme de beaucoup de mérite et bien connu, qui a été ouvrier avant de devenir artiste, a bien voulu nous laisser prendre copie de la lettre que l'on va lire, et qu'il nous paraît utile de publier.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

sans être doué de la précieuse faculté de l'artiste, lors même qu'on n'eût point à reprocher à cette figure de sérieux vices de construction. Je pourrais citer tel médecin qui a construit, en cire, et de grandeur naturelle, une figure humaine qui est un chef-d'œuvre d'anatomie, mais qui n'est nullement une œuvre d'art. Non, la faculté d'imitation ne sera jamais le signe révélateur de l'artiste.

« Au moins, penserez-vous peut-être, l'exact reproducteur des œuvres créées peut être graveur... Si nous destinions notre jeune garçon à cette branche de l'art? » Prenez garde! celui qui ne peut être qu'exact reproducteur n'est qu'un très-pauvre graveur. La gravure, cher Monsieur, n'est pas une copie pure et simple. Il y a beaucoup plus de création qu'on ne le suppose dans une œuvre gravée; autrement la gravure ne serait pas « une branche de l'art. »

Je vous répète que je ne dénie pas à votre filleul la vocation d'artiste; je dis seulement que les dessins de lui que j'ai sous les yeux ne me la révèlent pas, quoiqu'ils soient, selon l'expression d'atelier, « proprement » faits. Là où l'artiste se révèle, c'est dans les premières ébauches de la fantaisie, dans les essais de composition, c'est-à-dire de création. Or, je n'ai rien vu de votre filleul qui me permette de me former à cet égard une opinion sérieuse.

Savez-vous, cher Monsieur, ce qu'il vous faudrait, à vous et à tous ceux qui, pères ou protecteurs, ont à cœur de trouver *le joint* pour leurs enfants ou protégés, et d'en faire de féconds travailleurs? Il vous faudrait à tous des « écoles d'essais », où les adolescents pussent essayer de différents métiers avant de faire un choix définitif. Mais l'idée des écoles professionnelles ne fait que de naître, et ce n'est malheureusement pas de sitôt que la société pourra jouir de cette institution si nécessaire; car indépendamment des moyens matériels de l'enseignement professionnel, il faut l'intelligence de cet enseignement. Or, il ne paraît pas qu'elle abonde. La plupart des personnes qui s'occupent d'éducation professionnelle paraissent presque toutes portées à croire que le mieux qu'on puisse faire est d'inculquer aux jeunes gens le plus possible de connaissances techniques. Ce n'est pas là, vraiment, qu'est l'essentiel. Les connaissances techniques sont nécessaires, sans doute; mais la condition la plus importante est que l'élève puisse voir comment s'exercent les différentes industries, et s'essayer lui-même à exercer tour à tour celles qui l'attirent. C'est à cette condition que la vocation peut se révéler; c'est assurément le moyen le plus rationnel de provoquer la manifestation des aptitudes spéciales des jeunes gens.

Sans doute, il y aurait quelques abus de liberté, et les directeurs et professeurs auraient à faire preuve d'une bien grande et bien patiente sollicitude; moins grande pourtant, beaucoup moins, que celle dont l'entomologiste, par exemple, fait preuve à l'égard de l'insecte qu'il veut étudier et décrire. Est-ce trop exiger de demander que l'éducateur de l'enfance ait un peu de cette vertu persévérante d'observateur du naturaliste, et n'intimide et n'efface pas, sous prétexte de discipline, les manifestations, même un peu désordonnées, des aptitudes qui poussent dans la jeune humanité? Et bien, oui, je le sais, j'en suis sûr, je ne serai pas approuvé par la plupart des personnes qui travaillent à « l'élève de l'homme. » A la discipline, c'est-à-dire à l'accessoire, sera encore longtemps sacrifiée la libre expansion des aptitudes, qui est cependant le principal.

En attendant, cher Monsieur, soyons prudents, et pour revenir à ce qui nous intéresse, veuillez n'attendre de moi que quelques indications très-générales : je ne doute pas que votre intelligente sollicitude n'en fasse sagement l'application.

Si votre jeune garçon est « remuant », si le mouvement est pour lui un besoin évident, vous éviterez les métiers faits pour les natures casanières.

Ce n'est pas une bonne méthode, sans doute, de demander aux adolescents ce qu'ils aimeraient à faire, leur vocation étant encore un mystère pour eux-mêmes; mais c'est une bonne méthode de leur parler art, industrie, commerce, afin de saisir sur leur physionomie ce qui les intéresse le plus vivement : c'est alors l'instinct qui parle à l'observateur pénétrant.

Quant au travail industriel, il se peut diviser en deux grandes branches, exigeant des aptitudes différentes, indépendamment de toute condition d'assiduité ou de mouvement. Dans l'une de ces deux branches, la *précision* domine; dans l'autre, la fantaisie. Tel qui est propre à la première serait déplacé dans la seconde, et réciproquement. C'est à vous, cher Monsieur, de vous assurer si votre filleul, dans tout ce qu'il fait de son propre mouvement, accuse plutôt la disposition aux œuvres de précision qu'à celles où le goût, la fantaisie, jouent le principal rôle. Au contraire, s'il vous paraît appartenir à la classe des fantaisistes, et si, d'autre part, son état de fortune ne permet pas les études un peu dispendieuses de l'art pur, faites-en un ouvrier d'art. L'art industriel, surtout à Paris, compte de nombreuses spécialités. S'il y a dans votre filleul l'étoffe d'un artiste, elle se révélera un jour ou l'autre. Dans le monde des artistes, il est beaucoup d'hommes de talent qui ont commencé par être ouvriers d'art.

Ces renseignements, cher Monsieur, vous laissent beaucoup à deviner. Mais c'est un devoir rigoureux pour quiconque a charge d'âme de ne négliger pour elle aucune des recherches délicates que je viens d'indiquer, et vous les ferez certainement au grand profit du jeune homme.

Agréez, etc.

INFLUENCE DES ÉTRUSQUES.

... Les Étrusques, quelle que soit leur origine, ont été un des peuples les plus précoces et les plus originaux qui aient jamais existé. Au lieu d'aspirer aux conquêtes, ils se sentaient faits pour les établissements paisibles, les institutions civiles, le commerce, les arts, la navigation, que favorisait surtout la disposition des rivages de l'Étrurie. Dans presque toute l'Italie, jusqu'à la Campanie, ils fondèrent des cités coloniales, propagèrent les arts, étendirent le commerce, et c'est à eux qu'un grand nombre de villes les plus célèbres de cette contrée doivent leur origine.

HERDER.

LES RIVAGES.

Cette mer dont chaque vague contient peut-être des milliards d'organismes vivants semble animée elle-même d'une énorme et puissante vie. Des reflets toujours changeants, ternes comme la brume ou brillants comme le soleil, éclairent son immense étendue; sa surface se plisse en longues ondulations ou se redresse en lames hérissées; ses rivages sont effleurés par un peuple liseré d'écume ou tremblent sous le choc des brisants; parfois elle fait entendre à peine un faible murmure, et puis elle réunit dans un même tonnerre les hurlements de toutes ses vagues heurtées et fracassées par la tempête. Elle est tour à tour riante ou terrible, gracieuse ou formidable. Sa vue fascine. Quand on se promène sur ses bords, on ne peut s'empêcher de la contempler et de l'interroger sans cesse. Éternellement mobile, elle symbolise la vie relativement à la terre impassible et silencieuse, qu'elle assiége de ses flots. Et, d'ailleurs, n'est-elle pas toujours à l'œuvre pour modifier sans relâche le relief des continents, après les avoir

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

une première fois formés couche à couche dans les profondeurs de ses eaux?

La partie la plus importante des travaux géologiques de l'Océan est cachée à nos yeux, car c'est au fond de ses abîmes qu'il dépose la silice, la chaux, la craie et les débris de toute espèce qui constitueront un jour de nouvelles terres; mais du moins nous pouvons assister aux modifications continuelles que le mouvement incessant des eaux marines fait subir aux rivages. Ces modifications sont considérables, et, depuis les siècles historiques, bien des côtes ont déjà complétement changé de forme et d'aspect. Des promontoires ont été rasés, tandis qu'ailleurs des pointes se sont avancées dans les flots; des îles ont été transformées en écueils, d'autres sont englouties, d'autres encore sont rattachées au continent. La ligne sinueuse du rivage n'a cessé d'osciller, empiétant ici sur les eaux de l'Océan, plus loin sur les surfaces continentales. L'action de la mer est double : elle remanie constamment les contours de son bassin, soit en rongeant les rochers qui la bordent et en emportant ses plages, soit en rejetant sur la côte les alluvions et les débris de toute nature qu'elle roule dans ses flots. Tout ce qu'elle engloutit d'un côté, elle le rend ailleurs sous une autre forme.

Bien qu'il y ait nécessairement équilibre entre l'œuvre de démolition et celle de reconstruction, cependant on serait tenté de croire, à première vue, que la mer se plaît surtout à détruire. En contemplant les falaises, ces murailles à pic qui, sur diverses côtes, se dressent à plusieurs centaines de mètres au-dessus du niveau de la mer, on se demande avec effroi comment les assauts répétés des vagues

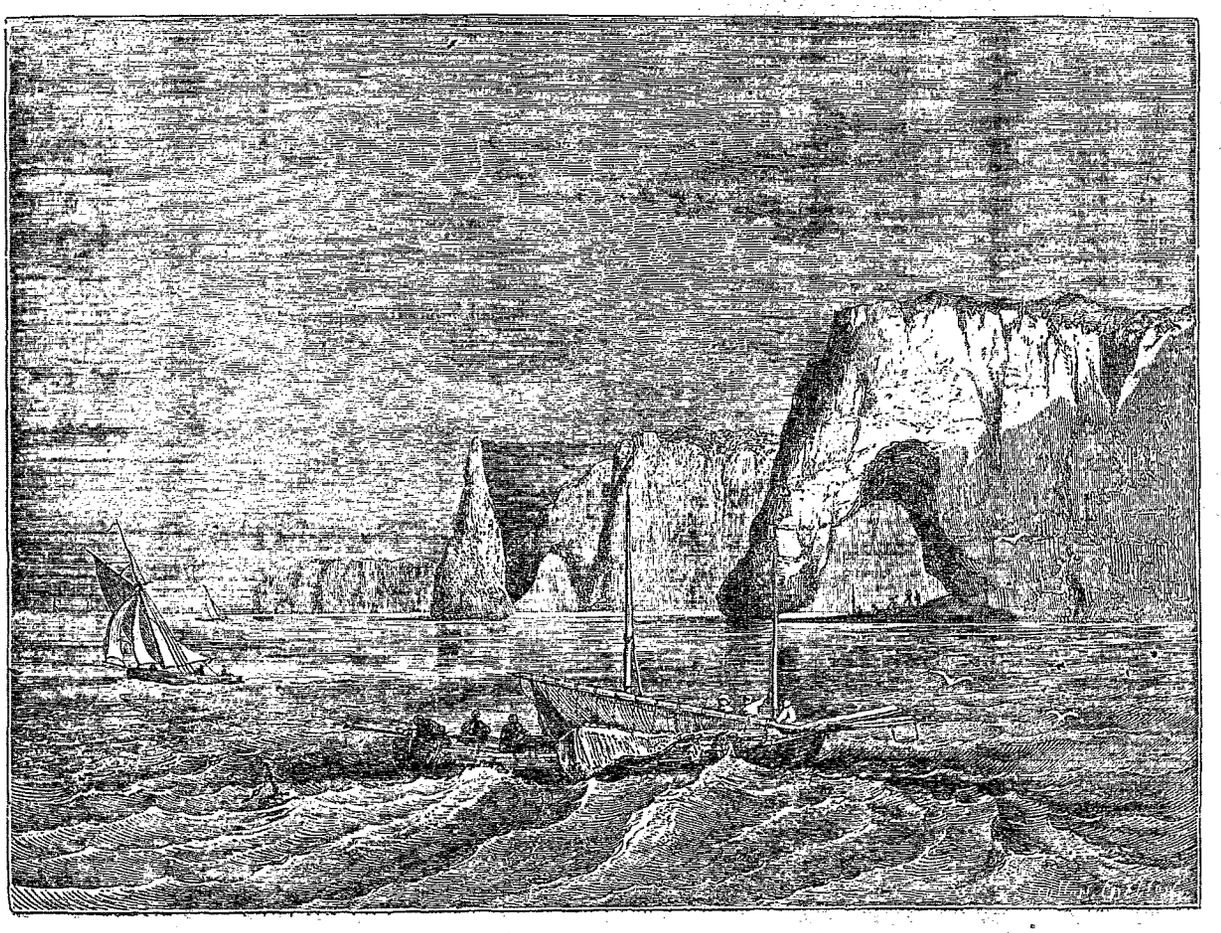

Les Rochers d'Étretat. — Dessin de Camille Saglio.

ont pu suffire pour tailler ainsi les montagnes et les coteaux dont les bases, doucement inclinées, se baignaient autrefois dans le flot. Du haut de ces falaises, on voit à ses pieds l'Océan tumultueux étalé comme une surface plane; on ne distingue plus les vagues que par leurs reflets et les brisants que par leur guirlande d'écume; les bruits multiples des flots se fondent en un long murmure qui s'éteint, puis renaît, pour s'éteindre encore. Et pourtant cette eau qu'on aperçoit en bas à une si grande profondeur, et qui semble impuissante contre le rocher solide, a renversé tranche par tranche toute la fraction de montagne dont la falaise n'est que l'escarre gigantesque; puis, après avoir graduellement abattu ces énormes assises, elle les a réduites en poussière et en a fait disparaître les traces. Souvent il ne reste plus même d'écueil à l'endroit où se dressaient les promontoires.

Si les anciens navigateurs avaient placé leurs divinités les plus redoutables sur les côtes abruptes, c'est bien plus à cause de l'aspect terrible de ces escarpements que par la crainte des naufrages, car les mers basses parsemées de bancs de sable sont bien plus dangereuses que les mers profondes aux rivages inaccessibles. Jupiter, le lanceur de foudres, siégeait à la cime des monts acrocérauniens, sur cette âpre côte d'Épire et d'Illyrie, la plus sauvage, la plus inhospitalière, la plus effrayante à contempler de tout le littoral méditerranéen. Là aussi, entre ces rochers nus, squelettes de montagnes qui dressent dans le ciel clair leurs escarpements dépourvus de toute végétation, se cachait la terrible Chimère, attendant ses victimes. (1)

La suite à une autre livraison.

(1) Carl Ritter, *Zeitschrift*, oct. 1862.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LA MONTAGNE DU VÉLAN
(DRÔME).

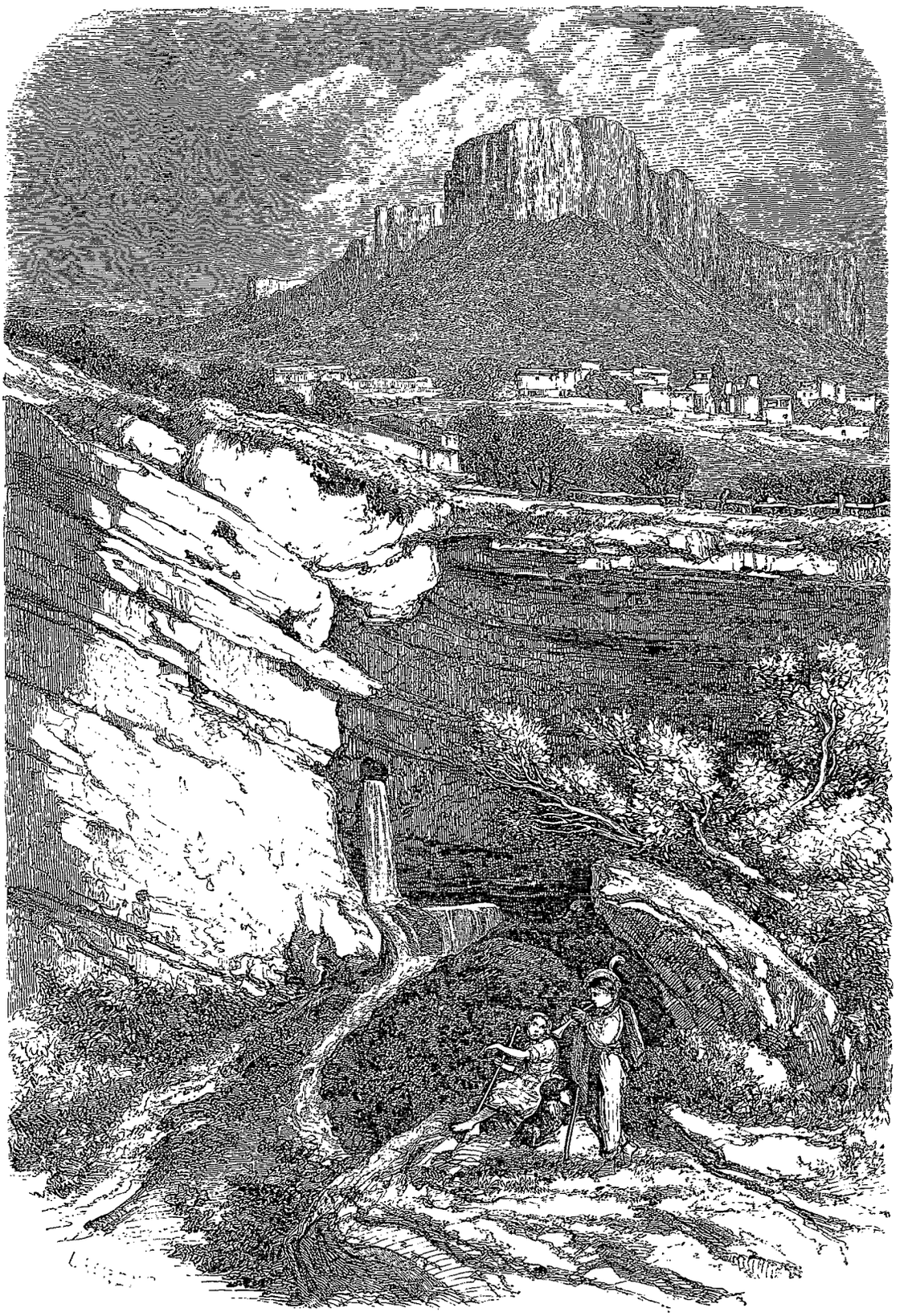

Le Vélan. — Dessin de J.-B. Laurens.

Si de la voie ferrée qui longe le Rhône on remonte le lit de la Drôme dans un espace d'environ 25 kilomètres, on se trouve, après avoir salué la belle tour de Crest, au pied de la montagne de Rochecourbe, dont les belles formes sont toujours remarquées par les voyageurs des convois passant entre Livron et Loriol. Puis, reportant ses regards du côté opposé, vers le nord, on aperçoit, à une distance de 15 à 20 kilomètres, des montagnes taillées d'une manière aussi originale que pittoresque, en forme de table : c'est là le Vélan. Attiré de loin par son aspect,

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

le paysagiste pourra remonter la rivière de Gervaune, confluent de la Drôme, non sans rencontrer de beaux chênes, de beaux noyers, quelques beaux terrains, jusqu'au joli village de Beaufort. De ce point, les formes du Vélan, qui n'est plus qu'à 5 kilomètres, lui apparaîtront plus belles; il apercevra le gigantesque escarpement appelé rocher d'Ansage, et, au-dessus, les cimes de la montagne d'Ambel, région des neiges et des sapins. Pressé de se rapprocher, il montera avec impatience par une route inclinée et pourtant carrossable, admirant de beaux arbres, d'immenses horizons vers le midi et de profonds ravins sous ses pieds. Enfin, après une heure de marche au plus, il pourra s'appuyer sur le parapet qui borde la route, au-dessus d'un épouvantable précipice, et contempler la pointe la plus avancée du Vélan, avec le joli petit village du Plan-de-Bais bâti à la base des rochers; en un mot, il verra en nature ce qu'a voulu représenter notre dessin.

Des escarpements semblables à celui qu'on a devant les yeux entourent la montagne en ne laissant, dans un contour d'au moins 10 kilomètres, que deux étroits sentiers pour gravir sur le plateau. Au pied de ces escarpements, autour du village, grâce à l'abri des vents du nord, sont des vignes, des vergers, de riants jardins; mais sur le plateau sont les frimas, les forêts de pins sylvestres dont plusieurs, accrochés à des fentes inaccessibles, réjouissent pleinement l'œil du peintre par des formes qu'aucune main humaine n'a jamais pu altérer. Placé sur ce plateau, le voyageur découvre en tous sens des aspects d'un grandiose accablant. A ses pieds, vers l'orient, apparaît une profonde et longue crevasse qui sépare le rocher d'Ansage de la masse du Vélan; c'est ce qu'on appelle les gorges d'Omblèze : là sont des sites saisissants d'horreur, et aussi des cascades, de vertes prairies, des ombrages frais et de charmantes fleurs. On est en présence de la vraie nature; ceux qui comprennent sa beauté peuvent avec confiance aller là; ils seront satisfaits.

UN CRIME QUI MARCHE.

VOYAGES ET AVENTURES A LA POURSUITE D'UNE PIÈCE FAUSSE.

Fin. — Voy. p. 2, 10, 21, 30, 37, 45, 54, 58, 66, 75, 82, 90.

VII. — *Dernière aventure.*

Jamais le bienfait de l'imprimerie n'a été, pour moi, aussi évident qu'aujourd'hui : en quelques heures, et à un millier d'exemplaires, j'ai pu adresser par la poste une note aux maires des principales communes et aux curés des grandes paroisses qui se trouvent sur la route du jeune voyageur. J'ai pris soin aussi de la faire distribuer aux conducteurs des voitures publiques qui suivront la direction d'Auxerre, afin que ceux-ci la répandent sur leur parcours. Enfin, elle sera insérée demain dans tous les journaux que Paris envoie dans les départements, et dont l'ensemble des numéros se nombre par centaines de mille. Cette note, la voici :

« Un petit garçon âgé d'environ treize ans, nommé Henri, est parti lundi soir de Paris pour se rendre chez son oncle, maître d'école à Mégny-le-Carreau, département de l'Yonne. Sa mère, pauvre ouvrière en linge, n'a pu lui donner, pour faire ce voyage, que quelques provisions de bouche et une pièce de cinq francs. Cette pièce, au millésime de 1841, est fausse. Celui qui l'a involontairement mise en circulation invite la personne à qui le petit Henri la présentera à en donner immédiatement avis à M. N..., avocat à la Cour impériale, demeurant à Paris, rue Saint-Georges, numéro 37. En outre, il supplie cette personne de donner asile à l'enfant, victime d'une erreur, jusqu'à l'arrivée de l'auteur de cette note. Les bons soins qu'on voudra bien accorder au petit voyageur, l'intérêt qu'on lui témoignera, seront récompensés. Partout où sera rencontré l'enfant porteur innocent de la pièce fausse, qu'on lui dise qu'il n'a pas besoin d'aller plus loin. Un événement survenu chez lui a rendu son voyage inutile; sa mère le rappelle. »

Aurais-je mieux fait de me mettre en route dès la nuit dernière que d'envoyer à un si grand nombre cet avis à des inconnus? Non; il n'y aurait eu alors qu'un homme isolé cherchant au hasard un enfant pour lui épargner un malheur. Grâce à ces deux merveilleux moyens de communication rapide, l'imprimerie et la poste, il y aura partout, sur le chemin de cet enfant, quelqu'un qui l'attendra pour le protéger.

—

Deux jours passés, pas de réponse à ma circulaire. Décidément j'aurais dû partir.

J'ai vu Mme Hourdier; son mari est au plus mal. On a parlé à la pauvre femme de ma note dans les journaux : elle ne comprend pas bien nettement le scrupule qui me pousse à déclarer que son fils est porteur d'une pièce fausse; mais elle s'effraye de le voir signalé comme on signale les malfaiteurs; elle s'effraye pour lui et se reproche comme un crime d'avoir consenti à son départ. Demain j'irai à la recherche de cet enfant; je l'ai promis à sa mère. C'est seulement parce qu'elle compte sur mon départ qu'elle a renoncé à se mettre elle-même en route dès ce soir.

—

Ce matin, j'avais réglé mes affaires en prévision de quelques jours d'absence, et j'allais sortir de chez moi décidé à n'y revenir qu'avec la pièce fausse et l'enfant, quand on a sonné à ma porte. Ma vieille Jeannette, qui avait été répondre au coup de sonnette, est revenue m'annoncer la visite d'un abbé, qu'accompagnait un jeune garçon.

— Voilà Henri, m'a dit le prêtre entrant aussitôt après ma chambrière. Et dans celui qui me ramenait le fils de Mme Hourdier j'ai reconnu mon vénérable voisin de table, le protecteur de Marthe Petersen.

— Comment, c'est vous! lui dis-je; mais par quel hasard?

— Nous n'admettons pas le hasard, me répondit-il avec son charitable sourire. Ma paroisse est sur la route d'Auxerre; comme les autres, j'avais reçu votre lettre; et, plus heureux que les autres, j'ai voulu, puisque Dieu me favorisait, vous apporter la réponse que vous attendiez.

— Je ne l'attendais plus; j'allais, à l'aventure, la chercher. Voici l'enfant, c'est déjà bien. — Et j'embrassai celui-ci pour le rassurer, car il était fort intimidé. — Mais la pièce fausse?

— Vous ne la verrez plus, me dit l'abbé; personne non plus ne la reverra : elle est avec Marthe, maintenant.

— Cette malheureuse petite fille, si malade! on n'a donc pas pu la sauver?

— Elle a eu une douce mort, du moins, me dit l'abbé. Puis il continua : — Depuis plusieurs jours Marthe, approchant de sa fin, était tourmentée de cette idée : « N'y a-t-il plus vraiment aucune de ces pièces de monnaie qui ont fait condamner mon père? Je voudrais emporter la dernière avec moi. »

La Providence lui réservait cette consolation. Grâce à votre circulaire, j'ai pu m'enquérir de votre petit voyageur et le réclamer, en votre nom, au moment où il venait de trouver asile chez le desservant d'une paroisse voisine de la mienne. Il me fut alors possible de satisfaire au vœu de la jeune mourante. On eût juré qu'elle revenait complétement à la vie quand je lui présentai cette pièce de cinq francs et qu'elle m'entendit lui dire :

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
BIBLIOTHÈQUE
DE LA SEINE

— Vous demandiez la dernière, Marthe; la voici, mon enfant.

Du geste plutôt que de la voix elle exprima le désir de la suspendre à son cou. La pièce fausse fut immédiatement trouée, puis je la lui redonnai. Alors de ses doigts tremblants, sous ses yeux qui s'éteignaient, Marthe passa un fil de soie dans la médaille percée. Ce travail avait épuisé le reste de ses forces; son regard désolé se tourna vers nous : il fut compris. La grand'mère souleva les deux bras que l'enfant ne pouvait plus faire mouvoir, et, en même temps, je conduisis ses mains qui tenaient encore le fil de soie, afin que, comme elle le voulait, ce fût elle-même qui se parât, pour mourir, de ce triste collier.

— Il est avec elle dans le cercueil, termina l'abbé; ainsi, au jour du jugement, elle pourra dire à Dieu : « Soyez miséricordieux pour mon père; j'ai racheté son crime, et je vous rapporte la seule de ses pièces fausses qui aurait pu nuire à quelqu'un. »

—

Après ce douloureux récit, je ne pus que presser silencieusement la main de l'abbé pour le remercier de son voyage à Paris, voyage qui était doublement œuvre de charité : je lui devais enfin le repos de ma conscience, et Mme Hourdier allait lui devoir le retour de son fils. Je lui donnai l'adresse de cette pauvre femme, afin qu'il eût au moins pour récompense la joie de ramener lui-même l'enfant à sa mère.

—

A mon retour, ce soir, Cartouche, qui me fait toujours bon accueil, a été avec moi plus caressant encore que les autres jours; ses bons gros yeux ardents et humides semblent me dire : Je te coûte cher, mais tu ne m'as pas trop payé; car si tu as été la bonté, moi je suis la reconnaissance et le dévouement.

LES LITS DES ANCIENS.

Suite. — Voy. p. 34.

Les Mèdes et les Perses, qui succédèrent aux Assyriens dans la domination de l'Asie occidentale, ne paraissent pas avoir beaucoup modifié la forme des meubles en usage chez leurs prédécesseurs. Il ne reste aucun monument des Mèdes, il en reste bien peu de l'ancien empire des Perses, sur lesquels quelques meubles soient figurés; pour s'en faire une idée, il est nécessaire de rapprocher un petit nombre de renseignements épars dans les écrivains. Tout ce qu'on peut conjecturer quant aux Mèdes, déjà raffinés dans leurs mœurs, amollis par la richesse et le bien-être quand les Perses de leurs sujets devinrent leurs maîtres, c'est qu'ils avaient copié les mœurs et les arts de Ninive, comme ils furent imités eux-mêmes par les Perses dès que ceux-ci commencèrent à quitter leurs rudes mœurs de montagnards. Hérodote affirme que les Perses ne connurent ni le luxe ni les commodités de la vie avant d'avoir fait la conquête de la Lydie; cependant il est difficile de croire qu'ils n'eussent rien emprunté jusque-là des Mèdes, et ces derniers des Assyriens. A mesure qu'ils étendirent les limites de leur empire, les Perses s'enrichirent des arts et des industries des peuples vaincus, qu'ils firent travailler pour eux. L'empreinte de la civilisation et du goût assyriens est visible dans les rares sculptures de Persépolis qui ont subsisté jusqu'à nos jours. On n'y voit point de lit figuré, mais plusieurs trônes peu différents par la construction et l'ornementation des meubles sculptés sur les murs des palais de Ninive; on y remarque seulement plus de légèreté, de mouvement et d'effet pittoresque dans l'emploi d'éléments analogues (1). Les plus riches matières étaient mises en œuvre pour la fabrication de ces meubles, et des lits en particulier. Dans divers passages des auteurs anciens, il est fait mention de lits dont les pieds étaient d'or ou d'argent; les coussins et les couvertures que l'on plaçait sur ces lits n'étaient pas moins précieux, et l'on tenait à ce que la disposition en fût élégante, les plis irréprochables, autant qu'à l'éclat et à la finesse des étoffes. Parmi les nombreux serviteurs dont les gens riches étaient constamment entourés, il y en avait dont l'unique emploi était de veiller à ce que les lits, faits ou défaits, fussent toujours drapés avec grâce. Le roi Artaxerxès fit don à Antalcidas de Lacédémone, au temps où il le comblait de faveurs; d'un lit dont les pieds étaient d'argent avec tout ce qui était nécessaire pour le garnir. Il fit à un autre Grec un présent semblable, et il y ajouta l'envoi de domestiques habiles à dresser un lit, disant que c'était un art auquel les Grecs n'entendaient rien (1).

Les Perses ne pouvaient se passer du luxe dont ils avaient l'habitude, même à la guerre. On peut lire dans Hérodote l'énumération des richesses que Xerxès en s'enfuyant laissa aux mains des Grecs, et parmi lesquelles se trouvaient des lits d'or et d'argent. De même les dix mille Grecs conduits par Xénophon, lorsqu'ils s'emparèrent dans leur retraite de la tente de Tiribaze, favori d'Artaxerxès et gouverneur de l'Arménie occidentale, y trouvèrent un lit dont les pieds étaient d'argent. De cette mention répétée de lits aux pieds d'or ou d'argent on doit peut-être conclure que les lits des Perses, comme ceux des Grecs, avaient pour support des pieds séparés et non un soubassement continu, et que cette partie du meuble était seule apparente, le reste disparaissant sous les coussins et les tapis. Ces lits étaient peut-être aussi entourés de rideaux. Lorsque Artaxerxès fut averti de la conjuration de son fils Darius et de plusieurs grands du royaume qui avaient résolu sa mort, il fit percer, dit Plutarque (2), une porte que couvrait une tapisserie suspendue derrière son lit.

Les Perses avaient aussi des lits sur lesquels ils s'étendaient pendant les repas. Voici, à ce sujet, ce qui se pratiquait dans le palais du roi. Personne ne mangeait à sa table, excepté sa mère et sa femme, la première placée au-dessus de lui et la seconde au-dessous. Le roi était séparé des grands admis auprès de lui par un rideau à travers lequel il pouvait les voir sans en être vu. Les convives ne pénétraient dans la chambre même où se tenait le roi qu'à l'occasion de certaines fêtes et lorsqu'il les invitait à boire avec lui. Il les recevait couché sur un lit ou divan à dossier, tout en or et élevé sur une sorte de piédestal, et ils s'asseyaient à terre autour de lui (3). C'est d'une fête semblable qu'il est parlé au premier livre d'Esther. Les principaux seigneurs du royaume y avaient été invités. Tout le peuple de Suse fut ensuite convié à un autre festin préparé dans le vestibule qui conduisait aux jardins du palais. On y avait tendu des voiles de fin lin, blancs, bleus et de couleur d'hyacinthe, qui étaient soutenus par des cordons de lin teints en écarlate, passés dans des anneaux d'ivoire et attachés à des colonnes de marbre. Des lits d'or et d'argent étaient rangés en ordre sur un pavé de porphyre et de marbre blanc embelli de figures variées (4). Alexandre, devenu maître de l'empire des Perses, imita la pompe de leurs rois. Lorsqu'il célébra à Suse ses noces avec Statira, il convia à un banquet quatre-vingt-dix de ses compagnons qui avaient pris femme le même jour. Cent lits avaient été disposés dans un immense pavillon. Les pieds de ces lits étaient d'argent; ceux du lit d'Alexandre étaient d'or;

(1) Voy. Texier, *Description de l'Arménie et de la Perse.*

(1) Plutarque, *Artaxerxès*, XXXI; Athénée, *Déipnosoph.*, II.
(2) Plutarque, *ibid.*, XLIII.
(3) Héraclid., Cum., *fragm.* I.
(4) Esther, I, 6; voy. aussi VII, 8.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

tous étaient couverts de tissus du plus grand prix, de pourpre mêlée de couleurs variées (1).

C'est des Lydiens et des peuples voisins habitant l'extrémité occidentale de l'Asie que les Perses, et peut-être les Mèdes avant eux, avaient pris l'usage de se coucher, au lieu de s'asseoir, sur des coussins et sur des tapis, et, par suite, d'avoir même des lits pour s'étendre pendant les repas. Les Grecs prirent des mêmes peuples cette dernière coutume. La péninsule de l'Asie Mineure est comme le pont jeté entre l'Asie et l'Europe. Des peuples différents de race, de mœurs et de génie, s'y rencontrèrent, s'y heurtèrent, et parfois aussi s'y mêlèrent; même séparés ou ennemis, ils ne furent pas inaccessibles aux influences réciproques de leurs croyances et de leurs arts. Ce n'est pas dans le cadre étroit de cette étude qu'il convient de développer l'histoire compliquée des rapports qu'avaient entre elles les peuplades répandues au pied du Taurus et sur les rivages de la Méditerranée : les découvertes des voyageurs et les travaux de la critique commencent à peine à y jeter quelque lumière; mais, au point où nous sommes parvenus, et avant de poursuivre, il est à propos de constater que les arts et les industries des habitants de cette partie du monde, à côté de notables différences, offrent partout des caractères communs. Les meubles à leur usage, surtout, se ressemblaient dans les riches demeures par suite du croisement des populations et des relations commerciales qui apportaient soit les objets eux-mêmes, soit, avec les modèles, les matériaux nécessaires à leur fabrication, et amenaient même quelquefois les ouvriers qui y excellaient.

Nous trouverons dans les œuvres primitives de l'art



Lit de repas lydien, bas-relief du temple d'Assos, en Mysie, au Musée du Louvre.

grec, comme dans ses plus anciennes poésies, des exemples remarquables de la persistante influence de l'Orient, particulièrement dans la forme et dans l'ornement des lits, et, plus tard, dans l'habitude de s'en servir pendant les repas. Nous suivrons les mêmes traces plus loin encore. Qui ne croirait reconnaître dans le bas-relief que reproduit notre gravure un de ces repas où l'on mangeait et buvait couché, si souvent figurés non-seulement sur les vases grecs, mais aussi dans les peintures et les sculptures trouvées dans les tombeaux de l'Étrurie? L'analogie avec ces dernières est même la plus frappante. Ce bas-relief, aujourd'hui au Musée du Louvre, décorait autrefois l'*architrave* d'un temple d'Assos en Mysie, sur la côte méridionale de la Troade. Le temple d'Assos est vraisemblablement le plus ancien temple dorique que l'on connaisse (2), plus ancien peut-être que la ville grecque que bâtirent alentour les colons venus de l'île voisine de Lesbos. Toutes les sculptures qui accompagnent le fragment ici dessiné présentent des motifs empruntés à l'art et aux cultes de l'Orient, et elles sont traitées, comme le bas-relief que l'on a sous les yeux, dans la manière propre aux plus anciennes figures étrusques. Comme dans les peintures célèbres de Tarquinie, on voit ici des hommes couchés sur des lits, deux à deux, tendant leurs coupes à un jeune esclave qui y verse le vin puisé dans un cratère; comme dans ces peintures aussi, un des personnages tient à la main une couronne qu'il passe à son voisin. La disposition, le costume, la coiffure, la barbe, la coupe du visage, sont semblables. On voit peu de chose, il est vrai, du lit, qui est ce qui doit le plus nous occuper ici. Remarquons cependant les coussins, sur lesquels les convives sont accoudés, que nous retrouverons dans toutes les représentations de repas semblables.

La suite à une autre livraison.

(1) Ælian., *Var. hist.*, VIII, 7; — Athen., XII, 9; — Arrian., VII, 4.

(2) Fellows, *Asia Minor*, 47; — Texier, *Description de l'Asie Mineure*, II, p. 143 et pl. 108-115.

UNE VISITE A POISSY.

Un soir, comme je feuilletais avec quelques amis ma collection des œuvres de Carle Vernet, un d'eux arrêta au passage ces deux cavaliers comiques, et me dit :

— Ah! les bonnes figures! C'étaient deux personnages bien connus, au marché de Poissy, vers 1807. A pied comme à cheval, ils se disputaient toujours, s'injuriaient à froid, se reprochaient mille mauvais tours, et étaient inséparables; on les avait surnommés... ah! j'ai oublié leurs noms et surnoms.

J'aime assez à écrire derrière chacune de mes estampes ce que je puis apprendre de faits curieux qui s'y rapportent.

— Pensez-vous, demandai-je à mon ami, que les anciens habitants de la ville aient conservé sur ces deux individus quelques souvenirs plus précis que les vôtres?

— Sans doute, quoique la population de Poissy se soit bien renouvelée depuis un demi-siècle. Mon vieux cousin Bridaine, par exemple, les a certainement vus souvent chez notre oncle Lequeux, dit Barbillon, le plus célèbre aubergiste de la ville sous l'empire. Allez lui rendre visite à l'occasion. Je lui ai plusieurs fois parlé de vous; il vous verra avec plaisir.

L'été suivant, attiré à Poissy par les « régates », un de ces spectacles qui m'ont toujours le plus fait regretter d'être né curieux, M. Bridaine me revint en mémoire, et je me fis indiquer sa demeure. Il habite, au nord-ouest de la ville, une maison agréable, située entre un potager et un jardin, divisé en carrés symétriques, où m'ont paru dominer les fleurs pâles, les ifs et le buis.

M. Bridaine me reçut dans sa bibliothèque et se montra tout à fait affable. Après les compliments et les banalités d'usage, je lui exposai le motif de ma visite; mais je pressentis, dès les premiers mots, que c'était un de ces hommes qu'il n'est pas facile de faire parler sur le sujet qu'on a en tête, parce qu'ils n'écoutent jamais qu'eux-mêmes, ou que, du moins, ils ne saisissent parmi les paroles qui leur sont

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

adressées et ne prennent pour point de départ de leurs réponses que celles qui ont trait à une de leurs manies.

Je lui avais demandé si, dans ses souvenirs d'enfance, il retrouverait quelque trace des deux personnes esquissées si plaisamment par l'excellent artiste Carle Vernet.

— Vous aimez les arts, Monsieur! s'écria-t-il. Que j'en suis aise! Moi aussi, Monsieur, je les aime avec passion!

Et aussitôt, se précipitant vers une tablette :

— Voici, Monsieur, continua-t-il, une petite boîte en chêne qui n'est peut-être pas, je l'avoue, extrêmement remarquable par sa forme...

Il me parut qu'en effet ce n'était qu'une poivrière fort commune.

— Mais devinez ce qu'elle contient... devinez!

— Monsieur, répondis-je, jamais je n'ai rien deviné de ma vie.

— Eh bien, Monsieur, cette boîte ne contient pas moins qu'une centaine de grains de poussière provenant de la



Le Retour de Poissy. — Dessin de Pauquet, d'après Carle Vernet.

raclure des fonts baptismaux du saint roi qui signait Louis de Poissy! Vous savez que nos pères étaient persuadés qu'il suffisait d'avaler un peu de cette poussière bénie dans un verre d'eau pour être guéri de la fièvre. Mais moi, Monsieur, je n'en crois rien; aussi, l'an dernier, ma femme ayant eu la fièvre tierce, j'ai refusé opiniâtrément de lui donner un seul grain de cette poussière historique, sacrée, beaucoup trop rare et trop précieuse pour qu'on l'emploie en guise de quinquina. D'ailleurs je déteste les superstitions.

— C'est fort bien fait, lui dis-je. Je vois que vous vous intéressez savamment aux choses curieuses; alors vous connaissez sans aucun doute l'estampe dont je vous parle, et vous aurez la bonté de m'aider à en mieux comprendre le sujet.

— Les choses curieuses! Oui, vraiment, je puis me vanter d'en posséder un bon nombre. L'une de ces autres boîtes, Monsieur, renferme un petit morceau du vase d'étain dans lequel était conservé jadis le cœur du grand roi Philippe le Bel entre deux plats. Ce petit morceau est tout à fait authentique.

Il allait briser un cachet rouge apposé sur un des côtés de la boîte; mais je l'arrêtai :

— Je vous crois, Monsieur, lui dis-je; vous avez là une collection de boîtes assurément d'une grande valeur. Pour moi, je ne suis qu'un simple amateur de gravures. J'ai deux exemplaires de cette estampe du *Retour de Poissy*, et l'une d'elles, imprimée en couleur, imite dans la perfection une aquarelle de maître...

— L'aquarelle! Joli genre, Monsieur! Ma fille aînée y excelle. Et, tenez, regardez ce qu'elle m'a fait pour le frontispice de ce vieux mémoire; ce sont les armes de notre ville : « D'azur à un poisson d'argent posé en fasce, une fleur de lis d'or en chef, une en pointe, et une demie mouvant du premier! » Cela n'est-il point dessiné à merveille et finement peint? Et pourtant ma fille Célestine n'a jamais eu de maître.

J'étais au moment de répondre : Je le crois bien! car j'en demanderais humblement pardon à Mlle Célestine Bridaine si j'avais l'honneur de la connaître, mais ma préoccupation et mon dépit furent sans doute cause que je ne vis dans ce que me montrait monsieur son père, tant la prévention est grande, qu'un coloriage comme on se permet d'en faire au plus jeune âge. Je ne savais par quel tour ramener de si loin M. Bridaine à mon sujet, quand, par bonheur, le titre du vieux mémoire lui-même me vint en aide : « Mémoire

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

» à consulter pour les propriétaires, fermiers, nourrisseurs » et marchands de bestiaux du Limousin, contre les fer- » miers de la caisse de Poissy; 1770. »

— Ah! les nourrisseurs, les marchands de bestiaux, voilà mon affaire! m'écriai-je vivement; et c'est précisément au sujet de deux gens de cette classe intéressante de citoyens que je suis venu consulter votre érudition, Monsieur, et surtout votre excellente mémoire. Vous avez dû les voir tous deux, ces deux hommes grotesques, chez feu M. votre oncle, l'illustre... hôtelier de 1806; ils y prenaient souvent leurs repas aux jours du marché.

— Le marché! le marché, Monsieur! s'écria M. Bridaine, qui devint pourpre et se mit à trépigner; c'est une horreur! Monsieur, une malédiction! — Il fait vivre Poissy, disent et répètent les sots. — Et moi je prétends qu'il a tué notre ville moralement, intellectuellement, archéologiquement; et, notez ceci, Monsieur... ar-tis-te-ment! Les bouchers ne songent qu'aux bestiaux, les éleveurs aux bouchers, les marchands de la ville aux uns et aux autres, et, de cercle en cercle, les idées de viande et de gain ont gagné jusqu'aux dernières maisons des faubourgs. Qui s'occupe ici maintenant, moi excepté, de fixer l'étymologie de Poissy, *Piaciacum*, *Pisciacum* ou *Poissiacum*? Qui cherche à découvrir le lieu où étaient situés les châteaux du roi Robert et de la reine Constance? Qui s'étudie à restaurer exactement le plan du réfectoire où eut lieu, en novembre 1561, le fameux « colloque de Poissy »? Qui s'épuise en veilles à marquer le point précis du sol de l'ancienne église de l'abbaye où l'on éleva un autel sur l'alcôve même de la reine Blanche, mère de notre compatriote saint Louis? Car ce roi, le seul de tous les rois qui ait fait vraiment honneur à la royauté, est bien né à Poissy, quoi qu'on dise. Ville ingrate! Qui prouvera, comme je le fais, que notre tableau de la *Nativité* est bien le chef-d'œuvre de Philippe de Champaigne? Qui...?

Ici M. Bridaine fut pris d'une sorte d'étranglement. J'avais perdu tout courage; cependant, j'allais profiter de cette interruption inespérée quand, retrouvant un filet de voix aigu, M. Bridaine me dit avec un air d'abord presque suppliant, puis, en *crescendo*, animé et irrité :

— Monsieur, quand on prononce seulement devant moi le mot de marché, d'éleveur, de marchand de bestiaux, et d'autres abominables choses de cette espèce, on est sûr de m'exposer à une maladie. C'est à cause de ce maudit sabbat du marché, Monsieur, que, depuis quinze ans et plus, je me suis logé le plus loin possible de la ville. Toutes les semaines, dès le matin du jour fatal, on ferme toutes mes fenêtres et mes volets du côté de Poissy; mais rien n'empêche d'arriver jusqu'à moi, par moments, des bouffées de ces rumeurs bestiales; et alors, Monsieur, alors, voici ma ressource suprême...

Et M. Bridaine se jeta sur un violon monstre, un violoncelle qui était dans un coin de la chambre : il saisit l'archet d'une main crispée et se mit, non à jouer un air quelconque, mais à faire grincer et rugir toutes les cordes avec une frénésie qui remplit aussitôt l'air d'une tempête extravagante de dissonances furieuses, de sifflements, de miaulements, de grondements, et, très-positivement, de jurements et de blasphèmes affreux.

Stupéfait, confondu, assourdi, quel parti me restait-il à prendre? La fuite. C'est ce que je fis. M. Bridaine, qui me tournait le dos, tout entier à son transport de rage, ne s'en aperçut pas. Je traversai rapidement le jardin, je fermai la porte, et à trois cents pas j'entendais encore cette musique infernale; mais j'étais sauvé.

Galopez, galopez toujours, mes deux compères, gras et maigre; je ne puis vous regarder sans sourire : j'entends d'ici sonner vos écus, et je crois bien soupçonner le sujet de vos disputes. Après tout, on m'aurait peut-être appris sur votre compte telle anecdote qui m'eût obligé à penser plus de mal de vous qu'il ne convient à l'intérêt de mon plaisir. Galopez donc; il ne m'arrivera plus, je vous assure, d'aller prier aucun M. Bridaine de me conter votre histoire.

PROMENADE DE PRINTEMPS.

Voy. Promenades d'hiver, p. 15, 71.

Forme cristalline de la neige. Le nombre six. — Voici des flocons de neige (1). Regardez-les à la loupe : ce n'est qu'un amas confus de gouttelettes d'eau congelée. Mais ne vous impatientez pas. Voyez ce petit flocon rond qui vient de tomber sur la manche de votre habit; il est seul : dépêchez-vous de l'examiner avant qu'il se fonde ou que d'autres flocons viennent s'y joindre. C'est une jolie étoile à six rayons réguliers (voy. la fig. 1). Pourquoi y a-t-il constamment six rayons plutôt que quatre, cinq, sept, huit, etc.? On dirait vraiment que la nature a une prédilection toute particulière pour le nombre *six*. Voyez, par exemple, les cellules des abeilles et des guêpes (2) : c'est un hexagone régulier (fig. 2). Dans l'infinité des polygones, l'instinct de ces animaux n'a choisi que celui-là. N'est-ce pas une énigme que cette préférence? Si vous interrogez la géométrie, elle vous répondra que, de tous



Fig. 1.



Fig. 2.

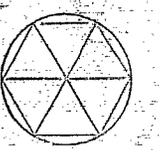

Fig. 3.

les polygones inscrits dans un cercle (fig. 3), il n'y en a qu'un seul dont tous les côtés soient égaux au rayon de ce cercle; et ce polygone est précisément celui de la cellule de l'abeille et de la guêpe. Voilà donc une coïncidence des plus étranges. Maintenant, examinez de plus près l'œuvre de l'abeille : à chaque cellule du gâteau de miel vous trouverez un fond pyramidal composé de trois rhombes égaux dont les angles résolvent un grand problème géométrique, celui de donner le plus d'espace avec le moins de matière. Les gâteaux en papier de la guêpe sont formés d'un seul rang de cellules dont chacune a le fond presque plat : c'est tout ce qu'il fallait, car ces cellules sont destinées non à recevoir du miel, mais seulement des larves, la progéniture de leurs architectes.

Réveil de la nature. Méthode à suivre. Plante et animal. — Voici une belle journée d'avril. Par la richesse de ses nuances, que rehaussent les rayons du soleil, le feuillage fraîchement épanoui rappelle la coloration variée des feuilles mortes de l'automne, comme pour montrer que partout les deux extrêmes se touchent. Les chants des oiseaux, parmi lesquels vous distinguerez facilement, à leurs ondulations cadencées, ceux du merle, de la grive et de la fauvette; le parfum de l'air qui vous pénètre; le bourdonnement des insectes; le gazon diapré de pâquerettes, souvenirs de votre enfance; toutes ces merveilles, si vous avez le sentiment du vrai et du beau, vous remplissent d'une douce ivresse : votre poitrine se dilate plus aisément, votre sang coule plus vite, les hommes mêmes vous paraissent meilleurs; toute cette magie vous entraîne, comme si le germe de la vie, de l'immortalité que vous portez en vous, allait, par un irrésistible mouvement d'expansion, s'identifier, se confondre avec le réveil de la nature.

(1) Voy. t. II, 1834, p. 182, *De la neige*, avec figures.
(2) Voy. t. X, 1842, p. 44, *Architecture et géométrie des abeilles*, avec figures.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

La renouvellement perpétuel de ce spectacle grandiose, qui nous fait à tous compter nos jours, ne vous a-t-il jamais inspiré le désir d'en connaître les mystères? Il faut que vos préoccupations soient bien fortes, ou qu'un mauvais génie plane sur toute votre existence, si vous demeurez insensible à ces splendides invitations, harmonieusement réitérées.

Entrons dans ce charmant bois de hêtres, entremêlé de sapins. Écoutez... Quels sont ces petits craquements qui, s'il y avait de la fumée, vous feraient croire à un commencement d'incendie? C'est l'effet de la sève; elle élargit et fendille l'écorce, qui emprisonne le bois. Arrêtons-nous à ce petit fait, et voyons s'il pourra nous mettre sur la voie de plus grands phénomènes. Mais, pour cela, quelques remarques préliminaires sont indispensables.

Les sens et l'intelligence, voilà les outils qui ont été donnés à l'homme pour l'étude de la création, cette manifestation divine du vrai et du beau. Les sens, dont l'application s'appelle *expérience* ou *observation*, sont bornés; ils ne nous fournissent que les faits bruts, discontinus, sans aucune liaison avec ce qui précède ni avec ce qui suit: c'est l'étoffe informe que l'intelligence élabore et s'assimile par un mécanisme insondable. Le raisonnement, qui est l'intelligence en mouvement, lie les faits entre eux et rétablit la continuité, et, par l'inépuisable série des effets et des causes, il recule l'horizon de l'expérience à l'infini. Mais pour se reconnaître dans ce grand labyrinthe de détails si merveilleusement enchevêtrés, il faut un fil conducteur. Le principe de l'analogie ou de l'unité de plan de la création servira de guide à l'observation et au raisonnement réunis.

Cela bien entendu, revenons au fait signalé, et voyons comment il va s'engrener avec d'autres.

A la première vue, rien ne ressemble moins à un animal qu'une plante. Cependant, tous deux vivent; œuf ou graine, leur point de départ est le même; puis, l'un et l'autre se nourrissent, se propagent et meurent. Choisissons la nutrition : c'est la plus importante fonction de la vie végéto-animale; elle s'approprie, s'assimile les aliments nécessaires à l'accroissement de l'*individu*, mot qui s'applique aussi bien à une plante qu'à un animal donné. Mais la plante, m'objecterez-vous, n'a ni estomac pour digérer, ni poumons pour respirer, ni cœur pour faire circuler le sang; comment donc peut-elle se nourrir comme l'animal? Ici le raisonnement et l'analogie nous abandonnent. C'est une nécessité de nous adresser à l'expérience. Faisons une forte ligature autour du tronc d'un jeune arbre, et attendons. Au bout d'un mois, vous remarquerez *au-dessus* de la ligature un bourrelet circulaire qui deviendra de plus en plus saillant. La première pensée qui se présentera à votre esprit, déjà averti par le petillement de l'écorce, c'est que ce bourrelet est produit par la sève. La sève a donc été arrêtée par un obstacle opposé à son mouvement. Mais pourquoi le bourrelet s'est il formé au dessus plutôt qu'au-dessous de la ligature? Évidemment parce que la sève descend des feuilles vers les racines; car, si elle montait des racines aux feuilles, le bourrelet se serait formé au-dessous de la ligature. — Mais à peine ce fait est-il acquis qu'une nouvelle question surgit. Le tronc est épais; il se compose de l'écorce, des couches ligneuses et du canal médullaire; l'écorce elle-même se compose de l'épiderme, de l'enveloppe herbacée et des couches corticales dont les plus internes, blanches, superposées comme les feuillets d'un livre, ont reçu le nom de *liber*. Or, la sève descendante chemine-t-elle dans toutes ces parties, ou suit-elle une voie spéciale, une voie d'élection? La ligature, quelque fortement serrée qu'elle soit, ne pourrait étrangler les couches ligneuses, et l'écorce n'est guère imprégnée de suc. C'est donc entre l'écorce et le bois que chemine la sève qui a produit le bourrelet. — Autre question. Une sève qui descend présuppose une sève qui monte. Où circule cette dernière? L'expérience va répondre encore à notre raisonnement. Sciez, par exemple, un peuplier en pleine végétation; vous verrez des bulles de liquide et d'air s'élever des fibres intérieures rompues. Autre expérience. Coupez une branche et plongez-en l'extrémité dans un liquide coloré; vous ne tarderez pas à voir celui-ci monter par les parties du bois les plus rapprochées du canal médullaire. C'est là le chemin que suit la sève en allant des racines aux feuilles.

Ainsi donc, il existe une sève ascendante et une sève descendante; et cette connaissance précieuse nous a été fournie par le raisonnement aidé de l'observation. Voyons maintenant ce qu'y ajoutera le principe de l'analogie. L'animal renferme, comme la plante, un liquide en mouvement; une simple coupure à votre doigt peut vous en convaincre : seulement le liquide, qui là est incolore et se nomme *sève*, est ici rouge et s'appellera *sang*. Ce n'est pas tout. Faites une ligature au bras, un peu au-dessus du coude, à l'endroit où l'on pratique la saignée. Ouvrez la veine au-dessus de la ligature, elle ne vous donnera pas de sang; il en sortira, au contraire, un jet de sang noir continu si vous l'ouvrez au-dessous de la ligature. Derrière les veines, plus profondément dans les chairs, est située une artère que vous sentez à ses pulsations. Piquée au-dessous de la ligature fortement serrée, à l'inverse de la veine, elle ne vous donnera pas de sang; piquée au-dessus, elle donnera immédiatement un jet saccadé d'un sang rouge vif. De ces faits, que l'œil constate, l'intelligence conclut que le sang des veines va des extrémités au centre, pendant que le sang des artères va du centre aux extrémités. Sève ascendante et sève descendante, sang artériel et sang veineux, circulation de la sève et circulation du sang, voilà des rapprochements qui se présenteront ensuite d'eux-mêmes à votre esprit. Mais ces rapprochements sont-ils légitimes? A cette demande dictée par la raison, qui cherche la certitude, faisons un pas de plus. Le sang noir des veines, après être revenu des extrémités au centre, est poussé du cœur dans les poumons, où il subit l'action de l'air, pour se changer en sang artériel. C'est là un fait acquis à la science, que la vie d'un homme ne suffisait pas pour découvrir; il fallait pour cela des siècles de recherches. Or l'analogie, s'emparant de ce fait, nous autorise à nous demander si la sève qui va des racines aux feuilles ne subit pas dans celles-ci une action modificatrice de la part de l'air; en un mot, si, dans la plante, les feuilles ne remplissent pas la même fonction que les poumons dans l'animal. Notons d'abord que cette question, qui nous paraît aujourd'hui si simple, ne pouvait être et ne fut en effet soulevée qu'après la découverte de la circulation et qu'après une étude plus approfondie de la fonction respiratoire. Interrogez votre respiration; elle se compose de deux actes, imitant les mouvements du soufflet : par l'un (acte d'inspiration), l'air s'introduit dans la poitrine; par l'autre (acte d'expiration), il est chassé au dehors. L'air inspiré et l'air expiré diffèrent-ils l'un de l'autre? A en juger à la simple vue, ces airs paraissent si bien identiques qu'il a fallu des milliers d'années pour arriver seulement à en douter.

L'expérience suivante, qui date d'un siècle à peine, va nous éclairer.

Au moyen d'un tube, faites passer l'air que vous expirez dans un flacon contenant de l'eau de chaux; en moins d'une minute vous verrez le liquide se troubler et blanchir de plus en plus. Que s'est-il produit? Du carbonate de chaux insoluble, une combinaison de l'acide carbonique avec la chaux:

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

C'est ainsi que l'on démontre que l'air expiré contient une quantité très-notable d'acide carbonique; et, en cela, il diffère essentiellement de l'air ordinaire (inspiré), qui n'en contient que des traces.

La respiration de la plante donne-t-elle le même résultat?

Coupez une branche de saule chargée de ses feuilles développées, et plongez-la au fond d'un vase plein d'eau; vous verrez peu à peu une multitude de petites bulles se former, principalement à la face inférieure des feuilles; à mesure que le nombre de ces bulles augmente, elles se réunissent et finissent par gagner la surface de l'eau. Au lieu de les laisser se mêler à l'atmosphère, essayez de les recueillir. A cet effet, disposez au-dessus des feuilles baignées dans l'eau une éprouvette renversée et remplie du même liquide; les bulles d'air qui se dégagent viendront remplir l'éprouvette en se substituant à l'eau (voy. la fig. 4). Les plantes rendent donc de l'air, et elles n'en rendent qu'après en avoir absorbé. Or, l'air expiré par la plante est-il identique avec l'air expiré par l'homme? L'expérience nous apprend que l'air de la plante non-seulement ne trouble pas l'eau de chaux, mais qu'il a le pouvoir de rallumer une allumette éteinte qui présente un point en ignition. Cet air est de l'oxygène presque pur.

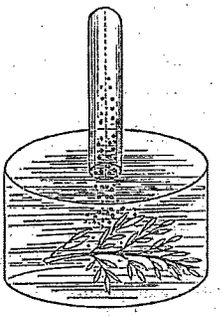

Fig. 4.

Ainsi, dans la respiration des animaux, l'oxygène de l'air est absorbé et remplacé par de l'acide carbonique. Dans la respiration des végétaux, c'est l'inverse qui a lieu : l'acide carbonique (composé d'oxygène et de carbone) est décomposé; les feuilles fixent le carbone et rendent l'oxygène.

Voilà comment l'observation et le raisonnement, guidés par le principe de l'analogie, ou de l'unité de plan de la création, sont parvenus à constater que les plantes et les animaux respirent, que la sève et le sang éprouvent dans les feuilles et dans les poumons des transformations propres à faire servir ces liquides à la nutrition, au développement et à l'entretien de la vie, mais avec la différence profondément caractéristique que le végétal fournit l'oxygène dont l'animal a besoin, et, réciproquement, que l'animal donne l'acide carbonique qui est nécessaire à la plante. Telle est la solidarité des êtres vivants à la surface du globe (1).

Nos oiseaux-mouches. — Cherchez dans vos souvenirs d'enfance quel est l'oiseau qui vous paraissait à la fois le plus espiègle et le plus petit, quand il vous arrivait de faire l'école buissonnière; vous trouverez que c'est le roitelet ou le bec-fin troglodyte (*Sylvia troglodytes*), pour nous conformer au langage des naturalistes, qui veulent qu'on donne le nom de *roitelet* à un petit compagnon de nos mésanges. Plus d'une fois, en passant devant une haie, vous l'avez vu, comme une souris fauve, se glisser furtivement entre les branches de l'aubépine; se sachant ainsi en sûreté, il laissait, le malin, approcher votre main perfide quelquefois très-près de lui; mais dès que vous faisiez mine de le prendre, il se sauvait à tire-d'aile pour se poser un peu plus loin, en relevant sa petite queue comme pour se narguer de vos atteintes, et en poussant son cri d'alarme, pareil à celui de la fauvette effrayée lorsqu'elle voit un ennemi rôder autour de son nid. *Troglodyte*, qui veut dire *habitant de caverne*, est un nom grec bien prétentieux pour notre égrillard buissonnier; nommons-le, comme les Allemands, *roi* ou *roitelet des haies*, pour le distinguer de l'autre, que nous appellerons *roitelet des forêts*. Mais notre roitelet ne se tient pas seulement dans les haies; en hiver, il approche de nos habitations, cherchant sa nourriture en même temps qu'un asile dans les trous de quelque vieux mur, ce qui lui a valu sans doute la dénomination de *troglodyte*. Pendant les fortes gelées, il vient, l'audacieux, se réfugier jusque sur le terrain de chasse réservé à nos chats, jusque dans nos bûchers; les fagots composent son domicile favori. Il s'y plaît tellement qu'il y établit quelquefois sa nichée dans un tapis de mousse. Sa petite queue coquettement relevée lui donne l'air d'une poule en miniature; mais ses mouvements vifs, saccadés, trahissent des instincts de liberté que ne partagent plus nos oiseaux de basse-cour. Son chant de fête, qu'il faut bien distinguer de son cri ordinaire, serait très-difficile à mettre en musique. C'est un *staccato* exécuté d'une voix claire sur une note extrêmement aiguë; et, comme s'il voulait s'applaudir lui-même, le

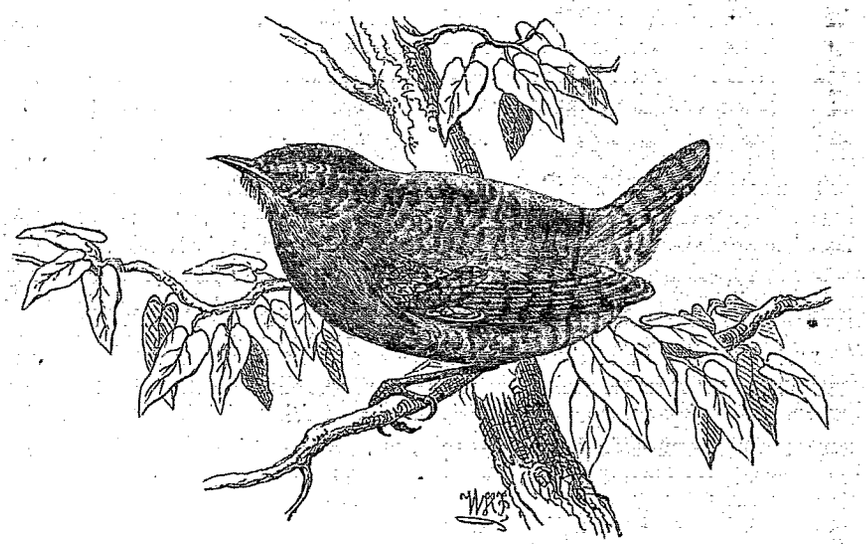

Le Roitelet des haies (*Sylvia troglodytes*). — Dessin de Freeman.

petit virtuose empenné fait suivre son cantique, plusieurs fois répété, d'une espèce de murmure de satisfaction fort étrange. Il aime particulièrement à se faire entendre dans ces belles matinées de printemps qui invitent les citadins à venir se retremper à la campagne.

(1) Voy. t. XVI, 1848, p. 127.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

vieilles constructions nurembergeoises ont conservé le plus fidèlement ce caractère particulier du style allemand de la renaissance, qui domine à Nuremberg.

Si, sortant de l'église Saint-Laurent, on s'engage dans la rue de l'Aigle, on arrive bientôt au petit coin privilégié de la vieille patrie d'Albert Dürer, que représente notre gravure. Le tableau qui se déroule à cet endroit devant les yeux du spectateur fait revivre, avec une vérité saisissante, l'aspect curieux de Nuremberg au quinzième siècle. Voici, au premier plan, des maisons avec balcons, statues et ferrures remarquables, et deux anciennes tours reliées par un pont au-dessus de la Pegnitz; au second plan, les tours ou clochers de l'église de Saint-Sébald, type célèbre du style gothique allemand. (Nos lecteurs connaissent ce que cette église renferme de plus remarquable, le tombeau de saint Sébald, chef-d'œuvre de Pierre Vischer, exécuté de 1506 à 1519.) Les tours indiquées au fond du dessin font partie de l'ancien château, le Burg, construction pittoresque située sur une colline à une des extrémités de la ville, et qui est telle encore qu'on la voit dans les peintures du quinzième siècle.

HISTOIRE D'UN SOUPIR.

NOUVELLE.

Les nuages s'avançaient par lourdes masses comme des armées prêtes à se livrer bataille. Les passants ouvraient leurs parapluies. Je hâtai le pas pour traverser la grande place; mais, à peine étais-je arrivé au milieu, la foudre éclata et les cataractes du ciel tombèrent sur ma tête. Aveuglé, inondé, je cherchai au hasard un abri, et me jetai ou plutôt me précipitai dans un petit magasin de librairie.

Je connaissais un peu déjà le marchand, Michel Kropper. C'était un homme d'environ quarante ans, maigre, pâle, nerveux, aux yeux vifs et agités, aux cheveux courts et taillés en brosse, toujours parlant, toujours piétinant, toujours remuant quelque chose entre ses mains. Par occasion, autant que dans l'intention de me mettre en droit d'attendre la fin de l'orage, j'achetai un volume de Tegner. Au moment où je le payai, le libraire interrompit une phrase qu'il avait commencée, et soupira.

Je m'assis sur un escabeau, près de la fenêtre, et feuilletai mon livre. Survint un gros garçon, portant une sacoche sur son épaule. Il se secoua comme un caniche qui sort de l'eau, en riant aussi copieusement qu'un bourgmestre à table; ensuite il versa sur le comptoir un assez bon nombre de florins, les empila, demanda un reçu et sortit. Michel Kropper prit les piles d'argent une à une, les posa dans un tiroir, et poussa un long soupir.

Pluie et vent continuaient à faire rage. Au milieu d'une rafale, toute une famille anglaise se rua dans le magasin; les miss demandèrent de ces albums de costumes nationaux qu'on ne voit jamais qu'en peinture. Leur choix fait, le père ouvrit son porte-monnaie et paya en bel et bon or de France. De nouveaux soupirs s'échappèrent de la poitrine du libraire comme du fond d'une caverne.

Une autre pratique, un confrère peut-être, succéda aux Anglais et acquitta une note fort longue, en s'excusant gaiement d'être un peu en retard. J'entrevis une belle et haute pile d'or. Cette fois, les soupirs du libraire ressemblèrent à des sanglots.

Ma curiosité était excitée. Que ce petit marchand eût quelque cause sérieuse de tristesse, rien, hélas! de plus ordinaire; mais qu'il ne parût contraint de laisser une issue à l'expression de sa peine secrète qu'à l'instant précis où il recevait le prix de ses livres, et que, de plus, il fût d'autant moins maître de la contenir que sa recette était plus forte, voilà qui était moins commun.

Le soleil avait reparu, et, sous ses rayons obliques, les pavés de la place étincelaient çà et là comme les facettes d'un miroir. Je me levai pour sortir, lentement, préoccupé, et, tout en attachant un ou deux boutons de mon habit :

— On aime à lire dans cette ville, dis-je au marchand; il y vient beaucoup d'étrangers, et votre commerce me paraît être prospère.

— Sans doute, me répondit Michel Kropper; les affaires vont assez bien, et je n'ai pas à me plaindre.

Il me fut impossible de ne pas laisser voir sur ma figure quelque surprise.

Il devina ma pensée.

— Ah! dit-il, vous m'avez entendu soupirer.

Pour toute réponse, j'inclinai un peu la tête en souriant.

— Oui, oui, je devrais étouffer ce soupir ridicule. Mais, Monsieur, après tout, je n'ai pas si grand sujet d'être satisfait que vous pouvez le croire. Les meilleures maisons de librairie, dans un petit pays comme le nôtre, ne sont pas des mines d'or, et, même en vendant beaucoup et en vivant d'épargne, je ne serai pas en état de me retirer du métier avant huit ou dix ans.

— Vous avez quarante ans à peine!

— Dans dix ans, j'en aurai cinquante. C'est une différence considérable, Monsieur, d'avoir fait sa fortune à quarante ans, ou de l'attendre jusqu'à la cinquantaine. Tant qu'on est encore assez loin de la vieillesse pour n'avoir pas à s'inquiéter de ce qu'elle sera, tant qu'on se sent encore dans la maturité de la vie, si l'on cesse d'être forcé au travail, on devient aussitôt indépendant et libre. Aime-t-on la richesse? on peut, si comme moi on a eu l'esprit de rester célibataire, tripler sa fortune par un brillant mariage. Est-on ambitieux? on s'allie à une famille qui, par son influence, vous porte peu à peu aux premières magistratures civiles. N'est-ce pas encore là ce qu'on désire? Est-on curieux de connaître le monde? qui empêche d'aller et de venir, de visiter les plus beaux pays? En un mot, on dispose de ses revenus et de ses années selon son goût; c'est une nouvelle vie que l'on commence, et elle est toute faite à l'opposé de la première; c'est comme si l'on venait de renaître riche. Mais les avantages ne sont nullement les mêmes lorsqu'on a déjà vécu un demi-siècle. Il faut bien songer alors que la vigueur de l'esprit et du corps ne tardera pas à décroître : le mariage n'est plus une chose prudente; les voyages lointains ont moins d'attraits; on désire le repos, et ce qu'on a de mieux à faire, c'est d'acheter, à quelque distance de la ville, une maison de campagne où l'on se retirera pour y vivre de ses fermages ou de ses rentes, sans autre perspective que celle de bien approvisionner son cellier, son office, et de cultiver ses fleurs.

— Ce n'est point là une condition bien malheureuse, mon cher Monsieur; elle est même généralement assez enviée, et la plupart des hommes se trouveraient heureux d'être assurés d'en jouir, ne fût-ce qu'à soixante ans. La destinée de la très-grande majorité d'entre nous n'est-elle pas de travailler sans cesse, avec la seule espérance, trop souvent déçue, de pouvoir se reposer un peu, vers la fin de sa vie, sans avoir à souffrir de la misère?

— Vous avez raison, Monsieur, cent fois raison; vous êtes plus sage que moi.

Et il soupira de nouveau.

— Mais, ajouta-t-il avec une intonation brusque et une sorte d'élan passionné, je ne puis écarter de moi la pensée qu'en ce mois même, sans un événement inouï, je serais plus que millionnaire!

— En vérité! murmurai-je un peu froidement.

Je me repentais d'avoir cédé à ma curiosité. Ce n'était

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

là, pensai-je, qu'un esprit vulgaire. Il avait sans doute trop compté sur un jeu de bourse, une spéculation ou un héritage. Chaque jour on est témoin de quelqu'une de ces misères morales, fort peu dignes de sympathie. On conçoit encore que l'on ne puisse se défendre d'un mouvement de pitié pour ceux qui tombent d'un de ces rêves dorés dans un abîme de pauvreté et de honte d'où l'on prévoit qu'il ne leur sera plus possible de sortir; mais ce libraire si bien achalandé, quel droit avait-il même à un mot de condoléance?

Je m'avançai donc, lèvres closes, vers la porte. Michel Kropper, homme évidemment très-sagace, comprit que je me retirais sous une impression défavorable, et jugea sans doute qu'il en avait déjà trop dit pour qu'il ne fût pas de son intérêt de me faire lire plus avant dans sa pensée; ou bien il avait le cœur plein, et il fallait que, bon gré mal gré, il en laissât déborder ses regrets.

— Monsieur, me dit-il, voyez-vous là-bas, en ce coin, de l'autre côté du canal, une belle maison peinte en gris-rose, avec une tige et une roue de fer en saillie au grenier?

Je regardai. Il posa sa main légèrement sur mon bras, comme pour me prier de ne pas sortir encore.

— Monsieur, la vue de cette maison est pour moi une torture! Elle appartenait, il y a trois mois, à une très-vieille dame qui dévorait plus de romans, en une seule année, que toute la ville, je crois, en dix; et notez qu'elle me les achetait sans aucune remise, au prix fort. C'était la meilleure de mes pratiques.

Ces paroles m'annonçaient une histoire. Qui n'aime les histoires en voyage? D'un accord tacite nous nous préparâmes, lui à conter, moi à écouter. Je retournai à mon escabeau, et Michel Kropper à son comptoir, où, tout en rangeant, enveloppant ou ficelant des livres, il me fit le récit suivant.

—

— Mme Van-Boyen s'asseyait chaque matin, dès dix ou onze heures, près de sa fenêtre, en face de son petit miroir extérieur, dans un large fauteuil moelleux. Je la voyais, d'ici, lire jusqu'au soir. Sa femme de chambre a usé bon nombre de fines chaussures sur le chemin de ma boutique. Quelquefois Mme Van-Boyen venait elle-même me consulter et me donner la liste des livres qu'elle désirait. Que ne lisait-elle pas! Le vieux et le nouveau, le grave et le gai, le connu et l'inconnu, tout y passait. C'était sa manière de « tuer le temps. »

Au commencement de l'automne dernier, ses visites devinrent plus fréquentes et plus longues. Je remarquai aussi que souvent, tandis que je lui parlais, elle portait subitement ses lunettes à ses yeux et me regardait fixement d'une manière étrange. Parfois aussi elle me faisait des questions singulièrement minutieuses sur mes affaires, ma fortune, mes désirs et mes projets.

Ces diverses circonstances me donnèrent à réfléchir. Quelle pouvait être la cause de cet intérêt subit que je paraissais inspirer à Mme Van-Boyen? Quelle vue avait-elle sur moi?

Un soir où apparemment j'étais plus communicatif encore qu'à l'ordinaire, j'eus l'imprudence de causer de cette aventure à notre cercle de « l'Amitié discrète. » Autant aurait valu pour moi me rendre coupable de la plus sotte de toutes les extravagances, par exemple de monter sur une chaise et de m'y tenir sur un pied, ou de me barbouiller le visage, ou de m'attacher une queue au collet de mon habit. De toute la soirée, Monsieur, les plaisanteries ne tarirent pas sur Mme Van-Boyen et sur moi. — « Eh! c'est votre mariage qui se prépare, Michel Kropper! — Vous nous inviterez tous à votre repas de noce? — Quant à moi, disait mon gros confrère Biglippen, je vous prie de prendre en note que j'ai l'honneur d'inviter Mme Van-Boyen pour le premier tour de valse. — La valse! s'écriait un autre; dites donc le menuet ou la sarabande! — Je m'engage, ajoutait celui-ci, à composer et à chanter au dessert une chanson nouvelle sur l'air français : *Il faut des époux assortis.* — Je comprends très-bien ce mariage, reprenait celui-là : la respectable Mme Van-Boyen s'est imaginé que Van-Kropper est l'auteur de tous les romans qu'elle lui achète; elle veut avoir chez elle la poule aux œufs d'or : il faudra qu'il lui en raconte jour et nuit. — Je crois plus volontiers, insinuait en nasillant le petit juif Salomon Tuttner, que Mme Van-Boyen commence à s'apercevoir que les romans l'ont rendue folle, et qu'elle médite contre notre pauvre Michel quelque vengeance atroce. — Bon! ne serait-ce pas plutôt qu'elle a en tête de fonder, pour le plus grand bonheur du genre humain, une « romancerie », et qu'elle veut nommer notre cher Michel Kropper directeur de ce nouvel établissement de bienfaisance? »

Deux heures durant, mille mauvais propos tombèrent ainsi sur moi, dru comme grêle. Vous supposez bien que, depuis ce jour-là, je me gardai de jamais plus prononcer le nom de Mme Van-Boyen dans le cercle de l'Amitié discrète; mais malgré ma prudence tardive, je n'échappai pas toujours aux malignes allusions de mes confrères.

Je n'étais cependant point le jouet d'une illusion, et j'avais de plus en plus de motifs de me persuader, d'après la manière d'être à mon égard de Mme Van-Boyen, qu'elle avait sur moi quelque intention sérieuse que je ne tarderais pas à découvrir. *La suite à la prochaine livraison.*

Il appartient à l'homme de dompter le chaos, de répandre, pendant qu'il vit, les semences de la science et du chant, afin que les climats, la moisson, les animaux, les hommes puissent être plus doux, et que les germes de l'amour et du bienfait puissent se multiplier. EMERSON.

LA PHOTOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 92.

Matériel. — Le matériel se compose de cuvettes de toutes dimensions, verre et bois, gutta, bois, porcelaine; de châssis positifs (voy. fig. 29, 30, 31); d'écrans porte-auréole (fig. 32, 33, 34); de grandes cruches et bouteilles pour ramasser les bains abondants d'hyposulfite. Souvent on y met la fontaine ou les réservoirs d'eau, et, dans leur voisinage, la cuve aux résidus.

Châssis positifs. — La partie du matériel la plus importante pour ces laboratoires se compose des châssis positifs. Sur la figure 29, on voit un de ces châssis par derrière, c'est-à-dire du côté des volets et des barres; par devant (fig. 31), c'est-à-dire du côté de la glace épaisse, et par le côté (fig. 30), de manière à laisser apercevoir les ressorts placés sous les barres, et qui pressent les volets contre la glace. Le dessous de ces volets est garni en drap noir.

Pour se servir de ces châssis, on détourne les verrous qui retiennent les barres; celles-ci se soulèvent : on ôte alors la planchette à volets, et, sur la glace qui se trouve à découvert, on place l'épreuve négative, l'endroit de l'image en dessus. On pose sur l'épreuve une feuille de papier préparé comme nous le verrons plus loin, puis par-dessus cinq ou six doubles de papier buvard, par-dessus encore la planchette à volets; on rabat les barres, dont les ressorts font leur office, et on referme les verrous.

Cuvettes; lavage. — Les cuvettes doivent être de différentes sortes. Celle qui sert à la chloruration du papier peut être indifféremment en gutta, en verre ou en porcelaine. On emploiera pour le bain d'argent des cuvettes en

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

porcelaine ou en bois garni de glaces à l'intérieur. Quant à celles qui servent au bain d'hyposulfite, elles peuvent être comme les précédentes ou en gutta. Celles qui contiennent les eaux de lavage sont très-bonnes en bois blanc simplement recouvert de peinture au vernis. On peut ainsi les faire construire très-grandes, sans qu'elles arrivent à un prix exagéré.

Écran porte-auréole. — La vogue bien méritée des

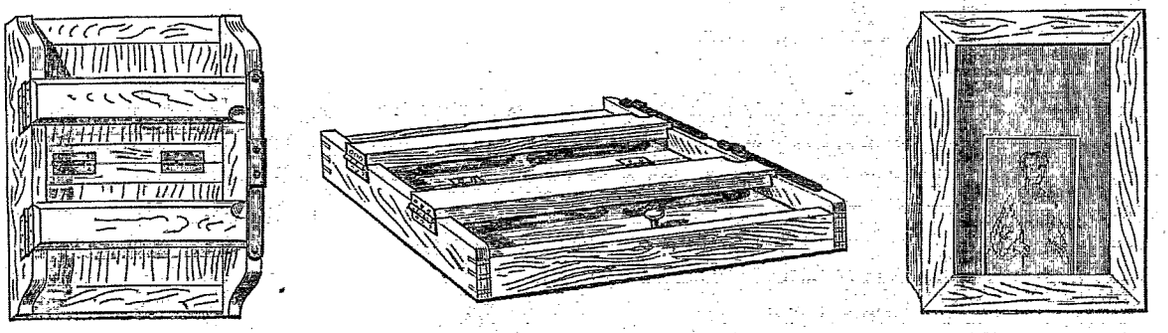

Fig. 29, 30, 31. — Châssis positifs.

portraits à fonds dégradés a fait imaginer cet instrument, qui permet de les obtenir sans soins, en laissant la lumière agir seule. L'invention en est fondée sur ce que la section par un plan oblique d'un cône vertical est une

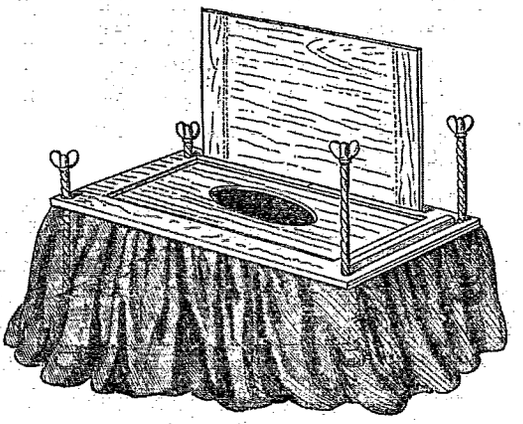

Fig. 32. — Écran porte-auréole.

courbe elliptique d'autant plus allongée que le plan sécant est plus oblique sur la base. Ici le cône de la lumière est déterminé par l'écran, et la section en est faite par l'épreuve. L'instrument se compose d'un écran en bois, percé à son centre de figure d'une ouverture circulaire, dont le diamètre varie quand on met sur la planchette des diaphragmes en carton noir percés d'ouvertures de différents diamètres. On peut varier à l'infini la forme de ces ouvertures, et produire ainsi tous les effets nécessaires. Aux quatre angles de l'écran sont placées quatre vis en cuivre à pas long tournant dans des écrous fixes, et formant quatre pieds mobiles servant deux à deux à donner à l'écran l'obliquité nécessaire. Autour de l'écran est attaché un voile noir interceptant tout accès latéral à la lumière quand l'instrument est en fonction. Sur deux côtés contigus, deux rainures permettent l'introduction d'un volet vertical qui est maintenu par des crochets. Si, par la disposition des lieux, le jour frappait obliquement, ce volet, placé du côté convenable, l'intercepterait, et empêcherait qu'en se glissant entre l'écran et le négatif il ne produisît des traînées qui feraient venir l'image là où le papier doit être blanc.

Plus le porte-auréole présente de différence de niveau entre ses deux extrémités, plus la figure générale de l'image offre une ellipse allongée. On peut commencer l'épreuve avec une ouverture plus grande, et la terminer par une plus petite placée de manière à concentrer tout son effet sur la tête ou sur telle partie de l'image qu'on jugera convenable.

Montage. — Les épreuves positives étant terminées et sèches, on trace, en s'aidant de calibres appropriés, la

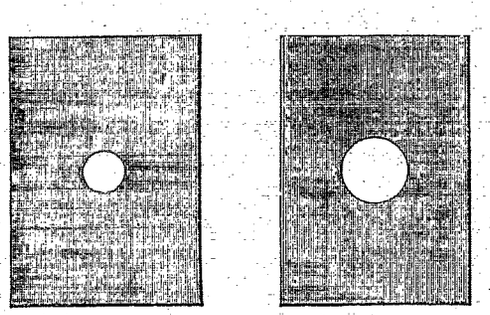

Fig. 33. — Diaphragme en carton noir.

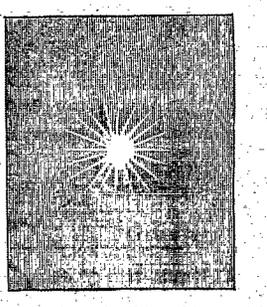

Fig. 34. — Diaphragme étoilé.

forme et la dimension qu'elles doivent présenter, et on les coupe sur une plaque de verre au moyen d'une pointe tranchante.

Il suffit alors d'enduire l'envers, au moyen d'un pinceau, d'une solution épaisse de gomme arabique ou de dextrine, et de les placer avec goût sur la feuille de bristol qu'on leur destine. La colle de pâte et l'amidon doivent être absolument rejetés; leur tendance à aigrir, c'est-à-dire à s'acidifier, en ferait un prompt moyen de destruction pour les épreuves qu'ils enduisent. Il faut passer un corps dur et poli sur l'épreuve pour la faire adhérer au bristol et chasser les excès de colle qui pourraient s'y trouver. Il ne reste plus qu'à passer le tout au laminoir, précaution bien supérieure à l'emploi des encaustiques. On trouve avec facilité une imprimerie lithographique, dont les presses suffisent parfaitement. *La suite à une autre livraison.*

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

DE L'ESPRIT D'IMITATION,

A PROPOS DES ENFANTS.

Il n'est pas besoin d'avoir longtemps vécu avec les enfants pour remarquer leur penchant à l'imitation. Ont-ils vu les tours d'un acrobate ou les farces de Polichinelle, aussitôt ils se prennent à copier les gestes ou les contorsions qui les ont amusés. Qui ne les a vus jouer à la visite et faire honte par leurs simagrées à la minauderie, à la mièvrerie affectée de leurs modèles? Pareils à ces danseurs ou à ces mimes dont parle Lucien, ils se rappellent tous les spectacles et tous les événements de la vie. C'est ainsi que les petits Allemands peints avec bonheur par M. Salentin jouent au petit mari et à la petite femme, et pro-

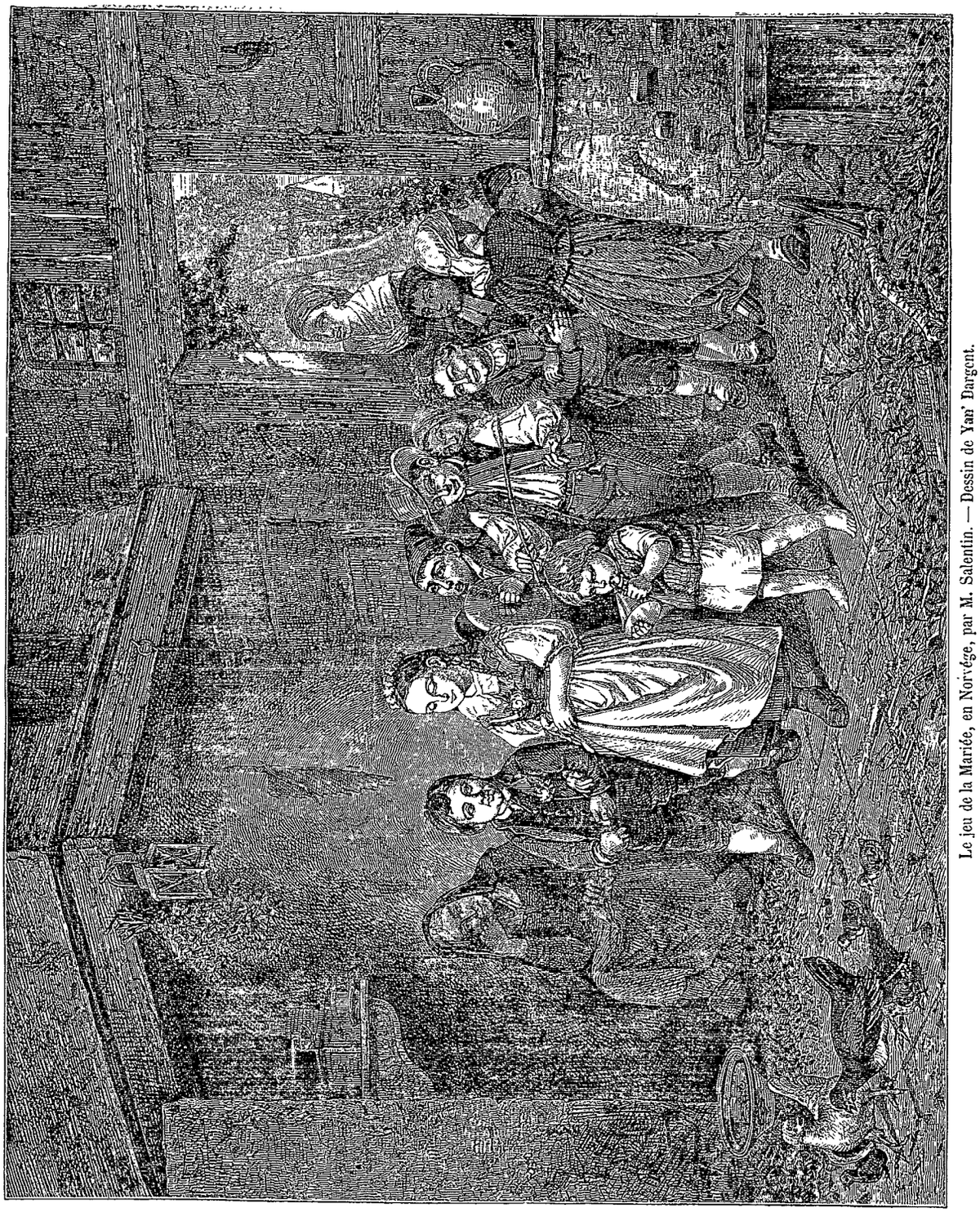

Le jeu de la Mariée, en Norvége, par M. Salentin. — Dessin de Yan' Dargent.

mènent dans la maison une sorte de cortége nuptial. En tête, les mariés ornés du bouquet traditionnel, et pénétrés, surtout la fillette, de l'importance de leur rôle; derrière eux, la musique : couvercles de casseroles changés en cymbales, violon fait d'un brin de céleri ou d'un clayon raclé avec une baguette, entonnoir où souffle gravement un petit rêveur en chemise; enfin, la danse irrégulière et joyeuse. Le rire est sur toutes les figures, et les héros eux-mêmes ont peine à tenir leur sérieux; une mère qui se souvient et une grande sœur qui songe à l'avenir assistent à la cérémonie enfantine. Voilà bien comme nous étions tous; et ce tableau nous ramène, non sans plaisir,

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

à nos premières années. Si j'étais peintre, je lui fournirais un pendant, mélancolique il est vrai, mais la vie n'est pas toute faite de gaieté : il s'agirait de l'enterrement d'une poupée. En avant, sur un chariot, serait couché le pauvre jouet, laissant échapper le son par toutes les coutures, le nez cassé, les bras rompus, et la figure dépouillée de son émail rose; les chantres et les assistants se grouperaient en arrière, et l'on verrait dans le lointain accourir la mère, impatiente de mettre un terme à de si tristes jeux. Il me semble encore voir dans le jardin le petit coin de terre où j'ensevelis de mes mains ma poupée mutilée, et je me dis : Combien de projets, de rêves estropiés par la réalité, combien d'espérances brisées n'enterrons-nous pas ainsi! Mais par bonheur, les enfants, tout en conformant leurs physionomies et leurs gestes aux scènes qu'ils représentent, n'entrent pas assez dans le sentiment de leur personnage pour s'en attrister longtemps. Dans leurs jeunes cerveaux dominent l'instinct de la vie, l'ardeur et la joie; et c'est là ce qui les porte à imiter tout ce qu'ils feront un jour.

L'imitation est, en effet, une nécessité, une loi naturelle qui se fait obéir de tous les êtres animés. La jeune abeille reproduit les mouvements et l'activité de sa mère; l'oisillon, sur le bord du nid, regarde voler ses parents et bat déjà de l'aile. L'imitation préside à la perpétuité des races. Quel désordre irremédiable ne régnerait pas dans le monde si l'imitation était inconstante; si le serpent s'essayait à voler, si le chien voulait vivre en chat, et la grenouille égaler le bœuf en grosseur! Nous savons déjà par la Fontaine que les gentillesses du petit chien sont interdites à l'âne, et que Martin bâton n'épargne pas le dos du baudet. — Mais y a-t-il vraiment imitation dans cette hérédité de caractères et de mœurs qui permet à la science de classer et de décrire tous les êtres d'après un certain nombre de types? N'est-ce pas plutôt une destination naturelle, et les mêmes formes ne doivent-elles pas produire des allures pareilles? Est-ce que le poisson n'est pas condamné à l'eau par son appareil respiratoire, à la nage par ses nageoires? Et l'oiseau! pourrait-il ne pas voler, ayant des ailes? Cette transmission des mêmes habitudes dans une même race n'est point l'effet d'une imitation, mais le résultat d'un organisme qui agit de lui-même, l'obéissance à un ordre supérieur. — Au fond, nous sommes du même avis; l'expression seule diffère. Au moins ne nierez-vous pas que la nature s'imite elle-même; qu'une fois un type arrêté, si imparfait soit-il, elle le copie, le répète par des moyens mystérieux jusqu'au jour où elle brisera le moule et changera de modèle. Or, reporter à la nature ce que j'attribuais tout à l'heure aux espèces, c'est considérer dans son ensemble ce que je constatais dans les détails.

Pour moi qui cherche à relier les instincts et les idées, et qui ne veux pas que la nature ait procédé par bonds, je trouve dans la succession ininterrompue de penchants et d'actions semblables qui constituent l'unité de l'espèce le germe de ce que nous nommons imitation. Que cette imitation soit imposée à tous les êtres quels qu'ils soient, je l'accorde; mais plus les êtres se dégagent du monde extérieur, plus ils approchent de la personnalité, et plus ils concourent eux-mêmes à l'exécution des lois que la nature saurait bien accomplir sans eux. Ainsi l'arbre reproduit l'arbre, et les peupliers du bord des routes élèvent tous régulièrement leurs têtes au même niveau; si bien que les poëtes peuvent comparer cette croissance fraternelle à une émulation instinctive. Toutefois, et malgré certains faits singuliers, certaines affinités, certains mouvements des branches et des fleurs, nous n'attribuons au règne végétal aucune spontanéité : ce sont les saisons qui se chargent de régler l'éclosion ou la chute des feuilles, et les circonstances extérieures président à la vie des plantes; mais aussitôt que nous arrivons à des formes plus ou moins dégagées de la terre et douées d'une liberté relative, nous remarquons dans l'imitation une part plus grande de volonté et de conscience. Les actes ne sont plus autant le développement nécessaire de dispositions innées; ils se présentent comme le résultat combiné de ces dispositions, de ces facultés, et du choix de l'être qui les accomplit. Aux degrés de la perfection matérielle correspondent les degrés de l'avancement intellectuel. L'intelligence commence avec la liberté. Aussi l'imitation, un des premiers procédés de l'intelligence, devient-elle plus variée et plus active dans les races susceptibles d'éducation, telles que nos animaux domestiques, plusieurs oiseaux et la classe des quadrumanes. La singerie, nom significatif, est l'imitation sans but et sans utilité; elle n'est pas de beaucoup inférieure à cette adresse puérile de ces Chinois qui copièrent, dit-on, sans en comprendre et en réaliser la destination, tous les appareils d'un de nos bateaux à vapeur.

— Allons, voici que vous englobez l'homme dans la série animale, et vous n'êtes pas loin de lui donner le singe pour prédécesseur et pour ancêtre. — J'attendais cette querelle, et suis prêt à la soutenir. Si nous sommes forcés de reconnaître en nous les premiers des animaux, n'en accusez que la loi qui nous assujettit aux mêmes conditions corporelles que nos sujets terrestres, ou plutôt, pleins de respect pour l'ordonnance mystérieuse de l'univers vivant, admettez sans rougir des affinités, des analogies qui n'atteignent pas notre dignité morale. Comme les fabuleuses sirènes, femmes jusqu'à la ceinture et poissons au-dessous, nous sommes animaux jusqu'à une certaine ligne difficile à déterminer, et proprement hommes au-dessus. Mais les deux natures, vous le savez, sont inséparables, et Dieu seul en sait plus que nous sur le détail de leurs destinées respectives. Seulement l'ange déchu ennoblit l'animal en l'isolant autant que possible de la fatalité commune qui nous tient enchaînés à la terre; telle est la pensée qui doit nous consoler de tant de misères partagées avec les plus infimes parcelles de la substance vivante. Nos pieds sont quelquefois dans la fange; mais toujours nos têtes peuvent s'élever dans le ciel : le véritable nom de l'homme, c'est *Excelsior!* (1)

L'homme, participant de l'animal dans une mesure qu'on ne peut fixer, doit procéder de lui en tout, surtout à l'âge où son développement physique est supérieur ou égal à son développement moral. C'est pourquoi l'enfant ne peut devenir homme que par l'imitation, dont la loi, nécessairement d'abord, puis instinctivement, et enfin librement observée, régit toute la nature animée. Ramènera-t-on une difficulté déjà écartée et pourra-t-on dire que mouvements, désirs, et même ce qui est véritablement particulier à l'homme, la parole, en un mot, ne sont chez l'enfant que l'effet de sa constitution? Non, à moins qu'on n'établisse que l'enfant livré à lui-même, isolé de toute éducation, parlera et deviendra un homme dans l'acception noble du mot. Or, des récits authentiques comme celui de MM. Ferdinand Denis et Chauvin sur le sauvage de l'Aveyron (2) ne laissent guère de doute à ce sujet. Il faut que l'enfant imite. Il imite le langage, l'écriture, le dessin, l'esprit même et les croyances de ceux qui l'instruisent. Comment lit-il? En répétant lettre à lettre, syllabe à syllabe, la leçon maternelle. Comment écrit-il? En retraçant, selon le modèle, des bâtons et des caractères. C'est par le même procédé qu'il s'initie aux beaux-arts, à la musique, bien plus, aux procédés de la pensée. Je n'en veux pour preuve que les méthodes de l'enseignement supérieur. S'agit-il de pénétrer dans les secrets de l'harmonie poétique des an-

(1) Voy. t. XXX, 1862, p. 151.

(2) Voy. *les Vrais Robinsons*, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin. — Paris, 1863, librairie du *Magasin pittoresque*.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

ciens, il faudra faire des vers latins (même grecs, comme au temps de la renaissance); de discourir ou de disserter sur un sujet donné, imitez d'abord Cicéron, Démosthènes, ou Mirabeau, ou Descartes. Le rôle des professeurs, et il est grand, se borne à choisir les modèles et à diriger l'imitation.

Le domaine de l'esprit humain est pareil à un champ indéfini, dont le commencement est parfaitement déterminé, dont les bornes reculent comme l'horizon devant le voyageur. L'homme, à sa naissance, est toujours reporté à la lisière du champ, et s'il veut gagner une terre neuve, il faut qu'il traverse d'abord les étendues cultivées ou découvertes avant lui. Dans la première partie du champ, qui confine aux régions où sont relégués les êtres inférieurs, il imite forcément, et là est sa ressemblance avec l'animal; mais bientôt il arrive aux zones de l'imitation libre, vastes espaces que la civilisation féconde chaque jour, et il est homme. Il ne diffère qu'en ceci des moutons de Panurge : si un mouton marche en avant, les autres ne pourront s'empêcher de le suivre. Notez, en passant, que le premier mouton pouvait aller au nord, au midi, comme à l'est ou à l'ouest, choix qui constitue déjà une liberté rudimentaire; mais l'homme fera plus, il suivra ou ne suivra point celui qui le précède. Nous touchons au point où se relient et se séparent l'imitation et l'invention.

On n'invente pas sans avoir imité; on n'arrive pas en Chine sans avoir traversé toute l'Asie ou doublé le cap de Bonne-Espérance, nom d'heureux augure et qui promet des horizons nouveaux.

> Oh! combien de marins, combien de capitaines,
> Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines,
> Dans ce morne horizon se sont évanouis!
> Combien ont disparu, dure et triste fortune!
> Dans une mer sans fond, par une nuit sans lune,
> Sous l'aveugle Océan à jamais enfouis!
>
> (Victor Hugo.)

Combien de jeunes intelligences, ô poëte! n'ont pas franchi les régions connues pour donner leur nom à de nouvelles mers! Les unes se sont arrêtées en chemin dans quelque Capoue; d'autres ont échoué misérablement sur des rives voisines, et qu'ils croyaient inconnues; la plupart, surtout dans le temps où nous sommes, ont sombré dans le brouillard, sans même être favorisés d'un mirage. Et nous ne récriminons pas ici contre les entraves de la misère, les surprises des maladies, les iniquités de la mort; non : dédaignant les forces brutales à qui nous ne pouvons nous dérober, nous voulons nous tenir dans la sphère morale où se meut l'idéal de l'homme. Beaucoup, pour avoir trop imité, se sont faits impuissants à produire et n'ont même pas égalé leurs devanciers : ceux-là sont le troupeau servile dont parle Horace; d'autres, pour n'avoir pas assez imité, sont retombés dans les inventions anciennes; enfin, la plupart, abasourdis par le spectacle multiple de la vie, ne savent qui suivre et qui précéder, et laissent l'herbe pousser sur leurs âmes stagnantes.

Entrevoyez-vous dans cette rapide peinture toutes les classes qui composent le genre humain? Et celles qui en sont restées à l'imitation animale, comme les peuples de la Nigritie ou de la Polynésie, et celles qui ont atteint ou dépassent chaque jour les différents degrés de l'imitation libre, comme les nations de l'Europe et les deux grandes races blanches, filles de Japet et de Sem? Puis, dans ces masses, distinguez-vous des groupes qui donnent aux époques divers caractères, et s'agitent dans la lumière autour de Périclès, de Virgile, de Raphaël, de Shakspeare, de Molière, de Voltaire ou de Gœthe, ou qui végètent dans les ténèbres de l'hébétement et le crépuscule du moyen âge? Regardez encore, et vous découvrirez les individus eux-mêmes et les personnalités qui se contentent ou se dégagent de l'atmosphère commune. Être en deçà ou au delà de la ligne où s'est le plus nouvellement arrêtée l'imitation progressive, c'est-à-dire la science acquise, tout est là.

—Mais vous accorderez au moins que le génie original cesse d'imiter quand il a franchi ces limites mouvantes?— Non; il imite encore. Il n'imite plus tel groupe ou tel chef, il s'imite lui-même; et, en s'imitant, il déploie aux yeux le trésor des imitations antérieures, fondues en lui, assimilées à sa propre individualité, colorées diversement par sa flamme intime!... Je viens de me relire : où ne mène pas la rêverie! Un tableau du monde à propos d'une enfantine singerie! Eh oui; à un certain point de vue, ne peut-on pas dire que tout est dans tout?

LES USINES ET LA PLUIE.

Il est reconnu que, par un temps couvert, les courants ascendants artificiels favorisent la chute de la pluie. Or, les cheminées des usines, lorsqu'elles sont devenues très-nombreuses, créent de pareils courants formés d'air chaud qui acquièrent une influence réelle. Il nous paraît vraisemblable que, depuis la multiplication des machines à vapeur et des fourneaux, les pluies sont plus fréquentes dans les cantons de Mons et de Charleroi. Le même effet se remarque dans les Alpes, lorsqu'on y établit sur une grande échelle la carbonisation du bois. A Manchester, le principal centre des filatures, et l'une des villes qui renferment le plus de machines à vapeur, il ne se passe presque plus un seul jour sans qu'il tombe de la pluie. J.-C. Houzeau, *Règles de climatologie.*

EVGMOULA.

CHANT GREC.

Evgmoula la belle vient de se marier; elle vient de se marier à un mari pallikar.

Elle se vante de ne pas craindre la Mort, et un oiseau méchant va le dire à la Mort, et la Mort lui jette une flèche fatale.

Evgmoula se met à pâlir : « Ma mère, je te dis adieu; » habille-moi avec mes habits de fiancée, et quand il viendra, mon Constantin bien-aimé, ne l'afflige pas, prépare-» lui à souper. Prends mon alliance et remets-la à Con-» stantin pour qu'il puisse s'allier ailleurs, pour qu'il se » fasse de nouveaux parents, pour qu'il se fasse de nou-» veaux amis. »

Constantin vient à travers la campagne, à cheval, avec cinq cents seigneurs et mille pallikars. Il voit une croix à sa porte et des prêtres dans la cour.

« Quelqu'un des miens est-il mort? »

Il frappe son cheval et il entre dans la cour : « Salut à » tout le monde. Pour qui est ce cercueil? — Evgmoula, » la belle Evgmoula est morte!

» — Fais la fosse, fossoyeur, fais la fosse pour deux » personnes; une fosse large, une fosse profonde. »

Et il tire son poignard et se l'enfonce dans le cœur. On les descend dans la même fosse.

Sur cette fosse pousse une fleur, sur cette fosse pousse un cyprès; et quand le vent secoue les branches, la fleur et le cyprès s'embrassent.

L'IDÉE DE L'HUMANITÉ.

Une idée qui se révèle à travers l'histoire en étendant chaque jour son salutaire empire; une idée qui mieux que

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

toute autre prouve le fait si souvent contesté, mais plus souvent encore mal compris, de la perfectibilité générale de l'espèce, c'est l'idée de l'humanité. C'est elle qui tend à faire tomber les barrières que des préjugés et des vues intéressées de toutes sortes ont élevées entre les hommes, et à faire envisager l'humanité dans son ensemble, sans distinction de religion, de nation, de couleur, comme une grande famille de frères, comme un corps unique, marchant vers un seul et même but, le libre développement des forces morales. Ce but est le but final, le but suprême de la sociabilité, et en même temps la direction imposée à l'homme par sa propre nature pour l'agrandissement indéfini de son existence. Il regarde la terre aussi loin qu'elle s'étend, le ciel aussi loin qu'il le peut découvrir, illuminé d'étoiles, comme son intime propriété, comme un double champ ouvert à son activité physique et intellectuelle. Déjà l'enfant aspire à franchir les montagnes et les mers qui circonscrivent son étroite demeure; et puis, se repliant sur lui-même comme la plante, il soupire après le retour. C'est là, en effet, ce qu'il y a dans l'homme de touchant et de beau, cette double aspiration vers ce qu'il désire et vers ce qu'il a perdu; c'est elle qui le préserve du danger de s'attacher d'une manière trop exclusive au moment présent. Et de la sorte, enracinée dans les profondeurs de la nature humaine, commandée en même temps par ses instincts les plus sublimes, cette union bienveillante et fraternelle de l'espèce humaine devient une des grandes idées qui président à l'histoire de l'humanité.

G. DE HUMBOLDT.

DANIEL RICHARD.

COMMENT QUELQUES MOIS DE PATIENCE PEUVENT ENRICHIR UN PAYS.

Le dix-septième siècle était déjà bien avancé que les braves habitants de Locle, non loin de la Chaux-de-Fond, se contentaient de cadrans solaires pour mesurer le temps. En 1679, un curieux qui venait se fixer dans le pays, et qui l'avait habité précédemment, apporta une montre de Londres. Grande merveille pour ceux-là mêmes dont ce devait être bientôt l'unique industrie que d'en faire à leur tour. La montre se dérangea; son heureux possesseur la confia à un habitant de la Sagne dont il connaissait sans doute l'adresse et l'esprit ingénieux. Daniel-Jean Richard (ne cherchez pas ce nom dans les Biographies) garda la montre durant six mois; mais il ne la garda pas inutilement pour son possesseur et pour lui : dans ce court espace de temps, il avait étudié ce mécanisme compliqué, et il avait même inventé la série d'outils nécessaires pour réparer la fameuse montre anglaise. Six autres mois ne s'étaient pas écoulés qu'il était en état de fabriquer l'horloge la plus compliquée. Il fit plus : il avait eu le génie qui invente, il eut la patience qui perfectionne; il agrandit son cercle de connaissances, puis il se rendit à Genève, où il étudia. Étudier, c'était travailler pour le bien des autres; les *autres*, en effet, en profitèrent : patients comme lui, comme lui ils s'enrichirent. D'ailleurs, Richard avait cinq fils, héritiers de ses talents, par qui l'enseignement était donné à tous. Le canton se peupla ainsi d'horlogers habiles.

Daniel Richard mourut en 1741. Mais pourquoi les Biographies se taisent-elles sur lui? C'est parce qu'on ne lit plus guère les Lettres de Coxe sur la Suisse, où mille faits curieux se trouvent consignés : c'est là que se rencontre l'histoire de cet habile industriel.

LES VERRES DE TEMPÊTE

(STORM-GLASS).

L'amiral Fitz-Roy, dans son excellent Traité de météorologie pratique (*Weather-Book*), rapporte qu'il a souvent observé, sur les instruments employés pour prévoir les variations du temps, des changements particuliers qui ne paraissaient avoir pour cause ni la pression atmosphérique, ni la température, ni la sécheresse, ni l'humidité, mais bien des variations dans la tension électrique de l'atmosphère. Il y a plus d'un siècle, ajoute l'amiral, on se servait, en Angleterre, de *verres de tempête*, dont l'inventeur est inconnu, et dont l'origine est due sans doute à des observations analogues.

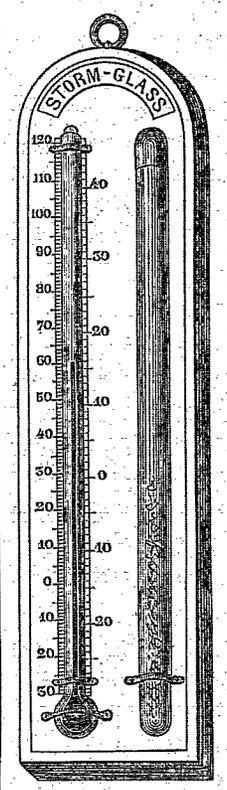

Verre de tempête.

Ces anciens instruments, regardés aujourd'hui comme de simples curiosités, présentent cependant, lorsqu'on les suit attentivement, d'utiles indications, dues à la nature du mélange chimique qu'ils contiennent. L'aspect de ce mélange, renfermé dans un tube de verre, varie suivant la direction du vent, non suivant sa force, c'est-à-dire suivant le caractère spécial et, très-probablement, suivant la tension électrique du courant aérien.

Le mélange, qu'on a soin de renouveler, en le secouant doucement, deux ou trois fois pendant l'année, est composé de camphre, de nitrate de potasse et de sel ammoniac, en partie dissous par l'alcool, avec de l'eau et un peu d'air, dans un tube hermétiquement fermé. Ce tube doit être fixé à demeure dans un lieu éclairé, bien ventilé, et préférablement à l'air libre, mais à l'abri de la radiation du soleil et du feu.

Si les vents suivent la direction du courant polaire, ou si seulement ils s'en approchent, le mélange, observé avec soin, et même à l'aide d'un microscope, montre des cristallisations analogues à celles du givre et semblables à des feuilles d'if, de sapin ou de fougère.

Si le vent vient du côté opposé, ces cristallisations s'effacent et finissent par disparaître. Elles sont surtout remarquables quand les vents du nord persistent; mais pendant une suite de vents du sud, le mélange, au lieu de s'étendre et de se cristalliser, descend vers le fond du tube, où il prend l'apparence du sucre en dissolution.

Une série d'observations faites avec le plus grand soin a permis de déterminer la nature de ces changements d'aspect en rapport avec la direction des principaux vents.

On a aussi mesuré la tension électrique dans l'air pendant les observations, et on a pu constater l'influence exercée sur ce mélange par les variations de cette tension, qui paraît augmenter ou diminuer suivant que les vents dépendent du nord ou du sud.

La température affecte le mélange, mais non la température seule, ainsi que l'ont prouvé de nombreuses observations faites pendant l'hiver et pendant l'été.

L'amiral Fitz-Roy regarde ces indicateurs comme très-utiles pour aider à la prévision du temps; il recommande ceux que préparent à Londres MM. Negretti et Zambra, opticiens de la marine royale. La figure ci-dessus représente un de ces instruments.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

UN ANCIEN COSTUME.



Le Garde-Vignes. — Dessin de M. Édouard Steinle, porté sur bois par Yan' Dargent. — Voy. p. 12 et 13.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Ce dessin, comme ceux du Guetteur et du Joueur de violon (voy. p. 12 et 13), est emprunté à l'album de Mme Schlosser de Stift-Neuburg. Nous avons le regret de ne pouvoir donner à nos lecteurs aucun détail précis sur le personnage qu'il représente; nous ignorons où l'artiste a pris son modèle. Il semble invraisemblable qu'en Allemagne il y ait un pays dont les gardes-vignes portent encore cet ancien costume; mais peut-être reparaît-il de temps à autre dans l'une de ces grandes fêtes commémoratives où les Germains modernes aiment à voir revivre un jour les vieilles physionomies de leurs ancêtres. Ce garde-vignes, si singulièrement qu'il soit vêtu et armé, n'a rien de grotesque ni de ridicule. La coupe de ses habillements, simple et large, est d'un bon style et donne l'idée de belles proportions. Ce rameau même, destiné à effrayer les grives et les moineaux pillards, a de l'élégance et est bien porté. La hallebarde a pu servir plus d'une fois jadis à combattre les ours, grands mangeurs de raisin, comme on sait. La partie du costume la plus ingrate était ce vieux chapeau empanaché; mais on ne peut le regarder sans être arrêté par ce mâle et honnête visage, dont le peintre a eu le bon goût de ne pas exagérer la dignité naturelle. Dans ce dessin sans prétention, il y a plus de véritable mérite d'art que dans quelques-uns des grands tableaux que l'école allemande avait envoyés à nos dernières expositions.

HISTOIRE D'UN SOUPIR.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 106.

Un jour, Mme Van-Boyen me fit prier de lui porter moi-même les catalogues français le plus récemment arrivés. Jamais je n'étais encore entré chez elle, et je fus saisi d'admiration en voyant la richesse de son mobilier : meubles de laque, tapis de Perse semblables à des parterres de fleurs, lustres de cristal, cages de perles où voltigeaient les oiseaux les plus rares, verreries de Venise et de Bohême, pendules en écaille et en argent ciselé, poteries japonaises, tentures chinoises, marqueteries de Florence, émaux, tableaux de maîtres, curiosités et œuvres d'art de toutes sortes à faire envie à nos banquiers les plus fastueux... J'étais ébloui!

Mme Van-Boyen me fit asseoir devant elle, et, après quelques paroles insignifiantes, me parla à peu près en ces termes :

— Monsieur Michel Kropper, vous êtes un homme laborieux, habile dans votre état, économe, probe; mais vous n'êtes pas heureux.

Je la regardai avec surprise.

— Non, vous n'êtes pas heureux, parce que vous avez une grande passion, et que vous n'espérez pas qu'il soit jamais en votre pouvoir de la satisfaire.

Je tressaillis, je me sentis rougir, j'eus peur. De quelle passion voulait-elle parler? Je me souvins de tout ce qu'on avait dit au cercle de l'Amitié discrète.

Elle me rassura d'un geste.

— Cette passion, monsieur Kropper, c'est celle de la richesse!

Je respirai. Pourquoi non? Qui ferait un reproche sérieux à un marchand de souhaiter la fortune? Tous les marchands ne courent-ils pas après? et ils ne sont pas les seuls!

Mme Van-Boyen continua :

— Je connais par votre notaire, qui est également le mien, votre état de fortune tout aussi bien que vous-même. Il n'est pas des plus mauvais, mais il est médiocre. Tout ce que vous pouvez espérer, s'il ne survient dans votre situation aucun changement considérable, c'est d'arriver tôt ou tard à une certaine aisance; dans les conditions où vous êtes, la richesse n'est pas à votre portée... Or, monsieur Kropper, poursuivit-elle d'une voix lente, et avec ce regard inquisiteur qui m'était connu, monsieur Kropper, j'ai quelque idée que si moi, la veuve Van-Boyen, je le veux sérieusement, avant qu'une seule année soit révolue, vous serez deux ou trois fois millionnaire!

Ces paroles me mirent presque hors de moi. Une foule de sentiments confus de crainte, de doute, de honte, de désir, m'agitaient. Je compris que c'était là un moment solennel dans ma vie. Je voyais que Mme Van-Boyen attendait une réponse, et je ne pouvais ouvrir les lèvres. Enfin j'allais faire effort pour lui dire que, sans doute, elle voulait plaisanter, mais qu'il pouvait être dangereux de jouer avec des idées comme celles-là, quand elle reprit avec un petit rire saccadé :

— N'allez pas croire, du moins, monsieur Kropper, que je veuille vous épouser! Non, non, Dieu merci, je ne suis pas aussi folle que vieille!

Elle ricanait de la voix seulement, son visage restant sérieux et son expression aigre. Je la trouvais fort laide.

— Je vous avertis de plus, monsieur Kropper, que je n'ai nullement l'intention de faire de vous mon héritier. Pourquoi vous donnerais-je ma fortune? Je ne vous dois rien. Vous n'êtes pas mon parent, pas même mon ami; vous ne m'avez rendu aucun service. Vous me vendez fort cher d'assez mauvais romans; je vous les paye au comptant, sans jamais me plaindre. Vous n'imaginez pas, je crois, qu'en sus du prix de vos factures, je sois obligée envers vous à une grande somme de reconnaissance? Non, n'est-ce pas? D'ailleurs mon testament est fait, et il n'y a pas de Kropper au monde qui puisse m'y faire changer un iota. Voulez-vous que je sois encore plus sincère, monsieur Michel Kropper?

J'avais bonne envie de lui répondre que c'était déjà bien assez de sincérité comme cela.

— Non, non; il faut nous parler en toute franchise. Je vous avouerai donc que je ne me sens prise d'aucun intérêt extraordinaire pour votre personne.

Elle me paraissait de plus en plus désagréable; et vraiment j'étais mal à mon aise. Je suis sûr que je devais faire en cet instant une sotte figure. Ni mariage, ni héritage, ni même, pensai-je, l'espèce de bienveillance commune qui aurait pu naître de la longue habitude de nos relations! Et pourquoi la rudesse de tout ce franc parler! Que me restait-il à supposer dans son esprit, sinon quelque projet chimérique : une exploitation de mines de diamants à Java, un voyage de spéculation à Nangasaki, ou peut-être la recherche de l'eau de Jouvence (qui lui aurait été fort utile) dans quelque îlot désert du pôle sud?... Prends garde, Michel Kropper, prends garde à toi! sois ferme. Cette vieille dame est fine : elle a besoin de toi; ne te laisse pas... ensorceler!

— Ne vous donnez pas tant de peine, dit la veuve. Eh! eh! vous avez beau tendre tout votre esprit et chercher à lire ma pensée dans le blanc de mes yeux, vous ne devinerez pas. Patience! Entendons-nous bien! Êtes-vous un homme aussi discret que je vous fais l'honneur de l'espérer, du moins quand votre intérêt est en jeu et l'exige? Là est toute la question. Dites-moi avec bonne foi si vous vous sentez capable de garder inviolablement un grand secret, lorsque vous aurez compris qu'une opulence telle que vous n'avez jamais pu la rêver en sera certainement le prix?

Mes craintes renaissaient plus vives. Pourquoi tant de précautions? Il devait y avoir au fond de tout cela quelque méchant mystère.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

— « Quoi qu'il en soit, dit-elle, en ôtant ses lunettes et les posant dans sa corbeille à ouvrage, comme si elle eût renoncé à m'observer plus longtemps, mon parti est pris. A tort ou à raison, je veux avoir confiance en vous; votre ambition de fortune m'est une garantie suffisante que vous ne me trahirez pas. Je suis riche, monsieur Michel, beaucoup plus riche que ne peut le soupçonner aucun habitant de cette ville, sinon mon notaire; et il ne sait lui-même qu'une partie de la vérité. D'où me vient cette fortune, c'est ce que je n'ai encore dit à personne. Il y a vingt-cinq ans, je suis venue dans cette ville avec une lettre de recommandation pour la maison Van-W... J'ai acheté cette maison, et j'y ai constamment vécu dans une solitude absolue, la meublant peu à peu, selon mes fantaisies. Rien de plus ordinaire. On ne s'est guère plus occupé de moi que je ne me suis occupée des autres; et, en vérité, je comptais bien jouir en paix de cette agréable indifférence du public jusqu'à mon dernier jour, sans jamais entr'ouvrir à personne ma porte et mes secrets; mais, que voulez-vous? on n'est pas parfaite, on n'est pas toujours libre de penser sagement : une maudite idée, qui m'obsède depuis plusieurs mois, et que j'ai combattue inutilement le jour et la nuit, me force, à mon grand regret, de faire une exception en votre faveur. Écoutez-moi donc attentivement.

» Je ne dois ma fortune ni à mon mari, qui n'était qu'un pauvre professeur de mathématiques à L..., ni à mes parents, ni à aucun commerce; je la dois... ne soyez pas trop étonné ou indigné, monsieur Michel, je la dois... au jeu! Calmez-vous : je ne suis pas une *grecque*, et je n'ai jamais fait « sauter la carte »; mais il est vrai que j'ai fait « sauter des banques. » En un mot, c'est à la roulette, et d'après des calculs certains, que j'ai gagné cinq ou six millions. »

Je dois me rendre cette justice, Monsieur, que j'entendis cette espèce de confession de la vieille dame sans la moindre émotion. J'étais refroidi. Que ce qu'elle venait de me dire fût vrai ou non, il importait assez peu; jusque-là je ne me voyais pas exposé à un grand péril.

Mme Van-Boyen me raconta ensuite toute son histoire. Après la mort de son mari, elle avait trouvé parmi ses papiers un manuscrit qui avait pour titre : « Moyen infaillible de gagner à la roulette. » Ce mémoire, composé la nuit, dans un petit logement au troisième étage, par un pauvre homme qui n'avait jamais mis le pied dans une maison de jeu, lui avait paru d'abord ne mériter aucune attention. Elle avait recueilli le peu de valeurs que lui laissait son mari et obtenu du gouvernement une petite pension. Avec ces ressources, elle pouvait vivre sans être à charge à personne, mais tout au plus à l'aise. Comme à cette époque elle avait déjà dépassé sa cinquantième année, il ne lui fallait plus songer à améliorer son sort par un second mariage. Cependant, après six mois de veuvage, elle sentit son chagrin conjugal se transformer peu à peu en un ennui mortel. Or le mémoire manuscrit s'étant rencontré une autre fois sous sa main, elle l'avait parcouru, et, grâce à l'habitude qu'elle avait pris d'aider quelquefois son mari dans les travaux de sa profession, elle parvint à comprendre assez ses calculs sur les combinaisons de la roulette pour s'attacher de plus en plus à cette lecture. Bientôt elle ne rêva que Spa, Baden-Baden, Hombourg, ou Monaco. Elle en arriva enfin à se demander ce qui s'opposait à ce qu'elle allât faire l'essai du système de son mari dans quelque kursaal des bords du Rhin. Sa résolution prise, elle s'était mise en route, et avait eu le courage de s'asseoir à un tapis vert et de tenter la fortune. Au commencement, elle n'avait pas toujours réussi à se la rendre favorable; mais elle s'était convaincue que lorsqu'elle perdait c'était toujours parce qu'elle avait oublié ou mal compris quelqu'une des prescriptions du précieux manuscrit, qu'elle n'osait pas consulter en public. Elle ne risquait d'ailleurs que fort peu d'argent à la fois, et savait s'arrêter à temps. A la fin de la saison elle était, après tout, en possession d'une assez jolie somme. Elle passa l'hiver suivant à étudier de nouveau les règles et à se les bien approprier, de manière à ne plus être exposée à commettre d'erreurs. Puis, afin de ne pas trop attirer sur elle l'attention, elle se fit un programme où elle détermina en combien d'années et en quels lieux elle atteindrait successivement le chiffre de fortune qu'elle désirait. Bref, elle avait réussi à s'enrichir; mais elle ne faisait pas difficulté de reconnaître que tout n'avait pas été bonheur dans cette vie errante, agitée, mystérieuse, suspecte, au milieu de la société des joueurs qui, pour la plupart, ne sont des modèles ni de probité, ni d'urbanité. De plus, arrivée au but, il lui avait fallu renoncer à jouir, dans le pays où elle était née, de cette richesse rapide dont elle n'aurait pu avouer la source sans honte. Par suite, elle avait été privée de ce qu'elle avait désiré le plus, c'est-à-dire des satisfactions d'amour-propre qu'elle s'était promises, de l'étonnement et de la jalousie des personnes qui l'avaient connue pauvre et, en ce temps-là, l'avaient traitée avec dédain. Elle avait donc cédé à la nécessité de s'éloigner de toutes ses relations de famille et d'amitié, et elle était venue cacher sa vie dans une ville étrangère. L'avantage d'être riche, dans des conditions semblables, était plutôt imaginaire que réel; car elle n'avait que peu de désirs, elle n'avait guère d'occasions de dépense, et l'habitude lui avait rendu à peu près indifférentes toutes les raretés accumulées dans l'ombre de sa demeure. Cependant elle affirmait qu'à tout bien considérer, elle ne voyait pas qu'elle eût de reproche sérieux à se faire. Tout autre, à sa place, disait-elle, eût agi de même. Et puis, il y a des destinées qu'on ne peut éviter. Elle croyait donc que c'était une faiblesse de son esprit, conséquence de sa vieillesse, plutôt qu'un scrupule de sa conscience, qui depuis quelque temps avait fait naître en elle des inquiétudes singulières. Il lui était venu surtout à la pensée qu'étant sans enfants, elle ferait peut-être une œuvre méritoire en venant en aide aux héritiers de différents joueurs qu'elle avait vus se ruiner aux tables où elle-même avait ramassé leur or. Elle avait donc fait faire des recherches, et sa sollicitude s'était arrêtée sur deux ou trois familles qui en étaient particulièrement dignes; c'était à elles qu'elle laissait par testament toute sa fortune. Persuadée qu'elle avait fait autant et plus qu'elle ne devait, elle espérait rentrer tout à fait dans le repos de son esprit; mais, en dépit de ses raisonnements à ce sujet, elle n'avait pas retrouvé toute sa sérénité d'autrefois; elle s'était sentie sollicitée d'autres vagues scrupules : une idée fixe et bizarre s'était glissée dans son imagination et s'y agitait de plus en plus impatiemment jusqu'à lui ôter le sommeil. Cette idée lui suggérait, comme un devoir, la fondation d'un orphelinat où l'on élèverait les enfants de manière à les garantir, au moyen d'une éducation spéciale, de la passion des jeux de hasard, et, en général, de toute espèce de gain qui n'est pas dû à un travail honorable et utile. Elle ne trouvait pas que cette sorte de démon intérieur qui était ainsi venu se loger chez elle et malgré elle eût raison avec toutes ses belles phrases; mais elle était en son pouvoir : elle ne connaissait pas d'exorcisme capable de le chasser. Le plus court, pour s'assurer le calme, était donc de se soumettre. Mais, parce qu'elle avait disposé de tout son capital par acte testamentaire, et qu'elle éprouvait une répugnance invincible à le rouvrir, elle ne voyait que les économies à faire sur son revenu pendant un certain nombre d'années qui pussent servir à fonder et doter l'orphelinat. Serait-ce suffisant? N'était-elle pas beaucoup trop âgée pour compter même sur le lendemain? A quel moyen donc recourir? Un

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

seul s'était présenté à son imagination : elle n'avait qu'à jouer une dernière fois, et elle tirerait ainsi du jeu lui-même la somme nécessaire pour défendre le plus grand nombre possible de pauvres gens contre ses tentations. Récemment, elle avait voulu mettre ce projet à exécution ; mais en s'essayant, dans sa maison même, à son ancien rôle de joueuse, elle s'était aperçue que sa tête était maintenant trop faible pour qu'elle fût assurée de rester toujours maîtresse des combinaisons variées et multiples qu'il fallait être en état de concevoir et de dominer à des heures avancées de la nuit, sous les regards pénétrants des banquiers, et en face des haines enfiévrées des joueurs. En outre, elle avait le pressentiment qu'elle succomberait quelque jour, comme sa mère, à une attaque d'apoplexie. Elle ne voulait donc pas s'exposer seule aux agitations des maisons de jeu ; elle avait besoin d'un compagnon, et, pourquoi ne pas le dire? elle se l'avouait presque avec un sourire équivoque, d'un complice.

La suite à la prochaine livraison.

SECOND CÉNOTAPHE D'ALPHONSE LE SAVANT

AU MONASTÈRE DE LAS HUELGAS.

Voy. le premier cénotaphe, t. XXX, 1862, p. 332.

Cet élégant monument funéraire, élevé, suivant une tradition qui ne s'appuie pas sur des preuves très-positives, à la mémoire d'Alphonse le Savant, est simplement en pierre durcie par les siècles et d'un certain poli. Il aurait pu servir de sépulture tout au plus à un homme de petite taille. Sa décoration extérieure présente cette suite d'arcades, soutenues par des colonnettes, qui est si fré-

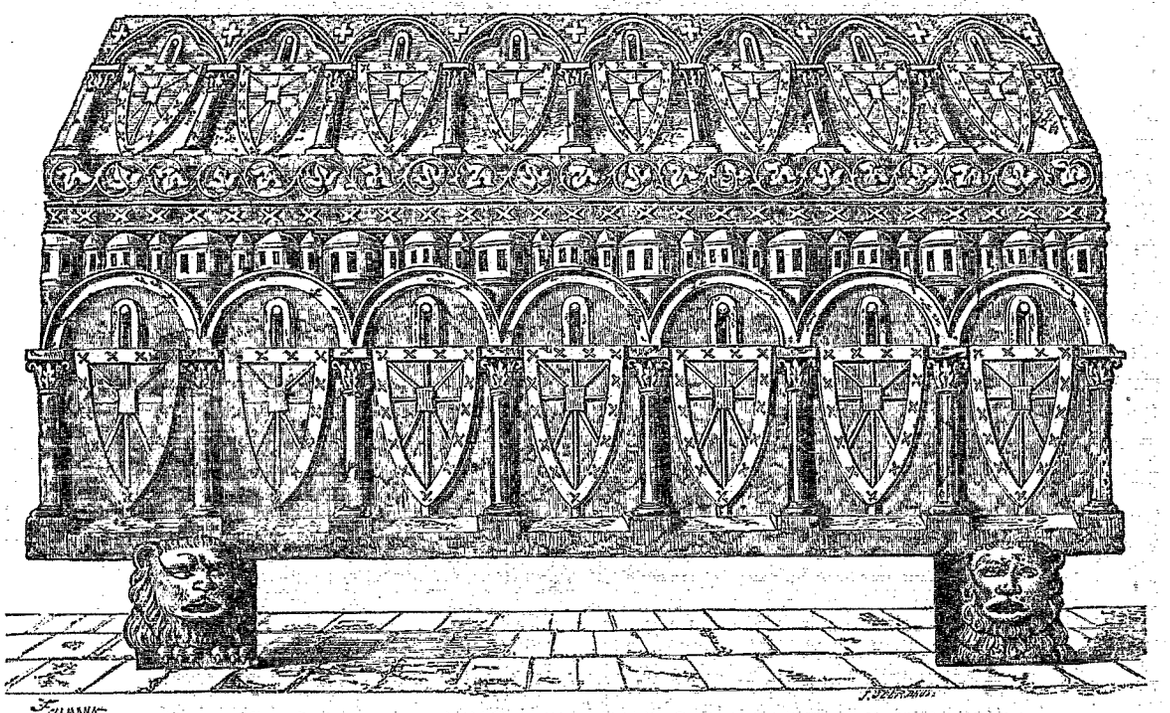

Cénotaphe d'Alphonse le Savant au monastère de Las Huelgas. — Dessin de Fellmann, d'après Valentin Carderera.

quemment reproduite au douzième siècle, et qu'on peut regarder comme une tradition des sarcophages romains des premiers temps du christianisme. Ainsi que le fait très-bien observer M. Carderera, la série de tourelles et de constructions circulaires qui occupe la partie supérieure du cénotaphe est là comme un symbole de la Jérusalem céleste, dernier asile de notre voyage ici-bas. Un écu suspendu à une courroie décore le centre de chacune des arcades. Le champ du bouclier est rempli par une croix d'où partent plusieurs bras figurant une sorte d'étoile. La bordure de l'écu offre partout treize croix de Saint-André ; cet ornement religieux forme une bande au-dessus des tourelles mystiques. L'ornementation des deux pierres inclinées, destinées à fermer le cénotaphe, est, à peu de chose près, la même que celle dont nous venons de donner la description.

Malgré sa simplicité et peut-être sa monotonie, il s'en faut que ce petit monument manque d'harmonie et d'un caractère vraiment pittoresque. Les détails dans lesquels nous venons d'entrer suffisent, comme le fait remarquer le savant artiste espagnol, pour faire douter qu'une pareille sépulture ait été destinée primitivement au roi de Castille et de Léon. Les croix de Saint-André, qui se reproduisent uniformément sur les écus, devinrent la devise des chevaliers qui assistèrent à la prise de Baeza. Ce grand événement militaire avait eu lieu, comme on sait, le jour de la fête de l'Apôtre (1). La double croix qui occupe tout le champ de l'écu pouvait cependant appartenir comme devise à Alphonse, comme elle était devenue celle de bien d'autres guerriers. Dans l'opinion de M. Carderera, cependant, c'est une des premières devises de ce genre, et peut-être la première qui apparaisse portée ainsi sur l'écu d'un souverain, si celui-ci appartient à Alphonse. Les premiers rois de Léon se contentaient de porter sur leur sceau la simple croix grecque.

LES BRIGANDS DE LA PERSE

ET DE LA TURQUIE D'ASIE.

Le brigandage est une des plaies de l'Orient. Résultat de l'abandon et de la barbarie où sont tombés les pays autrefois les plus riches et les plus peuplés du monde, c'est

(1) Voy. à ce sujet Argote de Molina, *Nobleza del Andaluzia*, Sevilla, 1588, petit in-fol. Ce célèbre généalogiste se montre d'accord avec plusieurs de ses contemporains qui enregistrent dans leur Nobiliaire grand nombre de familles illustres dont les blasons reproduisent la croix de Saint-André.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

un mal qui s'entretient lui-même et qui renouvelle sans cesse, où il est, la misère et la solitude. Les voyageurs ne peuvent, sans une escorte d'hommes résolus et bien armés, passer les défilés des montagnes, ou s'aventurer dans les plaines désertes de la Turquie d'Asie et de la Perse; les marchands qui portent leurs denrées d'une ville à l'autre

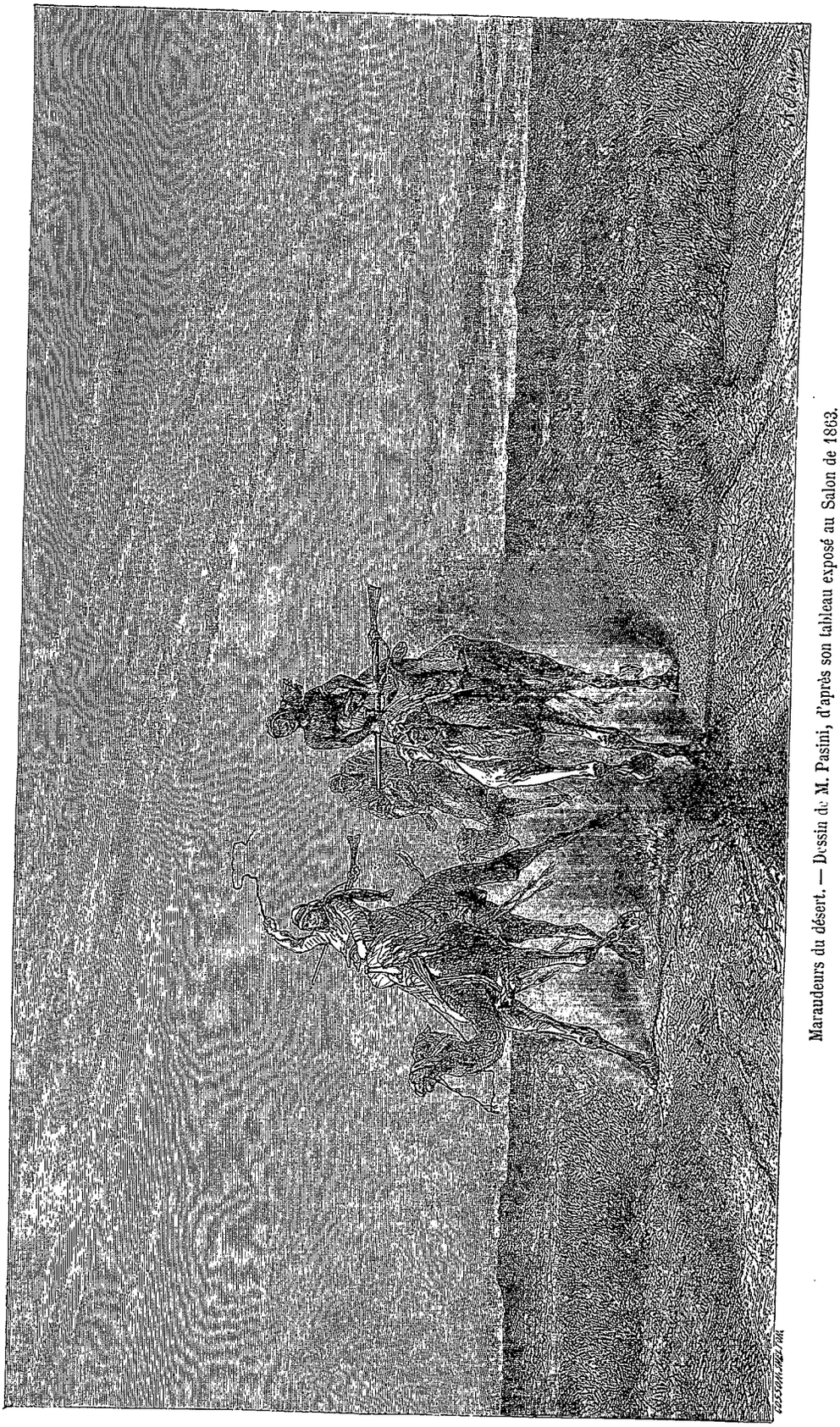

Maraudeurs du désert. — Dessin de M. Pasini, d'après son tableau exposé au Salon de 1863.

ne s'avancent qu'en longues caravanes et ne s'écartent pas de la route depuis longtemps tracée par ceux qui les ont précédés; en plus d'un pays ils payent même une rançon pour n'être pas inquiétés par les tribus errantes dont ils traversent le territoire.

Ce sont des peuplades entières qui se livrent, dans ces

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

pays, au brigandage. Et si les voyageurs ont sujet de les craindre, elles sont plus redoutables encore pour les populations sédentaires et paisibles, dont elles pillent les habitations et enlèvent les troupeaux dès qu'elles trouvent une occasion favorable. Il en est qui font même des prisonniers pour les vendre comme esclaves : tels sont les Turcomans répandus dans les grandes steppes du nord de la Perse; ils franchissent des distances immenses au galop de leurs chevaux, et fondent à l'improviste sur le voyageur, qu'ils capturent ou qu'ils dépouillent. Ces Turcomans, qui habitent principalement l'ancien pays des Parthes, en sont peut-être les descendants.

Ailleurs ce sont les Kurdes, ailleurs encore les Arabes nomades ou bédouins (*bedaoui*) qui pillent ou rançonnent tous ceux qui se présentent à eux sans défense. Les Kurdes ont à peu près entièrement détruit les villages des chrétiens nestoriens qui partageaient avec eux la région montagneuse du Kurdistan. Le gouvernement turc a fait détruire les repaires des beys kurdes, et envoyé en exil, à Candie, les plus coupables ou les plus compromis; mais depuis ce temps les malheureux nestoriens n'ont guère moins eu à souffrir du fanatisme et de l'oppression des Turcs eux-mêmes. Les Kurdes se rencontrent dans presque tous les pays de montagne situés entre la mer Noire et le golfe Persique; ils forment des tribus peu unies entre elles, souvent ennemies acharnées. Quelques-unes ont renoncé à la vie nomade et cultivent la terre; mais la plupart n'ont aucune habitation et suivent leurs troupeaux, l'été dans la montagne et l'hiver dans la plaine. Celles-ci sont l'effroi de toutes les populations voisines.

De même que les Kurdes dans les hautes régions de la Perse et de l'Arménie, les Arabes bédouins exercent leurs rapines dans les immenses plaines de la Mésopotamie, du nord de l'Arabie, de la Syrie, où le voyageur est sans protection, et où ils sont protégés eux-mêmes par la solitude du désert. On les rencontre sur les bords de l'Euphrate aussi bien qu'en Palestine, dans le Hauran et sur le chemin d'Alep à Damas. Ils habitent sous la tente. Toute leur richesse (quand ils possèdent quelque chose, car la plupart du temps ils vivent dans la misère et la famine) consiste en troupeaux, en chameaux et en un très-mince mobilier. Leur principale ressource est le vol ou les tributs qu'ils se font payer par les caravanes, dont ils guettent le passage.

LE SON *AN*.

Nous disions en 1862 (t. XXX, p. 402) que l'illustre Volney avait compté trente-sept manières d'écrire le son nasal *an*, mais n'en avait pas donné les exemples, et nous avions reproduit vingt-neuf de ces manières en citant les mots à l'appui. Quelques-uns de nos lecteurs ont complété et corrigé notre tableau, en nous faisant observer que nous avions négligé certains pluriels de mots dont nous avions donné les singuliers, et de plus que nous avions fait double emploi par les mots *dent* et *excellent*, où le son est écrit de la même manière. Nous profitons de ces communications pour donner un tableau qui nous paraît maintenant moins incomplet, et où le chiffre cité par Volney se trouve même dépassé.

Remarquons, puisqu'on nous a ramenés sur ce sujet en apparence futile, qu'un intérêt assez sérieux s'y rattache. Volney l'a cité pour rendre sensibles les difficultés que présente l'orthographe de la langue française : aucune règle ne préside à cette variété de lettres combinées pour rendre le même son.

Si les hommes avaient à créer une langue, ils ne manqueraient pas d'adopter le principe rationnel qu'a défendu dans ces derniers temps, avec une si grande persévérance, un penseur distingué, feu Adrien Féline :

A chaque signe un son; — A chaque son un signe.

Avec cette formule, en effet, on écrirait le son *an* de la même manière dans les quarante-trois mots qui suivent (sauf peut-être la distinction du pluriel et du singulier). Alors on verrait la très-nombreuse classe des cuisinières, dont la réputation proverbiale est si mauvaise quant à l'orthographe, ne pas faire une faute. Guidées par la prononciation, elles écriraient ces quarante-trois mots comme un grammairien.

an : le dieu Pan, écran, van; — *anc* : blanc, franc; — *ancs* : flancs, les Francs; — *and* : gland, grand; — *ands* : marchands, brigands; — *andt* : Rembrandt; — *ang* : étang, sang; — *angs* : rangs, orangs-outangs; — *ans* : dans, sans; — *ant* : gant, tant; — *ants* : chants, adjudants; — *ean* : Jean; — *eant* : affligeant, obligeant; — *eants* : assiégeants; *uan* : quantième; — *uand* : quand; — *uant* : quant; — *han* : Han d'Islande, Ispahan; — *hans* : Louhans, Afghans; *aen* : Caen; — *aon* : Laon, taon; — *aons* : paons; — *am* : ampoule; — *amp* : champ; — *amps* : camps; — *ham* : hampe; — *en* : en, rendre; — *end* : prend; — *ends* : tu rends; — *ens* : encens, gens; — *ent* : dent; — *ents* : éléments, ossements; — *hen* : Henri; — *em* : empire; — *ems* : tems; — *emps* : longtemps; — *empt* : exempt; — *empts* : exempts; — *eng* : hareng; — *engs* : harengs; — *uen* : conséquence; — *uent* : conséquent; — *uents* : onguents.

Une injustice faite à un seul est une menace pour tous.

MONTESQUIEU.

VIEILLES ENSEIGNES A PARIS.

J'ai vu autrefois dans Paris, suspendus aux boutiques des marchands, des volants de six pieds de hauteur, des perles grosses comme des tonneaux, des plumes qui allaient au troisième étage, un gant dont les doigts ressemblaient à des troncs d'arbres, une botte qui contenait plusieurs barriques : on aurait cru Paris habité par des géants. Cependant ces énormes enseignes n'annonçaient que des marchands de jouets d'enfants, de bijoux, de modes, des gantiers, des cordonniers. Enfin, comme elles allaient toujours en augmentant, ainsi que vont tous les signes de l'ambition, la police les fit réduire à une grandeur raisonnable, parce qu'elles empêchaient de voir les maisons, et que dans un coup de vent elles pouvaient en écraser les habitants.

Tout ce monstrueux appareil était une image fidèle des ambitions en concurrence : quand tous veulent se distinguer, aucun ne se distingue, et leurs grands efforts généraux finissent souvent par les anéantir en particulier.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

PENDULES ET MONTRES.

Quelle famille devrait, mieux que la mienne, savoir l'heure exacte à tout instant du jour et de la nuit? Nous sommes six, et, pour nous rendre compte de la marche du temps, nous ne possédons pas moins de cinq pendules et sept montres. Mais le malheur est que toutes ces horloges, petites et grandes, marquent et sonnent des heures différentes; jamais je n'ai eu la satisfaction d'en voir deux se mettre d'accord. Si celle-ci s'avise de dire huit heures, celle-là ne manque pas de dire neuf, et les dix autres semblent s'entendre pour se partager tout l'espace intermédiaire, de manière à ne se rencontrer en aucun point,

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

ce qui fait que nous ne parvenons pas à nous rencontrer nous-mêmes, par exemple, à l'heure des repas. On se lève les uns après les autres, on manque les rendez-vous, on arrive trop tôt ou trop tard aux chemins de fer; la cuisinière fait pâtir nos estomacs, brûle les rôts ou tire de la broche les poulardes crues, et chacun trouve toujours un cadran qui l'excuse. — Ma montre va bien. — Non, c'est la mienne. — C'est la pendule Louis XIII (une belle pièce d'art qui fait un bruit d'enfer et sonne deux fois les heures et les demi-heures, toujours à faux). — C'est *Alexandre* (un chef-d'œuvre, style empire, où l'on voit le disciple d'Aristote assis, lisant, et tenant de la main gauche une boule au-dessus d'un bassin de cuivre doré afin de ne pas s'endormir; je l'ai achetée pour servir d'exemple à mon fils, le jour où il m'a récité *la Cigale et la Fourmi* sans faute). — Non, c'est le *Temps!* (Ah! plût à Dieu que le vrai temps n'allât jamais plus vite!) On se dispute sans fin.

Hier, le désordre en était arrivé à un tel degré que je vis bien qu'il fallait prendre enfin une grande résolution. Trois pendules s'étaient arrêtées; des deux autres, la première avait l'air de s'endormir, la seconde battait la mesure *prestissimo :* elles me firent songer aux docteurs Macroton et Bahis, et je me dis comme Sganarelle : « L'une va en tortue et l'autre court la poste. » Quant aux montres, c'était pire encore, et, de découragement, on n'en avait remonté qu'une seule : je ne pus m'empêcher de leur jeter un regard de mépris. A quoi nous servaient-elles? Et si nous nous obstinions à les porter, n'était-ce pas seulement à cause de leurs chaînes d'or?

— Jean, m'écriai-je, allez chercher un horloger!

— Lequel, Monsieur?

— Celui que vous voudrez.

Autant valait dire le voisin.

Jean revint dix minutes après avec un petit homme vieux, ridé, qui laisse ses cheveux gris errer à l'aventure, et s'inquiète peu si les boutons de sa redingote se trompent de boutonnières; mais il paraît fort intelligent, expert en son art, et, de plus, fort honnête. Il aurait démonté et emporté chez lui les cinq pendules, ainsi que les sept montres; il les aurait gardées trois ou quatre mois (ce que je redoutais, à vrai dire), et, le jour où il serait revenu avec elles, il m'aurait présenté une note à donner le vertige, et la moindre objection m'eût été impossible! Que puis-je savoir de ce qui se passe à l'intérieur de ces machines-là? Grands ressorts cassés! pivots usés! volants brisés! et le reste. Sa visite, au contraire, m'a coûté peu d'argent et m'a instruit, ce qui m'a engagé à en prendre note pour mon profit et celui des autres.

Je l'ai conduit devant les pendules et les montres. Du premier regard, et avant de les ouvrir, il m'a dit le prix et la qualité de chacune d'elles.

— Je ne saurais beaucoup me tromper, ajouta-t-il. Dans notre art, la fabrication est graduée jusque dans les moindres détails, et l'extérieur suffit, en général, pour une appréciation assez juste de l'intérieur. Il est rare, par exemple, quoiqu'on soutienne parfois le contraire, qu'on place un mouvement d'une qualité vraiment supérieure dans un boîtier de montre d'argent, ou, pour les pendules, dans des modèles de zinc ou dans un cadre de bois.

Il procéda ensuite à un examen plus attentif, et reprit :

— Ces pendules et ces montres sont bonnes; mais tout cela est mal entretenu, mal réglé : mauvaise hygiène, Monsieur, détestable!

Ce mot hygiène m'avait fait sourire.

L'horloger, sans retirer son œil de la loupe, me dit :

— Sans doute, Monsieur, ces pendules, ces montres vivent, et aucune vie ne se maintient en son état normal que grâce à une sage observation des règles de l'hygiène qui lui sont propres. On ne se croit pas généralement obligé à assez de précautions, j'oserai dire à assez d'égards pour ces frêles machines si utiles et si admirables. On leur demande un service merveilleux; on exige d'elles une régularité de mouvements égale à celle des astres dans les cieux, et la plupart des gens ont pour elles moins d'attention et de sollicitude que pour leurs animaux domestiques!

L'horloger s'animait beaucoup; moi, j'étais stupéfait.

— Considérez en effet, je vous prie, Monsieur, continua-t-il avec un peu plus de calme, considérez que ces ingénieux automates ne sont pas seulement soumis aux lois générales qui les font vivre de leur vie propre, mais sont aussi exposés à subir des influences extérieures de toute nature. Rien de plus délicat et de plus sensible que leurs organes, surtout ceux des montres; et voyez le plus souvent avec quelle indifférence on les manie, on les secoue, on les agite, on les tourne et retourne, comme s'il ne s'agissait que de médaillons ou de tabatières! Il n'y a qu'une seule position qui convienne à une montre, Monsieur, c'est la position verticale, soit qu'on la porte sur soi, soit qu'on la laisse reposer sur un porte-montre. Il est indispensable de la monter régulièrement et de ne point la laisser plusieurs années sans la faire visiter et nettoyer par un homme de la profession... Ah! qu'est ceci? Autre excès! des soins inintelligents!

Il venait de s'arrêter devant une précieuse petite montre couchée sur du coton, dans une boîte de palissandre, entre des flacons de cristal et des cassolettes.

— Voici, dit-il, une montre que l'on traite en enfant gâté. Comment ne serait-elle pas obligée de s'arrêter souvent? A travers les jointures mêmes de sa jolie boîte émaillée, elle respire les particules invisibles de ce duvet qui pénètrent jusqu'aux sources de son mouvement vital, tandis que les émanations de ces cristaux oxydent jusqu'aux plus secrets de ses organes.

Poursuivant son examen, il me fit observer que deux des pendules arrêtées n'étaient point posées d'aplomb, et que, sans doute, en transportant la troisième, on avait négligé de décrocher...

— Le balancier? interrompis-je.

— Non pas, Monsieur, ne confondons point; le pendule! C'est dans les montres seulement que se trouve le balancier... On aura cassé ou faussé la suspension. Quant à l'aplomb, regardez, Monsieur, ce qu'il suffit de faire pour le rétablir. Il ne s'agit que d'arriver à ce que le bruit des chutes de l'échappement redevienne égal à l'oreille. Écoutez avec moi. Je cale le socle soit à droite, soit à gauche, mais en me gardant bien de laisser la pendule incliner en avant ou en arrière, car elle s'arrêterait par suite du frottement de la lentille dans l'intérieur de la boîte.

J'avoue que j'étais un peu humilié de voir qu'il jugeait nécessaire de m'apprendre la manière de « rétablir l'aplomb », et je laissai entendre que si nous ne nous étions pas beaucoup occupés de rendre à ces pendules leur mouvement, c'était qu'il était à peu près indifférent qu'elles fussent arrêtées ou non, parce que depuis longtemps elles n'indiquaient jamais l'heure juste.

— Ce n'est peut-être pas tout à fait leur faute, dit l'horloger. Comment les réglez-vous?

— Monsieur, répondis-je d'un ton triomphant, Monsieur, je règle ma montre tous les mois, d'après le canon du Palais-Royal!

— Ah! Et comment vous y prenez-vous alors pour tenir compte exactement de l'écart entre le *temps vrai* et le *temps moyen?*

Je restai muet.

— Je crois, Monsieur, me dit-il en réprimant un im-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

perceptible sourire, que vous feriez mieux de régler votre montre simplement d'après l'horloge de la Bourse ou d'après celle de l'Hôtel de ville, et, s'il vous plaît, je vais vous expliquer pourquoi vous devriez tenir leur avis pour plus sûr et plus facile à suivre que celui du célèbre petit canon.

La suite à une autre livraison.

LES TIMBRES-POSTE.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Suite. — Voy. p. 59, 87.

CONTREFAÇONS.

Les anciens timbres suisses sont assez rares. Ils ont été tous contrefaits, et les contrefaçons sont très-répandues. Nous donnons ci-après quelques indications.

Bâle. — Il est facile de reconnaître le timbre faux. Le fond est d'un bleu verdâtre terne et uni; le coin qui porte l'extrémité inférieure de la crosse de Bâle et l'encadrement du champ groseille ne sont pas en relief. Il y a des différences dans le dessin, surtout dans celui du pigeon.

Genève. — Timbre de 5 centimes, port local. L'original est imprimé sur papier vert jaunâtre. L'écu est parti d'or et de gueules; le parti de gueules est figuré par onze lignes dans l'original, et par douze ou treize dans les contrefaçons. On a signalé d'autres différences.

Nous pensons que le timbre local *C* (voy. plus haut) est une contrefaçon; nous n'en avons pas vu un seul frappé d'un véritable timbre d'oblitération.

Timbre de 5 centimes, port cantonal. Le timbre *G*, décrit précédemment, est la contrefaçon du timbre *F*. Il est imprimé tantôt en vert clair sur papier blanc, et tantôt en noir sur papier vert clair ou vert-bleu foncé. C'est le seul dans lequel les rayons de la gloire remplissent toute la partie supérieure. Il existe au moins cinq dessins de ce timbre. Nous avons trouvé un moyen facile de reconnaître les timbres originaux : en regardant le bord supérieur du parti d'or de l'écu, entre le bord de l'aile et la tête de l'aigle, on compte neuf points disposés en losange dans les timbres originaux, tandis qu'il y a trois, six, sept, huit points dans les contrefaçons.

Lausanne et Vaud. — Les originaux sont imprimés sur papier mi-blanc, blanc jaunâtre, et les contrefaçons sur papier blanc, blanc bleuâtre.

Le moyen le plus simple de distinguer les contrefaçons actuelles, en l'absence d'originaux pour comparer, est de compter les chevrons à l'angle gauche supérieur : il y en a trois dans les timbres originaux, et deux dans les contrefaçons. Des ganses ou attaches entourent le cornet au-dessous de l'écu suisse : on en compte seize dans les originaux et treize dans les contrefaçons.

Neuchâtel. — Le papier est mi-blanc, blanc jaunâtre dans les originaux.

On connaît deux contrefaçons : dans l'une, la croix de l'écu est dessinée par un trait noir; dans l'autre, qui se rapproche de l'original en ce point, le trait noir n'existe pas.

Les timbres originaux ont 23^{mm}.5 sur 18^{mm}.5; les timbres faux, 22^{mm}.5 sur 17^{mm}.5.

Zurich. — Il existe une dizaine de contrefaçons des timbres de 4 et de 6 rappen.

La plus commune porte la date de 1843. Les faussaires savaient, sans l'avoir vu, que sur les premiers timbres de Zurich chacun des quatre chiffres de 1843 était à l'un des coins; ils ont pensé qu'en cela consistait la différence entre ces timbres primitifs et très-rares et ceux qui ont été en usage jusqu'en 1850, et la contrefaçon ne ressemble pas du tout à l'original. Tous les timbres datés de 1843 et sur lesquels est le nom de Zurich sont faux. Sur le timbre original, la valeur, *vier* ou *sechs rappen*, est à gauche, et les mots *local* ou *cantonal taxe* sont à droite.

On a plusieurs moyens certains de reconnaître les contrefaçons actuelles des timbres de Zurich.

D'abord, le tréma manque à l'*u* de Zurich sur les contrefaçons. Ensuite les lignes noires qui s'entre-croisent et les lignes rouges, doubles et simples, ne sont pas en nombre égal et leur ordonnance n'est pas la même. Enfin, pour mieux marquer les différences par un détail, nous dirons que les mots *Zurich* et *local* ou *cantonal taxe* sont écrits sur un bandeau rayé, et que dans les timbres originaux de 4 rappen il y a 7 lignes noires horizontales en haut et 10 en bas, et dans ceux de 6 rappen 8 lignes en haut comme en bas; dans les contrefaçons, on a tracé 7 lignes en haut et 7 en bas, 8 et 7, 11 et 14, 13 et 15, etc.

Timbre dit de Winterthur. — On n'en trouve que la contrefaçon dans la plupart des collections. Le caractère le plus décisif est la présence, dans l'original, d'un ou deux mots, composés d'une dizaine de lettres illisibles, qui sont gravés sur le cornet au-dessous de l'écu. Le papier de l'original est mi-blanc.

Le timbre original a 15^{mm}.5 sur 19^{mm}.5. Les timbres faux ont 15^{mm}.5 sur 19^{mm}.5, 16^{mm} sur 19^{mm} et 16^{mm}.5 sur 20^{mm} (ce dernier ressemble le moins à l'original).

Confédération. — Quoiqu'ils ne soient pas rares, les timbres de 2 $^1/_2$ rappen, *orts-post* ou *poste locale*, ont été contrefaits.

Les faussaires ont imprimé ces timbres sur le même papier blanc bleuâtre ou grisâtre qui a servi à l'impression des timbres faux de Lausanne et de Neuchâtel. Ils ont oublié le trait d'union des mots *orts-post*, mais les marchands le mettent à la plume. Ils n'ont pas exactement placé la partie enroulée du tube entre les deux ganses qui la tiennent attachée au cornet.

Oblitérations. — L'oblitération d'un timbre-poste n'est pas une preuve d'authenticité; les faussaires contrefont également l'estampille d'oblitération, et il est à observer que la plupart des timbres faux sont oblitérés.

Il est donc essentiel de faire attention à l'oblitération des timbres, car elle fournit aussi des preuves décisives de la contrefaçon. On en jugera en comparant les marques d'oblitération ci-dessous avec celles qu'on voit sur les timbres faux.

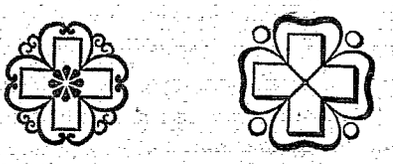

N° 123. — Genève. N° 124. — Zurich.

Marques d'oblitération.

Par exemple, l'estampille de la poste de Zurich était une croix fleuronnée, avec quatre boules placées entre les pétales du fleuron; le faussaire a omis de dessiner ces boules, ou les a dessinées tantôt trop grosses, tantôt trop petites.

La plupart des timbres faux de 2 $^1/_2$ rappen, fédéraux, sont oblitérés par une grille; mais dans la grille originale, qui est en losange, on compte quatre barreaux par 5 millimètres, tandis qu'il n'y en a que trois dans la fausse grille.

Il faut examiner non-seulement le dessin, mais aussi la couleur de l'oblitération. L'oblitération est tantôt noire et tantôt d'un vermillon vif, ici bleue et là verte.

La suite à une autre livraison.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

HALBERSTADT.

Voy. p. 36.

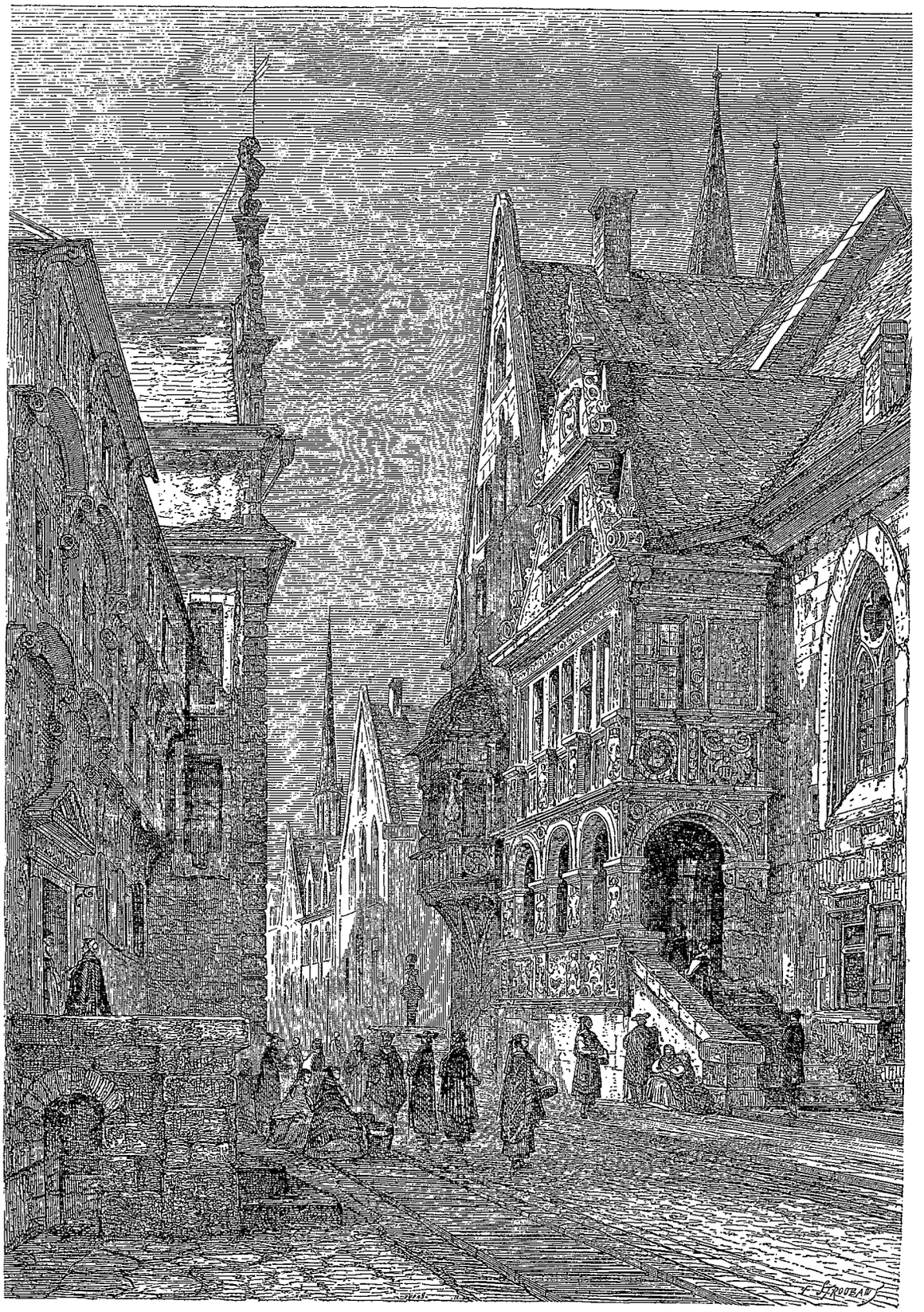

L'Hôtel de ville d'Halberstadt. — Dessin de Stroobant.

La ville d'Halberstadt, située dans le Harz, sur la Holzemme, contient environ vingt mille habitants; elle appartient à la Prusse depuis 1813. De 1807 à cette époque, elle avait fait partie successivement du royaume

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

de Westphalie et du duché de Brunswick-Œls. C'était, au moyen âge, le siége d'un évêché qui se transforma, à la paix de Westphalie, en principauté au profit de l'électeur de Brandebourg. Pendant sa période religieuse, elle se décora d'églises qui méritent d'être comptées parmi les plus curieuses de l'Allemagne : l'église Notre-Dame, de style byzantin, construite aux onzième et douzième siècles, et la cathédrale, commencée en 1235, achevée en 1491. Au temps où s'épanouirent les libertés communales, le sentiment de l'art de ses citoyens se manifesta avec beaucoup de goût et d'esprit dans les édifices civils et privés. Peu de villes allemandes ont conservé plus de vieilles maisons des quinzième et seizième siècles ornées de jolies sculptures. L'Hôtel de ville, représenté par notre gravure, peut donner une idée du genre de mérite de cet art civil d'Halberstadt au dix-septième siècle. On serait difficile à intéresser si l'on ne trouvait du charme à regarder ces arcades élégantes et les agréables proportions de toute la façade. Il ne faut pas chercher dans l'ensemble une unité de style rigoureuse. L'architecte s'est évidemment livré sans contrainte au caprice de son imagination; mais il a eu le caprice heureux : le balcon qui forme l'angle de la place du Marché, où l'on aperçoit la fontaine, est très-remarquable. C'est de ce côté que se trouve la statue colossale dite de Roland que connaissent nos lecteurs (p. 36). Les ornements en bois de la première galerie et de la ligne supérieure du pignon sont d'une bizarrerie très-divertissante. Dans une rue qui part du marché, on rencontre une maison, dite le *Rathskelle*, qui est plus ancienne et n'est pas moins remarquable. Il ne manque à Halberstadt, pour être plus célèbre, que d'être visitée par un plus grand nombre de voyageurs; mais il est naturel que les villes situées sur les grandes lignes de communication entre les peuples soient d'abord les plus connues : les autres auront leur tour.

HISTOIRE D'UN SOUPIR.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 106, 114.

A ce dernier mot, me dit Michel Kropper, je crois que je ne pus réprimer un signe de répulsion. La vérité est que jamais je n'avais entendu parler de la roulette sans m'indigner. Il me paraissait fort peu plaisant que Mme Van-Boyen eût conçu la pensée de me mêler à tous ces débats avec sa conscience. Une réflexion rapide me persuada cependant qu'il n'était pas absolument dans mon rôle de lui faire une leçon de morale, et qu'en me donnant à son égard des airs de censeur je n'aboutirais, en fin de compte, qu'à perdre sa pratique. Très-satisfait de mon sang-froid, je me bornai, quand elle me pressa de lui répondre, à la prier de me donner le temps de réfléchir à sa proposition.

— A votre aise, monsieur Michel Kropper, à votre aise!

Et, me saluant de la main avec un air de confiance qu'intérieurement j'estimais très-peu fondée, elle ajouta, avec un accent méphistophélique :

— Je vous attends... après-demain!

Est-il certain, me disais-je en retournant à mes livres, que Mme Van-Boyen soit en possession de tout son bon sens? Dois-je croire à la vérité de ce qu'elle m'a raconté? Ce mémoire merveilleux existe-t-il réellement? Si ce n'est pas une fiction, n'est-ce pas tout au moins une chimère? Et n'ai-je pas mille fois entendu ranger les joueurs qui prétendent avoir des moyens infaillibles de gagner parmi les catégories de fous qui se dessèchent le cerveau à chercher l'or potable, le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle?

Le lendemain, je passai par des doutes d'une autre nature. N'avait-elle pas voulu me tromper? Qui sait, me demandai-je, si sa fortune n'a pas une origine toute différente? Ou bien encore ne se peut-il pas que cette richesse, quelle qu'en soit la source, se trouve actuellement en péril ou près d'être épuisée? Ah! ah! la bonne Mme Van-Boyen aurait-elle le petit projet de me faire un emprunt sous le prestige de cette fable ingénieuse? Ou encore simplement de tenter pour la première fois les hasards de la roulette en me persuadant de jouer à son profit le rôle de Bertrand? Allons, respectable veuve, je ne suis pas tout à fait l'homme naïf que vous cherchez; vous ne connaissez pas encore assez Michel Kropper!

C'était fort bien, j'étais content de moi; et cependant je ne pouvais m'en tenir là. Et tout le reste du jour je me répétais malgré moi, comme une ritournelle : « Si pourtant elle m'avait dit la vérité? »

La nuit suivante fut mauvaise. Je dormis peu, et des rêves incohérents me portaient tour à tour dans des palais aussi merveilleux que ceux des *Mille et une Nuits*, ou dans des hospices aussi tristes et nus que celui de nos vieillards de Quiver-Strasse.

Le second jour, je me dis avec fermeté :

— Finissons-en. J'ai mieux à faire que de me rendre malade par et pour le bon plaisir de cette dame, qui n'est après tout qu'une aventurière. Je perdrai sa pratique; soit! Je veux voir le fond de cette affaire et n'y plus songer.

Je sortis d'un pied ferme, et je me dirigeai vers la maison gris-rose.

Je questionnerai habilement Mme Van-Boyen, me disais-je chemin faisant, je l'observerai, je la troublerai; elle tombera dans les contradictions, et, pour dernier adieu, je lui dirai : « Madame, ne vous découragez pas; vous trouverez très-aisément une autre dupe : tout le monde n'a pas un nez aussi fin que celui de Michel Kropper. »

Lorsque j'entrai dans le salon peu éclairé de Mme Van-Boyen, je fus presque effrayé : elle était debout, comme un fantôme, à deux pas de la porte.

— Je vous ai vu venir, me dit-elle. Voulez-vous me suivre?

Et, sans attendre ma réponse, elle souleva une portière et me conduisit, par un escalier tortueux bien tapissé, à un petit cabinet dont la serrure était un chef-d'œuvre. Là, elle me montra une roulette en miniature, faite d'ébène et d'ivoire, d'un travail exquis, et à côté, sur une table de bois de rose veiné, un très-petit livre relié en maroquin rouge.

Elle ouvrit ce livre, où elle me dit qu'elle avait copié, en très-fine écriture, les miraculeuses élucubrations de son mari.

— Asseyons-nous, je vous prie, et faisons une première expérience. Il n'y a là aucun inconvénient, mon cher monsieur Michel; vous ne serez engagé à rien, et vous ne risquerez pas un kreutzer. Nous allons jouer avec ces jetons faux, et, si cela peut vous plaire, quoique ne mettant rien au jeu, vous emporterez ceux que vous gagnerez en dédommagement de votre temps perdu.

Je me récriai contre cette offre, quoique ces jetons me parussent être de fort belles médailles.

Les résultats de cet essai furent assez singuliers pour que mon imagination en fût au moins embarrassée et que ma volonté en devînt perplexe. J'ajournai mes soupçons, et j'acceptai un rendez-vous pour le lendemain soir. Cette seconde fois, nous jouâmes jusqu'à minuit, et je commençai à croire qu'il fallait que les règles de M. Van-Boyen possédassent vraiment une vertu rare. Cependant, n'en faisant encore usage qu'avec hésitation et maladresse, je conservai un peu d'indécision.

Que vous dirai-je? Nous prîmes l'habitude de jouer

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

ainsi tous les soirs, de huit ou neuf heures jusqu'à une heure ou deux du matin. Mme Van-Boyen écartait ses domestiques; elle leur avait laissé entendre que nos conférences se rapportaient à son goût pour les romans, et ce prétexte ne me parut pas malhabile; d'ailleurs elle ne devait point passer pour avoir la tête très-saine.

Le succès de plus en plus marqué de ces répétitions me communiqua insensiblement la conviction et la confiance qu'avait voulu m'inspirer la vieille dame. Je prenais tour à tour le rôle du banquier et celui du joueur; je réussissais à ne plus faire d'école, et fictivement, en quelques semaines, je gagnai des milliards.

Quand Mme Van-Boyen me vit animé, persuadé, exalté jusqu'à la fascination, elle me dit :

— Voici bientôt la fin de l'hiver; l'été prochain, nous irons aux maisons de jeu. Je prélèverai seulement sur nos gains la somme indispensable pour l'orphelinat : elle ne dépassera point quatre cent mille francs; tout le reste sera votre part. Ce livre deviendra votre propriété; vous en ferez ce qu'il vous plaira. Nous n'aurons plus aucun rapport ensemble; car, je vous le répète, monsieur Michel Kropper, nous ne nous sommes rien l'un à l'autre, et je ne m'intéresse pas plus à vous aujourd'hui que le mois dernier.

Aux maisons de jeu! Un honnête libraire métamorphosé en joueur, en fléau des banques! Quelle pensée! quel mauvais rêve! J'étais étrangement tourmenté. Je ne dormais plus, je ne mangeais plus; je me livrais à des discussions interminables avec moi-même. En résumé, je m'arrêtai à ce raisonnement :

— La vie n'est qu'un jeu. Les joueurs qui possèdent le secret des combinaisons heureuses sont les seuls qui ne se ruinent pas. On dit souvent d'un homme qui s'est enrichi : « Il a eu du bonheur. » Mais je crois bien que si l'on y regardait de plus près, on verrait seulement qu'il avait le secret de jouer mieux que les autres, c'est-à-dire plus savamment, en vertu de règles qui lui avaient été transmises ou qu'il avait su découvrir. Oui, oui, la vérité est que tous ceux qui se sont enrichis ont eu leur petit livre rouge. Sans aucun doute, ce petit mot « jouer » ne sonne pas très-bien dans l'opinion; mais ne voyons-nous point qu'on est beaucoup moins rigoureux envers la chose elle-même? Le commerce n'est le plus souvent qu'un jeu. On s'y inquiète peu de la ruine de ses concurrents : chacun pour soi. Et même n'est-il pas très-bien reçu aujourd'hui qu'on s'enrichisse en jouant sur les fonds publics et autres? Et, enfin, en quoi serait-il plus condamnable de jouer à la roulette qu'à la loterie? Or, notre gouvernement, à l'exemple de plusieurs autres, joue avec les citoyens, et, ce qu'il y a de sûr, il nous gagne presque à coup sûr! Est-ce que l'on songe à considérer, pour cette cause, notre gouvernement comme un grand coupable?

Ce fut au moyen de ces arguments et d'autres semblables, dont j'ai grande honte aujourd'hui, je vous assure, que j'arrivai à me débarrasser suffisamment de mes scrupules et à promettre formellement, sans trop de trouble, mon concours à Mme Van-Boyen.

Il fut donc convenu, vers le mois de février, qu'en juin Mme Van-Boyen se rendrait seule à Hombourg, que j'irais l'y trouver peu de jours après, et qu'ensuite, selon les circonstances, nous visiterions tour à tour Bade, Spa, Genève et autres lieux.

Cette détermination prise irrévocablement, je cherchai un commis capable de bien conduire ma librairie pendant mon absence. Je n'avais pas le temps de liquider, et il fallait sauver les apparences. En réalité, j'en étais arrivé à n'attacher plus aucune importance à mon commerce; je prenais en pitié ma vie passée, et je m'étonnais presque de voir mes confrères assez simples pour se condamner à une profession si fastidieuse et où le travail était si mal récompensé. Il m'échappa même, je crois, à ce sujet, quelques réflexions malsonnantes qui, comme vous le pensez bien, furent très-vivement relevées. Il est fort étrange qu'à cette époque je ne me sois pas aperçu qu'on s'était généralement beaucoup refroidi à mon égard, que mon crédit avait baissé sensiblement, et qu'on prenait avec moi des précautions qui m'offenseraient aujourd'hui. Mes expériences nocturnes n'étaient pas restées inaperçues, comme je l'avais supposé, et les conjectures qu'elles avaient donné lieu de faire ne m'avaient été rien moins que favorables. On était loin assurément de deviner la vérité; mais j'ai su depuis que les moindres des soupçons qui circulaient dans mon voisinage et à notre cercle étaient que, séduit par une cupidité honteuse, j'allais épouser Mme Van-Boyen malgré ses soixante-dix-huit ans, ou que j'exploitais sa curiosité romanesque et pervertissais sa raison de plus en plus pour m'assurer quelques lignes sur son testament. Au reste, j'étais aveuglé à ce point que, lors même qu'on eût osé me révéler ces bruits odieux, je suis sûr que, dans ma persuasion absolue que j'allais m'enrichir au delà de tout ce qu'on pouvait imaginer, je ne m'en serais aucunement ému et n'y aurais répondu que par le dédain.

La fin à la prochaine livraison.

LES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Cinquième article. — Voy. les Tables du t. XXXI, 1863.

La race ovine est une de celles que l'homme a le plus profondément modifiées. Qu'y a-t-il dans la nature qui ressemble à un troupeau de moutons? Voyez ce rassemblement d'animaux serrés les uns contre les autres, piétinant dans la poussière d'une grande route sous la garde d'un chacal domestiqué qui les régit : leurs pieds ne savent plus courir, et souvent c'est tout au plus s'ils savent marcher; leurs instincts sont tellement amortis qu'ils seraient incapables de trouver leur nourriture si l'on ne prenait le soin de les conduire au pâturage; et, dans les intempéries, il faut veiller pour eux. La toison blanche, épaisse, frisée, huileuse, dont ils sont revêtus, n'a d'analogue dans aucune autre espèce, et par un contre-sens dont il faudrait accuser la nature, si la nature l'avait faite, ils la conservent même dans les chaleurs de l'été, si bien qu'elle ne tarderait pas à leur devenir fatale si la main de l'homme ne les en délivrait périodiquement. Quel est donc le type primitif de ces bestiaux stupides et inertes? Il n'y a aucun doute que ce ne soit le mouflon. Le mouton peuple nos plaines, et le mouflon ne se plaît que dans les montagnes; il est aussi sauvage, aussi vif, aussi alerte que l'autre est lent, docile et paresseux. On le dirait frère du chamois, tant il bondit avec agilité dans les rochers; ses cornes sont à demi relevées, et il est vêtu d'un poil court et rude, de nuance fauve; mais sous ce poil, qui est une véritable jarre, se cachent quelques filaments plus soyeux et plus fins, et ce sont ces filaments qui, en se développant d'une manière anormale, ont donné naissance à la laine. Quelle est la cause d'un si singulier phénomène? Par quel procédé les premiers éducateurs du mouton sont-ils parvenus à le produire? Après combien de générations devint-il un caractère durable? On l'ignore; et il y a d'autant plus lieu de s'en étonner qu'il semblerait plus naturel que l'animal eût dépouillé son épaisse couverture en descendant des sommets neigeux dans les plaines que de l'avoir, au contraire, acquise dans ce déplacement.

Le mouflon a été très-anciennement arraché à ses montagnes et domestiqué. La Genèse fait naître du premier

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

homme le premier berger, et lui donne pour frère le premier agriculteur. Les Védas et les livres sacrés de la Chine parlent du mouton, et l'on en distingue déjà diverses races sur les anciens monuments de l'Égypte. Il n'est pas sûr que sa domestication ait précédé celle du chien, car il se peut que le même serviteur qui avait concouru à le chasser



Le Mouflon (*Ovis aries fera*).

ait servi ensuite à le conduire. Comme il existe encore des mouflons en Espagne et dans quelques-unes des grandes îles de la Méditerranée, on a cru longtemps qu'ils devaient être la souche de nos races domestiques. Mais ici encore, une étude plus approfondie a prouvé que ces races se rapportaient plus étroitement aux espèces de mouflons qui se sont perpétuées dans les montagnes du centre de l'Asie; et la zoologie est, à cet égard, d'accord avec l'histoire, car il est hors de doute que les troupeaux de moutons connus dès la haute antiquité en Asie et jusqu'en Chine provenaient des types sauvages propres à ces contrées, et non pas de ceux de l'Occident, tout au plus peuplé à cette époque. Tout nous reporte vers l'Asie, dont l'Europe n'est, aux yeux de la nature, qu'un simple prolongement.



Le Bouquetin égagre (*Capra ægagrus*).

C'est du reste en Europe que, sous le rapport des qualités de sa toison, la race ovine a reçu le plus de développement. Elle se partage en deux variétés : les moutons à laine longue et droite, et les moutons à laine courte et fine. Jusqu'à présent on n'a pas réussi à obtenir la variété qui donnerait une laine longue et fine; mais en voyant tous les progrès qui ont été réalisés depuis un demi-siècle, on ne doit cependant pas considérer l'agriculture comme réduite à abandonner la partie. En tout cas, les alpacas sont déjà prêts à suppléer aux bêtes ovines pour cet objet important.

Tous les documents de l'antiquité s'accordent à indiquer que la domestication de la chèvre doit remonter aussi haut que celle du mouton. La zoologie démontre que nous avons également ici une race asiatique. Elle descend d'un bouquetin différent de nos bouquetins européens, car ses cornes, au lieu d'être élargies en avant, comme celles de ces animaux, sont au contraire comprimées et carénées, ce qui est le caractère propre de deux espèces qui se rencontrent dans les montagnes du centre de l'Asie, le bouquetin égagre et le bouquetin de Falconet. C'est donc de l'un de ces deux types, peut-être de tous deux, car ils se ressemblent beaucoup, que serait issue notre race domestique, introduite dans l'Occident avec les premières colonies.

La chèvre a un grand avantage sur le mouton, c'est de s'accommoder de pâturages trop médiocres pour convenir à celui-ci, même de simples broussailles; et en même temps qu'elle l'emporte par sa sobriété, elle l'emporte également par l'abondance de son lait. Aussi dans les pays de mon-

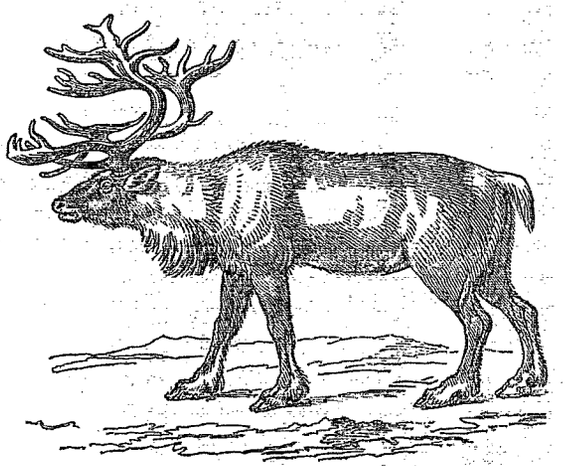

Le Renne (*Cervus tarandus*).

tagne les plus pauvres est-elle la compagne nécessaire du ménage rustique; et malgré l'obstacle presque absolu qu'elle oppose au reboisement, dans les contrées qu'elle parcourt, il semble presque impossible de l'éliminer, tant les ressources qu'elle fournit aux populations leur sont indispensables. Ordinairement son pelage est rude et ne se tond même pas. Mais cette infériorité à l'égard des races ovines n'est pas absolue. Dans quelques variétés, la toison possède même un degré de finesse qui lui donne une véritable prééminence à l'égard de la laine. On en fait des velours aussi beaux que les velours de soie, et, sous le nom de cachemires, des tissus incomparables. C'est au Thibet, dans l'Asie Mineure près d'Angora, et dans les steppes des Kirghïz, que se trouvent les variétés les plus recommandables à cet égard. Depuis quelques années, on s'est appliqué à acclimater chez nous la race d'Angora, et ces essais, dus à l'initiative de la Société d'acclimatation, laissent espérer les meilleurs résultats. A ses bêtes à laine, notre agriculture ajouterait ainsi, suivant une heureuse et saisissante expression, de véritables bêtes à soie.

L'homme ne s'est encore approprié, parmi les cerfs, qu'une seule espèce : c'est le renne, l'animal domestique par excellence des régions arctiques. Sans lui, ces contrées ne seraient habitables qu'au bord des eaux, en raison de la présence des phoques et des poissons, dernière nour-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

riture de l'homme et des chiens qu'il mène à sa suite. Mais le renne, trouvant à vivre, à l'aide des lichens, sur une étendue considérable de l'intérieur des terres, permet à l'homme, par les ressources qu'il lui fournit, d'y vivre aussi. Sa peau pour les tentes et les vêtements, sa chair et son lait pour l'alimentation, sa force pour le tirage des traîneaux; à lui seul sont dues toutes les conditions de l'existence des misérables peuplades qui le possèdent. Il est originaire de ces mêmes contrées, car on l'y trouve à l'état sauvage aussi bien qu'à l'état domestique; et même faut-il dire que sa domestication, comparée à celle de nos bœufs et de nos moutons, est encore fort imparfaite, car il conserve une demi-indépendance qui rend souvent fort difficile le métier de ses pasteurs. Comme il n'a jamais connu l'étable, il est naturel qu'il ait conservé ses instincts, et si l'on peut s'étonner à cet égard, c'est de la docilité dont il fait preuve envers un maître auquel il doit si peu. Sa domestication remonte sans doute aux époques reculées

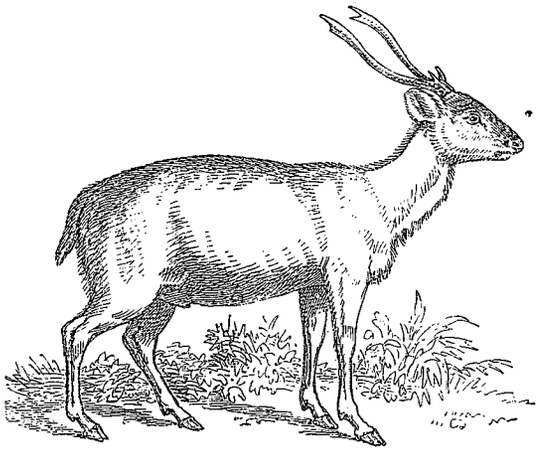

Le Cerf-Cochon (*Cervus porcinus*).

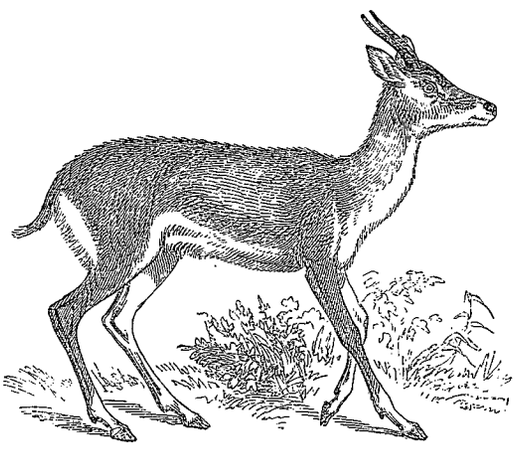

La Gazelle (*Antilope dorcas*).

où les races finnoises, chassées des régions centrales de l'Europe par les migrations asiatiques, furent réduites à s'exiler dans le Nord, loin de la région des pâturages et des cultures.

On a quelquefois proposé de transporter cet animal dans des latitudes plus tempérées; mais il y serait mal à l'aise, difficile à nourrir, et ne répondrait à aucun service déterminé. On l'a cependant installé depuis peu dans le nord des îles Britanniques, et peut-être s'y maintiendra-t-il. C'est vers l'extrémité australe de l'Amérique qu'il serait

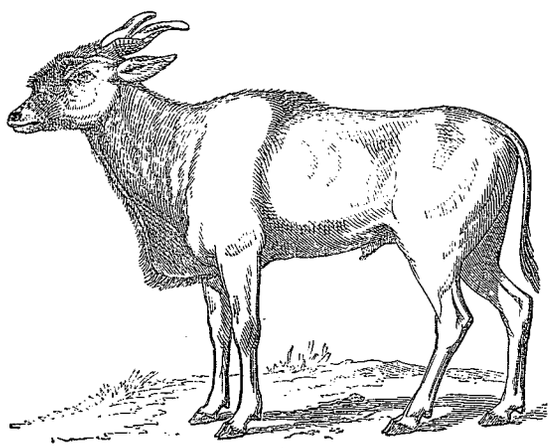

Le Canna (*Antilope oreas*).

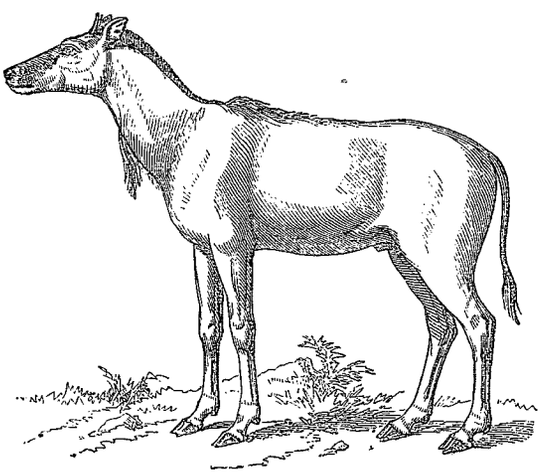

Le Nilgau (*Antilope picta*).

le plus naturellement appelé; mais cette contrée excite peu d'intérêt, et il n'est pas probable que nos sociétés d'acclimatation se mettent jamais en frais pour elle.

Il y a d'autres espèces de cerfs que rien n'empêche d'élever en grand comme animaux de boucherie fine ou d'ornement; mais ces animaux consommant autant, à poids égal, que les moutons, et ne fournissant que leur chair au lieu de donner en outre, comme ceux-ci, leur laine et leur engrais, ne paraissent pas destinés à prendre jamais place dans la grande agriculture. Leur éducation sera toujours dispendieuse, et, en dehors des satisfactions du luxe, ne sera profitable que si, en raison de la diminution croissante du gibier, le prix de leur viande peut monter assez haut pour couvrir les frais de l'éleveur. Dès à présent les daims, en Angleterre surtout, où l'on en entretient dans les parcs des troupeaux quelquefois considérables, peuvent être rangés dans cette catégorie. Il ne semble pas qu'il y ait à en tirer plus de parti. On peut y joindre, dans des conditions à peu près identiques, quelques autres espèces de petite taille, particulièrement le cerf-cochon, originaire de l'Inde, où l'on est dans l'habitude de l'engraisser pour la table, et à qui la vulgarité de son nom semble pronostiquer chez nous le même sort, d'autant qu'il y est dès à présent parfaitement acclimaté.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Mais sur le terrain des éducations de luxe, les cerfs ne sauraient lutter avec les antilopes. La domestication de l'une des plus charmantes espèces de ce genre, la gazelle, est déjà accomplie depuis longtemps en Afrique. Les Arabes se plaisent à voir bondir autour de leurs tentes, parmi les lourds chameaux, ces jolis animaux qui, par l'attachement qu'ils éprouvent et celui qu'ils inspirent, font en quelque sorte partie de la famille. Grâce à la facilité de nos communications avec l'Algérie, ils commencent à n'être plus rares en France. Ils s'y sont reproduits plusieurs fois, et s'accommodent, sans avoir besoin d'être renfermés, de nos hivers les plus durs. La domestication et l'acclimatation ne laissent donc plus rien à désirer, et il est à croire qu'avant peu d'années cette espèce se sera assez multipliée pour former l'un des ornements habituels de nos jardins. Il n'est même pas impossible qu'ils finissent par servir à l'alimentation, tout au moins dans les festins d'apparat, sacrifiés à la gastronomie sans plus de scrupule que nos chevreuils, leurs rivaux en grâce et en légèreté. Néanmoins, pour cet objet spécial, il est probable que les antilopes de grande taille auraient l'avantage. Jusqu'à présent c'est vers les nilgaus et les cannas que se porte de préférence l'attention. Les cannas, originaires du cap de Bonne-Espérance, se distinguent par leur haute stature, qui leur a fait donner le nom d'élans du Cap. Ces animaux sont très-doux, supportent très-bien les rigueurs de nos climats, s'y reproduisent sans peine; et, sans parler de ceux qui sont disséminés dans les jardins zoologiques, les parcs de la Grande-Bretagne en possèdent déjà plusieurs petits troupeaux. Lord Hill est le premier qui ait donné l'exemple de livrer à la boucherie un de ces précieux et magnifiques animaux, et la chair, distribuée à des juges compétents, a été déclarée, dit le rapport, « extraordinairement succulente, d'un tissu fin, d'une saveur très-délicate. » Il en est de même de la chair du nilgau, qui dans l'Inde, d'où cette espèce est originaire, était jadis réservée pour la table du Grand Mogol; et bien que le nilgau ait le désavantage de se montrer plus farouche que le canna, comme il est aussi bien acclimaté, il est à espérer qu'il finira par adoucir de même ses instincts de sauvagerie. Du reste, il est évident qu'il n'y a pas de raison pour que ces acclimatations, prenant faveur, ne s'étendent pas peu à peu à toutes les espèces d'antilopes assez élégantes pour nous procurer, dans nos promenades, le plaisir des yeux.

Il en est du bonheur comme des montres : les moins compliquées sont celles qui se dérangent le moins.

CHAMFORT.

Il est nécessaire que nous soyons prudents quand il s'agit du bien, parce qu'il faut discerner, quand il en est temps, si un devoir plus pressé ne doit pas lui être préféré, s'il faut s'y livrer pleinement ou avec une certaine mesure. Mais pour le mal, comme il ne s'agit que de le fuir, moins nous raisonnons et plus nous sommes simples, plus aussi nous en sommes éloignés. DUGUET.

L'ÉRECHTHÉION, A ATHÈNES.

Au nord de l'Acropole d'Athènes, parallèlement au Parthénon, qui couronne vers le sud l'escarpement du rocher, une autre ruine est encore debout, moins sévère et moins imposante, mais d'une beauté élégante et pure, et qui peut soutenir un si redoutable voisinage. C'est un temple qui a deux entrées, précédées chacune d'un portique ionique : l'un, qui est le plus important, au couchant, l'autre au nord, et, de plus, au midi une tribune, que représente notre gravure, où les colonnes sont remplacées par six jeunes filles portant sur leur tête l'entablement. Cette tribune, dont la destination n'est pas encore précisément connue, cette double entrée donnant accès, à ce qu'il semble, à deux sanctuaires distincts, le plan en apparence irrégulier de l'édifice et sa construction établie sur deux sols de niveau différent, c'étaient là autant de problèmes qui devaient exercer la sagacité des architectes et des archéologues (1). Les premiers ne peuvent se lasser d'admirer l'art savant qui a tiré des difficultés mêmes d'un programme nouveau et des accidents du terrain un mouvement, une variété, une richesse de motifs inattendus; les savants, d'autre part, reviennent sans cesse vers ce point de l'Acropole, attirés par les questions que soulèvent ces ruines enfin déblayées, et par les souvenirs les plus anciens et les plus vénérés d'Athènes.

Là fut le berceau de la religion et de la civilisation athéniennes. Le temple dont les restes subsistent a remplacé un temple plus ancien détruit par les Perses, et qui portait, comme celui-ci, le nom d'Érechthée. L'histoire, ou plutôt la mythologie, a fait d'Érechthée un fils adoptif de Minerve, qui devint roi après avoir détrôné Pandion, et apprit aux habitants de l'Attique l'usage de la charrue; il éleva sur l'Acropole, à la déesse protectrice du pays, un temple voisin de sa demeure, et établit en son honneur les panathénées et les courses de quadriges; selon la tradition, enfin, il aurait été enseveli après sa mort auprès de Cécrops, dans le temple même qu'il avait construit. D'autres récits nous montrent Érechthée luttant contre Eumolpe, fils de Neptune, comme Neptune lui-même avait disputé à Minerve la protection de la nouvelle cité et le culte que lui rendaient ses habitants; d'autres fables encore rattachent Érechthée à Neptune et l'identifient même avec lui. Sans entrer dans l'explication de ces mythes qui semblent contradictoires, il importe de remarquer seulement que toutes les origines nationales et religieuses des Athéniens, groupées autour de ce temple, en faisaient leur sanctuaire le plus révéré.

« L'Érechthéion, dit Pausanias, est un édifice double. Le temple de Pandrose est contigu à celui de Minerve. » — « Érechthée, ajoute M. Beulé, qui rapporte ce texte, avait donné son nom à l'ensemble du monument, soit parce qu'il avait élevé le premier autel et le premier temple, soit parce qu'il y avait eu sa demeure ou son tombeau. Mais, des deux temples contigus, aucun n'était consacré à Érechthée. Il avait seulement un autel commun avec Neptune, et on lui offrait des sacrifices pour obéir à un antique oracle. Hérodote, parlant de l'Érechthéion en général, dit qu'il renfermait l'olivier et le flot que Minerve et Neptune avaient fait paraître lorsqu'ils se disputaient la possession de l'Attique... Érechthée n'avait qu'un autel; Minerve et Pandrose avaient chacune un temple. » (2)

Les deux temples étaient réunis par leurs parois extérieures et communiquaient l'un avec l'autre. Celui auquel donnait accès le grand portique de l'ouest était consacré à Minerve Poliade, protectrice de la cité. Là était placé le Palladium, la statue de la déesse que l'on croyait tombée du ciel. « Elle était en bois d'olivier et d'un travail grossier, comme il est aisé de le supposer. Mais ses formes étaient cachées par le magnifique péplum que lui brodaient les vierges athéniennes, si bien cachées que les bras eux-

(1) On peut consulter le mémoire présenté à l'Institut par M. Tétaz sur la restauration de l'Érechthéion, et publié dans la *Revue archéologique* en 1851; les articles de M. Raoul Rochette dans le *Journal des savants*, 1851; l'étude publiée par M. Burnouf dans la *Revue des Deux Mondes*; et le livre de M. Beulé, *l'Acropole d'Athènes*.

(2) Beulé, *l'Acropole d'Athènes*, II, VIII.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

mêmes disparaissaient sous les plis. » Devant la statue brûlait nuit et jour une lampe d'or, ouvrage de Callimaque; « on n'y versait de l'huile qu'une fois par an, et la mèche, de lin carpasien, ne se consumait jamais. Un palmier de bronze, qui montait jusqu'au plafond (car le sanctuaire était couvert), dissimulait les conduits de la fumée, qui s'échappait par le toit. Il y avait aussi dans le temple de Minerve Poliade un Mercure en bois qui remontait au temps de Cécrops. On ne cachait point sous des étoffes brodées cette œuvre grossière de l'art à son enfance, mais on l'ensevelissait sous des branches de myrte. »

On conservait aussi dans le temple des offrandes, parmi lesquelles Pausanias cite, à cause de son antiquité, le siége pliant que l'on croyait l'ouvrage de Dédale, et divers trophées de la guerre des Mèdes : la cuirasse de Masistius, général de la cavalerie tué à Platée, et le cimeterre de Mardonius. La peinture et la sculpture y avaient aussi consacré les portraits et les souvenirs des membres les plus illustres de la famille des Étéobutades, famille qui descendait du premier prêtre de Minerve et de Neptune, Butès, et où le sacerdoce était héréditaire.

Du temple de Minerve Poliade on pénétrait, par un couloir et un escalier placés entre le sanctuaire et la muraille extérieure, dans le temple de Pandrose, dont le portique du midi était l'entrée principale. Pandrose était une des trois filles de Cécrops, servantes de Minerve, à qui la déesse, après la naissance d'Érechthée, avait confié, en leur défendant de l'ouvrir, la corbeille où elle avait caché l'enfant. Pandrose fut fidèle; mais ses deux sœurs, Aglaure et Hersé, n'ayant pu résister à leur curiosité, furent saisies d'une démence furieuse et se précipitèrent du haut de l'Acropole. Pandrose, au contraire, devint plus chère encore à Minerve, qui voulut, après sa mort, qu'on lui rendît les honneurs divins. On suppose que le temple de Pandrose était hypèthre, c'est-à-dire que le sanctuaire en était découvert, parce qu'il renfermait l'olivier sacré, la tige mère de tous les oliviers de l'Attique, qui n'aurait pu vivre sans air et sans lumière. Brûlé par les Perses, il avait, disait-on, repoussé le jour même de deux coudées. Les vainqueurs des panathénées venaient cueillir dans le Pandroséion une branche de cet arbre, et allaient ensuite la consacrer dans le sanctuaire de Minerve.

Auprès de l'image de Pandrose on voyait celle de Thallo, la plus jeune des Heures, qui, pour les Athéniens, représentait le printemps et la floraison. Sous le portique du nord on montrait, à travers une ouverture ménagée dans le dallage, l'empreinte du trident que Neptune avait enfoncé dans le roc quand il avait fait jaillir la mer, sur l'Acropole, lors de sa dispute avec Minerve. L'auteur d'une belle restauration de l'Érechthéion, M. Tetaz, remarqua, lorsqu'il en étudiait les ruines, à l'angle sud-est du portique septentrional une interruption dans le dallage, et il reconnut que cette ouverture était antique; il fit déblayer le rocher, et y trouva deux trous profonds de cinquante centimètres environ, reliés entre eux par un petit canal. « Ces trous sont au fond d'un caveau ménagé dans les substructions du portique. Une porte très-basse, pratiquée dans les fondements du mur septentrional, conduisait dans l'intérieur du temple et débouchait, par un passage souterrain, dans le couloir, qui, de ce côté, isolait les sanctuaires... Il était naturel de songer au trident de Neptune que les prêtres montraient sur le rocher. M. Tetaz croit que ces trous sont faits de main d'homme. Ils semblent, au contraire, dit M. Beulé, l'œuvre fort irrégulière du hasard. » (1) Si l'empreinte du trident a été découverte par les modernes, il n'en est pas de même du puits dont parle Pausanias, au fond duquel, quand soufflait le vent d'Afrique, on entendait mugir la mer; à moins qu'on ne doive en reconnaître la place dans un réservoir creusé à l'est du portique septentrional, et qui communique avec le caveau du trident. La construction en est moderne; mais cette construction peut en avoir remplacé une autre qui daterait de l'antiquité.

(1) Beulé, *l'Acropole*, II, 7.

La tribune du sud est généralement connue sous le nom de tribune des cariatides, d'après un récit de Vitruve, qui veut que les figures qui soutiennent la couverture aient représenté les jeunes filles de Carie, ville du Péloponèse qui s'unit aux Perses contre la Grèce. « Délivrés de la guerre par une glorieuse victoire, les Grecs, d'un commun accord, prirent les armes contre les Cariates. La ville fut détruite, les hommes massacrés, les femmes emmenées en esclavage; mais l'on ne souffrit pas qu'elles déposassent leur robe et leur parure de femmes libres. Qu'était-ce qu'un triomphe de quelques heures? On voulait que l'éternité de leur servitude et de leur humiliation rappelât sans cesse qu'elles payaient pour un peuple entier. C'est pour cela que les architectes du temps les représentèrent sur les monuments publics et chargèrent leurs images de pesants fardeaux. La postérité elle-même devait apprendre ainsi le crime et le châtiment des Cariates. » Cependant, une inscription qui n'est que de peu de temps postérieure au monument ne désigne les statues qui soutiennent l'entablement que sous le nom de *jeunes filles*. L'architecte romain a peut-être trop volontiers accueilli une explication qui avait cours de son temps; il est plus probable qu'il faut voir, malgré son témoignage, dans les statues de la tribune du Pandroséion l'image des vierges Errhéphores, consacrées au culte de Minerve, qui travaillaient, avec les prêtresses, au vêtement sacré du Palladium, et qui demeuraient, tant que leur travail durait, à côté de l'Érechthéion.

Lorsque l'Érechthéion, dévasté par des remaniements barbares, puis par l'explosion d'une bombe, n'était plus qu'une ruine, les six vierges restées debout passaient, dans la croyance populaire, pour des êtres surnaturels. Cette croyance a conservé à la Grèce les cinq figures qu'elle possède encore. Buchon raconte que lorsque, par ordre de lord Elgin, on eut arraché la sixième pour la transporter en Angleterre, « un sentiment d'indignation se manifesta dans le peuple; on ne crut pas prudent d'enlever les autres pendant le jour, et on attendit la nuit. Au moment où les Turcs chargés de la tâche s'approchèrent du temple, le vent fit entendre un gémissement prolongé; les Turcs crurent entendre la voix des statues et s'enfuirent effrayés, sans qu'on pût les décider à achever l'œuvre de destruction. » La France a fait relever la tribune des jeunes filles en 1846. Une des statues, dont il ne restait que le torse, a été restaurée. Le moulage de celle qui est actuellement au Musée britannique a été mis à sa place. La beauté de ces figures a été louée d'une voix unanime par tous ceux qui ont visité Athènes; il faut encore plus admirer peut-être « le caractère monumental qui les met en harmonie avec les lignes et le sentiment de tout l'édifice. Telle est l'entente de deux branches de l'art souvent séparées chez les modernes, toujours étroitement unies chez les Grecs : le sculpteur semble avoir subordonné son œuvre à celle de l'architecte; l'architecte a tout calculé pour faire valoir les statues du sculpteur. » (1) Les vêtements, amples autant que le permettait le costume grec, les enveloppent de leurs plis abondants et forment « comme une seule ligne depuis l'épaule jusqu'aux pieds; en même temps ils remplissent le vide qui eût existé entre les bras et le corps, et détruisent des jours incompatibles avec l'architecture grecque. Tous les plis sont d'un grand style et d'une vérité qui sait négliger quelques finesses. Le bas de la draperie est d'une fermeté incomparable. Par devant elle est dé-

(1) Beulé, *l'Acropole*, II, 9.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

rangée par la flexion d'une des jambes (destinée à éviter la roideur, et qui leur donne cette légère inclinaison vers le centre qu'on peut remarquer aux colonnes des temples doriques); par derrière les plis tombent sur le sol comme les cannelures d'une colonne. » La chevelure, librement relevée sur le front, descend derrière la tête en masse épaisse, de manière que le marbre ait, même à cet endroit, la force et la résistance d'un pilier. De grosses tresses enroulées au-dessus de la tête forment comme un coussin destiné à recevoir le chapiteau, dont la forme sphérique se marie sans effort avec la tête humaine.

« Tandis que le sculpteur concevait son œuvre avec une si juste intelligence des besoins de l'architecture, l'architecte, en vue de la sculpture, faisait subir aux règles des modifications radicales. Il donna au stylobate une hauteur inaccoutumée, et en fit un piédestal continu qui plaçait les statues au-dessus du regard. C'était une convenance indiquée par la proportion humaine et l'impossibilité de rapprocher de tels supports. Comme si l'épaisse sandale tyrrhénienne n'avait pas suffi, une plinthe exhaussa chaque statue, pour qu'aucune partie n'en fût cachée par la corniche du stylobate... Mais l'innovation la plus audacieuse fut assurément la suppression faite dans l'entablement. De peur qu'il ne surchargeât trop ses charmants soutiens, on le fit sans frise, exemple unique dans l'architecture grecque, et, au-dessus de l'architrave, on plaça immédiatement la corniche. Il n'y eut pas non plus de fronton, mais une terrasse en pente douce couvrit la tribune, et quatre dalles encastrées dans le mur du Pandroséion formèrent de leurs deux faces le toit et le plafond. Les eaux s'échappaient par de petits trous ménagés derrière les grands oves de couronnement. »

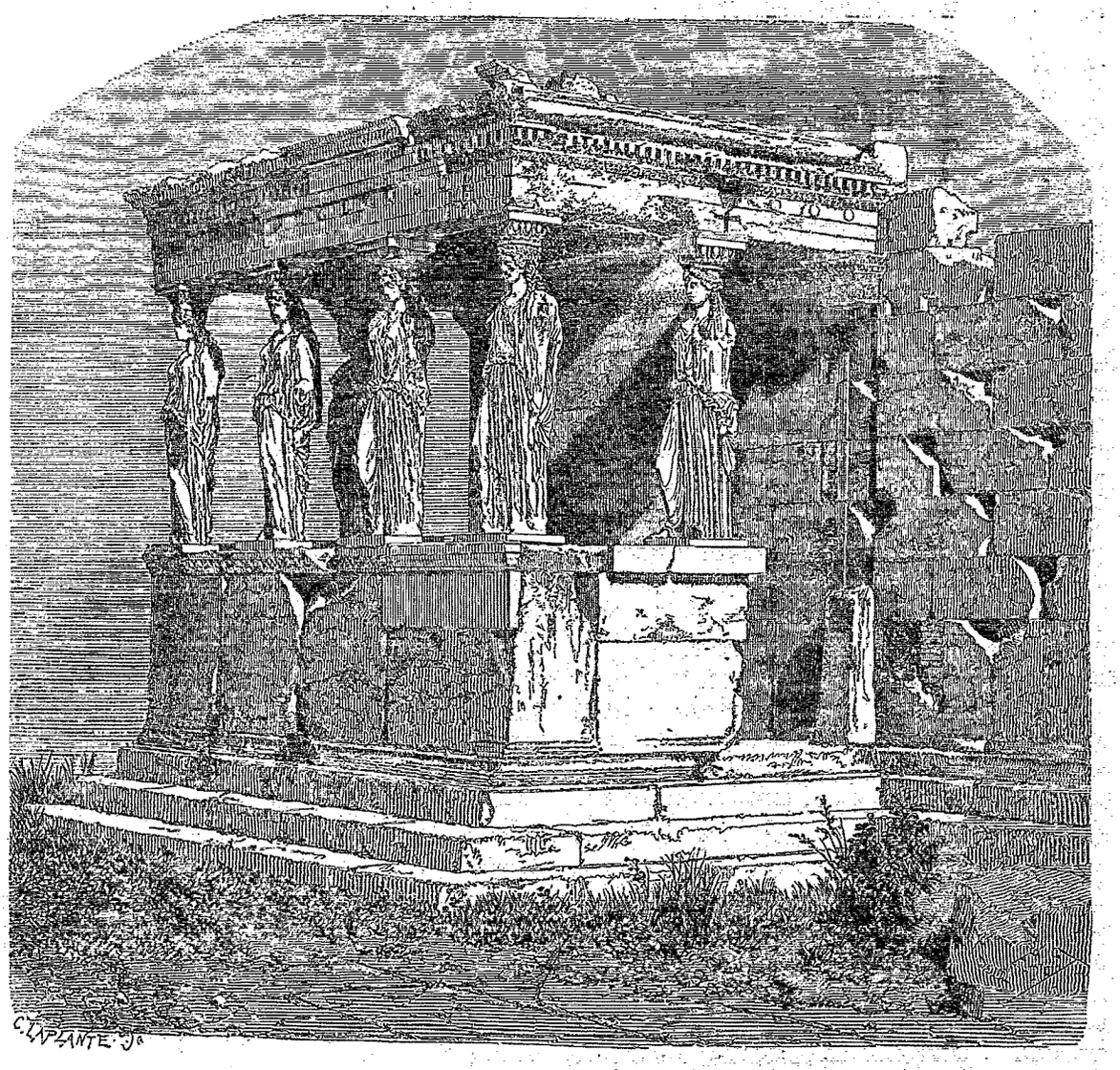

Tribune du temple de Pandrose, à Athènes. — Dessin de Thérond.

Quelle fut la destination de cet élégant appendice du temple, qui, selon la remarque de M. Tetaz, est plutôt une chambre qu'un portique? D'après une opinion qui paraît fondée, il aurait renfermé le tombeau de Cécrops. Dans les inscriptions, du moins, il est toujours désigné par le nom de ce tombeau et comme le précédant : c'est la *prostasis* annexée au *Cecropion*.

L'Érechthéion est tout entier en marbre pentélique. La frise, qui court sur ses quatre côtés et sur le portique du nord, est en marbre noir d'Éleusis. Sur cette frise étaient attachés des bas-reliefs en marbre de Paros, dont quelques fragments ont été retrouvés. Les figures étaient fixées par des attaches dont on voit çà et là les trous de scellement. Les couleurs et l'or paraissent avoir été employés pour ajouter encore à l'éclat de l'architecture, qui avait ici déployé avec un goût exquis tout ce que l'ordre ionique comporte de grâce, d'abondance et de richesse dans ses ornements.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

UN PORTRAIT DE PHILIPPE II.



Philippe II, d'après une ancienne estampe. — Dessin de Yan' Dargent.

Le Philippe II qui est ici représenté, d'après une ancienne estampe des Pays-Bas, ne ressemble guère à celui que révèle l'histoire. Qui reconnaîtrait le roi si redouté et si envié de ses contemporains, si bas et si méprisé dans l'opinion de la postérité? le tyran soupçonneux et cruel, bourreau de ses peuples et de sa propre famille, qui fut prodigue de sang pour venger les blessures de son orgueil, et qui trembla toujours devant l'inquisition? (Voy., sur le caractère de Philippe II, t. IX, 1839, p. 237.)

Le portrait que nous voyons est celui que se faisait de

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

lui, quand il n'était plus, l'imagination populaire, ne pouvant concevoir autrement qu'à cheval un prince qui avait agité l'Europe pendant toute sa vie et fait partout la guerre, et dont l'empire embrassait les deux mondes. Mais il avait perdu, avec ses flottes, l'empire des mers; il avait cru mettre sur sa tête les couronnes de France et d'Angleterre, et les États qu'il avait reçus en héritage de son père lui avaient successivement échappé; l'Espagne même, il la laissait énervée et épuisée. Et cependant, telle est la force du préjugé vulgaire, qu'il se crée un banal idéal pour les plus misérables grands hommes! Dans ce pays même où il avait soulevé tant de haines, qu'il avait écrasé sans pouvoir lui faire subir le joug, quelques années après sa mort, celui qu'on appelait le *démon du Midi* était figuré sous les traits un peu lourds d'un Flamand doux et débonnaire.

HISTOIRE D'UN SOUPIR.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 106, 114, 122.

Je ne trouvai pas, dans le seul commis qui consentit à me suppléer, toutes les qualités qu'en un autre temps j'aurais considérées comme essentielles; je négligeai même de m'informer autant que je l'aurais dû de son caractère et de sa vie passée. Mais, tout insouciant que je fusse pour ce qui était de mes affaires, je ne cessai point d'être d'une prudence extrême en ce qui concernait mes rapports avec Mme Van-Boyen. Je réglai les plus petits détails des conventions intervenues d'elle à moi avec toutes les précautions qu'enseignent l'habitude et les exigences du commerce. J'avais acquis les preuves de son immense richesse et la certitude qu'elle n'était pas endettée. J'avais obtenu son engagement par écrit qu'elle ferait seule toutes les dépenses d'argent nécessaires aux premières soirées du jeu, ainsi qu'aux pertes volontaires que nous pourrions juger utiles en vue de suspendre ou dérouter les soupçons. Je l'avais amenée à consentir à me défrayer de toutes mes dépenses de voyage, s'il arrivait que notre plan dût être ajourné par suite de quelque événement imprévu, tel qu'un ordre de clôture des maisons de jeu, dont on avait parlé en prévision d'une guerre de la France avec l'Allemagne. Tout était donc parfaitement stipulé à mon avantage.

Les jours s'écoulaient bien lentement au gré de mon impatience. Enfin les derniers jours de printemps arrivèrent. Toutes les malles de Mme Van-Boyen étaient prêtes. Nous avions fixé le 10 juin pour l'époque de notre rencontre à Hombourg.

En ville, j'annonçai çà et là, dans les conversations, le désir vague, puis l'intention positive de faire prochainement un voyage de plaisir en Suisse et aux bords du Rhin. On haussait les épaules; on n'avait même plus à cœur de se railler de moi d'un air d'amitié; on me répondait avec une ironie glaciale :

— Un voyage d'agrément! Michel, l'économe Michel!

J'entendais aussi murmurer les mots : « Une vieille lune de miel sur les glaciers! c'est à donner le frisson. »

D'autres répondaient : « Il pourrait bien passer des bords du Rhin à Bruxelles ou en Amérique. »

Je bravai de haut, fièrement, en futur millionnaire, toute cette malveillance. « Travaillez, travaillez, pauvres gens, pensais-je; tondez sur un œuf : rira bien qui rira... en automne. »

Le 4 juin, j'allai passer une journée à H... pour y régler une affaire de quelque importance. Mon correspondant me demanda si j'étais assuré que mon nouveau commis fût un honnête homme. Je répondis assez indifféremment que je n'avais aucune raison d'en douter, et que, d'ailleurs, mon absence ne devant être que de peu de durée, deux mois au plus, je ne laissais pas de très-grands intérêts à sa discrétion.

Je devais emporter le petit livre rouge pour le relire, l'étudier en route, et en apprendre mieux le contenu, parce qu'il ne fallait plus songer à le tenir ouvert près de moi, pendant les séances du tapis vert, comme dans nos répétitions du petit cabinet.

Le 6, veille du départ de Mme Van-Boyen, vers dix heures du matin, je frappai à sa porte.

Un domestique parut et me dit :

— Madame est morte!

— Morte!

— Hier soir.

Ma tête tourbillonna.

— Si subitement! balbutiai-je avec un reste d'incrédulité.

Je rêvai un moment.

— Mme Van-Boyen a quelques livres qui m'appartiennent. Ne pourrais-je pas les prendre là-haut?

Je songeais au petit livre rouge.

— Impossible, Monsieur. Tout est sous les scellés.

— Comment cela? Elle n'avait point d'héritiers.

— On le croyait.

Je me retirai pâle, glacé, faible, insensible comme si on m'eût tiré tout mon sang; je chancelais.

Enfermé chez moi, je me recueillis, et je repris courage en songeant qu'après tout rien n'était perdu si je réussissais à me rendre maître du petit livre : je n'avais qu'à faire immédiatement les démarches nécessaires pour acheter la bibliothèque entière de la défunte, livres et manuscrits, fût-ce un peu au-dessus de leur valeur.

Sans attendre la fin des formalités ordinaires de la justice, j'allai donc visiter l'homme d'affaires chargé des intérêts de la succession. Je lui racontai que depuis plus de dix ans j'avais vendu à Mme Van-Boyen un grand nombre de livres, j'exposai les raisons fort naturelles qui me faisaient désirer de les racheter à des prix convenables, et j'indiquai un chiffre.

L'homme d'affaires se connaissait assez au commerce de la librairie pour comprendre que mon offre, qu'il espérait bien m'amener à élever encore, ne pouvait être qu'avantageuse aux héritiers, et il me répondit qu'il croyait pouvoir prendre sur lui la responsabilité du marché. De toute manière il ne voyait pas d'objection à visiter avec moi la bibliothèque de Mme Van-Boyen dès que les scellés seraient levés; nous verrions alors s'il serait possible de nous entendre et de conclure.

Le jour venu, je le conduisis à la chambre où se trouvaient entassés plutôt que rangés quelques milliers de romans.

— Il y a en outre, lui dis-je, quelques manuscrits, et je désire qu'ils entrent dans le marché.

— L'inventaire n'en mentionne aucun, me répondit-il.

— Ce doit être une erreur. Du vivant de Mme Van-Boyen, qui m'honorait, comme on sait, de toute sa confiance en ce qui était de ces sortes de choses, j'en ai vu quelques-uns, par exemple, dans un cabinet du deuxième.

— Montons, me dit l'homme d'affaires.

La porte du cabinet était ouverte; la roulette en miniature et le livre avaient disparu.

— On a donc déjà vendu une partie des meubles! m'écriai-je.

— Aucunement.

— Alors il faut qu'on ait déplacé ou soustrait différentes choses qui étaient ordinairement ici.

— Ce soupçon est grave; expliquez-vous.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

J'étais trop ému pour me contenir. Au risque de tout compromettre, je me déclarai prêt à affirmer que, peu de jours avant la mort de Mme Van-Boyen, il y avait dans ce cabinet un meuble et un manuscrit dont je fis la description.

L'homme d'affaires sonna. La femme de chambre accourut. Il lui répéta ce que je venais de dire. Elle me jeta un regard mêlé de mépris et d'indignation qui me fit rougir; puis, avec calme, elle raconta ce qui suit.

Le 5 juin, Mme Van-Boyen, s'étant sentie indisposée vers neuf heures du soir, avait fait appeler son médecin; un quart d'heure après, elle avait envoyé chercher un confesseur : elle était catholique; on l'avait toujours ignoré.

Le confesseur était resté quelque temps enfermé avec elle. Puis Mme Van-Boyen avait fait venir la femme de chambre et un autre domestique, et leur avait dit : « Accompagnez M. l'abbé; ouvrez-lui la porte du cabinet vert, et faites ce qu'il vous ordonnera. »

Dans le cabinet, l'abbé avait ordonné de brûler immédiatement un petit livre rouge et un petit meuble blanc et noir fort singulier, qui avait l'air d'un des jouets qu'on donne aux enfants le jour de la Saint-Nicolas. On avait immédiatement brisé ce meuble, et on en avait jeté les morceaux, avec le livre, dans le poêle de la salle à manger, en présence de l'abbé.

J'étais accablé par l'évidence. J'essayai de réprimer mon trouble. Je discutai quelques instants sur le prix des livres avec l'homme d'affaires, puis je rentrai chez moi.

Je ne sortis point de ma chambre le jour suivant. J'avais peur d'être fou. Je ne pouvais me résigner à croire que tous ces millions, qui peu à peu étaient devenus pour moi comme des choses palpables, se fussent évanouis si subitement en l'air comme une fumée. Je cherchai si ma mémoire avait tiré assez de règles du petit livre pour qu'il y eût encore à espérer d'en faire usage. Non; j'étais arrêté à toute minute par des lacunes. J'attribuai d'abord cette impuissance aux suites du coup violent qui venait d'ébranler mon intelligence. Plus tard, je constatai que mes souvenirs s'étaient de plus en plus effacés; il n'y avait plus qu'à en laisser se dissiper les restes inutiles comme des vapeurs malfaisantes.

Après vingt-quatre heures d'angoisses morales, je sortis. J'allais, je venais, sans projet, sans but; je ne parlais pas, je n'interrogeais personne. J'évitais la rencontre de mes amis : en avais-je encore? On paraissait à peine prendre garde à moi.

Quand mes regrets commencèrent à s'affaiblir, je pris enfin la résolution de retourner à mon comptoir. Mon commis était absent; il avait falsifié mes livres de comptes, pillé ma caisse. Ma considération était anéantie; j'étais au bord d'un précipice.

Je pris alors une résolution énergique. Le soir même j'allai au cercle de l'Amitié discrète, et, à haute voix, devant tous mes confrères, je fis l'aveu sincère, complet, de ma désastreuse aventure. Je confessai toute ma folie. On s'étonna d'abord, on murmura; mais, après un peu d'hésitation, deux ou trois anciens confrères s'approchèrent, me tendirent la main, louèrent ma franchise, et me conseillèrent de prendre confiance.

J'étais soulagé. Je me remis, dès le lendemain, à mes affaires avec courage. Que vous dirai-je de plus? J'ai comblé le vide de ma caisse avec mes anciennes économies; j'expie mes imprudences à force de travail. Il semble même que la fortune veuille me consoler; à aucune époque du passé ma vente n'a été plus active. Mais, Monsieur, je souffre toujours; il me semble que j'ai une sorte de maladie incurable au fond de l'âme. Vous n'imaginez pas combien autrefois j'aimais à conter des histoires plaisantes et à en rire. J'étais rarement un moment seul sans chanter. Aujourd'hui, Monsieur, je sens intérieurement comme une montagne qui écrase toutes mes anciennes joies. Je voudrais du moins dissimuler aux yeux de tous ma faiblesse; mais la vue de la moindre pièce d'argent m'ôte toute force sur moi-même. Vous m'avez entendu soupirer. Ah! le maudit soupir! il sort nuit et jour comme d'une source intarissable. Je désespère d'en être jamais délivré.

— Monsieur Michel Kropper, il n'y a rien que d'honorable, ce me semble, dans ce signe de votre regret.

— Ah! Monsieur, regret n'est pas repentir.

— Quoi donc? N'avez-vous pas le sentiment que c'était une mauvaise inspiration d'abandonner un métier honnête pour aller courir après la fortune dans les tripots du jeu? Ne vous repentez-vous pas d'avoir voulu vous enrichir par des moyens déloyaux?

— Pas absolument, Monsieur. J'ai essayé de comprendre tout ce qu'il y a dans mon soupir, et j'ai trouvé que c'était quelque chose de très-compliqué. Il me faudrait faire un long discours pour exprimer ce qu'il veut dire. Et écoutez! Je le sens qui en ce moment monte et murmure : « — J'ai fait une sottise! — Qu'est-ce que ce peu d'argent qu'on me donne en comparaison de tout ce que j'aurais pu gagner? — La peste soit de cette histoire, qui a retardé ma retraite de cinq ou six années! — Il eût été pourtant bien agréable de devenir riche tout à coup! — Il y a beaucoup de gens, je suis sûr, qui se racontent ma déconvenue en se riant de moi, etc., etc., etc. » — Ce soupir, voyez-vous, c'est comme une légion de sortiléges que m'a léguée cette vieille sorcière de la maison rose.

— C'est un châtiment! Discutez un peu plus sérieusement avec votre raison; parvenez à vous juger plus sévèrement; et lorsque du regret vous aurez réussi à passer au repentir, M. Michel Kropper, vous ne soupirerez plus.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120.

EMPIRE D'AUTRICHE.

(34 timbres, 14 types; — 13 enveloppes, 2 types.)

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste est en vigueur en Autriche depuis le 1er juin 1850, en vertu d'une ordonnance du ministre du commerce (le baron de Bruck) en date du 26 mars 1850.

Les timbres-poste autrichiens sont employés pour les affranchissements dans la principauté de Lichstenstein.

Les lettres affranchies payent 3, 5, 10 et 15 kreutzers par loth (17gr.50), suivant la distance.

Les lettres non affranchies payent une surtaxe de 5 kreutzers par loth.

Les imprimés, placés sous bande et affranchis, payent 2 kreutzers par loth, quelle que soit la distance. Les timbres-poste ordinaires servent à les affranchir, ainsi que les échantillons du commerce.

Le nombre des lettres particulières a été de 50 837 200 en 1855, et de 70 440 000 en 1862. Le nombre des lettres officielles a été de 21 279 500 en 1855, et de 21 200 000 en 1862.

L'augmentation du nombre des lettres particulières a été de 38 ½ pour 100 en huit ans, de 1862 sur 1855, et de 16 pour 100 de la période quatriennale de 1859-1862 sur celle de 1855-1858.

La population de l'empire d'Autriche étant d'environ 36 200 000 habitants, le nombre moyen de lettres par habitant a été de 2 en 1862.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

En 1862, 83 lettres particulières sur 100 ont été affranchies.

Quatre émissions de timbres-poste ont eu lieu.

Timbres.

Émission du 1er juin 1850. — Le timbre est rectangulaire et a 21mm.5 sur 18mm. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier à la main blanc. Il porte l'écu aux armes de l'empire, surmonté de la couronne impériale et accompagné de palmes et de rameaux de laurier et de chêne. On a inscrit en haut la légende *K. K. Post-stempel* (Timbre-poste impérial royal), et en bas la valeur du timbre en kreutzers (monnaie de convention).



N° 125. Autriche.

1 kreutzer (1) (0f.0435), jaune (jaune-citron, jaune de chrome, jaune orangé, jaune brunâtre).
2 kreutzers (0f.0870), noir.
3 (0f.1305), vermillon ou rouge clair.
6 (0f.2610), brun rougeâtre ou marron.
9 (1f.3915), bleu clair (n° 125).

Ces timbres ne sont pas piqués.

Le tirage a été effectué par feuilles entières contenant chacune 240 timbres.

Émission du 1er novembre 1858. — Cette émission a eu lieu par suite de la réforme du système monétaire de l'empire. En vertu de la patente impériale du 19 septembre 1857, la monnaie dite argent de convention fut remplacée par une nouvelle monnaie autrichienne. Une ordonnance ministérielle du 14 octobre 1858 prescrivit une nouvelle émission de timbres qui eut lieu à partir du 1er novembre 1858.

Le timbre de la création de 1858 est rectangulaire et a 21mm sur 18. Il est gravé, imprimé en relief et en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en relief et en blanc sur le fond de couleur.

L'effigie de l'empereur François-Joseph Ier, la tête couronnée et tournée à gauche, est placée dans un encadrement qui est différent pour chaque valeur. Il y a donc cinq dessins pour les timbres de cette émission. La valeur est marquée au bas.

Ces timbres sont piqués.

2 kreutzers (2) (0f.050), jaune, orange.
3 (0f.075), 1° (1858) noir; 2° (1859) vert clair.
5 (0f.125), vermillon.
10 (0f.250), brun rougeâtre (n° 126).
15 (0f.375), bleu clair (n° 127).



N° 126. Autriche.



N° 127.

C'est en vertu d'une ordonnance du ministre du commerce, en date du 16 mars 1859, que le timbre-poste de 3 kreutzers a été tiré en vert clair au lieu de l'être en noir.

Le tirage de ces timbres a eu lieu en feuilles contenant chacune 60 timbres.

Marques dites timbres complémentaires. — On a donné le nom de timbres de retour, ensuite celui de timbres complémentaires, à de petits carrés de papier, espèces de marques qui ont la dimension et la couleur des timbres précédents, et qui portent deux barres entre-croisées comme la croix de Saint-André.

Ce ne sont pas des timbres-poste.

Pour simplifier la comptabilité des postes, la feuille de timbres devait en contenir une quantité dont le prix fût toujours une somme ronde; mais comme la planche comportait plus de timbres qu'il ne le fallait pour cela, on n'a gravé que la quantité voulue, et l'espace inutile est représenté par les marques dont il s'agit.

Elles n'ont jamais reçu un emploi régulier; les employés des postes les ont souvent collées, en y écrivant le mot *retour*, sur les lettres à réexpédier, mais simplement parce que ces marques étaient sous leur main et d'un usage commode.

Il est aisé de comprendre, d'après ces explications, que les marques soient de la couleur des timbres, puisqu'elles ont été imprimées en même temps.

Les marques de l'émission de 1850 sont de papier à la main, non piquées; les deux barres entre-croisées sont imprimées en couleur sur papier blanc :

Jaune, noir, vermillon, brun rougeâtre, bleu clair.



N° 128. Autriche.

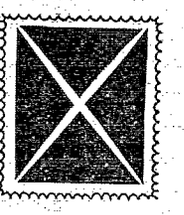
N° 129.

Les marques de l'émission de 1858 ne sont pas toutes semblables : elles sont de papier mécanique, piquées, imprimées en couleur sur papier blanc, et les barres entre-croisées sont en blanc et en relief sur le fond de couleur; mais, dans les unes, le fond de couleur remplit toute la surface, 24mm sur 21 (n° 128), et dans les autres, il n'occupe que 20mm.5 sur 17mm et est comme encadré par une bande de papier blanc (n° 129) :

Jaune, orange, noir, vert clair, vermillon, brun rougeâtre, bleu clair.

Enfin, il y a d'autres marques qui proviennent probablement aussi des derniers tirages des timbres de l'émission de 1858 : elles sont de papier mécanique, piquées, imprimées en couleur sur papier blanc; les barres sont de couleur sur papier blanc :

Jaune, vert clair, vermillon, brun rougeâtre, bleu clair.

Émission du 15 janvier 1861. — Cette émission a été prescrite par l'ordonnance du ministre des finances du 21 décembre 1860.

Le timbre est rectangulaire et a 25mm sur 21; mais le timbre gravé, qui est ovale, a 22mm sur 19. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. Il présente l'effigie de François-Joseph Ier dans un cadre guilloché; la tête de l'empereur est couronnée et tournée à droite. Le mot *kreuzer* est en haut et le chiffre de la valeur en bas. Ce timbre est piqué.



N° 130. Autriche.

(1) 1 florin (*gulden*), argent de convention, d'Autriche = 60 kreutzers = 2 fr. 61 c.

(2) 1 florin nouveau d'Autriche = 100 kreutzers (*neukreuzers*) = 2 fr. 50 c.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

2 kreutzers	(0f.050),	jaune.
3	(0f.075),	vert clair.
5	(0f.125),	vermillon ou rouge clair.
10	(0f.250),	brun rougeâtre.
15	(0f.375),	bleu clair (no 130).

Ces timbres devaient n'avoir plus cours à partir du 1er décembre 1863, mais, en fait, on s'en servait encore en janvier 1864. *La suite à une autre livraison.*

JOHN GIBSON.

Le bas-relief que reproduit notre gravure est une des meilleures œuvres du sculpteur anglais John Gibson, et peut passer pour une des productions les plus distinguées de l'art contemporain en Angleterre. Ce bas-relief, dont les figures sont de grandeur naturelle, décore un monument funéraire élevé à la mémoire de la comtesse de Leicester, morte en donnant naissance à un enfant qui ne lui a pas survécu. Une pensée touchante a inspiré l'artiste : la malheureuse jeune mère, les yeux attachés sur son enfant, semble heureuse de le suivre pour n'être pas séparée de lui, et l'ange exécuteur des décrets de la Providence les emporte tous deux d'un même vol. Le mouvement de chacune des figures, celui du groupe tout entier, sont des plus heureux; le dessin en est pur, l'ajustement de bon goût. On pourrait désirer dans l'exécution un peu plus d'accent et de fermeté, comme dans la composition un sentiment plus personnel. On ne peut, en effet, en présence de ce bas-relief, ne pas penser aux groupes analogues de Thorwaldsen. Si l'on ne savait quel en est l'auteur, c'est à ce maître qu'on penserait, ou à Flaxman, ou à Canova.



Haut relief du tombeau de la comtesse de Leicester, par Gibson. — Dessin et gravure de Valentin.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Ce furent là les maîtres de Gibson, et Thorwaldsen le dernier; mais avant de recevoir leurs leçons, il passa par une plus dure école : il fallut, pour les mériter, qu'il prouvât d'abord sa vocation et montrât que, seul et sans guide, il se frayerait lui-même au besoin la voie.

Né à Conway, dans le pays de Galles (en 1791), il ne trouva autour de lui, quand se manifestèrent pour la première fois ses dispositions naturelles, ni modèles, ni conseils, et ne reçut d'autres encouragements que ceux de sa mère, dont la tendresse et le bon sens paraissent avoir exercé sur son enfance la plus salutaire influence. Voyant les essais naïfs de dessin dont il couvrait son ardoise, elle l'exerça à regarder autour de lui, à se souvenir et à reproduire ce qu'il avait vu. Bien voir et retenir de toutes choses quelques traits caractéristiques, c'est là, à vrai dire, le premier et le plus solide fondement de toute éducation d'artiste. Bientôt le père de Gibson, qui était jardinier et dessinateur de jardins, mais peu heureux, à ce qu'il paraît, dans sa profession, résolut de s'expatrier et d'emmener sa famille en Amérique pour y chercher fortune. Ce projet ne s'accomplit pas. Arrivé à Liverpool, où il devait s'embarquer, il y trouva du travail et y demeura. Le jeune Gibson avait, dès son arrivée dans cette grande ville, reçu une vive impulsion de tant de choses nouvelles qui frappaient ses yeux. Les images exposées aux étalages des libraires et des marchands d'estampes le remplissaient surtout d'admiration. Il les reproduisait de mémoire, et déjà tirait quelques bénéfices de ses petits talents au profit de sa bourse d'écolier, que ses parents n'étaient guère en état de remplir. Ses camarades recherchaient ses dessins. On raconte que l'un d'eux, qui venait de recevoir un livre de prières tout neuf, pria Gibson d'en *illustrer* la première page blanche; et Gibson y plaça la figure de Bonaparte, à cheval, passant les Alpes, d'après le tableau de David, dont la gravure l'avait enthousiasmé. Il reçut six pence pour prix de ce frontispice.

Mais de pareils succès n'inspiraient point au père du jeune artiste beaucoup de confiance en son avenir. Il se montrait peu favorable à son inclination, et le mit en apprentissage chez un ébéniste, où, grâce à son aptitude naturelle pour le dessin, il devint bientôt un bon ouvrier justement apprécié de ses patrons. Il y fit, pendant un séjour de deux ans, d'utiles études d'ornement et de sculpture en bois; mais un beau jour, ayant visité un atelier de marbrier, la vue de la belle matière blanche et étincelante fit sur lui une si vive impression que, dès ce moment, il se sentit statuaire. Il prit en profond dégoût le bois, qu'il avait taillé jusqu'alors, et au retour déclara, à la grande surprise de ses patrons, qu'il ne voulait plus sculpter que le marbre. Il demeura inébranlable dans cette résolution, malgré leurs prières et leurs menaces; car ils ne parlaient de rien moins que de le conduire devant le magistrat et de le faire condamner à travailler pour eux, en prison, pendant tout le temps de son engagement. Heureusement MM. Francis, ces marbriers dont les cheminées, les tombeaux, les urnes funéraires avaient fait sur le jeune sculpteur l'effet d'une révélation, apprécièrent ce que son talent promettait, et, pour s'assurer son concours, consentirent à payer une indemnité à l'ébéniste qu'il voulait quitter.

Gibson avait alors seize ans. Il s'approchait de plus en plus de l'art où il devait trouver l'honneur de sa vie; il y toucha enfin le jour où, à l'occasion d'une commande faite à ses chefs, il fut conduit dans la maison de Roscoë, le célèbre auteur de la Vie de Laurent de Médicis, riche alors, considéré, et qui se plaisait à encourager les arts, qu'il aimait et qu'il comprenait. Roscoë, après quelques entretiens avec le jeune artiste, vit bien quelle était la véritable portée de son talent; il voulut le voir fréquemment, lui ouvrit ses collections d'estampes et de dessins, et lui permit de les copier. D'après ses conseils, Gibson s'exerça à exécuter en grandes proportions des figures d'après les plus vastes compositions de Michel-Ange, du Corrège et d'autres maîtres italiens. Il dessina, à dix-huit ans, le carton des Anges déchus, d'après Michel-Ange, qui est aujourd'hui dans la galerie de la Liverpool-Institution. Vers le même temps, il en dessina un autre, d'après un sujet tiré du Dante. Ce carton, qui est actuellement chez un banquier de Liverpool, surprit, par son énergie, son auteur lui-même, lorsqu'il le revit plus tard. Mais Roscoë craignit que le goût qu'il avait inspiré au jeune artiste pour les maîtres de la renaissance, et particulièrement pour Michel-Ange, ne devînt dangereux en le faisant tomber dans la manière et l'exagération; il l'engagea à se tourner désormais vers les modèles plus calmes et plus purs de la Grèce antique; il voulut enfin qu'il allât les étudier en Italie. Des revers de fortune l'empêchèrent d'exécuter seul tout ce qu'il méditait; mais d'autres personnes qu'il avait su intéresser aux progrès et à l'avenir du jeune artiste l'aidèrent dans l'accomplissement de ses généreux projets.

Gibson alla à Rome en 1817. Il avait reçu, à son passage à Londres, les conseils de Flaxman, et il avait dû à ses exhortations le courage de résister aux offres séduisantes qu'on lui faisait pour le retenir à Londres. Il partit emportant des lettres pressantes de recommandation pour Canova. Le grand sculpteur italien l'accueillit avec une extrême bonté, lui offrit l'aide de sa bourse, qu'il refusa, et de ses leçons, qu'il accepta avec empressement et reconnaissance. Il se remit, pour ainsi dire, à l'école, sous la direction de ce nouveau maître, ne pouvant assez se féliciter de l'instruction qu'il recevait de lui, et de la vue de tout ce qui l'entourait. « Maintenant, disait-il dans ses lettres, il recevait enfin un enseignement tel qu'il avait pu le souhaiter; il apprenait à connaître les principes et les conditions véritables de la statuaire. » On ne vit rien de lui pendant longtemps. Ce ne fut qu'à la fin de la quatrième année de son séjour à Rome qu'un Anglais, le duc de Devonshire, lui commanda le groupe en marbre de *Mars et Cupidon*, dont il avait admiré le modèle en terre dans son atelier, et que sir Georges Beaumont lui fit exécuter celui de *Psyché et les Zéphyrs*. Malgré ces succès, il ne croyait pas avoir terminé ses études, et lorsque Canova mourut, il entra encore dans l'atelier de Thorwaldsen.

Depuis ce temps, Gibson a produit beaucoup d'œuvres pleines de mérite, dont on peut deviner le caractère d'après le nom des maîtres qui l'avaient définitivement formé à la pratique de son art. Il a sculpté un grand nombre de figures tirées des fables grecques, avec le goût pur, mais un peu froid, et la grâce parfois trop molle de Thorwaldsen et de Canova. Cependant la vue d'un beau modèle, ou de quelque circonstance dont il avait été témoin et qui l'avait frappé, lui a inspiré aussi des œuvres où, sous le vêtement mythologique, on sent l'empreinte de la réalité. Il avait vu lui-même, assure-t-on, les faits qu'il a représentés sous des noms poétiques dans son *Amazone renversée de son cheval*, dans sa *Jocaste*, dans sa *Nymphe faisant danser un amour*.

Gibson a aussi fait des statues estimées de plusieurs personnages : celle de Huskinson, élevée par souscription à Liverpool, et dont une répétition est à Londres, dans la grande salle du Lloyd, et celle de Robert Peel, à l'abbaye de Westminster, sont parmi les plus remarquables. On peut trouver singulière, toutefois, l'idée qu'a eue l'artiste de figurer sous la toge de sénateurs romains des hommes de nos jours qui sont des représentants illustres des idées modernes. De même la statue de la reine Victoria, qu'il fit deux fois, pour le palais de Buckingham et pour la Cham-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

bre des lords, semble plutôt représenter une Junon ou une Cérès qu'une souveraine constitutionnelle.

Gibson n'eut pas la joie d'être désigné pour faire la statue de Roscoë, son bienfaiteur, lorsqu'on résolut de lui en élever une ; Chantrey lui fut préféré. Il regretta alors pour la première fois de ne pas habiter l'Angleterre. Depuis 1817, en effet, Gibson n'a quitté l'Italie que pour faire de rares et courts voyages dans son pays natal.

SOUVENIRS D'UN AMI.

JEAN REYNAUD.

J'ai rencontré Jean Reynaud pour la première fois en 1831. Il avait vingt-cinq ans, moi vingt-quatre. Dès notre premier entretien, j'eus la conviction que si les circonstances n'étaient point contraires, il aurait une grande influence sur ma destinée. Je n'éprouvais pas seulement pour lui une très-vive sympathie, je pressentais que ce qu'on appelle à tort le hasard venait de m'offrir un guide, un soutien, un modèle de la vie.

En moins de quelques semaines, nous nous trouvâmes liés d'une affection qu'eût à peine égalée celle de deux frères bien unis, et qui a duré, sans interruption, en s'accroissant toujours, jusqu'au moment où la mort nous a séparés pour un temps qui ne peut être bien long.

J'avouerai cependant que je ne m'étais pas d'abord abandonné sans quelque trouble aux charmes de cette intimité qui devait m'être si profitable. L'égalité est assez généralement considérée comme une condition nécessaire dans le commerce délicat et libre de l'amitié : je savais bien qu'elle serait impossible entre nous. Sa supériorité, tout en m'attirant, m'inquiétait ; de lui à moi je n'osais mesurer la distance. Quoique nous fussions l'un et l'autre à un âge où l'esprit n'a pas encore une entière conscience du degré de force qu'il pourra lui être donné d'atteindre vers la maturité, il m'était évident qu'il avait sur moi une de ces avances qu'avec la meilleure volonté et les efforts les plus énergiques on ne saurait diminuer sensiblement dans un si court espace que celui de la vie terrestre.

Il me fallait donc mettre d'abord de côté tout amour-propre : ce n'était pas une difficulté ; mais lui, ne se lasserait-il point d'une infériorité qu'il ne parviendrait jamais à relever assez pour qu'elle ne lui fût pas trop souvent une cause de retard ? Je ne puis douter qu'il n'eût le sentiment de ce qui se passait ainsi en moi ; mais il a toujours su ménager mon scrupule avec une délicatesse et une bonté parfaites ; jamais il n'a paru se décourager un seul instant de son affectueux devoir de me fortifier et de m'aider à m'approcher de plus en plus de lui. Ma consolation est de penser que peut-être il a trouvé assez de douceur dans ma tendresse et mon dévouement pour que ce lui fût une sorte de compensation de ce qu'il n'avait à espérer de moi aucun secours plus considérable. Il y avait, d'ailleurs, entre nos tendances et nos désirs de tels rapports que nous étions assurés de n'être jamais exposés à nous froisser par aucun dissentiment sérieux. Lorsque nous avions été quelque temps éloignés l'un de l'autre par nos devoirs ou par les voyages, comme il nous est arrivé trop souvent dans l'âge mûr, nous aimions à nous témoigner, au retour, que pendant l'absence nous avions pensé aux mêmes choses et presque toujours dans la même direction.

« Cher ami, m'écrivait-il de Nice en 1852, tu seras tou-
» jours celui que je bénirai le plus le ciel de m'avoir fait
» connaître en ce monde ; et bien que, depuis les jours de
» notre jeunesse, les circonstances ne nous aient pas per-
» mis de nous trouver ensemble aussi fréquemment que
» nous l'eussions souhaité, les heures pendant lesquelles
» nos vies se sont entre-croisées l'une dans l'autre suffi-
» ront, je le crois, pour qu'il y ait entre nous un attache-
» ment *éternel*. »

Je cite ces lignes, moins pour m'en glorifier que pour qu'on ne doute point que je ne sois autorisé à parler en toute connaissance de son caractère et de ses convictions.

—

En 1831, c'était un grand et fier jeune homme, aussi vigoureux de corps que d'esprit. Toute sa physionomie respirait l'intelligence, l'énergie, la dignité morale, la loyauté. Il avait en profond dédain les ambitions vulgaires, la cupidité, la ruse, la mollesse, l'indifférence morale, la servilité intérieure qui fait qu'on vit de la pensée et de la conscience des autres plus que des siennes propres. Dans les cercles de jeunesse que nous traversions, il ne supportait avec patience aucune infidélité aux beaux instincts qui portent naturellement vers les hauteurs de la vie. Sa présence seule était un sujet de malaise, presque de crainte, pour les cœurs pusillanimes ou égoïstes : son regard semblait pénétrer comme un aiguillon dans leur plaie et les forcer à se trahir eux-mêmes par leur confusion. Je sais que la vivacité de ses indignations généreuses, qu'il ne s'étudiait guère, il est vrai, à contenir dans les rencontres inévitables, a pu paraître à quelques-uns extrême ; elle n'a jamais été injuste. Je m'étais alarmé, en deux ou trois circonstances, de la promptitude et de l'éclat de ses animadversions morales ; j'hésitais à les croire suffisamment fondées : depuis, il m'a fallu malheureusement reconnaître qu'il avait vu mieux et plus loin que moi. Avec la puissance de son esprit, il avait découvert et vainement combattu, au fond de quelques âmes ennemies d'elles-mêmes, des espérances coupables qui s'y tenaient en réserve et l'arrière-calcul de volontés complices de leurs défaillances futures. Mais s'il était sans indulgence pour les avilissements prémédités, on le trouvait toujours bienveillant, secourable, zélé pour ce qui n'était qu'irrésolution ou faiblesse ; il s'intéressait à tous les jeunes gens dont on louait devant lui la bonne volonté et le talent : il désirait les connaître ; il les accueillait avec une ouverture de cœur qui faisait penser à ce qu'on rapporte de l'hospitalité antique ; il leur enseignait à se moins défier d'eux-mêmes et à s'avancer d'un pas plus ferme à la recherche de ce qui élève, épure les sympathies, et ennoblit l'intelligence. On sentait qu'il tenait à devoir et qu'il était heureux de communiquer à tous ceux qui approchaient de lui son intrépide ardeur, son amour enthousiaste de la vérité et de la justice, sa foi profonde dans la grandeur de la destinée humaine.

—

Doué d'une admirable mémoire et des aptitudes les plus diverses, il s'était mis de bonne heure en possession d'un ensemble considérable de connaissances littéraires et scientifiques. Il les avait acquises avec une rare facilité et sans y employer toute sa force. Quoique né dans une cité populeuse, à Lyon, en 1806, il avait été élevé avec ses deux frères, Léonce et Saint-Edme (1), en Lorraine, plus aux champs qu'à la ville. Leur mère, que j'ai eu le bonheur de connaître, femme excellente et d'une raison égale à sa bonté, les avait dirigés de haut, favorisant dans la droite voie l'essor de leurs énergiques facultés, et les voyant avec plaisir non moins ardents pour les exercices du corps que pour ce qu'il y avait de fonds essentiel dans leurs études classiques. Elle possédait près de Thionville un petit vignoble, reste d'une grande fortune que des revers avaient détruite ; c'est là que s'étaient passées presque toutes les années de l'adolescence de ses fils. Les longues

(1) M. Léonce Reynaud, directeur général des phares, professeur à l'École polytechnique ; M. Saint-Edme Reynaud, contre-amiral.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

promenades, les courses à cheval, la natation, la chasse, s'entremêlant aux travaux de collége sans leur nuire, avaient développé chez ces trois jeunes gens une force et une santé physiques profitables à leur intelligence, et en même temps entretenu en eux le goût salutaire des plaisirs naturels et un sentiment élevé des beautés de la création.

Vers sa dix-septième année, Jean Reynaud avait été admis à l'École polytechnique. Sorti à l'un des premiers rangs, il était entré à l'École des mines, et, en 1829, on l'avait envoyé, avec le titre d'ingénieur, en Corse. Aucune mission, dans la disposition d'esprit où il était alors, ne pouvait avoir pour lui un plus vif attrait. Après cette suite d'années soumises à une discipline sévère et données presque entièrement aux sciences positives, il était possédé d'un désir irrésistible de se sentir délivré de toute contrainte, de s'éloigner de l'agitation et du bruit des villes, de vivre quelques années au milieu des grandes scènes de la nature qu'il aimait passionnément, et de s'y recueillir dans la solitude et la pleine liberté de sa pensée. Il voulait surtout s'y rendre compte du meilleur usage à faire de tous les éléments de savoir qu'il emportait avec lui, s'y résumer et déterminer la règle de sa vie.

La suite à une autre livraison.

LE NOMBRE.

Dieu nous a donné le nombre, et c'est par le nombre que l'homme se prouve à son semblable. — Otez le nombre, vous ôtez les arts, les sciences, la parole et, par conséquent, l'intelligence. Ramenez-le, avec lui reparaissent ses deux filles célestes, l'harmonie et la beauté. — L'intelligence, comme la beauté, se plaît à se contempler : or, le miroir de l'intelligence, c'est le nombre. De là vient le goût que nous avons tous pour la symétrie ; car tout être intelligent aime à placer et à reconnaître de tout côté son signe, qui est l'ordre. J. DE MAISTRE.

PROMENADE DE PRINTEMPS.

Voy. p. 102.

Le roitelet des forêts (*Sylvia regulus*) est un peu plus gros que le roitelet des haies; mais, comme lui, il a le bec très-effilé, ce qui dénote leurs instincts insectivores; il est facile à reconnaître à la petite raie longitudinale qui couronne sa tête, ainsi qu'à son petit cri de *souci-i-i-i*, qui lui a fait donner, dans quelques pays, le nom de *soulcie* ou *soulciet*. La marque royale du sommet de sa tête ne forme pas une crête : les dessins qui présentent cet oiseau comme *huppé* sont donc inexacts; c'est une simple strie de plumes jaunes qui ne diffèrent des autres que par leur coloration. Notre roitelet couronné recherche beaucoup la compagnie des mésanges, et il se laisse, comme celles-ci, prendre facilement à la pipée. A l'inverse du troglodyte, il aime tellement la société que, lorsqu'il se voit seul, il devient inquiet; son petit cri se prolonge, devient plaintif, et il a hâte de rejoindre ses compagnons. Il se montre aussi très-bruyant quand le temps est à la pluie; c'est un baromètre qui trompe moins que celui que nous consultons habituellement. Tout entier à la recherche de petits insectes, il ne semble faire aucune attention aux passants; il voltige avec vivacité de branche en branche, et s'y tient, en haut et en bas, dans toutes les positions imaginables. Quelquefois, avant de se poser, vous le verrez, dans une grande indécision, agiter rapidement ses

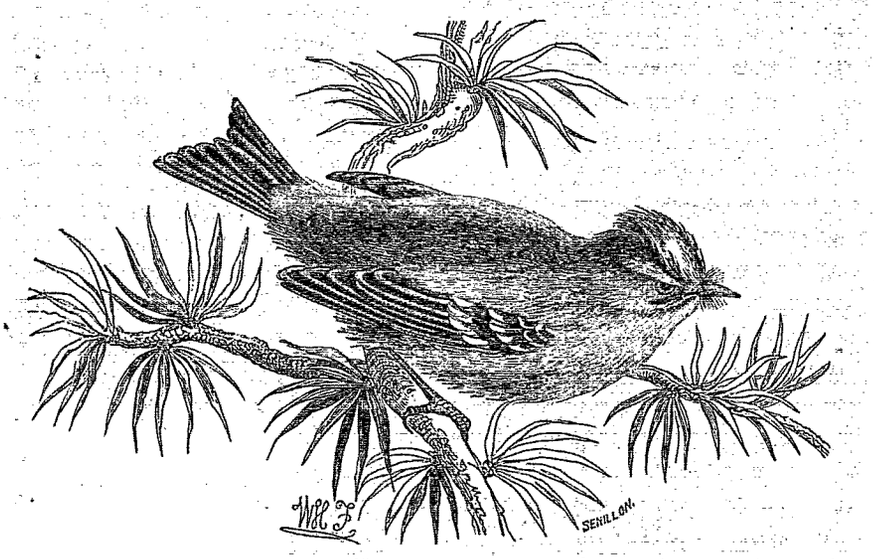

Le Roitelet des forêts (*Sylvia regulus*). — Dessin de Freeman.

ailes et faire en quelque sorte la roue; en le regardant ainsi contre le jour, vous diriez une petite toupie éthérée, diaphane. Quand vous aurez été témoin de ce joli spectacle, qu'il est facile de vous procurer dans le premier bois venu, vous ne serez pas éloigné de croire, avec nous, que le *trochilos*, c'est-à-dire *petite roue* des Grecs, sur lequel on a tant discuté, pourrait bien être notre bec-fin roitelet. C'est d'ailleurs un vrai cosmopolite, dans toute l'acception du mot. Non-seulement il reste chez nous l'été comme l'hiver, mais on le rencontre dans toute l'Europe. On le trouve encore en Asie et même, dit-on, en Amérique, depuis les Antilles jusqu'au Canada. Son vol étant très-court, on suppose qu'il a passé de l'un à l'autre hémisphère par le détroit de Behring, et qu'il connaissait ainsi le nouveau monde bien longtemps avant les hommes. Quoi qu'il en soit, un oiseau si petit qu'il glisse à travers les mailles d'un filet ordinaire, si délicat que, pour ne pas trop l'endommager, il faut le tirer avec du sable fin; un oiseau de si chétive apparence, résistant à tous les climats et répandu sur toute la surface habitable du globe, voilà certes un sujet digne de nos méditations. — Le roitelet des haies et le roitelet des forêts, voilà nos oiseaux-mouches; ils pèsent chacun de six à huit grammes. Arrière le chasseur que tenterait un gibier pareil!

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

L'ÎLE DE MARKEN

(NORTH-HOLLAND).



Costumes des habitants de l'île de Marken, dans le Zuyderzée (Hollande du Nord). — Dessin de Marc.

L'île de Marken, située en face de Monnikendam, dans le Zuyderzée, n'a été séparée du continent que vers la fin du treizième siècle. Autrefois, c'était une dépendance d'un cloître de la Frise. Aujourd'hui ses neuf cents ou mille habitants, divisés en huit ou dix petits groupes, vivent de la pêche des plies, des anchois, des harengs, et des seuls produits du sol, le foin et le jonc. Le hameau principal s'appelle la « bourgade de l'Église. » Dans l'école de l'île, fréquentée par deux cents enfants, filles et garçons, on enseigne, outre les éléments ordinaires, lecture, écriture et arithmétique, l'histoire nationale et la géographie. Ce serait là, comme dans tout le reste de la Hollande, une honte pour le plus pauvre habitant de ne pas être instruit. On y serait bien étonné d'entendre dire avec assurance que l'instruction rend les hommes orgueilleux, les détourne des professions manuelles, les engage à sortir de leurs villages, et que, d'ailleurs, on n'a pas le temps de lire quand il faut continuellement travailler pour vivre. Ces incroyables paradoxes (1) seraient, sur cette île, en présence de tels démentis, qu'ils expireraient sur les lèvres du voyageur qui serait tenté de les répéter devant ces bons insulaires de Marken, hommes laborieux, sobres et d'une conduite régulière, ne connaissant pas, du reste, la misère, grâce à ces vertus, et, en général, parvenant sans maladies graves à un âge très-avancé.

Les hommes ont pour vêtements une veste ou camisole de drap, une cravate à glands, une culotte flottante à larges plis, des bas de laine noire et des sabots. Les femmes portent sur la poitrine une pièce de drap ornée de dessins par devant, et de couleur rouge ou noire sur le dos; leur

(1) Voy. t. XXIX, 1861, p. 314, l'article intitulé : *Si les habitants de la campagne ont le temps de lire.*

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

jupe est de couleur bleu foncé; leur bonnet ressemble presque à une mitre. Leurs cheveux blonds sont disposés en touffes des deux côtés de la tête. Aux jours de fête, les costumes sont plus riches et rehaussés de boutons et d'agrafes d'argent.

LES DEUX INGÉNIEURS BRUNEL.

L'industrie de l'Angleterre, qui occupe une si grande place dans l'Europe moderne, doit une partie de son juste renom aux étrangers qu'elle a eu le bon esprit d'accueillir et d'encourager. Au seizième siècle, sous le règne d'Élisabeth, des mineurs allemands enseignaient aux Anglais un meilleur mode d'exploitation des richesses de leur sol; des Hollandais formèrent leurs ingénieurs et leur apprirent à construire des moulins à eau, des pompes aspirantes et diverses mécaniques. Les Flamands, bannis de leur pays par les persécutions du duc d'Albe, se réfugièrent dans la Grande-Bretagne et y naturalisèrent la fabrication des tissus ouvrés, toiles, tentures de Flandre, etc.; enfin, la révocation de l'édit de Nantes lui envoya par centaines des savants, des artistes, des artisans français, habiles à façonner le verre, à tisser le velours, la soie, la batiste. Aussi ne peut-on remonter à l'origine de la plupart des grandes découvertes industrielles de l'Angleterre sans rencontrer un nom français. C'est une succession non interrompue commençant à Denis Papin, le premier révélateur de cette puissance gigantesque, la vapeur, qui vaut à l'Angleterre seule une somme de travail égale à celle que pourraient accomplir avec leurs bras deux cent millions d'hommes, et se continuant par Thomas Savery ou Savory, réfugié français que Newcomen s'associa, et qui, de concert avec lui, construisit la première machine à vapeur qui ait fonctionné; Desaguliers, fils d'un ministre protestant rochelais, auteur bien connu d'un excellent *Cours de philosophie expérimentale;* Briot, l'ingénieux mécanicien qui, ne trouvant nul encouragement en France, exporta en Angleterre, vers 1623, sa machine à frapper monnaie, destinée à changer tout le système de monnayage, en substituant au marteau et à la main le frappement régulier du balancier; et, plus récemment, Dollond, l'habile opticien; Fourdrinier, l'inventeur de la machine à fabriquer le papier sans fin; les deux ingénieurs Brunel père et fils, qui, pour venir les derniers, ne sont pas les moins dignes de mémoire, et dont nous allons essayer de retracer la vie.

Né le 25 avril 1769, dans le petit village de Hacqueville, en Normandie, le jeune Marc-Isambert Brunel montra de bonne heure un penchant décidé pour la mécanique. Il fréquentait l'atelier du menuisier et du charpentier beaucoup plus volontiers que l'école. Tandis qu'il s'exerçait à manier des outils, à tracer des plans, il négligeait fort la grammaire et le latin, au grand désespoir de son père, qui le destinait à l'état ecclésiastique. Rien n'y faisait, ni réprimandes, ni punitions. A onze ans, il entra au petit séminaire de Saint-Nicaise, à Rouen; mais sa vocation de mécanicien persista. Ayant vu un nouvel instrument de précision exposé dans une boutique de coutellerie, il mit, pour l'acheter, son chapeau en gage. Aux heures de récréation, il prenait plaisir à regarder décharger les navires sur les quais. Un jour, il remarqua de gigantesques pièces de fonte qui faisaient partie d'une machine à vapeur, ou pompe à feu, comme on l'appelait alors, destinée au service des eaux de Paris.

— Qu'est-ce que cela? demanda le jeune garçon. Est-ce du fer forgé ou fondu? D'où cela vient-il?

Et comme on lui répondait :

— D'Angleterre.

— Oh! dit-il, quand je serai homme, j'irai dans le pays où l'on fait ces belles grandes machines!

De retour dans la maison paternelle, il employait le temps que lui laissaient ses études à façonner divers instruments de musique. Il inventa aussi une machine à fabriquer les bonnets de coton, qui est encore en usage chez les paysans normands. Son père, le voyant de plus en plus absorbé, lui prédit qu'il n'arriverait jamais à rien et végéterait toute sa vie. Désespérant d'en faire un curé, il le fit admettre dans la marine, à dix-sept ans, comme « volontaire d'honneur. » A bord, Brunel continua ses occupations favorites. Il fit une boussole en ébène si bien exécutée et si précise qu'il n'eut recours qu'à elle pendant toute la navigation. L'équipage dont il faisait partie ayant été licencié en 1792, le jeune Brunel, après six ans de service, vint à Paris pour chercher de l'emploi. Il était royaliste, et ne s'en cachait point. Le jour de la condamnation de Louis XVI, il se montra indigné, et eut dans un café une altercation très-vive avec quelques ultra-républicains. Déjà il se voyait entouré, menacé, lorsqu'une circonstance fortuite fit diversion et lui permit de sortir par une porte dérobée. Il quitta Paris le lendemain. Il n'était guère plus en sûreté à Hacqueville. Craignant de compromettre sa famille, il alla passer quelques jours chez le consul américain à Rouen. C'est là qu'il fit la connaissance de miss Sophie Kingdom, qui, après force épreuves et vicissitudes, devait plus tard devenir sa femme. Rapprochés d'âge, d'opinion, exposés aux mêmes périls, car la jeune Anglaise, dénoncée comme suspecte, avait cherché un refuge sous le pavillon américain, ils se plurent et s'aimèrent. Mais le règne de la Terreur les sépara. Brunel partit pour les États-Unis, où il espérait se créer des ressources. Miss Kingdom, arrêtée, emprisonnée, ne recouvra sa liberté qu'au bout de huit mois; en juillet 1794 elle vit enfin s'ouvrir les portes du couvent où on la tenait enfermée, et quelques semaines après elle retournait en Angleterre.

De son côté, Brunel s'était rendu de New-York à Albany, où il avait rejoint deux de ses compagnons de voyage chargés d'organiser une compagnie française pour l'exploitation d'un vaste terrain situé le long du cours de la rivière Noire, près du lac Ontario. Accepté comme aide-arpenteur, il partit avec trois Français et quatre Indiens. Le pays, désert, était couvert de forêts vierges. Pendant un immense parcours, ils ne rencontrèrent qu'un petit nombre d'aborigènes, qui gardèrent longtemps le souvenir de l'ingénieur Brunel. Dans les intervalles de ses travaux, il revenait à New-York; c'est là qu'il conçut le plan de sa célèbre machine à poulies.

— La première pensée m'en vint, disait-il, à un dîner chez le major général Hamilton; la seconde, dans la forêt, un jour que, me reposant sous un arbre, je découpais des initiales dans son écorce; la courbe d'une des lettres me frappa, et je m'écriai : « C'est cela; ma poulie aura *cette* forme! » Vous devinez quelles étaient les initiales : un S et un K.

Dès qu'il apprit le retour en Angleterre de miss Sophie Kingdom, il lui écrivit, et enferma dans sa lettre un portrait de lui en miniature; il dessinait et peignait à merveille. La noble et constante affection qu'il avait vouée à la jeune Anglaise l'aiguillonnait au travail. Il fit le plan d'un canal destiné à unir l'Hudson au lac Champlain. Il publia divers projets pour améliorer la navigation des fleuves américains, et pour débarrasser leur cours des rochers et des arbres qui les entravent. Il dessina plusieurs édifices publics, entre autres un capitole pour la ville de Washington; mais le plan fut rejeté comme trop coûteux. Celui d'un théâtre à New-York eut plus de succès; il fut exécuté, et Brunel simplifia par d'heureuses

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

inventions l'arrangement intérieur de la scène. Nommé ingénieur en chef, il surveilla en cette qualité la construction d'une fonderie de canons, et y introduisit d'ingénieux procédés pour la fonte et le forage de la lumière; il donna des dessins, qui furent adoptés, pour étendre les fortifications du port de New-York. Assez mal payé de ses nombreux travaux, impatient de revoir la femme qu'il aimait, il quitta l'Amérique en janvier 1799 (il avait alors trente ans), débarqua à Falmouth en mars, et y épousa miss Sophie Kingdom, qui lui était restée fidèle pendant ses six longues années d'exil.

Tous deux n'avaient d'autre fortune que le génie inventif de Brunel : aussi ne se reposa-t-il pas. Il apportait en Angleterre plusieurs inventions nouvelles : une machine à écrire et à dessiner par duplicata; une autre pour tordre le coton en fil et le mettre en pelotes; une troisième, précurseur des machines à coudre, servant à ourler et border les étoffes. Mais n'ayant pu prendre patente que pour le premier de ces procédés, les fabricants s'emparèrent des autres, sans que l'inventeur en retirât aucun bénéfice. Il n'en fut pas de même de sa machine à façonner les poulies. Il y avait là un projet sérieux et d'une incontestable utilité : la manœuvre d'un vaisseau de soixante-quatorze n'exigeait pas moins de quatorze cents poulies de différentes grosseurs; chaque partie de ces pièces importantes devait être ajustée avec une extrême précision; la moindre irrégularité dans l'assemblage, dans la rainure, pouvait causer de sérieux désastres. D'habiles ingénieurs songeaient aux moyens de suppléer à la main-d'œuvre. Brunel, possédé de son idée, la voyait bien nettement; mais il y avait encore loin de l'idée à l'exécution. L'aide et le concours d'un mécanicien pratique lui étaient indispensables; il eut le bonheur de le rencontrer, et, en 1801, il put soumettre un modèle fonctionnant à l'inspection des lords de l'amirauté. Sir Samuel Bentham, inspecteur général des travaux maritimes, fut chargé de l'enquête et du rapport. Lui-même avait appliqué son esprit, depuis plusieurs années, à l'invention de machines à travailler le bois, machines à scier, à raboter, à façonner des poulies. Dès 1793, il avait pris un brevet d'invention pour cette dernière découverte; il faisait construire une fabrique spéciale à Portsmouth, et s'était déjà pourvu d'une puissante machine à vapeur. Cependant, avec une loyauté et un désintéressement qu'on ne saurait trop louer, il reconnut des premiers le mérite de l'invention de Brunel, signala sa supériorité, et en recommanda vivement l'adoption à l'amirauté. En conséquence, Brunel fut autorisé à exécuter son projet en grand. Il lui en coûta six années de son temps et beaucoup d'argent; mais en septembre 1808 sa machine était en pleine activité, et les résultats dépassèrent l'attente générale. Les poulies, mieux exécutées, étaient fournies avec une grande rapidité, à un prix très-réduit. Dix hommes pouvaient faire l'ouvrage qui en occupait auparavant cent dix. En une année, la fabrication donna 160 000 poulies de différentes grandeurs, valant ensemble 54 000 livres sterling (1). On prit pour base de la rémunération accordée à l'inventeur l'économie réalisée sur l'ancien système, mais en une année seulement. Le calcul, fait avec scrupule, donna 17 663 livres sterling, environ 450 000 francs. Ce n'était pas assez, d'autant plus que cette somme fut payée par à-compte, et que la fabrication s'étendant toujours, les économies augmentèrent à proportion. Brunel ne réclama pas. Il s'était déjà remis à l'œuvre, dessinant pour le gouvernement le plan d'une vaste scierie à vapeur, dont il surveilla l'érection à Chatham, dans les ateliers de la marine.

Un fils lui était né en 1806. Le désir d'accroître le bien-être de sa famille et d'assurer son avenir le décida à se lancer dans la spéculation. D'ingénieur, il se fit fabricant. Il fonda une scierie sur grande échelle et une manufacture de chaussures à clous rivés. Son principal débouché, pour cette dernière industrie, devait être l'armée, que les fraudes de fournisseurs cupides et le peu de solidité des coutures réduisaient à marcher à peu près nu-pieds. Les efforts qu'il fit pour obtenir du gouvernement un traité d'achat n'aboutirent qu'à une commande, qui fut exécutée et livrée en temps utile; mais, malheureusement pour Brunel, au moment où la fabrication de ses bottes et de ses souliers rivés était en pleine activité, lorsque les ouvriers, familiarisés avec leur besogne, s'en acquittaient de mieux en mieux, la paix survint, et un fonds considérable de marchandises resta en magasins. Ce fut un véritable désastre et un commencement de ruine. La scierie eût eu plus de chances de succès si l'inventeur, moins homme d'affaires qu'homme de génie, n'en eût confié les intérêts à des associés incapables. En 1814, un incendie détruisit la moitié des bâtiments; on ne put sauver que l'aile droite, renfermant la machine à vapeur. Brunel chercha aussitôt les moyens de réparer les pertes : il fit relever une partie de l'édifice et reprendre les travaux; mais les bénéfices n'étaient plus en rapport avec les dépenses. Il avait contracté de lourds engagements. La crise contre laquelle il se débattait en vain éclata : au mois de mai 1821, il fut arrêté et mis en prison pour dettes. Deux mois après, il écrivait à son ami lord Spencer :

« Voilà dix semaines que je suis dans cette cruelle position. J'ai appelé à mon aide toute ma force d'âme; mais je sens que je ne pourrais pas supporter plus longtemps ce qui peut compromettre mon nom aux yeux du monde. »

On fit un appel au gouvernement, qui y répondit par un don de 5 000 livres sterling (125 000 francs), accordées en considération des économies réalisées par la machine à fabriquer les poulies.

La fin à une prochaine livraison.

(1) 1 350 000 francs.

Ne blâmez autrui qu'avec bienveillance. La vérité qui n'est pas charitable procède d'une charité qui n'est pas véritable. SAINT FRANÇOIS DE SALES.

La nature ne fait rien en vain : elle va toujours à l'épargne. MAUPERTUIS.

INSIGNES DES ARBALÉTRIERS DE CLÈVES.

On conserve à Clèves, qui fut autrefois capitale du duché de ce nom, et qui aujourd'hui appartient à la Prusse, les insignes dont étaient décorés vraisemblablement les chefs de deux confréries d'arbalétriers de cette ville. Ces insignes sont : premièrement, un sceptre portant à son extrémité supérieure un oiseau ressemblant à un pigeon, et qui n'est autre que l'image du *papegai* (voy. t. X, 1842, p. 383; t. XXXI, 1863, p. 88), sur lequel les membres de la confrérie exerçaient leur adresse; en second lieu, deux plaques pectorales que reproduit notre gravure (p. 140). Ces plaques sont, comme on le voit, surmontées de couronnes auxquelles elles se rattachent par des chaînettes. D'autres chaînes, formées de petits compartiments plats et carrés, où l'on voit gravés divers attributs des arbalétriers, servaient à fixer la plaque sur la poitrine. On voit aux côtés d'une des plaques, dans la gravure, les anneaux auxquels la chaîne est ajustée. Au-dessous de chaque plaque est suspendue une petite arbalète.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007



Fig. 1.



Fig. 2.

Insignes des arbalétriers de Clèves. — Dessin de Montalan.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Saint Sébastien, dont on voit l'image placée au-dessus de l'arbalète dans la première figure, est considéré comme le patron des tireurs en général; mais les deux confréries de Clèves avaient choisi pour patrons, l'une saint Antoine, et l'autre saint Georges. C'est l'image de saint Georges que l'on voit sur la première plaque (fig. 1). Sur la seconde (fig. 2) sont figurés l'archange Michel terrassant le démon, et sainte Catherine de Sienne, une des saintes les plus vénérées sur les bords du Rhin, reconnaissable à la roue, instrument de son martyre, placée à côté d'elle. Le glaive qu'elle tient dans sa main est celui du bourreau qui devait la frapper, et qui en fut frappé lui-même; on aperçoit une partie de son corps gisant aux pieds de la sainte.

Les deux plaques sont en argent, et plusieurs parties sont dorées; elles datent de la fin du quinzième siècle ou du commencement du seizième, comme on peut en juger par le caractère des figures et des ornements.

LA MESSE AUX CHAMPS

DANS LA CAMPAGNE DE ROME.

La campagne de Rome, déserte pendant les chaleurs de l'été, n'est, pour ainsi dire, habitée que durant l'hiver, lorsqu'elle se couvre d'herbages verts, ou au moment des travaux de la moisson. On y voit alors descendre les populations non-seulement des hauteurs voisines, mais celles même des Abruzzes ou du Frosinone, provinces de l'ancien royaume de Naples. Dès que les récoltes sont rentrées

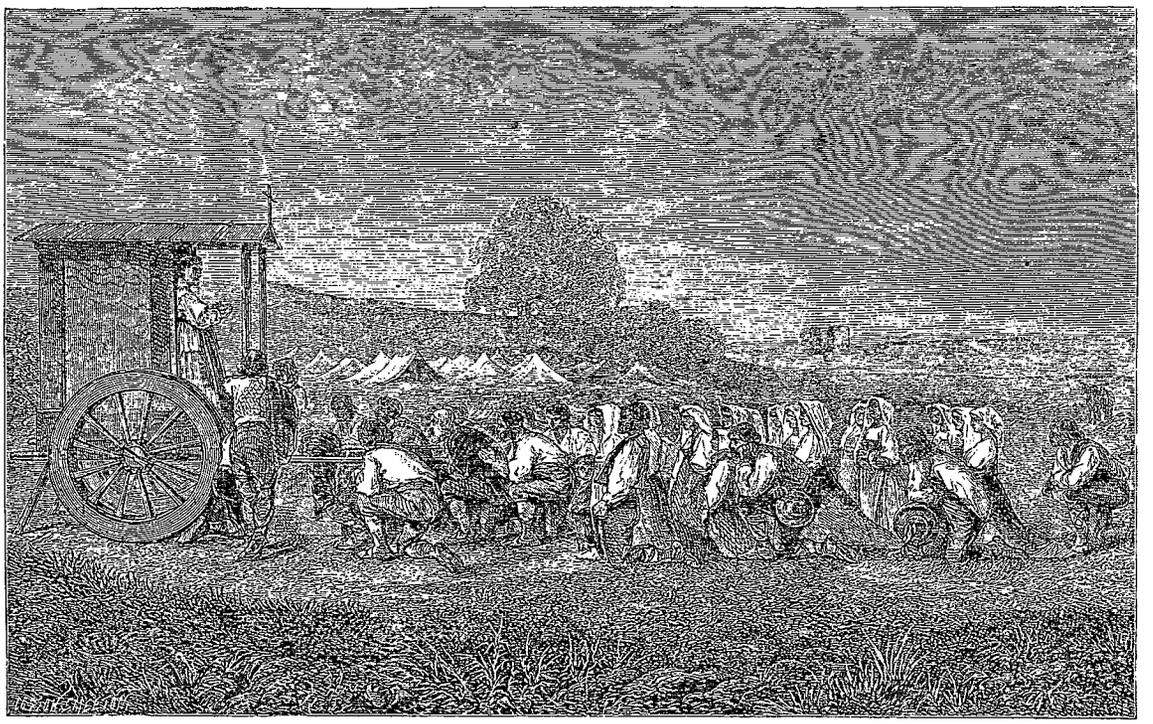

La Messe aux champs dans la campagne de Rome, par M. Émile Lévy. — Dessin de Pauquet.

ou que l'herbe manque à leurs troupeaux, elles regagnent les montagnes, fuyant la *mal'aria*.

C'est pendant ce temps d'animation peu ordinaire que le peintre dont nous reproduisons le joli tableau exposé au Salon de 1863 a pu observer une coutume particulièrement propre aux paysans napolitains qui viennent alors se livrer aux travaux des champs dans la campagne de Rome. La dévotion des habitants de cette partie de l'Italie est bien connue. Loin de leurs villages, souvent même à une grande distance de toute église, ils s'agenouillent au milieu des champs; une sorte de baraque, montée sur deux roues, qui renferme l'autel et les vases sacrés, sert de chapelle ambulante et les accompagne où ils vont.

Aux temps les plus rudes de l'apostolat chrétien, dans les pays barbares, où les ministres de la foi nouvelle menaient une vie nomade et sans cesse entourée de périls, il fallait dire la messe en pleine campagne ou au fond des forêts, et le prêtre missionnaire portait partout avec lui, n'ayant pas toujours une voiture semblable où il pût les mettre à l'abri, les vases et la table d'autel. On réduisit même l'appareil du culte à de si petites proportions qu'il devint nécessaire de fixer à vingt pouces environ la longueur que devait au moins avoir la table de pierre ou de marbre qui servait au saint sacrifice. Il arriva même dans la première moitié du cinquième siècle qu'un évêque, Théodoret, qui le rapporte dans son Histoire religieuse, célébra la messe sur les mains de ses diacres. Ainsi, une coutume que l'on peut observer encore de nos jours aux portes de Rome rappelle ce qui se passait il y a quelque dix siècles dans les contrées encore hostiles au christianisme.

LE MICROSCOPE ET LE TÉLESCOPE.

De l'invention de ces deux instruments. — Augmenter la portée de notre vue, c'est élargir l'horizon de notre intelligence. Cela nous est facile à dire aujourd'hui, parce que nous savons que l'œil armé du télescope et du microscope place l'homme entre deux infinis. Mais avant d'y parvenir, que d'obstacles il a fallu vaincre! Combien de choses nous paraîtraient impossibles, comme elles le paraissaient à nos ancêtres, si, faisant abstraction des connaissances acquises dans l'intervalle qui nous sépare d'eux, nous pouvions un moment nous mettre à leur place!

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

— Qu'auriez-vous dit, il y a trois cents ans, si un astronome, devançant son époque, était venu vous tenir le discours suivant : Ces points étincelants dont le ciel est parsemé sont autant de centres de mondes, autant de soleils semblables au nôtre; et notre ciel lui-même, avec toutes ses étoiles réunies, n'est qu'un petit nuage suspendu dans l'immensité. Qu'auriez-vous dit si, à l'appui de son discours, ce singulier orateur vous eût montré un tube de plusieurs pieds de long, portant à ses extrémités deux verres arrangés à peu près comme l'avait enseigné, au treizième siècle, Roger Bacon, et qu'il eût continué en ces termes : Dirigez ce tube vers la partie du ciel en apparence la plus pauvre en étoiles, vous ne tarderez pas à apercevoir, dans un incalculable lointain, à travers une brèche de la voûte céleste, une lueur étrange, pareille à la lumière d'un cierge placé derrière une mince lame de corne. Fixez bien cette lueur : vous verrez que c'est un amas d'étoiles condensées comme les grains de sable dans un bloc de grès. Notre voûte étoilée elle-même, vue à cette distance, vous paraîtrait comme un petit nuage arrondi, phosphorescent. Et le nombre de ces lueurs stellaires, de ces conglomérats de mondes, est inconnu. — Supposons encore qu'à ces paroles de l'astronome incompris fussent venues se joindre celles d'un naturaliste qui, avec un autre tube, plus petit, aurait prétendu vous montrer, dans une molécule de poussière, dans une goutte d'eau, toute une création d'êtres organisés!

D'accord avec vos contemporains, vous auriez traité ces deux hommes de fous ou d'imposteurs. Vous l'auriez fait, n'en doutez pas, à moins que vous n'eussiez été vous-même au nombre de ces élus qui, se trompant d'heure, viennent de temps en temps sillonner des ténèbres. C'est à travers les siècles que les ouvriers de la pensée se donnent la main pour l'œuvre commune du progrès; mais de leur passage éphémère il reste une trace ineffaçable, la lumière qui se dégage lentement du chaos des agitations et des croyances humaines.

Ces deux instruments merveilleux, dont l'un rapproche les objets trop éloignés et l'autre grossit les objets trop petits pour être vus à l'œil nu, le télescope et le microscope, à quelle époque, on l'a souvent demandé, furent-ils inventés? Question non résolue, parce qu'elle a été mal posée. On a fait de savantes dissertations pour prouver que l'origine de ces instruments remonte au commencement du dix-septième siècle, et que l'invention du microscope est de quelques années antérieure à celle du télescope, qui, dirigé pour la première fois vers le ciel en 1610, fit découvrir à Galilée les quatre satellites de Jupiter (1).

Mais l'usage d'un instrument ne coïncide pas nécessairement avec la date de son invention; il est souvent de beaucoup antérieur. Les inventeurs n'ont-ils pas eu dans le passé plus d'un motif sérieux pour cacher leurs secrets? Voyez le moine Roger Bacon! Chassé de sa communauté, emprisonné comme magicien, il fallait qu'il fût bien malheureux pour s'écrier, sur son lit de mort, que les hommes ne valaient pas la peine qu'on s'occupât de leur avancement. Il y a quelques siècles, il était, en général, plus prudent de garder le secret d'une invention scientifique qu'avantageux de la divulguer.

Ces considérations nous portent à croire que le microscope et le télescope étaient connus bien antérieurement au dix-septième siècle, et que l'on a pris pour l'époque de leur invention le moment à partir duquel leur connaissance ne pouvait plus être dérobée au public. Le récit de Jérôme Sirturus, savant milanais qui voyageait en 1609 en Hollande, vient à l'appui de notre opinion. Un inconnu, raconte-t-il, se présenta un jour chez Lippersheim, célèbre fabricant de besicles, et lui commanda plusieurs lentilles convexes et concaves. Au jour convenu il vint les chercher, en choisit deux, l'une concave, l'autre convexe, les mit devant son œil, les essaya en rapprochant ou éloignant l'une de l'autre, et, sans faire connaître le but de cet examen, paya et disparut. Lippersheim répéta aussitôt ce qu'il venait de voir faire, et reconnut le grossissement produit par la combinaison des deux lentilles, les adapta aux extrémités d'un tube, et offrit ce nouvel instrument au prince Maurice de Nassau. Ce fut une lunette de ce genre dont se servit Galilée.

Il demeure constant que toute grande découverte a ses signes précurseurs. C'est, pour employer le mot d'Arago, un *coup de force* qui absorbe ou concentre une multitude de faits isolés; c'est une éclatante mise au jour de bien des essais ou tâtonnements restés jusqu'alors dans l'ombre.

La lumière. L'angle visuel. La mise au point. — Les anciens se sont donné beaucoup de peine pour savoir si ce *quelque chose* qu'on appelle *lumière* est de la matière, une force ou du mouvement. Mais de toutes leurs hypothèses il ne reste, comme dignes d'être conservés, que les principes suivants, déduits des faits qui sont à la portée de tout le monde. — Dans un milieu homogène, la lumière se propage en ligne droite; son angle d'incidence est égal à l'angle de réflexion; en passant d'un milieu homogène dans un milieu différent, elle dévie de la ligne droite, elle se brise, de manière que l'angle de réfraction cesse d'être égal à l'angle d'incidence. — Mais dans quel rapport ces deux angles sont-ils entre eux ? Voilà ce que tous les physiciens ignoraient jusqu'à Descartes, qui démontra le premier que les angles d'incidence et de réfraction sont dans un rapport constant. On avait aussi reconnu de bonne heure que la distance et la grandeur des objets perçus ne sont qu'apparentes, mais qu'il faut le concours de quelque chose de supérieur au sens de la vue pour distinguer l'apparence de la réalité.

Personne ne se trompera sur la grosseur d'une bombe, comparée à celle d'une tête d'épingle, si l'on regarde l'une et l'autre à la même distance. Mais la bombe, en s'éloignant de l'œil, peut devenir aussi petite qu'une tête d'épingle, et finir même par disparaître entièrement. C'est ce qui arrive lorsqu'elle sous-tend un angle moindre d'une minute; en d'autres termes, lorsque les rayons lumineux, partant des bords de l'objet, viennent se réunir dans l'œil sous un angle plus petit que la 60e partie d'un degré, ou que la 5400e partie d'un angle droit. L'angle sous-tendu par l'objet qui vient se peindre dans l'œil s'appelle l'*angle visuel*. Or, l'expérience enseigne que l'angle sous-tendu sera double si la distance primitive est réduite à moitié; il sera triple si la distance est réduite au tiers, etc. Ainsi l'œil, successivement placé en *b*, en *c*, etc., verra le même objet, *d e*, deux, trois fois, etc., plus grand qu'en *a*.

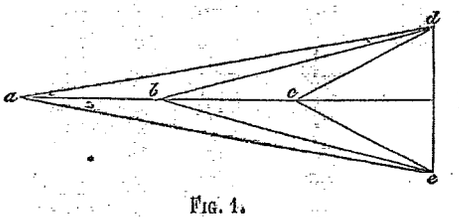

Fig. 1.

Il existe un moyen simple de grossir les objets : c'est de les observer de très-près. Mais cette proximité même a des limites. Exercée de trop près, la vision est aussi

(1) Il résulte d'un passage du journal de Pierre l'Estoile que, dans le mois d'avril 1609, on vendait publiquement à Paris des lunettes d'approche dites *hollandaises*. (Voy. le *Magasin pittoresque*, t. XXI, 1853, p. 71.)

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

confuse que lorsqu'elle est exercée de trop loin; il faut que l'objet soit *mis au point* pour être vu distinctement. Ce point, qui mesure l'étendue de la vue normale, est de 20 à 25 centimètres; au delà, l'œil est *presbyte;* en deçà, il est *myope*.

Il est utile de construire soi-même un microscope. La goutte d'eau. L'œil du lapin. Le cristallin et le globule de verre. Anecdote singulière. — « Si vous voulez, nous disait un jour un habile opticien, si vous voulez bien connaître le microscope et contribuer vous-même à le perfectionner, faites-vous constructeur; essayez d'en construire un vous-même pour votre usage : laissez là provisoirement vos théories et vos calculs, ils ne feraient qu'embrouiller vos premières expériences. Contentez-vous d'abord d'un faible pouvoir amplifiant, puis vous vous élèverez graduellement jusqu'à un grossissement de 300 fois; et n'allez que rarement au delà : avec de plus forts grossissements vous perdrez en lumière et en netteté, choses si nécessaires pour faire de bonnes observations. »

Mais comment s'y prendre pour fabriquer soi-même un microscope? La première chose à faire, c'est de distinguer, ici comme ailleurs, l'accessoire du principal. L'accessoire, c'est la monture, c'est le tube, avec sa garniture brillante, enfin ce qui attire le plus les regards du profane. Le principal, ce sont les lentilles : voilà ce dont il faut d'abord s'occuper.

Dans vos promenades matinales, ne passez point indifférent à côté d'une perle de rosée. Les objets vus à travers cette perle ne vous paraissent-ils pas grossis? Regardez, pour vous en assurer, les grains de poussière ou les veinules de la feuille sur laquelle elle est posée. Quel trait de lumière! Les anciens en avaient certainement connaissance, témoin ce passage de Sénèque (*Questions naturelles*, I, 6) : « Quelque petite que soit l'écriture, elle paraît plus grande à travers une boule de verre remplie d'eau. »

Avez-vous jamais eu, cher lecteur, la curiosité de disséquer un œil? L'expérience est facile : l'œil d'un lapin pourra vous suffire. La première chose qui vous frappera, en le piquant seulement avec la pointe du canif, c'est la quantité considérable d'eau qui en sort. Après la sortie de l'*humeur aqueuse* (c'est ainsi qu'on l'appelle), l'œil s'affaisse; c'est une poche vidée, qui tient à un pédicule blanc (*nerf optique*). Ouvrez cette poche par une incision pratiquée sur le trou noir (*pupille*) qu'entoure un cercle coloré (*iris*); trois choses vous frapperont à la fois : 1° une matière noire comme l'encre de Chine, *pigmentum* d'une membrane bien mince (*choroïde*) qui tapisse presque tout l'intérieur de l'œil; 2° une espèce de gelée transparente comme du verre (*humeur vitrée*); 3° une petite boule, d'une certaine consistance, limpide comme l'eau de roche.

Emparons-nous de ce dernier organe, qui porte le nom de *cristallin*. Approchez-le, aussi près que vous pourrez, d'une écriture très-fine; vous la verrez grossie, mais les caractères seront renversés : nous dirons ailleurs pourquoi. Le cristallin; voilà donc le microscope dans toute sa simplicité primitive. C'est dommage qu'on ne puisse pas s'en servir longtemps; le cristallin se gerce vite en se desséchant et perd peu à peu sa limpidité. Ne vous découragez pas; vous le remplacerez avantageusement par un globule de verre fondu à la flamme d'une bougie. Pour obtenir ce globule, vous n'avez qu'à faire fondre aux bords d'une flamme un petit fil de verre bien pur. Il y aura bien quelque déchet : vous serez obligé de recommencer plus d'une fois; mais vous pourrez aisément choisir, parmi les perles ainsi préparées, celles qui vous paraîtront les plus parfaites.

Ces globules sont les lentilles du microscope simple. C'est avec ce genre de lentilles que Hooke et Hartsœker faisaient, au dix-septième siècle, leurs belles observations microscopiques. L'art de fondre des globules de verre (*lentilles à court foyer*) fut repris avec succès par le jésuite napolitain Della Torre (vers 1770), et poussé, de nos jours, à un haut degré de perfection par M. Gaudin. C'est avec des lentilles de cristal de roche et de crown-glass, fondues au chalumeau et engagées dans un bouchon de liége, que cet ingénieux savant est parvenu à construire des microscopes de poche ayant un pouvoir amplifiant de 50 à 300 fois.

Les premiers observateurs fabriquaient eux-mêmes leurs instruments, en leur donnant la forme la plus simple: Une lentille sertie dans une monture métallique (composée de deux lames) à laquelle s'adaptait le porte-objet, mû par une vis, tel est le microscope avec lequel Leeuwenhœk a fait ses admirables travaux micrographiques. Il ne se servait pas même encore de miroir pour éclairer les objets; il tenait son petit appareil à la main, en le tournant vers la lumière du jour ou d'une lampe. (La figure ci-contre représente le microscope légué par Leeuwenhœk à la Société royale de Londres : A est une plaque métallique, *b* la lentille, *c* le porte-objet.)

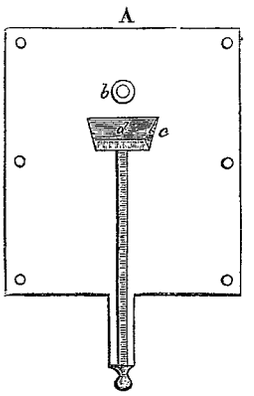

FIG. 2.

Les plus anciens microscopes simples portaient les noms de *tombeaux* ou *cimetières des petits animaux*, de *vitra pulicaria*, de *vitra muscaria*, parce qu'on les employait particulièrement pour observer des puces et des mouches. Ils se composaient d'un tube très-court (d'environ un pouce ou trois centimètres de longueur); à l'une des extrémités était fixée une lentille, et à l'autre un verre plat sur lequel était collé l'objet à observer. Pour voir les insectes vivants, on les renfermait dans le tube, qui avait l'air d'une petite boîte.

Schott, dans sa *Magia universalis naturæ et artis* (Bamberg, 1677), raconte à ce sujet une histoire fort curieuse, qui mérite d'être rapportée. Un voyageur tomba malade dans un village du Tyrol, et mourut. Avant de l'enterrer, les autorités locales vinrent visiter les effets de l'inconnu. Parmi ces effets se trouvait un *vitrum pulicarium*. C'était un magicien! s'écrièrent aussitôt tous les assistants. Pendant qu'on discutait s'il fallait lui accorder ou refuser la sépulture, le maire s'avisa d'ouvrir l'horrible boîte. Une puce en sortit. Plus de doute; c'est le diable transformé en puce que le magicien tenait enfermé dans sa boîte. L'étranger que l'ignorance priva de la sépulture était un des plus célèbres savants de son temps; il s'appelait Scheiner. En revenant d'un voyage de Hollande, il avait passé par la Bavière et le Tyrol pour se rendre en Autriche.

LE CHANVRE

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

Le chanvre demande une terre légère, profonde, fraîche et abondamment fumée; des labours fréquents, à la charrue ou à la pelle, sont indispensables pour détruire l'herbe et donner le guéret nécessaire. C'est une plante dioïque. On la sème en mai pour la récolter en septembre : le cultivateur l'arrache brin à brin et l'attache en poignées; cela terminé, on procède à l'*érussée*. Un homme assis par terre

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

tient deux petits bâtons (fig. 1), entre lesquels il pince la poignée que lui présente une femme également assise; et chacun tirant à soi, ils dépouillent la tige des feuilles et de la semence, nommée chènevis; de cette graine on extrait une huile employée pour la peinture.

Autrefois, les amis se réunissaient, la besogne faite; on mangeait la *millée*, on dansait, et à minuit chacun regagnait son logis. Dans quelques fermes, on bat simplement le chanvre ou on l'érusse avec un instrument garni de pointes de fer comme un râteau (fig. 2).

La plante, une fois privée de ses feuilles, est transportée dans le *routoir*, ou *rouissoir*, fosse alimentée par une eau courante. Là elle est déposée en couches attachées par des perches et chargées de pierres pour la maintenir sous l'eau; elle reste ainsi huit ou dix jours. Cette immersion aide à séparer l'écorce, qui est le chanvre. Une fois *roui*, on le retire; les poignées sont écartées et mises debout afin de les bien faire sécher; puis on les réunit en bottes, qui sont empilées dans un four légèrement chaud; elles y restent huit ou neuf heures: cela rend le bois extrêmement cassant, et le broyage devient plus facile. Pour cette opération, on a recours à une machine fort simple nommée *broie* (fig. 3 et 4). Saisissant la poignée entre ses mâchoires de bois, elle la brise; puis, en l'agitant, l'aigrette ou chenevotte tombe, et il ne reste dans la main que la partie textile.

Dans quelques contrées, lorsque le chanvre est trop gros on le *teille*, c'est-à-dire que l'on casse chaque brin avec la main; ce moyen est lent et peu usité. Le chanvre se met en paquets de 7 kilogrammes et demi, et se vend, selon les années, 70 centimes et 1 franc le kilogramme.

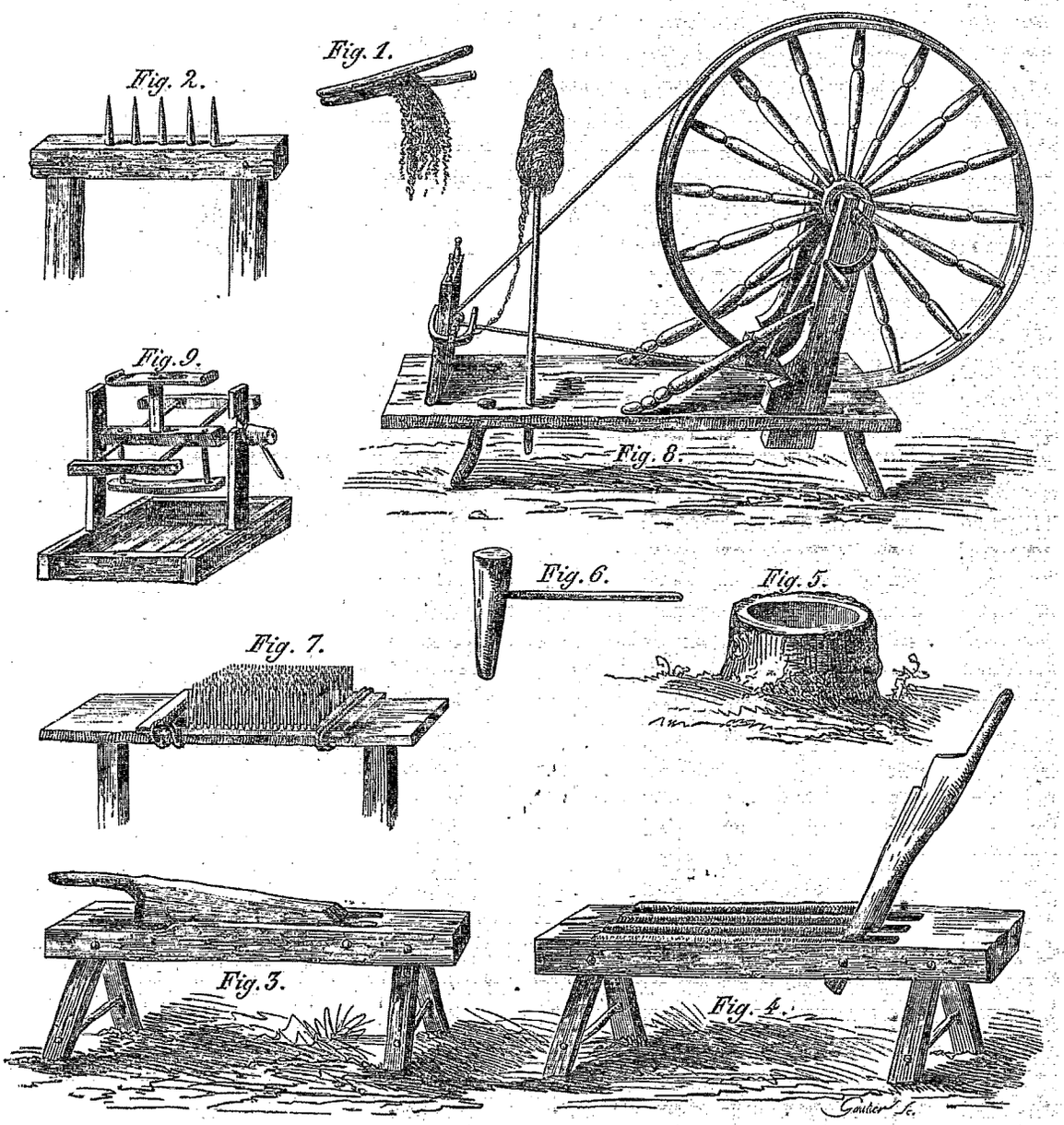

Pour le rendre propre à être filé, on le dépose dans la pile (fig. 5), grosse bille de bois de 2 mètres de circonférence, creusée dans une profondeur de 15 à 20 centimètres. Avec le pilon (fig. 6), on le frappe à coups redoublés pour l'assouplir et faciliter le peignage ou séran-çage. Le séran (fig. 7) est une brosse de 0m.30 à 0m.40 de long, munie de pointes de fer au lieu de crins, et dans laquelle on passe et repasse la filasse pour la diviser en brins et en gros. Lorsqu'il est ainsi préparé et mis en *poupées* ou quenouilles, on le donne à la fileuse, laquelle, avec le rouet (fig. 8), le réduit en fil, puis le met en écheveau sur le *travoi* (fig. 9). le brin coûte 1 franc par kilogramme à faire filer, et le gros 60 centimes; une femme peut en fabriquer un demi-kilogramme par jour.

Le fil, étant blanchi à la lessive, est confié au tisserand qui le dévide, l'ourdit et enfin le monte sur le métier.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

UN TABLEAU DE REMBRANDT.



Musée de Berlin. — Samson menaçant son beau-père, tableau de Rembrandt. — Dessin de Yan' Dargent.

Le tableau de Rembrandt qui est ici reproduit, regardé comme une de ses meilleures œuvres, particulièrement en Allemagne, est connu sous le nom du *Prisonnier;* mais ce nom, comme tant d'autres restés attachés à des peintures célèbres, doit être rectifié, aujourd'hui que l'erreur qui le lui a fait donner est clairement démontrée. On a cru pen-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

dant longtemps, en effet, que le peintre avait représenté dans ce tableau Adolphe, prince de Gueldre, fils du duc Arnold, qui vivait au quinzième siècle, et qui s'était révolté contre son père. Il s'était saisi de sa personne et le tenait enfermé dans une tour de la forteresse de Bæren, pour le forcer à abdiquer en sa faveur. Le duc de Bourgogne ayant voulu intervenir entre le père et le fils, celui-ci lui dit : « Arnold a été duc pendant quarante-quatre ans; il est juste que je le sois à mon tour. »

Ainsi cet homme au geste violent, dont tous les traits respirent la force, serait le fils rebelle qui menaça du poing son père, et ce vieillard, dont le visage inquiet paraît au guichet entr'ouvert, serait le vieux duc Arnold. Mais il faut avouer que si telle est la scène que Rembrandt s'est proposé de peindre, il s'est étrangement trompé dans le choix de certains traits caractéristiques, lui ordinairement si habile à saisir et à mettre en relief ce qui est vraiment essentiel dans un sujet. Sans même parler de l'importance respective des figures et de l'expression des visages, qui n'est pas celle qui conviendrait le mieux au rôle que jouent les deux personnages, n'est-ce pas une singulière prison que celle où le prisonnier ouvre lui-même, à son gré, une fenêtre placée à peine à quelques pieds au-dessus du sol? Les murailles sont épaisses, il est vrai, la porte robuste et solidement close, mais pour qui essayerait d'entrer, le véritable prisonnier est ici celui qui reste en dehors. C'est qu'en effet, comme l'a péremptoirement établi M. Kolloff (1), on s'est mépris sur le sujet du tableau : c'est le vieillard qui tient la porte fermée, et non pas le jeune homme, qu'on aurait pu reconnaître, à sa forte stature et à sa chevelure abondante, pour le Samson de la Bible. Rembrandt l'a peint plusieurs fois sous les mêmes traits, notamment dans un autre tableau, de la galerie de Dresde, qui représente les *Noces de Samson*, et qu'une désignation également erronée a fait connaître sous le nom de *Festin d'Esther et d'Assuérus*. Les deux tableaux, se rapportant à un même épisode de la vie de Samson, se tiennent et se font suite.

On se rappelle que Samson avait pris femme parmi les Philistins, quand les Israélites subissaient encore leur joug; mais la noce à peine célébrée, comme il était retourné seul chez ses parents, le père de la jeune fille la fit épouser à un homme de sa nation. Peu de temps après Samson revint, et comme il voulait entrer chez sa femme, son beau-père l'en empêcha en disant : « J'ai cru que vous aviez de l'aversion pour votre femme, c'est pourquoi je l'ai donnée à un de vos amis; mais elle a une sœur qui est plus jeune et plus belle qu'elle, et je vous la donnerai pour femme au lieu d'elle. » Samson lui répondit : « Désormais les Philistins n'auront plus sujet de se plaindre de moi, si je leur rends le mal qu'ils m'ont fait. » (2) C'est après cela qu'il commença les exploits par lesquels il se rendit si redoutable.

Le sujet ainsi déterminé, on peut bien dire encore que Rembrandt a peu de respect pour ce qu'on a appelé de nos jours la couleur locale, c'est-à-dire la fidélité à l'histoire dans les costumes, l'architecture et toutes les choses extérieures. Rembrandt, en effet, dans toutes ses œuvres, a montré peu de souci de l'archéologie; mais on ne saurait lui reprocher jamais d'être un peintre infidèle de l'homme et de la nature. Quelle profondeur d'observation dans ses portraits! Et sous les vêtements parfois bizarres dont il affuble les personnages de ses tableaux historiques et bibliques, turbans, cafetans, vieilles étoffes, vieilles armures, qu'il montrait à ses amis en leur disant : « Voilà mes antiques! » (1) avec quelle vérité et quelle force il fait sentir les mouvements qui agitent leurs âmes! L'âme humaine, c'est là le modèle, toujours semblable à lui-même dans sa variété et sa mobilité infinies, qu'il faut copier avec application, avec scrupule, et qui conduit de la réalité la plus vulgaire à l'idéal.

(1) Dans l'Annuaire historique (*Historisches Taschenbuch*) de Raumer, 1854, p. 443.

(2) *Juges*, XV, 2, 3.

LES DEUX INGÉNIEURS BRUNEL.

Fin. — Voy. p. 138.

Rendu à la liberté, Brunel reprit le cours de ses inventions, qu'il appliquait aux industries les plus diverses. Il avait fait, en 1816, une machine à tricoter qui fabriquait des bas sans couture. Le fer-blanc moiré, dont l'usage se répandit si vite il y a trente ans, et dont on faisait des plateaux, des lampes, des fontaines de salle à manger, fut encore une de ses découvertes, imitées et contrefaites aussitôt que parues.

Comme ingénieur, il n'était pas moins fécond. Il dessina un pont qui devait traverser la Seine à Rouen. Après de longs pourparlers, le plan fut rejeté; cet échec prouvant une fois de plus la triste vérité de l'adage : « Nul n'est prophète en son pays. » Il fut plus heureux dans ses projets de deux ponts suspendus pour l'île Bourbon : le gouvernement français les adopta; mais la mauvaise foi ou l'inhabileté des entrepreneurs fit monter les dépenses bien au delà du devis présenté, et la même fatalité qui avait pesé sur ses entreprises commerciales le suivit encore là.

Dès 1810, il s'était préoccupé du moyen d'appliquer la vapeur à la navigation, et, en 1814, il fit des expériences sur la Tamise dans un bateau muni d'une machine à double mouvement. Lors de son arrivée à Margate, les équipages des paquebots à voiles menacèrent de lui faire un mauvais parti, et on lui refusa un lit à l'hôtel. Toujours dévoré du besoin d'inventer, il passait rapidement d'une idée à une autre. Le professeur Faraday venait de démontrer par ses études sur la liquéfaction du gaz que le gaz acide carbonique, après avoir été réduit à l'état liquide, pouvait de nouveau se vaporiser, et qu'avec une très-petite dépense de calorique on obtenait une haute pression. Brunel imagina aussitôt une machine à gaz, ce dernier moteur devant remplacer le charbon et la vapeur. Il prit un brevet, et l'amirauté lui alloua 200 louis pour aider à ses expériences. La curiosité publique fut vivement excitée. La théorie était séduisante; mais la pratique prouva qu'après tout l'eau était meilleur marché que l'acide sulfurique, et la vapeur plus facile à gouverner que le gaz acide carbonique. Ne remplissant pas les conditions d'économie indispensables au succès, le projet fut mis à néant, en attendant qu'un autre plus gigantesque le remplaçât.

L'ingénieur rêvait de creuser sous la Tamise un passage souterrain, le fameux tunnel qui fut l'apogée de sa carrière, et dont lui et son fils poursuivirent vingt ans l'exécution, sans que ni revers, ni dangers, pussent lasser leur constance. L'idée n'était pas nouvelle. Dès 1798 un ingénieur distingué, Georges Dodd, l'avait émise et appuyée d'un devis. Elle rencontra peu de faveur et tomba dans l'eau, d'où la tira un certain Trevethick, connu comme inventeur de la machine à haute pression. Une compagnie se forma, fit les fonds, et les travaux commencèrent en 1807. L'excavation avait été poussée jusqu'à 953 pieds,

(1) On peut lire, à ce sujet, le curieux et triste inventaire extrait des registres de la Chambre des insolvables d'Amsterdam, que M. Ch. Blanc a placé à la suite de l'introduction dans son *Œuvre complet de Rembrandt décrit et commenté*. La dernière partie de cet intéressant ouvrage vient de paraître; la première avait été publiée en 1859.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

quand l'eau fit irruption et noya les travailleurs. De nouvelles tentatives eurent les mêmes résultats. On résolut alors de consulter des savants, entre autres le mathématicien Hutton et l'ingénieur Jessop. Leur conclusion fut donnée en ces termes :

« Quoique nous ne prétendions pas poser des limites à l'habileté humaine, nous devons avouer que, vu les circonstances qui nous ont été clairement exposées, nous considérons un passage sous la Tamise, qui eût été *utile au public et profitable aux actionnaires*, comme tout à fait impraticable. »

En 1816, un M. Hawkins publia un nouveau projet pour l'excavation du tunnel. Séduit par la grandeur et peut-être par les difficultés de l'entreprise, Brunel se préoccupa des moyens d'exécution. Sa pensée y revenait sans cesse. Un jour qu'il y réfléchissait, dans un chantier, à Chatham, ses yeux tombèrent sur une vieille carène de vaisseau rongée par le grand destructeur des bois submergés, le *Teredo navalis*. En examinant le petit mollusque, il vit que sa tête était à la fois protégée et armée par deux fortes coquilles, terminées en pointe comme le fer d'un vilebrequin, et pouvant jouer séparément et à part l'une de l'autre, en sorte que la trompe du taret fixée au bois et faisant point d'appui central, les deux tarières lui frayaient le chemin, où il avançait en sûreté. Partant de cet ingénieux mécanisme naturel, Brunel imagina le célèbre bouclier à douze compartiments mobiles, dont six devaient être employés à ouvrir la voie, et six autres à soutenir le terrain (1). La description de la machine et des procédés qu'il comptait appliquer à l'excavation donnèrent confiance aux capitalistes : une compagnie se forma; la dépense fut estimée à 200 000 livres sterling, et la souscription fut rapidement couverte. Nommé ingénieur en chef aux appointements de 1 000 livres sterling (25 000 francs), pendant trois ans, avec promesse d'une prime de 10 000 livres sterling (250 000 francs) quand le passage serait achevé, Brunel commença les opérations, en 1825, par un puits de 50 pieds de diamètre et de 42 pieds de haut, du côté de Rotherhithe, d'où le tunnel devait partir pour aboutir à Wapping, sur l'autre rive du fleuve.

Cette entreprise colossale, n'ayant pas de précédent, ne pouvait marcher qu'à coups d'invention et de génie, et Brunel avait conscience que ces ressources-là ne lui manqueraient pas. Il le prouva dès le début. Il fit construire à la surface du terrain un cylindre en briques, de la hauteur voulue, ayant à sa base une forte armature de fer; on creusa uniformément le terrain au-dessous, et le puits s'enfonça lentement, et par son propre poids, jusqu'à la profondeur marquée. On put alors commencer l'excavation horizontale sous le lit de la rivière. La grande difficulté n'était pas de construire le tunnel, mais de contenir les terres en avant jusqu'à ce que la maçonnerie fût achevée. Les différentes parties du bouclier, sorties des fabriques de Maudslay, furent descendues et ajustées, et, le 28 novembre, il commença sa marche périlleuse. Déjà l'on s'apercevait que la nature du sol n'était pas telle que l'inspecteur chargé de reconnaître le terrain l'avait décrite; au lieu d'un banc d'argile compacte, on rencontrait des couches de vase, de sable, de gravier, perméables et toutes imprégnées d'eau. C'était un obstacle sérieux, dont l'ingénieur en chef prévit les conséquences. Il fut dès lors en proie à une grande anxiété; sa santé s'en altéra : on lui posa des sangsues à la tête pour éviter une congestion cérébrale. Cependant, à la fin de l'année, une première section de la double voûte avait été creusée et consolidée sur une longueur de 7 pieds; mais, en avançant, les irrégularités du sol augmentèrent, et l'eau fit irruption avec une telle violence qu'elle monta dans le puits. Les travaux, forcément suspendus, furent repris dès que la pompe eut remis le passage à sec; mais l'ennemi s'était montré formidable, et le doute avait pénétré dans les esprits. Brunel était au lit; l'ingénieur résident, Armstrong, était à bout de forces : toute la direction retomba sur le jeune Brunel, qui n'avait alors que dix-neuf ans; mais son talent et son courage en faisaient le digne second de son père. L'excavation et les constructions furent menées par lui avec une si grande énergie qu'on avança de 8 pieds par semaine. En mai 1826, le tunnel avait 100 pieds de long. Il se prolongea au milieu d'assauts répétés. Envahis par l'eau plusieurs fois dans les vingt-quatre heures, ingénieurs et ouvriers étaient obligés à une vigilance incessante. Toujours le premier au poste où il y avait danger, et y restant plusieurs jours de suite, le jeune Brunel ne s'accordait que de courts moments de sommeil, pris sur place, dans un des compartiments du bouclier. Aucune constitution n'eût pu résister à tant de fatigues; il tomba malade. Son père lui succéda, et passa aussi des nuits entières sans remonter. Pour surcroît d'ennuis, les directeurs murmuraient contre ces difficultés imprévues et les dépenses qu'elles entraînaient. Le président alla même jusqu'à reprocher à Brunel d'avoir abusé de la bonne foi des actionnaires, en les embarquant dans une affaire impossible. Afin de réduire les frais, on limita le nombre des inspecteurs, et, malgré les protestations de l'ingénieur en chef, on embaucha, pour travailler à la pièce, des ouvriers incapables et inexpérimentés qui, au moindre incident, prenaient l'alarme et propageaient leur panique.

C'était un nouveau danger ajouté à bien d'autres; car, à mesure qu'on gagnait le milieu du fleuve, le terrain devenait de plus en plus meuble : des morceaux de charbon, des pierres, du verre, tous les débris que charrie la Tamise, pénétraient dans les cases du bouclier. Enfin, le 18 mai 1827, un torrent de boue liquide entra par tous les points; les ouvriers coururent vers le puits, poussés par une vague énorme qui menaçait de les entraîner sous les arches, dans le remous que devait lui imprimer le mur circulaire. Heureusement ils avaient atteint les premières marches de l'escalier avant que le flot reculât. On les croyait tous dehors, lorsqu'on entendit crier : « Une corde! une corde! Sauvez-le! » Un ouvrier était resté en arrière. Le jeune Brunel se laissa glisser le long d'une des attaches de fer du puits, atteignit l'eau, passa une corde autour du corps de l'homme et le fit hisser à terre. C'était le vieux chauffeur de la machine. On fit l'appel; personne n'y manqua. Mais, cette fois, les travaux étaient complétement inondés.

On résolut alors d'attaquer le mal à sa source, en aveuglant le trou qui s'était ouvert dans le lit du fleuve. Une cloche à plonger permit de constater le désastre : trente mille pieds cubes de terre grasse en sacs furent jetés dans l'ouverture, pendant qu'à l'intérieur on faisait jouer les pompes. Enfin, le 10 novembre, le tunnel étant à sec, le jeune Brunel ne put résister à la tentation de célébrer sa difficile victoire : il donna, sous une des arches, un dîner à cinquante des amis de l'entreprise, et régala, sous la voûte parallèle, une centaine de ses meilleurs ouvriers. Le tunnel, brillamment illuminé, retentit ce jour-là de joyeux hourras, qu'accompagnait la musique des gardes. C'était une réjouissance prématurée. Deux mois après, l'eau, brisant tous les obstacles, se faisait de nouveau passage, noyait deux hommes, malgré les efforts surhumains que fit le jeune Brunel pour les sauver, et le lançait lui-même, évanoui et stupéfié, à la surface du puits, où il fut miraculeusement recueilli. La Tamise demeura plusieurs années en possession de sa conquête. Les fonds,

(1) Voy. t. III, 1835, p. 37.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

sinon les courages, étaient épuisés. Une nouvelle souscription ne produisit qu'une somme insignifiante. Il ne restait plus d'espoir que dans le gouvernement, qui consentit enfin un prêt de 246 000 livres sterling. Après sept ans d'interruption, les travaux furent repris en mars 1836. Il y eut encore de nombreux mécomptes : trois fois la rivière fit de graves irruptions; mais, vigoureusement repoussée, elle finit par être vaincue, et le tunnel fut livré au public le 25 mars 1843.

Comme spéculation, l'entreprise était désastreuse; elle avait coûté le double du premier devis, et le passage n'étant accessible qu'aux piétons, les recettes ont toujours été insignifiantes.

La conception et l'exécution monumentale de ce gigantesque projet n'en font pas moins le plus grand honneur aux deux habiles et intrépides ingénieurs qui, à travers tant de périls, le menèrent à bien. Peu de temps auparavant, Brunel le père ressentit les premières atteintes d'une paralysie, et, dans le journal où il inscrivait ses opérations d'une écriture ferme, nette, et comme gravée, on lit en caractères tremblants, tracés d'une main impotente : « Dieu soit loué! le tunnel est fini! » L'anxiété, la surexcitation, l'avaient brisé. Tant que les travaux continuèrent (et ils marchaient sans interruption la nuit et le jour), il avait donné l'ordre qu'on l'éveillât de deux heures en deux heures pour le tenir au courant du progrès. Sa maison, à Rotherhithe, était située à proximité du puits. A l'appel d'une cloche située dans sa chambre à coucher, et qu'on sonnait d'en bas, il se relevait, allumait une bougie, examinait la nature du sol qu'on lui envoyait dans un tube, et ne se recouchait qu'après avoir écrit ses instructions aux ouvriers, et en avoir pris note dans un registre. Plusieurs mois après l'achèvement du tunnel, il s'éveillait régulièrement de deux en deux heures, et sa femme avec lui.

Associée à ses projets, à ses pensées, elle avait partagé ses inquiétudes et ses veilles, lui prêtant souvent un utile concours. A l'âge de soixante-seize ans, il écrivait dans son journal : « C'est à vous, ma très-chère Sophie, que j'ai dû tous mes succès. » Et ailleurs, à la suite de notes sur le tunnel : « Il y a aujourd'hui quarante-deux ans que j'ai été uni à Sophie Kingdom, maintenant *lady* Brunel. » Entre autres honneurs, il avait été élevé, en 1841, à la dignité de chevalier de Bath. Sa profonde tendresse pour sa digne compagne ne se démentit jamais. Les terribles épreuves qu'ils avaient traversées ensemble avaient cimenté leur mutuelle affection. C'était chose touchante de voir le célèbre vieillard, qui n'était plus que l'ombre de lui-même, à quatre-vingt-un ans, retrouver encore quelque étincelle du feu de sa jeunesse en parlant de sa chère femme, et lui baiser respectueusement la main en bénissant le jour où il l'avait rencontrée.

Si l'incontestable génie de Brunel, son infatigable persévérance, son intégrité sans tache, ont droit à notre admiration, son naturel affectueux, sa bonté, ses vertus domestiques, commandent la sympathie et le respect, et nous le font revendiquer avec orgueil comme Français.

Il s'éteignit en décembre 1849, heureux et fier du fils qui l'avait si bien secondé, et qui devait encore faire grandir son nom.

ÉPIS DE FAITAGE EN TERRE ÉMAILLÉE.

Le curieux ornement de faîtage dont on voit ici le dessin surmontait encore, il y a un an environ, le pignon d'une maison de Falaise en Normandie; il est aujourd'hui en la possession de M. Delange, habile connaisseur. Malgré le regret qu'on éprouve ordinairement à voir enlever les ouvrages d'art, quels qu'ils soient, de la place à laquelle ils étaient destinés, et où ils complétaient un ensemble décoratif, il faut plutôt se féliciter quand les exemples devenus rares d'une fabrication perdue, au lieu de rester exposés à toutes les intempéries et à tous les hasards, entrent dans les cabinets et dans les musées.

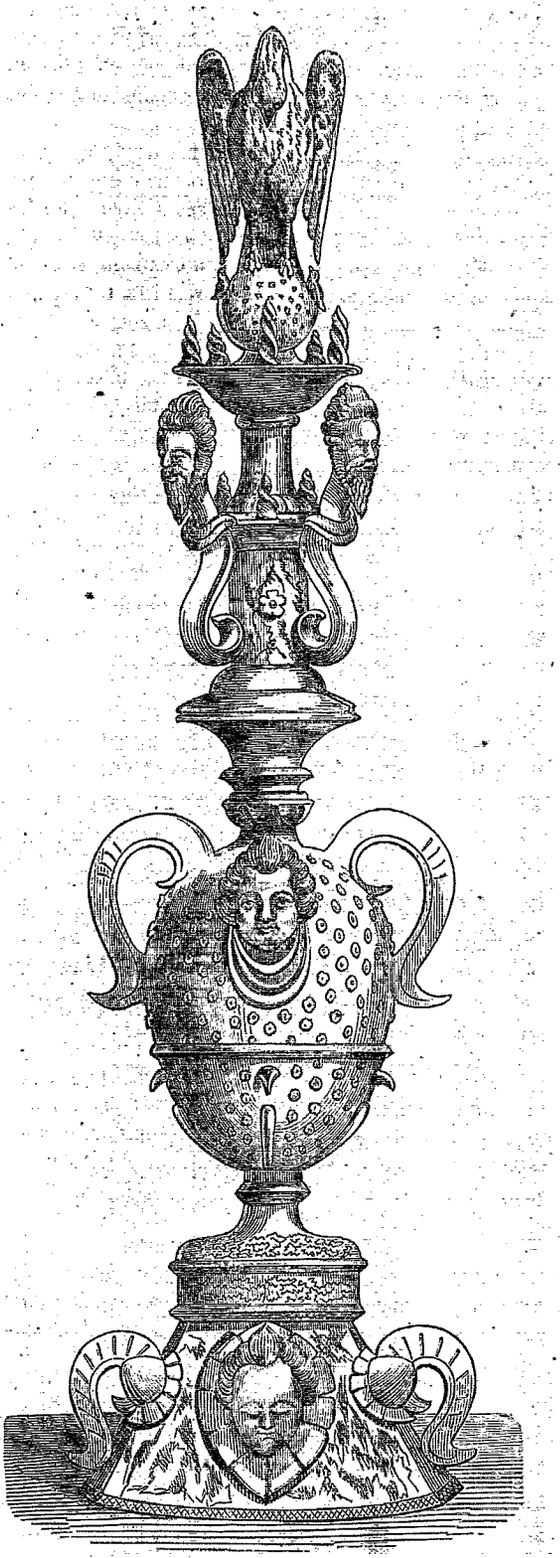

Seizième siècle. — Épi en terre émaillée trouvé à Falaise (Calvados). Dessin de Carle Delange.

Cet épi est, en effet, un produit remarquable d'une industrie qui paraît avoir été florissante, dans la seconde moitié du seizième siècle, aux environs de Lisieux. Il se

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

compose, comme les autres épis semblables découverts dans cette partie de la Normandie, d'une suite de pièces d'enfilage que maintient une tringle de fer. La pièce servant de base était scellée avec du plâtre sur l'angle aigu des pignons ou sur le poinçon des deux fermes qui soutiennent les toits à croupe. On emploie de la même manière encore aujourd'hui les épis de plomb ou de zinc, d'un effet assurément moins brillant que les épis normands, aux couleurs variées, où semblent avoir été épuisées toutes les ressources de la palette de l'émailleur. Ce n'est point cependant un véritable émail qui les recouvre. La terre, habilement modelée, paraît avoir été englobée de la même façon que les poteries communes, et vernissée comme elles avec un léger oxyde de plomb. L'aspect en est assez semblable aux *rustiques figulines* de Bernard Palissy pour qu'on les ait quelquefois confondues avec elles. C'est ainsi que des épis ayant la même origine, actuellement en la possession de MM. de Rothschild, ont d'abord passé pour des œuvres du célèbre potier de Saintes. Mais on ne peut le considérer, quelque rapport qu'elles aient avec ses ouvrages authentiques, comme le fabricant de ces poteries, qui toutes ont été rencontrées à Lisieux ou dans le pays d'Auge. L'homme le plus compétent en ces matières, M. André Potier, directeur du Musée d'antiquités de Rouen, incline à les attribuer à un certain *Maculus Abaquesne figulus*, autrement dit Maclou Abaquesne, potier, ainsi désigné dans une chronique rouennaise qui se termine en 1549. L'épi dont nous offrons le dessin paraît être moins ancien; d'autres pourraient, à la rigueur, remonter à cette date. L'opinion de M. Potier concorde avec celle qui est exprimée par M. Dubroc de Ségange, directeur du Musée de Nevers, dans une publication récente sur les faïences et les émailleurs de cette ville (1). Selon cet auteur, c'est à Manerbe, près Lisieux, qu'aurait été la fabrique de ces poteries émaillées, qui doivent avoir désormais une place dans l'histoire de la céramique. D'autres poteries du même genre ont été trouvées en diverses contrées, notamment dans le midi de la France; mais elles ne sont pas variées de couleur comme les épis normands.

L'ONIOGOSE.

Ce poisson, que l'on pêche quelquefois, en été, dans les baies de Nagasaki, est servi sur les tables des riches Japonais comme un mets exquis. Sa taille ne dépasse pas,

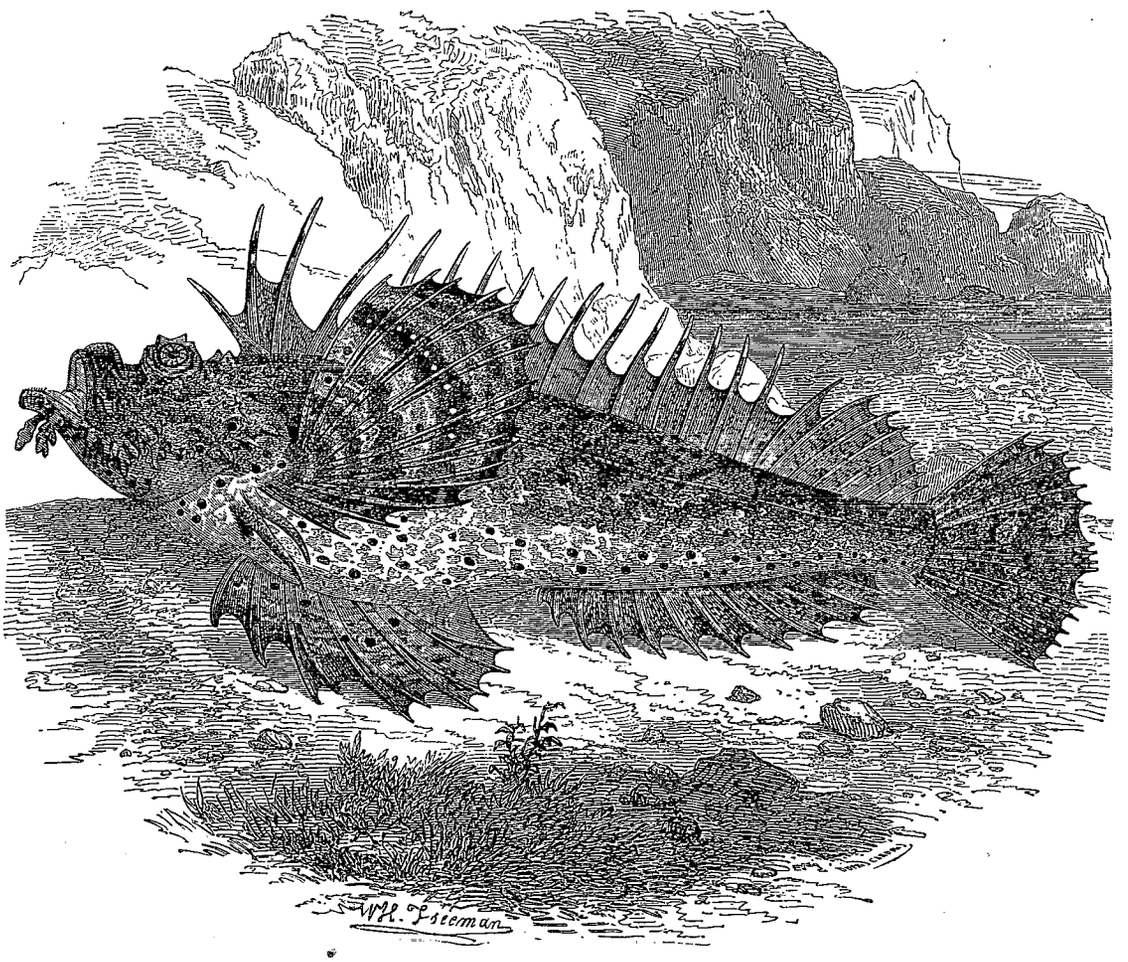

L'Oniogose (*Pelor japonicum*), d'après la *Fauna japonica* de Siebold. — Dessin de Freeman.

d'ordinaire, neuf à dix pouces. Tout son corps, à l'exception de la tête, est couvert de grandes taches d'un blanc rougeâtre : elles forment sur la pectorale de larges bandes transversales; mais sur le ventre elles offrent la forme de marbrures assez fines. On voit en outre, sur les parties inférieures, plusieurs rangées de points noirâtres; d'autres points isolés se trouvent sur les ventrales et à la base des pectorales. L'iris de l'œil est noir, pointillé de jaune-citron. Une grande partie du corps est hérissée de petits filaments mous et de formes diverses.

On possède sept de ces poissons, conservés dans l'esprit-de-vin, au Musée des Pays-Bas.

(1) *Publications de la Société nivernaise;* 1863.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

L'HOMME QUI NE RIT PLUS.

CONTE ARABE.

Il existait dans une principauté voisine du lac Tchad, au centre de l'Afrique, une famille arabe que la tyrannie du pacha de Tripoli avait forcée à émigrer. Cette famille, favorisée par les circonstances, c'est-à-dire par la volonté de Dieu, avait acquis en peu de temps une de ces fortunes fabuleuses dont on parle souvent dans les *Mille et une Nuits*. Le père et la mère moururent, laissant un fils qui n'avait que seize ans, et dont l'ardeur pour le plaisir ne connaissait point de bornes.

Zerzouri, c'était le nom de l'héritier, donna des fêtes : il eut tout de suite beaucoup d'amis. La prodigalité est née au sein des plaisirs : il devint prodigue, et l'argent s'échappa de ses mains comme l'eau qui tombe des nuages. Peu à peu, il vendit esclaves, palanquins, troupeaux, écuries et maisons; il vendit même les bijoux de sa mère. Trois années avaient suffi pour consommer sa ruine.

Le lendemain de la dernière fête, Zerzouri était déjà oublié. On ne savait plus qu'il avait rempli la ville de Melli de son faste et de sa générosité; et lorsque le désespoir le poussa à se faire journalier pour gagner son pain, ce fut un inconnu qui lui tendit la main.

Un jour que, revêtu d'une gandoura brunâtre, comme les gens du peuple, il s'était affaissé au pied d'un mur en attendant de l'ouvrage, un étranger de bonne mine s'arrêta devant lui et lui offrit le salut. Zerzouri rendit le compliment d'un ton poli, mais sans oser lever les yeux, tant il se sentait humilié d'être tombé si bas.

— Jeune homme, lui dit l'inconnu avec une voix affectueuse, vous paraissez souffrant; votre figure m'intéresse. Je devine à votre physionomie que vous avez dû être dans une position meilleure. Si vous cherchez du travail, j'ai votre affaire.

Zerzouri fut touché jusqu'aux larmes des paroles de l'étranger; il lui répondit :

— Monsieur, vous me sauvez la vie; Dieu vous récompensera sur ma part de paradis. Ma mère avait raison de dire que le Seigneur des mondes n'abandonne jamais ceux qui se résignent entre ses mains.

En disant ces mots, il attachait ses yeux sur son interlocuteur, qui était un homme d'une quarantaine d'années, au visage doux et triste, et couvert d'une robe de soie verte flottante. Il ajouta d'une voix timide :

— A quel emploi me destinez-vous?

L'inconnu lui dit :

— J'habite une maison éloignée du fossé de la ville, avec neuf de mes amis. Nous vivons là dans une retraite absolue. Il nous faut quelqu'un pour nous servir, et surtout une personne discrète. Votre physionomie me convient. Vous demeurerez au milieu de nous et vous partagerez notre existence, comme si vous étiez de la famille. Vous aurez des costumes élégants; l'argent ne vous manquera pas, et Dieu permettra sans doute que vous jouissiez, grâce à nous, d'une brillante existence. Acceptez-vous l'emploi que je vous offre?

— Entendre, c'est obéir, s'écria Zerzouri, dont le cœur bondissait de joie.

— Avant tout, dit l'homme à la robe verte, j'ai une recommandation à vous faire, c'est de respecter notre secret. Lorsque vous nous verrez pleurer, gardez-vous de nous interroger sur la cause de notre douleur.

— Le Créateur ne m'a point affligé du péché de curiosité : j'aurai peu de mérite à me taire.

Après ce dialogue qui ne dura qu'un instant, les deux personnages se mirent en marche, l'un suivant l'autre, vers le bain le mieux tenu de la ville, où Zerzouri, sous les yeux de son maître, fit une toilette complète, depuis la peau jusqu'au manteau. Une fois baigné, massé et parfumé, il se vit entouré de nègres qui lui ajustaient des habits neufs, faisaient ressortir à la fois et l'élégance de sa taille et le charme de ses traits. Il est d'usage chez les musulmans qu'on dépouille le vieil homme pour entrer dans une maison en qualité de serviteur.

Du bain, ils se rendirent à la maison, qui était en effet noyée dans la verdure épaisse des jardins du faubourg. En entrant, notre jeune homme ne fut pas moins émerveillé du plan général de l'habitation que de la symétrie des détails. L'ensemble était composé de quatre corps de logis, au milieu desquels se dessinaient plusieurs parterres séparés par un bassin où s'ébattaient une multitude de cygnes. Tous les appartements avaient des fenêtres grillées, d'où l'œil plongeait avec délices sur cet espace enchanteur. On ne voyait que des fleurs, on n'entendait que le gazouillement des oiseaux. Mais quel contraste formait cette riante demeure avec les personnages qui y passaient leur vie! Et combien la pensée de Zerzouri était loin du spectacle qui l'attendait!

— Venez par ici, lui dit l'homme à la robe verte, je veux vous présenter à mes amis.

Il le prit par la main d'une façon cordiale et l'introduisit dans une salle longue, où les tapis qui cachaient le sol rivalisaient de somptuosité avec l'émail bleu du plafond étoilé d'or et d'argent. A l'une des extrémités, sur une estrade dominée par un large dais en plumes d'autruche, siégeaient neuf vieillards à barbe blanche, enveloppés de cafetans de soie. Ils pleuraient, sanglotaient et se lamentaient. C'était une scène à fendre le cœur. Mais le serviteur, se rappelant la recommandation qui lui avait été faite, retint sa langue, et s'efforça de chercher une distraction dans tous les objets qui l'éblouissaient.

Sans paraître remarquer son émotion, le cheik Ali (ainsi se nommait l'inconnu) ouvrit un coffret en nacre à clous d'argent, et lui dit :

— Voici quarante pièces d'or dont tu disposeras à ton gré pour nos besoins et tes dépenses. Puise, prends et achète. C'est toi qui es notre intendant. Fais tranquillement ton service, personne ne te contrariera; nos habitudes sont douces et simples. Mais surtout pas de questions sur ce que tu verras et ce que tu entendras!

Zerzouri s'inclina respectueusement et répondit :

— Entendre, c'est obéir.

Il entra en fonctions ce jour-là même, nettoya les chambres, prépara le dîner, et servit ses maîtres éplorés avec une adresse qui aurait pu donner à penser qu'il n'avait fait que cela toute sa vie.

Tandis qu'il allait et venait dans la maison, les sanglots continuaient plus déchirants et plus lamentables. On croyait assister à une de ces cérémonies de deuil où les pleureuses psalmodient, sans repos ni relâche, un chagrin payé à forfait. Quoi qu'il en soit, notre jeune serviteur prit le bon parti; il accoutuma ses oreilles à ce bruit, comme on se fait au fracas d'un torrent.

Au bout d'un an, un des vieillards paya sa dette au Seigneur. Ses compagnons le prirent en silence et, l'ayant lavé d'après le rite malékite, l'enterrèrent sans pompe dans un bosquet contigu au mur d'enceinte.

Quand la mort pénètre dans une maison, elle ne s'arrête plus. Sa main frappa encore un vieillard, puis un second, puis un troisième; enfin elle les prit tous, excepté le cheik Ali, qui resta seul avec Zerzouri au milieu de cette vaste habitation, où ils passèrent plus de dix années ensemble et comme en famille. Cependant le corbeau de la séparation croassa au-dessus de leurs têtes. Le cheik Ali, brisé par la vieillesse et miné par un chagrin sans

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

consolation, préparait son âme pour l'éternité, lorsque le fidèle serviteur s'approcha de son lit de douleur et lui dit avec un accent de compassion et de câlinerie :

— Maître, ai-je trompé votre espoir? Ne vous ai-je pas servi, soigné avec tendresse? N'ai-je pas respecté votre secret?

— Oh! oui, mon enfant, répondit le malade; nous mourons tous contents de toi, et c'est pour te prouver notre reconnaissance que nous t'avons légué une maison qui ressemble à un palais avec le reste de nos trésors. Tu es jeune encore, tu as un bel avenir devant toi. Vis et tâche d'oublier le spectacle navrant de nos regrets.

A ces mots, la curiosité de Zerzouri, si longtemps contenue, se déchaîna.

O le meilleur des maîtres, reprit-il, vous aviez donc des regrets? Ne pourrais-je en savoir la cause? Daignez, je vous en conjure, me révéler ce secret.

— Dieu veuille te préserver, mon enfant, du malheur que nous avons éprouvé. La tombe me réclame, je n'ai plus que quelques instants à vivre; il faut que je te sauve par un dernier conseil... Voici une porte, ajouta-t-il, en étendant une main que le froid de la mort avait alourdie; garde-toi de l'ouvrir, si tu ne veux pas être condamné à passer le reste de tes jours dans les larmes et dans les gémissements. Si tu avais l'imprudence de mépriser ma recommandation, tu t'exposerais à comprendre toute l'étendue de nos souffrances, et lorsque tu voudrais te repentir, il n'en serait plus temps.

En achevant ces paroles, le cheik Ali laissa tomber sur le coussin son visage décoloré, et rendit le dernier soupir. *La fin à la prochaine livraison.*

L'âme de la liberté est l'amour des lois.

KLOPSTOCK.

POÉSIE DES MATHÉMATIQUES.

Une grande erreur est de penser que l'enthousiasme est inconciliable avec les vérités mathématiques; le contraire est beaucoup plus vrai. Je suis persuadé qu'il est tel problème de calcul, d'analyse, de Képler, de Galilée, de Newton, d'Euler, la solution de telle équation, qui supposent autant d'intention, d'inspiration que la plus belle ode de Pindare. Ces pures et incorruptibles formules, qui étaient avant que le monde fût, qui seront après lui, qui dominent tous les temps, tous les espaces, qui sont, pour ainsi dire, une partie intégrante de Dieu, ces formules sacrées qui survivront à la ruine de tous les univers, mettent le mathématicien qui mérite ce nom en communion profonde avec la pensée divine. Dans ces vérités immuables, il savoure le plus pur de la création; il prie dans sa langue. Il dit au monde comme cet ancien : « Faisons silence, nous entendrons le murmure des dieux! » EDGAR QUINET.

LA CHANSON DU PAUVRE ÉLECTEUR (1).

Ils savaient que je suis pauvre, et ils ont cru que je serais vil! Ils m'ont jugé d'après eux et leurs semblables, qui n'ont pour Dieu que l'ignoble veau d'or.

Ils m'ont offert de l'argent en échange de mon vote, mes enfants, oui, de mon vote!

Honte, honte aux hommes riches qui ont voulu acheter ma conscience!

Mon vote! mais mon vote n'est pas à moi, pour que j'en fasse une marchandise à mon profit!

Je dois mon vote à ma patrie!

Je donnerai mon vote non pas au plus riche, mais au plus honnête et au plus digne!

C'est le devoir de tout bon citoyen, entendez-vous, mes enfants!

Si j'avalais l'appât que ces vils corrupteurs avaient attaché à l'hameçon, comment oserais-je regarder mes fils en face?

Comment leur dirais-je : « Mes enfants, voici le droit chemin! » tandis que jour et nuit la voix de ma conscience me reprocherait mon crime, oui, mes enfants, mon crime contre la patrie!

(1) *The poor Voter's Song*, chanson anglaise dédiée à lord Russell.

LA PHOTOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 92, 107.

PAR LES SELS D'ARGENT.

Choix du papier. — Un bon papier photographique est encore à faire; les qualités que l'on trouve dans le commerce, de provenances diverses, sont plus ou moins mauvaises. Soit qu'en France les fabricants apportent moins de soins qu'à l'étranger, ou qu'ils aient des matières ou des eaux moins favorables, il est vrai malheureusement pour notre amour-propre que le meilleur papier photographique vient de Saxe; et, parmi les diverses qualités, nous préférons celle qu'on appelle *grand format*. Il est utile, avant toute opération, de faire un triage dans les feuilles, de séparer celles qui sont marquées de petites taches noires métalliques, celles qui contiennent des ajours, ou des fils colorés, ou des pailles, etc. On utilise les découpures de ces feuilles pour de plus petites épreuves.

Chloruration. — On marque au crayon l'envers du papier, qui s'aperçoit très-facilement à un jour frisant sa surface et décelant le contact des fils réguliers de la toile sans fin de la machine. On recourbe une corne de chaque feuille (fig. 35), et on a soin que ce soit toujours la même, celle de gauche par exemple, afin que sa position fasse, sans besoin d'autre marque, reconnaître l'envers du papier vers lequel elle est tournée.

Faites un bain de :

Eau bien filtrée	100 gram.
Chlorure d'ammonium ou chlorhydrate d'ammoniaque.	4,50

Posez la feuille à la surface du bain, comme l'indique la figure 35, et laissez-l'y séjourner trois minutes; prenez garde aux bulles d'air; suspendez les papiers par l'angle replié qui n'a pas été mouillé; laissez sécher et serrez dans des cartons à l'abri de l'humidité. Le bain de chlorure est bon jusqu'à épuisement; seulement, lorsqu'il a servi, il faut le filtrer avec soin pour une seconde opération.

Bain d'argent. Sensibilisation. — Prenez :

Eau distillée	100 gram.
Azotate d'argent cristallisé	15 gram.

La feuille salée, telle que nous venons de la faire, contient dans sa texture et à sa surface une certaine quantité de chlorure alcalin. Si nous la déposons à la surface du bain d'argent, une double décomposition aura lieu : il se formera dans la texture et à la surface du papier un chlorure d'argent qui, en raison de sa nature floconneuse, sera retenu par les fibres entre-croisées pourvu qu'il ne soit pas trop abondant, auquel cas il se détacherait par plaques; il se formera en même temps, et en quantité équivalente, un azotate de la base du chlorure alcalin, lequel azotate restera dans le bain.

D'autre part, en relevant la feuille, elle entraînera mé-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

caniquement une couche de bain qui séchera à sa surface et y déposera non-seulement de l'azotate d'argent, mais, dans le cas présent, de l'azotate d'ammoniaque. Or le chlorure d'argent pur exposé à la lumière y noircit, mais peu rapidement et d'une manière peu intense; il en est tout autrement alors qu'il est en présence de l'azotate d'argent : il devient sensible et s'altère profondément, d'autant plus que la solution d'azotate était plus concentrée.

Le bain d'azotate doit être filtré avec soin et la cuvette parfaitement nettoyée, les réductions flottantes d'argent étant à craindre, parce qu'elles tachent les feuilles. On y étend le papier, à l'obscurité, cinq minutes au moins; on le suspend, aussi à l'obscurité, et on le laisse sécher naturellement. Cette opération peut être faite dans un appartement dont les vitres de la fenêtre sont recouvertes de papier jaune. On peut sensibiliser, en hiver, le papier positif la veille au soir pour le lendemain matin; en été, les feuilles commencent à devenir violettes au bout de vingt-quatre heures, à moins qu'on ne les ait renfermées dans des boîtes préparées pour les préserver.

Exposition à la lumière. — Il est prudent de faire agir la lumière perpendiculairement au châssis à positifs, surtout pour les négatifs sur collodion. Quant au mode de tirage, il varie non-seulement avec la qualité du négatif, mais aussi avec la méthode de virage qu'on doit employer, la qualité du papier dont on se sert et la qualité de la lumière. Celle de l'hiver et celle d'un temps couvert produisent une teinte de même valeur, beaucoup moins profonde que celle que produit le soleil d'été. Il faut laisser le papier positif s'impressionner ordinairement jusqu'à ce que les grands clairs commencent à devenir violets. L'action rongeante du bain d'hyposulfite les ramène au blanc et harmonise toute l'épreuve en la dépouillant.

Fixage. Virage alcalin. — Faites le bain suivant :

Hyposulfite de soude	150 grammes.
Chlorhydrate d'ammoniaque	20
Eau filtrée bien pure	1000

Plongez les épreuves rapidement dans ce bain, prenant garde qu'il ne s'y attache des bulles d'air; remuez-les et lavez-les sans relâche, comme on le voit dans la figure 36,

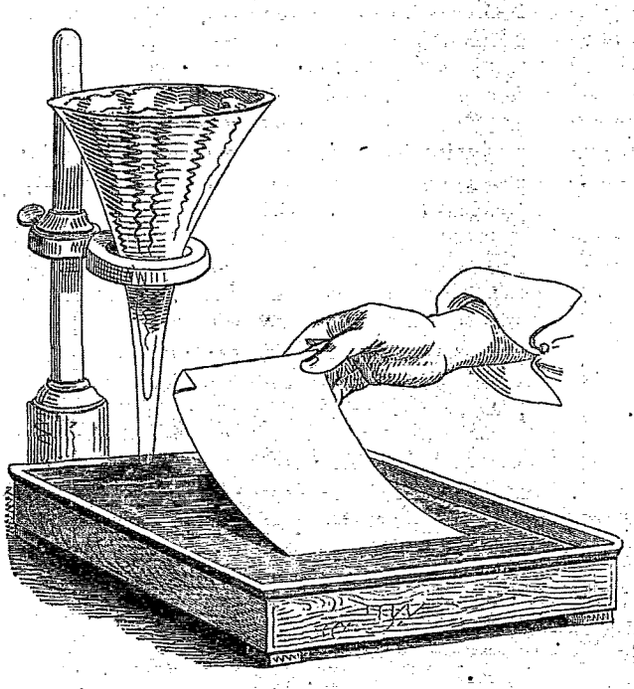

Fig. 35.

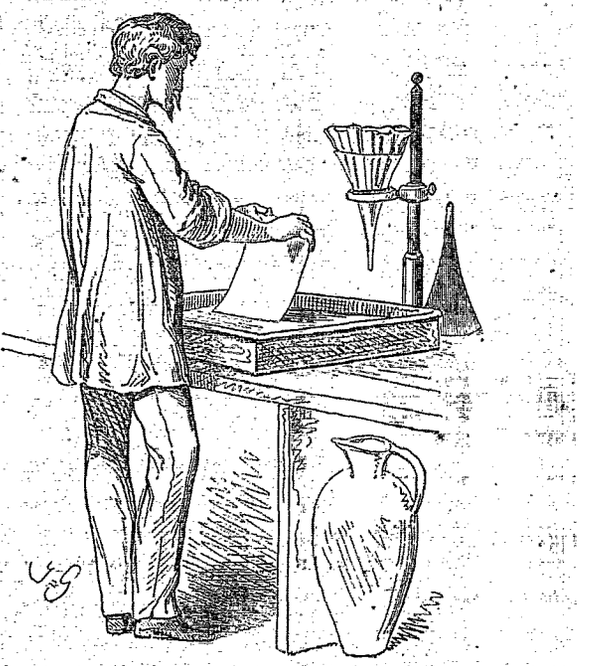

Fig. 36.

pour donner accès à l'air, et en dix à quinze minutes l'épreuve sera fixée, et les parties blanches ne laisseront voir en transparence aucune partie de sels étrangers formant ce qu'on appelle le *poivré*.

Préparez d'autre part les substances suivantes :

Eau filtrée bien pure	1000 grammes.
Hyposulfite de soude	20
Chlorhydrate d'ammoniaque	15
Chlorure d'or	0.25

Il faut commencer par mettre à part 50 grammes d'eau, y verser le chlorhydrate d'ammoniaque, et remuer au moyen d'un agitateur de verre; on ne pourra dissoudre ainsi qu'une portion de sel : son excès est nécessaire. Ajoutez alors le chlorure d'or, qui colorera la liqueur en jaune-paille et se dissoudra d'autant plus difficilement que l'excès de sel ammoniaque restera plus grand; versez alors dans ce mélange, et goutte à goutte, de l'ammoniaque liquide, jusqu'à ce que la coloration jaune ait disparu; versez deux ou trois gouttes en excès. Pendant ce temps, l'hyposulfite a été mis à fondre dans le surplus de l'eau, soit 950 grammes; mêlez la dissolution de sel d'or ammoniacal à celle d'hyposulfite, en agitant celle-ci vivement : il apparaît une fugitive coloration feuille-morte à l'endroit où l'on verse; elle disparaît par l'agitation, et le bain reste composé d'un liquide incolore.

Les épreuves étant dépouillées dans le bain de fixage, on les plongera dans celui-ci, et l'on verra le dépôt d'or marcher régulièrement des parties noires aux demi-teintes, de plus en plus claires.

Lavages. — Les épreuves, étant virées, sont plongées dans trois ou quatre eaux pures successives, où on les remue sans relâche, comme dans la figure 36. Au bout de trente minutes de lavage, on les laissera baigner vingt-quatre heures dans la dernière eau, on les lavera dans une nouvelle, et l'on pourra sécher la feuille, parfaitement débarrassée des sels solubles qu'elle contenait.

Séchage. — Au moyen d'épingles neuves recourbées en S et ne servant qu'à cela, on suspend à des ficelles tendues en travers de l'atelier les feuilles sorties du dernier lavage. La dessiccation se fait naturellement; en hiver, on peut l'accélérer en élevant la température.

La suite à une autre livraison.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LES TRIBULATIONS DE L'ENFANCE.



Les Enfants au bois. — Dessin de Pauquet fils, d'après le tableau de Robert.

C'est mon avis, qu'on ne ménage pas assez l'enfance, qu'on n'a pas pour elle les égards, le respect qui sont dus à sa faiblesse. Ceux mêmes qui *gâtent,* comme on dit, les enfants, auront par instants avec eux des rudesses, des violences soudaines qui bouleversent, qui déchirent ces âmes délicates. On se croit justement sévère; on est cruel.

C'est qu'on ne songe pas assez à ce qu'est un chagrin d'enfant. On le tient pour chose légère; et moi je le crois aussi profond, aussi extrême que le plus sérieux des nôtres. L'enfant s'abandonne tout entier à l'impression qui le domine, avec une candeur, avec une bonne foi absolue. Rien ne résiste en lui, rien ne fait contre-poids. S'il n'a pas, comme nous, la réflexion, qui sans doute peut accroître nos peines, il n'a pas, d'un autre côté, cet égoïsme que l'âge a fortifié, et qui vient effrontément mettre une barrière au désespoir; il n'a pas notre triste expérience qui, du milieu de nos sanglots, ose faire entendre sa voix et nous dit que toute douleur a un terme, que le temps est un remède efficace, et qui nous fait envisager malgré nous, à travers les ténèbres de l'heure présente, des jours plus sereins, plus lumineux. Je ne les ai pas oubliés, quant à moi, mes chagrins de petit enfant. Que les moindres étaient grands! Ou plutôt il n'y en avait pas de moindres; ils étaient tous immenses. — On avait ordonné que le devoir

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

fût fait, que surtout la page fût sans tache. Tout à coup, on ne sait comment, un mouvement étourdi, une secousse, et voilà qu'un flot d'encre jaillit sur le papier. Vite on suce l'affreux liquide; fût-il un poison mortel, on le sucerait encore de tout son cœur. Mais hélas! l'horrible tache noire, au lieu de partir, s'est étalée; toute la page en est couverte. Et le maître va venir, il vient, il entre... Quel regard, quelle voix terrible, quels reproches foudroyants! On est un méchant, un enfant indocile et sans conscience; une punition exemplaire sera infligée. Ah! comme on souffre! Les larmes ruissellent, les sanglots vous étouffent. On aimerait mieux mourir que d'être si malheureux!

Voyez ces deux enfants que représente notre gravure. Leur mère leur avait dit : Allez au bois, et revenez avec un fagot, aussi gros que vous pourrez le porter. Et les voilà, le frère et la sœur, dans le taillis, ramassant, cassant, coupant de leur mieux; heureux parmi le gazon et la mousse, ils chantaient. Mais tout à coup un pas se fait entendre dans les broussailles. Quelqu'un apparaît; c'est le garde. O malheur! dans le tas de bois mort se trouvent deux ou trois branches encore vertes; la serpe gît à côté; le délit est flagrant. En un clin d'œil l'homme a mis sa rude main sur le bras du coupable, il l'entraîne, et avec une grosse voix : — Allons, s'écrie-t-il, il faut me suivre; vite, en prison! — Quelle épouvante sur le visage du petit garçon; que d'angoisses, que de supplications dans les yeux de la sœur! En prison, dans un cachot, sans lumière, et pour toute la vie! Et leur mère qu'ils ne reverront plus! Grâce! — Non, pas de pitié! — Ah! tout est fini; ils sont perdus!

Mais voici le privilége de l'enfance : son chagrin est de courte durée et il s'efface complétement. Un mot a fait couler des torrents de larmes, un mot les sèche. La douleur passée, la joie reparaît, entière, absolue. Dans une minute, ces deux enfants que nous venons de voir si désespérés, ils seront consolés; la main du garde aura lâché prise, ils auront levé des yeux étonnés sur lui, ils auront vu son regard malin, sa bouche narquoise : ah! c'est la délivrance, c'est le salut! Et ils s'en iront par les sentiers, courant et chantant, cueillir les beaux bouquets de noisettes ou ramasser les châtaignes qui, à chaque coup de vent, tombent dru comme grêle du faîte des grands châtaigniers.

ACTE DE DÉVOUEMENT.

MM. Zurcher et Margollé, dans leur beau livre sur *les Tempêtes*, reproduisent l'épisode suivant d'un touchant récit de Sparrman (1) :

« Le navire le *Jung-Thomas*, qui était demeuré dans la baie de la Table jusqu'après le commencement de la saison des tempêtes, fut chassé sur le rivage par un ouragan, près des terres voisines de Zout-Rivier, vers le nord du fort.

» La mer était impraticable, et quoique le vaisseau fût naufragé près du bord et qu'on entendît distinctement les cris de détresse de l'équipage, les lames étaient si grosses, et se brisaient contre le navire et contre le rivage avec tant de violence, qu'il était impossible aux hommes de se sauver dans leurs canots, et plus dangereux encore de chercher à se sauver à la nage. Quelques-uns des malheureux qui prirent ce dernier parti furent lancés et froissés contre les rochers. D'autres, ayant atteint le rivage et près du salut, furent entraînés et submergés par une autre vague. Un des gardes de la ménagerie de la Compagnie, qui dès la pointe du jour allait à cheval, hors la ville, porter le déjeuner de son fils, caporal dans la garnison, se trouva spectateur du désastre de ces infortunés. A cette vue, il est touché d'une pitié si noble et si active que, se tenant ferme sur son cheval plein de cœur et de feu, il s'élance avec lui à la nage, parvient jusqu'au navire, encourage quelques-uns d'eux à tenir ferme un bout de corde qu'il leur jette, quelques autres à s'attacher à la queue du cheval, revient ensuite à la nage, et les amène tous vivants au rivage. L'animal était excellent nageur; sa haute stature, la force et la fermeté de ses muscles, triomphèrent de la violence des coups de mer.

» Mais le brave et héroïque vétéran devint lui-même la malheureuse victime de sa générosité. Il avait déjà sauvé quatorze jeunes gens : après le septième tour, pendant qu'il restait à terre un peu plus de temps, pour respirer et reposer son cheval, les malheureux qui étaient encore sur le navire crurent qu'il n'avait plus l'intention de revenir. Impatients de le revoir, ils redoublèrent leurs prières et leurs cris : son âme sensible fut émue; il repart, et retourne à leur secours avant que son cheval soit suffisamment reposé. Alors un trop grand nombre de personnes voulurent se sauver à la fois, et l'une d'elles, à ce qu'on croit, s'étant attachée à la bride du cheval, lui attirait la tête sous l'eau : le pauvre animal, déjà épuisé, succomba sous la charge.

» Ce philanthrope intrépide mérite d'autant plus notre estime et notre admiration qu'il ne savait nullement nager lui-même. J'ai donc pensé qu'il était de mon devoir, devoir qui fait mon plaisir, de consigner dans mon ouvrage le dévouement de cet homme, qui se nommait Woltemaade. Frappés du même sentiment, les directeurs de la Compagnie des Indes orientales en Hollande, à la première nouvelle de ce fait, érigèrent à sa mémoire un monument digne d'eux et de lui, en donnant son nom à un de leurs vaisseaux nouvellement construit, et ordonnant que toute l'histoire fût peinte sur la poupe. »

(1) *Voyage au cap de Bonne-Espérance.*

L'HOMME QUI NE RIT PLUS.

CONTE ARABE.

Fin. — Voy. p. 150.

Voilà Zerzouri redevenu seul. Après avoir déposé le corps de son unique ami à côté des neuf vieillards, il réfléchit. Il lui parut impossible que les mêmes circonstances inspirassent les mêmes sentiments à des individus d'une nature différente. La jeunesse est présomptueuse. Il se promit d'être impassible et se composa d'avance un cœur de fer. Au fond, c'était plutôt le désir de rompre la monotonie de son existence qui le poussait à tenter l'aventure.

Un jour, il alla d'un pas ferme et résolu vers cette porte mystérieuse, et écarta brusquement les toiles d'araignées qui la recouvraient. Il fit sauter quatre fortes serrures en acier, poussa les battants et franchit le seuil. Son cœur battait avec violence.

— Ma foi, murmura-t-il, Dieu est le maître des destinées. Qui pourrait s'opposer à sa volonté?

Un couloir sombre et tortueux se déroulait devant lui; il y marcha pendant trois heures à la lueur d'une torche. Enfin, il arriva au bord d'un lac. Mais, au moment où il cherchait à se rendre compte du paysage, un oiseau gigantesque le prit dans ses serres et l'enleva au plus haut des airs. Le mouvement avait été si rapide et si violent que le pauvre Zerzouri s'évanouit. Lorsqu'il reprit l'usage de ses sens, il se trouva seul, couché près d'un bosquet de citronniers en fleurs. La brise du matin soulevait légèrement les plis de son vêtement, et une musique harmonieuse pénétrait toute son âme d'une joie inconnue. Il se

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

leva. Tandis qu'il regardait à droite et à gauche, une troupe élégante de cavaliers vint à passer devant lui. Le guerrier dont cette troupe paraissait former le cortége s'avança et salua gracieusement Zerzouri, en le priant de monter sur un cheval magnifiquement harnaché que l'on tenait en main. Notre aventurier ne se fit point prier, et sauta avec aisance sur la selle brodée d'or.

On se remit en marche sans que personne songeât à interroger le nouveau venu sur son origine, ni sur le motif qui l'amenait en ces lieux. Il fut l'objet de mille attentions. Après l'avoir promené dans des jardins que ne surpassera peut-être jamais en beauté le délicieux séjour promis par Mohammed aux vrais croyants, on le mit en face d'un palais bâti avec un art infini et revêtu de sculptures qu'on aurait pu attribuer à la main des génies.

— Quelle folie j'aurais faite, se disait Zerzouri, en retenant mes belles années derrière cette petite porte! Évidemment ce cheik Ali, de navrante mémoire, avait perdu la rectitude des idées dans cet emprisonnement systématique auquel il se condamnait avec ses compagnons. Si je pouvais seulement, avec l'aide de Dieu, le rappeler un instant à la vie, je lui montrerais toutes ces merveilles et jouirais de sa surprise.

Durant ce monologue, une foule de pages jeunes et alertes s'empressaient autour de l'étranger. L'un saisissait la bride de son cheval, l'autre tenait son étrier.

A peine eut-il mis pied à terre que le chef du cortége, qui était un personnage aux manières aisées, l'introduisit dans cette demeure princière, en faisant bruire à ses oreilles des propos empreints de galanterie. Il vit un salon dessiné en hémicycle où s'élevait un trône étincelant d'or et de pierreries. Son compagnon lui fit signe de s'y asseoir; puis, prenant place à côté de lui, il s'exprima ainsi :

— Nous bénissons, cher hôte, le hasard qui vous transporte parmi nous. Ce pays est une île qui obéit à mes lois. Je suis reine.

En prononçant ces mots, le personnage releva la visière qui couvrait sa figure, et Zerzouri, dans l'attitude de l'extase, put contempler une beauté à rendre jalouses les houris.

— Mes ministres, mes officiers, continua la reine, sont des femmes. Le travail est le partage de l'autre sexe. A nous l'autorité, aux hommes l'obéissance. Une exception peut être faite en votre faveur, si vous consentez à m'épouser. Royaume, esclaves, trésors, tout vous appartiendra, hors la clef de la porte qui s'ouvre au fond du parc. Vous n'avez qu'un mot à dire.

Zerzouri avait la tête bouleversée par son bonheur. Il eût voulu répondre ; mais ses lèvres tremblaient. On prit ce mouvement machinal pour une marque d'assentiment; car, sur un signe de la reine, les dépositaires de la loi furent amenées jusqu'aux pieds du trône. C'était une vieille femme investie des fonctions de cadi; elle était suivie de deux autres matrones, aux cheveux blancs et bouclés, qui lui servaient d'assesseurs. Pendant qu'elle rédigeait gravement l'acte de mariage, un jeune page, plus svelte qu'une gazelle du Sahara, vint poser la couronne sur le front du royal époux.

Six mois après cette union inespérée, le bonheur n'avait point étouffé dans l'âme de Zerzouri cette soif du mystérieux, ce besoin de l'inconnu auquel il devait l'étrange succession de ses aventures.

Il pensait à la porte défendue.

Il lui manquait une jouissance au milieu de tant de félicités, une seule! mais d'un attrait de plus en plus irrésistible.

Il voulait revoir la petite maison de la ville de Melli, errer de nouveau dans les lieux qu'il avait si souvent parcourus, savourer l'émotion du contraste entre les souvenirs du passé et les merveilles de sa condition présente.

En vain la voix du bon sens lui conseillait d'oublier ce passé. N'avait-il pas assez de toutes les félicités inespérées dont l'avait comblé une puissance mystérieuse? Son désir résistait à cette sage leçon, le poursuivait, l'absorbait et lui ôtait jusqu'au sommeil.

Une nuit donc, profitant du sommeil de la reine, il s'empara de la clef qu'elle tenait toujours sous son oreiller, et glissa comme une ombre dans le jardin. Mais à peine avait-il ouvert la serrure et franchi le seuil de la porte qu'il devint la proie d'un oiseau gigantesque dont les ailes ressemblaient à une tente déployée. Une voix partie du haut des airs criait au même moment :

— Adieu plaisir! Adieu royaume! Malheur à celui qui ne sait pas borner ses désirs!

Le monstre s'enleva jusque dans les nuages, et vola avec une vitesse telle que Zerzouri eut la respiration coupée et s'évanouit...

Lorsque le sentiment revint en lui et qu'il rouvrit les yeux, il se trouva presque nu, à côté d'un *douar*, où les paysans l'avaient dépouillé sans façon de ses habits de prince.

Tel était le châtiment que Dieu lui infligeait. Mais nul ne peut arrêter le destin dans sa marche. L'infortuné Zerzouri se traîna jusqu'à Constantine, mendiant son pain de village en village, écrivant des amulettes pour les gens crédules et baisant le chapelet des marabouts en renom. La tristesse infinie du regret s'empara de son âme et il divorça avec le rire.

Ce fut alors seulement qu'il comprit le chagrin de ses maîtres inconsolables. (1)

Lorsqu'on arrive dans la vie à une condition heureuse et paisible, il est sage de ne pas vouloir aller au delà. Plus loin, derrière la porte des désirs et des curiosités insatiables, peut-être se verrait-on transporté au milieu des enchantements! mais si l'on a l'imprudence d'en franchir le seuil, la raison troublée perd son équilibre. Qui est assez fort pour rester modéré et prudent au milieu des enivrements d'une fortune trop rapide? On se penche, on est pris de vertige, on tombe dans l'abyme. C'est ce qu'avaient éprouvé les neuf vieillards dans une suite d'aventures différentes de celles qu'on raconte ici : tous avaient passé deux fois la porte, et Zerzouri fit comme eux.

LES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Sixième article. — Voy. p. 123.

Le bœuf figure dans le domaine rural sous quatre formes principales : le bœuf proprement dit, le buffle, le zébu, l'yack. Deux autres types, le gyall et l'arni, dont le premier se rapproche du bœuf et le second du buffle, se rencontrent dans quelques provinces de l'Inde; mais ils ne paraissent pas doués de propriétés assez caractéristiques pour s'élever jamais, comme les quatre autres, à un rôle général.

Il existait jadis, dans les grandes forêts de l'Europe centrale et jusqu'en Gaule, deux espèces de bœufs sauvages dont l'une a disparu, et dont l'autre se perpétue encore, sous le nom d'aurochs, en Pologne et en Lithuanie. C'est tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces espèces, que les naturalistes, sous l'inspiration ou de Buffon, ou de Cuvier, ont longtemps prétendu rattacher nos races domestiques. Des deux côtés on était également dans l'erreur. Ce n'est

(1) Ce conte nous a été envoyé par M. A. Cherbonneau, professeur au collége impérial arabe et français d'Alger.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

pas avec ces types européens que notre bœuf offre le plus d'analogie, mais bien avec d'autres espèces qui se rencontrent à l'état sauvage en Asie. L'Europe, couverte de ses vastes forêts, était encore sous l'empire de la vie primi-

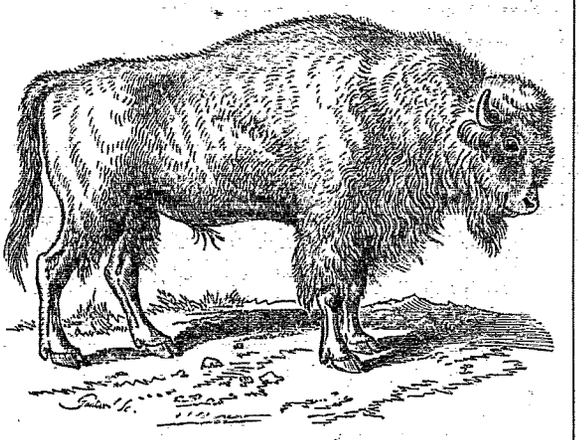

L'Aurochs (*Bos urus*).

tive, que déjà les sociétés humaines avaient pris naissance dans ces contrées plus favorisées, et, dès leurs premiers pas, elles avaient mis sous le joug les grands ruminants qui leur y disputaient la possession du sol. Les antiques monuments de l'Assyrie nous représentent des bœufs qui sont les mêmes que les nôtres, et les monuments de l'Égypte sur lesquels les mêmes animaux sont figurés nous prouvent qu'ils avaient quitté dès la haute antiquité leurs stations primitives pour se porter jusqu'à l'entrée du continent africain. De même s'étaient-ils propagés de proche en proche, d'une part jusqu'en Chine, de l'autre jusque dans l'Occident, où les traditions les plus anciennes témoignent partout de leur présence soit dans les rites religieux, soit dans l'agriculture. Plus ils s'étaient étroitement associés à l'homme dans les lieux où ils avaient été enlevés par celui-ci au règne de la nature sauvage, plus il était naturel qu'ils le suivissent dans toutes ses migrations. Au lieu d'avoir à dompter et à façonner les terribles taureaux qui occupaient originairement les territoires incultes de l'Europe, les Celtes, les Pélasges, les Slaves, toutes les peuplades qui émergeaient de l'Orient, escortées de leurs attelages de bœufs et de leurs bêtes laitières, n'eurent donc qu'à organiser contre eux des battues à

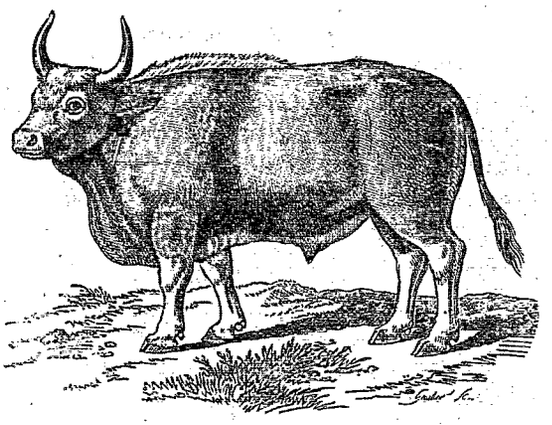

Le Bœuf sauvage d'Asie (*Bos sylhetanus*).

outrance et à s'en débarrasser peu à peu. Nos annales nous témoignent de l'ardeur avec laquelle les Francs, derniers venus, s'appliquaient à cette chasse séculaire. Ils n'en étaient que les continuateurs. Mais il est temps que cette extermination ait un terme. Il serait digne de la Société d'acclimatation de se procurer quelques représentants de l'espèce ainsi persécutée, afin de régénérer par leur alliance le sang asiatique, ou d'en tirer tout au moins quelque race nouvelle. D'ailleurs, puisque c'est par un hasard de l'histoire, et non par un dessein délibéré, que la main de l'homme s'est portée de préférence sur l'espèce asiatique, qui peut assurer que la domestication de la nôtre ne produirait pas des résultats plus avantageux encore? Comparé au bœuf, l'aurochs est un colosse : il est plus long, ayant même une paire de côtes de plus, et sa taille moyenne est de deux mètres. Transporté dans nos riches herbages et modifié par la sélection, nos éleveurs finiraient par en faire, après quelques générations, sous le rapport de la corpulence, un rival du rhinocéros. Il serait beau qu'après avoir reçu tant d'espèces des terres étrangères, l'Europe donnât à son tour au monde un type de son cru; et elle ne saurait en choisir un ni plus valable, ni plus grandiose.

L'origine asiatique du buffle n'a jamais été contestée; il provient des contrées chaudes et marécageuses de l'Inde. Aristote en fait mention sous le nom de bœuf sauvage d'Arachosie, et il est vraisemblable que, de son temps, l'espèce n'était pas encore domestique. L'apparition de cet

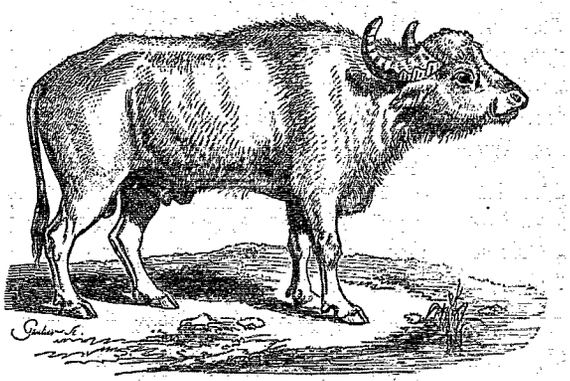

Le Buffle (*Bos bubalus*).

animal en Europe date du sixième siècle. Amené d'abord par les Barbares dans le bas Danube, il le fut bientôt aussi en Italie. Il s'y est établi, mais il n'a jamais réussi à franchir les Alpes. Il ne paraît pas, en effet, qu'en dehors des cantons brûlants et humides dans lesquels il répugne à nos bœufs de pâturer, il puisse jamais y avoir avantage à nourrir des buffles. Ni pour le travail, ni pour la viande, ni même pour le lait, ils ne valent l'autre espèce; il sont plus bruts, d'un naturel moins doux, et, sous le rapport de la beauté, ils laissent à désirer, même à l'œil du paysan. Loin de s'attendre à voir cette race prendre de l'extension, sauf peut-être sur quelques points exceptionnels du littoral méditerranéen, il y aurait donc plutôt lieu de prévoir qu'elle devra céder aux progrès de l'art agricole en plus d'une localité où elle n'a prévalu que parce que sa rusticité s'y trouvait en harmonie avec la nonchalance de ses maîtres.

L'importance du zébu n'est guère moindre que celle du bœuf. On peut dire en général qu'il joue dans les pays méridionaux le même rôle que le bœuf dans les pays tempérés. C'est un des animaux les plus communs dans l'Inde, en Chine, dans l'Asie centrale, et même dans tout l'intérieur de l'Afrique. Il se distingue par une loupe graisseuse placée sur le garrot, et qui a sans doute dans son économie la même fonction que dans celle du chameau. Elle

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

indique, par conséquent, les climats auxquels l'espèce a été particulièrement destinée par la nature. Ses variétés sont nombreuses, et ses services doivent se diversifier dans la même proportion. Pour ne parler que de la taille, il s'en voit de celle d'un cheval jusqu'à celle d'un mouton.

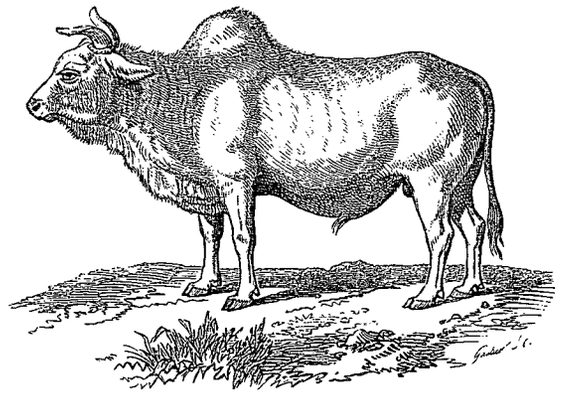

Le Zébu (*Bos indicus*).

Il est d'ordinaire plus svelte, et, par conséquent, plus leste que le bœuf, et il est employé dans quelques pays comme monture. La détermination de ses origines offre encore moins de difficulté que celle du bœuf. Il se rencontre à l'état sauvage dans les pays mêmes où il a pris, à l'état domestique, le plus de développement. Il y est d'ailleurs connu, comme le bœuf, de toute antiquité et sous les mêmes noms, car il ne paraît pas que les peuples anciens se soient jamais avisés de créer deux dénominations différentes pour deux espèces qui se confondent presque. Leurs figures se sont d'ailleurs conservées jusqu'à nous sur les mêmes monuments, tant en Égypte qu'en Assyrie. Ce sont là les deux centres autour desquels l'espèce rayonne. Il lui reste à se multiplier à mesure que se développeront, dans les contrées où elle a pied, la civilisation et l'aisance; mais elle n'offre pas, à ce qu'il semble, d'avantages assez particuliers pour qu'il y ait à espérer de lui voir agrandir le cercle de son habitation en dehors de l'Afrique et de l'Asie. Il en existe des représentants dans la plupart des jardins zoologiques de l'Europe, et ni leur entretien, ni leur reproduction, n'y souffrent de difficulté. Si nos provinces méridionales se décidaient jamais à adopter cet animal pour le mettre en concurrence avec le mulet, elles le trouveraient donc tout acclimaté et à leur disposition.

Il semble que le yack ait beaucoup plus de chance de se faire prochainement place parmi nous. Cette espèce appartient particulièrement au Thibet; elle y habite les plateaux les plus élevés, car on la rencontre jusqu'à une hauteur de 6 000 mètres, et elle descend rarement au-dessous de 1 500. Elle est caractérisée par une toison assez développée, surtout sur les flancs, pour traîner jusqu'à terre. Cette toison, que l'on peut comparer à celle de la chèvre, se compose à la fois d'un duvet très-délicat et de poils très-longs, mais très-rudes, et l'industrie en tire d'une part un tissu fin et analogue au cachemire, et de l'autre un drap assez grossier, mais très-résistant. Chez les jeunes, elle est frisée comme de la laine, et fournit une véritable fourrure dans le genre des peaux d'Astrakan. Outre ces avantages spéciaux, l'yack a celui de servir de monture et de bête de somme, comme le zébu, et probablement avec un pied encore plus sûr dans les sentiers de montagnes. Sa chair n'est pas inférieure à celle du bœuf, et la femelle donne un lait aussi agréable que celui de la vache ordinaire, mais plus riche encore en albumine et en caséine. Enfin, il faut ajouter que son acclimatation en Europe est, dès à présent, un fait accompli, grâce à un petit troupeau introduit en France, en 1854, avec un zèle qu'on ne saurait trop louer, par M. de Montigny, consul à Chang-haï. Il s'est multiplié avec la plus grande facilité non-seulement dans plusieurs de nos pays de montagnes, mais à Paris même, sans autre inconvénient qu'une altération sensible dans la finesse et l'abondance de la toison.

Il n'est pas probable que l'yack arrive jamais à jouer un rôle important dans la grande agriculture, dont la tendance consiste plutôt à diviser les services qu'à les concentrer, selon le même principe qui, sous le nom de division du travail, a si bien réussi à l'industrie; mais l'utilité dont peut être cet animal pour les populations si dignes d'intérêt et si peu favorisées qui habitent les centres élevés de notre territoire ne semble pas douteuse. Non-seulement il s'accommode des plus hauts pâturages jusqu'à chercher même sa nourriture sous la neige, mais il est à croire qu'il y reprendrait les qualités précieuses que possède sa toison dans son pays natal. En définitive, il ne coûte pas plus à nourrir qu'une vache de même taille, et, indépendamment du produit de sa laine, il équivaut, pour les transports de toute sorte, à un mulet. Il faut voir aussi qu'il ne s'agit pas seulement ici de quelques localités des Alpes, des Pyrénées, de l'Aveyron, mais que toute l'Europe

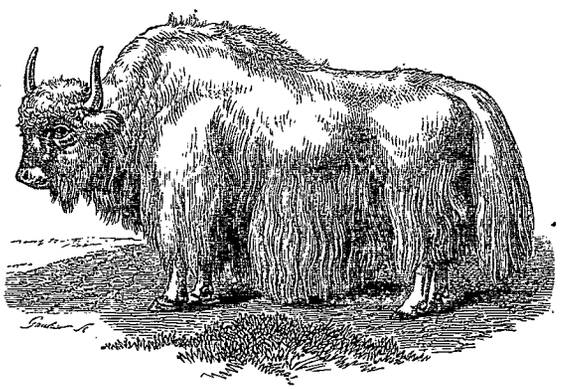

L'Yack (*Bos grunniens*).

septentrionale, particulièrement la Suède et la Norvége, est intéressée au plus haut point dans cette question.(1)

FALAISES ET PROMONTOIRES.

Voy., sur les Rivages, p. 95.

De toutes les côtes battues par la mer, il n'en est pas de plus escarpées ni d'un aspect plus effrayant que celles des *fiords* (2) du nord de l'Europe et de l'Amérique. Ces échancrures, pour lesquelles il n'existe pas de nom français, à cause de l'absence presque complète de pareilles indentations sur nos côtes occidentales, sont d'étroites baies qui, sous l'apparence de véritables fleuves, découpent profondément le rivage, de manière à laisser entre elles de longues péninsules rocheuses. Parmi ces entailles, qui décuplent en longueur le développement des côtes et donnent au littoral une frange d'innombrables presqu'îles plus ou moins parallèles, les unes sont assez uniformes d'aspect et

(1) Article de Jean Reynaud.

(2) En anglais, *firth*. Ce mot, dérivé du même radical que le substantif allemand *fahrt*, traversée, est appliqué à tous les étroits bras de mer qui pénètrent dans l'intérieur des terres et que les voyageurs doivent traverser en bateau pour suivre les routes du littoral.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

ressemblent à d'énormes fossés creusés dans l'épaisseur du continent; les autres se ramifient en plusieurs fiords latéraux, qui font de l'ensemble des eaux intérieures un labyrinthe presque inextricable de canaux, de détroits et de baies. Les pentes qui dominent ces sombres défilés marins sont toujours abruptes; parfois elles se redressent en murailles perpendiculaires ou même surplombantes. L'escarpement de ces âpres côtes est tel que la montagne de Thorsnuten, située au sud de Bergen, sur les bords du Hardangerfiord, atteint une élévation de plus de 1 600 mètres à moins de 4 kilomètres du rivage. Dans mainte baie de la Norvége occidentale, on voit des cascades bondir du haut des falaises et se précipiter d'un jet dans la mer, de sorte que les embarcations peuvent se glisser entre la paroi des rochers et la parabole des eaux qui s'écroulent. De tous les fiords de Norvége, le plus remarquable est peut-être celui de Lyse, qui s'ouvre à l'est de Stavanger et pénètre, comme une énorme tranchée, à 43 kilomètres dans l'intérieur du continent. Bien qu'en certains endroits il offre à peine 600 mètres de largeur, ses parois se dressent à 1 000 et 1 100 mètres d'élévation, et, tout près du bord, la sonde ne trouve le fond qu'à plus de 400 mètres (1).

Sans doute, la mer a mis des centaines et des milliers de siècles à sculpter de pareilles falaises, et divers événements géologiques, tels que tremblements de terre et déluges, l'ont peut-être aidée dans son œuvre; mais il ne faut pas croire que la puissance des eaux marines soit affaiblie de nos jours, et que ces érosions aient pu s'accomplir seulement pendant les premiers âges du globe. Pour se faire une idée de la force destructive exercée par les flots de l'Océan, il suffit de le contempler, par un jour de tempête, du haut des falaises crayeuses de Dieppe ou du Havre. A ses pieds, on voit l'armée des vagues blanchissantes se ruer à l'assaut des rochers. Poussées à la fois par le vent du large, la marée et le courant latéral, elles bondissent par-dessus les écueils et les sables du bord, et viennent frapper obliquement le bas des falaises. Leurs chocs font trembler les énormes murailles jusqu'à la cime, et leur fracas se répercute dans toutes les anfractuosités par un tonnerre incessant. Projetée dans les fentes du roc avec une terrible force d'impulsion, l'eau délaye les matières argileuses ou calcaires du rocher, déchausse peu à peu les blocs ou les assises plus solides, les arrache d'un coup, puis les roule sur la grève et les brise en galets qu'elle promène avec un bruit formidable. A travers le tourbillon d'écume bouillonnante qui assiége le rivage, on ne fait qu'entrevoir l'œuvre de démolition; mais les vagues sont tellement chargées de débris qu'elles offrent jusqu'à l'horizon une couleur noirâtre ou terreuse.

Quand la tourmente a cessé, on peut mesurer les empiétements de la mer et calculer les milliers ou les millions de mètres cubes de rochers qu'elle a engloutis et qu'elle transforme en galets ou en sable. Vers la fin de l'année 1862, pendant l'une des plus terribles tempêtes du siècle, M. Lennier a vu la mer abattre les rochers de la Hève sur une épaisseur de 15 mètres. Depuis l'année 1100, les eaux de la Manche, aidées par les pluies et les gelées, qui agissent fortement sur les assises supérieures, ont fait reculer cette falaise de plus de 1 400 mètres, soit de 2 mètres par an. L'endroit où se trouvait jadis le village de Sainte-Adresse, devenu faubourg du Havre, est remplacé maintenant par le banc de l'Éclat (2). De même le Pas de Calais ne cesse de s'élargir sous la triple action des météores, des vagues de tempête et du courant qui sort de la Manche pour se porter dans la mer du Nord. Les nombreuses et patientes recherches de M. Thomé de Gamond, ingénieur auquel on doit un beau projet de tunnel international entre la France et l'Angleterre, ont prouvé que la falaise de Gris-Nez, le point des côtes françaises le plus rapproché de la Grande-Bretagne, recule en moyenne de 25 mètres par siècle. Si, dans les âges antérieurs, le progrès des érosions n'a pas été plus rapide, ce serait environ soixante mille années avant l'époque actuelle que l'isthme de jonction rattachant l'Angleterre à la terre ferme aurait été rompu par la pression des flots.

Tous les promontoires rocheux exposés à la violence des orages ou simplement effleurés par un courant sont affouillés à leur base. L'érosion s'accomplit d'une manière plus ou moins rapide, suivant la marche des vagues, la distribution et l'inclinaison des assises, la dureté des roches et la composition chimique de leurs molécules. Les moyens de destruction mis en œuvre dépendent également des diverses conditions hydrologiques et géologiques. Aussi étrange que paraisse cette assertion, l'eau de la mer peut même, grâce à l'action chimique qu'elle exerce sur certains composés minéraux, détruire les falaises de ses bords par une véritable combustion. Récemment encore on voyait près de Valentia, en Irlande, un exemple frappant de ce lent incendie des roches baignées par les eaux de la mer; les falaises fumaient incessamment comme des coulées d'une lave encore brûlante.

Puisque telle est la diversité des moyens de destruction employés, on comprend que l'aspect des côtes rocheuses varie également d'une manière remarquable. Ainsi, les falaises de l'Angleterre et de la Normandie, qui sont composées de couches assez friables, s'écroulent de haut en bas quand leurs assises inférieures sont rongées, et leurs parois, rarement interrompues par d'étroites brèches où coulent les ruisseaux, ressemblent à d'énormes murailles de 50 à 100 mètres de hauteur. Dans les îles de la mer Baltique, les rochers crayeux, moins exposés à la furie des tempêtes que ceux de l'Europe occidentale, sont aussi moins abrupts, et des forêts de hêtres descendent comme des nappes de verdure sur les éboulis des falaises. Ailleurs, les promontoires, formés de rochers calcaires plus durs que la craie, ne s'effondrent point lorsque leurs strates inférieures sont emportées par la mer, et les vagues, fouillant incessamment la base de ces rochers, peuvent sculpter des colonnades, des portes en arceaux, des galeries cintrées, de vastes grottes où l'eau tremblante éclaire la voûte de ses reflets d'azur. Sur d'autres rivages, les rochers, coupés de failles verticales, sont graduellement isolés les uns des autres et séparés en groupes distincts par l'action des eaux. Entourés par une mer grondante, ils se dressent sur leur base d'écueils comme des tours, de monstrueux obélisques, ou les arcades gigantesques de ponts croulants. Tels sont les rocs innombrables qui dominent les flots dans l'archipel des îles Shetland et dans les Orcades. Noirs, élancés, environnés d'embrun comme par une fumée, ces débris d'anciennes falaises justifient le nom prosaïque de *chimney-rocks* (rocs-cheminées) que les Anglais ont donné à plusieurs d'entre eux. Sur la côte de la Norvége septentrionale, non loin du cercle polaire, s'élève, au milieu des flots, un rocher de plus de 300 mètres de hauteur, qui ressemble à un gigantesque cavalier : de là son nom de *Hertmanden*.

On le voit, bien diverses de formes sont les falaises que vient ronger le flot de la mer. On peut, toutefois, établir en règle générale que les inégalités de leurs parois sont en raison directe de la dureté de leurs assises. Les rainures que les vagues creusent lentement dans la surface du roc, les cavités qu'elles y fouillent, les arcades et les grottes qu'elles y sculptent, sont d'autant plus profondes que la pierre est plus dure, car les couches de formation peu so-

(1) *Küsten und Meer Norwegens*, von Vibe, Mittheilungen, 1860.
(2) Lamblardie, Baude.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

lide s'écroulent dès que les assises inférieures sont érodées. La partie de la falaise qu'humectent seulement l'écume et le brouillard des gouttelettes brisées est moins déchiquetée que la base, et les rainures y sont moins nombreuses; mais la végétation n'y paraît pas encore. Plus haut, quelques lichens donnent à la pierre une teinte d'un gris verdâtre. Enfin, les broussailles qui se plaisent à respirer l'air salé de la mer font leur apparition dans les anfractuosités et sur les corniches des rochers. C'est à 35 ou 40 mètres de hauteur que cette végétation commence à se montrer sur les falaises des bords de la Méditerranée.

La fin à une autre livraison.

NOTRE HOMME IDÉAL.

Chacun de nous a en lui-même son homme idéal. C'est au temps de l'épanouissement de toutes nos forces, dans notre jeunesse, que nous contemplons le mieux et sous sa plus vive lumière ce saint esprit de notre âme, même à travers nos désirs et nos rêves. Ne laissons pas son image se troubler, se flétrir de jour en jour. Qu'il reste toujours notre précepteur, et continue à nous instruire en silence à toutes les heures de notre vie.

D'après JEAN-PAUL.

SANTÉ MORALE.

Toutes les prospérités matérielles, en l'absence du mérite et des perfections de l'âme, ne donneraient pas un instant de satisfaction morale, et n'empêcheraient même pas ce malaise singulier, véritable douleur physique née d'une cause toute spirituelle, qui n'est autre que la conscience mécontente et troublée. Car, il faut bien le savoir, le corps lui-même n'est pas sauf quand il ne lui vient pas de la volonté cette autre santé qui ne tient plus seulement au juste et doux équilibre des diverses fonctions organiques, mais au calme et à la paix de l'âme, à cette joie de la bonne vie qui a presque vertu d'hygiène et de médecine. A qui manque cette condition capitale de bonheur il ne reste plus véritablement, en matière de bien-être, que des plaisirs grossiers, incomplets et incertains : pauvre manière d'être heureux, qui ne laisse pas même au corps la tranquille satisfaction de ses appétits et de ses besoins.

DAMIRON.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120, 131.

EMPIRE D'AUTRICHE.

Timbres.

Suite.

Émission du 1er juillet 1863. — La dernière émission a eu lieu par suite d'une ordonnance du ministre du commerce en date du 15 mai 1863.

Le timbre est rectangulaire et a 25mm sur 21; mais le timbre gravé, qui est ovale, a 23mm sur 19. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. Il porte l'aigle impériale, qui est entourée d'un cadre guilloché sur lequel on lit en haut le mot *kreuzer* et en bas le chiffre de la valeur.

Ce timbre est piqué.

2 kreutzers	(0f.050), jaune.
3	(0f.075), vert clair.
5	(0f.125), rose.
10	(0f.250), bleu clair.
15	(0f.375), bistre ou brun clair.

Enveloppes.

L'émission d'enveloppes portant un timbre-poste fixe a été autorisée, à partir du 15 janvier 1861, par l'ordonnance du ministre des finances du 21 décembre 1860.

Les enveloppes sont vendues, sans différence de prix pour la grandeur, 1/2 kreutzer (2 centimes 1/2) chaque, en sus de la valeur du timbre.

Émission du 15 janvier 1861. — Les enveloppes de l'émission de 1861 sont de deux grandeurs : les unes ont 85mm sur 147, et les autres 117mm sur 148.

L'empreinte ovale qui est à l'angle gauche supérieur est la même que celle du timbre mobile de l'émission de 1861. La couleur est aussi la même pour les timbres de 3 à 15 kreutzers.

3 kreutzers	(0f.075), vert clair.
5	(0f.125), vermillon.
10	(0f.250), brun rougeâtre.
15	(0f.375), bleu (no 130).
20	(0f.500), orange.
25	(0f.625), brun foncé.
30	(0f.750), violet.
35	(0f.875), brun clair.

Émission du 1er juillet 1863. — A la suite de l'ordonnance du ministre du commerce en date du 15 mai 1863, on a fait une émission d'enveloppes frappées du timbre à l'aigle impériale, pareil au timbre-poste mobile, émission coïncidant avec celle des timbres mobiles du même type.

Ces enveloppes ne sont que d'une seule grandeur, 85mm sur 147.

3 kreutzers	(0f.075), vert clair.
5	(0f.125), carmin vif.
10	(0f.250), bleu clair.
15	(0f.375), brun clair.
25	(0f.625), violet ou gris violacé foncé.

Les timbres-poste et les enveloppes timbrées sont fabriqués à l'imprimerie impériale et royale de Vienne.

Timbres pour les journaux.

Il y a deux sortes de timbres pour les journaux. Le service des uns ressortit au ministère du commerce, et celui des autres au ministère des finances. Les premiers servent à l'affranchissement postal; les seconds sont employés pour acquitter, dans certains cas, une taxe purement fiscale. Ces derniers ne sont pas des timbres-poste; mais comme on a coutume de les placer dans les collections de timbres-poste, nous avons dû parler d'eux.

TIMBRES DU MINISTÈRE DU COMMERCE.

Ces timbres sont de simples timbres-poste. Ils ont été créés par une ordonnance du ministre du commerce du 12 septembre 1850. Ils servent à l'affranchissement des journaux transportés et distribués par la poste.

Les directions des journaux les achètent au prix de 1 florin 50 kreutzers (3 fr. 75 c.) le cent (3 c. 3/4 le timbre).

Chaque numéro de journal, quel que soit son format, doit porter un timbre-poste de journal. Les publications périodiques qui paraissent, sous forme de brochures, une fois par semaine, par quinzaine ou par mois, doivent porter un timbre-poste de journal par chaque demi-once de leur poids.

La valeur n'est pas marquée sur ces timbres, qui sont employés dans le royaume lombard-vénitien comme dans les autres parties de l'empire.

Ces timbres-poste pour journaux ne peuvent pas servir pour la circulation des journaux provenant ou à destination de l'étranger.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Émissions de 1850 à 1856. — Ce timbre, créé par l'ordonnance du 12 septembre 1850, a été livré au public le 1er novembre 1850 ou le 1er janvier 1851.

Il est carré et a 19mm.5 de côté. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il n'est pas piqué. Une tête de Mercure, tournée à gauche, est dans un cadre carré sur lequel on lit : *K. K. zeitungs-post-stampel.* La valeur n'est pas marquée sur le timbre.

Les premiers timbres étaient imprimés en bleu.

A la suite de l'ordonnance du ministre du commerce du 3 décembre 1850, il fut émis des timbres-poste du même type, pour journaux, les uns jaunes, les autres rouges. Le timbre jaune représentait la valeur de 10 timbres bleus, et le timbre rouge la valeur de 50 timbres bleus.

Les timbres-poste rouges furent supprimés par l'ordonnance du ministre du commerce du 9 octobre 1852.

Les timbres-poste jaunes furent également supprimés par l'ordonnance du 21 mars 1856, mais on les remplaça par des timbres de même type, de couleur ponceau, ayant la valeur de 10 timbres bleus.

Enfin, ces timbres ponceau cessèrent d'être mis en vente au 1er novembre 1858, en vertu de l'ordonnance du ministre du commerce du 14 octobre 1858.

Depuis cette époque, il n'y a plus qu'un seul timbre-poste pour les journaux, et chaque timbre représente la valeur de la taxe applicable à un exemplaire de journal.

12 septembre 1850 au 1er novembre 1858, bleu (no 131).
3 décembre 1850 au 21 mars 1856, jaune = 10 bleus.
3 décembre 1850 au 9 octobre 1852, rouge = 50 bleus.
21 mars 1856 au 1er novembre 1858, ponceau = 10 bleus.



No 131.



No 132.



No 133.

Autriche.

Émission du 1er novembre 1858. — L'ordonnance du 14 octobre 1858 prescrivit l'émission au 1er novembre 1858 d'un timbre d'un nouveau type.

Ce timbre est rectangulaire; il a 21mm sur 17. Il est gravé, imprimé en couleur et en relief sur papier blanc; il n'est pas piqué. Il présente l'effigie de l'empereur François-Joseph Ier, la tête couronnée de laurier et tournée à gauche. On lit dans le cadre carré : *K. K. zeitungs-post-stempel.* Le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur.

Le timbre émis le 1er novembre 1858 était de couleur bleu clair; il a été remplacé, le 1er mars 1859, par un timbre de couleur violet clair ou lilas (no 132).

Émission du 15 janvier 1861. — Ce timbre a été créé et émis en même temps que les timbres-poste pour les lettres, en vertu de l'ordonnance du 21 décembre 1860.

Il est rectangulaire et a 21mm.5 sur 18mm.5; il n'est pas piqué. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il porte l'effigie de l'empereur; la tête, couronnée de laurier et tournée à droite, ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. On lit dans l'encadrement : *K. K. zeitungs-post-stampel.* Le timbre a été tiré d'abord en violet très-pâle, puis en gris violacé, gris-perle, gris-cendre, gris verdâtre (no 133).

Émission du 1er juillet 1863. — Ce timbre est octogone et a 21mm sur 17mm.5; il n'est pas piqué. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. Il présente l'aigle impériale, et la légende : *K. K. zeitungs-post-stœmpel.* Il est de couleur violet clair ou lilas.

TIMBRES DU MINISTÈRE DES FINANCES.

Depuis le décret du 23 novembre 1858, sont soumis au timbre, dans l'empire d'Autriche, tous les journaux autrichiens et étrangers paraissant une ou deux fois par semaine, à l'exception des journaux officiels et de ceux qui sont uniquement consacrés à la science, à l'art et à l'industrie. La taxe est de 1 kreutzer pour les journaux de l'intérieur et ceux qui sont publiés dans les États de l'union postale, et de 2 kreutzers pour les journaux venant de l'étranger; cette taxe est applicable à chaque exemplaire de journal.

Le payement de cette taxe est constaté par l'apposition d'un timbre imprimé au moyen d'une presse à main sur le papier sur lequel le journal doit être imprimé. Ce timbre fixe est rond, a 19 à 20mm de diamètre, porte l'aigle impériale et le numéro du bureau du timbre, est noir pour la feuille principale et rouge pour la feuille de supplément.

Une ordonnance du ministre des finances, du 27 janvier 1853, a prescrit la création de timbres mobiles pour les journaux des États qui n'ont pas de conventions postales avec l'Autriche. L'emploi de ces timbres mobiles pour acquitter la taxe du timbre des journaux autrichiens a été autorisé par le ministre des finances (ordonnance du 4 janvier 1859), quand les journaux sont publiés dans des localités où il n'y a pas de direction de poste qui puisse exercer le contrôle.

Il reste à dire que pour les journaux étrangers qui sont reçus en Autriche par abonnement, la taxe pour le timbre est perçue en même temps que le prix de l'abonnement, et ces journaux ne sont frappés à leur arrivée en Autriche que d'un timbre de poste à la main qui porte la légende : *Zeitungs-exped.*

Le timbre mobile est carré et a 21mm de côté. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc, et n'est pas piqué. Le dessin n'en a pas changé : l'aigle d'Autriche surmontée de la couronne impériale est au centre dans un cadre très-simple, et on lit dans ce dernier : *Kais. Kon. Zeitungs-stampel.* On remarque une légère différence dans les timbres de la première émission; le petit ornement qui est à chaque angle est dans les premiers un fleuron, dans les autres une boule.

De la première émission (1er mars 1853) nous ne connaissons que le timbre de 2 kreutzers (0f.0870), qui est vert-myrte, vert bleuâtre, vert-olive (no 134).



No 134.



Autriche. No 135.

La seconde émission a eu lieu le 1er janvier 1858.

1 kreutzer (0f.0250), bleu clair (no 135).
2 kreutzers (0f.0500), brun clair, marron clair.
4 (0f.1000), vermillon.

Ces timbres n'ont pas cours dans le royaume lombard-vénitien; ceux qui sont en usage dans cette dernière province sont de couleur différente : 1 kreutzer, noir; 2 kreutzers, vermillon; 4 kreutzers, brun clair ou marron clair.

Les timbres de journauxs ont fabriqués à l'imprimerie impériale et royale à Vienne.

La suite à une autre livraison.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LE RÉCIT, PAR STEINLE.



Le Récit, par M. Édouard Steinle. — Dessin de Yan' Dargent.

Le peintre devant son chevalet, l'écrivain devant la page commencée, ne songent pas toujours uniquement à la donnée sur laquelle ils travaillent : mille pensées d'ordres divers, se dégageant de la conception principale, la contrariant parfois, viennent voltiger autour d'eux et se fixer, bon gré mal gré, en traits mystérieux dans une attitude ou un tour de phrase. C'est ainsi que la poésie orientale, et surtout la Bible, sont le plus souvent susceptibles de deux sens, l'un qui ressort des mots eux-mêmes, et l'autre qui exprime une secrète réflexion de l'écrivain. Cette complexité, que l'on observe dans beaucoup d'œuvres d'art, tout en nuisant quelquefois à leur franchise et à leur netteté, leur communique un charme particulier et entraîne le spectateur ou le lecteur à des rêveries agréables qui décomposent la conception première; si bien qu'en pénétrant ainsi les intentions de l'artiste, on croit travailler avec lui et partager ses pures jouissances. Rien ne se prête mieux à ce genre d'interprétation que le crayon mystique de M. Steinle, soit qu'il reproduise avec une grande force une de ces figures méditatives dont le modèle est en lui, sans doute, soit

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

qu'en un groupe plus semblable à un bas-relief allégorique qu'à une scène de famille il résume tout un côté de l'esprit humain. — Eh quoi! dans cette veillée au village, il faudra voir autre chose qu'une aïeule faisant un conte à ses enfants? Il faudra briser le cadre, se répandre dans l'histoire et la philosophie? Mais est-ce bien là l'objet de la peinture? — Il suffit que ce soit le sujet de la gravure que nous considérons; que pour l'auteur comme pour nous, sans doute, le naturel des attitudes, la grâce et l'heureux balancement de la composition servent de vêtement et de voile à une pensée intérieure; que tous les personnages enfin soient des personnifications, parfaitement isolées de la vie réelle.

Regardez la longue et épaisse robe qui s'amasse en gros plis sous le siége de la conteuse; elle est bordée de fleurs qui ressemblent à des étoiles. Et maintenant, est-ce une aïeule, une femme? On ne sait; mais si elle se levait, elle dépasserait d'une coudée tous ses auditeurs. Elle a le profil du Dante, les mains d'une extatique convaincue; c'est peut-être la Théologie. En effet, ce haut bâton qui se dresse à côté d'elle, semblant porter dans son extrémité fendue un morceau de bois résineux, figure visiblement une croix. En face de l'aïeule au profil dantesque est assise avec recueillement une jeune fille blonde, plus ange que femme, sorte de Béatrice amoureuse du paradis, et que ravit la légende d'un saint ou d'une martyre; son petit frère, bel enfant aux yeux profonds, à demi couché sur un banc, laisse retomber languissamment sa main sur sa poitrine. En arrière se tiennent deux adolescents, dont l'un cède au sommeil, l'autre écoute avec stupeur. Ne préférerons-nous pas à toutes ces têtes où respire un calme précoce, le visage animé, presque riant, de la fille au capuchon? On lit l'enthousiasme dans ses traits attentifs. Et ce bel enfant appuyé au dos de l'aïeule, et qui laisse pendre ses jambes, l'écoute-t-il? A coup sûr il ne la regarde pas; on le dirait dans cette période qui précède le sommeil, et où les yeux s'ouvrent plus grands avant de se fermer. Le chat, immobile dans l'ombre, représente sans doute le sceptique, qui laisse tout dire pourvu qu'il ait chaud.

Venons à la partie supérieure de la composition. Le plafond s'évanouit dans la fumée lumineuse échappée de la croix, et fait place à des visions aériennes; à l'extrême droite, je crois voir un monogramme sacré et quelques hiéroglyphes dessinés dans le ciel comme des emblèmes du Verbe mystérieux; le personnage qui marche sur la nue ou sur l'eau, et dont la main disparaît dans une espèce de sac, serait le Semeur divin répandant la bonne nouvelle; son approche met en fuite des arabesques chimériques d'où sortent des chevaliers montés sur des animaux fabuleux, un fantôme géant, peut-être le roi des aunes, qui emporte un enfant dans ses bras; au-dessous, enfin, un dragon, la gueule ouverte, effleure presque de sa langue bifide le jeune homme endormi.

Mais une voix railleuse nous interrompt et nous dit : « Où nous menez-vous avec votre interprétation? Le sujet est bien simple; c'est, comme vous sembliez l'avoir deviné tout d'abord, un récit dans une veillée, rien de plus : la croix n'est qu'un bâton résineux comme on en allume tous les soirs dans certaines contrées d'Allemagne; la Théologie, et Dante, et Béatrice, et le chat sceptique, sont de purs jeux de votre imagination. Vous n'avez bien vu que les deux enfants qui s'endorment; l'aïeule a beau parler, le sommeil les saisira tous; et déjà il s'avance dans la fumée, jetant du sable aux yeux encore ouverts : c'est Morphée, et non le Semeur divin. Avec lui s'avancent les rêves et les cauchemars, chevaliers, dragons, géants, et tous les personnages évoqués par la conteuse. » Que répondre à notre interrupteur? Qu'il a raison, et qu'il explique parfaitement toutes les attitudes et toutes les particularités du tableau? Sans doute; il donne la traduction littérale, et nous cherchons le sens caché.

FERRABO.

« Me disoit mon père qu'à Sainct Etienne de Lyon, soubs l'église Saint Jean, et au coing de la chapelle de la Croix, au bas, naguère estoit une image antique de pierres, demi-forgettée, assez bien faicte, que l'on appeloit communément *Ferrabo*.

» Et me disoit se souvenir qu'aucuns citoyens furent intitulez que certain jour de l'année, assavoir la veille Sainct Estienne, ils venoyent de nuict, en chemise rétrograde, adorer ladicte image et luy offrir des chandelles. Quoy faict, ils avoyent certaine espérance de prospérer en biens toute cette année.

» Ladicte image portoit plusieurs biens, comme agneau, couchon, poules, bouteilles, fruicts et plusieurs autres choses. Tellement que par ceste image sembloit être désignée abondance de biens. Laquelle chose avoit tiré ces citoyens avares à ceste idolâtrie.

» Quand M. Jacques d'Armoncourt, précenteur d'icelle église, feit reédifier ladicte chapelle de la Croix, il feit rompre ladicte image, pour abolir ceste superstition. »

(Cette note fut communiquée par un président de parlement à Paradin, auteur d'une Histoire de Lyon. Il paraît probable que cette idole était gallo-romaine. MM. Désiré Monnier et Aimé Vingtrinier, dans leurs *Traditions populaires comparées*, supposent qu'elle pouvait bien être une de ces *matres aufanæ* dont les armées de la Pannonie et de la Dalmatie avaient amené les prêtresses sur les bords de la Saône, notamment à Lyon, lors de la guerre de Septime Sévère contre Albinus.)

UTILITÉ DU DESSIN.

Quelques traits de dessin, même imparfaits, peuvent souvent indiquer avec fidélité beaucoup plus de choses qu'une longue description. LOCKE, *De l'éducation*.

J'ai vu quinze petits garçons de moins de dix ans employés à une machine à dévider. Ils étaient assis sur des tabourets très-élevés pour les empêcher de descendre et tenir leur attention plus éveillée. Chacun avait devant soi trois ou quatre bobines et en aspirait sans relâche les flocons. L'un d'eux, un peu moins jeune, tournait la roue, et on voyait son pauvre corps se dévier et la sueur perler sur son front toujours assombri. Ces exemples sont nombreux dans le département du Nord. (1)

LA SCIENCE.

Nous devons envisager l'état présent de l'univers comme l'effet de son état antérieur et comme la cause de celui qui va suivre. Une intelligence qui, pour un instant donné, connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée et la situation respective des êtres qui la composent, si d'ailleurs elle était assez vaste pour soumettre ces données à l'analyse, embrasserait dans la même formule les mouvements des plus grands corps de l'univers et ceux du plus léger atome; rien ne serait incertain pour elle, et l'avenir comme le passé serait présent à ses yeux. L'esprit humain

(1) Enquête officielle de 1861.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

offre, dans la perfection qu'il a su donner à l'astronomie, une faible esquisse de cette intelligence. En appliquant la même méthode à quelques autres objets de nos connaissances, il est parvenu à ramener à des lois générales les phénomènes observés, et à prévoir ceux que des circonstances données devaient faire éclore.

LAPLACE, *Essai sur les probabilités.*

HISTOIRE DE LA SCULPTURE EN FRANCE.

Voy. t. XXVIII, 1860, p. 211.

Lorsque les Barbares envahirent les Gaules, au cinquième siècle de notre ère, ils en trouvèrent le sol couvert de monuments romains. Quelques-uns de ces monuments encore debout attestent jusqu'aujourd'hui l'antique splendeur des villes qu'ils décoraient; les débris d'un plus grand nombre ont été recueillis dans les musées, où un œil exercé et un examen attentif peuvent encore reformer, à l'aide de ces fragments d'inégale beauté, l'idée générale d'une civilisation et d'un art qui semblent n'avoir cessé de fleurir qu'au moment où ils allaient périr définitivement. Il suffirait de visiter les musées de Nîmes, d'Arles, d'Avignon, de Montpellier, de Narbonne, de Toulouse, de Bordeaux, de Saintes, de Périgueux, de Poitiers, de Clermont, de Besançon, de Lyon, de Paris, etc., pour s'assurer, si on ne le savait d'ailleurs par le témoignage positif des historiens, que, sous l'Empire, les provinces gauloises rivalisèrent de luxe avec l'Italie elle-même, et que les arts n'y furent pas moins goûtés ni moins cultivés. Toutes les villes de quelque importance possédaient des temples nombreux, des théâtres, des cirques, des arcs de triomphe, des thermes; et les restes de pareils édifices ont été découverts dans des lieux où l'on n'avait soupçonné l'existence d'aucune ville. Il y avait partout, dans les campagnes même, des sanctuaires ornés de statues, de frises, de chapiteaux et d'ornements sculptés de toute espèce. De tous ces monuments, qui ne doivent pas nous occuper à présent, nous avons seulement à constater l'abondance, la longue durée, l'impression qu'ils firent sur les nouveaux maîtres du pays, afin d'y reconnaître le point de départ d'un art qui doit, après un long hiver, germer, grandir sur le même sol, et donner enfin, à son tour, une floraison magnifique.

Mais ce temps n'est pas venu. Au moment où nous prenons l'histoire de la sculpture en France, aucune séve ne monte plus, tout achève de se flétrir et de se dépouiller. Les premiers efforts des envahisseurs pour s'approprier le bien-être, le luxe et les arts des vaincus n'amenèrent d'abord partout que destruction. Ils s'emparèrent des édifices qui avaient résisté à la dévastation et à l'incendie, se logèrent dans les maisons, les palais et les thermes, firent des basiliques leurs églises, et des villas de riches résidences autour desquelles se groupaient des familles exerçant toutes sortes de métiers (1). Mais lorsqu'ils tentèrent de les réparer ou d'en construire d'autres, ignorants de l'art qui les avait élevés, ils ne surent que puiser dans les monuments romains, comme dans des carrières toujours ouvertes, des colonnes, des chapiteaux, des revêtements de marbre, de stuc et de mosaïque, qu'ils assemblèrent sans souci d'aucune règle et d'aucune tradition. Quand ces matériaux eux-mêmes ne se trouvèrent plus à proximité, et la pénurie commença à se faire sentir dès la fin du cinquième siècle, on alla les chercher souvent à de très-grandes distances. A la longue seulement, dans les contrées où les modèles étaient le plus abondants, il se trouva parmi les Barbares des hommes assez sensibles à leur beauté pour essayer de les imiter. On a dit que les Burgondes et les Visigoths montrèrent une aptitude particulière et plus de précocité pour les beaux-arts. Il faut remarquer qu'ils habitaient les provinces où les Romains avaient laissé le plus de somptueux monuments. Ils fournirent des architectes, des peintres et des sculpteurs aux provinces du nord conquises par les Francs, jusqu'au moment où ceux-ci purent employer des artistes de leur nation. Au sixième siècle, à Toulouse, à Lyon, à Clermont, à Limoges, à Saintes, à Bordeaux, à Tours, à Rouen, à Paris, les Barbares se glorifiaient de posséder de grands édifices bâtis et ornés de leurs mains (1). Grégoire de Tours, Fortunat, font mention d'un grand nombre d'églises, élevées par des évêques leurs contemporains, qui étaient ornées de peintures, de bas-reliefs, de sculptures en bois et d'ouvrages en marqueterie. Quelle part les Barbares eurent-ils en réalité à la construction et à la décoration de ces édifices? En quoi se distinguaient-ils de ceux des Romains? Peut-on se faire quelque idée de leur style autrement que par les descriptions des auteurs contemporains, qui les ont sans doute, comme Grégoire de Tours et Fortunat, trop complaisamment vantés ou trop naïvement admirés?

La plupart des églises dont ils ont célébré la magnificence n'étaient pas en état de braver longtemps les efforts du temps; le plus grand nombre a péri par le feu, car durant la période mérovingienne le bois fut employé non-seulement pour la couverture des temples et des habitations, mais dans les plafonds, les lambris, les parois, les portiques même : les forêts fournissaient le bois en abondance, et il était naturel qu'on le préférât le plus souvent à la pierre et à la brique, qu'on ne savait plus travailler. Parmi les édifices qui ont résisté à toutes les causes de destruction, on peut citer le baptistère de Saint-Jean, à Poitiers (voy. t. VII, 1839, p. 196), qui présente encore en place quelques ornements sculptés en relief ou gravés en creux, pâles reflets de l'art romain. L'église souterraine de Jouarre (voy. t. XXVI, 1858, p. 388), qui paraît être du septième siècle, offre un remarquable exemple du procédé barbare qui appropriait aux constructions nouvelles des fûts de colonnes, des bases, des chapiteaux empruntés aux monuments antiques. Quoique l'assemblage de ces morceaux y soit moins incohérent et moins grossier qu'en beaucoup d'endroits, on peut se rendre compte, dans la crypte de Jouarre, des effets produits partout par l'ignorance et la maladresse des architectes de ce temps : les fûts, tantôt grêles et tantôt trapus, ne s'accordent pas entre eux; le diamètre de presque tous dépasse la partie inférieure de la corbeille placée au-dessus; les bases ne sont pas mieux en rapport avec le reste de la colonne. Les yeux s'habituaient ainsi à confondre toutes les proportions; quand on eut perdu la mesure du module dans son application principale, il va sans dire qu'on ne la sut pas garder là où un goût exercé et délicat eût seul pu en reconnaître l'absence. On n'eut plus aucun sentiment de l'ensemble et de l'harmonie qui résultent du juste accord de toutes les parties. Des chapiteaux d'ordres différents furent accouplés, et la vue s'y accoutuma si bien, que ce qui avait été le pis-aller des constructeurs de la décadence devint ensuite la mode qui se perpétua pendant tout le moyen âge.

Des chapiteaux de tous les ordres antiques ont été employés dans les édifices de l'époque barbare, et ont été copiés ensuite. On rencontre des imitations du chapiteau dorique au centre de la France et dans les pays qu'arrose le Rhin; on en trouve quelques-unes aussi du chapiteau ionique jusqu'au règne des premiers successeurs de Charlemagne. Le chapiteau corinthien et le chapiteau composite,

(1) Voy. Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, I, 253.

(1) Voy. Grégoire de Tours, *Hist. Eccl. Franc.*, l. X, c. XXI, § 19; Fortunat, l. II, carm. IX.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

qui en est dérivé, ont surtout fait école. Déjà les artistes gallo-romains avaient apporté dans leur imitation une grande variété et un goût qui leur était propre; la crypte de Jouarre en offre plusieurs exemples remarquables. Il faut noter particulièrement un type très-distinct, souvent reproduit par la suite, c'est celui qu'on a nommé *urcéolé*, à cause de la ressemblance de la corbeille avec un vase (*urceolus*). Cette corbeille est enfermée entre les quatre volutes du chapiteau composite; mais ces volutes sont rentrantes, au lieu de se développer à l'extérieur; au-dessous, les feuilles d'acanthe enveloppent une première assise sur laquelle repose la corbeille. On peut suivre, pendant toute la durée du moyen âge et sur tous les points du territoire, les transformations infiniment diverses des chapiteaux composite et corinthien, d'abord altérés par l'ignorance et le mauvais goût des siècles de décadence, puis renouvelés à l'époque où l'on recommença à dessiner et à chercher des combinaisons originales.

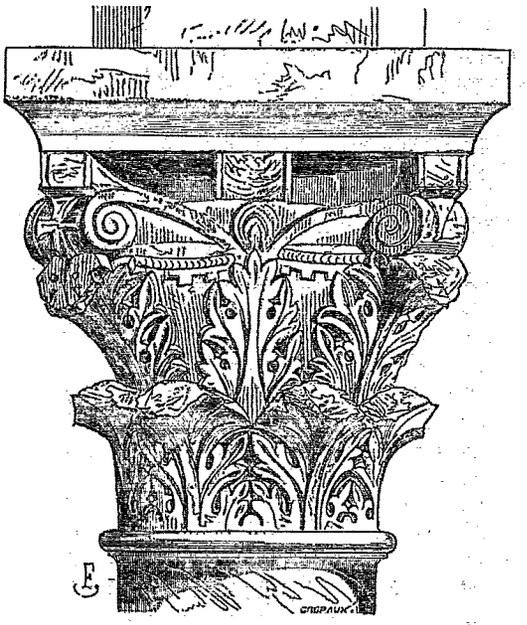

Fig. 1. — Chapiteau gallo-romain, à Montmartre.

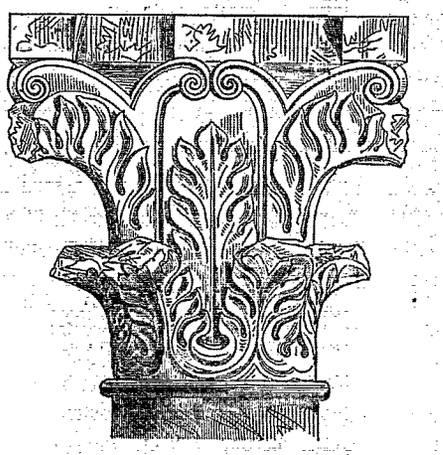

Fig. 3. — Chapiteau mérovingien, à Saint-Denis.

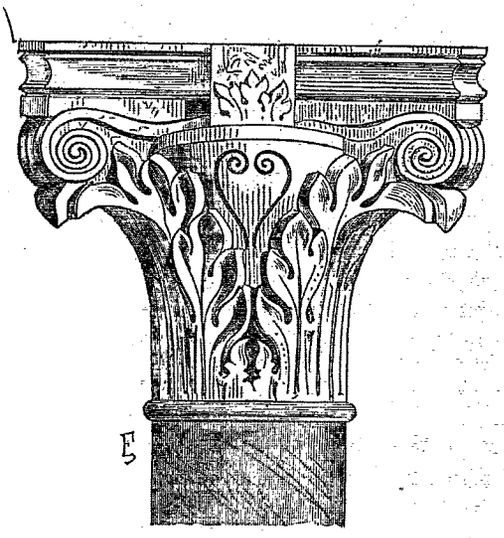

Fig. 2. — Chapiteau mérovingien, à Saint-Denis.

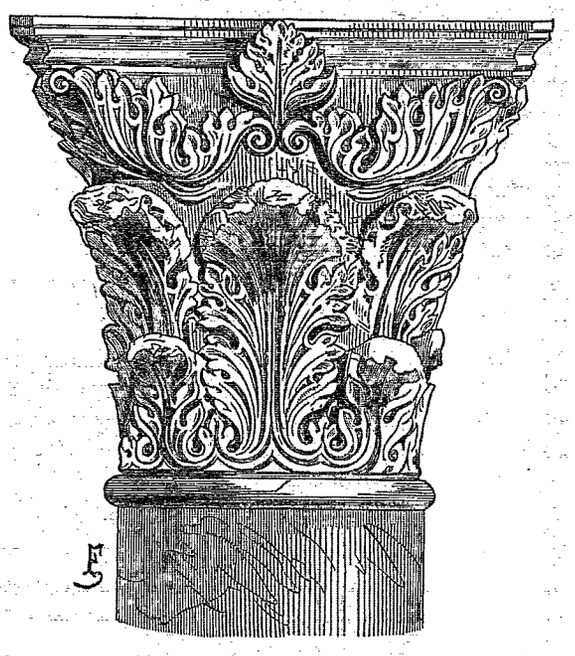

Fig. 4. — Chapiteau carlovingien, à Saint-Denis.

Les chapiteaux dont nous donnons des dessins appartiennent à la première période, qui doit seule nous occuper en ce moment. Celui qui est représenté figure 1 est gallo-romain ou d'une époque « toute prochaine de l'antique »; il existe encore à Montmartre, dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Denis, reconstruite au onzième siècle et plusieurs fois rebâtie. « En dépit de tous ces remaniements, dit un savant archéologue, M. de Guilhermy, qui a le premier fait mention de ces restes de la primitive église (1), quatre colonnes en marbre noir, coiffées de chapiteaux en marbre blanc, sont demeurées debout à l'entrée de la nef et sous le grand arc du chœur. Un de ces chapiteaux, placé près d'une des entrées de la façade, porte, sur une des volutes de sa corbeille à feuilles d'acanthe, cette croix à quatre branches égales qu'on est convenu d'appeler la croix grecque... Rien n'indique aujourd'hui dans quel ordre furent primitivement disposées les colonnes de l'église de Montmartre; il est certain seulement que, depuis le douzième siècle, elles n'ont pas changé de place. »

« Les plus anciens fragments d'architecture et de sculpture chrétiennes, dit le même auteur, se rencontrent maintenant à Saint-Denis et à Montmartre. Opulente héritière du Musée national des Petits-Augustins, la basilique

(1) *Annales archéologiques*, I, 101.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

de Saint-Denis s'est enrichie de sculptures bien antérieures à l'édifice où elles sont venues réclamer un dernier asile. Cette église possède aussi, rangés dans sa crypte, des marbres contemporains de Dagobert et de saint Éloi, tandis que les constructions les plus âgées de la basilique, dans son état actuel, ne remontent pas plus loin que le onzième siècle. » Deux chapiteaux de la crypte de Saint-Denis sont ici dessinés. L'un (fig. 2), enveloppé dans la construction même, n'est, comme on en peut juger, qu'une altération du chapiteau composite; l'autre (fig. 3) est dégagé et sert de support à un buste fait de pierre et de plâtre, œuvre du treizième siècle, qui porte le nom de Louis VIII : on reconnaîtra aisément dans son double rang de feuilles d'acanthe et dans les caulicules qui s'enroulent au-dessus les éléments du chapiteau corinthien. La dégénérescence est plus marquée encore dans un chapiteau (fig. 4) qu'on peut voir actuellement aussi à Saint-Denis, mais dans l'église haute (première chapelle au nord), et

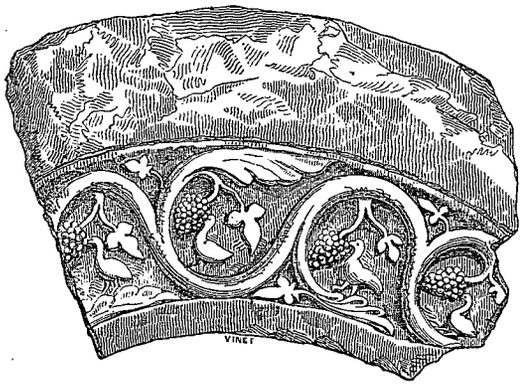

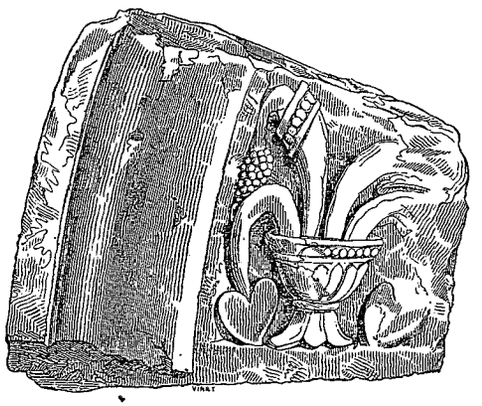

Fig. 5 et 6. — Sculptures de Saint-Samson-sur-Rille (Eure), conservées au Musée d'Évreux.



Fig. 7. — Autre sculpture de Saint-Samson-sur-Rille, conservée au Musée d'Évreux.



Fig. 8. — Chapiteau de Saint-Samson-sur-Rille, conservé au Musée d'Évreux.

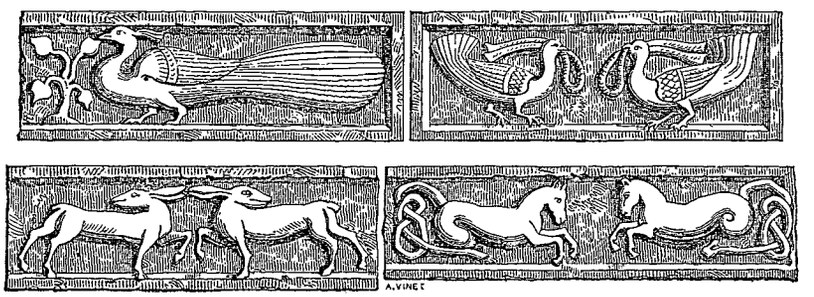

Fig. 9. — Sculptures conservées à Auxerre.

qui peut appartenir à la période carlovingienne. Telle est, du moins, l'opinion de quelques archéologues. Le galbe lourd de ce chapiteau, l'envahissement du feuillage à la place des volutes, des caulicules et des fleurons qui soutiennent l'abaque des chapiteaux romains, ce sont bien là, en effet, des caractères qui conviennent à ce temps où fut tenté un effort énergique, mais qui n'était pas dirigé par l'intelligence et le goût, pour revenir aux modèles antiques. Toutefois, avant d'assigner aucune date précise aux rares débris sculptés de l'architecture mérovingienne et carlovingienne, il serait nécessaire d'en réunir un beaucoup plus grand nombre et d'en former des séries régulières qui faciliteraient la comparaison. Pour le présent, contentons-nous de dire que ce qui caractérise en général les chapiteaux des temps barbares ce n'est pas l'introduction d'éléments nouveaux, mais l'altération des éléments anciens; c'est la déformation du galbe, soit parce que les volutes se développent aux dépens de la corbeille, de plus en plus déprimée, soit, au contraire, parce que la projection exagérée du feuillage allonge et amaigrit la corbeille, en faisant presque entièrement disparaître l'étage supérieur; c'est aussi le travail plastique d'un effet parfois riche encore, mais ordinairement grossier et sans élégance.

Les chapiteaux sont les ornements sculptés les plus

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

importants et presque les seuls qui nous restent de l'architecture des premiers siècles du moyen âge. Il n'y avait guère place, en effet, pour la sculpture, lors même qu'on y eût été plus habile, dans les édifices de ce temps, décorés par d'autres moyens : à l'extérieur, par l'alternance des tons résultant de l'introduction d'assises de briques dans les constructions de petit appareil, ou par des incrustations de pierres de couleur ou de terre cuite; à l'intérieur, à l'aide de la peinture et de la mosaïque. Il faut bien se rappeler que les églises, à cette époque, n'avaient pas de façade présentant, comme un peu plus tard, de larges surfaces, et appelant la décoration. L'entrée de l'église était précédée d'une cour entourée de portiques, au-dessus desquels s'élevait presque toujours un étage de logements pour les clercs attachés au service de la basilique ou pour des personnes vouées à la retraite et à la dévotion. Dans cette disposition de l'édifice, que restait-il à décorer? L'espace formant tympan compris entre les deux pentes du toit et l'entablement qui le supportait, ou, tout au plus, une partie du mur au-dessous. On peut se faire une idée de la décoration habituelle de ces frontons par ce qui subsiste de Saint-Jean de Poitiers, dont nous avons déjà parlé. Ordinairement un grand œil, ou ouverture ronde, était percé dans le tympan, souvent assez large pour que l'entablement fût interrompu, et le mur au-dessous, de fenêtres cintrées ou surmontées de deux pierres dessinant un pignon aigu.

En Italie, la peinture et la mosaïque furent appliquées à la partie visible de la façade; peut-être le furent-elles quelquefois en Gaule. Dans la suite, lorsque la façade ne fut plus masquée par les constructions qui entouraient la cour d'entrée, la décoration descendit à l'étage inférieur, et l'art du sculpteur y trouva, pour se développer, un vaste champ.

Les murs latéraux étaient décorés aussi de quelques moulures ou d'ornements très-simples. A l'église de Saint-Généroux (Deux-Sèvres), dont une partie est de ce temps, un cordon horizontal en pierre reposant sur des modillons court d'une fenêtre à l'autre, au niveau des impostes, en contournant les archivoltes; l'espace compris entre chaque fenêtre est occupé par un de ces petits frontons aigus qu'on a depuis appelés *bonnets d'évêque;* un second cordon horizontal décrit une ligne continue au-dessus de ces frontons. Le tout est surmonté de plusieurs assises de pierres taillées en arêtes de poisson. Ce n'est pas, à bien parler, de la sculpture, mais une disposition architecturale qui peut donner l'idée des ornements sculptés que l'on voyait ailleurs aux mêmes parties de l'édifice. Les murs qui terminaient les bras de la croix étaient nus jusqu'à leur partie supérieure, où se trouvait répétée à peu près la disposition du fronton de la façade.

A l'intérieur, la sculpture paraît avoir été moins en usage, pour la décoration des parois, que la mosaïque, la peinture et les tentures en riches étoffes. Il est probable, cependant, que la sculpture y fut aussi quelquefois employée, par exemple, au milieu du transept, au-dessus de la grande arcade entre le chœur et la nef, et au-dessus de celles qui mettaient la nef en communication avec les ailes.

On conserve, au Musée d'Évreux, des fragments provenant de l'église de Saint-Samson-sur-Rille (Eure), détruite en 1830, et qui eux-mêmes appartenaient vraisemblablement à une construction plus ancienne. On les dit antérieurs à l'invasion des Normands. Nous en reproduisons quelques-uns. Les palmettes, les rinceaux de feuillage, les grappes de raisin becquetées par des oiseaux, le calice d'où sortent deux cornes d'abondance et des branches de vigne grossièrement dessinées, ce sont là des motifs que l'on rencontre figurés sur les monuments et même sur les poteries de la période gallo-romaine (voy. fig. 5, 6 et 7); cependant, le dessin de quelques parties, des feuillages surtout, pourrait faire assigner à ces sculptures une date plus récente. Il y faudrait voir, en ce cas, aussi bien que dans les fragments décorés de figures d'animaux (fig. 9), provenant d'une ancienne église d'Auxerre, et que nous reproduisons ici, des œuvres du commencement de l'art roman. Un chapiteau, qui appartenait également à l'église de Saint-Samson-sur-Rille (fig. 8), présente une disposition plus nouvelle; sur une de ses faces, on voit un entrelacs dans lequel on a voulu voir l'image du serpent monstrueux dompté miraculeusement par le saint sous l'invocation duquel l'église était placée. Cette explication n'était pas nécessaire, car l'entrelacs est un des ornements que l'on rencontre le plus communément, particulièrement au huitième et au neuvième siècle; et, dans la composition tout entière, on peut reconnaître les dernières dégradations du chapiteau composite. La volute amaigrie, se prolongeant jusqu'à la base, dessine un encadrement dans lequel est enfermé l'ornement principal (ici un entrelacs, sur un autre chapiteau des étoiles dans des cercles); des feuilles d'acanthe presque informes sont rejetées aux quatre angles.

Tous les motifs d'une imitation facile dont les monuments romains fournissaient des modèles, furent copiés par les Mérovingiens et les Carlovingiens, mais avec une barbarie croissante. Les plus compliqués se corrompirent les premiers, comme la feuille d'acanthe, la palmette et les enroulements végétaux; les courses rectilignes, les méandres de plus en plus chargés d'ornements à la décadence de l'art antique, se réduisirent aux chevrons, aux frettes, aux galons, qui restèrent en usage dans la sculpture romane; les rosaces se simplifièrent jusqu'à n'avoir plus que quatre pétales formant un croisillon droit ou oblique; les rais de cœur, les oves, devinrent des festons ourlés, puis tout unis. Ainsi du reste. On peut poser comme une règle générale (et ce peut être la conclusion de cet article) que l'art, au début du moyen âge, dérive de l'antique, en altérant ses types à mesure que l'on est plus éloigné des bons modèles, que le goût se déprave, et que la main s'alourdit. Une histoire complète et développée de la sculpture en France, qu'on écrira sans doute un jour, mais dont on n'a guère fait qu'amasser jusqu'à présent les matériaux, devrait commencer par constater ce qui subsistait, aux temps barbares, des monuments élevés par les Romains sur tous les points du territoire, puis comparer avec ceux qui sont encore debout les productions des artistes qui s'efforcèrent de les imiter. Les œuvres de l'art ont, comme des êtres animés, leur vie propre et leur organisme, et on peut observer les lois qui président à leur décomposition aussi bien qu'à leur formation. *La suite à une autre livraison.*

LE CHASSEUR D'ÉLÉPHANTS.

RÉCIT PERSAN.

L'histoire suivante est rapportée par un auteur persan qui en avait, disait-il, entendu certifier la vérité par des vieillards du Sind et de l'Hindoustan, gens dignes de foi, tous compatriotes ou amis du chasseur, qui va parler lui-même.

« J'avais l'habitude de chasser dans une forêt hantée par des troupeaux d'éléphants, et presque jamais je n'en revenais les mains vides; j'avais, en effet, observé l'endroit où ces troupeaux aimaient à s'abreuver, et je choisissais, sur le chemin qu'ils devaient suivre, un arbre élevé et touffu d'où je pouvais guetter les éléphants sans en être aperçu. C'était ordinairement quand le troupeau revenait, après s'être abreuvé, que je choisissais ma proie, et je l'abattais en lui décochant une flèche dont la pointe était empoisonnée. Venait-elle à tomber sur le coup, le reste du

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

troupeau se dispersait en un moment, car ces animaux paraissent avoir horreur des cadavres. Je descendais alors de mon poste et je m'emparais de la peau et de l'ivoire, dont la vente me faisait vivre, moi et ma famille.

» Un jour, je blessai un éléphant. Il roula par terre en poussant des cris affreux. Je me gardai bien de quitter aussitôt mon poste; en effet, les éléphants, qui s'étaient d'abord enfuis tout effrayés, ne tardèrent pas à rebrousser chemin. L'un d'eux, qui me parut être le conducteur du troupeau, s'approcha d'abord de l'animal expirant; la tête penchée, les oreilles dressées, il examina attentivement la flèche et la blessure qui saignait, puis il disparut. Mais, peu d'instants après, il revint accompagné de toute la bande. Les éléphants se groupèrent autour du blessé, qui se tordait convulsivement, et qui ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Ils se séparèrent alors, mais non pas pour se disperser : je les vis commencer à battre les buissons et examiner un à un tous les arbres, en plongeant leurs trompes parmi les branches. Dès lors, je ne doutai plus que ma mort ne fût prochaine. Jugez de mon effroi quand j'aperçus le chef du troupeau se placer sous l'arbre même où j'étais blotti. Du bout de sa trompe il en écartait le feuillage; quand il m'eut découvert, ne pouvant atteindre jusqu'à la cime, où je m'étais réfugié, il s'efforça d'ébranler le tronc; et, en effet, bien que cet arbre fût d'une élévation et d'une grosseur peu communes, il parvint à le déraciner. L'élasticité des branches amortit la violence de la chute, je fus à peine meurtri; mais je m'attendais à être à l'instant foulé sous les pieds des éléphants, et, résigné à mon sort, je n'essayais même pas de me défendre. Cependant leur conducteur écartait ceux qui s'avançaient vers moi; ses yeux intelligents brillaient, se portant alternativement sur moi, sur mon arc et sur mon carquois plein de flèches, qui étaient à quelques pas plus loin. Tout à coup il m'enleva avec sa trompe et me plaça sur son dos; puis, ramassant l'arc et le carquois, il les remit entre mes mains, et reprit enfin le chemin par lequel il était venu, suivi de tout le troupeau.

» Après avoir marché quelque temps il s'arrêta, et j'aperçus sur le sable, à peu de distance, un énorme serpent endormi. Éveillé par le bruit des pas, le monstrueux reptile redressa la tête en dardant son aiguillon, ce qui me parut effrayer beaucoup tous les éléphants, à l'exception de celui qui me portait. Celui-ci m'enveloppa de sa trompe, me descendit à terre, déposa près de moi mon arc et mon carquois; puis, m'indiquant alternativement à plusieurs reprises mes armes et le serpent, il me fit comprendre ce qu'il voulait de moi.

« Je lançai une première flèche, qui pénétra dans le gosier du serpent; une seconde lui traversa la tête de part en part. Aussitôt mon éléphant se précipita sur lui et le broya sous ses pieds. Quand il eut achevé cette exécution, il me replaça sur son dos et se remit en marche; le troupeau suivit son conducteur. Après plusieurs heures d'une course rapide à travers une immense forêt où je n'étais jamais entré jusqu'alors, et qui s'étendait sur un espace de plusieurs *fersekhs* (1) carrés, nous arrivâmes dans un endroit où le terrain était jonché d'ossements et de cadavres d'éléphants; tout le sol en était couvert : il semblait que ce fût leur cimetière.

» L'éléphant qui me portait choisit, en vrai connaisseur, parmi toutes ces dépouilles précieuses, les dents les plus belles, dont il fit des monceaux qu'il plaça sur le dos de ses compagnons, chargeant chacun d'eux de tout le poids qu'il pouvait porter; enfin il se chargea lui-même d'un fardeau pareil, qu'il posa entre sa nuque et mes genoux.

» La caravane se dirigea ensuite, à travers une plaine, du côté des contrées habitées. Dès qu'elle fut arrivée en vue d'un groupe de villages, l'éléphant qui la conduisait fit décharger la cargaison d'ivoire, qui s'éleva bientôt à la hauteur d'une colline; il me descendit ensuite moi-même, avec mes armes, puis tous les éléphants partirent au galop.

» Je courus au plus proche village; j'y louai une cinquantaine de portefaix pour m'aider à emporter mon trésor. Grâce à Dieu, les bénéfices que je réalisai par la vente d'une telle masse d'ivoire firent de moi, vous le savez, un des plus riches marchands de ma ville natale. Et aujourd'hui encore je ne pense pas à cet événement sans être ému de reconnaissance et sans bénir Celui qui connaît seul tous les mystères que renferment les âmes de ses créatures. »

Traduit du persan par A. Chodzko.

(1) Un *fersekh* équivaut à quatre milles d'Angleterre.

PUISSANCE DE LA PAROLE SINCÈRE.

L'âme, dit Roger Bacon, agit sur le corps, et son acte principal c'est la parole. Or, la parole proférée avec une pensée profonde, une volonté droite, un grand désir et une forte conscience, conserve en elle-même la puissance que l'âme lui a communiquée et la porte à l'extérieur; c'est l'âme qui agit par elle et sur les forces physiques et sur les autres âmes, qui s'inclinent au gré de l'opérateur. Voilà en quoi consistent les caractères, les charmes et les sortiléges. Une âme pure et sans péché peut par là commander aux éléments et changer l'ordre du monde.

Roger Bacon, *Opus majus.*

LES OLAS DE L'INDE.

MODE D'ÉCRITURE DES HINDOUS.

Lorsque les Portugais débarquèrent à Calicut, en 1498, ils ne tardèrent pas à remarquer la simplicité du mode d'écriture adopté dans ces régions, qui allaient être bientôt pour eux le théâtre d'un commerce si actif. Dès lors, bien des transactions passées entre les Européens et les Hindous n'eurent d'autre sûreté qu'une feuille enroulée de palmier qu'on désignait sous le nom d'*ola* ou *hola* (1). Barros en parle dès l'année 1562, et l'un de nos plus curieux voyageurs, le bon Pyrard, qui se plaît à énumérer si minutieusement tout ce qu'on peut obtenir du cocotier pour les besoins de la vie, ne manque pas de vanter les rubans si lisses qu'on arrache à ses palmes élégantes, et qui servent aux écritures chez les Hindous : « Quand la feuille est encore verte, dit-il, ils s'en servent comme du papier pour écrire des missives, vers et chansons joliment pliées. »

On peut dire que c'est dans l'île sacrée de Lanka, l'antique Ceylan, qu'il faut chercher l'origine de l'écriture sur feuille de palmier, c'est là aussi que cette écriture a reçu son plus haut degré de perfection. Le talipot (*Corypha umbraculifera*), si répandu sur tout le territoire de l'île, fournit ses feuilles verdoyantes, qui n'ont pas moins de sept pieds de long. Dans cette région, on donne parfois aussi la forme la plus élégante au style en fer destiné à tracer les caractères. Pour que ces lettres si variées dans leur con-

(1) Dans son Vocabulaire des mots portugais dérivés des langues orientales, le cardinal Saraïva a soin de faire observer que ce mot signifie proprement une feuille, et qu'on se sert des olas à mille usages divers; il suppose que ce vocable adopté par l'Orient vient du latin *folium* (c'est peut-être tout l'opposé qu'il faudrait dire); il fait remarquer l'analogie de cette expression avec celle des Hébreux *kholeh* à laquelle on reconnaît la même signification. On dit encore, dans les possessions portugaises de l'Inde : «Une ola de répudiation, Une ola » constatant telle dette. » (Voy. *Glossario dos vocabulos portuguezes das linguas orientaes e africanas excepto o arabe;* Lisbonne, 1837, in-8.)

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

figuration soient plus visibles (l'alphabet chingulais n'en compte pas moins de cinquante) (1), on les colore en noir avec une espèce d'encre composée de charbon réduit en poudre, broyé avec de l'huile.

Rien n'égale la magnificence de certaines missives royales tracées sur feuilles de talipot. La foliole de palmier qui a reçu l'écriture est placée entre des lamelles d'or battu. Puis une riche étoffe, brodée de perles et parfois de pierres précieuses, enveloppe la couverture métallique; une boîte d'ivoire ouvragé, ou même d'argent, reçoit la lettre revêtue de sa double enveloppe.

Knox (2), qui avait eu le temps d'étudier les procédés calligraphiques des Chingulais, dit que pour les écritures soignées on ne fait pas usage des mêmes folioles de palmier. Il y en a de plus délicates les unes que les autres, qu'on met en réserve pour les divers ouvrages qui doivent être transcrits. La première opération consiste, selon lui, à couper les feuilles de talipot d'une façon uniforme; les unes n'ont pas moins d'un pied et demi sur trois doigts de large, les autres n'ont que huit pouces environ de long. Les Hindous, qui gravent plutôt qu'ils n'écrivent les caractères tamouls sur les olas ainsi préparées, procèdent comme nous de la gauche à la droite. Si l'on a une simple missive à écrire, ce n'est pas, selon ce voyageur, la feuille du talipot qu'on emploie, mais bien celle d'un autre palmier, désigné sous le nom de *taulcole*. Cette sorte de foliole reçoit facilement l'impression du style, mais elle ne se ploie pas aisément, et on la roule en la maintenant fermée par un ruban.

Barros, qui, au milieu des graves événements dont il est l'historien, ne néglige aucun détail, s'occupe beaucoup des olas, et dit positivement que de son temps l'usage de ces folioles de palmier était répandu des bords de l'Indus à ceux du Gange; il indique le mode de reliure qu'on employait alors pour les réunir, et qui ne s'est pas encore modifié (1). Malheureusement, cet habile historien avait mis en réserve, pour la Géographie générale du seizième siècle qu'il préparait et qu'on n'a point retrouvée, ce qu'il voulait dire sur les olas de l'antiquité hindoue. A l'époque où il écrivait, on était certain que les plus anciens manu-

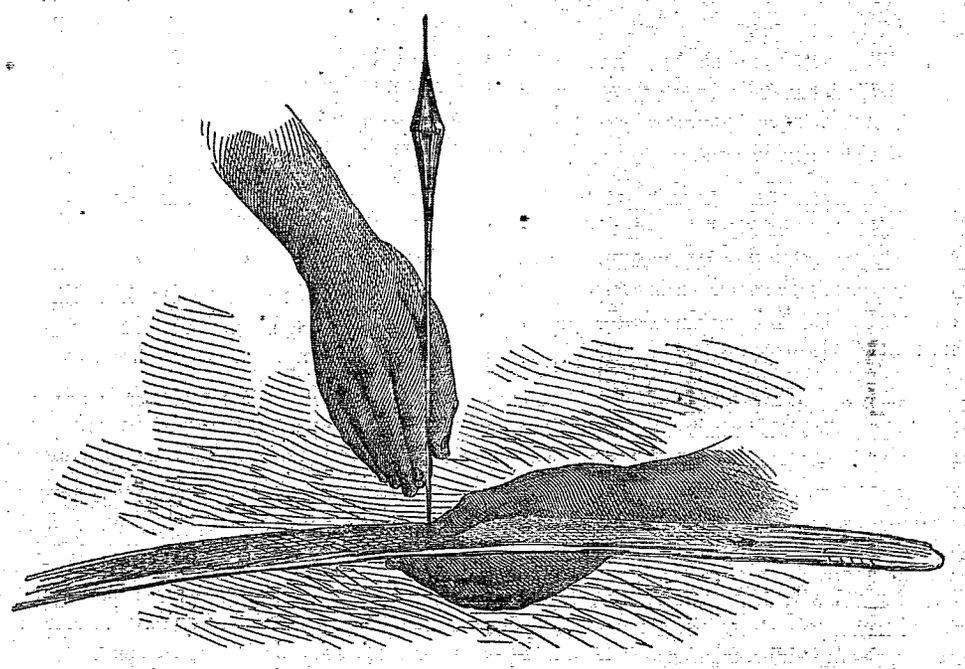

Mode d'écriture usité chez les Hindous, au moyen d'un style en fer. — D'après une gravure d'Elijah Hoole.

scrits tracés sur feuilles de palmier se trouvaient réunis dans la ville de Coulao, l'antique cité où avait régné *Sarama Pereïmal*. Barros a soin de faire observer que les légendes religieuses relatives aux temples, les donations juridiques, les actes, en un mot, destinés à traverser les siècles, étaient gravés par les Hindous sur le cuivre ou sur la pierre; la lettre remise à Gama pour Emmanuel l'avait été sur une lame d'or. Nous ne supposons pas, en effet, que les olas offrent une durée égale à celle du papyrus, si habilement préparé par les Égyptiens; elles n'ont peut-être même pas celle du papier d'agave qu'on trouva en usage dans le Mexique. Au dire des premiers historiens, en effet, il y avait tel des manuscrits que fit brûler le scrupuleux Zumarraga qui n'avait pas moins de mille ans d'antiquité. On conçoit aisément que les fibres peu flexibles des folioles de palmier se brisent ou se réduisent en poussière quand le papyrus et le papier de maguey, objets d'une soigneuse industrie, ont résisté à l'action des siècles. Ainsi que le constate, du reste, le R. Elijah Hoole, rien n'est plus commode dans l'Inde que ce papier fourni si abondamment par la nature (2), et qui ne fait jamais défaut aux écoliers. Ce missionnaire anglican, auquel nous avons emprunté notre gravure, constate que c'est encore sur les olas que s'écrivent, entre les natifs, la plus grande partie des actes civils ou des choses nécessaires au commerce habituel de la vie. Le style en fer dont ils font usage pour tracer les caractères a huit pouces anglais de long, et prend souvent les formes les plus élégantes.

(1) L'alphabet chingulais offre trente-quatre consonnes et seize voyelles principales; les diverses combinaisons que l'on obtient de ces signes principaux ne produisent pas moins de cent neuf caractères. Il paraît toutefois qu'à Ceylan presque tout le monde sait lire et écrire. Sous ce rapport il n'existe pas une grande différence entre ce qui a lieu dans l'île et dans les pays les plus civilisés de l'Europe. Ce bienfait, toutefois, est encore refusé aux femmes.

(2) *Relation ou voyage de l'isle de Ceylan dans les Indes orientales*. Amsterdam, 1693, t. II, p. 165.

(1) « Le livre étant plein, ils prennent deux morceaux de planche destinés à servir de couverture; ils attachent deux cordons à ces deux planches, qui passent à travers chaque feuillet du livre et le lient. Quand on a lu un feuillet, on le lève et le laisse pendre aux cordons, et ainsi d'un feuillet à l'autre. » (Robert Knox, ouvrage cité.)

(2) Voy. *Personal narrative of a mission to the south India from 1821 to 1828*. London, 1829, in-8, fig.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

FÊTE DE LA MOISSON

DANS LE PALATINAT DE SANDOMIR

(POLOGNE).



La Fête de la Moisson en Pologne. — Dessin de Pauquet, d'après un album polonais.

Dans le palatinat de Sandomir, situé sur les deux rives de la Vistule, lorsque les champs du seigneur propriétaire ont été moissonnés, les jeunes filles et les jeunes garçons font une tresse de paille où ils entremêlent des épis de blé, des fleurs, des baies sauvages, des noix dorées et des rubans de diverses couleurs. Le jour de l'Assomption, dès le matin, on pose cette sorte de couronne rustique sur la tête de la jeune fille qui a le meilleur renom. Les cloches sonnent, et la *rosière* polonaise, suivie des villageois et des villageoises, se rend à l'église, où elle dépose sa couronne sur le maître-autel. Le prêtre, après la messe, bénit la couronne; le cortége, accompagné d'instruments de musique, sort en chantant, et se dirige vers la maison du maire, qui attache au sommet de la couronne un jeune coq. Si le coq chante, la joie des assistants éclate en applaudissements : c'est le présage d'une abondante récolte pour l'an-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

née suivante et du bon accueil que fera le seigneur propriétaire; si le coq ne chante pas, ou ne becquète pas les épis avec avidité, on se tait, on est inquiet, on craint une année de misère et la mauvaise humeur du châtelain : mais on a eu soin de choisir un coq jeune et vaillant.

Le cortége se remet en route, et, à l'entrée du château, chante en chœur :

« Ouvrez-vous, portes du château! Nous avons achevé la moisson dans les champs du seigneur, et nous lui avons dressé autant de belles gerbes qu'il y a d'étoiles au ciel!

» Nous avons préparé mille gerbes pour le seigneur, mille pour sa femme, dix mille pour ses fils et ses filles, cent mille pour leurs hôtes, et un million pour l'argent des marchands anglais de Dantzig.

» Sors, seigneur, des blanches murailles de ton château, et accepte la couronne qui orne la tête de la jeune fille, car c'est la couronne des couronnes : elle est d'or pur, et non de blé!

» Nous avons bien mérité que tu nous reçoives dans ton palais, car nos têtes sont brûlées par le soleil, nos mains sont coupées par la faucille, nos genoux se sont brisés en se ployant vers la terre, nos pieds sont blessés par le chaume, notre dos s'est roidi à force de se courber sur tes champs.

» Ordonne, seigneur, que le sang de tes étables et de tes bergeries coule comme des ruisseaux sur le vert gazon de ta cour, et que des feux soient allumés aux quatre vents de ta terre; car un grand repas est nécessaire pour délasser les moissonneurs de leurs fatigues.

» N'oublie pas, seigneur, qu'un bœuf rôti est bon pour calmer les douleurs de l'épine dorsale; une brebis, pour les genoux; un veau, pour les pieds; une oie, un coq, un canard, pour les mains; de l'eau-de-vie et de la bière, pour la tête brûlée par le soleil.

» O seigneur! ne te cache pas plus longtemps, car nous entendons souffler de Cracovie un vent violent qui, écartant les rideaux des fenêtres de ton château, nous permet de voir ta figure, semblable à un soleil qui brille au ciel; celle de ta femme, comme une pleine lune; celle de tes jeunes garçons et de tes demoiselles, comme des étoiles étincelantes! »

Un orateur s'avance ensuite et adresse, soit en prose, soit en vers, un discours au seigneur; puis la musique se fait entendre de nouveau, et le seigneur, sa femme et ses enfants distribuent des présents aux paysans et aux paysannes qui se sont fait remarquer, pendant la moisson, par leur zèle et leur assiduité au travail.

La maîtresse du château détache la couronne de la tête de la rosière, et la dépose sur une table couverte d'une blanche nappe. La jeune villageoise reçoit un présent avec une somme d'argent. Bientôt après, les domestiques du château servent sur de grandes tables des rôtis et des mets de toute espèce; ils roulent des tonneaux de bière et d'eau-de-vie à la portée des convives, qui prennent place et sont servis avec la même attention que le seigneur et sa famille.

Au repas succèdent les danses : le seigneur ouvre le bal avec la rosière, sa femme offre sa main à l'orateur de l'assemblée, et leurs enfants, demoiselles ou jeunes gens, donnant la main aux paysans et aux paysannes, valsent ou dansent gaiement avec eux. La bière et l'eau-de-vie ne sont point épargnées, et la fête se prolonge souvent jusqu'au lever du jour.

PENDULES ET MONTRES.

Suite. — Voy. p. 118.

J'avouerai ma faiblesse. Lorsqu'on entreprend de me donner une explication sur quelque chose que je ne connais pas, il se forme aussitôt dans mon esprit un petit nuage, et mon premier mouvement est de penser que je ne comprendrai rien à ce qu'on va me dire. Ces mots *temps vrai* et *temps moyen* sonnaient mal à mon oreille et me troublaient. J'en voulais presque à cet horloger d'être si instruit. Cependant je ne pouvais pas lui dire : « Je vous ai fait venir pour régler mes pendules et mes montres, et non pour me faire rougir de mon ignorance; je ne veux pas de vos explications. »

— Mais, Monsieur, insinuai-je, il me semble que lorsqu'une montre va comme le soleil...

— Lorsqu'une montre va comme le soleil, reprit-il, eh bien, elle va mal.

Pour le coup, j'avais envie de crier au blasphème, à l'impiété! Il ne m'en laissa pas le temps, et dit :

— Ce n'est pas le soleil qui règle les montres, c'est l'horloger.

Quelle audace dans ce petit homme!

— Écoutez-moi bien, ajouta-t-il; je vous parle sérieusement : nous autres horlogers, nous étions ennuyés de la conduite irrégulière du vrai soleil; nous nous sommes entendus avec les astronomes, et ils nous ont inventé un soleil imaginaire qui va tout à fait bien.

— Un soleil imaginaire! Et où l'avez-vous placé, celui-là, s'il vous plaît?

— Dans deux livres fort utiles, la *Connaissance des temps* et l'*Annuaire du Bureau des longitudes*.

— Assurément ce n'est point de là qu'il fera mûrir nos blés et nos raisins.

— Non; mais *de là*, comme vous dites, il commande aujourd'hui en maître à toutes les horloges et à toutes les montres qui tiennent à faire leur devoir avec exactitude.

— Et vous assurez que ce soleil fictif n'est pas d'accord avec le vrai soleil?

— Non, Monsieur; tandis que le vrai soleil, par exemple, dit midi, il arrive que notre nouveau soleil dit midi moins un quart ou midi un quart.

— Et qui a raison? Après tout, ce doit être le vrai soleil.

— Le vrai soleil peut avoir raison pour le reste de l'univers, je n'en sais rien, mais il a tort pour nous autres habitants de la terre, qui avons de plus en plus besoin de mesurer et de diviser notre temps selon une règle fixe et d'une exactitude rigoureuse. Or, il est constaté que le soleil du ciel ne revient pas, toutes les vingt-quatre heures, exactement au point où il a passé la veille à midi.

— Comment cela est-il possible?

— C'est ce que je ne me chargerai pas, mon cher Monsieur, de vous expliquer en cinq minutes. Qu'il vous suffise de savoir que la durée des jours solaires n'est pas toujours rigoureusement la même par suite du double mouvement de la terre qui, comme vous ne l'ignorez pas, tout en tournant sur elle-même en vingt-quatre heures, ne cesse pas de marcher et de tracer en une année un grand cercle autour du soleil. Il y a là une complication, augmentée peut-être encore de quelque autre, qui cause l'irrégularité dont il s'agit (1). Doutez-vous encore? Voulez-vous acquérir par vous-même la preuve que presque tous les jours le vrai soleil avance ou retarde à midi d'une ou plusieurs minutes?

— Comment ferai-je?

— Prenez une très-bonne montre, une montre à ancre de qualité supérieure, repassée par un horloger expérimenté, et qui n'avance ou ne retarde que de deux ou trois

(1) « Trois causes concourent à rendre les jours solaires de longueurs différentes : l'inégalité du mouvement diurne du soleil, les orientations diverses de ce mouvement, et les plus ou moins grandes distances angulaires à l'équateur où ce mouvement opère. » (Arago, *Astronomie populaire*, t. I, p. 287.)

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

minutes par mois; allez vous placer avec cette montre devant un bon cadran solaire ou devant le petit canon du Palais-Royal, tous les jours, pendant une semaine, au moment de l'explosion : vous verrez que votre montre, si parfaite soit-elle, ne sera pas d'accord avec le soleil, et il vous faudra, pour la remettre à l'heure, avancer ou reculer chaque jour sa grande aiguille d'une ou deux minutes. Est-ce qu'une très-bonne montre, et je la suppose telle, doit et peut se déranger tous les jours ainsi? Ce soin assez ennuyeux que vous serez obligé de prendre par curiosité était autrefois un devoir et une nécessité pour les horlogers chargés de régler les horloges de Paris sur le temps vrai, c'est-à-dire sur le passage du soleil vrai au point fixe du midi. Il leur fallait chaque jour, ou au moins chaque semaine, toucher aux aiguilles (1). Mais depuis que nous sommes convenus d'un soleil fictif ou d'un *temps moyen*, nos horloges publiques n'ont pas besoin d'être sans cesse rectifiées et elles sont beaucoup plus d'accord entre elles.

— Voilà, je le confesse, une invention dont je n'avais pas la moindre idée. Et, s'il vous plaît, est-elle bien ancienne?

— Nullement; elle ne date, je crois, que de 1816.

— Ah! m'écriai-je un peu soulagé, je ne m'étonne pas si tout le monde ne la connaît pas encore, et je ne suppose pas même que mon fils cadet, qui samedi dernier a été le second en cosmographie, en ait jamais entendu parler à son lycée.

L'horloger, toujours à son travail, vissait, dévissait, renouait un fil de soie, ou cherchait un aplomb. Il passa d'une chambre à une autre, et tout en causant je l'y suivis.

Relevé à mes propres yeux, je lui poussai l'objection suivante « carrément », selon l'expression favorite de mon fils aîné, élève de l'École centrale. Je tenais à lui montrer qu'après tout j'étais un peu plus savant que je n'en avais l'air.

— Ainsi, jusqu'en 1816, tous les peuples anciens ou modernes, même les plus civilisés, s'étaient contentés du *vrai soleil* et du *temps vrai*. Cela prouve qu'on pouvait assez bien vivre de bon accord avec ce vieux soleil. Votre fameuse innovation d'un *soleil imaginaire* et du *temps moyen* était-elle donc si nécessaire? Les Romains, par exemple, qui étaient des gens assez cultivés, ont fait, ce me semble, d'assez grandes choses avec le *temps vrai*.

— Les Romains, Monsieur, ne savaient jamais l'heure exacte : ils en jugeaient, à peu près comme nos bergers, à vue de ciel. Ce n'est que trois cents ans avant notre ère qu'ils ont fait usage de cadrans solaires, et les cadrans solaires ne sont pas des instruments de précision : ils n'indiquent l'heure qu'en gros. Supposons qu'un citoyen romain eût le désir de savoir l'heure à peu près vraie. Que pouvait-il faire? Il allait ou envoyait un esclave sur une place publique pour y consulter le cadran solaire. La grande horloge de l'hôtel de ville des Romains, c'était, comme vous le savez (en vérité je n'en savais rien), le cadran du Forum, qu'un certain Valerius Messala avait rapporté de Catane, en l'an 276 avant J.-C. Imaginez notre noble Romain ou son esclave faisant un quart de lieue pour aller vérifier sur quelle ligne du cadran s'était projetée l'ombre de la tige. De retour au logis, qu'avait-il? Rien qu'une heure approximative; et, en outre, quel moyen avait-il eu de compter les minutes pendant le trajet? Puis, les jours où le soleil restait voilé, à quoi servaient les cadrans? Vous me répondrez qu'on avait les clepsydres, les sabliers (2).

(1) Arago, *Astronomie populaire*, t. Ier, p. 296. — L'horloge de l'Hôtel de ville marquait *régulièrement* le temps vrai, au moyen d'une *courbe d'équation* qui agissait *mécaniquement* sur le *pendule*. Il en était de même de plusieurs autres.

(2) Voy. la Table des trente premières années.

Ah! quelles horloges, Monsieur! mieux valent encore vos cinq pendules et vos sept montres avec tout leur désordre! Les citoyens des rives du Tibre pouvaient soutenir qu'il était la vingtième heure, au même instant où ceux qui habitaient près du Colisée auraient affirmé qu'elle était déjà bien loin. Et on se serait ri du préteur s'il avait cru devoir faire intervenir son autorité pour donner raison soit aux uns, soit aux autres.

J'ai la très-mauvaise habitude de ne pas consentir facilement à me reconnaître battu dans les discussions; aussi, quoique je sois assez ami du progrès, je fus assez satisfait de trouver encore à faire cette riposte :

— Un désaccord d'une demi-heure pourrait être, en effet, de conséquence, à Paris surtout où nous « brûlons la vie. » Mais si l'on n'est ordinairement exposé à ne différer, sous la règle du soleil vrai, que de deux ou trois minutes par jour, où était l'immense utilité de tant de calculs pour arriver à un *temps moyen* dont il faut aujourd'hui, selon vous, nous servir tous, bon gré mal gré, sans y rien comprendre? Car à moins d'étudier la *Connaissance des temps*, il faut en croire les astronomes sur parole. N'est-ce point là par trop de raffinement?

— Vous oubliez, Monsieur, qu'avec le *temps vrai* la différence à midi est quelquefois de quinze à seize minutes. L'inconvénient qu'il y aurait eu à rester dans cet ancien système est beaucoup plus grave que vous ne paraissez l'imaginer. Ne parlons pas de l'extrême précision devenue nécessaire à beaucoup d'observations scientifiques. Mais admettez, par exemple, que nous ne soyons pas aujourd'hui en possession d'un moyen de régler avec une certitude rigoureuse, quels que soient le temps et la distance, les horloges employées dans les diverses stations d'une même ligne de chemin de fer (1). Réfléchissez, Monsieur, aux dangers dont pourrait être la cause une différence de quinze minutes!

Il me vint en ce moment à l'esprit mille pensées que j'aurais voulu être capable de bien exprimer. N'est-il pas merveilleux de voir ces secours que les différents progrès se prêtent à certains moments, de manière à rendre praticables les inventions qui paraissaient d'abord les plus extraordinaires! Il fallait pour la sûreté de nos voyages sur les chemins de fer un nouveau soleil, et nous en avons trouvé un précisément quinze ou vingt ans à l'avance!

La suite à une prochaine livraison.

— Il faut être forcé par l'évidence pour pouvoir condamner son prochain; et souvent on le condamne contre toute évidence.

— Le plaisir de la vengeance se change bientôt en une horreur du crime qu'elle a fait commettre.

QUESNEL.

ÉQUILIBRISTE.

Vous avez acheté cet équilibriste? Pourquoi? Vous pouviez le faire vous-même, en vous amusant. Tout au moins, essayez une fois de construire ce petit jouet curieux.

L'appareil est simple. Il se compose : — d'un support en fil de cuivre monté sur un talon plombé (fig. 1); — d'un équipage en fil de cuivre soudé à une double pointe en fer et terminé par deux boules en plomb (fig. 2); — d'une poupée articulée dont le pied est collé sur une pièce de bois pouvant se fixer à la partie supérieure de la double pointe en fer (fig. 3).

Vous ajouterez, si vous voulez, comme accessoire,

(1) Il faut se rappeler, en outre, que les horloges des chemins de fer marquent toutes l'heure du méridien de Paris.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

une fourchette à pointe en fer (fig. 4), ou un balancier formé d'une tige de cuivre armée de deux boules en plomb.

Voici une esquisse de quelques-unes des positions d'équilibre que l'on obtient en changeant de place le balancier, la fourchette, les différentes pièces de la poupée, etc. Il est facile, avec un peu de recherche et de patience, de les varier presque à l'infini. Rien n'empêche aussi d'imaginer des appareils à boule autres que le balancier et la fourchette.

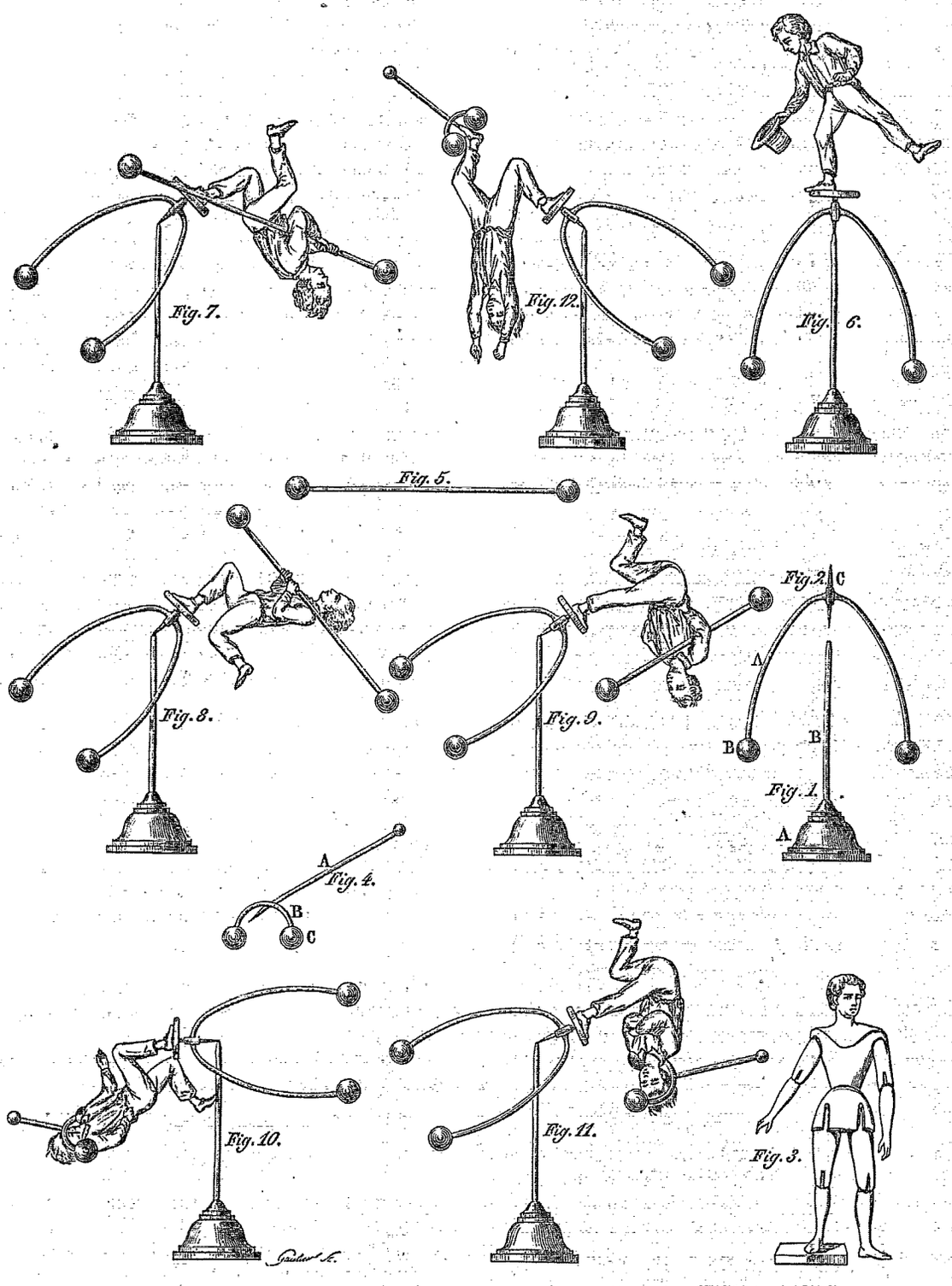

Fig. 1. Pied de l'appareil : A, base plombée ; B, tige de cuivre portant au sommet un très-petit trou. — Fig. 2. Équipage : A, fil de cuivre ; B, boule de plomb ; C, double pointe de fer. — Fig. 3. Poupée articulée en bois. — Fig. 4. Équipage à fourchette : A, tige de fer ; B, cuivre ; C, plomb. — Fig. 5. Balancier. — Fig. 6. La poupée sans balancier. — Fig. 7. Balancier sous un bras. — Fig. 8. Balancier en avant. — Fig. 9. Balancier en arrière. — Fig. 10. Équipage à fourchette sur le cou. — Fig. 11. Équipage à fourchette sur la nuque. — Fig. 12. Équipage à fourchette sur le pied.

Dans toutes les positions, la poupée peut librement tourner avec l'équipage sur la ligne du support.

Dimensions. — Pied, 0m.25 de haut. — Balancier, 0m.30. — Fourchette, 0m.10. — Equipage, de C en B, 0m.20. — Poupée, 0m.15. — Boules, diamètre, 0m.02.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

ASCENSION DE ROCHE-COURBE.

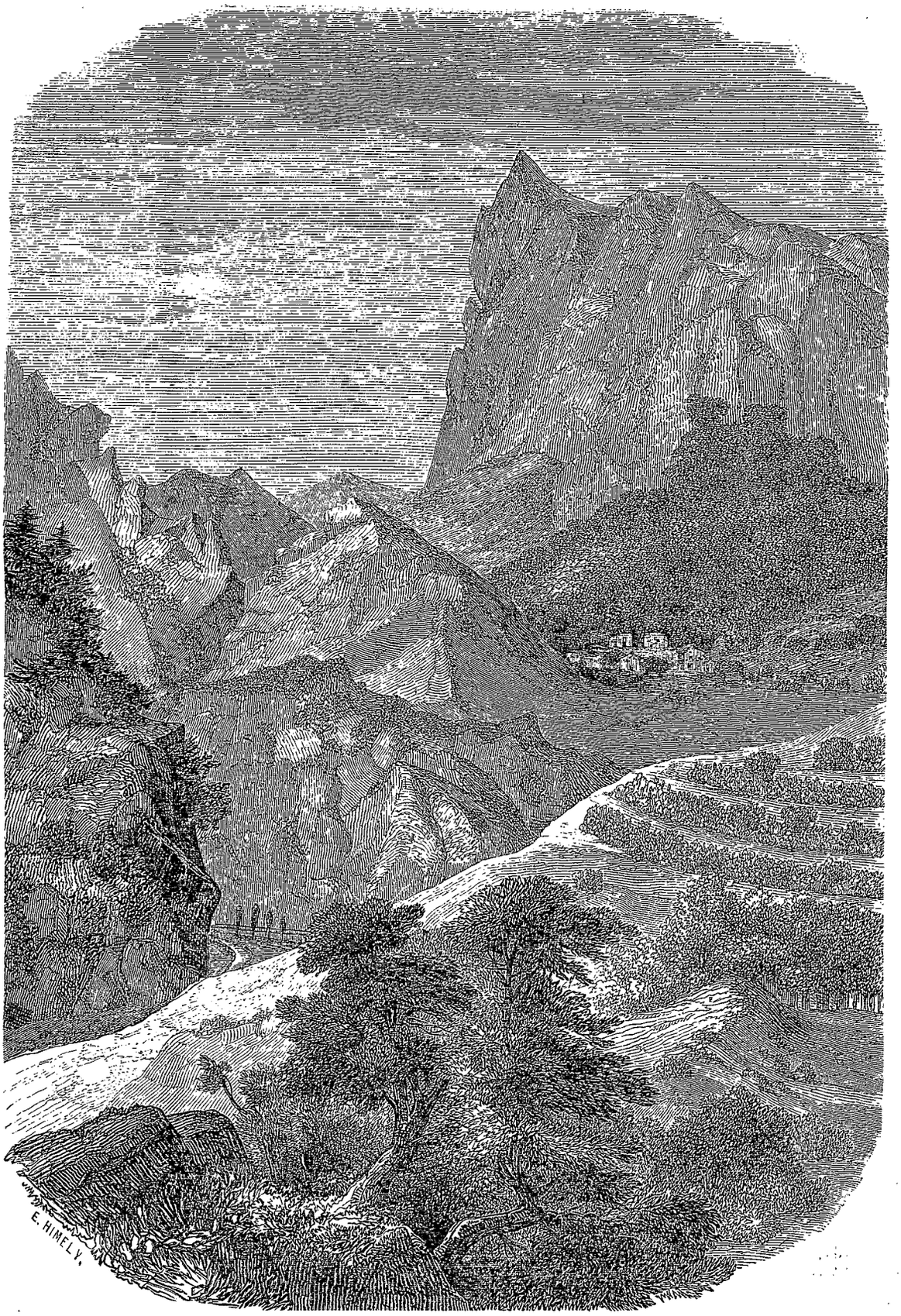

Le pic de Roche-Courbe, dans le Dauphiné. — Dessin de E. Himely, d'après M. Muston.

Il est en Dauphiné une montagne peu connue dont la forme extraordinaire attire de loin l'attention. On peut l'apercevoir à la fois des hauteurs d'Avignon en regardant vers le nord, et des hauteurs de Lyon en regardant vers

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

le midi. Cette montagne n'est qu'un rocher qui s'élance d'un seul jet à la hauteur de 1 600 mètres. Elle représente l'extrémité rostrale d'un bassin elliptique, nommé la forêt de Saou à cause des bois épais qu'il contenait jadis. Ce bassin s'étend entre la vallée de la Drôme et celle du Roubion. Du côté de la Drôme, le pic se dessine dans le ciel en arêtes escarpées qui représentent une sorte d'éperon à trois pointes; on le nomme pour cela la cime des Trois-Becs. Du côté du Roubion, il paraît surplomber, et on le nomme Roche-Courbe.

Rien de plus pittoresque et parfois de plus bizarre que les divers aspects sous lesquels cette étrange montagne se présente aux regards. Malgré ses apparences inaccessibles, on peut aisément l'escalader, et, dans les beaux jours, elle est le but d'assez nombreuses excursions.

Après une montée caillouteuse et assez longue, nommée crête du Papillon, on arrive sur un premier plateau où l'on peut se reposer sous les arbres, près d'une fontaine.

Deux chemins bien différents conduisent de cet endroit à la cime : l'un, pénétrant dans l'intérieur du bassin dont elle n'est que le point culminant, permet aux voitures mêmes de se rendre jusqu'au pied des pentes boisées qui en couvrent la base; l'autre, abordant l'enceinte des rochers par leur face extérieure, ne se présente que sous la forme d'un rocher escarpé, suivi par les troupeaux; on ne peut le parcourir qu'à pied, ou tout au plus à mulet. On trouve à louer quelques-unes de ces montures dans un petit domaine rural situé directement au-dessous du pic.

Ce domaine est traversé par la limite de deux cantons, celui des Saillants et celui de Bourdeaux.

Il faut près d'une heure pour gravir la pente gazonneuse qui mène au sommet. On nomme cette pente le pré de l'Ane, en mémoire d'une légende assez singulière.

Le bassin de la forêt que domine cette haute croupe dépendait jadis de la châtellenie de Saou (on prononce Sou), village situé à l'issue du défilé qui donne entrée dans le bassin. L'ancien château de ce village était situé sur les flancs d'un rocher à pic, au pied duquel se groupent les maisons nommées bourg des Églises. Par suite de la fondation de l'abbaye de Saint-Thiers sur la rive opposée du ruisseau qui baigne ce rocher, un nouveau groupe de maisons s'y forma sous le nom de bourg de l'Orme; plus tard, un château d'habitation plus accessible et plus agréable que le premier s'éleva dans la partie plane sous le nom de castel d'Eure.

Peu soucieuse des anachronismes, la tradition prétend que les habitants du vieux château allèrent s'établir dans le castel moderne, mais qu'une jeune fille nommée Blanche, regrettant ses rochers natals, y montait chaque dimanche, avant l'office du matin, sur une haquenée qui n'était autre qu'un âne doué d'une agilité prodigieuse.

Un jour, on ne vit pas redescendre la jeune fille de son rocher. L'âne se mit à parcourir, pour la chercher, toutes les crêtes de la chaîne qui forme le bassin de la forêt; arrivé sur Roche-Courbe sans l'avoir trouvée, il disparut aussi ou se précipita de désespoir. De là le nom de pré de l'Ane donné au théâtre de cette catastrophe.

Les bergers qui gardent leurs troupeaux sur les sommets gazonneux de cette chaîne escarpée ont vu plus d'une fois, disent-ils, un aigle fondre sur une de leurs brebis ou de leurs chèvres avec rapidité, la frapper de toute sa masse et de toute sa force, afin de la renverser et, s'il lui est possible, de la précipiter dans l'abîme, où il va ensuite la dépecer.

C'est au sommet du pré de l'Ane ou de Roche-Courbe qu'avait été établi un des postes d'opérations les plus importantes pour la récente triangulation de la France.

La pente qui y conduit est couverte d'une herbe touffue et courte, entrecoupée d'épais buissons déprimés, aux feuilles épineuses qui rappellent les genévriers alpins; elle est mélangée d'orchis à odeur de vanille, d'airelles aux baies noires, et d'une jolie busserole à clochettes blanches, toutes semblables à des fleurs de muguet odorant.

Malgré le tapis de verdure qui s'offre au pied des voyageurs pour gravir jusqu'au bout, l'inclinaison en est assez forte pour rendre l'ascension fatigante.

Mais, une fois arrivé, quelle vue admirable! quel horizon immense! quelle incommensurable étendue de cimes et de lointains!

Les montagnes du Dévolui à l'est, dans toute leur magnificence, avec leurs glaciers, leurs arêtes, leurs faces à pans verticaux, leurs grandes masses bleuies par la distance, se détachent à l'horizon comme une couronne murale. Plus près, et plus au nord, les crêtes sombres du Vercors prolongent en lignes onduleuses ou déchiquetées les bords rocheux ou boisés de leurs plateaux aériens; aux pieds du spectateur s'étend d'un côté la vallée de la Drôme, de l'autre celle du Roubion; entre elles, sur le prolongement de la pente gravie, un bassin de verdure à la physionomie sauvage, aux profondeurs enfeuillées, d'où s'élance à peine la cime pyramidale de quelques sapins, remplit d'ombre l'enceinte des rochers dont l'on occupe le point culminant.

Dans ce bassin, rempli de futaies débordantes, s'élève une vaste maison entourée de jardins; c'est la demeure d'un avocat célèbre. On y descend par un ravin qui va en se rétrécissant de plus en plus, et qu'on nomme la Combe. Ce couloir ombragé présente, vers le tiers de sa hauteur, des rochers aux formes bizarres; à leur pied jaillissent de belles sources d'eau vive; alentour s'entremêlent les pins sylvestres et les hêtres.

Du bas de la montée jusqu'au village de Saou, la distance n'est plus que de deux heures, et la course est riche encore des admirables aspects d'une petite vallée, encaissée et sinueuse, entre de profonds rochers.

LA CROYANCE GAULOISE.

La croyance gauloise, le druidisme, dominant de haut les religions toutes terrestres de la Grèce et de Rome, présente, au fond de l'Occident, un développement théologique et philosophique égal à celui des grandes religions de l'Orient, mais dans un esprit très-opposé au panthéisme indo-égyptien, et qui paraît n'avoir eu d'affinité morale qu'avec le *mazdéisme* de Zoroastre. La lutte victorieuse de la liberté et de la volonté contre les puissances fatales, l'indestructible individualité humaine s'élevant progressivement du plus bas degré de l'être, par la *connaissance* et la *force*, jusqu'aux sommités infinies du ciel, sans jamais se confondre dans le Créateur : tels paraissent avoir été les fondements de la foi druidique et le secret de l'intrépidité et de l'indépendance gauloises. HENRI MARTIN,

---

Quoique nous soyons mortels, nous ne devons point nous assujettir aux choses mortelles, mais, autant que nous pouvons, nous élever à l'immortalité, et vivre selon ce qu'il y a de meilleur en nous. ARISTOTE.

DIRECTION

DES PRINCIPALES CHAINES DE MONTAGNES DE FRANCE.

La figure que nous donnons ci-contre indique que le soulèvement des différentes chaînes de montagnes qui

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

sillonnent le territoire français n'a pas eu lieu suivant des directions uniformes. En effet, on voit facilement qu'il existe un angle considérable entre l'orientation moyenne

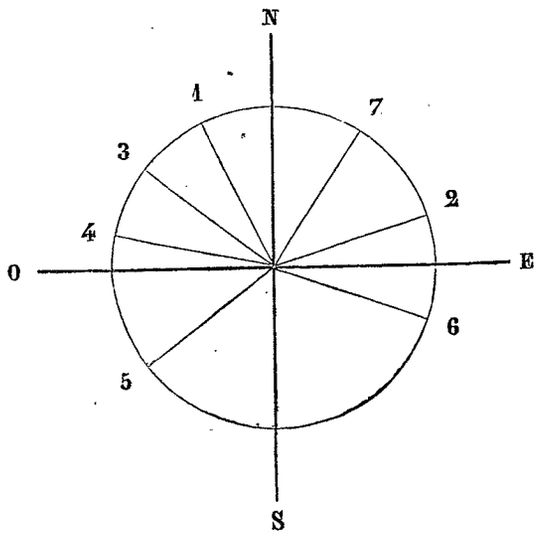

Rose de la direction des principales chaînes de montagnes de France.

de chacune des fissures de l'écorce terrestre qui leur ont livré passage. On se convaincra aussi sans aucune difficulté, en regardant avec quelque attention cette *rose volcanique*, que ces soulèvements successifs du sol de notre France n'ont pas dû avoir lieu à la même époque.

Les savantes recherches de M. Élie de Beaumont ont permis d'aller plus loin et de déterminer l'ordre chronologique dans lequel ces commotions se sont succédé.

Nous engageons le lecteur à dresser une table de l'âge relatif de nos différentes chaînes, en suivant l'ordre des chiffres qui sont marqués en dehors du cercle de la rose.

Nous lui laisserons le plaisir de reconnaître par lui-même un fait très-remarquable de philosophie plutonienne : *La hauteur moyenne des chaînes va en augmentant à mesure que leur âge est plus récent*. Il en résulterait que la chaîne qui surgira la première, dans le cours des siècles futurs, surpassera la taille des géants du Caucase, de l'Himalaya et des Andes. Mais aucun symptôme ne permet de prévoir quelles sont les contrées destinées à être bouleversées les premières; personne ne peut dire si cette catastrophe est imminente, ou si des centaines de siècles doivent s'écouler avant qu'elle ne se produise.

La géologie n'en est pas même arrivée à déterminer, avec une approximation satisfaisante, l'âge des grands événements dont l'écorce de la terre porte les cicatrices; elle n'est donc pas à la veille d'entrer dans la période des prédictions rationnelles. Dans l'état actuel des connaissances positives, aucun savant ne peut se flatter d'évaluer le nombre de siècles qui nous séparent de la création de la chaîne des Alpes occidentales. Il serait également impossible de mesurer le temps écoulé entre les diverses manifestations de l'activité intérieure de la sphère. Ce qu'on ne saurait trop répéter, c'est que ces périodes sont immenses; ce que nous chercherons à faire comprendre, c'est qu'il faut introduire la notion de l'infini dans la *durée* comme dans l'*étendue* pour arriver à se faire une idée exacte de l'équilibre dynamique du monde.

Un savant anglais vient d'appliquer la formule du refroidissement de Dulong et Petit à la détermination de la durée nécessaire à la perte de 25 degrés centigrades de température moyenne par le sphéroïde terrestre. Il a trouvé qu'il fallait cent quatre-vingt millions d'années, pendant lesquelles avait dû s'accumuler une épaisseur de 20 kilomètres de débris fossilifères; c'est-à-dire tous les débris des êtres qui nous ont précédés. En effet, ajoutez 25 degrés à la température moyenne du globe, et vous rendez immédiatement toute vie impossible.

Mais quelque énorme que paraisse le chiffre précédent, il est bien au-dessous de la vérité, car le soleil lui-même devait être plus chaud qu'à l'époque actuelle, lors des débuts de la vie de notre sphère, et, par conséquent, le refroidissement a dû être beaucoup plus lent encore que ne l'indiquent les calculs précédents.

Les bouddhistes emploient une figure très-poétique pour donner une idée de l'âge du monde : ils le comparent au temps qu'il faudrait pour user une montagne de diamant que l'on essuierait une fois par siècle avec une légère étoffe de coton.

M. Walferdin, géologue qui a été collaborateur d'Arago, fait précéder le millésime de l'ère chrétienne d'une suite indéfinie de 9. Ainsi, pour lui, l'année dans laquelle ces lignes sont écrites est la 99999999991864e de notre humble planète, que le célèbre Hansteen, de l'Observatoire de Christiania, croit à peine entrée dans la force de l'âge.

LE TÉLESCOPE ET LE MICROSCOPE.

Suite. — Voy. p. 141.

Parallèle entre le télescope et le microscope. Pouvoir amplificatif. — Le microscope est, a-t-on dit, un télescope renversé. Cette comparaison n'est pas tout à fait exacte. Pour vous en convaincre, faites comme ce savant mathématicien dont parle Lalande : regardez par le gros bout d'une lunette astronomique, ayant le petit bout tourné vers un objet; vous aurez là, n'en doutez pas, un bien mauvais microscope. Les seuls noms grécisés de *télescope* et de *microscope* auraient dû faire soupçonner la différence qui existe entre ces deux instruments : l'un fait voir les objets qui sont *petits*, l'autre ceux qui sont *éloignés*.

Dans la vision normale simple, l'image focale se forme immédiatement dans l'œil même, derrière le cristallin, de manière à tomber juste sur la rétine. Si les rayons, réfractés par le cristallin, sont trop convergents, ou s'ils ne le sont pas assez, l'image tombera en deçà ou au delà du plan de la rétine. Aussi, pour la faire coïncider avec ce plan, le myope se servira-t-il de besicles à verres concaves, et le presbyte de besicles à verres convexes. Mais, dans aucun de ces cas, l'image, notons-le bien, ne se forme ailleurs que dans l'intérieur de l'œil; l'image focale du cristallin est toujours formée par les rayons qui viennent directement de l'objet.

Les choses se passent tout autrement avec l'emploi du microscope et du télescope. Là, l'image que reçoit le nerf optique ne lui vient, pour ainsi dire, que de seconde et de troisième main, suivant le nombre des lentilles interposées entre l'objet et l'œil. Or, ce sont les images produites par ces lentilles qui grossissent les objets, en les faisant voir de plus près.

Si l'œil pouvait fonctionner au contact même de l'objet, il en saisirait tous les détails qui lui échappent de loin. Mais comme, au delà d'une certaine distance, il est impossible de rien voir distinctement, l'homme a su, ce qui lui fait beaucoup d'honneur, tourner la difficulté par un artifice de son invention. Il s'agissait, à défaut de l'objet, de rapprocher l'image le plus près possible de l'œil. C'est ce problème que le microscope a résolu.

Une image formée par une petite lentille sphérique, à très-court foyer, voilà le *microscope simple*. La loupe n'est

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

qu'une lentille un peu plus grosse, plus aplatie et à plus long foyer.

Si l'image est reprise par une seconde lentille grossissante, on aura le *microscope composé*. La première lentille touche presque l'objet qu'on veut examiner, c'est l'*objectif* ou le petit bout de l'instrument; derrière la seconde lentille (ordinairement composée de plusieurs pièces réunies) se place l'œil, c'est l'*oculaire* ou le gros bout.

Quant aux objets trop éloignés pour être vus distinctement, il importait d'abord de concentrer en un point donné le plus grand nombre possible de rayons; une lentille d'un grand diamètre et d'une longueur focale proportionnelle remplira ce but. Si ensuite vous regardez l'image focale de cette lentille à l'aide du microscope ou de la lentille du naturaliste, vous aurez la lunette de l'astronome, le télescope.

La première lentille, c'est l'objectif ou le gros bout de l'instrument; la seconde, c'est l'oculaire ou le petit bout.

Pour *mettre l'instrument au point*, on fait, dans le télescope, mouvoir seulement l'oculaire, tandis que dans le microscope on fait, pour cela, mouvoir l'ensemble des lentilles, tout le tube, pour le rapprocher ou l'éloigner de l'objet.

Une fois mis au point, l'un et l'autre instrument doivent être maintenus immobiles, car ils amplifient à la fois le mouvement et les contours de la matière.

Mais ne s'est-on pas exagéré quelque peu la nécessité de fonder les observatoires sur des assises inébranlables? Les oscillations du sol n'ont pas empêché l'un de nos amis (M. Goldschmidt) de découvrir plus d'une planète au dernier étage du café Procope, dans une des rues les plus fréquentées de Paris.

Ne demandez jamais à un astronome combien sa lunette grossit; il vous prendrait pour un ignorant. L'objectif étant invariablement donné, une lunette grossit suivant l'oculaire qu'on lui adapte. Il faut donc demander quel grossissement une lunette peut recevoir. Ce grossissement est donné par le rapport des distances focales de l'oculaire et de l'objectif. Si, par exemple, la distance focale de la première lentille est contenue 100 fois dans la distance focale de la seconde, la lunette grossira 100 fois. La distance focale de l'objectif est donc le dividende et celle de l'oculaire le diviseur; le quotient indique le grossissement. Pour le microscope, c'est la distance de la vue normale, distincte, qui sert de dividende; la distance focale de l'objectif est le diviseur. Ainsi, quand on dit qu'un microscope grossit 100 fois, cela veut dire que la longueur focale de la lentille qu'on emploie est contenue 100 fois dans la longueur de la vue simple, distincte. Celle-ci étant de 200 millimètres, la longueur focale de la lentille devra être alors de 2 millimètres; car 200 divisé par 2 est égal à 100.

La suite à une autre livraison.

CHAISE A ROUES DU TEMPS DE LOUIS XV.

Cette chaise à quatre roues est un modèle tiré de l'œuvre du graveur Hoppenhaupt. Parmi plusieurs chars de gala qu'on y voit figurés, celui-ci est le plus simple et le moins chargé, bien que les ornements, comme on voit, n'y soient pas non plus épargnés. C'est un curieux exemple de ce style mélangé des qualités et des défauts les plus opposés qui, dans la dernière partie du règne de Louis XV, envahit l'ameublement et toutes les industries où le goût a une part décisive. Les noms de *rocaille* et de *rococo* sont restés attachés aux derniers abus de ce style. Ils méritent de

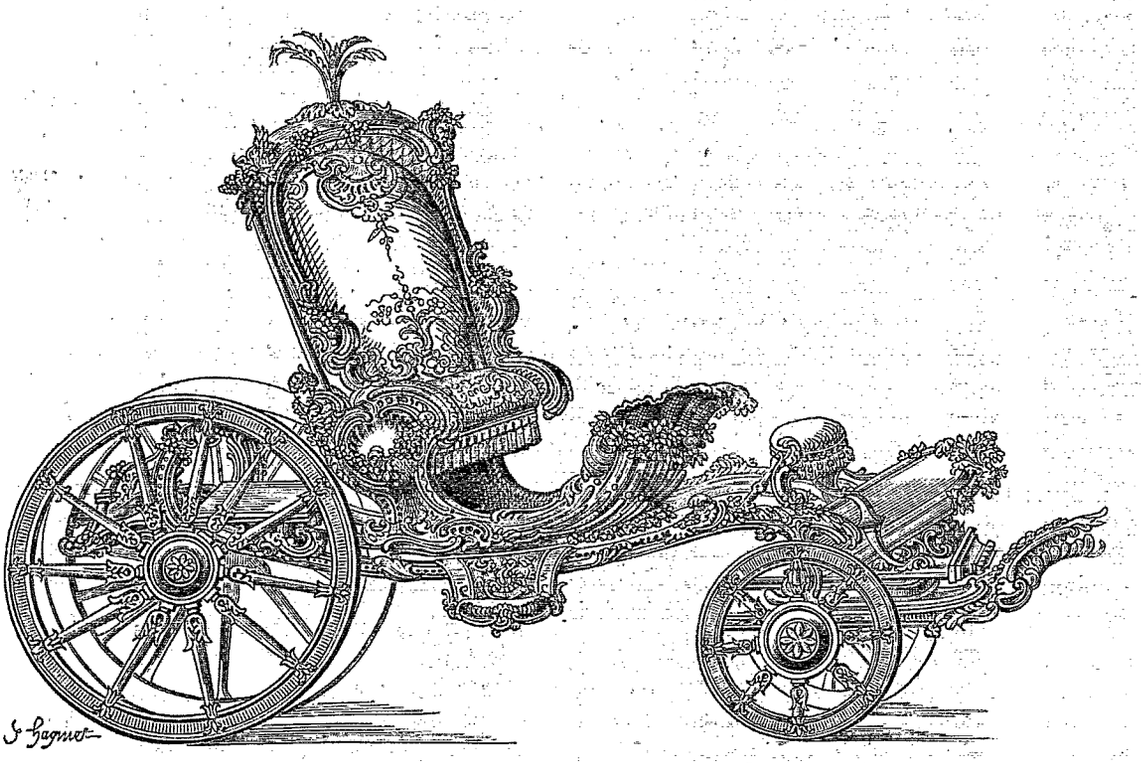

Chaise à roues, d'après Hoppenhaupt. — Dessin de Gagniet.

l'être surtout aux imitations qu'on en fit à l'étranger, où les pires modèles se répandirent à profusion et furent lourdement copiés. En France, à Paris, à Versailles, des ouvriers, des artistes de premier ordre, maintenant, même dans cette décadence, les grandes traditions qui les avaient formés, conservèrent la distinction naturelle de leur goût et une habileté de main merveilleuse qui en sauvait tous les écarts.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 13.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

L'ÉGLISE DE SAINT-ANTOINE DE PADOUE.

Voy. t. V, 1837, p. 41.

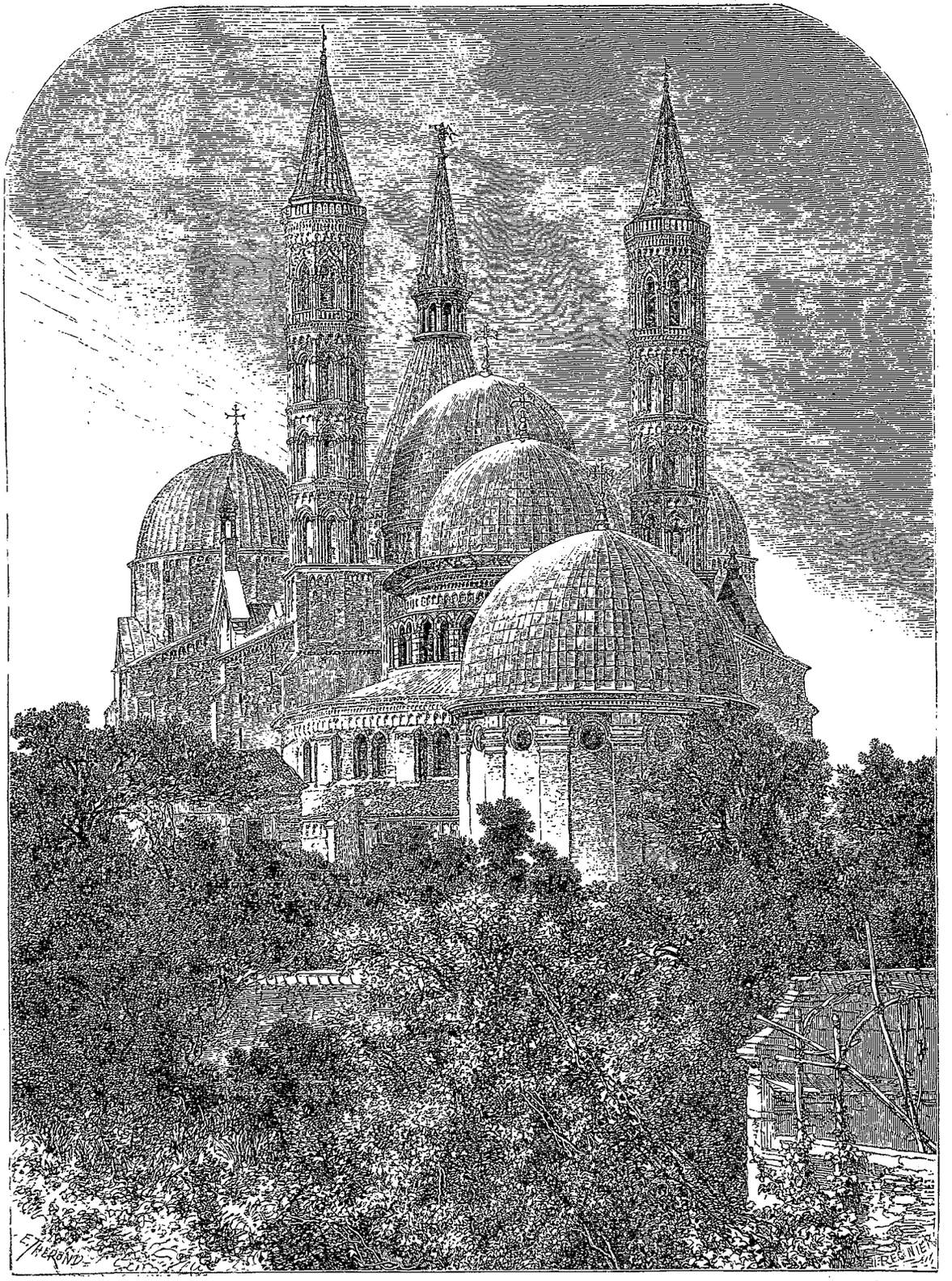

Saint-Antoine de Padoue. — Dessin de Thérond, d'après une photographie.

Ne se croirait-on pas tout d'abord en présence de quelque mosquée de l'Orient, à l'aspect de ce triple étage de coupoles et de ces élégants campaniles semblables à des minarets? Un moment d'examen suffit pour dissiper l'erreur, et l'on reconnaît bien vite dans le monument qui porte ce couronnement les caractères qu'a pris l'architecture gothique en Italie. Les coupoles de l'église de Saint-Antoine de Padoue ne sont même pas de l'époque où les modèles byzantins importés en Italie, où Saint-Vital de Ravenne, où Saint-Marc de Venise, étaient partout imités. Beaucoup

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

plus modernes que le reste de l'église (achevée en 1307), elles n'y ont été ajoutées, dit-on, qu'au quinzième siècle; mais évidemment la construction était préparée pour les recevoir, et celles qu'on voit aujourd'hui en ont peut-être remplacé d'autres plus anciennes. Nicolas de Pise, qui, d'après Vasari, dessina les plans et dirigea d'abord les travaux, avait sous les yeux, dans son pays même, une église élevée au douzième siècle, où la coupole orientale se trouve superposée à une basilique latine.

L'église, depuis son achèvement, a, comme on pense bien, subi plus d'un remaniement. La dévotion à saint Antoine, *il santo,* comme on dit à Padoue sans même ajouter un nom à cette qualification, est exigeante pour le sanctuaire où sont renfermées ses reliques; et d'innombrables offrandes, en enrichissant l'église, lui ont permis de se réparer souvent et de s'embellir dans un goût nouveau. La chapelle de Saint-Antoine, entretenue avec un soin tout particulier, est toujours pleine de pieuses gens, parfois venus de loin pour s'agenouiller auprès du tombeau du saint et toucher la plaque de bronze qui couvre ses reliques. L'autel est chargé d'*ex-voto,* et toute la chapelle est brillante de l'éclat des cierges. Elle mérite, d'ailleurs, d'être visitée par l'élégance de son architecture, à laquelle ont concouru trois artistes de la renaissance, Andrea Briosco dit Riccio, Sansovino, et Salconetto; et aussi par le mérite des hauts reliefs de Sansovino, de Minello di Bardi, de Catanco Danese, de Campagna, de Tiziano Aspetti et des frères Lombardi, qui revêtent ses parois; n'oublions pas les fines sculptures d'ornement qui décorent les pilastres aux deux extrémités du beau portique qui ferme l'entrée.

Aux côtés du grand autel on voit les statues en bronze de deux saints, beaux ouvrages de l'école de Donatello. Ce grand maître est lui-même l'auteur des bas-reliefs qui représentent, à l'entrée du chœur, l'Ange, le Lion, l'Aigle et le Bœuf, symboles des quatre évangélistes, et qui sont d'un style admirable. Tout le tour du chœur est décoré de bas-reliefs en bronze formant une série de tableaux dont les sujets sont tirés de l'Ancien Testament; nous les louerions davantage si les moyens propres à la peinture ne s'y confondaient pas trop avec ceux qui conviennent à la statuaire. Presque tous sont de Villano de Padoue. Ceux où l'on voit figurés l'Histoire de Judith et le Triomphe de David, par Riccio, se distinguent par plus d'ampleur dans le dessin et la composition; celui où est représentée la Mort de Samson, qui est de Donatello, est plein de mouvement et d'expression. On attribue aussi à ce dernier un grand crucifix de bronze suspendu derrière les stalles, mais qu'il est difficile d'apprécier à la hauteur où il est placé.

Dans les autres parties de l'église, nous mentionnerons seulement les œuvres qui nous paraissent le plus dignes d'attention.

Le candélabre de bronze que l'on voit à droite du chœur est encore une œuvre célèbre d'Andrea Riccio, qui lui coûta, assure-t-on, dix années de travail; la composition en est extrêmement riche, le dessin plein d'élégance, et la ciselure d'une merveilleuse finesse. On reconnaît la renaissance italienne au mélange des sujets tirés à la fois des Écritures et de la mythologie païenne.

Tous les bas-reliefs en bronze qui décorent le devant de l'autel de la chapelle du Saint-Sacrement sont du même maître. Dans celui du milieu, de plus grandes proportions, est figuré le Sauveur ressuscité, debout dans le tombeau, entre deux anges; dans les autres, disposés de chaque côté comme des tableaux, on voit les principaux miracles opérés par saint Antoine.

La chapelle de Saint-Félix, qui fait face, du côté opposé, à celle de Saint-Antoine, est décorée de fresques par Jacopo d'Avanzo et Aldighieri da Zevio, qui vivaient au quatorzième siècle. Ces fresques, quoiqu'elles aient souffert d'une longue incurie et plus encore de la maladroite restauration qui en fut faite au siècle dernier, produisent même aujourd'hui une grande impression. On remarquera surtout, du côté gauche, la peinture où est représenté le Siége d'une ville, et le grand Calvaire qui remplit le fond tout entier. Un passage qui sépare la sacristie de la chapelle Saint-Félix renferme les tombeaux gothiques de deux comtes de Padoue, décorés de peintures à fresque de l'école de Giotto. L'une des deux est presque effacée; mais l'autre, qui représente le Couronnement de la Vierge, est digne de cette attribution.

En visitant la sacristie, on remarquera des armoires ornées de grandes figures en marqueterie par Canoso de Venise, artiste du quinzième siècle, qui fut, comme Mantegna, élève de Squarcione; ces marqueteries ne sont pas seulement de remarquables exemples d'un art cultivé avec succès en Italie à cette époque, ce sont des ouvrages d'un grand style.

Sur les côtés de la grande nef sont disposés des bustes et des monuments funéraires; quelques-uns sont de bons ouvrages de sculpture. Le plus vanté est le tombeau de Contarini, dont le dessin est attribué à San-Micheli; mais il nous paraît plus riche que vraiment beau.

La patrie n'est point ici-bas; l'homme vainement l'y cherche; ce qu'il prend pour elle n'est qu'un gîte d'une nuit. Il s'en va errant sur la terre. Que Dieu guide le pauvre exilé!

LAMENNAIS.

DE L'INFLUENCE DE NOTRE VIE.

Dans la nature, les agents les plus puissants sont ceux qui agissent d'une manière insensible et douce.

Un ouragan peut sembler d'abord une manifestation sans égale de la puissance des éléments. Quand les nuages courent emportés par une force infernale, quand la mer mugit avec furie, quand les éclairs déchirent la nuée et nous aveuglent, nous sommes étourdis et comme écrasés... Et, cependant, qu'est-ce que la puissance de l'ouragan à côté de celle de la lumière paisible et pure qui se lève chaque matin sur notre terre? Si douce est son approche, qu'elle ne troublerait pas notre sommeil; et, cependant, sous la silencieuse influence de ses rayons, tout se ranime, tout se colore, tout se réchauffe et se renouvelle; le monde est comme créé de nouveau par elle; et si le soleil oubliait de se lever demain, notre hémisphère ne serait plus qu'une immense et glaciale solitude, où la mort seule régnerait dans un hiver éternel.

Dans notre vie morale, il en est de même. A côté de l'action voulue et souvent bruyante de nos paroles, il y a l'influence involontaire de notre vie. C'est la plus puissante, parce qu'elle est naïve et sincère. Nos paroles, hélas! nous en sommes les maîtres, nous les arrangeons à notre gré. Par nos paroles, nous pouvons exprimer la foi, la tendresse, la sollicitude, la charité... Mais à côté de ce bruit de mots qui passent, notre vie, elle aussi, rend son témoignage silencieux, témoignage véridique, sincère, expression fidèle de notre être moral, que tout notre art ne parvient pas à détourner de son sens, et qui nous suit, quoi que nous disions. J'ajoute que cette action est d'autant plus puissante qu'elle est involontaire. En effet, quand les hommes sentent que nous voulons agir sur eux par nos livres, par nos discours, par nos raisonnements, instinctivement ils se mettent en garde contre notre influence, tandis qu'en pré-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

sence de la prédication muette de notre vie leurs préventions tombent, leur défiance cesse et leur cœur devient accessible.

Notre vie est un livre, et ce livre finit toujours par donner au monde son enseignement. Quoi que nous fassions, nous agissons sur autrui même sans parler et sans agir, nous montrons aux autres ce qu'il y a au dedans de nous, et notre silence même peut être éloquent.

EUGÈNE BERSIER.

SOUVENIRS DE LA LITHUANIE.

MON GRAND-PÈRE. — SA MAISON. — Mlle HÉLÈNE. — LES JEUX DU SOIR.

Mon aïeul se nommait Mathias C...; il avait été trésorier du district. Sa maison où j'ai passé mon enfance avait appartenu, de père en fils, à notre famille.

M. Mathias était aimé et vénéré dans le pays; sa vie édifiante, sa simplicité patriarcale, sa piété douce et indulgente, sa sincérité dans la pratique de la vertu, ses habitudes paisibles, sa vie calme et sérieuse sans affectation d'austérité, contrastaient avec le luxe, l'agitation, l'esprit turbulent de la plupart des seigneurs polonais de cette époque.

Sa modeste fortune lui suffisait; il était sans ambition. Bien souvent il me disait (et j'ai retenu ses paroles comme un formulaire de raison pratique) :

— Sois persuadé que, lorsque nous sommes misérables, nous ne devons presque toujours nous en prendre qu'à nous-mêmes. Le plus souvent nous demandons à la vie plus qu'elle ne peut donner. Du froment, un bon cheval et des abeilles doivent suffire au bien-être d'un gentilhomme polonais.

Nous avions un jardin et un potager; tout venait à point dans ce terrain fertile : nos fruits étaient excellents, notre office était toujours bien garni et nos greniers regorgeaient de blé. Rien ne manquait aux besoins de chaque jour, la dépense était proportionnée aux revenus.

Je me rappelle un certain coffre de cuir, à charnière de fer, placé dans un coin de l'alcôve; quand j'avais été sage, obéissant, laborieux, le coffre s'ouvrait, mon grand-père en tirait une petite pièce d'argent et me la donnait en disant :

— Te voilà *riche*, mais ce qui est important n'est pas d'être riche, c'est de faire un bon usage de sa fortune.

Ce qui voulait dire : « Donne aux pauvres et oublie-toi. »

Notre maison se composait de deux corps de logis, l'un habité par nous, l'autre par les domestiques. Notre appartement était assez vaste : un salon, deux chambres, et une petite bibliothèque adossée au grand poêle qui chauffait toute la maison. C'est dans la bibliothèque que se traitaient les grandes affaires; c'est là aussi qu'au point du jour le maître et les serviteurs se réunissaient pour dire la prière. On apportait ensuite le café, et, tout en dégustant ce délicieux breuvage, on se racontait les rêves de la nuit. Car, il faut bien l'avouer, mon grand-père, avec sa nature simple et primitive, avait conservé, comme les plus humbles de ses compatriotes, beaucoup d'anciennes superstitions empreintes de notre poésie nationale.

En repassant dans ma mémoire ces chers et lointains souvenirs, je vois encore les deux bonnes vieilles servantes qui avaient été au service de ma grand'mère; elles étaient toujours assises l'une près de l'autre, filant du lin, absorbées dans cette occupation monotone, et ne s'interrompant guère que pour se chercher querelle.

Les fêtes et les dimanches, Hélène, la fille de l'économe, était admise à notre table et passait la journée dans notre compagnie. Elle était si sensible à cet honneur que ses yeux, d'un bleu limpide, étaient toujours baissés; elle se tenait bien droite sur son escabeau, et n'osait proférer une parole avant d'être interrogée. Mon grand-père cherchait bien à la mettre un peu à son aise; mais comment faire oublier, en Pologne, la distance qui sépare un noble d'une personne qui ne l'est pas? Il faudra des siècles de révolutions pour combler cet abîme.

— Allons, mademoiselle Hélène, disait mon grand-père, chantez-nous quelque chose; chantez cette jolie chanson qui va si bien à votre voix.

Et Hélène, toute tremblante et rouge comme une cerise, chantait d'une voix émue la chanson qui commence ainsi :

La jeune et belle Sophie aimait les fleurs et les fruits;
Et Jean le beau, le plus beau du village, avait des fruits et des fleurs dans son jardin.
— Voulez-vous des fleurs? disait Jean. Aimez-moi.
— Voulez-vous des fruits? Aimez-moi...

Quand Hélène arrivait au dernier couplet, une larme brillait sous ses longs cils. Cela n'échappait pas à mon grand-père, qui disait alors :

— Très-bien, très-bien, mademoiselle Hélène; mais c'est assez de mélancolie : chantez-nous maintenant un air national; cela nous réjouira le cœur à tous.

La bibliothèque était comme une sorte de sanctuaire interdit aux visiteurs indifférents. Quand, par hasard, il y avait quelque grande réunion, on recevait les hôtes dans le salon. Cette pièce, meublée avec simplicité, était ornée à un de ses angles d'une statue de la Vierge. Un cordon de sonnette descendait près de cette statue, et aux heures d'orage on sonnait la cloche pour écarter la foudre (1).

La pièce attenante au salon était tapissée d'un papier à fond jaune orné de grosses fleurs rouges; et, sur le parquet, très-soigneusement frotté, apparaissaient de loin en loin, comme des îlots, de petits carrés de moquette; deux causeuses en velours d'Utrecht jaune, six chaises de paille, deux tables de jeu, composaient tout l'ameublement de cette pièce d'apparat. Sur une des tables on voyait à toute heure un jeu de cartes dont la couleur un peu jaunie attestait le fréquent usage qu'on en avait fait, et sur l'autre un jeu de dominos et une tasse de fèves qui servaient de jetons. Pendant les soirées de la semaine, on se livrait au passe-temps innocent du jeu du « mariage »; c'était seulement aux jours de solennité qu'on se permettait le whist.

Le plus fort enjeu ne dépassait jamais la somme de 2 florins (1 fr. 30 cent.). Si, par bonheur, mon grand-père avait l'as, il l'annonçait d'un air grave, en disant :

— C'est à prendre ou à ne pas prendre!

M. le curé, excellent homme du reste, n'aimait pas à perdre, et quand sa veine était mauvaise, il fronçait ses gros sourcils et ne manquait jamais de s'écrier d'une voix rauque :

— C'est bel et bon; mais la banque!

Mon aïeul déposait alors les cartes sur la table, se recueillait et se mettait en devoir de compter : Un, deux, trois... je prends!

Ce « je prends! » était articulé avec une énergie singulière; et, lentement, M. Mathias développait ses cartes une à une : les partenaires attendaient en silence, l'anxiété se peignait sur tous les visages, et enfin mon grand-père, triomphant, disait :

— Qui veut m'aider? qui osera se hasarder?

— Personne, personne, reprenaient les joueurs.

— Ainsi, personne ne m'aide?

Et, se saisissant de la tasse aux fèves, il la vidait devant lui d'un air superbe.

(1) Il était heureux que la cloche fût petite. On sait combien il est imprudent de sonner les grandes cloches pendant l'orage.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

On a toujours des amis de son bonheur. Chacun, en dissimulant son dépit, félicitait le vainqueur, et disait qu'après tout on ne pouvait pas avoir la prétention de gagner quand on avait pour adversaire M. Mathias. Je sautais de joie, et pour cause, car mon grand-père me donnait toujours la moitié de son gain.

Heureuse jeunesse, âge charmant! Mon cœur ne connaissait encore que l'espérance; un jour de congé, une fête, les vacances, me causaient un bonheur indicible. Lorsque arrivait surtout le bienheureux jour de Pâques, et qu'après avoir traversé le bois de sapins qui conduit à notre habitation j'apercevais les persiennes vertes de la maison chérie, tout mon être tressaillait. Qui me rendra mes fêtes de Pâques et leur douce gaieté? Fête de la vie, fête du printemps, fête de la renaissance de la nature, fête de la rédemption du monde!

La suite à la prochaine livraison.

L'EPOMEO, A ISCHIA.

Tous les rivages voisins de Naples et du Vésuve sont, comme on sait, des terrains de formation volcanique. Les presqu'îles qui forment, au nord et au sud, la ceinture du golfe, et les îles qui les prolongent au delà, Ischia, Procida, Nisida, Capri, ont été vraisemblablement soulevées au-dessus des eaux par la force du feu souterrain. Aujourd'hui le Vésuve est le seul volcan de ce pays encore en

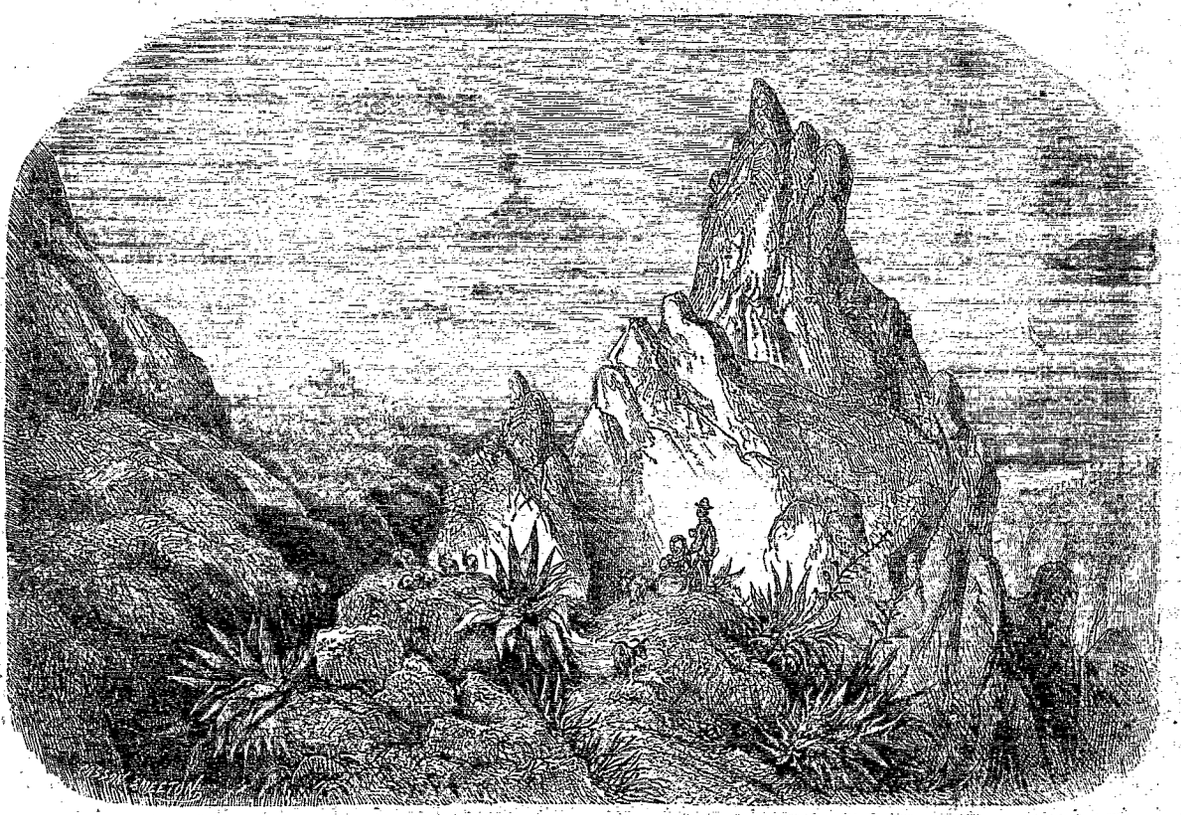

Vue d'un des sommets de l'Epomeo, dans l'île d'Ischia. — Dessin de Chasselat Saint-Ange.

activité; il est, pour ainsi dire, la soupape de sûreté qui préserve toute la Terre de Labour. Ischia, la plus grande des îles de la baie de Naples, paraît avoir rempli autrefois le même office, comme l'attestent les plus anciens souvenirs.

Les premiers habitants de l'île, venus de l'Eubée, en furent chassés par des tremblements de terre; plus tard, une colonie syracusaine le fut de même par des éruptions volcaniques. La dernière éruption eut lieu en l'an 1302 de l'ère chrétienne; elle fut terrible : pendant deux mois entiers l'île fut en feu. Beaucoup d'habitants périrent; le plus grand nombre prit la fuite. De fréquents tremblements de terre, la chaleur des sources (la température de plusieurs est de 70 degrés Réaumur), celle même du sable sur certains points du rivage, prouvent que les feux intérieurs, s'ils n'apparaissent plus au dehors, ne sont pas cependant éteints. Les eaux thermales d'Ischia sont efficaces pour la guérison de maladies assez diverses. On peut consulter à ce sujet l'ouvrage de M. Chevalley de Rivaz (1), médecin français qui a fondé dans l'île un établissement de bains.

(1) *Description des eaux thermo-minérales et des étuves de l'île d'Ischia*, in-8.

L'Epomeo, qui est le noyau de l'île, est une montagne formée par douze grands cônes volcaniques rangés en demi-cercle. Vu de la mer, à une certaine distance, il offre l'aspect d'une pyramide à double cime. La plus haute s'élève à 2400 pieds au-dessus du niveau de la mer. On ne rencontre au sommet aucune trace de lave; les éruptions paraissent s'être produites par des ouvertures latérales. Sur le principal sommet se trouve un ermitage. De là on peut jouir, sur un espace de 80 milles, de la vue merveilleuse du golfe, des îles, des rivages de Naples, de Cumes, de Mondragone et du Garigliano; plus loin on aperçoit Baïa, Terracine et Gaëte, les Abruzzes à l'horizon, et, derrière le Vésuve fumant, la chaîne des Apennins Campaniens, qui le contourne et s'étend au sud-est jusqu'au cap Campanella.

TOMBEAU D'UN MAGICIEN.

Le tumulus de Hvidegaard (Danemark), l'un des plus remarquables de l'*âge de bronze*, c'est-à-dire des temps où ce métal servait à la fabrication des armes et des instru-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

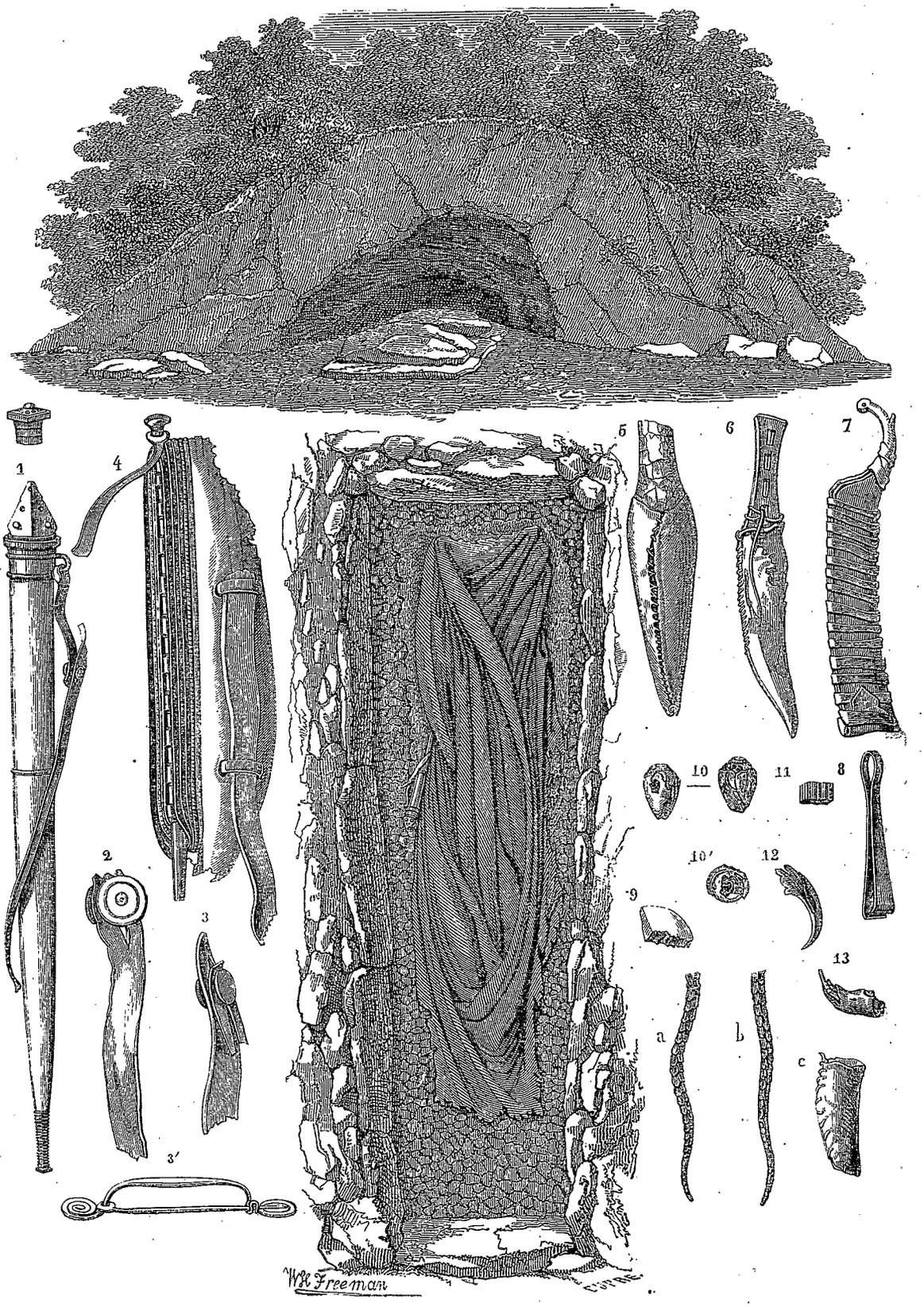

TOMBEAU D'UN MAGICIEN A HVIDEGAARD, EN DANEMARK.

1, épée avec un fragment de la poignée. — 2 et 3, fragments de baudrier, avec boutons de cuivre. — 3′, fibule en bronze. — 4, trousse, fermée. — 5, pointe de javelot en silex, enveloppée de peau. — 6 et 7, couteau et rasoir en bronze, enveloppés de cuir. — 8, pince en bronze. — 9, morceau d'ambre. — 10, 10′, coquillage sous ses divers aspects. — 11, dé en sapin. — 12, griffe d'un oiseau de proie. — 13, mâchoire gauche d'un jeune écureuil.

a, b, queue de couleuvre. — *c*, sachet de peau.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

ments tranchants, est situé dans la paroisse de Lyngby, à un myriamètre au nord-ouest de Copenhague. Rien ne le distingue à l'extérieur d'une foule d'autres tombeaux dont est jonchée la surface du Danemark : c'est un simple tertre conoïde, qui n'a que 5 mètres de hauteur perpendiculaire sur 50 mètres de circonférence à la base. On connaît, sans doute, des tumulus beaucoup plus considérables comme étendue, mais les objets qu'on a découverts à Hvidegaard offrent un intérêt tout particulier.

En 1845, un paysan qui avait besoin de terre de remblai enleva celle dont se compose le tertre de Hvidegaard. Il en avait déjà transporté la plus grande partie sur ses champs, lorsqu'il rencontra de grosses pierres à peu près au centre du tumulus et au niveau du sol environnant. Il en souleva deux, et découvrit un linceul et une épée. Par bonheur, cet homme, au lieu de tout bouleverser pour chercher un trésor, s'empressa d'avertir les fonctionnaires administratifs, qui invitèrent aussitôt les archéologues à visiter le caveau. Provisoirement on prit des mesures conservatrices; on établit des gardes devant ces précieux restes restés intacts depuis environ deux mille ans.

Quelques jours après, M. Thomsen, directeur du Musée d'antiquités de Copenhague, accompagné de ses deux adjoints, MM. Herbst et Strunk, ainsi que de l'anatomiste Ibsen, se transportèrent à Hvidegaard pour y commencer leurs investigations scientifiques. On fit d'abord un dessin du caveau, puis on détourna les trois dalles qui le couvraient.

Le tombeau consistait en un carré allongé tourné du nord-ouest au sud-ouest; ses parois latérales, formées de dalles perpendiculaires, mesuraient à l'intérieur 2m.28 de long, 0m.61 de large à l'est, et seulement 0m.47 à l'ouest. A une profondeur d'un demi-mètre se trouvait un pavé de cailloux de silex, sur lequel était étendu un linceul de laine grossièrement tissé; à côté, on vit une épée dans son fourreau, et, dessous, une sorte de trousse, une petite fibule de bronze et un amas d'os. Le linceul, qui enveloppait ces objets, était posé sur une peau dont les poils étaient tournés en haut.

On se hâta d'enduire la trousse d'un vernis pour la préserver des influences délétères de l'air vif, et plus tard, quand elle fut consolidée, on l'ouvrit pour en examiner la forme et le contenu. Faite de cuir replié, dont les deux extrémités viennent se joindre, elle se ferme, comme un portefeuille, au moyen d'une broche de bronze qui passe à travers de petites oreillettes. Elle n'a que 16 centimètres de long sur 5 de large. Une lanière de cuir fixée au côté, et de même largeur qu'un fragment semblable attaché à l'épée, indique que ces deux objets étaient suspendus à un même ceinturon.

La trousse contenait une perle d'ambre et une de pierre rouge, un petit coquillage et le fragment d'un plus grand, un dé de bois, un éclat de silex, diverses racines desséchées et un morceau d'écorce, une queue de couleuvre, une griffe de faucon, une petite pièce de bronze, un couteau de bronze à lame recourbée en dedans, un rasoir de bronze à lame convexe, une pointe de javelot en silex. A l'un des côtés de la trousse était cousue une petite poche de cuir qui contenait de petites gravelles et un fragment de la mâchoire inférieure d'un écureuil.

La lame et la gaîne de l'épée étaient assez bien conservées; mais il ne restait de la poignée que la virole du bout. La lame a 66 centimètres de long sur 5 dans sa plus grande largeur. Le fourreau se compose d'une lanière de peau non tannée, soutenue par deux planchettes de bouleau; le tout enveloppé de cuir.

Ces divers objets donnent à penser que le caveau de Hvidegaard renferme les restes d'un chaman de l'âge de bronze, c'est-à-dire d'un personnage qui était tout à la fois sorcier, médecin et chirurgien. Les instruments de cuivre pouvaient servir à des opérations chirurgicales, et les fragments d'animaux, de reptiles et de coquillages, dont quelques-uns ne se trouvent pas en Danemark, à des opérations magiques.

Le mode d'inhumation mérite d'être remarqué. Les hommes de l'âge de bronze réduisaient les cadavres en cendres; ce n'est que par exception que l'on trouve des squelettes entiers avec des objets de bronze. Pour expliquer cette anomalie, on a émis l'hypothèse assez vraisemblable que les cadavres non brûlés appartenaient à des descendants de la race primitive (de l'âge de pierre), qui avaient bien accepté les armes des nouveaux venus, mais qui refusèrent longtemps d'adopter leur religion et leurs rites funéraires.

Le tombeau de Hvidegaard daterait donc de la première période de l'âge de bronze, de celle où une partie de la population conservait encore la plupart des coutumes des aborigènes. Il remonterait à plusieurs siècles avant l'ère chrétienne; mais, lors même qu'il ne serait pas aussi ancien, la rareté ou la singularité des objets qu'il renferme le recommanderait encore à la curiosité et à l'étude. (1)

LE PÈRE MOURANT A SA FILLE (2).

Tu as marché à mes côtés dans la vie; tu as été l'ange de mon foyer. Tu savais trouver pour mon fauteuil le coin le plus chaud, et tu faisais entendre à mon oreille un peu sourde ce que disait le visiteur, alors que je voyais un sourire errer sur les lèvres de ceux qui écoutaient. Quand ma mémoire m'était infidèle, c'est encore toi qui venais à mon secours et qui traduisais ma pensée. Tu as soutenu ma tête quand je me suis couché pour le dernier repos; et maintenant, près du moment suprême, tu es là, chère fille, pleurant à mon chevet!

LES NOUVEAUX ORGANES DE LA SCIENCE.

A mesure que les relations des peuples s'accroissent, la science gagne à la fois en vérité et en profondeur. La création de nouveaux organes, car on peut appeler de ce nom les instruments d'observation, augmente la force intellectuelle et souvent aussi la force physique de l'homme. Plus rapide que la lumière, le courant électrique à circuit fermé porte la pensée et la volonté dans les contrées les plus lointaines. Un jour viendra où des forces qui s'exercent paisiblement dans la nature élémentaire, comme dans les cellules délicates du tissu organique, sans que nos sens aient pu encore les découvrir, reconnues enfin, mises à profit et portées à un plus haut degré d'activité, prendront place dans la série indéfinie des moyens à l'aide desquels, en nous rendant maîtres de chaque domaine particulier dans l'empire de la nature, nous nous élevons à une connaissance plus intelligente et plus animée de l'ensemble du monde. HUMBOLDT, *Cosmos*.

Quelques-unes de nos fautes, comme les hérissons, naissent sans dards; mais nous ne ressentons ensuite que trop vivement leurs blessures. JEAN-PAUL.

(1) D'après *Hvidegaards Fundet*, par C.-F. Herbst, dans *Annaler for nordisk Oldkyndighed*. Copenhague, 1848, p. 346-352, avec 5 planches.

(2) Chanson anglaise par Smith. — Voy. un article de M. Rathery intitulé : *les Chants populaires de l'Angleterre* (Revue des Deux Mondes, Décembre 1863).

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120, 131, 159.

PRINCIPAUTÉS UNIES DE VALACHIE ET DE MOLDAVIE. (ROUMANIE).

(6 timbres, 1 type.)

La Sublime Porte a sanctionné, par un firman de novembre 1861, l'union administrative temporaire des principautés pendant le règne du prince actuel, Alexandre-Jean Ier (colonel A.-J. Couza), et l'union a été proclamée à Bukarest et à Yassy, le 23 décembre 1861.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste avait été adopté en 1854 en Moldavie; il fut introduit en Valachie en 1862, par l'ordonnance princière du 25 avril 1862. Les timbres créés par cette ordonnance ont été émis le 25 juin 1862, et ont seuls cours dans les deux principautés.

Le port des lettres dans l'intérieur des principautés est réglé à raison de leur poids, quelle que soit la distance. Le poids de la lettre simple est de 5 drammes (16 grammes). Le port de la lettre simple affranchie est de 30 paras, et de la lettre non affranchie de 1 piastre 15 paras; la différence dans la taxe est de 20 paras pour les lettres de 5 à 10 drammes, de 30 paras pour celles de 10 à 50 drammes, et de 2 piastres pour les lettres au-dessus de 50 drammes.

1 188 722 lettres particulières ont passé, en 1862, par les bureaux de poste dans l'intérieur des deux principautés. 800 060 lettres, soit 67 pour 100, étaient affranchies.

Les lettres pour l'étranger ne sont pas comprises dans les chiffres précédents; le service de ces lettres est fait dans les principautés par les bureaux de poste français, russe et autrichien.

Le timbre est rectangulaire; il a 22mm sur 21. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Les timbres émis en 1862 et dans une partie de l'année 1863 étaient frappés à la main; ils sont imprimés depuis les derniers mois de 1863.



N° 136. Princ. unes.

Le dessin présente les armes des deux principautés : à gauche, une aigle couronnée tenant une fleur avec le bec; à droite, une tête de taureau surmontée d'une étoile. Un cornet de postillon est au-dessous. La valeur est marquée en haut et en bas, et on lit les mots : *Franco scrisorei* à gauche et à droite.

3 paras	(0f.0278)	(1) pour les journaux. 1° (1862) jaune clair; 2° (1863) jaune foncé.
6	(0f.0555)	pour les lettres dans l'intérieur des villes. 1° (1862) vermillon; 2° (1863) carmin.
30	(0f.2778)	pour les lettres de bureau à bureau. 1° (1862) bleu clair; 2° (1863) bleu foncé (n° 136).

Ces trois couleurs sont celles du pavillon des principautés unies.

Les timbres-poste sont fabriqués dans les ateliers du timbre, à Bukarest.

La France a deux bureaux de poste dans les principautés : l'un à Ibraïla, en Valachie (n° 4009 en 1861, n° 5087 depuis 1862); l'autre à Galatz, en Moldavie (n° 4008 en 1861 et n° 5085 depuis 1862).

PRINCIPAUTÉ DE MOLDAVIE.

(8 timbres, 3 types.)

L'usage des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres paraît avoir été introduit en Moldavie en 1854, pendant la guerre de Crimée.

(1) La piastre valaque ou *leou* = 40 paras = 0f.37. Le para = 0f.00926.

On indique comme ayant été émise à cette époque une série de trois timbres, que nous avons vus oblitérés sur des lettres de 1855.

Ces timbres sont ronds; les uns ont 19mm.5, les autres 20mm.5 de diamètre. Ils sont gravés, imprimés en bleu clair et frappés à la main sur papier de couleur. Ils portent les armes de la principauté : une tête de taureau surmontée d'une étoile. On lit autour les mots : *Porto scrisorei* écrits en lettres russes. Un cornet de postillon est dessiné au-dessous, et la valeur est marquée dans le cercle que forme le tube enroulé du cornet.

		19mm.5 de diamètre.	20mm.5 de diamètre.
54 paras	(0f.50)	(1), pap. vert jaunâtre pâle;	pap. vert bleuâtre pâle.
81	(0f.75),		bleu pâle.
108	(1f.00),		rose pâle (n° 137).

Chacun de ces timbres a été gravé deux ou trois fois, et il y a eu, chaque fois, de petites différences dans le dessin : ainsi, sur le timbre de 108 paras, le taureau a les cornes tantôt droites, tantôt obliques.

Ce n'est qu'en 1858 (d'autres disent en 1861) que l'on a adopté en Moldavie, d'une manière régulière, le système de l'affranchissement au moyen de timbres-poste. Les timbres qui ont été émis à cette époque ont servi jusqu'en juillet 1862. Ils ont été remplacés alors par des timbres-poste ayant cours dans les deux principautés.



N° 137.



N° 138.



N° 139.

Moldavie.

Les timbres moldaves de 1858 sont rectangulaires; ils ont 20mm sur 17mm.5. Ils sont gravés, imprimés en couleur et frappés à la main sur papier blanc. La tête du taureau, surmontée d'une étoile, est dessinée au milieu du rectangle, dont les angles sont arrondis. Le cornet de postillon est au-dessous. La valeur est marquée en haut et en bas, et on lit les mots : *Porto scrisorei* sur les côtés. Ces timbres ont été gravés deux ou trois fois; il y a eu chaque fois quelque légère différence dans le dessin. Dans le timbre de 80 paras, par exemple, l'étoile a tantôt cinq et tantôt six rayons, et la tête du taureau est plus ou moins rapprochée du cornet de postillon.

40 paras	(0f.3704),	bleu.
80	(0f.7408),	vermillon (nos 138 et 139).

Le dessin du timbre-poste de 5 paras pour les journaux est le même. Ce timbre est plus petit que les précédents; il a 18mm.5 sur 16mm; il est imprimé en noir, frappé à la main sur papier blanc, et on lit sur les côtés : *Porto gazetei.*

5 paras (0f.0463), noir.

Il existe de ce dernier timbre une contrefaçon qu'il est facile de reconnaître. Elle porte les mots : *Porto scrisorei* au lieu de *Porto gazetei;* elle est lithographiée; elle a 20mm sur 18.

EMPIRE OTTOMAN.

(9 timbres, 4 types.)

La création du service public et régulier des postes dans l'empire ne date que du mois d'octobre 1840.

Le gouvernement turc a introduit l'usage des timbres-poste par un décret du 14 ramazan 1278 de l'hégire. On a commencé à délivrer ces timbres au public le 23 redjeb

(1) Le para = 0f.00926.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

1279, soit le 1er janvier 1862 à la grecque (13 janvier 1862 du calendrier grégorien).

Le poids de la lettre simple est de 3 drammes (1) (9gr.62).

Le port des lettres est réglé suivant le poids et la distance. La taxe de la lettre simple est, pour une distance de 1 heure à 50 heures, de 1 piastre, et pour 50 à 100 heures, de 3 piastres; pour une distance de plus de 100 heures, on doit ajouter 2 piastres par chaque centaine d'heures en sus. La lettre qui pèse plus de 3 drammes est soumise, par chaque dramme en sus, à la moitié de la taxe.

Le port d'un journal est, pour une distance de 1 heure à 50 heures, de 20 paras; pour 50 à 100 heures, de 1 piastre, et au-dessus de 100 heures, de 60 paras.

1 402 041 lettres ont passé par les bureaux de poste *turcs* en 1862.

Il a été émis à la fois, en janvier 1862, deux séries de timbres-poste; chaque série se compose de quatre timbres. Voici l'explication de la création de ces deux séries.

L'affranchissement des lettres et des journaux est obligatoire dans toutes les villes où il y a un bureau de poste, et l'on doit affranchir les lettres et les journaux avec les timbres de la première série, dont la couleur est différente suivant la valeur et qui sont les seuls vendus au public.

Dans les localités où il n'y a pas d'agents des postes, les lettres sont remises par le public, sans être affranchies, à l'autorité de ces localités, c'est-à-dire aux caïmacams ou mudirs. L'autorité les donne, à son tour, à des surudjis (courriers) ou à des zaptiés (gendarmes) qui les portent jusqu'au lieu où passe la poste. C'est pour mettre sur ces lettres non affranchies, apportées aux agents des postes par les surudjis ou les zaptiés, qu'on a fait les timbres de la seconde série; ces timbres ne diffèrent des autres que par la couleur : elle est la même pour toutes les valeurs. Le public ne peut pas s'en servir; l'État ne les délivre qu'aux agents des postes : ceux-ci les collent sur les lettres provenant des localités privées de bureau de poste, et par le timbre les destinataires voient le port qu'ils doivent payer et peuvent s'assurer que la taxe a été bien appliquée. C'est une espèce de contrôle du service des agents chargés de l'expédition des lettres. Ces timbres ont quelque rapport avec nos chiffres-taxes.

Les timbres-poste sont rectangulaires; ils ont 31mm sur 22mm.5. Ils sont lithographiés, imprimés en noir sur papier de couleur. Ce papier est très-mince et transparent.

Le touhra ou chiffre du sultan Abd-ul-Aziz est dessiné au-dessus d'un croissant. Au bas, la valeur est marquée en chiffres turcs, dans un petit ovale entouré d'ornements, et en lettres turques de chaque côté de l'ovale. Ces ornements et ceux qui sont aux angles supérieurs diffèrent suivant le prix du timbre. On lit sur le croissant ces mots en lettres turques : *Devléti âlié Osmanié* (le sublime empire ottoman).



N° 140. Turquie.



N° 141.

Chaque timbre a un talon qui porte l'inscription suivante en lettres turques : *Nazaréti malié Devléti âlié* (ministère des finances de l'empire ottoman). Le talon est au bas du timbre, de sorte que sur la feuille de timbres il y a alternativement une bande de timbres renversés. C'est la marque du contrôle du ministère des finances : on l'imprime dans l'hôtel même du ministère.

(1) L'ocque = 400 direhm ou drammes = 1k,283. — 1 dramme = 3gr 2074.

PREMIÈRE SÉRIE. — *Timbres délivrés au public.*

20 paras	(0f.1176) (1),	jaune-citron ou jaune-soufre; talon vermillon (n° 140).
1 piastre	(0f.2352),	violet clair (2); talon vermillon.
2 piastres	(0f.4704),	bleu-ciel; talon vermillon (n° 141).
5	(1f.1760),	cramoisi ou groseille; talon bleu.

SECONDE SÉRIE. — *Timbres employés par les agents des postes pour les lettres non affranchies.*

20 paras	(1f.1176),	saumon ou rouge orangé;	talon bleu.
1 piastre	(0f.2352),	idem;	idem (n° 142).
2 piastres	(0f.4704),	idem;	idem.
5	(1f.1760),	idem;	idem (n° 143).





N° 142. Turquie. N° 143.

Le papier de chaque timbre n'a pas toujours la même couleur. Ainsi, dans les timbres de la première série, on en trouve de 1 piastre qui sont gris violacé, bleu-ciel; de 2 piastres qui sont d'un bleu très-pâle, d'un bleu clair très-vif ou d'un bleu verdâtre; de 5 piastres qui sont d'un rouge grisâtre et pâle ou d'un gris rosé. La couleur du papier des timbres de la seconde série varie du rose-chair au rouge-brun et au brun; il y a des papiers vermillon.

L'estampille d'oblitération est rectangulaire, et porte le mot turc *battal* (nul) au milieu d'un pointillage.

Les timbres-poste sont fabriqués à Constantinople, à l'hôtel des Monnaies de l'empire, sous la surveillance du ministère des finances, et envoyés ensuite à l'hôtel de ce ministère pour y imprimer le talon.

Un bureau de poste anglais est ouvert à Constantinople, et l'on y affranchit avec des timbres anglais les lettres destinées à l'Angleterre.

Des bureaux de poste français et autrichiens sont établis dans plusieurs ports de Turquie, où font échelle les bateaux à vapeur des services réguliers de navigation français et autrichiens. Les lettres, dans les bureaux français, peuvent être affranchies avec des timbres-poste français, si elles sont adressées en France ou voie de France. On se sert aussi de timbres d'Autriche dans les bureaux autrichiens.

Les bureaux français sont au nombre de vingt et un en Turquie; il y en a deux en Égypte et un à Tunis.

Autrefois, en 1859, par exemple, l'estampille d'oblitération présentait une ancre au milieu d'un pointillage en losange; on oblitérait aussi, en 1859, avec le timbre même du service de poste à bord du bateau à vapeur porteur de la malle. On a adopté ensuite l'oblitération en usage dans les bureaux de poste de France : le numéro du bureau de poste (les chiffres, qui étaient petits en 1861 et 1862, sont grands depuis janvier 1863) au milieu d'un pointillage en losange. On a changé les numéros en 1862 : Constantinople, ancien n° 3707, a le n° 5083; Varna, ancien n° 4018, a le n° 5103, etc.

La suite à une autre livraison.

(1) La piastre turque, *grouch* ou *lik*. = 40 paras = 0f.2352, argent effectif (avril 1863). 1 para = 0f.00588.

(2) Ce timbre a été tiré aussi sur papier bleu-ciel.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LE TEMPLE DE LA VICTOIRE,

A ATHÈNES.

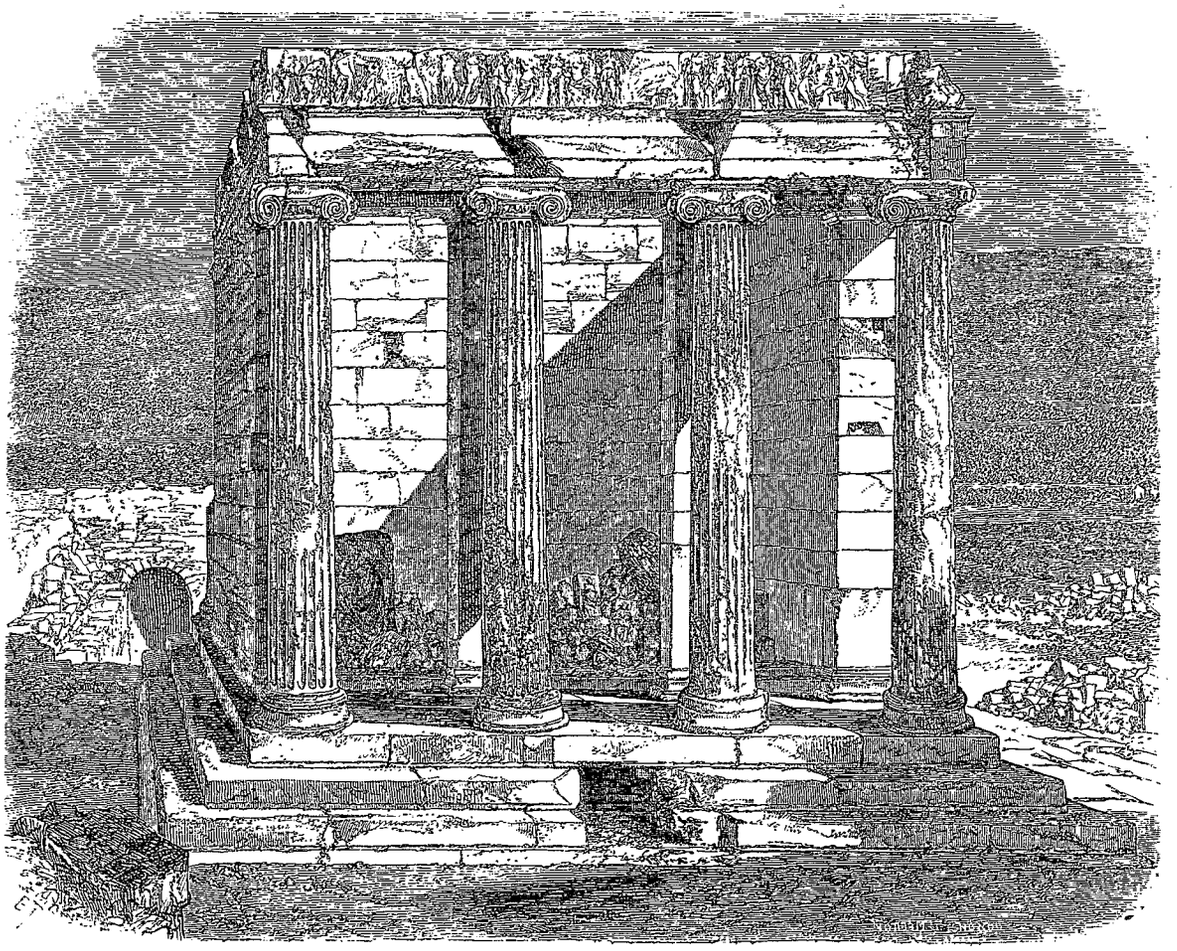

Le Temple de la Victoire, à Athènes. — Dessin de Thérond.

Le grand escalier qui conduit aux Propylées et donne accès dans l'Acropole d'Athènes longe, à droite, une muraille élevée qui forme comme un soubassement au-dessus duquel est construit le petit temple de la Victoire sans ailes. En 1687, lors du siége d'Athènes par les Vénitiens, qui coûta si cher à la Grèce et à l'art, les Turcs, travaillant à fortifier l'Acropole, démolirent ce temple, couvrirent de terre ses débris amoncelés, et établirent une batterie sur ce nouveau bastion, qui se trouvait ainsi placé en avant de la citadelle. En 1835, la batterie turque fut détruite, et deux architectes allemands, MM. Hansen et Schaubert, en déblayant les terres au-dessous, découvrirent successivement presque tous les marbres du temple. C'est à eux que revient l'honneur d'avoir rassemblé ces débris et relevé l'élégant édifice, chapelle plutôt que temple, qui précédait l'enceinte sacrée, et que les Athéniens avaient dédié à la déesse protectrice qui remplissait toute l'Acropole de sa divinité.

Le temple connu sous le nom de la Victoire *Aptère,* ou sans ailes, était en effet un sanctuaire de Minerve. On a proposé plusieurs explications du nom qui lui est resté. L'Anglais Wheler, qui visita Athènes en 1676 et vit le temple encore debout, suppose que la Victoire y était représentée sans ailes, contrairement à l'usage, en souvenir de la victoire que Thésée remporta sur le Minotaure, et dont le bruit n'en vint pas à Athènes, en effet, avant que le héros l'apportât lui-même; et, d'après la tradition, ce temple fut élevé à la place même d'où Égée se précipita lorsqu'il aperçut le vaisseau qui portait son fils encore couvert des voiles noires qu'il avait promis de remplacer par des voiles blanches s'il revenait vainqueur.

Cette explication est ingénieuse comme le sont les fables grecques. Pausanias en offre une qui ne l'est pas moins, et qui a pour elle l'avantage d'avoir été recueillie dès l'antiquité. « Il y a à Sparte, dit-il (*Lacon.*, XV), un Mars avec des fers aux pieds, statue très-ancienne, qui a été élevée dans la même intention que la Victoire sans ailes des Athéniens. Les Spartiates pensent que Mars ne les quittera jamais, puisqu'il est enchaîné; les Athéniens, que la Victoire restera toujours parmi eux, puisqu'elle n'a plus d'ailes. » Il n'était pas nécessaire de chercher si loin le sens d'une désignation qui avait été certainement fort claire autrefois pour les Athéniens. Pour eux, la déesse de la victoire c'était Minerve; et ils l'adoraient sous ce nom comme sous plusieurs autres. M. Beulé (1) pense que « le nom de Victoire sans ailes ne fut inventé que lorsque la tradition eut été obscurcie dans les souvenirs. On oublia Minerve, on ne vit plus que la Victoire; et comme partout on la représentait sous la forme d'une jeune femme aux longues ailes d'or, on s'étonna de cette différence, on voulut se l'expliquer; l'imagination fit le reste. A Mégare, les exégètes avaient mieux

(1) *L'Acropole d'Athènes,* I, 235.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

conservé la tradition : ce fut bien la Minerve Victoire, et non une Victoire sans ailes, qu'ils nommèrent à Pausanias. »

Une statue de la déesse, très-ancienne, en bois, la représentait tenant dans sa main droite une grenade, dans sa main gauche un casque. Cette statue était placée dans la petite *cella* ou chambre, fermée de trois côtés, qui, avec le portique de la façade et celui qui y correspond par derrière, compose tout le temple. On aperçoit dans notre gravure l'intérieur de la cella à travers les colonnes du portique antérieur. Derrière celles du milieu, on voit deux piliers qui soutiennent l'architrave; ces piliers étaient réunis par une grille aux antes des murs latéraux. Tout l'édifice est construit en marbre pentélique; les fûts des colonnes sont d'un seul morceau. On reconnaît, à leurs bases et à leurs chapiteaux, l'ordre ionique; mais ici, comme dans l'ordre intérieur des Propylées, l'ionique se rapproche beaucoup du dorique, et l'on en a conclu, ainsi que de l'observation du monument tout entier, que sa construction devait être antérieure à celle des Propylées, du Parthénon et des autres édifices élevés par Périclès. « Si les progrès de l'ordre dorique sont faciles à suivre, dit M. Beulé (1), sur vingt-cinq à trente temples doriques qui restent encore en Grèce, en Sicile et en Grande-Grèce, il n'en est pas de même de l'ordre ionique, qui a laissé peu de traces, et qu'Athènes seule offre à son apogée. Faute de données, l'analogie pourrait faire croire les colonnes de la Victoire plus anciennes, parce que le rapport entre leur hauteur et leur diamètre est plus fort, les cannelures plus profondes, les caissons des plafonds trop petits et semblables à ceux du temple de Thésée. Le trait le plus décisif, c'est que le temple de la Victoire, quoique semblable à l'ionique des Propylées, en est bien loin par le sentiment et par le fini d'exécution... Du moment qu'on ne peut attribuer un monument à Périclès, on se reporte naturellement au temps de Cimon. Lui aussi avait la passion des arts, lui aussi embellit Athènes de temples, de portiques, de jardins; seulement il ne les payait pas avec l'argent des alliés, mais avec les dépouilles des Perses. C'est Cimon qui a donné l'impulsion à ce grand siècle que remplit injustement un seul nom. Précisément, il fit construire la muraille qui regarde le midi, et l'on sait par un écrivain latin (Cornelius Nepos) qu'il ne fortifia pas seulement cette partie de l'Acropole, mais qu'il l'orna. Enfin, la frise rappelle la frise orientale du temple de Thésée (que l'on attribue à Cimon) par son style, par son fort relief et par certaines parties de la composition qui sont presque semblables. »

Cette frise, qui autrefois faisait le tour de l'édifice, n'orne plus que deux de ses côtés. Les bas-reliefs qui décoraient les côtés du sud et de l'ouest avaient été employés dans la construction d'une poudrière turque; ils furent enlevés par lord Elgin et transportés en Angleterre avec tant d'autres marbres détachés de tous les monuments de l'Acropole. On peut les voir actuellement au Musée britannique. Des copies en terre cuite furent envoyées de Londres lors de la restauration du temple de la Victoire; mais celle du sud a seule été mise en place, celle de l'ouest a été brisée. La frise du nord et celle de l'est n'ont pas été arrachées du temple, mais elles n'ont pas non plus été épargnées. « Ces charmantes sculptures, par leur relief même et par la petitesse du monument, furent à la portée de tous les barbares qui possédèrent l'Acropole; aussi ont-elles été mutilées sans pitié. Les têtes, les bras, les ornements, tout ce qui se détachait en saillie a été brisé. S'il en reste assez aujourd'hui pour juger de leur beauté, il en reste trop peu pour qu'on puisse comprendre les sujets qu'elles représentent. » (2) Sur trois côtés sont représentés des combats. Dans la frise méridionale, qui a un peu moins souffert que les autres, et dans celle du nord, quelques figures portent le costume et les armes des Perses; à l'ouest, les combattants sont nus, d'où l'on a conclu que, de ce côté, la bataille était engagée entre les Athéniens et d'autres Grecs. La frise orientale (c'est celle que l'on voit dans notre gravure) semble représenter une assemblée de dieux et de héros. Au centre on reconnaît Minerve, et à ses côtés deux hommes assis, qui sont peut-être Jupiter et Neptune; à droite et à gauche se tiennent deux groupes, composés chacun de deux hommes et de trois femmes, vraisemblablement les héros protecteurs de l'Attique et les femmes dont le nom était consacré par les traditions religieuses.

Dans la cella du temple sont déposés des fragments de bas-reliefs découverts en 1835 par MM. Hansen et Schaubert; ils formaient, du côté de l'escalier des Propylées, la balustrade de l'étroite terrasse qui sépare le temple de cet escalier. Ces sculptures, qui représentent des Victoires ailées (voy. t. XXXI, 1863, p. 348), sont moins anciennes que celles de la frise. D'un style aussi élégant, mais moins sévère, elles paraissent postérieures à Périclès, tandis que celles qui ornent le temple doivent être, selon toute apparence, de l'époque qui le précéda immédiatement. On croit que la décoration de la balustrade fut ajoutée par l'orateur Lycurgue, « ce grand administrateur qui s'était proposé Périclès pour modèle, qui amassa dans le trésor public 6 500 talents de plus que lui, et enrichit Athènes de monuments et d'œuvres d'art de toute sorte... Pendant que Minerve était dans le temple, gage éternel de la puissance athénienne, sur la frise extérieure étaient représentés les combats où elle avait assuré l'avantage à son peuple, et sur la balustrade de marbre qui entourait le temple on voyait toute la troupe des Victoires personnifiées, messagères ailées qui, par l'ordre de Minerve, se pressaient, s'envolaient, accouraient de toutes parts à Athènes pour y répandre la joie et l'orgueil. » (1)

(1) *L'Acropole d'Athènes*, I, 264 et s. — (2) Ibid., I, 236.

SOUVENIRS DE LA LITHUANIE.

Suite. — Voy. p. 179.

PÂQUES. — LE BÉNI.

Le jour de Pâques, dès l'aurore, les cloches sonnaient à toute volée, et les fidèles se rendaient à l'église; au sortir de la messe, les dames montaient dans des calèches découvertes : les hommes et les enfants suivaient les voitures à pas lents, pour donner à M. le curé le temps de les rejoindre.

Les seigneurs polonais dépensent des sommes considérables et déploient le plus grand luxe dans le repas national de Pâques qu'on appelle le *béni*.

Devant la table que le prêtre a bénie, plus de haine, plus d'inimitiés, plus de rivalités, plus de distance; votre ennemi le plus acharné a le droit d'entrer chez vous, de partager avec vous l'œuf de Pâques, et de prendre part à votre festin.

Les pauvres, les paysans, ont leur *béni* comme les riches et les nobles : ils donneraient jusqu'à leur dernière obole pour acheter le jambon de Pâques; mais comme le curé ne peut aller de cabane en cabane, les paysans apportent leurs vivres sur la route, et, en sortant de l'église, le curé les bénit à droite et à gauche.

Je n'oublierai jamais le spectacle qui nous attendait à notre entrée dans la maison. Le parquet de la vaste salle à manger était couvert de branches de sapin qui répandaient une délicieuse senteur; la longue table était magnifiquement servie. Pour plat de milieu, on voyait un bel agneau de beurre très-bien façonné : sur sa tête flottait un petit

(1) *L'Acropole d'Athènes*, I, 236.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

drapeau aux couleurs nationales; à droite et à gauche figuraient à merveille deux cochons de lait bien rôtis, bien croustillants; puis venaient des dindes farcies, qu'on avait engraissées pendant les quarante jours du carême; puis des jambons; puis des coqs de bruyère, des oies, des gelinottes, des lièvres; enfin, tout ce que l'art gastronomique du pays avait pu produire de meilleur.

Je ne dois pas oublier de parler des babas, sans lesquels il n'y a pas de *béni* complet. Les deux bouts de table étaient donc ornés de deux babas pyramidaux; mais outre cette pâtisserie exquise, et dont vous n'avez en France que la parodie, il y avait une variété infinie de petits gâteaux parsemés entre les plats de résistance.

Personne n'osait encore approcher de la table. On jetait bien çà et là sur les plats des regards de convoitise, mais voilà tout; c'eût été une profanation de goûter à une miette avant la bénédiction.

Cependant M. le curé, si impatiemment attendu, n'arrivait pas. Ses pieuses fonctions l'arrêtaient de distance en distance tout le long du chemin. Vous pouvez imaginer si la conversation était languissante! La faim est de sa nature silencieuse. Elle se manifestait, chez les uns, par une sorte de tristesse; chez les autres, par une mauvaise humeur peu dissimulée. On allait à la fenêtre, on regardait la pendule. Les dames avaient pitié de toute cette angoisse et essayaient d'engager la conversation; mais leurs frais de grâce et d'esprit étaient peines perdues : l'appétit n'a point d'oreilles. Enfin on apercevait le curé, il approchait à pas précipités. Derrière lui marchait tout essoufflé son sacristain, portant l'eau bénite et le goupillon. Mon grand-père allait à leur rencontre et les introduisait dans la salle du festin. M. le curé bénissait la table; puis, au milieu du recueillement de l'assemblée, il s'approchait de mon grand-père, et lui adressait une allocution où le latin se mêlait au polonais. Tout le monde félicitait l'orateur; puis les parents et les amis venaient baiser respectueusement la main de mon aïeul.

Pendant tous ces préliminaires, j'avais le cœur bien gonflé, car, moi aussi, je devais prononcer mon petit discours, et je mourais de peur que ma mémoire ne vînt à faillir. Ma harangue n'était ni polonaise, ni latine : elle avait été composée par un de mes professeurs, très-versé dans la langue française. A cette époque déjà éloignée, le français était très-répandu en Lithuanie. Par un bonheur inespéré, je ne me trompai pas d'une syllabe; mon français parut d'autant meilleur que personne ne le comprenait, et ce fut à qui viendrait aussi me complimenter et m'embrasser. Je fus déclaré, à l'unanimité, séance tenante, un génie précoce, et mon grand-père, pour me récompenser dans le présent et dans l'avenir, me promit les plus friands morceaux du *béni*.

Au milieu de ces murmures flatteurs, on s'approchait de la table, et, selon l'antique usage, mon grand-père coupait en quartiers des œufs durs, les plaçait sur un plat d'argent, et les offrait à la compagnie, sans oublier les domestiques. Seulement, dès qu'on avait mangé les œufs, les domestiques se retiraient dans une pièce qui leur était destinée, et où ils trouvaient un *béni* moins magnifique, mais très-confortable.

J'ai décrit en fidèle historien le *béni* de famille; ce que je ne saurais exprimer, c'est la façon dont les convives faisaient honneur à ce repas homérique. Quand toutes les bouteilles étaient vides, quand tous les plats étaient dégarnis, le sacristain portait à ses lèvres une clarinette pour accompagner Mlle Hélène, qui chantait le cantique de la résurrection.

Mon grand-père, comme tous ceux qui approchent du terme de la vie, aimait à parler du passé : il se plaisait à me raconter jusqu'aux plus petits événements de sa paisible existence, des choses qui nous paraîtraient aujourd'hui, à nous dont tant d'idées nouvelles agitent l'esprit, vulgaires ou sans importance. Il me disait qu'en telle année la récolte avait été mauvaise, qu'en telle autre elle avait été bonne. A certaine époque, on avait aperçu au ciel un de ces signes précurseurs qui annoncent les fléaux ou la guerre. — « Ah! murmurait-il, que j'étais consolé, heureux, dans ces moments de désastres, lorsque je pouvais soulager la misère des paysans! »

Il rappelait aussi avec les moindres détails le rôle actif qu'il avait joué dans les luttes politiques de son palatinat; il s'enflammait au souvenir de ce qu'il avait fait pour appuyer l'élection d'un de ses proches ou de ses amis.

Tout en parlant, mon grand-père essuyait quelquefois ses yeux; il était attendri et levait ses regards vers le ciel.

— Pourquoi pleurez-vous, grand-père? lui disais-je.

— Mon enfant, tu sauras plus tard que si les années de la jeunesse, ces fugitives années qui sont un rêve et un sourire, se comptent par des espérances, dans la vieillesse les années se comptent par des regrets.

La suite à la prochaine livraison.

INVENTION DES CHAISES A PORTEURS.

Bien peu de gens savent aujourd'hui que ces véhicules, dont l'usage est renouvelé de l'Orient, furent préconisés, au point de devenir indispensables à la haute société, par un certain Drouet, sieur de Romp-Croissant, qui s'en déclare l'inventeur bien avant 1644.

Romp-Croissant est un philanthrope parfaitement ignoré qui fit mieux que d'organiser le service des chaises à porteurs; il passa une longue partie de sa vie à faire des projets pour l'assainissement de la ville de Paris. Cet étrange personnage, qui avait voyagé dans les quatre parties du monde, avait déposé, il est vrai, ses utiles idées dans un ouvrage dont le titre a dû naturellement dérouter les plus intrépides chercheurs. *La France guerrière*, offerte tour à tour à la reine régente, à Mazarin, à M. de Morangis, est le livre où il faut aller découvrir le germe de mille améliorations dont nous ne soupçonnons guère aujourd'hui l'urgente nécessité, et telle qu'on pouvait la ressentir au début du siècle de Louis XIV. Le livre du sieur Romp-Croissant, qui se divise en huit mémoires très-rarement réunis, est une vraie curiosité bibliographique en économie politique à laquelle on a eu malheureusement trop peu recours jusqu'à ce jour; on y trouvera bien des faits utiles dont l'origine est oubliée.

Le travail porte avec lui sa récompense; il nous isole du monde et de nous-mêmes. Lui dût-on seulement cette sérénité qui couronne à coup sûr toute journée bien remplie, il faudrait encore le bénir et l'aimer.

SANDEAU.

PHARES.

Lorsqu'on assiste à des expériences d'éclairage électrique, et qu'on voit la lumière si intense qu'elles produisent, on pense aussitôt à son application aux phares. Il a fallu bien longtemps néanmoins pour y arriver. Les premiers essais, faits en France à l'atelier central des phares, datent de 1848. Mais on demandait d'abord les courants électriques à des piles, et comme les manipulations exigées

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

par ces appareils exposaient à de nombreuses chances d'extinction, outre les grandes dépenses qu'elles entraînaient, on a été conduit à étudier un autre système, fondé sur la belle découverte des courants d'induction par Faraday. Les résultats furent plus satisfaisants. Ces courants se développent instantanément dans les conducteurs métalliques sous l'influence des aimants. On parvient à les réunir

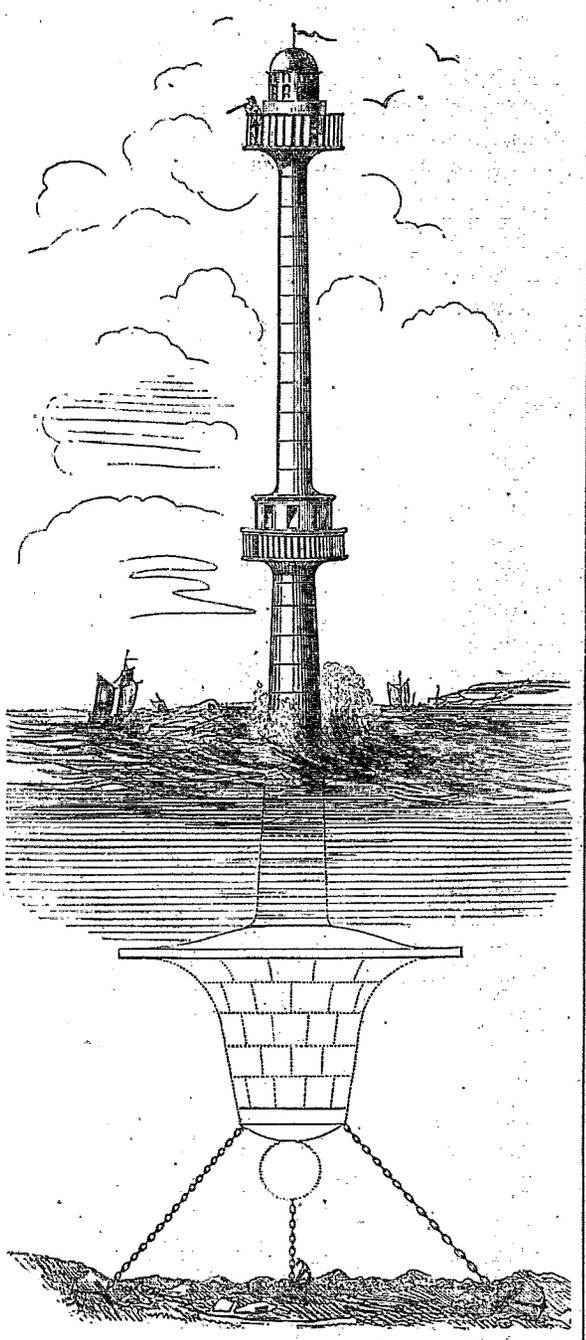

Projet de phare flottant.

en grand nombre, dans un intervalle de temps très-court, au moyen de la machine *magnéto-électrique*, inventée par M. Nollet et perfectionnée par M. Van-Mulderen. Ainsi réunis, ils sont alternativement mis en communication avec les fils conducteurs qui se dirigent vers deux crayons en charbon, à pointes opposées, entre lesquels se forme la lumière. Un ingénieux mécanisme, inventé par M. Servin, permet de rapprocher les charbons à une distance convenable à mesure qu'ils se consument.

La lumière produite est projetée dans l'espace au moyen de l'appareil optique usité dans les anciens phares, et que nous avons déjà décrit en détail (1). Seulement, l'intensité si grande du foyer électrique permet d'en réduire considérablement les dimensions. Aux énormes lentilles de 1m.80, exigées par les feux de premier ordre, on substitue des lentilles d'environ 0m.30.

Il faut remarquer que la navigation, dans les circonstances ordinaires, n'a nul intérêt à une augmentation d'intensité. Nos grands phares portent aussi loin que le permet l'élévation de leurs foyers au-dessus du niveau de la mer. Un excès d'éclat est plutôt un inconvénient qu'un avantage, car il tend à produire l'éblouissement. L'œil, trop fortement impressionné, aperçoit moins bien soit un écueil, soit un feu éloigné. Quand des brumes, au contraire, réduisent la transparence de l'air et accroissent les dangers de la navigation, il est extrêmement utile d'avoir des feux très-puissants. A mesure que l'opacité augmente, la portée des phares actuels diminue dans une forte proportion, qui se réduit beaucoup avec l'éclairage électrique. De plus, comme deux machines sont nécessaires pour assurer la régularité de cet éclairage, on peut doubler l'intensité de la lumière pendant la brume en mettant la seconde machine en mouvement. Les petites dimensions de l'appareil optique permettent de diriger le maximum d'éclat des faisceaux lumineux un peu au-dessous de l'horizon, ce qui est un nouvel avantage. Le son, enfin, peut suppléer à la lumière pour avertir le navigateur de l'approche de la terre. Près des phares électriques on arrivera peut-être à utiliser la machine à vapeur supplémentaire, qu'on est obligé d'entretenir, pour mettre en jeu, par les temps de brume, des instruments sonores d'une plus grande portée que celle des cloches dont on s'est servi jusqu'à présent.

Un autre perfectionnement dont nous voulons parler s'applique aux bâtiments flottants que l'Angleterre surtout emploie en grand nombre sur ses côtes pour porter les feux. On leur a donné jusqu'à présent la forme d'un navire; mais ils présentent ainsi trop de prise au vent et à la mer pour pouvoir être placés dans certains parages dangereux, et le système suivant, dû à un savant anglais, M. A. Fryer, semble assurer non-seulement plus de garanties de solidité, mais encore permettre d'élever assez haut le point lumineux au-dessus de la surface de la mer, et d'offrir, par un second point situé plus bas, un moyen *facile de connaître* la distance à laquelle on se trouve du phare.

Il faut s'imaginer en quelque sorte un gigantesque aréomètre ou pèse-liquide, entièrement construit en tôle, si l'on excepte les parois des lampes qui sont en cristal. Dans l'intérieur de la colonne apparente il n'y a que l'espace suffisant pour le passage aisé du corps d'un homme; à l'extérieur, auprès des feux, se trouvent deux galeries. La partie sous-marine, dont la forme et la dimension dépendent de la profondeur de l'eau, renferme un logement pour les gardiens et des magasins, dans lesquels un appareil de ventilation renouvelle l'air. C'est un espace circulaire haut de trois mètres et demi et ayant six mètres de diamètre. Le lest qu'on y place assure une grande stabilité au système en abaissant le centre de gravité à onze mètres au-dessous de la surface de la mer, tandis que le centre de volume se trouve à moins de neuf mètres. Trois chaînes attachées à l'extrémité inférieure sont fixées au fond au moyen de leurs ancres. La colonne qui s'élève au-dessus de l'eau porte deux feux, l'un à dix mètres et l'autre à vingt-six mètres de la surface. Ce dernier peut être vu à la distance de douze milles.

(1) Tome II, 1834, p. 285, 286.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LE FEU DE LA SAINT-JEAN,

EN ALSACE.

J'ai vu cette scène à Wilwisheim, petite ville située sur les bords de la Zorn, entre un coteau couvert de vignes et des prairies.

Il y a trente ans, Wilwisheim n'avait qu'un cabaret; on n'y vendait pas encore de tabac.

Devant la maison de mon père, que l'on honorait du nom de château, s'étendait une grande pelouse où, pendant la semaine, on faisait paître les moutons et les oies.

Le dimanche, vers le soir, les habitants du village s'y assemblaient. Les vieillards causaient de leurs affaires; les vieilles femmes, assises le long de la rampe du pont de pierre jeté sur le petit torrent qui descend du coteau, s'entretenaient des événements domestiques, mariages ou



Le Feu de la Saint-Jean, en Alsace. — Dessin de Th. Schuler.

morts, départs ou retours; les jeunes gens jouaient aux quilles; les jeunes filles, se tenant par le bras ou le petit doigt, se promenaient par groupes.

Le jour de la Saint-Jean était une grande fête. Les jeunes filles se rangeaient en demi-cercle; elles portaient toutes un bouquet de roses et de romarin orné de rubans de couleurs diverses et parsemés de paillettes d'or et d'argent. Les jeunes gens décoraient aussi leurs boutonnières de fleurs, et chacun d'eux avait en réserve une bague, une médaille ou une petite croix; le plus précieux de ces bijoux n'avait pas coûté deux francs.

Les enfants apportaient des brassées de bois mort, les étalaient devant le demi-cercle des jeunes filles, et y mettaient le feu.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Les jeunes filles chantaient alors une ancienne complainte, puis les jeunes gens s'approchaient d'elles : on échangeait des fleurs et des bijoux, on se divisait par couples, et on sautait bravement par-dessus les branches de bois embrasées.

Au premier son de la cloche du soir la fête cessait. Les mères s'empressaient de prendre le bras de leurs filles, et tous les habitants rentraient paisiblement dans leurs demeures. (1)

PENDULES ET MONTRES.

Suite. — Voy. p. 118, 170.

Pendant tout ce temps, l'horloger avait réussi à faire marcher d'un même pas les cinq pendules et quatre ou cinq des sept montres. Il n'avait trouvé, en somme, de lésion grave qu'à la petite montre à boîte émaillée. Je le priai de l'emporter chez lui.

La semaine suivante, il est venu me la rendre, « en parfait état de santé, me dit-il en souriant, aussi parfaite que peut l'être du moins un joujou aussi petit et aussi plat. Les pièces y sont trop faibles et ne sauraient fonctionner à l'aise en si peu d'espace. »

A la bonne heure! Cette même petite montre avait couru une aventure assez dangereuse au commencement de notre mariage. Je l'avais confiée à un horloger de la rue *** que j'habitais. Je crois qu'il est bon d'employer autant que possible ses voisins, et les moins riches de préférence aux autres. Cet homme avait la meilleure figure du monde, il était très-jovial, et trouvait toujours quelque parole agréable à dire; mais ce n'était pas sa coutume, j'en fis l'expérience, de rendre les montres qu'on lui confiait. Après beaucoup de réclamations et huit mois d'attente, j'arrivai, par un singulier hasard, à la certitude que le petit bijou était au mont-de-piété. L'horloger, pauvre mais malhonnête, n'ayant que peu de pratiques, vivait au moyen des dépôts successifs qu'il faisait au mont-de-piété des montres qu'on lui donnait à réparer, sauf à les retirer à la dernière extrémité, lorsqu'il était menacé de trop près, en vendant à bas prix quelqu'une de celles de son étalage.

— Et quelles nouvelles, Monsieur, de toutes vos autres horloges, petites ou grandes? me dit mon nouvel horloger. Se sont-elles comportées à votre satisfaction depuis le jour où je les ai visitées?

— Toutes marchent et s'accordent à une ou deux minutes près.

— C'est bien, me dit-il; il ne faut pas vous attendre à un accord plus parfait, surtout entre les montres. Les meilleures ne peuvent pas marquer l'heure avec une précision absolue. Ce n'est rien qu'une différence de quelques secondes, réparties sur les quatre cent trente-deux mille oscillations que fait en un jour le balancier d'une montre.

Il tira sa montre pour régler la mienne.

— Notre conversation m'avait donné l'envie, lui dis-je, d'acheter une montre à ancre.

— C'est inutile, à moins que vous n'ayez en vue des travaux qui exigent un très-grand degré de précision; celle-ci, tout en n'étant qu'à cylindre, est bonne. Voyez! en une semaine, l'écart de votre montre n'a été que de deux minutes. Combien l'avez-vous payée?

— Deux cent soixante-dix francs.

— C'est un peu trop pour une montre à cylindre; mais elle vaut deux cent cinquante francs. Vous pouvez vous en servir pour régler les autres, à la condition de la comparer à peu près une fois par semaine aux horloges de la Bourse ou de l'Hôtel de ville, et de la faire nettoyer tous les deux ans. Il faut avoir soin aussi de la monter tous les jours à la même heure, et non pas en plein air ou dans un lieu où il y a de la poussière; ayez soin, de plus, de ne jamais la poser sur un marbre ou tout autre corps froid. Enfin, comme je vous l'ai déjà dit, ne la laissez pas longtemps *à plat*. Prenez garde au carré de votre clef : il doit s'ajuster parfaitement sur celui de votre montre. S'il était possible, on ferait bien de doubler en peau la poche où l'on porte sa montre : le frottement dégage toujours de la toile ou du coton un duvet nuisible. Il ne faut pas trop s'inquiéter, du reste, lorsqu'une montre retarde ou avance, pourvu que ce soit d'une manière régulière. On lui fait perdre son écart à l'aide du cadran d'*avance* et *retard*. Il n'y a de mauvaises montres que celles qui sont capricieuses et qu'on ne peut parvenir à bien régler.

Tout en écoutant ces conseils, je me préparais à faire faire à la grande aiguille de ma montre tout le tour du cadran pour la mettre d'accord avec celle de l'horloge.

— Il n'y a aucun inconvénient, me dit-il, à faire suivre à l'aiguille le plus court chemin en rétrogradant. La précaution que vous vouliez prendre n'est nécessaire que pour les pendules, dont vous vous exposeriez autrement à déranger la sonnerie.

Il visita les cinq pendules. Je lui fis observer que celle d'*Alexandre* allait fort mal.

— Il n'y a là, me dit-il, rien qui doive vous surprendre. C'est assurément un assez joli sujet que votre Alexandre, mais je ne vois pas une seule de ces figures assises ou couchées sur de petits socles sans un peu d'irritation contre ceux qui en ont introduit la mode; ce n'est bon qu'à regarder, et il ne faut pas compter que de pareilles machines donneront l'heure.

— Et d'où vient cela?

— Les meilleures pendules d'appartement sont les bornes, les pilastres, les quatre colonnes, ces espèces de portails tels que votre pendule Louis XIII, ou enfin tout modèle ou cadre dont le socle est plus haut que large. Il est indispensable, en un mot, que la forme soit telle qu'elle laisse au *pendule* une longueur qui se rapproche le plus possible du pendule à demi-secondes, soit deux cent cinquante millimètres environ à partir du centre de la lentille.

Alexandre se mit à sonner; le timbre ne rendait qu'un son faible et sourd. L'horloger ouvrit la fenêtre de verre, et, après avoir essayé de la vis, me dit :

— Il n'y a d'autre moyen que de fausser légèrement la tige du marteau pour en corriger l'écartement.

Il me fit observer en même temps que si le pendule a été enlevé, il faut, lorsque pour le remettre en place on l'accroche à la suspension, introduire la tige entre les dents d'une fourchette qui est placée dans la même direction perpendiculaire.

Il se préparait à me donner un autre enseignement en rectifiant la sonnerie qui venait de frapper l'heure au lieu de la demie; mais je lui montrai que je m'y entendais passablement, en faisant faire prestement un tour entier à la grande aiguille sans laisser le temps à la sonnerie de fonctionner au passage sur la demie. Je n'avais pas oublié, du reste, non-seulement qu'il ne faut pas faire rétrograder une aiguille de pendule, mais que lorsqu'il est nécessaire d'avancer la sonnerie de plusieurs demi-heures, il est essentiel d'arrêter l'aiguille avant la dernière minute de chaque heure ou de chaque demi-heure, et de laisser au marteau le temps de frapper sur le timbre le nombre de coups nécessaire.

Tout ce que j'avais appris de cet obligeant horloger me mit en goût de m'instruire un peu plus sur le mécanisme des pendules et des montres.

(1) Cette note nous est communiquée par M. Piquart, percepteur à Strasbourg.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Un jour, passant devant sa porte, je cédai au désir d'entrer et de m'asseoir près de lui. Je le priai de m'expliquer certains mots qu'il avait employés chez moi et que j'avais laissé passer sans m'être bien rendu compte de leur véritable sens. Ma confiance parut lui faire plaisir, et il s'empressa de répondre, aux diverses questions que je lui adressai, à peu près ce qui suit.

La fin à une autre livraison.

FALAISES ET PROMONTOIRES.

Fin. — Voy. p. 95, 157.

Malgré l'étonnante variété d'aspect que présentent les falaises, composées de substances diverses, craie, marbre, schistes, granit ou porphyre, on observe une singulière ressemblance dans la forme des rochers que recouvrent les eaux de la mer au pied des abruptes parois. En effet, une ou deux plates-formes de dimensions variables bordent toujours la base des escarpements. Sur les rivages de la Méditerranée et des autres mers à faible marée, où le niveau des eaux ne varie guère sous l'influence des vents et des tempêtes, il n'existe qu'une seule de ces plates-formes, tandis que sur les côtes de l'Océan, là où les marées atteignent une amplitude de plusieurs mètres, deux degrés superposés font saillie au-dessous de la muraille des falaises. Lorsque la roche est très-dure, la plate-forme, unique ou double, offre à peine quelques mètres de largeur, et peut être comparée à une étroite corniche suspendue à mi-hauteur entre la paroi de la falaise et celle qui plonge dans l'abîme des eaux. Au contraire, lorsque la roche est facile à entamer, la terrasse à un ou deux étages sur laquelle se déroulent les brisants a quelquefois plusieurs centaines de mètres de largeur.

On le comprend, ces espèces de rebords sous-marins étaient autrefois engagés dans l'épaisseur de la falaise; mais ils ont résisté à l'assaut des vagues, tandis que les hautes assises, sapées à la base avec plus ou moins de lenteur, se sont écroulées dans les flots. La force de projection des lames se faisant sentir avec beaucoup moins d'énergie dans la masse des eaux qu'à la surface de la mer, le rocher se laisse entamer seulement à l'endroit précis où viennent se heurter les brisants; mais ses pentes submergées restent relativement intactes et continuent plus ou moins exactement l'ancien profil de la côte. Sur les rivages de l'Atlantique et des autres mers dont le niveau oscille alternativement avec le flux et le reflux, il existe, en conséquence, deux plates-formes superposées qui correspondent, l'une avec le niveau de la basse mer, l'autre avec la surface de pleine eau. A l'heure du flot, les vagues poussées par la marée, et le plus souvent aussi par la brise, déferlent avec impétuosité sur les parois de rochers et poussent vigoureusement leurs travaux de sape. Au contraire, pendant la période du reflux, l'eau qui se brise sur le bord est retenue par le courant de jusant et comme attirée par la haute mer : elle attaque la falaise avec beaucoup moins d'énergie que le flot de marée. La différence d'impulsion qui existe entre les vagues du flux et celles du reflux peut se mesurer par l'étendue de la plate-forme supérieure.

Si les flots marchent constamment à l'assaut du rivage pour transformer en falaises les hauteurs du bord, celles-ci, de leur côté, ne se contentent pas de résister par leur masse et par la dureté plus ou moins grande de leurs assises; plusieurs d'entre elles ont en outre le soin de cuirasser contre les vagues leur base menacée. Une épaisse végétation d'algues aux chevelures flottantes tapisse les corniches, rompt la force des brisants et change en torrents d'écume tourbillonnante les énormes lames qui couraient à l'attaque avec une redoutable vitesse. En outre, toute la partie des rochers comprise entre les niveaux de la haute et de la basse mer est couverte de balanes et d'autres coquillages, assez nombreux tantôt pour donner à la pierre l'apparence d'une masse grouillante, tantôt pour lui former ensuite une immense et immobile carapace.

Les côtes ainsi protégées sont précisément celles qui, par la solidité de leurs roches, résisteraient le mieux aux attaques de la mer. Quant aux falaises composées dans toute leur épaisseur ou seulement à leur base de matériaux peu résistants, elles s'éboulent trop souvent pour que les mollusques et les algues se hasardent en grand nombre sur la partie du rocher que viennent assaillir les vagues. De grands blocs se détachent des assises supérieures et tombent sur les corniches de la base; sous l'action des brisants, ils se fractionnent ensuite en morceaux plus petits, puis en galets, que le flot roule et froisse incessamment avec un bruit de fer. Sous ces débris, constamment remués par la vague, aucun germe de plante ou d'animal ne saurait aboutir; aucun organisme vivant apporté de la haute mer ne se maintient; le désert se fait jusque dans les eaux qui déferlent sur cette masse grondante.

Dans ce cas, ce sont les amas écroulés et les cailloux de la grève qui servent eux-mêmes de barrières de défense pour garantir la paroi des falaises de nouvelles dégradations. Appuyés en talus sur la partie inférieure du rocher, ou bien épars dans les flots et transformés en écueils, les blocs abattus brisent la force des lames et retardent le progrès des érosions. C'est ainsi que sur les côtes de la Méditerranée, près de Vintimille, des falaises dont les strates inférieures sont composées d'une argile sableuse se délitant sous l'action des pluies sont efficacement défendues par des talus, des tours et des obélisques de solide conglomérat détachés des assises supérieures. De même, sur les âpres rivages de la Bretagne, les blocs de granit fendillés dans tous les sens, et changés en galets que la mer emporte et que la mer ramène, maintiennent intactes pendant des siècles les parois des rochers dont ils faisaient autrefois partie.

Les falaises de Normandie, composées de matériaux beaucoup moins durs que ceux des promontoires de Bretagne, sont aussi plus facilement entamées; toutefois, la rapidité avec laquelle s'opère l'érosion de ces rochers est due principalement au courant du littoral, qui enlève les galets accumulés à la base des rochers. Le talus de blocs écroulés constitue d'abord une défense parfaitement suffisante contre la furie des brisants; mais peu à peu la partie crayeuse de la roche se dissout et va se déposer çà et là sur les bancs de vase, tandis que les rognons de silex dégagés de l'épaisseur de la pierre et cessant d'offrir aux flots une résistance suffisante sont entraînés dans les baies voisines en immenses processions parallèles au rivage. Sur les côtes méridionales de l'Angleterre, le courant du littoral est beaucoup moins énergique, et les talus de débris peuvent résister longtemps aux attaques de la mer. Il y a quelques années, les eaux minaient avec une rapidité menaçante la base de la falaise qui domine à l'ouest le port de Douvres, et que les Anglais ont consacrée à Shakspeare parce que le poëte en parle dans un de ses drames. Pour sauver ce promontoire historique, les maisons qu'il porte et le chemin de fer qui le traverse en tunnel, on eut l'idée de faire sauter une partie des assises supérieures. Devant une foule immense accourue pour voir ce spectacle nouveau, on mit le feu à plusieurs milliers de kilogrammes de poudre entassés dans la mine, et tout un pan de la colline s'abattit avec un bruit de tonnerre. Maintenant la

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

force des vagues vient se rompre sur l'énorme talus.

Dans la mer du Nord, il est une île qui fut jadis consacrée à Freya, la déesse de l'amour et de la liberté, et qui porte encore le nom de Helgoland (Sainte-Terre). L'île, composée en entier de grès vert et d'autres couches crétacées, présente à la mer, sur tout son pourtour, une haute falaise que les vagues rongent à la base. En employant l'héroïque moyen qu'ont appliqué les ingénieurs anglais pour la défense de la falaise de Shakspeare, les habitants d'Helgoland pourraient entourer leur île d'un grand brise-

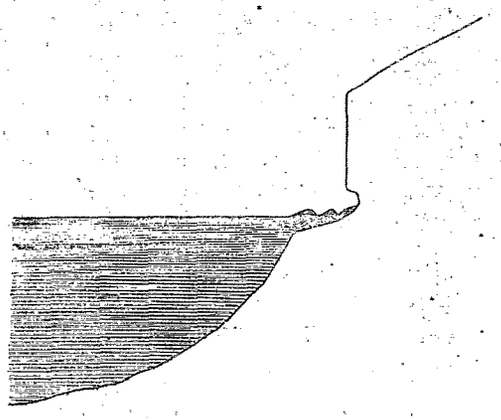

Profil d'une falaise de la Méditerranée.

lames circulaire; mais cette digue ne durerait pas longtemps, car les strates de la craie se distinguent, à Helgoland, par le manque de ces lits de cailloux qui servent à former les galets de la grève. Bientôt tous les blocs abattus seraient dissous par les flots, et pas un seul débris ne restant pour garantir les assises inférieures de la falaise contre l'action destructive des vagues, le travail d'érosion reprendrait librement son cours. Vouée à une destruction certaine, l'île fond peu à peu dans les flots comme fondrait un immense cristal de sel.

Les rivages les plus violemment attaqués par la mer sont, toutes choses égales d'ailleurs, ceux qui présentent le plus d'échancrures et de promontoires. Les vagues s'acharnent surtout contre les caps avancés que le continent projette au loin dans le domaine des eaux; à mesure que les pointes reculent devant le flot qui les ronge, la puissance destructive des lames diminue; elle peut même se réduire à néant lorsque la base des falaises est suffisamment érodée pour ne plus décrire qu'une légère courbe en avant du rivage. En effet, le profil des côtes qui offre la plus grande résistance aux assauts de la mer n'est pas une ligne droite, comme on pourrait le supposer, mais une série de courbes régulières et rhythmiques, comparables à celles d'une chaîne attachée de distance en distance (1). Les brisants ne cessent de travailler au remaniement du rivage tant que celui-ci ne présente pas ces criques doucement infléchies de promontoire à promontoire. Chacune de ces baies arrondies reproduit en grand la forme de la vague qui déferle en dessinant sur le sable de la plage une longue courbe elliptique de flocons d'écume.

Le littoral des pays montueux, auquel la mer a déjà donné les contours voulus, unit une grâce extrême à une admirable majesté. On peut citer surtout les côtes de la Provence, de la Ligurie, de la Grèce, de la plus grande partie de la péninsule ibérique. Là chaque promontoire, reste d'une ancienne chaîne de collines rasée par les flots, redresse en haute falaise sa pointe terminale; chaque vallon qui descend vers la mer se termine par une plage de sable fin à la courbure parfaitement régulière. Rochers abrupts et plages doucement inclinées alternent ainsi d'une manière harmonieuse, tandis que les diverses formations géologiques, la largeur plus ou moins grande des vallées, les villes éparses sur les hauteurs ou sur les plages, les inflexions de la côte et l'aspect sans cesse changeant des eaux, introduisent la variété dans l'ensemble du paysage.

Les rivages entièrement sablonneux ont, aussi bien que les côtes rocheuses, un profil normal composé d'une série d'anses et de pointes; mais ces pointes, dont chaque vague vient modifier le relief, sont en général plus arrondies à leur extrémité que ne le sont les promontoires de rochers. La monotone côte des landes françaises, qui se développe sur une longueur de 220 kilomètres, de l'embouchure de la Gironde à celle de l'Adour, peut être prise comme type des rivages que les flots de la mer modèlent à leur gré. Sur ces bords, l'uniformité du paysage est complète. Le voyageur a beau se hâter, il croirait à peine changer de place, tant l'aspect des lieux reste immuable : toujours les mêmes dunes, les mêmes coquillages parsemés sur le sable, les mêmes oiseaux assemblés par milliers sur le bord des lagunes, les mêmes rangées de brisants qui se poursuivent et viennent dérouler à grand bruit leur nappe écumeuse. Dans tout le champ de la vue, les seuls points de repère sont les membrures de vaisseaux naufragés qu'on distingue de loin sur la blancheur du sable.

Cependant ces rivages, présentant de la manière la plus parfaite cette série de courbes rentrantes et saillantes qu'on pourrait appeler le profil de *plus grande stabilité*, sont exposés, eux aussi, à subir de rapides érosions lorsque le boulevard de défense qui les flanque à une de leurs extrémités vient à céder sous la pression des flots. Ainsi le rivage des landes, qui continuait, au sud de l'estuaire de la Gironde, la côte uniforme de la Saintonge, recule sans cesse depuis que le promontoire rocheux dont l'écueil de

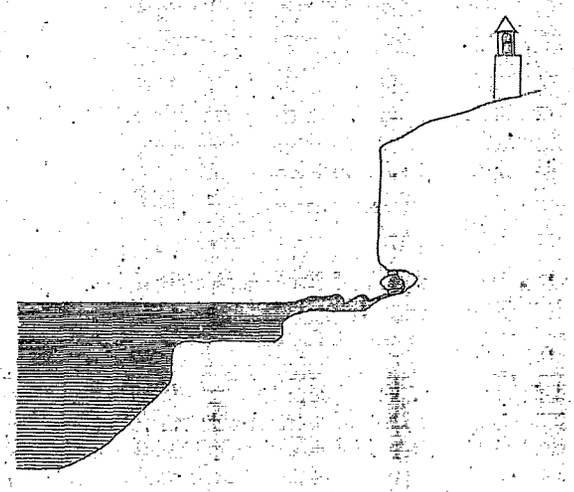

Profil d'une falaise de l'océan Atlantique.

Cordouan est le seul débris a disparu sous les eaux réunies du fleuve et de l'Océan. La mer, comme les rivières et toutes les eaux courantes qui parcourent la surface du globe, travaille sans relâche à niveler le sol. Les torrents et les fleuves rongent le sol pour en étendre les matériaux broyés dans les vastes plaines d'alluvions; la mer abat les promontoires et les dunes de ses rivages pour en répartir les grains de sable en couches uniformes sous la nappe immense de ses eaux.

(1) Baude, Élie de Beaumont.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

DÉCOUVERTE DES RESTES DE RAPHAËL

DANS L'ÉGLISE DU PANTHÉON, A ROME.

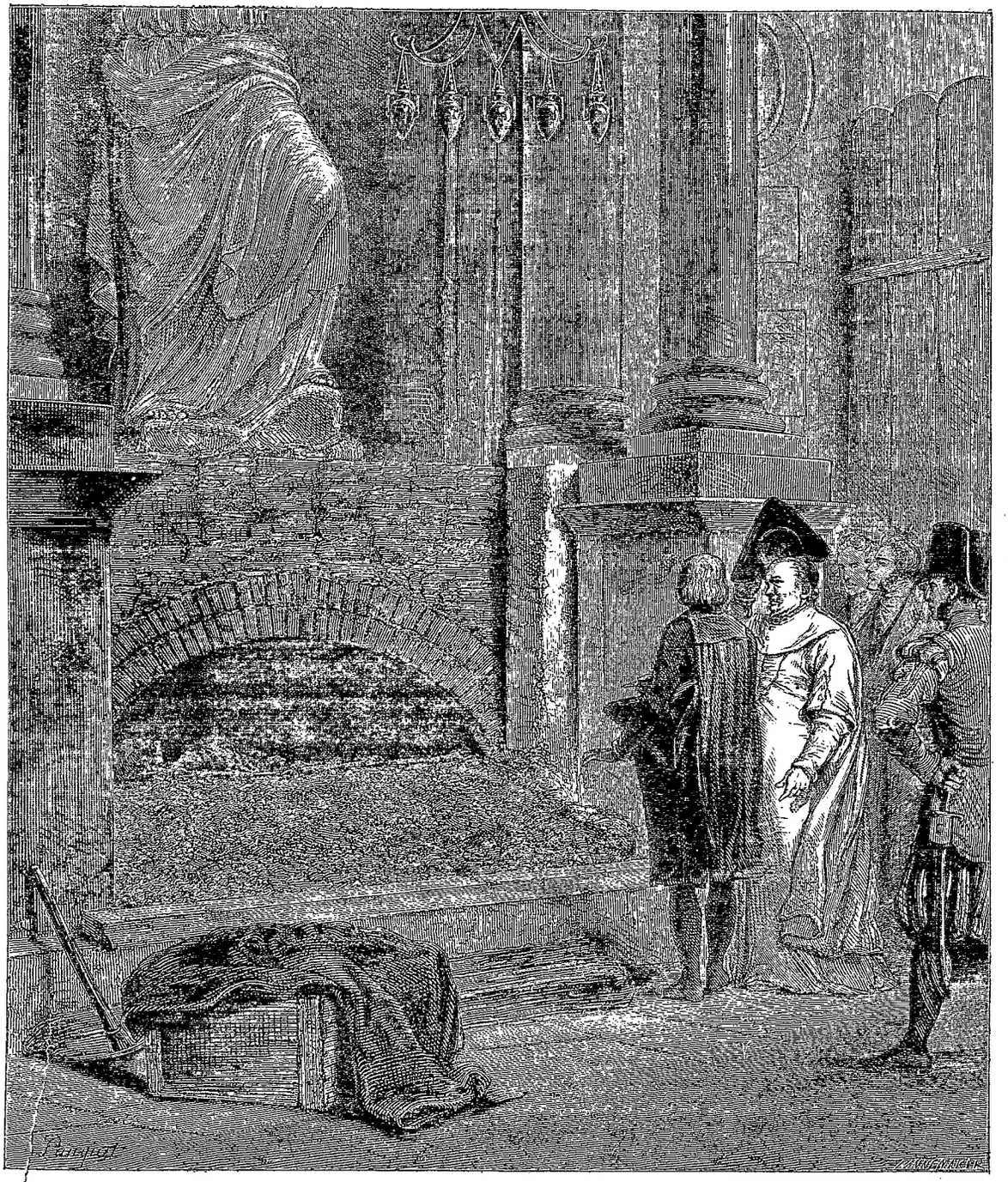

Découverte des restes de Raphaël dans l'église du Panthéon, à Rome. — Dessin de Pauquet, d'après Horace Vernet.

Au mois de septembre 1833, à Rome, en présence de la congrégation des *virtuosi*, de l'Académie de Saint-Luc, de la commission consultative des antiquités et beaux-arts, et de l'Académie d'archéologie, des ouvriers firent une fouille dans une chapelle de la Rotonde, ou du Panthéon, sous l'autel de la Vierge, et trouvèrent une maçonnerie de la longueur du corps d'un homme. A la profondeur d'un pied et demi, il y avait un vide. Plus bas, on découvrit les restes d'une caisse mortuaire et un squelette entier.

Sur les débris du cercueil, en bois de pin, on remarqua des traces de peintures qui avaient orné le couvercle. Parmi les ossements étaient une *stelletta* de fer, des fibules, des *anelli* de métal, parties des boutons du vêtement.

D'après les indications précises de Vasari (dans ses biographies de Raphaël et de Lorenzetto), la lettre de Michaël di servettor et l'autorité des traditions, ce squelette était certainement celui de Raphaël. La *stelletta* était l'éperon dont Léon X avait décoré l'immortel artiste.

Le baron Trasmondi, professeur de chirurgie clinique de l'Université, examina les ossements, et détermina le sexe et la taille (5 pieds 2 pouces 3 lignes). Les dents étaient très-belles et bien conservées.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Le soir du 18 octobre, on inhuma de nouveau avec solennité les restes de Raphaël dans la même chapelle, sous l'autel qu'il avait orné, et que surmonte la statue della Madona del Sasso, sculptée par Lorenzo Lotti. Ces restes étaient enfermés dans un cercueil de plomb placé dans un sarcophage de marbre du Muséum du Vatican. L'arcade de la sépulture fut murée et scellée.

Horace Vernet assistait à cette cérémonie. Il voulut en conserver le souvenir; mais ayant appris que le baron Camuncini serait chargé officiellement de ce soin, et qu'un artiste allemand se proposait aussi de faire sur ce même sujet un tableau, il laissa de côté la lithographie qu'il avait commencée et que reproduit notre gravure. Un des rares exemplaires de cette lithographie inachevée est conservé au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale, dans ce qu'on appelle « la réserve ». C'est le savant et bienveillant directeur de cette riche collection, M. Henri Delaborde, qui nous a signalé ce dessin peu connu, et nous a autorisé à le faire copier.

Les grands périls ont cela de beau qu'ils mettent en lumière la fraternité des inconnus. VICTOR HUGO.

SOUVENIRS D'UN AMI.

JEAN REYNAUD.

Suite. — Voy. p. 135.

Il se plaisait à parler de son séjour en Corse comme du plus bel épisode de sa jeunesse : c'était le temps où il avait le plus pleinement vécu. Parti, au mois d'avril 1829, avec son diplôme d'ingénieur pour passe-port, son épée et son chapeau à cornes, ainsi qu'il était d'usage alors, il commença dès son passage à Lyon le récit de son voyage dans une suite de lettres. Cette correspondance inédite, tout animée de la bonne humeur et de la bravoure de la jeunesse, ne le peint pas en entier : c'est à sa mère qu'il écrit; elle est restée seule à Thionville; il se garde de la préoccuper d'aucun des problèmes sérieux qu'il emporte au fond de son âme; il ne veut que la distraire, la faire sourire, lui prouver sa vive et respectueuse tendresse. Si quelques pensées graves lui échappent, ce sont des éclairs; on n'a pas, du reste, à regretter la réserve que lui commandait son cœur : on a assez d'autres témoignages de ce que furent en Corse les sujets ordinaires de ses méditations.

A cette époque il a vingt-trois ans, et on le voit tel que ses amis l'ont connu depuis dans d'autres voyages, enjoué, les traits épanouis, radieux de son indépendance, l'esprit et le cœur ouverts à tout, vibrant d'énergie.

Les voitures publiques lui étaient odieuses : il y étouffait comme dans un cachot. Aux montées, il laissait la diligence derrière lui, ne l'attendait pas aux faîtes, et passait aux relais avant elle, si bien que souvent sa place, du départ à l'arrivée, était restée vide. « La fatigue, dit-il quelque part, est comme une sorte de nourriture pour le corps : on en a faim, et tant qu'on est en appétit elle est délicieuse. » Combien de fois, huit ans plus tard, dans les Alpes suisses, n'ai-je pas dû lui demander grâce, après quinze et seize heures d'une marche continue par de rudes sentiers! c'était pour me ménager qu'il consentait enfin à prendre gîte, avant le but, dans quelque pauvre cabane où souvent nous ne trouvions, pour réparer nos forces, qu'un morceau de fromage sans pain et un verre de vin blanc aigre, avec une couche dure et trop courte. Il menait et surmenait son corps comme un cheval ardent et généreux, fier de ce que l'on exige trop de ses forces et qui s'en tire toujours à son honneur.

Il ne supportait pas plus patiemment que les diligences les grandes villes, surtout celles où la population est absorbée par l'industrie, le commerce, l'amour du gain, où « l'on pèse la bourse de chacun pour voir ce qu'il vaut », où « les passants semblent n'aimer un beau soleil que parce qu'il les dispense d'avoir un parapluie », et où plus d'un fabricant devenu riche semble ignorer l'art de dépenser dignement et humainement « cet or qui n'est que de la sueur de misère condensée. »

« . . . Ce n'est point, ajoute-t-il dans une de ses lettres, pour un commerce d'égoïsme, mais pour un commerce d'amitié que sont faits les hommes : là est toute la vie! »

Il ne faut voir dans ces paroles aucun dédain pour l'industrie. Quoique jeune, il la connaissait déjà bien, l'ayant étudiée de près et avec détail, en parcourant pendant plusieurs années, comme élève de l'École des mines, les usines et les manufactures de la France et de l'Allemagne (1). Et ce n'est pas seulement à l'occasion de la grande industrie qu'il a plus d'une fois fait ressortir, dans ses écrits, la haute importance des procédés destinés à approprier les formes et les éléments de la matière organique et inorganique à l'amélioration de la condition de l'humanité sur la terre. Il honorait sincèrement jusqu'aux plus humbles professions, en considérant que chacune d'elles a de même pour objet de modifier le monde physique sur un point et de l'adapter à la convenance de l'homme (2). Mais il n'a jamais varié dans l'opinion que les manufactures urbaines ne doivent être que des exceptions de plus en plus rares, et qu'à moins de nécessités invincibles il est inhumain d'employer à de certains travaux et dans certains milieux les femmes et les enfants. « Maintenons, disait-il, la morale au premier rang dans l'industrie comme partout ailleurs, et ne laissons venir la richesse que subsidiairement. »

Je ne connais rien de plus saisissant que cette page sur le sort des femmes dans les mines, écrite peu de temps avant sa mort (3) :

« Il y a quelque vingt ans, étudiant alors l'industrie minérale, je me trouvai un beau jour à quinze ou seize cents pieds sous terre : c'était dans les environs de Liége. Depuis une couple d'heures, nous allions et venions dans la mine, quand tout à coup une senteur extraordinaire nous arrive : ce n'était pas l'émanation des sueurs de l'homme qui se propage à de si grandes distances dans ces profondeurs, ni celle du cheval, ni celle du gaz méphitique ou de la poudre; c'était quelque chose d'une fadeur odieuse, insupportable, à tourner le cœur. Notre guide devina notre pensée, et, nous indiquant une basse galerie inclinée : — C'est, nous dit-il, que voilà un poste où il y a des femmes. — Nous n'avions jamais eu l'occasion d'en rencontrer dans les exploitations, et, surmontant les répugnances de l'odorat, nous descendîmes. Ah! mon ami, quel tableau! Il revient devant mes yeux comme s'il était d'hier. Six malheureuses, les cheveux désordonnés et flottants, le sein et les épaules nus, une misérable jupe autour du corps, haletantes, oppressées, couvertes de cette sueur fétide qui nous avait frappés de si loin, manœuvraient la manivelle d'un treuil. Pauvres créatures, délivrées sans doute aujourd'hui, je n'insulterai pas leur visage en essayant de le peindre! Une scène du Dante! Il y avait là une déchéance, sinon d'une existence passée, tout au moins, à coup sûr, d'une existence possible. Je me mis à penser que si les lois de la destinée avaient dirigé autre-

(1) En compagnie de MM. Michel Chevalier, Blneau (depuis ministre des finances) et le Play.

(2) Voyez, comme exemple, son article *Jardinier* dans notre t. XX, 1852, p. 46, et, dans l'*Encyclopédie nouvelle*, les articles *Boucher*, *Cordonnier*, etc.

(3) Destinée à l'*Estafette*. J'ignore si elle y a été insérée.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

ment leur naissance, ces mêmes femmes, heureuses, élégantes, le visage serein, les yeux pleins de charmes et de sourires, feraient peut-être, à cette heure même, les délices d'un opulent salon. Je me les représentais, par un tour de roue plus modeste, mais aussi bienfaisant peut-être, mariées aux champs, riches de bonne humeur et de santé, entourées de joyeux enfants, fanant les foins ou récoltant les fruits sous le beau ciel, au riant soleil. Quelle fatalité les avait jetées dans cette sombre fosse? Une pauvre lampe accrochée au bois humide les défendait seule contre la nuit, en allongeant vers la voûte, comme il arrive quand l'air manque, sa flamme trouble et fumeuse; et nos lumières elles-mêmes, perdant leur clarté, menaçaient à chaque agitation de s'éteindre. On étouffait : les dispositions de l'aérage étaient évidemment en défaut; j'en fis la remarque au maître mineur : — Oh! Monsieur, me dit-il, pour un atelier de femmes, ce n'est pas la peine. — Je ne me rappelle plus aujourd'hui quel était le salaire de ces infortunées; j'ai seulement mémoire que c'était par mesure d'économie qu'on avait placé là des femmes. Elles recevaient tout juste ce qui leur était nécessaire pour n'expirer que lentement, journée à journée, dans leur souterrain. Du reste, on ne s'en inquiétait pas autrement : la misère et la concurrence suffisaient pour attirer d'avance assez de postulantes autour de leur affreux héritage... Si je vous ai fait toucher ces plaies, mon ami, certes, c'est d'un cœur désolé, et non pour y chercher un sujet de déclamation contre notre société, que j'honore malgré ses défauts et ses misères, parce que j'honore l'ère moderne. Je sais que de tels excès sont exceptionnels... » A la suite de ces lignes, il rentre dans l'étude de la condition ordinaire des jeunes filles et des femmes dans les manufactures, et il dit : « Que l'état de l'ouvrier et de sa femme surtout serait à plaindre, mon ami, si l'industrie ne pouvait arriver à ses fins que sous un tel régime! Mais combien il s'en faut qu'elle soit obligée pour réussir de violenter ainsi la nature! Que de fois, dans les contrées où elle a le plus de puissance, j'ai été témoin, tout au contraire, de son heureuse influence sur l'ordre et la destinée de la famille! Elle sait y grossir les budgets sans causer le moindre dommage aux principes sacrés de l'institution domestique; et il n'est besoin pour un si grand résultat que d'une seule chose : c'est que l'homme appartienne seul à cette vie publique de l'usine ou de la manufacture, et que la femme et les enfants soient en réserve dans le cercle du logis. « Elle a travaillé la » laine et gardé la maison (1) », disait la formule antique. C'est toute la loi, en ce qui concerne les femmes des travailleurs, et cette loi n'enveloppe en définitive que deux conditions qui ne devraient faire faute nulle part : une maison, et avec la maison des occupations particulières propres à la mère et aux enfants. »

Mais revenons au voyage en Corse. Descendant le Rhône, après Tournon, Jean Reynaud jette un cri d'enthousiasme :

« J'ai revu les montagnes, un rameau détaché de la chaîne des Alpes, avec des cimes et de longs sillons de neige, des sommets perdus au sein des nuages. Je ne peux décrire ce que je sentais; j'avais le cœur plein, et des larmes dans les yeux... Oh! montagnes, montagnes de mon cœur! Je méritais d'être né montagnard! Tu ris, ma pauvre mère! Que veux-tu? Je suis ainsi... »

Son impression après Valence fut plus vive encore :

« Toute la journée nous avons été en vue des montagnes, des rochers, tantôt se plongeant dans le fleuve, tantôt se perdant dans le vague de l'air. Tant de montagnes, tant de montagnes en un seul jour! c'était gaspillé : on aurait eu à en voir pendant un mois! »

(1) « Lanam fecit, domum servavit. »

A Toulon, il passe quelques heureuses journées avec son jeune frère Saint-Elme, enseigne sur le *Vésuve*. Il se plaît à remarquer déjà dans le futur contre-amiral le don du sang-froid et du commandement.

Sur mer, entre Nice et Gênes, il décrit ce qu'il éprouve à la vue de la pleine mer, et c'est d'abord une déception. Il s'était figuré un océan s'étendant à perte de vue, et il ne voit qu'un plateau bleu qui, à l'œil, ne paraît pas avoir plus de trois à quatre cents pas de diamètre; c'est comme une table ronde de grande dimension : on est placé au centre, et les voiles blanches dans le lointain « semblent des papillons posés sur le bord. » Ce qui le frappe seulement, c'est l'isolement de cette mer au milieu du ciel, le prodigieux éloignement de l'horizon aérien contrastant avec le voisinage de l'horizon de la mer. Mais, vers le soir, la scène change : « ... Au coucher du soleil la brise tomba, nous laissant à trois ou quatre lieues de la côte, dont on voyait tout le détail. Les flots qui hérissaient la surface de la mer diminuaient peu à peu de grandeur, leur mouvement devint plus lent, puis enfin la mer ne fut plus qu'une grande glace; elle n'était pas même ridée comme ton étang, et du pont je me mirais tout à mon aise dans ses eaux : c'était un admirable miroir! La couleur bleu foncé avait disparu; la mer était le ciel, un ciel de soleil couchant; ce n'était plus un plateau étroit et resserré, c'était l'immensité que j'avais rêvée, l'immensité du ciel; tout semblait ciel et nuages d'or, et moi, avec ma barque, je flottais au centre de ce paradis. »

On peut deviner, d'après ce peu de lignes, ce que furent ses émotions dans l'île. De sa fenêtre, à Bastia, il voyait l'île Capraja, l'île d'Elbe, Monte-Christo, les côtes d'Italie. Il s'endormait au bruit de la vague, et si un souffle du vent la soulevait, elle venait battre le seuil de sa porte. Ses promenades n'étaient qu'enchantements; il ne se lassait pas d'errer dans la campagne, d'y contempler les teintes éblouissantes des horizons, les forêts d'oliviers sur les basses collines, les palmiers dans les champs, les vergers d'orangers, de citronniers, les arbres à liége, les makis, les nuages rampant autour des montagnes. Mais ce n'était pas assez pour le contenter. Dès le lendemain de son arrivée, il était impatient de s'élancer vers les cimes.

C'eût été pour lui, s'il l'eût voulu, presque une sinécure que cette fonction d'ingénieur des mines en Corse. « On y rencontre quelques filons métalliques, du fer oxydulé, du plomb sulfuré et du manganèse oxydé; mais ces filons ne paraissent pas susceptibles, tant par leur nature que par l'absence de combustible, de devenir jamais la source d'un bien grand revenu... Il est à peu près certain que les carrières de marbre, de granit et de porphyre, sont les seuls établissements que l'industrie minérale puisse faire en Corse. » (1) Jean Reynaud s'imposa volontairement, au delà des travaux trop faciles de sa profession, la tâche de dresser la carte géologique de l'île (2). C'était, tout en satisfaisant à sa conscience, se donner les occasions d'explorer à loisir et dans tous les sens le sol si mouvementé de la Corse, ses belles forêts, ses golfes vigoureusement échancrés, ses vallées profondes, ses montagnes escarpées et sauvages.

Il partit un jour, seul, sur un petit cheval vif, vigoureux, qu'il nommait Bayard, suivi de sa chienne noire Mica; pour tout bagage une gourde, son fusil à deux coups en bandoulière, un léger porte-manteau, un marteau de géologue, une boussole, une carte, un briquet, un peu de thé et une provision d'œufs de poisson séchés au soleil.

« Il ne me manquait, dit-il, que du pain et un lit assuré; mais j'espérais bien chaque soir trouver soit du

(1) *Encyclopédie nouvelle*, article *Corse*.

(2) Les vues générales de ce travail ont été insérées par la Société géologique de France en tête de ses Mémoires.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

biscuit, soit des châtaignes, et sinon un lit, au moins quelque abri. Il suffit de gagner les montagnes pour rencontrer quelque mauvais village. D'ailleurs, n'avais-je pas mon manteau pour couverture et mon portemanteau pour dispenser mon bras de me servir d'oreiller? »

Heureux de cette solitude et de cette indépendance, il s'avançait presque au hasard : « Tous sentiers m'étaient bons tant qu'ils ne s'éloignaient pas trop de ma direction, et dans les champs de makis il n'y avait pas grand choix. Mes pensées flottaient à l'aventure sur la France, sur toi, ma mère, sur mes amis, sur le passé. Aucun autre bruit ne frappait mon oreille que les mugissements lointains de la mer qui roulait sur le sable; de temps en temps quelque petit oiseau s'envolait en chantant à mon côté, ou une compagnie de perdrix partait entre les jambes de mon cheval. »

La suite à une autre livraison.

LES GROTTES DE LA NORVÉGE.

Les grottes sont nombreuses sur cette âpre côte de Norvége toute bardée d'îles et d'écueils, découpée à l'infini par une multitude de golfes étroits qui s'allongent et se ramifient en labyrinthes bizarres. Une de ces cavernes, certainement l'une des plus imposantes du monde entier, est celle qui traverse de part en part le superbe rocher de Torghatten, dressé comme une énorme pyramide de plus de 300 mètres de hauteur sur une île de la Norvége sep-

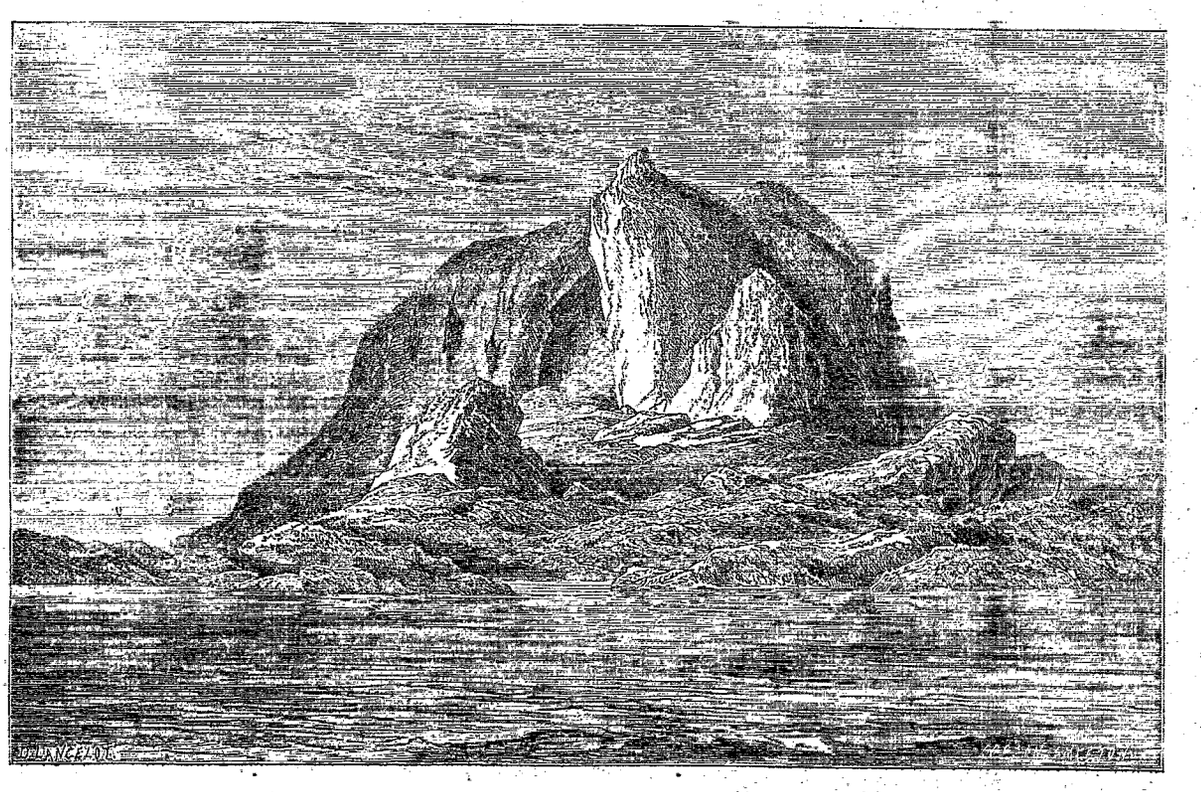

Le Rocher de Torghatten (Norvége). — Dessin de Lancelot, d'après Vibe.

tentrionale. Cette galerie, à travers laquelle les navigateurs voient au passage rayonner la lumière, est d'une étonnante régularité. Les seuils des immenses portes, dont l'une a 71 et l'autre 40 mètres de cintre, se trouvent de chaque côté à la même élévation de 123 mètres au-dessus du niveau de la mer; le sol, recouvert de sable fin, est presque horizontal et forme comme le palier d'un tunnel où les voitures pourraient au besoin rouler; les parois latérales offrent dans presque toute leur étendue une surface polie, comme si elles avaient été taillées de main d'homme, et s'élèvent verticalement jusqu'à la naissance du cintre; seulement, vers le milieu de la grotte la voûte est moins élevée qu'aux deux extrémités. La longueur de la galerie est de 290 mètres; sa largeur varie de 32 à 48 mètres. Vus à travers ce gigantesque télescope, les promontoires, les îlots, les innombrables écueils et les mille crêtes blanches des brisants forment un spectacle d'une incomparable beauté, surtout quand le soleil éclaire de ses rayons l'ensemble du paysage.

Un promontoire du Lyse-Fjord offre une autre caverne vraiment effrayante par les phénomènes météorologiques dont elle est le théâtre. On sait qu'il n'est pas de rochers d'un aspect plus sinistre que ceux du Lyse-Fjord. C'est vers le 59e degré de latitude, à une petite distance à l'est du port de Stavanger, que s'ouvre ce bras de mer, prodigieux fossé de 40 kilomètres de long, encaissé entre deux murailles à pic, hautes d'un kilomètre en moyenne. Sans doute, le premier marin qui vogua sur les eaux tranquilles et noires de cet abîme dut avancer avec une certaine horreur, se demandant à chaque détour s'il n'allait pas voir se dresser devant lui quelque effroyable dieu. Maintenant encore, ce n'est pas sans frissonner qu'on pénètre dans ce défilé marin, où les anciens auraient vu l'entrée des Enfers.

Lorsque le vent du sud-est souffle avec violence et s'engouffre par rafales dans l'immense fissure du Lyse-Fjord, un étrange météore vient accroître la terrible majesté de la scène. A 600 mètres au-dessus de la mer et vers les deux tiers de la paroi qui s'élève au sud de l'entrée du golfe, on voit de temps en temps jaillir du rocher noir un éclair qui s'épanouit, puis se resserre pour s'élargir encore, se contracter de nouveau, et se perdre en franges lumineuses avant d'avoir atteint la paroi septentrionale. La nappe de feu avance en tournoyant, et c'est à ce mou-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

vement de rotation que sont dues les expansions et les contractions apparentes de l'éclair. De rapides détonations se font entendre avec une force croissante avant que la flamme jaillisse du rocher; un violent coup de tonnerre l'accompagne et se répercute en longs échos dans l'étroit corridor marin : on dirait qu'une batterie cachée dans l'intérieur de la falaise canonne quelque casemate invisible de la muraille opposée.

Cette étrange caverne d'où sort la foudre se trouve sous une saillie surplombante de la falaise, à plus de 750 mètres de hauteur au-dessus de la mer. Pour y pénétrer, il faut s'attacher au moyen de cordes à l'arête supérieure de la falaise, et se laisser glisser dans l'abîme à 300 mètres de profondeur, en s'accrochant, non sans danger, aux aspérités de la paroi. Un bien petit nombre d'explorateurs se sont hasardés à faire la périlleuse descente, et, d'ailleurs, la grotte n'offre rien d'étonnant que ses grandes dimensions. On y remarque seulement quelques fissures horizontales, produites sans doute par l'explosion de la foudre; mais aucun autre signe ne rappelle que la caverne sert de résidence à Jupiter Tonnant. Parfois, dit-on, une fumée d'un gris jaunâtre sort de l'orifice et s'élève en tourbillons sur le flanc du rocher; cependant, aucun des savants qui ont visité le Lyse-Fjord n'a encore été le témoin de ce phénomène.

D'après la Statistique de Kraft, il y aurait sur les côtes de Norvége plusieurs exemples semblables de la formation du tonnerre dans les cavernes des rochers. Il cite princi-

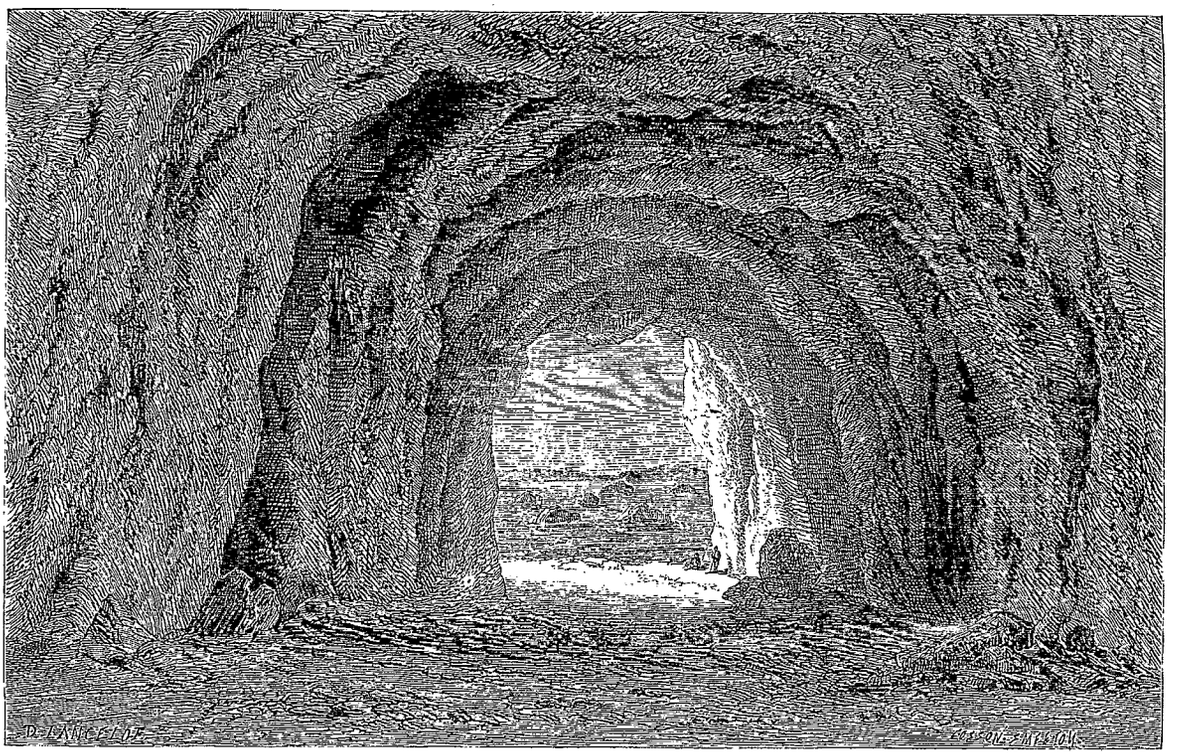

La Grotte de Torghatten (Norvége). — Dessin de Lancelot, d'après Vibe.

palement le Troldgjœl, ou mont des Prodiges, qui se dresse sur les bords du Jœrend-Fjord, au nord du 62e degré de latitude. Lors de tous les changements de température, de violentes détonations, accompagnées de flammes et de fumée, éclatent en longues canonnades des flancs du mont des Prodiges (1).

SOUVENIRS DE LA LITHUANIE.

Suite. — Voy. 179, 186.

TRISTES PRESSENTIMENTS. — M. JACQUES.

Un jour, mon grand-père prit ma main, la serra d'une façon plus expressive encore que de coutume, et me dit :

— Mon pauvre enfant, je vais entrer dans ma quatre-vingt-sixième année : que la volonté de Dieu soit faite! mais puisse-t-il, dans sa miséricorde, me réunir à ceux que j'ai aimés sur cette terre, où le bonheur est encore plus doux dans l'affection qu'on donne que dans celle qu'on reçoit.

Nous étions assis sur un banc de pierre, et, pour arriver jusque-là, mon grand-père s'était appuyé sur sa canne et avait été obligé, quoique en marchant très-lentement, de se reposer plusieurs fois; cependant on n'avait remarqué aucun désordre apparent dans sa santé, et rien ne pouvait me faire croire à sa fin prochaine. La voix de mon grand-père était grave, mélancolique, mais point affaiblie, comme celle des vieillards; à ce moment-là il avait quelque chose de plus solennel dans son accent, et son regard semblait déjà ne plus appartenir à ce monde. On entendit le tintement des cloches qui annonçaient la Fête-Dieu du lendemain. Mon grand-père leva les yeux au ciel, puis il porta la main à son front; mais elle retomba... Je poussai un cri : je crus que tout était fini; mais il me dit, avec un calme angélique :

— Demain, les cloches sonneront pour moi!

— Ah! grand-père, ne chagrinez pas votre enfant, m'écriai-je en sanglotant; vous êtes mieux qu'hier : vous vivrez pour nous; Dieu voudra vous conserver.

— Enfant, à mon âge, la vie s'éteint tout à coup; ma fin est proche!

Comme il prononçait ces derniers mots, nous vîmes arriver M. Jacques.

(1) Voy., sur cette question, *Küsten und Meer Norwegens*, von A. Vibe. Mittheilungen, 1860.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

M. Jacques était un de ces derniers types qu'on avait surnommés *courtisans* ou *résidants* dans l'ancienne Pologne. Le courtisan était un gentilhomme sans fortune ou ruiné, et que les seigneurs ou les nobles accueillaïent dans leurs palais ou dans leurs maisons. Le courtisan n'était pas rétribué, et s'il rendait des services, ils étaient ennoblis par le désintéressement. Chacun ambitionnait d'avoir chez soi un ou plusieurs courtisans. Cet hôte nomade allait où bon lui semblait; indépendant par tempérament, il n'obéissait qu'à son caprice ou à son goût : il était chasseur, veneur, écuyer; il se livrait à la pêche; au besoin, il était musicien, ou lecteur, quand son culte pour Bacchus le lui permettait, car le vrai courtisan était un dégustateur et un amateur éclairé du bon vin et de la table. Avec cette humeur folâtre et vagabonde, il n'était pas facile de retenir pendant longtemps cet adorateur passionné de l'imprévu et du mouvement.

Les courtisans se recrutaient dans la classe des vieux garçons, des veufs sans enfants, enfin dans cette catégorie d'individus qui n'ont aucun devoir déterminé. Le courtisan affichait de certaines prétentions à la noblesse, et si, par malheur, il ne possédait pas un titre ou une qualité, il avait soin de se faire appeler *Monsieur un tel*, fils, petit-fils, arrière-petit-fils, cousin, de *Monsieur un tel, trésorier, chambellan, capitaine*, etc., etc.

Le courtisan trouvait dans le château d'un seigneur l'hospitalité, une famille, une table somptueuse et un appartement confortable. Pour les riches propriétaires, la venue d'un courtisan était une bonne fortune; car le gentilhomme, occupé à surveiller les travaux agricoles et à diriger une grande exploitation, était charmé de trouver à sa table un hôte toujours aimable, toujours bon convive, toujours prêt à vider la bouteille de vin de Hongrie, et qui lui racontait avec une verve intarissable les nouvelles du dehors.

M. Jacques, dans sa jeunesse, était robuste, haut en couleur et d'une humeur joviale; il portait la gaieté partout, et ne s'arrêtait nulle part; mais, avec les années, il sentit le besoin du repos, et se résigna à passer tous les hivers dans notre paisible intérieur. Mais quand le printemps arrivait, ses instincts vagabonds prenaient le dessus, et il nous disait adieu.

Enfin, ses soixante ans sonnèrent; avec eux vinrent les rhumatismes, la goutte, qui lui était bien dure... Et il se fixa auprès de nous pour ne plus nous quitter.

Mon grand-père, qui était doué d'une indulgence toute chrétienne, supportait M. Jacques avec ses qualités assez négatives et ses défauts très-incontestables. La bonne harmonie n'était jamais troublée, pas même quand M. Jacques rentrait le pas chancelant, le visage plus rubicond encore qu'à l'ordinaire et la parole lourde.

Nous vîmes donc M. Jacques qui s'avançait vers nous.

— Monsieur, dit-il à mon grand-père, je vous apporte une magnifique pièce; c'est le plus beau brochet de votre étang. Quel plat de milieu pour le dîner de demain!

— Non, mon ami, on ne touchera pas, demain, à ce brochet.

— Pourquoi donc cela, Monsieur? Ah! je devine, vous faites des réserves pour vendredi; mais n'ayez pas de souci, j'irai à la pêche d'ici là, et vous ne manquerez pas de poisson : pensons au jour présent et laissons venir le lendemain. Mangeons ce brochet en buvant à la santé de ce jeune monsieur.

C'était de moi que parlait M. Jacques.

Alors je fondis en larmes et je m'écriai :

— Oh! monsieur Jacques, ne riez plus; grand-père doit mourir demain!

— M. le trésorier veut plaisanter; il se porte à merveille : son visage dément ces lugubres appréhensions. Ne pensons pas à la mort, mais au repas succulent de demain.

Et, voyant que les sanglots me suffoquaient, il ajouta :

— C'est mal, monsieur le trésorier, de faire du chagrin à ce pauvre enfant.

— Écoutez-moi, monsieur Jacques, dit mon grand-père, et quand vous m'aurez entendu, vous exécuterez mes ordres. Tout ceci est sérieux, et je n'ai plus le temps de dire des paroles oiseuses. Nous nous connaissons depuis longues années, et rien n'a jamais altéré nos bons rapports. Soyez donc tranquille, monsieur Jacques, vous n'êtes point oublié dans mon testament, et j'ai assuré votre avenir. Les chers miens ont quitté ce monde avant moi; excepté mon fils et cet enfant que j'ai tant aimé, je n'ai plus rien à regretter... Envoyez un exprès à mon fils; faites-lui dire qu'il se hâte s'il veut me revoir encore.

— Vous parlez donc sérieusement? reprit M. Jacques.

Et, pour la première fois, je lui vis une émotion de profonde tristesse.

— Oui, très-sérieusement; ne perdez donc pas une minute.

Après un moment de silence, mon grand-père ajouta :

— Monsieur Jacques, ayez aussi la bonté de passer chez M. le curé; vous le prierez de venir demain, avant la première messe.

Après ces paroles, il se leva, prit le bras de M. Jacques, et alla jusqu'au pied de l'escalier du grenier. Quand il fut là, il appela l'économe, qui gardait toutes les clefs de la maison, et lui dit :

— Montez au grenier; vous y trouverez le cercueil que nous y avons déposé ensemble (vous devez vous rappeler que nous l'avons rempli de blé); vous ôterez le blé et vous descendrez le cercueil, mais avec précaution, de peur d'accident.

L'économe obéit à mon grand-père, et bientôt nous l'entendîmes qui criait :

— Monsieur, je trouve le cercueil où nous l'avions placé, mais il est absolument vide!

— C'est impossible, dit mon grand-père; personne n'entre au grenier, si ce n'est moi ou vous.

— Ah! dit l'économe, je m'aperçois que le bois s'est déjeté, et que le blé aura pu passer grain à grain par une petite fissure.

M. Jacques devint pâle comme un mort en entendant ces paroles. On croit généralement, en Pologne, qu'un cercueil dont le blé disparaît sans cause apparente est le signe certain de la fin prochaine du maître de la maison. M. Jacques, très-impressionné par ce qui se passait autour de lui, voulait pourtant encourager mon grand-père, qui, seul, restait calme et impassible au milieu du trouble des assistants.

— Monsieur le trésorier, dit M. Jacques, vous avez trop d'esprit, trop de raison, trop de force, pour partager des préjugés vulgaires et des superstitions indignes de votre caractère.

— Non, monsieur Jacques, je n'ai ni préjugés, ni superstitions; mais, ainsi que les grains de blé, mes jours se sont écoulés un à un, et il est naturel que ma dernière demeure se trouve prête à me recevoir à l'heure où je sens que la vie m'abandonne.

L'économe descendit le cercueil avec précaution et le déposa sur la dernière marche de l'escalier.

A cette vue, M. Jacques poussa un cri lamentable et dit :

— Jésus, Marie, ayez pitié de nous, pauvres pécheurs!

Et moi, enfant, qui pour la première fois me trouvais face à face avec l'horrible réalité, je me sauvai dans la maison en me tordant les bras de désespoir.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Mon grand-père, à ce moment, se dirigeait vers sa chambre. Il fit traîner son fauteuil près de la fenêtre; de là il pouvait voir ses champs en pleine floraison, ses bois, ses jardins... Ses yeux se fixaient avidement sur tout ce qui l'entourait. Mais la force humaine commençait à s'épuiser; hélas! le courage a ses limites, et je surpris une larme attendrie sous les paupières de mon cher grand-père.

Il m'attira vers lui, et je me jetai en pleurant dans ses bras. *La fin à la prochaine livraison.*

Le méditer est un puissant estude et plein, à qui sçait le taster et employer vigoureusement. J'aime mieulx forger mon âme que la meubler. MONTAIGNE, *Essais.*

LE BOCAGE VENDÉEN.

« Le Bocage, dit Mme de la Rochejacquelein dans ses Mémoires sur la guerre de Vendée (1), comprend une partie du Poitou, de l'Anjou et du comté nantais, et fait aujourd'hui partie de quatre départements (Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres et Vendée). On peut regarder comme ses limites : la Loire au nord, de Nantes à Angers; au couchant, le pays marécageux qui forme la côte de l'Océan; des autres côtés, une ligne qui partirait des Sables et passerait entre Luçon et la Roche-sur-Yon, entre Fontenay et la Châtaigneraie, puis à Parthenay, Thouars, Vihiers, Thouarcé, Brissac, et viendrait aboutir à la Loire, un peu au-dessus des ponts de Cé... Ce pays diffère par son aspect, et plus encore par les mœurs de ses habitants, de la plupart des provinces de France. Il est formé de collines en général assez peu élevées, qui ne se rattachent à aucune chaîne de montagnes. Les vallées sont étroites et peu profondes; de fort petits ruisseaux y coulent dans des directions variées : les uns se dirigent vers la Loire, les autres vers la mer; d'autres se réunissent en débouchant dans la plaine et forment de petites rivières. On conçoit qu'un terrain qui n'offre ni chaînes de montagnes, ni rivières, ni vallées étendues, ni même une pente générale, doit être une sorte de labyrinthe. Rarement on trouve des hauteurs assez élevées pour servir de points d'observation et commander le pays. Cependant, en approchant de Nantes, le long de la Sèvre, la contrée prend un coup d'œil qui a quelque chose de plus grand : les collines sont plus hautes et plus escarpées. Cette rivière est rapide et profondément encaissée; elle roule, à travers des masses de rochers, dans des vallons resserrés. Au contraire, en tirant plus à l'est, dans les cantons qui sont voisins des bords de la Loire, le pays est plus ouvert, les pentes mieux ménagées, et les vallées forment d'assez vastes plaines. » C'est dans la partie la plus pittoresque du Bocage qu'est situé Clisson, petite ville très-ancienne, bâtie à six lieues de Nantes, au confluent de la Moine et de la Sèvre nantaise. Le château s'élève sur un roc au bord de la Sèvre, en face de l'embouchure de la Moine. Les deux rivières traversent tour à tour de verdoyantes prairies, des arbres aux ombrages épais dont les branches s'entrelacent au-dessus de leurs eaux, ou des rochers d'où elles se précipitent en cataractes.

Le Bocage est couvert d'arbres, comme l'indique son nom : le chêne est l'essence la plus répandue. On y voit peu de forêts; mais chaque champ, chaque prairie est entourée d'une haie vive qui s'appuie sur des arbres plantés irrégulièrement et fort rapprochés. Tous les cinq ans on coupe leurs rameaux, et on laisse une tige de douze à quinze pieds. Ces arbres, serrés en longues files, ne laissent pas toujours croître les buissons sous leur ombre. Leurs troncs sont alors percés, avec la tarière, de trous où l'on engage des branches qui servent de palissade. Ces enceintes ne renferment jamais un grand espace. Rarement elles comprennent plus de 2 hectares, et il y a encore aujourd'hui peu d'exploitations de plus de 40 hectares. Mais la culture a fait de grands progrès, et tout le pays a changé de face depuis que les communications y sont devenues plus faciles.

Cette contrée, qui a si longtemps conservé son vieux nom de *Gâtine*, qui veut dire pays gâté, perdu, a commencé à se transformer lorsque des routes stratégiques y ont été établies après 1830. La loi du 21 mars 1836, qui ordonna le percement de nouveaux chemins, y fit pénétrer davantage la lumière et le bien-être à la fois. Le pays attend aujourd'hui que la construction des chemins de fer donne de faciles débouchés à la richesse qui lui vient. La production a plus que doublé en vingt ans. Ce sol qui passait pour ingrat se trouvait être, au contraire, merveilleusement propre à la culture des céréales et des plantes fourragères. Autrefois, de vastes étendues de terres restaient en jachère; les genêts et les ajoncs épineux y croissaient librement. La charrue, lorsque l'on commença à défricher les *terres de nouveauté*, comme on les appelle, avait peine à s'avancer à travers un réseau inextricable de racines; elle rencontre souvent, et celui qui la conduit a toujours peine à éviter, les blocs granitiques que la terre recouvre à peine. Des roches semblables, qui affleurent ou sont entièrement hors du sol, sont disséminées dans tout le pays, et c'est une croyance commune parmi les paysans qu'elles ont poussé là et qu'elles poussent encore; mais elles sont isolées, entourées de terres excellentes. La terre végétale a, en beaucoup d'endroits, 50 centimètres de profondeur; au-dessous, la charrue rencontre du sable et de l'argile maigre. Ces couches profondes, ramenées à la surface et mêlées aux engrais, augmentent sans cesse la masse des terres grasses. Outre le fumier fourni par les bestiaux et le noir animal dont il existe plusieurs fabriques dans le pays, la chaux est surtout employée. Les genêts, coupés jadis tous les six ou sept ans et brûlés pour fumer ces terres, ne servent plus guère aujourd'hui qu'à chauffer les fours où l'on cuit la chaux, et c'est principalement à ce dernier engrais que l'on doit le renouvellement de l'agriculture dans le Bocage. Autrefois, les meilleures terres paraissaient tout au plus bonnes pour y planter du seigle ou des pommes de terre. Le froment pousse actuellement dans les landes où croissaient naguère les bruyères et les ajoncs.

La culture du chou branchu, dit chou de Cholet, est une des sources de la nouvelle richesse du pays. Ces choux, que l'on plante par milliers du 15 juin au 15 juillet, atteignent au commencement de l'hiver une hauteur moyenne de 1m.33. On les met en coupe réglée en commençant par les feuilles les plus basses, et pendant tout l'hiver ils fournissent au bétail une nourriture abondante, se renouvelant à mesure qu'on les dépouille. Le chou de Cholet résiste au froid jusqu'à 14 et 15 degrés au-dessous de zéro. Il offre un autre avantage qui rend sa culture précieuse dans les terres où l'on veut ensuite semer des céréales : ses feuilles, superposées en couches serrées, interceptent l'air au point d'étouffer les mauvaises herbes les plus vivaces.

Le Bocage ne connaît point les maux, si redoutables

(1) Cette partie des Mémoires de Mme de la Rochejacquelein a été écrite par M. de Barante, qui fut successivement sous-préfet de Bressuire, préfet de la Vendée et préfet de la Loire-Inférieure, et a pu, en cette qualité, acquérir une connaissance approfondie de la contrée. Nous emprunterons d'autres détails sur l'état actuel du Bocage à une intéressante étude publiée par M. H. Proust, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1861.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

ailleurs, de la sécheresse. Outre ses nombreux ruisseaux et rivières, on voit de tous côtés des eaux jaillissantes. Chaque ferme, cachée pour ainsi dire dans les replis multipliés du terrain, a près d'elle une rivière ou une source. D'un autre côté, les eaux si abondantes, en inondant toutes les parties basses, nuisent à la solidité des chemins ruraux, qui sont comme creusés entre deux haies. Quelquefois, les arbres forment au-dessus une espèce de berceau, et, sous leur ombrage, la boue a peine à sécher même durant l'été. En hiver, les chemins, coupés de larges mares, deviennent souvent à peu près impraticables; mais peu à peu ces chemins sont remplacés par des chaussées empierrées et bordées de fossés qui facilitent l'écoulement des eaux.

Le territoire est encore, comme autrefois, généralement divisé en métairies; peu de propriétaires cultivent eux-mêmes leurs domaines. Mais autrefois la vente des bestiaux formait le principal revenu du propriétaire et du métayer; aujourd'hui, ils se partagent les produits de cultures habilement alternées. Des changements sont aussi survenus dans les mœurs des habitants du Bocage. Celles du temps passé sont bien résumées dans le livre que nous citions en commençant : « Les châteaux étaient bâtis et meublés sans magnificence; on ne voyait en général ni grands parcs, ni beaux jardins. Les gentilshommes y vivaient sans faste et même avec une simplicité extrême : leur plus grand luxe était la bonne chère. De tout temps les gentilshommes poitevins ont été de célèbres chasseurs. Ces exercices et le genre de vie qu'ils menaient les accoutumaient à supporter la fatigue et à se passer facilement de toutes les recherches auxquelles les gens riches attachent communément du goût et même de l'importance. Les femmes voyageaient à cheval, en litière, ou dans des voitures à bœufs. Les rapports des seigneurs et de leurs paysans ne ressemblaient pas non plus à ce qu'on voyait dans le reste de la France. Comme les domaines sont très-divisés et qu'une terre un peu considérable renfermait vingt-cinq ou trente métairies, le seigneur avait des communications habituelles avec les paysans qui habitaient autour de son château; il les traitait paternellement, les visitait souvent dans leurs métairies, causait avec eux de leur position, du soin de leur bétail, prenait part à des accidents qui leur portaient aussi préjudice; il allait aux noces de leurs enfants et buvait avec les convives. Le dimanche, on dansait dans la cour du château, et les dames se mettaient de la partie. Quand on chassait le loup, le sanglier, le cerf, le curé avertissait les paysans au prône; chacun prenait son fusil et se rendait avec joie au lieu assigné. » Ce tableau n'est plus vrai actuellement qu'en partie. Le Bocage s'est ouvert à l'industrie et à la grande culture. Comme on y manquait de bras, on y a volontiers accueilli les charrues à la Dombasle, les machines à battre le grain, et d'autres instruments agricoles perfectionnés par la science. Des houillères y sont en exploitation. Les anciens du pays regrettent les soirs d'hiver où, après le souper, tout le monde allait se réunir dans quelque métairie. Filles et garçons y dansaient jusqu'à minuit : l'hiver alors n'avait point de travaux. A présent, chaque saison amène les siens. Comme on se fatigue tout le jour, on ne danse plus; on se couche de bonne heure.

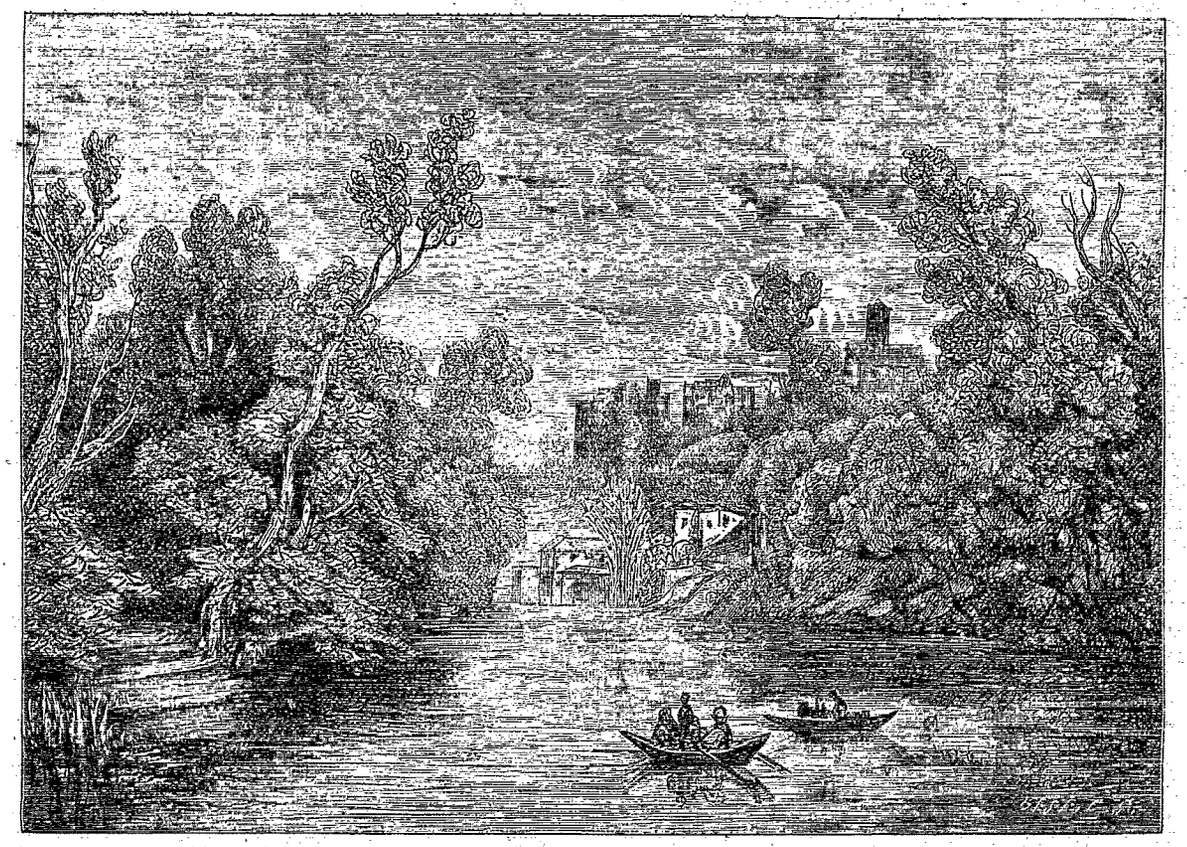

Vue de Clisson sur la Sèvre (Loire-Inférieure). — Dessin de Chasselat Saint-Ange.

ERRATUM.

Page 55, au titre : GLACIÈRE NATURELLE DE VERGY; et page 56, sous la première gravure. — *Au lieu de :* Suisse; *lisez :* France, Haute-Savoie.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LA SŒUR DE DUGUESCLIN.



Julienne Dugueselin à Pontorson. — Dessin de Yan' Dargent, d'après une lithographie d'Eugène Delacroix.

Bertrand Dugueselin, qui fut un des plus grands hommes de guerre du moyen âge, fut aussi un des plus honnêtes hommes de son siècle. Sa valeur était un patrimoine de famille, et tous ceux qui l'entouraient étaient animés de son courage et de sa loyauté. Les chroniqueurs rapportent de sa sœur un trait qui prouve qu'elle n'était pas moins brave que lui, et qu'elle n'eût pas été moins redoutable aux ennemis de son pays si elle avait porté la cuirasse et l'épée.

Dugueselin, dans les rares moments où il goûta un peu

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

de repos, habitait, avec sa femme Tiphaine Raguenel, le château de Pontorson en Bretagne. C'était là qu'il enfermait et faisait garder les prisonniers dont il attendait la rançon. L'un d'eux, un Anglais nommé Felton, pendant sa captivité s'était ménagé des intelligences dans la place. Quand il eut recouvré sa liberté, il profita de l'absence du châtelain pour tenter une escalade. C'est alors que Julienne, sœur de Duguesclin, avertie, disent les chroniques, par un songe, donna l'alarme et, saisissant elle-même une épée, se jeta au-devant des ennemis en poussant le cri de guerre de *Notre-Dame du Guesclin !* qui avait tant de fois mis en fuite les Anglais et les partisans de Montfort.

A ce nom redoutable, aux coups de cette épée,
Qui dans le sang breton fut tant de fois trempée,
L'audacieux Anglais, d'épouvante glacé,
Tombe; un autre soldat par sa chute est poussé,
Et sur son frêle appui le rang entier chancelle.
Julienne avec effort saisit la haute échelle,
La renverse, et la voit éclater en débris.
Mais l'alarme est donnée. . . . . .

Ces vers sont de Mme Amable Tastu, qui a écrit un poëme sur cet épisode de la vie de Duguesclin et qui l'a inséré dans ses *Chroniques de France*, publiées en 1829. C'est aussi pour ce recueil que M. Eugène Delacroix a dessiné la lithographie peu connue que reproduit notre gravure, et qui représente Julienne Duguesclin repoussant les Anglais du château de Pontorson.

SOUVENIRS DE LA LITHUANIE.

Fin. — Voy. p. 179, 186, 197.

DERNIÈRES HEURES.

Le jour commençait à baisser, les derniers rayons du soleil éclairaient d'une pâle lumière les arbres touffus du petit bois, et l'horizon était si pur, si resplendissant de clarté, qu'on apercevait distinctement les croix dorées de l'église des Bernardins de Budslaw, distante de quelques lieues.

Mon grand-père me dit :

— Dieu me permet de contempler encore ce grand spectacle de la nature avant que mes yeux se ferment pour jamais.

Et, plongeant son regard dans l'espace, il ajouta :

— La dernière espérance de l'homme est vaste comme le monde!

Quand M. Jacques revint de son message, nous vîmes qu'il avait cherché à se donner du courage par un mauvais moyen : s'il n'avait pas complétement perdu la raison, il marchait avec quelque hésitation, et il dit en balbutiant :

— M. le curé viendra demain, à la première heure. J'ai vu au presbytère M. l'abbé définiteur du couvent de Budslaw, il m'a chargé de vous faire ses salutations; mais si l'abbé s'est conformé aux bons usages et à la politesse en ce qui vous touche, il a essentiellement manqué de convenance envers moi.

— Comment cela se peut-il? dit mon grand-père.

— Voilà ce qui s'est passé, et M. le trésorier jugera. Cet abbé a osé dire qu'il allait préparer votre oraison funèbre. En entendant de semblables paroles, je n'ai pas été maître de moi, et j'ai dit très-vertement : « Monsieur l'abbé, mêlez-vous de vos affaires et ne vous occupez pas des autres; on n'a pas besoin de vous, et encore moins de vos oraisons funèbres : gardez vos frais d'éloquence pour un moment plus opportun. M. le trésorier veut seulement se confesser. Qu'est-ce que cela peut vous faire? » L'abbé n'a tenu aucun compte de mes paroles, et il a continué comme si de rien n'était. Il a poussé l'impudence jusqu'au point de dire que vous devriez vous faire enterrer revêtu d'un costume de bernardin; qu'il le fallait, que c'était votre devoir, puisque vous aviez testé en faveur de l'ordre. « Ce que vous dites là est faux, ai-je répliqué, c'est le rêve d'un cerveau de prêtre; M. le trésorier est gentilhomme de père en fils, sa noblesse est incontestable : on l'enterrera revêtu du bel uniforme de son palatinat. » Mes paroles portèrent juste, et le bernardin devint rouge de colère. « Assez, assez! s'écria-t-il, nous ne pouvons nous entendre : moi, je défends le froc, et vous, vous défendez l'uniforme. D'ailleurs, vous feriez mieux d'aller gagner votre lit, si vous pouvez, que de discuter, car le vin vous a fait perdre le peu de bon sens que vous pouviez avoir. » La mesure était comble; cet abbé m'avait irrité jusqu'à l'exaspération, et j'ai eu le tort de dire : « Monsieur l'abbé, apprenez que je ne suis pas un bernardin! » Puis j'ai pris la porte et l'ai fermée avec une telle violence que toutes les vitres du presbytère en ont tremblé.

— Vous avez eu grand tort, monsieur Jacques, et votre colère le prouve suffisamment. L'abbé définiteur est un homme que j'aime beaucoup, et ce qui vous a si fort irrité (n'étant pas d'ailleurs en état de bien comprendre) lui était inspiré par son excellent cœur de prêtre et d'ami : il connaît mes sentiments, il sait bien que je regarde la mort avec sang-froid; mais quant au cérémonial, dont il a bien voulu se préoccuper par excès de zèle, j'ai tout arrangé d'avance. Mon testament est déposé chez mon honorable voisin le maréchal de district; on y verra que toutes mes dispositions ont été arrêtées quand j'étais encore dans toute la plénitude de ma force et de ma volonté.

— Si monsieur le trésorier le permettait, dit M. Jacques, j'appellerais un médecin.

— Pourquoi? je ne suis pas malade; la vie s'en va : je me sens l'impossibilité d'*être*, et c'est un mal contre lequel tous les secrets de la science sont impuissants.

— Non, Monsieur, dit M. Jacques, vous ne mourrez pas, vous ne devez pas mourir; car je ne vous survivrais pas. Si vous n'étiez plus en ce monde, je ferais comme l'orphelin de Radziwill, j'irais à Jérusalem, et je passerais le reste de mes jours dans la pénitence.

— Il n'est pas nécessaire d'aller si loin; Dieu est partout.

— Ah! monsieur le trésorier, vous irez droit au ciel! Mais si pourtant vous m'annoncez, par rêve ou vision, que votre pauvre âme est en souffrance, je donnerai jusqu'à mon dernier écu ou je vendrai ma dernière nippe pour vous faire dire des messes.

— Je n'ai jamais douté de vos excellents sentiments, dit mon grand-père; mais je n'ai plus la force de vous entendre : portez-moi sur mon lit; je sens un frisson qui parcourt tout mon corps, je suis oppressé; dépêchez-vous.

Mon grand-père se coucha, et nous passâmes la nuit à son chevet.

Le lendemain, vers le soir, après avoir rempli ses derniers devoirs religieux, il demanda que l'on fît entrer les paysans et les serviteurs, et ces braves gens, tout en larmes, se précipitèrent dans la chambre.

— Venez tous, approchez-vous de moi, dit mon grand-père; j'ai voulu vous dire adieu, à vous et à vos enfants; venez, que je vous bénisse, et que Dieu protége votre chaumière et votre bure! Merci, mes amis, pour vos travaux; merci pour le dévouement que vous n'avez cessé de me montrer. Si je vous ai offensé, pardonnez-moi, car ma faute a été involontaire; et si quelqu'un osait vous opprimer quand je ne serai plus là pour vous protéger, j'en appellerai au jugement de Dieu.

On n'entendait plus que des sanglots, et tous les assistants tombèrent à genoux en embrassant le drap qui recouvrait mon grand-père. Moi, j'étais toujours au chevet

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

du lit; mon grand-père passa sa main sur ma tête : il voulait me parler, mais il n'en avait plus la force. Il soupira; une larme tomba lentement sur sa joue; il me regarda encore une fois, puis il prit la petite croix qu'il avait toujours gardée sur sa poitrine, il l'approcha de ses lèvres : cette croix avait reçu son dernier souffle!

Cette vie est le berceau de l'autre. JOUBERT.

LE COUSCOUSSOU.

Le mot. — Les habitants de l'Afrique septentrionale comprennent en général sous cette dénomination toute espèce de mets composé de farine blanche ou brune et cuit à la vapeur dans le *keskass*, vase semblable à une écuelle dont le fond serait percé de plusieurs trous.

M. le professeur A. Cherbonneau, directeur du collége impérial arabe-français d'Alger, pense que le mot *couscoussou* ou *kouskoussou* est une onomatopée. Les lettres et les syllabes qui le composent n'ont pas d'autre rôle que d'imiter le bruit produit par la vapeur lorsqu'elle passe à travers les trous du vase et les grumeaux de farine.

Préparation du couscoussou. — Dès que la récolte est rentrée, les femmes réunissent en un lieu découvert et bien isolé la quantité de blé dur destinée à la préparation du couscoussou. Ce blé est mouillé complétement, puis mis au soleil en tas et recouvert d'étoffes humides. Au bout de quelques heures, le grain étant bien renflé, et sans attendre que la germination commence, on l'étend en couche mince au soleil, sur des haïks ou une aire battue. Lorsque la dessiccation est assez avancée, on passe le grain entre deux meules légères de calcaire dur. La meule supérieure est mue à bras, ordinairement par une femme; les grains sont seulement concassés en fragments gros comme du millet. On expose cette sorte de gruau brut au soleil, et alors il suffit de le vanner pour éliminer les pellicules. Puis on l'ensache dans des peaux de mouton ou de chèvre.

Différentes espèces de couscoussou. — On compte huit espèces de couscoussou, dont voici la définition :

1° La *berboucha*, suivant la coutume des habitants de Constantine, se prépare avec de la farine brune. C'est le couscoussou le plus commun : il forme presque exclusivement la nourriture de la classe pauvre.

2° Le *medjebour* se fait avec de la semoule tirée de la première qualité du froment ou avec de la farine de mouture française. Les grains de ce couscoussou doivent avoir la grosseur du plomb de chasse. On l'accommode avec de la viande d'agneau, des poules, des pigeons ou des perdrix. Après cette première opération, on le fait cuire deux autres fois dans le keskass; puis on y ajoute du beurre fondu, et, au moment de le manger, on l'arrose de bouillon (*merga*).

3° Le *mahwèr* se prépare avec les mêmes ingrédients que le *medjebour*, seulement le grain en est plus menu. Le *mahwèr* le plus estimé est celui qu'on appelle *nemli*, parce qu'il ressemble par la ténuité de ses grains à des têtes de fourmis (*nemla*). On l'accommode avec des viandes fraîches, jamais avec du *khelie* ou du *kaddide* (1).

4° Le *harache fi harache* est ainsi nommé parce que la farine qui le compose est de mouture grossière. Il ne diffère réellement du précédent que par la finesse du minot. On l'apprête avec des viandes fraîches, ou avec du khelie, ou avec du kaddide. L'assaisonnement ordinaire de ce couscoussou est composé d'oignons, de sel, de poivre, de pois chiches et de boulettes de viande grosses comme une balle de fusil.

5° Le *mesfoufe* se fait avec la première qualité de froment. On le fait cuire de la même manière que tous les autres couscoussous; seulement on y mêle des grains de raisin sec ou des graines de grenade. Lorsque, pour le rendre plus délicat, on y ajoute du *lébèn* (petit-lait) ou du lait pur, il prend le nom de *barboukr*.

6° Le *mechroub* n'est pas généralement très-estimé. Lorsque, à la suite de pluies abondantes, l'eau a pénétré dans les silos et atteint le blé qu'ils renferment, ce blé s'imbibe (*ichrob*) et contracte en même temps un goût âcre et une odeur répugnante. Après l'avoir tiré du silo, on le fait sécher, on le moud, et c'est de la farine qui en provient que l'on fait le *mechroub*. Aussi ce genre de couscoussou est-il loin d'être délicat.

7° Quant au *mezeüt*, voici de quoi il se compose : parmi les silos, il y en a dont la terre est bonne, et lorsqu'on en extrait du blé qui y a séjourné deux ans et quelquefois davantage, sans avoir été jamais atteint par l'eau, on trouve adhérent aux parois de la cavité ce que les indigènes appellent le *mezeüt*, espèce de croûte produite par un peu d'humidité que la terre communique toujours aux grains qu'elle renferme. Cette croûte affecte une couleur brunâtre et le goût en est légèrement sucré. On en fait du *medjebour*. A entendre les Arabes, c'est un mets exquis, le plat des amis. Le couscoussou de *mezeüt* s'apprête avec du beurre frais et de la viande d'agneau.

8° Le *aïche* ressemble à de la soupe au riz, avec cette différence que les grumeaux de couscoussou remplacent les grains de riz. On fait cuire dans le bouillon des abricots secs, désignés dans le dialecte barbaresque par le mot *fermasse* (en latin, *firmus?*).

Dans les moments de disette, lorsque les Arabes manquent de blé et d'orge, ils ont recours à la *begouga*, vulgairement *draconte des Grecs* ou pied de veau (en espagnol, *el caudil del diablo*). C'est le pain de famine.

(1) Le khelie est un mets composé de viandes de bœuf et de mouton, coupées par lanières, qu'on laisse mariner dans l'eau avec du sel, du poivre rouge, de l'ail et de la coriandre, et que l'on fait cuire avec de l'huile et de la graisse. Le kaddide répond à ce que nous appelons le petit-salé.

LE MÉLIPHAGE.

Cet oiseau, qui appartient exclusivement à l'Australie, est très-commun sur les côtes, et particulièrement sur celles des régions méridionales de cette île. Tous les colons de la Nouvelle-Galles du Sud le connaissent, car il habite volontiers leurs jardins et il n'émigre pas; quand il s'est établi dans un endroit, il ne le quitte guère, si ce n'est accidentellement pour rendre visite à quelque canton voisin où la riche floraison des plantes qu'il aime l'attire par l'appât d'une nourriture abondante. On le voit voltiger de branche en branche dans les arbustes, dans les buissons, qu'il préfère aux grands arbres, se glisser, ramper, en s'accrochant dans toutes les positions, parmi les fleurs dont il recueille le pollen et les sucs avec sa langue; et ses mouvements prestes et gracieux, son chant qui se compose d'une seule note, mais claire et sonore, son plumage varié, orné par places d'un jaune d'or, font de lui un des plus agréables représentants de la faune australienne.

On trouve son nid, dans les forêts comme dans les jardins, sur les arbrisseaux, à la portée de la vue et de la main, à deux pieds de terre tout au plus. Ce nid est formé de brindilles flexibles, d'herbes, de bandes d'écorce; il est tapissé à l'intérieur d'un duvet cotonneux emprunté aux nombreuses fleurettes qui tapissent le sol. La nichée est de deux ou trois petits, et se renouvelle en général trois

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

fois durant la saison des couvées, qui commence en août et finit en janvier.

Le *Meliphaga Novæ Hollandiæ* a, d'après la description de Gould, la tête noire avec une touffe blanche derrière l'oreille et une autre sous la gorge; les petites plumes qui entourent le bec, hérissées et formant une espèce de moustache; le dessus du corps d'un noir brun, plus clair vers la queue; les ailes d'un noir brun, avec les bords externes des grandes plumes d'un beau jaune vif et leur extrémité faiblement teintée de blanc; la queue d'un noir brun, bordée extérieurement de jaune en dessus, et en dessous marquée à l'extrémité d'une tache ovale de couleur blanche;

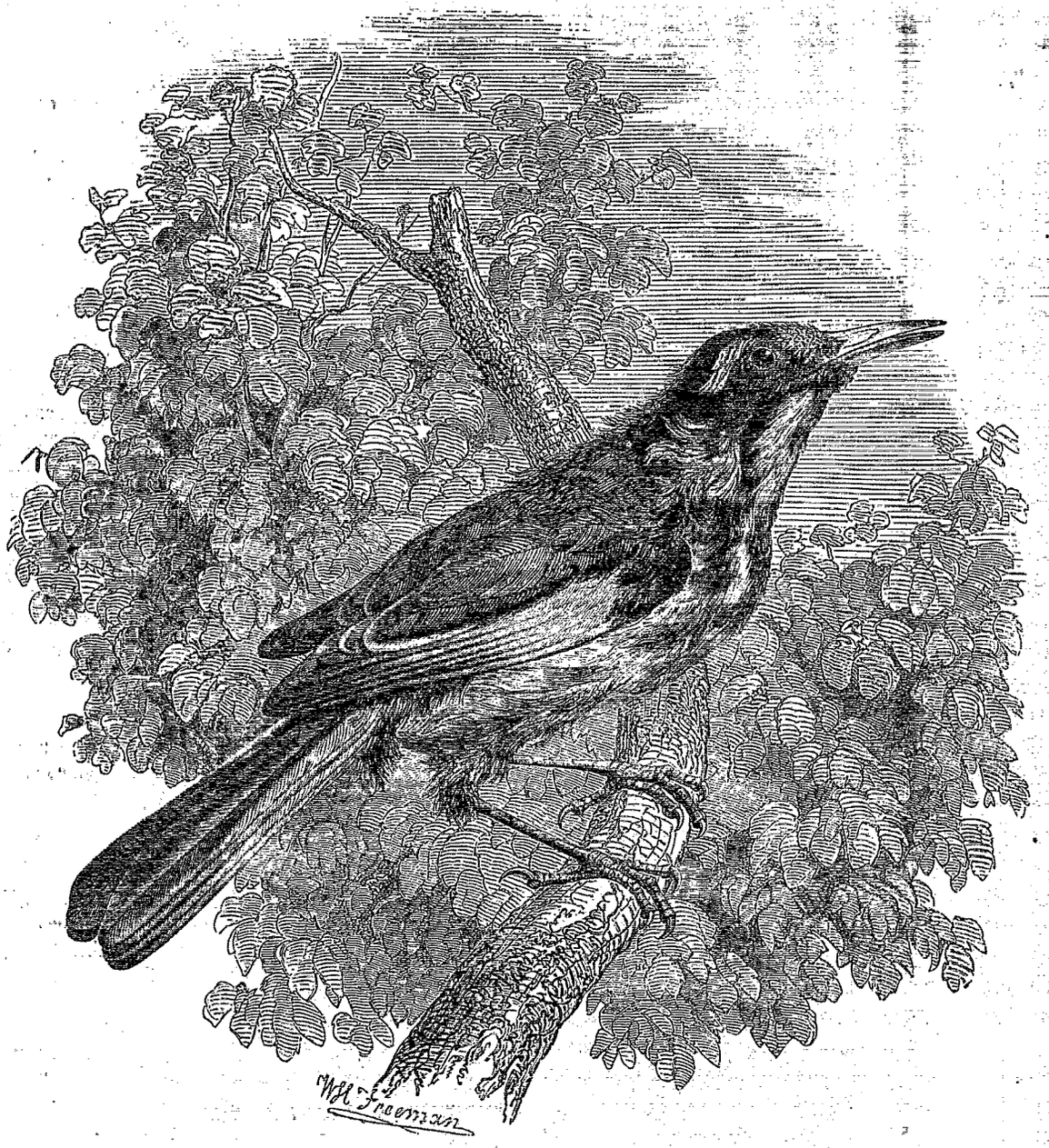

Le Méliphage (*Meliphaga Novæ Hollandiæ*). — Dessin de Freeman.

le dessous du corps moucheté longitudinalement de noir et de blanc, le noir prédominant sur la poitrine et le blanc sur le ventre; le bec et les pieds noirs. Même plumage chez les deux sexes.

LES COLLECTIONS DE LUYNES,

AU CABINET DES MÉDAILLES.

Suite. — Voy. p. 7, 68, 88.

Le trépied qui est ici dessiné occupe une place d'honneur au cabinet des médailles, où il est placé hors des vitrines, sur un fût de colonne qui le met en évidence. Les trépieds antiques sont en petit nombre dans les collections, et on en pourrait faire le compte sans beaucoup de peine. Avant les fouilles opérées dans la nécropole étrusque de Vulci en 1829 et dans les années suivantes, qui ont fait reparaître à la lumière tant de trésors enfouis et ont été le point de départ d'études toutes nouvelles, le nombre des monuments de ce genre était encore plus restreint. Aucun n'était d'une époque antérieure au siècle d'Auguste; mais, lors des fouilles de Vulci, une dizaine de trépieds de bronze, beaucoup plus anciens et à peu près semblables entre eux par la forme générale et les ornements, apparurent successivement. Celui-ci, un des plus précieux, fut trouvé, en 1831, par un savant italien, M. Campanari, qui fit con-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

naître, quelques années après, sa découverte dans les Annales de l'Institut de correspondance archéologique de Rome (1837). M. le duc de Luynes en a publié, dans la partie française de la même publication (1), une description beaucoup plus complète, que nous nous contenterons d'abréger.

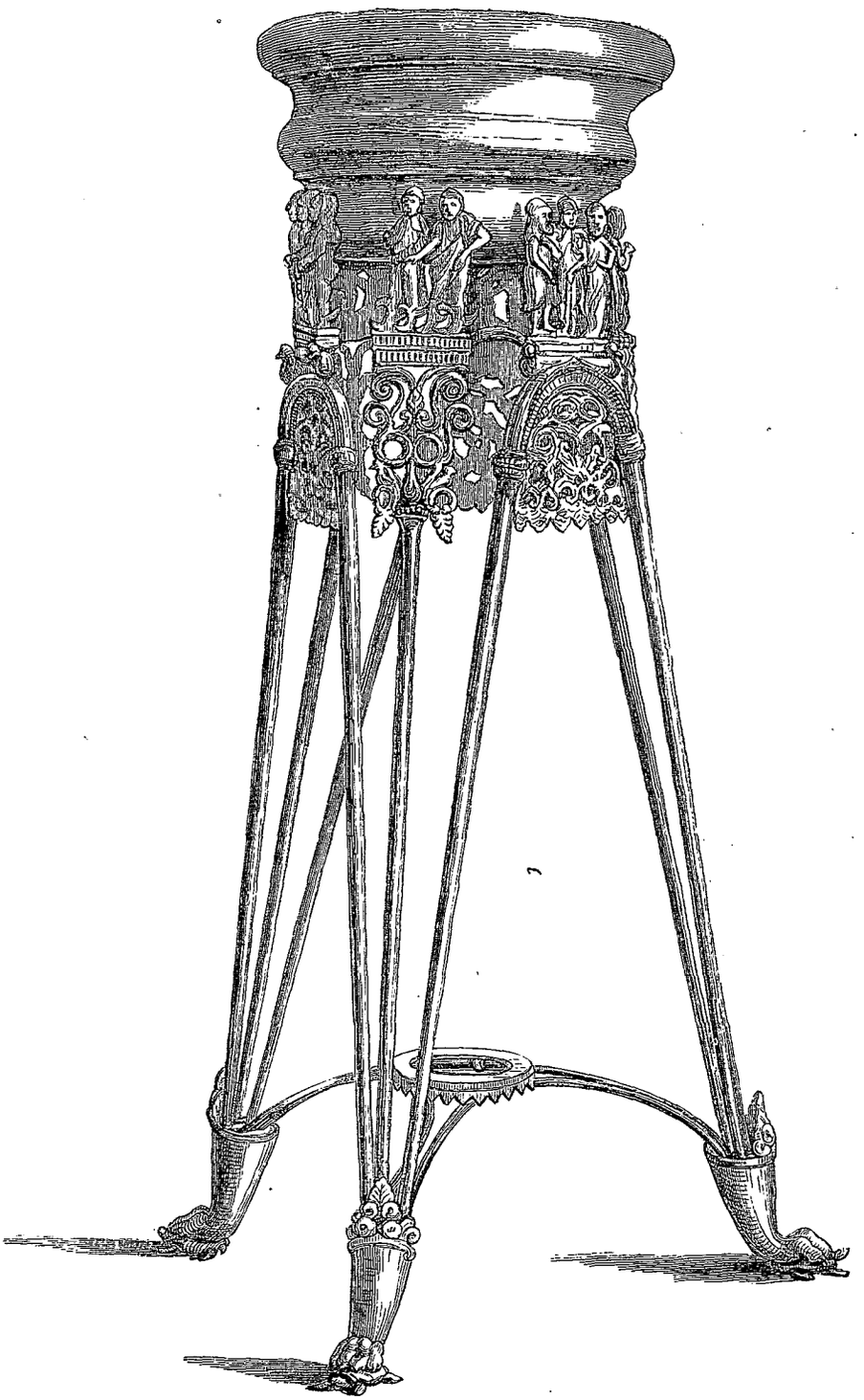

Collections de Luynes. — Trépied étrusque en bronze. — Dessin de Féart.

« Tous les trépieds étrusques connus jusqu'à présent, dit M. le duc de Luynes, sont semblables pour la forme de leurs pieds, composés de deux branches divergentes et arrondies vers la partie supérieure et d'une tige verticale qui les sépare. La chaudière n'est point un cône renversé, mais un cylindre à fortes moulures et sans fond, comme si ces objets d'art n'avaient été destinés qu'à l'ornement d'édifices sacrés, sans avoir jamais dû recevoir aucun autre emploi domestique ou religieux. Les figures sont disposées au-dessous de la première moulure du cylindre, au-dessus de l'arcade formée par les branches divergentes et au sommet des tiges qui les séparent. » Ces figures forment autour des trépieds de la collection de Luynes des groupes alternativement de deux et de trois personnages; de belles palmettes, des feuillages, des oiseaux; des canards accroupis, supportent la base des groupes, et sont entremêlés

(1) *Nouvelles annales*, t. II, p. 237; et *Monuments inédits*, pl. XLIII.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

dans l'intervalle demi-circulaire au-dessous d'eux. Au bas et au centre, on voit un cercle dentelé qui se rattache par des branches courbes à la gaîne ornée de palmettes, d'où sortent les pieds en forme de griffes de lion reposant sur des tortues faisant face à l'extérieur. Ce cercle devait supporter une petite statuette, selon la conjecture de M. le duc de Luynes, qui, par le rapprochement des textes et des monuments, a établi, de la manière la plus ingénieuse, le sens jusqu'alors douteux d'un passage de Pausanias (lib. III, cap. XVIII, § 5) relatif aux figures que le voyageur grec vit sous les trépieds consacrés par les Lacédémoniens dans le temple d'Apollon Amycléen.

Le savant antiquaire a tiré aussi un merveilleux parti des renseignements fournis par Pausanias au sujet du trépied d'Apollon Amycléen pour fixer la signification des figures qui décorent le trépied qu'il décrivait. Les attributs de ces figures, d'ailleurs assez grossières, sont peu nombreux : ce sont des coupes ou patères dans la main de trois femmes, des ailes attachées aux pieds de trois hommes; dans un seul des personnages, on pouvait reconnaître, d'une manière indubitable, Hercule à la massue qu'il porte et à la peau de lion qui le couvre. Partant de ce point une fois établi, et s'aidant de la description du trépied d'Apollon Amycléen autour duquel étaient représentés trois hommes et trois femmes admis par les dieux à l'éternelle félicité de l'Olympe, M. le duc de Luynes a reconnu dans les groupes de son trépied Hercule marchant à la suite de Minerve qui le dirige vers l'Olympe, où elle va lui présenter la coupe remplie de nectar, symbole de son apothéose; Ino et Mélicerte divinisés au moment où Mercure, les ramenant du royaume des morts, leur a remis le breuvage de l'immortalité; Sémélé ramenée des enfers par Bacchus en présence d'Apollon; Alcmène présentée par Amphitryon ou par Rhadamanthe, son dernier époux, à Jupiter qui la rend immortelle; Adonis ramené des enfers par Vénus qui doit le conserver six mois auprès d'elle, sujet reproduit souvent sur les miroirs étrusques; enfin Pollux qui conduit Castor au ciel pour lui faire partager son immortalité.

Des figures semblables se retrouvent sur d'autres trépieds étrusques; plusieurs ont certainement été coulées dans le même moule et quelquefois différemment groupées. Dans ces exemples d'un échange encore plus industriel qu'artistique, il n'y a rien de surprenant, dit M. le duc de Luynes, si l'on réfléchit que l'Etrurie, célèbre par ses fonderies de cuivre, dut naturellement recourir aux moyens que nous employons nous-mêmes pour multiplier, associer et diversifier à l'infini les productions de la sculpture décorative. Quant aux sujets, empruntés aux mythes de la Grèce, on remarquera qu'ils ne pouvaient être mieux choisis pour décorer des trépieds placés dans les tombeaux, soit qu'ils n'eussent d'autre destination que d'orner ces tombeaux, soit qu'ils eussent été, pendant la vie du défunt, le prix de quelque victoire.

NE NOUS ARRÊTONS PAS.

Ne nous arrêtons pas plus dans la possession de la nature vivante qu'à côté de nous les géologues, les physiciens, les chimistes, les industriels, dans celle, si ardemment poursuivie, de la nature inanimée. L'industrie aussi est riche; son empire est immense déjà : la voyons-nous moins empressée à en reculer les limites, à explorer le globe sur toute sa surface et jusque dans ses plus secrètes profondeurs? Non, plus elle en a obtenu, plus elle lui demande, et plus elle en obtient; car elle a maintenant contre lui toutes les ressources dont l'ont armée ses victoires antérieures : tous ces métaux, toutes ces roches, tous ces combustibles, qu'elle s'est successivement appropriés; toutes ces forces qu'elle a su faire jaillir de la combinaison de ces éléments et du jeu réciproque de ces corps; toutes ces merveilles par lesquelles le génie des Watt, des Volta, des Œrstedt, des Ampère et de leurs successeurs, semble avoir pris à tâche de réaliser tous les rêves de nos pères, toutes les fictions de l'Orient! Rien n'est impossible à la nature, disait Pline. Rien n'est impossible à la science, mot d'Arago, il y a vingt ans, et de nous tous, depuis que nous voyons tout ce que l'illustre physicien commençait à voir ou ce qu'il pressentait.

Is. GEOFFROY SAINT-HILAIRE [1].

LA POLOGNE.

Les Polonais sont les plus purs représentants de la race slave, la dernière venue des tribus aryennes qui peuplent aujourd'hui l'Europe presque entière; tout autour des deux Pologne et de la Lithuanie, la famille slave, Antes au nord et à l'orient, Tchèques et Moraves à l'ouest, au midi Serbes et Croates, dut se mélanger d'éléments finnois, ou tartares, ou germaniques. Les Polonais, au contraire, après avoir complétement effacé de leur sol l'empreinte de leurs prédécesseurs, sont demeurés intacts depuis le sixième jusqu'au dix-huitième siècle; et encore, de nos jours, ils refusent énergiquement de s'incorporer à des nations qui tendent à effacer peu à peu son individualité; ils s'indigneraient de lire en un dictionnaire : POLOGNE, *ancien État de l'Europe;* ils prétendent vivre pour et par eux-mêmes. Leur noble persévérance, les malheurs inouïs qui les ont accablés, les fautes sociales et politiques d'où leur ruine est sortie, les services qu'ils ont jadis rendus à l'Europe et qu'ils pourraient lui rendre encore, doivent attirer les yeux sur les vicissitudes de leur histoire, leur langue et leur littérature.

Les noms de *Slavi* ou *Slavini*, de *Vénèdes* et d'*Antes*, n'apparaissent guère avant le sixième siècle. Jornandès, un Goth devenu évêque de Ravenne, est le premier à les mentionner, et les distribue un peu au hasard entre le Volga et la Vistule. Depuis quand les Slaves occupaient-ils ce vaste espace? C'est ce qu'on ne peut aucunement déterminer, à moins de les assimiler aux Sarmates, connus des anciens comme conquérants des mêmes régions et vainqueurs des Scythes, ou Finnois, ou Tartares. Mais saurons-nous jamais rien de certain sur les mouvements de ce tourbillon incohérent qui renversa l'édifice romain? Il semble que la masse slave ait été à la fois traversée et emportée par les Huns et les Alains. Quoi qu'il en soit, elle se trouva occuper, dès le cinquième siècle, les vastes régions où avaient dominé tour à tour les Goths et les Huns; par ses tribus méridionales, Bosniaques, Serviens, Croates, Esclavons, Dalmates, Vénèdes, elle atteint la mer Adriatique; à l'occident, elle lance dans la Bohême, la Misnie, la Saxe et la Lusace, les Tchèques, les Moraves, les Sorabes, et s'étend, avec les Wilzes et les Obotrites, jusqu'à la Poméranie et au Brandebourg; son centre est formé par les Polonais, et son arrière-garde par les Lettons ou Lithuaniens. La réaction germanique, sans la faire reculer, couvrit et absorba ses parties les plus avancées, et Charlemagne seul put arrêter son mouvement. Sa force d'expansion était usée désormais, et l'heure était venue de se constituer en nations et en royaumes.

Vers 550, Leck, chef légendaire des Leckes ou Polènes, fonda Gnezne et Poznan. Après lui, ou après l'extinction de sa famille, commença une longue période d'oligarchie

[1] Discours d'ouverture à la première séance publique annuelle de la Société d'acclimatation.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

oppressive où l'on peut à peine signaler trois noms : Cracus, fondateur de Cracovie; Prémislas, un soldat heureux (vers 750), et le paysan Piast, qui inaugura la dynastie nationale. Complétement indépendants de fait, les ducs polonais reconnaissaient encore la suzeraineté des empereurs; vers 1024 seulement, à la mort de l'empereur Henri II, Boleslas Chrobry, maître de la Lusace, prit le titre de roi, bientôt perdu par son fils Micislas II, à la suite de conquêtes et de revers également rapides (1032), et reconquis, après un interrègne de sept ou huit ans, par son petit-fils Casimir. Ce Casimir, qui délivra momentanément son pays de la tyrannie des nobles, et mourut après dix-huit ans d'un règne pacifique, avait longtemps été moine à Cluny; il n'était que le quatrième prince chrétien de la Pologne.

L'ancienne religion des Slaves, sorte de mythologie moins sauvage que celles du Nord, moins riante que celles du Midi, résista longtemps au culte nouveau; ébranlée sans être détruite chez les Obotrites et les Sorabes, qui la conservèrent bien jusqu'au douzième siècle, elle reçut le premier coup décisif en Bohême par la prédication de Cyrille et Méthodius. Ce fut Micislas Ier, en 966, qui introduisit en Pologne le christianisme, sans avantage bien immédiat pour l'avancement moral de ses sujets; au contraire, il l'imposa par la force, et condamna à la perte des dents ceux qui n'observaient pas les jeûnes prescrits. C'était là un singulier chrétien. De son règne datent les évêchés de Gnezne et Poznan (Posen). La Lithuanie fut chrétienne à grand'peine vers la fin du quatorzième siècle; et quant aux habitants de la Prusse orientale, à demi Germains, à demi Slaves, il fallut les exterminer ou les déporter pour planter la croix dans leur terre sauvage. Les chevaliers Teutoniques acceptèrent cette tâche, et édifièrent sur la conversion de la Prusse une grande puissance politique et militaire qui épuisa la Pologne en guerres perpétuelles.

Cependant, sous les règnes aventureux de Boleslas II et III (1058-1139), l'influence polonaise s'étendait en Russie et en Hongrie; et, malgré une longue anarchie (1139-1240), la Pologne formait un corps assez compacte pour arrêter la grande invasion mongole. Elle en souffrit sans doute, mais l'étouffa, ce que ne put faire de longtemps la Russie. Le quatorzième siècle, rempli de guerres et de fortunes diverses, n'en est pas moins une époque d'unité politique : les Polonais sentent la nécessité de s'unir contre les ennemis du dehors; et plût au ciel qu'ils n'eussent jamais oublié cette nécessité absolue, cette solidarité qui fonde seule les États! Avec Ladislas IV Loketek, la dignité royale est enfin redevenue permanente (1320); avec Casimir III le Grand, la Pologne englobe la Russie rouge, la Podolie, la Volhynie, et atteint le Dniéper; toutefois, en s'étendant à l'est, elle était forcée, après une guerre de quarante ans environ (1300-1343), de céder à l'ordre Teutonique la Poméranie de Dantzick. Casimir le Grand promulgua un code, protégea les juifs, améliora le sort des paysans; mais il eut le tort de reconnaître la prépondérance absolue de la noblesse et de l'associer à la royauté, si bien que les princes, même héréditaires, soumis dès lors à une sorte d'élection, durent acheter par des concessions ou des priviléges l'agrément des seigneurs. La noblesse polonaise se signala souvent par son courage; mais, comme la garde prétorienne tua l'empire romain, elle perdit la patrie.

Jagellon (Ladislas VI), duc de Lithuanie, époux de l'héritière des Piast, fut couronné roi de Pologne, à Cracovie, le 17 février 1386. La dynastie qu'il fonda est demeurée justement célèbre; et si l'on pouvait oublier les empiétements successifs de la noblesse et l'extrême incertitude des limites du royaume, on dirait volontiers qu'au dedans et au dehors elle a réuni toutes les gloires. Durant deux siècles entiers, sous Jagellon, Ladislas VII, Casimir VI, Jean Ier, Alexandre et Sigismond-Auguste, le territoire polonais ne fait que s'accroître : en 1436, la Samogitie et la Sudavie lui sont rendues; en 1466 (traité de Thorn), la possession de Kulm, Michaïlof, Dantzick et la suzeraineté de la Prusse orientale; la Livonie lui est incorporée en 1560, et la Courlande, annexée en 1561; enfin la Lithuanie, qui avait gardé une sorte d'autonomie, devient province polonaise en 1564. La lutte avait été moins décisive avec les Russes qu'avec l'ordre Teutonique; mais s'ils prirent Smolensk en 1522, ils furent battus à Czasniki en 1564. L'éclat des lettres et la vie intellectuelle égalaient au moins cette gloire et cette activité extérieure. La Pologne eut, au seizième siècle, sa renaissance et son âge classique. La langue, une des plus riches et des plus complexes qu'ait élaborées la grande officine aryenne, semble être sortie tout à coup des limbes; car elle n'avait encore produit que quelques hymnes nationaux, les Chroniques de Nestor (dixième-treizième siècle) et le Code de Casimir. L'Université de Cracovie, d'où sortit Copernic, se forma lentement, de 1364 à 1400, et la première imprimerie fut fondée à Cracovie en 1485. Bientôt, à Nicolas Rey, père de la poésie polonaise, succèdent une foule d'écrivains qui illustrent l'histoire, l'éloquence, l'ode, l'élégie et la pastorale; mais leurs noms, aimés de leurs compatriotes, ne pourront entrer dans notre mémoire que par des traductions de leurs œuvres, et nous les citerions vainement dans un aussi court exposé; le lecteur courrait le risque de n'en retenir que la terminaison uniforme.

La fin de la dynastie des Jagellons (1572) ouvre la porte à tous les désordres d'une constitution vicieuse, et déchaîne sur la Pologne tous les maux qui vont la détruire avant de la livrer à ses ennemis. Vainement Étienne Bathori se maintient en Prusse, en Livonie, en Courlande : il meurt de ne pouvoir reconstituer l'unité (1586); vainement les Wasa reprennent Smolensk et dominent un instant la Russie (1610-1618) : le second d'entre eux, vainqueur de Romanof, des Tartares et des Turcs, meurt comme Bathori, sans avoir pu concentrer l'autorité dans la main des rois. Avec Jean-Casimir, ancien jésuite et cardinal, Wisniowiecki (Michel Coributh) et Sobieski lui-même, la décadence suit immédiatement l'apogée et s'accélère de jour en jour (1648-1696). Les Suédois, les Russes et les Turcs ne laissent pas à la Pologne un instant de répit : elle perd, en 1657, la suzeraineté de la Prusse orientale; en 1660, la Livonie (paix d'Oliva); en 1667, Smolensk, l'Ukraine, la Sévérie (traité d'Andrusof); en 1686, Kiew et la Podolie (traité de Moscou). Ce qui restait encore de force à un empire si promptement déchu s'épuisa vite dans les querelles intestines de la dynastie saxonne (1697-1764); jamais temps ne fut plus mal choisi pour donner la couronne à des étrangers. L'invasion de Charles XII, la puissance énorme des Russes, accrue de ce qu'ils venaient d'enlever à la Suède, montrèrent bientôt à la noblesse polonaise tout le mal qu'elle avait fait à son pays, et la condamnèrent à un repentir éternel. La tardive confédération patriotique de Bar, encouragée par le ministre français Choiseul, ne fit peut-être que hâter le démembrement. L'heure douloureuse était arrivée; sous la royauté nominale et imposée de Stanislas Poniatowski (nom plus tard glorieusement porté) eut lieu le premier partage de la Pologne (1772).

Ici, jetons un regard en arrière, et recherchons les causes d'une décomposition si rapide. Nous les avons indiquées déjà : difficulté de défendre des frontières vagues et mal protégées; déplorable anarchie politique. De ces deux vices, le second est le seul vital, car une constitution

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

solide et régulière eût aisément obvié au premier. Nul doute que des hommes comme Bathori, Sigismond III, Ladislas Wasa et Sobieski, appuyés sur une nation compacte, eussent maintenu et assuré l'empire légué par les Jagellons. Le secret de la chute de la Pologne est donc tout entier dans le servage qui paralysait la masse du peuple, dans l'asservissement de la petite noblesse à quelques grands seigneurs, dans le pouvoir insensé des nobles, enfin dans l'absurde *veto*. Croirait-on jamais, si l'histoire n'était là, que dans une assemblée d'hommes, et soi-disant politiques, le refus d'un seul a pu suffire, durant plus d'un siècle, à écarter du trône les hommes mêmes les plus capables et les plus aimés; que des jalousies mesquines ont livré le gouvernement d'un royaume menacé de toutes parts à huit ou neuf princes étrangers? De là des querelles dans la maison quand les larrons sont aux portes; de là l'impuissance, la défaite sans combat, la mort. A de tels spectacles, l'historien se sent presque devenir fataliste; il répète, avec Horace: « Ceux que veut perdre Jupiter, il les rend fous! »

Sommes-nous trop sévère pour la noblesse polonaise? C'est avec elle-même que nous le sommes, et toute sa gloire est dans ses remords héroïques. Son dévouement a bien racheté ses fautes, et notre unique regret, c'est qu'elle en ait porté le poids, et, avec elle, une noble race. Raconterons-nous des événements qui sont dans toutes les mémoires : la révolution de 1790-1791, marquée par l'abolition du fatal *veto;* le second partage de 1793; la mort de Kosciusko (1794) et le troisième partage en 1795; la honte dont se couvrirent trois États, et les grands intérêts qui ne permirent pas aux puissances occidentales une intervention efficace; l'éphémère duché de Varsovie (1807), la présence des Polonais dans nos armées; le quatrième partage de 1815; la lutte de 1830, et enfin ces nouveaux efforts sur lesquels toute l'Europe a les yeux? Nommerons-nous les Dombrowski, les Joseph Poniatowski, les Chlopicki, Czartoryski, Dembinski, toutes ces nobles âmes que l'exil a punies de leur amour pour la patrie? Eux, leurs fils et leurs amis, ne cessent de prouver au monde la vitalité d'un peuple chaque jour décimé; leurs talents sont faits pour donner une grande idée de cette race slave qui n'a jamais voulu convenir des paroles faussement attribuées à Kosciusko mourant : *Finis Poloniæ*.

La Pologne n'a jamais plus affirmé sa vie que depuis sa ruine. La langue polonaise, un moment opprimée par le latin des jésuites (durant le dix-septième siècle), retrouva, dans la seconde moitié du siècle dernier, une seconde renaissance, à laquelle l'influence française ne fut pas étrangère. Un prêtre, Stanislas Konarski, publia une foule de bons ouvrages pédagogiques, et releva l'instruction; Rzewuski et Naruszewics restaurèrent la poésie pure, et Adam Czartoryski créa le drame national, tandis que les Potocki se distinguaient dans l'éloquence et la critique. Après le partage, les lettres devinrent une consolation précieuse et produisirent des hommes universels, tels que Niemcevicz, historien, poëte dramatique et lyrique. Lelewel renouvela l'histoire, et du grand mouvement romantique sortirent Mickiewicz, Ostrowski, Slowacki, avec une théorie hardie sur l'art et plus de talent qu'il n'en fallait pour la défendre. Une nationalité qui se manifeste ainsi a raison de protester contre sa fusion dans une race qui lui est complétement étrangère, sinon par l'origine et la langue, au moins par l'esprit et les mœurs. En effet, l'élément slave en Russie fut tout d'abord opprimé, absorbé et anéanti par les Roxolans et les Scandinaves, les Finnois et les Tartares; les Polonais demeurent donc les Slaves par excellence.

PASSAGE DE MERCURE
SUR LE DISQUE DU SOLEIL.

La figure que nous reproduisons est la représentation exacte du passage de Mercure sur le disque du Soleil, aperçu à travers une branche d'arbre, objet terrestre qui était venu se placer dans le champ de la lunette. Ce dessin ayant été pris sur une épreuve photographique, et les lunettes des astronomes ne redressant pas les objets, il faut renverser l'image pour voir les choses telles qu'elles étaient réellement dans le ciel.

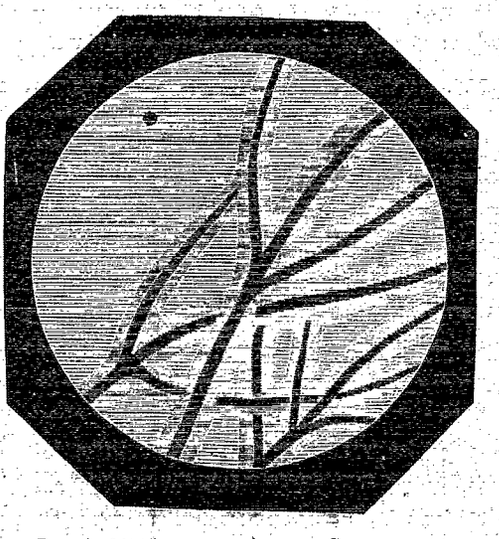

Passage de Mercure sur le soleil levant. — D'après une photographie.

La présence de la branche d'arbre empêcherait sans doute beaucoup d'astronomes de reconnaître Mercure; des observateurs même assez habiles pourraient confondre cette tache noire avec quelqu'une des innombrables taches qui défigurent quelquefois la face du dieu du jour.

Nous n'avons pas, du reste, besoin de rappeler des circonstances dans lesquelles des astronomes de profession ont montré qu'ils n'avaient pas besoin de branche d'arbre pour commettre l'erreur inverse. Il n'y a pas longtemps que l'on a pris pour des planètes circulant autour du foyer de notre système planétaire les solutions de continuité de sa photosphère lumineuse.

Quoique les passages de Mercure n'aient pas l'importance de ceux de Vénus, ils sont cependant observés avec le plus grand soin. Un jour viendra sans doute où les différents observatoires seront reliés électriquement les uns avec les autres; alors les moindres circonstances des mouvements célestes pourront être utilisées au perfectionnement de la théorie du système du monde. L'importance des passages de Mercure augmentera en même temps que les progrès de l'astronomie seront plus décisifs et plus universels.

Nos lecteurs savent que plus les planètes sont rapprochées du Soleil, plus leurs passages sont multipliés. En effet, plus leur orbe est de dimensions étroites, et plus, d'un autre côté, la vitesse qui les empêche de succomber à l'attraction du Soleil est énorme. Ainsi Mercure, qui en est trois fois plus près que la Terre, ne parcourt pas son orbe en 120 jours, comme il serait arrivé s'il se mouvait avec la même vitesse; mais il ne lui faut que 87 jours pour faire une révolution complète. Que l'on juge, par ces chiffres, de la prodigieuse rapidité avec laquelle devraient circuler les planètes que l'on croit avoir vues entre Mercure et le Soleil!

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

SCÈNE D'HIVER.

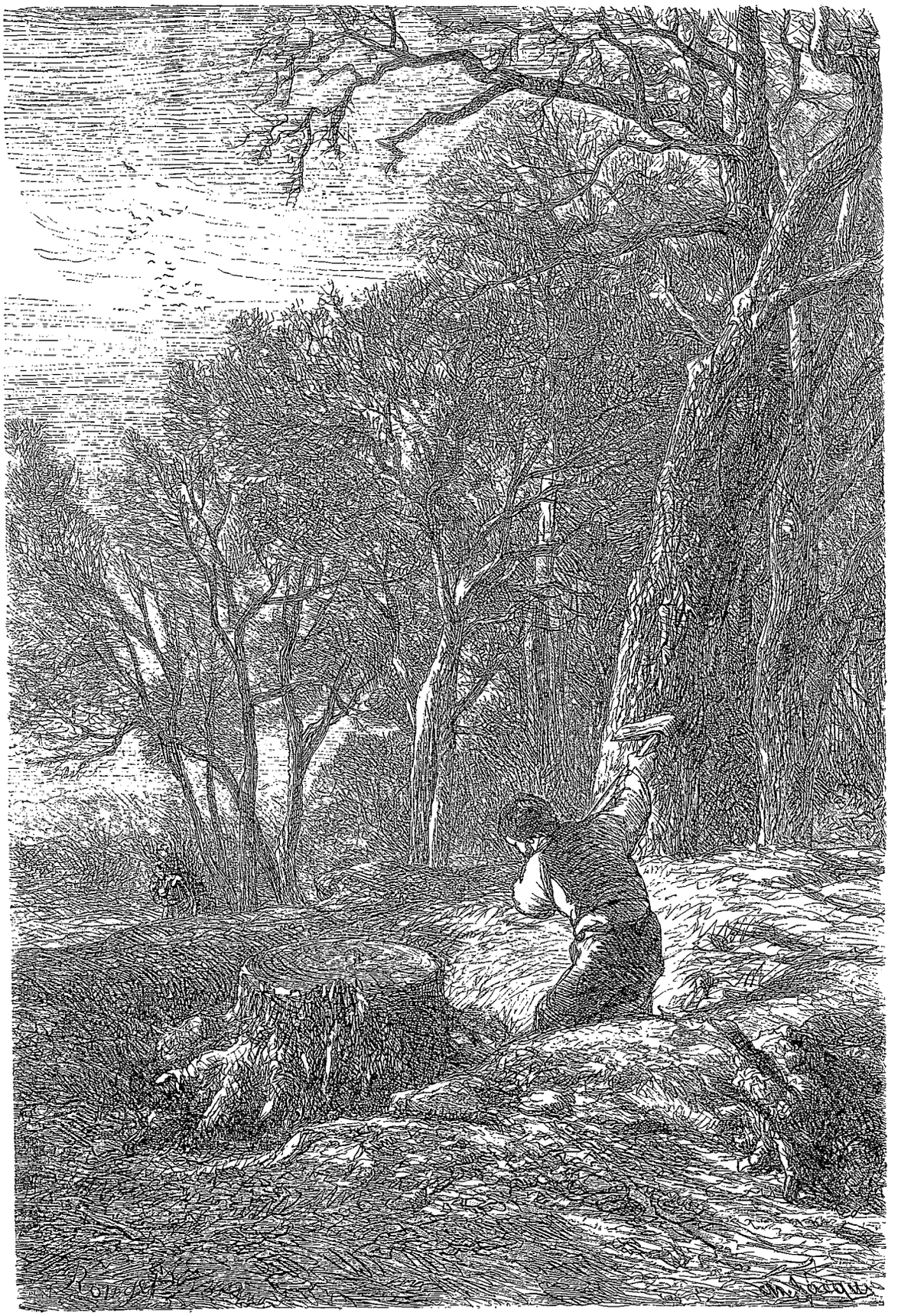

L'Arracheur de souches. — Scène d'hiver, par Ch. Jacque.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

La gravure à l'eau-forte et la gravure en bois sont ressuscitées en France à peu près à la même heure; elles datent du grand mouvement des arts et des lettres qui commença sous la restauration, et dont on parle déjà comme d'une période ancienne. Ce fut alors que la réaction contre le faux idéal et les traditions mal comprises ramena parmi nous, avec le goût de la réalité pittoresque, du détail familier et de la nature champêtre, les procédés de gravure qui répondent le mieux, quand ils sont maniés par des mains heureuses, au sentiment intime de l'artiste, et conservent, en traduisant sa pensée, la spontanéité et le jet d'une première inspiration.

M. Charles Jacque s'est montré un maître, entre tant de talents éminents, dans ces libres procédés de la gravure à l'eau-forte et du dessin sur bois; et par le choix de ses sujets, comme par sa manière de les comprendre et de les rendre, il appartient vraiment à cette lignée d'artistes qui substituèrent aux conventions dont on faisait abus la poésie que l'on respire partout où la nature s'épanouit en liberté. Est-il nécessaire de faire valoir son mérite auprès de nos lecteurs, qui en ont eu si souvent des preuves? Qui pourrait avoir oublié ses fermes et ses étables, ses basses-cours et ses pâturages, et tant de paysages vraiment agrestes, dont les figures sont de vrais paysans et de vivants animaux, étudiés avec amour par quelqu'un qui ne leur veut pas d'autres beautés que leurs naïves allures et leur rusticité?

Nouveau est l'aspect qu'il nous montre aujourd'hui : les troupeaux sont rentrés dans les bergeries, le soleil voilé n'a plus de chaleur, le pâtre ne cherche plus l'ombrage, le bois dépouillé est livré à la cognée du bûcheron; mais ce sol sans verdure, ces troncs déracinés, ces grands arbres aux rameaux nus, qui attendent leur ruine prochaine, ont aussi leur charme. Écoutez notre vieux poëte Ronsard :

Forest, haute maison des oiseaux bocagers,
Plus le cerf solitaire et les chevreuils légers
Ne paîtront sous ton ombre, et ta verte crinière
Plus du soleil d'été ne rompra la lumière. . . . .
Tout deviendra muet; Écho sera sans voix;
Tu deviendras campagne; et en lieu de tes bois,
Dont l'ombrage incertain lentement se remüe,
Tu sentiras le soc, le coutre et la charrüe.

CE QU'UN HOMME CIVILISÉ DEVRAIT SAVOIR (1).

I.

Une quinzaine d'ouvriers de Paris fêtaient récemment un de leurs camarades, qui, après une longue absence, se retrouvait au milieu d'eux. Il revenait non pas du tour de France, mais bien du tour du monde. Un héritage à recueillir dans la ville de San-Francisco avait été pour lui l'occasion de satisfaire à son désir de voir « du pays. » Ce désir, surexcité par la lecture de nombreuses relations de voyages, était devenu une véritable passion; et notre Parisien, qui jusque-là n'avait jamais dépassé la banlieue de la capitale, s'était embarqué avec enthousiasme pour la Californie. L'héritage, assez modeste, d'ailleurs, avait été presque entièrement absorbé par les frais de cette exploration; mais très-content de l'usage qu'il en avait fait, l'ouvrier voyageur rentrait gaiement au foyer natal et à son atelier. Ses camarades lui avaient offert un banquet; il leur devait, en retour, le récit de ses aventures. Il raconta son voyage de bonne grâce, cela va sans dire, et aussi sans exagération, ne voulant pour sa part justifier aucunement le vieux dicton : « A beau mentir qui vient de loin. »

Ses auditeurs s'intéressèrent surtout à ses excursions au milieu des tribus sauvages. La plupart d'entre eux avaient lu les romans de Cooper et de ses imitateurs, et ils étaient bien aises d'avoir un témoin oculaire digne de leur confiance pour être assurés si ce qu'avaient dit des « peaux-rouges » leurs peintres de mœurs de couleur blanche était la vérité.

L'un des auditeurs, après que le voyageur eut raconté un séjour qu'il avait fait dans une tribu, fit cette réflexion :

— Dis donc, Allard, si cette tribu-là avait eu l'idée de te prendre pour roi! Voilà qui aurait été original; et tu aurais eu là une belle occasion de civiliser ces pauvres sauvages.

— Eh! mon cher, ne crois pas que les Indiens d'Amérique ou les sauvages de l'Océanie aient tant d'empressement à prendre des Européens pour les gouverner! Détrompe-toi. Ceux que j'ai vus m'ont bien paru croire à la supériorité des hommes blancs; mais ils ne m'ont pas paru le moins du monde disposés à prendre pour chef un « visage pâle. » Et puis ils en auraient été pour leurs frais s'ils avaient eu l'idée de m'élever sur le pavois. Je m'y serais bel et bien refusé.

— Pourquoi donc?

— Pourquoi? parce qu'en réalité, quoiqu'ils me crussent supérieur à eux, je me sentais, au milieu d'eux, à beaucoup d'égards, leur inférieur. Non-seulement je n'aurais pas été capable d'améliorer leur existence, mais je ne sais pas même s'il m'eût été possible de me tirer d'affaire en essayant de vivre de leur vie.

— Comment, tu n'aurais pas pu les initier aux grands progrès de la civilisation?

— Ah! tu crois que c'est facile, toi, d'initier des sauvages à ce que tu appelles les grands progrès de la civilisation? D'abord, il faudrait les connaître, ces progrès. Il y a sans doute des voyageurs qui sont en mesure de faire ce que tu dis, mais ce n'est certainement pas moi. Et puisque nous sommes sur ce chapitre, je vous avoue, mes chers amis, que je n'ai jamais eu autant le sentiment de mon ignorance que lorsque je me suis trouvé parmi ces pauvres gens. J'en étais, au fond de mon âme, profondément humilié. Je me disais : Tu sors du foyer même de la civilisation la plus raffinée, et tu ne saurais point seulement enseigner, par exemple, à ces peuples nus comment ils devraient s'y prendre pour se faire des vêtements ni pour se fabriquer les outils les plus indispensables... Non, je vous le dis, là, sérieusement, je me sens encore humilié quand j'y pense. J'aurais bien pu leur dire : « Demandez des vêtements aux blancs en échange de fourrures; procurez-vous des charrues par le même moyen, et demandez au sol, en le cultivant, vos principales ressources alimentaires. » Il ne faut pas être bien malin pour donner de semblables conseils; mais ce n'est pas ainsi qu'on arrive à civiliser réellement. Il faudrait apprendre à ces pauvres gens à confectionner eux-mêmes les objets de première nécessité. Eh bien, j'avoue encore une fois que je suis tout à fait incapable d'être, au plus simple degré, l'initiateur d'un peuple sauvage. Je suis peintre en décor; je sais imiter les bois et les marbres; mais tirez-moi de là, bonsoir : je suis un âne. Je ne sais même pas l'origine et l'apprêt de toutes les couleurs et brosses dont je me servirai demain en reprenant mon métier...

— N'en sois pas humilié, mon cher Allard, reprit l'un des convives. Tu n'es pas le seul à ignorer bien des choses que tout homme civilisé devrait savoir. Je suis logé à la même enseigne que toi; et sans faire tort à nos amis qui sont ici, je crois pouvoir hasarder qu'ils n'en savent guère plus long que nous deux. Ainsi, je suis ciseleur, moi; je travaille le cuivre, le bronze et d'autres métaux; mais je soupçonne à peine comment ces divers métaux se tirent de la terre, se reconnaissent, se lavent, se fondent, se mélangent, etc. Et si je devais apprendre à ciseler à des sauvages, je ne saurais pas même préparer le fer et l'acier

(1) Voy. l'article *Sauvages*, t. XXX, 1862, p. 137.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

de mes outils... C'est malheureux, c'est ridicule qu'on soit si ignorant ; mais c'est comme ça !

— Allons, puisque nous en sommes à nous confesser en famille, ajouta un autre, qu'est-ce qu'on dirait de moi ! Je suis horloger, n'est-il pas vrai? Eh bien, que je sois au milieu des sauvages, et que je veuille leur apprendre à marquer exactement le temps, — c'est une chose bien importante, cela ! — je ne suis pas du tout certain que j'en serais capable. Je pourrais décrire le mécanisme d'une montre ou d'une horloge, sans doute ; mais j'aurais grand'peine, même ayant le métal nécessaire, en matière première, d'arriver à faire convenablement tout l'ensemble d'une montre.

— Par ma foi ! s'écria un troisième, c'est notre histoire à tous, comme le disait tout à l'heure Berton. Chacun de nous ne connaît que sa petite spécialité. Tirez-le de là, en fait de connaissances usuelles, et vous ne trouvez presque plus rien. Nous sommes tous plus au courant des romans nouveaux et des mélodrames en vogue que des inventions utiles. Nous les connaissons seulement de nom. C'est à peine si nous comprenons les merveilleuses découvertes de notre époque, comme la télégraphie électrique et la vapeur. Si bien que, pour en revenir à la réflexion de Bardier sur la royauté que les sauvages auraient pu offrir à Allard, je comprends quel aurait été l'embarras de notre ami, en pensant quel eût été le mien. Voyez-vous l'un de nous se chargeant de répondre au plus impérieux besoin de sauvages nus qui consentent à écouter les conseils d'un civilisateur? Il aurait à leur faire reconnaître ce qu'on appelle, je crois, les matières textiles, puis à leur apprendre à cultiver et à filer ces matières, puis à les tisser. Voyons, quel est celui d'entre nous qui est si peu que ce soit en état de répondre à ces questions-là? Quel est celui d'entre nous qui, ayant trouvé le fil, — je suppose, — saurait dire comment est fait le plus simple instrument à tisser?... Personne ne répond. Ah ! vraiment, tout flambards que nous sommes chez nous, nous ferions une drôle de figure si des aventures de voyage nous jetaient au milieu de peuples primitifs, et s'ils nous demandaient de leur enseigner à mieux se vêtir et à se bien outiller. Je comprends bien maintenant le sentiment de son ignorance qu'éprouvait notre ami Allard vis-à-vis des Indiens de la côte du Pacifique, et je l'éprouve en ce moment pour mon compte aussi vivement que possible.

— Nous l'éprouvons tous !

— Eh bien, tant mieux, continua l'orateur. Cela nous disposera, j'en suis sûr, à réaliser une idée qui me remue la tête depuis quelque temps et qui me revient à cette heure comme mars en carême. Je vous la dirai tout à l'heure. Je commence par déclarer qu'il ne s'agit pas seulement d'avouer qu'on est ignorant de certaines choses que tout individu se prétendant civilisé devrait savoir : il faut les apprendre. D'autant plus, en définitive, que ce n'est pas la mer à boire.

— Il a raison, il a raison ! s'écria le chœur.

— Bon ! ma proposition va réussir. Voici donc mon idée. Si nous sommes des hommes, là, de véritables hommes, nous nous instruirons mutuellement. Nous ferons des conférences régulières entre nous, une fois par semaine, après la journée...

— Très-bien ! Cela va ! dirent toutes les voix.

— Mais puisque nous sommes tous des ignorants, comment pourrons-nous nous instruire mutuellement? remarqua l'un des ouvriers.

— Comment, dis-tu? Ce n'est pas si impossible que tu le supposes. Tu vas voir. Nous avons parlé de la première nécessité, celle de se vêtir, n'est-ce pas? par conséquent de connaître les matières dont on fait les différents fils et la manière dont on les tisse. Cela, je vous ai dit que je ne le sais pas, et vous l'ignorez tous comme moi, d'après ce que j'ai entendu. Eh bien, je me charge de l'apprendre, — en gros, bien entendu. Et, dès la première conférence que vous voudrez faire, je m'efforcerai d'être en mesure de vous initier de mon mieux à cette connaissance, comme si vous étiez des sauvages, mes bons amis les civilisés... Voyons ! vous hésitez ! Quelle est la raison qui vous arrête? Est-ce que chacun de vous ne peut pas, de son côté, faire un effort pour apprendre quelque autre chose utile, et nous l'enseigner? Après la première conférence, je redeviens sauvage, je vous en préviens ; mais sauvage comme il n'y en a guère, à ce qu'il paraît ; sauvage possédé d'une ardente envie de savoir. Chacun de vous sera mon professeur et le professeur de tous les autres. Ce sera à tour de rôle.

— Oui ! oui ! bravo ! bonne idée ! De cette manière-là nous mettrons en commun le petit savoir que chacun de nous devra acquérir, et chacun sera riche de la richesse intellectuelle de tous les autres.

— Puisque mon idée prend si bien, il faut, séance tenante, nous distribuer les rôles.

— A la bonne heure ! tu as pris déjà le tien ; moi, si vous voulez, dit Berton, en qualité d'attaché à l'industrie des métaux, j'apprendrai comment on les extrait et quel parti on en tire ; à moins qu'un autre ne veuille étudier cette question?...

— Non, non, c'est ton affaire.

— Alors, c'est entendu. Donnez-moi quinze jours ou trois semaines pour me renseigner, et je vous renseignerai le moins mal que je pourrai.

— Je pense, continua Allard, que nous n'avons pas à arrêter aujourd'hui tout un programme. Nous ne pourrions dresser la liste de toutes les connaissances utiles, en quelque état qu'on se trouve. En outre des connaissances usuelles, il en est d'autres non moins indispensables à qui fait partie d'un peuple comme le nôtre, qui est le grand ouvrier du progrès moral et intellectuel. Il faut aller au loin, comme je l'ai fait, pour comparer, et, d'ailleurs, pour savoir quelle idée on se fait de la France dans le monde. Eh bien, nous devons nous efforcer pour notre part de justifier mieux que jamais la haute opinion qu'on a de notre patrie. En conséquence, mes amis, je propose d'élargir le cercle des matières à traiter entre nous, comme aussi d'ouvrir nos rangs à tout nouveau venu qui voudra pratiquer avec nous la mutualité intellectuelle.

— Très-bien ! très-bien ! dirent toutes les voix.

— Ainsi, continua Allard, il nous faudrait apprendre la géographie, la physique du globe, un peu d'astronomie, l'histoire à grands traits, et d'autres choses.

— Il me semble alors, dit un ouvrier, qu'une bibliothèque populaire serait très-utile ; il nous faut des livres, et nous n'en avons guère.

— Eh bien, qui nous empêche de faire de notre côté ce que d'autres groupes d'ouvriers ont fait du leur? observa Bardier. Essayons de fonder une bibliothèque commune. Cela vous convient-il?

— Oui, vraiment ; mais c'est bien difficile.

— Est-ce qu'on fait rien de bon sans peine en ce monde? reprit Allard. Où serait le mérite si tout ce dont nous avons besoin nous arrivait sans peine? C'est la gloire de l'homme de vaincre les difficultés semées sur sa route. Les plus grands hommes sont précisément ceux qui ont vaincu les plus grandes. Donc, la difficulté n'est pas une raison pour s'abstenir. A l'œuvre, amis ! Je suis bien aise de vous trouver à mon retour dans de si excellentes dispositions. Après mes lointaines excursions, je ne pouvais me résigner à la vie terre à terre que je menais auparavant. Élevons-nous en nous instruisant réciproquement, et surtout mettons à

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

exécution l'idée de Bardier, la fondation d'une bibliothèque populaire. *La suite à une autre livraison.*

L'AVENTURE DES BRANCARDS.

... Le maître de l'hôtellerie voisine dit qu'il y avait un brancard chez lui, et pourvu qu'on le payât bien, qu'il serait en état de partir sur le midi, porté par deux bons chevaux. Les comédiens arrêtèrent le brancard à un écu, et des chambres dans l'hôtellerie pour la troupe comique. La Rappinière se chargea d'obtenir du lieutenant général la permission de jouer; et, sur le midi, Destin et ses camarades prirent le chemin de Bonnestable. Il faisait grand chaud; la Rancune dormait dans le brancard, l'Olive était monté sur le cheval de derrière, et un valet de l'hôte conduisait celui de devant. Destin allait de son pied, un fusil sur l'épaule, et son valet lui contait ce qui leur était arrivé



La Voiture renversée. — Dessin de Pauquet, d'après Oudry.

depuis le château du Loir jusqu'au village auprès de Bonnestable, où Mlle de l'Étoile s'était démis un pied en descendant de cheval; quand deux hommes bien montés, et qui se cachèrent le nez dans leur manteau en passant auprès de Destin, s'approchèrent du brancard du côté qu'il était découvert; et n'y trouvant qu'un vieil homme qui dormait, le mieux monté de ces deux inconnus dit à l'autre : « Je crois que tous les démons sont aujourd'hui déchaînés contre moi, et se sont déguisés en brancards pour me faire enrager. » Cela dit, il poussa son cheval à travers les champs, et son camarade le suivit. L'Olive appela Destin qui était un peu éloigné et lui conta l'aventure, à laquelle il ne put rien comprendre et dont il ne se mit pas beaucoup en peine.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

A un quart de lieue de là, le conducteur du brancard, que l'ardeur du soleil avait assoupi, alla planter le brancard dans un bourbier, où la Rancune pensa se trouver : les chevaux y brisèrent leurs harnais, et il fallut les en tirer par le cou et par la queue, après qu'on les eut dételés. Ils ramassèrent les débris du naufrage et gagnèrent le prochain village du mieux qu'ils purent. L'équipage du brancard avait grand besoin de réparation : tandis qu'on y travailla, la Rancune, l'Olive et le valet de Destin burent un coup à la porte d'une hôtellerie qui se trouva dans le village. Là-dessus il arriva un autre brancard, conduit par deux hommes de pied, qui s'arrêta aussi devant l'hôtellerie. A peine fut-il arrivé qu'il en parut un autre, qui venait cent pas après, du même côté. « Je crois que tous les brancards de la province se sont ici donné rendez-vous pour une affaire d'importance ou pour un chapitre général », dit la Rancune, « et je suis d'avis qu'ils commencent leur conférence, car il n'y a pas d'apparence qu'il y en arrive davantage. — En voici pourtant un qui n'en quittera pas sa part », dit l'hôtesse. Et, en effet, ils en virent un quatrième qui venait du côté du Mans. Cela les fit rire de bon courage, excepté la Rancune, qui ne riait jamais, comme je vous l'ai déjà dit. Le dernier brancard s'arrêta avec les autres. Jamais on ne vit tant de brancards ensemble. « Si les chercheurs de brancards que nous avons trouvés tantôt étaient ici, ils auraient contentement », dit le conducteur du premier venu. La conversation dura encore quelque temps avec les *brancardiers*, et ils surent les uns des autres qu'ils avaient été reconnus en chemin par les mêmes hommes que les comédiens avaient vus. (1)

AURAY

(DÉPARTEMENT DU MORBIHAN).

La halle d'Auray n'est pas de ces édifices qui ont une histoire; au moins ne paraît-elle être mentionnée dans aucun écrit sur la Bretagne ou le département du Morbihan; mais elle est bien connue du voyageur ou de l'artiste qu'ont séduit ses rampes entrevues au passage : elle l'est surtout des honnêtes familles bretonnes qu'attirent en foule à Auray les foires, les marchés, les fêtes religieuses en l'honneur de la Vierge, et qui, aux jours d'été, viennent se presser sous son ombre pour y jouir de quelques heures de fraîcheur et de repos.

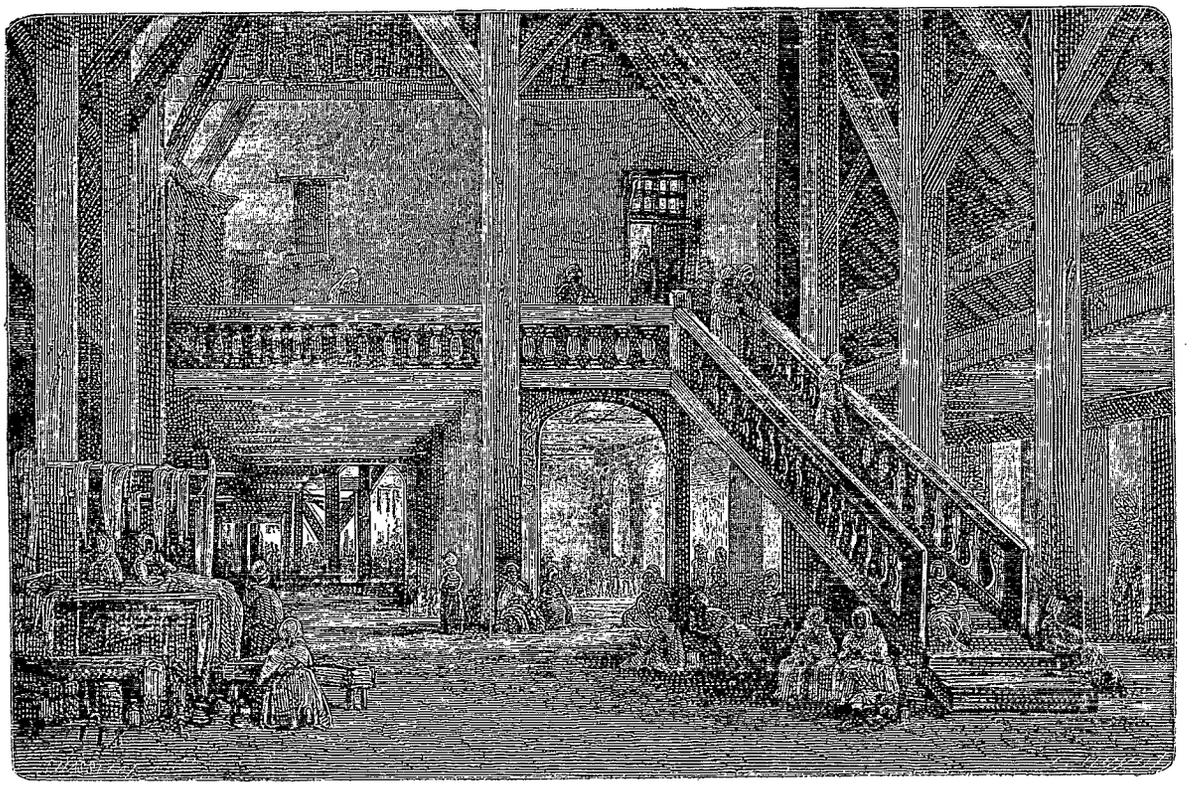

Vue intérieure de la halle d'Auray. — Dessin de Chasselat Saint-Ange.

Auray, en breton *Alré*, était, selon d'Argentré, la capitale d'une peuplade nommée *Arrubii;* mais rien n'est moins prouvé. On pourrait tout aussi bien l'assimiler à la ville des Vénètes, que César mit à feu et à sang, ou même en attribuer la fondation au fameux roi Artur. Le fait est qu'on ne sait absolument rien d'Auray avant le onzième siècle. Ce ne fut d'abord qu'un château désigné sous le nom d'Alrac dans deux actes de 1069 et 1082, et fortifié, en 1201, par un Arthur, duc de Bretagne, que la tradition a confondu sans doute avec l'Artur légendaire. De 1286 à 1288, la Chambre des comptes de Bretagne siégea à Auray. Prise, en 1341, par le comte de Montfort, Auray tomba, l'année suivante, au pouvoir du prétendant Charles de Blois. Le siége avait été rude, et la garnison, après avoir mangé ses chevaux, se fraya passage à travers le camp ennemi et se réfugia à Hennebon, aimant mieux, dans cette guerre sans quartier, perdre la vie par l'épée que par la corde ou la hache. Le 29 septembre 1364, Jean de Montfort, Chandos et Olivier de Clisson, battirent devant Auray Charles de Blois et Duguesclin. On sait l'acharnement et la cruauté qui signalèrent cette lutte décisive; toutefois, le mépris de la vie humaine laissait encore dans les cœurs une sorte de loyauté chevaleresque. Dès le 26 du mois, la garnison d'Auray avait capitulé et promis de se rendre le lendemain de la Saint-Michel, si elle n'était

(1) Scarron, *Roman comique*. Voy., sur cet ouvrage, t. XVIII, 1850, p. 49.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

pas secourue auparavant. Lorsqu'il sut la prompte arrivée de son rival, Jean de Montfort permit aussitôt à la troupe assiégée d'aller joindre l'armée ennemie.

Pendant les guerres continuelles qui eurent lieu entre la France et la Bretagne, sous le règne de Jean IV, Auray passa fréquemment d'un parti à l'autre, notamment en 1377 et 1380, et subit encore un siége en 1487. Son importance décrut rapidement après la réunion de la Bretagne à la France; les ruines de son château furent, par ordre de Henri II (1558), transportées à Belle-Ile en mer pour y construire la citadelle; et le terrain jadis si vivement disputé fut vendu publiquement aux enchères en 1560. Désormais ouverte et livrée au premier occupant, la ville eut souvent et beaucoup à souffrir au temps de la Ligue, malgré les barrières que le duc de Mercœur fit mettre à ses issues; c'est ainsi qu'elle dut, en 1589, pour se sauver du pillage, payer au marquis d'Asserac une somme de 10 000 écus. Depuis, l'histoire cesse de parler d'Auray durant deux siècles. L'insurrection vendéenne lui rendit quelque célébrité, et son nom demeure attaché au triste massacre qui suivit la victoire de Quiberon. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un gros chef-lieu de canton.

Déjà, sous le règne de Louis XV, sa décadence était complète, et il était facile d'en déterminer les causes. Mais laissons ici la parole à Ogée, qui écrivait en 1778. « Le port d'Auray, d'une bonté et d'une sûreté reconnues, contenant assez d'eau pour que les plus grands bâtiments de cabotage pussent y charger et décharger de bord à quai sans beaucoup de frais, offrait pour le commerce des facilités qui en firent de tout temps une espèce d'entrepôt pour tout le pays du milieu de la province, et qui se trouve privé de port. Les Espagnols, appelés en Bretagne pendant les troubles de la Ligue, ayant eu occasion de fréquenter le Morbihan et y ayant reconnu une excellente rivière, jetèrent dès lors les fondements d'une correspondance qui se consolida dans le dix-septième siècle et fut la source des fortunes considérables qui s'y firent. Il s'y établit des négociants qui firent avec les ports de Bordeaux, Bayonne, Saint-Sébastien, Bilbao, et toute la côte d'Espagne, un commerce de change si lucratif que nous avons vu des comptes de vente de la fin du dix-septième siècle suivant lesquels un navire, après avoir vendu sa cargaison de grains en Espagne, revenait chargé de fer et rapportait, en outre, le quadruple de sa mise-dehors en piastres; encore des notes nous apprennent-elles que l'on regardait alors ces gains comme diminués considérablement.

» Cependant les canaux par lesquels ces richesses se répandaient dans le public ne pouvaient pas être nombreux dans une ville aussi petite; mais tous les habitants s'en ressentaient. Bientôt ces artisans de leur fortune abandonnèrent le comptoir pour ceindre l'épée; ils acquirent pour de l'argent une noblesse que la nature leur avait refusée, et placèrent en fonds de terre des capitaux qui, en devenant plus solides, perdirent la moitié de leur produit. Ils furent remplacés par des imitateurs qui suivirent en tout leur exemple, avec cette différence que leurs fortunes furent moindres que les premières, à raison des changements qui survinrent dans l'administration... Depuis 1700, la mort et les mariages firent passer à des mains étrangères les fortunes acquises à Auray et placées dans son territoire; et l'établissement de Lorient, formé vers 1730, acheva de faire tomber son commerce, parce que les familles riches, engagées par l'espérance d'une fortune rapide, coururent s'établir dans cette dernière ville, si célèbre par les magasins de la Compagnie des Indes. Cependant Auray conservait toujours les avantages naturels qui lui avaient donné la préférence sur Vannes et Hennebon, deux ports de mer voisins, mais bien moins commodes pour la communication de l'intérieur avec l'Océan. » Mais les routes dont furent gratifiées Vannes et Hennebon, et qu'Auray ne sut pas obtenir, annulèrent les facilités qu'elle offrait aux négociants. « D'année en année le mal a changé en pire, et enfin tout le commerce de cette ville est borné aujourd'hui à l'exportation accidentelle de quelques centaines de tonneaux de grains et à l'importation nécessaire pour sa consommation et celle de deux lieues de pays à la ronde. Tels sont à peu près l'origine, les progrès et les suites de sa décadence. »

C'est pourtant ou ce pourrait être un aimable séjour qu'Auray, située à l'extrémité d'un plateau verdoyant, et regardant de tous côtés un horizon de trois lieues au moins, où circule un air vif et salubre. La qualité du grain y est belle, et la terre se trouve bien des goëmons et des varechs dont on l'engraisse. La vie animale est abondante et fournie de gibier et de poisson. « Pendant tout l'été, le lait, les fruits, la sardine et autres poissons, font presque l'unique nourriture du peuple; et, pendant l'hiver, ce sont les huîtres, les moules et les autres coquillages. Les habitants d'Auray passent pour avoir le caractère dur, querelleur et entêté; du moins c'est la paraphrase d'un vieux proverbe breton dont la traduction française est : *Tête d'Auray, tête de diable.* Mais ce qui les a distingués toujours plus particulièrement, c'est la gaieté et l'amour de la danse. » Enfin, les Alréennes sont les seules femmes de la côte qui soient véritablement de leur sexe par la grâce et l'ajustement.

L'homme parle du bonheur et du malheur que le ciel lui envoie. Ce que l'homme appelle bonheur et malheur n'en est que la grossière étoffe. Cette étoffe, il appartient à l'homme de la façonner. Ce n'est pas le ciel qui procure le bonheur; l'homme se le prépare lui-même et se tisse de ses propres mains son paradis dans son cœur. Il ne doit pas se tourmenter pour s'élever jusqu'au ciel, mais pour faire descendre le ciel en lui. Quiconque n'a pas le ciel en soi le cherche en vain partout. Mortel, ne te détourne pas du monde, en le condamnant tel qu'il est; mais cherche à t'en faire accepter, et ta conscience sera satisfaite. Dirige donc ta conduite dans ce sens : *entre le ciel et la terre.*

Traduit d'Otto Ludwig.

L'ALARUM,

SINGULIER INSTRUMENT JAPONAIS.

L'*alarum* est un instrument dont on se sert au Japon pour avertir qu'on peut avoir à redouter un tremblement de terre. Il consiste en un grand aimant, fixé horizontalement en travers d'un support placé sur le sol. D'un crochet, ou fer à cheval, attaché par l'attraction seule à l'aimant, part un cordon de soie qui va s'enrouler sur un cylindre dont l'axe mobile repose sur le support vertical de l'aimant. Un second cordon, retenu autour de cet axe, soutient un battant de cloche sous lequel se trouve un gong (1).

Le but de cette disposition a été ainsi expliqué au lieutenant O'B. Fitz-Roy par les ambassadeurs japonais, pendant les loisirs d'une longue traversée à bord du bâtiment de l'État *l'Odin* :

« Avant les tremblements de terre, le sol étant chargé

(1) Le gong, instrument de musique des Orientaux, est une plaque de métal dont on tire des sons éclatants en la frappant avec une baguette.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

d'électricité, l'attraction du gong, de forme sphérique, devient plus forte que celle de l'aimant; le fer à cheval se détache, et le battant vient frapper le gong avec un son retentissant qui se fait entendre à de grandes distances, avertissant chacun de chercher un refuge sur des lieux découverts. »

On ne peut traiter absolument de ridicule cette vieille invention japonaise, si l'on songe que les effets extraordinaires produits sur les oiseaux et autres animaux aux approches d'un tremblement de terre doivent être attribués à une action électrique; aucune variation atmosphérique n'avait été, du reste, observée même pendant quelques-uns des plus violents tremblements, tels que celui du Chili en 1835 et celui de Simoda. (1)

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120, 131, 159, 183.

ROYAUME DE GRÈCE.

(31 timbres, 1 type.)

Il n'y avait pas de service régulier pour l'envoi des correspondances sous la domination musulmane, et l'établissement des postes en Grèce date du décret signé, le 24 septembre 1828, à Poros, par le président Capo d'Istria. Le premier règlement postal fut celui d'Égine, qui était alors le siége du gouvernement (avril 1829).

L'organisation de ce service dans un pays pauvre où les communications sont difficiles a rencontré de grands obstacles; elle a commencé, d'ailleurs, dans des temps de troubles: si les progrès ont été considérables, c'est grâce à l'énergie et à l'intelligence de l'administration grecque. Le directeur général des postes, M. Th. Léonardos, a présenté l'histoire des postes grecques dans un mémoire intéressant publié, en 1862, sous le titre d'*Exposé général de l'organisation des postes en Grèce*.

La lettre d'une feuille payait, en 1829, une taxe de 5 paras, quelle que fût la distance; le port des lettres a été ensuite réglé d'après le poids et la distance par l'ordonnance du 20 novembre 1836; il a été rendu enfin uniforme pour tout le royaume par la loi de 1860. Le poids de la lettre simple a été fixé à 7gr.5 en 1855, et à 15 grammes en 1860.

L'affranchissement est obligatoire pour les lettres et les imprimés de l'intérieur pour l'intérieur.

On comptait, en 1861, 92 bureaux de poste dans le royaume et 11 à l'étranger : 7 en Turquie, 3 dans les principautés danubiennes, 1 en Égypte.

Les recettes des postes ont été de 182 339 drachmes en 1850, et de 322 741 drachmes en 1860; les dépenses, de 212 138 drachmes en 1850, et de 343 800 drachmes en 1860.

Le nombre des lettres particulières qui ont été distribuées par les bureaux grecs a été de 323 300 en 1840, de 438 121 en 1850, de 550 220 en 1855, de 735 708 en 1860, et de 1 015 017 en 1863.

Les lettres non affranchies expédiées à l'étranger et les lettres affranchies venant de l'étranger ne sont pas comprises dans les chiffres ci-dessus. Ces lettres ont été au nombre de 128 404 en 1863.

Le nombre des lettres affranchies est de 89 sur 100.

L'augmentation a été de 50 pour 100 en dix ans, de 1860 sur 1850, et de 45 pour 100 de la période triennale de 1861-63 sur celle de 1858-60.

La population de la Grèce était de 1 096 810 habitants en 1861; le nombre de lettres par habitant, en 1861, n'est donc représenté que par la fraction de $^{8}/_{10}$.

695 293 journaux et imprimés ont été distribués en 1862.

La quantité de lettres et de plis officiels transportés par la poste a été de 262 090 en 1840, de 398 222 en 1850, et de 539 587 en 1860. Les lettres officielles forment les $^{4}/_{9}$ environ de toutes les lettres grecques.

Une loi avait établi, en 1855, le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste; elle a été modifiée par les chambres au commencement de 1860 et mise à exécution le 1er octobre 1861.

Le timbre grec est un des plus beaux timbres-poste; il est rectangulaire et a 23mm sur 18mm.5. Il a été dessiné et gravé en tailles de relief sur acier par M. Albert Barre, graveur général des monnaies (1861).

Les sept planches destinées à l'impression ont été reproduites par le même artiste : elles sont composées chacune de 150 timbres de cuivre; ceux-ci ont été frappés isolément sous le balancier monétaire et entre des matrices d'acier trempé, puis juxtaposés et soudés sur une plaque de cuivre. Ce mode de reproduction de la gravure typographique par percussion à froid est moins une innovation que la restitution des procédés appliqués, vers la fin du dernier siècle, à la multiplication des planches d'assignats. Ces procédés, dont la tradition s'était perdue, et que M. Barre avait fait revivre une première fois dans les essais français de 1859, fournissent des planches typographiques d'une identité parfaite et d'une résistance supérieure à celle des clichés électro-chimiques.

Le timbre est imprimé en couleur sur papier de couleur. Il n'est pas piqué.

Le dessin en est sévère et élégant. La tête de Mercure, tournée à droite, est dans un cadre rond. L'encadrement rectangulaire porte des méandres sur les côtés; en haut, les mots *Hell. gramm.* (*Hellenon gramma*, timbre grec) en lettres grecques, et en bas la valeur.



N° 144. Grèce.

Les timbres grecs forment deux séries.

La première série comprend un premier tirage de 1 300 000 timbres, qui ont été imprimés à Paris sous la direction de M. A. Barre et ont servi à inaugurer le service en Grèce en octobre 1861. Cette série est remarquable par l'excellence de l'impression. Une autre particularité permet de la reconnaître : un seul timbre de cette série, celui de 10 lepta, porte au verso la valeur imprimée en couleur. C'est à M. Barre que sont dues l'idée et la première application de cette indication complémentaire adoptée par le gouvernement grec.

La seconde série comprend les timbres imprimés à Athènes. La valeur est répétée au verso, sauf sur les timbres de 1 lepton et de 2 lepta; elle sera imprimée plus tard sur ces derniers timbres. Les chiffres sont plus petits que ceux du timbre de 10 lepta de la première série, dont M. Barre avait conseillé l'adoption. Le tirage se distingue par un foulage excessif.

1 lepton (0f.0089) (1), dessin brun foncé dit Van-Dyk (deux nuances), papier écru ou teinté de bistre (n° 144).
2 lepta (0f.0179), dessin bistre, papier paille clair.
5 (0f.0447), dessin vert clair, papier vert très-pâle.
10 (0f.0895) (2), dessin rouge orangé, papier bleu verdâtre très-pâle.

(1) La drachme = 100 lepta = 0f.895; 1 lepton = 0f.0089.

(2) Il y a 3 timbres de 10 lepta différents : 1° sans valeur au verso; 2° avec valeur au verso, grands chiffres (1re série); 3° avec valeur au verso, petits chiffres (2e série).

(1) Voy. *les Tempêtes*, par Zurcher et Margollé.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

20 lepta	(0f.1790),	dessin bleu clair, papier bleu très-pâle.
40	(0f.3580),	dessin violet clair, papier bleu très-pâle.
80	(0f.7160),	dessin carmin, papier rosé.

Il n'existe, à proprement parler, qu'un seul timbre d'essai, c'est le timbre de 40 lepta qui est imprimé en lilas ou rose violacé sur papier pelure blanc. Ce timbre est rare.

Il y a d'autres timbres grecs, plus rares encore, qui n'appartiennent pas aux séries officielles : ce sont des épreuves d'artiste, provenant, comme le timbre précédent, d'essais faits par M. Barre avant l'impression et dans le cours de l'impression. Nous les citons d'après les exemplaires des collections de MM. de Saulcy et G. Herpin.

Sans indication de valeur, dessin noir, papier blanc.
Idem, dessin bleu clair, papier blanc.
1 lepton, dessin noir, papier blanc.
1 dessin noir, papier écru ou bistré.
1 dessin noir, papier grisâtre.
1 dessin noir, papier jaune-brun.
1 dessin noir, papier vert-bouteille.
1 dessin brun Van-Dyk, papier bleu pâle.
1 dessin brun Van-Dyk, papier blanc.
1 dessin aventurine, papier bleu pâle.
1 dessin chocolat, papier écru ou bistré.
1 dessin jaune-brun, papier bistré.
1 dessin orange, papier blanc.
5 lepta, dessin rose pâle, papier blanc.
20 dessin noir, papier blanc et papier mi-blanc.
20 dessin noir, papier blanc marbré de bleu.
20 dessin bleu foncé, papier bleu pâle.
20 dessin bleu clair, papier bleu pâle.
20 dessin bleu, papier blanc.
40 dessin vermillon, papier blanc.
40 dessin brun jaunâtre, papier bleu.

Les timbres grecs sont imprimés à Athènes depuis 1862.

ÉTATS-UNIS DES ILES IONIENNES.

(3 timbres, 1 type.)

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été mis en vigueur, à partir du 15 mai 1859, dans la république des sept îles, en vertu d'une loi du parlement ionien qui porte la date du 27 juillet 1857.

Les timbres-poste servent à l'affranchissement des lettres dans chaque île, d'une île à l'autre, et des îles pour l'étranger.

Le poids de la lettre simple est d'une demi-once anglaise (14gr.17).

Les lettres ioniennes adressées à un point quelconque des îles ne payent que la moitié de la taxe, quand elles sont affranchies.

La quantité des lettres qui ont été expédiées par les bureaux de poste ioniens, de 1857 à 1861, a été en moyenne, par an, de 135 044, savoir : 10 205 pour l'Épire et l'Albanie, 72 860 pour l'étranger, et 51 979 pour les îles Ioniennes. La quantité des lettres distribuées a été en moyenne, par an, de 111 024, savoir : 12 124 venant de l'Épire et de l'Albanie, 80 862 de l'étranger, et 18 038 des îles Ioniennes.

Voici la part de chaque île dans ce mouvement en 1861 :

Iles.	Lettres expédiées.	Lettres distribuées.
Corfou,	79 713	69 766
Paxo,	1 876	340
Leucade,	7 206	6 867
Ithaque,	2 847	1 007
Céphalonie,	31 827	16 467
Zante,	29 109	16 344
Cérigo,	2 243	2 826
	154 821	113 617

Il s'est produit, à cinq ans de distance, de 1861 sur 1857, une augmentation de 73 pour 100 pour les lettres expédiées, et un décroissement de 7 pour 100 pour les lettres distribuées. La diminution de ces dernières a été la plus forte dans les îles de Paxo, de Zante et de Céphalonie.

Il y a eu une augmentation sur l'ensemble de 27 pour 100. La progression des correspondances, de 1861 sur 1857, a eu lieu dans la mesure ci-après : Paxo, 99 pour 100; Leucade, 45; Corfou, 38; Ithaque, 36; Cérigo, 30 Zante, 19; Céphalonie, 3.

Le nombre moyen de lettres par habitant a été, en 1861, de 2 à Corfou, 1.2 à Zante, 0.7 à Céphalonie.

Le timbre est rectangulaire; il a 22mm sur 19. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il n'est pas piqué.



No 145. Iles Ionienn.

Il porte l'effigie de la reine d'Angleterre, protectrice de la république. La tête est tournée à gauche et placée dans l'ovale formé par une jarretière bouclée sur laquelle on lit *Ionicon cratos* en lettres grecques. La valeur n'est pas marquée sur le timbre.

1/2 penny ou 1 obole (0f.0525) (1), orange (no 145).
1 penny ou 2 oboles (0f.1050), bleu clair.
2 pence ou 4 oboles (0f.2100), rouge vineux, lie de vin.

Le timbre de 1 obole est imprimé sur papier sans filigrane; le papier du timbre de 2 oboles porte le chiffre 2 en filigrane, et le papier du timbre de 4 oboles a le chiffre 1 (timbres de 1862 et 1863).

Les îles Ioniennes étaient placées sous le protectorat de la Grande-Bretagne en vertu du traité de Paris du 5 novembre 1815. Par suite de l'abdication de ce protectorat par l'Angleterre, et de la réunion de ces îles au royaume de Grèce (le traité a été signé à Londres le 24 mars 1864), les timbres ioniens vont être supprimés.

ILE DE MALTE.

POSSESSION ANGLAISE.

(2 timbres, 1 type.)

On emploie dans cette île les timbres anglais pour l'affranchissement des lettres qui sont adressées à l'étranger; mais il existe, depuis 1860, un timbre-poste qui sert à l'affranchissement des lettres qui circulent dans les îles de Malte et de Gozo.

Ce timbre est rectangulaire; il a 23mm sur 19. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc glacé. Il est piqué.

L'effigie de la reine Victoria est sur un cartouche octogone, au pied duquel sont des lauriers et les fleurs nationales d'Angleterre, la rose, le trèfle et le chardon. La tête de la reine est couronnée et tournée à gauche. On lit en haut du timbre : *Malta;* la valeur (1/2 penny = 0f.0525) est marquée au bas.



No 146. Malte.

Le timbre était, à l'émission, jaune-brun et imprimé sur un papier sans filigrane (ce papier était ou est devenu bleuâtre). Le timbre actuel est de couleur plus claire, jaune-brun clair et rosé; il est imprimé sur un papier qui a en filigrane les lettres CC surmontées de la couronne royale d'Angleterre.

Ce timbre a été gravé et imprimé par MM. Thomas de la Rue et Cie, à Londres.

La suite à une autre livraison.

(1) La monnaie légale est la livre sterling. On compte dans le commerce par piastres d'Espagne. La piastre = 100 oboli = 50 pence par ordonnance du conseil privé; mais l'obole vaut ordinairement 0f.055.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LE MARABOUT SIDI-ALI DE CONSTANTINE.

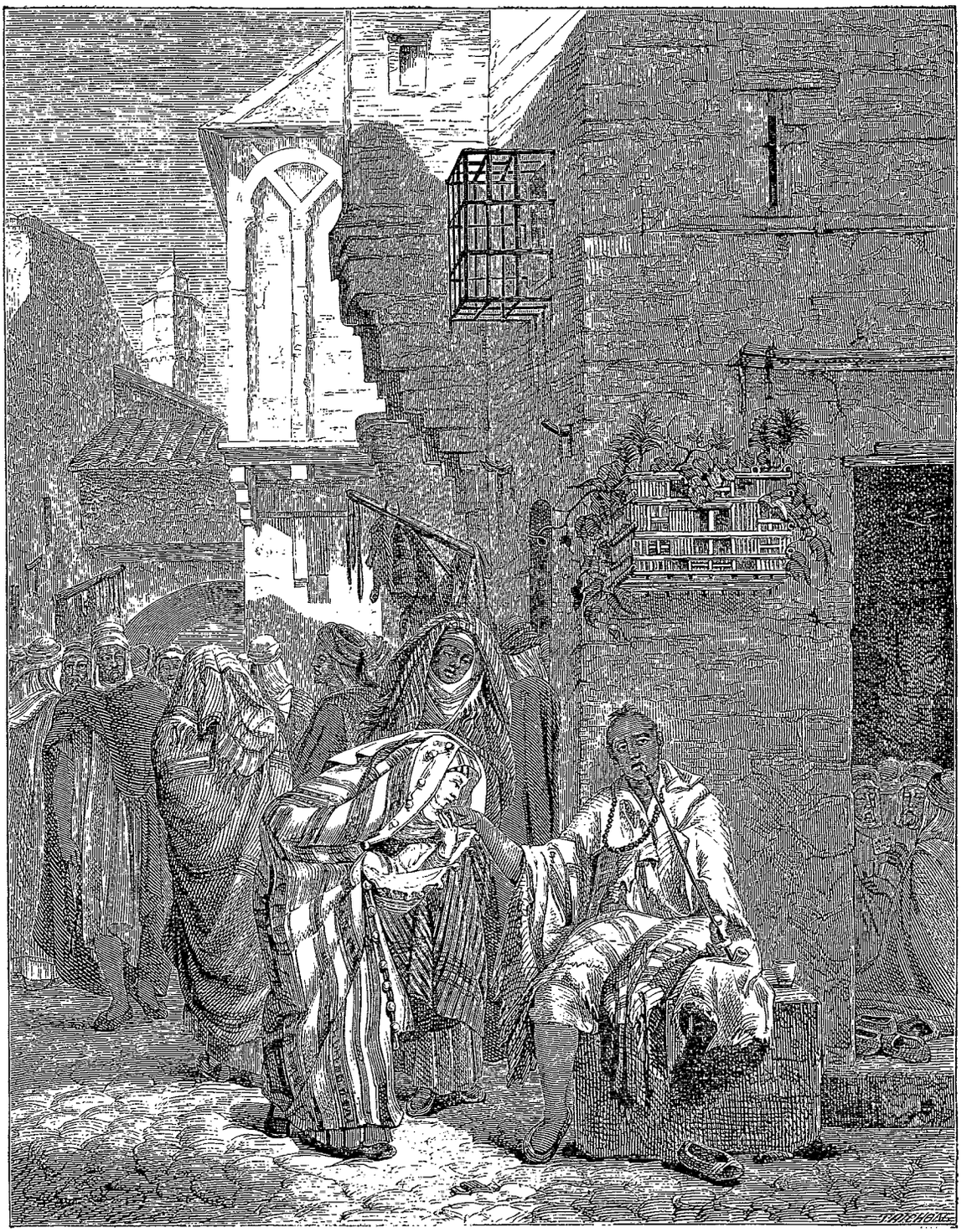

Le Marabout Sidi-Ali de Constantine, par M. Brun. — Dessin de Calon.

La scène que représente ce tableau emprunte son intérêt à la vénération dont jouit à Constantine le petit-fils de Sidi-Mohammed-el-R'ourâb. Pour ceux qui ne connaissent point l'histoire du pays, le personnage vêtu d'une gandoura et assis sur un banc, dans le carrefour de Souk-el-Kebir, n'est qu'une image insignifiante. En effet, tous les marabouts se ressemblent chez les musulmans, et Dieu sait combien ils sont nombreux en Algérie. Mais Sidi-Ali se recommande par la célébrité de son grand-père, qui est considéré comme un martyr par les ennemis de l'ancienne domination turque. On trouve dans l'*Annuaire de la Société archéologique de Constantine* (1853, p. 127) un récit intéressant de cette mort de Sidi-Mohammed-el-R'ourâb, par M. Aug. Cherbonneau :

« Tandis que Salah-Bey gouvernait la province de Constantine et s'efforçait de lutter contre les préjugés de son temps; tandis que d'une main il écrasait la révolte incessante des tribus, et que de l'autre il rallumait le flambeau des sciences, un marabout influent et vénéré, Sidi-Mohammed, dirigeait contre son autorité une opposition

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

acharnée. Salah-Bey surveilla ses démarches, et lorsqu'il fut convaincu que cet homme s'était rendu coupable d'intrigues qui pouvaient nuire à la prospérité du pays, il le fit prendre et le condamna à mort, malgré sa popularité. Cette sentence fut à peine connue dans la ville qu'elle y causa une profonde sensation. Les oulémas se rendirent au palais et supplièrent le bey de révoquer l'arrêt fatal qui frappait le personnage le plus saint de la province. Salah-Bey fut inflexible. Il n'était pas homme à hésiter entre la vie d'un imposteur et le repos de ses sujets. Au jour marqué, une foule nombreuse de fanatiques se pressait sur le lieu du supplice, comme pour défier la justice du bey. Mais le chaouche fit son devoir, et la tête de Sidi-Mohammed roula sur le sol ensanglanté. On dit qu'en ce moment le corps du marabout se transforma en corbeau, et que l'oiseau de sinistre augure, après avoir poussé des croassements lamentables, s'élança à tire-d'aile vers la maison de plaisance située en face de Constantine, et que Salah-Bey s'était bâtie pour se reposer du fardeau de l'administration. Il y jeta une malédiction, puis il disparut pour toujours (1). Averti de ce miracle, le bey conçut des regrets tardifs; un nuage de tristesse se répandit sur son âme. Il eut recours à la prière, mais la prière demeurait sans effet. Ce fut alors que pour calmer les mânes de sa victime et donner plus d'éclat à son repentir, il fit élever, sur l'emplacement où le corbeau s'était abattu, l'élégant mausolée à coupole blanche que l'on désigne sous le nom de Sidi-Mohammed-el-R'ourâb (Mgr Mohammed le Corbeau). »

— Nos certitudes débordent de toutes parts nos compréhensions.

— Il faut toujours en venir à ce mot de Rivarol : « Dieu explique le monde et le monde le prouve. »

— En fait d'irréflexion, l'homme est capable de tout, et il est inouï à quel point l'habitude de voir nous empêche de regarder. (2)

LA PHOTOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 92, 107, 151.

PAPIER ALBUMINÉ.

Albumine. — Lorsqu'il est utile d'obtenir d'une épreuve négative toute la finesse qu'elle peut donner, et que l'on est sûr de n'être pas obligé d'y faire de retouche, on peut employer le papier albuminé, c'est-à-dire du papier revêtu d'une couche d'albumine ou blanc d'œuf, qui lui donne du brillant et retient les préparations sensibles à sa surface.

On met dans une capsule de porcelaine un certain nombre de blancs d'œufs séparés des germes et des jaunes, en se rappelant qu'un blanc d'œuf pèse en moyenne 30 grammes; plus on ajoute d'eau et plus on diminue le brillant de l'albumine.

On mélange donc, pour obtenir une finesse suffisante :

Blancs d'œufs	100 cent. cubes.
Eau distillée	85 grammes.
Hydrochlorate d'ammoniaque	30 grammes.

On bat le tout en neige, au moyen d'une fourchette de bois, et on laisse reposer une nuit. L'albumine claire se rassemble sous la mousse; on la décante dans une cuvette de porcelaine, en ayant soin de n'y pas former de bulles d'air.

Albuminage du papier. — On étend doucement et d'un mouvement continu la feuille de papier à la surface de cette albumine, où on la laisse trente secondes. Il est très-important qu'on ne forme pas de bulles, et qu'en relevant le papier on n'en entraîne pas sur la feuille, où elles produisent des taches qui persistent toujours. La feuille, suspendue dans un endroit chaud, sera desséchée rapidement pour que l'albumine demeure à la surface; ce retrait de l'enduit, qui n'existe que d'un côté, fait que ces feuilles tendent à se rouler, et doivent être conservées en presse et dans un portefeuille.

Bain d'argent. — Pour sensibiliser ce papier, posez-le cinq minutes sur un bain composé de :

Eau distillée	750 cent. cub.
Alcool à 36 degrés	250
Azotate d'argent cristallisé	200 grammes.

L'alcool a pour but de coaguler l'albumine, et, la rendant insoluble, de l'empêcher de se dissoudre dans le bain en le noircissant.

Évitez avec soin les bulles d'air sur le bain; relevez la feuille d'un mouvement égal, suspendez avec des épingles neuves, et laissez sécher. Bien entendu, tout ceci se fait à la lumière jaune ou à l'obscurité.

Exposition. — L'impression lumineuse suffisante pour obtenir une belle épreuve est plus lente sur le papier albuminé que sur le papier simplement salé. Comme la couche sensible est tout à fait superficielle, l'épreuve semble avoir acquis assez vite l'intensité nécessaire; mais l'image perd plus au passage de l'hyposulfite : il convient donc de la tirer beaucoup plus intense qu'elle ne doit être une fois fixée.

Virage des épreuves. — Les feuilles sortant des châssis seront ébarbées, c'est-à-dire qu'on enlèvera au moyen de ciseaux les marges noires métallisées qui les entourent; il est inutile de précipiter de l'or sur cet endroit, puisque c'est une partie de rebut. Plongez alors ces feuilles, en vous tenant dans l'obscurité, dans une première cuvette d'eau distillée, où elles séjourneront de cinq à dix minutes, puis dans une seconde d'eau ordinaire, où elles resteront le même temps. Pendant cela, on a préparé les solutions suivantes :

Solution A.

Eau distillée	1000 grammes.
Chlorure d'or	1

Solution B.

Eau distillée	1000 grammes.
Chlorure de chaux	30

Une partie seulement de ce sel se dissoudra, l'eau étant saturée; mélangez seulement une quantité qui puisse être épuisée immédiatement par le nombre d'épreuves à virer :

Eau distillée	1000 grammes.
Solution A	15
Solution B	300

Plongez alors les feuilles sortant de l'eau dans ce bain colorant, et suivez attentivement la marche du virage en changeant de place les épreuves.

Fixage. — Les images ayant atteint le ton bleu violacé que l'on désire, on les plonge, sans les laver, dans un bain d'hyposulfite neuf à 50 pour 100; en dix à quinze minutes elles sont fixées, et le papier est transparent et exempt de poivré. Elles ne doivent séjourner dans ce bain que le temps strictement nécessaire pour arriver à ce résultat, que l'on accélérera autant que possible en lavant et remuant les épreuves, comme nous l'avons vu faire dans la figure 36.

Lavage et séchage. — Ces deux opérations sont abso-

(1) Salah-Bey mourut quelque temps après cet événement, en 1789, et l'opinion publique ne manqua pas d'attribuer sa mort à la vengeance du marabout. Il fut étranglé traîtreusement par les agents du pacha d'Alep, dans la vingt-deuxième année de son règne.

(2) Pensées tirées des *Études philosophiques sur le christianisme*, par Auguste Nicolas.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

lument semblables à celles que nécessite le papier salé. Cependant, comme la sulfuration ou coloration jaune est plus à craindre, il faut accélérer le dégorgement des sels solubles par un lavage répété.

On y arrive en remuant constamment les feuilles dans les cuvettes abondamment pourvues d'eau renouvelée. Le séchage n'offre rien de nouveau.

La suite à une prochaine livraison.

PENDULES ET MONTRES.

Fin. — Voy. p. 118, 170, 190.

— Vous savez que le *pendule*, découvert par Galilée et appliqué aux horloges par Huyghens, en 1657, a pour propriété de décrire des oscillations *isochrones* (c'est-à-dire égales en durée, quelle que soit leur étendue), lorsque ces oscillations n'ont que quelques degrés d'amplitude. Ainsi, par exemple, une boule suspendue à un fil de 0m.993 décrira constamment, sous la latitude de Paris, des oscillations d'une seconde de temps. Au lieu d'un fil, prenez une tige rigide, en tenant compte de son poids dans la longueur totale du pendule, et appliquez cet appareil à un rouage quelconque, pour en modérer la vitesse par l'intermédiaire d'un échappement : chaque dent de la dernière roue de ce rouage ne pourra échapper que de seconde en seconde.

Le pendule est donc le régulateur le plus parfait, puisque la régularité de ses mouvements repose sur une loi physique immuable, celle qui régit la chute des corps.

Les montres, au contraire, sont réglées par une sorte de volant nommé *balancier*, qui emprunte la faculté d'osciller à un petit ressort courbé en forme de spirale (1). Ce petit ressort est attaché par une de ses extrémités à un point fixe, et par l'autre à l'axe même du balancier; lorsqu'on donne une impulsion à celui-ci, ce ressort se déforme, et, tendant à revenir à sa forme primitive, en vertu de son élasticité, il fait osciller le balancier jusqu'à ce qu'il reprenne son équilibre.

Ainsi l'élasticité du *ressort spiral* est au balancier ce que la pesanteur est au pendule, c'est-à-dire la puissance qui détermine ce mouvement de va-et-vient qui prend nom d'oscillation et est entretenu par le rouage. Or, comme toute l'exactitude des montres et des pendules repose entièrement sur la régularité absolue des oscillations du régulateur, il est aisé de comprendre à première vue combien le pendule est préférable au balancier, ou, ce qui revient au même, combien la meilleure montre est inférieure, en principe, à la pendule la plus commune. Dans une montre, l'exactitude est, en quelque sorte, artificielle; dans une pendule, elle est inhérente au régulateur.

La conséquence pratique à tirer de tout ceci, c'est que, pour ne pas augmenter encore les causes d'irrégularité, il faut, comme nous l'avons dit, éviter d'imprimer aux montres des secousses violentes de nature à troubler le mouvement normal du balancier; qu'il vaut mieux les placer dans un porte-montre que sur un marbre ou le long d'un mur froid; enfin, que la nuit et le jour on doit les maintenir, autant que possible, dans des conditions semblables.

— Et que signifie, lui dis-je, le mot *échappement?*

— D'après ce que vous savez des propriétés du pendule et du balancier uni au ressort spiral, vous devez conclure que, pour avoir une machine horaire parfaite, il ne s'agit que d'entretenir, sans les troubler, les oscillations de ces deux régulateurs. Pendant longtemps les astronomes donnèrent eux-mêmes l'impulsion au pendule, qui servait à calculer la durée des phénomènes célestes, objet de leurs observations. De nos jours, beaucoup de photographes ont encore recours à ce compteur primitif. On a reconnu qu'un pendule libre à secondes, bien suspendu et pourvu d'une lentille pesante, à la suite d'une première impulsion oscille pendant environ vingt-quatre heures. C'est déjà quelque chose; mais pour avoir l'indication des heures, des minutes, etc., il faut que ce pendule soit en communication avec un rouage et un moteur, et c'est ce mécanisme servant d'intermédiaire qui prend le nom d'échappement. Son rôle a donc une grande importance.

Dans les pendules, l'échappement le meilleur se compose ordinairement de la dernière roue du rouage et d'un double levier en forme d'*ancre* dont le centre de mouvement est le même que celui du pendule. Les dents agissent sur les extrémités de cette pièce, qui transmet au pendule l'impulsion reçue, tout en arrêtant le rouage comme le ferait une détente, pendant que le régulateur exécute son oscillation.

Cet échappement, perfectionné par Graham, prend son nom de la forme des leviers sur lesquels agit le dernier mobile.

Cette pièce ABC (fig. 1) a la forme d'une ancre; elle a

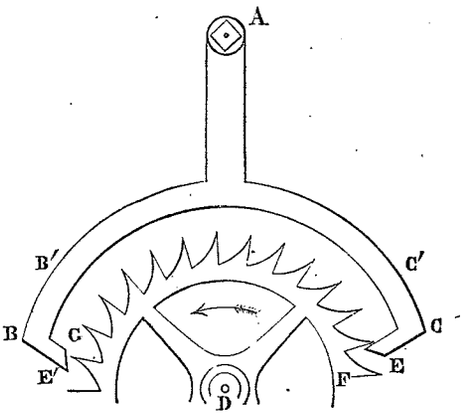

Fig. 1.

son centre de mouvement en A, où elle est fixée sur un axe roulant sur deux pivots. Sur ce même axe est montée une fourchette en communication avec le pendule; l'ancre oscille donc avec celui-ci. Entre les pattes de l'ancre, B, C, se trouve la roue d'échappement D, dernier mobile du rouage; elle tourne dans le sens de la flèche. Les pattes de l'ancre sont découpées suivant des arcs de cercle dont le centre est en A; elles sont terminées par des plans inclinés E, E′. Dans la figure ci-jointe, la dent F descend sur le plan incliné E et le repousse dans le sens de l'oscillation du pendule; lorsqu'elle sera arrivée au bas du plan incliné, elle échappera, et la dent G, placée à l'autre extrémité de la roue, tombera sur l'arc de cercle concentrique E′B. Cette dent G y fera repos jusqu'au moment où le pendule, exécutant une seconde oscillation, entraînera l'ancre et dégagera cette dent du repos; elle atteindra alors le plan E′, glissera dessus en lui communiquant la force dont la roue est animée; après la chute de la dent G, la dent F reviendra au repos à son tour, jusqu'à ce qu'une troisième oscillation la dégage et lui permette de recommencer à agir.

Comme la force acquise d'un pendule en mouvement est plus grande que celle du dernier mobile du rouage, et qu'une faible mais fréquente impulsion entretient ce mouvement une fois donné, il est facile de concevoir que le

(1) Cette invention est également due à Huyghens, célèbre mathématicien hollandais.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

rouage puisse être embrayé par le pendule, et néanmoins restitue à celui-ci la quantité de mouvement qu'il perd à chaque oscillation par la résistance que l'air oppose à sa lentille et les frottements de son point de suspension.

C'est pourquoi je vous ai indiqué comme les meilleures pendules d'appartement celles dont le socle est assez élevé pour laisser au pendule, qui les règle, une longueur suffisante (voy. p. 190).

Quant aux montres, les fonctions de l'échappement y sont plus complexes, parce que leur régulateur (le balancier uni au ressort spiral) ne jouit de l'isochronisme que dans des conditions toutes spéciales, impossibles à rencontrer dans la plupart des pièces portatives. Pour qu'une montre marche bien, en dehors de ces cas exceptionnels, il est nécessaire que l'échappement soit combiné en vue de corriger les écarts de la force motrice.

On n'ignore pas que le moteur des montres et aussi celui de la plupart des pendules est une lame d'acier mince trempée et revenue bleue, en un mot très-élastique, ce qui lui permet de s'enrouler, sans se déformer, autour de l'axe qui porte le carré de remontoir, lorsque avec la clef on fait tourner celui-ci. Quand le ressort vient d'être remonté, il a acquis sa plus forte tension, puisqu'il est plus éloigné de sa forme primitive, et cette force, décroissant à mesure que ses spires se développent, ne communique au rouage qu'il anime qu'une vitesse qui tend à diminuer à chaque instant. On remédiait autrefois à cet inconvénient par l'emploi de la *fusée*, sorte de poulie conique sur laquelle s'enroulait une chaînette tirée par le ressort et placée de telle façon que, le maximum de bande correspondant au plus petit diamètre de la poulie, on arrivait à équilibrer à peu près la force motrice. Depuis, on a abandonné la fusée, qui n'est indispensable qu'avec l'échappement à roue de rencontre, également condamné par l'expérience, et l'on construit presque exclusivement des montres à cylindre qui, sous un volume réduit, donnent des résultats supérieurs. L'invention de cet échappement n'est pourtant pas aussi nouvelle qu'on pourrait le croire; elle est due à Graham, célèbre horloger anglais, et date de 1720 (1). Mais pour que cet échappement atteignît sa perfection, il fallait que l'on pût substituer à la roue de laiton, employée par son auteur, la roue d'acier, fabriquée actuellement à si bon marché, et ce changement n'a été possible qu'à la suite du perfectionnement de l'outillage. Ainsi la théorie améliore les procédés industriels, puis, par une réaction naturelle, l'habileté des ouvriers permet d'arriver à des résultats à peine entrevus par l'inventeur lui-même, et chaque induction poussée au delà des conséquences prévues n'est plus qu'une étape du progrès.

L'échappement à cylindre tire son nom de la forme donnée à l'axe du balancier, et ce qui assure sa supériorité, c'est qu'il corrige les différences de la force motrice. Voici comment cet équilibre est établi. Lorsque la force transmise à la roue est plus grande, la dent chasse le balancier avec plus de vigueur; mais lorsqu'elle tombe sur la partie concentrique du cylindre, elle appuie aussi avec plus d'énergie et compense l'accélération de vitesse.

L'axe du balancier est un cylindre ou tube d'acier trempé et poli, entaillé dans une partie de sa longueur, de manière à offrir à l'action des dents de la roue d'échappement les tranches de la demi-circonférence (fig. 2). Les bouts du cylindre sont fermés par des tampons d'acier ajustés à force, et sur lesquels on tourne les pivots. Le balancier est rivé sur une *assiette* portée par la partie supérieure du cylindre. Au-dessus du balancier se place, à frottement, une virole qui reçoit l'un des bouts du spiral; l'autre bout est fixé sur le coq.

La roue d'échappement a des dents découpées en forme de coins, c'est-à-dire qu'elle porte des plans inclinés taillés dans sa circonférence; de plus, elle est creusée, ainsi que l'indique la figure 2.

Le cylindre entaillé présente aux plans inclinés de la roue la demi-circonférence A (fig. 3); la roue, marchant dans le sens de la flèche, fait repos par sa dent B sur la circonférence extérieure du cylindre; mais, en cet état, le spiral est déjà armé et tend à faire tourner le cylindre dans le sens de la flèche. Dès que cet effet se produit, la dent B, dégagée du repos, agit sur la tranche du cylindre C, la repousse par son plan incliné, et vient tomber au repos dans l'intérieur du cylindre, comme on le voit figure 4. Pendant ce temps, le balancier continue son mouvement jusqu'à ce que, comme nous l'avons dit plus haut, la résistance croissante du spiral, de plus en plus écarté de sa forme d'équilibre, ou, pour nous servir du mot technique, de plus en plus *armé*, cette résistance, enfin, ramène dans l'autre sens le balancier, et, par conséquent, le cylindre. Alors la dent B, qui était passée dans le cylindre (fig. 2 et 4), est une seconde fois dégagée du repos et agit sur la tranche D de la même manière que sur la tranche C; elle imprime donc au cylindre et au balancier qu'il porte un mouvement en sens contraire et égal au premier.

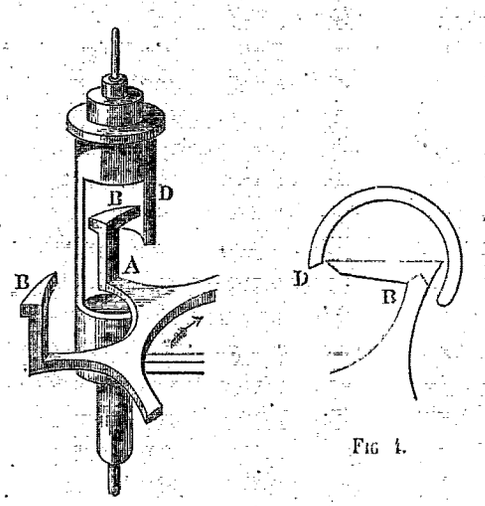

Fig. 2.

Fig. 4.

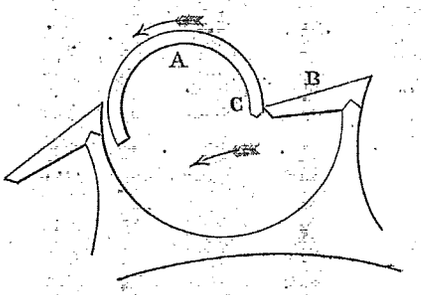

Fig. 3.

Tels sont, me dit en finissant l'horloger, les principes généraux sur lesquels repose l'horlogerie à l'usage civil. L'astronomie, la physique et la marine exigent des instruments plus parfaits; mais c'est tout un autre sujet.

(1) Jusqu'à présent, si nous n'avons eu à citer que des savants étrangers pour les perfectionnements de l'art chronométrique, c'est que les horlogers français ont surtout excellé dans l'horlogerie de précision.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LA CHAPELLE EXTÉRIEURE DU PALAIS PUBLIC DE SIENNE.

Cette élégante petite chapelle, commencée en 1252, décorée en 1460 par Francesco di Giorgio, ornée en 1538 d'une fresque du Sodoma que le temps a détruite, est adossée à la façade du palais public ou *palazzo della Repubblica* de Sienne, devant l'une des plus belles places de l'Europe, la *piazza del Campo*. Dans ce vaste cirque, témoin de bien des scènes sanglantes et aussi de fêtes magnifiques, on recommence chaque année des courses de chevaux plus tragiques que les courses de taureaux d'Espagne. Les grandes dimensions de la piazza del Campo et du palais d'où s'élève dans les airs la belle tour de la *Mangia* trompent le regard sur celles de la chapelle : de loin elle ne paraît guère qu'un assez petit détail de cet ensemble imposant. Une autre décoration charmante de la piazza del Campo est la *fonte Gaja* ou fontaine de la Joie, d'où l'eau avait jailli, pour la première fois, aux acclamations du peuple, en 1343, et qui fut ornée, en 1419, de bas-reliefs d'un goût exquis par Giacomo della Guercia.

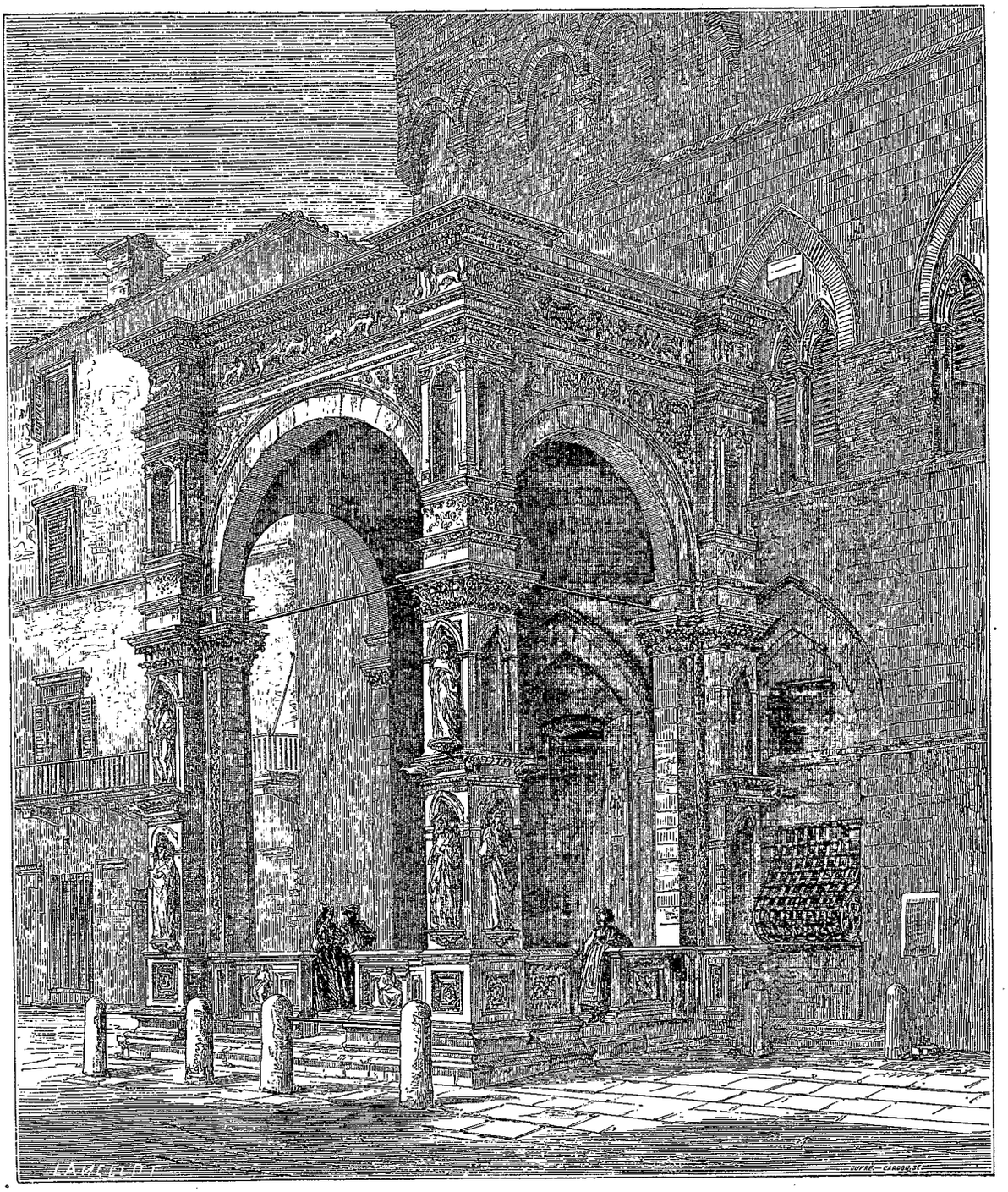

Chapelle extérieure du palais public de Sienne. — Dessin de Lancelot.

L'AVANT-DERNIÈRE PIÈCE DE SHAKSPEARE.

Claude Gelée possède dans son œuvre un charmant paysage qui représente un lever de soleil au bord de la mer. On dirait une île de la Méditerranée plantée d'ar-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

bres verdoyants. L'onde arrive en petites vagues douces caresser mollement le rivage. Dans la baie, derrière une éminence de terre formant promontoire, on aperçoit les mâts de plusieurs vaisseaux. Au fond, au-dessus de la pleine mer, le soleil sort des nuages et trace un long sillon de lumière qui descend de la ligne horizontale des flots aux premiers plans terrestres, où s'élèvent deux figures d'hommes. Ces personnages, en costume italien du seizième siècle, pourraient être pris pour des étrangers heureux de se trouver sur une terre agréable après les dangers d'un terrible orage. Ce petit tableau est un chef-d'œuvre de tranquillité, de fraîcheur et de lumière. Jamais je n'ai pu le regarder sans reporter ma pensée vers le beau drame de Shakspeare appelé *la Tempête*, et toujours j'ai cru y voir la représentation d'une des scènes les plus calmes de cette singulière pièce.

Rien de plus étrange, en effet, que cette composition, et rien qui prête davantage à la réflexion du critique. Elle est l'une des dernières œuvres du poëte; elle sortit de son cerveau fécond à l'âge de quarante-huit ans. Après cet effort et l'enfantement d'une autre comédie, le puissant dramaturge se retira dans son village de Stratford-sur-Avon, et mourut sans plus rien communiquer au monde de ses pensées. On peut dire avec justice que la *Tempête* est le dernier ouvrage important du poëte. Est-ce aussi le résumé de toutes ses imaginations et de ses vues sur l'ensemble des choses, son dernier mot? C'est ce qui serait intéressant à savoir, et ce qui a souvent sollicité notre curiosité.

On connaît à peu près l'origine de tous les drames de Shakspeare. Pour arriver à leur composition, il est presque toujours parti d'un fait historique ou anecdotique. Sa méthode est en quelque sorte platonicienne, comme le fait remarquer judicieusement Coleridge; il est une espèce d'ouvrier divin qui élève les faits à des hauteurs sublimes. On sait d'où viennent *Roméo et Juliette, Macbeth, Othello, Hamlet, le Songe d'une nuit d'été;* mais à l'égard de la *Tempête,* l'œil des critiques les plus érudits n'a découvert jusqu'ici aucune pensée primitive, aucune donnée générale. Serait-ce une conception entièrement propre à l'auteur, une sorte de symbole sous lequel il aurait caché sa philosophie des choses de ce monde? Nous l'avons souvent pensé, et peut-être que le lecteur, en nous suivant dans l'analyse de cet ouvrage, le pensera comme nous.

Son titre paraît d'abord fort bien choisi pour la dénomination d'une pièce tout idéale et qui renferme en quelques personnages le contraste énergique du bien et du mal, la lutte de la volonté bonne et de la volonté perverse. *La Tempête*, ce titre indique non-seulement le tumulte des éléments, mais aussi le tumulte des âmes; il est la conséquence logique d'un rapport constant entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. Maintenant, voici la fable.

Un orage épouvantable, produit par l'influence de génies célestes, amène dans une île de la mer de Sicile une bande de coquins, grands seigneurs et valets. Dans cette île vivent deux êtres bons, un père et une fille, que ces mêmes coquins ont dépossédés du royaume et des richesses de leurs ancêtres. Ce père, injustement privé de la couronne, est un sage qui, par l'étude des sciences, a acquis sur la nature un pouvoir qui le rend maître de ses ennemis. Usera-t-il de sa puissance pour se venger d'eux? Telle est la question. Eh bien, non; quoiqu'ils lui aient volé son trône, et qu'ils aient tramé de nouveau contre sa vie les plus odieux complots, il se contentera de les effrayer, de les amener à repentance, et leur pardonnera ensuite, en unissant sa fille au fils de son plus cruel ennemi.

On voit que ce drame pourrait s'appeler *la Clémence* ou *le Pardon des offenses*. La scène s'ouvre par un ciel chargé de nuages, de foudres et d'éclairs; elle se ferme sous l'azur le plus limpide et le plus tranquille. Le comique et le tragique y alternent, comme cela a lieu dans presque tous les autres ouvrages du poëte. Mais ce qui est plus particulier et très-remarquable, c'est que les acteurs de ce drame suivent les penchants de leur bonté native ou de leur nature perverse entre deux êtres tout à fait extraordinaires, appelés l'un *Ariel* et l'autre *Caliban*. Le premier est un génie bon, miséricordieux, charmant de forme et de fond, qui tient du souffle de l'air, des couleurs du prisme, de l'esprit pur; le second, au contraire, est un être informe, matériel, pesant, né d'une sorcière au moment d'une pensée de mal, et renfermant en lui une nature morale également monstrueuse, pleine de méchanceté, d'envie et de révolte. Ces étranges créatures sont, pour ainsi dire, les deux pôles de la pièce, et tous les autres personnages agissent plus ou moins sous leur influence. Ainsi, lorsque les naufragés, non encore guéris de leurs méchantes inclinations par la terreur des dangers qu'ils ont courus, veulent nuire au sage Prospero et à son aimable fille Miranda, ils y sont incités par l'horrible esclave Caliban, qui leur inspire l'idée du meurtre et de la rapine. D'un autre côté, lorsque l'enchanteur Prospero, maître de ses ennemis et irrité de leurs nouveaux attentats, se dispose, à l'aide de son art magique, à leur faire sentir les aiguillons d'une terrible justice, il est encouragé par Ariel à la pitié et à la miséricorde, et alors il prononce ces sublimes paroles en les adressant au charmant génie :

« Comment! toi qui n'es qu'un flocon d'air, tu auras une impression, un sentiment des peines de mes ennemis, et moi, créature de leur espèce, qui ressens aussi vivement qu'eux les passions et les douleurs, je n'en serai pas plus tendrement ému que toi!... Quoique leurs injustices cruelles aient blessé mon cœur au vif, je me range du parti de ma raison contre ma colère. *Pardonner est une action plus rare et plus noble que celle de se venger.* Puisqu'ils se repentent, je suis satisfait. Ils n'auront pas de moi un regard menaçant de plus. Va les élargir, Ariel; je veux délier mes charmes, *rétablir leurs facultés, et ils vont reprendre tout leur être.* »

Prospero est, dans l'ordre humain, la plus haute personnification de l'intelligence savante unie à la magnanimité. Sa fille Miranda est une création égale, sinon supérieure, à celle de l'Ève de Milton. Elle est le modèle de la bonté innocente et du pur amour. C'est le cœur d'Ève, moins la ruse et la curiosité. Ferdinand, son amant, est le type de l'âme tendre et généreuse, de la jeunesse virile pleine de douceur et de bravoure à la fois. Le vieux Gonzalo donne l'idée la plus parfaite du serviteur honnête et dévoué. Quant aux autres personnages, ils représentent dans une gamme affreuse l'égoïsme et toutes les phases de la dégradation morale, depuis la méchanceté éclairée et raisonnante d'Antonio, jusqu'à la méchanceté stupide et grossière de Caliban.

Maintenant, nous nous demandons ce qu'a voulu prouver Shakspeare par cette peinture réelle et fantastique à la fois des passions bonnes et mauvaises de l'humanité, par ce résumé puissant et coloré de leurs tristes combats. Indépendamment de l'enseignement moral, du pardon des offenses, qui est clairement établi et qui pouvait l'être dans une fable purement historique, n'y saurait-on trouver une conception plus haute, l'idée du rapport de la créature avec le Créateur lui-même? Souvenons-nous que cette pièce est la dernière composition importante du grand poëte; que dans toutes les autres il a peint les erreurs, les

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

folies et les fureurs de la race humaine sous toutes leurs faces, et que dans celle-ci il couronne les mille scènes de son drame terrible par une vive expression du repentir et du pardon.

Faites de l'île enchantée où souffle la tempête le monde, du vieux Prospero une espèce de verbe, la sagesse intervenant dans le chaos des éléments impurs et y faisant descendre l'amour et la bonté, et vous aurez là une vue philosophique des choses qui ne sera pas celle d'un esprit sceptique qui observe, rit ou gémit sans conclure, mais celle d'un philosophe platonicien, je dirai même chrétien, qui démêle l'action providentielle au milieu du tumulte des êtres, qui croit au bien et croit surtout à sa victoire définitive sur le mal.

Voulez-vous des preuves que cette dernière pensée est plutôt celle de Shakspeare que l'idée d'indifférence qu'on lui attribue généralement, prenez d'abord sa conclusion du drame de *la Tempête*. Dans ce rétablissement de l'ordre moral par la puissance indulgente et miséricordieuse, les âmes des hommes et les éléments de la nature sont purifiés et calmés. Caliban lui-même, cet être informe, opaque, brutal et qui tient de l'enfer, arrive par la douleur à sentir le remords et déclare qu'il deviendra sage. Plus loin, dans la même pièce, le roi coupable qui a détrôné son frère ne dit-il pas, lorsqu'il est en butte aux coups de l'orage : « Les vents, les vagues, les roulements du tonnerre grondant ma conscience, voilà la cause qui a enseveli mon fils sous le sable des mers ; voilà pourquoi j'irai dans les abîmes. »

Cherchez ailleurs, et vous trouverez dans *Macbeth* un médecin qui, entendant soupirer et parler la reine criminelle au milieu de son sommeil, s'écrie : « Des actions contre nature produisent des désordres contre nature ; les consciences souillées de forfaits révèlent leurs secrets aux sourds oreillers de leurs couches. » Puis, dans *Henri V*, le prince, écoutant des soldats qui rejettent sur lui la responsabilité des misères de la guerre et de leur mort, fait cette déclaration : « Un roi n'est pas obligé de répondre des fautes personnelles et particulières de ses soldats, non plus que le père de celles de son fils, ni le maître de celles de son domestique. Son armée n'est point composée de soldats sans reproche. Il y en a qui ont dû se rendre coupables de mauvaises actions. Or, si ces gens ont su tromper la vigilance des lois et se soustraire à la punition qui leur est due, quoiqu'ils puissent se sauver des mains des hommes, ils n'ont point d'ailes pour échapper à celles de Dieu. La guerre est son prévôt... » Puis, dans *Mesure pour mesure*, l'hypocrite magistrat, voulant reprendre ses travaux après avoir commis un crime, ne peut s'empêcher de remarquer que le trouble est dans sa nature, et il s'écrie : « Une fois l'innocence perdue, rien ne va bien. »

Tous ces passages et bien d'autres ne témoignent-ils pas que notre poëte croyait profondément à la moralité de la conscience, à un secret rapport entre l'ordre surnaturel et l'ordre naturel, à une providence divine ? Était-il matérialiste celui qui écrivait dans son recueil de sonnets ce vers : « Pauvre âme, centre de ma terre pécheresse, tu es égarée par les puissances rebelles qui t'embarrassent » ? et cet autre vers tout platonicien : « La beauté morte, tout retourne au noir chaos » ? Enfin, l'homme qui a formulé cette pensée, à savoir que « celui qui n'est pas touché du repentir n'est pas digne du ciel », n'a-t-il pas émis une pensée digne du christianisme le plus pur ? Déjà, dans sa tragédie d'*Hamlet*, l'endroit où le prince danois déclare à son ami Horatio « qu'il y a plus de choses entre le ciel et la terre que n'en rêve la philosophie » indiquait que les idées de Shakspeare étaient moins entraînées au scepticisme que portées vers un spiritualisme indéterminé, mais réel.

Il est bien difficile de prendre un poëte, surtout un poëte dramatique, au pied de la lettre, comme on prendrait un métaphysicien de profession. Cependant un génie de la trempe de celui de Shakspeare, si vaste, si pénétrant, si plein d'intuition, ne peut pas ne pas avoir laissé percer quelque chose de ses idées au sujet de la conception du monde physique et moral, conception qui a occupé et qui occupe toujours l'esprit des penseurs. Ce sont les instincts, les tendances, les sentiments du poëte qui doivent, dans leur ensemble, dévoiler ses pensées à cet égard. Or, pour tout lecteur qui a approfondi son œuvre et pris en considération la moralité des pièces qui la composent, il est aisé d'établir, comme nous venons de le faire, un spiritualisme sans détermination, mais certain et élevé. Quant à nous, nous sommes allé plus loin, et nous croyons avoir trouvé matière à une donnée métaphysique plus ample, surtout dans la fantaisie dramatique dont nous venons de parler. Cette donnée, en fin de compte, serait celle-ci : Il y a une providence divine, créatrice et conservatrice des choses ; l'amour est le fond de cette providence, et lorsque les âmes sont rentrées dans l'ordre par une expiation suffisante, il y a pour elles satisfaction, réception en grâce et spiritualisation complète.

Le cœur de Shakspeare, et de tous les cœurs de poëte le sien fut un des plus tendres, était bien fait pour arriver à une telle conclusion. Nous pouvons nous tromper, nos assertions ne sont que le résultat d'inductions tirées d'un ouvrage tout d'imagination, et, bien qu'*Ariel*, le ravissant génie, et *Caliban*, le monstre, aient été créés dans un but philosophique très-significatif, peut-être cette œuvre ne contient-elle absolument que l'expression d'une des plus hautes vertus de l'humanité, le pardon du mal fait à autrui. Quoi qu'il en soit, et jusqu'à meilleure information, nous aimerons à croire que nous avons pu découvrir là quelques-unes des idées métaphysiques du poëte. Or cette philosophie, encore une fois, ne nous paraît pas être celle d'un sceptique complet ou d'un pur sensualiste, comme on l'a répété trop souvent, mais une philosophie qui s'approchait beaucoup de celle des Socrate, des Platon et des Leibniz, et dont les conclusions iraient se rapporter à ce mot si consolant et si profond prononcé de nos jours par le vénérable et noble Ballanche : « Les substances intellectuelles finiront par être bonnes, car il est de la nature de la substance intellectuelle de l'être. » (1)

Parmi tant de gens à qui nous prodiguons le nom d'amis, la plupart le sont juste assez pour nous dire bonjour. *Épigramme grecque.*

LA LÉGENDE DE JEAN REINAUD (2).

Jean Reinaud est un pauvre soldat qui a été obligé de partir en guerre, abandonnant sa femme enceinte, ses enfants et sa mère. Le pauvre soldat s'est sacrifié pour son pays ; il revient, après quelques mois, fatigué, accablé, sans se plaindre. Ce qu'il désire, c'est de rentrer dans sa

(1) Cet article, de notre célèbre ami et collaborateur M. Auguste Barbier, n'est pas entièrement inédit, et il se peut qu'il ne soit pas inconnu de ceux de nos lecteurs qui auraient eu autrefois à leur disposition la *Revue française*.

(2) Cette chanson, empruntée au *Romancero champenois* de M. Prosper Tarbé, a été lue par M. Édouard Laboulaye dans la salle Barthélemy, le 17 février 1864, et a produit sur l'assemblée une très-vive impression.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

maison, et d'y mourir comme meurt le pauvre, en se résignant et sans déranger personne.

Quand Jean Reinaud de la guerre revint,
Il en revint triste et chagrin :
— Bonjour, ma mère, — Bonjour, mon fils.
Ta femme est accouchée d'un p'tit.

— Allez, ma mère, allez devant,
Faites-moi dresser un beau lit blanc ;
Mais faites-le dresser si bas
Que ma femme ne l'entende pas.

Et quand ce fut vers la minuit,
Jean Reinaud a rendu l'esprit.
Sa mère se prit à pleurer,
Sa pauvre femme à écouter.

— Ah ! dites, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends pleurer ici.
— Ma fille, ce sont les enfants
Qui se plaignent du mal de dents.

— Ah ! dites, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends clouer ici.
— Ma fille, c'est le charpentier
Qui raccommode le plancher.

— Ah ! dites, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends chanter ici.
Ma fille, c'est la procession
Qui fait le tour de la maison.

— Mais, dites, ma mère, ma mie,
Pourquoi donc pleurez-vous ainsi?
— Hélas ! je ne puis le cacher,
C'est Jean Reinaud qui est décédé.

— Ma mère, dites au fossoyeux
Qu'il fasse la fosse pour deux,
Et que l'espace y soit si grand
Qu'on y renferme aussi l'enfant.

LES BANCS DU ROI DE ROME.

Les événements politiques sont presque partout célébrés par des réjouissances stériles ; ces sortes de fêtes n'ont, en général, point de lendemain : elles ne laissent pas plus de traces que les combats simulés du théâtre de Franconi, les exercices des Funambules ou les fumées des feux d'artifice. Les villes qui, dans ces occasions, élèvent à grands frais des constructions de carton et de toile peinte ne pourraient-elles pas mieux employer leur argent? Ne leur serait-il pas facile de consacrer les mêmes sommes à des monuments durables, tels que des statues, des fontaines, des ornements d'édifices, etc.?

Un administrateur habile et philanthrope, M. Lezay-Marnésia, dont la mémoire reste vénérée dans le département du Bas-Rhin, paraît avoir été pénétré de ces idées lorsque, à la naissance du fils de Napoléon Ier, il a fondé l'institution qui garde encore le nom de Bancs du roi de Rome. Le malade qui se traîne sur les routes, le conscrit qui rejoint sa garnison, l'ouvrier qui commence son tour de France, le colporteur courbé sous le poids de sa balle, le paysan à son retour des champs, de la vigne ou de la forêt, ne trouvent guère pour se reposer au bord des chemins qu'une terre poudreuse ou un sol détrempé par la pluie.

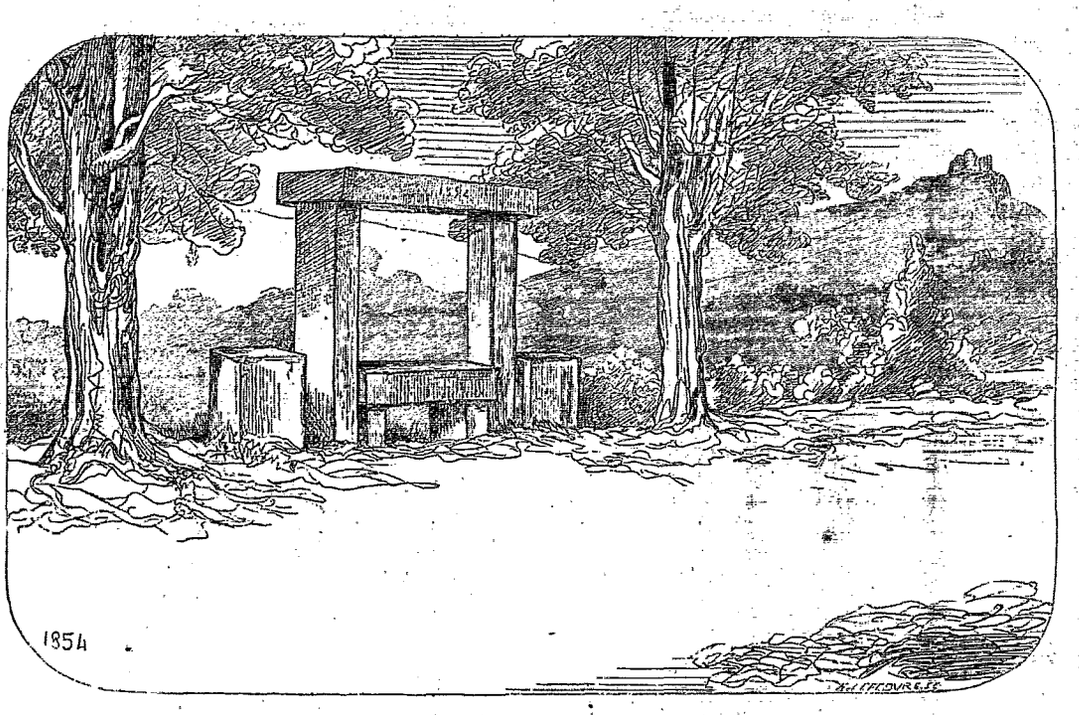

Un Banc du roi de Rome sur une route du département du Bas-Rhin. — Dessin de M. Léon Cogniet, porté sur bois par Yan' Dargent.

C'est pour eux que M. Lezay-Marnésia fit établir sur toutes les routes impériales et départementales du Bas-Rhin des bancs de pierre ombragés, dont nous donnons un dessin que nous devons à l'obligeance et l'amitié d'un maître illustre, M. Léon Cogniet.

La touchante pensée qui a présidé à cette institution a mieux sauvegardé les bancs du roi de Rome que n'aurait fait l'attachement des populations rhénanes aux souvenirs de l'empire ; sous aucun gouvernement ils n'ont été volontairement dégradés. Ils sont aujourd'hui entretenus avec un soin qui répond aux intentions du fondateur (1).

(1) Quelques personnes nous ont dit que les bancs du roi de Rome avaient été décrétés par une mesure générale. Nous ne pensons pas devoir vérifier le fait, n'ayant rencontré nulle part ailleurs qu'en Alsace la trace de l'institution. L'honneur d'en avoir généralisé le bienfait n'en resterait pas moins à l'ancien préfet du Bas-Rhin.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LES EAUX DE HAMMAM-MESKHOUTINE, OU LES BAINS DES MAUDITS,

PRÈS DE GUELMA, EN ALGÉRIE.

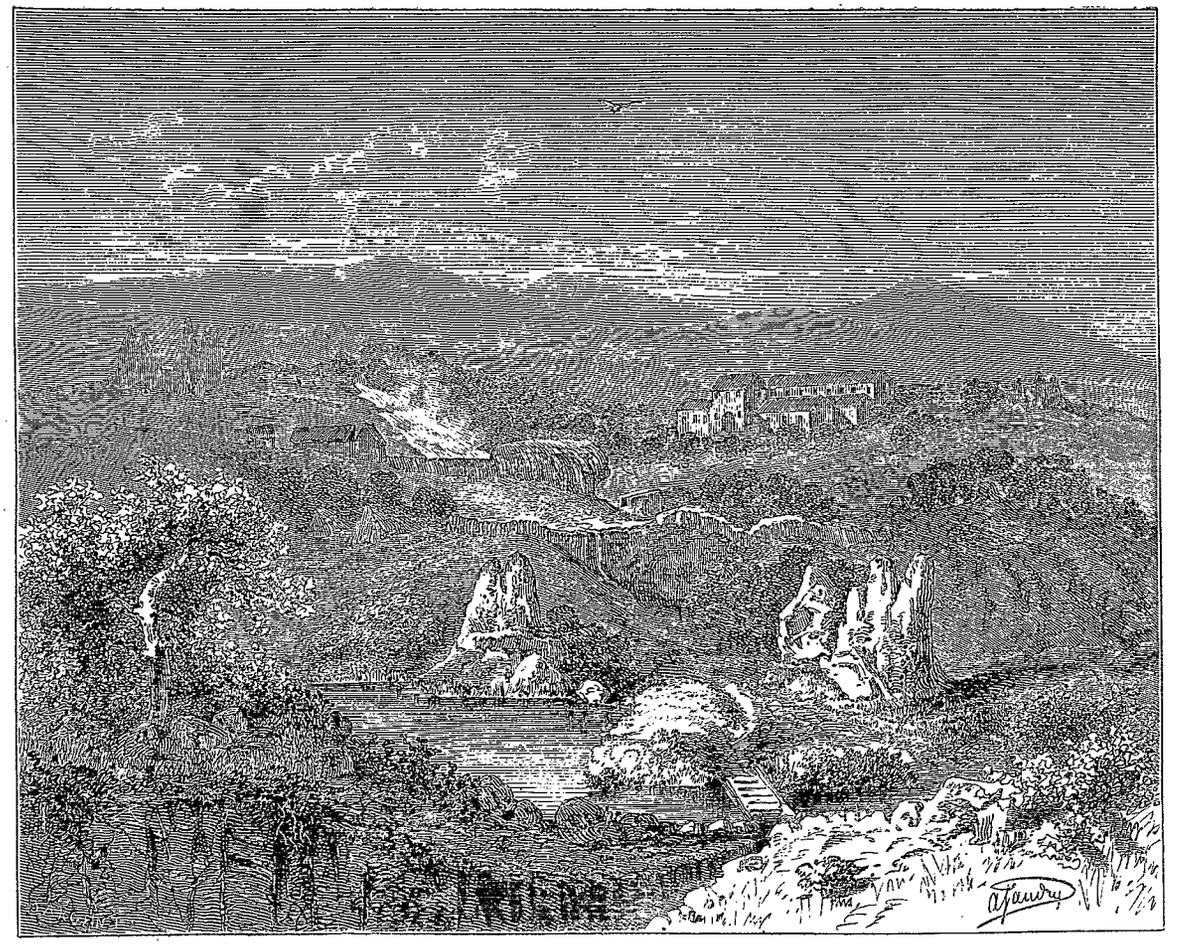

Vue des Bains des Maudits, en Algérie. — Dessin de Gaudry.

Les sources à très-hautes températures se rencontrent ordinairement dans les contrées volcaniques : tels sont les Geysers (89° centigrades), en Islande; Colata (80°), dans l'île d'Ischia; Chaudesaigues (81°), dans le Cantal. Ou bien elles émergent au contact de roches éruptives que les géologues considèrent comme d'origine ignée. Exemples : Carlsbad (73°), en Bohême; Ax (82°), Olette (79°) et Cauterets (58°), dans les Pyrénées; Plombières (63°), au pied des Vosges; Néris (54°), sur les bords du massif granitique central de la France. Cette association des eaux thermales avec des roches d'origine ignée n'a rien qui étonne. On est tenté d'admettre que ces eaux participent encore de la chaleur initiale des terrains qu'elles traversent. Le même feu qui a fondu les roches encaissantes semble avoir communiqué aux eaux la température qui les distingue. La source thermale apparaît aux yeux du géologue ou même de l'homme du monde comme la trace affaiblie du passage, à travers un terrain plus moderne, des roches liquéfiées dont les laves, le basalte, les porphyres et certains granits sont les représentants les plus authentiques. Rien de semblable pour les thermes dont nous allons parler. Les montagnes environnantes se composent de calcaires et de grès appartenant à la partie supérieure des terrains secondaires : comme celles d'Aix en Savoie, elles s'épanchent au centre d'un bassin où rien ne dénote ces actions violentes. Les eaux des Maudits sont situées à 14 kilomètres de Guelma, ville d'origine française, fondée en 1845, entre Bone et Constantine, sur l'emplacement de l'ancienne Suthul de Jugurtha, qui devint plus tard la ville de Calama des Romains. Les Mores, les Vandales, les tremblements de terre, détruisirent à leur tour l'antique Calama. C'est avec les ruines de la ville romaine que la citadelle actuelle a été construite; les débris les plus intéressants ont été réunis dans un musée. Les Romains, si ardents à la découverte des eaux thermales, connaissaient celles-ci; elles portaient le nom d'*Aquæ thibilitanæ*, du nom de Tibili, actuellement Anouna, ville plus rapprochée des bains que celle de Guelma.

Quand on quitte Guelma pour aller à Hammam-Meskhoutine, on coupe d'abord le cours de la Seybouse, l'*Ubus* des anciens. Ici elle n'est qu'un torrent; mais vers son embouchure, près de Bone, elle devient une rivière navigable, la seule qui existe en Algérie. On passe la Seybouse à gué, puis l'on entre dans un fertile bassin bien cultivé, appelé Medjez-Hamar. C'est là qu'en 1837 le maréchal Clausel établit le camp fortifié d'où partit le corps expéditionnaire qui devait faire tomber les murs de Constantine le 20 septembre 1837. Après avoir dépassé les constructions du camp, converties actuellement en exploitation agricole, on entre dans une gorge où l'on traverse sur un pont de bois un affluent de la Seybouse, le Bou-Hamdan, puis on monte vers un plateau entouré de montagnes peu élevées. De loin déjà on reconnaît l'emplacement des eaux aux masses de vapeur d'eau qui s'élèvent au-dessus d'elles. Elles surgissent actuellement avec le plus d'abondance à l'extrémité d'un plateau, où elles for-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

ment dix bouillons, dont l'un s'élevant à quelques décimètres au-dessus du sol. Ces bouillons sont à la température de 95 degrés, c'est-à-dire à celle de l'eau bouillante sous une pression atmosphérique équivalente à celle d'une colonne de 634 millimètres de mercure. Ces eaux exhalent de l'acide carbonique, de l'acide sulfhydrique et de l'azote; elles tiennent en dissolution du carbonate et du sulfate de chaux (plâtre), du sulfate et du carbonate de magnésie, du sulfate de soude, de la silice, un peu d'arsenic, et du sel marin, qui se déposent à mesure que le liquide perd de sa température initiale. Les eaux fournies par les dix bouillons, se trouvant sur le bord d'un petit plateau, descendent immédiatement le long de la pente. Si c'était de l'eau pure, on la verrait simplement couler sur les rochers pour se réunir au ruisseau de Chedakra qui serpente à ses pieds; mais cette eau, contenant en dissolution des sels calcaires blancs qui se déposent à mesure qu'elle se refroidit, construit elle-même la roche sur laquelle elle tombe en cascade. Les formes de ce travertin (c'est le nom que les géologues donnent aux roches formées ainsi par les eaux minérales) sont aussi variées qu'élégantes. Leur blancheur éblouissante ou leur couleur d'un brun rougeâtre donne à l'eau qui les baigne tantôt une teinte d'un bleu clair quand le fond est blanc, tantôt une coloration brune lorsqu'elle repose sur du travertin coloré par l'oxyde de fer ou des matières tinctoriales employées par les Arabes. Quand la pente n'est pas trop forte, l'eau déposant de tous les côtés les sels dont elle est chargée, il en résulte qu'elle se forme à elle-même de petites digues de quelques centimètres de hauteur. De là des bassins à rebords circulaires plus ou moins ondulés, étagés l'un au-dessus de l'autre; l'eau tombe d'un bassin dans l'autre en faisant autant de petites cascades, ou en glissant sur le travertin déjà formé. C'est en miniature l'aspect de la grande cascade étagée de Saint-Cloud, non plus géométriquement régulière et monotone, mais avec tous les accidents capricieux résultant du dépôt calcaire, qui se fait plus ou moins vite, en un endroit plutôt qu'en un autre suivant la saison, le vent, la température et l'émission plus ou moins abondante des eaux incrustantes. Après que ces eaux se sont ainsi déversées de bassin en bassin, sur une hauteur de cinq mètres environ, elles arrivent à la paroi presque perpendiculaire du rocher; la formation des cuvettes étagées devenant impossible, l'eau, en glissant sur la pierre, l'enduit d'une couche de travertin représentant des draperies, des surfaces mamelonnées, et, quand le rocher surplombe, de véritables stalactites de forme conique, de la pointe desquelles coule sans cesse le filet d'eau générateur. La cascade se divise ensuite en plusieurs ruisseaux qui se jettent dans le Chedakra, dont le fond est tapissé de conferves d'un beau vert, et où vivent, malgré la haute température, de petites grenouilles et des poissons.

Nous venons de voir l'effet des eaux incrustantes lorsqu'elles s'épanchent sur une pente plus ou moins inclinée; elles produisent d'autres effets quand elles surgissent du sol sur un plan horizontal. Déposant autour d'elle les sels calcaires dont elle est chargée, la source jaillissante élève d'abord un petit cône creux dont les parois sont du travertin; l'eau, continuant à sortir par l'orifice terminal, s'épanche en formant une nappe qui coule sur le petit cône originairement formé; en même temps, les bords de l'orifice s'élèvent également par l'addition de nouvelles particules calcaires; le cône monte toujours, jusqu'à ce que la force ascensionnelle de l'eau ne soit plus assez énergique pour lui permettre d'atteindre l'orifice du sommet et de se déverser sur ses parois. Alors le cône ne s'accroît plus ni en hauteur ni en diamètre; l'orifice terminal s'oblitère, et le canal dont il est l'ouverture se remplit de terre. L'eau minérale va chercher d'autres issues. J'ai vu un de ces cônes en voie de formation; il avait 1m.50 de hauteur: l'eau suintait par son sommet et coulait sur ses parois extérieures.

Quand on approche des bains de Hammam-Meskhoutine, on aperçoit au haut du plateau une surface d'un hectare environ de superficie sur laquelle s'élèvent plus de cent de ces cônes. Les uns ont une large base, les autres semblent des aiguilles. Il y en a de toutes grandeurs, depuis quelques décimètres jusqu'à quatre ou cinq mètres, les uns sont isolés, les autres disposés par groupes ou même soudés entre eux deux à deux. La végétation s'est emparée de quelques-uns, et souvent, au sommet, un petit olivier sauvage ou un pistachier térébinthe pousse comme dans un pot de fleurs. Rien de plus bizarre et de plus inexplicable au premier abord que ces cônes réguliers s'élevant brusquement à la surface du sol, et, comme on l'a vu, rien de plus facile à comprendre si on se donne la peine d'analyser le phénomène. Les cônes du plan horizontal, dont nous venons de parler, ne dépassent pas cinq mètres; ils sont très-anciens, et, à l'époque de leur formation, les eaux chaudes n'étaient probablement point encore utilisées. Il en est de même d'un groupe situé plus bas, entre les premiers et la cascade. Ceux-ci sont au nombre de huit, dont quatre très-grands, accolés deux à deux à leur base, et un autre isolé. La hauteur de chacun de ces cinq cônes est de huit mètres environ; à l'extrémité de l'un d'eux il s'était formé, près de la pointe, un orifice latéral par lequel les eaux s'épanchaient encore après l'achèvement du cône. Des pistachiers térébinthes déjà grands, une cypéracée (*Schœnus nigricans*) et une jolie espèce de *Statice* (*S. globulariæfolia*) croissaient sur le cône, dont la base était entourée d'un bosquet de lauriers-roses. La présence de ces arbustes n'avait rien de surprenant pour un botaniste, ils sont des plus communs en Algérie; mais celle des *Statice*, plantes qui ne viennent que sur les bords de la mer, aurait lieu de surprendre si l'on ne savait que les travertins qui forment ces cônes sont pénétrés du sel marin (chlorure de sodium), qui, pour la plupart des *Statice*, est une condition d'existence sans laquelle ils ne sauraient se propager et même se maintenir longtemps dans une localité. Pendant que j'examinais ces cônes, une petite chouette vint se percher au sommet de l'un des plus élevés; l'oiseau à station verticale, supporté par ce piédestal, formait un motif d'architecture dont un artiste aurait pu s'inspirer heureusement.

Les cônes sont l'œuvre de l'eau thermale sortant par un orifice plus ou moins circulaire sur un plan horizontal; mais si le cône est rompu artificiellement sur un point de sa base, l'eau coule et forme un ruisseau en suivant la pente du terrain, quelque faible qu'elle soit. Alors d'autres phénomènes se produisent. L'architecte est le même, c'est toujours l'eau imprégnée de sels calcaires; mais l'œuvre est différente. Déposant toujours ses sels au fond et sur les côtés, l'eau se construit elle-même le canal dans lequel elle coule; ce canal une fois formé, elle en élève sans cesse le fond par l'addition de nouvelles couches; mais elle élève en même temps ses parois. Aussi, au bout d'un certain nombre d'années, l'eau coule au sommet d'un aqueduc qu'elle s'est construit elle-même; et ces aqueducs ressemblent de loin à des enceintes de murs. Le canal qui règne tout le long de la crête révèle seul l'origine de ce rempart. Avec le temps, ces remparts représentent de gros promontoires qui s'avancent dans la vallée et se terminent brusquement. Deux de ces caps, situés près du pont du Chedakra, l'ont détourné de son cours, et l'un d'eux laisse encore suinter à son extrémité une certaine quantité d'eau qui tombe directement dans le ruisseau. Le jour où ce suintement cessera, soit par l'extinction de la source qui

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

le produit, ou l'oblitération de la fissure qu'il traverse, le promontoire ne s'avancera plus, car de nouvelles couches ne viendront plus s'ajouter aux couches préexistantes. Ainsi le promontoire le plus rapproché du pont est complétement terminé. A l'est de la cascade actuelle on remarque également les traces d'une ancienne cascade, et, plus loin encore, un énorme rocher de travertin qui a été coupé pour le passage de la route.

On voit que les eaux incrustantes de Hammam-Meskhoutine construisent des édifices complétement différents suivant la conformation des lieux où elles apparaissent à la surface du sol. Sur un plan horizontal, des cônes verticaux correspondant chacun à un bouillon; sur une pente douce, des bassins à formes semi-circulaires étagés les uns au-dessus des autres; sur une paroi verticale ou presque verticale, des festons, des stalactites rappellent les ornements des fontaines de Pompéi et de celles de la renaissance, dont la fontaine de Médicis, au Luxembourg, nous offre le modèle. La source coule-t-elle comme un ruisseau, elle se construit un aqueduc qu'elle élève sans cesse ou qu'elle épaissit en forme de promontoire. L'art pourrait, en guidant ces sources, les forcer à élever les constructions les plus compliquées, et même à mouler des vases, des statues, des bas-reliefs, comme on le fait aux eaux de Saint-Allyre, à Clermont en Auvergne. L'abondance de la source africaine est un élément qui manque à celles d'Europe; on estime, en effet, son débit à 84 000 litres d'eau à l'heure, et il peut se comparer à celui des eaux de Louèche en Suisse et d'Aix en Savoie.

Les sources d'Hammam-Meskhoutine ont changé de place. Lorsqu'elles sortaient au haut du plateau où elles ont formé les cent cônes dont nous avons parlé, elles n'étaient probablement pas utilisées; mais des piscines et un aqueduc situés à l'est de la cascade montrent que les Romains n'ont pas plus négligé les richesses thermales de la Numidie que celles de la Gaule et de la Germanie. Actuellement, il existe près de ces sources un grand hôpital militaire. Plusieurs bouillons situés à l'est et au-dessous de la cascade sont couverts de baraques où l'on prend des bains de vapeur, et l'Arabe même y construit son gourbi de feuillage quand le médecin roumi (français) lui persuade qu'il trouvera dans ces eaux un remède aux rhumatismes qu'il contracte en couchant en plein air dans ses haltes nocturnes. Bientôt un grand établissement thermal doit s'élever, par les soins du docteur Moreau, à Bone, en face de l'hôpital militaire.

Ce n'est pas un moyen de guérison offert par la nature que l'Arabe voit dans ces eaux chaudes; comme tous les peuples enfants, comme les races sémitiques surtout, tout événement, tout phénomène extraordinaire est un miracle. Sans que personne l'invente, la légende naît d'elle-même dans l'imagination du peuple, et le surnaturel, que discute l'esprit positif de l'Européen, est précisément ce qui entraîne la conviction de l'Arabe. L'histoire merveilleuse se raconte sous la tente, se propage dans les douairs, et devient bientôt une croyance, un article de foi que personne ne conteste. Voici la légende des eaux de Hammam-Meskhoutine.

Un Arabe riche et puissant avait une sœur appelée Aurida (la Rose); mais, la trouvant trop belle pour la fiancer à un autre qu'à lui, il voulut l'épouser, malgré la défense formelle du Coran. Il n'écoute ni les prières de ses parents, ni les remontrances des anciens de la tribu, qui payent leur franchise de leur vie. La noce s'accomplit accompagnée de fantasias et de danses terminées par un immense festin. Des plats remplis de couscoussou sont servis aux convives, des moutons tout entiers sont dépecés avec les doigts; mais au moment où le couple maudit va se retirer, les éléments sont bouleversés, le tonnerre gronde, le feu du démon sort de la terre, des eaux brûlantes inondent le lieu du festin, et, quand le calme se rétablit, on trouve l'Arabe et sa sœur, les gens de loi, les invités, les danseuses et les esclaves changés en pierres. Les cônes représentent tous les acteurs de ce drame. En doutez-vous? Mais la source rejette encore des grains de couscoussou pétrifiés; ce sont les pisolithes qui se forment dans les bouillons. Mais, la nuit, un berger gardant ses troupeaux menacés par le lion a vu ces pierres reprendre une forme humaine, les danses continuer; et malheur à l'imprudent qui se mêlerait à ces rondes infernales! il augmenterait le nombre des damnés, et un nouveau cône s'ajouterait à ceux qui s'élèvent dans la plaine. Et pour que les hommes ne perdent pas la mémoire de cette punition solennelle, Dieu permet que les feux du festin brûlent éternellement, qu'une vapeur épaisse et des eaux brûlantes jaillissent du sein de la terre profanée par l'inceste. Qui n'est frappé de l'analogie de cette histoire avec celles qu'on trouve dans la mythologie des religions antérieures au christianisme? L'imagination orientale est toujours aussi vive que dans les siècles passés, mais les mêmes légendes se reproduisent. Celles dont nous connaissons l'origine et dont nous avons l'explication nous éclairent sur les récits merveilleux dont le temps et la tradition nous dérobent le sens caché. La science seule peut le découvrir, car elle seule nous dévoile les lois éternelles et immuables qui régissent les phénomènes naturels.

EN DISCUTANT.

On peut avoir remarqué, dans les disputes et les conversations, ce qui arrive aux gens dont l'esprit est dur et difficile. Comme ils ne combattent pas pour s'aider les uns les autres, mais pour se jeter à terre, ils s'éloignent de la vérité, non pas à proportion de la grandeur ou de la petitesse de leur esprit, mais de la bizarrerie ou de l'inflexibilité plus ou moins grande de leur caractère.

Le contraire arrive à ceux à qui la nature ou l'éducation ont donné de la douceur. Comme leurs disputes sont des secours mutuels, qu'ils concourent au même objet, qu'ils ne pensent différemment que pour parvenir à penser de même, ils trouvent la vérité à proportion de leurs lumières : c'est la récompense d'un bon naturel. (1)

GÉOGRAPHIE DE MARS.

Les astronomes qui ont observé Mars dans ces derniers temps ont cru reconnaître entre ses deux hémisphères une différence très-notable. Il semble que l'un d'eux est recouvert d'un océan immense, tandis que l'autre serait occupé par un vaste continent. Telle est la configuration que notre gravure essaye de représenter à la page suivante.

Les taches polaires, dont on avait depuis longtemps signalé la présence, ont été aperçues avec une très-grande netteté. Les anciens observateurs ne s'étaient pas trompés en affirmant qu'elles grossissaient pendant l'hiver et diminuaient pendant l'été de la planète.

Cette circonstance tendrait à prouver que les saisons se succèdent en Mars à peu près de la même manière que sur la Terre; toutefois, il ne faudrait pas se hâter de proclamer une sorte d'identité entre les deux climats.

En effet, le diamètre apparent du Soleil étant plus petit vu de la surface de Mars, la majeure partie de la chaleur de cette planète doit être empruntée à celle qui existe en-

(1) Montesquieu, *Défense de l'esprit des lois.*

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

core à son intérieur; tandis que le phénomène inverse a lieu pour la Terre. Ensuite, les températures extrêmes de l'été doivent contraster excessivement avec la rigueur des hivers, car les terres et les mers, au lieu de s'entremêler, comme celles de notre globe, sont, ainsi que nous l'avons dit plus haut, tout à fait séparées les unes des autres.

La direction des grands fleuves doit être à peu près parallèle aux méridiens, et les artères transversales, si communes sur notre terre, y sont probablement inconnues. Nous nous représentons les continents de Mars comme arrosés par une série de Mississipis partant des régions polaires pour se rendre dans les régions équatoriales. Mais il ne paraît pas qu'on puisse y rencontrer des fleuves analogues à la Seine, au Gange, au Yang-tse-kiang, ou au fleuve Amour.

Lorsque le Soleil échauffe l'hémisphère des eaux, de prodigieuses quantités de vapeur doivent être enlevées aux océans et précipitées par des vents très-violents vers le pôle de l'hémisphère continental. Lorsque les continents sont échauffés à leur tour, l'évaporation doit rapidement leur enlever l'eau qu'ils ont reçue en si grande abondance; ils ne sauraient tarder à souffrir d'une sécheresse redoutable. Le climat de l'hémisphère continental doit donc se composer à peu près d'un été semblable à celui de l'Égypte suivi d'un hiver comparable à celui de l'Angleterre.

Les éléments seraient ainsi constamment en lutte à la surface de ce globe que les anciens philosophes ont consacré au dieu de la guerre. Du reste, la couleur rougeâtre de son atmosphère semble bien indiquer que des masses de vapeurs d'eau y sont incessamment accumulées, et que tous les phénomènes atmosphériques s'y produisent avec une extrême violence. Qu'il serait curieux de savoir si les habitants de Mars ne protestent pas contre ces excès de leur nature par leur goût pour une paix inaltérable!

S'il était possible de découvrir ce qui se passe si loin de nous, chez des êtres dont l'existence est du reste problématique, nous aurions peut-être quelque bonne leçon à recevoir de cette autre colonie des enfants de Dieu.

Ne voyons-nous pas les hommes ensanglanter trop souvent la Terre, beaucoup mieux disposée pour être le séjour d'une paix perpétuelle? En effet, nos terres et nos

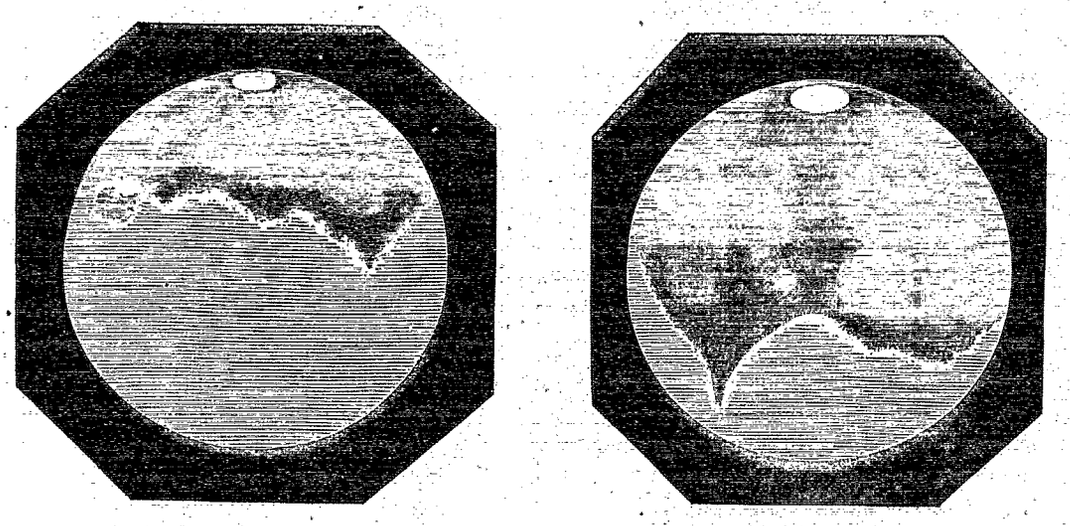

Les deux hémisphères de la planète Mars, d'après les observations les plus récentes.

mers se pénètrent réciproquement. Le Créateur semble avoir voulu nous tenir écartés de tous les excès; notre globe n'est ni des gros, ni des légers, ni des lourds, ni des voisins, ni des extrêmes. Si l'axiome : « La vertu est dans le milieu » (*In medio virtus*), s'applique aux sphères planétaires, nous habitons un globe privilégié. Quel usage faisons-nous de cette faveur de la nature?

LE PLUVIER GUIGNARD.

Les pluviers appartiennent à la famille des échassiers. Ils habitent les régions les plus septentrionales de l'ancien et du nouveau continent; c'est là, du moins, qu'ils se retirent pour nicher et élever leurs petits; mais en automne ils émigrent, ils descendent, étape par étape, vers le midi, qu'ils quittent à l'approche du printemps pour regagner leur froide patrie.

Ils voyagent par troupes nombreuses et rangés sur une file très-longue et très-étroite. Quand ils passent au-dessus d'une terre humide et limoneuse qui leur promet une pâture abondante, ils abaissent leur vol, qui n'est, d'ailleurs, jamais élevé, en faisant diverses évolutions : tantôt ils se laissent glisser en ligne droite jusque sur le sol; tantôt ils décrivent une courbe ou s'élancent tout à coup de côté, en resserrant ou bien en élargissant leurs rangs. A terre, ils sont dans un mouvement perpétuel : ils frappent avec leurs pieds pour faire sortir les vers, ils se précipitent en avant, baissent la tête, regardent en bas et de travers, puis saisissent brusquement leur proie; quand ils rencontrent une flaque d'eau, ils courent y barboter pour laver leurs pattes et leur bec. Pendant qu'ils sont ainsi occupés à se repaître et à se baigner, on dit que plusieurs d'entre eux font sentinelle et, au moindre danger, poussent un cri d'alarme qui est le signal de la fuite. Quand vient la nuit, ils se dispersent, et chacun va gîter à part; mais, dès l'aube, le premier éveillé fait entendre le cri d'appel; et tous se rassemblent aussitôt.

C'est le moment de leur réveil que le chasseur choisit pour s'emparer de ces oiseaux. Il imite leur cri, et il les attire ainsi dans un filet tendu verticalement comme un rideau. En Amérique, où les pluviers sont très-nombreux, on les tue à coups de fusil, au moment où ils passent.

« Le 16 mars 1821, dit Audubon, étant à la Nouvelle-Orléans, je fus invité par quelques Français à une partie de chasse dans les environs du lac Saint-Jean : les pluviers passaient par myriades, venant du nord et continuant leurs migrations vers le sud. Dès le matin, des compagnies de

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

vingt à cinquante chasseurs s'étaient postées dans les différents endroits où ils savaient par expérience que les oiseaux devaient passer; placés à égale distance les uns des autres, ils attendaient assis par terre. Quand une troupe approchait, on se mettait à siffler, en imitant leur cri d'appel; à ce signal, les pluviers descendaient en tournoyant et défilaient devant les chasseurs, qui tous, à tour de rôle, leur envoyaient leur coup de fusil avec tant de succès, que j'ai vu de ces troupes, composées de plus de cent oiseaux, se trouver réduites à cinq ou six individus. Pendant que les chasseurs rechargeaient leurs armes, les chiens rapportaient le gibier. Le jeu continua de cette manière toute la journée, et, au coucher du soleil, quand je quittai ces destructeurs, ils paraissaient tout



Le Pluvier guignard (*Charadrius morinellus*). — Dessin de Freeman.

aussi acharnés que lors de mon arrivée. Un seul individu, tout près de l'endroit où j'étais moi-même, en tua, pour sa part, soixante-trois douzaines. En évaluant le nombre des chasseurs à deux cents, et supposé que chacun en eût tué vingt douzaines, c'étaient quarante-huit mille pluviers qui avaient été abattus dans cette journée. »

Le nid du pluvier est tout simplement un petit enfoncement dans une touffe de mousse ou même dans le sable; quelques herbes sèches, quelques lichens en tapissent grossièrement le fond. Les œufs ne dépassent jamais le nombre de quatre. On assure que la femelle montre beaucoup de sollicitude pour ses petits : elle feindra, au besoin, d'être boiteuse, pour détourner l'ennemi en l'attirant sur elle-même; ou bien elle s'envolera à une distance considérable, puis, se posant dans un endroit bien découvert, elle se traînera à terre en se débattant, comme si elle avait les ailes cassées et qu'elle fût près de mourir.

Le pluvier guignard (*Charadrius morinellus*) a, en hiver, la face pointillée de noir, les sourcils d'un blanc roux, la poitrine et les flancs d'un cendré roussâtre. Mais au printemps il prend son plumage de noce : la face et les sourcils sont alors d'un blanc pur, la poitrine et les flancs d'un roux vif, le milieu du ventre d'un noir profond, et le dessus du corps brun, strié de rayures rousses.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LES PÊCHEURS ET L'OURS.

CONTE GROENLANDAIS.

Tiré de *Grœnlandske Folkesagn*, ou *Kaladlit Okalluktualliait*, t. IV, p. 109-123. Godthaab, 1863, in-8.

Trois frères, dont l'aîné s'appelait Sitdliarnat, avaient pris ensemble leur quartier d'hiver; la saison fut très-rude et toute la mer gela, de sorte qu'ils ne purent sortir en *kajak* (1). Lorsque la glace put les porter, ils y descendirent pour chercher leur vie; mais ils ne pouvaient pêcher qu'au loin vers la grande mer, dans un endroit où une ouverture avait été pratiquée dans la glace.

Un jour que le temps était beau, les trois frères prirent avec eux un homme qui n'était pas de leur famille, et tous quatre se rendirent vers cet endroit. Pendant qu'ils étaient à pêcher, Sitdliarnat observa le temps et remarqua que le vent faisait voler vers la mer la neige des montagnes.

— Le vent du sud-est va nous assaillir, dit-il à ses compagnons; laissons là la pêche et rentrons le plus vite possible.

Ils se mirent à courir de toutes leurs forces vers la côte; mais l'orage marchait plus vite qu'eux, et lorsqu'ils approchèrent de la terre, la glace était rompue et commençait à flotter. Ils étaient entraînés le long de la côte, sans trouver aucun endroit où ils pussent aborder.

L'aîné aperçut un immense bloc de glace : ils cherchèrent à le gagner, poursuivis par le flot qui rompait derrière eux la surface gelée; ils y parvinrent enfin et réussirent à monter dessus. Tout autour d'eux la mer était devenue libre.

Ils voguèrent ainsi longtemps; mais ils ne tardèrent pas à ressentir la faim. Ils se nourrirent d'abord de quelques poissons que le plus jeune frère avait heureusement emportés. Quand la faim les pressait, l'aîné, qui gardait les provisions, prenait un poisson, en coupait un morceau qu'il mangeait, puis il donnait le reste à son puîné; il en coupait un autre qu'il partageait de même entre son plus jeune frère et l'étranger. Ils s'étaient creusé un abri dans le bloc de glace; c'est là qu'ils se couchaient pour dormir.

Un matin, à son réveil, Sitdliarnat, après avoir longtemps observé l'horizon, découvrit un point noir, puis un autre qui dominait le premier. Aussitôt il appela en criant ses compagnons :

— Ah! nous ne resterons pas toujours en mer, dit-il; il y a quelque chose de noir là-bas!

C'était la côte, dont ils s'approchaient peu à peu; tous leurs poissons étaient mangés. Longtemps ils suivirent le rivage sans pouvoir aborder; enfin, ils furent poussés vers un point plus accessible.

— Je sauterai le premier à terre, dit l'aîné, et vous suivrez mes traces.

Lorsque tous furent en sûreté, il leur dit :

— Regardez derrière vous.

Le bloc s'était abîmé, et à la place il n'y avait plus que de l'écume.

Ils gravirent la pente escarpée du rocher, et, arrivés au sommet, ils se dirigèrent vers le sud, espérant qu'ils rencontreraient quelques hommes compatissants. Ils découvrirent, en effet, sur une petite langue de terre, une maisonnette isolée et auprès de laquelle on n'apercevait pas d'habitants. Leurs forces étaient entièrement épuisées; l'aîné dit :

— Marchons en avant.

Les autres le suivirent.

Il n'y avait dans la maison qu'un vieillard et sa femme; les étrangers s'assirent sans parler, se bornant à regarder le vieillard. Celui-ci leur demanda d'où ils venaient. Lorsqu'il eut appris leurs aventures, il dit à sa femme :

— On prend appétit en voyageant.

Elle alla chercher un peu de lard de phoque, le fit cuire et le servit dans un plat. Mais, quoiqu'ils fussent affamés, ils n'en purent manger que très-peu.

Leur hôte leur raconta que son fils, l'unique soutien de la famille, avait disparu depuis un mois; il leur demanda de lui en tenir lieu et les adopta. Ils passèrent ainsi plusieurs hivers ensemble.

Un jour, le vieillard demanda à l'aîné des frères :

— Quel génie protecteur t'a-t-on choisi à ta naissance?

Sitdliarnat répondit que c'était la mouette. Les frères, interrogés à leur tour, firent la même réponse; mais leur compagnon dit que ses parents avaient préféré le renard.

— Alors, reprit le vieillard, il ne te sera pas donné de revoir ton pays; mais les trois frères pourront regagner leur demeure. Lorsque le temps sera calme, je les y reconduirai.

Ils pensaient en eux-mêmes :

— Comment fera-t-il, puisque la glace sera fondue, et qu'il n'y a pas ici de kajak ou d'autres moyens de transport?

Un matin, il les éveilla.

— Il n'est plus temps de dormir, dit-il. Si vous avez réellement envie de revoir votre pays, rendons-nous au rivage; je vous aiderai à traverser la mer.

Lorsqu'il fut arrivé au rivage, il se jeta à l'eau, plongea, et reparut sous la forme d'un ours.

— Maintenant, cria-t-il à Sitdliarnat, s'il est vrai que tu aies la mouette pour génie protecteur, suis-moi.

Sitdliarnat hésitait à s'élancer; mais l'ours lui ayant dit qu'il n'y avait pas d'autre moyen de s'en retourner, il se décida à se jeter à l'eau : dès que son pied en toucha la surface, il glissa comme il aurait fait sur la glace; la mouette était près de lui. Il aperçut, en même temps, un énorme glaçon sur lequel il monta. Ses deux frères en firent autant; mais leur compagnon, ayant essayé de les imiter, tomba au fond de la mer, et il fallut que l'ours plongeât pour le reporter au rivage.

— Tu ne reverras jamais ton pays, lui dit-il, parce que tu as le renard pour protecteur; retourne à notre maison.

Puis il ajouta, en s'adressant aux trois frères :

— Fermez bien les yeux, car si vous les ouvrez, vous ne pourrez arriver au but de votre voyage; je vais appuyer mon cou contre le glaçon et vous pousser en avant.

Ils sentirent, en effet, que le glaçon changeait de place, et, après quelque temps, ils éprouvèrent un choc. A l'invitation de l'ours, ils ouvrirent les yeux, virent qu'ils étaient près de la terre et reconnurent même leurs anciennes maisons. Ils prièrent alors l'ours de les accompagner pour recevoir des marques de leur reconnaissance.

— Je ne demande pas de récompense, dit-il; je voulais seulement vous rendre service. Mais si vous voyez un ours chauve pendant l'hiver, empêchez vos compagnons de lui lancer des flèches.

Ils lui promirent de faire ce qu'il désirait.

Un jour qu'ils étaient avec leurs voisins, on vint leur annoncer qu'un ours montait sur le rivage. Tous saisirent leurs armes; mais les frères s'écrièrent :

— Attendez un instant.

Ils sortirent de la maison, et ils reconnurent l'ours qui leur avait été désigné.

— Gardez-vous de lui faire du mal, dirent-ils aux autres, sans lui nous ne serions plus en vie; préparons-lui à manger.

On suivit l'ours jusqu'à la maison. Là, il s'assit à l'entrée,

(1) Barque totalement revêtue et couverte de peau de phoque.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

la tête tournée vers l'intérieur. On lui servit des phoques entiers, et on le pria de se régaler. Il ne s'en fit pas faute. Lorsqu'il se fut bien repu, il s'endormit, et les enfants vinrent jouer autour de lui. A son réveil, il mangea de nouveau et regagna la mer; tous le suivirent des yeux, jusqu'à ce qu'ils l'eussent perdu de vue. Depuis ils n'entendirent jamais parler de lui.

Le conte finit ainsi.

LA FORTERESSE DE BOUE.

Dans un roman allégorique du moyen âge, on demande à Malice quelle est la prison la plus éloignée de la clarté du jour et la plus inaccessible. Malice répond : la caverne de l'Ignorance.

Supposons, en effet, une âme vicieuse enveloppée d'une ignorance absolue. Comment entrerons-nous en relation avec elle? Tous nos efforts s'émousseront contre cet épais rempart qui l'isole et la tient en captivité. On peut entreprendre avec succès de détruire des préjugés dans une intelligence où pénètre quelque rayon de lumière; mais devant la stupidité d'un être mal doué qui ne sait absolument rien, que faire? de quel langage se servir, quelles formes de raisonnements employer, à quelles comparaisons recourir? On sent, en un mot, qu'on n'a point de prise et, comme on dit communément, qu'on parle à un mur.

On raconte qu'un jour, en Égypte, l'armée française arriva devant une forteresse singulière : elle était faite de boue. De bois, on l'eût brûlée; de pierre, on l'eût foudroyée avec le canon : mais, contre de la boue, que faire? Boulets et balles y entraient mollement et s'y perdaient; on y salissait ses armes sans y faire de brèche.

Être solitaire et pauvre, voilà le secret des héros de l'esprit. Vivre de peu et avec peu de monde, défendre l'intégrité de sa conscience par des besoins bornés dans le corps et des satisfactions dans l'âme, c'est ainsi que se sont formées toutes les mâles vertus.

LACORDAIRE, *Vie de saint Thomas d'Aquin.*

La vérité est comme une graine imperceptible : elle vole dans l'air, et va tomber on ne sait où; on l'enterre sous un tas de fumier, un beau jour elle en sort sous la forme d'un brin d'herbe. Un passant la remarque, s'en empare, et la montre à tout l'univers. A. DE MUSSET.

LE PARADIS TERRESTRE
ET SA GÉOGRAPHIE.

En l'année 1503, comme Varthema, l'aventureux Bolonais, se rendait aux grandes Indes en passant par la Palestine et par la Syrie, on lui fit voir la maison maudite qu'avait habitée Caïn; ce n'était pas bien loin du Paradis terrestre. Maistre Gilius, le docte naturaliste qui voyageait pour le compte de François Ier, eut la même satisfaction. La foi naïve de nos pères admettait sans la moindre hésitation ce genre d'archéologie. Nous avons déjà donné une figure exacte, avec ses plans réguliers, de la fontaine divine dont les eaux rafraîchissaient l'Éden depuis l'origine du monde (1). Cette fontaine donnait, d'après la tradition, naissance au Gange, au Tigre, à l'Euphrate et au Nil; c'était la fontaine scellée, le *fons signatus* dont parle Salomon, et qui était le plus bel ornement du Paradis terrestre. On la voyait encore, dit-on, au dix-septième siècle, entre Bethléem et Hébron.

Il serait long d'indiquer toutes les situations géographiques qui ont été assignées au Paradis terrestre depuis les temps antiques jusqu'au dix-septième siècle (1). Un savant prélat, qui a marqué sa place parmi les écrivains élégants du siècle de Louis XIV, Daniel Huet, évêque d'Avranches, essaya, en 1691, d'éclaircer cette question difficile, et il convient lui-même qu'avant de se former sur ce point une opinion admissible, il s'est vu plus d'une fois sur le point de mettre de côté ce sujet de dissertation que lui avait donné à traiter l'Académie française.

« Rien, dit-il, ne peut mieux faire connaître combien la situation du Paradis terrestre est peu connue que la diversité des opinions de ceux qui l'ont recherchée. On l'a placé dans le troisième ciel, dans le quatrième, dans le ciel de la lune, dans la lune même, sur une montagne voisine du ciel de la lune, dans la moyenne région de l'air, hors de la terre, sur la terre, sous la terre, dans un lieu caché et éloigné des hommes. On l'a mis sous le pôle arctique, dans la Tartarie, à la place qu'occupe présentement la mer Caspienne. D'autres l'ont reculé à l'extrémité du midi, dans la Terre de Feu. Plusieurs l'ont placé dans le Levant, ou sur les bords du Gange, ou dans l'île de Ceylan, faisant même venir le nom des Indes du mot Éden, nom de la province où le Paradis était situé. On l'a mis dans la Chine et même par delà le Levant, dans un lieu inhabité; d'autres dans l'Amérique; d'autres en Afrique, sous l'équateur; d'autres à l'orient équinoxial; d'autres sur les montagnes de la Lune, d'où l'on a cru que sortait le Nil; la plupart dans l'Asie; les uns dans l'Arménie Majeure; les autres dans la Mésopotamie, ou dans l'Assyrie, ou dans la Perse, ou dans la Babylonie, ou dans l'Arabie, ou dans la Syrie, ou dans la Palestine. Il s'en est même trouvé qui en ont voulu faire honneur à notre Europe, et, ce qui passe toutes les bornes de l'impertinence, qui l'ont établi à Hédin, ville d'Artois, fondés sur la conformité de ce nom avec celui d'Éden. Je ne désespère pas que quelque aventurier, pour l'approcher plus près de nous, n'entreprenne quelque jour de le mettre à Houdan. » (2)

En poursuivant, du reste, on voit que l'évêque d'Avranches ne tarde pas à faire un choix au milieu de tant d'opinions diverses se contredisant parfois entre elles. Il place la demeure du premier homme « sur le canal que forment le Tigre et l'Euphrate joints ensemble, entre le lieu de leur conjonction et celui de la séparation qu'ils font de leurs eaux, avant que de tomber dans le golfe Persique. » Et en basant cette donnée sur les plus vastes lectures, le savant prélat n'hésite pas à dire que, de tous ses devanciers, c'est Calvin qui s'est le plus approché de l'opinion qu'il propose; Scaliger n'a fait que le suivre dans cette voie pied à pied, ajoute-t-il, et l'illustre Bochart se soumet en quelque sorte à la science du réformateur.

Les études du savant prélat trouvèrent, du reste, un continuateur zélé plus d'un siècle après lui. Erro y Aspiroz reconnaît toute la valeur des recherches de son prédécesseur; il modifie seulement d'une manière presque insensible le point où les recherches doivent s'arrêter pour avoir définitivement le lieu d'*habitat* où vécurent nos premiers parents. Le Paradis terrestre (la chose, selon lui, n'était plus douteuse) se rencontrait un peu au-dessous de l'antique cité d'*Apamia*, au confluent du Tigre et de l'Euphrate; et, de même qu'il prouvait que les descendants

(1) Tome XXV, 1857, p. 176.

(1) Voy. à ce sujet Santarem, *Histoire de la cosmographie et de la cartographie*, avec atlas; 3 vol. in-8.

(2) *De la situation du Paradis terrestre;* chez Jean Anisson, 1 vol. in-12.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

immédiats d'Adam, si ce n'est Adam lui-même, parlaient la langue escualdunac, de même il n'hésitait pas à tracer d'une main ferme, sur une belle carte géographique dont il orna son ouvrage, les contours du Paradis (1).

Il faut reconnaître que ces dissertations ont moins d'agrément que les traditions du moyen âge. A partir du quatrième siècle jusqu'à l'époque de la renaissance, rien n'est plus répandu que les légendes qui portent d'heureux voyageurs aux portes du Paradis terrestre. Ces sortes d'itinéraires sont mêlés ordinairement à d'autres récits.

Dans son fameux voyage, saint Brandan aborde bien le rivage désiré; mais il n'y trouve plus qu'un désert, les délices en ont disparu pour reparaître un jour : un ange du ciel l'a prédit.

Dans la légende plus fameuse encore qui porte le nom de saint Patrick, Oweins, le bon chevalier, quitte un moment l'Enfer et arrive, après maint danger, devant une porte qui s'ouvre pour lui laisser voir des jardins magnifiques : ce sont ceux d'Éden.

Gotfred de Viterbe renverse toutes les idées que ses prédécesseurs avaient réunies : le Paradis terrestre est au delà de la Bretagne, aux confins de la terre.

De pieux voyageurs l'ont vu sur une montagne d'or, portant une ville toute d'or elle-même. L'*Imago mundi* le restitue au monde asiatique; mais il le rend plus inaccessible encore : il le place derrière un mur de feu qui monte jusqu'au ciel. Jacques de Varagio a orné sa légende dorée de ces poétiques pérégrinations, et le monde oriental a célébré, par la voix de Moschus ou de Pallade, la sainte expédition de Macaire, auquel l'ange vengeur refuse l'entrée de l'Éden. Mais parmi ces légendes nous ne connaissons en réalité qu'un seul voyage bien caractérisé par son titre, c'est le voyage de saint Amaro (1) au Paradis terrestre.

Bien des gens seront surpris, nous n'en doutons pas, de l'aridité que présente le Paradis terrestre sous la main du miniaturiste plein de foi qui a essayé d'en offrir à son siècle une représentation. Ce n'est pas certainement par une fantaisie bizarre d'artiste ou de géographe que Fra Mauro, auquel nous empruntons notre gravure, a entouré de murailles crénelées le jardin où s'élève la fontaine qui devait rafraîchir l'Éden de ses eaux vivifiantes. En agissant ainsi, il s'est conformé à l'opinion qui plaçait le Paradis terrestre en Judée. Le Cantique des cantiques célèbre, comme on sait, l'*hortus conclusus* (le jardin fermé). Fra Mauro s'est montré fidèle, sur ce point, à l'opinion répandue parmi les théologiens de son temps, et il ne pouvait pas manquer d'entourer d'une fortification élégante le jardin céleste gardé par un ange vigilant. Du reste, dans toutes les représentations de ce genre on rencontre la même monotonie, la même aridité. Que l'on consulte Lambertus, qui appartient au douzième siècle, Honoré d'Autun, qui est du treizième (nous parlons ici des cartographes datant d'une époque où s'éveille le sentiment pittoresque),

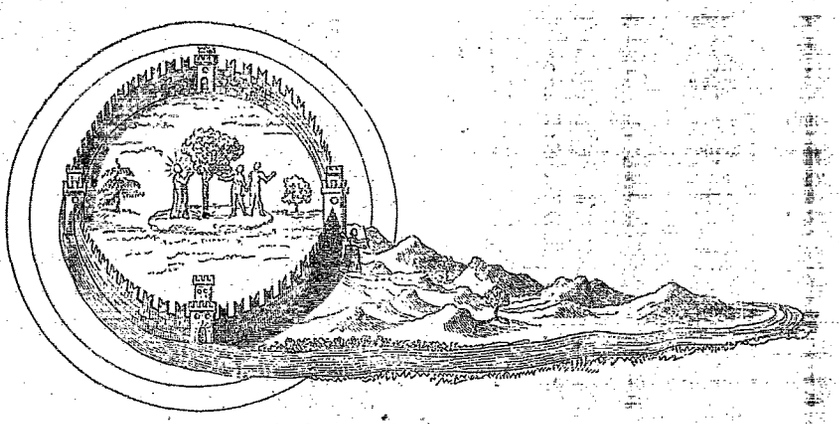

Le Paradis terrestre selon Fra Mauro, cosmographe du quinzième siècle.

Henri de Mayenne, Guillaume de Tripoli, le docte Ranulphus, l'imagination des vieux peintres se montre partout aussi triste, aussi désolée. Il est vrai que c'est la main de l'érudition qui guide leur pinceau. La poésie du Dante avait sans doute donné du Paradis une idée splendide, mais trop confuse pour inspirer les artistes. Milton leur fut plus favorable; à sa voix, les murailles féodales s'écroulent, les enchantements du lieu de délices se révèlent, et les peintres modernes réalisent le rêve inspiré de l'illustre aveugle. C'était à peu près ce même Paradis terrestre qu'avait imaginé Colomb, grand poëte aussi, quand, remontant le cours paisible de l'Orénoque, il s'attendait, en franchissant ces splendides paysages, à voir s'ouvrir la porte étincelante qui lui cachait le Paradis terrestre (2) et que l'ange devait défendre. Une des rêveries du grand homme, ce fut, en effet, de croire qu'il était parvenu aux régions où l'Éden doit commencer. Il décrit avec l'exactitude minutieuse d'un topographe la forme que doit nécessairement avoir le Paradis terrestre. Situé à l'extrémité du fleuve, le céleste jardin s'élève, dit-il, insensiblement comme un mamelon affectant la forme arrondie mais pyramidale d'une poire. C'est la dernière forme d'Éden du moyen âge. Un pauvre Indien que rencontra Humboldt dans ces parages lui en exprima aussi toute la splendeur par ces mots : *Es como el Paraiso, Señor!* (C'est comme le Paradis, Monsieur!).

(1) *El Mundo primitivo, ó Exámen filosófico de la antigüedad y cultura de la nacion vascongada;* Madrid, 1815, 1 vol. pet. in-4°, avec cartes. Rien de plus curieux, dans cet *examen philosophique*, que la série d'étymologies dont Erro consolide son opinion. L'*Euphrates*, par exemple, ne veut dire autre chose que *jardin abondant en délices*. Notre auteur le prouve ainsi : La voyelle *e* signifie suave, amène, mou, délicieux, et toutes les qualités que rappellent ces expressions; le *u* exprime l'abondance; *faratz*, *faratza*, jardin; et la terminaison *ez* ou *es* équivaut à l'article *de*. Le mot *E-u-faratz-es* ou sa contraction *Eufratzes* nous donne donc la signification voulue. Nous faisons grâce au lecteur des autres mots ainsi décomposés.

(1) Sant Amaro est un saint voyageur essentiellement portugais, et dont les aventures merveilleuses ont été racontées dans la belle langue de Camoëns. L'une des plus anciennes traductions espagnoles, si ce n'est le texte original, date du seizième siècle; nous donnons ici son titre pour l'instruction des curieux : *la Vida del bienaventurado sant Amaro, y de los peligros que passó hasta que llegó al Parayso terrenal.* On lit à la fin : « Deo gracias. Fue impressa la presente Vida » del bienaventurado sant Amaro, en la muy noble y mas leal ciudad » de Burgos. En casa de Juan de Junta, á veynte dias del mes de fe» brero de mil quinientos y LII años. » In-4°.

(2) Voy. nos *Voyageurs anciens et modernes*, t. III, note de la page 168; — Navarrete, *Coleccion de viages*, etc.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

CATHÉDRALE DE SÉVILLE.

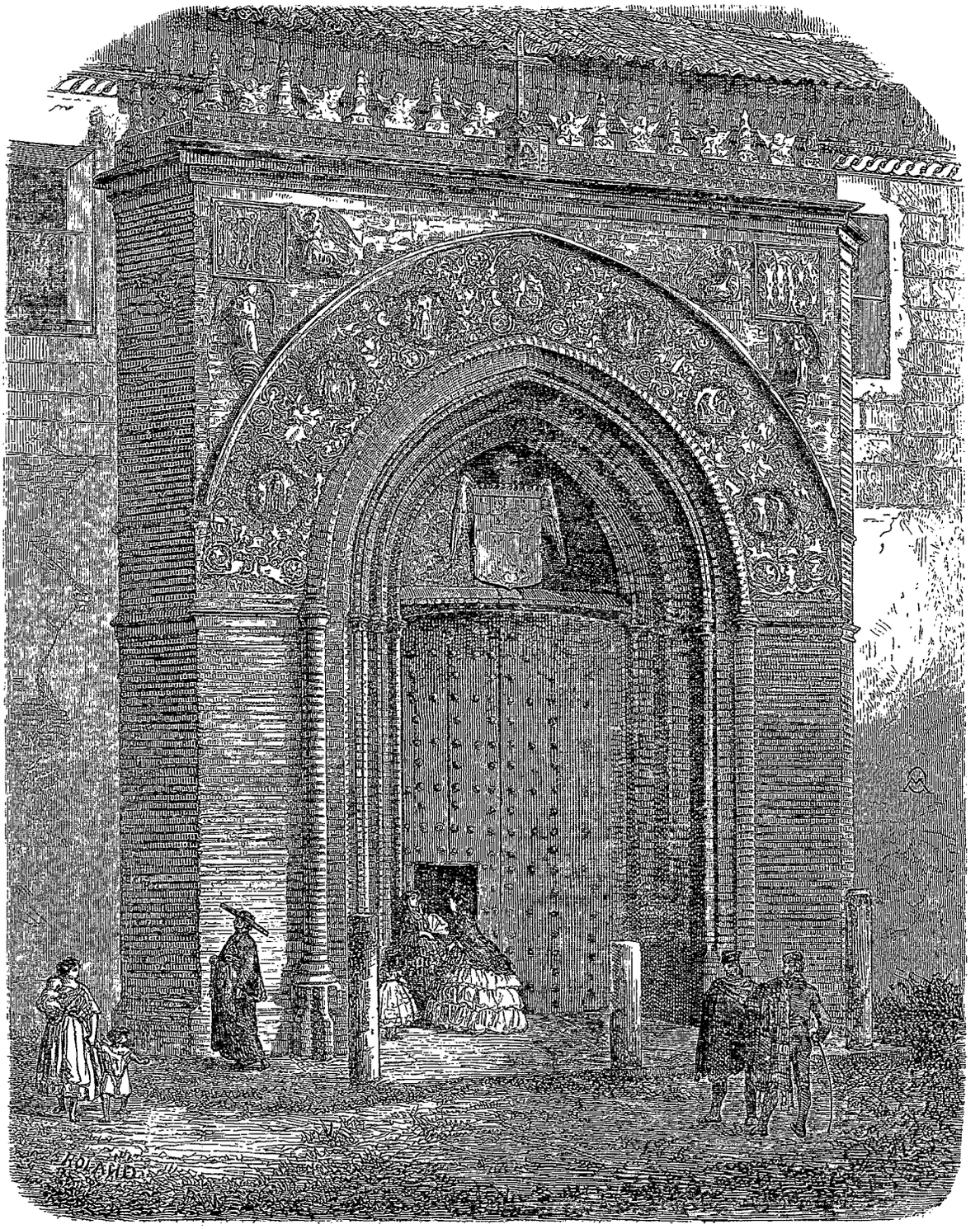

Une des portes latérales de la cathédrale de Séville. — Dessin d'Olivier Merson.

En l'année 1729, M. de Silhouette, voyageur spirituel, oracle de la cour et de la ville, daignait reconnaître que la cathédrale de Séville, quoique d'*un goût barbare*, avait un air de grandeur et de majesté (1). C'était alors de la hardiesse. En 1860, un autre voyageur (2) ne croit pas exagérer en disant : « C'est un temple construit par des géants... c'est une harmonie qui inspire le sentiment religieux le plus profond. »

La cathédrale de Séville est certainement le plus bel édifice religieux de la Péninsule. Elle a pour base les ruines d'une immense mosquée : « Ce fut, dit M. G.-P. Villa Amil, le 22 décembre de 1240, année dans laquelle eut lieu la conquête de Séville par saint Ferdinand, que l'abbé D. Gutierre, plus tard évêque de Cordoue et, en 1250, archevêque de Tolède, purifia et consacra au culte catho-

(1) *Voyages de France, d'Espagne, de Portugal et d'Italie*, t. IV, p. 78.

(2) M. Germond de la Vigne.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

lique la principale mosquée de la ville. Elle fut bâtie, au dire de Llaguno, en 1171, par l'amir Amumim ou calife Jusef Abou-Iacoub, alors prince des Almohades. » (1)

Cette ancienne mosquée servit de temple chrétien jusqu'à la fin du quinzième siècle. En 1401, le chapitre de Séville résolut de faire élever une cathédrale, et appela, pour accomplir cette œuvre, les artistes les plus renommés. On ignore le nom de l'architecte dont les plans furent adoptés. Les recherches faites à ce sujet par l'infatigable Cean Bermudez ont été vaines; mais on connaît les artistes qui succédèrent à l'auteur du plan (2). L'architecte qui dirigeait les travaux vingt ans après les premiers décrets du chapitre de Séville fut Sancho Garcia. Soixante et un ans s'écoulèrent avant que l'édifice fût arrivé à la moitié de sa hauteur. De 1462 à 1472, le maître principal des travaux fut Juan Norman, qui s'était adjoint Pierre de Tolède. On nomme ensuite Fernan Perez. Au début du seizième siècle, un admirable artiste, nommé Alonso Rodriguez, conduit les travaux. Ils sont pour ainsi dire terminés sous sa direction en 1507; il a hâte de les finir : c'est lui qui va porter bientôt dans le nouveau monde les éléments d'un art inconnu avant lui. Philippe de Vigarni ou Vigucrnis, né à Burgos, mais originaire de Bourgogne, mit la dernière main à l'édifice, vers 1523. Il mourut vingt ans après.

Pendant le cours des constructions, le dôme s'écroula le 28 décembre 1511; par bonheur, ce terrible événement n'avait pas entraîné avec lui d'autre catastrophe, et le désastre fut réparé avec une habileté rare.

C'est à Alonso Rodriguez et aux deux ou trois artistes dont il fut précédé qu'il faut attribuer le style extérieur du monument. « Cet édifice, a-t-on dit, fut construit au moment précis où l'art gothique se dépouillait de sa trop grande naïveté pour prendre à l'art grec ce que celui-ci avait de noble; il en est résulté un genre intermédiaire qui n'est pas tout à fait la renaissance, mais qui révèle son apparition. » (3)

Le plan de tout l'édifice est quadrilatéral; sa longueur est de 398 pieds géométriques du levant au couchant; sa largeur est de 291 pieds du nord au sud. « Notre-Dame de Paris, dit M. Théophile Gautier, se promènerait la tête haute dans la nef du milieu, qui est d'une élévation épouvantable. » (4)

Cette vaste église est éclairée par quatre-vingt-dix croisées; et elle n'a pas moins de neuf portes : trois de ces entrées, d'une majestueuse élégance, s'ouvrent sur la façade principale, celle du couchant. Les autres, construites à des époques diverses et dans des styles différents, pourraient être l'objet d'une description particulière; celle que représente notre gravure se rapproche évidemment du seizième siècle et se distingue par la délicatesse de l'ornementation.

Cinq nefs partagent l'intérieur : l'aspect en est saisissant. « Essayer de décrire l'une après l'autre les richesses de la cathédrale, dit encore M. Théophile Gautier, serait une insigne folie : il faudrait une année tout entière pour la visiter à fond, et l'on n'aurait pas encore tout vu; deux volumes ne suffiraient pas pour en faire le catalogue. »

« Les piliers, formés de faisceaux de colonnettes, sont, dit un autre voyageur, d'une grosseur énorme; quand l'homme les mesure et les compare à son infimité, ils lui semblent destinés à supporter le ciel : c'est immense et grandiose comme les palais des compositions de Martins; puis, quand le spectateur les considère à distance, ils lui paraissent, tant ils sont élevés (145 pieds), trop frêles pour pouvoir supporter le poids des voûtes. Aucune église d'Espagne n'a ces imposantes proportions... Tout y est grand : le cierge pascal, haut comme un mât de vaisseau, pèse 2 050 livres; le chandelier de bronze est une espèce de colonne de la place Vendôme : il a été copié sur le chandelier du temple de Jérusalem. Le sol est pavé de grandes dalles de marbre blanc et noir, et ce travail seul, le plus récemment achevé, a coûté près de deux millions et demi de réaux. » (1)

Parmi les auteurs des chefs-d'œuvre de peinture que renferment le chœur de la cathédrale et ses trente-sept chapelles, il suffit de citer Murillo, Zurbaran, Campaña, Alonso Caño, Vargas, Valdés, Herrera. C'est dans le bas-côté de la *capilla* du Baptistère que se trouve placée cette merveilleuse toile représentant le *Saint Antoine de Padoue en extase* qu'on regarde comme le plus beau tableau de Murillo, et qui a fait dire à M. Théophile Gautier : « Qui n'a pas vu le *Saint Antoine de Padoue* ne connaît pas le dernier mot du peintre de Séville. »

S'il était un lieu de sépulture digne du saint conquérant qui enleva la capitale de l'Andalousie aux Mores, c'était la *capilla Real*. Ce beau vaisseau, dans lequel on pénètre en passant sous un arc de 87 pieds de haut, a 81 pieds de long sur 59 de large. C'est un vrai panthéon orné des plus belles sculptures. Là reposent doña Beatrix, l'épouse du saint roi, don Alonso el Sabio son fils, et, par une étrange concession, cette Maria Padilla que l'histoire légendaire accuse de tant de crimes. L'image de saint Ferdinand à cheval et recevant les clefs de la ville figure bien dans cette chapelle; elle couronne une grille magnifique : elle ne pouvait être placée sur un tombeau; le saint monarque repose sur l'autel qui lui est consacré. Il est renfermé dans une châsse splendide, exécutée dans ce qu'on appelle le *style plateresque*, où le bronze, l'argent, l'or même et le cristal sont prodigués. Cette châsse elle-même est supportée par un socle de jaspe; des inscriptions racontent la vie du saint et du guerrier; la bulle de canonisation dit pourquoi on l'a honoré de cette splendide sépulture, qui ne peut être confondue parmi les tombeaux. Le 30 mai, le 22 août, le 22 novembre, les voiles qui cachent la châsse s'écartent, et le saint roi, revêtu de ses armes brillantes, paraît aux yeux de tous, comme s'il était endormi.

Les noms des statuaires qui ont enrichi la cathédrale de leurs œuvres ne sont pas moins recommandables que ceux des peintres; nous rappellerons ici les Roldan, les Montañes, les Delgado. Il en est un cependant que taisent presque tous les voyageurs ou qu'ils se contentent de mentionner en passant : c'est celui de ce D. Juan de Arfé y Villafañe, que le savant Carderera appelle le Benvenuto Cellini des Espagnols; c'est l'auteur de la fameuse *custodia* en argent, que renferme la sacristie de la cathédrale parmi tant d'autres trésors (2). Issu d'une famille allemande qui compta deux personnages éminents avant lui, il fut à la fois architecte, sculpteur, orfévre, graveur et

(1) *España monumental*, 2 vol. in-fol., avec un texte en espagnol et en français.

(2) M. Villa Amil cite comme architecte de cette église, en 1390, un certain Alfonso Martinez dont Cean Bermudez ne fait pas mention. Les travaux de l'église chrétienne n'étaient pas alors commencés. Cet artiste n'aurait-il pas donné des plans qu'on suivit après lui?

(3) Taylor, *Voyage pittoresque en Espagne*, t. III, renfermant le texte, p. 171.

(4) *Tras los Montes*; t. II.

(1) A. Germond de Lavigne, *Itinéraire descriptif, historique et artistique de l'Espagne et du Portugal*, faisant partie de la collection Joanne.

(2) La figure de cette pièce célèbre, ornée d'innombrables statuettes, est donnée dans la cinquième édition d'un livre plein de détails précieux sur l'art, que fit imprimer Juan de Arfé en 1585, et qui est intitulé : *Varia comensuracion para la escultura y architectura*, 1 vol. in-folio. Le Benvenuto Cellini espagnol prend la peine de dessiner dans ce traité jusqu'aux moindres objets destinés au culte, selon les proportions canoniques. La Bibliothèque Sainte-Geneviève possède du même auteur : *el Quilatador de oro, plata y piedras*. On ignore l'époque précise de la mort de ce grand artiste.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

écrivain. Son mérite n'échappa point à Philippe II; il eut non-seulement la direction des monnaies, mais ce fut lui, affirme-t-on, qui composa les belles planches dont on orna *el Caballero determinado*, ce poëme étrange, traduit du français, et à la publication duquel Charles-Quint avait pris part (1).

LES AMIS DE L'IGNORANCE.

I. — OPINIONS D'UN CERTAIN NOMBRE DE NOS CONCITOYENS SUR L'INUTILITÉ DE L'INSTRUCTION. (2)

Dans le département de la Somme, on entend des habitants de la campagne dire de la lecture et de l'écriture : — « Cela n'est bon à rien : on ne savait pas tout cela autrefois; on n'en était pas moins heureux. »

Dans le département du Pas-de-Calais : — « Mon fils en sait assez pour suivre l'état de son père... L'instruire davantage serait exciter son amour-propre ou le détourner de sa profession. »

Dans le département du Cher : — « Je n'ai jamais rien su : mes enfants seront comme moi; on peut bien gagner sa vie sans instruction. »

Dans le département de l'Eure : — « On peut cultiver sans cela. »

Dans la Vienne et dans le Cantal : — « Nous avons vécu ne sachant ni lire ni écrire : à force de travail nous avons amassé une petite fortune; que nos enfants vivent de même et fassent comme nous. — Il n'est pas nécessaire que nos enfants soient aussi savants que des avocats. »

Dans les Landes : — « Je ne sais ni lire ni écrire, et cependant la terre m'a toujours nourri. »

Dans le Lot-et-Garonne : — « Nos enfants ont autre chose à faire que de devenir des avocats. »

Dans les Basses-Alpes : — « Je ne suis pas allé à l'école, et j'ai grandi : mon fils en fera autant. »

Dans le Rhône : — « L'enfant n'a pas besoin d'en savoir plus que son père. »

Dans l'Ain : — « Je ne veux pas faire de mon fils un notaire : il en saura toujours bien assez pour être cultivateur. »

Dans la Côte-d'Or : — « Nos enfants feront comme nous : l'école coûte trop cher. »

Dans les Ardennes : — « Nos pères ont toujours fait comme cela. »

Dans les Bouches-du-Rhône : — « Mieux vaut quelques brebis de plus que de payer l'instituteur. »

Ce sont là quelques exemples pris au hasard. Ce thème peu varié de l'ignorance se reproduit dans beaucoup d'autres départements. Il est fâcheux d'ajouter que les ignorants ne sont pas seuls les amis de l'ignorance. Beaucoup d'hommes assez instruits, dont les pères ou grands-pères ne savaient rien et qui ne doivent eux-mêmes leur aisance actuelle qu'à l'instruction qu'ils ont reçue, persistent à trouver bon qu'on laisse incultes les intelligences du plus grand nombre de leurs concitoyens : ils professent avec une sorte de passion ce qu'on appelait, il y a quarante ans, « l'obscurantisme ». A leur avis, l'instruction doit être le privilége du petit nombre des personnes qui n'exercent pas les travaux manuels.

II. — CONSÉQUENCES.

Département du Cher : — Les paysans consultent le sorcier quand leurs bestiaux sont malades.

Département d'Eure-et-Loir : — Il n'est pas rare de rencontrer un laboureur qui ne sait ni mesurer son champ, ni lever le plan de sa maison, ni comprendre l'instrument aratoire dont on lui présente le dessin.

Côtes-du-Nord : — Les trois quarts des laboureurs ne savent pas greffer.

Puy-de-Dôme : — Beaucoup de cultivateurs se refusent obstinément à toute amélioration dans les systèmes de culture.

Basses-Pyrénées : — Les outils aratoires sont encore dans l'état primitif.

Calvados : — Des mères, accompagnées d'enfants de huit ans, passent la journée au cabaret. On habitue de bonne heure les enfants à boire de l'eau-de-vie.

Seine-et-Marne : — Il y a des pères qui mènent leurs enfants au cabaret et les excitent à s'enivrer.

Loire-Inférieure : — Les paysans, ne sachant pas lire, par crainte d'être trompés appellent la ruse à leur aide.

Aisne : — On trouve bien de l'argent pour boire avec excès, mais non pour payer la rétribution scolaire.

Pas-de-Calais : — Pour quelques épis de blé, on fait perdre aux enfants une semaine de classe.

Somme, Nord : — Par avarice, on met les enfants dès huit ans au rouet ou en fabrique : ils s'étiolent dans un air corrompu; leur corps et leur âme sont viciés. — Les ivrognes, les libertins, les paresseux, envoient leurs enfants aux fabriques pour travailler moins eux-mêmes et se divertir davantage.

Oise : — On envoie les enfants dès six à sept ans aux usines.

Gard, Cher, Loire, Puy-de-Dôme, Basses et Hautes-Pyrénées, Bouches-du-Rhône, Ain, Aube, Côte-d'Or, etc. : — Les enfants sont soumis trop jeunes à des travaux agricoles excessifs qui nuisent à leur développement physique et à leur santé.

Seine-et-Oise : — En certaines communes, les enfants stupides et grossiers regardent un *monsieur* comme une bête noire.

Eure : — Les enfants de quinze ans qui n'ont pas été à l'école sont abrutis. Ils ignorent ce que c'est que la France, la patrie, et croient que la terre finit au cercle de l'horizon.

Charente : — Un grand nombre d'enfants ne savent pas même ce que signifie le nom de Dieu. Leur vie consiste à manger, boire et dormir. Leurs parents ne s'inquiètent que des besoins corporels.

Dordogne : — Les pères de famille ont souvent plus de sollicitude pour leurs animaux que pour leurs enfants.

Somme, Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Marne, Manche, Haute-Saône, Basses-Pyrénées, Corse : — Les enfants se livrent presque continuellement au vagabondage, à la destruction des nids d'oiseaux, au maraudage; en été, ils se baignent à toute heure du jour et s'affaiblissent.

Aisne, Ariége, etc. : — Les femmes et les filles ne savent pas raccommoder les vêtements.

Côtes-du-Nord, Maine-et-Loire, Indre, etc. : — Les paysans sont trop ignorants pour comprendre et accepter le système métrique. Par suite, ils sont victimes de fraudes nombreuses.

Loire-Inférieure : — Beaucoup de maires savent à peine signer leur nom.

Haute-Loire, Basses-Pyrénées, etc. : — Les paysans

(1) Il a été question de la tour de la Giralda, qui fait partie en quelque sorte de la cathédrale de Séville, tome VII, p. 209 et 210.

(2) Extraits des témoignages des instituteurs primaires publics recueillis par le ministère de l'instruction publique en 1860, et publiés par M. Ch. Robert, maître des requêtes au conseil d'État. (Montbéliard, 1861.)

Nous devons faire cette réserve qu'en nommant un département, on ne veut pas laisser entendre que l'opinion énoncée soit générale dans ce département : ce serait exagérer la portée de l'enquête.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

sont obligés de faire faire toutes leurs affaires par d'autres, ne sachant pas écrire.

Nièvre : — Beaucoup de paysans croient aux priviléges et tremblent au mot de dîme; ils croient l'impôt injuste, et se plaignent de ce que les riches ne payent pas comme eux...

III. — ÉTAT DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

On assure qu'il n'y a plus en France que six cent mille enfants qui ne fréquentent aucune école.

Il faudrait ajouter à ce nombre celui des enfants qui ont paru quelquefois dans les écoles, mais n'y ont rien appris; le chiffre serait effrayant.

L'exposé officiel constate, du reste, que 1 018 communes n'ont pas d'école, que 19 303 communes n'ont ni écoles libres, ni écoles privées pour les filles.

Un quart des jeunes gens inscrits pour la conscription, chaque année, est absolument incapable de lire et d'écrire.

Dans les mariages, 37 personnes sur 100 ne savent pas signer.

Lors même que tous les enfants suivraient les classes des écoles primaires pendant deux ans, on serait loin de leur avoir donné une instruction suffisante. Les instituteurs s'accordent à constater que la plupart des enfants sortent des écoles avec des notions trop imparfaites pour qu'elles puissent leur être d'aucun profit. S'ils ne lisent pas ensuite, s'ils ne sont pas entretenus dans le goût de l'instruction par des cours d'adultes, par le prêt de livres non-seulement utiles, mais attrayants, ils ont bientôt oublié les éléments les plus simples enseignés à l'école. Avant vingt ans, ils ne savent plus rien.

Il est donc nécessaire que ceux qui considèrent l'instruction populaire comme le seul moyen de détruire les préjugés et de sauvegarder la paix de l'avenir redoublent de bonne volonté et de zèle. On peut dire de l'ignorance : « L'ennemie est à nos portes ! »

LES GRÊLONS.

Les deux grêlons que nous représentons ici en projection horizontale et en coupe longitudinale ont été recueillis

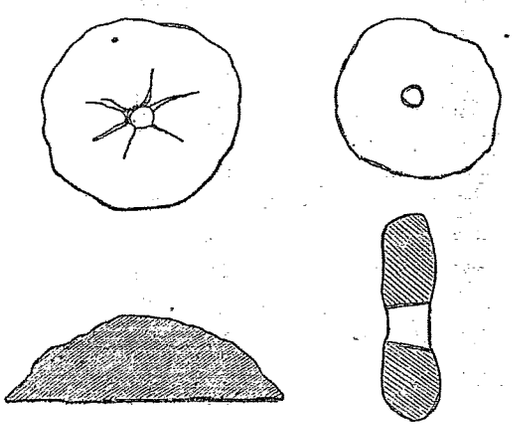

Formes de deux grêlons recueillis par M. Lowe à Nottingham.

par M. Lowe, membre de la Société astronomique d'Angleterre; ils sont tombés dans le comté de Nottingham pendant l'orage du 2 mai 1862.

Les projections horizontales méritent d'attirer d'une manière toute spéciale l'attention, parce qu'elles laissent apercevoir toutes deux un petit noyau blanchâtre qui semble avoir été incrusté dans leur masse même.

Le premier noyau, formé d'une glace très-dure, était tout à fait opaque et se prolongeait en six appendices filiformes constitués de la même manière.

On ne saurait, dans l'état actuel de la science, expliquer toutes les dispositions singulières de ces innombrables grêlons qui tombent des régions supérieures; mais on peut essayer de faire comprendre les lois générales de leur formation.

Les hautes régions atmosphériques sont incessamment parcourues par des multitudes infinies d'aiguilles de glace solide presque microscopiques. La température de ces parcelles cristallines descend au-dessous de celle de la congélation du mercure, ce que l'on comprend facilement, puisqu'elles se trouvent suspendues à plusieurs kilomètres au-dessus de la surface terrestre, qui rayonne dans les espaces un flux constant de chaleur obscure. Bravais suppose que ces aiguilles, disposées en chapelets, constituent les *cirrus*, nuages très-légers que l'on aperçoit sur le fond bleu du ciel, et qui planent en effet à une prodigieuse hauteur. Barral et Bixio, dans leur ascension aérostatique, prétendent avoir rencontré ces aiguilles, formant comme un immense nuage glacé au milieu duquel ils ont navigué pendant plus d'une heure, et tellement élevé qu'il leur a été impossible de le traverser dans toute son étendue. Ces petites aiguilles microscopiques ne peuvent flotter éternellement dans les airs, puisqu'elles sont plus pesantes que le milieu dans lequel elles se meuvent; mais elles ne sauraient descendre sans apporter, pour ainsi dire, avec elles le froid dont elles sont imprégnées. Aussi, dès qu'elles sont parvenues à des régions où l'eau existe à l'état de gaz, elles produisent aussitôt une diminution énergique et partielle de la température; elles causent la précipitation de couches successives de vapeur d'eau qui les grossissent progressivement. En effet, on voit que la glace qui constitue certains grêlons se replie en couches concentriques, faciles à distinguer si l'on pratique une section avec un instrument tranchant très-bien affilé.

Les vents agissent sur ces grêlons et jouent, pour ainsi dire, avec eux, lorsqu'ils arrivent dans les régions agitées plus voisines de la terre. Tantôt ces légers projectiles montent, tantôt ils descendent; souvent ils se joignent et se soudent, plus souvent ils se brisent; quelquefois on les voit se fondre et tomber presque sous forme liquide. La nature des effets varie suivant la proportion de la vapeur d'eau et de la glace qui se trouvent en contact, et de la température du mélange. Tantôt c'est le froid, tantôt c'est le chaud qui remporte la victoire.

Du reste, la formation des grêlons n'est pas le seul phénomène qui puisse s'expliquer au moyen de la suspension d'aiguilles glacées flottant dans les hautes régions atmosphériques. C'est à la présence de ces atomes cristallins que l'on attribue divers phénomènes très-curieux, tels que les parhélies, les anthélies, les paranthélies ou les colonnes lumineuses.

PHARE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.

On pouvait voir encore, il y a quelques semaines, à Paris, à cent pas du canal Saint-Martin, un gigantesque monument qui dominait tout le quartier de la Butte-Chaumont. Il s'abaisse aujourd'hui comme par enchantement, disparaît pièce à pièce pour aller se loger dans la cale d'un navire, traverser les mers et se dresser de nouveau sur la plage de la Nouvelle-Calédonie.

C'est un phare de premier ordre, en tôle, dont le foyer doit être à plus de 50 mètres au-dessus du sol, et qui est destiné à signaler aux navigateurs les atterrages de Port-de-France.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

PHARE EN TOLE DESTINÉ A LA NOUVELLE-CALÉDONIE.

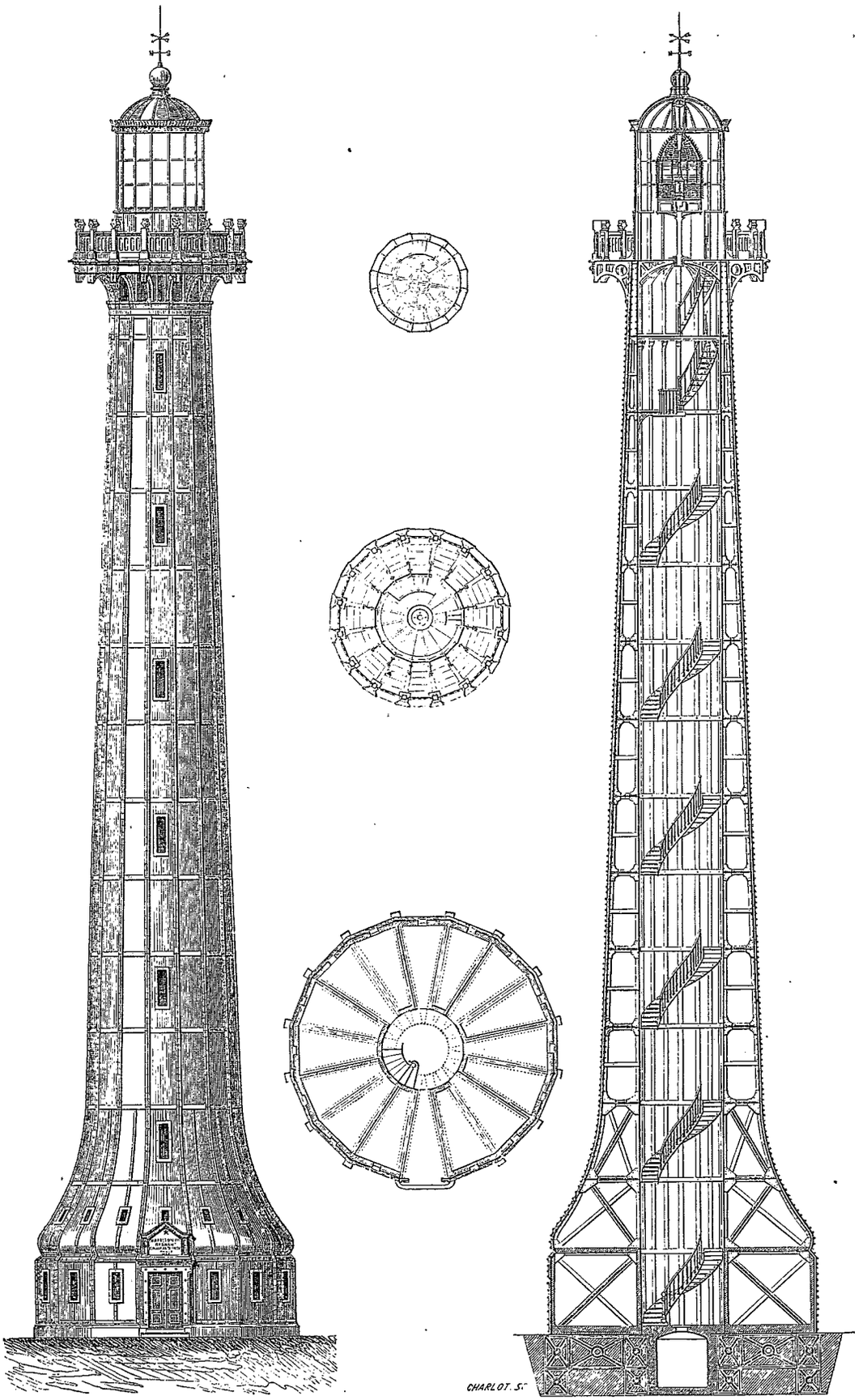

Le Phare monté. Coupe horizontale à différentes hauteurs. Coupe verticale.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

La disposition de cet édifice est remarquable. L'auteur du projet, M. Léonce Reynaud, directeur du service des phares, se trouvait placé en présence de conditions tout exceptionnelles. La colonie à laquelle on veut étendre le bienfait de l'éclairage de nos côtes françaises est trop dépourvue de ressources pour qu'on puisse songer à y construire un phare en maçonnerie, et il fallait que l'on eût recours au métal. La fonte est trop cassante et surtout d'une réparation trop difficile pour être employée à des constructions si lointaines; le fer laminé se prête beaucoup mieux à de tels usages, et on lui a donné la préférence.

Il existe déjà des phares en fer. Ils consistent, en général, en une colonne formée simplement de feuilles de tôle plus ou moins épaisses, réunies par des rivets. La solidité de l'édifice est dépendante de celle d'une enveloppe exposée aux intempéries de l'air et menacée d'une rapide détérioration; quand cette enveloppe doit être réparée, il faut installer des échafaudages, enlever et reposer des rivets : opérations coûteuses et d'une exécution difficile dans une colonie où les ressources manquent.

L'auteur du projet a su exempter son œuvre de tous ces vices : il n'a pas fait de l'enveloppe un des éléments indispensables à la solidité de la construction; destinée à protéger et non à soutenir l'édifice, elle s'applique sur une ossature solide et forme la tunique qui doit la mettre à l'abri *des embruns de mer*. Composée de plaques de tôle légère, elle peut être aisément mise en place par panneaux, sans le secours d'échafaudages; la charpente qu'elle doit préserver se décompose elle-même en pièces facilement maniables, que l'on peut superposer et fixer les unes sur les autres sans le secours d'aucun point d'appui extérieur à l'édifice.

Toutes les opérations du montage ont été exécutées à Paris, dans les ateliers de M. Rigolet, comme elles le seront un jour à Port-de-France. Le dessin que nous donnons suffit pour faire voir combien peu d'appareil elles ont exigé.

Que le lecteur veuille bien nous accompagner dans les ateliers de la rue de la Butte-Chaumont, et examiner avec nous les dispositions générales du phare. En nous plaçant au pied de cette colonne gigantesque si élancée, et présentant *cependant si bien* le caractère de stabilité qui convient à un grand monument d'utilité publique, nous voyons d'abord que la partie massive de la construction ne repose pas directement sur le sol, et qu'il faut, pour l'atteindre, gravir un escalier provisoire d'une vingtaine de marches.

Les seize patins en fonte, qui ne sont aujourd'hui recouverts d'aucune enveloppe, et au-dessus desquels est posé le premier plancher du phare, doivent, une fois en place, être noyés dans un massif de maçonnerie de béton, qui formera la pesante fondation nécessaire pour un édifice destiné à tenir tête aux efforts du vent. Au centre de ce massif, seulement, sera ménagée une cave.

A Port-de-France, on entrera de plain-pied par la grande porte de fer, à laquelle on arrive aujourd'hui par un escalier de bois. Au delà de la porte nous trouvons un vestibule, puis l'escalier du phare, un grand escalier de plus de 300 marches tournant dans une cage de 50 mètres de hauteur. Nous avons vu, avant d'entrer, de petites fenêtres ouvertes tout autour du socle de la colonne et dans l'empâtement de sa base : elles éclairent les chambres dont l'on trouve les portes autour de l'escalier, et dont les cloisons rayonnantes s'appuient contre la charpente en fer de l'édifice. Si l'on gravit les marches de l'escalier, on peut étudier cette charpente. Elle se compose de seize montants fixés sur les seize patins de fonte dont nous parlions tout à l'heure, et reliés entre eux par une série de couronnes qui en font un ensemble bien résistant.

Ces montants en fer, qui paraissent si légers, sont formés chacun de quatorze panneaux ou cadres de fer superposés et solidement rattachés les uns aux autres; ils constituent ce que nous appelions l'ossature de la construction, sur laquelle s'applique l'enveloppe de tôle préservatrice. A leur extrémité supérieure, ils portent les consoles qui soutiennent le plancher des chambres.

Avant d'arriver à la lanterne, nous traversons une première chambre de service où le gardien du phare devra, chaque nuit, veiller à l'entretien du feu; un petit escalier de fonte la met en communication avec la pièce supérieure, où se trouve installé l'appareil d'éclairage. Nous sommes ici au niveau de la plate-forme qui couronne si bien l'édifice; une porte ménagée dans la paroi de la chambre donne sur ce balcon circulaire, d'où le gardien pourra voir au loin, autour de lui, quel temps l'horizon lui promet, quelles voiles lui amène le vent.

Cette gigantesque colonne creuse, dont tous les montants sont à jour, est très-légère; c'est une condition de l'économie. Elle ne pèse guère que 340 000 kilogrammes, et coûtera moins de 230 000 francs. L'expérience a pourtant déjà démontré que sa résistance est au moins aussi grande que celle d'un phare en maçonnerie de même hauteur, et que les oscillations imprimées par le vent y sont même moindres.

Il ne faudra que trois mois pour la mettre en place. On peut se figurer sans peine toute l'importance que l'on doit attacher à une semblable innovation, si l'on se rappelle les difficultés sans nombre qu'ont eu à surmonter les ingénieurs dans la construction de quelques-uns de nos phares, le courage et la persévérance qu'ils ont dû déployer pour mener à bonne fin les projets qu'ils avaient conçus.

Aussi paraît-il probable que la grande expérience que l'on va tenter à la Nouvelle-Calédonie sera plus d'une fois imitée quand l'éloignement de toutes les ressources, ouvriers, matériaux et vivres, quand les dangers d'une traversée de tous les jours, au milieu des écueils, rendront difficile l'emploi de la pierre; toutes les fois, enfin, que la rapidité dans l'exécution sera une condition du succès.

La raison est un monarque condamné à une lutte sans repos contre des sujets révoltés; mais Dieu lui a donné les forces nécessaires pour combattre et pour vaincre; lutte terrible, pleine de hasards et de périls, mais par là même d'autant plus digne de toutes les âmes généreuses.

J. Balmès, *Art d'arriver au vrai*.

SOUVENIRS D'UN AMI.

JEAN REYNAUD.

Suite. — Voy. p. 135, 194.

Dans ces excursions, il n'avait pas à chercher les aventures : elles venaient à lui d'elles-mêmes, et celles que l'on connaît déjà (1) témoignent bien de son mépris du danger, de sa présence d'esprit, de sa cordialité, de la simplicité ferme et sympathique de son langage, du don rare qu'il avait aussi de communiquer son savoir avec agrément et clarté aux intelligences les plus humbles. Je ne veux citer ici que quelques lignes d'une de ses lettres, datées de Corse, où il décrit une scène de misère qui, de-

(1) Voy. le bel *Essai sur Jean Reynaud*, de notre ami Legouvé, lu, l'hiver dernier, à la salle Barthélemy, et édité par le libraire Charpentier.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

puis, a été le sujet d'un de nos entretiens. Il passait près d'Aleria :

« Figure-toi, dit-il à sa mère, un petit toit de terre de quatre à cinq pieds de hauteur et de dix pieds de longueur accolé à la colline et posé sur le sol. Là, dans la solitude la plus absolue, vit une famille. Une vieille femme à figure cave, les traits des sorcières de Macbeth, tremblant de fièvre, vêtue de haillons pendant de toutes parts; puis un fils imbécile, âgé de vingt-cinq ans et ne pouvant marcher; il se traînait péniblement hors de son antre avec l'aide de sa mère, et prononçait quelques sons inarticulés. Je le vis s'asseoir sur une pierre, tremblant de tous ses membres, claquant des dents, vêtu d'un lambeau... La mère va ramasser des figues et des raisins sauvages, quelques arbouses; ils en mangent et en font sécher; et c'est pour garder son fils que cette pauvre femme reste là; elle le soigne comme un enfant malade. Je lui donnai du pain blanc et un peu de viande : ce fut pour son fils. On ne se fait pas idée d'une si hideuse misère. Je voulais dessiner ce tableau, cette famille, cette cabane, je n'en ai point eu le courage! »

Deux ans après, à Paris, il s'essayait un jour en causant à esquisser de mémoire la hutte, l'idiot, la vieille femme, et il me disait :

— Je me souviens qu'en m'éloignant de cette triste idylle je me mis à répéter celle que deux pauvres pêcheurs d'une autre île de la Méditerranée inspiraient, plus de vingt siècles auparavant, à Théocrite : « La pauvreté, ô Diophante, ne laisse pas même aux malheureux leurs nuits tranquilles; si le sommeil, durant les heures obscures, effleure un moment leurs paupières, l'inquiétude survient, et le met tout à coup en fuite. » (1) Mais c'était en vain qu'avec ces réminiscences de collége je cherchais à donner à la chose un tour poétique. Je n'étais pas seulement oppressé : j'étais impatient et comme irrité... Une terre féconde qui ne refuse rien au travail, dix-huit cents ans d'une religion qui enseigne la fraternité! Et toujours, toujours la misère, dans les champs, dans les villes, partout! Qui donc accuser? La société? C'est elle-même qui souffre. Les institutions, les lois? Ce ne sont que les témoignages de l'état de la raison et de la moralité publiques. Un fait seul est constant : les hommes n'ont pas encore appris à vivre; l'image de ce que doit être la vie est à peine ébauchée dans leurs âmes. »

Impatient à la vue du mal! irrité de ne pouvoir ni le comprendre ni le combattre! C'étaient bien là, en ces temps de jeunesse, des traits de sa nature. Combien de fois n'ai-je pas observé sa physionomie ainsi troublée, agitée, passionnée, au seul récit de souffrances qu'il ne pouvait soulager, ou d'actes qui le blessaient au vif comme d'intolérables infractions aux règles de l'honnête et du juste! Son œil étincelait, sa lèvre inférieure se relevait, son pied frappait la terre, et il était longtemps avant de pouvoir calmer le flot d'indignation généreuse qu'avait soulevé dans son âme la pensée d'une iniquité ou d'une défaillance de la dignité humaine. Jamais je n'ai vu chez aucun autre de nos contemporains un sentiment si vif du devoir qu'a tout homme de protester hautement contre toute violation du droit et de faire respecter en lui l'honneur de l'humanité entière.

Verberatur! verberatur! (2) murmurait-il parfois en frémissant quand, homme ou nation, on ne lui paraissait pas avoir relevé le front assez vite sous le coup d'une injustice.

Un jour une feuille publique racontait je ne sais quelle lâcheté commise au loin, sur un autre continent : c'était, je crois, l'histoire d'un voyageur de commerce qui avait laissé torturer des innocents et s'était soumis lui-même, par cupidité, à un traitement ignominieux. Reynaud bondit, et froissant entre ses mains la feuille : « Misérable! s'écria-t-il, un homme! un Européen! » Et se tournant de mon côté : « Ne viens-tu pas de sentir comme moi une main tomber sur ta joue? »

(1) Voy. notre t. XXIII, 1855, p. 9.

(2) Il est frappé, flagellé.

—

Si, distrait par ses études géologiques de la Corse, ou par les scènes de mœurs, il se plaisait souvent à laisser errer à l'aventure sa pensée, à certains jours plus favorables il la disciplinait et en dirigeait avec résolution tous les mouvements vers les questions de philosophie religieuse et de morale qui, dès lors, avaient pour lui un attrait irrésistible. Jamais elle ne lui obéissait avec plus de facilité, jamais elle n'était plus active et plus puissante que lorsque s'éloignant de la plaine il arrivait sur les hauteurs. Aussi a-t-il célébré en plus d'un de ses écrits, avec un enthousiasme où l'on sent la reconnaissance, les beautés et la majesté des montagnes qu'il préférait à celles même de l'Océan :

« Cimes sublimes, de quelles pures et bienfaisantes jouissances ne formez-vous pas le principe! Quelles marques vives et éloquentes ne donnez-vous pas de la petitesse de ces idoles que le luxe met en honneur parmi les hommes, lorsque vous étalez devant eux l'immensité de vos points de vue et les masses sévères de vos éternelles pyramides, et que l'on aperçoit, du haut de vos sommets, les fumées des grandes villes s'élevant çà et là du milieu des provinces qui rampent à vos pieds! Quel architecte imiterait jamais votre magnificence, et existerait-il des trésors qui la pussent payer? Tous les peuples se donnant rendez-vous au travail ne bâtiraient pas seulement une tour à la hauteur de la plus humble d'entre vous. Les nations antiques, vous mettant à part du reste du monde, vous considéraient comme la seule demeure digne des dieux; et il semble en effet que vos pics, à demi perdus dans les nuages, soient autant de signaux qui sortent de la terre pour enseigner aux hommes le chemin des cieux. » (1)

—

Est-ce d'après la lecture d'une de ses lettres, est-ce d'après un de nos entretiens sur sa terrasse de Cannes, en face de la chaîne de l'Esterel et des îles de Lérins, que je le vois, en Corse, s'éveillant, aux premières lueurs du jour, après une nuit passée sous un arbre, se dressant, secouant son manteau humide de rosée, et montant au point le plus élevé d'un sommet voisin?

Là, debout, devant le soleil qui se lève lentement, il contemple les cieux blanchissant sur sa tête, l'île à ses pieds, au delà, de toutes parts, la mer sans bornes. L'admiration, l'enthousiasme, insensiblement l'envahissent et sont près d'enivrer ses sens. Mais il se replie en lui-même pour s'en défendre; il craint de s'égarer en d'inutiles rêveries, il sait tout le prix de ces heures suprêmes, et il concentre ses forces pour tendre plus droit, plus haut, plus loin, vers les sublimes conseils de ces magnificences de la nature. Il est fort de volonté, il a l'essor du poëte, la soif ardente du philosophe, la logique rigoureuse du mathématicien, et aussi toute la simplicité d'une conscience pure : il a de plus, comme Pascal, la conviction de notre faiblesse et de notre grandeur; il a la foi que la vérité est faite pour nous, qu'elle est notre but, qu'elle doit être la récompense de tout homme qui l'aime et la veut. Qui est mieux armé que lui pour la conquérir? Qui en est plus digne? Pendant qu'il s'abstrait ainsi dans sa méditation, le soleil monte, le jour s'écoule, aucune des rumeurs de la terre ne vient l'interrompre : il poursuit sans trêve, avec une grande vigueur d'enchaînement, cette élaboration inté-

(1) *Terre et Ciel.*

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

rieure d'où il veut faire dépendre la direction et les développements de sa vie; il lutte de toute la puissance de ses facultés pour pénétrer les ombres qui, à tout instant, lui barrent la route : tour à tour il espère, il désespère, il descend, il s'élève, il croit voir, il voit, il entrevoit du moins, l'émotion l'emporte, l'exalte, et sortant comme d'un rêve il s'entend crier, dans ce vaste silence, quelques mots de l'énigme sacrée avec une passion terrible!...

De si nobles et si persévérantes ambitions ne sont jamais infécondes. Plus d'une des inspirations qui ont fait la beauté de la vie de Jean Reynaud et soutenu son caractère si haut jusqu'à sa dernière heure dataient d'un des rochers du cap Corse. *La suite à une autre livraison.*

BERTHOLLET.

Claude-Louis Berthollet, l'un de nos plus célèbres chimistes, était né en Savoie, au château de Talloire, près d'Annecy, le 9 novembre 1748. Ses parents étaient nobles, mais avaient peu de fortune. Il fit ses études successivement à Annecy, à Chambéry et à Turin, où il fut reçu docteur en médecine en 1770. Le désir d'une instruction plus forte le conduisit à Paris en 1772. Protégé par Tronchin et par le duc d'Orléans, il se livra bientôt entièrement à la chimie, qui venait en quelque sorte de naître. Ses premiers mémoires attirèrent sur lui l'attention des savants. En 1785 il succéda, dans l'Académie des sciences, à Baumé. Il avait été nommé, l'année précédente, commissaire pour la direction des teintures au Muséum d'histoire naturelle. Professeur de chimie aux écoles normales en 1794, il fut envoyé, en 1796, pour présider en Italie la commission chargée du choix des objets d'art qui devaient être transportés en France. Bonaparte n'eut garde de l'oublier sur la liste des savants qu'il emmena en Égypte : il le nomma plus tard sénateur; mais Berthollet, comme le dit fort bien M. Pariset, ne se laissa ni éblouir ni absorber par des fonctions aussi élevées; « il conserva sa simplicité et son goût pour la retraite et l'étude. » Il



Berthollet. — D'après le médaillon de David d'Angers.

passa les dernières années de sa vie dans sa maison d'Arcueil, où il mourut d'un anthrax le 6 novembre 1822. Nous n'avons voulu donner aujourd'hui qu'une brève esquisse de sa vie : une indication de ses admirables travaux, si simple soit-elle, exigera plus d'espace.

LE TROMPEUR PUNI.

CONTE INDIEN.

Dans une ville sur les bords du Gange, il y avait une fois un religieux mendiant qui avait fait publiquement vœu de ne jamais parler. Un jour qu'il demandait l'aumône à la porte d'un riche marchand, la fille du marchand vint à lui et lui fit elle-même l'aumône. Le mendiant, frappé de la beauté de cette jeune fille, se dit en lui-même :

— Voilà l'épouse que les dieux auraient dû me donner.

Il se retira troublé. Il voulut chasser cette pensée de son imagination, mais elle y revenait toujours. Il se dit :

— On n'accordera jamais cette jeune fille à un misérable tel que moi; mais si je pouvais la conduire au temple de Vischoura, j'obtiendrais bien d'un des brahmanes la cérémonie qui l'unirait pour jamais à mon sort.

Une fois affermi dans ce détestable dessein, il alla de nouveau demander l'aumône à la porte du marchand.

Le marchand sortait en ce moment avec sa fille. Le mendiant se mit à crier, malgré son vœu :

— Hélas! hélas! malheur! malheur!

Et il s'éloigna.

Le marchand, frappé de surprise, l'avait suivi. Lorsqu'ils furent seuls :

— Pourquoi, lui demanda-t-il, as-tu ainsi manqué à ton vœu et prononcé des paroles de malheur?

Et le mendiant répondit :

— Ta fille est née sous une malheureuse étoile. Lorsqu'elle se mariera, toi, ta femme et tes fils vous périrez. Quand je l'ai aperçue et que j'ai reconnu son destin, j'en ai éprouvé tant de douleur (tu es si charitable envers moi!) que je n'ai pu retenir ma voix. J'ai manqué à mon vœu pour l'amour de toi. Veux-tu échapper au danger qui te menace? Ce soir, mets ta fille dans une caisse, attache sur la caisse un flambeau allumé, et abandonne-la au cours du Gange.

Le marchand épouvanté promit de suivre ce conseil; et, le soir venu, ce père trop crédule fit en pleurant ce que le mendiant lui avait dit.

Cependant l'hypocrite dit à deux hommes de sa caste qui lui étaient dévoués :

— Allez sur les bords du Gange. Vous y verrez flotter une grande caisse avec un flambeau allumé au-dessus. Apportez-la ici, devant la porte du temple : je vous y précéderai; mais ne vous risquez pas à ouvrir la caisse, quand même vous entendriez des voix qui en sortiraient.

Avant que ces hommes ne fussent arrivés au bord du Gange, il s'y trouvait un jeune Radjpouth qui venait se baigner dans le fleuve. Dès qu'il aperçut le flambeau qui brillait dans la nuit, il ordonna à ses serviteurs d'aller lui chercher ce qui flottait là-bas. Quel fut son étonnement, lorsqu'en ouvrant le coffre il y trouva cette admirable jeune fille qui respirait encore! Il fit enfermer dans la caisse un singe sauvage, on rattacha le flambeau allumé, et on remit le tout dans le fleuve. La jeune fille, revenue au sentiment de la vie, répondit aux questions du Radjpouth, qui la reconduisit vers son père.

Arrivent alors les deux hommes. Ils aperçoivent la lumière, se saisissent de la caisse, et l'apportent au mendiant qui se hâte de l'ouvrir. Aussitôt le singe sauvage en sort furieux, bondit sur le mendiant en lui déchirant le nez et les oreilles avec ses ongles et ses dents.

Le lendemain matin, toute la ville était dans le secret de cette aventure. Chacun se riait de la mauvaise chance de ce méchant. De son côté, le pauvre père fut bien heureux : sa fille chérie devint bientôt après l'épouse du jeune et noble Radjpouth.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LE TATOUAGE

ET LES COLORATIONS ARTIFICIELLES DE LA PEAU.



Le Tatouage à la Nouvelle-Zélande. — Dessin de Yan' Dargent, d'après Earle.

L'histoire du tatouage commence, au moins, avec Hérodote. Grâce à lui, nous savons que les Thraces se tatouaient le front et que les Zyganthes de la Libye, après s'être piqué certaines parties du corps, frottaient leur épiderme de minium et obtenaient ainsi un tatouage d'un rouge éclatant. Nos matelots et nos soldats ont hérité de ce procédé.

Rienzi, qui s'était occupé de ce genre d'étude, prétendait avoir vu sur des peintures égyptiennes de Biban-el-Molouk des traces parfaitement reconnaissables de tatouage. Humboldt, à la sagacité duquel rien n'échappait en ethnographie, a retrouvé des traces de cette coutume bizarre chez les peuples aujourd'hui les plus civilisés du vieux monde, sans parler des Pictes et de leur antique tatouage, que tout le monde connaît.

« La peinture et le tatouage, dit-il, ne sont restreints, dans les deux mondes, ni à une seule race, ni à une seule zone : ces genres de parure sont plus communs chez les races malaises et américaines; mais au temps des Romains, ils existaient aussi chez la race blanche dans le nord de l'Europe. De même que les vêtements et les costumes sont les plus pittoresques dans l'archipel de la Grèce et dans l'Asie occidentale, la peinture et le tatouage offrent le type de la perfection chez les insulaires de la mer du Sud. » (1)

Mettant de côté l'antiquité pour y revenir plus tard, ce sera dans les îles de l'Océanie que nous nous arrêterons pour tracer à grands traits l'histoire du tatouage et pour faire connaître ses variétés. Nous nous occuperons ensuite de la signification hiéroglyphique.

(1) *Voyage au nouveau continent*, t. VI, p. 331.

Le mot *tatou*, véritable onomatopée, par lequel nous désignons aujourd'hui les peintures indélébiles qu'on pratique sur la peau, est d'origine océanienne, et nous l'avons emprunté à l'idiome de Taïti (1). L'opération qu'il désigne paraît si importante chez ces peuples qu'on l'a placée sous la protection immédiate d'une divinité puissante. Le dieu du tatouage s'appelle *Tiki;* son culte est surtout répandu aux îles Marquises. Nous ne répondrions pas qu'il jouît de la même faveur à Tonga et dans le reste de l'archipel des Amis. Tiki est représenté ordinairement sous des traits monstrueux, comme toutes les divinités océaniennes; ses yeux sont immenses et il a une bouche démesurée. (2)

Il s'en faut bien que dans les îles de l'Océanie le tatouage se pratique en tout lieu de la même manière; il y a, néanmoins, une certaine analogie dans les procédés qu'emploient les artistes sauvages. Leurs instruments ne sont ni dispendieux ni multipliés. Ils consistent partout en deux outils fragiles : l'outil à piquer; le marteau garni d'une spatule pour frapper en même temps et écarter le sang.

Ce qui s'appelle *tataou* à Taïti, où cette opération est pour ainsi dire abandonnée, prend le nom de *moko* à la Nouvelle-Zélande, la terre classique du tatouage. Ce sera un excellent observateur, Dumont d'Urville, qui nous fera connaître dans ses moindres détails la manière dont

(1) On prononce *tataou*. Le mot *tatou* est également usité à Tonga. Les Papouas font usage du mot *pa* pour désigner la même opération.

(2) M. Jouan, lieutenant de vaisseau, Notice sur l'archipel des Marquises, vol. XVIII de la *Revue coloniale*, 2e série; puis le numéro d'avril 1858.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

on procédait encore il y a à peine une trentaine d'années.

« En me promenant ce matin au travers du village de Ranguihou, dit-il, j'ai observé Tawi, qui tatouait le fils de feu Tepahi sur la partie supérieure de la cuisse. Cette opération était très-pénible; elle s'effectuait au moyen d'un petit ciseau fait avec l'os de l'aile d'un pigeon ou d'une poule sauvage. Ce ciseau avait environ trois lignes de large et était fixé dans un manche de quatre pouces de long, de manière à former un angle aigu et à figurer un petit pic à une seule pointe. Avec le ciseau, l'opérateur traçait toutes les lignes droites et spirales en frappant sur la tête avec un morceau de bois d'un pied de long à peu près, comme un maréchal ouvre la veine d'un cheval avec la flamme. Un des bouts du bâton était taillé à plat, en forme de couteau, pour enlever le sang à mesure qu'il dégouttait des plaies. Le ciseau paraissait, à chaque coup, traverser la peau et l'entailler comme un graveur taille une pièce de bois. Le ciseau était sans cesse plongé dans un liquide extrait d'un arbre particulier et ensuite mêlé avec de l'eau : c'est ce qui communique la couleur noire, ou, comme ils le disent, le moko. J'observai une chair bayeuse qui s'élevait dans quelques endroits qui avaient été taillés presque un mois auparavant. L'opération est si douloureuse que tout le tatouage ne peut être supporté en une seule fois; et il paraît qu'il faut plusieurs années avant que les chefs soient parfaitement tatoués. » (1)

Il y a des artistes renommés en tatouage. Le plus célèbre à la baie des Iles était, en 1830, Aranghi. Puissance du talent! ce personnage qui, par sa naissance, appartenait à la classe des esclaves, s'était élevé à la sommité de l'état social tel qu'on l'entend dans son pays, et marchait en tout l'égal de ses chefs. On ne s'en tenait pas, à son égard, aux marques honorifiques : les riches cadeaux abondaient dans sa case, et M. Earle, l'ingénieux artiste anglais, qui avait si souvent admiré la précision de ses dessins, avouait que la tête d'un chef tatoué par Aranghi représentait peut-être une valeur plus considérable que celle d'un portrait exécuté par sir James Lawrence. Cette estime pour le talent allait si loin, que la peau des cuisses d'un chef tatoué par Aranghi fut soigneusement tannée par celui qui avait vaincu ce haut personnage, et qu'il en couvrit son étui à cartouches, ce que, dans tout son bagage, il tenait en plus haut prix. L'immense succès dont nous parlons, et les richesses qui en étaient le résultat, n'avaient nullement ébloui le maître suprême en l'art du tatouage : Aranghi était bon et modeste. Il reçut quelques leçons de dessin qui lui furent données par M. Earle, et telle était sa facilité à les retenir que l'Européen voyait en lui un grand peintre futur : il fut malheureusement obligé de le laisser à la Nouvelle-Zélande.

(1) *Voyage de la corvette l'Astrolabe.* Nous ferons remarquer en passant que le ciseau dont parle Dumont d'Urville est parfois en écaille de tortue, en nacre, et même en os d'albatros. Cet os, comme il a été dit, « est tantôt simplement tranchant à l'extrémité, tantôt aplati et muni de plusieurs dents aiguës, comme un peigne. » Les voyageurs ne nous paraissent pas d'accord sur la nature de la liqueur dans laquelle on trempe le petit instrument. Selon Rienzi, c'est simplement du charbon pilé et délayé dans l'eau. Cette teinture, dans l'opinion de Nicholas, se composerait de charbon pilé, de manganèse et d'une teinture végétale. Il paraît aussi que le moko s'introduit dans la coupure au moyen d'un petit pinceau.

PAUVRE ET RICHE.

Ce n'est rien que d'être pauvre quand on l'est avec sagesse; le mal est de l'être avec faiblesse, sans constance ni dignité. C'est quelque chose d'être riche, si on l'est pour le bien; sinon, c'est au contraire la pire des conditions, car on l'est alors avec toutes les tentations de la folie et de la malice.

DAMIRON.

VISITE AUX GÉNIES DE LA MONTAGNE (1).

— Habitants de Toldnau, j'ai cru jusqu'ici que le génie des montagnes était un méchant génie; mais maintenant je puis affirmer le contraire. — Notez bien que je suis de la ville, et je dois même vous avouer, pour ne rien vous cacher, que plusieurs négociants sont mes parents... au centième degré, il est vrai. De plus, je suis un *enfant du dimanche* (2). Mon œil voit, à la lueur des éclairs, les esprits qui hantent les carrefours, ceux qui demeurent dans les souterrains et gardent, de leurs yeux de flamme, les trésors recélés, lavent avec des larmes amères le sang répandu, ou creusent le sol de leurs ongles rougeâtres. Mais quand de saints anges, aux grands yeux bleus, traversent le village tranquille par une nuit profonde, qu'ils écoutent aux fenêtres si tout le monde vit en bonne intelligence et si chacun rit cordialement; quand ils protégent le sommeil des bons ou errent sur les tombeaux en se disant entre eux : « Ici repose une mère fidèle; ici, un homme pauvre qui n'a jamais trompé personne. Dormez doucement, nous vous réveillerons lorsque le jour sera venu » ; alors, ceux-là, mon œil les voit à la clarté des étoiles et mon oreille entend leurs paroles. J'en connais même plusieurs par leur nom, et quand je les rencontre nous échangeons quelques mots :

— Que le Seigneur te bénisse! as-tu bien passé la nuit?

— Dieu te rende ton salut! assez bien.

Maintenant, écoutez ce que j'ai à vous dire et croyez-moi... si vous voulez.

Un jour, mon cousin eut idée de m'envoyer à Toldnau pour y faire plusieurs commissions qui m'ennuyaient. Aussi je ne me pressais pas et je trempais les biscottes dans mon café; mais mon cousin s'écria en me regardant :

— Il n'en finira jamais! Il débite tout ce qui lui passe par l'esprit et il va oublier sa tabatière, selon son habitude. Allons, debout, et en route!

Je partis et je portai soigneusement ce qui m'était confié.

Arrivé à Toldnau, je descendis à l'auberge de l'Aigle. Après m'être bien rafraîchi, je voulus me promener, pensant que je ne pourrais me perdre dans la ville; mais, de proche en proche, je gagnai la montagne et je m'y enfonçai de plus en plus, me laissant attirer par les oiseaux et par les fleurs qui bordaient le ruisseau. — C'est là mon faible; je me laisse affoler par tout ce qui me plaît.

La fraîcheur arrivait; les oiseaux avaient cessé de chanter; de temps en temps une étoile passait sa tête à travers les vapeurs du ciel; elle regardait si le soleil était allé se coucher, et, appelant une de ses sœurs, elle lui disait doucement : — Allons, viens, viens!

Je m'aperçus enfin que je m'étais égaré, et je m'assis sur le gazon; il y avait là une petite hutte avec quelques brins de paille.

— Mon Dieu! pensai-je en moi-même, je voudrais bien être à la maison, ou du moins entendre sonner minuit; car

(1) Hebel a mis ici en scène un *omnis-homo* de village, bavard et brouillon, toujours prêt à faire un conte sur tout, à trinquer avec le premier venu, et perdant en paroles le temps qu'il faudrait employer en actions. Il a ainsi donné à la tradition populaire qu'il fait expliquer par ce personnage une couleur toute nouvelle : on dirait une légende écossaise racontée par quelqu'un des plaisants héros que Walter Scott introduit dans ses romans historiques.

(2) D'après une superstition allemande très-répandue, les enfants nés le dimanche perçoivent les images du monde invisible.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

lorsque le douzième coup retentira, les génies vont s'éveiller et quelqu'un d'eux viendra me tenir compagnie jusqu'au matin; peut-être même me montrera-t-il le chemin du village.

Tout en parlant ainsi, j'avais pris ma montre pour tâter avec le doigt où était l'aiguille (car il faisait sombre et je ne voyais rien) : il me sembla sentir qu'elle approchait de minuit; alors je pris ma pipe, en me disant tout bas :

— Fume, de peur de t'endormir.

Tout à coup j'entendis le bruit de deux voix; j'aiguisai mes oreilles.

— Ah! disait l'une, j'arrive tard aujourd'hui; une jeune fille vient de mourir à Marnbach; elle souffrait d'une fièvre violente : elle est heureuse maintenant! J'ai présenté moi-même la coupe de la mort à l'enfant, afin qu'elle s'éteignît sans effort; je lui ai fermé les yeux et je lui ai dit : — Dors doucement, je t'éveillerai quand l'heure sera venue. — Mais toi, va me chercher un peu d'eau dans cette coquille d'argent; je veux marteler ma faux.

Je pensais en moi-même : — Un génie qui martelle une faux!

Je m'avançai hardiment, je regardai autour de moi, et je vis un jeune homme avec des ailes d'or et des vêtements blancs retenus par une ceinture rose; sa figure rayonnait d'une tendre douceur. Je m'écriai :

— Par tous les bons génies! je vous salue, monsieur l'ange.

— Que Dieu te protége! répondit-il.

— Monsieur l'ange, repris-je, s'il m'est permis de questionner, dites-moi, que martelez-vous donc là?

— Une faux.

— Je le vois bien; mais je voudrais savoir à quoi elle vous servira.

— A faucher! A quoi veux-tu que serve une faux?

— C'est bien ce qui m'intrigue. Que pouvez-vous avoir à faucher?

— De l'herbe; mais toi, que fais-tu si tard dans la montagne?

— Pas grand'chose; je fume un peu de tabac. Si je ne m'étais pas égaré, je serais maintenant à Toldnau, à l'auberge de l'Aigle; mais, pour ne pas oublier le sujet de notre conversation, dites-moi donc ce que vous ferez de votre herbe?

— Du fourrage.

— C'est justement là ce qui m'étonne : avez-vous une vache?

— Non pas précisément une vache, mais un âne et un veau. Vois-tu cette étoile? ajouta-t-il en me montrant une des petites lumières du ciel; là demeurent l'âne du Christ et le veau de saint Fridolin (1) : or en haut il n'y a que des raisins de Corinthe, du lait et du miel, et le bétail a ses mets de prédilection; chaque matin il veut son herbe, sa botte de foin, de l'eau provenant des sources de la terre; voilà pourquoi j'aiguise ma faux. — N'as-tu pas dit que tu voulais bien m'aider?

— Certainement, répondis-je, ce serait un honneur pour moi; mais il y a une difficulté : nous autres gens de la ville, nous ne connaissons rien à tout cela. Nous savons calculer, écrire, compter, mesurer, peser, emballer et déballer; mais tout ce dont on a besoin à la cuisine, à la cave ou dans la chambre, nous est apporté chaque jour par les paysans et vendu pour un peu d'argent, de sucre ou de café. — Buvez-vous du café, monsieur l'ange?

(1) D'après une vieille légende, saint Fridolin (dont le nom est très-respecté dans la Suisse catholique et dans une partie de la Forêt-Noire) aurait, avec l'aide de deux veaux, placé un sapin d'un côté à l'autre du Rhin, ce qui lui permit de passer le fleuve près de la ville de Sakingen.

— Ne bavarde pas si follement, dit le génie en souriant : nous ne buvons que l'air du ciel et nous mangeons des raisins de Corinthe, — quatre fois les jours de semaine et cinq fois le dimanche. — Aussi, si tu veux m'accompagner, viens, je vais faucher derrière Toldnau, sur cette colline verdoyante.

— Certes, j'irai, répliquai-je, je porterai votre faux; mais il commence à faire frais : si vous vouliez fumer, ma pipe est à votre service.

— Puhah! s'écria le génie.

A l'instant même, rapide comme l'éclair, un homme enflammé apparut devant nous.

— Éclaire la route, continua l'ange, nous voulons aller à Toldnau.

Il dit, et le puhah lumineux nous précéda comme une torche vivante.

— Que fais-tu donc là? reprit, au bout d'un instant, le génie, qui me voyait battre le briquet; que n'allumes-tu ta pipe au puhah? En as-tu peur, toi, un enfant du dimanche?

— J'avoue, répondis-je, que je ne me fierais pas à lui; c'est un de mes défauts : je crains les hommes lumineux. Plutôt sept anges qu'un satan enflammé comme celui-là.

— C'est pourtant chose triste, reprit le génie, de voir toujours tes pareils craindre des fantômes. — Folle erreur! — Sache qu'il n'y a pour vous que deux méchants esprits : l'un s'appelle *Ivresse*, l'autre *Remords*. Le premier se cache dans le vice du tonneau et du verre; il monte jusqu'au cerveau, il bouleverse votre esprit, *il vous égare dans la montagne*. Il montre en haut ce qui est en bas; le sol semble vouloir se briser; les ponts chancellent, les collines s'agitent; tout apparaît double. — Prends garde à cet esprit!

— Ah! camarade, m'écriai-je, ceci est un trait à mon adresse! mais il ne frappe pas. Si j'ai passé une partie de la nuit à boire, je n'ai vidé qu'une seule chope; demandez plutôt à l'aubergiste de l'Aigle. — Mais parlez-moi donc de l'autre mauvais esprit.

— Dieu te garde de le connaître! reprit l'ange; quelque matin qu'on se réveille, on le trouve devant son lit et déjà debout; son œil flamboyant vous regarde, il vous touche de sa baguette de feu. Vous voulez en vain prier, il vous ferme la bouche; vous essayez en vain de regarder le ciel, il vous frappe d'aveuglement. Votre course fût-elle aussi rapide que celle du cerf, vous ne pouvez le laisser au logis, il vous suit partout. Si vous vous glissez à la dérobée, comme une ombre, il vous voit et vous crie : « Allons ensemble! » Il est à l'auberge et à l'église. Quand vous entrez au lit, il vous dit : « Es-tu donc si pressé de dormir? Écoute, j'ai quelque chose à te raconter. — Te rappelles-tu ton vol de l'autre jour? As-tu oublié les orphelins que tu as dépouillés? » Et il continue toujours, et quand il a achevé il recommence.

Ainsi parla le génie, et le puhah brilla comme une boule de feu.

— Je suis un enfant du dimanche, repris-je en me signant avec effroi; mais que Dieu me protége!

L'ange sourit.

— Garde ta conscience pure, dit-il, si tu veux être vraiment digne d'obtenir l'assistance du Seigneur. Continue ce sentier, il te conduira à Toldnau. Le puhah va t'éclairer; mais aie bien soin de l'éteindre dans la rivière, de peur qu'il n'aille courir dans le village et mettre le feu aux granges. — Le Seigneur te bénisse et te garde en santé!

Là-dessus je répondis :

— Monsieur l'ange, que Dieu vous protége! Si vous venez à la ville dans les jours saints, faites-moi l'honneur de me rendre visite; j'aurai à vous offrir des raisins de Co-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

rinthe et même un petit verre, car l'air des étoiles doit être bien cru!

Le jour commençait à poindre quand j'arrivai à Toldnau. Comme j'atteignais Mambach, on portait le cercueil de la jeune fille, avec la couronne, la croix et l'étendard colorié. Tous pleuraient. Ils n'avaient pas entendu l'ange dire qu'il la réveillerait quand le jour serait venu.

Le mardi suivant je retournai chez mon cousin... où j'ai même oublié ma tabatière.

LES LITS DES ANCIENS.

Suite. — Voy. p. 34, 99.

Nous pouvons laisser de côté, dans cette étude, plusieurs contrées du nord et du centre de l'Asie Mineure, dont les populations, enfermées dans les montagnes, restèrent pendant bien des siècles trop pauvres et trop étrangères à la civilisation qui les environnait pour avoir d'autre mobilier

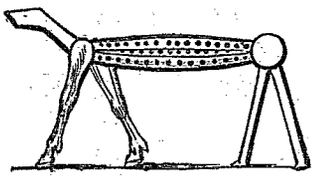

Fig. 1. — Lit pliant. — D'après un vase grec.

que quelques ustensiles primitifs et grossiers. Les pasteurs et les éleveurs de chevaux de la Cappadoce n'empruntèrent que bien tard sans doute aux peuples voisins quelques-uns des objets à leur usage. Les Arméniens, qui communiquaient par trois grands fleuves, l'Euphrate, le Tigre et l'Araxe, avec le reste de l'Asie, eurent part plus tôt (ceux des basses terres au moins) à la culture des peuples dont ils furent tour à tour sujets ou tributaires. Les habitants des provinces qui bordent le Pont-Euxin, à mesure qu'ils acquirent quelque richesse, principalement par le produit de leurs mines et le travail des métaux, reçurent des Phéniciens, et plus tard des Grecs qui avaient établi des colonies sur leurs rivages, des meubles que vraisemblablement ils ne modifièrent en rien.

Les autres peuples de la Péninsule asiatique, bien que n'appartenant pas indistinctement à la même race, se ressemblaient au moins par les côtés extérieurs de leurs mœurs; ils puisaient tous aux mêmes sources le luxe dont ils aimaient à s'entourer et à se parer. Ces Lydiens dont la richesse paraissait si merveilleuse aux anciens Grecs; ces Phrygiens, ces Troïens qu'Homère nous peint déjà en possession des produits d'industries très-avancées; ces Mysiens, ces Méoniens, ces Cariens, ces Lyciens, etc.; tous ces peuples accourus sous les remparts d'Ilion assiégé, les assaillants eux-mêmes, Achéens-Pélasges ou Hellènes, apprirent successivement des ouvriers de l'Assyrie, de l'Égypte et de la Phénicie, l'art de travailler le bois et les métaux précieux, l'ivoire, l'écaille et les autres matières qu'ils mettaient en œuvre dans la construction et l'ornement de leurs meubles. Les tissus les plus fins et les plus moelleux, les tapis aux couleurs brillantes dont ils couvraient leurs lits, venaient de Babylone; d'autres contrées, comme l'Égypte, la Syrie, la Lydie, furent renommées aussi pour leurs étoffes fabriquées avec la laine, le lin ou le papyrus. Les Phéniciens apportaient la soie des extrémités de l'Orient, et aussi, selon toute apparence, les mousselines et les toiles peintes de l'Inde; ils excellaient eux-mêmes dans la fabrication et la teinture des tissus, aussi bien que dans la fonte et la ciselure des métaux. Ce peuple, que nous n'avons fait que nommer précédemment, pour le rapprocher des Hébreux, à qui en effet il fournit avec l'Égypte à peu près toute son industrie, on le rencontre partout présent dans le monde ancien, assistant à la naissance des peuples nouveaux et aidant à leurs premiers développements, offrant à ceux qui en manquaient des modèles et des procédés, portant dans tous les pays les matières premières dont ils étaient dépourvus. Rappelons-nous que les Phéniciens, par les caravanes, avaient atteint, dix-huit siècles au moins avant l'ère chrétienne, les bords de l'Euphrate et du Tigre, et, dès le quinzième siècle, l'extrémité méridionale de l'Arabie; que, dès les temps homériques, par leur marine, ils s'étaient rendus maîtres du commerce du monde depuis l'Indus jusqu'à la pointe de Cornouailles, étendant même leurs relations au delà. Ils avaient établi des comptoirs sur tous les rivages de la Méditerranée, et lorsque les Grecs commencèrent à leur disputer la domination sur les mers, ils conservèrent dans les villes mêmes de la Grèce des établissements florissants, comme à Samos, à Mélos, à Délos, à Thèbes, à Argos enfin, où ils firent adopter, au huitième siècle, leurs monnaies, leurs mesures et leurs poids. Ne nous étonnons donc pas de rencontrer sur tous les bords où touchèrent leurs vaisseaux des objets qui nous rappellent par leur forme et leurs ornements ceux dont se servaient déjà les plus anciens peuples de l'Orient. Les antiques civilisations de l'Égypte et de Babylone avaient répandu ces modèles dans toute l'Asie, et ils avaient passé jusqu'aux premières terres de l'Europe; le commerce et les fréquentes migrations de peuples les portèrent plus loin encore. Ces modèles furent sans cesse imités, et même lorsque le goût propre à quelques-uns des peuples qui les avaient adoptés y eut introduit plus de grâce, d'élégance, de variété, leur origine resta reconnaissable à des caractères profondément empreints.

C'est dans les poëmes d'Homère que nous devons chercher le tableau fidèle des mœurs des siècles qui l'ont précédé, et ce tableau reste vrai dans presque tous ses traits, même pour les premiers siècles qui l'ont suivi. Quand il nous peint les palais de Priam, de Ménélas ou d'Ulysse, ou



Fig. 2. — Lit de repas. — D'après un vase corinthien.

qu'il nous fait entrer dans les tentes des chefs achéens assemblés devant Troie, les meubles qu'il décrit sont les mêmes qui furent en usage encore bien longtemps après lui. A ces descriptions nous pouvons joindre des images empruntées à quelques vases du plus ancien style, qui sont de deux, trois ou quatre siècles seulement postérieurs à Homère. Les meubles qu'on y voit figurés sont parfaitement conformes à ceux qu'il a dépeints.

Des lits véritables n'étaient certainement en usage, dès les temps homériques, que dans les plus riches demeures. On peut imaginer ce qu'était la couche non-seulement des pauvres gens, mais de ceux mêmes qui n'étaient pas entiè-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

rement dépourvus de biens, par la peinture que Tirésias fait à Ulysse, au onzième chant de l'*Odyssée*, de son père Laërte, réduit à vivre aux champs : « Son lit, dit-il, n'est point de beaux tapis, de riches étoffes, de magnifiques couvertures ; mais, pendant l'hiver, il couche à terre près de son foyer, parmi ses domestiques. L'été et l'automne, il couche au milieu de sa vigne sur un lit de feuilles. » Quand Ulysse, déguisé en mendiant, passe la nuit à la porte de son palais (*Odyssée*, XX), il se fait un lit d'une peau de bœuf et se couvre de plusieurs peaux de mouton, dépouilles des animaux sacrifiés par les prétendants ; Eurynome y ajoute par pitié une couverture moins grossière.

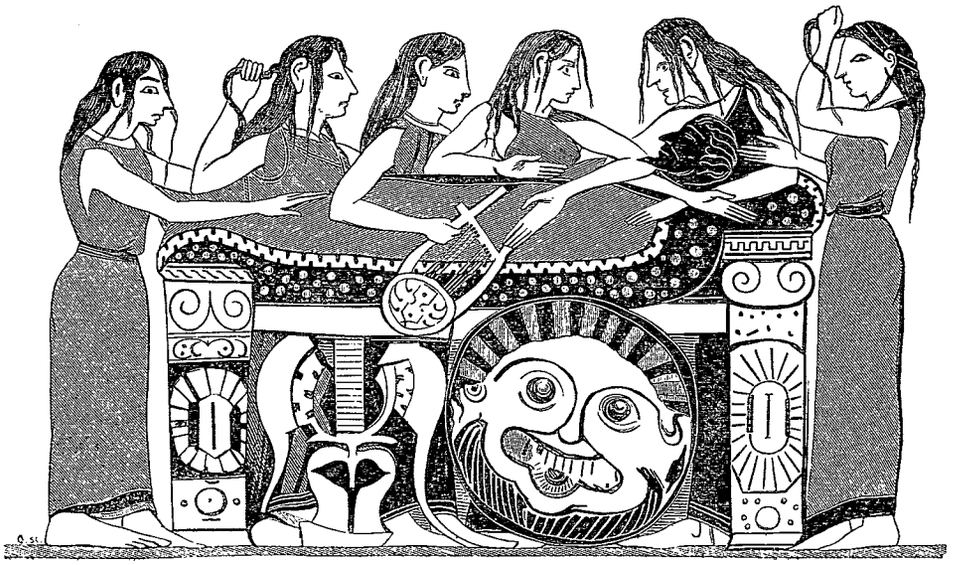

FIG. 3. — Achille sur son lit de mort. — D'après un vase corinthien.

Le lit que Pénélope avait fait préparer pour son mari (*Odyssée*, XIX), le prenant pour un mendiant, mais voulant le traiter comme un hôte, se composait aussi simplement de peaux et de couvertures étendues l'une sur l'autre. A la guerre, on se couchait de même, le plus souvent à terre enveloppé dans un manteau ou sur des peaux, et on se couvrait, suivant les exigences de la saison et les ressources dont on disposait, de toisons ou de couvertures. Diomède lui-même, prince puissant, passe la nuit dans sa tente, devant Troie (*Iliade*, X), étendu sur une peau de taureau ; sa tête s'appuie sur « un tapis de couleur éclatante », autour de lui se reposent ses compagnons, la tête sur leur bouclier.

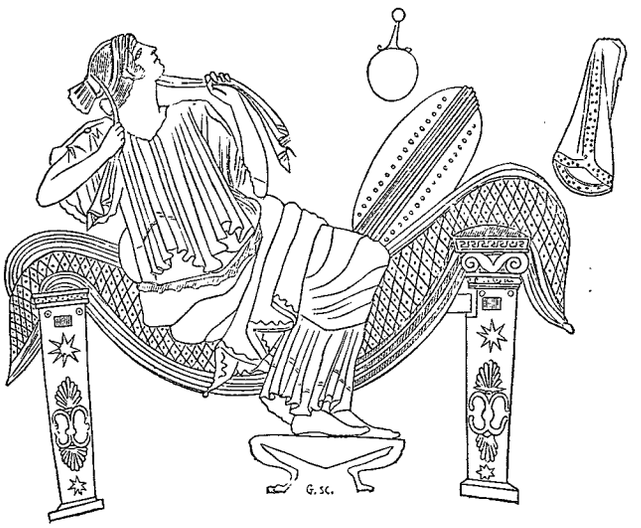

FIG. 4. — Femme à sa toilette, assise sur son lit. — D'après un vase grec.

Ces tapis plus ou moins épais, ces couvertures d'un tissu plus ou moins délicat, constituaient la partie essentielle du lit, et si parfois un meuble servait de support, ce n'était qu'un riche accessoire qui ne paraissait nullement nécessaire. Dans l'*Iliade* encore (ch. IX), quand Patrocle fait préparer un lit pour Phœnix, à qui Achille veut faire honneur, des captives étendent à terre, par son ordre, des peaux sur lesquelles elles placent un beau tapis de pourpre et par-dessus une couverture du plus fin lin. Nulle part il n'est fait mention dans Homère de matelas, de coussins ou d'oreillers ; on se contentait, pour rendre la couche plus moelleuse, d'accumuler les tapis ou les épaisses toisons.

Il en était de même quand cette couche était disposée sur un meuble, formant ainsi un lit véritable. Les plus simples de ces lits étaient sans doute ceux que, dans maint passage de l'*Odyssée*, nous voyons dresser pour les hôtes

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

sous le portique, près de l'entrée de la maison. Tels étaient les lits préparés pour Télémaque et le fils de Nestor dans le palais de Ménélas : on avait eu soin de les garnir « de belles couvertures et de tapis, et par-dessus étaient étendues des tuniques moelleuses » ; car les vêtements étaient fréquemment employés en guise de couvertures. Ces meubles légers et faciles à mouvoir devaient se rapprocher par leur forme des siéges pliants, alors fort en usage, et on n'en donnerait pas une idée trop inexacte en les comparant à nos lits de sangle. Les sangles étaient faites de cordes de jonc ou de genêt tressées, ou bien elles consistaient encore en lanières de cuir. On peut voir dans la figure 1, empruntée à un vase peint, d'une époque, il est vrai, postérieure (1), un lit de ce genre, et déjà plus orné. Les pieds de devant imitent ceux d'une chèvre; au-dessus est un appui pour tenir la tête élevée. Est-ce un lit semblable que la reine Arété fit dresser pour Ulysse, sous le portique, dans le palais du roi des Phéaciens? (*Odyssée*, VII.) Ce lit était sculpté, dit le poëte, garni d'étoffes de pourpre, de beaux tapis et de couvertures très-fines. Mais peut-être s'agit-il ici d'un lit plus riche, tel qu'en avaient les rois et les riches personnages, et tel que devait être celui que le héros s'était construit à Ithaque de ses propres mains. Voici comment il le décrit lui-même à Pénélope (*Odyssée*, XXIII), lorsqu'il veut lui prouver par un dernier et irrésistible témoignage qu'elle n'est point abusée par un imposteur : « Il y avait, dit-il, dans ma cour un bel olivier de la grosseur d'une forte colonne. Je fis bâtir tout autour une chambre à coucher; quand elle fut achevée, je coupai les branches de l'olivier, et après avoir scié le tronc à peu de hauteur je taillai le pied, je l'aplanis pour en faire le bois du lit, je le perçai d'espace en espace, et quand cela fut fait, pour l'enrichir je prodiguai l'or, l'argent et l'ivoire; je tendis au-dessous des bandes de cuir de bœuf teintes en pourpre... Je ne sais, ajoute-t-il, si on a scié les pieds pour détacher le lit du sol et pour le porter ailleurs. »

Les figures qui accompagnent cet article achèveront de déterminer ce que les descriptions pourraient laisser d'indécis dans la pensée. Les figures 2 et 3 sont empruntées à *des vases corinthiens* trouvés à Cære, ville étrusque où s'établit, dans le huitième siècle avant notre ère, une colonie de Thessaliens. Plus tard, au milieu du septième siècle, une colonie partie de Corinthe sous la conduite de Démarate s'établit dans le voisinage. Parmi les émigrants se trouvaient des artistes, et il est permis de croire que dès cette époque les colons grecs fabriquèrent des poteries semblables à celles qui étaient en usage dans leur patrie. Le style des peintures et les inscriptions en vieux caractères corinthiens permettent de faire remonter la fabrication des vases d'où elles sont tirées jusqu'à cette époque, et nous y pouvons chercher la confirmation des renseignements que nous avons trouvés déjà dans la lecture d'Homère. Toutefois, il faut avoir soin de remarquer, quant au lit représenté figure 2, sur lequel on voit un homme et une femme étendus, s'accoudant sur des coussins auprès d'une table chargée de mets, que cette peinture retrace les mœurs asiatiques bien plutôt que celles des Grecs du temps d'Homère : ceux-ci ne prirent que plus tard la coutume de se coucher pendant les repas. Le lit, comme on voit, est fort haut, puisque pour s'y placer il est nécessaire de se servir d'un tabouret élevé que l'on aperçoit entre les pieds de la table. Les pieds du lit rappellent le style de l'Égypte plus encore que celui de l'Asie. Des lits semblables alternent, sur le vase, avec d'autres lits qui se rapprochent davantage du lit dessiné figure 3.

Celui-ci, comme les inscriptions en font foi, nous montre Achille étendu sur son lit de mort. Au pied du lit sont les armes du héros, son casque surmonté de panaches, et son bouclier où est représentée la tête de la Gorgone. Des Néréides pleurent et chantent autour de lui. Tel on peut se figurer aussi le lit sur lequel Priam étendit la dépouille d'Hector, lorsqu'il la rapporta du camp des Grecs. « Le roi et le héraut, dit le poëte (*Iliade*, XXIV), déposèrent le corps sur un lit magnifique, et l'entourèrent de chanteurs qui entonnèrent l'hymne des funérailles : les femmes y répondirent par leurs gémissements... Andromaque commença la plainte funèbre... » On remarquera que, conformément aux textes que nous avons rapportés, on ne voit ici ni matelas ni coussins, mais des tapis et des couvertures superposés. Le bois du lit est plus élevé vers la tête, de manière à former un appui sur lequel elle repose sans qu'il soit besoin d'ajouter un oreiller. Malgré l'imperfection du dessin, il est facile de reconnaître dans la forme et la décoration du lit, dans les supports surmontés de volutes, dans les grands fleurons rayonnants qui en décorent le centre, et qui ne sont autre chose que des palmettes découpées à jour, comme on en voit tant servant d'ornement aux lits des temps postérieurs, le style d'origine orientale que l'on a appelé ionique.

Tous ces détails deviennent plus clairs par le rapprochement de l'exemple suivant (fig. 4) tiré d'un vase de la belle époque de l'art grec. Nous y retrouvons le même lit à peine modifié, et néanmoins transformé par un goût plus pur. Cette charmante peinture représente une femme occupée à sa toilette; assise le visage tourné vers la tête du lit, elle se regarde, en nouant sa coiffure, dans un miroir suspendu au mur. Un épais oreiller est placé auprès d'elle, et peut-être sous les couvertures y a-t-il des matelas rembourrés de laine ou de plume, car ce luxe ne tarda pas à s'introduire dans la Grèce, comme nous le verrons prochainement.

(1) Millingen, *Peintures de vases*, pl. IX.

VOYAGE DANS LA LUNE.

APOLOGUE PAR LINNÉ.

Il arriva qu'une fois les sept sages de la Grèce, réunis à Athènes, voulant décider quelle était la plus grande merveille de la création, ordonnèrent qu'à tour de rôle chacun d'eux exposerait son avis à ce sujet.

Le premier qui parla soutint qu'il n'y avait rien de plus merveilleux que les étoiles : au dire des astronomes, la plupart étaient des soleils autour desquels tournaient des mondes contenant, comme la terre, des plantes, des animaux, mais de formes étranges et inconnues. Enflammés par cette perspective, les sages supplièrent Jupiter de leur permettre de visiter la planète la plus rapprochée, la lune. Ils n'y resteraient que trois jours, et reviendraient conter aux hommes les prodiges qu'ils auraient vus dans ce nouveau monde. Jupiter accorda leur requête, et leur assigna comme point de départ la cime d'une haute montagne, où un nuage devait les attendre. Ils arrivèrent à l'heure dite, accompagnés d'artistes et de poëtes chargés de peindre et de décrire leurs découvertes.

Après avoir rapidement traversé l'espace éthéré, ils atteignirent la lune, où ils trouvèrent un palais préparé pour les recevoir. Le lendemain, ils étaient si las du voyage qu'ils ne s'éveillèrent qu'à midi. On leur servit, pour réparer leurs forces, un succulent repas, dont ils profitèrent si bien que leur curiosité en fut grandement émoussée. Ce jour-là, ils entrevirent à travers les fenêtres un délicieux pays, couvert de la plus riche verdure et de fleurs d'une exquise beauté; ils entendirent le mélodieux ramage des oiseaux, et se promirent de se lever à l'aube, le lende-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

main, pour commencer leurs observations. Mais le second jour, comme ils allaient se mettre en route, une troupe de danseurs et de danseuses leur barra le chemin. Un second banquet, encore plus somptueux que le premier, était servi. Il y avait des vins rares, de la musique, des danses : tout invitait au plaisir; ils s'y laissèrent aller. Tout à coup d'envieux voisins, venus pour troubler la fête, se précipitèrent avec des armes dans la salle du festin. La lutte s'engagea; les sages y prirent part, et les envahisseurs furent vaincus. La justice eut son cours, et le troisième jour fut absorbé tout entier par les plaidoiries, les répliques et le jugement, si bien que le temps accordé par Jupiter expira, et les sept sages redescendirent en Grèce, où toute la population accourut à leur rencontre, avide des nouvelles de la lune. Tout ce que les sages purent en dire, c'est que c'était un beau pays, couvert de verdure, diapré de fleurs, et où les oiseaux chantaient à ravir. De quelle nature étaient cette verdure et ces fleurs? Comment étaient faits ces oiseaux? Ils n'en savaient pas le premier mot.

L'apologue du célèbre naturaliste suédois ne nous est que trop applicable. Tous, tant que nous sommes, nous vivons sur une terre enchantée; mais, dédaigneux des merveilles que la Providence y a semées à profusion, nous ressemblons tous plus ou moins aux voyageurs de la lune.

PROMENADE AU MICROSCOPE.

Voy. p. 141, 175.

Ce n'est pas sans nous imposer un labeur que la nature nous livre ses secrets. L'oreille, pour goûter la musique d'un grand maître, a besoin d'une véritable éducation. Il en est de même pour l'œil, dont la fonction nous ouvre en quelque sorte les portes de l'infini. La vision a besoin de s'habituer graduellement aux étonnantes merveilles que lui présente le microscope. La loupe ne grossit les objets qu'un très-petit nombre de fois; mais elle a l'avantage de faire embrasser à l'œil tout le corps d'un insecte, tout le limbe d'une feuille, tout l'ensemble d'une fleur, etc. C'est donc par la loupe qu'il faut commencer. Cette éducation est facile et bientôt faite. Il suffit de ne tenir la lentille ni trop près ni trop loin de l'objet. Si vous la tenez trop près, vous en perdez tout le bénéfice : le grossissement est insensible; c'est à peu près comme si vous regardiez à travers une vitre ou un verre à surfaces parallèles. Si vous la tenez trop loin, l'objet paraîtra diffus et s'effacera même complétement. Ce n'est qu'à une distance déterminée, variable pour chaque personne, qu'il se montrera bien net et grossi.

De la loupe, qui n'est au fond qu'un microscope, mais le plus simple et le moins amplifiant de tous, vous passerez ensuite à un grossissement plus fort, de 30 à 50 fois; et par là il faut toujours entendre le grossissement linéaire, c'est-à-dire que, par exemple, le diamètre d'un globule de sang, grossi 200 fois, est au diamètre de ce même globule vu à l'œil nu, s'il était ainsi visible, comme 200 est à 1. Le *microscope d'inspection* (voy. fig. 1.) atteindra parfaitement le but que nous devons nous proposer (1). Il est d'une commodité extrême : chacun peut l'emporter avec soi dans ses promenades de naturaliste. Mais avec cet instrument il faut s'en tenir à un grossissement de 40 à 50 fois.

(1) Ce microscope, d'un prix accessible à tout le monde (50 à 60 francs), se fabrique chez M. Hartnack, successeur de M. Oberhæuser, place Dauphine.

Le champ de la vision diminue à mesure que le pouvoir amplifiant augmente. Telle est la loi naturelle; nous n'y pouvons rien changer. Et comme l'instinct de la curiosité ne cesse de nous pousser en avant, les difficultés grandissent et se multiplient à chaque pas que nous faisons dans cette voie de l'inconnu.

Si la loupe nous permet de saisir l'ensemble des détails d'un objet, il n'en sera plus ainsi avec de plus forts grossissements. Là il faudra diviser et préparer les objets. Ce travail préalable demande de la dextérité et une certaine habitude. L'emploi du microscope d'inspection nous en dispense; puis il a le précieux avantage de nous montrer les objets par réflexion, c'est-à-dire tels que nous sommes accoutumés à les voir, avec leurs reliefs, leurs creux, leurs teintes, leurs ombres, etc. Enfin la lumière naturelle nous suffit ici : nous n'avons encore besoin de la renforcer par aucun artifice.

Fig. 1.

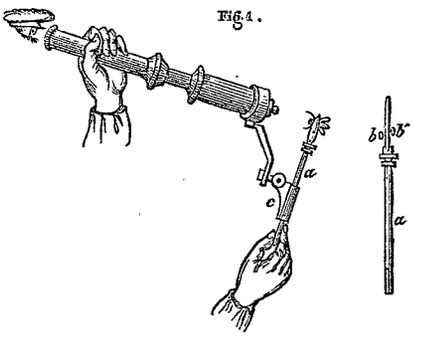

Les choses ne se passent plus de même dans l'emploi du microscope composé ou à demeure, du microscope dont se servent habituellement les naturalistes. Là les objets sont vus par transparence; les corps d'une certaine épaisseur, imperméables à la lumière, nous paraîtront opaques : l'œil n'y distingue rien, à cause de l'obscurité. Il faut alors les diviser en tranches très-minces, dont on augmente la transparence par un éclairage approprié et en les plaçant dans des gouttes de liquides réfringents, emprisonnées entre deux lamelles de verre. Au milieu de ces conditions exceptionnelles, l'œil se trouve en quelque sorte dépaysé; c'est tout un apprentissage que d'arriver à se faire une idée exacte de la forme des contours, de la texture des corps, et il faut le concours de l'œil de l'esprit pour se garantir de beaucoup d'erreurs et d'illusions. — Mais gardons encore quelque temps le microscope d'inspection, il nous donne moins d'embarras.

Prenons, sans sortir du logis, le premier objet qui nous tombe sous la main. Voici une mouche commune, notre *Musca domestica*. Voulez-vous en étudier les yeux? Essayons d'abord de placer la tête de l'insecte au foyer de l'objectif. A cet effet, écartons les deux branches de la petite pince *a* en pressant avec le pouce et l'index les deux boutons *b* et *b'*; saisissons la mouche par son corselet en lâchant ces deux boutons, et remettons la petite pince dans la gaîne mobile *c* (fig. 1). En lui imprimant de petits mouvements avec la main droite, tandis que nous tenons le tube avec la main gauche, nous arriverons, après quelques tâtonnements, à mettre l'objet au point. Ces petits mouvements doivent être exécutés avec une lenteur mesurée : s'ils sont trop brusques, l'objet passera devant le champ du microscope avec la rapidité de l'éclair; s'ils ont lieu trop en deçà ou trop au delà du foyer, l'objet paraîtra trouble ou diffus. La mise au point varie suivant les individus. Heureusement ces variations individuelles sont renfermées dans des limites assez étroites pour la vue nor-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

male. Les myopes et les presbytes seront seuls obligés d'imprimer à la pince porte-objet quelques petits mouvements supplémentaires.

Voilà donc notre tête de mouche bien mise à la portée de l'œil, qui regarde par l'oculaire dans la direction de l'axe de l'instrument. L'oculaire grossit à son tour l'image focale, formée par la lentille objective. Enfin que voyez-vous? — Une jolie peau de chagrin! est-ce là l'œil de la mouche? — Sans doute; mais votre comparaison n'est pas tout à fait exacte. Regardez un peu plus attentivement. — Quelle régularité géométrique! La merveilleuse ciselure, qui met en relief une infinité de petites plaques! Qu'est-ce donc que ces petites plaques? — Chacune représente une cornée; l'œil de l'insecte se compose d'autant de petits yeux lilliputiens que vous apercevez de ces plaques. — Comment! ces deux petites bosses d'un rouge foncé, assez visibles à l'œil nu, et qui forment presque toute la tête de la mouche (fig. 2), ce sont là des yeux, et chacun d'eux est composé d'une innombrable quantité d'autres yeux, beaucoup plus petits! — Justement; vous venez de définir, en peu de mots, non-seulement l'œil de la mouche commune, mais de presque tous les insectes, dont le nombre est légion. — Je voudrais bien compter ces petits yeux dont chaque œil se compose, j'en ai le plus vif désir... mais, plus je les fixe, plus leur aspect m'éblouit. O surprise! ils reflètent au soleil toutes les couleurs de l'arc-en-ciel! c'est à donner le vertige. Ne les a-t-on pas déjà comptés? — Des observateurs, au moins aussi curieux et peut-être plus patients que vous, vous ont prévenu : ils en ont compté, s'il faut les en croire, seize mille sur les yeux d'une seule mouche. — Mais comment s'y sont-ils pris? — L'artifice est bien simple. Ces observateurs se sont servis d'un grossissement plus fort.

Commençons par détacher délicatement de la tête l'un de ces yeux *multifacettes;* préparons-le en enlevant, à l'aide d'un petit pinceau, le sang rose et d'autres matières qui y adhèrent; mettons-le, ainsi préparé, avec une goutte d'eau, entre deux lames de verre, sur le porte-objet, et adaptons à l'instrument un système de lentilles grossissant 300 fois. Maintenant, approchez votre œil de l'oculaire :

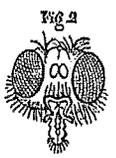
Fig. 2

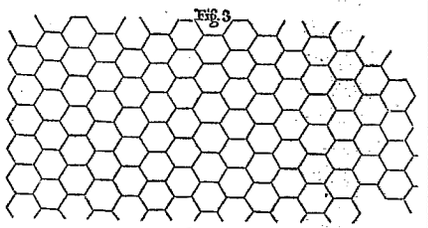
Fig. 3

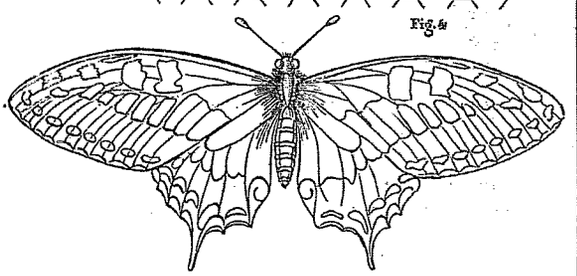
Fig. 4

que voyez-vous? — Les plus jolis miroirs qu'on puisse imaginer. Ils ont tous la forme que la nature affectionne : ce sont des lentilles hexagonales (voy. fig. 3). Et, spectacle féerique, l'image du soleil envoyée par un réflecteur est reproduite par chacune de ces lentilles. Je vais les compter. — Ne l'essayez pas, vous vous blesseriez la vue; puis vous ne voyez là qu'un fragment : il faudrait faire passer dans le champ de l'objectif, un à un, tous les autres fragments de l'œil pour arriver à un total, et cela serait trop long.

Mais il est temps d'aller courir les champs. Tâchez, avec votre filet de gaze, d'attraper ce beau papillon jaune, marqué de noir. — Le voilà. Comment se nomme-t-il? — Dites-moi d'abord ce qui vous y frappe le plus. — C'est le coin de l'aile de derrière : il est découpé en queue d'hirondelle et orné d'un œil rouge-brique, cerné de bleu et de noir. — Essayez maintenant de répondre vous-même à ce que vous me demandiez. Rappelez-vous seulement qu'il faut toujours deux noms pour désigner scientifiquement un animal ou une plante. — Je ne me le rappelle que trop : selon les règles de la science, que les savants rendent si peu aimable, il faut que le nom du genre soit toujours suivi de celui de l'espèce. Je me rappelle aussi, — ce qui n'est guère plus amusant, — que ces deux noms sont grecs ou latins. *Papilio* sera donc le nom du genre, et comme le nom de l'espèce dérive sans doute du caractère le plus saillant, je ne dois guère m'éloigner de la vérité en disant que notre papillon s'appelle *P. Chelidurus*, à cause de l'angle de son aile en *queue d'hirondelle* (fig. 4). — Bravo! le choix de ce nom est parfait. Malheureusement on lui en a préféré un autre. Les nomenclateurs, au lieu de suivre des règles sages et invariables, obéissent, comme les autres mortels, à la voix de l'amour-propre. L'homme, qui aime à se poser comme le maître de la nature dont il lui est aussi impossible de créer que d'anéantir un atome, tient à honneur d'étiqueter de son nom, de celui d'un protecteur ou d'un personnage quelconque, les échantillons d'espèces animales et végétales exposés en montre dans les collections, dans les musées et ailleurs. Donc, votre *P. Chelidurus* s'appelle *P. Machaon :* c'est le nom sous lequel il a été définitivement enregistré à côté du *P. Podalirius*. Machaon et Podalirius étaient deux fameux chirurgiens grecs; fameux, parce qu'il en est question dans l'*Iliade :* ils seraient parfaitement inconnus s'ils n'avaient pas été chantés par Homère. — Voilà certes un nom que je n'aurais jamais deviné : pouvais-je, à propos d'un papillon, songer à un chirurgien de la guerre de Troie?

Je voudrais bien tenir mon *Machaon* par les ailes. Mais qu'est-ce que cette poussière farineuse qui s'attache à mes doigts? — Tirez le microscope de votre poche et saisissez une portion de l'aile. Qu'apercevez-vous? — Une infinité de petites écailles, semblables aux écailles d'un poisson; elles se recouvrent les unes les autres comme les tuiles d'un toit; chacune est échancrée par sa partie inférieure libre, et ces échancrures, mille fois répétées, sont autant de miniatures des ailes du papillon. — Beaucoup d'insectes ont les ailes écailleuses, et ce sont précisément les plus beaux; ils forment tout un ordre naturel. Quel nom lui donneriez-vous? — En prenant pour guide le trait le plus caractéristique, je l'appellerai l'ordre des insectes *aux ailes écailleuses,* et, s'il faut absolument parler grec devant la création, ce sera l'ordre des *lépidoptères,* de *lepis* (génitif *lepidos*), écaille, et *pteron,* aile. — Cette fois vous avez rencontré juste.

ERRATA.

Page 142, colonne 2, ligne 34. — *Au lieu de :* les angles d'incidence et de réfraction; *lisez :* les sinus des angles d'incidence et de réfraction.

Page 143, colonne 2, ligne 42. — D'après le texte de l'édition de 1657-59 du livre du P. Schott, *Magia universalis naturæ et artis,* notre récit de ce qui arriva au P. Scheiner se rendant « de Bavière en Tyrol par la basse Autriche » ne serait pas entièrement exact. Les villageois, en voyant dans l'instrument une puce, cessèrent de croire que le diable y fût enfermé, et Scheiner ne fut pas privé de sépulture.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 45.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

CHATEAU DE BERCY

(DÉPARTEMENT DE LA SEINE).

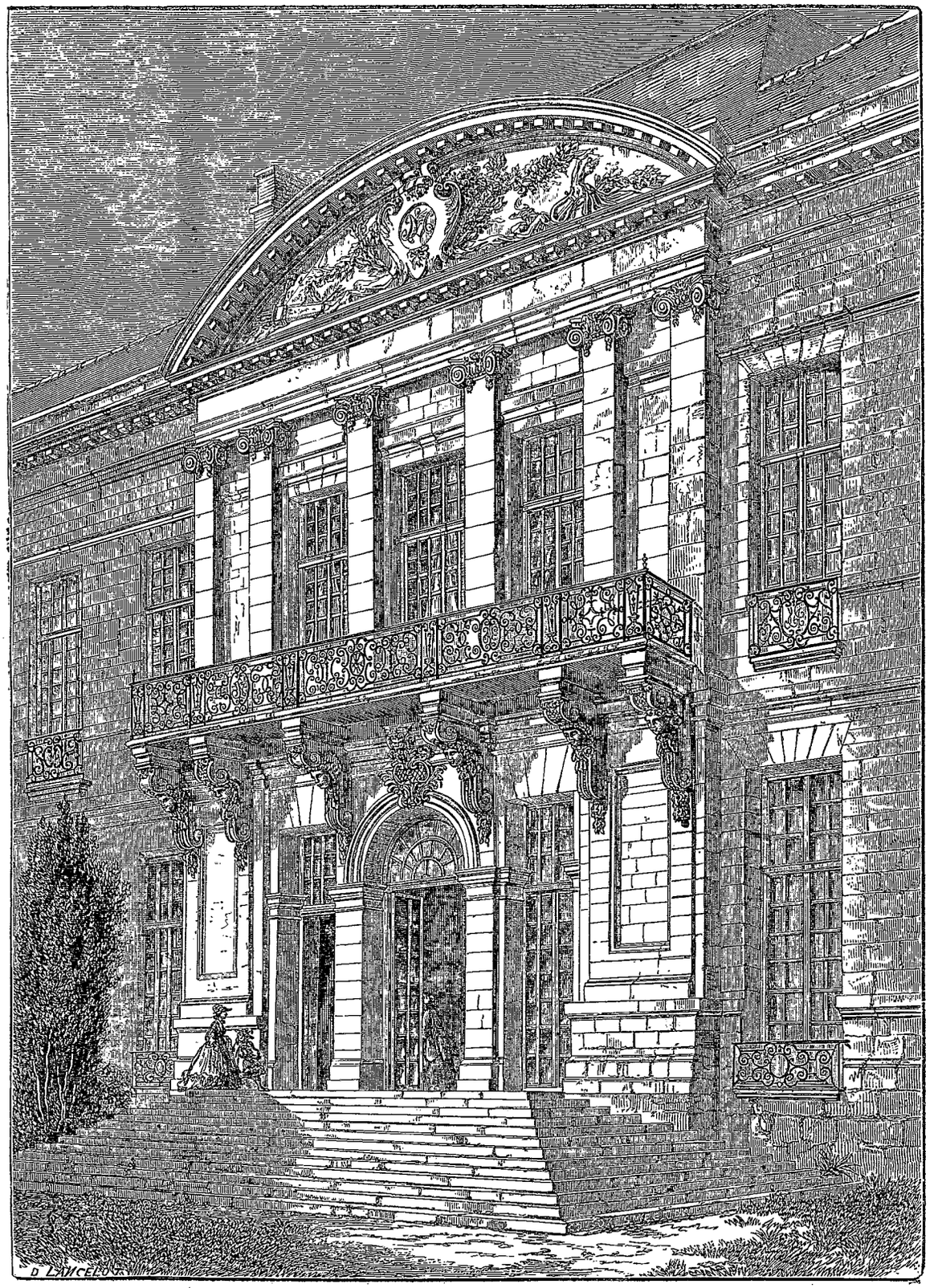

Porte de la façade de l'ancien château de Bercy. — Dessin de Lancelot.

Le château du grand Bercy, démoli vers 1861, était bien connu des voyageurs qui sortaient de Paris en remontant la Seine. On pouvait, sans être fort versé dans l'histoire de l'architecture, répondre avec confiance aux navigateurs curieux que ce devait être une œuvre du règne de Louis XIV. Son aspect était noble, solennel, mais d'un effet

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

un peu lourd et triste. Aussi, tout en lui accordant quelques minutes d'attention et d'estime, s'en éloignait-on sans regret et presque avec une sorte de soulagement : il paraissait négligé, désert, depuis une longue suite d'années. On ne voyait à ses fenêtres ni rideaux, ni draperies : çà et là des vitres brisées laissaient le regard s'engouffrer dans le vide de leurs angles noirs; jamais fleur ni figure humaine jeune ou vieille n'égayait sa terrasse couverte de folles herbes. On se demandait quel pouvait être le seigneur assez riche pour ne pas l'habiter ou le vendre. Aujourd'hui il est certain que ce propriétaire n'était pas si malavisé et qu'il n'a pas perdu pour attendre. Tandis que chauves-souris, rats et araignées jouissaient en toute sécurité du silence de cette vaste demeure, les grands intérêts qui se disputent le territoire de Bercy élevaient peu à peu la valeur du parc à ce point que la séduction des prix offerts a dû triompher du désir respectueux de conservation ou de l'indifférence des héritiers de l'illustre nom de Nicolaï.

Si abandonné qu'il fût, l'intérieur du château de Bercy était encore riche en décorations d'un art remarquable, médaillons, faïence, boiseries, meubles sculptés ou tapisseries. Ces souvenirs n'ont pas entièrement péri, et nous nous proposons d'en reproduire bientôt quelques exemples. Il nous suffit de rappeler ici que ce château avait été construit, d'après les plans de Louis Levau, vers le milieu du dix-septième siècle, sur les ruines d'une résidence plus modeste. Son premier propriétaire fut le marquis de Nointel, le second Pâris de Montmartel (1706), plus tard M. de Nicolaï. Le trop fameux ministre Calonne en a été le locataire; puis vinrent les aventures : les dépendances servirent successivement à la fabrication de papiers peints et de sucre de betterave; de nos jours, le chemin de fer, bon gré mal gré, se jette tout à la traverse des anciens jardins tracés par le Nostre. Maintenant, sur ses ruines, on bâtit quelque succursale du marché aux vins.

SPERINO.

NOUVELLE GENEVOISE.

Dans la riante contrée où mon destin est de vivre, on n'a que le choix des promenades pour jouir de magnifiques points de vue; mais je préfère celles qui me conduisent sur les rives de l'Arve, dont les gracieux méandres serpentent au sein des verdoyantes campagnes qui m'environnent. Et comme chaque promeneur a un refuge de prédilection pour s'asseoir et rêver, j'ai adopté un tertre de gazon situé près d'un ravin dominant ma rivière favorite. En contemplant le vaste panorama qui se déroulait à mes pieds, j'avais souvent remarqué une légère fumée s'élevant au-dessus d'un buisson fort touffu, situé au-dessous de moi, où l'on descendait par un sentier rapide et rocailleux, et que, pour cela même, je n'avais jamais visité. Toutefois, un matin de l'été passé, je crus entrevoir, au travers des branches qui ombrageaient ce petit refuge, un vieillard assis à l'ombre et fumant sa pipe, d'où s'échappait la fumée qui avait si souvent surpris mes regards.

Le ciel, ce jour-là, était d'une admirable limpidité; l'air frais, la nature parée, tout remplissait mon cœur d'une gratitude attendrie pour l'Auteur de ces ravissants tableaux. J'avais besoin de m'intéresser à quelqu'un ou à quelque chose, et, sous l'influence de ce sentiment si doux à éprouver, je résolus de faire connaissance avec le vieillard.

Je descendis donc le sentier pierreux qui conduisait à sa retraite; mais sitôt qu'il m'aperçut, il mit précipitamment sa pipe tout allumée dans la poche de son habit, et parut visiblement contrarié de mon arrivée.

Le premier mobile que nous supposons aux actions d'autrui n'est souvent pas le meilleur ni le plus honorable pour elles, et l'interprétation que nous en faisons est parfois peu charitable. Mais, pour le moment, j'étais si bien disposé en faveur de l'espèce humaine, que je compris instinctivement que ce pauvre homme, honteux d'être surpris se livrant à un plaisir peu en harmonie avec sa misère, craignait de m'en désintéresser et de me donner une mauvaise idée de lui.

— Continuez, mon brave homme, lui dis-je; pourquoi cacher ainsi votre pipe et risquer de brûler vos vêtements?

— Ah! Monsieur m'a vu?

— Eh oui! et je serais fâché de vous empêcher de vous livrer à ce délassement.

— Mais qu'est-ce que Monsieur dirait d'un pauvre mendiant qui fume? et me feriez-vous encore l'aumône?

— Pourquoi pas, mon brave homme? Je dirais que vous vous livrez à une vieille habitude qu'il vous serait également impossible de vaincre ou de remplacer par une autre.

— C'est bien vrai, Monsieur; mais tout le monde n'est pas comme vous, et pour beaucoup de gens ce serait une raison de ne plus me secourir s'ils me voyaient comme vous venez de me trouver tout à l'heure, et c'est pourquoi je viens ici et me cache pour brûler une pipe de tabac chaque jour.

— Elle est bien belle votre pipe : il me semble qu'elle est montée en argent.

— Oh! Monsieur, elle m'est plus chère qu'elle n'est belle.

— Comment cela?

— Elle a appartenu à mon capitaine, et c'est un cadeau qu'il m'a fait avant d'expirer.

— Fut-il tué sur un champ de bataille?

— Non, Monsieur; mais il y fut mortellement blessé, et, sans moi, il serait resté au pouvoir des Autrichiens. C'était à Marengo, où nous battîmes en retraite jusqu'à trois heures de l'après-midi; voyant mon brave chef tomber, je le chargeai sur mes épaules et le portai jusqu'à ce que je pusse le déposer à l'ambulance, où il mourut. Au moment d'expirer : « Tiens, me dit-il, Sperino, reçois comme preuve de ma reconnaissance la seule chose que je puisse maintenant te donner; voici ma pipe, ma distraction de vingt ans durant les campagnes faites avec toi. Ne la fume jamais sans songer à moi, et ne l'abandonne, ainsi que ton capitaine, qu'à l'heure de la mort. » Comme nous étions tous deux de Mendrisio, dans le Tessin, il me pria d'informer de son sort sa vieille mère, m'embrassa et mourut. C'était l'homme le meilleur et le plus brave de l'armée; il m'aimait comme un frère, quoique mon chef; et si j'avais su lire et écrire, j'aurais avancé en grade, tandis que je ne parvins jamais qu'à celui de caporal, bien qu'engagé à dix-sept ans parmi les Allobroges j'aie servi pendant vingt-deux ans dans l'armée française.

— Mais, après un temps assez prolongé, n'avez-vous obtenu aucune pension de retraite, aucun subside pour votre vieillesse?

— Je n'ai rien demandé, Monsieur. Revenu au pays après la malheureuse retraite de Russie, j'ai travaillé à la terre tant que mes forces me l'ont permis; aujourd'hui, vieux et faible, je n'ai que la pitié et l'aumône des bons cœurs pour m'aider à vivre; et vous comprenez, Monsieur, mon plaisir à fumer, puisqu'il s'y joint pour moi celui de me rappeler des temps plus heureux, une vocation plus noble que celle de mendiant aujourd'hui la mienne, et le bon chef que j'eus la chance d'obliger à ses derniers moments.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

— Mais chez qui logez-vous maintenant?

— Chez un charitable cultivateur de G..., qui me donne de sa soupe deux fois par jour et me laisse passer la nuit dans sa grange, où je me trouve très-bien couché sur le foin; mais vous concevez, Monsieur, que je dois m'abstenir de fumer chez lui, et lui cacher ma pipe qui lui ferait craindre un incendie; et voilà pourquoi je ne puis me livrer à ma récréation favorite que dans ce petit coin, où seul vous m'avez découvert.

— Et j'en suis charmé, mon brave homme; j'espère vous y retrouver souvent, et demain, à la même heure, j'y viendrai pour vous offrir un peu de mon tabac, que je veux vous faire essayer.

— Merci, Monsieur; mais ne dites à personne, je vous en conjure, que vous m'avez vu fumer.

— Non, non; je garderai votre secret, dont j'apprécie la convenance pour toute autre personne que moi.

Là-dessus je quittai le pauvre vieux militaire, qui m'avait inspiré une pitié dont je lui laissai quelques preuves.

Il avait une superbe tête encadrée d'une barbe blanche; mais sa figure pâle, amaigrie, accusait un mal secret dont cependant il ne se plaignit pas.

Il revint le lendemain. Je lui fis mon petit cadeau, accepté avec la plus vive reconnaissance, et, dans le courant de la belle saison, nous nous retrouvâmes plusieurs fois au même lieu, où il me fit le récit de ses campagnes, et m'attacha toujours davantage à lui par sa résignation pieuse à son triste sort. Je cherchai à l'adoucir en lui faisant, pour l'hiver qui s'approchait, le présent de quelques vêtements plus chauds que les siens. Le froid qui survint en effet, un malaise prolongé qui me retint à mon domicile, m'empêchèrent de le revoir encore; mais, le printemps suivant, je le trouvai, par une belle matinée de mai, assis sur son tertre favori, et je lui demandai comment il avait passé la mauvaise saison.

— Mal, Monsieur, bien mal; vous le voyez sans doute à mon visage et mieux encore à ma douce habitude de fumer que j'ai perdue, n'y trouvant plus aucun plaisir.

— Mais que vous sentez-vous?

— Ma fin, Monsieur, qui arrive tout doucement; chaque jour j'ai plus de peine à me traîner jusqu'ici, et, sans l'espoir de vous y rencontrer encore, j'en aurais dès longtemps oublié le chemin.

— Mais quelles sont vos souffrances?

— De l'oppression qui me fatigue, une toux qui m'épuise, plus d'appétit, et cette pauvre pipe (dit-il en la tirant de sa poche) qui ne me sourit plus. Voyez, Monsieur, comme elle semble souffrir et pâlir elle-même de l'abandon où je la laisse; mais si je ne l'allume pas, je la soigne toujours, et j'ai consacré l'argent que j'employais autrefois pour mon tabac à faire l'emplette d'un tuyau neuf dont je n'ai plus l'espoir de me servir moi-même; mais je veux la donner à l'homme généreux qui s'intéresse à ma vieillesse.

— Vous avez raison, et ce digne agriculteur, qui vous loge, vous nourrit, mérite bien ce souvenir de sa bonne action et de votre reconnaissance.

— Ah! Monsieur, je me garderais bien de la donner à P..., qui non-seulement ne fume pas lui-même, mais encore défend à ses fils de se livrer à cette habitude pour laquelle il a une véritable antipathie.

— Et alors, à qui destinez-vous cette belle pipe?

— A vous, Monsieur; oui, à vous qui n'avez pas trouvé mauvais que je m'en servisse; à vous qui m'avez secouru dans ma misère et donné du tabac pour satisfaire mon vieux penchant; à vous qui ne me méprisez pas et voulez bien me parler de choses qui m'intéressent seul. Oui, c'est à vous que je veux laisser ma pipe bien-aimée; je l'ai garnie de l'excellent tabac que vous m'avez donné, et je vous prie, Monsieur, de venir la fumer, lorsque je serai mort, à cette même place où nous sommes maintenant, et où vous vous rappellerez le pauvre vieux militaire qui s'en servit si souvent devant vous, et auquel, seul dans ce monde, vous songerez encore; car vous me représentez ma famille, mes amis, enfin tout ce qui me manque maintenant.

Le bon vieillard avait dit ces paroles avec une émotion sans cesse croissante qu'il finit par me communiquer; aussi lui répondis-je de suite :

— Mon cher Sperino, j'espère beaucoup que vous vous rétablirez bientôt sous l'influence de la saison nouvelle, plus favorable que l'hiver à la guérison de vos maux : aussi je ne veux point aujourd'hui accepter cette pipe que vous m'offrez de si bon cœur; mais si vous venez à mourir avant moi, je serai charmé de la tenir de vous et d'y rattacher la mémoire d'un brave militaire. Non-seulement je viendrai m'en servir en ce lieu, où je vous trouvai, mais je la suspendrai à une place très-visible de mon cabinet, où souvent, soyez-en certain, elle attirera mes regards et me fera penser à vous.

— Que vos paroles me font de bien, Monsieur! et dans ma vieillesse souffrante, si triste, si oubliée de tous, que je vous sais gré de me compter pour quelque chose et de croire à ma reconnaissance!

Et comme je me préparais à le quitter, vraiment attendri par l'aspect et les paroles de ce vieillard si sensible à mes témoignages de sympathie :

— Monsieur, me dit-il, une chose me peine et m'attriste, car je crains de ne plus pouvoir revenir ici; aujourd'hui même, j'ai eu bien du mal pour y arriver : ainsi je perds l'espoir de vous voir encore.

— Oh! non, non, brave Sperino; je connais la demeure de P..., et si je ne vous rencontre pas en ce lieu, j'irai vous faire une visite.

— Quel plaisir vous me ferez, Monsieur!

— C'est à moi-même que j'en procurerai, et puissé-je vous trouver mieux qu'aujourd'hui!

Nous remontâmes ensemble le sentier, et je vis trop bien à quel point il s'était affaibli; car non-seulement nous marchions lentement, mais souvent je le soutins alors que ses jambes se dérobaient sous lui et avaient peine à le supporter. Je lui serrai affectueusement la main, et nous nous séparâmes. (1)

La fin à la prochaine livraison.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 19, 43.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XV.

Habillement des femmes après 1750. — Plus on avance dans le règne de Louis XV, moins le bon goût préside à la façon des habits. La mode s'épuise en variations sur un thème ingrat, sans revenir au naturel qu'elle a perdu de vue. Cela est surtout sensible dans l'ajustement des femmes. Il devient de plus en plus chiffonné et confus; la forme du corps humain est pour lui comme si elle n'existait pas; il semble n'avoir pas d'autre objet que de montrer combien de pièces et de morceaux peuvent être réunis ensemble pour faire des poupées habillées.

La robe en faveur jusqu'à la fin du règne fut celle dont nous avons déjà signalé l'apparition : robe à dos flottant, ouverte de corsage et ouverte à la jupe. Le corsage était ajusté sous la pièce volante, fortement échancré sur les

(1) J. Petit-Senn.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

hanches et muni de baleines. Après 1760, les pans de la robe s'ouvrirent en rond et se prolongèrent par derrière en une queue très-étoffée que l'on relevait sur le panier : par là tout le bas du jupon était mis à découvert. Nous parlons du premier jupon, qui faisait l'office de robe de dessous. On portait double jupon; entre les deux se mettaient les poches, faites comme deux sacs et assujetties sur un large ruban de fil.

Les robes des jeunes personnes, qui n'avaient pas de pièce volante et qui se laçaient dans le dos, étaient appelées *fausses-robes*. Elles étaient taillées sur un *corps*, appareil en forme de gaîne, qu'un antique usage avait consacré comme une chose indispensable pour empêcher la taille de se gâter dans le jeune âge. Les corps étaient de bougran, bardés de baleines de tous les côtés; le fer remplaçait les baleines s'il s'agissait de remédier à des vices de conformation. Une fausse-robe dont la jupe n'avait pas de queue s'appelait un *fourreau*.

La confection des corps était le fait des tailleurs de corps, dont le privilége avait été réservé, en 1675, lorsque les couturières se formèrent en communauté. Il s'ensuivit qu'il appartint à ces tailleurs, et non aux couturières, de faire les fausses-robes et fourreaux. Pour le même motif, eux seuls furent en possession de fournir les robes de



Élégante avec la robe à grands paniers, Abbé mondain, Jeunes gens en costume de chasse et de promenade, avant 1760. D'après Saint-Aubin. — Dessin de Chevignard.

cour, parce que le corsage de celles-ci était muni d'une armature qui en faisait un véritable corps. Cette industrie, à laquelle tant de générations s'étaient docilement soumises, se vit attaquée au milieu du dix-huitième siècle par des médecins consommés de l'Allemagne et de l'Angleterre. En France, Jean-Jacques Rousseau et Buffon mirent leur éloquence au service de la même cause; puis, en 1770, un livre qui résumait toutes les raisons données par les maîtres parut sous ce titre significatif : « Dégradation de l'espèce humaine par l'usage des corps à baleine; ouvrage dans lequel on démontre que c'est aller contre les lois de la nature, augmenter la dépopulation et abâtardir pour ainsi dire l'homme, que de le mettre à la torture, dès les premiers instants de son existence, sous prétexte de le former. »

L'auteur de ce factum fut M. Bonnaud, qui n'est pas connu autrement. Un tailleur de corps de Lyon, nommé Reisser, prit la plume pour la défense du métier. Il s'en tira avec adresse. Sa thèse fut que, parmi les inconvénients reprochés aux corps, il en était que les bons fabricants savaient éviter; que d'autres résultaient de ce que les appareils étaient maladroitement appliqués; et enfin que l'on mettait sur le compte des corps beaucoup d'effets à la production desquels ils étaient étrangers.

La controverse se prolongea pendant vingt ans encore, à l'avantage des lingères. Celles-ci avaient imaginé les corsets de basin, n'ayant qu'un busc pour armature, et c'est aux corsets que recoururent pour leurs enfants les personnes qui se piquaient de philosophie. La concurrence fit sortir de la routine les tailleurs de corps; ils commençaient à fournir des appareils plus flexibles, plus conformes aux lois du goût et de la raison, lorsque sonna l'heure fatale à toutes les choses de l'ancien régime. La tempête révolutionnaire emporta les corps et l'industrie qui consistait à les construire.

Revenons à l'habillement.

Pour couvrir la poitrine au défaut de la robe, on eut, avant 1760, des *devants de gorge* tout unis; plus tard, on établit par-dessus des échelles de rubans. Concurremment avec cette mode régna celle des *compères*. On entendait par là deux petits devants, qui étaient cousus sous les échancrures de la robe; ils s'assemblaient par des bou-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

tons. Un gros nœud à deux feuilles, posé tout en haut, remplaça le bouquet généralement porté auparavant.

Les manchettes furent à trois rangs, composées de dentelle, et de linon ou de batiste qui formaient l'*entoilage* de la pièce. L'entoilage, taillé plus long sous le coude qu'en dedans du bras, produisit les manchettes montées en éventail.

Pour mettre sur les épaules, il y eut le mantelet, la mantille ou le fichu.

Le mantelet d'alors différait de ceux que l'on porta il y a une vingtaine d'années par un capuchon ou *coqueluchon* dont il était garni.

La mantille était un mantelet d'été, en gaze, en dentelle ou en réseau.

Quant aux fichus, il n'était question alors que de fichus blancs, en batiste, mousseline, etc., avec une garniture plate ou des rangs de tuyaux. Après 1770 on adapta aux fichus un coqueluchon qui se tenait tout droit sur les épaules, au moyen d'une garniture d'apprêt en forme de cerceau. C'est ce qu'on appela des *monte-au-ciel*, puis des *parlements*.

A plusieurs reprises, depuis la régence, le tablier avait paru dans l'habillement des jeunes personnes. Il fit partie d'un costume de moyenne tenue, qui eut beaucoup de

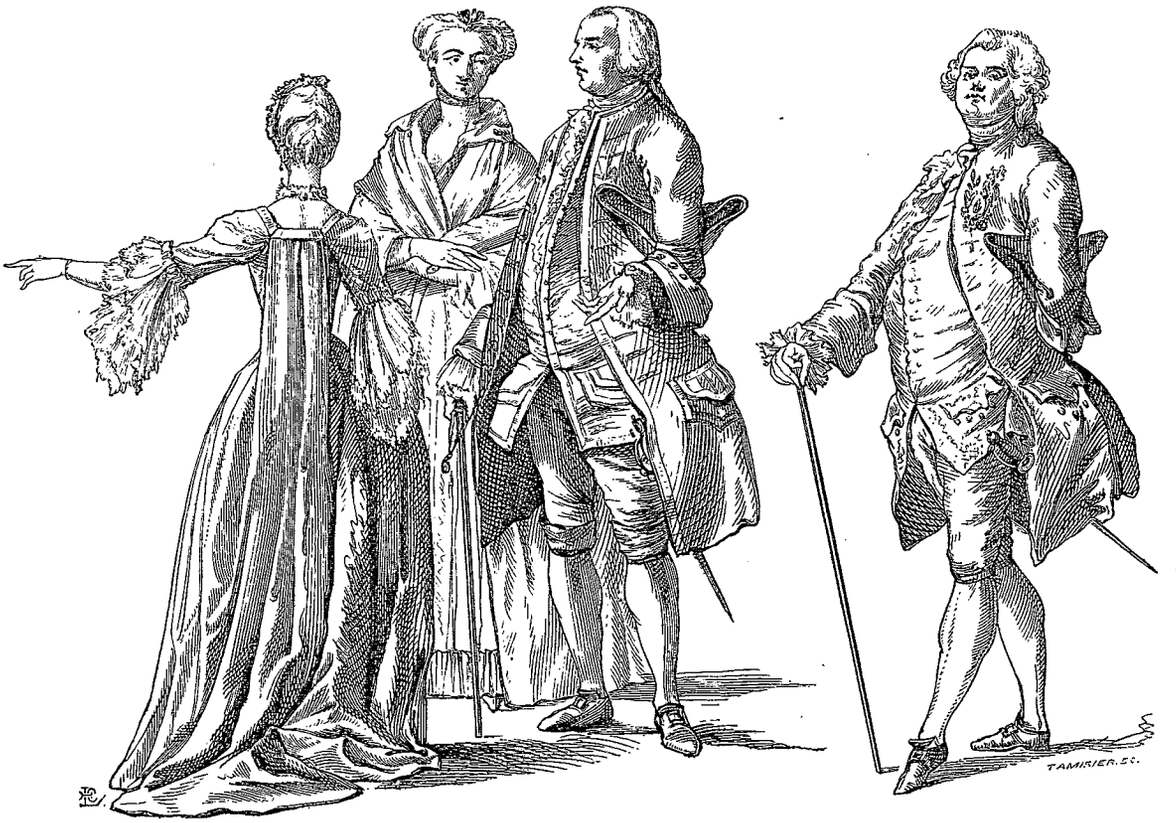

Matrone à l'ancienne mode, Jeune femme en coiffure haute et petit panier, Ancien militaire, Gentilhomme avec l'habit habillé, en 1762.
D'après Joseph Vernet. — Dessin de Chevignard.

vogue à la fin du règne. La robe était supprimée. On n'avait qu'un jupon à falbalas avec le *caraco* et le tablier. *Casaquin*, *pet-en-l'air*, *caraco*, sont les noms que porta successivement, au dix-huitième siècle, la veste de femme à grandes basques. Le tablier était de longueur à descendre jusqu'au bas du jupon; il était garni sur les bords et aux poches. Il n'avait pas la bavette, signe distinctif du tablier affecté aux femmes de chambre.

La coiffure, qui s'était maintenue basse depuis 1713, commença à monter de nouveau après 1750. La mode consista à relever les cheveux sur le sommet de la tête, ceux de derrière étant lissés, ceux de devant crêpés très-menu et tirés sur leur racine, de manière à former une espèce de diadème autour du front et des tempes. Cette façon donnée aux cheveux de devant constituait le *tapé*. Des boucles étaient disposées autour du tapé, ou au bas, vers les oreilles. Avec le bout des cheveux, relevés de la nuque, on faisait des coques ou d'autres agréments en manière de cimier. Mille combinaisons s'adaptaient à la forme générale qui vient d'être décrite. Les boucles, par exemple, formaient des *marrons*, des *brisures*, des *béquilles*, suivant leur volume ou leur direction. Les *barrières* étaient des mèches lisses, conduites entre les boucles ou le tapé; les *dragonnes*, deux grands tire-bouchons tombant de derrière les oreilles sur les épaules; les *favoris*, deux boucles disposées de façon à dessiner sur le front un croissant renversé, etc., etc.

Les anciens ajustements de tête ne s'accommodaient guère avec les cheveux relevés. Il fallut en changer la forme. Les bonnets ne consistèrent plus qu'en un fond entouré de garniture. Le tout n'était guère plus large que la main, et semblait une cocarde plutôt qu'une coiffure. On augmenta la dimension par la suite, en dépit du sens commun; car les bonnets avec passe et rayon, perchés au sommet du tapé, produisaient tout juste l'effet du linge qu'on met sécher sur un buisson. Les chapeaux de paille *à la bastienne*, qui parurent en 1765, n'eurent pas meilleure grâce, quoiqu'ils fussent assez jolis de forme. Rien n'était acceptable dans une semblable position. Toutefois, ce que le règne de Louis XV vit en ce genre était encore de bon goût relativement aux extravagances qui suivirent.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Pour faire des coiffures si haut montées, les cheveux naturels, même avec l'addition des fausses nattes et des tours, devinrent insuffisants. Il fallut recourir aux perruques. Les perruques de femmes s'appelaient des *chignons*. A qui devait appartenir la confection des chignons?

Depuis plus d'un siècle l'industrie des coiffeuses s'était formée. Aux coiffeuses s'étaient joints des coiffeurs, et ceux-ci étaient devenus des personnages importants. C'est de leur art que dépendait principalement le succès des élégantes. Ils menaient haut la main les dames de la noblesse et de la finance. L'un d'eux, le sieur le Gros, tenait à Paris une académie où affluaient les élèves, hommes et femmes. Il récompensait le talent par des médailles qui avaient valeur de diplôme pour ceux qu'il en gratifiait. Il écrivait des livres sur la coiffure. Les peintres, à l'en croire, auraient dû venir à ses leçons, car il se faisait fort de prouver que pas un portrait, si bien fait qu'il fût, ne représentait avec exactitude l'accommodage des cheveux sur une tête à la mode. Chez lui, on étudiait sur nature. Il avait des *prêteuses de tête*, de jeunes filles pourvues de beaux cheveux, qui servaient à ses démonstrations et aux essais de ses disciples. Les jours où il y avait le plus de beau monde sur les boulevards, les prêteuses de tête y étaient conduites, afin d'exhiber aux yeux du public les inventions enfantées par le génie du maître. Celles qui s'étaient acquittées pendant quatre ans de ce service, en joignant à la docilité requise des mœurs irréprochables, le sieur le Gros leur faisait apprendre un métier à ses frais. Voilà jusqu'où s'étendait le pouvoir d'un coiffeur en ce temps-là; mais toute cette gloire devait être cruellement expiée, comme il y parut bientôt.

M. le Gros et consorts, comme inventeurs des coiffures, se crurent le droit de fabriquer aussi les chignons. A peine commençaient-ils à s'exercer en ce genre, qu'un gros procès leur tomba sur les bras. La corporation des barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes gémissait depuis longtemps d'avoir vu une profession rivale s'insinuer à la faveur d'un besoin nouveau; elle n'attendait qu'une occasion pour revendiquer l'empire sur les têtes des deux sexes. La question des chignons lui sembla propice, parce que la compagnie avait des titres qui lui assuraient exclusivement la fabrication des perruques. La justice fut saisie de la cause dans plusieurs provinces à la fois. Au rebours du Parlement d'Aix, qui jugea en faveur des coiffeurs contre les barbiers de Marseille, le Parlement de Paris jugea en faveur des barbiers contre les coiffeurs de la capitale. Deux arrêts, rendus le 27 juillet 1768 et le 7 janvier 1769, enjoignirent à ces derniers de se faire inscrire dans la corporation des barbiers s'ils voulaient continuer leur état. Mais quoi! des artistes allaient-ils contracter alliance avec des *gens mécaniques?* Quelques-uns seulement obéirent; le plus grand nombre aimèrent mieux exercer clandestinement et s'exposer à la prison. Plusieurs en tâtèrent. Puis, après huit ans de résistance, voyant que leurs affaires ne faisaient qu'empirer par le martyre, ils supplièrent Louis XVI de leur permettre, à quelque condition que ce fût, la pratique du métier qui les faisait vivre. Le roi les agrégea, au nombre de six cents, à la corporation des barbiers. Quant aux coiffeuses, elles furent autorisées à exercer librement.

La suite à une autre livraison.

QUEL EST LE BUT?

Ce qui caractérise surtout l'infériorité et la vulgarité des hommes ignorants, c'est l'absence dans leur esprit de toute notion et de toute curiosité sur cette simple question: Quel est le but de la vie? Peut-être se la sont-ils posée une fois dans leur enfance; mais bientôt ils ont été envahis et comme opprimés par des idées obscures de néant et les sollicitations de leurs intérêts matériels; aucun d'eux ne se demande même plus: Est-ce que je pouvais être quelque chose de plus que l'espèce d'animal que je suis? L'emploi le meilleur de la vie ne serait-il pas celui qui procure tout ce qu'un homme est en droit d'espérer d'accroissement de ses forces et de sa valeur? Qui n'a aucune curiosité de cet ordre supérieur est dans de bien mauvaises dispositions pour accomplir utilement et dignement sa tâche ici-bas. Aussitôt que nos facultés se développent en liberté, c'est-à-dire dès la jeunesse, il faudrait inculquer à l'homme cette conviction, qu'il doit se proposer d'atteindre quelque degré plus élevé que ce qui est aujourd'hui et que ce qui sera demain. Il faudrait animer son esprit d'un principe qui fût de nature à lui imprimer une direction générale, et à l'éclairer sur l'importance relative et l'enchaînement des buts particuliers entre lesquels il doit choisir. Il est nécessaire de lui faire comprendre que la vie est une simple capacité de *devenir*, afin qu'en étant intimement persuadé, il soit ému de la crainte salutaire de ne pas *devenir* s'il se contente de passer simplement d'un jour à l'autre en mangeant et dormant, en croissant en taille et en vigueur musculaire, en saisissant au passage la part la plus considérable possible des divertissements inventés pour distraire, ou même en s'acquittant de certains travaux rétribués qui ne modifient en rien ses sentiments et ses pensées dans un sens supérieur. En vivant sans plan de conduite générale, il consumera sans profit ses jours et n'arrivera ni au perfectionnement ni au bonheur. FORSTER.

CE QUE NOUS DEVONS A L'INSTRUCTION.

Vous qui connaissez le prix de l'instruction, ne pensez-vous pas avec reconnaissance à tout ce que vous lui devez? N'est-ce point elle qui vous a le plus aidé à agrandir votre intelligence et à tirer de votre existence un noble profit? Pouvez-vous donc être indifférent au sort de tant de millions d'hommes que vous voyez entièrement privés de ce puissant secours? Ceux d'entre cette multitude ignorante qui devinent au moins ce que vaut l'instruction ne doivent-ils pas jeter un regard découragé sur la vie comme sur une partie perdue? N'avez-vous pas la conviction que c'est l'instruction qui a vivifié toutes vos facultés, qui vous a mis en communication avec les œuvres les plus admirables du génie humain, qui vous a fait éprouver les plus belles et les plus pures jouissances dont soit capable l'esprit de l'homme? Si vous êtes religieux, ne sentez-vous pas combien, grâce à vos études, à vos lectures, à la force plus pénétrante de votre raison, vous vous êtes élevé plus haut dans le sentiment de la grandeur de Dieu et de sa création; combien votre foi, dégagée de superstition, est plus vraie, plus simple, plus digne de son sublime objet? Consentiriez-vous à renoncer, en échange de tous les trésors de la terre, à tous les biens intellectuels, et à tomber dans les tristes ténèbres où votre indifférence laisse languir tant d'âmes aussi aptes que la vôtre à s'élever vers la vérité?

FORSTER.

FRONTIÈRES DE LA FRANCE.

Voy. la Table des trente premières années.

FRONTIÈRE DES ALPES.

Nous avons dit que la frontière de l'est de la France se divisait en trois parties: la frontière du Rhin ou d'Allemagne, la frontière du Jura ou de Suisse, la frontière des Alpes ou d'Italie. La frontière des Alpes a été considérablement modifiée par le traité de Turin, du 24 mars

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

1860, conclu avec le roi d'Italie, qui a cédé à la France la Savoie et l'arrondissement de Nice. La limite entre la France et l'Italie a été tracée par une commission, et le résultat de ses opérations a été inséré au *Moniteur* du 7 avril 1861 ; il nous est ainsi possible de compléter notre article de 1860 qui décrivait l'ancienne frontière des Alpes, et qui paraissait par hasard juste au moment où le traité de Turin modifiait si complétement cette partie de nos limites.

Actuellement la limite de la France, en partant du confluent du London dans le Rhône, contourne le canton de Genève et atteint la rive méridionale du lac de Genève, qu'elle suit entre le canton de Genève et le canton du Valais. A Saint-Gingolf, la limite se dirige au sud et suit un épais contre-fort du mont Blanc, qui sépare la France du Valais et atteint la chaîne des Alpes au mont Blanc. Depuis le mont Blanc jusqu'à Colla-Longa, dans les Alpes-Maritimes, la limite est tracée par la crête des Alpes Grées, des Alpes Cottiennes et des Alpes Maritimes, et

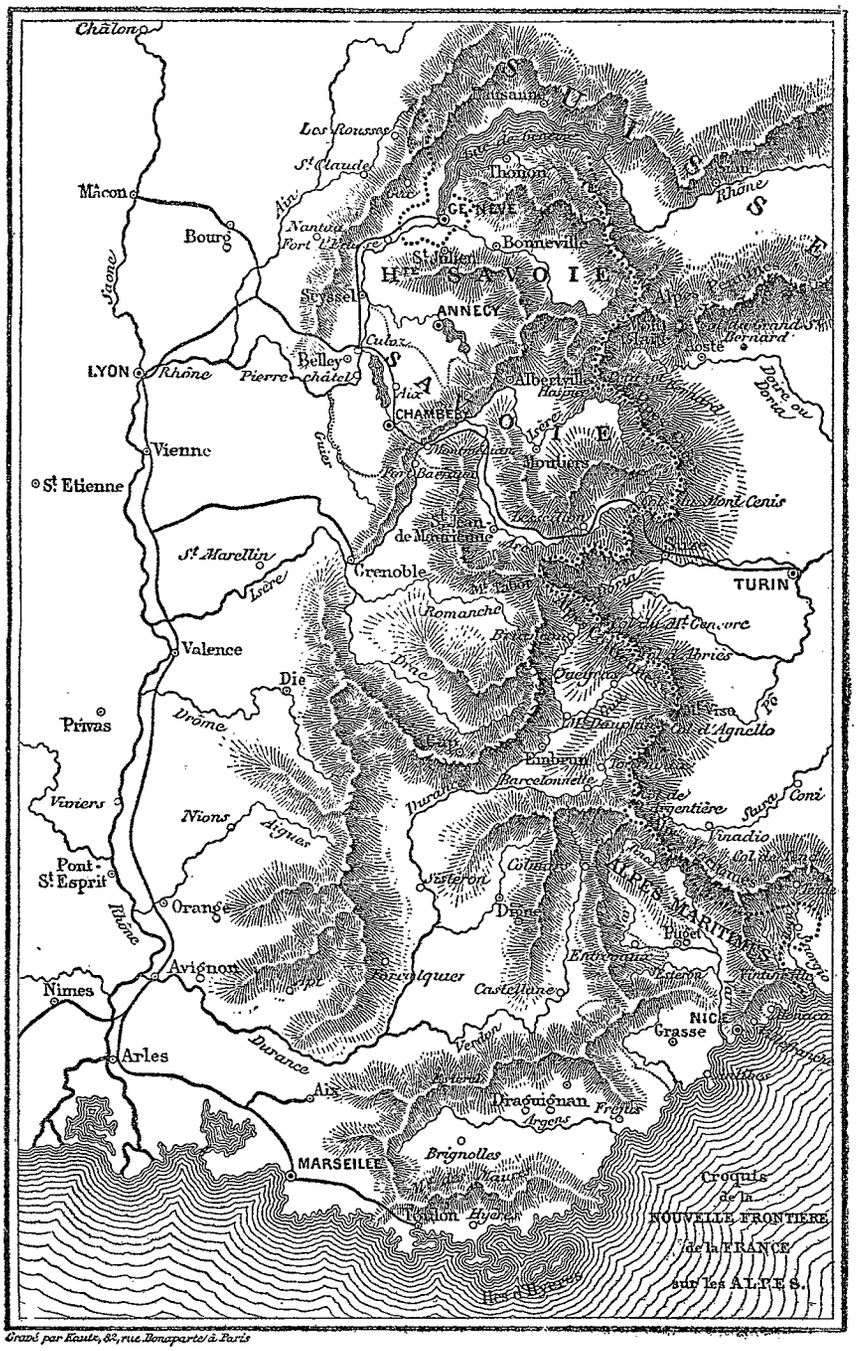

Gravé par Erhte, 82, rue Bonaparte à Paris

suit dans toute cette étendue la ligne de partage des eaux, excepté sur un seul point, à l'hospice du petit Saint-Bernard, qui, situé sur le versant français, est demeuré à l'Italie (1).

A Colla-Longa, la limite quitte la crête des Alpes Maritimes et la ligne de partage des eaux pour suivre, jusqu'à la Méditerranée, une ligne conventionnelle et arbitraire. Cette ligne se dirige d'abord de Colla-Longa sur la Tinca, qu'elle atteint à 10 kilomètres au nord de Saint-Sauveur, et qu'elle suit jusqu'au confluent de la Molières ; de là elle se dirige à l'est, en contournant généralement des contre-forts des Alpes Maritimes, coupe successivement la Borreone, la rivière de la Madone delle Fenestre, la Gordolasca, et atteint la Roya, à 5 kilomètres au nord de Saorgio. De ce point la limite va joindre la Bendola, qu'elle

(1) Parce que l'hospice est la propriété de l'ordre de Saint-Maurice, et qu'on a voulu que cet ordre continuât à avoir ses propriétés en Italie.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

suit pendant 15 kilomètres, et, se dirigeant au sud-ouest, elle va recouper la Roya au sud de Breglio; puis, se dirigeant au sud, elle coupe la Bevera et finit à l'embouchure du Saint-Louis, petit ruisseau qui se jette dans la Méditerranée entre Vintimille et Mentone.

La principauté de Monaco, située sur la côte, entre Vintimille et Villefranche, est actuellement en presque totalité à la France. Le 2 février 1861, un traité a été signé, à Paris, entre le gouvernement français et Son Altesse Sérénissime le prince de Monaco, par lequel le prince a cédé à la France, au prix de 4 millions de francs, les deux communes de Mentone et de Roquebrune. La ville de Monaco avec son territoire, restant au prince de Monaco, forme une enclave dans le nouveau département des Alpes-Maritimes et entre dans le système des douanes françaises.

Notre frontière des Alpes a été sensiblement améliorée par ces changements. Avant le traité du 24 mars 1860, l'on disait avec raison que les clefs des Alpes étaient à Turin : en effet, tous les passages importants étaient au Piémont. Si cet État n'était pas absolument indépendant de l'Autriche, les clefs des Alpes étaient à Vienne et non plus à Turin, et notre frontière était directement menacée par l'Autriche, maîtresse de l'Italie. Les choses sont changées; la sécurité de la frontière est établie; les passages sont à la France et à l'Italie, et chacune des deux puissances possède ce que la ligne de partage des eaux lui assigne. La grande route de Lyon à Turin, par le mont Cenis, autrefois défendue contre nous par le fort de Les-

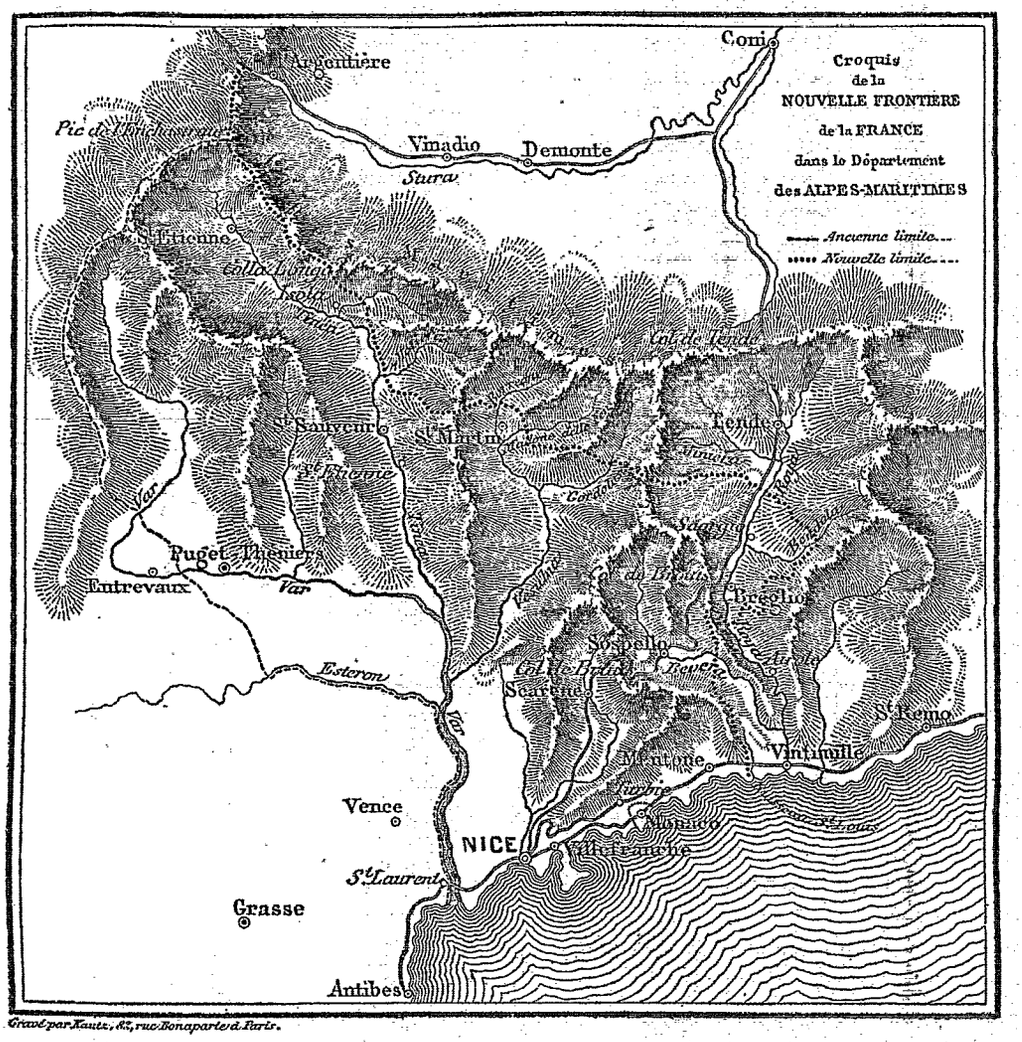

Gravé par Kautz, 47, rue Bonaparte à Paris.

seillon, qui commande absolument le passage, est actuellement protégée, contre toute attaque venant d'Italie, par cette forteresse. Le canon de Lesseillon commande la route à ce point que l'on peut la couper cinq fois sous le feu de la place. Quelques fortins à Aussois achèveront de rendre cette position inexpugnable. Restent les passages du petit Saint-Bernard, du mont Genèvre, d'Abriès, d'Agnello et de l'Argentière; mais Fort-l'Écluse, Pierre-Châtel, Fort-Barraux, Grenoble et Lyon assurent la défense contre une armée qui aurait traversé les Alpes Grées; Briançon ferme le col du mont Genèvre, Queyras le col d'Abriès, Mont-Dauphin le col d'Agnello, et Tournoux le col de l'Argentière. Tende et le col de Tende restent à l'Italie; mais la route de Tende à Nice, route militaire importante, est défendue par de bonnes positions naturelles telles que Saorgio, très-forte position qui ferme la route, le col de Brouis dans le contre-fort entre Roya et Bevera, et le col de Braus dans le contre-fort entre la Bevera et le torrent de Scarène. En arrière de ces positions, l'ennemi trouverait la ligne du Var et nos anciennes défenses, aujourd'hui couvertes par les positions que nous venons d'indiquer.

Deux provinces de la Savoie, le Chablais (arrondissement de Thonon) et le Faucigny (arrondissement de Bonneville), avaient été neutralisées par les traités de 1815 et étaient comprises dans le système de la neutralité de la Suisse. La Savoie étant à la France, la Suisse invoque les traités de Vienne et réclame le maintien de la neutralité du Chablais et du Faucigny à son profit.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LE SQUARE DU TEMPLE, A PARIS.

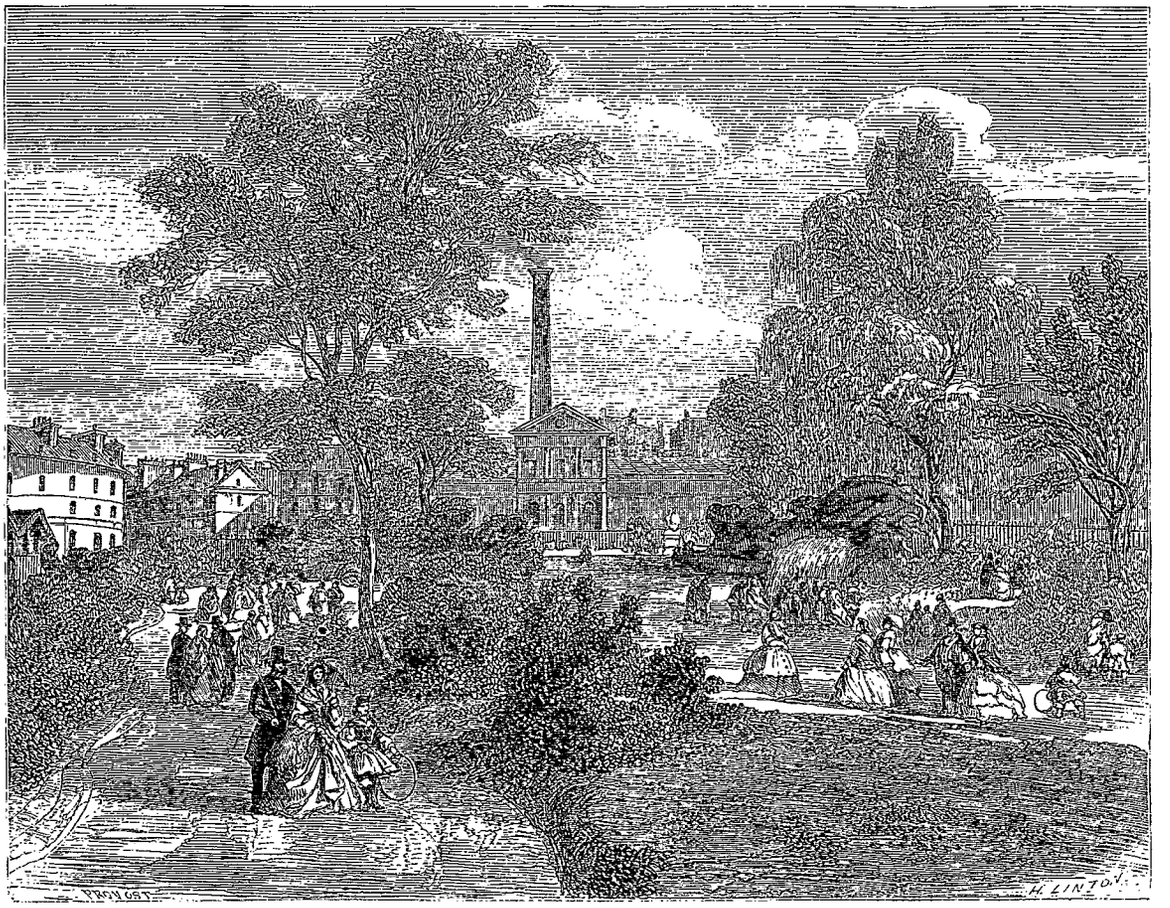

Le square du Temple, à Paris. — Dessin de Provost.

Il n'est pas un coin du vieux Paris, une ruelle, une maison, un pavé, que l'on puisse considérer sans émotion, si l'on songe aux souvenirs qui s'y rattachent. Le square du Temple est, sous ce rapport, un endroit privilégié. Ce coin du sol parisien occupe une place importante dans la topographie morale de notre capitale et même de la France entière.

C'est sur cet emplacement que fut construit, au milieu du douzième siècle, le manoir des chevaliers du Temple, défenseurs du saint sépulcre. En 1212, le frère Hubert y ajouta la grande tour (prolongez par la pensée les rues des Enfants-Rouges et du Forez, leur point d'intersection sera la place qu'occupait ce donjon); des murs crénelés et des tourelles entouraient l'enclos, qui était une véritable place forte. Philippe-Auguste, avant de partir pour la croisade, y déposa ses trésors; Philippe le Bel s'y réfugia contre la fureur du peuple. En 1307, Philippe fit saisir et mettre à mort le grand maître, Jacques de Molay, et s'empara des immenses richesses de l'ordre. Tous les templiers du royaume furent arrêtés, et le Temple fut attribué au grand prieuré de France. En 1667, le grand prieur Jacques de Souvré fit abattre les tourelles et les murailles crénelées de l'enclos, embellit les jardins, qu'il ouvrit au public, et, en avant du vieux manoir, bâtit un vaste hôtel qui devint célèbre sous son successeur, Philippe de Vendôme, par les fêtes et les joyeux soupers où brillaient les Lafare et les Chaulieu. Mais aux chansons, aux petits vers galants, aux joies profanes succédèrent, comme pour les expier, des scènes de désolation et d'horreur. Louis XVI et sa famille furent enfermés au Temple; son fils y succomba aux mauvais traitements et à la misère. Le donjon du frère Hubert leur servit de prison : c'était une tour quadrangulaire, flanquée à ses angles de quatre tourelles et haute de 150 pieds; on n'y arrivait que par trois cours entourées de murs très-élevés; l'escalier qui y montait était fermé à chaque étage par des portes de fer. Le gouvernement impérial fit détruire cet édifice, théâtre de trop funèbres événements. L'hôtel Souvré, transformé quelques années après en caserne de gendarmerie, puis destiné au ministère des cultes, devint en 1814 le quartier général des armées alliées, et en 1815 la cavalerie prussienne campa dans ses jardins. L'année suivante, Louis XVIII le donna aux Bénédictines du Saint-Sacrement, qui l'abandonnèrent après la révolution de 1848. Resté quelque temps sans destination, ce palais fut démoli et le jardin transformé en un square avec pièce d'eau, cascade, pelouses, massifs d'arbustes et de fleurs, très-agréable lieu de promenade pour les habitants de ce quartier populeux.

C'est sur une partie des jardins du Temple que l'on construisit, en 1781, ce lourd bâtiment de forme elliptique que chacun se rappelle, espèce de tour de Babel où s'entassaient une foule de ménages d'ouvriers et de revendeurs, et, en 1809, ces hangars en charpente où campaient environ six mille marchands. La rotonde ainsi que les baraques de bois ont été récemment détruites pour faire place à de légers et élégants pavillons de fer qui rappellent, quoique plus petits, ceux des Halles centrales.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

SPERINO.

NOUVELLE GENEVOISE.

Fin.—Voy. p. 250.

Les jours suivants, la pluie m'interdit toute promenade, et, au premier beau soleil, je m'acheminai pour revoir Sperino, à qui je commençais à m'intéresser fortement. Mais je ne le trouvai point au lieu de nos réunions, et c'est avec un pénible pressentiment que je pris le chemin de la ferme où il avait été accueilli.

Sur le point d'y arriver, je rencontrai son propriétaire, P..., auquel je m'empressai de demander des nouvelles de Sperino.

— Ah! le brave homme est bien malade, Monsieur : il ne se lève plus depuis qu'il a été chez le curé s'acquitter de ses devoirs religieux et se préparer au grand voyage.

— Combien je vous sais gré, Monsieur, lui dis-je, des soins que vous avez pour ce digne vieillard et de l'asile gratuit qu'il a trouvé chez vous.

— Mais je ne l'ai jamais regardé comme m'étant à charge : il gagnait certes bien le pain que je lui ai donné et qu'il ne mangera bientôt plus.

— Comment cela?

— Sperino nous aidait dans tous nos travaux, autant que le lui permettaient ses forces : cet hiver, il a teillé le chanvre, cassé les noix avec nous; il nous amusait par ses récits; il jouait aux cartes avec ma femme et nous rendait mille petits services qui l'ont fait chérir de ma famille, sans compter qu'il était religieux et faisait souvent la prière du soir.

— Quoi, ce vieux militaire vous faisait la prière!

— Oui, vraiment! L'été passé il survint un gros orage dont les tonnerres suivis et terribles effrayèrent toute la maison; nous nous réfugiâmes dans la grange, où nous trouvâmes Sperino à genoux : nous crûmes d'abord qu'il avait peur pour lui; mais il priait pour le village et la ferme où il avait été reçu.

En parlant ainsi, nous étions arrivés à la maison. J'entrai seul dans la grange. Sperino y était couché sur un excellent lit de foin où l'on avait placé des draps blancs et une chaude couverture; il était très-pâle, très-essoufflé; mais sitôt qu'il m'eut reconnu :

— Ah! Monsieur, quelle consolation pour moi de vous revoir encore!

— Je vous avais promis une visite; mais j'espère vous rencontrer bientôt ailleurs qu'ici, sur notre tertre habituel.

— Dites plutôt, Monsieur, que si vous y retournez, vous vous réjouirez en songeant que le pauvre que vous y avez rencontré est maintenant à l'abri des maux et du besoin; qu'il a trouvé au ciel une patrie qu'il avait perdue ici-bas, ainsi qu'un Père tendre qui le dédommagera de n'avoir jamais connu le sien dans ce misérable monde.

Alors Sperino me fit voir sur sa poitrine un cœur en laiton suspendu à un fil, et me dit :

— Ceci, Monsieur, est un ornement du collier de ma mère qui contient une mèche de ses cheveux; cet objet est sans valeur, quoiqu'il en eût beaucoup à mes yeux : veuillez demander qu'il soit enseveli avec moi... Et maintenant, ajouta-t-il, en tirant de dessous son traversin la pipe qui y était cachée, voilà, Monsieur, la première cause de nos trop courtes relations : j'ai consacré mes derniers instants à la nettoyer et à la rendre digne de vous être offerte.

Puis, accablé par l'effort qu'il venait de faire en me parlant, il me prit la main, la porta à ses lèvres, et je la retirai mouillée de pleurs.

Je voulus lui faire espérer encore son rétablissement, — ce fut en vain; il me fit ses derniers adieux avec une émotion qui me déchira.

Je revins le lendemain; mais, hélas! ses pressentiments ne l'avaient point trompé : il n'était plus; son corps avait déjà été mis dans la bière, et je ne le revis pas.

Je m'informai de l'heure de sa sépulture, et je voulus l'accompagner à sa demeure dernière; quelques agriculteurs du voisinage suivirent, ainsi que moi, jusqu'au champ du repos les restes de Sperino.

C'était une de ces matinées sombres et tristes, que la nature semble jeter au sein des beaux jours d'été comme pour en faire ressortir la splendeur.

La croix portée devant le cercueil se détachait sur un ciel noir de nuages; les litanies des morts, chantées par un vieux prêtre, s'envolaient au loin sur les rafales d'un vent âpre et humide; la campagne, morne, lugubre, paraissait, à défaut de parents, revêtir le deuil de ce mort obscur qu'on allait rendre à la terre sans laisser de vide, si ce n'est dans la grange qui fut le dernier abri de sa misère. Le petit nombre de villageois qui suivaient le convoi s'entretenaient de choses étrangères à l'infortuné. Moi seul, le front baissé, je pensais à ce pauvre militaire dont la vie agitée était venue s'éteindre dans l'abandon, loin des siens et de son pays, — à ce vieillard dont le cœur était encore si pénétré de l'intérêt que je lui avais témoigné, — à cette pipe, prix d'une noble action, remplaçant la croix et la pension qu'il avait mieux su mériter que solliciter, — puis à l'usage qu'il m'avait conjuré d'en faire à l'endroit même où je le vis pour la première fois.

La cérémonie funèbre achevée, je repris à pas lents le chemin de ma demeure, et le lendemain de ce jour, le soleil s'étant levé radieux, je me rendis au tertre de Sperino, j'y allumai avec émotion la pipe qu'il avait lui-même chargée. J'en vis s'élever cette fumée qui l'avait d'abord signalé à mon attention, et sur le tuyau neuf qu'il avait acheté pour m'en faire l'offrande, plus d'une larme sincère tomba de mes yeux.

Et si quelques lecteurs de cette très-simple mais très-véridique anecdote trouvaient en cette occasion ma sensibilité excessive, je leur répondrais : — Puisque nous marchons dans la vie entourés de gens à qui nous rendons souvent les plus importants services, à qui nous consacrons une grande partie de notre bien-être, de notre repos, et qui nous en payent par la plus méchante et la plus noire ingratitude, qui pourrait s'étonner si je fus si profondément touché de la vraie reconnaissance de Sperino, conquise au prix de quelques paroles obligeantes et de quelques pipes de tabac? (1)

COMMENT ON DÉTERMINE LA DISTANCE DES ÉTOILES A LA TERRE.

Il y a en astronomie des faits qui surprennent par leur grandeur, et qui surpassent de telle sorte la sphère des conceptions habituelles de l'homme, qu'on est tenté de les révoquer en doute malgré l'affirmation des astronomes, et de les reléguer au rang des prétentions trompeuses dont la science s'est quelquefois enveloppée pour en imposer au vulgaire. De ce nombre sont les principales conquêtes de l'astronomie stellaire, et notamment les déterminations relatives à la distance des étoiles.

Nous essayerons d'exposer la méthode dont on se sert pour obtenir ces distances, et d'éloigner, par cette exposition, l'idée défavorable qu'un grand nombre partagent encore contre les assurances parfaitement fondées de l'astronomie moderne.

Une réflexion de quelques instants suffira pour faire

(1) J. Petit-Senn.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

admettre que si la Terre se meut dans l'espace, pendant son cours annuel autour du Soleil, il doit en résulter pour nous un déplacement apparent des autres astres dans le ciel. Personne n'a mis la tête à la portière d'un wagon sans s'apercevoir que les arbres, les maisons, les collines, les divers objets qui accidentent la campagne se meuvent dans un sens opposé à la marche du train, et que les objets les plus proches sont ceux qui paraissent subir le plus grand déplacement, tandis que les plus éloignés se meuvent plus lentement, jusqu'à l'horizon qui reste à peu près immobile. Il doit donc résulter du mouvement de la Terre dans l'espace, que les étoiles situées dans une région du ciel dont la Terre s'éloigne à une certaine époque de l'année paraîtront se resserrer, tandis que les étoiles dont la Terre se rapproche paraîtront s'écarter les unes des autres. Cet effet sera nécessairement d'autant moins sensible que les distances des étoiles seront plus grandes.

Si l'on pouvait mesurer la valeur de l'écart subi par une étoile, par suite du mouvement de la Terre, on aurait la distance de cette étoile. Voici comment :

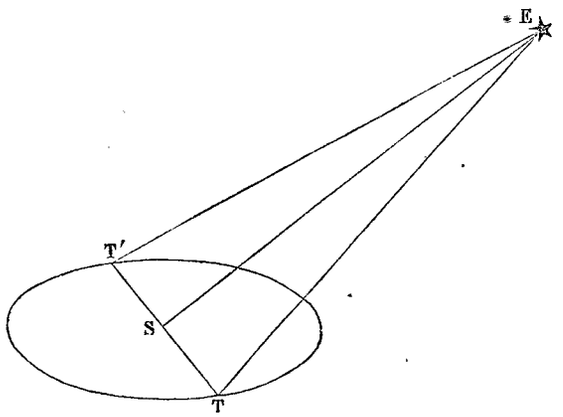

Soit cette ellipse la courbe suivie par la Terre dans sa marche annuelle autour du Soleil; soit S le Soleil, TST' un diamètre de l'orbite terrestre, T et T' les positions de la Terre aux deux extrémités de ce diamètre, c'est-à-dire à six mois d'intervalle (puisque la Terre fait le tour entier en un an); soit enfin E l'étoile dont on veut mesurer la distance.

Quand la Terre est située au point T, on mesure l'angle STE, formé par le Soleil, la Terre et l'étoile; quand la Terre est en T', on mesure l'angle ST'E. On sait que dans tout triangle la somme des trois angles est égale à deux angles droits, c'est-à-dire à 180°; donc, si l'on fait la somme des deux angles observés STE et ST'E, et qu'on retranche cette somme de 180°, on aura la valeur de l'angle E, sous-tendu à l'étoile par le diamètre de l'orbite terrestre. Et cette valeur sera aussi exacte que si l'on avait pu se transporter sur l'étoile pour la mesurer directement. La moitié de cet angle, c'est-à-dire l'angle SET, est ce qu'on appelle la *parallaxe annuelle* de l'étoile E. Ainsi, la parallaxe annuelle d'une étoile, c'est l'angle sous lequel un observateur placé sur l'étoile verrait de face le rayon de l'orbite terrestre.

En prenant toujours des observations correspondantes à deux points diamétralement opposés de l'orbite de la Terre, on obtiendra de la sorte, dans le cours de l'année, un grand nombre de mesures de la parallaxe annuelle. Dans notre exemple et dans notre figure, l'étoile est située au pôle de l'écliptique; l'opération est la même, quoique un peu moins simple, pour les diverses autres positions du ciel. Dans la pratique, on obtient d'une manière exacte la valeur des angles STE, ST'E, en comparant les positions successives de l'étoile observée à une étoile relativement fixe, qui n'ait pas de parallaxe. La grande majorité des étoiles se trouve dans ce cas.

Les recherches des astronomes ont démontré qu'il n'est pas une seule étoile dont la parallaxe soit égale à 1″. Elles lui sont toutes inférieures. Pour se faire une idée de cette valeur, il faut savoir que la circonférence des cercles astronomiques qui servent aux observations est divisée en 360 parties appelées degrés, chaque degré en 60 minutes, chaque minute en 60 secondes. Cette valeur d'une seconde est si petite, qu'un fil d'araignée placé au réticule de la lunette cache entièrement la portion de la sphère céleste où s'effectuent les mouvements apparents des étoiles, au plus égaux à 1″.

L'étoile que ces sortes d'observations ont constaté être la plus proche, c'est l'étoile α de la constellation du Centaure; sa parallaxe est égale à 91 centièmes de seconde (0″.91). De l'étoile α du Centaure le rayon de l'orbite terrestre est donc réduit à 0″.91. Or, pour que la grandeur apparente d'une ligne droite vue de face se réduise à 0″.91, il faut que cette ligne soit à une distance de l'œil égale à 226 400 fois sa longueur. C'est là une donnée mathématique. Donc l'étoile α du Centaure est éloignée de nous de 226 400 fois le rayon de l'orbite terrestre, c'est-à-dire de 226 400 fois 38 millions de lieues, soit 8 603 200 000 000.

C'est là l'étoile la plus voisine. La lumière, qui parcourt 70 000 lieues par seconde, marche pendant trois ans et huit mois pour venir d'elle à la Terre.

L'étoile qui vient ensuite est la 61e de la constellation du Cygne. Sa parallaxe est égale à 0″.35. Le même raisonnement la place à 589 300 fois le rayon de l'orbite terrestre, soit 22 735 400 000 000 de lieues. La lumière met neuf ans et cinq mois pour traverser cette distance.

Sirius est situé à 52 trillions de lieues d'ici. L'étoile polaire, à 73 trillions 948 milliards : la lumière met un peu plus de trente ans pour en venir, toujours en parcourant 70 000 lieues par seconde.

On voit par ce qui précède que ces résultats, quelque prodigieux qu'ils paraissent au premier abord, sont dus à des méthodes mathématiques d'une grande simplicité. Toute la difficulté de ces sortes de déterminations consiste dans l'observation extrêmement minutieuse, longue et pénible, du faible déplacement de l'étoile dans le ciel.

Le besoin apprend à prier; le travail apprend à vaincre le besoin. Traduit de Gleim.

L'OIE SAUVAGE OU DES MOISSONS.

L'oie sauvage (*Anas segetum*) diffère de l'*oie cendrée*, qui est la souche de toutes nos races domestiques. Elle en diffère par ses ailes plus longues et par son bec, qui est de deux couleurs, noir à la base et à l'extrémité, jaune orangé vers le milieu. Elle est, d'ailleurs, d'un brun cendré, avec les parties inférieures du corps plus claires et les plumes des ailes et de la queue liserées de blanchâtre. Tandis que l'oie cendrée se reproduit souvent dans les climats tempérés, l'oie sauvage niche exclusivement dans les régions arctiques. En automne elle descend, pour chercher sa nourriture, jusque dans nos contrées, qu'elle quitte à la fin de l'hiver pour regagner sa froide patrie.

En France, on voit passer les oies sauvages dès la fin d'octobre ou les premiers jours de novembre. Elles volent très-haut, excepté par les temps de brouillard, où elles rasent de près la terre. On est étonné alors de les voir sans entendre le bruit de leur vol : leurs ailes frappent

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

l'air insensiblement, s'écartant à peine de la ligne horizontale. Quand elles passent au-dessus d'un champ solitaire où verdissent les blés en herbe, elles y descendent et pâturent la future moisson; non-seulement elles fauchent, mais avec leur large bec elles fouillent jusqu'à la racine, elles labourent le sol et détruisent le germe lui-même. Aussi feraient-elles de grands dégâts si elles n'étaient vagabondes et ne changeaient incessamment de lieu. Pendant tout le jour, elles se tiennent dans les champs, dans les prés; c'est seulement le soir et la nuit qu'elles se rendent sur les eaux des rivières et des étangs : alors, à chaque bande nouvelle qui arrive, elles poussent tout d'un coup des clameurs que l'on entend de très-loin.

Les chasseurs emploient mille ruses pour surprendre les oies sauvages, qui ont toujours l'œil au guet et se laissent très-difficilement approcher. Tantôt ils s'enve-

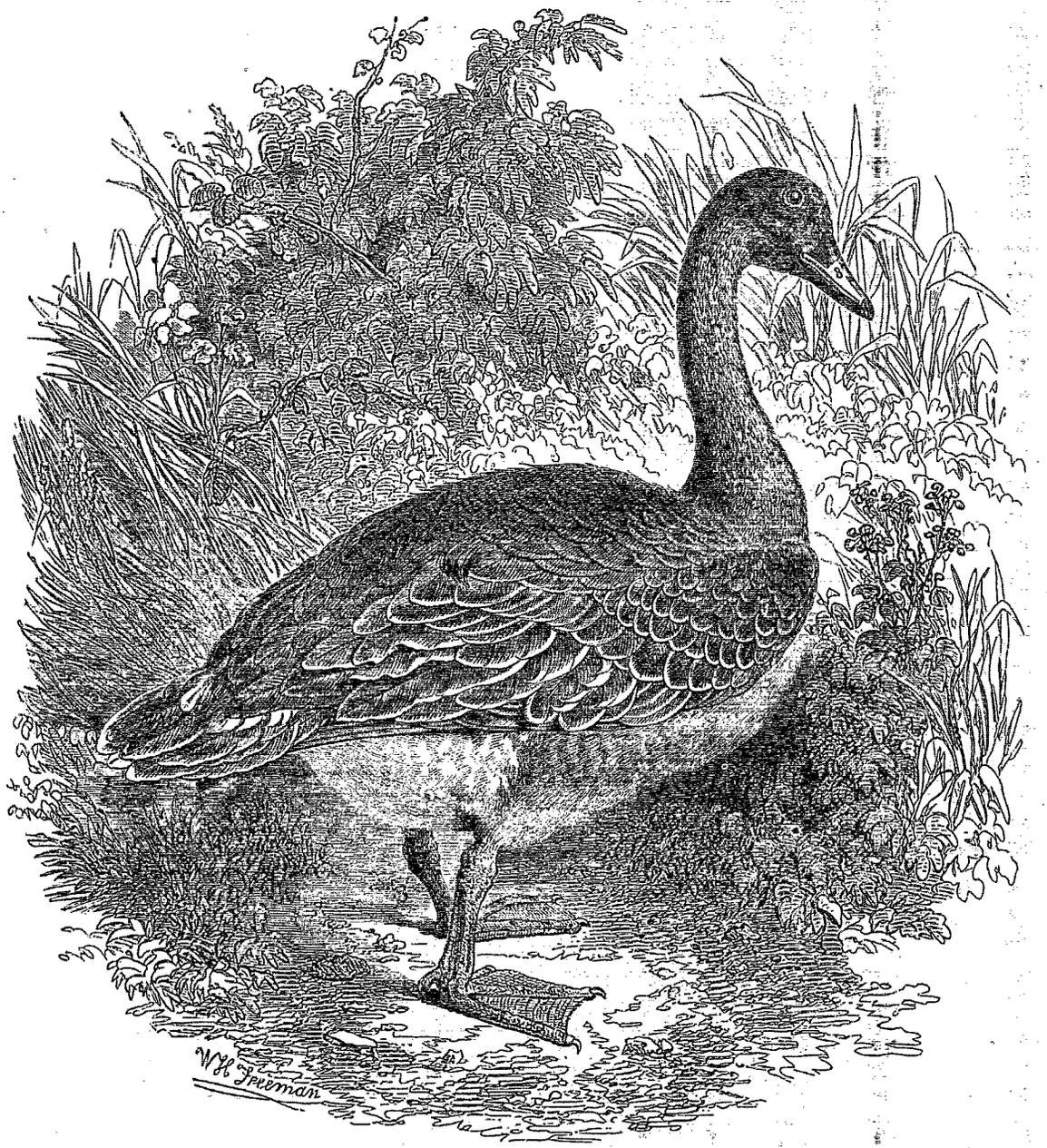

L'Oie sauvage (*Anas anser; A. segetum*). — Dessin de Freeman.

loppent de branchages et s'avancent comme des buissons ambulants; tantôt, s'il fait de la neige, ils se couvrent d'une chemise blanche; ils vont même jusqu'à s'affubler d'un mannequin en forme de vache et revêtu de la peau de cet animal. Le piége le plus sûr est encore le filet dont Aldrovande décrit l'usage. « Quand la gelée, dit-il, tient les champs secs, on choisit un lieu propre à coucher un long filet assujetti et tendu par des cordes, de manière qu'il soit prompt et preste à s'abattre, à peu près comme les nappes des filets d'alouettes, mais sur un espace plus long, qu'on recouvre de poussière; on y place quelques oies privées pour servir d'appelants. Il est essentiel de faire tous ces préparatifs le soir, et de ne pas s'approcher ensuite du filet, car si le matin les oies voyaient la rosée ou le givre abattu, elles en prendraient défiance. Elles viennent donc à la voix de ces appelants, et, après de longs circuits et plusieurs tours en l'air, elles s'abattent. L'oiseleur, caché à cinquante pas dans un fossé, tire à temps la corde du filet, et prend la troupe entière ou partie sous sa nappe. »

Nous avons donné ailleurs (t. XXX, 1862, p. 115) l'histoire détaillée des instincts et des mœurs de l'oie.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

TRÉPIED EN FER FORGÉ.

TRAVAIL VÉNITIEN DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Les ornements en forme de vis, les fleurs de chaque côté, ainsi que la grande fleur à cinq pétales et la spirale placée au-dessous, entre les trois tiges, sont dorés.

L'aiguière arabe est de notre temps et sert ici seulement à montrer à quel usage ces trépieds servaient en Italie.

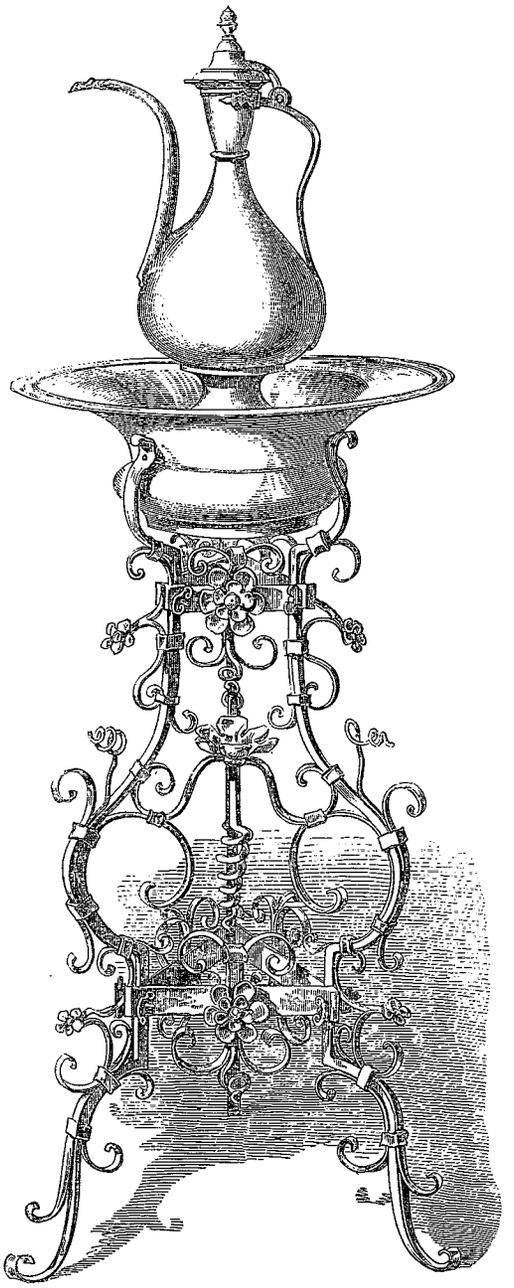

Trépied en fer forgé, travail vénitien du dix-septième siècle (1). — Hauteur, 0m.760. — Écartement des tiges du haut, 0m.190. — Écartement des tiges du bas, 0m.410.

(1) Nous reproduisons sur bois cette œuvre élégante d'après une des belles planches sur acier du recueil intitulé : *Collection Saurageot*, dessinées et gravées d'après les originaux par Édouard Lièvre, accompagnées d'un texte historique et descriptif par A. Sauzay, conservateur adjoint des musées impériaux. — Paris, librairie polytechnique de Noblet et Baudry, rue Jacob, 20. (Paris et Liége.)

LES PATOIS DE LA FRANCE.

La langue française, une des plus claires et des plus belles qui soient sorties du latin, celle qu'ont parlée presque toutes les cours de l'Europe septentrionale et que doivent savoir les gens bien élevés de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Russie, comprend dans son domaine toute la Gaule ancienne, sauf la Hollande, qui parle un dialecte anglo-allemand, la basse Bretagne, où s'est conservé l'antique idiome des Celtes, et les environs de Bayonne, où règne le basque de mystérieuse origine. En dehors de la France moderne, accrue de la Savoie et de Nice, le français est parlé dans une grande partie de la Belgique et de la Suisse et dans l'archipel normand; il n'a pu s'établir solidement en Amérique ni en Asie, si l'on excepte le Canada, la Floride, quelques-unes des Antilles et les escales méditerranéennes, où son mélange avec l'italien constitue la langue franque.

De toutes les langues qui se sont succédé en France, celte, ibère, grecque, latine, germanique, gothique, etc., l'élément latin est seul resté debout, s'incorporant à peine quelques débris des autres; mais il ne s'est pas tout d'un coup dégagé pur de tant d'alliages impuissants : il a dû aussi se conformer à la prononciation et aux instincts des nombreuses tribus auxquelles il s'est imposé. De là, sous la langue littéraire et le plus généralement comprise, tous ces patois qui subsistent encore, pesants ou légers, sourds ou sonores, selon le caractère des populations et les circonstances qui les entourent.

Pour faire mieux apprécier les différences, nous avons choisi les premières lignes de la parabole de l'Enfant prodigue, et nous les habillons à la mode des provinces les plus rebelles à la prononciation française.

Français. — Un homme avait deux fils...

Alors le père dit à ses serviteurs : Apportez promptement la plus belle robe et l'en revêtez; et mettez-lui un anneau au doigt et des souliers aux pieds.

Amenez aussi le veau gras et le tuez; mangeons et réjouissons-nous.

Patois de Cambrai. — Iun hom avau deux fius...

Adonc ch'père di à ses varlets : Apportez s'première casaque et mettez li sus sin dos. Mettez li in inniau a sin daut et des soilers à ses pieds.

Amnés chi ch'viaus cras et tuez l'; mions et faigeons bonne chère.

Arras. — Ain hom avouait (*avoit*, comme on écrivit jusqu'à Voltaire) déeux garchéons...

Pou lors sain père crie à ses varlets : Marchez radmain (rondement) querr' (querir) ess'première casaque, et mettez li dains sain dos, ain anieau dains sain douo et des séoleyes dains ses pieds.

Et si déloyez ch'viéau cras et égorgez l'; mions et fageons bonne chère.

Saint-Omer. — Eun hom avoit deux éfans...

Amenés aveucque l'viau cras; mingeons et faigeons bonne torche.

Ardennes. — Oun oum avo deus afan...

Alors l'père dejo à ses vaurlets : dépêchez à ly aporté la pé bel robe et l'habellio; et metto ly in énai ou doi et dé solò ou pi.

Amouno ossi l'vai crau et tuol'.

Lorraine. — In home (ain oumme) avo (aiveu, éva) dous (daos) afans (fé, offans, gachons).

Estour (alors) lo père déheu à ses valats (valots, volats) : Apouto (epten, épotiéme) se premère roube, hébiole; et matos li (matet, motteu) eune bague (beque) a doïe et des solés è ses pieux (pits).

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Amounos (quoiret) toceu (ausseu, asi) lo vè gras (grès) et touos lo (toueu, touet); mangeons et fèions fricot.

Haut-Rhin. — In houme ava dou boubes (*pupus, pupillus,* poupon)...

Amenas aschus lo vias gras et tuas lo; mingeons et bombançons.

Haute-Saône. — In hom aivoit doux gueuchons...

Aporti vit mo reüchot (rochet) das dimanches... et je feraus (je ferons) in grand fechetin.

Besançon. — N'homme aiva dou offants...

Ailoë lon père dit ai sas sarviteurs : Aipouté a li promptement ses premiers roube et l'en revetà, et boutà li n'ainau au doigt et das souliés ai ses pês.

Aimenas aussi lou viau gras et le tuâ; maingeant et fesant bouene chère.

Morvan. — Ein houm aivot deux renfans...

Auchitôt le père dié ai sas valots...

Aimouniez aitout (itout) le viau gras et l'tuez; mezons et fions fricot.

Auvergnat (ouvergna). — En home aviot dous efons...

Adonca lou païre diguet à soui doumestiques : Pourta dy viste sa pé brava raouba, bestié lou, bouta dy en aner (*annellus*) a soun det e tzahrsas (*calceus?*) as pez.

Mena lou vider (*vitellus*) gras, sanna lou (saignez-le); mandzon et divertisson-nous.

Limousin (Haute-Vienne, Charentes). — Y avio un haoume qu'avio (oguet, avié, avait) deux (doüe, dous) afan (fils, fail, droleis)...

Dain queux tan, le père (païre, païi) dissé a soue valé (veleys) : Apporteiz me tout houre sa plus belle chemisole et campeiz lo li sur soun échine; metteiz li un anny (anel, anéou) a son dait et deux soulié à soüe pié.

Menais otobé un vedeou (vedais, beudet, vedel) grâ (grais), et tuais le... Fasant bonno tchéro.

Gascon (périgourdin, béarnais, bigourdan, etc., etc.). — Un ôme abio dous hils; un home qu'aougou dus gouyats (gougeats); dous maïnats, maïnatges (*mesnie*).

Aladon lou païi diguet a sous baylets : Pourté biste ma pu bère raoube; bestissé lou, et baillé ly un annet aou dit et des souliés os pes.

Amiats lou bedet et tuats lou; mingen et hasean gran hesto (bouno bido).

Foix. — Mes el pay diguec (dizeç) a sous baillets : Pourtasch bite ero pruméro raoubo, couvrilhets l'en, metets y o bago a sa ma (main) et caüssuros a sous pez.

Et menachs ech bedech (bedeilh) et tuaschs le, et mingen et hem festin.

Catalan (Pyrénées-Orientales). — Un home tingue dos fills...

Empero digue lo pare als seus mossos : Prestament portaou la vestidura primera y posaou li; posaou li l'anell en ma, y calsadura a sos peus.

Y menaou lo vedell engreixat, y mataou (*matador,* tueur), y menjem, y allegrem-nos.

Provençal (Nimes, Avignon, Marseille, etc., etc.). — Un homé avié dous garçouns...

Maï lou peré digué a sei varlé (servitours) : Aduzé vitamen sa premeire raoubo, carga yé, é bouta yé un anéou oou dé é dé souyé o'i pé.

Aduzé un védéou gras e tuïa lou; mondzen é fasen bone tzière.

Génois (Var). — Un hómou avéva doui fânti...

Alavou rou (lo) par (*padre*) diche a ri (*agli*) seui valléti : Adué mé (*adducite mihi*) préstou, ra soa priméra rôba, et vésti rou, e métti qué una bagua a rou driou e dri câoussai a ri seui péi (*piedi*).

Fai enchi vigni (*veniz*) rou veder grassou e tuai rou; mangémou et fémou bona chéra.

Bas breton. — Eunn d'en en doa daou vab...

Hogen ann tad a lavaraz d'hé vevellou : Digasit buan he zaé genta, ha gwiskit-hi d'ezhan, ha likid eur walen ouc'h hé viz, ha bouton enn hé dreid (*grègues?*).

Digasid ivé al leue lard, ha lazit hen; debromp ha gréomb banvez.

Basque. — Guiçon bater (*pater*) cituen bi (*binus*) seme (*semen, semina*)...

Eta aitac erran cuen here schiei : Ekharçue arropa edorrena, eta y auntz cocue; emocue erhauztun bat erhian, eta capatac.

Eta ekhar eçadaçue aratche guicena, eta hil cacue, eta eguin decagun asse on bat ura y anez.

Nous avons cité ces deux derniers exemples pour être à peu près complets; le basque ou *iscuarrac,* encore parlé dans les environs de Bayonne, n'a jamais pu se mêler aux dialectes latins et mourra tout entier avant qu'on ait pu déterminer son origine. Les historiens pensent que c'était la langue des Ibères, et les savants les plus hardis le rattachent au finnois. Quant au bas breton ou *brizounec,* frère du gaëlique et du *kymris,* bien que les philologues y voient les débris de la langue des Gaulois, il faut avouer que les petits-fils seraient incapables d'entendre leurs ancêtres; en fait, il n'est rien resté du bas breton dans le français, et c'est sans regret que nous l'avouons. Tous les autres patois ou dialectes parlés en France peuvent être aisément compris à la lecture par une comparaison attentive : picard et gascon, lorrain et auvergnat, ils sont tous nés directement d'une même langue décomposée, dénaturée dans sa prononciation par des gosiers plus ou moins ignorants ou barbares; mais nous avons peine à croire qu'un paysan ardennais entendît du premier coup, ni même du second, un habitant de Bagnères de Bigorre, d'Avignon ou de Draguignan.

Les patois français n'ont pas de limites bien précises; on passe de l'un à l'autre par des nuances à peine sensibles. On peut néanmoins les classer en deux groupes : la langue d'oïl et la langue d'oc, que séparerait une ligne tracée du sud-ouest à l'est à travers la Dordogne, les Charentes, la Vienne, la Creuse, l'Allier, le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, la Drôme et l'Isère, et la Savoie. Les patois du Nord, surtout le picard et le normand (qui se parle encore à Jersey), se sont mêlés de bonne heure au bourguignon et au tourangeau pour former le français. Mais le Midi résiste et n'admet encore le français que comme langue officielle; ces derniers temps ont même été témoins d'une sorte de renaissance provençale et gasconne, renaissance archaïque tentée avec éclat par des hommes de talent, mais qui se sont bénévolement privés d'un grand nombre de lecteurs et ne sauraient demander qu'aux érudits ce qu'ils auraient pu demander à tous. La langue d'oc méritait-elle de vivre? Je ne sais, et la question n'est pas là. Il n'est plus temps de se révolter contre cette tendance unitaire qui fait de la France un État compacte et lui impose logiquement l'uniformité des mœurs et de la langue. Cette considération est péremptoire et nous épargne la défense de notre langue nationale; supérieur ou non au provençal, il faut que le français triomphe. Mais ce raisonnement n'est pas un aveu d'infériorité; loin de là : Rabelais, Montaigne, Pascal, Molière, Voltaire, Rousseau et tant d'autres, sont avec nous et ne craignent aucune comparaison avec les troubadours.

INFLUENCE DES ATTITUDES DU CORPS SUR LA SANTÉ.

M. G. Belèze, dans son excellent *Dictionnaire de la vie pratique,* donne des conseils utiles sur les attitudes habi-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

EUGÈNE DESJOBERT.

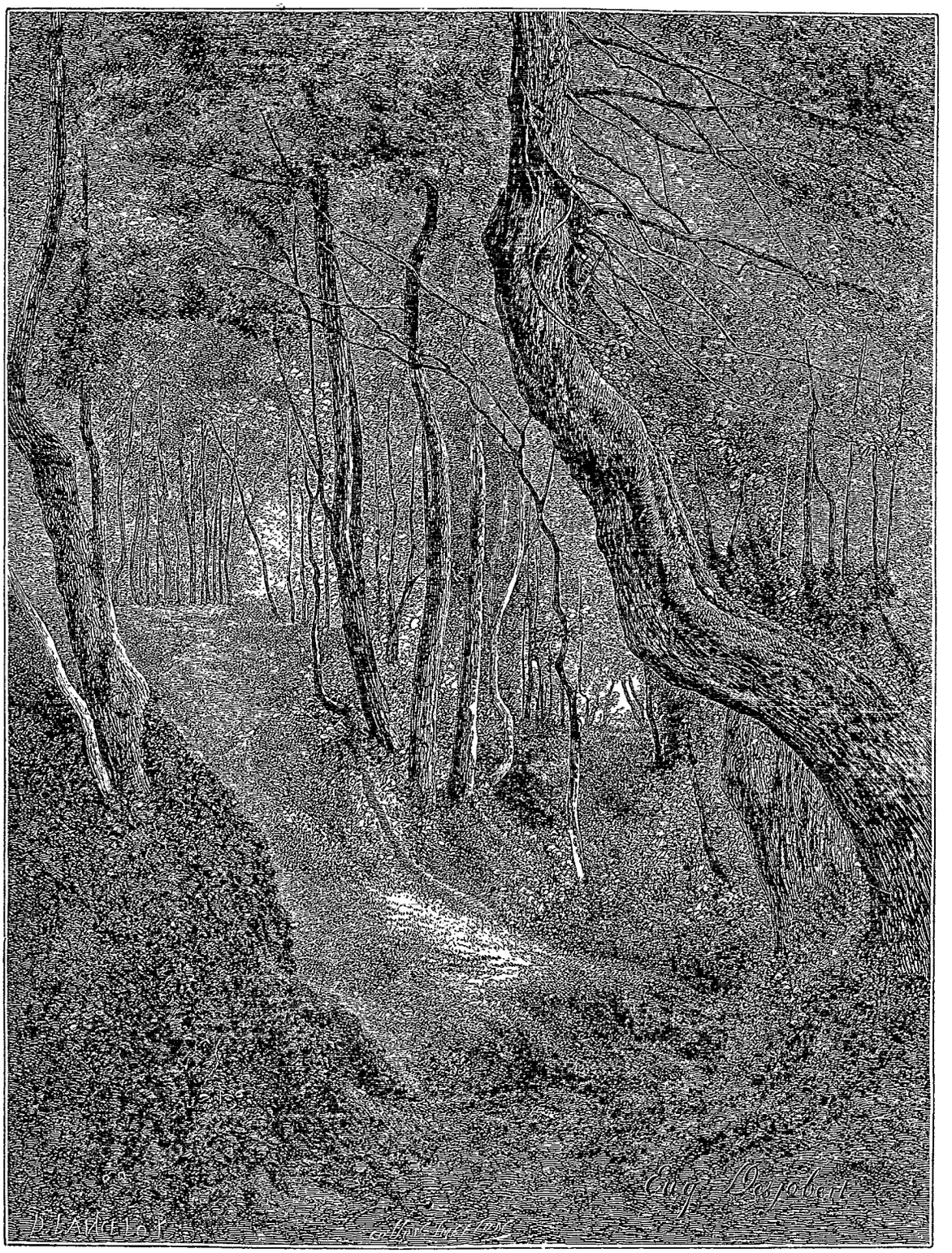

Salon de 1864. — *Sous bois*, peinture de Desjobert. — Dessin de Lancelot.

Voici le dernier ouvrage d'un paysagiste brillant, fin, gracieux, sincère avant tout, qui s'était longuement éprouvé lui-même par un opiniâtre labeur, comme s'il n'avait pas été doué des plus heureuses facultés, et qui, porté par le développement de ses meilleurs dons à la recherche de l'élégance et du style élevé, ne perdait pas un moment de vue la nature, l'observant sans relâche et s'y attachant avec une fidélité jalouse. Il semble qu'il eût pris pour devise le mot du Poussin : « Ne rien négliger », comme pour y trouver, lui aussi, le secret de réunir dans une parfaite mesure la poésie et la vérité. Il a été enlevé lorsqu'il n'avait plus qu'à recueillir les fruits de ses longs efforts, de sa persévérance dans la droite voie, dont ne le détournèrent jamais ni le faux goût, ni l'espoir des succès faciles; au moment où l'estime que ses confrères faisaient depuis longtemps de son talent s'étendait dans le public et devenait une renommée.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Les timbres précédents sont restés en usage dans le royaume de Naples pendant la dictature de Garibaldi.

Un seul a été changé : c'est le timbre de 1/2 grano, qui sert à l'affranchissement des journaux, et il a été changé parce que le port des journaux a été réduit de moitié; mais on se servit de l'ancienne planche.

On se borna à faire, assez maladroitement, un T de la lettre G, et l'ancien timbre de 1/2 grano devint le timbre de 1/2 tornese. Il fut imprimé en bleu clair sur papier blanc. Cela eut lieu au mois de septembre 1860.

1/2 tornese (0f.0106), bleu clair.

Un autre changement fut fait bientôt après. On gratta la planche de ce timbre de 1/2 tornese, planche de l'ancien 1/2 grano, et ce travail fut si mal fait que l'ancien dessin mal effacé est resté visible. On remplaça les armes des Deux-Siciles sous les Bourbons par celles de la maison de Savoie : d'azur à la croix d'argent. Ce timbre, qui ne servit également que pour l'affranchissement des journaux, fut imprimé en bleu clair sur papier blanc, et fut émis à la fin de septembre 1860 (n° 152).

On a contrefait ce timbre, et il est aisé de reconnaître la contrefaçon : on n'y voit aucune trace de l'ancien dessin; de plus, le T est très-net, au lieu d'être accoté au G qui marquait précédemment la valeur en *grano*.

2° GOUVERNEMENT RÉGULIER.

Garibaldi déclara, par un décret du 15 octobre 1860, que les Deux-Siciles devaient former une partie intégrante du royaume d'Italie sous le sceptre de Victor-Emmanuel, et la nation fut appelée, le 21 octobre, à voter sur l'annexion du pays aux États sardes. Le suffrage universel donna la couronne des Deux-Siciles à Victor-Emmanuel, qui l'accepta à son entrée à Naples le 7 novembre, et l'acte d'union fut dressé le 8 novembre.

Les anciens timbres servirent pendant plus d'une année après la chute de François II; bien que leur suppression eût été ordonnée le 1er avril 1861, ils eurent encore cours jusqu'au 1er novembre 1861.



N° 152.

Naples.



N° 153.

Le gouvernement du roi Victor-Emmanuel émit, le 1er avril 1861, de nouveaux timbres pour les provinces napolitaines et siciliennes (1).

Ces timbres sont à peu près semblables à ceux des États sardes.

Ils sont rectangulaires; ils ont 22mm sur 19. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc. Ils ne sont pas piqués.

L'effigie du roi est dans un cadre ovale. La tête est tournée à droite et ressort en relief et en blanc sur le fond blanc. On lit dans l'encadrement : *Poste. Franco bollo.* La valeur est marquée en lettres au bas.

1/2 tornese	(0f.0106), vert jaunâtre pâle ou vert d'herbe.
1/2 grano	(0f.0212), bistre ou brun clair.
1	(0f.0425), noir.
2 grana	(0f.0850), bleu clair (n° 153).
5	(0f.2125), vermillon vif, rose pâle.
10	(0f.4250), jaune-brun, jaune-brun rougeâtre.
20	(0f.8500), jaune-citron.
50	(2f.1250), gris-perle ou gris-bleu.

(1) On pouvait faire usage de timbres piémontais, sur le pied de 5 centesimi pour 1 grano.

Ces timbres ont été fabriqués par l'État.

Les timbres-poste italiens ont remplacé les précédents le 1er janvier 1863, en vertu de la loi du 5 mai 1862.

Royaume de Sicile
(DOMAINES AU DELA DU PHARE).

Règnes de Ferdinand II et de François II.

Le timbre a été créé par la loi du 29 octobre 1858 et a été émis le 1er janvier 1859. Il est rectangulaire; il a 25mm sur 21. Il est finement gravé en taille-douce, imprimé en couleur sur papier blanc. Il n'est pas piqué. Il porte l'effigie du roi Ferdinand II; la tête est tournée à gauche. On lit dans l'encadrement rectangulaire : *Bollo della posta di Sicilia,* et en bas la valeur en chiffres.

1/2 grano	(0f.0212), jaune orangé.
1	(0f.0425), brun verdâtre ou bistre brunâtre.
2 grana	(0f.0850), bleu-ciel ou bleu clair.
5	(0f.2125), rouge-sang ou rouge pâle.
10	(0f.4250), bleu foncé.
20	(0f.8500), noirâtre ou noir bleuâtre (n° 154).
50	(2f.1250), rouge-brique ou grenat.

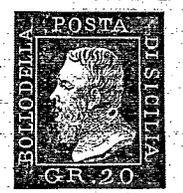

N° 154.

Sicile.



N° 155.

Sicile.



N° 156.

Il existe d'autres timbres qui, n'ayant pas été adoptés par le gouvernement des Deux-Siciles, sont restés à l'état d'épreuves d'essai.

L'un (n° 155) est rectangulaire; il a 22mm.5 sur 18mm.5. Il est gravé, imprimé en noir sur papier blanc. L'effigie du roi Ferdinand est dans un cadre rectangulaire et se détache sur un fond qui présente un treillis en losange; une petite croix est dans chaque losange. La tête est tournée à gauche; les mots *Bollo della posta di Sicilia* sont dans l'encadrement, dont le fond est couvert de fines vermiculures. La valeur du timbre n'est pas marquée.

L'autre (n° 156) est rectangulaire; il a 22mm.5 sur 18mm.5. Il est gravé, imprimé en bleu foncé sur papier blanc. Le dessin est à peu près le même que celui du type qui a été adopté; la tête du roi est aussi tournée à gauche. La légende est la même. La valeur est de 10 grana (0f.4250).

Règne de Victor-Emmanuel II.

La révolution a commencé en Sicile au mois d'avril 1860, et Garibaldi et ses volontaires ont débarqué à Marsala le 10 mai. Garibaldi, dans une proclamation datée de Salami, prit, le 14 mai, la dictature au nom du roi Victor-Emmanuel; la constitution sarde fut introduite dans l'île, le 3 août, par un décret du prodictateur Depretis. Enfin, l'annexion aux États sardes fut votée le 21 octobre 1860.

Les timbres à l'effigie de Ferdinand II ont été supprimés le 27 mai 1860, mais ils sont restés en usage jusqu'au 1er mai 1861. On se servit alors des timbres à l'effigie du roi Victor-Emmanuel, dont nous avons parlé plus haut (voir n° 152).

L'annexion des Deux-Siciles aux États sardes fut votée le 21 octobre 1860 par la nation. Le 26 février et le 14 mars 1861, le parlement italien conféra le titre de roi d'Italie à Victor-Emmanuel II. Cependant ce n'est que le 1er janvier 1863 que les timbres italiens remplacèrent les timbres provisoires dans toutes les provinces napolitaines et siciliennes, en vertu de la loi du 5 mai 1862.

La suite à une prochaine livraison.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

EUGÈNE DESJOBERT.

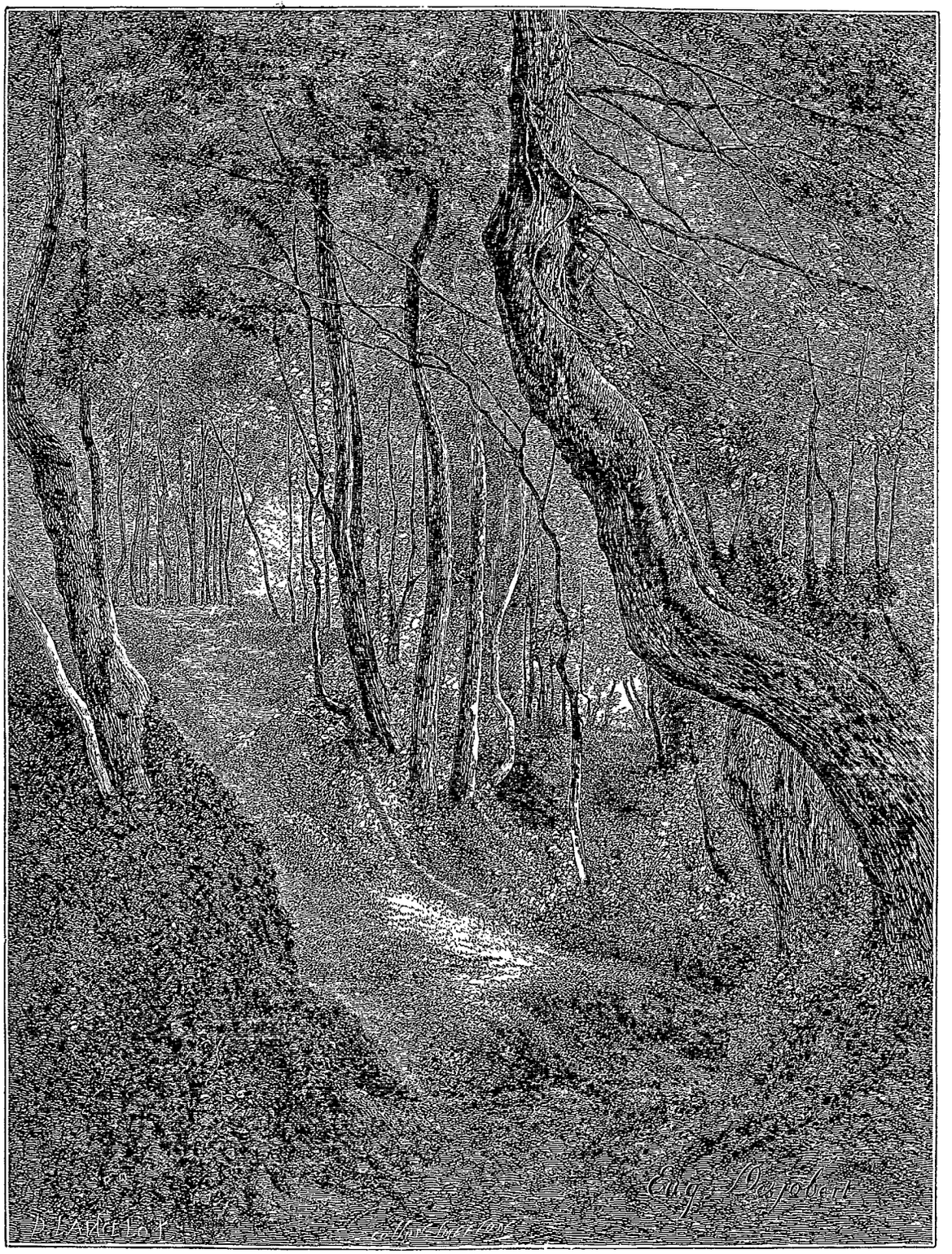

Salon de 1864. — *Sous bois*, peinture de Desjobert. — Dessin de Lancelot.

Voici le dernier ouvrage d'un paysagiste brillant, fin, gracieux, sincère avant tout, qui s'était longuement éprouvé lui-même par un opiniâtre labeur, comme s'il n'avait pas été doué des plus heureuses facultés, et qui, porté par le développement de ses meilleurs dons à la recherche de l'élégance et du style élevé, ne perdait pas un moment de vue la nature, l'observant sans relâche et s'y attachant avec une fidélité jalouse. Il semble qu'il eût pris pour devise le mot du Poussin : « Ne rien négliger », comme pour y trouver, lui aussi, le secret de réunir dans une parfaite mesure la poésie et la vérité. Il a été enlevé lorsqu'il n'avait plus qu'à recueillir les fruits de ses longs efforts, de sa persévérance dans la droite voie, dont ne le détournèrent jamais ni le faux goût, ni l'espoir des succès faciles; au moment où l'estime que ses confrères faisaient depuis longtemps de son talent s'étendait dans le public et devenait une renommée.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Nous trouvons dans une notice écrite par un ami de l'artiste, et qui précède le catalogue des œuvres vendues après sa mort, un petit nombre de détails biographiques. Nous en extrairons quelques lignes.

« *Desjobert* (*Louis*-Remy-Eugène), né le 16 avril 1817, à Châteauroux, était fils de M. Desjobert, receveur de l'enregistrement dans cette ville, d'une famille originaire d'Issoudun et honorée dans la magistrature. Par sa mère, Mlle Eugénie Duris de Vineuil, il se rattachait à quelques illustrations politiques et littéraires du Berry, entre autres au député Duris-Dufresne et au poëte Henri de la Touche, l'auteur de *Fragoletta*, l'hôte, célèbre dans la littérature romantique, de la vallée aux Loups.

» Destiné dès l'enfance à l'une des carrières où ses parents s'étaient distingués, il fit des études brillantes. Plus tard, oubliant le chemin de l'École de droit pour aller battre les buissons d'Aulnay ou de Bièvre, sur les pas du bon Jolivard, son premier maître, il avait l'esprit imbu des fortes études littéraires. Le professeur dirigeait-il ses regards sur un beau site agreste en l'invitant à en recueillir l'impression, aussitôt Virgile et Lucrèce déroulaient dans sa mémoire leurs sublimes descriptions. Le jeune élève, tout rempli de l'enthousiasme de la Muse antique, saisissait alors son crayon, et d'un trait, savant dans sa naïveté, prêtait à la réalité pittoresque les allures grandioses de l'inspiration poétique. Desjobert, ignorant encore des procédés matériels de l'art, entrevoyait déjà la possibilité d'accorder l'exacte observation des lois de la nature avec les élans d'une imagination qui, chez lui, s'alimentait aux sources les plus pures de la poésie classique.

» Il avait désormais trouvé la voie conforme à son tempérament et à son éducation; il ne lui manquait plus que de rencontrer un enseignement en rapport avec ses préoccupations actuelles. Jolivard lui indiqua lui-même le professeur capable de seconder ses vues : c'était M. Théodore Aligny. Ce paysagiste distingué n'eut pas une très-grande influence sur l'avenir de Desjobert; mais il le fortifia dans le goût des études sérieuses. On peut retrouver les traces de ses leçons jusque dans les dessins que notre jeune adepte faisait avec un soin si scrupuleux en présence de la nature, et où il poursuivait jusqu'à la minutie la construction anatomique des arbres et des plantes.

» Ce goût des détails formait un des points saillants du caractère de Desjobert. Il ne le manifestait pas seulement dans l'exécution de ses tableaux et dans les exercices de crayon auxquels il se livrait à ses heures d'étude. On le remarquait dans toutes les occupations de son esprit. Lecteur passionné de l'histoire, il se laissait charmer surtout par la lecture des Mémoires; de même que son esprit cultivé, très-littéraire et très-délicat, se plaisait à recueillir et à répéter, avec une remarquable finesse d'expression, des anecdotes dont le fond renfermait toujours un trait caractéristique, de même aussi, en peinture, il choisissait de préférence des sujets intimes et plutôt propres à donner l'idée d'un charmant petit coin de nature que d'un aspect majestueux aux vastes horizons.

» Dès 1840, date de sa première exposition, jusqu'en 1863, Desjobert a concouru à presque tous les Salons de peinture. Il serait trop long de relever la liste de tous les tableaux qu'il y a fait figurer. Il suffira de dire que dès ses débuts il s'est fait remarquer par l'élégance de son dessin, par l'exquise distinction de son style qui ne l'abandonnait pas même dans les sujets du genre le plus familier, et par la vérité de son coloris. Honoré d'une médaille en 1855, en 1857, en 1861 et en 1863, il fut créé la même année chevalier de la Légion d'honneur. Depuis 1862 il était atteint d'une affection ophthalmique qui causait de vives inquiétudes à ses amis, et au moment même où ces craintes commençaient à se dissiper, il fut frappé par la cruelle maladie à laquelle il a succombé après un mois de souffrance. »

ISAMBARD BRUNEL FILS.

Voy. p. 138, 146.

Par un touchant retour vers le pays natal, qu'il avait quitté au plus fort de la tourmente révolutionnaire, Brunel voulut que son fils unique fût élevé en France. Envoyé au collége de Caen, le jeune Isambard-Kingdom Brunel y commença ses études, qu'il termina au lycée Henri IV, à Paris. Il passa de là chez Bréguet, notre célèbre fabricant de chronomètres, et y acquit cette grande habitude du maniement des outils qui lui permit plus tard d'exécuter en bois et en fer tous les modèles de ses constructions. Dès son enfance il sculptait habilement l'ivoire. Il se perfectionna aussi dans l'art du dessin rapide et précis que son père appelait « l'alphabet de l'ingénieur. » En 1822, il se présentait comme candidat à l'École polytechnique, où sa qualité d'étranger l'empêcha d'être admis. Il n'en prolongea pas moins son séjour à Paris, « afin, dit son biographe, d'y enrichir et mûrir son esprit. » Prompt calculateur, bon mathématicien, exercé aux sciences pratiques, il retourna en Angleterre à dix-neuf ans, et prit bientôt une part active à la difficile entreprise du tunnel. Nous l'y avons vu payer énergiquement de sa personne et bien près d'y laisser sa vie, lors de la terrible irruption de la Tamise, en 1828.

Pendant cinq ans, il partagea les travaux et les anxiétés paternelles, recueillant, pour prix de ses peines, l'expérience qui ne s'acquiert qu'à force d'entraves et d'échecs.

Nommé ingénieur de la compagnie des ponts suspendus de Clifton, il fit, aidé de son père, un projet, ajourné faute de fonds, mais qu'il exécuta plus tard sur la Tamise, à Hungerford; ce pont est resté un modèle d'aérienne et gracieuse structure. Chargé de surveiller l'érection des docks à Bristol et d'établir plusieurs chemins de fer à rails plats dans les mines de houille du pays de Galles, son attention se concentra sur ces nouvelles voies, auxquelles il devait consacrer la plus grande partie de sa vie. Le chemin de Liverpool à Manchester était en pleine activité. Les succès de la locomotive n'étaient plus contestables. L'Angleterre ne rêvait que voies ferrées reliant les grands centres manufacturiers à Londres. Chaque jour voyait surgir de nombreux tracés. La grande compagnie de l'Ouest, organisée en 1833 et approuvée en 1835, prit pour principal ingénieur Isambard Brunel. Il n'avait alors que vingt-huit ans, mais il avait déjà fait ses preuves; il était habile, ingénieux, plein de ressources, et ambitieux de se distinguer dans les plus hautes branches de son art. Dès cette époque, il paraît avoir eu l'idée d'appliquer aux chemins de fer un système entièrement neuf. Pour des raisons qui lui semblaient concluantes, et auxquelles il convertit ses amis, il se refusait à adopter la mesure de la voie en usage. Elle pouvait à la rigueur servir aux trains de marchandises, mais il la jugeait trop étroite pour la sûreté des trains de voyageurs à grande vitesse. Il soutenait qu'en donnant aux wagons une base plus large, on préviendrait les oscillations, on assurerait la sécurité des personnes, en même temps qu'on laisserait plus d'espace au libre jeu de la machine; et en graduant les pentes sur toute la ligne, en évitant les courbes brusques, on atteindrait la plus grande vélocité possible. La voie ordinaire était de 4 pieds 8 pouces $^1/_2$ anglais (1m.50); il donna 7 pieds de largeur (2m.30) à la sienne, qui pourrait ainsi

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

recevoir les plus grandes voitures et les plus puissantes locomotives. Les travaux commencèrent; mais les directeurs de la compagnie, conservant quelques doutes sur l'opportunité de cette innovation, en appelèrent aux lumières d'ingénieurs éminents. Robert Stephenson et James Walker se récusèrent; deux autres, Nicolas Wood et John Hawkshaw, recommandèrent d'un commun accord l'adoption de la voie étroite déjà expérimentée et l'abandon de la voie large exceptionnelle. Ils insistèrent sur l'expérience pratique d'hommes compétents, sur l'inconvénient d'isoler la grande ligne de l'Ouest des lignes futures, sur ce qu'il n'y avait rien à gagner en augmentant la largeur de la voie, tandis qu'il y avait beaucoup à perdre en détournant le trafic de cette direction : ils en conclurent que les 22 milles construits devaient être au plus tôt ramenés à la mesure ordinaire, et le reste achevé d'après le même principe. De vifs débats s'engagèrent à ce sujet dans les comités du parlement et les assemblées d'actionnaires. Profondément convaincu, Brunel y défendit son terrain pied à pied, et rallia d'éloquents orateurs à son opinion. Les fonds furent votés et les travaux continués sur le même plan.

Le temps et l'expérience ont fait justice de quelques-unes des illusions de l'ardent novateur : les perfectionnements de la locomotive, entre autres l'introduction de la chaudière tubulaire qui accumule une plus grande puissance dans un espace plus restreint, ont démontré que la voie de 4 pieds 8 pouces $^1/_2$ (1^m.50) était suffisante. Aussi la tentative de Brunel a-t-elle été amèrement critiquée. Cependant, pour être juste, il faut se reporter à l'époque où elle fut conçue. Il n'existait encore qu'un chemin de fer important. Les autres projets, à l'étude ou en cours d'exécution, se dirigeaient vers des points opposés. On était loin de prévoir qu'un réseau de ces voies nouvelles couvrirait un jour l'Angleterre. Georges Stephenson, consulté sur la largeur de la voie de deux nouvelles lignes, avait, il est vrai, répondu sans hésiter : « Adoptez celle du chemin de Manchester à Liverpool; quoique très-distantes les unes des autres aujourd'hui, ces lignes ne tarderont pas à se rejoindre, comptez-y. » Ce qui n'était que la juste prévision d'un homme de grand sens passait alors pour la vision chimérique d'un enthousiaste.

Une fois libre d'entraves, Brunel apporta dans l'exécution de ses plans la grandeur habituelle de ses conceptions. Il s'y montra aussi habile architecte que savant ingénieur. Les viaducs et les ponts de la grande ligne de l'Ouest sont des chefs-d'œuvre d'élégante hardiesse, et de quelque côté qu'on les aperçoive, ils forment dans le paysage d'admirables points de vue. Les nivellements, les pentes, les levées, les remblais, la pose des rails, tout fut fait avec le plus grand soin, et si les dépenses excédèrent les devis, en revanche les travaux offrirent toute garantie de solidité et de durée. Aux débuts d'une industrie née de la veille, l'entreprise était neuve, hardie, et, sous plusieurs rapports, digne du nom par lequel on la désigna : « la grande ligne expérimentale. »

En effet, les erreurs et les succès de Brunel profitèrent à ses confrères et à lui. Chargé plus tard de construire d'autres chemins, il abandonna la voie large pour la voie étroite, ne persistant pas, contre l'ordinaire des inventeurs, dans une idée dont l'application n'avait pas répondu à son attente. Trop prompt néanmoins à se laisser séduire par les innovations, il s'engoua du système atmosphérique. On sait que ce système, que nous avons vu fonctionner sur la ligne de Saint-Germain pour gravir la pente du Pecq, et qui, en France, fut délaissé au bout de peu de temps, consiste dans l'action d'un piston avançant à l'intérieur d'un vaste tube où des machines à vapeur fixes font le vide. En 1844, un appareil fort ingénieux, inventé par MM. Clegg et Samuda, mit hors de doute la possibilité pratique de ce nouveau mode de locomotion. Les deux Brunel l'adoptèrent avec enthousiasme. Ils y voyaient l'avantage de faire gravir aux trains des pentes que la locomotive ne pouvait aborder, et par suite, dans le tracé des voies, une grande économie de tunnels et de nivellements. Brunel père proposa même d'appliquer ce système au transport des hommes, des chevaux, des voitures et des marchandises à travers le tunnel de la Tamise et ses puits. Le fils, préoccupé d'un chemin de fer italien qui devait relier Gênes à Turin et à Milan, en traversant une partie des Apennins, crut avoir trouvé le moyen de simplifier les travaux préparatoires et d'accroître la puissance d'impulsion. De nombreuses expériences justifièrent ses préventions favorables, et Brunel se fit au parlement le chaleureux avocat du système que préconisaient avec lui des ingénieurs du gouvernement anglais, que sir Robert Peel avait accueilli favorablement, et que repoussaient, avec non moins d'insistance, les deux célèbres ingénieurs Stephenson. Le chemin de fer atmosphérique n'était, selon eux, qu'une répétition, dans des conditions plus difficiles, du système de halage à cordes et à machines fixes employé dans les premières voies ferrées des mines de houille. La bataille fut presque aussi vive que celle qui avait été livrée pour le plus ou moins de largeur des voies. Brunel déploya dans l'enquête une merveilleuse habileté de langage, et les faits ne lui manquèrent pas à l'appui de son opinion : il recommandait l'adoption du système à deux compagnies qui l'avaient pris pour ingénieur. Il échoua près de l'une d'elles; mais l'autre, celle du chemin du Sud, *South Devon Company*, partagea ses convictions. Plein de foi dans « le principe », il fit aussitôt établir d'immenses tubes et de puissantes machines fixes sur la ligne, où avaient été réservées des pentes impossibles à franchir par la locomotive, désormais supplantée. Comme gage de sa confiance absolue dans le succès, Brunel souscrivit un capital de 20 000 louis (500 000 francs).

L'entreprise fut désastreuse. La construction de la ligne coûta le double du devis. Les recettes brutes ne couvrirent pas à beaucoup près les dépenses, et en 1848, lors de la grande crise des compagnies, un des principaux propriétaires du *South Devon* se déclarait « le plus malheureux actionnaire du plus malheureux des chemins. »

Qui le croirait? l'homme de génie, le grand mathématicien, fut défait dans cette circonstance par le plus infime ennemi. Le mulot, ou souris des champs, se régala du suif et rongea le cuir de la soupape dormante qui fermait l'accès à l'air; le piston, trouvant de la résistance, n'avança plus que lentement : la pluie, la gelée, le soleil, exerçaient aussi sur lui une influence nuisible, et quoique les graisseurs, armés de pots et de spatules, suivissent chaque train, il devint impossible de maintenir le vide dans les tubes, qui durent être enlevés et remplacés par la locomotive, après une perte de 5 à 600 000 livres sterling (12 à 13 millions de francs). Cet échec causa un vif chagrin à Brunel. Résigné à la perte de ses économies, il ressentit vivement celles des actionnaires et de la compagnie, qui resta grevée d'un chemin défectueux à pentes rapides.

La fin à une autre livraison.

LA VILLE ET L'ÉGLISE ENSABLÉES DE SOULAC

(GIRONDE).

On sait comment se forment les dunes, et comment, sur le littoral du golfe de Gascogne en particulier (1), les

(1) Voy. t. XXV, 1857, p. 250-252.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

sables, sans cesse envahissant, ont enseveli peu à peu des forêts, des villages, d'importantes villes même, parmi lesquelles celle de Soulac était, sans contredit, une des plus dignes d'attirer l'attention et les recherches. On sait aussi

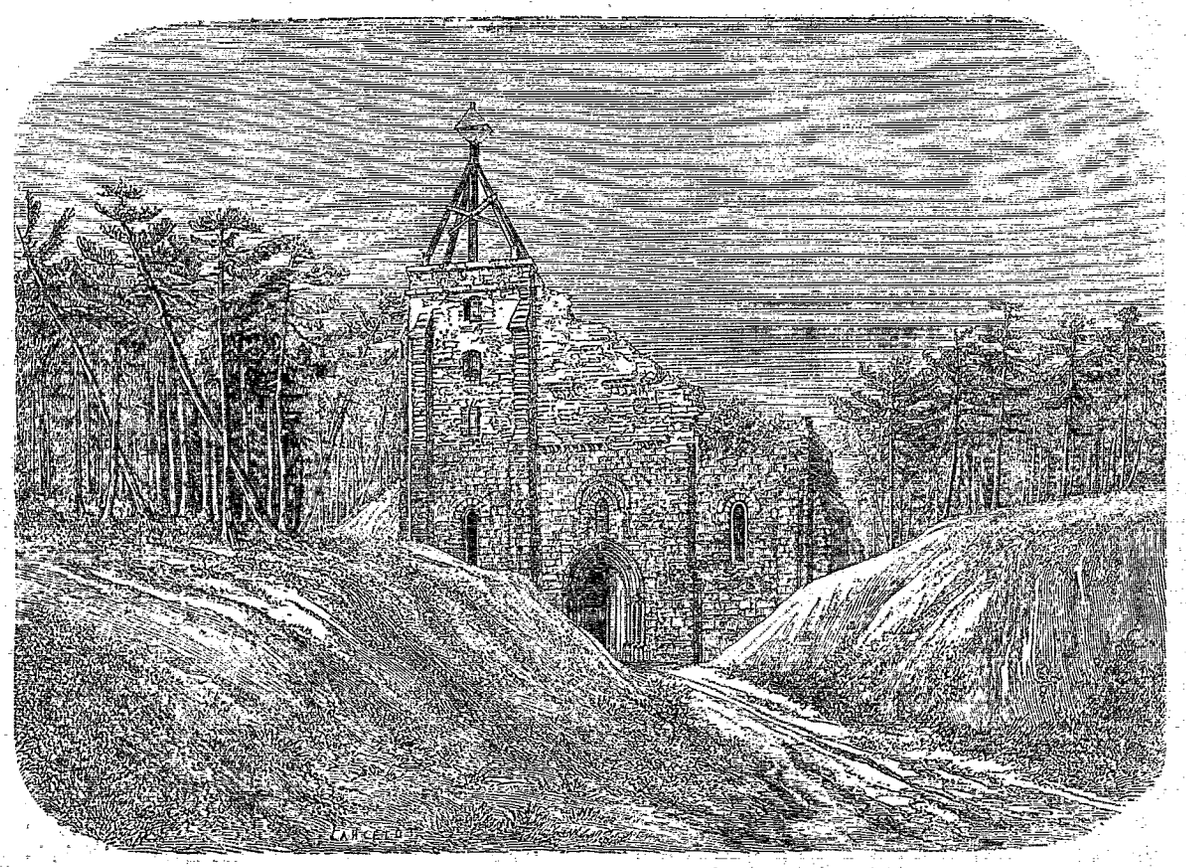

Église de Soulac. — Façade du côté de la mer. — Dessin de Lancelot.

que, par le reboisement dont l'ingénieur Brémontier donna l'exemple au siècle dernier, la marée montante des sables a enfin été arrêtée sur la plus grande partie du littoral, et que l'on peut prévoir le temps où toute la côte sera mise

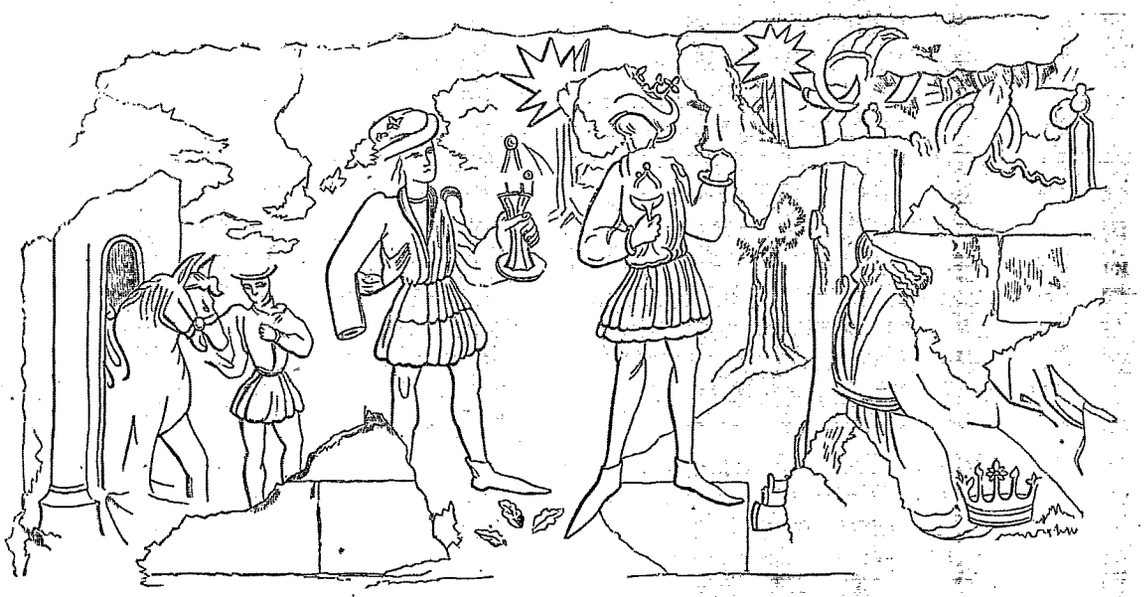

L'Adoration des Mages, peinture murale de l'église de Soulac. — Dessin de Kautz.

définitivement à l'abri de son ennemi toujours menaçant. Mais ce n'était pas assez d'avoir mis un terme à la destruction : l'exploration de contrées enfouies depuis des siècles a commencé. Nous devons la communication des dessins que nous publions à la bienveillance d'un savant, M. le docteur Amédée Kérédan, qui a résolu d'attacher son nom à cette heureuse résurrection : depuis plusieurs années déjà, il s'efforce d'exhumer les souvenirs d'un monde

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

disparu et de réunir des matériaux pour écrire l'histoire des villes, des ports, des îles, des rivages que la mer ou les sables ont recouverts dans la Charente-Inférieure, la Gironde, les Landes et les Basses-Pyrénées.

La ville de Soulac, située à l'embouchure de la Gironde, non loin de Royan et de la tour de Cordouan, avait remplacé une puissante cité gallo-romaine, rivale de Burdigala (Bordeaux), Noviomagus, qui fut engloutie par les flots au sixième siècle de notre ère. Soulac prit une grande importance durant le moyen âge. Grâce à sa situation, son commerce devint considérable : c'est dans son port que s'embarquaient les princes anglais, qui furent maîtres de la Guienne pendant trois cents ans. La ville était assez étendue : elle avait dix-sept rues, et l'on connaît les noms

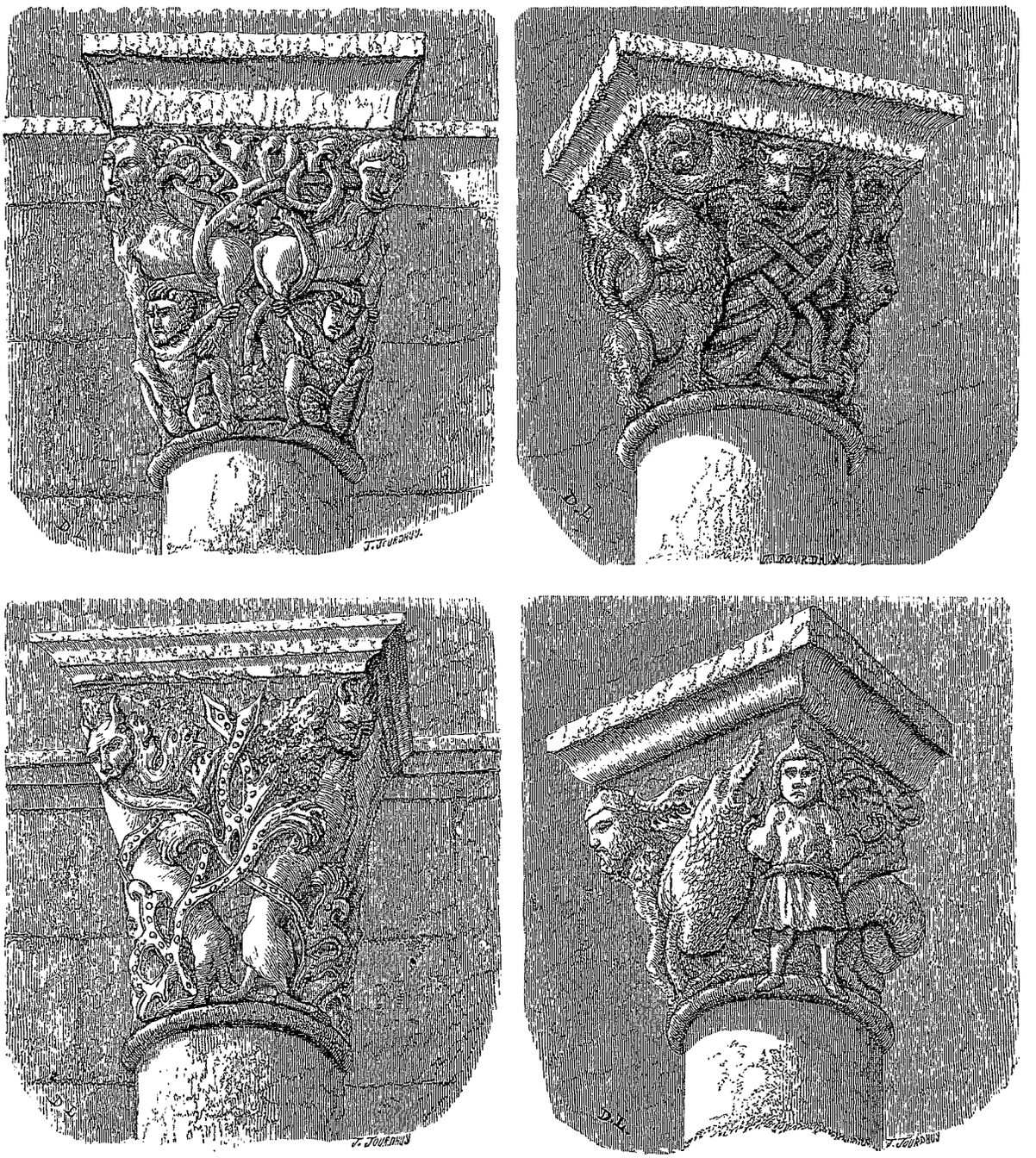

Quatre chapiteaux de l'église de Soulac. — Dessins de Lancelot.

de quelques-unes d'entre elles. L'église, désignée dans les anciennes chartes sous le nom de Notre-Dame de la Fin-des-Torres, a été plusieurs fois restaurée depuis le onzième jusqu'au seizième siècle, et conserve des restes intéressants de toutes les époques. Construite sur le plan des églises romanes, elle a trois nefs qui aboutissent à une abside gothique. Les voûtes, aujourd'hui effondrées, étaient également gothiques; mais dans ses parties principales l'édifice est roman. A l'extérieur, les murs sont soutenus par des contre-forts et percés de baies cintrées; la porte a été percée (à une époque plus récente, comme on s'en aperçoit à ses arceaux aigus) vraisemblablement au-dessus de la porte ancienne, aujourd'hui cachée sous le sable. Plus de cinq mètres de l'édifice sont encore enfouis, et peut-être des fouilles plus profondes feraient-elles découvrir, sous les constructions du onzième siècle, des fondements plus anciens; car, selon la tradition, une église fut élevée à Soulac dès les premiers temps de l'apostolat.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Nous joignons au dessin de la façade de l'église du côté de la mer ceux de quatre chapiteaux historiés; les curieuses figures qui les décorent ont beaucoup d'analogie avec celles que l'on rencontre dans de nombreux monuments de l'ouest de la France, du onzième et du douzième siècle. Un autre dessin enfin offre les traits, plus qu'à moitié effacés par les pluies, d'une peinture qui couvrait un des murs du chœur. Cette peinture représente l'Adoration des rois mages. Les costumes, bien caractérisés, ne permettent pas d'en faire remonter l'exécution plus haut que les premières années du quinzième siècle. On l'attribue à des moines bénédictins dont le couvent était voisin.

L'église de Soulac a été, cette année même, classée parmi les monuments historiques.

LA PRÉDICTION & LA PRÉVISION DU TEMPS.

Prédire le temps, c'est indiquer un an ou six mois d'avance le temps qu'il fera à un jour ou dans une période donnée. Quand il s'agit de phénomènes réguliers, périodiques, rien de plus logique et de plus certain que ces prédictions. Les astronomes calculent des éclipses plusieurs années d'avance et ne se trompent jamais, car les éclipses résultent des positions respectives de la terre et de la lune par rapport au soleil. Ces positions sont la conséquence nécessaire de mouvements géométriques réguliers, invariables, et parfaitement connus. La prédiction est donc non-seulement possible, mais encore elle est certaine. De même nous savons d'avance quel sera dans cent ans l'ordre de succession des saisons de l'année et le nombre d'heures pendant lesquelles le soleil restera au-dessus de l'horizon dans un lieu et à un jour donnés. Ces prédictions résultent de la connaissance du mouvement de la terre autour du soleil, combiné avec l'inclinaison de l'axe de la terre sur le plan de l'écliptique. Il n'en est pas de même des variations atmosphériques, surtout en dehors des tropiques.

Les changements de temps ne sont pas régulièrement périodiques. Vainement on a cherché à les rattacher aux phases lunaires. Chaque fois que l'étude a été faite sérieusement, patiemment, sans idée préconçue, elle a conduit à des résultats négatifs. Le peuple des campagnes, qui n'a pas le temps de se livrer à de longues recherches statistiques, obéit au vague besoin de rattacher les changements de temps à une cause plus générale et à la nécessité de les prévoir dans l'intérêt de ses travaux agricoles : aussi le cultivateur croit-il, en général, aux influences lunaires. Frappé de quelques cas où le changement de temps a coïncidé avec une phase de la lune, il oublie tous les cas où la coïncidence n'a pas eu lieu, de même que le médecin prévenu en faveur du remède qu'il emploie oublie ses revers et ne se souvent que de ses succès.

Il est également très-rare qu'on n'oublie complétement, en appréciant ces prédictions, les notions les plus simples de probabilité. En général, les prophètes annoncent des tempêtes ou des pluies abondantes pour les saisons où elles ont lieu habituellement, le printemps et l'automne. Mais il faut bien se rappeler que dans ces saisons, surtout dans le midi de l'Europe, la probabilité est en faveur de la pluie. Il y a plus : on a calculé que pour un jour quelconque de l'année on peut parier, dans le nord de la France, 40 contre 60 qu'il pleuvra. Dans le midi, à Orange, climat plus sec, la probabilité de pluie pour un jour quelconque n'est plus que de 25 contre 75; mais au printemps et en automne elle sera de 50 contre 50, c'est-à-dire qu'il y a autant de chances de pluie que de beau temps. Ainsi le prophète qui annoncerait qu'il y aura de grandes pluies du 10 au 20 avril 1865 ou du 5 au 15 novembre de la même année aurait autant de chances de deviner juste que de se tromper. Il est dans la même position qu'un homme qui annoncerait que la rouge sortira la première, le 5 juillet 1865, à l'ouverture du jeu de la roulette de Hombourg, ou la noire le jour suivant. La rouge et la noire ont des chances égales, et le prophète a toujours en sa faveur 50 pour 100 de probabilité.

Les prédictions du temps ne sont que des coïncidences, car elles ne peuvent pas se déduire de lois connues dans la variation du temps. Les changements atmosphériques qui surviennent à Paris sont le contre-coup de changements qui se produisent, à des centaines de lieues de distance, sous l'influence de la température de l'air, de la pression atmosphérique, de vents régnants ou de vents accidentels, de l'évaporation plus ou moins active des mers et des terres, de tensions électriques, etc., etc. Prévoir longtemps d'avance l'existence, la force relative, les effets de ces éléments qui s'ajoutent les uns aux autres, se modifient ou s'annulent, est complétement impossible. L'intelligence la plus vaste, embrassant d'un seul coup d'œil l'ensemble de l'atmosphère terrestre, et douée de toutes les connaissances physiques et météorologiques de notre époque, serait incapable de prédire d'une manière certaine le temps qu'il fera dans un lieu donné, un mois seulement à l'avance.

Si la science et la logique condamnent les *prédictions* météorologiques, elles sont d'accord pour proclamer la légitimité et l'utilité des *prévisions* atmosphériques, c'est-à-dire des prédictions à courte échéance, deux ou trois jours par exemple. Elles reposent sur ce fait incontestable, que le changement de temps est toujours précédé de quelques symptômes qui l'annoncent et le préparent. Ainsi, dans chaque pays on connaît les vents pluvieux et ceux qui ne le sont pas. Le remplacement d'un de ces vents par l'autre autorise à prévoir un changement de temps. Dans la plupart des contrées de l'Europe, le baromètre baisse sous l'influence de ces vents pluvieux; en même temps, certains nuages, les cirrus ou queues de chat, se montrent dans le ciel; l'hygromètre annonce que l'air devient de plus en plus humide, sa transparence augmente, les objets éloignés se rapprochent; l'air est chaud et lourd, parce que la transpiration se fait mal dans un air chargé d'humidité. L'ensemble de tous ces signes permet de prévoir un changement de temps avec une grande probabilité. Néanmoins il arrive quelquefois que le vent tourne : tous les présages de pluie se dissipent, et le temps revient au beau. Il n'en est pas moins vrai que la pluie était *très-probable*.

La télégraphie électrique nous fournit d'autres éléments propres à prévoir le temps. Par elle nous sommes informés de l'état atmosphérique de l'Europe depuis le nord jusqu'au midi. A force de réunir des faits, on saura dans quelle direction le mauvais temps arrive ordinairement dans une ville ou dans un port. Quand on apprendra par le télégraphe qu'il fait mauvais dans cette direction, on aura un élément important, une probabilité de plus. L'amiral Fitz-Roy, en Angleterre, armé de toutes les données dont nous venons de parler, a pu faire télégraphier plusieurs fois dans tous les ports de l'Angleterre des avis pour empêcher les bateaux de pêche de s'aventurer en pleine mer. Souvent l'événement a justifié ses prévisions. M. Marié-Davy, sous la direction de M. le Verrier, à l'Observatoire de Paris, poursuit les mêmes études et transmet aux chambres de commerce des pronostics du temps qui se sont maintes fois vérifiés. Ni l'amiral Fitz-Roy, ni M. Marié-Davy, n'ont la prétention de prévoir, encore moins de prédire avec certitude le mauvais temps. Mais n'est-ce rien qu'une probabilité annoncée deux ou trois jours d'avance,

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

probabilité que la multiplicité des observations tendra sans cesse à rapprocher de la certitude sans l'atteindre jamais. Lorsque ces études auront été poursuivies pendant de longues années, cette probabilité s'estimera numériquement, on pourra dire au navigateur, dans un état météorologique déterminé : Il y a 60 à parier contre 40 que vous aurez du mauvais temps si vous quittez le port. C'est au marin de réfléchir aux chances qu'il veut courir ; c'est à lui de consulter son courage et son intérêt.

Autant la *prédiction* du temps est une recherche vaine et sans issue, autant la *prévision* est une recherche logique et pleine d'avenir. Pour juger l'une et l'autre, je voudrais d'abord que l'on nous dît combien de fois les prévisions atmosphériques se sont vérifiées dans le cours d'une année, combien de fois elles se sont trouvées en défaut. D'un autre côté, je demanderais que les prophètes eussent le courage et la bonne foi d'inscrire sur l'Almanach de 1865 le temps de chaque jour ou de chaque période de plusieurs jours, à leur choix. Matthieu Lænsberg leur a donné l'exemple, et devinait quelquefois juste ; mais, tout compte fait, il se trompait très-souvent : aussi ne le croit-on plus ; mais l'esprit humain, ami du merveilleux et de l'extraordinaire, accepte toujours les nouveaux prophètes ; ils seront discrédités à leur tour, sans que l'homme qui n'a pas assez étudié pour savoir ignorer et douter renonce à vouloir pénétrer les secrets de l'avenir et connaître l'incognoscible.

PROMENADES D'ÉTÉ.

Voy. p. 141, 175, 247.

S'il n'y avait au monde de réel que ce que l'œil de chacun peut voir, la réalité se réduirait à bien peu de chose. Heureusement ce n'est là qu'une illusion, à la fois optique et intellectuelle, que la science a mission de dissiper. Nos promenades serviront en partie à montrer comment cette grande et belle mission devra être remplie.

Conformément à notre règle de conduite, ne nous laissons point séduire par ce qui brille. La corolle n'est qu'un accessoire de la fleur. Cependant par la richesse de ses couleurs elle attire tous les regards, elle inspire le poëte ; mais essayons aussi de déchiffrer quelques lignes du grand poëte qui évoque nos prières et lit au fond de nos âmes.

Les poils des plantes. — Voyez au bord du chemin cette plante un peu velue, aux jolies petites fleurs roses. Elle est bien maltraitée, bien humble à côté de ses brillants confrères les aristocratiques géraniums de nos jardins : couverte de poussière et aplatie sous le pied des passants, elle se fane et meurt avant son heure, aux premiers rayons du soleil d'été. — Son nom, s'il vous plaît? — Interrogez au toucher ses feuilles arrondies, découpées. — Elles sont douces comme du velours. — Eh bien, c'est là ce qui a valu à notre pauvrette aux fleurs roses le nom de *Geranium molle*. — Sa *mollesse* est causée par des poils qu'il vous plaira peut-être de voir de plus près. Pour cela, nous allons nous servir successivement de la loupe, du microscope portatif ou d'inspection (dont nous avons fait la connaissance dans notre dernière promenade), et d'un microscope à demeure, grossissant jusqu'à trois cents fois. Choisissons la tige : c'est la partie la plus commode à observer. Qu'est-ce qui vous frappe à première vue? — C'est la position des poils : ils sortent de la tige horizontalement, à angle droit. — Voilà pourquoi on les appelle des poils *étalés*. S'ils étaient comme collés contre la tige, on les nommerait *apprimés*. Maintenant examinez leur forme, en tenant bien la tige contre le jour. Servez-vous de la loupe. — Leur forme ne présente rien d'extraordinaire ; ils paraissent un peu entremêlés, et chaque poil est tout d'une venue de la base au sommet. — Ce sont, en effet, des poils *simples*. Mais voici, au pied de ce vieux mur, une autre espèce de géranium, l'herbe à Robert (*Geranium Robertianum*), dont l'infusion a été vantée contre les maux de gorge. Toute la plante exhale une odeur pénétrante ; les folioles de sa corolle, également roses, sont un peu plus grandes et plus fortement veinées que celles de sa congénère. Voyez les poils qui garnissent sa tige : ils sont aussi simples ; mais la plupart sont couronnés de globules rouges qui produisent au soleil l'effet de rubis étincelants. Ces globules sont des glandes. Les poils du *Geranium Robertianum* sont donc *glanduleux*. Leurs glandes sécrètent une essence qui donne à la plante son odeur caractéristique. Tous les parfums, toutes les odeurs, sont dus à des essences, autrement dites huiles essentielles.

Plus loin est un gazon sec ; plus loin encore est une colline aride où paissent des moutons. Sur ce gazon, sur cette colline, nous trouverons le joli *ne m'oubliez pas* (*Vergissmeinnicht*) bleu. — Mais sommes-nous bien sûrs de l'y trouver? Le *ne m'oubliez pas* ne préfère-t-il pas les lieux humides aux lieux secs? Nous l'avons toujours cueilli aux bords des rivières, des sources, ou dans le voisinage des marais. — C'est vrai. Mais la nature ne peut-elle pas varier cette plante, comme elle a varié les roses, les jacinthes, etc.? Sachez donc qu'il y a au moins deux *Vergissmeinnicht*, celui des marais, en latin *Myosotis palustris*, et celui des collines, le *Myosotis collina* ou *hispida*.

Voici le dernier, celui que nous cherchions. Comme il est chétif et malingre à côté de l'autre! Sa corolle aussi est beaucoup plus petite et d'un bleu plus foncé. — Vous connaissez donc le *Myosotis palustris?* — Comment ne le connaîtrais-je pas! Jamais son souvenir ne s'effacera de ma mémoire. — Et pourquoi n'auriez-vous pas la même mémoire pour toutes les autres plantes? Est-ce qu'elles n'en sont pas toutes également dignes? — J'avais un frère, compagnon de mes jeux d'enfance : il était bien jeune quand la mort me l'a ravi. Hélas! je le vois encore avec sa guirlande de *ne m'oubliez pas* sur la tête : c'était sa couronne d'immortelles! — Ce tendre souvenir est un lien qui unit l'en deçà à l'au delà. Matière ou force, rien ne périt, tout se transforme. Les âmes s'épurent : vous retrouverez votre frère.

Mais revenons à notre *Myosotis collina*. Regardez-le à la loupe. — Il est tout couvert de poils : il en existe sur les tiges, sur les feuilles et sur le calice. — Regardez un peu plus attentivement le calice. — En effet, les poils ne le garnissent pas tout entier : ils s'arrêtent brusquement aux divisions de cette enveloppe florale qui a tout l'air d'une feuille transformée. — L'observation que vous venez de faire est précieuse à plus d'un titre. La transformation de la feuille est un sujet qui a occupé des naturalistes éminents et même de grands poëtes ; mais nous nous en entretiendrons dans un autre moment. Votre observation est ici précieuse, parce qu'elle sert à distinguer le *Myosotis palustris* du *Myosotis hispida*. En effet, l'un a tout le calice garni de poils courts, apprimés, tandis que l'autre n'en a que dans la moitié inférieure, sur le tube du calice. Et là, au lieu d'être apprimés, ils sont étalés (fig. 1). Mais n'y voyez-vous pas encore autre chose? — Ils sont crochus. Cependant je voudrais bien voir les poils du *Myosotis hispida* avec un plus fort grossissement. — Soit. Détachez alors délicatement, avec une fine lame de canif ou de scalpel, une portion excessivement petite de l'épiderme de la tige. — Pourquoi ne prendre qu'une portion si petite et si délicatement détachée? Il me semble qu'il serait plus

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

simple de couper tout bonnement une partie de la tige qui est déjà elle-même assez petite. — Certainement vous auriez raison, si nous n'allions pas ajouter à votre œil l'artifice qui en augmente la portée. Tâchez de bien vous en rendre compte. Si cet artifice vous permet de voir un petit objet plus gros ou de rendre visible ce qui est invisible à l'œil nu, c'est à la condition de n'en saisir à la fois qu'une partie minime. Pour des Lilliputiens, ces poils seraient les arbres d'une forêt à perte de vue; et si ces arbres appartiennent à la même espèce, il leur suffira d'en étudier quelques-uns pour les connaître tous : il serait inutile, embarrassant même, de couper toute la forêt. Eh bien, l'œil armé du microscope nous place à peu près dans les mêmes conditions : ainsi introduits dans le domaine des infiniment petits, nous devrions avoir aussi des mains et des outils de Lilliputiens pour préparer les objets soumis à notre étude. Quant à la nécessité de ne détacher de la petite tige qu'une couche extrêmement mince de l'épiderme où s'insèrent les poils, vous auriez dû vous rappeler qu'avec un grossissement plus fort que celui du microscope portatif ou d'inspection, on ne voit les objets que par transparence. Une couche trop épaisse ou un fragment de la tige, placé au foyer de l'objectif, vous paraîtrait donc comme une grosse masse opaque, noire, où l'œil ne saurait plus rien discerner.

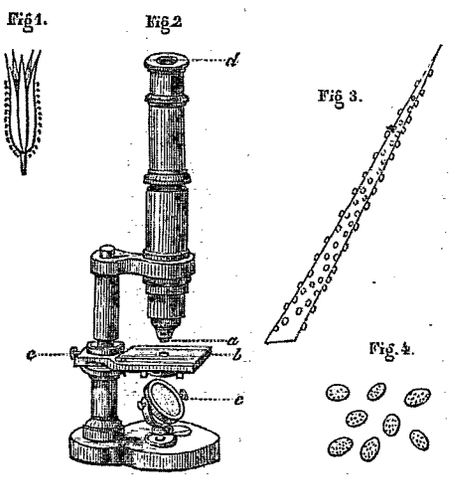

Cela bien compris, posons notre objet sur une lame de verre bien nettoyée, exactement au-dessous de la lentille objective (fig. 2, *a*) et au-dessus de l'ouverture circulaire (*b*) de la tablette, ouverture par laquelle arrive la lumière réfléchie par un petit miroir (*c*) éclairant l'objet par en bas, à travers la lame de verre. Approchez maintenant votre œil de l'oculaire (*d*). — Est-ce de l'œil gauche ou de l'œil droit qu'il faut me servir? — Cela est tout à fait indifférent. Cependant il est bon de noter que les deux yeux sont rarement de la même force, c'est-à-dire que si l'un distingue les objets nettement, par exemple, à vingt centimètres, l'autre ne les distinguera bien qu'à un peu plus ou qu'à un peu moins de vingt centimètres. Dans la plupart des cas, cette différence est si petite qu'on peut la négliger sans inconvénient. Vous voulez vous servir de l'œil gauche : à votre convenance. Ne frottez pas vos cils contre l'oculaire : vous vous exposeriez à voir des bâtons là où il n'y en a pas. Laissez donc l'œil droit ouvert : en le fermant, non-seulement vous ne verrez pas mieux de l'autre, mais vous le fatiguerez inutilement. Puis, lorsque vous voudrez dessiner l'objet que vous voyez de votre œil gauche, vous pourrez suivre de l'œil droit les traits de votre crayon. Au reste, si cet avantage ne vous touchait pas, vous désireriez au moins ménager votre amour-propre : regardez dans un microscope en tenant l'autre œil fermé, et vous passerez sûrement pour un novice aux yeux du connaisseur. Attendez que je mette l'objet bien au foyer. Vous remarquerez que, pendant que je regarde, je fais tourner avec les doigts de la main gauche une vis de rappel (*e*). Par cette manœuvre, je rapproche (mouvement de gauche à droite) ou j'éloigne (mouvement de droite à gauche) tout le tube, qui est mobile, de l'objet qui demeure immobile sur la tablette. Le voilà mis au point; regardez : votre vue est à peu près de même force que la mienne. — Qui aurait jamais pu imaginer ce que j'aperçois? Ces mêmes poils, qui paraissaient lisses, sont criblés de petits trous (fig. 3, moitié d'un poil du *Myosotis hispida*, grossissant trois cents fois). — Êtes-vous bien sûr de ne pas vous tromper? Au lieu de voir le milieu fixez les côtés du poil. — Ce sont, en effet, de petites saillies que j'y aperçois. Ce que je prenais pour des creux, serait-ce donc aussi des saillies?—Vous y êtes cette fois.—Mais je n'y suis plus du tout. Car enfin ces points que je vois au milieu sont transparents : on dirait le corps du poil percé à jour. — C'est là précisément qu'est votre erreur : erreur que vous partagez du reste, si cela peut vous consoler, avec tous les commençants.

Fixez du regard vos points lumineux ou transparents, pendant qu'avec le pouce et l'index de la main gauche vous ferez marcher doucement de gauche à droite la vis de rappel. Que voyez-vous? — Les points lumineux s'assombrissent. — Tournez maintenant la vis de rappel en sens contraire. — Ces mêmes points deviennent, au contraire, plus brillants. Que signifie ce phénomène? — Doucement. Ajoutons à l'objet une goutte d'eau, et couvrons le tout d'une lame de verre. A présent, regardez. — J'aperçois toujours ces mêmes points, mais mieux marqués : ce sont des globules à centre plus brillant. Mais, ô surprise!... qu'est-ce donc que ce gros rond à bords sombres et à centre également lumineux? on dirait l'œil d'un animal qui me regarde fixement; j'en ai presque peur. — C'est tout simplement une bulle d'air. Répétez maintenant pour ce globule effrayant la même petite manœuvre (de la vis de rappel) que pour les globules des poils, puis comparez. — Eh bien, le centre lumineux de la bulle d'air s'obscurcit quand j'éloigne l'objectif (par le mouvement du tube); c'est tout le contraire qui arrive pour les points lumineux des poils. — Concluez. — J'en conclus que les globules des poils contiennent autre chose que de l'air, et comme ils sont transparents, ils ne peuvent contenir qu'un liquide. — C'est cela même. Vous auriez pu ajouter que le globule d'air agit comme une lentille biconcave, et le globule de liquide comme une lentille biconvexe; mais cette explication nous entraînerait trop loin. Il suffit de connaître la nature du phénomène pour se garantir contre une illusion optique.

La goutte d'eau qui renfermait la bulle d'air est évaporée. Faut-il la remplacer par une autre? — Oui. Il y a de l'eau dans le vase qui contient ce bouquet. Prenez-en une goutte avec le pédoncule d'une fleur. — C'est fait. Mais, est-ce encore une illusion? je vois une légion de petites poches transparentes se promener librement dans les interstices des poils. Sont-ce des animalcules? D'où viennent-ils? — Ce sont des monades, des êtres qui occupent le plus bas échelon de la vie animale (fig. 4); ou, si vous l'aimez mieux, ce sont nos Lilliputiens se promenant dans la vaste forêt dont nous parlions à l'instant. Ils viennent de l'eau du vase où se conserve depuis plusieurs jours notre bouquet de fleurs. Cette eau, c'est le monde des monades et de bien d'autres animalcules : ils y naissent, vivent, meurent ou se transforment.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LES LANDES DE GASCOGNE.

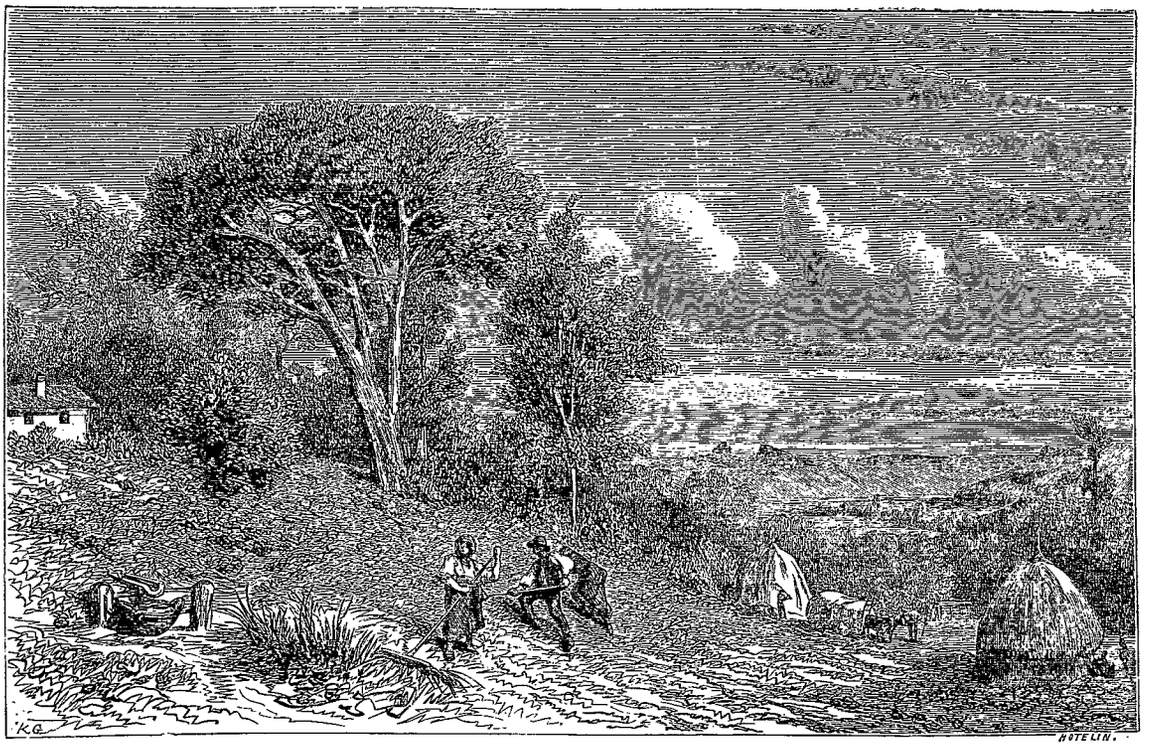

Salon de 1864. — Vue prise dans les Landes. — Peinture et dessin de Karl Girardet.

On ne se fait pas ordinairement d'autre image des Landes que celle d'un désert stérile où croissent péniblement, parmi les bruyères et les ajones, quelques pins rabougris, n'ayant d'autre horizon que les sables amoncelés des dunes, d'autre eau que des marais stagnants, et suffisant mal à nourrir une population malingre et de chétifs bestiaux.

Tel est encore, il est vrai, l'aspect général des grandes et des petites Landes, qui forment la partie de beaucoup la plus considérable du département français de ce nom, quoique une culture intelligente, ramenant avec elle la santé et le bien-être, regagne de jour en jour du terrain. Ce désert, cependant, a sa grandeur et sa beauté, et peu de personnes ont traversé ses vastes solitudes sans recevoir de la monotonie du paysage une impression profonde dont la tristesse est mêlée de charme. Même dans ces contrées abandonnées d'ailleurs, la vue est parfois plus riante et plus variée. Les vastes étangs qui séparent la contrée des Landes de celle des dunes sont bordés d'immenses pâturages couverts de troupeaux; plus loin, dans des prés moins humides, errent en liberté les petits chevaux du pays, dont la race nerveuse est justement estimée. Les pins maritimes forment en plusieurs endroits de magnifiques forêts; leur résine et leur bois, employés principalement pour la marine, sont une des ressources du pays. Ailleurs on cultive les liéges; d'autres arbres, le chêne, le châtaignier sur le penchant de quelques collines, le frêne même auprès de quelques habitations, trouvant dans le sol plus d'aliment, parviennent à une hauteur et à un diamètre inaccoutumés.

Mais il est une autre partie des Landes aussi favorisée de la nature que les côtes de l'Océan, depuis Bordeaux jusqu'à Bayonne, le sont peu : c'est la contrée qui borde la rive gauche de l'Adour, et que l'on nomme la Chalosse. Là, partout on ne voit que des plaines couvertes de récoltes et des coteaux tapissés de vignes. On y cultive avec un égal succès le froment, le seigle, le maïs, le chanvre, le lin, la garance et des légumes de toute espèce; les fruits y sont excellents, particulièrement ceux du prunier et de l'amandier; les vins de plusieurs crus sont renommés : on en exporte une grande quantité; ceux de qualité inférieure sont convertis en eaux-de-vie. Les habitants de cette partie des Landes contrastent, comme le pays lui-même, avec ceux qu'on rencontre sur les terres disgraciées de la rive droite du fleuve; ils sont grands et forts, leur physionomie est ouverte et franche, ils paraissent heureux. Il ne manque sans doute que de l'être à leurs pauvres voisins, qui s'épuisent pour assainir et faire fructifier une terre ingrate. Un meilleur sort leur rendrait la force et le courage; car ils sont bons aussi, hospitaliers, bienfaisants : leur empressement à partager avec ceux qui en ont besoin le peu qu'ils possèdent a quelque chose de touchant.

LE TEMPLE D'UTOPIE.

Le temple érigé par Thomas Morus dans son île célèbre d'Utopie est celui de la Tolérance. On peut s'étonner qu'après avoir imaginé pour l'ordre social tant de lois chimériques, il ait montré dans l'ordre religieux tant de retenue. Loin d'y introduire aucun dogme de sa façon, il y donne place à tous les dogmes quels qu'ils soient, sans reculer même devant les superstitions les plus singulières, telles que les hommages rendus aux astres, à la nature, aux hommes extraordinaires. Il n'impose à toutes ces croyances qu'une seule condition : c'est qu'au-dessus des puissances imaginaires qu'il leur plaît d'honorer, elles reconnaissent la puissance suprême qui délègue à celles-ci la vertu dont elles sont censées jouir. Ainsi la religion d'État, au pays d'Utopie, consiste dans la liberté et l'association de tous

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

les cultes : liberté dans les formes et les détails dont la diversité est infinie; association dans le fond qui est la croyance commune en l'unité et la toute-puissance de Dieu.

Mais c'est malheureusement en ce point même que l'esprit de système de l'illustre chancelier reparaît. En supposant possible de pousser la tolérance religieuse aussi loin qu'il le demande, il semble qu'il n'ait pas moins méconnu les dispositions essentielles de la nature humaine qu'il ne l'a fait quand il a cru possible de confondre absolument en un même corps social toutes les individualités. Une telle tolérance n'est susceptible de se réaliser qu'à la condition d'un développement moral très-élevé. Tant que les âmes demeurent emprisonnées dans les étroites limites d'une secte, leur union cordiale dans le domaine religieux est impraticable. C'est ce que l'histoire ne nous montre que par trop d'exemples. Plus la clarté manque, plus la passion devient vive et exclusive, et loin d'être capables de fraterniser dans leurs dissidences, les hommes en viennent bien vite à prendre le moindre désaccord pour une cause d'aversion et de scission. L'harmonie n'est possible que dans les plus hautes régions de la foi, parce que là seulement les réalités se distinguent nettement d'avec les symboles, les croyances certaines d'avec les opinions discutables, et que les fidèles se sentent portés à s'aimer par cela seul qu'ils se sentent tous ensemble sous la main paternelle et vénérée du même Dieu. On ne peut donc raisonnablement viser à un tel perfectionnement des âmes qu'en visant en même temps à un perfectionnement correspondant des croyances.

C'est néanmoins une chose d'un haut intérêt que de voir la sérénité à laquelle, au milieu des cruelles dissensions du seizième siècle dont il était destiné à devenir lui-même la victime, était parvenu, sous l'influence de ces idées, l'illustre chancelier d'Angleterre. La piété et l'humanité étaient ses flambeaux, et son temple peut être justement considéré comme le résultat des sentiments les plus généreux qui se soient fait jour sur la religion dans ce siècle désolé. Sa construction, telle qu'il la dessine en imagination, doit offrir les proportions les plus vastes, non-seulement afin de produire sur les esprits une impression conforme à lui, mais afin de se prêter à recevoir dans son enceinte l'assistance la plus nombreuse possible et des représentants de toutes les sectes. On n'y voit rien, on n'y entend rien, on n'y fait rien qui ne soit d'un caractère assez général pour cadrer également avec les croyances de chacun. La lumière n'y est admise qu'avec ménagement, afin de laisser les âmes dans l'état de recueillement nécessaire et de s'harmoniser avec le sentiment des obscurités divines. On évite d'adresser aucun sacrifice sanglant à Celui qui, auteur de toute existence, n'a donné la vie à tous les êtres qu'afin qu'ils en jouissent en paix. Des feux, des parfums, des symphonies, des cantiques, des prières, tels sont les seuls éléments du culte.

Voici, en résumé, la prière que l'auteur met dans la bouche de ses Utopiens. Elle débute par la glorification de Dieu comme auteur de la création, chef du gouvernement de l'univers et dispensateur suprême de tout bien. Ses adorateurs lui rendent grâce de ses bienfaits, et particulièrement d'avoir été placés par lui dans la société la plus avancée de la terre et pour y vivre dans la religion où l'on est en droit d'espérer de rencontrer le plus de vérités. Ils le supplient néanmoins, dans le cas où il existerait quelque forme de croyance encore plus digne de lui, de vouloir bien en procurer à ce monde la connaissance. En attendant, on l'implore en faveur des autres hommes, pour lesquels il serait heureux d'être amenés peu à peu à la même manière de prier et aux mêmes idées que les Utopiens, puisqu'il n'y a rien actuellement sur la terre qui soit préférable, à moins cependant que dans ses insondables desseins il ne lui plaise, au lieu de l'unité absolue, de contempler les formes diverses qu'a engendrées sur la terre, conformément au caractère des différents peuples, l'esprit religieux. Enfin, en terminant la prière, chacun demande à Dieu de lui faire la grâce de le rappeler à lui par une mort sereine et facile, reconnaissant même qu'il lui serait plus avantageux de parvenir le plus promptement possible à la béatitude, même par une mort douloureuse, que de subir un séjour prolongé en ce monde, même dans les conditions les plus favorables.

Les habitants d'Utopie sont persuadés, en effet, qu'à part un petit nombre de pervers, les hommes sont destinés par la Providence à la félicité. Aussi, dans les maladies de leurs amis et de leurs proches, se lamentent-ils sur la souffrance, jamais sur la mort; à moins, cependant, qu'ils ne voient le moribond quitter la vie avec anxiété et terreur, car ils tirent de cette circonstance le plus funeste augure, craignant que l'âme n'appréhende, sous l'influence de quelque remords, les suites de l'événement qui va s'accomplir. Dans ce cas, on enlève le cadavre en silence et tristement, et on l'enfouit dans la terre en invoquant la miséricorde de Dieu en faveur de l'infortuné trépassé. Tout au contraire, les funérailles de ceux qui sont morts avec courage et pleins d'une ferme espérance sont pour la famille et les amis un jour de fête. On emporte au milieu des chants de gloire et d'allégresse, et toute couverte de fleurs, la froide dépouille, et on la dépose sur un riche bûcher où elle disparaît en un instant dans l'éclat et la pureté de la flamme. On érige à la mémoire du défunt une colonne sur laquelle on inscrit le résumé de sa vie, et dans la persuasion où l'on est que la nouvelle vie où il est entré ne l'isole nullement de ce qui se passe en ce monde, on se fait un plaisir et un devoir de s'entretenir continuellement des souvenirs de son existence, et particulièrement de ceux du jour heureux où s'est effectué son départ pour le monde d'en haut.

En définitive, il n'y a que deux articles de foi dont le respect soit formellement imposé par le législateur à tous ceux qui ont accès dans le temple : la foi dans la Providence, la foi dans l'immortalité. Mais dans quelles conditions la Providence se manifeste-t-elle dans l'ordre actuel? Dans quelles conditions s'est-elle manifestée autrefois? Quels sont les mystères de son essence? Suivant quelles lois, dans quels mondes, sous quelle forme les âmes continuent-elles leur vie après s'être éloignées de la terre? Quel est l'avenir du monde, son commencement, sa fin? Ce sont là des points, si considérables qu'ils soient, sur lesquels chacun demeure libre de croire ce qui lui convient, et même de s'appliquer à le persuader aux autres, pourvu que ce soit avec les ménagements convenables envers les dissidents. En effet, plus chacun est convaincu de la vérité de ce qu'il croit, plus il doit l'être aussi de la force inhérente à cette vérité, qui, pourvu qu'une passion malavisée ne vienne pas la troubler et contrarier son action, doit nécessairement arriver tôt ou tard à se faire jour d'elle-même. La tolérance est ainsi la base de l'ordre et de la paix. Elle s'étend même aussi loin que possible à l'égard de ceux qui se tiennent en dehors de la foi commune; car au lieu de les châtier avec rigueur, comme il a été si longtemps d'usage de le faire, on se borne à les exclure des magistratures et à leur interdire de propager dans la multitude leurs dangereuses opinions, tout en les exhortant à les discuter en toute liberté avec les personnes capables de les écouter sans risquer d'en recevoir la contagion.

Ces idées courent le monde depuis trois cents ans, sous le nom d'utopie, et l'on pourrait les attribuer à quelque

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

écrivain de nos jours, tant elles sont empreintes de l'esprit moderne. Elles ne concluent pas seulement à une alliance entre les diverses branches du christianisme, elles concluent à l'alliance cordiale de tous les adorateurs de Dieu. Chrétiens, musulmans, israélites, bouddhistes même, pourraient s'agenouiller ensemble dans le temple d'Utopie et y marier leurs voix dans la grande prière. Malheureusement c'est là que reparaît la chimère. L'idée d'alliance va bien au delà de l'idée de tolérance. Les hommes seront toujours bien plus disposés à ouvrir leur âme devant Dieu en s'unissant, dans une commune assemblée, avec d'autres fidèles de même opinion qu'eux-mêmes sur tous les points, qu'en se mêlant à des dissidents dont les croyances les choquent nécessairement dès qu'elles leur paraissent fausses. Le temple central, autour duquel demeurent les temples particuliers de chaque communion, ne saurait donc être, même dans les mœurs imaginaires d'Utopie, qu'une institution de second ordre. Si limité, si modeste, si obscur qu'il puisse être, ce sera toujours le temple dans lequel se trouvera symbolisée le plus complétement la foi de chacun, qui constituera aux yeux de chacun le temple essentiel.

Aussi la valeur du temple d'Utopie paraît-elle devoir être estimée à un point de vue social plus encore qu'à un point de vue strictement religieux. Il touche de plus près à la fraternité qu'à la piété. Il convient donc de réduire son service et de le consacrer simplement aux grandes solennités nationales, dont l'idée de la Providence et de l'immortalité ne saurait être exclue, et dans lesquelles cependant, dès que toutes les croyances sont mises au même rang par la loi, aucun culte n'est en droit de dominer. Mais, en supposant érigé le temple d'Utopie, quel en serait le pontife? Qui parlerait à Dieu au nom de tous ses enfants? Peut-être tous les prêtres ensemble s'unissant dans une même prière pour la prospérité de la patrie sommune. (1)

LA PHOTOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 92, 107, 151, 218.

PAR LES SELS D'URANE.

Origine du procédé. — La solidité des épreuves positives obtenues par ce procédé doit être au moins égale à celle des épreuves obtenues par l'azotate d'argent, l'hyposulfite de soude, agent destructeur par excellence, étant écarté. La plus grande difficulté est d'éviter le voile plucheux qui recouvre l'image, celle-ci tendant à se former à l'intérieur du papier et non à sa surface. L'albuminage ne peut remédier à cette difficulté, parce que l'albumine est coagulée par les sels d'urane; reste le gélatinage, insuffisant jusqu'ici.

Azotate d'urane. — C'est un sel acide de couleur jaune verdâtre ressemblant, sauf la couleur, aux cristaux de l'hyposulfite. Quoique soluble dans l'éther, son acidité l'empêche d'être appliqué directement au collodion.

Choix du papier. — Il faut choisir un papier très-épais, Turner, Wattmann ou Saxe; prendre garde, quel qu'il soit, de le toucher avec les doigts humides, et le renfermer huit à quinze jours dans un tiroir obscur. On doit éviter de placer sur des feuilles insolées par hasard celles passées au premier bain : la feuille frappée par la lumière impressionnerait l'autre et donnerait une trace au bain révélateur.

Imprégnation. — Composez le bain suivant :

Eau distillée	50 grammes.
Alcool	50
Azotate d'urane	15

(1) Article inédit de Jean Reynaud.

Le papier destiné à ces épreuves sera plongé pendant quelques minutes dans de l'eau distillée en ébullition, afin de diminuer l'encollage autant que possible; on le passera alors dans l'eau froide, et on le pressera entre des feuilles de buvard bien net; puis, pendant qu'il est encore moite, on le plongera une minute dans le bain ci-dessus; on le retirera pour le suspendre à l'obscurité, et, dans cet état, il pourra se conserver très-longtemps.

Séchage. — Si, au lieu de laisser sécher le papier naturellement, à l'obscurité, on veut augmenter sa sensibilité, il faut le sécher rapidement devant le feu, mais faire attention qu'il est devenu très-inflammable, ce qu'il doit à l'azotate d'urane dont il est imprégné. Il brûle à 1 centimètre d'une plaque chauffée à 80 degrés, et rougit avec une facilité proportionnelle.

Exposition. — L'appréciation du temps de pose est une des choses les plus délicates de ce procédé. En général, on doit tirer l'image un peu faible; elle peut se renforcer au bain continuateur. Si elle est trop visible, car il faut qu'elle ne soit que peu apparente, on la virera de suite et directement au bain d'or, qui dépouille beaucoup plus que le bain d'argent.

Virage par l'argent. —

Eau distillée	100 grammes.
Azotate d'argent cristallisé	2
Acide azotique pur	traces.

Plongez-y rapidement l'épreuve insolée; enlevez, avec un pinceau consacré à cet usage et restant plongé dans l'eau distillée, les bulles d'air qui sortent du papier. L'image se développe peu à peu avec un ton brun-roux assez désagréable particulier aux sels d'argent; elle se renforce seule, et, au bout de quelques minutes, elle a acquis l'intensité qu'elle peut avoir.

On obtient des tons noirs violets avec le bain suivant :

Eau distillée	100 grammes.
Alcool à 36 degrés	10
Azotate d'argent	3
Azotate de cadmium	1
Azotate d'urane	1
Acide azotique pur	traces.

Il faut que tous les bains révélateurs soient acides, mais le moins possible; s'ils sont neutres ou alcalins, les épreuves sont voilées et cendrées de gris.

Virage par l'or. — Le bain d'or se compose de :

Eau distillée	1000 grammes.
Chlorure d'or	1
Acide chlorhydrique pur	1 à 2 gouttes.

Pour révéler avec ce bain, il faut prolonger l'exposition à la lumière un temps double de celui déjà adopté, parce que le bain tend à ronger les demi-teintes, l'acide chlorhydrique qu'il contient dissolvant l'azotate d'urane, même insolé. On obtient de la sorte des tons bleus et noirs assez agréables, quoique un peu froids.

Virage par le mercure. — Les épreuves obtenues par ce sel sont les plus belles et les plus puissantes comme ton. Prenez :

Eau ordinaire filtrée	2000 grammes.
Bichlorure de mercure	1

L'image doit être extrêmement venue à la lumière. Il faut plonger la feuille au bain de bichlorure, et l'y laisser deux à trois minutes; de ce temps juste dépend la réussite : il est d'autant plus difficile à calculer, que l'épreuve ne change presque pas sous l'influence de ce bain. Mais quand, après avoir été parfaitement lavée, elle est plongée au bain révélateur d'azotate d'argent, on s'aperçoit de suite si l'action du bichlorure a été bien calculée. Si elle a été trop longue, les demi-teintes sont rongées; si elle ne l'a pas été assez, l'image n'est pas dépouillée et sort beau-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

coup trop foncée et sans détails accusés. On peut essayer alors de la dégorger au chlorure d'or. Quand le temps du bain de bichlorure a été bien calculé, l'épreuve prend au bain d'argent des tons noirs magnifiques.

Lavages. — Une épreuve étant arrivée au point où elle a le plus d'éclat, retirez-la du bain. Si elle est révélée à l'azotate d'argent, passez-la d'abord dans de l'eau ordinaire, puis dans une eau légèrement ammoniacale. Ce lavage dégorge parfaitement les blancs et enlève toutes les taches d'acide qui peuvent rester dans le papier. Passez ensuite dans deux eaux ordinaires, en tout dix à quinze minutes, et l'épreuve est fixée. On augmente la vigueur en la séchant devant un feu vif. Les épreuves imparfaitement lavées deviendront, au bout de cinq ou six semaines, d'un rouge-brique uniforme sur toute la feuille.

La fin à une autre livraison.

ANCIENNES CÉRÉMONIES FUNÈBRES

A TAITI.

« Les Taïtiens, dit Bougainville, conservent longtemps les corps étendus sur une espèce d'échafaud que couvre un hangar. L'infection qu'ils répandent n'empêche pas les femmes d'aller pleurer auprès des corps une partie du jour, et d'oindre d'huile de coco les froides reliques de leur affection. Celles dont nous étions connus nous ont laissé quelquefois approcher de ce lieu consacré aux mânes : — *Emoé* (il dort), nous disaient-elles. Lorsqu'il ne reste plus que les squelettes, on les transporte dans la maison, et j'ignore combien de temps on les y conserve. Je sais seulement, parce que je l'ai vu, qu'alors un homme considéré dans la nation vient y exercer son ministère sacré, et que, dans ces lugubres cérémonies, il porte des ornements assez recherchés. On porte le deuil : celui des pères est fort long; les femmes portent celui des maris, sans que ceux-ci leur rendent la pareille. Les marques de deuil sont de porter sur la tête une coiffure de plumes dont la couleur est consacrée à la mort, et de se couvrir le visage d'un voile. Quand les gens en deuil sortent de leurs maisons, ils sont précédés de plusieurs esclaves qui battent des castagnettes d'une certaine manière; leur son lugubre avertit tout le monde de se ranger, soit qu'on respecte la douleur des gens en deuil, soit qu'on craigne leur approche comme sinistre et malencontreuse. »

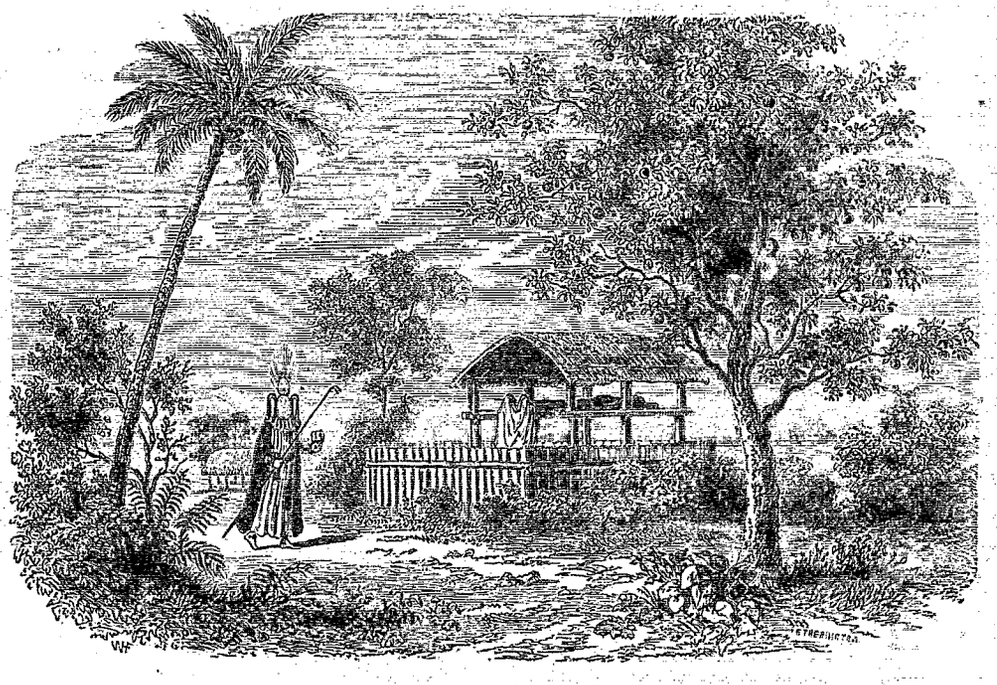

Exposition d'un mort et personnage en deuil, à Taïti (dix-huitième siècle).

LES GERBOISES.

Les gerboises appartiennent à l'ordre des rongeurs. La forme de leur tête, leurs dents, leur queue longue et grêle, indiquent leur parenté avec les rats, les loirs et autres animaux du même genre. Mais ce qui les distingue facilement de tous leurs voisins, c'est la longueur extrême de leurs membres postérieurs, comparée à la brièveté de ceux de devant. Il est d'ailleurs indispensable d'établir une division parmi les gerboises pour les bien définir.

Les *gerboises* proprement dites ont la tête large, les pommettes saillantes, le museau court et obtus, avec de longues moustaches; les oreilles longues et pointues; quatre doigts — et quelquefois un pouce rudimentaire — armés d'ongles fouisseurs aux membres antérieurs, qui sont très-courts et très-faibles; les membres postérieurs cinq ou six fois plus longs que ceux de devant et terminés par trois ou cinq doigts, les doigts du milieu étant, dans ce dernier cas, plus développés que les autres; la queue plus longue que le corps, couverte de petits poils roides et terminée par un bouquet de grands poils souples. A ce groupe appartiennent le *gerbo*, long de seize centimètres, qui vit en troupes dans les plaines sablonneuses et désertes de l'Afrique septentrionale, de l'Arabie et de la Syrie, et l'*alectaga*, de deux centimètres plus grand que le gerbo, habitant les solitudes de la Tartarie.

Les *gerbilles* diffèrent surtout des gerboises proprement dites par leurs pattes postérieures constamment pourvues de cinq doigts. En outre, elles ont la tête allongée, fine, une vraie tête de loir ou de rat, et les oreilles larges, courtes, arrondies. La *gerbille d'Égypte* n'est pas plus grosse qu'une souris; on la trouve principalement dans les environs des pyramides.

Les gerboises en général vivent de racines et de grains; elles se creusent des terriers comme les lapins et passent

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

l'hiver en léthargie au fond de leur retraite, enfoncées dans un lit de feuilles ou de mousse. Elles vivent difficilement en captivité : aussi ne connaît-on pas bien leurs mœurs. Cependant on trouve dans Buffon une note intéressante du professeur Allamand sur une gerboise qui a vécu à Amsterdam, chez le docteur Klockner :

« M. Klockner, dit-il, a reçu cette gerboise de Tunis : la caisse dans laquelle elle lui a été apportée était garnie en dedans de fer-blanc; elle en avait enlevé avec ses dents quelques pièces, et en avait rongé le bois en différents endroits. Elle fait la même chose dans la cage où elle est actuellement gardée. Elle n'aime pas à être renfermée; cependant elle n'est point farouche : elle souffre qu'on la tire de son nid et qu'on l'y remette avec la main nue sans qu'elle morde jamais. Au reste, elle ne s'apprivoise que jusqu'à un certain point, car elle ne paraît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger et les étrangers. Lorsqu'elle est en repos, elle est assise sur ses genoux, et ses jambes de derrière étendues sous le ventre atteignent presque ses jambes de devant en formant une

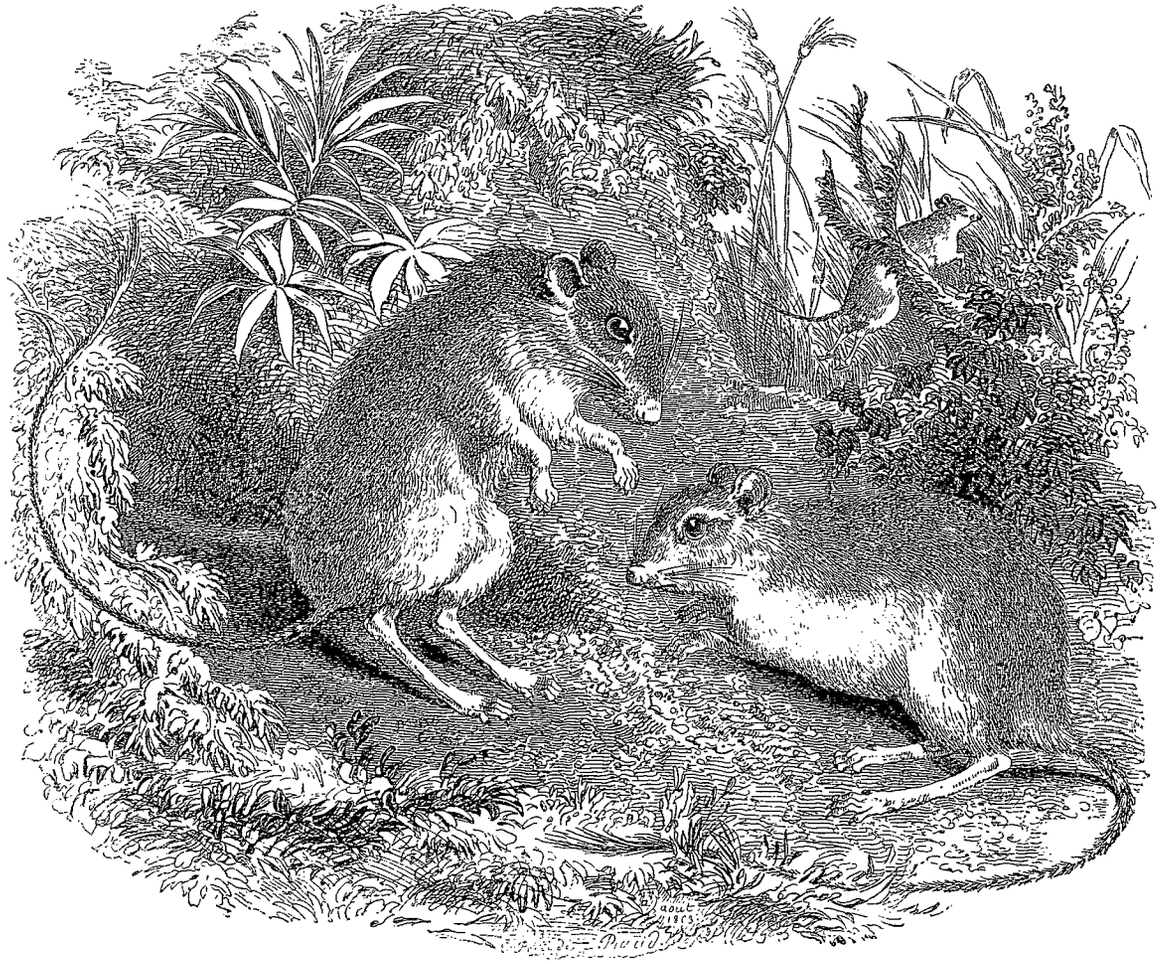

La Gerbille d'Égypte (*Dipus pyramidum*). — Dessin de Freeman.

espèce d'arc de cercle; sa queue alors est posée le long de son corps. Dans cette attitude, elle recueille les grains de blé ou les pois dont elle se nourrit : c'est avec ses pattes de devant qu'elle les porte à sa bouche, et cela si promptement qu'on a peine à en suivre de l'œil les mouvements; elle porte chaque grain à sa bouche et en rejette l'écorce pour ne manger que l'intérieur.

» Quand elle se meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant l'autre, mais en sautant comme une sauterelle, et en s'appuyant uniquement sur l'extrémité des doigts de ses pieds de derrière; alors elle tient ses pieds de devant si bien appliqués sur sa poitrine qu'il semble qu'elle n'en ait point... Si on l'épouvante, elle saute à sept ou huit pieds de distance.

» Lorsqu'elle veut grimper sur une hauteur, elle fait usage de ses quatre pieds; mais lorsqu'il faut descendre dans un creux, elle traîne après soi ses jambes de derrière sans s'en servir, et elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant.

» Il semble que la lumière incommode cet animal : aussi dort-il pendant tout le jour; et il faut qu'il soit bien pressé par la faim pour qu'il lui arrive de manger quand le soleil luit encore; mais dès qu'il commence à faire obscur, il se réveille, et, durant toute la nuit, il est continuellement en mouvement : c'est alors seulement qu'il mange. Quand le jour paraît, il rassemble en tas le sable qui est dispersé dans sa cage; il met par-dessus le coton qui lui sert de lit et qui est fort dérangé par le mouvement qu'il vient de se donner, et après avoir raccommodé son lit, il s'y couche jusqu'à la nuit suivante. »

LES POCHES PERCÉES.

J'étais assis, un matin, dans le jardin des Tuileries, sous les grands marronniers, respirant la fraîcheur de l'air, quand mon attention fut attirée par un bruit de sanglots. Je me retournai et j'aperçus, derrière l'arbre contre lequel j'avais adossé ma chaise, une petite fille pauvrement vêtue qui pleurait amèrement. Lui ayant demandé la cause de

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

son chagrin, j'appris qu'elle avait perdu une pièce de deux sous que sa tante lui avait donnée.

— Où l'as-tu perdue? lui demandai-je, sans trop songer que si elle avait su où elle l'avait perdue elle aurait probablement su aussi la retrouver.

— Dans la rue ou ici, me répondit-elle; je ne sais pas.

— Et où l'avais-tu mise?

— Je l'avais serrée dans ma poche, mais je viens de la chercher et je ne l'ai plus trouvée.

Je regardai machinalement sa poche : elle pendait, retournée, hors de sa robe, et elle était percée d'un grand trou.

— Savais-tu que ta poche avait un trou? lui dis-je.

— Oui, je savais qu'elle en avait un petit, mais je ne croyais pas que ma pièce passerait à travers.

Je pris dans ma bourse une pièce de deux sous, et je la donnai à la petite fille, en lui recommandant de faire une reprise à sa poche afin de ne plus perdre son argent.

Elle me regarda; la surprise, la joie, brillèrent dans ses yeux mouillés de larmes, et après avoir balbutié un remercîment, elle s'en alla en courant.

Quelques instants après, un jeune homme que j'avais rencontré plusieurs fois dans le monde et avec qui j'avais échangé quelques poignées de main passa dans l'allée où j'étais assis; il m'aperçut et s'approcha de moi.

— Eh bien, mon cher ami, me dit-il, vous savez ma bonne fortune?

— Quelle bonne fortune? demandai-je.

— Quoi! vous n'avez pas appris cela par les journaux?

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire.

— C'est moi qui ai Phanor.

— Qu'est-ce que Phanor?

— Vous ne connaissez pas Phanor, ce magnifique chien de chasse, l'épagneul écossais qui a obtenu le premier prix à la grande exposition!

— Vous l'avez acheté?

— Presque pour rien; c'est une chance incroyable : il n'est monté qu'à neuf cents francs.

— Je croyais que vous n'étiez pas chasseur.

— Je le suis devenu, mon cher, pour mon bonheur, pour mon salut. Vous savez que j'ai collectionné de vieilles armes, puis des tabatières; mais je commençais à m'en lasser et j'étais sur le point de m'ennuyer, quand le goût de la chasse m'est venu, un jour qu'il m'est arrivé, je ne sais comment, de tuer une alouette. J'ai trouvé enfin ce que je cherchais, une vraie passion, une manie, et celle-là, j'en suis sûr, durera autant que ma vie. Je viens de louer une forêt aux environs de Paris; j'ai une meute, des gardes avec des rabatteurs les jours de chasse.

— C'est un train de prince, lui dis-je.

— Oui, cela coûte un peu cher, c'est vrai, reprit-il en riant; mais qu'importe? mon revenu y suffit. Payer le plaisir au taux de sa fortune, je ne vois pas ce que l'on pourrait faire de mieux dans cette vie... Mais pardon, il faut que je vous quitte : j'ai un rendez-vous avec un homme qu'on dit unique pour dresser les chiens d'arrêt; je veux lui confier Phanor.

— Pauvre garçon! me dis-je en le voyant s'éloigner. Lui aussi, comme la petite fille de tout à l'heure, il a sa poche percée. Je crains bien qu'à la fin de sa vie il ne regrette amèrement d'avoir dissipé follement une fortune dont il aurait pu faire un si bon usage.

J'étais en train de réfléchir à tout ce qu'un prodigue pourrait accomplir de beau et d'utile avec l'argent qu'il perd en vaines fantaisies, quand trois messieurs vinrent s'asseoir sur les chaises placées à côté de la mienne. Ils étaient si près de moi qu'il m'était impossible de ne pas entendre leur conversation. Je ne tardai pas à comprendre que c'étaient d'anciens camarades de collége qui se retrouvaient après des années de séparation, à la façon dont ils s'interrogeaient mutuellement sur ce qu'ils étaient devenus durant le temps écoulé.

— Pour moi, dit l'un, que l'on appelait Roger, j'aurai bientôt fini de vous raconter mon histoire : je n'ai rien fait, je ne fais rien, et il est maintenant certain que je n'en ferai jamais davantage.

Les deux autres se récrièrent, s'étonnèrent qu'un homme tel que lui, bien doué et devant qui tant de carrières s'ouvraient, eût renoncé à toute activité et préférât un inutile loisir à la belle position qu'il eût pu acquérir dans le monde.

— Bah! répondit-il, à quoi bon? Je ne saurais m'assujettir aux exigences d'une profession, d'un travail régulier quelconque. J'ai commencé mon droit, mais je m'en suis bientôt dégoûté et je l'ai quitté pour l'étude de la médecine, dont je n'ai pas tardé non plus à reconnaître les inconvénients. Bref, j'ai tout laissé là; les années se sont passées je ne sais comment, et maintenant il est trop tard pour rien entreprendre. Je m'ennuie, c'est vrai; mais qu'y faire? Le joug d'un métier me pèserait plus encore que l'oisiveté; du moins, je suis indépendant. Je consomme, je paye mes impôts; je ne dois rien à la société. Personne n'a le droit de me demander compte de mon temps. Mais laissons ma personne et parlons de vous; le sujet sera plus intéressant.

— Moi, dit le plus jeune des deux autres, je suis homme de lettres, comme on dit, et je vis de ma plume.

— Tu te fais injure en pensant nous l'apprendre, interrompit Roger; ta gloire (et il prononça ce mot avec une nuance d'ironie), ta gloire est venue jusqu'à nous. Tout le monde à Paris admire tes vaudevilles, tes romans.

— Raille à ton aise, repartit l'homme de lettres avec bonhomie; je ne suis pas fier d'amuser les oisifs et les badauds.

Voyant qu'ils pouvaient parler librement, ses deux amis manifestèrent leur surprise de ce qu'après ses fortes études au collége, ses brillants succès universitaires, il ne se fût pas adonné à un genre de littérature plus sérieux et n'eût pas mis son talent au service de quelque noble cause.

— J'ai choisi le genre le plus facile et le plus productif, répondit-il; il n'y a aujourd'hui que les œuvres légères qui rapportent à un auteur ce qu'il est pressé d'acquérir, fortune et réputation. Ma conscience en murmure quelquefois, et il m'est arrivé de prendre mon métier en dégoût; mais, que voulez-vous? ce n'est pas ma faute si les hommes aiment mieux être distraits qu'instruits, étourdis qu'éclairés, s'ils n'ont d'argent et d'applaudissements que pour payer le gros rire et l'émotion vulgaire des sens. J'ai servi le public selon ses goûts, et aussi, je l'avoue, selon mes intérêts.

Après un instant de silence, le troisième interlocuteur, interpellé par ses amis, prit à son tour la parole.

— Pour moi, dit-il, vous vous le rappelez, dès la rhétorique et malgré la philosophie, l'ambition politique était mon rêve; j'ai toujours eu le goût du pouvoir : je me suis donc engagé dans la carrière administrative, où, grâce à quelques hautes protections, et aussi, j'ose le dire, à moi-même, je suis maintenant en bon chemin.

— A la bonne heure, s'écria le littérateur, voilà un digne emploi de la vie! Tu es dans la pratique, dans la vérité. Tu es utile, presque nécessairement. D'un mot, tu accomplis une bonne action; d'un trait de plume, tu décrètes le bien : c'est le *fiat lux* du Créateur.

— Que parles-tu de bien et de bonnes actions, mon bon ami? répliqua le futur homme d'État. Rêveries de

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

poëte ! ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Je suis attelé au gouvernement : j'emboîte le pas derrière les autres, je tire à mon rang dans l'ornière qui m'est tracée, et voilà tout. Je ne suis pas assez fou pour me mêler de ce qui ne me regarde pas, pour risquer de me compromettre par un zèle qui pourrait paraître importun. J'ai mon avenir à ménager, et je n'ai pas trop de toute mon influence pour me pousser en avant et pour déjouer les manœuvres de mes rivaux. Il faut que j'arrive, et j'arriverai.

Après ces mots, les trois jeunes gens se levèrent et s'éloignèrent en continuant à causer.

— Encore des poches percées! me dis-je. Le premier perd son temps, le second son talent, et le dernier son influence, trois trésors qui leur avaient été confiés et qui auraient dû devenir féconds entre leurs mains.

J'aurais poursuivi plus longuement mes réflexions sur ce sujet si je n'avais été arrêté par cette idée, qu'en m'occupant à sonder la poche des autres, j'oubliais d'examiner l'état de la mienne.

PROMENADES D'ÉTÉ.

Voy. p. 141, 175, 247, 271.

Au milieu des êtres vivants qui de toutes parts nous environnent, nous aurions dû nous demander d'abord : *Qu'est-ce que la vie physique?* Mais avant de répondre à cette grande et difficile question, il était nécessaire de faire préalablement connaissance avec quelques-uns de ces êtres.

Pour s'assurer si un homme vit ou s'il est mort, que fait le médecin? — Il commence par lui tâter le pouls. — En effet, le pouls est la sentinelle de la vie : il indique si l'organe central de la circulation du sang, si le cœur continue de fonctionner. C'est donc un *mouvement* que l'explorateur cherche, un mouvement qui n'a rien de commun avec celui que nous pouvons faire avec nos membres. Vous en comprendrez facilement la différence : le mouvement de nos bras et de nos pieds dépend de notre volonté; la circulation du sang échappe à toute volonté humaine. Vous pouvez, sans doute, accélérer la circulation par un violent exercice musculaire; vous pouvez même la ralentir par l'ingestion de certaines substances, comme la digitaline, alcali végétal extrait de la digitale pourprée; mais ce ne sont là que des troubles passagers : jamais vous ne commanderez à votre cœur comme à votre bras, et si vous vouliez en faire cesser les battements seulement pour une heure, vous ne le pourriez qu'à la condition de vous ôter irrémédiablement la vie. Vous êtes libre de vous tuer : l'homme, malheureusement, use quelquefois de cette liberté; l'animal seul ne connaît pas le suicide. Mais n'oubliez jamais que celui qui s'ôte lui-même la vie brise un ressort qu'il tient de Celui qui l'a créé, et ce créateur n'est pas un homme!

Revenons à notre point de départ. Vous ne serez peut-être pas fâché de voir d'un peu plus près le *liquide* dont le mouvement ne dépend pas de la volonté humaine. Commencez alors par vous piquer jusqu'au sang avec une épingle. Il faut bien souffrir un peu pour la science. Pressez maintenant la piqûre de manière à en faire sortir une goutte de sang. Enlevez cette goutte avec la pointe d'un canif ou d'un simple cure-dent, étendez-la sur une lame de verre bien propre, bien transparente, et placez le tout sur la tablette du microscope, exactement au-dessus de l'ouverture circulaire où passe la lumière. Comme l'objectif est très-éloigné de la tablette, ne craignez pas, pour aller plus vite, d'enfoncer, de rapprocher le tube avec la main. Assez : je vois que la lentille est bien près de la lame de verre. C'est le moment de faire manœuvrer avec la main gauche la vis de rappel, et de mouvoir bien doucement avec la main droite la lame, afin de mettre l'objet exactement au foyer. A présent, qu'apercevez-vous? — J'aperçois une quantité innombrable de corpuscules ronds, couleur de rouille; la plupart sont réunis par groupes irréguliers. (Fig. 1 : grossissement de 300 fois.) — Le mot *couleur de rouille*, dont vous venez de vous servir, est plus vrai que vous ne croyez : non-seulement ces corpuscules du sang rappellent, par leur couleur, l'oxyde de fer ou la rouille, mais ils renferment réellement du fer. Ce métal, universellement répandu dans la nature (toutes les terres ocreuses en contiennent), fait partie intégrante de notre corps; il se retrouve presque tout entier dans la matière colorante du sang, et cette matière réside dans les corpuscules. Vous avez été bien inspiré d'employer le mot *corpuscules* au lieu de celui de *globules*, qui est, quoique à tort, plus usité.

Vous allez vous convaincre par vous-même combien la dénomination de *globules* est ici impropre. Ajoutez au sang une goutte d'eau et couvrez le tout d'une lame de verre. Que remarquez-vous? — Les corpuscules sont plus écartés les uns des autres et plus distincts. Mais je remarque aussi, à ma grande surprise, qu'ils n'ont pas tous la même forme : les uns sont parfaitement ronds, tandis que les autres sont à contours plus irréguliers. — Choisissez, pour le fixer du regard, un de ces corpuscules arrondis qui soit bien isolé des autres. — En voici un. Je vois distinctement qu'il n'est pas sphérique : il est sensiblement aplati, de manière à laisser un point sombre au centre. Attendez que je m'assure, au moyen de la vis de rappel, si ce point est un creux ou une saillie. C'est un creux, car il devient clair quand j'éloigne l'objectif, et plus sombre par la manœuvre inverse. Les corpuscules ronds sont donc de petits godets, des disques concaves au milieu, et, je le vois maintenant, le nom de *globules* ne saurait leur convenir. Mais qu'est-ce que les autres corpuscules, qui n'ont pas tout à fait la même forme? Leur présence dans le sang m'intrigue, je l'avoue, singulièrement. — Calmez votre imagination. Ce que vous prenez pour des corpuscules d'une autre espèce sont les mêmes corpuscules ronds que vous venez de fixer; seulement, au lieu de voir de face leurs disques, vous les voyez de profil, et ils paraissent alors plus étroits, voilà tout. Mais vous ne me dites rien de leur grandeur. — Je serais fort embarrassé de vous en parler. A quoi voulez-vous que je les compare? à la fraction d'un petit grain de sable? Mais un demi, un tiers, un quart de grain de sable, quelque petit qu'il soit, sera toujours visible à l'œil nu, tandis qu'aucun corpuscule sanguin ne l'est. Tirez-moi, je vous prie, de mon embarras. — Prenez cette plaque de verre, et examinez-la au microscope. Qu'y voyez-vous? — Une série de petites lignes parallèles, tracées à des intervalles parfaitement égaux; il y en a qui ressortent davantage, parce qu'elles sont plus longues. Elles sont aussi placées à des distances égales, de cinq en cinq. (Fig. 2; elle ne représente qu'une partie du tout.) — Eh bien, dans ces quelques mots vous venez de décrire un instrument fort utile aux observateurs qui veulent mesurer les infiniment petits : on l'appelle *micromètre*. Je vais vous en donner maintenant la clef.

Chacun de ces intervalles dont vous avez lieu d'admirer l'égalité parfaite, car elle prouve l'habileté du fabricant artiste, chacun de ces intervalles, qui sont au nombre de cent, représente la cinq-cent-millième partie d'un mètre, ou la cinq-centième partie d'un millimètre, = 0mm.002. L'échelle micrométrique que vous avez sous les yeux est donc un cinquième de millimètre, = 0mm.2 (à peu près le quart du diamètre d'une tête d'épingle de moyenne gros-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

seur), divisé en cent parties. Placez sur cette échelle une goutte de sang mêlée d'une goutte d'eau, que vous recouvrirez, comme d'habitude, d'une lame de verre; puis regardez et comparez. — Les corpuscules du sang sont plus gros que les divisions du micromètre. — Combien vous faut-il de ces divisions ou de ces intervalles, dont chacun mesure 0mm.002, pour avoir le diamètre d'un corpuscule sanguin? — Il m'en faut trois; d'où je conclus que la largeur ou le diamètre d'un de ces corpuscules est de six millièmes de millimètre (0mm.006). — Voilà donc comment vous êtes parvenu à connaître le diamètre des corpuscules de votre sang. — Pourquoi dites-vous de *votre* sang? Est-ce que mon sang, à moi, diffère de celui des autres? Est-ce que le sang même des animaux diffère de celui de notre espèce? — N'en doutez pas. Les corpuscules sanguins de l'homme varient, suivant l'âge, le sexe, la constitution, la race, etc., de 0mm.006 à 0mm.0083. Ceux du veau sont de 0mm.0056 à 0mm.0062; ceux du cochon d'Inde, de 0mm.007 à 0mm.0072; ceux de la souris, de 0mm.006 à 0mm.0063.

Dans tous ces animaux, comme dans tous les mammifères, les corpuscules sont aplatis et déprimés au centre; ils sont également ronds chez tous les mammifères, à l'exception de quelques ruminants. Dans les trois autres classes de vertébrés, dans les oiseaux, dans les reptiles, dans les poissons, les corpuscules sanguins sont ovales ou elliptiques, renflés au centre et pourvus d'un petit noyau ou *nucleus* visible par l'action de l'eau. Quant à leur grandeur, ils sont, dans le pigeon, longs de 0mm.0125; de 0mm.021 à 0mm.026 dans la grenouille; de 0mm.030 dans le requin. Vous remarquerez cette gradation de la longueur des corpuscules sanguins : elle augmente depuis les oiseaux jusqu'aux poissons. (Fig. 3 : *a*, corpuscule sanguin de l'homme; *b*, corpuscule sanguin du pigeon; *c*, corpuscule sanguin de la grenouille; *d*, corpuscule sanguin du requin : grossissements de 500 fois.)

Fig. 1.

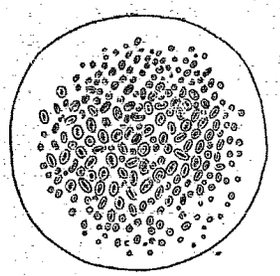

Fig. 2.

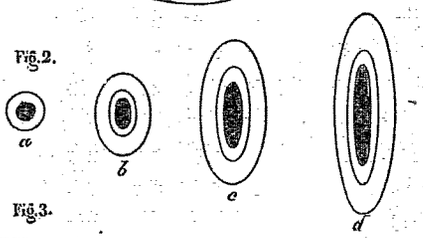

Fig. 3.

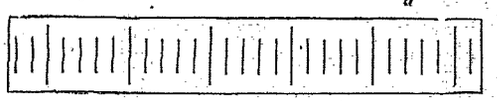

Fig. 4.

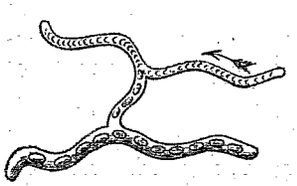

Je viens de nommer la grenouille, ce martyr des physiologistes expérimentateurs. Voulez-vous assister au spectacle de la circulation du sang? Prenez cette rondelle de liége, et pratiquez-y, avec le canif, un trou circulaire. — C'est fait. — Prenez maintenant cette grenouille dans ce bocal; je l'ai pêchée à votre intention. Vous voyez cette membrane qui réunit les intervalles des doigts des pattes : étalez la membrane interdigitale de la patte postérieure au-dessous du trou que vous venez de pratiquer, et fixez-la avec des épingles sur la rondelle de liége. Mais, afin que vous ne soyez pas gêné dans votre petite opération, enveloppez d'abord la grenouille dans un linge, et posez-la, solidement enveloppée, sur un support ou sur quelques livres, de manière qu'elle soit placée à la même hauteur que la tablette du microscope. Cela fait, mettez la membrane au foyer de la lentille, et dites-moi ce que vous voyez. — O merveille! est-ce là le sang qui marche? On le dirait poussé par un invisible ressort et coulant dans des canaux tortueux qui se ramifient? Mais je remarque que ce mouvement n'est pas uniforme et qu'il ne va pas partout dans le même sens : le sang qui va de la patte ou du corps de la grenouille aux extrémités de la membrane interdigitale marche plus vite que le sang qui revient de ces extrémités au corps. Dans le premier, il est impossible de bien distinguer les corpuscules, tant le mouvement est rapide. Dans le dernier, j'aperçois, au contraire, distinctement les corpuscules : ils cheminent un à un, d'une manière saccadée, et avec assez de lenteur pour permettre de voir qu'ils sont parfaitement ovales, bien transparents et d'un jaune clair. (Fig. 4 : *a*, courant du sang artériel; *b*, courant du sang veineux.) — Vous pourrez maintenant me définir le sang et m'en expliquer peut-être les deux courants opposés. — Le sang, donc, est un liquide incolore dans lequel nagent des corpuscules d'un jaune clair, qui, vus en grandes masses, donnent une couleur rouge. Quant à son double mouvement, voici comment je me l'explique. Tous les animaux ayant été créés, je le suppose, sur le même plan, la grenouille doit avoir un cœur; et ce cœur doit, par sa contraction, chasser vivement le sang jusqu'aux extrémités les plus déliées du corps, d'où il revient, par un mouvement inverse, plus lent, à l'organe central de la circulation. — Votre définition et votre explication sont parfaitement exactes. Vous auriez pu ajouter que le sang qui va du centre aux extrémités s'appelle *sang artériel*, et que celui qui revient des extrémités au centre prend le nom de *sang veineux*. Mais cette distinction est moins marquée dans les animaux inférieurs, à sang froid, et propres à vivre dans l'eau comme sur la terre ferme (amphibies), que dans les animaux supérieurs, à sang chaud.

En résumé, voici la conclusion à laquelle nous conduit l'expérience unie au raisonnement : Tous les animaux, et, par analogie, tous les végétaux, renferment un liquide qui sert à l'accroissement de leurs parties et au développement de leurs formes variées. Ce liquide nourricier contient à son tour des corpuscules qu'on a voulu considérer comme autant d'êtres particuliers, comme de véritables individualités. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, ces corpuscules, — ceci est certain, — naissent, vivent et disparaissent : naissances et extinctions d'infinitésimales qui se renouvellent un grand nombre de fois avant que le corps qu'ils entretiennent, avant que le véritable individu, leur somme ou intégrale, vienne, par sa décomposition, mettre fin à la scène de la vie. La vie physique est donc une force moléculaire qui se manifeste par un renouvellement et un mouvement de rotation temporaires de la matière autour des formes ou des types d'une variété infinie. Mais, pour produire cet effet, quel engrenage d'imperceptibles roues! quelle force mystérieuse!

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

L'ARC DES CHANGEURS, A ROME.

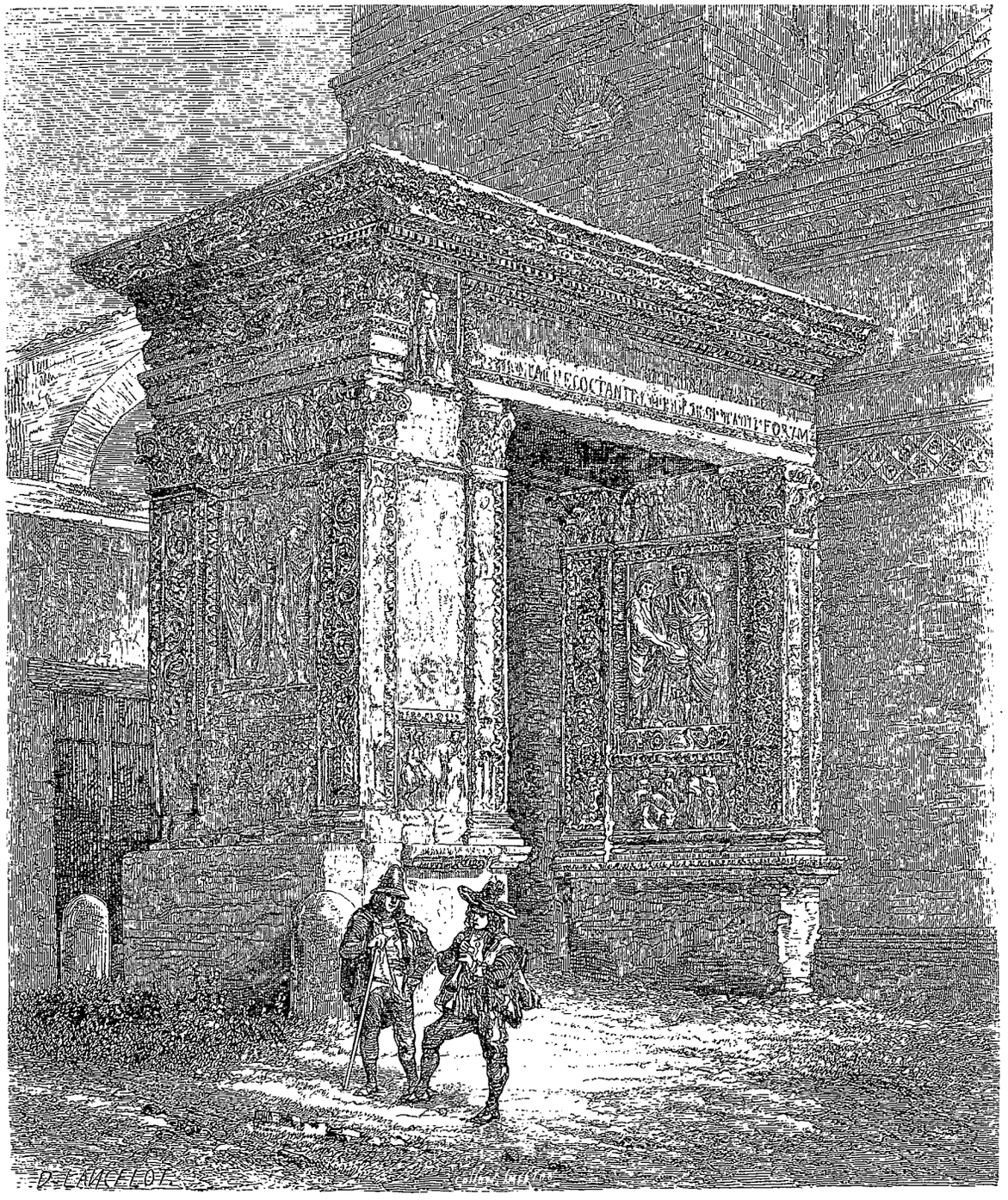

L'arc des Changeurs, à Rome. — Dessin de Lancelot.

L'arc des Changeurs fut dédié à l'empereur Septime Sévère par les marchands, les banquiers et changeurs du marché aux bestiaux, dont il ornait un des côtés. Sur la frise, une longue et pompeuse inscription célèbre les vertus de la famille régnante; mais on sait quels furent les crimes de plusieurs de ses membres. Caracalla, après avoir tenté d'assassiner son père Septime, fit tuer son frère Géta afin de régner seul. Puis il fit effacer le nom et la figure de sa victime sur tous les édifices où il était fait mention de Géta. Ce petit arc du *Forum Boarium* porte, aussi bien que le grand arc triomphal du *Forum Romanum*, les traces visibles de cette mutilation. Tous deux, du reste, sont bien des monuments de décadence : exécution négligée, style abâtardi, figures longues, roides et sans caractère, tout y est faible. Construit quelques centaines d'années plus tôt et dans les mêmes dimensions, l'arc des Changeurs eût pu être un chef-d'œuvre; après les Antonins (180 ap. J.-C.), l'art, épuisé, ne pouvait plus que décliner rapidement, et on avait perdu le secret de faire grand avec de petits moyens.

Mais à Rome tout est intéressant : nulle part de plus frappants contrastes ne saisissent l'imagination. Voici un monument du paganisme dont les flancs de marbre sont couverts de représentations de sacrifices; il se confond avec la pauvre église de Saint-Georges au Vélabre, qui paraît plus vieille que lui.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Et ce vieux quartier du Vélabre, lui aussi, a bien changé de face pendant la suite des âges : avant Rome, marais sauvage, il a vu naître la légende de Romulus et de sa louve; sous les rois, quartier opulent, il devint un lieu bas, bruyant et malfamé.

Et aujourd'hui le voilà redevenu ce qu'est aussi le palais des Césars : une solitude.

LETTRE DE FRANKLIN A SA BELLE-SŒUR

SUR LA PERTE DE SON MARI.

Je partage votre affliction, ma chère sœur; nous avons perdu un proche parent, un ami très-cher et très-vénéré. Mais la volonté de Dieu et de la nature est que nous dépouillions ces corps mortels pour que l'âme puisse entrer dans la véritable vie. Notre existence ici-bas est à l'état de germe, une préparation à vivre. Un homme ne naît complétement que le jour où il meurt. Pourquoi donc nous attrister de ce qu'il est né un immortel de plus, de ce qu'un membre nouveau se joint à la glorieuse phalange. Nous sommes des esprits à qui des corps sont prêtés, tant qu'ils peuvent nous donner du bien-être, nous aider à acquérir du savoir, à faire du bien à nos semblables; c'est là une sage et bienveillante dispensation de la Providence. Quand ces corps deviennent incapables de remplir leur tâche, quand au lieu de bien-être ils nous causent de la souffrance, qu'ils nous sont une entrave au lieu d'une aide, et ne répondent plus aux intentions pour lesquelles ils nous sont donnés, il est utile et bon qu'il y ait une voie qui nous en débarrasse. Cette voie, c'est la mort. Il nous arrive à nous-mêmes, dans certains cas, de choisir prudemment une mort partielle. Si un membre mutilé et douloureux ne peut guérir, nous le faisons couper. Celui qui se fait arracher une dent s'en sépare d'autant plus volontiers qu'elle emporte avec elle la douleur; et celui qui quitte son corps divorce avec toutes les souffrances, avec toutes les chances d'infirmités ou de maladies auxquelles ce corps était sujet, et qu'il pouvait lui infliger.

Notre ami, ainsi que nous, était convié à une fête éternelle. Il a été appelé le premier et a pris les devants. Nous ne pouvions partir tous à la fois. Pourquoi nous affliger, puisque nous devons bientôt le rejoindre, et que nous savons où le trouver? Adieu! B. Franklin.

SUR LE PRIX DE L'ARBALÈTE.

Voy. p. 139.

On peut voir, au Musée de Cluny, un prix d'arbalétriers tout à fait analogue aux deux objets de ce genre reproduits page 140. C'est aussi un travail allemand. Il a été acquis pour le Musée à la vente de la galerie de M. Louis Fould, en 1860. On en a publié une figure, de la grandeur de l'original, dans la *Description des antiquités*, de feu M. Louis Fould, publiée, en 1861, par M. Chabouillet. Ce précieux et rare monument de la fin du quinzième siècle porte le numéro 3137 dans le deuxième supplément du Catalogue du Musée de Cluny.

AYEZ PITIÉ D'EUX.

Vous qui aimez l'étude, les lettres, les sciences, ne reconnaissez-vous pas que c'est l'instruction qui vous aide le plus à mettre à profit votre rapide séjour sur la terre? Pensez donc à ce qu'il y a de fatal dans l'ignorance, qui prive tant d'hommes, vos semblables, vos contemporains, de ces puissants moyens de fortifier leur intelligence, d'éclairer leur raison, de se reposer de leurs durs travaux par d'agréables et dignes récréations de l'esprit. Pour peu qu'ils entrevoient le prix de cette instruction, dont vous avez le privilége, ne doivent-ils pas jeter un triste regard sur la vie comme sur une partie perdue? Recueillez-vous : demandez-vous comment vous vous êtes élevé à ce monde supérieur de faits et d'idées où vous avez appris à estimer l'existence et à en mesurer la véritable grandeur. Songez ensuite aux âmes qui, dans l'obscurité où elles cherchent si péniblement leur voie, vous considèrent en quelque sorte comme des êtres d'une nature toute différente de la leur. Répondez avec sincérité : Consentiriez-vous, en échange même de ces richesses matérielles, aujourd'hui si enviées, à descendre, si la chose était possible, de ces hauteurs de l'instruction où vous vivez dans la lumière, aux régions basses et sombres où votre peu de charité laisse languir vos frères? Êtes-vous plus ou sont-ils moins que des hommes? Vous chercheriez en vain à vous défendre. L'ignorance du peuple est la faute de votre égoïsme ou de votre orgueil. Forster.

LA RELIGION DES ÉGYPTIENS

N'ÉTAIT PAS UN PANTHÉISME.

Nous recevons de M. Henri Martin la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu citer de moi (page 174) quelques lignes sur l'esprit de la religion des Gaulois. Mes études plus récentes n'ont fait que confirmer à mes yeux cette appréciation du druidisme; mais, en même temps, elles m'obligent à vous prier de rectifier une erreur historique sur un autre point. Je parlais, dans ce même passage, du panthéisme *indo-égyptien*. Le panthéisme est, en effet, le fond du brahmanisme indien; mais la traduction des principaux chapitres du *Livre des morts* de l'Égypte, par MM. de Rougé et Birch, nous a désabusés quant à la religion égyptienne. La religion d'Osiris, qui dominait l'Égypte bien des siècles avant Moïse et probablement même longtemps avant Abraham, est analogue par son esprit, non point au brahmanisme, mais, au contraire, au druidisme et au mazdéisme. C'est une religion de personnalité, d'activité, de combat contre le mal, et non de contemplation et d'absorption. Osiris est Dieu créateur et père, et l'individualité humaine est indestructible, avec pleine conscience d'elle-même dans l'immortalité. C'est là une des plus grandes découvertes de la science moderne sur l'antiquité.

» Tout à vous cordialement. » H. Martin.

PERSONNAGES CÉLÈBRES DE L'ORIENT.

Voy. t. XXVI, 1858, p. 361; — t. XXVII, 1859, p. 177; t. XXIX, 1861, p. 188.

IV. — DOUCHAN LE FORT, PREMIER EMPEREUR SERBE.

Douchan est le Charlemagne serbe. Comme tous les fondateurs d'empires, il apparaît dans l'histoire sous la double face du conquérant et du législateur.

Son règne représente le point culminant de la puissance serbe. Il y avait juste sept siècles, à l'époque de son avénement (1336), que les tribus serbes, encore païennes, avaient quitté les rivages de la mer du Nord et les bords de l'Elbe pour s'établir, du consentement de l'empereur grec Héraclius, dans la contrée située entre le Danube, la

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Save et le Timok, d'où elles refluèrent bientôt à l'ouest et au sud jusqu'à l'Adriatique et aux frontières de l'ancienne Grèce. Converties au christianisme sous l'empereur Basile le Macédonien, on les avait vues, depuis la séparation définitive des deux Églises (1054), osciller entre Rome et Constantinople, à laquelle elles devaient rester unies en dernier lieu. Elles avaient, de même, subi de nombreuses vicissitudes politiques, indépendantes à l'origine sous leurs chefs nationaux (*joupans*), puis tour à tour sujettes ou vassales des Grecs et des Bulgares, jusqu'au moment où un de leurs chefs, Stefan (Étienne) Nemania, après avoir réuni toutes les joupanies sous son autorité, se rendit indépendant des monarques de Byzance, et prit le titre de roi (*kral*) que ses descendants portèrent après lui. En 1195, le saint roi (*sveti kral*), comme l'appellent les Serbes, se retira dans un monastère du mont Athos, où il devint moine sous le nom de Siméon, suivant la coutume grecque qui veut que tout religieux en se cloîtrant quitte son nom pour en prendre un autre commençant par la même lettre (1).

Douchan descendait en cinquième ligne du fondateur de la monarchie serbe. Il était fils d'Étienne Nemania, huitième du nom, et de Smilia, fille du roi des Bulgares. Il avait passé une grande partie de sa jeunesse à Constantinople avec son père, disgracié et exilé par son aïeul Miloutine (1307-1317). Entre l'époque de son retour et celle de son avénement se place une série de révoltes, de violences, d'attentats, comme il s'en rencontre à chaque pas dans l'histoire de ces temps, et auxquels il ne fut que trop mêlé, s'il est vrai, comme le rapportent les chroniqueurs, qu'il ait hâté lui-même la fin de son père, se frayant par le parricide un chemin au trône qu'il devait illustrer par ses grandes actions.

Cependant ces mêmes chroniqueurs s'accordent en général à célébrer sa douceur, le charme de son visage et cette grâce aimable qui lui avait fait donner par ses parents le surnom de *Douchan* (en serbe, doux, gracieux), auquel s'ajouta plus tard celui de *Silni*, le Puissant, le Fort. Il est vrai que quelques-uns, au rebours, le peignent avec une taille gigantesque, les traits rudes, une physionomie effrayante. Le portrait que reproduit notre gravure, d'après des fresques et des médailles, ne présente, par malheur, aucune garantie d'authenticité, ce qui laisse la question indécise. Une seule chose demeure hors de doute, c'est le génie politique de Douchan, son talent pour la guerre, la justesse et l'étendue de ses vues. S'il reste de son époque par son caractère, il la dépasse par ses idées.

Moins de dix ans après son avénement, il avait subjugué ou rangé sous ses lois toute la Péninsule. La Bosnie était incorporée à ses États. La Bulgarie lui payait tribut. Raguse s'était placée sous sa protection. L'Épire, la Thessalie, l'Étolie, l'Acarnanie, la Macédoine, avaient été enlevées aux Grecs, réduits désormais à l'étroit triangle que dessinent sur la carte Salonique, Constantinople et Bourgaz. Il touchait par Salonique à l'Archipel, par la Bulgarie à la mer Noire, par Belgrade au Danube et à la Save, par Raguse à l'Adriatique. Le titre de *kral* porté par les premiers Némanitch ne convenait plus au possesseur de tant d'États; Douchan y ajouta celui de *tsar* (empereur), comme plus en rapport avec sa fortune. *Étienne, en Dieu le Christ, roi et empereur de Serbie et de Romanie* (2) : ainsi le voyons-nous désigné dans les chartes et les chrysobulles. Dans les diplômes des ambassadeurs, conservés aux archives de Venise, dans les bulles et les lettres du saint-siége, il est qualifié d'*imperator Rasciæ* (Serbiæ) *ac Romaniæ*. En 1349, la Sérénissime république inscrivit son nom sur son livre d'or.

Sur les sceaux et sur les médailles, il est représenté tenant dans sa main le globe impérial surmonté de la croix; au revers figure le splendide écusson du tsar, dont nous empruntons la description au neuvième volume du *Glasnik*, ou Recueil des mémoires de la Société serbe de Belgrade.

Le champ de l'écu est formé de onze quartiers. Au milieu sont les armes de la maison de Nemania : sur un champ de gueules, un aigle blanc éployé, à deux têtes couronnées, et, sous les ailes, deux fleurs de lis d'or. Les autres divisions de l'écu représentent les armoiries des divers États dont se composait l'empire serbe sous Douchan, savoir :

La Bulgarie, un lion couronné debout, d'or sur champ de gueules;

La Slavonie, trois lévriers, de gueules sur champ d'argent;

La Bosnie, deux clefs croisées, à têtes de nègres, couvertes à leur intersection d'un écu de gueules portant un croissant d'argent sous une étoile;

La Macédoine, un lion debout, de gueules sur champ d'or;

La Dalmatie, trois têtes de lion couronnées, d'or sur azur;

La Serbie, une croix flanquée de quatre briquets dans les intervalles angulaires laissés sur l'écu par les bras;

La Croatie, un écu en échiquier, de vingt carrés argent et gueules;

La Rascie (Serbie méridionale), trois fers à cheval renversés sur champ d'azur;

La Primorie (portion de l'Herzégovine et du littoral adriatique), un bras cuirassé armé d'un glaive, sur champ de gueules;

La Grèce, un lion debout sur un fond de huit bandes diagonales, or et argent (1).

On croit que le même blason figurait, en même temps que l'image du *saint roi*, sur les insignes de l'ordre de Saint-Étienne, institué par Douchan vers 1336 ou 1337, au dire de du Cange, et dont furent décorés en premier lieu plusieurs grands de Serbie, et les ambassadeurs de Raguse qui avaient assisté à son couronnement. Tous les historiens, tant orientaux qu'occidentaux, rapportent le même fait, mais sans en préciser la date, qui nous semble devoir être reportée quelques années plus tard, lorsque Douchan posa sur sa tête la couronne impériale.

Deux grandes mesures, dont les circonstances sont mieux connues, signalèrent son règne : l'institution du patriarcat serbe, et la publication du Code de lois connu encore aujourd'hui sous le nom de *Lois et ordonnances* de Douchan.

Déjà, lors de l'avénement des Némanitch, l'Église serbe avait été dotée de priviléges assez étendus, comme d'élire elle-même son métropolitain et ses douze évêques, et de former des synodes provinciaux. Néanmoins, elle continuait à rester soumise à l'autorité directe des patriarches de Constantinople. Or cette soumission, même avec les restrictions qu'elle comportait, constituait désormais une anomalie ainsi qu'une dérogation au principe, qui est de règle

(1) Il mourut en 1199. En 1203, ses restes furent transportés, par les soins de son fils saint Sava, au monastère de Stoudenitza qu'il avait fondé, et plus tard (1227) transférés à Jitcha (district de Tchatchak).

(2) « Stephanos en Christô tô Theô basileus kai autocratôr tès Serbiàs kai Rômaniàs. »

(1) L'ensemble de ces territoires, la Grèce exceptée, correspond assez exactement aux contrées formant ce qu'on appelle aujourd'hui la *Jougo-Slavie*, ou Slavie méridionale, et qui, morcelées entre la Turquie et l'Autriche, tendent à se réunir de nouveau en un seul faisceau. (Voy. t. XXX, 1862, p. 17.)

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

dans toutes les contrées orthodoxes, que l'indépendance de l'Église doit suivre celle de l'État. Comment admettre, en effet, que le monarque qui s'annonçait comme l'égal des empereurs d'Orient demeurât soumis spirituellement au patriarche de Constantinople et tolérât l'immixtion d'un pouvoir religieux étranger dans ses États? Il n'y avait donc pas lieu de s'étonner qu'un synode réuni en 1351 à Sères (Macédoine), par ordre de Douchan, et composé des

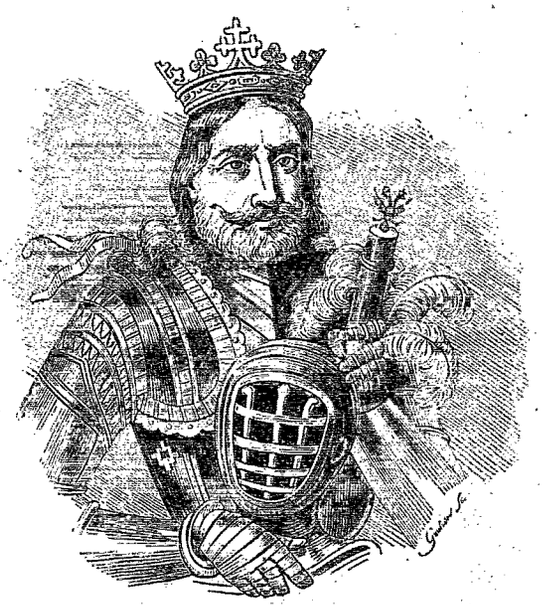

L'Empereur des Serbes Douchan le Fort. — Dessin de Kautz.

évêques et des principaux laïques de la Serbie, de la Bulgarie et de l'Ochride, proclamât le métropolitain de Serbie indépendant et *égal en tous points* aux patriarches d'Orient. Néanmoins, cette déclaration excita au plus haut degré l'indignation de l'évêque de la nouvelle Rome, Caliste, lequel s'empressa d'excommunier le nouveau patriarche, son clergé et le tsar lui-même. L'anathème ne fut levé que trente années après, en 1376, époque à laquelle le successeur de Caliste, Philothée, reconnut le nouveau siége patriarcal, et admit l'Église serbe au nombre des Églises *autocéphales* (autonomes) de la communion orthodoxe, situation qu'elle a conservée jusqu'à aujourd'hui.

Les *Lois et ordonnances* sont les *Capitulaires* de l'empire serbe. Promulguées le jour de l'Ascension 1349, à la suite d'une grande assemblée présidée par le tsar en personne et le patriarche Joanice, et composée des principaux clercs et laïques de l'empire, elles demeurent comme un curieux spécimen de l'état des mœurs et de la civilisation durant le moyen âge serbe.

Quelques prescriptions sont à noter :

« Les ecclésiastiques ne doivent pas anathématiser les fidèles pour leurs péchés; mais ils doivent leur faire des remontrances avec douceur et sans scandale, et leur représenter deux ou trois fois la grandeur de leur faute; et alors, s'ils n'obéissent pas, ils les excommunieront. » (Art. 5.)

« Si un noble offense gravement une femme mariée, on lui coupera les deux mains et le nez. » (Art. 22.)

« Les nobles dont les troupes pillent le pays seront obligés de payer tout le dégât en repassant par la même contrée. » (Art. 23.)

« Le noble qui, par haine, fait du mal aux colons par le pillage ou l'incendie, ou qui leur joue tout autre mauvais tour, perdra son domaine. » (Art. 28.)

« Pour une parole mauvaise ou déshonnête, le noble payera cent *perpers* (1) et le paysan douze perpers, et il recevra la bastonnade. » (Art. 55.)

« Un noble ayant tué un paysan en ville ou à la campagne payera mille perpers; un paysan ayant tué un noble payera trois cents perpers et aura la main coupée. » (Art. 57.)

Les mœurs et les coutumes féodales s'étaient déjà, comme l'on voit, implantées en Serbie. L'ancienne constitution démocratique, signalée par Procope chez les Slaves de la Mœsie, avait disparu peu à peu pour faire place à un régime nouveau basé sur la division et l'inégalité des classes. Cette inégalité, il est vrai, est moins choquante que dans les autres contrées de l'Europe où le système féodal est en vigueur; mais elle tend à s'accroître, sous Douchan, par l'introduction des titres et des usages byzantins : emprunt maladroit, dont Rodolphe le Grand de Valachie devait donner, à un siècle de là, un second et funeste exemple, et qui montre quel prestige conservait, aux yeux des peuples, ce fantôme de l'empire romain.

D'autres innovations, bien que nécessitées peut-être par les circonstances, ne furent pas plus heureuses. Comme Charlemagne, Douchan voulut partager, de son vivant, ses vastes domaines. Il établit son fils unique, Ouroch, un enfant (il n'avait pas plus de dix-neuf ans à la mort de son père, en 1356), *roi* de Rascie, et lui donna à gouverner ses États héréditaires, tandis qu'il régnait personnellement, avec le titre d'*empereur*, sur les pays nouvellement conquis. L'empire tout entier fut partagé en douze grands gouvernements, à la tête desquels il plaça des *voïvodes*, qui, à l'instar de nos grands vassaux, tendaient à se rendre indépendants dans leurs domaines. C'est ainsi que Douchan prépara, sans le vouloir, le démembrement de l'empire serbe, en même temps qu'il favorisa le développement d'une aristocratie nobiliaire en désaccord avec les traditions et les mœurs nationales.

Mais Douchan, alors à l'apogée de sa puissance, ne soupçonnait pas ces germes de dissolution. Comme tous

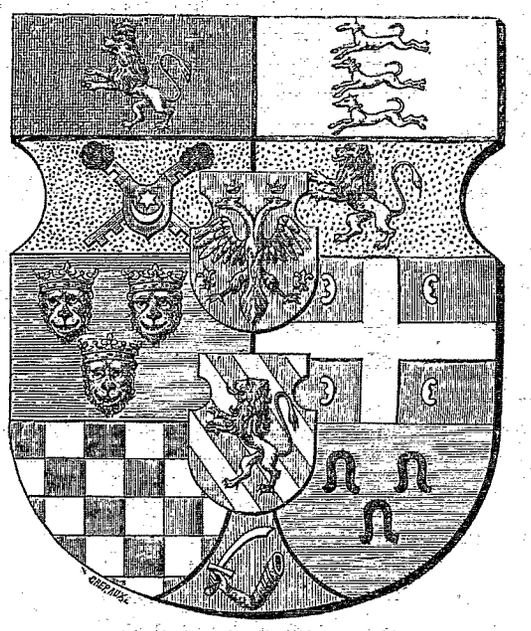

Blason de Douchan, empereur des Serbes. — Dessin de Kautz.

les fondateurs, il croyait à la durée de l'édifice qu'il avait élevé, et n'était plus préoccupé que d'y poser le couronnement. Ce couronnement, c'était la conquête de Byzance. Douchan s'était fait empereur; mais il ne peut exister en

(1) Le *perper* était une monnaie d'or valant le quart d'un marc.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Orient deux empereurs, pas plus que, suivant l'adage turc, deux sabres ne peuvent être contenus dans le même fourreau. De 1337 à 1352 il avait soutenu contre les Grecs douze guerres, la plupart heureuses. Déjà maître de leurs plus belles provinces, il convoitait maintenant leur capitale. L'occasion paraissait propice. Menacé au midi par les Turcs, affaibli par des dissensions intérieures, l'empire penchait visiblement vers sa ruine. En 1356, Douchan part à la tête d'une armée de quatre-vingt mille hommes. Une marche de vingt-deux jours le porte à Diavoli, petit village de la Thrace. Il n'est plus qu'à douze lieues de Constantinople. Mais tout à coup il est saisi d'une fièvre ardente, et meurt au bout de quelques jours (20 décembre). A la nouvelle de cette catastrophe, l'armée, frappée de stupeur, s'arrête, puis rebrousse chemin, emportant le cadavre de son chef.

De funestes pressentiments, que l'avenir ne justifia que trop tôt, paraissent avoir assombri ses derniers moments. C'est en vain que, comme s'il eût prévu que ses funérailles allaient être sanglantes, il rassembla autour de son lit de mort les voïvodes, et les conjura de demeurer unis entre eux et fidèles à son fils. A peine eut-il les yeux fermés que, se regardant les uns les autres d'un air farouche, ils s'écrièrent : « A qui sera l'empire? » (*Na come ye tsartvo?*) Fatale question, que devait trancher bientôt le cimeterre musulman!

La mort de Douchan avait rompu le faisceau de l'unité serbe. Démembré, l'empire fut bientôt asservi. En 1367, Ouroch meurt assassiné par Voukachine, le plus puissant des voïvodes. Vingt-deux ans après, l'indépendance serbe expire dans les champs de Kossovo (27 juin 1389).

L'HIVER AU CANADA.

LE SAINT-LAURENT.

Quand on passe des États-Unis au Canada, on est frappé de la différence de température. M. Ampère, de regret-

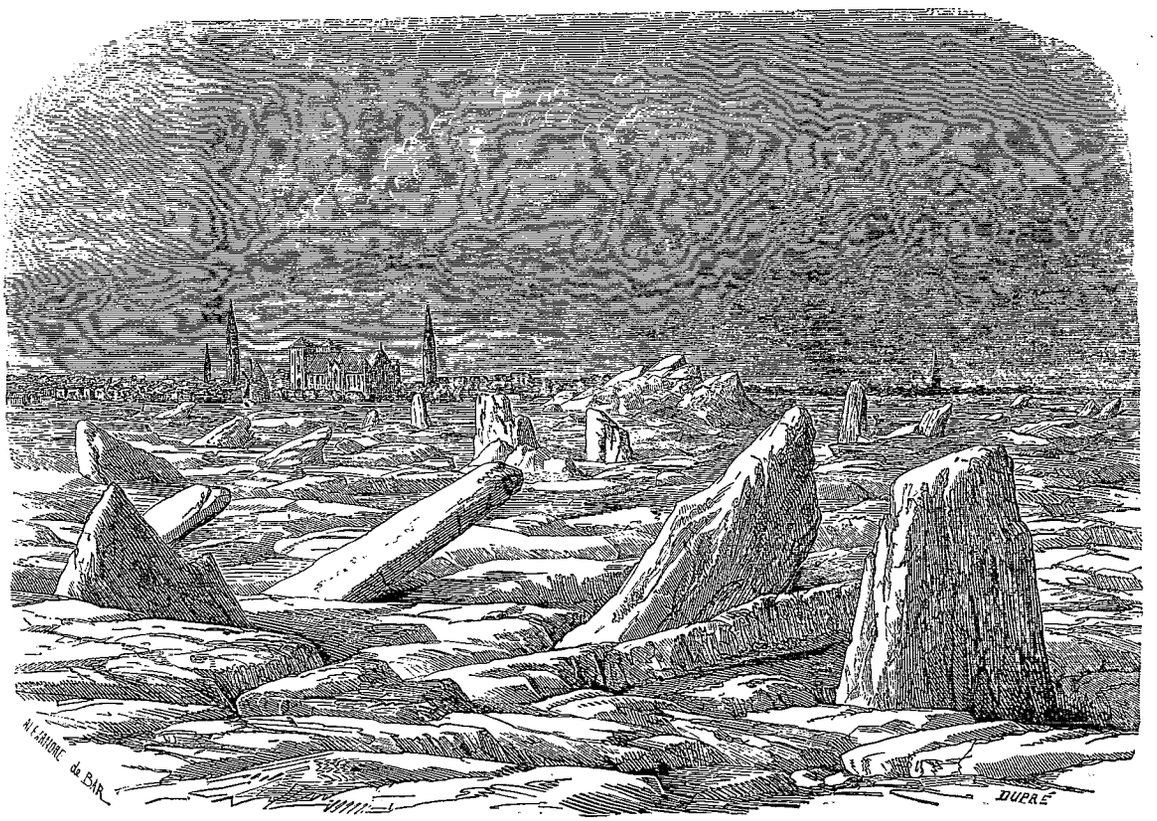

Glaçons sur le Saint-Laurent, près de Montréal. — Dessin de de Bar, d'après une aquarelle du cabinet de M. Wattemare.

table mémoire, s'exprime ainsi dans ses *Promenades en Amérique* : « Enfin nous arrivons au bord du Saint-Laurent. Il y a quelques jours, j'avais à Boston la température de Naples. C'est un autre climat, un autre monde; le froid est vif; l'eau verte du Saint-Laurent, les montagnes noires qui bornent l'horizon, ont un air septentrional, un air de Baltique. Un pâle soleil est réfléchi par les toits couverts de fer-blanc. L'impression que je ressens est une impression de silence, de tristesse, d'éloignement... » Le même paysage, vu à peu près dans la même saison, par un autre voyageur, peut changer d'aspect et de nature; M. Xavier Marmier, esprit aimable et sincère, dit, d'autre part : « Sous les ombres d'un ciel de novembre, dans ce deuil gris de la nature, tout ce paysage est encore très-riant et très-beau; et du haut de la montagne j'ai passé des heures à regarder ce nouveau coin de terre... cette large baie du Saint-Laurent bordée par les deux îlots de Saint-Paul et de Sainte-Hélène, et à l'horizon les cimes vaporeuses de Sainte-Césaire, Saint-Hilaire, Saint-Thomas, tandis qu'à mes pieds les toits en zinc ou en fer-blanc des maisons de la ville ruisselaient au soleil comme des flots d'argent... »

En hiver, la frontière du Canada ressemble véritablement à la Sibérie. Le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, n'est ordinairement qu'une masse de glace à l'époque de Noël, et quoiqu'il soit rarement pris au-dessous de Québec, du côté de la mer, les glaçons qu'il charrie rendent la navigation impraticable, les roues des steamers se brisant comme verre quand elles rencontrent ces obstacles mouvants. Mais si, pendant la saison mauvaise, les

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

transactions sont interrompues sur le Saint-Laurent, en revanche, la vie de réunions et de plaisirs y gagne tout ce que perd le commerce. Les terribles ouragans de décembre se succèdent sans relâche et transforment les campagnes en une vaste plaine d'une blancheur éclatante et d'un aspect uniforme : toute trace de vie animale, tout signe de vie humaine, ont disparu ; l'hiver sévit dans toute son intensité. Malheur aux mains, aux nez, aux oreilles, qui ne sont pas suffisamment garantis contre les rigueurs du froid !

C'est alors que le Canadien met de côté son *bonnet bleu* (un souvenir de l'ancienne France, de cette Normandie dont il est originaire) ; il prend une coiffure fourrée, des gants fourrés et de larges mocassins, de la forme d'un cerf-volant d'enfant, et d'où le pied ne peut pas glisser dans la neige. Alors apparaissent les véhicules de toute sorte, et surtout les traîneaux, ornés de clochettes dont le son argentin interrompt le silence de la plaine endormie. Des pique-niques s'organisent ; chacun apporte son plat à la maison où l'on doit se réunir ; et des amis qui n'ont pu se visiter pendant l'été, pour une raison quelconque, se voient davantage pendant l'hiver, grâce aux frimas qui abrégent la distance. Le seul danger de ces excursions, c'est d'être surpris par une tempête de neige ou de rencontrer des crevasses dans la glace au milieu d'un lac ; quelquefois c'est le cheval seul qui tombe dans une fondrière, d'où il faut le tirer avec des cordes.

Les plaisirs finissent avec le dégel, qui commence d'ordinaire vers le milieu d'avril à Montréal, et trois semaines plus tard à Québec. Le Saint-Laurent devient le théâtre d'une affreuse mêlée ; on dirait, pour nous servir des expressions de miss Caroline Bray, dans un ouvrage récent (*the British Empire;* London 1863), que l'hiver veut terminer la série de ses représentations au Canada par une grande scène finale. Sous l'influence du dégel, la glace des lacs et des cours d'eau se rompt et se précipite vers l'Océan en blocs énormes qui sont rejetés par les vagues, de sorte qu'ils bouchent l'entrée du fleuve ; on aperçoit, sur les deux rives, des masses de glace de 500 yards de diamètre (le yard équivaut à 0m,914), que la marée et les courants poussent les unes contre les autres : ainsi se forment des blocs encore plus considérables que les premiers, qui s'élèvent au-dessus de l'eau en prenant les aspects les plus fantastiques ; on dirait presque les montagnes de glace (*icebergs*) des mers polaires : pendant une tempête, ils seraient capables de réduire en poudre les navires qui se hasarderaient dans ces parages.

La navigation, le commerce et même les communications postales, sont ainsi forcément interrompus pendant cinq et quelquefois six mois de l'année ; le seul remède à ce mal, c'est l'établissement de chemins de fer, dont l'exécution se poursuit activement au Canada.

Le grand fleuve dont il est ici question, et sur lequel est située la ville de Montréal, le Saint-Laurent, qui sort de l'extrémité du lac Ontario, a un cours de 1 000 kilomètres de longueur ; mais si on considère ce beau fleuve comme la suite d'une immense masse d'eau, commençant à la rivière de Saint-Louis (lac Supérieur) et venant finir à la mer, en traversant les quatre grands lacs, Michigan, Huron, Érié, Ontario, ce parcours est alors bien plus considérable : il est de près de 3 000 kilomètres.

Montréal, qui fait par ce fleuve un grand commerce, est la ville la plus importante du Canada. Elle est située dans la province basse (Lower Canada), sur la pointe méridionale de l'île de Montréal, au pied d'un rocher, Mont-Royal, qui lui a donné son nom. Elle fut fondée, en 1640, par les Français, à côté du village indien de Hochelaga. Sa population est de soixante mille habitants. Sa cathédrale (culte catholique) est célèbre : c'est le plus beau monument de l'Amérique anglaise ; elle peut contenir dix mille fidèles. A Montréal, ainsi que dans le bas Canada, c'est la langue française, ce sont nos mœurs et nos coutumes qui prédominent, avec quelques modifications et altérations. Sur des enseignes de boutique, vous lisez : *Manufacturer de tabac ; Sirop de toute description*, etc. Si vous demandez, en votre qualité d'étranger, quel est parmi les bateaux à vapeur celui qu'il faut prendre, on vous répondra : « Non pas celui-ci ; c'est *le plus méchant* », c'est-à-dire le plus mauvais ; et ainsi du reste. Malgré ces légères imperfections, le voyageur est enchanté, si loin de sa patrie, au delà de l'Océan, d'entendre parler sa langue maternelle, de se promener dans des quartiers portant des noms connus, par exemple le faubourg Saint-Antoine, qui ne ressemble pas à celui de Paris, car c'est un endroit champêtre, plein de verdure et de silence. Toutefois, de ce que le souvenir de la France est encore très-vivant au Canada, il ne faudrait pas se hâter de croire que les habitants veuillent redevenir Français, comme on ne cesse de le répéter à chaque occasion. Le sentiment véritable des Canadiens nous paraît exprimé dans ce dernier couplet d'une chanson écrite en français et bien connue au Canada :

Originaires de la France,
Aujourd'hui sujets d'Albion,
A qui donner la préférence,
De l'une ou l'autre nation ?
Mais n'ayons-nous pas, je vous prie,
Encore de plus puissants liens ?
A tout préférons la patrie ;
Avant tout soyons Canadiens.

GRANDE VILLE DE BOIS

CONSTRUITE EN 1386 POUR UNE EXPÉDITION EN ANGLETERRE (1).

En 1386, le roi de France Charles VI et ses oncles résolurent de descendre en Angleterre avec une grande armée. A cette époque, les Anglais possédaient Calais, Cherbourg et Brest, et de là faisaient des incursions en Picardie, dans le Cotentin et en Bretagne, enlevant chaque fois, dit le Religieux de Saint-Denis, des hommes et des troupeaux. Une flotte fut équipée, à Tréguier et à Saint-Malo, par le connétable de Clisson ; une seconde à Harfleur, par l'amiral Jean de Vienne ; une troisième à l'embouchure de la Somme, par le sire de Saimpy. En même temps, le duc de Bourgogne rassemblait à l'Écluse une armée que devait commander le roi lui-même. Cette armée se composait d'environ cent mille hommes, Français, Savoisiens et Allemands. Les navires, dont une partie avaient été empruntés, moyennant des loyers élevés, aux Hollandais, à la Prusse et à l'Espagne, étaient au nombre de treize cent quatre-vingt-sept, sans compter les flottes de Picardie, de Normandie et de Bretagne.

Les vaisseaux, dit M. Puiseux, étaient ornés somptueusement comme pour une fête. On ne voyait que peintures et armoiries sur la coque et aux agrès. De larges bannières de soie flottaient à l'extrémité des mâts, dont quelques-uns étaient recouverts de feuilles d'argent et d'or « du fond jusques au comble. » Les voiles étaient aux couleurs de chaque commandant.

Le sire de la Trémoille dépensa pour son vaisseau plus

(1) Extrait d'un très-curieux mémoire de M. Léon Puiseux, professeur d'histoire au lycée impérial de Caen, publié récemment sous ce titre : *Étude sur une grande ville de bois construite en Normandie pour une expédition en Angleterre, en 1386.* Caen, A. Hardel ; Paris, Derache ; 1864.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

de 2 000 francs d'or, près de 100 000 francs d'aujourd'hui, rien qu'en peintures. Celui du duc de Bourgogne éclipsait tous les autres. Le dehors en était peint entièrement d'or et d'azur. Aux mâts étaient suspendues cinq grandes bannières aux armes de Bourgogne, de Franche-Comté, de Flandre, d'Artois et de Rethel. Il y avait, en outre, quatre pavillons de mer et trois mille étendards où se lisait la devise du duc : « Il me tarde. » Cette devise était répétée, sur toutes les voiles, en lettres d'or entourées de marguerites d'argent.

Tout un monde de curieux, dames, seigneurs et gens du peuple, se pressait sur les quais de l'Écluse pour jouir de ce spectacle.

Mais la merveille de l'expédition, c'était une grande ville de bois fabriquée à l'avance dans les ports français, sous la direction du connétable. Elle était composée de pièces de rapport qui se rapprochaient, s'agençaient et se détachaient à volonté. On devait la remonter au lieu du débarquement, et la bâtir sur le rivage britannique.

« Le connétable faisoit faire, ouvrer et charpenter en Bretagne l'enclosure d'une ville; et tout de bon bois et gros, pour asseoir en Angleterre, là où il leur plairoit, quand ils y auroient pris terre, pour les seigneurs loger et retraire de nuit, pour eschiver les périls des réveillements et pour dormir plus à l'aise et plus assur. Et quand on se délogeroit de une place et on en iroit en une autre, ceste ville estoit tellement ouvrée, ordonnée et charpentée, que on la pouvoit défaire par charnières, ainsy que une couronne, et rasseoir membre à membre. » (Froissart.)

Cette ville avait des places, des rues, des carrefours, des marchés. Son enceinte, haute de 20 pieds, et d'un diamètre de 3 000 pas, était crénelée et flanquée de 750 tours, disposées de douze en douze pas. On y pouvait loger toute une armée. Ce monstrueux engin formait la charge de soixante-douze navires, qui devaient le transporter des ports de France à l'Écluse et de là en Angleterre.

Ce grand armement coûta à l'État seul de cent à cent dix millions de notre monnaie. Pour y suffire, il fallut frapper sur le pays des impôts tels que depuis cent ans, disait-on, semblables subsides n'avaient été mis en France. Comme toujours, la charge en retomba sur les pauvres gens qui, ne pouvant payer, furent obligés de vendre jusqu'à la paille de leurs lits. Beaucoup d'entre eux, pour échapper à l'impôt, émigrèrent dans le Hainaut et dans le pays de Liége.

Cependant l'été de 1386, puis le commencement de l'automne, se passèrent sans que les flottes quittassent le rivage. Les approvisionnements de vivres étaient épuisés, la solde des gens de guerre n'était plus payée, et, en Flandre comme autour des ports de Picardie, de Normandie et de Bretagne, ils vivaient à discrétion sur le pays.

« Les povres laboureurs, qui avoient recueilli leurs biens et leurs grains, n'en avoient que la paille; leurs viviers estoient peschés, leurs maisons abattues pour faire du feu; et s'ils en parloient, ils estoient battus ou tués. Les Anglois, s'ils fussent arrivés en France, ne pussent point faire plus grande destruccion que les hommes d'armes de France y faisoient. » (Froissart.)

Le roi Charles VI, au lieu de prendre le commandement de l'expédition, célébrait par des fêtes splendides, à Saint-Denis, le mariage de sa sœur, une enfant de neuf ans, avec le fils du duc de Berri. Il se mit en route enfin vers le 7 août, voyageant à petites journées et visitant à loisir Senlis, Amiens et les autres villes de Picardie. A la mi-septembre, il était encore à Arras. Arrivé à l'Écluse, les chefs de l'armée le pressaient de donner l'ordre du départ : « Sire, pourquoi de plus longs retards? On s'est toujours repenti d'avoir différé quand tout était prêt pour agir. » Le roi, qui se laissait gouverner en tout par son oncle le duc de Berri, répondait qu'il fallait attendre ce prince. Mais celui-ci, soit trahison, soit jalousie à l'encontre du duc de Bourgogne, ne venait pas. Les semaines, les mois se succédèrent, et l'armée restait immobile à l'Écluse. Novembre arriva, et avec lui d'effroyables tempêtes et des pluies torrentielles. Les vaisseaux se brisaient à la côte; les munitions et les bagages pourrissaient sur la plage.

La grande ville de bois n'existait plus. Assaillis par des tempêtes, les navires qui la portaient furent dispersés. Les uns furent engloutis, les autres jetés sur le rivage de Calais ou sur la côte d'Angleterre. Quelques-uns parvinrent à gagner l'Écluse, où le jeune roi se donna le stérile plaisir de faire dresser près du port ce qui restait de la ville de bois. Le duc de Bourgogne y logea ses ouvriers et ses artilleurs.

Le roi d'Angleterre, de son côté, faisait trophée des débris de cette même ville qui étaient tombés entre ses mains. Trois des vaisseaux qui en étaient chargés furent poussés dans l'embouchure de la Tamise, et furent amenés à Londres. Richard II fit remonter, par les charpentiers qui avaient été pris, les maisons et les tours de bois, et les exposa, dans Vinchelsea, à la triomphante curiosité des Anglais.

La fièvre de guerre, qui avait un instant échauffé le faible cerveau du roi Charles VI, s'était refroidie pendant les ennuis de cette longue attente sous les brumes de Flandre. Le projet de descente en Angleterre fut abandonné; on licencia l'armée et la flotte. Les hommes de guerre, quittant les côtes pour regagner leurs foyers, marquèrent partout leur passage par d'effroyables dévastations. Quelques détachements avaient été laissés pour décharger la flotte et la mettre en lieu de sûreté. Les Anglais ne leur en laissèrent pas le temps. Ils fondirent sur les vaisseaux français, en brûlèrent une partie et emmenèrent les autres dans leurs ports. Ils rapportaient d'immenses munitions de guerre et deux mille tonneaux de vin, ce qui, remarque le Religieux, les approvisionna pour longtemps de cette boisson si appréciée au delà du détroit (1).

LE DÉFI.

CHANSON ARABE (2).

LA JEUNE FILLE. Je suis l'abîme sans fond que les guerriers de la tribu ne peuvent regarder sans être frappés de vertige. Où trouveras-tu la force d'aller jusqu'à moi?

LE JEUNE HOMME. Et moi, je suis la pluie d'hiver qui se fraye un passage à travers les cailloux du ravin. J'irai réveiller l'écho des profondeurs de l'abîme.

LA JEUNE FILLE. Je suis le chêne planté aux flancs escarpés du rocher que le pied de l'antilope ne saurait gravir. Comment viendras-tu jusqu'à moi?

LE JEUNE HOMME. Et moi, je suis la neige portée dans les plis du nuage argenté. Je viendrai quand il me plaira me poser sur tes branches.

LA JEUNE FILLE. Je suis le lac de glace formé par la chute séculaire des neiges sur le plateau du Zouara. Les

(1) M. Léon Puiseux établit ensuite savamment que « cette grande ville de bois, la merveille du temps, la chose dont on parla le plus en France et en Europe pendant toute l'année 1386, était d'origine normande; qu'elle a été fabriquée notamment dans la forêt de Touques, entre Honfleur et la ville actuelle de Trouville; au Croisset, probablement avec les arbres des forêts de Roumare et de Rouvray; à Gisors et aux environs, avec ceux de la grande forêt de Lions.

(2) Imité de l'arabe par M. A. Cherbonneau. On trouve un motif semblable dans le poëme de *Mirèio*.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

êtres qui m'approchent cessent de respirer. A quoi bon penser à moi?

Le jeune homme. Et moi, je suis le rayon de soleil qui vivifie la nature. Je descendrai sur ton cœur pour l'attendrir.

ANCIENS CHARS CHINOIS.

Au onzième siècle, les Chinois étaient déjà parvenus à un grand degré d'habileté dans la construction des chars. On a conservé un dessin de celui dont les rois se servaient alors dans les grandes cérémonies. Il a quelque chose des formes antiques que l'on remarque sur les bas-reliefs représentant des chars grecs et romains. Il était tiré par quatre chevaux attelés de front. Un officier de second ordre, un fouet à la main, le conduisait, ce qui n'empêchait pas que dans le char même il n'y eût un cocher tenant les rênes à la main. Il avait le roi à sa gauche, qui était le côté honorable : les fonctions de cocher royal étaient alors fort considérées. Quelques-uns des chars du roi avaient deux roues, les autres quatre; on y entrait par devant. Cette

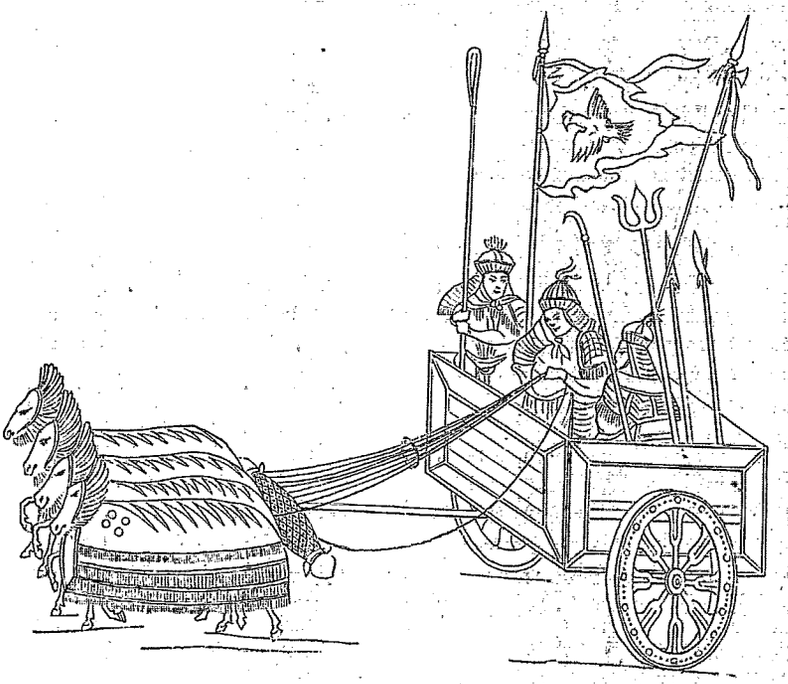

Ancien char chinois.

partie du char était le plus souvent couverte d'une peau de tigre ou de quelque autre animal sauvage.

« Les anciens souverains de la Chine, dit de Guignes, avaient encore un char nommé *tching*. Il était tiré par seize chevaux; ce qui servait à faire connaître leur supériorité. On s'est encore servi de ce mot pour désigner la maison d'un prince, par l'expression de cent chars de seize chevaux (*pe-tching*), un prince ne pouvant posséder

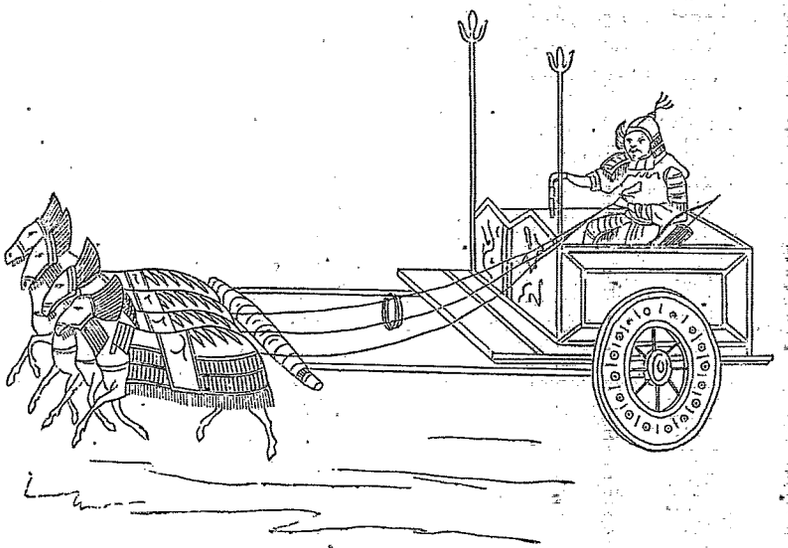

Ancien char chinois.

que seize cents chevaux, selon la loi. Par la même raison, mille chars de seize chevaux (*tsien-tching*) désignent la maison royale. Dans ces temps anciens, huit cents familles du peuple étaient obligées de fournir un char de seize chevaux, avec trois capitaines armés de leurs casques et de leurs cuirasses, et vingt-deux fantassins. » Ce sont les dessins de deux de ces chars que nous avons reproduits.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

L'ANKOO.

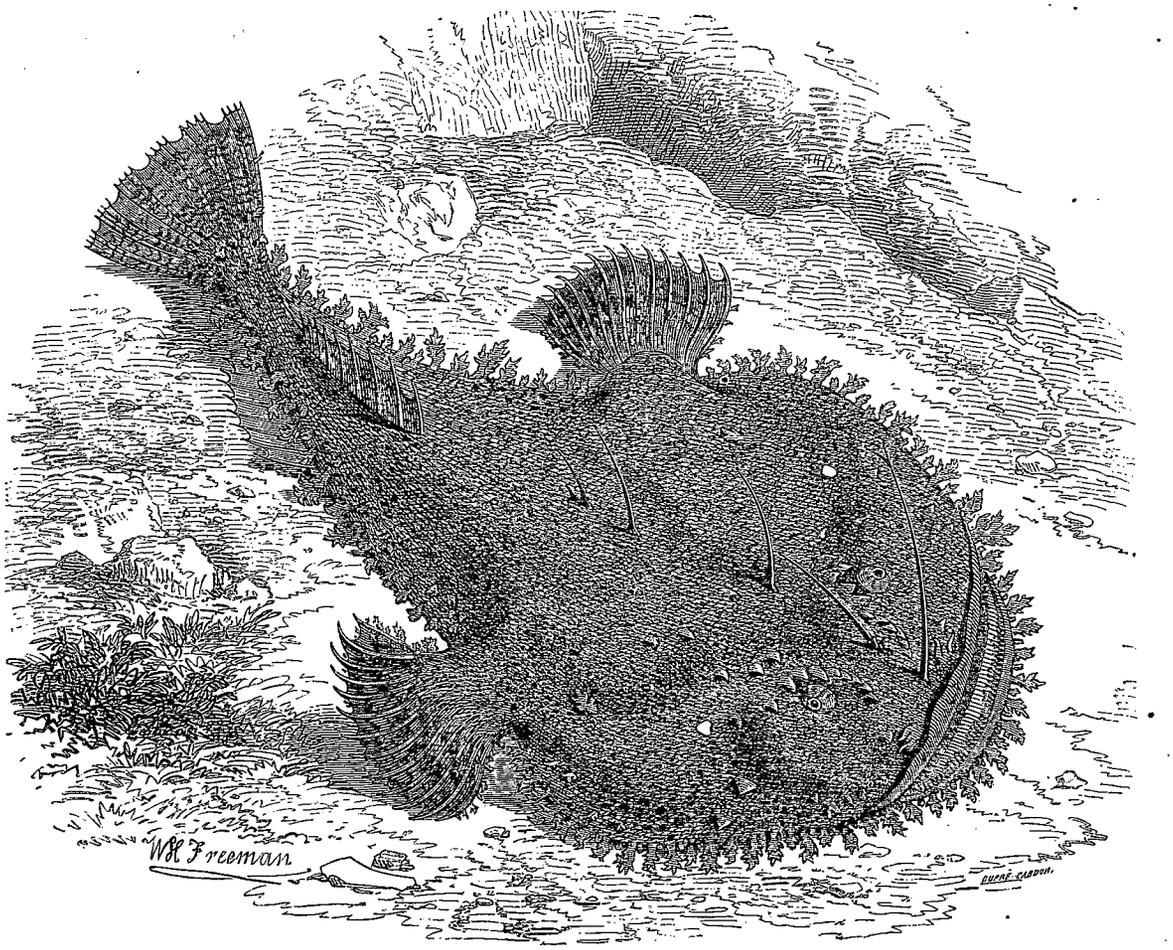

L'Ankoo du Japon (*Lophius setigerus*). — Dessin de Freeman, d'après la *Fauna japonica* de Siebold.

La baudroie de l'océan Oriental, distincte de celle des mers d'Europe et des races voisines originaires de l'Amérique septentrionale et du cap de Bonne-Espérance, a été décrite par Wahl, Bloch et Valenciennes.

Ce poisson est commun dans toutes les mers du Japon. Il atteint une longueur de plus de six pieds. On le vend, en hiver, au marché de Nangasaki : il est très-recherché; sa chair est délicate et fine. Les Japonais lui donnent le nom d'*ankoo*.

Parmi les détails qui le caractérisent, on remarque tout d'abord le développement considérable des lambeaux cutanés qui forment comme une frange sur tout le pourtour de son corps. Ses dents sont plus fines que chez les autres baudroies. Le fond de la bouche, au-devant des pharyngiens, est d'un rouge pourpre tirant au noir et parsemé de taches irrégulières et transversales d'un blanc pur.

LE POLYPHÈME DES RUSSES.

On connaît assez, par l'épisode qu'Homère a introduit au neuvième chant de l'*Odyssée*, le Polyphème des Grecs, ce géant à l'œil unique placé au milieu du front, qui vivait dans un antre et dévorait les malheureux tombés entre ses mains. On se rappelle comment le rusé Ulysse parvint à le tromper, à le priver de la vue et à lui échapper enfin avec plusieurs de ses compagnons. L'ancienne Grèce n'est pas le seul pays qui ait connu ce mythe. « Il a été également populaire, dit le savant Guillaume Grimm, chez les Persans et les Tartares; et encore aujourd'hui vous l'entendrez raconter en des contrées fort distantes les unes des autres : chez les Serbes et les Roumains de la Transylvanie, en Esthonie, chez les Finnois, dans les montagnes de la Norvége, et même en Allemagne. Plus que tout autre il semble pouvoir être proposé comme un exemple de la manière dont se répandent et se maintiennent les traditions poétiques. Au moment où il nous apparaît pour la première fois, il nous voile déjà son origine et nous fait présumer qu'il a eu une existence antérieure. Il se montre en des pays éloignés les uns des autres, se maintient à travers les âges, et disparaît pour renaître fort et vivace. Loin de s'attacher au sol où il a pris naissance, il parcourt des contrées différentes, changeant partout de forme et de couleur, se développant ou se rétrécissant, mais laissant toujours deviner sa donnée primitive au milieu de ces métamorphoses incessantes. »

C'est dans le mémoire d'où ces lignes sont extraites, lu à l'Académie de Berlin en 1857 (1), qu'il faut suivre les curieuses transformations que le mythe a subies en passant d'âge en âge et de peuple en peuple. Toutefois, dans cette étude, le savant Grimm n'a pas épuisé les sources; il s'est contenté de reproduire pour les comparer un certain nombre de récits qui offraient des traits bien distincts et

(1) Il a été traduit dans la *Revue germanique* du 31 mars 1860.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

caractéristiques. En voici un dont il n'a point fait mention, et qui a été publié depuis sa mort dans le recueil allemand *das Inland* (1). Ce récit barbare, qui contraste avec la fable ornée par l'esprit brillant et ingénieux de la Grèce, se rapproche par divers traits des légendes conservées dans quelques pays, notamment dans la Serbie et dans l'Esthonie, mais il en renferme aussi qui lui sont tout à fait propres et qu'on ne rencontre point ailleurs.

L'OGRESSE, LE FORGERON ET LE PETIT TAILLEUR.

CONTE RUSSE.

Il y avait une fois un forgeron, qui se dit :

— Je n'ai jamais rien éprouvé de fâcheux. On conte pourtant que le mal existe : je veux aussi le connaître.

Aussitôt il partit, muni de son marteau, à la recherche des aventures. Il rencontra un petit tailleur.

— Dieu te bénisse! lui dit-il.

— Où vas-tu? répondit celui-ci.

— On dit, frère, qu'il y a du mal dans le monde; je n'en ai jamais fait l'épreuve, et je suis en quête d'une mauvaise aventure.

— Faisons donc route ensemble, dit le tailleur; j'ai toujours été heureux, et je cherche aussi le malheur.

En cheminant tous deux, ils arrivèrent à un bois épais et sombre : un petit sentier y pénétrait; ils le suivirent et arrivèrent à une maison de belle apparence; et comme la nuit était venue, ils résolurent de s'y arrêter.

Ils entrèrent : la maison était vide. Ils s'assirent pourtant. Bientôt ils virent paraître une femme grande, maigre, et qui n'avait plus qu'un œil.

— Je vois que j'ai des hôtes, dit-elle; soyez les bienvenus.

— Bonsoir, petite mère; nous sommes venus te demander un gîte.

— Voilà qui est bien; j'aurai au moins de quoi souper.

Les deux aventuriers étaient peu rassurés. La vieille alla chercher une grosse brassée de bois et l'alluma pour chauffer le four; puis, les considérant l'un après l'autre, elle saisit d'abord le petit tailleur, l'égorgea et le jeta dans le four.

Lorsqu'elle l'eut fait rôtir et qu'elle l'eut dévoré, le forgeron lui dit :

— Petite mère, je suis forgeron.

— Que sais-tu forger?

— Je sais tout faire.

— Eh bien, tu me forgeras un œil.

— Je le ferais volontiers; mais as-tu une corde? Car il est nécessaire que je te lie, autrement je ne pourrais venir à bout de te planter l'œil.

La vieille alla chercher deux cordes, l'une mince et l'autre fort grosse. Le forgeron la lia d'abord avec la plus petite.

— Maintenant, petite mère, secoue-toi.

Elle se secoua, et la corde se rompit.

— Cette corde ne vaut rien, petite mère.

Il prit alors la plus grosse et lia solidement la vieille.

— Secoue-toi maintenant, lui dit-il.

Elle se secoua encore, mais la corde résista. Alors le forgeron prit une barre de fer, la fit rougir au feu; puis, l'appliquant sur l'œil qui voyait encore, il l'enfonça en frappant avec un marteau de toutes ses forces; mais la vieille s'agita tellement qu'elle rompit la corde. Aussitôt, courant se placer devant la porte, elle lui cria :

— Attends, attends, diable malfaisant, tu ne m'échapperas pas.

Le forgeron vit de nouveau que les choses allaient mal pour lui. Il songeait à ce qu'il avait à faire, quand les moutons revinrent des champs. La vieille les fit entrer dans la maison pour y passer la nuit. Le lendemain matin, lorsqu'elle les envoya aux champs, le forgeron prit sa pelisse, faite de peaux de mouton, en ayant soin de tourner le poil en dehors, et s'en couvrit; puis, marchant à quatre pattes, il suivit les moutons. La vieille les faisait passer un à un, les prenait par le dos et les jetait dehors. Elle jeta de la même manière le forgeron, qui, aussitôt qu'il se vit hors de la maison, se redressa et s'écria :

— Adieu, vieux diable; tu m'as assez fait souffrir : maintenant, tu n'as plus de pouvoir sur moi.

— Attends, attends, dit la vieille; tu n'es pas au bout de tes peines.

Le forgeron reprit le sentier qui l'avait conduit à la maison. Il aperçut un arbre où était plantée une petite hache dont le manche était d'or, et voulut s'en saisir; mais sa main s'attacha au manche, et il ne put bouger de place. La vieille accourait derrière lui.

— Tu vois, vaurien, lui dit-elle, que tu ne m'as pas encore échappé.

Le forgeron tira alors son marteau de sa poche et se brisa le bras; c'est à ce prix qu'il put se dégager. Et quand il fut retourné dans son village, il put dire :

— Je connais le mal à présent. Voyez-vous mon bras mutilé? Je n'ai perdu que la main, mais mon camarade a perdu la vie.

Nous vivons d'affections douces. Si l'on vendait la sérénité à l'âme, on ne la vendrait jamais ce qu'elle vaut.

RIBES.

CONSEILS

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES CELTIQUES.

Un haut enseignement philologique des langues celtiques serait sûrement une des nécessités les plus urgentes de notre système d'instruction supérieure. Les chaires d'anciennes langues germaniques sont très-nombreuses en Allemagne. Or, la masse des textes anciens écrits dans les dialectes celtiques ne le cède en rien à la masse des anciens textes germaniques. Les langues celtiques n'ont rien, il est vrai, à comparer à Ulphilas. Mais à partir du septième ou huitième siècle de notre ère, il y a des textes gallois et irlandais. A partir du quatorzième siècle, les manuscrits gallois abondent. L'ancienne langue gauloise nous est d'ailleurs connue par un bon nombre de mots conservés dans les auteurs grecs et latins, et par quelques inscriptions. Enfin, le bas breton, le gallois, l'irlandais, sont encore parlés de nos jours, le gaëlic d'Écosse n'a cessé de l'être que depuis quelques années; je crois même qu'on s'en sert encore dans quelques cantons. En comparant les éléments provenant de ces sources diverses selon les règles de la philologie comparée, on arriverait sûrement à de précieux résultats historiques, et un très-grand jour serait projeté sur nos origines nationales. Jusqu'ici ce ne sont guère que des étrangers, Diefenbach, Zeuss, Pictet, qui ont agité ces questions. Il faudrait les reprendre avec une critique sévère, et y appliquer les méthodes qu'on applique depuis une cinquantaine d'années aux langues indo-européennes. La personne qui prendrait pour tâche de créer en France cette spécialité devrait commencer par apprendre le sanscrit; elle devrait aussi se familiariser avec la philologie et la science des antiquités germaniques, telles que les Grimm et autres les ont créées : d'abord, parce que la philologie celtique appartient à l'ensemble de la philologie indo-européenne, et, en second lieu, parce

(1) Dorpat, 1861, in-4°.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

que les procédés qui doivent y être appliqués sont ceux-là mêmes que les Bopp, les Burnouf, les Grimm ont créés à propos de différents groupes de langues de ladite famille. (1)

DES HONNEURS PUBLICS
CHEZ LES ATHÉNIENS (2).

En 1859, on a retrouvé, près du Parthénon, la base d'une statue malheureusement détruite, qui était l'hommage des Athéniens à leur compatriote Lycurgue, administrateur habile et intègre, justement honoré pour sa vertu et ses longs services, orateur aussi, et dont le talent nous est connu par son prolixe mais généreux plaidoyer *contre Léocrate*. Tout près de là, vers le même temps, reparaissait à la lumière un décret voté, en 330 avant Jésus-Christ, sur la proposition de cet éminent citoyen. Voici la traduction de ce décret, gravé sur une stèle de marbre :

[DÉCRET EN L'HONNEUR] D'EUDÉMUS DE PLATÉE.

« Sous l'archonte Aristophon, la tribu Léontide exerçant la prytanie, qui est la neuvième de l'année, Antidore, fils d'Antidore, du bourg d'Œa, étant greffier, le premier jour du mois de thargélion et le dix-neuvième de la prytanie, Antidore, du bourg d'Évonymie, un des proèdres, a mis aux voix.

» Décret du peuple, selon la proposition de Lycurgue, fils de Lycophron, du bourg de Buta.

» Considérant qu'Eudémus a autrefois promis au peuple que s'il lui manquait quelque chose pour la guerre il lui fournirait (1 000 ou 2 000) drachmes; que, depuis, il lui a fourni, pour faire construire le stade et le théâtre Panathénaïque, mille chariots attelés, et qu'il les lui a envoyés tous avant les Panathénées, selon sa promesse : le peuple a résolu d'honorer Eudémus de Platée, fils de Philurgus, en lui accordant une couronne de feuillage, pour le dévouement qu'il a montré au peuple; en le comptant, lui et ses descendants, parmi les bienfaiteurs des Athéniens; et en lui accordant le droit d'acquérir des terres et des maisons (sur le territoire de l'Attique), de servir dans les armées (d'Athènes), et de payer l'impôt avec les Athéniens.

» Ce décret sera gravé par le scribe du sénat et déposé dans l'Acropole; le trésorier du peuple fournira (trente) drachmes, pour la gravure de la stèle, sur l'argent consacré par le peuple à la publication des décrets. » (3)

Quelle était cette couronne de feuillage, ou plutôt de feuilles d'olivier, décernée par le peuple d'Athènes au Platéen Eudémus? Au premier abord, on croit volontiers que c'était une couronne de feuillage vert, comme celles que remportaient les vainqueurs d'Olympie. Cela siérait bien à l'austérité de sentiments et de langage qui caractérise ce décret. Il n'en est rien cependant, et la couronne en question a dû être, comme celle de Démosthène, une *couronne d'or*, qui n'avait que la forme du feuillage. Beaucoup de monuments, dont nous possédons plusieurs au Musée du Louvre, reproduisent l'image sculptée de ces sortes de couronnes. Une inscription de Rhodes nous montre le bienfaiteur d'une corporation honoré par elle de plusieurs couronnes à feuillages divers, qu'il fait toutes sculpter sur un monument commémoratif. Maint témoignage nous prouve clairement que la couronne originale était d'or; nous savons même quelle en était d'ordinaire la valeur, c'est-à-dire 1 000 drachmes, ou environ 900 francs de notre monnaie, rarement plus, rarement moins que cette somme.

A l'origine, les récompenses publiques furent très-simples : quand on peignit sur les murs d'un portique d'Athènes la bataille de Marathon, Miltiade ne put obtenir de voir son nom inscrit sur le tableau; on lui permit seulement de se faire peindre en tête des Grecs qu'il avait conduits à la victoire. Plus tard, en souvenir d'exploits semblables, on voit des inscriptions gravées sur des *hermès*, mais des inscriptions où ne figure aucun nom propre, comme s'il appartenait à la seule reconnaissance publique de suppléer au silence discret du monument.

C'est l'âge d'or de la démocratie, c'est le temps des vieilles mœurs.

Mais bientôt après on voit un bienfaiteur de la république récompensé par des concessions de terrain, par une somme de cent mines et par une pension journalière de quatre drachmes.

Les couronnes de feuillage qui, après la chute des Trente, avaient suffi aux libérateurs d'Athènes, sont bientôt remplacées par des couronnes de métal. L'athlète même, qui a conquis dans le stade olympique la palme verte décernée au nom de toute la Grèce, vient ensuite recevoir dans sa patrie une récompense moins brillante, mais plus solide. Comme le dit sensément Démosthène : « Les récompenses, ainsi que tout le reste, suivent le changement des mœurs. » Pour être de grands citoyens, Démosthène et Lycurgue ne sont pas moins de leur siècle, d'un siècle qui ouvre pour la Grèce l'ère de la décadence. Alors le dévouement ne se payait plus seulement par un austère témoignage de l'estime nationale. On appréciait l'honneur d'être couronné par le héraut de la ville, au milieu d'une assemblée nombreuse; on appréciait aussi le métal de la couronne. Cinq cents ou bien mille drachmes d'argent, et surtout mille pièces d'or, comme on le voit sur quelques monuments, étaient un utile surcroît à l'éclat d'une proclamation solennelle. Il y a même tel cas où l'on dirait que cette somme représente comme l'intérêt du capital qu'un riche bienfaiteur aurait versé dans la caisse publique. En effet, il n'arrivait pas toujours que l'or passât par les mains de l'orfévre pour venir orner la tête du citoyen couronné. Une inscription de Scyros nous montre le bienfaiteur que cette ville récompense allant tout droit chez le caissier municipal pour y toucher la somme déterminée par les règlements, à peu près comme la chose se passe chez nous pour les couronnes académiques. Il est dit, dans un décret récemment découvert parmi les ruines d'une ville grecque de la Russie méridionale, que tel citoyen sera « couronné de mille pièces d'or. »

Les honneurs qu'Athènes décernait à ses citoyens pour les services rendus à la république étaient, du reste, très-variés. En voici une énumération sommaire :

Immunités de diverses charges; éloges gravés sur une plaque de marbre que l'on déposait dans un monument; statue avec inscription; droit de préséance dans les fêtes civiles ou religieuses; couronne que le héraut proclamait en plein théâtre, le jour même des représentations dramatiques qui y rassemblaient des milliers d'auditeurs; entretien, aux frais de l'État, dans le Prytanée; inscription au registre spécial des *bienfaiteurs* de l'État; puis, pour les étrangers en particulier, le titre de *proxène* ou *hôte*

(1) Se rencontrera-t-il parmi nos lecteurs quelque jeune homme doué d'assez de force de volonté pour mettre à profit ces conseils écrits, à notre demande, par un auteur illustre? Nous le souhaitons. Celui qui se rendrait capable d'enseigner la plus ancienne de nos langues nationales serait assuré d'occuper une place éminente parmi les savants contemporains. Le temps est venu.

(2) Extrait d'un mémoire lu par M. Egger, membre de l'Institut, à l'une des réunions trimestrielles des cinq Académies de l'Institut.

(3) 30 drachmes, ou 27 francs de notre monnaie : ce qui, d'après le rapport actuel de l'argent aux choses vénales, peut être évalué à une somme de 100 francs.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

public des Athéniens, c'est-à-dire le droit de se ruiner en recevant avec magnificence les ambassadeurs ou même les simples citoyens d'Athènes qui voyageaient à l'étranger pour leurs affaires ou pour leur plaisir; enfin, le droit plus utile de posséder des immeubles, de contracter mariage en Attique : autant de priviléges qui, réunis, faisaient presque de l'étranger un véritable Athénien. C'était à qui obtiendrait, pour lui-même ou pour les siens, tout ou partie de ces distinctions honorables et souvent onéreuses. On compterait aujourd'hui jusqu'à cent peut-être de ces collations d'honneurs qui nous sont parvenues, plus ou moins mutilées par les injures du temps, sur les seuls monuments d'Athènes.

LA DRAGONNE.

La *Dragonne* est une canonnière construite d'après un type nouveau, qui paraît devoir se substituer dans notre marine militaire à celui des corvettes. Ces navires ne sont cependant que des corvettes de 28, ou, pour les définir autrement, des corvettes-avisos à hélice. Elles sont montées par un équipage qui ne dépasse jamais cent hommes; leur force motrice atteint environ 120 chevaux, et leur mâture est toujours celle des trois-mâts-goëlettes. Légères, promptes, et plutôt propres à porter des ordres, à faire des reconnaissances, ou à opérer quelque coup de main rapide, qu'à se mesurer avec l'ennemi dans un combat régulier, les canonnières ne possèdent que l'artillerie nécessaire à leur défense, soit deux pièces de 50 et quatre pièces de 24 placées sur le pont, deux de chaque bord. Parmi les canonnières-avisos qui figurent à l'effectif de notre flotte de guerre (et on en compte déjà un nombre respectable), la *Dragonne* est l'une de celles qu'estiment le plus nos officiers.

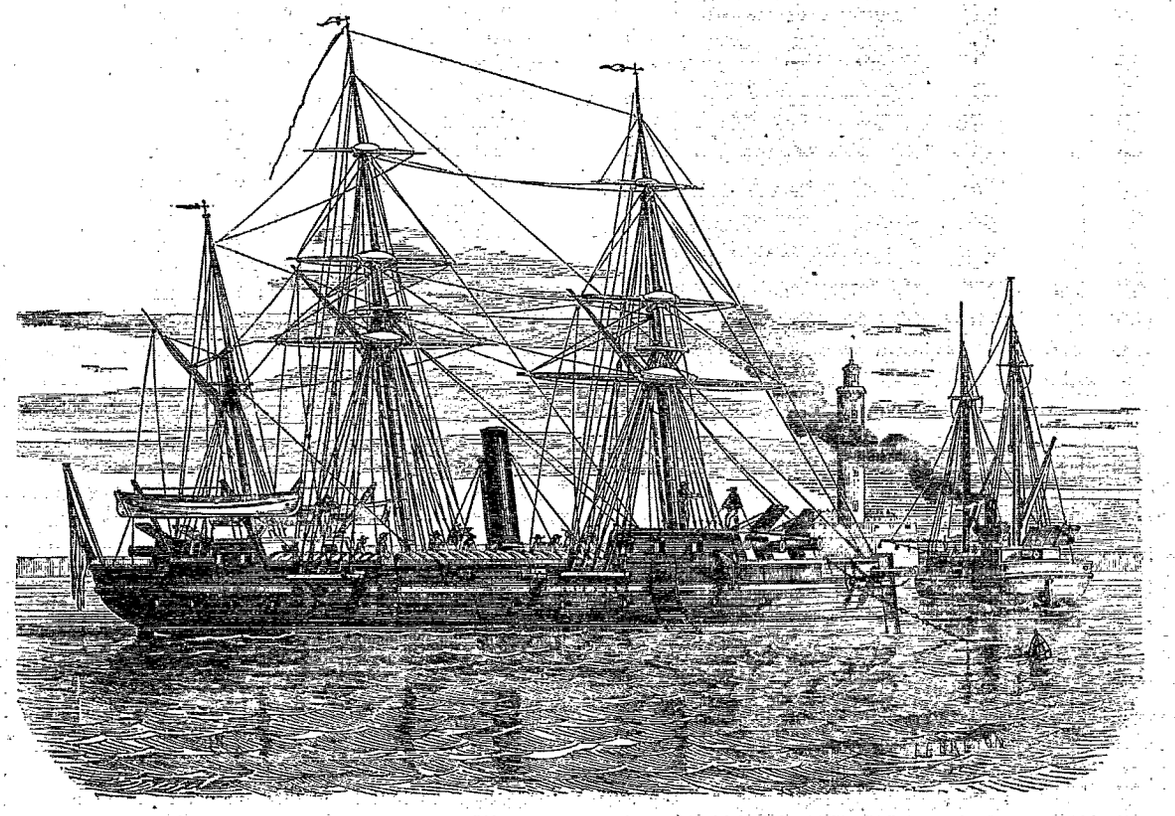

La *Dragonne*, corvette-aviso à hélice. — Dessin de Lebreton.

LES ASSOCIÉS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

L'Académie des sciences de Paris ne compte que huit associés étrangers; ce sont les plus grands noms du monde savant. Cette glorieuse liste, qui a commencé par Leibniz, Newton, Bernouilli, porte actuellement les noms de Faraday, Brewster, Herschel, Richard Owen, Ehrenberg et Liebig. M. Alphonse de Candolle, publiant les mémoires de son père, qui était également associé étranger de l'Institut, a fait dans une note la statistique de ces associés étrangers suivant leur patrie; il trouve que c'est la Hollande, la Suède et la Suisse qui, proportionnellement à leur population, ont fourni le plus grand nombre d'associés à la classe des sciences de l'Institut de France, et sa conclusion mérite d'être citée : « Pour le développement des hommes qui étendent le domaine de l'esprit humain et sortent d'une manière incontestable de la moyenne des savants, il faut la réunion de deux conditions : 1° une émancipation préliminaire des esprits par une influence libérale religieuse...; 2° un état qui ne soit ni l'absolutisme d'un seul, ni la pression et l'agitation d'une multitude. Les grands travaux intellectuels ne s'exécutent ni sous les verrous ni dans la rue. En d'autres termes, et pour abandonner le style figuré, le despotisme n'aime pas les questions abstraites ni l'indépendance d'esprit des savants. La démocratie tient moins à avancer les sciences qu'à les répandre : elle fait du même homme un militaire et un civil, un orateur et un professeur, un magistrat et un homme d'affaires; obligeant et sollicitant tout le monde à s'occuper de tout, elle arrête le développement des hommes spéciaux. Il est donc naturel que les grandes illustrations scientifiques surgissent principalement dans les époques de

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

transition entre ces deux régimes, l'absolutisme et la démocratie. »

L'ÉLÈVE PEINTRE.

Il n'est de l'atelier que d'hier seulement, et ils ont voulu se rire de lui. Le pauvre garçon n'y entend pas malice : il a pris la chose au sérieux, il a suivi docilement leur conseil, et le voilà qui travaille de bon matin, en toute conscience, dessinant ce modeste légume, qu'il vient d'acheter à la fruitière du coin, avec autant d'attention et d'ardeur que s'il avait pour modèle la reine des fleurs. Mais vous-mêmes, fiers peintres futurs d'histoire, vous qui croyez avoir imaginé une mystification bien spirituelle, ne vous a-t-il pas vus hier dessiner gravement des pieds, des doigts, des nez ou des oreilles? Sa pauvre mère lui a dit

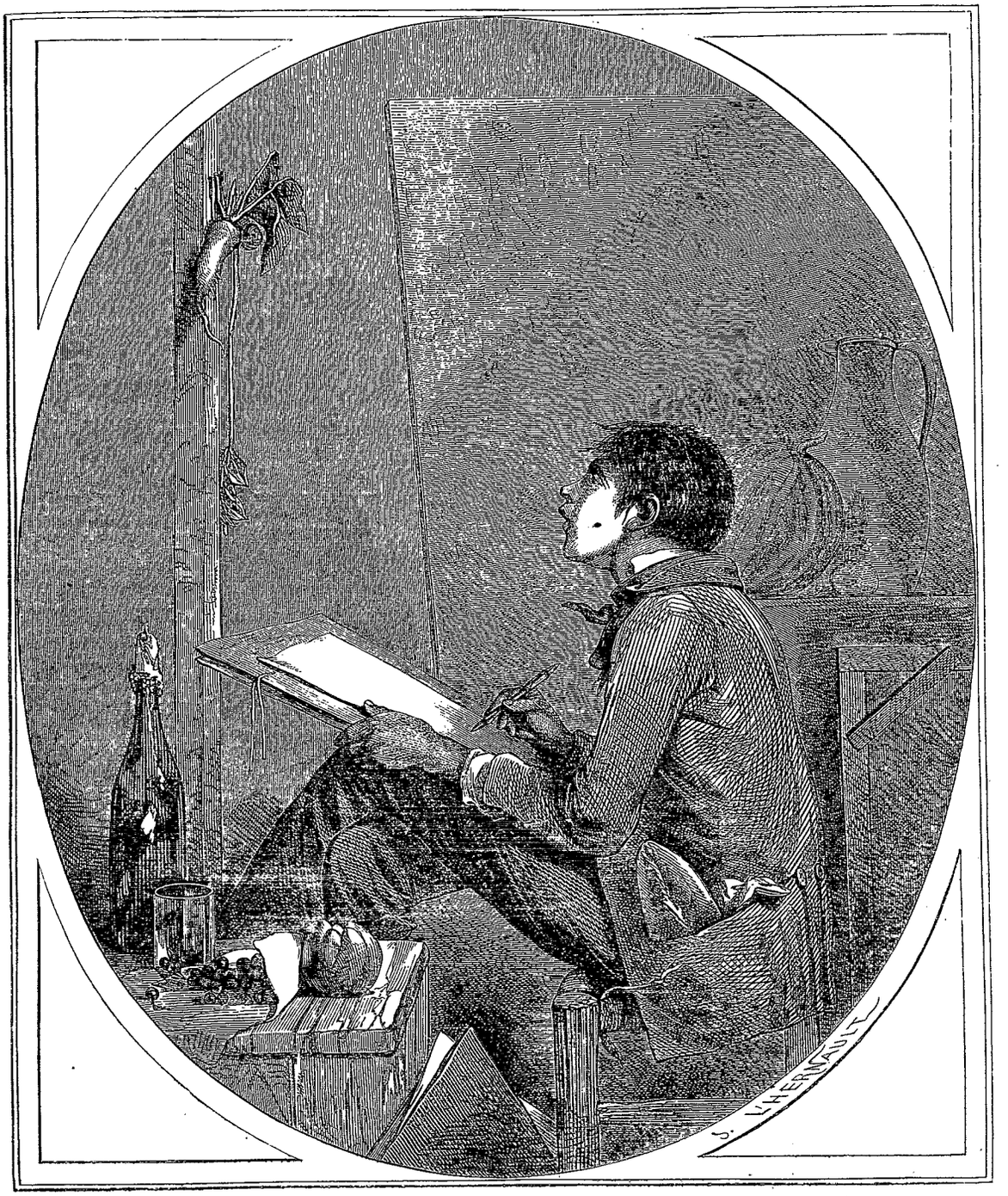

Le futur Peintre de nature morte. — D'après E. Le Poittevin. — Dessin de l'Hernault.

plus d'une fois qu'il n'y a pas de petits commencements et qu'en toutes choses il faut considérer la fin. Son père, d'abord humble serrurier de village, venait d'achever, lorsqu'il mourut, un petit chef-d'œuvre de mécanique admiré des Froment et des Foucaut. Son oncle, l'habile jardinier, s'étonnerait fort qu'on eût tant de mépris pour une des racines qu'il cultive avec le plus de sollicitude et de profit dans son riche potager de Vaugirard. Et, d'ailleurs, est-il sûr qu'il n'y ait à trouver là rien que de ridicule et de vulgaire? Non : qui sait bien observer et étudier les moindres œuvres de la nature arrive toujours à y surprendre quelque détail où se révèle un peu de l'art de la grande

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

magicienne ; et, pour que tout à l'heure les regards du jeune élève, bon et confiant, s'animent et étincellent, il suffira qu'il ait aperçu dans le pli d'une de ces feuilles la goutte d'eau, larme du matin, qui brille et tremble comme l'espérance cachée au fond de son cœur!

PAS DE PAUVRES.

Le paupérisme est le résultat d'une mauvaise organisation sociale, ou une preuve de l'insuffisance de la charité privée. Dans l'une des vallées les plus élevées de la Suisse, la haute Engadine, où le mélèze et le pin cembro peuvent seuls végéter et où les prairies ne donnent qu'une coupe de foin par an, les habitants émigrent à l'étranger, mais reviennent dans leur vallée dès qu'ils ont fait fortune. Un savant genevois, assistant à l'office divin, l'été dernier, dans le temple de Bevers, l'un des villages de cette vallée, s'étonne de ne pas entendre prononcer la prière pour les pauvres qui termine la liturgie protestante; l'office s'achève, et l'on ne fait pas de quête : il s'informe et apprend qu'il n'y a point de pauvres en Engadine; il est donc inutile de prier et de quêter pour eux. La charité privée pourvoit à tout. CHARLES MARTINS.

— L'erreur agite, la vérité repose.
— Génies gras, ne méprisez pas les maigres.
— On se luxe l'esprit comme le corps.
— Qui n'est jamais dupe n'est pas ami.
— Quand on aime, c'est le cœur qui juge.
— Le soir de la vie apporte avec soi sa lampe.
— La politesse aplanit les rides. JOUBERT.

LE GUÉ DES COMBATTANTS

(Rhyd y Milwyr).

TRADITION GALLOISE.

Au milieu de la région sauvage et montagneuse où se touchent les comtés de Monmouth, de Brecon et de Glamorgan, et sur la ligne exacte de séparation de ces deux derniers, coule la Rumney.

« Dans le lit de cette rivière, et près d'un petit gué appelé Rhyd y Milwyr, j'ai vu, dit M. Price, un rocher entièrement couvert d'empreintes toutes semblables à celles que produit un sabot de cheval; elles sont profondément marquées dans ce bloc de pierre, qui est dur et massif. Pendant l'hiver, la pression de l'eau, augmentée encore par la rapidité du courant, aurait dû exercer une action quelconque sur ce rocher; mais telle est sa dureté que, depuis tant d'années qu'il existe ainsi, les empreintes paraissent aussi nettes que si elles avaient été faites quelques jours auparavant. Elles sont répandues dans toutes les directions, mais on les trouve plus nombreuses en certains endroits. Parfois elles sont très-rapprochées et se croisent, comme si les chevaux eussent foulé la place où quelques-uns avaient déjà passé. Çà et là on dirait que les coursiers ont glissé tantôt à droite, tantôt à gauche.

» Quand on interroge les habitants des environs, ils répondent qu'il y a bien longtemps, à une époque qu'ils ne sauraient indiquer, une bataille a été livrée dans ce lieu, et que le souvenir de la lutte a été ainsi gravé pour toujours, ce qui a fait donner à ce lieu le nom de *Rhyd y Milwyr*. Cette tradition est certainement très-ancienne, car le mot *milwyr* n'est plus en usage depuis longtemps dans la langue du pays. »

Un jour quelque géologue, passant par là, expliquera la légende.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120, 131, 159, 183, 215, 263.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

(13 timbres, 11 types.)

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a commencé le 1er janvier 1852 dans les États romains, en vertu d'un édit du 29 novembre 1851 et d'un règlement du ministre des finances du 19 décembre 1851. La création et l'émission des timbres de 8 et de 50 baïoques et de 1 écu ont eu lieu postérieurement à l'ordonnance ministérielle de 1851.

Les lettres affranchies et les lettres non affranchies payent la même taxe. Elle était calculée, pour l'intérieur, non pas d'après le poids, mais d'après la distance, et l'on avait établi trois rayons postaux. Depuis le 1er janvier 1864, les lettres sont taxées au poids, et les lettres simples, du poids de 10 grammes et au-dessous, circulant dans l'intérieur des États pontificaux, sont soumises à une taxe uniforme de 2 baïoques. Le public doit payer pour les lettres portées à domicile une surtaxe au profit des facteurs.

Les imprimés sous bande sont affranchis à raison de $^1/_2$ baïoque pour une feuille simple et de 1 baïoque par once (28gr.256) pour plusieurs feuilles.

Les timbres sont gravés. Ceux de $^1/_2$ à 7 baïoques sont imprimés en noir sur papier de couleur; le timbre de 8 baïoques est imprimé en noir sur papier blanc, et les timbres de 50 baïoques et de 1 écu sont imprimés en couleur sur papier blanc.

Les timbres de $^1/_2$, 1, 3 et 50 baïoques sont ovales; ceux de 2 et 5 baïoques sont rectangulaires; celui de 4 baïoques est rond; ceux de 6, 7, 8 baïoques et de 1 écu sont octogones. La dimension est différente : le timbre le plus petit (3 baïoques) a 19mm sur 21mm.5; le plus grand (1 écu) a 22mm sur 29.

Tous les timbres présentent le même sujet avec des différences dans le dessin : les clefs en croix surmontées de la tiare, qui sont les armes du saint-siége. La légende *Franco bollo postale* est en haut, et la valeur en chiffres est en bas. Aucun timbre n'est piqué.



N° 156. États de l'Église. N° 157.





N° 158. États de l'Église. N° 159.

		Dessin.	Papier.
$^1/_2$ bajocco	(0f.0269) (1),	noir;	1° gris-ardoise clair, gris-bleu, gris violacé; 2° violet.
1	(0f.0538),	*idem;*	vert bleuâtre clair.
2 bajocchi	(0f.1077),	*idem;*	vert jaunâtre clair.
3	(0f.1615),	*idem;*	chamois ou fauve clair, foncé (n° 156).
4	(0f.2154),	*idem;*	1° cuir ou fauve, clair, foncé; 2° jaune-paillé brunâtre, jaune clair vif (n° 157).

(1) L'écu (*scudo*) = 100 *bajocchi* = 5f.38.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

5 bajocchi	(0f.2692),	*idem;*	rose (rose vif, rose pâle, gris rosé).
6	(0f.3231),	*idem;*	gris-bleu, gris-perle, bleu très-pâle.
7	(0f.3769),	*idem;*	bleu clair.
8	(0f.4308),	*idem;*	blanc (n° 158).
50	(2f.6925),	bleu clair; blanc.	
1 scudo	(5f.3850),	rose pâle; blanc (n° 159).	

ÉTAT DE LA ROMAGNE.

(18 timbres, 1 type.)

La Romagne comprend les anciennes provinces de Bologne, de Ferrare, de Forli et de Ravenne, qui formaient, sous la domination du saint-siége, la légation de la Romagne.

Un gouvernement provisoire a été établi à Bologne le 12 juin 1859, après le départ des troupes autrichiennes et du légat du pape; le roi Victor-Emmanuel fut proclamé dictateur. Une assemblée nationale se réunit à Bologne le 1er septembre. Par les décrets des 8 et 24 décembre 1859, les États de Modène, de Parme et de Romagne formèrent, à partir du 1er janvier 1860, un seul État, qui reçut le nom de provinces royales de l'Émilie. Le peuple vota, en mars 1860, l'annexion de l'Émilie, qui devint partie intégrante du royaume de Sardaigne à dater du 15 avril 1860.

Le gouvernement provisoire de la Romagne a émis, en juillet ou août 1859, des timbres-poste qui ont servi jusqu'en mars 1860; ils ont été remplacés alors par les timbres sardes, en vertu d'un décret du gouverneur des provinces de l'Émilie, daté du 12 janvier 1860.



N° 160. Romagne.

Ces timbres sont rectangulaires; ils ont 22mm sur 19. Ils sont gravés, imprimés en noir sur papier de couleur. La valeur en chiffres est dessinée au milieu du timbre; on lit autour : *Franco bollo postale,* et en bas : *Romagne.* Ces timbres ne sont pas piqués.

1/2 bajocco	(0f.0269), jaune-paille.
1	(0f.0538), gris noirâtre.
2 bajocchi	(0f.1077), jaune foncé.
3	(0f.1615), vert foncé.
4	(0f.2154), roux.
5	(0f.2692), violet.
6	(0f.3231), 1° vert clair; 2° vert-olive, vert foncé.
8	(0f.4308), rose.
20	(1f.0770), bleu clair (n° 160).

Le timbre de 6 baïoques, qui est authentique, est resté inconnu jusqu'au commencement de 1863.

Plusieurs des timbres précédents ont été tirés sur du papier de couleur différente : ce sont des timbres d'essai ou des réimpressions faites avec les planches originales.

2 bajocchi,	— vert foncé (papier du 3 baj.); gris bleuâtre.
3	— jaune-paille ou maïs; gris bleuâtre.
4	— bleu clair (papier du 20 baj.); gris bleuâtre.
20	— roux (papier du 4 baj.); gris bleuâtre.

Les timbres des Romagnes ont été imprimés avec la presse typographique; ils présentent un petit relief en certaines parties, et les lettres sont nettes. Les contrefaçons ont été obtenues au moyen d'un décalque lithographique.

Les timbres-poste des Romagnes ont été imprimés à Bologne.

GRAND-DUCHÉ DE TOSCANE.

(24 timbres, 3 types.)

L'emploi des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres a commencé le 1er juillet 1849 dans le grand-duché de Toscane.

Règne du grand-duc Léopold II.

Les timbres créés en 1849 sont rectangulaires; ils ont 23mm sur 19. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier bleu ou blanc. Ils ne sont pas piqués.

Le dessin représente les armes de Toscane : un lion couronné, tourné à gauche, accroupi, appuyant la patte droite sur un écu fleurdelisé. La légende *Franco bollo postale Toscano* est tracée dans l'encadrement, et la valeur est au bas. Le papier a des dessins différents en filigrane.

Il existe deux séries de ces timbres : les uns, ce sont ceux de la première émission, sont imprimés sur papier bleu, et les autres sur papier blanc (émis avant ou en 1852).

		Papier bleu.	Papier blanc.
1 quattrino	(0f.014) (1),	noir;	noir.
1 soldo	(0f.042),	jaune;	jaune.
1 crazia	(0f.070),	carmin foncé, rouge-amarante, rouge-brun clair;	carmin, rose.
2 soldi	(0f.084),	vermillon.	
2 crazie	(0f.140),	bleu clair;	bleu clair, bleu-ciel, bleu verdâtre.
4	(0f.280),	vert foncé, vert russe;	vert-émeraude.
6	(0f.420),	bleu-saphir, bleu foncé;	bleu-saphir, gris-ardoise.
9	(0f.630),	violet brunâtre, brun violacé, chocolat;	violet pâle, lilas, gris violacé, gris cendré.
60	(4f.200),	vermillon, rouge foncé (n° 161).	

La couleur de plusieurs de ces timbres présente, comme on peut le remarquer, des nuances variées, dont nous n'avons marqué que les principales.

Ces timbres ont été contrefaits; le papier des timbres faux est sans filigrane.

Les oblitérations des postes grand-ducales ne sont pas toutes les mêmes; on connaît une dizaine de dessins différents.

Il existe un timbre tout à fait différent et qui a précédé le timbre précédent de 2 soldi. Il est frappé à la main sur un papier mi-blanc; il est noir, rond, et a 23mm.5 de diamètre. On lit autour du cercle : *Bollo straordinario per le poste;* la valeur, *2 soldi,* est inscrite au milieu du timbre.



N° 161.



N° 162.

Toscane.

Gouvernement provisoire et règne de Victor-Emmanuel II.

Le 27 avril 1859, un mouvement populaire éclata à Florence, et le grand-duc Léopold II quitta ses États. Un gouvernement provisoire fut formé, et le roi Victor-Emmanuel proclamé dictateur. Une assemblée nationale fut réunie à Florence le 7 août; elle vota, le 16, la déchéance de la maison de Lorraine, et, le 20, l'annexion à la Sardaigne. En décembre 1859, la Toscane et les États de l'Émilie formèrent une confédération de l'Italie centrale. Le peuple toscan, le 11 mars 1860, et le parlement sarde, le 13 avril, votèrent l'annexion à la Sardaigne.

Le tarif postal de la Toscane fut modifié en 1860; la taxe des lettres affranchies fut fixée à 10 centimes par 10 grammes, et celle des lettres non affranchies à 20 centimes.

En Toscane, il n'y avait pas de loi attribuant à l'État le

(1) 1 lira = 12 crazie = 20 soldi = 60 quattrini = 0f. 84.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

monopole du transport des correspondances. Ce transport était libre, et les compagnies de chemins de fer, profitant de cet état de choses, avaient formé une administration des postes particulière qui faisait concurrence à celle de l'État. Il n'en est plus de même aujourd'hui : la loi du 5 mai 1862 a donné au gouvernement le privilége des postes tant en Toscane que dans les autres provinces.

Le gouvernement provisoire a remplacé, en juillet 1859, les timbres au lion du royaume par d'autres timbres qui portent les armes de Sardaigne : l'écu de la maison de Savoie, d'azur à la croix d'argent, entouré du collier de l'ordre de l'Annonciade, est posé sur le manteau royal et surmonté de la couronne. La légende est la même que celle de l'ancien timbre. La valeur est exprimée en centesimi.

Le timbre est rectangulaire; il a 23mm sur 19. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il n'est pas piqué. Le papier a des dessins en filigrane.

1 centesimo, — violet.
5 centesimi, — vert bleuâtre, vert grisâtre.
10 — brun grisâtre, brun rougeâtre, chocolat.
20 — bleu (depuis le gris de fer et le bleu pâle jusqu'au bleu foncé) (n° 162).
40 — carmin.
80 — chair, rose pâle.
3 lire, — jaune, jaune-brun.

La couleur de plusieurs de ces timbres présente des nuances variées.

Ces timbres ont été fabriqués par l'État.

Ils ont été remplacés, le 1er janvier 1863, par les timbres sardes, en même temps que le système postal sarde a été introduit dans la province.

DUCHÉ DE MODÈNE.

(23 timbres, 3 types.)

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste est en vigueur depuis le 1er mai 1852 dans le duché de Modène.

Règne du duc François V.

Les timbres qui ont été créés en 1852 sont rectangulaires; ils ont 22mm sur 19. Ils sont gravés, imprimés en noir sur papier de couleur. Ils ne sont pas piqués.

Le dessin représente une aigle éployée entre deux rameaux d'olivier et surmontée de la couronne royale. On lit en haut : *Poste Estensi*, et la valeur est au bas.

Le dessin a été gravé deux fois. Il est à remarquer que l'une des planches, la moins finie, paraît n'avoir servi qu'à imprimer une partie des timbres de 15 centesimi. La différence est sensible dans la tête et le cou de l'aigle.

5 centesimi, — vert.
10 — 1° violet clair ou lilas foncé; 2° rose pâle.
15 — jaune vif (2 planches).
25 — chair.
40 — bleu foncé (n° 163).
1 lira, — blanc.

Il existe des exemplaires des timbres de 5, 10, 15 et de 40 centimes, sur lesquels le mot *cent.* (abréviation de centesimi) est écrit incorrectement par une erreur typographique :

5 cnet. *40 cnet.*
10 cen1. *40 cene.*
10 cnet. *40 cetn*
15 cetn

C'est par suite d'une erreur semblable qu'on voit des timbres bleus portant 49 au lieu de 40 centesimi.

Les timbres de journaux sont au nombre de deux :

L'un, gravé, imprimé en noir sur papier violet, est semblable aux timbres précédents; la seule différence consiste dans l'inscription inférieure : *B. G. (Bollo giornale) cen. 9.*

9 centesimi, — noir sur papier violet.

L'autre, carré, ayant 20mm.5 de côté, gravé, imprimé en noir sur papier blanc, porte l'aigle éployée et couronnée, avec la légende *Tassa gazzette.*

10 centesimi, — noir sur papier blanc (n° 164).

Ces timbres ont été fabriqués par l'État.



N° 163. Modène. N° 164. Modène. N° 165.

Gouvernement provisoire et règne de Victor-Emmanuel II.

Les troupes sardes entrent dans le duché en mai 1859; le duc François V se retire le 11 juin, après avoir institué une régence qui est abolie le 13 juin. Un gouvernement provisoire est formé, et le roi Victor-Emmanuel est proclamé dictateur. Une assemblée nationale se réunit à Modène le 16 août, et prononce le 20 août la déchéance de François V et l'annexion au Piémont. A partir du 1er janvier 1860, le duché de Modène forme, avec le duché de Parme et la Romagne, un État qui porte le nom de *provinces royales de l'Émilie.* L'annexion définitive à la Sardaigne est votée le 11 mars 1860 par le peuple modénais, et le 13 avril par le parlement sarde.

Les timbres à l'aigle de la maison d'Este ont été remplacés, en août 1859, par des timbres qui portent les armes de la maison de Savoie : d'azur à la croix d'argent. L'écu est surmonté de la couronne royale, entouré du collier de l'Annonciade, et placé entre deux rameaux de chêne et de laurier. On lit dans l'encadrement, en haut : *Franco bollo;* sur les côtés : *Provincie Modonesi,* et en bas, la valeur.

Le timbre est rectangulaire; il a 22mm sur 20. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc. Il n'est pas piqué.

5 centesimi, — vert bleuâtre foncé, vert-olive (n° 165).
15 — marron, brun.
20 — violet (tirant tantôt sur le bleu et tantôt sur le rouge).
40 — vermillon.
80 — jaune.

Ces timbres ont été supprimés par un décret du gouvernement des provinces de l'Émilie en date du 12 janvier 1860, mais ils sont encore restés en usage pendant quelques mois; ils ont été remplacés, dans le courant de l'année 1860, par les timbres sardes.

Contrefaçons.

Tous les timbres de Modène ont été contrefaits.

Le dessin et la gravure du timbre aux armes de la maison d'Este sont plus fins dans la contrefaçon; il y a des différences dans le dessin. Nous avons vu les timbres de 5 et 9 centesimi et de 1 lira.

Le timbre de 10 centesimi, *tassa gazzetta*, contrefait, est lithographié; il est imprimé sur papier blanc, tandis que l'original l'est sur papier mi-blanc; le petit cercle a 11mm dans l'original et 10mm.5 dans la contrefaçon.

Les contrefaçons des timbres du gouvernement provisoire se reconnaissent à deux marques : 1° le petit pédoncule qui est à l'angle gauche inférieur ne porte que deux feuilles de chêne au lieu de trois, et le bras vertical de la croix n'est pas exactement au milieu de l'écu.

La suite à une prochaine livraison.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

BOISERIE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Voy. p. 249.



Dessus de glace d'un salon du château de Bercy. — Dessin de Wattier, d'après une planche de *l'Art architectural en France* (1).

C'est F. Mansart qui avait construit le château de Bercy au milieu du dix-septième siècle. La restauration faite par Levau date des commencements du dix-huitième. Les premiers propriétaires, MM. Malon de Bercy, paraissent avoir eu pour successeurs immédiats les Nicolaï : en dehors de ces deux familles, on ne cite que des noms de locataires. Jusqu'au moment de la destruction du château, les boiseries des deux grands salons du rez-de-chaussée, du grand

(1) *L'Art architectural en France*, pl. 100. — Paris, Noblet et Baudry, rue des Saints-Pères.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

salon du premier étage et des deux petits salons d'une des ailes, étaient restées parfaitement intactes : pendant la vente du mobilier, de riches amateurs se sont disputé passionnément ces lambris « menuisés, taillés, ciselés, contournés, dit *l'Art architectural*, avec le grand goût dont Bérain (1) donna le modèle. » La boiserie du grand salon du premier étage, où était encastré un tableau de Desportes avec la date de 1713, fut adjugée, seule, au prix de 17 500 francs.

ISAMBARD BRUNEL FILS.

Fin. — Voy. p. 266.

Cette erreur regrettable fut amplement compensée par les beaux travaux qu'exécuta Brunel. Les derniers et les plus remarquables qu'il ait accomplis comme ingénieur de chemins de fer sont, sans contredit, les ponts de Chepstow et de Saltash : l'un sur la Wye, dans le pays de Galles ; l'autre jeté sur la Tamar, entre le Devonshire et le comté de Cornouailles. Le gouvernement s'opposait à tout ce qui pouvait entraver la libre navigation des rivières : de là le grand trait du pont de Saltash, composé de deux immenses tubes arqués en fer forgé, enjambant l'impétueux fleuve d'un bond gigantesque de plus de 300 mètres et soutenant, suspendue dans l'espace par de fortes chaînes, la voie sur laquelle courent les trains. Le viaduc et le pont, qui comprennent ensemble dix-neuf arches, dont deux de 150 mètres d'ouverture, ont un demi-mille de longueur en plus que le célèbre pont Britannia, sur le détroit de Menai, et Brunel n'était pas secondé par la nature comme l'avait été Stephenson, qui, au centre même du détroit, rencontra un rocher sortant de l'eau et offrant la meilleure base pour y construire sa tour du milieu. Dans la Saltash, rien de pareil : il fallait aller chercher le roc à plus de 30 mètres au-dessous de la surface, dont 23 mètres d'eau et 7 de sable et de gravier, et cela au plus fort d'un courant rapide et tumultueux. Une pareille entreprise eût été jugée insensée peu d'années auparavant. Mais Brunel, dont les obstacles aiguillonnaient le génie, se posa le problème et le résolut. Il fit fabriquer un cylindre en fer de 12 à 13 mètres de diamètre et de 33 à 34 mètres de haut, pesant plus de 3000 kilogrammes, et le fit enfoncer perpendiculairement sur le point où devaient être assises les fondations. Au moyen d'une pompe aspirante, l'eau fut épuisée en partie par le haut : une pompe pneumatique, mue par la machine à vapeur, chassa ce qui restait au fond. Obligés de travailler sous une pression considérable, les ouvriers eurent à souffrir d'abord de crampes et de vertiges, l'un d'eux même succomba : toujours avare de la vie des hommes, l'ingénieur ralentit aussitôt les travaux et les gradua jusqu'à ce qu'il eût reconnu que l'organisation humaine se prêtant peu à peu à cette atmosphère, les fouilles pouvaient se continuer plusieurs heures de suite sans nuire à la santé des ouvriers. Enfin une solide colonne de granit fut construite dans le cylindre et servit de point d'appui aux quatre colonnes de fer de la pile centrale, qui ont chacune 3m.33 de diamètre et 33 à 34 mètres de haut. L'érection de la pile, la mise à flot et l'enlèvement des tubes recourbés, leur mise en place, l'assujettissement de la voie suspendue, furent autant d'épreuves périlleuses et pleines d'anxiété dont Brunel sortit à sa gloire. Au bout de six ans, le pont et le viaduc de Saltash, livrés au public et inaugurés en 1859 par le prince Albert, étaient proclamés une des merveilles de l'industrie moderne.

(1) Jean Bérain, dessinateur ordinaire de la chambre et du cabinet de Louis XIV, auteur de recueils pour la décoration des appartements.

Aussi infatigable et aussi universel que son père, Isambard Brunel ne se bornait pas à ces vastes entreprises. Appelé en Turquie, pendant la guerre de Crimée, pour organiser les hôpitaux des Dardanelles, il s'en acquitta avec un rare talent. A peine de retour en Angleterre, il faisait le plan d'un vaisseau cuirassé capable de résister au feu des batteries de Sébastopol. En 1855, le capitaine Coles lui soumit un projet qui a été adopté depuis en Amérique pour la construction du *Monitor*.

« Après avoir approfondi la question, dit le capitaine dans une lettre adressée au journal le *Times*, M. Brunel m'assura que j'avais trouvé le joint, et ajouta généreusement qu'il avait, lui aussi, inventé un vaisseau dans le même but, mais que le mien était tellement supérieur au sien qu'il y renonçait. Il fit plus : il m'aida dans mes calculs, et me prêta le secours de ses dessinateurs ; et quand je lui demandai ce que je lui devais pour cela : « Rien, me » répondit-il ; j'ai eu trop de plaisir à seconder un officier » de marine qui fait une recherche utile au pays. » Je n'oublierai jamais sa noble conduite, ni les dernières paroles qu'il m'adressa et qui m'ont soutenu aux heures de découragement : « Persévérez, et vous réussirez. »

C'est plaisir de recueillir cet hommage et de trouver réunies dans le même homme la supériorité du caractère et celle du talent.

Nommé ingénieur de la compagnie des bateaux à vapeur de Bristol, Brunel présida à la construction du *Great Western*, mû par des roues à aubes, et du *Great Britain*, marchant par l'hélice. Tout ce qui concernait les moteurs lui avait été confié. La puissance et la dimension sans précédents de ces deux vaisseaux en firent l'objet de l'admiration générale ; mais ils devaient être éclipsés par le *Great Eastern*, où l'ingénieur avait résolu d'atteindre le point extrême des constructions navales et le maximum de forces, en combinant l'effort des roues et de l'hélice. Mû par seize machines à vapeur, calculé pour contenir une immense cargaison et un nombre considérable de passagers, faisant de 15 à 18 milles à l'heure, avec une force de 8 400 chevaux, réussi comme excellent spécimen des colosses de la navigation, ayant accompli sans accident deux longs voyages, pourquoi le *Great Eastern*, après avoir ruiné ses actionnaires, est-il tombé en un tel discrédit que, mis en vente, il n'a pu trouver d'acquéreur, et qu'aujourd'hui il gît au port comme un Léviathan échoué? La réponse est bien simple. Il naquit trop tôt ; il devança son temps. Le monde n'était pas préparé à le recevoir. Les ports étaient trop petits, les docks trop étroits pour qu'il pût y entrer et être réparé en cas d'avaries. Il n'y avait pas de capitaine capable, dans le sens le plus étendu de ce mot, de gouverner ce géant ; ni matelots, ni machinistes, n'avaient le savoir et l'expérience nécessaires. Tout ceci a pu en faire une détestable spéculation, mais cette grande tentative n'en a pas moins imprimé un nouvel essor à la navigation par la vapeur. D'importants problèmes de vitesse et de force ont été abordés et étudiés ; on sait à présent que les dimensions n'opposent plus d'obstacles sérieux à l'ingénieur naval, que la puissance motrice n'a pour ainsi dire plus de limites. Ce sont là les importants avantages qu'entrevoyait Brunel et qu'il paya chèrement. L'anxiété que lui causa cette vaste entreprise, le zèle qu'il y apporta, compromirent sa santé. Il se rendit pour la dernière fois à bord du *Great Eastern* qui était à la veille d'être lancé, et en inspecta les machines. Deux ou trois jours après il était frappé de paralysie ; par une triste coïncidence, il expirait au moment même où le gigantesque vaisseau, qui lui devait le mouvement et la vie, descendait la Tamise aux acclamations enthousiastes de la foule ébahie. Brunel n'avait que cinquante-trois ans.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Dans sa carrière si courte et si bien remplie, il ne s'était jamais épargné. Deux fois, tout jeune encore, il avait failli périr dans le tunnel submergé pour sauver des ouvriers en péril. Suffoqué, à demi noyé, on l'avait retiré de l'eau avec de graves contusions et une luxation de la rotule qui l'avait obligé à garder le lit plusieurs mois. Quelque temps après, il visitait les travaux de la ligne de l'Ouest : monté sur un petit cheval à tous crins, il descendait au galop une colline rapide. L'animal butta, tomba et lança son cavalier en avant sur la tête. Le choc fut terrible, on le crut mort; mais il en revint miraculeusement. Quand la ligne fut terminée et ouverte au public, il prenait souvent place sur la machine à côté du mécanicien, et dirigeait lui-même la locomotive. Un jour, en passant à grande vitesse sous un tunnel, il crut apercevoir entre lui et la lumière un objet sur la voie. Il força immédiatement la vapeur et fondit sur l'obstacle, qui fut mis en pièces et lancé au loin. C'était un truck (1) qui s'était détaché d'un train chargé de déblais en traversant le tunnel.

Un autre jour, à bord du *Great Western*, il tomba d'une écoutille dans la cale, et fut presque tué; mais l'accident le plus grave, et qui mit en relief sa patience, sa force de volonté et les ressources de son esprit fertile, lui arriva chez lui, en jouant avec ses enfants. A l'exemple de son père, sir Marc Brunel, il se plaisait à les étonner par des tours de prestidigitation faits avec une adresse prodigieuse. Cette fois, il s'agissait de faire sortir par l'oreille un demi-souverain entré par la bouche. Malheureusement la pièce glissa et tomba dans la trachée-artère. C'était le 3 avril 1843 : la présence de ce corps étranger provoqua d'abord de fréquents accès de toux accompagnés de malaise dans le côté droit de la poitrine. Mais la gêne de la respiration était si peu de chose qu'on douta que la pièce fût réellement tombée dans les voies aériennes. Deux habiles médecins consultés, au bout de quinze jours, furent d'avis que le demi-souverain était probablement logé au bas des bronches, du côté droit. Le lendemain Brunel s'étendit sur des chaises, le corps incliné, le cou et la tête en bas, et il sentit distinctement la pièce descendre vers la glotte. Il s'ensuivit une violente quinte, et, en se redressant, il sentit la pièce redescendre dans la poitrine. Il y avait là une difficulté qui relevait de l'ingénieur, quoiqu'il n'en eût jamais rencontré de semblable. Un obstacle mécanique s'était introduit dans l'appareil respiratoire, il fallait recourir à un expédient mécanique pour l'en expulser. Mais quel serait cet expédient? Brunel n'était jamais à court. Il dessina et fit construire une plate-forme mobile, jouant au centre sur un pivot. Il se fit lier dessus avec de fortes courroies, puis à son ordre on fit basculer la plate-forme, de manière à ce qu'il eût la tête en bas; il espérait que la pièce tomberait alors, entraînée par son propre poids. Elle glissa en effet vers la glotte; mais il se déclara une toux convulsive et une suffocation dangereuse qui firent abandonner l'expérience. Deux jours après, le 25 avril, une incision fut pratiquée dans la trachée par sir Benjamin Brodie, qui voulait essayer d'extraire la pièce avec une pince. Une première tentative échoua; à la seconde, l'introduction de l'instrument dans les conduits de l'air causa une si vive irritation qu'on dut y renoncer sous peine d'exposer la vie du malade. Cependant on maintint l'incision ouverte au moyen d'un tuyau de plume. Le 13 mai, Brunel, ayant repris des forces, déclara vouloir recommencer sa première expérience. Après avoir rassuré par son sang-froid sa famille inquiète, il se fit de nouveau attacher sur son appareil, qui bascula. Le corps renversé, la tête en bas, et après quelques légers coups donnés sur le dos, il sentit nettement la pièce quitter sa place dans le côté droit de la poitrine. L'ouverture pratiquée à la trachée-artère lui permit de respirer pendant l'arrêt de la pièce dans la gorge, et empêcha la contraction spasmodique de la glotte. Un ou deux accès de toux déterminèrent enfin la chute de la pièce d'or dans la bouche. Il disait depuis que le moment où il l'avait entendue résonner contre ses dents de devant avait été un des moments les plus doux de sa vie. Le salut de l'homme était dû à l'ingénieur. Le demi-souverain avait séjourné six semaines dans les bronches.

L'Angleterre, avide de gains au moins autant que de conquêtes, a reproché aux deux Brunel leur esprit aventureux. On disait du fils qu'il était le Napoléon des ingénieurs, pensant plus à la gloire qu'au profit, et plus à la victoire qu'aux dividendes. Cette tendance, à laquelle l'avait peut-être prédisposé son éducation en France, où l'honneur passe avant l'argent, nous paraît plus digne d'éloge que de blâme, surtout quand elle s'exerce dans la vaste et paisible sphère de l'industrie. C'est grâce à elle qu'il captivait et entraînait ses auditeurs. Administrateurs et actionnaires ne lui refusèrent jamais les fonds nécessaires à l'accomplissement de ses grandes vues. On le savait profondément convaincu, et sa parfaite loyauté, sa complète bonne foi, ne pouvaient être mises en doute par ceux-là mêmes qui perdaient avec lui; car il s'associa des premiers aux bonnes ou mauvaises chances des deux seules entreprises hasardeuses de sa laborieuse carrière : il avait embarqué la majeure partie de sa fortune dans le chemin atmosphérique et le *Great Eastern*. Ses hautes qualités personnelles lui valurent jusqu'au bout l'estime et le respect de ceux qui eurent la bonne fortune de le connaître. Nous pouvons réclamer avec quelque orgueil, comme compatriotes, le père, né en France, et le fils, qui y fut élevé et y puisa peut-être l'amour de la gloire et ses hautes aspirations vers un avenir qu'il pressentait grand et fécond.

(1) Chariot plat, avec ou sans rebords, qui sert à transporter les terres, les pierres, et en général les matériaux nécessaires à l'entretien de la voie.

NANGASAKI

(JAPON).

Voy. la Table des trente premières années.

La distance de la Chine au Japon, ou plutôt de Shanghaï à Nangasaki, est seulement d'environ 450 milles (1). En franchissant cet étroit bras de mer, on rencontre d'abord de grands rochers déserts qu'on appelle les Oreilles-d'Ane, puis les grandes îles vertes d'Iwosima. Dès qu'un navire étranger paraît, les Japonais hissent un drapeau au sommet de l'île principale : aussitôt une suite de canons, disposés à intervalles égaux pendant un espace de 600 ou 700 milles, en portent la nouvelle à Yedo, capitale de l'empire. Quand on a dépassé les îles, on arrive à l'entrée d'un havre long et étroit que garde la petite île de Pappenberg. « Le port de Nangasaki, dit M. Laurence Oliphant, est une mer intérieure de quatre milles de longueur sur un mille de largeur en moyenne. Les montagnes des deux côtés de cette nappe d'eau sortent parfois de la mer comme un mur de rochers à pic; d'autres fois elles remontent doucement en pentes boisées traversées par des torrents. Des arbustes touffus se pressent partout où ils trouvent un coin de terre, et jettent leurs ombres épaisses sur les fissures et les anfractuosités des rochers, adoucissant et égayant les traits les plus rudes. »

Les navires européens abordent à la petite île de Decima, ou de la factorerie hollandaise. Cette île est comme reliée à la ville par les vaisseaux entassés derrière elle. De là Nangasaki est encore invisible : une haute terrasse

(1) Le mille marin, de 60 au degré, équivaut à 1852 mètres.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

élevée au bord de la mer la dérobe aux regards. On monte sur cette espèce de long rempart par des degrés, et l'on aperçoit alors sous ses pieds une très-longue rue spacieuse bordée de jolies maisons à deux étages, pavée, sablée, et arrosée à droite et à gauche par deux clairs ruisseaux. Toute la ville récrée de même les yeux par sa propreté et son air de gaieté et d'aisance. Les habitants sont polis et doux. En été, les paravents en bois qui servent de jalousies sont repliés et laissent le regard pénétrer dans l'intérieur des maisons. A travers les chambres, où l'on voit les femmes et les enfants allant et venant ou à demi couchés sur des nattes propres et bien rembourrées, apparaissent de frais jardins et de petites citernes : la famille s'y baigne à certaines heures du jour. On vend aux bazars russes et hollandais des objets très-élégants de bronze, de laque, de porcelaine, de fine vannerie, fabriqués exprès selon le goût européen, mais inférieurs en réalité à ceux qui sont à l'usage des Japonais. Dans les boutiques des rues, ce sont les parasols, les éventails, les ornements en verre qui abondent : divers marchands exposent des pendules, de très-beaux télescopes, des microscopes et autres instruments d'optique ou de physique fabriqués dans le pays même, ce qui n'étonne point lorsqu'on sait que le prince de Satsuma a établi sur ses terres un télégraphe électrique, qu'il possède des fabriques de verre considérables, des fonderies pour les canons, et que le gouvernement japonais a déjà une flottille de bateaux à vapeur. La population de Nangasaki, qui n'est qu'une ville de second ordre, contient quatre-vingt mille habitants. On y compte quatre-vingts rues, qui ont près d'un mille de longueur. Une rivière ou plutôt un canal coupe la ville en deux : on communique d'un bord à l'autre par trente ou quarante ponts. Douze ou quinze de ces ponts sont construits en pierre et décorés de belles balustrades. Du milieu des maisons s'avancent au-dessus du canal des balcons où les Japonaises s'assoient et regardent. Sur le versant des montagnes qui s'élèvent immédiatement derrière la ville, on voit beaucoup de jolis édifices entourés de jardins artistement dessinés. Ce sont des temples, grands ou petits, au nombre de soixante-deux, et environ sept cent cinquante maisons de thé, que l'on peut comparer aux petits restaurants des environs de nos villes : les Japonais vont y chercher le repos et y prendre leurs repas ou simplement le thé, devant un panorama immense.

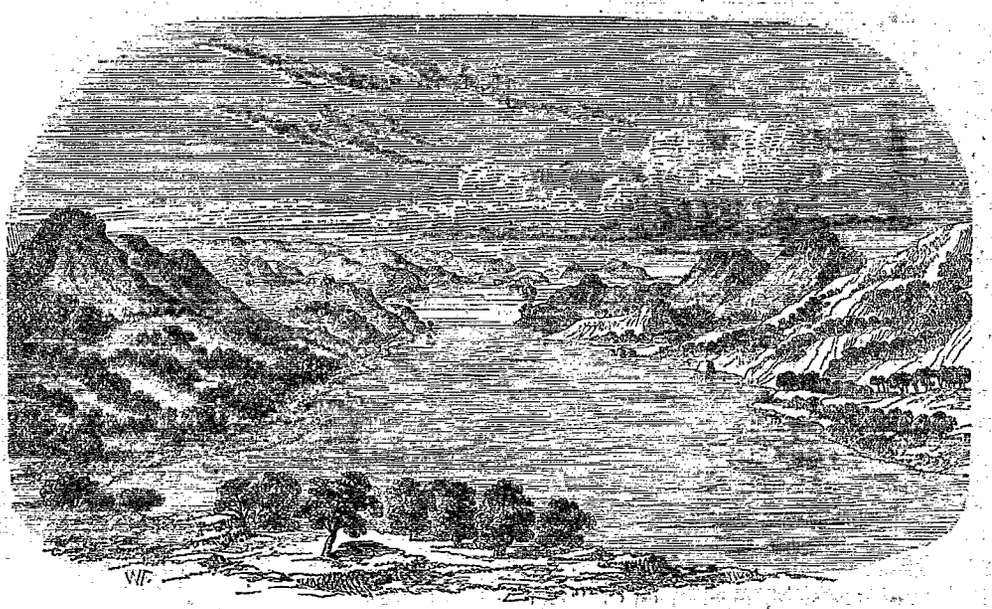

Le Havre de Nangasaki. — Dessin de Freeman, d'après Siebold.

Cette entrée au Japon dispose agréablement l'esprit et donne l'idée d'un peuple ingénieux, actif et déjà parvenu à un degré de civilisation qui pourrait faire envie à une assez grande partie de l'Europe. Il ne faudrait pas remonter bien haut vers le nord de notre glorieux continent pour se convaincre que le spectacle de la vie humaine n'y est pas toujours, même dans les grandes villes, aussi agréable qu'à Nangasaki.

LE CARDINAL TALLEYRAND DE PÉRIGORD.

A l'âge de vingt-trois ans, dans l'année 1324, Hélie Talleyrand de Périgord, l'un des plus grands prélats, non des plus saints, du quatorzième siècle, était déjà évêque de Limoges. Il avait été pourvu d'un bénéfice presque au berceau. En 1328, devenu évêque d'Auxerre, il fut sacré par le pape Jean XXII. Si la puissance et le renom de la famille de Périgord n'avaient pas été sans influence sur une si rapide élévation, du moins Hélie Talleyrand justifia ces faveurs par son mérite. Le pape le fit venir à Avignon en 1331, et le créa cardinal-prêtre de Saint-Pierre aux Liens, « au titre d'Eudoxia. » Ce fut lui qui, au conclave suivant, décida l'élection de Benoît XII, et plus tard aussi contribua le plus activement à celle de Clément VI. Son crédit dans l'Eglise était presque égal à celui des papes. On lui reprochait toutefois beaucoup de faste et un goût trop public pour les divertissements. On rapporte qu'il s'opposa une fois à l'élection comme pape d'un général des Chartreux, en disant : « Gardons-nous bien de nommer celui-là : il nous forcerait d'aller à pied à la manière des apôtres, et enverrait nos chevaux à la Chartreuse. » Une scène déplorable à Avignon, dans un consistoire où il s'agissait de l'élection d'un empereur à la place de Louis V excommunié, faillit porter une grave atteinte à sa considération. Un prélat gascon, le cardinal de Comminges, l'accusa hautement de complicité dans l'assassinat d'André, roi de Naples (Charles de Duras, beau-frère de ce roi et petit-neveu d'Hélie de Talleyrand, passait pour l'instigateur de ce crime). Hélie de Talleyrand, hors de lui, se leva, dit-on, pour frapper du

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

poing le comte de Comminges : il fallut les séparer. Depuis ce moment, Talleyrand s'éloigna le plus possible de tous ces démêlés politiques où l'ambition seule était en jeu. Il devint l'ami, le protecteur de Pétrarque, le juge clément de Rienzi, le tribun de Rome, prisonnier à Avignon. Il intervint avec un grand zèle, en 1356, pour arrêter la guerre entre les Anglais et les Français, qui aboutit à la funeste bataille de Poitiers (19 septembre). Il n'aurait tenu qu'à lui d'être pape après la mort d'Innocent VI : il préféra faire élire Urbain V. Peut-être serait-il parti pour une croisade comme légat; mais il mourut le 17 janvier 1364. Il laissa une fortune immense. On a remarqué dans son testament une clause singulière par laquelle il léguait à son neveu, alors chevalier en Guienne, « toute la quantité de poivre qu'il avait à Montpellier. » On regarde comme certain qu'il s'était, en grande partie, enrichi

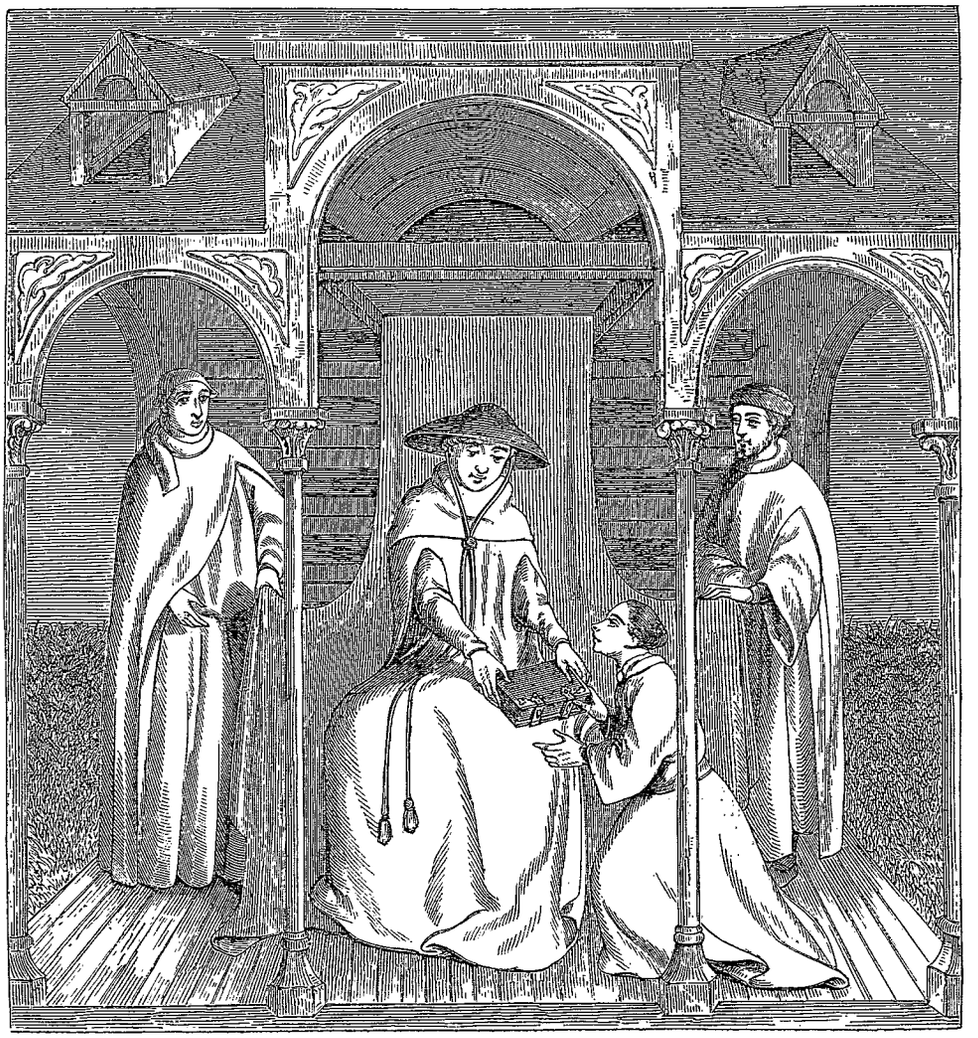

Le cardinal Talleyrand de Périgord recevant l'hommage d'un manuscrit. — D'après une miniature du *Livre des Merveilles*.

par le commerce. Ses traits ont été conservés dans une peinture qui appartenait au collége de Périgord, à Toulouse, et dans la miniature que nous reproduisons, et qui est placée dans le *Livre des Merveilles*, dont nous avons déjà souvent parlé. Le jeune religieux agenouillé est le frère Lelonc d'Ypres, moine de Saint-Bernard à Saint-Omer, et le livre est une traduction faite par ce frère d'un « Traité de l'état de la terre sainte et de l'Égypte », composé, en 1336, d'après l'ordre de Talleyrand, par Guillaume de Bouldeselle.

HISTOIRE D'UN ENGAGÉ VOLONTAIRE.

« Il s'est engagé! » — Combien de fois n'avons-nous pas tressailli en entendant ces paroles! Il s'agissait du fils d'un de nos parents ou de nos amis. Nous pensions à la douleur de sa famille, à la ruine de ses espérances, aux misères d'une profession où l'on a l'air de se jeter comme du haut d'une falaise dans la mer. Plus d'une fois cependant, après réflexion, nous trouvions le jeune homme plus à plaindre qu'à blâmer. N'était-ce point, par exemple, son père qui, en racontant sans cesse avec complaisance au coin du foyer ses aventures militaires, avait fait naître dans son imagination le désir de courir à son tour les hasards de la vie des casernes et des camps? Tel autre n'avait-il pas été conduit par un triste enchaînement de circonstances à quelque situation désespérante d'où il ne pouvait guère sortir plus dignement que par ce parti héroïque? Mais il faut bien l'avouer, trop souvent aussi nous n'avions qu'à baisser la tête sans avoir rien à répondre à ceux qui autour de nous disaient : — « C'est un coup de tête, cela devait finir ainsi. Jamais il n'a pu rien faire : il a échoué à tous ses examens; il n'a persévéré dans aucun des emplois qu'on lui avait obtenus. Que voulez-vous? il manque de force morale; il est incapable de se gouverner lui-même. Là-bas, du moins, il faudra bien qu'il se soumette à la discipline; mais il se trompe s'il s'imagine qu'il y sera

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

plus heureux : il ne soupçonne pas les humiliations et les épreuves qui l'attendent, ni combien de coups il aura à donner et à recevoir avant d'arriver à l'épaulette... »

C'est d'un « engagé » de cette dernière sorte qu'un auteur aimé du public raconte l'histoire dans le fragment qu'on va lire (1).

Ce jeune homme, désigné sous le nom un peu violent de *Jean Cassecou*, est le fils d'un forgeron. Son père l'avait mis en pension dans un lycée. Ce n'était pas un mal : nous ne sommes plus dans un temps où l'on puisse souhaiter que la société se divise en castes ; un assez grand nombre de nos contemporains dont s'honore le plus la France sont nés (ils n'en rougissent pas) dans une chaumière ou dans une boutique. L'honnête forgeron était en droit d'espérer que son fils mettrait à profit l'enseignement du lycée : l'auteur nous apprend, en effet, que le jeune garçon était doué d'esprit et d'intelligence ; malheureusement il y avait un vice radical dans son caractère : toute règle lui était insupportable ; il était aussi plus avide de fortes émotions qu'attiré par les pures jouissances d'une admiration douce et sereine ; aux œuvres immortelles dont ses professeurs s'étudiaient à lui faire comprendre la sagesse et les beautés, il préférait des livres sans goût et sans honnêteté. Il arriva ainsi que son idée de la vie et des devoirs se faussa entièrement dans le milieu où on lui offrait, au contraire, les plus attrayants et les plus grands modèles de toutes les vertus. Ce pauvre adolescent avait été évidemment mal dirigé par ses parents, ou c'était une âme faible et vulgaire. De pareilles lectures auraient dû lui répugner, ou du moins rencontrer dans son bon sens et sa conscience des objections qui en eussent été l'antidote : la plupart des écoliers passent par cette expérience presque inévitable, et, grâce à Dieu, s'en tirent le plus souvent à leur honneur.

Quoi qu'il en soit, acceptons Jean Cassecou pour ce que l'auteur le donne, et voyons ce qu'il va devenir.

—

Quand son éducation fut terminée, Jean rentra dans son humble famille. Au lycée, l'égalité de l'uniforme et de la vie commune avait bien pu laisser quelque illusion à son orgueil et lui persuader qu'il était avec des égaux ; mais quand il fut de retour chez ses parents, qui étaient tout fiers de lui, il ne put s'accoutumer à vivre au milieu de simples ouvriers.

Mécontent de l'élévation des riches, il souffrait encore de la simplicité des pauvres. Par son air dédaigneux et ennuyé il laissait voir combien la compagnie des prolétaires lui était à charge. Il ne pouvait serrer dans sa main blanche leurs mains noircies par le travail. La vulgarité de ses jeunes frères, apprentis ouvriers, lui était surtout intolérable.

Sa sœur Marie, qui lui avait toujours témoigné une vive affection, et qui avait tâché de dissimuler ses fautes aux yeux de ses parents, avait cependant conservé quelque influence sur ce cœur endurci ; mais il faut convenir que la grâce et la beauté de la jeune Marie faisaient contraste avec le reste de la famille et flattaient sa vanité, sans quoi il l'aurait peut-être traitée avec la même indifférence.

Il n'avait aucune aptitude particulière, aucun désir de cultiver une branche quelconque des connaissances acquises ; il avait déjà perdu le souvenir de ses études et vivait dans un complet désœuvrement.

Grâce à sa belle écriture et à son intelligence ouverte, il obtint un poste avantageux dans une maison de banque ; comme il manquait absolument d'esprit de conduite, il ne sut pas résister à beaucoup d'entraînements. D'une part il négligea son travail, et d'un autre côté il augmenta considérablement ses dépenses, car il fallait tenir son rang devant ses nouveaux amis.

Un jour vint où les chefs de la maison de banque, dans laquelle il aurait pu faire si bien son chemin, eurent à se plaindre de son inexactitude, et exigèrent de lui un travail plus assidu.

Se trouvant ainsi soumis à ce qu'il appelait la servitude du travail, et poursuivi d'un autre côté par les réclamations de ses créanciers qui lui refusaient tout nouveau crédit, Jean Cassecou prit le parti de reconquérir ce qu'il appelait « sa liberté. »

Abandonnant volontairement une position qui aurait paru agréable à un travailleur, il « s'engagea », ce qui est la grande ressource des paresseux.

Mais comment ceux qui n'ont voulu se soumettre à aucun joug, à aucune autorité, feraient-ils de bons soldats ? Car l'armée est le modèle le plus complet de l'ordre, de la discipline et du dévouement.

Jean Cassecou ne daigna pas marcher à pied, en portant son sac sur le dos, comme tant de braves gens ; il lui sembla qu'il aurait plus belle apparence sur un grand cheval de bataille : il s'engagea donc dans les cuirassiers. Il fut affublé d'un casque qui lui écrasa la tête, et d'une lourde cuirasse dans laquelle il étouffait quand les rayons d'un soleil d'été venaient frapper son armure. Il était *libre !*

« Il était libre », libre à condition de faire la corvée, d'entreprendre le rude apprentissage de l'équitation, de répondre à l'appel, de faire l'exercice à pied et à cheval, de tenir son équipement en bon état, de se soumettre à la discipline et de remplir scrupuleusement tous ses devoirs. Mais ce qui est un devoir et un honneur pour les jeunes soldats lui parut bientôt une servitude pire que toute autre.

Jean Cassecou avait rêvé de parader, en brillant uniforme, au premier rang de sa compagnie, et ensuite d'aller promener ses loisirs par la ville, en faisant l'agréable, en laissant traîner son grand sabre ; mais il ne lui restait pas beaucoup de liberté, car après s'être occupé de son fourniment, il lui fallait prendre soin de sa monture. Tout son service était fort négligé, et il ne tarda pas à être noté comme un mauvais soldat.

Il fit quelques chutes de cheval dans les exercices du manége, fut réprimandé pour ses maladresses, se compromit dans des querelles de cabaret, subit quelques punitions pour infraction à la discipline.

Lui, Jean Cassecou, le Parisien lettré et distingué, il trouvait le comble de l'humiliation d'obéir à des sous-officiers ignorants, qui lui paraissaient ridicules, et dont il imitait à s'y méprendre la tournure et l'accent provincial pour égayer ses camarades.

Il répondait à ses chefs avec arrogance, et il s'attira ainsi de nouvelles et plus graves punitions. Il prit alors en dégoût la vie militaire, et comme il n'avait pas le moindre sentiment de l'honneur et du devoir, il ne pensa plus qu'aux moyens de s'affranchir de cet esclavage volontaire.

Plusieurs mauvais écrits furent trouvés en la possession de Jean Cassecou ; sa complicité dans la publication ne fut pas établie, mais comme il fut prouvé devant le tribunal militaire qu'il avait contribué à les répandre en cachette, il fut expulsé du régiment de cuirassiers et condamné à servir dans une compagnie de discipline.

Adieu le brillant uniforme, le casque empanaché et la cuirasse étincelante ! adieu la France et son climat tempéré ! Jean Cassecou, dans un triste appareil, fut conduit en Afrique pour y subir sa peine.

(1) M. J.-T. de Saint-Germain, auteur de *Pour une épingle*, de *Mignon*, et d'une série de légendes qui ont été bien accueillies par les familles. Le passage que nous citons est encore inédit : il est extrait d'un livre qui paraîtra prochainement sous ce titre : *Quand Bébé saura lire.*

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Il était réservé à Jean Cassecou de préférer toujours le passé au présent, au lieu d'envisager bravement l'avenir.

Derrière la grille du lycée, il lui était arrivé de regretter les libertés de l'école buissonnière. De retour dans sa famille, qui lui rappelait son humble condition, il commença à apprécier l'égalité du lycée. Quand il fut asservi à la régularité de la vie de bureau, il estima que le désœuvrement est le premier des biens. Enfin, après s'être soumis volontairement à la discipline militaire, la vie de bureau lui parut relativement une liberté enviable.

Mais quand il se trouva relégué, non comme un brave soldat qui se fait gloire de tous les périls, mais comme un coupable et un réprouvé, dans la partie la moins civilisée du territoire algérien, il eut bien plus de motifs de regretter l'honneur dont il n'était plus jugé digne, l'honneur de servir son pays en portant les armes.

Au lieu de jouir des égards tout paternels qui sont réservés, dans la grande famille de l'armée, aux militaires dignes de ce nom, il se trouva, par sa faute, soumis aux humiliations, aux privations et aux plus rudes travaux.

Couchant sous la tente, et plus souvent à la belle étoile, employé à la construction des routes à travers le désert, sous un soleil brûlant ou sous des pluies torrentielles, il eut le temps de réfléchir à sa vie passée.

Avant l'expiration du temps fixé pour son exil, le découragement, le chagrin, la fatigue, la rigueur du climat altérèrent sa santé. Les médecins militaires reconnurent qu'il était hors d'état de continuer les rudes travaux de terrassement. Il fut transporté à petites journées dans un hôpital de l'Algérie, car il était tombé dans un état de langueur qui lui rendait tout mouvement impossible.

C'est alors que Jean Cassecou, livré à lui-même, dans le silence, l'inaction et la solitude, commença à sentir toute l'amertume de la destinée qu'il s'était faite.

Loin de sa famille, qu'il avait accablée de ses dédains et de son ingratitude, oublié des amis de ses plaisirs, qui ne songent guère aux absents, n'ayant laissé que de mauvais souvenirs chez ses compagnons d'armes, n'ayant jamais élevé ses idées plus haut que ses goûts et son bien-être, il ne trouvait, ni sur la terre, ni dans le ciel, ni en lui-même, aucun motif de consolation.

Comme il n'avait aimé personne, il se rendait cette justice qu'il ne pouvait s'attendre à être aimé.

Tandis qu'il méditait sur toutes ces choses, son état de langueur s'aggrava d'une maladie dangereuse. Il fut relégué dans un département séparé de l'hôpital, afin de garantir les autres malades contre les mauvaises chances de la contagion.

En proie à une fièvre ardente et à un délire intermittent, il se perdait dans le vide de sa vie et de son cœur; incapable même de remords et de repentir, il ne trouvait aucune consolation dans sa conscience.

Par un besoin d'affection naturel à la souffrance, son souvenir se portait vers sa jeune sœur Marie, qu'il avait aimée dans son enfance. Il se figurait que sa présence le soulagerait; puis il lui semblait voir son image animée se dessiner devant lui : il l'interrogeait, et il croyait entendre sa voix qui lui répondait.

Ce n'était pas sa sœur Marie : c'était une jeune religieuse dont la figure et la voix lui rappelaient la sœur qu'il avait abandonnée.

Sur un ordre de sa supérieure, cette religieuse, qui se nommait aussi du doux nom de Marie, avait quitté son pays. Elle était venue, avec toute l'abnégation que donne la foi, se consacrer au service des malades sur la terre d'Algérie, en attendant qu'un autre commandement l'envoyât mourir, s'il le fallait, au bout du monde.

C'est elle qui, sans redouter la contagion, tendait la main au pauvre Jean Cassecou. Le malade, affaibli par la fièvre, avait été privé depuis bien longtemps d'une si douce étreinte. Il restait sous le charme de cette illusion.

« Ne suis-je pas aussi, devant Dieu, votre sœur Marie? » lui dit enfin ce bon ange du malheur.

Jean Cassecou admirait cette charité providentielle qui lui rendait sur la terre étrangère l'image d'une sœur aimée.

Il lui raconta l'histoire de sa vie, la pria d'écrire à sa mère pour implorer son pardon. Il goûta ses premières consolations dans les entretiens de la bonne religieuse.

L'homme qui vient d'échapper à une mort menaçante prend souvent des idées plus justes sur la destinée. Le sentiment religieux était déjà rentré dans le cœur de Jean Cassecou, et en même temps était revenu le sentiment du devoir, puis le repentir, puis l'espérance, puis le courage.

Quand Jean Cassecou fut entièrement rétabli, il ne voulut revenir à son pays qu'après avoir expié et purifié sa vie passée par quelque action d'éclat.

Il obtint d'être incorporé dans un des régiments qui faisaient encore la guerre sur l'extrême frontière de nos possessions. Celui qui avait été un soldat indigne de porter l'uniforme devint presque un héros. Il reçut plusieurs blessures en se portant presque seul en avant de la colonne pour délivrer un camarade. Le colonel alla le visiter à l'ambulance, lui dit qu'il était un vrai *casse-cou,* et qu'il ne pouvait être mieux nommé. Il fut mis à l'ordre du jour, nommé sergent et proposé pour une récompense.

La gravité de ses blessures l'empêcha de continuer la campagne. Il rentra enfin en France avec un congé définitif que son état de santé lui avait rendu nécessaire, et ce fut avec la médaille militaire sur la poitrine qu'il se jeta en pleurant dans les bras de sa famille.

Jean Cassecou avait pris ses résolutions, il n'avait plus aucune incertitude. Avec quelle ardeur il se livra aux rudes travaux de son père, que l'âge commençait à affaiblir! Il prit la direction de la forge et devint bientôt passé maître, car en forgeant on devient forgeron. En étendant ses relations et l'importance de ses affaires, il prouva que l'instruction offre un grand avantage dans les plus humbles conditions.

Devenu clairvoyant par son désir de faire des heureux, il maria sa sœur Marie avec le contre-maître qui, en son absence, avait secondé son père. Il prit son beau-frère pour associé et pourvut à l'établissement de ses jeunes frères.

La première lettre que Jean Cassecou écrivit de France fut pour la sœur Marie, qui apprit l'heureux retour de l'enfant prodigue comme une bonne nourrice reçoit avec bonheur des nouvelles de l'enfant qu'elle a sauvé et qu'elle a rendu à ses parents.

Après avoir vécu longtemps en ne pensant qu'à lui, ce qui l'avait rendu si malheureux, il répandit autour de lui la joie et le bonheur; il fut heureux parce qu'il ne s'occupait plus que des autres.

DES FAUX DÉVOTS
ET DE LA VRAIE DÉVOTION.

Aurelius peignoit toutes les faces des images qu'il faisoit, à l'air et ressemblance des femmes qu'il aimoit; et chacun peint la dévotion selon sa passion et fantaisie. Celui qui est adonné au jeusne se tiendra pour bien dévot, pourveu qu'il jeusne, quoy que son cœur soit plein de rancune, et n'osant point tremper sa langue dedans le vin ny mesme dans l'eau par sobriété, ne se faudra (1) point

(1) *Ne se faudra* pour *ne se fera faute.*

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

de la plonger dans le sang du prochain par la médisance et calomnie. Un autre s'estimera dévot, parce qu'il dit une grande multitude d'oraisons tous les jours, quoy qu'après cela sa langue se fonde toute en paroles fâcheuses, arrogantes et injurieuses parmy ses domestiques et voisins. L'autre fera fort volontiers l'aumône de sa bourse, pour la donner aux pauvres; mais il ne peut tirer la douceur de son cœur pour pardonner à ses ennemis. L'autre pardonnera à ses ennemis, mais tenir raison à ses créanciers, jamais qu'à vive force de justice. Tous ces gens-là sont vulgairement tenus pour dévots et ne le sont pourtant nullement. Les gens de Saül cherchoient David en sa maison : Michal ayant mis une statue dedans un lict, et l'ayant couverte des habillemens de David, leur fit accroire que c'estoit David mesme qui dormoit malade. Ainsi beaucoup de personnes se couvrent de certaines actions extérieures appartenant à la sainte dévotion, et le monde croit que ce soient gens vraiment dévots et spirituels, mais la vérité ce ne sont que des statues et fantosmes de dévotion.

La vraye et vivante dévotion n'est autre chose qu'un vrai amour de Dieu, qui nous donne la force de bien faire et s'appelle charité.

La charité et la dévotion ne sont non plus différentes l'une de l'autre que la flamme l'est du feu.

S. François de Sales (1608).

MOMIE D'INDIEN AYMARA,

AU PÉROU.

Les Indiens Aymaras, dépossédés des terres du Pérou lorsque les Incas vinrent s'y établir, construisaient pour y ensevelir leurs morts des tombeaux de briques appelés



Momie indienne trouvée dans un ancien tombeau du Pérou.

chulpas, et qui avaient quelquefois la forme d'une pyramide tronquée, à plusieurs assises en retraite, haute d'environ 30 pieds; quelquefois celle d'un obélisque. Intérieurement, dans une chambre carrée, éclairée par une petite fenêtre, ils plaçaient en cercle une douzaine de corps embaumés. Les voyageurs rencontrent encore aujourd'hui çà et là sur leur route ces curieux *chulpas*, mais vides. Quelques-unes des momies ornent les musées européens. Les corps sont enveloppés, la figure exceptée, de sacs épais tissés avec les feuilles du tortora. Près d'eux, dans les *chulpas*, on plaçait des gamelles, des cuillers, des pots de chicha, des épis de maïs. A côté des hommes, on voyait de plus des armes, des instruments de chasse et de pêche; et à côté des femmes, des corbeilles, de la laine, des navettes ou des aiguilles à tricoter. (1)

RESPECT DE L'ENFANCE.

Vous respectez la vieillesse, c'est bien; mais respectez donc aussi l'enfance! respectez dans cette âme, à peine émanée du sein de la nature, l'image de la nature, l'image de Dieu que l'haleine corrompue de la société n'a point ternie encore; respectez les desseins providentiels qui reposent dans ce berceau.

Cet enfant sera peut-être Descartes, Washington, Michel-Ange; et s'il n'est rien de tout cela, n'est-il pas déjà pour vous le souvenir vivant des ravissements de l'amour, le gage et comme le sourire de votre immortalité?

Daniel Stern.

L'ESPRIT DE L'IGNORANT.

Quelques personnes sont peu zélées pour l'enseignement du peuple, parce qu'elles pensent qu'il doit suffire à un homme né dans une humble condition de posséder un petit nombre d'idées et de faits pour être en état de bien conduire sa vie.

Cette manière de voir repose sur une observation qui ne paraît pas assez approfondie.

Être ignorant, ce n'est pas avoir l'esprit vide de connaissances. Les ignorants sont doués, comme les autres hommes, de curiosité; ils combinent bien ou mal des faits et des idées; ils gardent des impressions, des opinions, des sentiments dans leur mémoire.

Si vous pouviez faire l'inventaire de tout ce que renferme la tête de tel homme qui ne possède point les éléments de culture intellectuelle constituant ce que nous appelons l'instruction, vous y trouveriez probablement autant de faits, de notions et même de systèmes de toute espèce, que dans celle d'un homme instruit.

La différence est moins dans la quantité que dans la qualité.

Comment l'homme isolé et comme emprisonné dans l'obscurité profonde de son ignorance, réduit à ses seuls instincts, ne serait-il pas exposé à remplir son esprit d'un pêle-mêle confus d'observations incomplètes, mal enchaînées, et de préjugés dissipés depuis longtemps chez les contemporains instruits, par le travail incessant d'une civilisation qu'il ne connaît point?

Vous supposez que l'ignorant sait écarter de lui les erreurs et n'admettre pour son usage qu'un petit choix excellent d'idées claires, d'observations justes, de jugements sains! Quel homme! quel ignorant! c'est tout simplement le génie à sa plus haute puissance. Qui ne voudrait lui ressembler! Mais où est-il? C'est un être chimérique!

Non, l'ignorance ne fait pas le vide dans l'intelligence humaine : elle l'emplit d'erreurs; — c'est la nuit, elle peuple l'imagination de fantômes.

(1) Voy. le *Voyage de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique à travers l'Amérique du Sud*, par M. Paul Marcoy.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

IDYLLE BRETONNE.

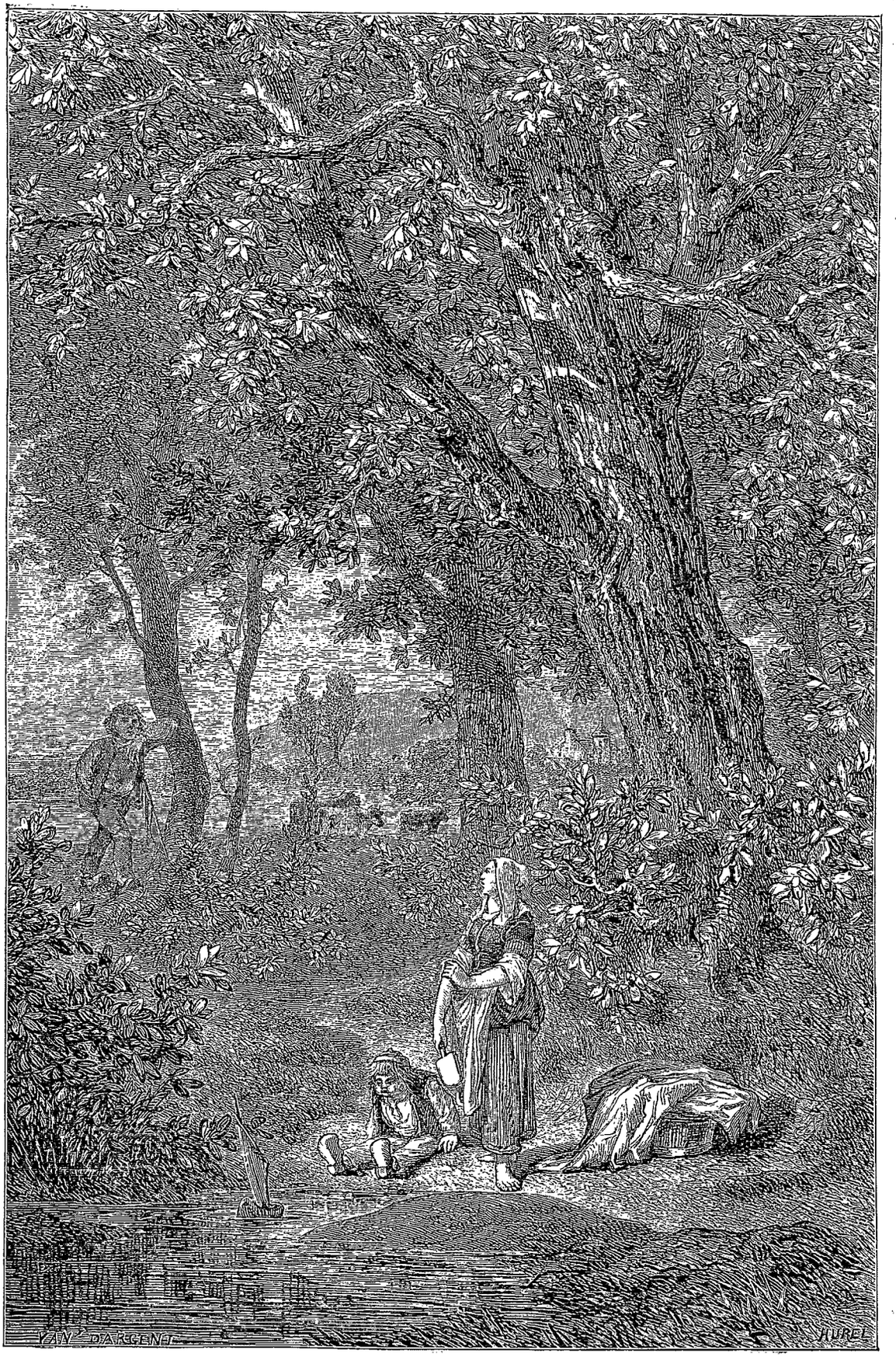

Salon de 1864; Peinture. — Idylle bretonne, par Yan' Dargent. — Dessin de Yan' Dargent.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Qu'elle nous soit présentée par la réalité ou par l'art, l'idylle nous plaît et nous plaira toujours : elle répond à cet idéal de paix et de bonheur innocent auquel notre cœur ne renonce jamais.

Si, par exemple, tandis que la vapeur nous emporte à toute vitesse à travers les campagnes, notre regard saisit au passage quelque joli coin de paysage, quelque scène champêtre semblable à celle que M. Yan' Dargent nous met sous les yeux, — sous l'ombrage d'un beau groupe d'arbres, une jeune femme s'apprêtant à laver dans l'eau limpide d'une source, à côté d'elle un enfant occupé à faire voguer un esquif de sa façon, et, près de là, un pâtre qui regarde, appuyé contre un tronc d'arbre, tandis que son troupeau paît tranquillement dans la prairie voisine, — aussitôt nous voilà charmés, séduits. Ah! c'est là qu'est le bonheur, pensons-nous; c'est là, dans ce bel endroit, au milieu d'occupations simples et saines, qui sont des plaisirs plutôt que des travaux, c'est là qu'il faudrait fixer sa vie! Et nous répétons à notre manière les vers si connus de Virgile : « Bienheureux les cultivateurs, s'ils apprécient les biens dont ils sont comblés!... »

Mais, hélas! si nous approchons trop près de notre idylle, nous ne tardons pas à reconnaître qu'elle n'est qu'une image trompeuse, et notre illusion s'évanouit. Entrons dans cette chaumière qui nous tente, pénétrons dans ce village enfoui sous la verdure et dont le riant aspect nous attire : là aussi, dès les premiers pas, nous nous trouvons face à face avec les tristesses humaines; là aussi l'enfant pleure, la femme gémit, l'homme s'irrite ou se plaint; sous le gai soleil, parmi l'herbe et les fleurs, nous rencontrons de tous côtés les lamentables vestiges de la souffrance et du mal. Non, ce n'est pas la douce idylle de Virgile que nous entendons sortir des lèvres de ce laboureur dont nous envions le sort; c'est plutôt la triste complainte dont le paysan breton fait retentir ses belles vallées et que, sous des formes moins poétiques, répètent les paysans de tous pays :

« Le laboureur se lève avant que les petits oiseaux soient éveillés dans les bois, et il travaille jusqu'au soir. Il se bat avec la terre sans paix ni trêve, jusqu'à ce que ses membres soient engourdis, et il laisse une goutte de sueur sur chaque brin d'herbe.

» Pluie ou neige, grêle ou soleil, les petits oiseaux sont heureux, le bon Dieu donne une feuille à chacun d'eux pour se garantir; mais le laboureur, lui, n'a pas d'abri : sa tête nue est son toit, sa chair est sa maison...

» Sa femme aussi est bien malheureuse : elle passe la nuit à bercer les enfants qui crient, le jour à remuer la terre près de son mari; elle n'a pas même le temps de consoler sa peine; elle n'a pas le temps de prier pour apaiser son cœur. Son corps est comme la roue du moulin banal : il faut qu'il aille toujours pour moudre du pain à ses petits...

» O laboureurs, vous menez une vie dure dans le monde. Vous êtes pauvres, et vous enrichissez les autres; on vous méprise, et vous honorez; on vous persécute, et vous vous soumettez; vous avez froid et vous avez faim. O laboureurs, vous souffrez dans la vie : laboureurs, vous êtes bien heureux!

» Car Dieu a dit que la porte charretière de son paradis serait ouverte pour ceux qui auront pleuré sur la terre. Quand vous arriverez au ciel, les saints vous reconnaîtront pour leurs frères à vos blessures.

» Les saints vous diront : — Frères, il ne fait pas bon vivre; frères, la vie est triste et l'on est heureux de mourir. — Et ils vous recevront dans la gloire et dans la joie. »

Ils ont raison, ces derniers mots de la chanson bretonne; ce sont eux qui nous donnent le droit de croire encore à l'idylle et de l'espérer, malgré toutes nos déceptions et nos douleurs. Si elle nous échappe ici-bas, c'est au delà de la terre que nous la retrouverons, non plus à l'état d'image fugitive, mais réelle, mais durable, et cent fois plus belle que nos plus grands poëtes et nos meilleurs artistes n'ont pu la concevoir.

HISTOIRE DE LA SCULPTURE EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 163.

La sculpture contribua peu, comme on l'a vu, à la décoration des églises construites sur le territoire des Gaules pendant les premiers siècles de notre histoire, et elle y eut peu de part, non-seulement parce que l'art de tailler des figures dans le bois ou la pierre était tombé dans une profonde barbarie, mais aussi parce que les dispositions adoptées par les architectes et l'emploi de modes différents d'ornementation lui laissaient peu de place.

Il nous reste à examiner, en poursuivant l'exploration que nous avons commencée, si la sculpture trouvait son application soit dans quelques parties de mobilier, soit dans certaines constructions secondaires placées à l'intérieur ou à l'extérieur de la basilique : constructions accessoires, cela va sans dire, par rapport à l'édifice dont elles dépendaient; car quelques-unes avaient la première place dans la richesse des églises comme dans l'admiration et la vénération des fidèles. De nombreuses descriptions, à défaut des monuments détruits, témoignent de la magnificence avec laquelle les autels, par exemple, ou les baptistères, étaient ornés par le faste ou par la piété des riches et des puissants qui espéraient, à force de présents, se mettre en paix avec le ciel.

Nous commencerons par une construction extérieure, le baptistère, qui fut d'abord un édifice distinct, séparé de la basilique, quoique situé à proximité, puis rapproché peu à peu, pour plus de commodité, au point d'y adhérer; enfin les fonts de baptême furent introduits sous le porche, dans une des nefs latérales, ou même au milieu de la nef principale, comme on le voit par le plan du monastère de Saint-Gall, qui nous a été conservé et qui est du neuvième siècle. Les baptistères furent une dépendance des églises cathédrales tant que les évêques gardèrent le privilége de conférer le baptême, c'est-à-dire jusque vers la fin des temps mérovingiens. A cette époque, on ne bâtit plus dans les Gaules d'édifices spéciaux à cette destination, si ce n'est en Provence et dans les provinces voisines du Rhône et du Rhin. Il est aisé de se figurer, d'après ce que nous avons dit précédemment, quel était le caractère de la sculpture qui décorait quelques parties des murs (nous avons eu l'occasion de mentionner le baptistère de Saint-Jean, à Poitiers), et celui des chapiteaux des colonnes qui formaient à l'intérieur de ces édifices de forme ronde ou polygonale une enceinte circulaire. Mais c'est d'après les descriptions que nous ont laissées quelques auteurs des anciens baptistères de l'Italie que l'on pourra se faire une idée de la somptuosité avec laquelle ils étaient parfois ornés. Divers ouvrages de sculpture sont mentionnés dans ces descriptions. Ainsi, dans le baptistère de Latran, à Rome, on voyait, sur le bord du bassin placé au centre de l'édifice, un agneau en or et sept cerfs en argent qui y versaient l'eau baptismale. A droite de l'agneau était placée une statue de Jésus-Christ en argent, et à gauche celle de saint Jean-Baptiste de même métal. Des colombes suspendues au-dessus de la piscine contenaient l'huile pour les onctions. Les baptistères, dans les Gaules, durent être décorés d'une manière analogue (1); on y voyait de

(1) Mabillon, *Liturgia gallicana*, p. 90.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

même des colombes suspendues, probablement aussi des images de Jésus-Christ et de saint Jean-Baptiste; enfin il est certain, d'après le témoignage de Grégoire de Tours, que plusieurs renfermaient des reliques et des autels dont la richesse était sans doute égale à celle des autels de la basilique. Il est probable que dès le sixième siècle, dans les Gaules, le baptême étant administré aux enfants peu de temps après leur naissance, on remplaça les anciennes piscines, où les adultes descendaient par des degrés et avaient de l'eau jusqu'à mi-jambe, par des cuves s'élevant au-dessus du sol, formées de tablettes de pierre ou de marbre assemblées, dont la sculpture décorait parfois la face extérieure. Malheureusement, si l'on peut se représenter ces fonts primitifs, ce n'est qu'imparfaitement, d'après quelques miniatures de l'époque carlovingienne; dans quelques-unes on voit au-dessus de la cuve un dais ou baldaquin soutenu par des colonnes.

On se rappelle que les basiliques primitives étaient précédées d'une cour, ou atrium entouré de divers bâtiments et de portiques. Dans cette cour étaient une ou deux fontaines où les fidèles se lavaient les mains et le visage avant d'entrer dans le temple. Quand les églises furent pour la plupart desservies par des communautés de moines, c'est-à-dire depuis le règne des fils de Clovis, l'atrium fut transporté avec toutes les constructions du monastère sur l'un des flancs de la basilique. Les fontaines y furent conservées. L'ancien enclos subsista néanmoins, dépourvu de portiques, devant les églises; mais il se restreignit peu à peu: quand il fut, à la fin, réduit à n'être plus que le parvis qui précédait le porche, on plaça vraisemblablement près de l'entrée une fontaine ou un vase destiné aux ablutions: de là les bénitiers, dont l'usage a persisté. Il ne reste aucun débris qui puisse nous faire juger comment la sculpture pouvait servir à décorer les anciennes fontaines; une mosaïque de Ravenne, du septième siècle, représente l'impératrice Théodora au moment d'entrer dans l'église, trempant ses doigts dans l'eau qui jaillit d'un vase, élégant cratère posé sur une colonne cannelée et surmontée d'un chapiteau à feuillage. Quant aux bénitiers, les plus anciens que l'on possède en France ne sont autre chose que des chapiteaux antiques creusés à leur sommet et placés sur un fût de colonne. Ils ne portent donc en eux-mêmes aucun caractère qui aide à préciser l'époque où on leur donna cet emploi.

Les monuments funéraires doivent être rangés tout à la fois parmi les constructions extérieures et parmi les constructions intérieures de l'église. L'usage commun était d'enterrer les morts dans un terrain consacré, aux environs de la basilique, le plus souvent dans l'ancien atrium converti en cimetière, quelquefois en pleine campagne, dans un enclos béni par le diocésain. Le plus bel exemple que l'on puisse citer d'un ancien cimetière est celui des Aliscamps, à Arles, qui avait d'abord servi aux sépultures des païens, et qui fut de bonne heure acquis par les chrétiens pour leur propre usage. Ce cimetière, quoique dévasté, est encore aujourd'hui rempli de ruines intéressantes. Mais c'est dans le temple même que l'on inhuma les personnages d'importance, les dignitaires de l'Église d'abord, à qui était accordé l'honneur de reposer à côté de l'autel, auprès des reliques des martyrs et des confesseurs; puis les sénateurs, les magistrats municipaux, les princes qui avaient mérité le même privilége par leurs œuvres pieuses, et particulièrement par la fondation de nouvelles basiliques; en un mot, à peu près tous ceux qui eurent pour sépulture des monuments apparents au-dessus du sol. Ces monuments sont les seuls dont nous ayons à nous occuper, à cause des sculptures qui les décoraient.

Jusqu'au neuvième siècle on imita, dans la forme, sinon dans l'ornement des tombeaux, les modèles si nombreux laissés par les Romains; c'est-à-dire que ces tombeaux consistaient, comme les sarcophages antiques, en un coffre de pierre ou de marbre à couvercle plat, convexe ou prismatique; les faces étaient décorées le plus souvent de bas-reliefs.

Les exemples seraient nombreux si l'on remontait jusqu'au quatrième ou seulement jusqu'au cinquième siècle. Les musées d'Arles, d'Aix, de Narbonne, de Toulouse, de Lyon, de Marseille, de Paris, etc., renferment un grand nombre de tombeaux précieux pour l'étude de l'art. On peut suivre, en les comparant, la transformation des types fournis par la tradition antique aux premiers chrétiens, qui les adaptèrent d'abord timidement et avec peu de changements aux nouvelles croyances, et qui finirent par constituer toute une symbolique nouvelle.

Les plus anciens et les plus beaux, s'ils n'ont pas été apportés d'Italie, appartiennent à une époque où l'art gallo-romain était encore florissant : on ne saurait reprocher à leur décoration que la surabondance des ornements dont ils sont parfois chargés, la monotonie dans le type et dans l'arrangement des figures, la sécheresse ou la mollesse du travail. Bientôt ces figures deviennent de plus en plus semblables les unes aux autres, tout caractère disparaît, le style, jusque-là soutenu par de longues traditions, s'alourdit, puis s'efface entièrement; enfin, les mains inhabiles qui essayent encore de copier les anciens modèles sont désormais incapables de les imiter sans les dégrader; les figures ne sont plus dessinées et paraissent des ouvrages d'écoliers. Dans la sculpture des ornements on retrouve les mêmes altérations successives que nous avons signalées dans celle des frises et des chapiteaux.

Les sujets que l'on rencontre le plus fréquemment sur les tombeaux des premiers siècles sont tirés, comme ceux que nous venons d'indiquer, de l'Ancien et du Nouveau Testament : ainsi l'on y voit Moïse frappant de sa verge le rocher, Daniel dans la fosse aux lions, Jonas englouti par la baleine et revomi par elle; ou bien les miracles de Jésus-Christ et divers traits de sa vie et de sa passion, de l'histoire des apôtres, de la légende des saints; d'autres fois les bas-reliefs, représentant la moisson, la vendange, la cueillette des olives, sont d'ingénieuses allégories aux récompenses qui attendent dans le ciel ceux qui auront semé et labouré ici-bas. Les figures sont ordinairement placées sous de petites arcades supportées par des colonnes ioniques, doriques, corinthiennes, d'autres fois rangées, sans autre division, des deux côtés de la croix ou du monogramme du Christ placé au centre. Nous avons un exemple de cette dernière disposition dans le sarcophage trouvé à Manosque, dont le dessin a été publié dans le *Magasin pittoresque* (voy. t. XXVII, 1859, p. 72): il suffit de rappeler brièvement que la croix est au centre, portant sur ses barres deux colombes et surmontée d'une couronne; au pied se tiennent deux soldats, et de chaque côté sont figurés six apôtres; sur les parois latérales sont sculptés, à droite, les enfants dans la fournaise, à gauche, Adam et Ève tentés par le serpent. Sur un autre tombeau conservé à Clermont, dont les bas-reliefs représentent la résurrection de Lazare et d'autres miracles opérés par Jésus-Christ, rien ne sépare les groupes qui appartiennent aux différentes scènes. Au contraire, au Musée d'Arles, riche en beaux tombeaux chrétiens, on en voit un, entre autres, qui est divisé en cinq parties par de petites arcades. Au centre, sous un entablement chargé d'ornements, on voit le Christ annonçant l'Évangile sur la montagne sainte d'où sortent les quatre fleuves qui vont se distribuer à toutes les parties du monde : à leurs eaux viennent se désaltérer les chrétiens sous la figure d'a-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

gneaux. Jésus remet un rouleau à moitié déplié, qui contient la bonne nouvelle, entre les mains de saint Paul, placé avec saint Jean sous l'arcade qui est à sa gauche; saint Pierre et saint Jacques sont debout sous celle qui est à droite; aux extrémités, on voit, d'un côté Jésus s'apprêtant à laver les pieds de Pierre et de Simon, de l'autre Jésus devant Pilate. Sur un autre sarcophage, dont la sculpture est beaucoup moins belle, au Musée de Marseille, des arbres tiennent lieu de colonnes, et leurs branches, en se repliant, dessinent les arcades sous lesquelles les sujets sont placés.

D'autres tombeaux enfin, dépourvus de sujets, sont décorés de simples moulures, ou de pilastres, d'arcatures, de rinceaux de feuillage, et quelques-uns des symboles chrétiens les plus ordinaires, tels que la croix, le monogramme du Christ, les lettres grecques *alpha* et *omega*, la palme, le calice, l'agneau, les colombes, etc. On trouvera deux exemples de ce genre de tombeaux dans les *Études d'architecture en France*, publiées par le *Magasin pittoresque* (voy. t. VIII, 1840, p. 268). L'un sert d'autel dans l'église abbatiale de Saint-Denis : il est décoré de pilastres et de cannelures ondulées; au centre est un calice surmonté d'une croix et entouré de branches de vigne d'un dessin élégant. L'autre se trouve dans l'ancienne abbaye de Moissac : ses faces principales sont divisées par des pilastres en compartiments remplis par des feuillages et des rinceaux de vigne; au milieu, on voit le monogramme accolé de l'*alpha* et de l'*omega*, et au-dessous deux colombes buvant dans un calice; le couvercle est orné aussi de rameaux de vigne et d'autres feuillages en forme de cœur. On remarquera l'évasement du coffre, de sa base à son ouverture, et le couvercle prismatique posé au-dessus; ces caractères sont communs à beaucoup de tombeaux, on les retrouve notamment dans un beau sarcophage qui fut découvert dans les cryptes de l'église Saint-Seurin, à Bordeaux, et qui est actuellement au Musée de cette ville : des pilastres divisent sa face principale en trois panneaux; ceux des extrémités sont ornés chacun de deux rangs de cannelures en arête de poisson et séparés par une bordure; au milieu du panneau central, on voit le monogramme entouré de pampres chargés de fruits, et dont les tiges principales sortent de deux calices; le monogramme est répété sur le couvercle, et de chaque côté s'enroulent les mêmes feuillages en forme de cœur que l'on observe sur le sarcophage de Moissac; l'autre côté du toit, qui ne devait pas être en vue, est couvert d'imbrications. Le tombeau de saint Drauzin, évêque de Soissons, qui était autrefois dans l'église Notre-Dame de cette ville, et qui a été transporté au Musée du Louvre, est encore un bel exemple de dispositions analogues : des colonnes sont placées aux angles; au centre et sur l'un des côtés, le monogramme entouré de branches de vigne et d'épis enlacés; sur l'autre côté, un fleuron encadré de la même manière. Le tombeau de saint Vodoal, qui a la même provenance et qui est aussi au Louvre actuellement, est décoré de sujets tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, disposés sous des arcades. Ces deux tombeaux ont été sculptés longtemps avant de servir à la sépulture de ces saints personnages.

Il arriva, en effet, pour les tombeaux ce qui est arrivé pour les autres monuments antiques : de même qu'on puisait dans les temples détruits des colonnes ou des revêtements, on se servit aussi des sarcophages antiques quand on ne sut plus même les copier grossièrement, et lorsque les tombeaux chrétiens vinrent à manquer, on eut recours aux païens, en y ajoutant seulement la croix, le monogramme du Christ et les autres symboles chrétiens les plus simples. Quelquefois on ne prenait pas la peine d'en marquer ainsi la nouvelle destination, et sur quelques-uns on lit encore la formule de consécration aux dieux mânes (*diis manibus*). Ces appropriations furent longtemps en usage; il semble même que pour la sépulture des morts illustres ou vénérés on choisit de préférence les plus anciens tombeaux. On sait que lorsque Charlemagne mourut, on fit venir d'Italie un sarcophage antique que l'on peut voir encore dans l'église d'Aix-la-Chapelle. Ce sarcophage ne porte aucun attribut chrétien, et ses bas-reliefs représentent un sujet de la mythologie grecque, l'Enlèvement de Proserpine. L'empereur y fut non pas couché, mais assis sur une chaise de pierre, et comme le corps dépassait la hauteur du coffre, au lieu d'y placer un couvercle, on bâtit sur l'orifice une pyramide en maçonnerie.

Tel était, du reste, l'empire des pratiques anciennes que, lors même qu'on taillait encore de nouveaux sépulcres, malgré l'opposition des croyances, on reproduisait fréquemment sur ceux-ci les sujets affectionnés par le paganisme, dont le sens n'était pas compris, comme ces chasses, par exemple, dont les représentations sont si nombreuses. Les artistes anciens trouvaient dans quelques fables, comme celles du sanglier d'Érymanthe et du sanglier de Calydon, de la mort de Méléagre ou d'Adonis, une donnée favorable à la sculpture: on y vit, quand la signification du mythe fut perdue, une allusion à la qualité des personnages défunts. La chasse fut toujours un plaisir privilégié des classes nobles, et ces sujets durent plaire aux Barbares comme ils plaisaient avant eux aux hommes de haute naissance de la Gaule romaine; aussi les fabricants les faisaient-ils figurer sur les tombeaux qu'ils préparaient à l'avance. Nous en avons un exemple dans le sarcophage de Déols (Indre), ouvrage gallo-romain de bas temps sur lequel une chasse est figurée (voy. t. XIX, 1851, p. 212). Il est couronné par une frise dont les figures sont plus petites et représentent un sujet différent : de semblables superpositions annoncent généralement la réunion de deux ouvrages qui n'avaient pas été faits pour être associés; et, en effet, la frise du tombeau de Déols paraît d'une autre main et d'une époque plus récente que le bas-relief qu'on voit au-dessous. Enfin le cartouche placé au milieu et resté sans inscription est peut-être encore une preuve que cette frise avait été sculptée longtemps avant le jour où un mort fut déposé dans le tombeau qu'elle décorait.

Quelle que fût la barbarie où l'art était tombé, on ne peut nier que des tentatives furent faites encore çà et là pour orner les tombeaux de sculptures, aussi bien que pour décorer quelques parties des basiliques. La crypte de Jouarre, déjà plusieurs fois mentionnée, renferme des tombeaux du septième siècle. L'un, celui de l'abbesse Telchide, est décoré de deux rangs de coquilles assez semblables à celles que l'on rencontre sur tant de sarcophages antiques, séparées par des tiges végétales. Sur le couvercle prismatique, on voit des enroulements de feuillage presque effacés par un long frottement. Le tombeau de saint Agilbert est encore plus intéressant : une dizaine de personnages y sont figurés. L'un d'eux, au centre, est assis sur un siége à dossier; c'est peut-être Jésus-Christ. Les autres sont ailés et tiennent les bras levés dans l'attitude de l'adoration. Il est regrettable que toutes ces figures soient si frustes qu'on les distingue à peine.

LES CAVALIERS SAHARIENS.

Ces deux cavaliers faisant halte et scrutant autour d'eux le désert, l'un se penchant de côté et tendant l'oreille pour saisir le moindre bruit apporté par le vent, l'autre

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

dressé sur ses étriers, s'exhaussant de ses deux bras roidis sur sa selle, allongeant le plus possible sa haute taille et levant la tête pour atteindre de son regard perçant les dernières limites de l'horizon, expriment un des traits les plus caractéristiques de la vie des nomades sahariens.

L'Arabe nomade du Sahara est presque toujours à cheval; il se promène, il surveille ses nombreux troupeaux, il chasse l'autruche et l'antilope, il fait la guerre et il

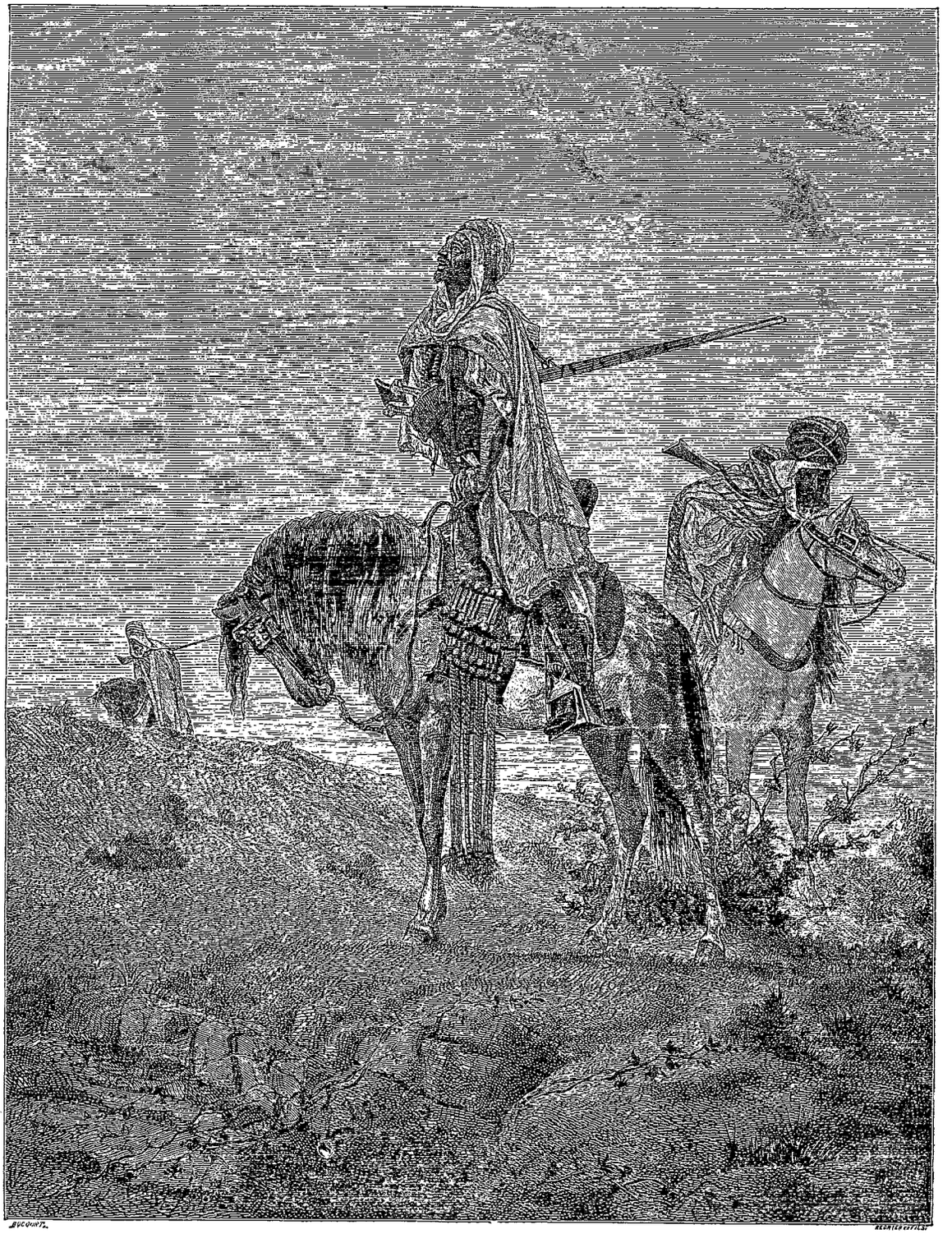

Salon de 1864; Peinture. — Cavaliers sahariens, par G. Boulanger. — Dessin de Bocourt.

prie. Travailler lui semble indigne de lui; il laisse l'agriculture et le commerce aux habitants sédentaires des villages, qu'il traite ironiquement d'*éleveurs de poules, de marchands de poivre*.

Il est généralement grand, maigre, robuste, agile, courageux; son teint, bruni par le soleil, a la couleur du bronze; sa vue, sans cesse exercée, est d'une portée étonnante : il prétend distinguer à deux ou trois lieues de distance un homme d'une femme, et à cinq ou six un troupeau de chameaux d'un troupeau de moutons.

Dans l'été, il émigre vers le Tell, où il achète sa provision de grains; puis il retourne au désert, sa vraie pa-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

trie. Tous les quinze ou vingt jours, il change de campement; quand il n'est pas en selle, il est assis en plein air, à la porte de sa tente, causant de ses exploits de chasse et de guerre, de sa religion et de ses chevaux : ces derniers surtout, chéris et soignés comme des membres de la famille, sont le sujet d'inépuisables conversations.

Les Arabes nomades sont fiers de ce genre de vie, et ils ne l'échangeraient pas contre les douceurs de la civilisation la plus raffinée. M. le général Daumas rapporte l'opinion d'un de ces Sahariens venu à Paris, et dont la vive intelligence avait été très-frappée du merveilleux spectacle offert à ses yeux : « Il y a dans votre pays, dit-il, un commandement sévère. Un homme peut y voyager jour et nuit sans inquiétude. Vos constructions sont belles, votre éclairage est admirable, vos voitures sont commodes, vos bateaux à fumée et vos chemins de feu n'ont rien qui leur soit comparable dans le monde. On trouve chez vous des aliments et des plaisirs pour tous les âges et pour toutes les bourses. Vous avez une armée organisée comme des degrés, celui-ci au-dessus de celui-là. Le fer de vos soldats brille comme de l'argent. Vous avez de l'eau et des ponts en abondance. Vos cultures sont bien entendues; vous en avez pour chaque saison. L'œil ne se lasse pas plus de voir vos légumes et vos fruits que votre sol ne se lasse de les fournir. Vous avez de quoi contenter l'univers entier en soie, en velours, en étoffes précieuses, en pierreries. Enfin, ce qui nous étonne le plus, c'est la promptitude avec laquelle vous savez ce qui se passe sur les points les plus éloignés. »

Après avoir rendu justice à notre pays, il fit l'éloge de l'Afrique en ces termes : « Tandis que votre ciel est sans cesse brumeux, que votre soleil est celui d'un jour ou deux, nous avons un soleil constant et un magnifique climat. Si, par hasard, le ciel vient à s'ouvrir sur nous, un instant après il se referme, le beau temps reparaît et la chaleur nous est rendue. Tandis que vous êtes fixés au sol par ces maisons que vous aimez et que nous détestons, nous voyons sans cesse un pays nouveau. Dans ces migrations, nous avons pour cortége la guerre, la chasse, les jeunes filles qui poussent des cris de joie, les troupeaux de chamelles et de moutons se promenant sous nos regards, les juments suivies de leurs poulains qui bondissent autour de nous.

» Vous travaillez comme des malheureux; nous ne faisons rien. Nos troupeaux, qui sont notre fortune, vivent sur le domaine de Dieu; nous n'avons besoin ni de piocher, ni de cultiver, ni de récolter. Quand nous le jugeons nécessaire, nous vendons des chameaux, des moutons, des chevaux ou de la laine; puis nous achetons et les grains que réclame notre subsistance et les plus riches de ces marchandises que les chrétiens prennent tant de peine à fabriquer.

» Nos femmes, quand elles nous aiment, sellent elles-mêmes nos chevaux, et quand nous montons à cheval, elles viennent nous dire en nous présentant notre fusil : — O mon seigneur, s'il plaît à Dieu, tu pars avec le bien, tu reviendras avec le bien.

» Notre pays, au printemps, en hiver, dans toutes les saisons, ressemble à un tapis de fleurs d'où s'exhalent les plus douces odeurs. Nous avons des truffes et le *danoum* qui vaut le navet; le *drin* nous fournit un aliment précieux. Nous chassons la gazelle, l'autruche, le lynx, le lièvre, le lapin, le dol, le renard, le chacal, l'antilope. Personne ne nous fait payer d'impôts; aucun sultan ne nous commande.

» Chez vous, on donne l'hospitalité pour de l'argent. Chez nous, quand tu as dit : « Je suis un invité de Dieu », on te répond : « Rassasie-toi », et l'on se précipite pour te servir. »

Les vers suivants, composés par un marabout, peignent fidèlement et célèbrent la vie arabe :

L'Arabe nomade est campé dans une vaste plaine;
Autour de lui rien ne trouble le silence,
Le jour, que le beuglement des chameaux,
La nuit, que le cri des chacals et de l'ange de la mort.
Sa maison est une pièce d'étoffe tendue
Avec des os piqués dans le sable.
Est-il malade, son remède est le mouvement.
Veut-il se régaler et régaler ses hôtes,
Il va chasser l'autruche et la gazelle.
Les herbages que Dieu fait croître dans les champs
Sont les herbages de ses troupeaux.
Sous sa tente, il a près de lui son chien
Qui l'avertit si le voleur approche...
Aussi ce musulman est heureux;
Il glorifie son sort et bénit le Créateur.
Le soleil est le foyer où je me chauffe;
Le clair de lune est mon flambeau,
Les herbes de la terre sont mes richesses,
Le lait de mes chamelles est mon aliment,
La laine de mes moutons mon vêtement.
Je me couche où me surprend la nuit;
Ma maison ne peut pas crouler,
Et je suis à l'abri du caprice du sultan.
Les sultans ont les caprices des enfants,
Et les griffes du lion! défiez-vous-en.
Je suis l'oiseau aux traces passagères;
Il ne porte avec lui nulles provisions;
Il n'ensemence pas, il ne récolte pas :
Dieu pourvoit à sa subsistance. (1)

UN OUVRIER INSTRUIT

TRAVAILLE MIEUX QU'UN OUVRIER IGNORANT.

L'ignorance populaire, au degré où elle existe en France, affecte, dans la source même de leurs progrès, le travail industriel et agricole. S'il est un fait constamment observé par les chefs d'industrie, c'est qu'en dépit de la division du travail qui semble condamner chaque ouvrier à un labeur purement matériel, le développement général de l'intelligence a toujours été suivi, dans les populations ouvrières, d'une amélioration sensible des aptitudes professionnelles. Les industriels ne s'y trompent pas. En fondant des écoles dans leurs usines, ils font ce que leur conseillerait l'intérêt personnel, si les sentiments généreux qui honorent un grand nombre d'entre eux ne suffisaient pas pour les y déterminer. C'est qu'en effet on voit se produire dans un atelier mille circonstances dans lesquelles l'initiative de l'ouvrier peut jouer un rôle utile et même important. C'est de lui souvent que vint la première idée d'une simplification ou d'un perfectionnement. Abstraction faite d'ailleurs de cet avantage, l'instruction primaire et l'éducation religieuse, en moralisant l'ouvrier, donnent de la régularité à son travail, préviennent la débauche et la misère, et font économiser au patron sur les fonds d'assistance plus d'argent que n'ont pu lui en coûter l'école et l'instituteur.

Beaucoup de manufacturiers français sont partisans de l'enseignement obligatoire, en tant qu'industriels, parce qu'ils savent qu'en peu d'années le développement de l'instruction primaire formerait pour leurs usines une pépinière de bons ouvriers. Cette vérité n'est pas sentie par eux seuls. Elle a été présentée d'une manière saisissante, en 1855, à la législature de l'État de New-York, par M. Victor Rice, surintendant de l'instruction publique de cet État, dans un rapport où il justifie la loi récente qui pourvoit à l'entretien des écoles primaires gratuites par un impôt direct annuel de 4 millions de francs, proportionnel à la propriété de chaque citoyen. Nous citerons en entier le passage suivant :

(1) Ces vers sont cités dans l'ouvrage du général Daumas : *Mœurs et coutumes de l'Algérie.*

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

« Des considérations de l'ordre le moins élevé, tirées uniquement de l'intérêt matériel, commandent à l'État de ne pas laisser grandir les enfants du peuple dans l'ignorance. Leur aptitude comme futurs producteurs de richesse, comme travailleurs dans une branche quelconque de l'industrie, dépend principalement de leur intelligence. C'est grâce à la culture relativement supérieure de notre peuple que nos manufacturiers peuvent maintenir de hauts salaires, tout en produisant à meilleur marché qu'en Europe, où le salaire suffit à peine pour assurer une chétive subsistance ; ce qui peut manquer aux ouvriers américains sous le rapport de l'apprentissage professionnel est en effet compensé et bien au delà par l'habileté qu'ils doivent à leur éducation générale. Ce qui est bon pour chaque individu l'est évidemment pour toute la communauté. Toute richesse privée dépend de la richesse générale... Chaque citoyen doit donc désirer que la force industrielle de tous ses compatriotes soit aussi productive que possible, d'où il suit qu'il est intéressé, proportionnellement au chiffre même de sa fortune, au progrès de leur instruction. » (*Report of the Superintendent of Public Instruction to the Legislature of the State of New-York*, 31 décembre 1855, p. 15.)

ÉTUDE DE L'HISTOIRE.

APOLOGUE.

— Voulez-vous savoir, disait un Hindou à un Européen, comment je voudrais qu'on initiât les enfants à l'histoire des hommes?

Regardez cette poignée de limon prise dans le lit de l'Aracara aux flots dorés. Quel nombre infini de molécules, et cependant combien peu de parcelles du métal précieux que nous cherchons! Quel long et difficile labeur ne faudra-t-il pas pour les découvrir et les dégager de la masse de fange où elles sont enfouies!

Eh bien, il en est de même de l'histoire des générations qui se sont succédé depuis la création du monde. Il s'est passé plus d'événements qu'aucune langue n'en peut nombrer; mais ceux vraiment dignes de mémoire, qui jettent du jour sur la nature de l'homme, sur sa mission ici-bas, qui lui offrent de nobles exemples à suivre, qui développent son cœur et son intelligence, ceux-là sont rares et l'œil du sage peut seul les discerner.

N'enseignez aux enfants que des faits peu nombreux et choisis. Épargnez-leur la fatigue de remuer de fond en comble la montagne de débris poudreux entassés par le temps pour y chercher quelques rares parcelles d'or. Guidez-les de suite aux sources du vrai savoir, au trésor que la philosophie a tiré de l'expérience de milliers de générations éteintes.

LE SOLEIL

N'EST PAS OU IL PARAIT ÊTRE.

Vous prenez souvent le soleil à témoin de la vérité de vos assertions. Vous dites : « Je suis sûr de telle chose, je puis affirmer l'avoir vue aussi bien que j'affirme que le soleil est là. »

En parlant ainsi, vous ne mettez pas en doute l'évidence de votre dernière affirmation, sur laquelle vous faites reposer la première; vous croyez avec certitude que le soleil est incontestablement là où vous le voyez.

Pourtant il n'en est rien. L'astre éclatant n'est point là où vous le voyez. A quelque instant que vous le considériez, il n'est jamais là où il paraît être : il en est à l'occident de plus de quatre fois sa largeur.

Ce n'est pas un paradoxe. Réfléchissez un instant, et vous en serez convaincu. Si nous voyons le soleil, c'est par la lumière qu'il nous envoie. Or, à la distance qui nous sépare de lui, le rayon lumineux emploie huit minutes et treize secondes à nous venir de cet astre. En quelque moment que nous le regardions, nous le voyons donc, non où il est en réalité, mais où il était huit minutes et treize secondes auparavant; et il précède toujours de ce même intervalle l'image que nous avons de lui. Comme cet astre parcourt la circonférence entière, ou 360 degrés, en 24 heures, il parcourt 15 degrés par heure et 2 degrés environ en 8 minutes. Son diamètre étant d'un demi-degré environ, il est toujours de quatre fois ce diamètre en avant du point du ciel qu'il paraît occuper.

Il en est de même, à plus forte raison, des planètes, dont la lumière met des heures entières à nous parvenir; à plus forte raison encore des étoiles fixes, dont le rayon lumineux emploie des années à franchir l'immense distance qui nous en sépare.

Il est donc sage de ne pas exalter inconsidérément la certitude donnée par les sens, et de tenir toute chose selon son poids et selon sa mesure.

LE TISSERAND

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

En passant à l'heure du repas dans les pays de fabrique de toile, l'étranger est péniblement impressionné de voir assis près de leurs portes des hommes pâles, aux yeux clignotants, au dos voûté; on croirait une réunion de convalescents : ce sont tout simplement des tisserands; la privation d'air et de lumière, car le *métier* est toujours dans un endroit frais et un peu sombre, a produit ce triste étiolement. Quelques détails sur cette industrie compléteront l'article sur le chanvre (voy. p. 143).

Le fil est confié à une femme qui place l'écheveau sur le *guinde* ou *dévidoir* (fig. 1); à l'aide du rouet, elle l'enroule sur de grosses bobines de 20 centimètres de long, lesquelles sont destinées à ourdir la chaîne. D'autre fil est également dévidé sur de petits brins de sureau longs de 8 centimètres : ceux-ci serviront pour la trame; une broche qui les traverse s'adapte à la *navette* (fig. 2), qui fera courir le fil sur la chaîne.

Voyons d'abord l'usage des grosses bobines : elles seront enfilées au nombre de dix dans des baguettes rangées en un cadre de bois (fig. 3); ces dix fils, réunis dans un faisceau, prendront le nom de portées, iront s'enrouler sur l'*ourdissoir* (fig. 4), et formeront un écheveau de la longueur que devra avoir la pièce de toile, environ de 70 à 80 mètres. Cet écheveau monstre se nomme *chaîne*, parce que pour éviter de le brouiller on le tresse avec la main en forme de chaînons.

La chaîne montée sur le métier (fig. 5) est attachée à l'*ensuple* (fig. 6); les portées sont passées dans les lames, barres de bois de 2 centimètres carrés, garnies de fils formant boucles; puis, brin à brin, on l'enfile dans le *ro* ou *roseau* (fig. 7) placé dans la *châsse* (fig. 8); puis la chaîne va se fixer à l'autre extrémité du métier sur l'*ensupleau* (fig. 9), où la toile s'enroulera à mesure qu'elle sera fabriquée. Les fils ainsi étendus sont enduits de colle de farine à l'aide de brosses; cela se nomme parer.

Pour que le tissu conserve sa largeur, il est tenu écarté par le *temple* (fig. 10). Deux marches élèvent et abaissent successivement la moitié de la chaîne pour donner passage à la trame lancée par la navette; ce fil est frappé un ou

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

deux coups par la châsse, afin de le serrer contre le précédent. Des copeaux enflammés brûlent les fils qui dépassent en dessous.

Dans les nouveaux métiers nommés *caribari*, la navette parcourt une gouttière ménagée dans la châsse; elle est renvoyée par un taquet qui correspond à une corde que

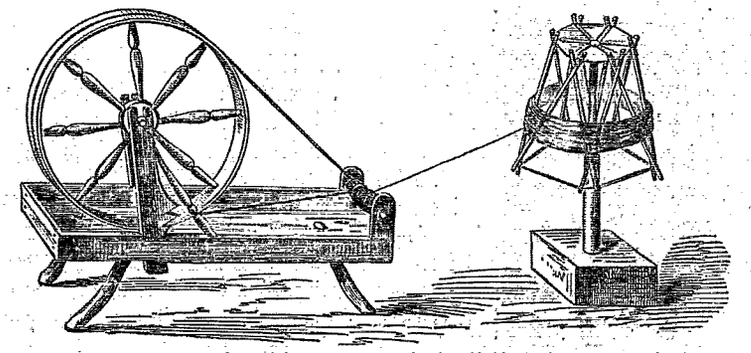

Fig. 1.

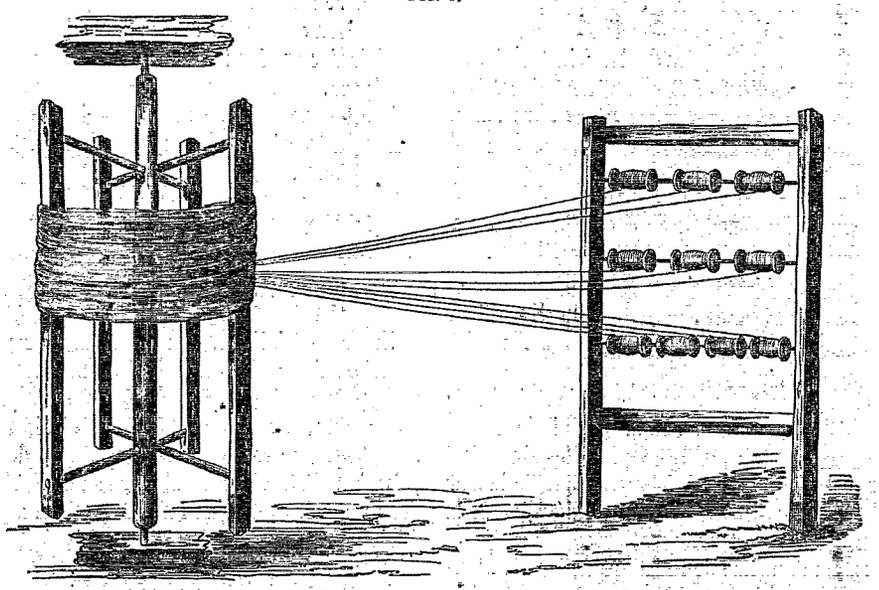

Fig. 4. Fig. 3.



Fig. 2. Fig. 10.

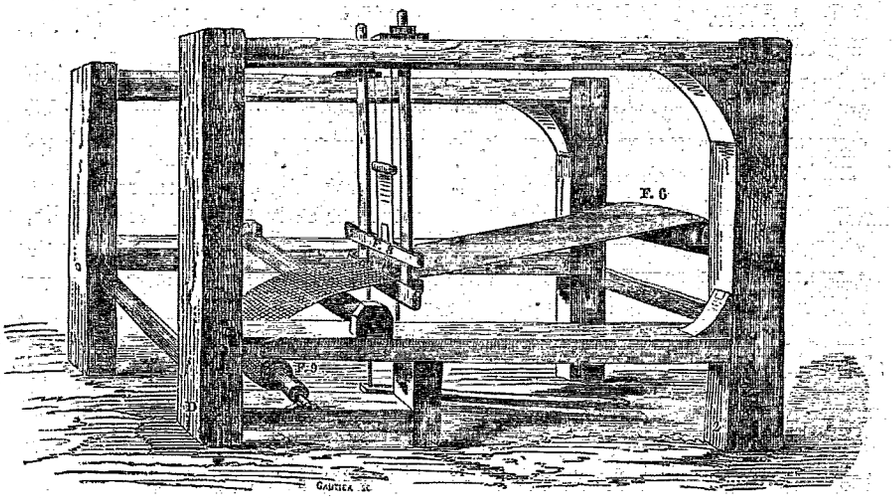

Fig. 5.

l'ouvrier tient dans sa main : ce moyen plus prompt permet de faire des toiles d'une grande largeur.

La Sarthe produit de belles toiles fines et des toiles à voile d'une grande solidité; celles qui sont faites avec le gros du chanvre prennent le nom de *canevas;* le *commun* est moitié brin et moitié gros. Un ouvrier tisserand peut gagner de 1 fr. 50 cent. à 2 francs en fabriquant des toiles ordinaires.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LA FAUCONNERIE.

Voy. la Table des trente premières années.

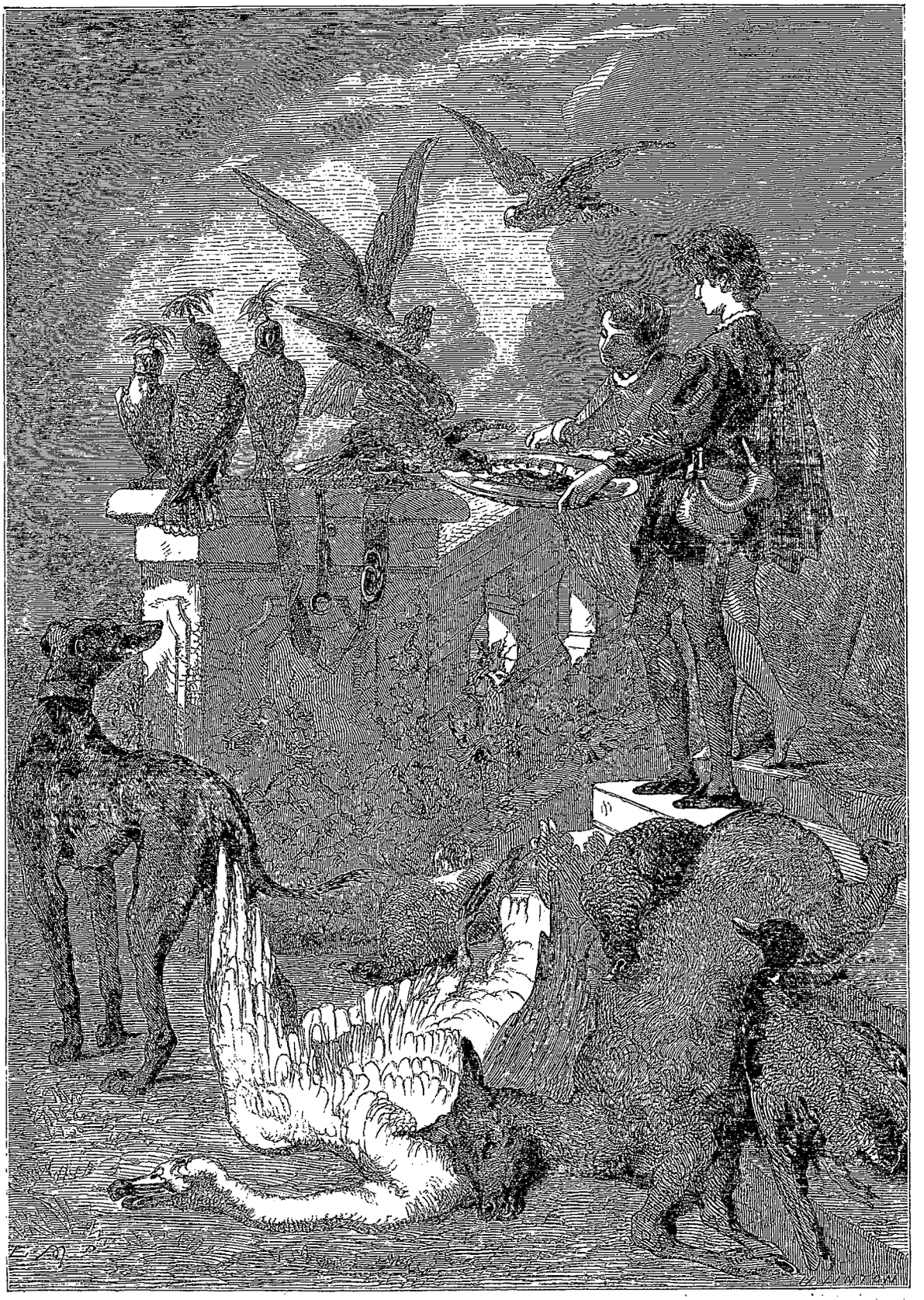

Salon de 1864 ; Peinture. — Après la chasse, tableau de Monginot. — Dessin de Morin.

Un chevreuil et des oiseaux morts sont jetés pêle-mêle sur les dernières marches d'un escalier seigneurial, et deux pages, regardés par un fort lévrier, présentent aux gerfauts et aux éperviers, sur un large plat, le *past*, composé

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

de lanières minces de viande dont on a retiré la graisse et les tendons : c'est du bœuf, du mouton, du porc, jamais de veau; parfois ces oiseaux chasseurs sont nourris de poulet et de pigeon. Nos pages s'acquittent de leurs fonctions avec une gravité tempérée par la grâce; on voit qu'ils sont bien pénétrés de la noblesse des faucons et de leur propre importance. Jeunes tous deux, et encore dans l'âge de la croissance, ils aspirent à des charges qui donnent accès près des rois et des princes du sang.

Bientôt peut-être, bien notés pour leur zèle, de simples « fauconniers du cabinet », ils passeront « chefs de vol pour milan, pour héron, pour corneille, pour les champs, pour rivière, pour la pie, ou pour le lièvre. » Ce sont là de belles places auxquelles ils ont droit; ils ont déjà franchi tant de degrés intermédiaires, depuis l'emploi de « porte-*duc* » (*porteur* de hibou) jusqu'au titre de « gentilhomme de la fauconnerie. » Ils arriveront même, s'ils savent plaire, à la « grande fauconnerie de France », ou au moins à la « capitainerie générale des fauconniers des cabinets du roi. » Plus tard, avec un peu de bonheur, ils seront maréchaux de France et connétables : la fauconnerie mène à tout.

On est vraiment stupéfait de l'importance que prenaient les plaisirs des grands. Et si l'on ne savait, de science certaine, que de pareilles misères ont été choses sérieuses, on serait tenté de ne voir qu'une mauvaise plaisanterie dans toute la nomenclature des offices de chasse. « Sous Louis XIV, dit un auteur compétent, le grand fauconnier prêtait serment entre les mains du roi. Il nommait à toutes les charges de chefs de vol vacantes par la mort, à la réserve de celles de chefs des oiseaux de la chambre et du cabinet du roi; il nommait aussi aux « gardes des aies » de toutes les forêts royales, et commettait telles personnes que bon lui semblait pour vendre et prendre les oiseaux de proie en tous lieux du domaine. Tous les marchands fauconniers étaient obligés, à peine de confiscation de leurs oiseaux, de les lui présenter, afin qu'il pût choisir et retenir ceux qui étaient nécessaires aux plaisirs du roi. Il était chargé (quelle grosse affaire!) d'envoyer tous les ans sept oiseaux au roi d'Espagne, au lieu d'un épervier que l'ordre de Malte devait à Sa Majesté Catholique; il faisait payer les frais de voyage au chevalier que le grand maître de Malte chargeait tous les ans de porter douze oiseaux au roi, et recevait ceux que le roi de Danemark et le prince de Courlande envoyaient aussi chaque année. Il avait enfin le privilége de mettre l'oiseau sur le poing du roi, quand Sa Majesté voulait le jeter elle-même, et de lui présenter la tête de la proie. »

L'institution de la fauconnerie (ce mot n'est pas trop ambitieux) date au moins de la dynastie carlovingienne; et l'on voit, par le roman de *Garin le Lohérain*, que le roi Pépin avait un « maître de ses oiseaux. » Jusqu'au treizième siècle, le soin des faucons dépendit de la grande vénerie; mais, vers 1250, la fauconnerie fut délivrée de cette subordination fâcheuse, et vola de ses propres ailes vers les honneurs et les gros traitements. Le dix-septième siècle fut son apogée; non que Louis XIV eût hérité des goûts puérils de son père, mais tout ce qui pouvait accroître la pompe de sa couronne et le nombre de ses domestiques brodés d'or lui était particulièrement cher. Le siècle suivant fit de la fauconnerie une véritable sinécure que balaya la révolution de 1789.

Quels étaient donc ces oiseaux dont les nobles seuls pouvaient faire usage, et qui ont tenu tant de place dans le *high life* du moyen âge? ces meutes aériennes qui occupaient tant d'hommes aux bras vigoureux? Leur dressage constituait une science presque aussi noble et au moins aussi utile que le blason. Tous les termes qui les concernaient formaient une langue à part, inconnue du profane, plus compliquée que l'idiome chevalin de nos modernes *sportsmen*, et que la philologie comparée rangera auprès des argots divers mis en pratique par l'escrime, la savate et les jeux d'adresse. On distinguait d'abord les oiseaux de « haute volerie », de « leurre », tels que les faucons et l'aigle; les oiseaux de « basse volerie » ou du poing, comme l'autour ou l'épervier; et les oiseaux qui servaient d'appât, comme le grand duc. Tous étaient dits *niais* lorsqu'ils avaient été pris au nid, *sors* avant la mue, *hagards* après une ou plusieurs mues. Les femelles étaient nommées *tiercelets*.

Les oiseaux nobles, aux ailes minces, déliées, volent contre le vent, la tête haute, et s'élèvent jusqu'aux nues. Leur *main* ou serre est composée de doigts longs, souples, forts, garnis d'ongles courbés et tranchants; leur bec, arqué dès son origine, acéré, porte de chaque côté une sorte de dent. Ils attaquent résolûment, et ne quittent pas le combat qu'ils ne soient vainqueurs; leurs proies sont le héron, le milan, le lièvre, quelquefois le renard et la gazelle. Les oiseaux de bas vol restent loin de ce type élégant et courageux; ils ont besoin d'être portés par le vent; ils ne fondent pas de haut, comme un trait, sur le gibier. On les reconnaît à leur aile épaisse, échancrée, à leur serre moins agile et plus massive, à la pointe moins recourbée de leur bec. Ils n'ont pas l'œil noir du gerfaut, et leurs prunelles jaunes les rapprochent du hibou.

Il s'en faut que l'éducation des faucons fût une besogne aisée. On devait les élever en pleine liberté, les dompter par l'habitude d'une nourriture régulière; parvenus à l'âge du dressage, ils étaient repris soit à l'aide de filets, de nœuds coulants, soit par l'appât d'un pigeon ou l'appel fallacieux du grand duc. Alors commençait pour eux un rude apprentissage : portés sur le poing garni d'un gant, ils sont privés de nourriture et de sommeil, aspergés d'eau froide, purgés même, et enfin chaperonnés. Le chaperon appartient aux oiseaux de haut vol; c'est un puissant moyen de domestication. On couvre d'abord toute la tête et le bec; puis on dégage soit un œil, soit tous les deux à la fois, selon le caractère de l'élève. Une fois dompté, on l'exerce, sans le détacher encore. On l'habitue à sauter sur le poing, à courir sur un *leurre*, qui est un assemblage de pieds et d'ailes de gibier. Plus il mord à la leçon, plus on lui allonge la corde, plus on lui offre de becquées de viande. Bientôt on lui montre le gibier lui-même; enfin, on lui donne l'*escap* et on lui permet de *voler pour bon*. Et c'est un beau spectacle. Sans rire, le divertissement était agréable; mais valait-il tant de temps perdu? Le faucon s'élève et s'abat comme la foudre sur le héron que les lévriers ont fait lever; il le *lie* avec ses *mains* et lui ouvre le crâne. Le combat n'est pas sans danger pour lui, car le héron possède un bec long et pointu dont il embroche parfois l'assaillant. La tête de l'oiseau poursuivi, s'enfonçant entre les deux ailes levées comme deux boucliers, ne présente plus qu'une pointe effilée qui se dresse vers le ciel; si le faucon ne peut s'arrêter à temps dans sa chute, il est perdu.

L'émerillon, le plus petit des faucons et de tous les oiseaux de proie, était fort estimé par les rois pour la chasse aux perdreaux, aux alouettes et autres petits oiseaux. Il brillait surtout dans « le vol du pigeon cillé. » Après avoir passé deux fils dans les paupières inférieures d'un pigeon et lié ces fils sur sa tête, de manière que l'animal ne puisse absolument voir qu'en l'air, on le jette avec la main le plus haut qu'on peut, et, comme il ne voit clair qu'en regardant le ciel, il se trouve obligé de monter toujours. Lorsqu'il est suffisamment élevé, on l'attaque avec les émerillons, qui vont le gagner et le combattre

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

jusqu'à ce qu'ils l'aient reconduit à terre, ce qui dure souvent très-longtemps.

Nous ne pouvons nous empêcher de trouver cruelles ces tortures inutiles infligées à de pauvres êtres qui sont à notre merci. Si la chasse a eu sa raison d'être lorsque l'homme en vivait, si elle est encore justifiable par notre gourmandise naturelle et le besoin de variété dans la nourriture, si même on peut la recommander à la jeunesse comme un exercice de force et d'adresse, elle doit être sévèrement blâmée dès qu'elle devient une tuerie à coup sûr ou une souffrance gratuite imposée aux animaux par le caprice du désœuvrement.

On ne pensait pas ainsi sous l'ancien régime, et beaucoup de chasseurs du nouveau nous accuseront de sensiblerie. Mais la compassion pour les animaux n'est pas l'unique motif de notre jugement : elle supprimerait complétement la chasse, et nous ne sommes pas si radicaux. Seulement, les pauvres cerveaux des fauconniers et des veneurs d'autrefois nous font plus pitié encore que les hérons et les pigeons cillés. C'est plus l'intérêt de l'homme que celui des animaux qui nous guide. Sans doute la vénerie, exigeant de longues études préliminaires, exerce la sagacité; mais elle la détourne d'objets plus importants et plus dignes de l'homme. Forcer le cerf, c'est tout simplement rivaliser avec les animaux de proie. Nous nous contentons de cet aveu enthousiaste de M. Elzéar Blaze : « Pour faire un bon veneur, à peine si la vie d'un homme est suffisante ! » Voilà de quoi renoncer de bon cœur à la vénerie. « Pour Louis XIII, dit le même auteur, un fauconnier, un veneur, valaient mieux qu'un général. » Aussi Louis XIII fut-il un pauvre roi.

En somme, la vénerie et la fauconnerie nous plaisent plus en peinture qu'en réalité; nous reconnaîtrons volontiers qu'elles ont offert au pinceau brillant de M. Monginot un très-agréable motif.

LA VALLÉE D'AOSTE.

Entre les Alpes Pennines et les Alpes Grecques (en celte, *kraig* signifie rocher), dominée au nord par le mont Rose, à l'ouest par le petit Saint-Bernard et le mont Blanc, s'ouvre la vallée de la Doire, divisée par les torrents en vallons et en ravines verdoyantes « qui semblent les rameaux d'un arbre magnifique. » C'est là le petit duché et le val fameux d'Aoste, qui tient, par sa situation, son aspect et ses mœurs, de la Suisse, de la Savoie et de l'Italie; l'élément de la population en est gaulois et romain à la fois.

« Le pays d'Aoste, dit M. de Mercey, fut habité dans le principe par une peuplade gauloise que les Romains nommèrent les Salasses. Lorsqu'ils eurent reconnu que cette grande vallée ouvrait le chemin du pays des Sabaudes (Savoisiens) et des autres tribus gauloises voisines des Alpes, ils comprirent l'importance de ce passage, et, dès l'an de Rome 610 (142 av. J.-C.), sous le consul Appius Claudius, ils firent de sérieuses tentatives pour s'en emparer. Les Salasses, vaincus à plusieurs reprises et dépouillés des mines d'or et de fer qui faisaient leur richesse, furent soumis vers l'an de Rome 720 (32 avant J.-C.); mais leur soumission ne fut pas complète. Une fois, ils pillaient le trésor impérial qui passait dans le voisinage; une autre fois, sous prétexte d'aider une des légions à réparer une chaussée, ils faisaient rouler sur elle tout un quartier de montagne. Les Romains, obligés de lutter sans cesse contre un ennemi qui ne déposait les armes que pour reprendre haleine et les combattre plus tard avec un nouvel acharnement, se décidèrent à détruire ces tribus remuantes. L'extermination fut complète; toute la nation passa par le fer, et le petit nombre des Salasses qui furent pris, trente mille environ, furent envoyés à Ivrée (*Ipporedia*), vendus comme des bêtes de somme ou incorporés dans les légions romaines. Une colonie de prétoriens les remplaça et s'établit dans la vallée. Ce sont ces prétoriens qui ont fondé Aoste (*Augusta-Prætoria* ou *Salassiorum*), lui donnant ce nom en mémoire d'Auguste, leur général.

» Quand les Barbares envahirent l'Empire, les Goths et les Lombards succédèrent aux Romains dans le val d'Aoste », que Charlemagne réunit au royaume de Bourgogne. « Plus tard, ce petit pays profita de sa position pour s'émanciper. En 1204, nous le retrouvons sous la domination d'Humbert de Savoie, qui prend le titre de comte d'Aoste. Dans le quinzième siècle, le comté est converti en duché », et forme l'apanage de l'un des frères du prince régnant de Savoie. Maintenant, le pays d'Aoste fait partie du royaume d'Italie, qui lui laisse une certaine indépendance et en tire de fort minces revenus. « La population est bien faible aujourd'hui eu égard à l'étendue de la cité. Elle paraît en outre assez misérable », quoique des montagnes peu éloignées aient renfermé des mines et qu'un torrent voisin roule ou ait roulé des paillettes et des morceaux d'or natif.

La terre végétale, restreinte par la montagne, ne nourrit pas les habitants, et la misère est cause qu'ils émigrent et voyagent durant six mois de l'année, cherchant leur pain dans le Piémont et la Lombardie. La moisson faite et les semailles achevées, toute la population mâle des villages exerce au dehors les professions de maçon, de chaudronnier et de ramoneur. « Le voyageur qui arriverait à Cormayeur d'octobre à avril pourrait croire à l'existence d'une de ces tribus d'amazones que les anciens ont célébrées. » Mais les femmes, demeurées seules au logis, ne s'entaillent point la poitrine pour élargir la place du baudrier; elles n'ont ni arc, ni lance, ni cavalerie. L'éducation des enfants les occupe assez. En mai, les émigrés rentrent au logis, qui avec cinquante, qui avec soixante francs; on peut évaluer à vingt mille francs, chiffre considérable, le numéraire que verse annuellement dans la vallée la vie nomade de ses habitants.

Les seuls hommes qui demeurent à la maison sont les vieillards, les enfants et les *crétins* ou *goîtreux*. Ces pauvres idiots sont en grand nombre, même dans certains quartiers de la ville; on les appelle *marons*. Saussure fut épouvanté de leur nombre à Villeneuve. « La première fois, dit-il, que je passai à Villeneuve, tous les êtres raisonnables du village en étaient sortis pour les travaux de la campagne; il ne restait ou du moins on ne voyait dans les rues que des *imbéciles*. Je ne connaissais pas encore les signes extérieurs de cette maladie : je m'adressai au premier que je rencontrai pour lui demander le nom du village, et, comme il ne me répondait point, je m'adressai à un second, puis à un troisième; mais un morne silence ou quelques sons articulés étaient leur unique réponse; et l'étonnement stupide avec lequel ils me regardaient, leurs goîtres énormes, leurs grosses lèvres entr'ouvertes, leur teint basané, avaient quelque chose de tout à fait effrayant. On aurait dit qu'un mauvais génie avait changé en animaux stupides tous les habitants de ce malheureux village, en ne leur laissant de la figure humaine que ce qu'il en fallait pour qu'on pût reconnaître qu'ils avaient été des hommes. »

Les occupations des habitants sédentaires consistent dans le soin des nombreux moutons qui paissent sur les flancs abrupts des collines couvertes de sapins. Des carrières d'ardoise et des affineries de cuivre, des fabriques de goudron, de térébenthine et de poix, des eaux ther-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

males, d'assez riches filons de fer estimé, de cuivre, de plomb et d'argent, de manganèse et de sel gemme, constituent la richesse du pays. La montagne du Labyrinthe, près de Cormayeur, témoigne encore d'une antique exploitation minière. Il y a là « des galeries creusées dans la roche et soutenues de distance en distance par des piliers; elles se bifurquent, fouillent le mont dans toutes les directions, et aboutissent, les unes à des salles plus spacieuses, également soutenues par des piliers, les autres à des couloirs sans issue. Les fragments de minerai qu'on recueille sur le sol indiquent une mine d'argent »; la tradition en fait remonter l'exploitation aux Romains, et donne aux galeries le nom de *trous des Romains*. Peut-être faut-il y voir ces mines des Salasses dont parle Strabon, et qui furent la véritable cause de la conquête romaine. Quoi qu'il en soit, ces souterrains, qu'on ne pourrait parcourir en un jour, ont été creusés il y a bien des siècles. Une couche épaisse de calcaire grossièrement cristallisé forme sur les parois, de distance en distance, des nœuds et des protubérances anguleuses qui ressemblent à des stalactites.

L'aspect de cette vallée, depuis Cormayeur jusqu'au rocher et au fort de Bard, qui arrêta quelques jours le premier consul lors de la campagne de Marengo, est pittoresque toujours et souvent délicieux. Ce ne sont que rochers énormes, châteaux ruinés au bord des abîmes, villages jetés sur le flanc de la montagne comme des écharpes multicolores, avec leurs toitures moussues, noires ou brunes, leurs champs de seigle et leurs plantations de noyers. Non loin du village de la Salle, de profondes crevasses découpent la vallée comme autant d'immenses sillons. Enlevez quelques planches qui joignent les deux bords de ces effroyables fentes, et toute communication est

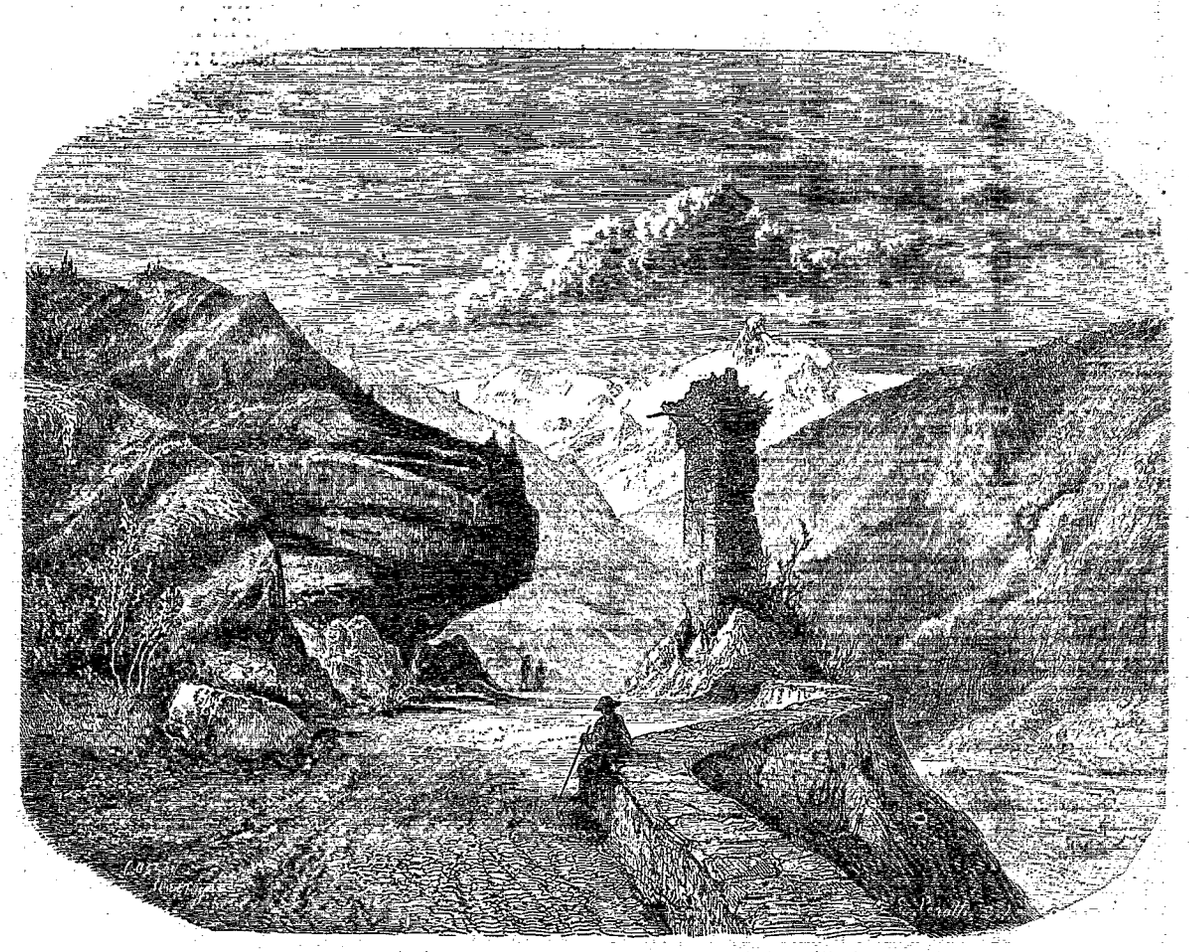

Vallée d'Aoste. — Ancien pilier en pierre taillée. — Dessin de Perotti.

interrompue entre Aoste et les Alpes. Au delà de la cité, « la vallée se resserre et le passage prend un aspect âpre et désolé. Des rocs à pic pendent sur le ravin au fond duquel la Doire écumante bondit de roche en roche. » On dirait la route de Barèges ou de Cauterets qui serpente au-dessus des gaves. « Le chemin, taillé dans la pierre même, pénètre bientôt dans les rues d'une petite ville noire et misérable située au pied d'un rocher de forme conique, dont le sommet est couronné de murs et de bastions. Ces hauteurs de Bard ferment la vallée. »

A peu près au centre de ce bassin montagneux s'étale une jolie ville peuplée de six mille habitants qui parlent un savoyard mitigé de piémontais, le plus abominable patois de tout le royaume italien. C'est la cité d'Aoste. « La saleté des hôtels, dit M. de Mercey, y est excessive, et la chère que l'on y fait détestable. Les *grissini* remplacent le pain; on mange la soupe au dessert. Les viandes salées, le *vitello* (veau) pané et grillé, les fritures de foie et de poumon, composent le menu de chaque repas. Quant aux fruits et aux raisins, si célébrés par les voyageurs, un propriétaire de bonne foi m'assurait que la qualité en était des plus secondaires. Pour ma part, et d'après ma propre expérience, je puis assurer qu'en fait de vin du cru le vin d'Aoste est plus à redouter qu'aucun autre. C'est une boisson aigre-douce des plus singulières; on dirait un composé de vin de Suresne et de mélasse. Le voisinage des montagnes, qui permet toutefois à la cigale de chanter et aux mantes et aux *lucioli* de déployer leurs ailes, s'oppose assez fréquemment à la complète maturité de la vigne. » Il faut même dire que ces passages brusques du

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

chaud au froid « ébranlent singulièrement le système nerveux, et vous livrent à un état fébrile qui n'est pas sans charme, mais qui doit épuiser à la longue. »

Il y a dans l'enceinte d'Aoste beaucoup de jardins, et aux environs, surtout vers le sud-est, de ces paysages tourmentés et charmants que reproduisent nos deux dessins, avec des profils bizarres sur un horizon bleu, d'étroites zones de verdure, de gros châtaigniers roux où s'abritent les pâtres, et les ruines de quelque vieux château. Le *Lépreux* (de Xavier de Maistre) saluait tous les soirs « les glaciers de Ruitorts, les bois sombres du Saint-Bernard et les pointes singulières qui dominent la vallée de Rhême. » En somme, on retrouve autour de soi, sans trop de peine, les éléments de cette description que nous empruntons encore à Xavier de Maistre : « La partie méridionale de la cité d'Aoste est presque déserte et paraît n'avoir jamais été fort habitée. On y voit des champs labourés et des prairies terminées d'un côté par les remparts antiques que les Romains élevèrent pour lui servir d'enceinte, et de l'autre par les murailles de quelques jardins. Cet emplacement solitaire peut cependant intéresser les voyageurs. Auprès de la porte de la ville, on voit les ruines de l'ancien château dans lequel, si l'on en croit la tradition populaire, le comte René de Chalans, poussé par les fureurs de la jalousie, laissa mourir de faim, dans le quinzième siècle, la princesse Marie de Bragance, son épouse : de là le nom de Bramafan (qui signifie *cri de la faim*) donné à ce château par les gens du pays. »

Des monuments plus authentiques et plus anciens assurent à la cité d'Aoste l'attention des archéologues. Ce

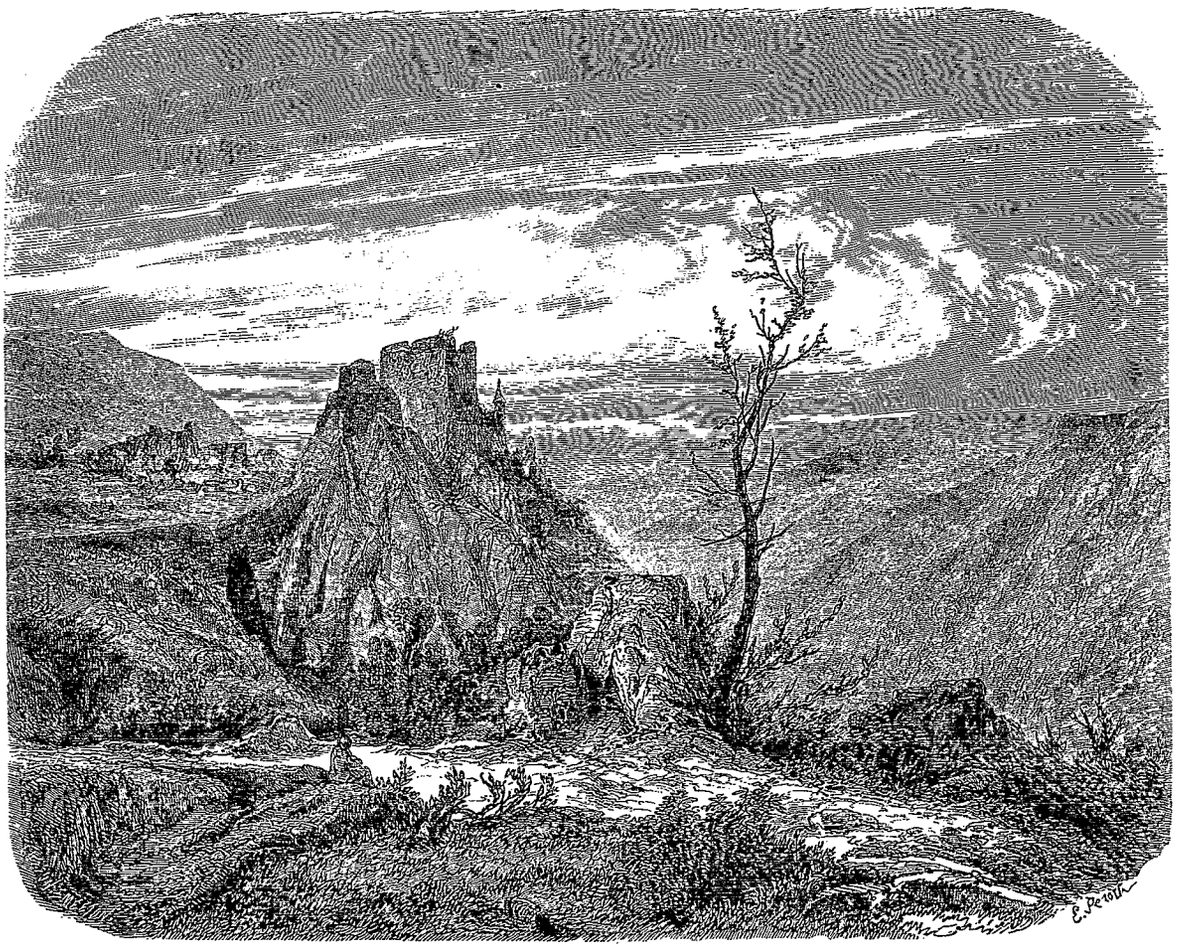

Vallée d'Aoste. — Ruines du château d'Ussel. — Dessin de Perotti.

sont les débris des édifices élevés par la colonie romaine sous le règne de l'empereur Auguste. De ce nombre sont les fortes murailles flanquées de tours, indiquées dans la citation précédente, une porte à demi enfouie, dans la direction de Cormayeur, deux ponts, un amphithéâtre et un arc de triomphe.

Les deux ponts sont d'une seule arche. L'un, « enseveli sous un faubourg de la ville, est d'une telle solidité, qu'outre le pavé de la route romaine et d'une route plus moderne, il porte encore le poids de plusieurs maisons. » L'autre, qui sert à la fois de pont et d'aqueduc, sur la Doire, a été bâti par Caïus Avilius. La hauteur de l'arcade est prodigieuse. L'amphithéâtre, comme les murailles, est dispersé dans les propriétés particulières. L'arène est une belle prairie où paissent les troupeaux de bœufs. « Alentour, on découvre des arcs décorés de pilastres, enterrés aux trois quarts, et quelques fragments de colonnes corinthiennes. A peu de distance de là, dans un monastère d'augustins, on voit de belles caves circulaires, voûtées solidement, et correspondant à l'arène par chaque bout. C'était là qu'on renfermait les animaux et les prisonniers qui devaient combattre dans le cirque. »

L'arc de triomphe, seul reste dont on puisse apprécier les proportions, a été construit en l'honneur d'Auguste; il est donc parmi les plus anciens que l'on possède. « Les colonnes d'ordre corinthien qui le décorent du côté de la campagne sont d'une belle conservation », et annoncent bien la ville du côté de la route d'Italie. Mais tous les bas-reliefs, tous les ornements de bronze ont disparu. L'arcade unique, couverte d'une sorte de toit qui la préserve de la

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

destruction, semble par elle-même assez solide pour braver le temps. Elle est formée de blocs énormes superposés sans ciment. Saussure a retrouvé sur la route d'Ivrée le gisement de poudingue qui en a fourni les matériaux. La voûte a près de 17 mètres de haut sur 10 de large.

Tels sont, en résumé, le passé et le présent du val et de la cité d'Aoste, les caractères qu'ils ont reçus de la nature et du travail de l'homme.

GUILLAUME TELL ET SCHILLER.

Au quatorzième siècle, dans le canton d'Uri, en Suisse, un gouverneur autrichien du nom de Gessler a-t-il fait mettre son chapeau sur une perche, au milieu de la ville d'Altorf, et forcé tous les passants à le saluer, sous peine de prison? Ce même personnage a-t-il obligé ensuite un paysan qui s'appelait Guillaume Tell, et qui n'avait pas voulu obtempérer à ses ordres, à percer d'un trait de son arbalète une pomme placée sur la tête de son jeune fils, acte abominable qui, remplissant le cœur de ce dernier d'un sentiment légitime de vengeance, l'aurait porté à t r le despote d'un coup de flèche, et à donner avec ce meurtre le signal de l'affranchissement de la contrée? Telles sont les questions qui ont attiré sur elles l'examen d'un grand nombre d'historiens et de critiques célèbres.

Jean de Müller pense que ce chapeau élevé au bout d'une perche n'était pas celui du gouverneur, mais le chapeau ducal d'Autriche, placé là pour rallier tous ceux qui étaient attachés aux intérêts de cette maison. On les reconnaissait par l'hommage qu'ils lui rendaient. La mort de Gessler par la main de Tell n'est pas certaine. Quant au fait de la pomme, il est encore moins probable. Le silence des contemporains, l'analogie d'un événement semblable raconté par des historiens danois du douzième siècle, ont fait naître des doutes sur cette histoire. Voltaire, Rahn, Iselin et d'autres la regardaient comme fabuleuse. Cependant Zürlauben, Balthazar de Lucerne et Haller de Berne ont recueilli les preuves historiques qui établissent sa vérité.

Pour nous, d'abord, il n'est guère douteux que l'archer du nom de Tell n'ait rendu de grands services à son pays au temps de l'affranchissement. Des chapelles consacrées à sa mémoire dès le quatorzième siècle, tant sur la plateforme située près de Fluelen que dans le chemin creux qui conduit à Kusnacht, semblent l'attester. Nous croyons ensuite que l'orgueil insensé d'un despote subalterne peut fort bien lui avoir inspiré l'idée de faire courber une population de pauvres montagnards devant sa toque, et, enfin, que la perversité du cœur humain est malheureusement si féconde en inventions cruelles qu'elle peut aussi, à deux siècles de distance, et dans deux contrées différentes, avoir forcé un père de famille à jouer la vie de son enfant au tir de l'arc et de l'arbalète.

Le poëte Schiller a été de cet avis. Il a accepté tous les faits de la vie de Guillaume Tell, et s'est servi de cette figure rustique pour composer avec elle le poëme dramatique de la résistance au despotisme de l'étranger; ouvrage magnifique, un des plus purs sortis de sa plume, et dans lequel le grand savoir de l'historien se combine heureusement avec l'habileté du dramaturge.

Nous n'entrerons pas dans le détail de cette tragédie; nous dirons seulement que les auteurs primitifs du complot de la résistance furent trois braves citoyens d'Uri, Unterwald et Schwitz, qui prêtèrent le fameux serment du Grütli, et qui se nommaient Arnold de Melchtal, Werner Stauffacher et Walter Furst. Guillaume Tell ne fut que le héros accidentel de la délivrance; mais son action mit, pour ainsi dire, le feu aux poudres, et commença la ruine du pouvoir autrichien. Schiller ne l'a point oublié, et c'est cette individualité remarquable qu'il s'est plu à faire ressortir dans toute l'étendue de son poëme. Déjà il avait, sous les traits du marquis de Posa, exprimé les ardeurs philanthropiques d'un homme des hautes classes, les ruses d'un théoricien de la liberté cherchant à convertir le sceptre lui-même en instrument de régénération. Avec le personnage de Guillaume Tell il donne un corps aux sentiments généreux de l'homme du peuple; il peint le citoyen des rangs inférieurs, peu instruit mais énergique, qui sent plus qu'il ne conçoit, et qui agit plus qu'il ne rêve. A la mauvaise foi, l'orgueil brutal et la cruauté, il oppose l'instinct d'un cœur franc et honnête qui ne revendique ses droits naturels par l'action que lorsqu'il est blessé dans ses intérêts les plus chers, menacé dans sa vie et celle des siens. Il y a encore bien de l'idéal dans cette figure de paysan suisse; cependant le poëte, en la modelant, s'est rapproché de la nature; et, en général, elle se montre avec une telle simplicité de langage et une si grande force de sentiment, que, de toutes les conceptions du même genre, elle est certainement celle qui offre le plus de vie et de réalité.

Dès sa première apparition, Guillaume Tell dévoile tout ce qu'il y a de bon et de brave en lui. Il s'agit de sauver un pauvre homme poursuivi par les satellites du gouverneur; il faut au plus vite lui faire traverser le lac, malgré la tempête. Plusieurs reculent; mais Tell s'avance et dit : « L'homme généreux ne pense point à lui-même; fiez-vous » en Dieu et sauvez l'opprimé. » Personne n'osant se risquer, il monte dans une barque et entraîne sur les flots le malheureux fugitif. Son action courageuse émeut les assistants, et le doigt populaire le désigne déjà, quoique vaguement, comme un des libérateurs du pays. Une autre scène le représente en conversation avec un des citoyens les plus considérables du canton de Schwitz, Verner Stauffacher. Celui-ci l'entretient du despotisme intolérable de Gessler, de la nécessité de mettre un terme à un pareil état de choses, et cherche à faire entrer l'honnête paysan dans la ligue que lui et plusieurs de ses amis ont tramée contre l'odieux officier. Mais Tell est un homme simple qui a charge de femme et d'enfants, et qui, étant leur unique gagne-pain, ne peut s'aventurer dans des tentatives inutiles. Pressé cependant par les paroles de Stauffacher, qui lui demande si la patrie pourrait compter sur lui dans le cas où elle aurait recours aux armes, il répond : « Tell » va jusqu'au fond d'un abîme pour secourir un agneau, et » il délaisserait ses amis!... Quelque entreprise que vous » formiez, ne m'appelez pas dans vos conseils, je ne sais » ni méditer, ni rester longtemps indécis; mais si vous » avez besoin de moi pour une action résolue, alors appelez » Tell, et il ne vous manquera pas. » C'est bien parler selon sa nature et sa condition; et l'intelligence des meneurs du mouvement de résistance, comprenant cette âme fière et naïve, lui laisse sa liberté d'action, certaine de sa vigoureuse coopération au moment décisif.

Tandis que le complot de la délivrance s'ourdit secrètement, en vue du jour de l'explosion, jour que doivent amener les excès de Gessler, Tell vaque à ses affaires et aux soins de sa famille. Durant le peu d'instants qu'il leur consacre au fond de sa chaumière, son travail de menuiserie et ses réponses alternatives à sa femme et à ses enfants forment un tableau d'intérieur rustique des plus charmants. C'est un père qui aime ses enfants, mais qui ne va point, dans sa tendresse, jusqu'à leur gâter l'âme et en amollir la trempe; c'est un mari qui chérit sa femme, mais non au point de perdre, par amour pour elle, le sentiment des souffrances de ses semblables; et d'oublier les

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

misères de la patrie. Quand son épouse, inquiète à l'égard de cette bonté d'âme qui lui fait affronter tant de dangers, s'écrie : « Hélas! tous les miens fuiront donc la paix du » foyer! » Tell répond : « Ce n'est pas pour n'être qu'un » berger que m'a créé la nature... Je ne jouis vraiment de » la vie que lorsque chaque jour j'ai lutté contre un nou- » veau danger. » Et, malgré les instances d'Hedwige, ayant besoin d'aller à Altorf, résidence du gouverneur, il se décide à s'y rendre en emmenant avec lui un de ses fils.

La fin à la prochaine livraison.

LE TRAVAIL DES ENFANTS.

Voy. t. XI, 1843, p. 14.

LES PETITS PIQUEURS DE CHAUDIÈRE.

« Il faut nettoyer une chaudière à vapeur : les incrustations calcaires y sont dures et adhérentes; l'espace intérieur est trop étroit pour qu'un homme y puisse entrer : on choisit un enfant de dimension convenable; on l'introduit dans les flancs encore tièdes de la chaudière à peine vidée. Couché dans le bouilleur qu'il obstrue de son corps, armé d'un marteau, muni d'une lampe fumeuse, le pauvre petit pioche péniblement le dépôt qui tombe peu à peu en poussière.

» Quelle atmosphère pour ces jeunes poumons! vapeur d'eau, produits de combustion de la lampe, parcelles anguleuses de calcaire : voilà ce que respirent ces organes si délicats à peine formés, au lieu de l'air pur qui leur serait indispensable!

» Et ce même enfant, de onze à douze ans à peine, déjà étiolé, travaille ainsi de deux jours l'un tout au moins, et toujours sans trêve, sans repos du dimanche, sans instruction d'aucune sorte : on tue à la fois son esprit et son corps... »

Voilà ce qu'on nous écrit. De pareils faits sont-ils vrais, sont-ils possibles? Notre correspondant nous affirme qu'il peut en citer de nombreux exemples : nous ne saurions douter de sa parole; un seul de ces abus suffirait d'ailleurs pour rendre utile un appel à l'opinion publique.

Ingénieurs, que l'un d'entre vous se hâte, par quelque procédé, qu'il répugne absolument de croire impossible, d'affranchir les enfants d'un si odieux supplice. Il y va de l'honneur de l'industrie. Combien de prix proposés par nos sociétés savantes, pour des services qui sont loin d'être aussi urgents que celui-là! Mais qu'est-il besoin de prix, de récompenses? Écoutez vos instincts, votre conscience, votre cœur, et, en même temps qu'aux souffrances des enfants, pensez aux douleurs des mères!

INCANDESCENCE

DE L'INTÉRIEUR DU GLOBE TERRESTRE. (1)

La question de la terre nous touche de trop près pour que nous ne soyons pas curieux de savoir ce que c'est que cette terre, et sur quels faits positifs se basent les enseignements que l'on donne à son égard dans les divers traités scientifiques. On parle chaque jour de la chaleur centrale du globe, de l'incandescence de son noyau, du feu qui brûle sous nos pieds dans ce gigantesque foyer; il importe de faire connaître ce qu'il y a de vrai et de positif à ce propos et de rappeler sommairement les faits observés, sur lesquels s'appuie la théorie de la terre.

Le premier, c'est l'accroissement graduel de la température à mesure que l'on s'enfonce dans l'intérieur du globe.

Dans toutes les mines du monde où des observations météorologiques ont été faites, notamment en Saxe par M. Trebra, ailleurs par M. Cordier, dans les puits artésiens par M. Arago, etc., on a universellement reconnu l'accroissement de la température avec la profondeur. Les résultats sont unanimes à cet égard. Les premières expériences avaient accusé une augmentation régulière d'un degré par 100 pieds; plus tard, en d'autres localités, on ne trouva plus qu'une augmentation d'un degré par 22 mètres, ou 70 pieds environ; ailleurs, les résultats oscillaient entre ces deux limites. Ces différences, comme on le reconnut dans la suite, tout en proclamant l'accroissement de la température, montraient qu'il ne s'effectue pas partout de la même manière, et que, dans certains cas, des influences locales l'altèrent en plus ou en moins. Mais on put bientôt constater, par la comparaison d'un grand nombre d'observations, que l'accroissement moyen de la température est d'un degré par chaque 33 mètres de profondeur au-dessous du sol.

Cet accroissement ne peut avoir sa source dans la quantité de chaleur émise par le soleil. L'observation et la théorie démontrent que les variations de température produites par les saisons, les climats et les jours, cessent de se faire sentir à une faible distance dans l'intérieur de la terre. A cette distance, variable selon les lieux (elle est égale à 25 mètres pour Paris), la température du sol reste constante et indépendante de l'action du soleil. La chaleur intérieure du globe appartient donc au globe même.

Il résulte de l'accroissement exposé plus haut qu'à la distance de 3 kilomètres la température du sol doit être de 100 degrés, et que si la loi se continue régulièrement, on trouverait à une profondeur de 100 kilomètres plus de 3000 degrés, température suffisante pour fondre tous les corps que nous connaissons. Il est certain que ces corps sont en fusion; mais on ne saurait pourtant affirmer que ce soit dès cette profondeur. De même nous nous garderons d'affirmer, comme on l'a fait récemment, que la progression de la chaleur soit régulière jusqu'au centre du globe et que ce centre soit porté à une température de 195 000 degrés. On est là dans l'hypothèse, car nous n'avons pu pénétrer que la couche superficielle du globe, et nous sommes dans l'ignorance complète de la nature de sa masse interne. Il faudrait pour cela suivre l'idée de Maupertuis : creuser un trou jusqu'au centre de la terre. C'est dommage que l'entreprise en soit impraticable.

Ce que les observations métallurgiques démontrent d'un côté, des faits d'un autre genre le confirment. La figure, la densité, la consistance du globe, sont solidaires; il n'est rien d'isolé dans l'étude de la nature : un phénomène complète l'autre; tout s'enchaîne et se commente. Ainsi la force centrifuge a déterminé l'aplatissement du globe, et celui-ci dénote la fluidité primitive de notre planète. Or cette chaleur primitive a laissé des traces; de plus, elle n'est pas éteinte et se manifeste par divers phénomènes, autres que ceux dont nous avons parlé. Ces phénomènes, qui établissent, chacun pour sa part et d'une manière irrécusable, l'accroissement graduel de la chaleur, sont : la température des eaux qui jaillissent des puits artésiens, celle des sources thermales répandues sur divers points du globe, enfin l'activité intérieure qui se manifeste par les tremblements de terre, et les éruptions volcaniques qui lancent dans l'espace leurs laves liquéfiées.

(1) Ces lignes ont été écrites, en réponse à l'un de nos lecteurs, par M. Camille Flammarion, auteur de l'ingénieux et savant ouvrage intitulé : *la Pluralité des mondes habités*. Il nous a paru utile de les publier, bien que le même sujet ait déjà été traité amplement par Jean Reynaud dans plusieurs articles de ce recueil. — Voy. dans les Tables : *Ecorce de la terre, Terre*, etc.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Les sources artésiennes, d'après la loi de l'équilibre de la chaleur, possèdent la même température que les couches intérieures dans lesquelles elles ont séjourné. On sait que les sources artésiennes (1) ont pour origine les eaux de pluie qui filtrent dans le sol, descendent jusqu'à ce qu'elles rencontrent une couche imperméable, un lit d'argile par exemple, et forment alors des nappes souterraines d'une grande étendue, qui suivent toutes les inflexions du terrain sur lequel elles reposent. Si l'on creuse un puits sur un sol moins élevé que le terrain d'infiltration où la nappe d'eau prend naissance, le liquide jaillira à l'orifice, comme dans les vases communiquants. Or les expériences des physiciens qui se sont livrés à ces études ont mis hors de doute le degré d'élévation de la température de l'eau proportionnellement à la profondeur de la couche où l'eau gisait.

Les sources thermales viennent des profondeurs de la terre, où elles ont acquis la haute température qu'elles manifestent. Cette température est également celle des terrains qu'elles traversent. Au nombre des sources d'eau bouillante, nous citerons les *geysers* d'Islande, qui jaillissent sans cesse et remplissent l'air de vapeur, et dont quelques-uns s'élancent à des hauteurs considérables. Quelques-unes de ces sources ont une température de 100 degrés.

Mais les faits qui mettent le mieux en évidence l'état de fluidité intérieure du globe, ce sont les tremblements de terre et les volcans. Les tremblements de terre ne sont explicables que par la réaction des liquides et des gaz intérieurs contre la croûte extérieure ; les phénomènes généraux qui les caractérisent en sont, du reste, le témoignage irrévocable. Ils se font souvent ressentir à la fois sur une étendue considérable, et la même secousse agite le sol à plusieurs centaines de lieues de distance. On croirait voir en eux les convulsions du globe. Le mémorable tremblement de terre qui détruisit Lisbonne, en 1755, se prolongea à des distances immenses, et l'on observa en Angleterre une agitation extrême des eaux. Ces secousses se manifestent sous la forme d'ondulations, comme si elles étaient le résultat d'un ébranlement lointain dans les couches inférieures du globe ; l'intensité, la durée, la rapidité et la nature de ces secousses sont très-variables. Tantôt une secousse violente renverse en un clin d'œil de vastes cités, transforme l'aspect de la nature, précipite les hautes montagnes sur les plaines qu'elles dominaient, suspend le cours des fleuves ou soulève les flots de la mer à des hauteurs effrayantes, comme il arriva, en 1586, à Lima, où la mer monta de 14 brasses sur une étendue de 170 lieues. Tantôt ces secousses sont si faibles que, lorsqu'elles surviennent au milieu de la nuit, on ne s'en aperçoit qu'au bruit des objets légers suspendus dans l'intérieur des maisons. A. de Humboldt, en observation sur le Vésuve, ressentait à peine les secousses qui se succédaient de vingt en vingt secondes avant l'éruption des scories incandescentes. Tantôt encore les tremblements sont accompagnés d'éruptions d'eau chaude, comme à Catane en 1818, de vapeurs aqueuses, comme au Mississipi en 1812, de mofettes empoisonnées, de tourbillons de boue, de fumée noire et même de flammes, comme à Cumana en 1797. Dans le tremblement de terre de la Nouvelle-Grenade, en 1827, la quantité d'acide carbonique qui sortit des crevasses asphyxia une multitude de serpents, de rats et d'autres animaux qui vivent dans les cavernes. Ainsi diffèrent les effets physiques qui accompagnent ces secousses terrestres ; mais, quelle que soit leur nature, ils révèlent unanimement l'existence du foyer calorifique intérieur.

(1) Ce mot vient d'*Artois*, province où les premiers puits ont été creusés.

Les volcans peuvent être regardés comme autant de cheminées ou conduits souterrains qui établissent une communication temporaire ou permanente de l'intérieur avec la surface. On peut encore dire, selon l'expression de Humboldt, que ce sont des *soupapes de sûreté* pratiquées dans la vaste chaudière du foyer interne. La température sans égale des substances vomies par les bouches volcaniques, l'analogie chimique des laves de tous les volcans de la terre, leur rapport avec les anciens minéraux du sol primordial, les phénomènes de convulsions étranges qui les accompagnent en tous lieux du globe : tels sont les faits qui montrent que les éruptions volcaniques ont leur source dans les substances incandescentes qui forment encore actuellement le noyau fluide de la terre.

Ce noyau fluide immense est recouvert d'une enveloppe extrêmement légère, mince pellicule à peine épaisse de 10 lieues, sur laquelle nous nous croyons en sûreté. En fait, si l'on pouvait avoir des nouvelles journalières de

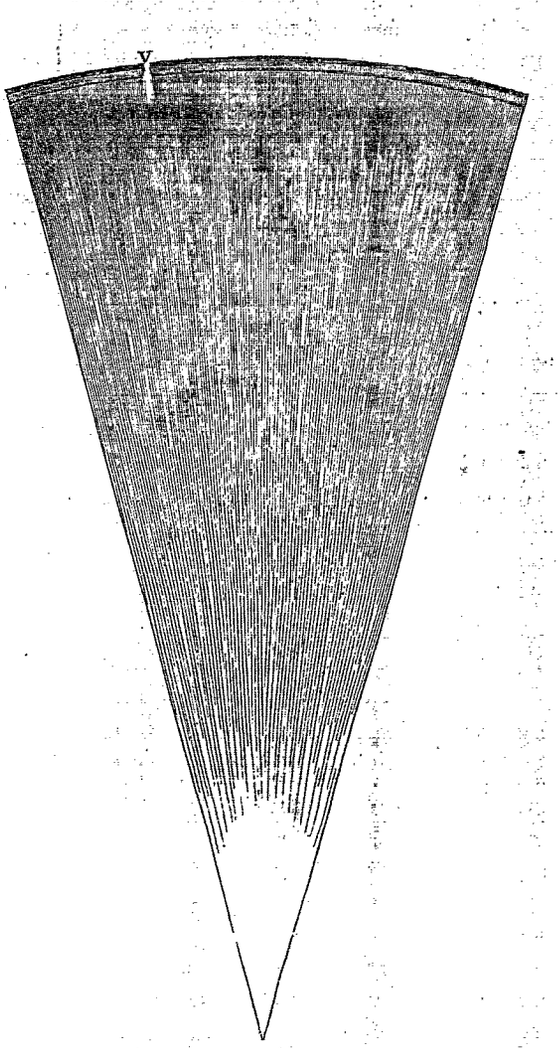

Coupe montrant à peu près les volumes relatifs de l'écorce solide et de la masse liquide du globe. — V, volcan.

l'état de cette surface, on la trouverait perpétuellement agitée, tantôt sous une latitude, tantôt sous une autre. Mais si nous considérons, d'un côté l'exiguïté de la place que nous occupons sur le globe et la rapidité de notre vie, d'un autre côté la lenteur des grandes révolutions géologiques dont ces phénomènes ne sont plus que de pâles vestiges, on conçoit que, grâce à notre infimité, nous puissions reposer avec confiance sur ce globe, comme le petit oiseau que le vent n'atteint pas sur le grand chêne.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

L'ORDRE TEUTONIQUE.

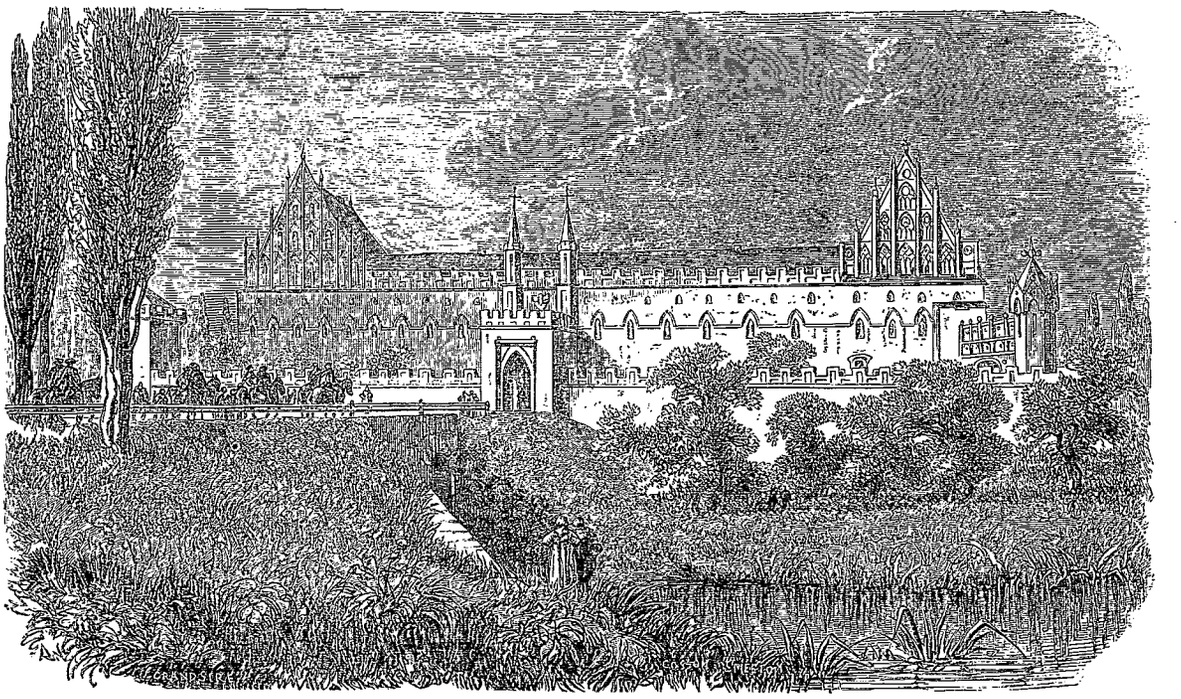

Le château des Chevaliers de l'ordre Teutonique, à Marienbourg (Prusse). — Dessin de Grandsire.

La première fois que je voyageai en Allemagne, je me trouvai en tête-à-tête tout un jour, dans un coupé de diligence, avec un habitant de Marienbourg-sur-Nogath. Il ne me parla, pendant plusieurs heures, de rien autre chose que de l'ordre Teutonique : je ne lui donnais guère la réplique; je savais très-peu de chose sur cet ordre, et je vis bien qu'il était confondu et presque scandalisé de mon ignorance : j'ai dû faire grand tort dans son opinion à l'esprit français. Nous sommes tous ainsi. Que dirait un bourgeois de Nancy d'un étranger qui ne paraîtrait pas bien connaître l'histoire des ducs de Lorraine, ou un Dijonnais d'un individu qui resterait bouche close dans une conversation sur les ducs de Bourgogne? Comment un Marienbourgeois supporterait-il même l'indifférence pour ces chevaliers teutoniques? D'abord il est lui-même une manière de fils de ces chevaliers. C'est par eux, pour ainsi dire, que sa ville natale, Marienbourg, fut construite (1). Il a sans cesse sous les yeux le somptueux palais des grands maîtres, bâti vers 1267, rebâti depuis, restauré, en 1815, par le prince couronné depuis sous le nom de Frédéric-Guillaume IV. Pourrait-il supposer un instant que vous ne comptez point parmi les merveilles de l'Europe la colonne de granit qui supporte seule toute la voûte de la salle du chapitre, le « Grosseremter »? Quel enfant ne raconterait l'histoire du boulet lancé contre cette colonne, en 1410, par les Polonais, sur l'indication d'un traître? Peu s'en fallut que du coup la voûte n'écrasât le grand maître et son conseil. Mais le boulet ne fit qu'effleurer la colonne et alla se perdre dans un angle de la cheminée, où il est encore captif. — Et les tombeaux, et les cellules, et les cachots des chevaliers! Que de légendes populaires y font revivre des spectres sombres! Çà et là, le pied ne recule-t-il pas devant quelques taches de sang que le temps n'a pas effacées! Est-il sûr que les annales de Venise soient plus poétiques? Quand on voudra, on fera sortir de l'histoire de l'ordre Teutonique tout un cycle d'épopées, de drames et de tableaux. — C'était à peu près là ce que me disait, avec la chaleur de la conviction, mon compagnon de voyage, il y a quelque vingt ans. Depuis, j'ai lu l'histoire de cet ordre des frères hospitaliers teutoniques de Notre-Dame de Sion. Ce n'est pas, en effet, peu de chose. L'ordre fut fondé en 1190, devant Saint-Jean d'Acre, par quelques citoyens de Lubeck et de Brême. Les membres n'étaient d'abord qu'hospitaliers et dévoués uniquement à secourir les blessés et les malades. Bientôt ils devinrent militaires et chevaliers, comme ceux des deux autres ordres de Saint-Jean et du Temple. Ils portaient une croix noire sur un manteau blanc, et vivaient sous la règle de Saint-Augustin. En Europe, ces anciens hospitaliers devinrent de terribles batailleurs. Au treizième siècle, leur ardeur barbare versa en Allemagne bien plus de sang chrétien que leur piété n'en avait jamais étanché aux blessures de leurs frères, les croisés, en terre sainte. Ils asservirent la vieille Prusse orientale et occidentale pour la convertir à leur foi, puis la Pomérellie, la nouvelle Marche et la Poméranie. Plus tard, l'ordre guerroya contre la Pologne et la Lithuanie. Il absorba en Livonie l'ordre des chevaliers du Christ. Ces célibataires ambitieux ou porte-glaive ne tendaient à rien moins qu'à conquérir l'Allemagne entière. Riches, puissants, redoutés, en temps de paix ils fondaient des villes (Kœnigsberg, Marienbourg, etc.), achetaient des pays entiers (en Brandebourg, en Esthonie, en Samogitie, etc.). Mais, vers le milieu du quinzième siècle, quelques nuages commencèrent à s'amonceler et à menacer cette fortune inouïe. En 1441, les villes d'Elbing, Thorn, Kœnigsberg et Dantzick secouèrent le joug que l'ordre faisait peser sur elles. En 1466, la Prusse occidentale échappa

(1) Marienbourg, ville industrielle, située sur la route de Berlin et de Dantzick à Kœnigsberg, sur un bras de la Vistule qu'on nomme le Nogath, contient environ 5 600 habitants.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

à leur domination. La moralité des chevaliers se relâchait de plus en plus. La réforme vint, et jeta parmi eux la discorde. Le grand maître Albert, margrave de Brandebourg, rompit ses vœux, se fit luthérien, et, en 1526, épousa la fille du roi de Danemark. Son exemple fut suivi par un grand nombre de chevaliers. Un chapitre général élut grand maître à sa place Walther Plettenberg; mais la décadence ne s'arrêta plus. Vers 1550, l'ordre perdit la Livonie. Les grands maîtres ne furent plus que les protégés ou les représentants des souverainetés germaniques. En 1805, l'empereur d'Autriche prit le titre de grand maître, et en 1809, Napoléon supprima l'ordre.

S'ennuyer est quelque chose de méprisable.

Mme DE COIGNY.

LES ŒUFS ET LES CHEVAUX.

CONTE DANOIS (1).

Il y avait une fois un homme qui parcourait les villes et les campagnes avec une voiture pleine d'œufs et une troupe de chevaux. Il donnait des œufs aux ménages où la femme était la maîtresse, et des chevaux à ceux où le mari commandait. Il distribuait ainsi beaucoup d'œufs, mais presque tous ses chevaux lui restaient.

Un jour, il arriva dans une maison où tout paraissait indiquer que l'homme était le maître. Il résolut d'y passer la nuit, et le lendemain matin, au moment de faire ses adieux, il pria le mari de choisir entre deux chevaux, l'un brun, l'autre noir.

— Je prends le brun, dit l'homme.

— Non, s'écria la femme, tu n'es qu'un sot; le noir est le meilleur.

— Bien, reprit le mari; puisque tu penses ainsi, petite mère, je choisirai le noir.

Mais ils furent bien penauds lorsqu'ils virent l'étranger emmener ses chevaux, et ne leur laisser qu'un œuf à la place.

GUILLAUME TELL ET SCHILLER.

Fin. — Voy. p. 318.

Durant la course, le père et l'enfant conversent ensemble, et, à propos de quelques interrogations du jeune Walther, le bon citoyen d'Uri lui expose en peu de mots sa politique.

WALTHER.

Mon père, existe-t-il des pays où il ne se trouve pas de montagnes?

TELL.

Lorsque, suivant le cours de nos rivières, on descend de nos montagnes, on arrive dans de vastes plaines où les regards, sans que rien les arrête, embrassent l'immensité de l'espace. Les moissons y verdissent comme de riches prairies, et la contrée offre l'aspect d'un jardin bien cultivé.

WALTHER.

Pourquoi donc, mon père, ne descendons-nous pas bien vite dans ce beau pays, au lieu de rester ici dans un étroit espace?

TELL.

Cette terre dont je te parle est fertile et plante comme le ciel lui-même; mais ceux qui la cultivent ne recueillent pas les richesses qu'ils y déposent.

WALTHER.

Quoi! ne possèdent-ils pas librement leur propre héritage?

TELL.

Non; les champs appartiennent à un évêque ou à un roi.

WALTHER.

Ils peuvent cependant chasser à leur gré dans leurs forêts?

TELL.

Les oiseaux et le gibier, tout appartient au seigneur.

WALTHER.

Ne peuvent-ils pas pêcher dans leurs rivières?

TELL.

Les rivières, le vaste océan, le sel, sont la propriété du roi.

WALTHER.

Quel est donc ce roi que tous doivent craindre?

TELL.

C'est celui qui les nourrit et les protége.

WALTHER.

Ne peuvent-ils pas trouver dans leurs forces de quoi se protéger?

TELL.

Ils n'osent se confier l'un à l'autre les sentiments de leur cœur.

WALTHER.

Ah! mon père, on doit être à la gêne dans ce grand pays. Je préfère rester ici, au-dessous des avalanches.

TELL.

Oui, mon fils, ces montagnes de glace sont moins à craindre que les méchants!...

Quelle préparation pour le père à sa lutte terrible avec Gessler! et, pour l'enfant, quelle leçon de courage et de liberté! Quelle satire sanglante des vices du régime féodal et des abus de la royauté! Enfin, comme la dignité de l'âme, préférée aux mollesses de la vie, se fait déjà sentir dans les réponses du jeune garçon! C'est ainsi que se forment les hommes vraiment forts, qu'ils s'élèvent à la direction de leurs propres affaires et à l'intelligence de la chose publique. C'est la politique toute simple de la justice et de l'effort individuel, la bonne, à notre avis.

Guillaume et son fils sont bientôt à Altorf et passent devant le chapeau du gouverneur. Ici le poëte a marqué le caractère de son héros d'une nuance sur laquelle il convient d'arrêter l'attention du lecteur. Quoique Tell ait l'esprit républicain, il n'est pas homme porté, de parti pris, au renversement des lois établies et à la rébellion. Sa nature n'est point agressive. Il passe donc devant le chapeau sans le saluer; mais s'il agit ainsi, c'est par inadvertance et préoccupé d'autre chose, et il l'avouera en toute sincérité au gouverneur lui-même. Cependant, cette omission étant regardée par les sbires comme mauvaise intention de sa part, il est arrêté par eux et entraîné vers la prison. Alors a lieu la fameuse scène de la pomme. Cette scène est certainement une des plus belles de la pièce, et une des plus pathétiques du théâtre allemand. On y voit le cœur d'un père déchiré dans ses fibres les plus sensibles, la tyrannie dépassant les forces de l'humanité. Point de déclamation, rien de trop. Dans cet horrible duel, chaque mot qui s'échappe de la bouche des deux adversaires porte coup et vous émeut profondément. Tell est un cœur énergique, mais bon : il fait tout ce qu'il est possible de faire pour détourner l'homme inique de son action; il le supplie, le conjure, par tout ce qu'il y a de plus sacré au monde, de renoncer à son dessein; puis, quand il perd

(1) Tiré de *Gamle danske Minder i Folkemunde* : Vieux souvenirs recueillis de la bouche du peuple danois, édités par Svend Grundtvig. Nouv. série. Copenhague, 1857, p. 125.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

toute espérance de changer ce cœur barbare, il prend sa résolution et invoque l'aide de Dieu, tout en s'aidant lui-même. Enfin le courage et l'innocence triomphent; mais la perversité n'est point désarmée. Elle persiste à accabler sa victime. Alors le pauvre montagnard, sentant que le combat est mortel, se décide à profiter de la première occasion favorable pour en finir avec son bourreau et pour lui ôter la vie. Le vœu qu'il a fait de tuer l'homme qui l'exposait à immoler son fils, vœu tout spontané et arraché à l'excès de sa souffrance, il le médite et réfléchit dessus tandis qu'il attend le passage de l'oppresseur. « Je » vivais, dit-il, tranquille et innocent; cette arme n'était » dirigée que contre les hôtes des forêts, et l'idée d'un » meurtre n'avait jamais souillé ma pensée. O gouverneur, » tu as anéanti cette paix fortunée, tu m'as accoutumé à » des actions dont frémit la nature!... Gouverneur, les » jeunes et faibles enfants, les tendres épouses, il faut que » je les sauve de ta fureur!... » Et de ce sentiment général, il revient aux souffrances particulières qu'il a endurées en dirigeant une flèche sur la tête de son fils. L'image de ses enfants repasse devant ses yeux; il songe à ses jeux avec eux, il pense au bonheur qu'il leur causait lorsqu'il leur rapportait quelque chose de sa chasse. Et maintenant c'est une autre proie qu'il poursuit; et il jette ce dernier cri : « C'est vous, mes chers enfants, c'est vous seuls que » j'ai dans ma pensée; et si je tends mon arc, c'est pour » protéger votre timide innocence! »

Schiller était père de famille à l'époque où il a composé son drame. Il fallait qu'il le fût pour avoir si profondément senti et si justement décrit les angoisses de la tendresse paternelle écrasée par la main de fer d'un pouvoir impitoyable.

Le méchant est tué. Aussitôt après l'avoir vu tomber sous sa flèche, Tell retourne à sa chaumière, et, en y entrant, ses premiers mots sont une explosion de bonheur conjugal et d'ivresse paternelle. « O Hedwige, Hedwige, » mère de mes enfants, Dieu a été avec nous; aucun tyran » ne nous séparera plus!... » Et il embrasse sa femme et ses enfants. Cependant la douce femme tremble que son mari n'ait commis un meurtre : « Cette main, dit-elle, » puis-je encore la presser? — Cette main, répond Guil- » laume avec énergie, cette main nous a délivrés; elle » a sauvé la patrie, et je l'élève libre vers le ciel! » Ces derniers mots apaisent la conscience inquiète d'Hedwige, en montrant la tranquillité de celle son époux. Si Tell se sentait coupable, élèverait-il sa main sanglante vers le ciel?

Cette réponse, cependant, n'a point suffi au poëte. Voulant mettre son héros à l'abri de tout reproche, il a imaginé une rencontre entre lui et Jean le parricide, duc de Souabe. Ce prince, assassin de l'empereur d'Allemagne, son oncle, parce que ce dernier voulait lui ravir ses biens, proscrit et fugitif dans les montagnes de la Suisse, vient demander l'hospitalité à la femme du brave archer juste au moment où celui-ci rentre auprès d'elle. Il résulte du contact de ces deux hommes un colloque dans lequel Schiller marque nettement la différence qu'il y a entre l'homme qui tue dans un intérêt privé, même son ennemi, et celui qui, prenant les armes pour sa propre défense, celle de ses enfants et de son pays, n'agit qu'en vue de la justice et des intérêts généraux.

TELL.

Dégouttant du sang de ton père et de ton empereur, comment oses-tu pénétrer dans cet innocent asile? comment oses-tu envisager un honnête homme et réclamer les droits de l'hospitalité?

JEAN LE PARRICIDE.

J'espérais trouver dans votre cœur quelque compassion pour mon infortune. Et vous aussi, vous avez tiré vengeance de l'ennemi qui vous opprimait.

TELL.

Malheureux! oses-tu bien confondre le crime sanglant de l'ambition avec la légitime défense d'un père? Avais-tu donc à sauver la tête d'un enfant chéri, la sainteté des foyers domestiques à défendre? As-tu cherché à arracher les tiens au malheur qui s'appesantissait sur eux? J'élève vers le ciel mes mains innocentes, et je te maudis, toi et ton attentat! J'ai vengé les saintes lois de la nature; mais toi, tu les as violées. Il n'y a rien de commun entre nous. Tu as assassiné ceux que tu devais respecter, et moi, j'ai défendu ce que j'avais de plus cher.

Tell, tout en séparant sa cause de celle de Jean, ne ferme pas son cœur à la pitié. Il relève le courage du malheureux prince, en proie au désespoir, et lui donne le conseil d'aller en Italie se jeter aux pieds du souverain pontife, de lui confesser son crime, et de racheter ainsi son âme.

La scène est ingénieuse, le dialogue en est juste d'idées et beau d'expression; mais, au point de vue dramatique, nous la trouvons froide et peu naturelle. On sent trop qu'elle n'est qu'un plaidoyer du poëte en faveur de son principal personnage. Il n'en avait pas besoin; les quelques mots répondus par lui à sa femme suffisaient. Schiller, nous l'avons déjà dit, ne considérait pas l'art, et surtout l'art théâtral, comme un simple amusement de l'esprit, un objet d'émotions ardentes et passagères; il voulait qu'il fût un enseignement durable et profond, et que le spectateur d'une pièce de théâtre sortît de sa contemplation meilleur et plus sérieux; il voulait, quant à lui, ne laisser dans l'âme du public que les hautes inspirations du bien. C'est donc à l'extrême délicatesse de son sens moral que l'on doit cette scène finale, qui n'est qu'une superfétation, et que l'on supprime ordinairement à la représentation.

En somme, cette figure héroïque de la Suisse au quatorzième siècle, reproduite par Schiller, fait le plus grand honneur à son pinceau. Elle est de celles qui, comme Lucrèce et Virginie, disent à la tyrannie, en lui découvrant les sentiments profonds du cœur paternel, les pudeurs de la vierge et l'honneur de l'épouse : Tu n'iras pas jusque-là; ou si tu oses, là, porter l'insulte, tu y trouveras certainement ta ruine.

Guillaume Tell fut le dernier ouvrage important du grand poëte; un chant de liberté honnête et populaire termina sa belle carrière dramatique. Il l'avait commencée en composant le drame des *Brigands*, œuvre dans laquelle la passion du droit et la haine de l'injustice s'étaient manifestées sous les formes exubérantes de la révolte et du bouleversement. Ces sentiments s'étaient maintenus, mais épurés dans le rêve sublime du marquis de Posa, et, une dernière fois, ils s'exprimaient noblement et virilement par l'organe simple et franc d'un pauvre enfant de l'Helvétie, ne demandant pour lui et les siens que le moyen de se mouvoir avec liberté, dignité et sécurité, dans le petit cercle de vie où ils ont été placés par la Providence. C'était on ne peut mieux finir.

S'il est un écrivain qui, dans les temps modernes, ait bien mérité non-seulement de la patrie, mais de l'humanité, c'est assurément Schiller. A cet égard, il devait obtenir les sympathies de la France, qui, jalouse de le compter au nombre de ses enfants, lui décerna en 1792, par un décret de l'Assemblée nationale, le titre de citoyen français; il était aussi bien digne des honneurs qu'en 1859, et à l'occasion des cent ans écoulés depuis sa naissance, presque toutes les grandes villes de l'Allemagne et les capitales de l'Europe ont, d'un accord unanime, rendus à sa mémoire.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

L'ARCHIPEL DES MARQUISES

(POLYNÉSIE).

Le petit archipel des îles Marquises ou de Mendana, dans l'océan Pacifique, fut découvert, en 1595, par un gentilhomme espagnol, Alvaro Mendana de Neyra, neveu du marquis de Caneta, vice-roi du Pérou. Il avait emmené avec lui sa femme, doña Ysabel de Barretos, et ses trois beaux-frères. Sa flotte, composée de quatre vaisseaux montés par quatre cents hommes, était partie du Callao (port de Lima) le 11 avril 1595. Le 21 juillet, on aperçut une île inconnue, qu'on nomma Madeleine, en l'honneur de la sainte du jour. C'est l'île qu'on appelle aujourd'hui Fatou-Hiva. On découvrit ensuite successivement les trois îles San-Pedro (*Motane*), Dominica (*Hiva-Oa*) et Santa-Christina (*Taouata*). On donna à ces quatre îles le nom de *las Marquesas de Mendoça*. Les autres îles, Houa-Poou, Houa-Houna, Nouka-Hiva, Hiaou, Fatou-Houhou, et l'île de Corail, furent plus tard comprises dans le même groupe. Visitées, en 1774, par Cook, elles ont été occupées, en 1842, pour la France, par l'amiral Dupetit-Thouars. On désigne aussi quelquefois cet archipel sous le nom de Nouka-Hiva, l'île principale, située par 142° 45′ long. O., et 8° 59′ lat. S. Les indigènes sont bien faits, d'une belle taille, et ont l'attitude fière. Ils se couvrent le corps de tatouages très-ingénieusement dessinés, et qui, à première vue, pourraient donner l'idée d'une riche et brillante armure. « Les femmes, dit Mendana, sont vêtues, depuis la poitrine jusqu'aux pieds, d'un fin tissu d'écorce : elles ont le visage et les mains très-jolis, la taille fine, le corsage bien fait, le teint passablement blanc; en un mot, elles sont mieux que nos plus jolies femmes de Lima. Les pirogues sont construites avec art. Nous vîmes près d'une bourgade une espèce de sanctuaire religieux, formé d'une enceinte de palissades, où étaient quelques figures de bois mal travaillées, auxquelles les insulaires présentent pour offrandes diverses choses comestibles. » Les relations modernes ne sont plus aussi favorables aux Nouka-Hiviens que celles des premiers explorateurs. Il est triste de constater que le contact des Européens a presque toujours été plus funeste que favorable à ces races primitives (1).

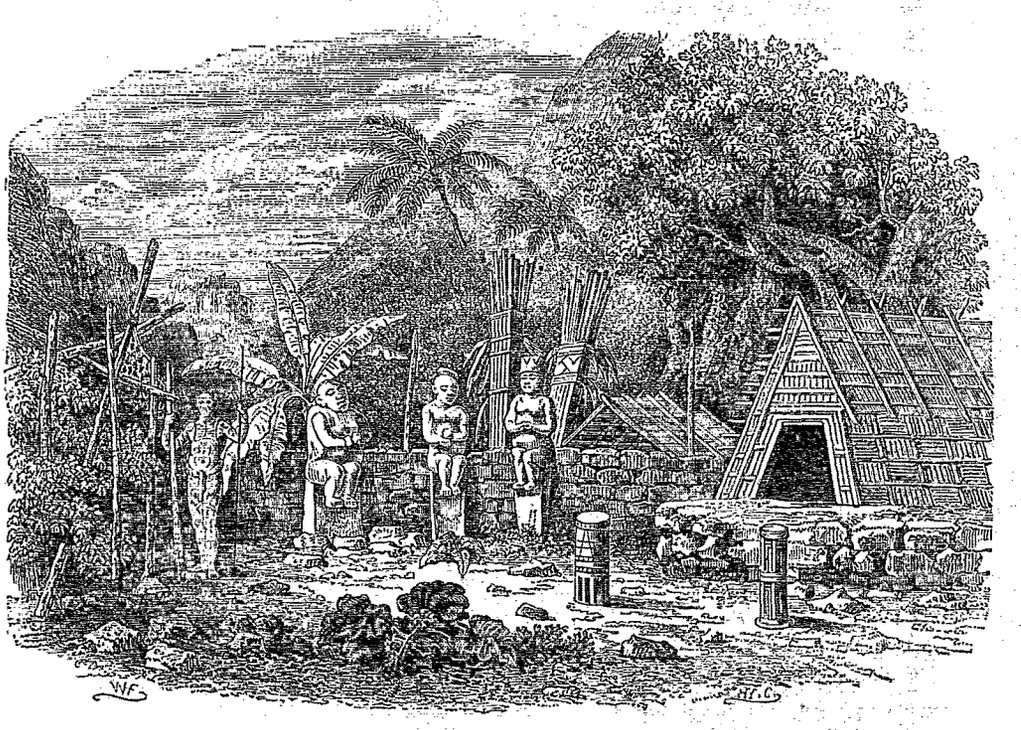

Sanctuaire religieux à Nouka-Hiva. — Dessin de Freeman.

LES MŒURS DE L'OURS.

L'ours, malgré ses membres puissants, malgré la vigueur de ses muscles, n'est encore que l'ébauche d'un carnassier. Ses armes, redoutables sans doute, sont cependant moins terribles qu'elles n'en ont l'air; d'ailleurs il ne s'en sert pas, si ce n'est dans des circonstances exceptionnelles. Ouvrez cette gueule effroyable, et vous y trouverez des dents, non pas tranchantes et aiguës, mais larges et aplaties, plus propres à broyer qu'à couper et à déchirer : aussi des racines, de jeunes pousses, des fruits, suffisent-ils à contenter cet énorme appétit; son mets favori, son grand régal, — qui le croirait? — c'est du miel. Voyez ces pieds, dont la large plante s'appuie lourdement sur le sol : qu'en résulte-t-il? ni bonds soudains, ni course rapide; une marche lente, pacifique : l'animal se traîne à pas comptés sur le sol, ou bien se hisse tranquillement, grimpe de branche en branche aux arbres. Il semble que les ours soient une transition des quadrumanes aux carnassiers. On dirait de gros singes, honteux de voir leur visage s'allonger en museau, leurs mains devenir des pattes, leurs doigts tourner en griffes, et qui ne songent qu'à se cacher. En captivité, quand leur sauvagerie s'est adoucie, ne les voyons-nous pas faire preuve de finesse et de malice, se plaire à parader devant nous, se tenir et marcher debout sur leurs jambes, croiser les bras, danser, quoique un peu lourdement, saluer, avec un reste de grâce, pour un morceau de pain ou de gâteau?

N'étant point chasseur, ayant presque toujours sa nourriture à sa portée, l'ours est indolent, sédentaire, taciturne. Il vit en ermite dans les montagnes inaccessibles,

(1) Voy. notre tome III des *Voyageurs anciens et modernes*.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

au fond des plus sombres forêts. Il y passe son temps à se promener, à paître, à dormir. L'ours dort beaucoup, la plus grande partie du jour en été, presque continuellement en hiver; il est si gras qu'il peut jeûner longtemps sans pâtir. Ainsi ce monstre, presque aussi grand que le lion, a presque les mœurs de la marmotte.

On conçoit maintenant qu'avec de tels goûts l'ours soit casanier et ait besoin d'une demeure. S'il trouve dans son domaine une caverne naturelle, un tronc d'arbre creux, il s'en accommode; sinon, il s'ingénie, il se met à l'œuvre: il apporte des branches, des feuillages, les entasse, les arrange, s'en fait un gîte; il va, dit-on, jusqu'à le garnir de mousse, pour qu'il soit plus chaud. Là, il s'établit seul, loin de ses pareils; il ne consent même pas à vivre en famille. Un moment unis, le mâle et la femelle se séparent bientôt; la mère s'en va nourrir ses petits ailleurs; si elle ne les emportait pas plus loin, le mâle, bourru jusqu'à la brutalité, pourrait les tuer.

On nous accusera peut-être d'avoir accordé à l'ours trop de bénignité dans ses appétits, et l'on nous citera des exemples de chevaux ou de taureaux dévorés par lui, et même de voyageurs, de chasseurs qui de sa rencontre



Une des habitations de l'ours. — Dessin de Freeman.

ne sont pas revenus. Nous ne contestons pas ces faits; nous ne nions pas qu'après un rude hiver, quand il est pressé par la faim, toute proie lui soit bonne, même l'homme, qu'en temps normal il n'inquiète jamais. Il nous paraît également vraisemblable que, poursuivi jusque dans sa tanière, quand il se sent percé d'une balle, frappé d'un épieu ou d'un couteau, il se souvienne qu'il a des griffes, se défende et se venge s'il le peut.

Ce que nous venons de dire s'applique particulièrement à l'ours brun d'Europe. L'ours noir d'Amérique est encore moins carnassier; on l'a vu, dans la Louisiane, affamé par un long jeûne, pénétrer dans les cours des habitations, ne pas toucher aux viandes qui s'y trouvaient à sa portée, et manger seulement les grains qu'il pouvait rencontrer. Il se loge souvent dans les arbres creux, surtout dans les vieux sapins, et quelquefois à une hauteur considérable; on reconnaît son repaire à la trace de ses griffes sur l'écorce égratignée et aux petites branches brisées autour de l'ouverture.

Si l'ours brun est le souverain pacifique des montagnes et des forêts de l'Europe, l'ours polaire est le roi plus belliqueux des régions arctiques. Ce n'est pas qu'il ne soit susceptible de s'apprivoiser aussi, et qu'en captivité il ne vive plusieurs années avec du pain pour toute nourriture; mais à l'état sauvage, sur les bords des mers glaciales, s'il n'avait d'autre pâture que les maigres lichens qui tapissent

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

ce sol désolé, il mourrait bientôt de faim, et son espèce disparaîtrait du globe. Force lui est donc de faire la guerre aux phoques et aux morses qui l'entourent, à moins que la Providence, se souvenant de lui, n'envoie échouer parmi ses glaces quelque cadavre de baleine. Plus chasseur, plus nomade, il se met moins en peine de s'assurer un domicile, bien qu'il passe aussi, dit-on, deux mois en léthargie : le plus souvent il se blottit entre deux glaçons et s'endort sous un linceul de neige qu'il laisse tomber et s'accumuler sur lui. Si la beauté de l'ours blanc, ou du moins si l'admirable harmonie de sa couleur, de ses formes et de ses mœurs avec le milieu sauvage et grandiose qui l'environne ne suffit pas à lui concilier votre intérêt, ajoutons que ces glaces et ces neiges ne parviennent pas à refroidir le vif attachement, on peut dire l'amour, que le mâle et sa femelle, mais surtout celle-ci, portent à leurs petits. Nous en citerons un exemple qui nous a paru touchant.

Le vaisseau *la Carcasse*, chargé au siècle dernier d'un voyage d'exploration au pôle nord, se trouva pris dans les glaces, et l'équipage n'avait d'autre exercice, d'autre passe-temps que la chasse. Un jour une ourse et ses deux oursons s'approchèrent du navire. Les matelots les attirèrent en jetant sur la glace des morceaux de chair de morse. L'ourse les ramassait, les partageait et les déposait devant ses petits, ne se réservant pour elle-même qu'une faible portion. Au moment où elle allait s'emparer du dernier morceau, les hommes du bord visèrent les oursons, qui tombèrent frappés à mort. Ils tirèrent aussi sur la mère, mais elle ne fut que blessée. « C'était un spectacle à faire verser des larmes aux plus endurcis, dit un des témoins de cette scène, dont le récit a été rapporté dans la *Revue britannique*, que de voir le tendre empressement de cette pauvre bête autour de ses petits, au moment où ils rendaient le dernier soupir. Quoique grièvement blessée, et pouvant à peine se traîner jusqu'à l'endroit où ils étaient étendus, elle emporta le morceau de chair qu'elle était venue chercher comme elle avait fait des autres, puis elle le déchira en lambeaux qu'elle mit devant eux. Quand elle vit qu'ils ne mangeaient pas, elle posa une patte d'abord sur l'un, ensuite sur l'autre, essayant de les relever et poussant des gémissements lamentables. Comprenant qu'elle ne pouvait les remuer, elle partit ; mais au bout de quelques pas, elle se retourna et les appela avec des cris plaintifs ; puis, voyant que cette manœuvre ne réussissait pas à les décider, elle revint sur ses pas, tourna autour d'eux, les flaira et se mit à lécher leurs blessures. Elle s'éloigna une seconde fois, se traîna à quelque distance, regarda encore derrière elle et s'arrêta en continuant de se plaindre ; mais, pas plus qu'avant, les oursons ne se relevèrent pour la suivre. Alors elle revint avec toutes les démonstrations d'une inexprimable tendresse ; elle alla de l'un à l'autre, les caressant avec ses pattes et poussant de douloureux soupirs. Enfin, les trouvant froids et sans vie, elle leva la tête vers le vaisseau, en adressant des hurlements de malédiction aux meurtriers, qui y répondirent par une décharge générale... La pauvre mère tomba entre ses deux oursons, et mourut en léchant leurs blessures. »

SUR LE GARDE-VIGNES DE STEINLE.

Un de nos lecteurs veut bien nous écrire qu'il a vu aux environs de Méran, dans le Tyrol italien, un garde coiffé d'un chapeau semblable à celui que porte le personnage dessiné par Steinle et reproduit par notre gravure de la page 113. Les paysans tyroliens ont aussi coutume de se parer, les jours de fête, d'une large plaque pareille à celle qui sert de ceinture au même personnage. « Il n'est donc pas impossible, ajoute notre correspondant, que les malades ou les curieux qui vont faire une cure de raisins dans la vallée de l'Adige aient l'occasion de rencontrer notre garde-vignes vivant dans l'exercice de ses fonctions. »

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120, 131, 159, 183, 215, 263, 294.

DUCHÉS DE PARME ET DE PLAISANCE.

(20 timbres, 4 types.)

L'usage des timbres-poste a été introduit dans les duchés de Parme et de Plaisance, en vertu de l'article 41 de la convention postale austro-italique.

Les timbres devaient être émis cinq mois après l'échange des ratifications ; ils parurent en avril 1852 (1).

Règnes des ducs Charles III et Robert Ier.

Les timbres sont rectangulaires, ils ont 22mm.5 sur 18mm. Ils portent une fleur de lis d'argent dans un écu d'azur qui est rond et surmonté de la couronne royale. Les mots *Stati Parm.* (*Parmensi*) sont écrits en haut, et la valeur est en bas.

Il existe deux séries de ces timbres :

La première, qui a été en usage depuis le 1er avril 1852 jusqu'en avril 1857, se compose de trois timbres gravés, imprimés en couleur sur papier blanc.

5 centesimi, — jaune de chrome.
15 — vermillon foncé.
25 — rouge-brun.

Les timbres de la seconde série ont été émis en avril 1857 et ont servi jusqu'en 1859. Ils sont gravés et imprimés en noir sur papier de couleur.

5 centesimi, — jaune vif.
10 — blanc.
15 — rose.
25 — violet (no 166).
40 — bleu foncé.





No 166. Parme et Plaisance. No 167.

Le timbre de 25 centesimi a été imprimé en noir sur papier blanc : on ignore si c'est un timbre d'essai ou une réimpression faite avec la planche originale.

On a créé, en 1854, un timbre mobile pour l'acquittement du droit de timbre sur les journaux étrangers, qui étaient jusqu'alors timbrés à la main. Il a le même usage que les timbres de journaux autrichiens et lombardo-vénitiens, et, comme ceux-ci, n'est pas un timbre-poste. Néanmoins, il est placé dans les collections.

Ce timbre était d'abord de 9 centesimi ; le droit ayant été réduit, on émit, le 1er novembre 1854, un timbre semblable de 6 centesimi.

Il est gravé et imprimé à la presse typographique, en noir sur papier de couleur. Il est rectangulaire et a 21mm sur 18. Les mots *Stati Parmensi* et la valeur sont dans un cadre octogone.

9 centesimi, — papier bleu (no 167).
6 — papier rose.

Le droit de timbre sur les journaux étrangers fut supprimé, dit-on, en 1858.

(1) Le journal *le Timbre-Poste*, no 12.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

C'est en 1857 qu'a eu lieu l'émission de timbres d'un dessin différent qui ont servi en même temps que ceux dont le nº 166 présente le type. Ces timbres sont rectangulaires et ont 22mm sur 18. Il sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. L'écu de Parme est dans un cartouche surmonté de la couronne royale et accoté de rameaux de chêne et d'olivier. En haut : *Duc. di Parma Piac ecc.* (Duchés de Parme, Plaisance et États annexes); en bas, la valeur.

25 centesimi, — brun-chocolat clair, brun-rouge ou marron (nº 168).
40 — bleu clair.

Il a été ajouté, en 1859, à cette série un timbre de 15 centesimi, imprimé en vermillon sur papier blanc.

15 centesimi, — vermillon.

Un timbre de 25 centesimi, de ce dessin, est imprimé en vert bleuâtre sur papier blanc. Il est probable que c'est une réimpression faite, en 1861 ou 1862, avec la planche originale et l'autorisation ministérielle.





Nº 168. Parme et Plaisance. Nº 169.

Règne de Victor-Emmanuel II.

La duchesse régente quitta Parme avec son fils le duc Robert, le 30 avril 1859; un gouvernement provisoire fut institué qui proclama l'annexion au Piémont et gouverna au nom de Victor-Emmanuel. L'autorité du duc fut rétablie le 3 mai 1859; la duchesse rentra le 4 mai à Parme, qu'elle quitta définitivement le 9 juin. Le peuple vota, le 2 septembre, l'annexion au Piémont; l'assemblée nationale se réunit le 6 et prononça, le 10, la déchéance de la dynastie de Bourbon et l'annexion. Les duchés formèrent, à partir du 1er janvier 1860, avec le duché de Modène et la Romagne, un État particulier appelé *provinces royales de l'Émilie*. Le peuple vota, pour la seconde fois, le 11 mars 1860, l'annexion aux États sardes, qui fut confirmée par le parlement sarde le 13 avril. Les timbres fleurdelisés furent supprimés le 1er août 1859; mais, en fait, jusqu'en septembre, ils furent livrés au public, dans les bureaux de poste, en même temps que les timbres sardes.

Les timbres du gouvernement provisoire parurent en septembre 1859 : ils sont rectangulaires et ont 21mm sur 18; ils sont gravés et imprimés en couleur sur papier blanc. Ils ne sont pas piqués. Les mots *Stati Parmensi* et la valeur sont tracés dans un cadre octogone.

5 centesimi, — vert jaunâtre clair, vert bleuâtre foncé.
10 — brun.
20 — bleu.
40 — vermillon (nº 169).
80 — jaune.

Ces timbres ont servi jusqu'en avril 1860. L'usage des timbres-poste sardes a été introduit dans les duchés, le 1er février 1860, par un décret du gouverneur des provinces de l'Émilie en date du 12 janvier 1860.

Contrefaçons.

On a contrefait les timbres fleurdelisés de Parme, tant ceux qui portent le grand écu rond que ceux avec le petit écu ovale (Parme et Plaisance). Il est difficile d'indiquer à quels signes on reconnaît les contrefaçons.

Les timbres du gouvernement provisoire ont été également contrefaits; ils ont été lithographiés. Il y a des timbres anciens, de 6 et 9 centesimi, faux, qui sont imprimés à la presse typographique; mais, comme dans les précédents, les quatre pans coupés sont en ligne droite, au lieu de présenter une petite courbure.

ROYAUME LOMBARDO-VÉNITIEN.

(32 timbres, 13 types; — 16 enveloppes, 2 types.)

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a commencé le 1er juin 1850 dans le royaume Lombardo-Vénitien, en vertu d'une ordonnance du ministre du commerce d'Autriche en date du 26 mars 1850.

Le nombre de lettres particulières remises aux bureaux de poste a été de 9 111 000 en 1855 et de 10 414 256 en 1858 : augmentation, 14 pour 100. Il a été délivré par les postes 8 600 904 lettres particulières en 1859, et 8 759 641 en 1862 : augmentation, 2 pour 100.

La population du royaume Lombardo-Vénitien étant de 2 547 825 habitants en 1862, le nombre moyen de lettres par habitant a été de 3 1/2 dans cette année.

2 280 941 lettres officielles ont été distribuées dans le royaume en 1862; c'est le cinquième du total des lettres délivrées. Il y a eu quatre émissions de timbres-poste.

Timbres.

Émission du 1er juin 1850. — Le timbre est rectangulaire et a 21mm.5 sur 18mm. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier à la main blanc. Il porte l'écu aux armes de l'empire d'Autriche, surmonté de la couronne impériale et accompagné de palmes et de rameaux de chêne et de laurier. On lit en haut : *K. K. Post-Stempel,* et en bas la valeur du timbre. Ce timbre n'est pas piqué.

5 centesimi (0f.0435) (1), jaune (jaune-citron, jaune de chrome, orangé).
10 (0f.0870), noir (nº 170).
15 (0f.1305), vermillon.
30 (0f.2610), chocolat, brun rougeâtre.
45 (0f.3915), bleu clair.

Le tirage a été fait par feuilles, chacune de 240 timbres.





Nº 170. Lombardo-Vénétie. Nº 171.

Émission du 1er novembre 1858. — Cette émission a eu lieu après la réforme du système monétaire de l'empire.

Le timbre de la création de 1858 est rectangulaire. Les timbres de 2 et 3 soldi ont 20mm sur 17, et ceux de 5, 10 et 15 soldi ont 21mm sur 18.

Le timbre est gravé, imprimé en relief et en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. L'effigie de l'empereur François-Joseph Ier, la tête couronnée de laurier et tournée à gauche, est dans un encadrement qui est différent pour chaque valeur. Il y a donc cinq dessins pour les timbres de cette émission. La valeur est inscrite au bas. Ces timbres sont piqués.

2 soldi (0f.050) (2), jaune, jaune orangé.
3 (0f.075), 1º (1858) noir, 2º (1859) vert clair (nº 171).
5 (0f.125), vermillon.
10 (0f.250), brun rougeâtre.
15 (0f.375), bleu clair.

(1) 1 lira austriaca (lire autrichienne) = 1/3 de florin argent de convention = 100 centesimi = 0f. 87.

(2) Le nouveau florin d'Autriche = 100 soldi = 2f.50.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Le timbre-poste de 3 soldi a été imprimé en vert clair en vertu d'une ordonnance du 16 mars 1859.

Les timbres de 2, 3 et 15 soldi étaient encore en usage dans la Vénétie en 1863.

Le tirage de ces timbres a eu lieu en feuilles contenant chacune 60 timbres.

Marques dites timbres complémentaires. — Les timbres lombardo-vénitiens des émissions de 1850 et de 1858 ont des marques complémentaires comme les timbres autrichiens des mêmes émissions. Nous renvoyons à la notice des timbres autrichiens pour l'énumération, la description et l'explication de ces marques, qui sont les mêmes et en même nombre dans les feuilles de timbres du royaume Lombardo-Vénitien.

Royaume Lombardo-Vénitien actuel. — Le 29 avril 1859, l'armée autrichienne passa le Tessin; l'armée franco-sarde gagna, le 4 juin, la bataille de Magenta, et, le 24 juin, la bataille de Solferino. Une entrevue de l'empereur des Français et de l'empereur d'Autriche eut lieu le 11 juillet à Villafranca, et les préliminaires de la paix furent signés le lendemain. L'Autriche céda la Lombardie à la France, qui la remit à la Sardaigne. L'empereur d'Autriche garda la Vénétie. Les traités de cession et de paix furent signés à Zurich, le 10 novembre 1859.

Émission du 15 janvier 1861. — Une émission nouvelle de timbres-poste a été prescrite par une ordonnance du 21 décembre 1860.

Le timbre est rectangulaire; il a 25mm sur 21, mais le timbre gravé, qui est ovale, a 22mm sur 19. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. Il présente l'effigie de François-Joseph Ier dans un cadre guilloché; la tête de l'empereur est couronnée et tournée à droite. Le mot *soldi* est en haut et le chiffre de la valeur en bas. Ces timbres sont piqués.

2 soldi (0f.050), jaune.
5 (0f.125), vermillon ou rouge pâle.
10 (0f.250), brun rougeâtre.
15 (0f.375), bleu clair.

Les timbres de 2 et de 15 soldi n'ont été émis que dans les premiers mois de 1863. Le timbre de 3 soldi de l'émission précédente est resté en usage, et l'on employait également dans la Vénétie les timbres autrichiens de 2 et de 3 kreutzers de l'émission de 1861. Tous ces timbres devaient n'avoir plus cours à partir du 1er décembre 1863.

Émission du 1er juillet 1863. — La dernière émission a eu lieu en vertu d'une ordonnance du ministre du commerce du 15 mai 1863.

Le timbre est rectangulaire et a 25mm sur 21, mais le timbre gravé, qui est ovale, a 23mm sur 19. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier blanc; le dessin ressort en blanc et en relief sur le fond de couleur. Il porte l'aigle impériale entourée d'un cadre guilloché sur lequel on lit en haut le mot *soldi* et en bas le chiffre de la valeur.

Ce timbre est piqué.

2 soldi (0f.050), jaune.
3 (0f.075), vert clair.
5 (0f.125), rose.
10 (0f.250), bleu clair.
15 (0f.375), brun clair.

Enveloppes.

L'émission d'enveloppes portant un timbre-poste fixe a été autorisée, à partir du 15 janvier 1861, par l'ordonnance du 21 décembre 1860.

Les enveloppes sont vendues 1/2 soldo (1 centime 1/4) en sus de la valeur du timbre.

Émission du 15 janvier 1861. — Ces enveloppes sont de deux grandeurs : les unes ont 85mm sur 147, les autres 117mm sur 148.

L'empreinte ovale à l'angle gauche supérieur est la même que celle du timbre mobile de l'émission de 1861 : même couleur que pour les timbres de 3 à 15 kreutzers.

3 soldi (0f.075), vert clair.
5 (0f.125), vermillon vif.
10 (0f.250), brun rougeâtre, chocolat.
15 (0f.375), bleu clair.
20 (0f.500), orange.
25 (0f.625), brun foncé.
30 (0f.750), violet (no 172).
35 (0f.875), brun clair.

Il existe des épreuves d'essai des timbres de cette émission tirées en noir sur papier blanc, avec reliefs d'une grande finesse.

Émission du 1er juillet 1863. — Le ministre du commerce a prescrit, par son ordonnance du 15 mai 1863, l'émission de nouvelles enveloppes marquées du timbre à l'aigle impériale pareil au timbre-poste mobile, émission coïncidant avec celle des timbres mobiles du même type.

Ces enveloppes ont 85mm sur 147.

3 soldi (0f.075), vert clair.
5 (0f.125), carmin.
10 (0f.250), bleu clair.
15 (0f.375), brun clair.
25 (0f.625), violet.



No 172. Vénétie.



No 173.

Timbres pour les journaux.

Timbres du ministère du commerce. — Ce sont des timbres-poste créés par l'ordonnance du 12 septembre 1850, et dont il y a plusieurs émissions. Ces timbres ont toujours été et sont les mêmes pour l'Autriche et le royaume Lombardo-Vénitien. On trouvera tout ce qui les concerne à la notice des timbres autrichiens.

Timbres du ministère des finances. — Nous avons donné, dans la notice des timbres autrichiens, des renseignements précis sur la nature et l'usage de ces timbres.

Ils sont carrés et ont 21mm de côté. Ils sont gravés, imprimés en couleur sur papier blanc, et ne sont pas piqués. L'aigle d'Autriche, surmontée de la couronne impériale, est dans un cadre très-simple, dans lequel on lit : *Kais. Kon. Zeitungs-Stämpel.*

1 kreutzer (0f.025), noir (no 173).
2 kreutzers (0f.050), vermillon.
4 (0f.100), marron clair.

Les mêmes timbres, qui ont cours en Autriche, sont de couleur différente : 1 kreutzer, bleu clair; 2 kreutzers, marron clair; 4 kreutzers, vermillon.

Les timbres et les enveloppes timbrées sont fabriqués à l'imprimerie impériale et royale à Vienne.

Le timbre de 1 kreutzer a été contrefait; les contrefaçons sont lithographiées.

LOMBARDIE.

Le régime postal et les timbres-poste sardes ont été introduits en Lombardie après le traité de Villafranca, en juillet 1859.

La suite à une autre livraison.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LA CHASSE DE SAINTE GERTRUDE,

DANS L'ÉGLISE DE NIVELLES

(BELGIQUE).

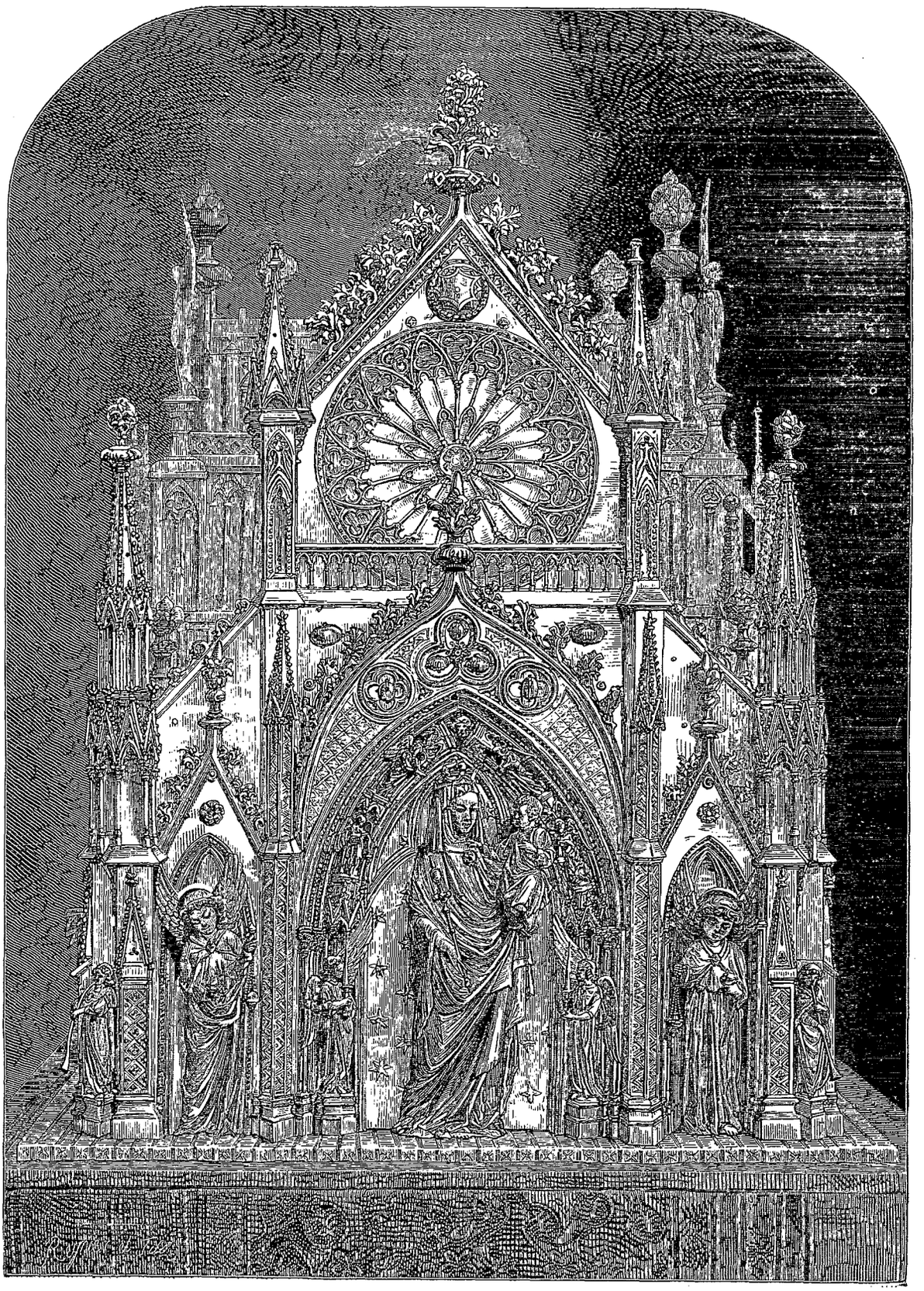

La Châsse de sainte Gertrude, dans l'église de Nivelles. — Dessin de Yan' Dargent.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

La châsse de sainte Gertrude, l'un des plus riches ornements de l'ancienne collégiale de Nivelles, en Belgique, représente une église gothique, terminée aux deux extrémités par un mur plat avec portail. Au milieu de chaque face latérale, on voit un autre portail rappelant un bras de transept, mais d'une très-faible saillie. La toiture indique trois nefs intérieures; le vaisseau principal est recouvert d'un toit à deux égouts, dont le faîtage est orné d'une crête enrichie de pierreries. Ses murs latéraux sont garnis de nombreuses arcades ogivales simulant la claire-voie; les collatéraux ont des combles en appentis; chacun d'eux est creusé, à l'extérieur, de huit niches où sont des statuettes. La châsse a 1m.80 de longueur, 0m.54 de largeur, et 0m.68 de hauteur, non compris les fleurons qui la surmontent. Le tout est en argent, dont la plus grande partie est dorée, repoussée ou ciselée, et chargée d'émaux, de pierres fines et de camées antiques. Le toit de la grande nef est couvert de bas-reliefs retraçant une douzaine d'épisodes de la vie de sainte Gertrude; celui des basses nefs est revêtu d'ornements réguliers alternants, qui représentent, l'un un lis enfermé dans une losange, l'autre l'ancien portail occidental de l'église. Nous n'essayerons pas d'énumérer les colonnettes, les roses, les pinacles, les festons, les mille détails, en un mot, qui enrichissent cet admirable reliquaire. Au portail occidental, dans la position que la châsse occupe habituellement au-dessus de l'autel, est un Christ en croix, ayant à sa droite sainte Agnès et trois apôtres, à sa gauche sainte Marthe et trois apôtres; le portail oriental, sainte Gertrude, ayant de chaque côté quatre apôtres; le portail méridional, la Vierge avec l'Enfant Jésus; le portail septentrional, le Père éternel. Indépendamment de quatre séraphins qui dominent les portails latéraux, seize anges sont disséminés autour de l'édicule.

Depuis sa récente restauration, la châsse de sainte Gertrude est recouverte d'une enveloppe en glace; elle renferme, dans un coffre en bois, les ossements de la sainte, qui sont fort délicats, avec un voile blanc et noir. Ces ossements furent visités le 8 juillet 1292; mais l'abbesse qui vivait alors étant morte l'année suivante, les dames qui lui succédèrent, craignant qu'une cérémonie semblable ne provoquât la demande d'une partie des restes de la sainte, y mirent constamment opposition. La reine régente d'Espagne, ayant fait demander un fragment de ces reliques par l'intermédiaire du gouverneur général, marquis de Caracena, n'obtint qu'un refus du chapitre (11 mai 1662). Les chanoines conservaient aussi le peigne de la sainte; ils ne consentirent, le 19 novembre 1705, à en concéder une dent que sous promesse de fonder une grand'messe hebdomadaire en l'honneur de sainte Gertrude. En 1794, le corps saint fut transporté en Allemagne, à l'approche des troupes françaises; ce ne fut que onze à douze ans plus tard que Nivelles en récupéra la possession, par acte passé, le 27 germinal an 13, entre les chanoinesses existantes d'une part, le maire, le curé primaire et les marguilliers d'autre part. Les reliques se trouvaient alors à Berg-op-Zoom, d'où elles arrivèrent le 6 vendémiaire an 14 (27 septembre 1805). On les déposa à l'église du Saint-Sépulcre, et le lendemain, jour de la Saint-Michel, le clergé les conduisit processionnellement à l'antique collégiale, au milieu d'un immense concours de monde. Quatre anciens chanoines portaient le cercueil vénéré de la fille de Pépin.

Le coffre actuel en bois en a remplacé, en 1793, un autre qui était entièrement pourri et servait à cet usage depuis le 24 septembre 1574. De la fin du treizième siècle date la châsse, qui constitue un des plus beaux spécimens d'orfévrerie du moyen âge. La convention qui fut conclue à cette occasion, le dimanche avant la Saint-Matthieu 1272, entre le chapitre et les orfévres Colard, de Douai, et Jacquemon, de Nivelles, présente des détails très-intéressants: La châsse doit être au moins aussi longue que l'ancienne, avoir une largeur et une hauteur proportionnées, et reproduire « la pourtraiture » ou le modèle exécuté par maître Jacques, moine d'Anchin. Il ne peut s'y trouver que de l'or, de l'argent, et les pierres qui seront remises aux deux orfévres. L'affinage a lieu aux frais de ceux-ci, sauf que le plomb nécessaire pour cette opération est fourni par le chapitre. Le déchet résultant de l'affinage est supporté par le chapitre, à qui doit être rendue la cendrée qui en résulte. Le chapitre prend aussi à sa charge la fourniture du métal et le payement des ouvriers. L'œuvre entière peut contenir 350 marcs d'argent, avec une tolérance de 20 marcs en moins ou en plus; pour la mise en œuvre de chaque marc, évalué à 13 sous et 4 deniers esterlings, les orfévres reçoivent 20 sous parisis. Avant de procéder à la dorure, chaque partie d'argent est pesée; plus tard on la pèse de nouveau, afin de déterminer la quantité d'or employée. A la demande de Colard et de Jacquemon, Jacques apposa également son sceau à cet accord, qui a été publié par M. Van-Hasselt dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, et sur lequel Émile Gachet a écrit un bon commentaire. D'après Molanus, la translation des reliques dans la nouvelle châsse s'opéra le 31 mai 1298, date qui est dénaturée en celle du 31 mai 1208 dans Kyckel et quelques chroniques locales. La piété des derniers siècles décora la châsse d'une foule de bagues et d'autres objets de prix, qui, dans la suite, furent aliénés pour payer des dépenses urgentes.

Les nombreux voyages exécutés par la châsse ont exigé des réparations fréquentes. Le 7 avril 1639, on l'orna d'anges d'argent, pour lesquels on avait donné cent patagons et un chêne. On y travailla probablement à la fin du dix-huitième siècle, car, il y a quelques années, on y voyait deux médailles, l'une de Marie-Thérèse, l'autre de Léopold II, que l'on a enlevées lors de la restauration, faite avec succès par M. Varigar, de Bruxelles. (1)

En tout, la vérité est une et l'erreur multiple, comme il y n'y a qu'une manière d'être bien portant et mille d'être malade. J.-B. Petit-Senn.

LA MALLOTTE DU PÈRE RASTOUL.

NOUVELLE.

Chacun a sa part de biens dans ce monde; donc je voudrais savoir ce qui est positivement à moi. — Rien! Ta vie appartient à Dieu; tes épargnes, à tes enfants; ce que tu trouves chemin faisant, au passant qui t'a précédé sur la route. — Mais ce dépôt qu'on m'a confié, si on ne vient le réclamer, quand m'appartiendra-t-il? — Jamais! Devant la conscience, le temps ne crée pas un droit; ce qui n'était pas à toi hier, si tu ne l'as pas loyalement gagné ou payé aujourd'hui, tu ne pourras pas dire demain : C'est à moi. Michel Masson.

I. — *Cambajou et son voisin d'en haut.*

Si vous aimez le pittoresque, non pas décrit, mais en nature, je puis vous montrer, dans un coin de l'espace, l'un de ces merveilleux paysages, aux dimensions en apparence modestes, qui, tout en gardant leur sereine immobilité, se développent peu à peu et grandissent harmonieu-

(1) Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Cuisenaire, libraire à Nivelles.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

sement à vue d'œil, en même temps qu'ils élèvent la pensée qui les mesure.

Pour le bien voir, ce tableau, il suffit d'aller vous adosser, face au levant, contre le mur en retour du bâtiment, proche voisin de l'ancien palais épiscopal, où se lit cette inscription qui affirme la civilisation moderne : *Direction générale de l'octroi.*

Mais avant de poster là le lecteur, peut-être est-il indispensable de convenir avec lui qu'on le suppose transporté à Castres-sur-l'Agout, l'un de ces beaux et hospitaliers jardins du midi de la France où l'étranger qu'un hasard de la bonne fortune y conduit trouve en toute saison la bienveillance toujours en fruit, la poésie partout en fleur.

Au point de vue où s'est posé l'observateur, il a devant lui, à trente pas, une tentative de quai brusquement interrompue, que bordent quelques mètres d'un parapet fort endommagé ; mais qu'il plonge son regard vers la droite, et, comme entraîné par un doux ravissement, il gravira, de mamelon en mamelon, les pentes, ici abruptes, là sinueuses, de la Montagne-Noire, limite de l'horizon. Qu'ensuite son coup d'œil, obliquant vers la gauche, prenne en écharpe la ligne de vieilles et sordides constructions en pans de bois, éventrées, effondrées, qui longe la rive gauche de l'Agout, il s'arrêtera nécessairement sur le théâtre des événements que nous voulons raconter ; car il est là, parmi ces masures pour ainsi dire pantelantes au-dessus de l'eau, dont le mirage en mouvement fait danser une perpétuelle farandole aux balcons qui penchent et aux murs de planches vermoulues qui inclinent vers la chute leurs toits percés à jour.

La masure que nous voulons désigner a, ainsi que les autres riveraines ses voisines, double entrée, par conséquent deux issues : l'une, ouverte sur l'Agout, presque de niveau avec la rivière ; l'autre en terre ferme, c'est-à-dire de plain-pied avec le cailloutis de la voie publique parallèle à l'Agout, et qui a nom rue de la Fagerie.

Il y aurait grand péril à s'aventurer étourdiment dans l'allée obscure qui mène de la porte de la rue aux montées, assez périlleuses aussi, mais où du moins les degrés, çà et là disjoints par l'âge et par l'usage, crient : « Casse-cou ! » sous le pas qui les fait vaciller. En bas, point d'avertissement salutaire.

La lumière du jour ne pénétrant dans l'allée, même à l'heure de midi, que sous voile de pénombre, il importe à la conservation personnelle de ne s'y engager qu'avec défiance, le dos frôlant le mur, de façon à n'occuper que le moins d'espace possible, et, même se glissant ainsi, encore faut-il toujours, avant de risquer un pas de plus, interroger prudemment le sol en le tâtant d'un pied craintif ; car, alors même qu'il se pose d'aplomb sur le plein, on doit toujours s'attendre, un pas plus loin, à rencontrer le vide.

C'est qu'en effet le vide est là, ou béant, ou caché sous une planche mobile. Cette planche est à la fois porte et plafond pour les habitants du sous-sol, pauvres gens qui vivent à fleur d'eau avec les rats, dans la moisissure produite par les infiltrations, jusqu'à ce que les grandes crues de l'Agout ébranlant et déchirant leurs portes de communication avec la rivière, et que l'inondation envahissant leurs demeures souterraines, les obligent tous, hommes et rats, à se réfugier sur la hauteur, nous voulons dire dans la rue.

Plus tard nous redescendrons sous ces voûtes humides où, — justice veut qu'on le reconnaisse, — la misère qui végète a pour proche voisine l'industrie florissante. L'eau de l'Agout, que le pauvre trouve à portée de sa main pour cuire son maïs et laver ses guenilles, alimente les chaudières du teinturier et les cuves du foulon ; le tanneur de cuirs et le laveur de laines ont établi dans ces substructions d'importants ateliers : ainsi l'Agout, favorable à tous ses riverains, est la dernière ressource de la pauvreté et la source première de la richesse.

Donc, dans une maison de la rue de la Fagerie, à son plus haut étage, sous un toit crevant de vétusté, habitait, il y a quelque cinquante ans, un vieux bonhomme nommé Rastoul. Il avait dit son nom, ses rides disaient à peu près son âge ; mais c'est tout ce qu'on savait de lui : il n'était pas du pays, on ne lui connaissait point de famille.

Comment vivait-il là-haut ? De quoi se composait l'ameublement de son logis ? Ce sont là deux questions auxquelles les mieux informés du voisinage n'auraient pu répondre. Hors de chez lui, le père Rastoul ne parlait à personne, et il n'admettait aucun visiteur dans son galetas. — Qu'importe ? — Il était, ou du moins il semblait être d'un monde où d'ordinaire on se préoccupe peu les uns des autres. Cela se conçoit : les nécessiteux ont des motifs si fréquents et si légitimes de ne penser qu'à eux-mêmes qu'on doit leur pardonner l'indifférence à l'endroit de leurs semblables : aussi la charité du pauvre envers le pauvre est-elle la plus haute vertu chrétienne. Exemple, l'obole de la veuve.

Vêtu comme un mendiant, ce qui revient à dire à peine couvert, comme le père Rastoul ne disputait pas l'aumône aux autres misérables, ses pareils en apparence, il n'était le prétexte d'aucune querelle, l'objet d'aucune médisance. L'insuffisance de son costume ne pouvait non plus donner lieu à aucune remarque ; il vivait dans un milieu et nous parlons d'un temps où moins encore n'eût pas semblé trop peu. Aujourd'hui que le luxe a pénétré partout et progressé, même en Albigeois, jusqu'à l'extravagance, les élégantes non-seulement de la ville, mais des environs, se permettent enfin cette folie de porter des bas et des souliers. Toutefois, ces dernières, par mesure d'économie, portent les souliers à la main et leurs bas dans la poche.

Une seule particularité aurait pu faire jaser sur le compte du père Rastoul. Le bonhomme, qui ne demandait pas l'aumône, qui n'était signalé ni comme braconnier, ni comme fraudeur de l'octroi, payait exactement au propriétaire les termes de son loyer : 4 livres 10 sous par trimestre, 18 francs par an !

L'habitude invariablement prise par le père Rastoul de payer, à la date précise de son échéance, la dette qui grossit d'heure en heure, et qui pour beaucoup devient écrasante parce que peu s'avisent de lui réserver chaque jour sa part, l'avait fait prendre en très-haute estime par son propriétaire : aussi ce dernier ne manquait-il jamais, à l'approche des recouvrements trimestriels, de proposer comme modèle ce locataire exact, aux locataires embarrassés qui laissaient percer l'intention de demander grâce ou délai.

— Ah ! soupirait-il, mettant dans son soupir toute la ferveur d'un vœu et fixant son regard attristé sur la perspective d'un mécompte, si chacun ressemblait au père Rastoul, la vie serait commode et l'argent viendrait de lui-même dans ma poche ; car je ne cours pas de risque avec lui : il me payera au jour convenu, à l'heure dite ; il paye toujours, le père Rastoul !

A cela, l'impuissant à payer, irrité, humilié d'une comparaison tout à l'avantage de l'habitant du galetas, répliquait avec colère :

— S'il paye, c'est qu'il a de quoi, le vieux gueux !

Loyal père Rastoul, plus pauvre que lui l'appelait gueux parce qu'il payait son terme !

L'éloge soupiré par le propriétaire, inquiet sur le sort de ses rentrées, avait ce déplorable résultat pour le père

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Rastoul, qu'il lui créait, à époques fixes, autant d'ennemis que la maison comptait de pauvres diables chez qui l'oisiveté forcée du chômage, les ravages de la maladie, et aussi parfois les torts de l'inconduite, avaient bouleversé les calculs de la prévoyance et épuisé jusqu'aux dernières ressources. *La suite à la prochaine livraison.*

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 19, 43, 251.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XV.

Habillement des hommes depuis 1750. — Nous parlerons d'abord des perruques, dont la variété fut infinie, par les façons diverses qui s'introduisaient à chaque saison dans les frisures ; de là les perruques *en béquilles*, *en grains d'épinards*, *à bâtons rompus*, *à marteaux*, *à la débâcle*, etc. Les toupets *grecs*, relevés de cinq ou six pouces sur le front, régnèrent concurremment avec les hautes coiffures des femmes. L'art du perruquier consistait à multiplier les boucles et à leur donner du maintien par l'application du fer chaud, puis par le masticage au moyen d'une pâte de pommade et de poudre qu'on appelait *collure*. On mettait la dernière main à l'ouvrage en faisant voler dessus, avec le secours de la houppe, un fin nuage de poudre. Quelques-uns, ennuyés de la poudre blanche, essayèrent d'y substituer de la poudre grise, puis de la poudre blonde : la tentative n'eut pas de succès.

La bourse fut, dans les dernières années du règne, l'ornement préféré pour le derrière des perruques. Elle resta vouée au noir ; mais on lui donna son œil de poudre. Les



Famille de la haute bourgeoisie en tenue de promenade ; ancien militaire en habit de ville, vers 1760, d'après Joseph Vernet. Dessin de Chevignard.

crapauds furent des extraits de bourse, taillés en rond et cachés sous une rosette.

Sur les toupets relevés, le chapeau en *castor* se serait placé difficilement. C'est pourquoi il fut généralement porté sous le bras, et on lui donna la façon qui convenait le mieux à cet usage en faisant la forme aplatie et en couchant les bords. Depuis 1760, il y eut une manière de chapeau toute différente, qui eut sa place sur la tête, lorsqu'on se coiffait de la perruque négligée de chasse ou de campagne. Ce chapeau consistait en une forme basse, avec une visière carrée sur le devant. Il était de feutre gris, brun ou vert. Pour la campagne, on avait aussi des tricornes de paille, bordés de faveur.

L'habit fut de moins en moins étoffé, plus court de basques qu'il n'avait jamais été, échancré sur le devant au point de ne pouvoir plus se fermer. Les boutons ne figurant plus que pour l'ornement, on se dispensa de faire des boutonnières. Souvent on mit à la place des boutons, des garnitures d'olives et de ganses. Les manches, tout naturellement, perdirent de leur ampleur, mais elles devinrent plus longues. Les parements descendirent jusqu'aux poignets.

L'habit de cour fut le seul où se conserva la broderie. On faisait en ce genre des ouvrages très-compliqués, avec mélange de paillettes, de paillons de couleur et de pierreries fausses.

Frac est un mot polonais qui fut introduit dans la langue pour désigner une sorte d'habit encore plus dégagé, privé tout à fait de boutons et qui n'avait ni poches ni pattes sur les côtés. En revanche, le frac était muni d'un petit collet rabattu, analogue à celui de la redingote. On appelait cela une *rotonne* ou rotonde.

La redingote, comme tout le reste, devint étriquée. Sa rotonne ne couvrit plus que la moitié des épaules.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Une *roquelaure* était à surtout à collet, qui se boutonnait par le haut. Cette mode fut remplacée par celle des *volants*, habits de dessus qui ne différaient des autres que parce qu'ils étaient un peu plus larges et sans doublure.

La veste n'éprouva de changement que dans la forme de ses manches, qui furent en *amadis*, c'est-à-dire plates et sans parements. Ce nom vient de ce que les acteurs qui représentèrent l'opéra d'*Amadis* se montrèrent avec des habits dont les manches étaient ainsi faites. On fit, après 1760, des vestes croisées, avec boutons et boutonnières de chaque côté. Les termes de *gilet* et *veston* furent introduits ensuite pour désigner des vestes qui n'avaient ni basques ni poches.

La veste et ses analogues furent tenus boutonnés depuis le bas jusqu'au creux de l'estomac. A partir de là, le vêtement restait ouvert pour laisser passer le jabot de la chemise. Le cou était serré par le *col* ou *tour de col*, cravate de mousseline montée sur deux pattes qui se bouclaient par derrière.

Aux culottes fendues par devant dans toute la hauteur succédèrent les culottes *à pont* ou *à la bavaroise*, système qui s'adapta plus tard aux pantalons : nous l'avons vu subsister jusque vers 1830. La culotte était bouclée sous les genoux par le moyen de pattes appelées jarretières. Elle était munie à la ceinture de quatre poches, deux grandes et deux petites, que les tailleurs avaient seulement la peine de monter, car elles étaient en peau de mouton et vendues toutes faites par les chamoiseurs.

Les étoffes d'été pour habit, culotte et veste, étaient la soie, le bouracan, le bougran, le nankin. L'hiver, on ne portait que du drap. Les draps de Hollande avaient alors le pas sur tous les autres.

Des bas blancs ou chinés et des souliers à boucles com-



Costumes de bal en 1762, d'après Saint-Aubin. — Dessin de Chevignard.

plétaient la mise des hommes, beaucoup plus simple dans son ensemble que celle des femmes, beaucoup moins lancée à la recherche du nouveau, moins exposée par conséquent à donner dans toutes les extravagances.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120, 131, 159, 186, 215, 263, 294, 336.

ÉTATS SARDES.

(27 timbres, 5 types.)

C'est le duc de Savoie Emmanuel-Philibert qui a organisé le service des postes en Piémont; il nomma, par des lettres patentes du 10 juin 1561, Scaramuccia maître général des postes.

Le système de l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste a été introduit dans les États sardes par la loi de la réforme postale du 18 novembre 1850, qui a été mise à exécution le 1er janvier 1851. L'usage des timbres-poste n'est obligatoire que depuis le 1er février 1857; auparavant, le public avait la faculté d'affranchir les lettres soit avec des timbres, soit en payant le montant de la taxe en numéraire.

La loi sarde n'accordait aucune prime à l'affranchissement; la taxe uniforme de 20 centimes était applicable aux lettres affranchies et aux lettres non affranchies.

Le nombre de lettres circulant dans les États sardes était de 7 024 625 en 1849, de 14 121 505 en 1855, et de 17 429 942 en 1859.

L'augmentation a été de 148 pour 100 en dix ans, de 1859 sur 1849, et de 13 ½ pour 100 de la période triennale de 1857-59 sur celle de 1854-56.

Le nombre des lettres dans la haute Italie (États sardes, Lombardie, Émilie et Toscane) a été, en 1860, de 33 236 256.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Les lettres provenant des pays étrangers et les lettres circulant en franchise dans le royaume ne sont pas comprises dans les chiffres précédents; on estime le nombre des premières à 2 millions pour 1859.

La population des États sardes était de 5 194 807 habitants en 1858; le nombre des lettres est donc pour cette année de 3 1/2 en moyenne par habitant.

Le nombre des imprimés dans les États sardes était de 2 260 880 en 1849, de 7 335 800 en 1855, et de 13 014 588 en 1859; il était, en 1860, de 20 448 490 dans la haute Italie.

L'administration des postes sardes a vendu 264 280 timbres en 1851, 740 547 en 1854, 4 140 653 en 1857, et 4 907 328 en 1859. Elle estimait, en janvier 1861, que le nombre des lettres affranchies forme à peine le quart de toutes les lettres expédiées.

Il y a eu quatre émissions de timbres-poste sardes.

1re émission. — 1er janvier 1851.

Cette émission a été prescrite par le décret royal du 3 décembre 1850.

Le timbre est rectangulaire et a 22mm sur 19mm.5. Il est lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc.

L'effigie du roi Victor-Emmanuel II, la tête tournée à droite, est placée dans un cadre ovale. En haut : *C.* (centesimi) *Poste*, et le chiffre de la valeur; en bas, la valeur en lettres; à gauche et à droite : *Franco bollo*.

5 centesimi, — noir.
20 — bleu clair (no 174).
40 — rose (rose foncé, rose-hortensia).

Il paraît que des timbres de 40 centesimi ont été imprimés sur papier teinté.



No 174. Sardaigne. No 175.



2e émission. — 1er juillet 1853.

Cette émission a été faite en vertu du décret royal du 7 mai 1853.

Le timbre est rectangulaire et a 21mm.5 sur 19mm. Il est gravé et imprimé en relief sur papier de couleur.

Le dessin est le même que celui du timbre précédent : la tête du roi tournée à droite et placée dans un cadre ovale. Les inscriptions sont les mêmes. Le dessin, les lettres et les chiffres sont en relief et de la couleur du papier.

5 centesimi, — vert.
20 — bleu-ciel.
40 — rose (rose pâle, chair, rose clair) (no 175).

Il y a des épreuves d'essai du timbre de 5 centesimi imprimées sur papier bleu clair, et du timbre de 20 centesimi imprimées sur papier vert.

3e émission. — 1er janvier 1855.

Le timbre est rectangulaire et a 22mm sur 18mm.5 à 20. Il est gravé, imprimé en relief et en couleur sur papier blanc. Il ne diffère du précédent qu'en ce que le médaillon qui contient le portrait du roi est blanc. La tête du roi est en relief et en blanc; tout le reste (fond, lettres, ornements) est de couleur, et les lettres, les chiffres et les ornements sont en relief.

5 centesimi, — vert clair (vert bleuâtre, vert jaunâtre).
20 — bleu foncé (no 176).
40 — rose (rose clair, rose foncé, cramoisi).

Il existe des épreuves d'essai du timbre de 20 centesimi qui sont imprimées en vert, comme l'est le timbre de 5 centesimi.





No 176. Sardaigne. No 177.

4e émission. — 1er janvier 1858.

Le décret royal du 29 novembre 1857 a ordonné une émission nouvelle, et a créé les timbres de 10 et de 80 centesimi. Un décret royal du 26 septembre 1860 a créé le timbre-poste de 3 lire.

Le timbre est rectangulaire et a 21mm.5 sur 19mm. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier blanc.

Il présente le même dessin que les timbres précédents. La tête du roi, toujours tournée à droite, est seule en relief, et ressort en blanc dans le médaillon blanc. Les lettres et les chiffres sont blancs sur le fond de couleur, mais ne sont pas en relief; les autres parties du dessin sont de couleur et non en relief.

5 centesimi, — vert (vert clair, vert foncé).
10 — brun (brun clair, brun foncé, chocolat).
20 — bleu (bleu clair, bleu foncé).
40 — vermillon (vermillon pâle, rouge vif, groseille).
80 — jaune bouton-d'or (no 177).
3 lire — bronze doré, aventurine.

Il a été tiré des épreuves d'essai sur papier blanc et sur papier bleu :

10 centesimi, — noir.
40 — noir.
80 — noir.

On remarque, parmi ces épreuves, des timbres de 80 centesimi, en noir sur papier bleu, sur lesquels l'effigie en relief du roi a été imprimée à rebours.

Timbres de journaux.

Le décret royal du 26 septembre a prescrit la création de timbres-poste pour l'affranchissement des journaux et des imprimés.

Ces timbres ont été émis le 1er janvier 1861.

Ils sont rectangulaires et ont 20mm sur 18. Ils sont gravés, imprimés en noir sur papier blanc. Le chiffre de la valeur est imprimé en relief dans un médaillon ovale. L'encadrement rectangulaire porte les inscriptions suivantes : en haut, *Franco bollo;* à gauche et à droite, *Giornali stampe;* en bas, la valeur en lettres. La croix de Savoie est dans les petits carrés d'angle.



No 178. Sard.

1 centesimo, — noir.
2 centesimi, — noir (no 178).

Aucun timbre-poste sarde n'est piqué.

Les timbres-poste étaient fabriqués pour le compte de l'État, par un imprimeur, dans l'hôtel du ministère des travaux publics.

La suite à une autre livraison.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

FRAGMENTS (1).

LE FERMIER.

C'était un samedi soir : le fermier Simon venait de rentrer un chariot de foin; il avait lui-même dételé les chevaux et les avait conduits à l'écurie; ses petits enfants, accourus au-devant de lui, avaient saisi son fouet, et portaient la blouse et le chapeau qu'il venait d'ôter. Précédé de cette troupe joyeuse, il s'était assis sur un banc de pierre, près d'une table placée à l'ombre d'un vieux hêtre qui étendait ses branches sur la porte de la cour. La bonne Marguerite, sa femme, avait posé sur la table un pot de cidre bien frais et une miche de pain cuit par elle. Le père, la mère, les enfants, formaient un groupe animé, plein de vie, de joie et de santé.

Un étranger vint à passer; il s'arrêta, et saluant Simon, il lui demanda la permission de s'asseoir près de lui pour se reposer pendant quelques instants. La place lui fut offerte de bon cœur, avec sa part au modeste repas de la famille.

— Votre gaieté m'étonne, dit l'étranger; vous avez des journées fatigantes, des récoltes incertaines, de gros fermages à payer, des enfants à nourrir et à élever.

— C'est vrai, répondit Simon; mais quand j'ai employé mes heures et mes forces au travail, quand j'ai fait aussi bien que je peux, quand je trouve, en revenant des champs, les soins de ma femme et les caresses de mes enfants, comment donc ne serais-je pas content?

LE SAGE VOYAGEUR.

Un sage visitait les villes et les campagnes de son pays et des pays voisins; il voulait voir les souffrances des hommes, afin de chercher des moyens pour les soulager. Les maux des riches, des puissants, des savants, il les connaissait par sa propre expérience; sur cela, les nations étrangères n'avaient rien à lui apprendre, et comme il savait la cause des douleurs innombrables qui désolent ces classes enviées, il ne s'en occupait guère. Il entrait de préférence dans les asiles du travail et de la pauvreté.

Au sein des villes, l'ouvrier lui faisait la confidence de ses fatigues sans fin, de son salaire insuffisant.

Le paysan lui montrait sa chaumière délabrée, sa moisson détruite, ses troupeaux ravagés par la maladie, sa famille mal nourrie, mal vêtue.

Sur les bords de la mer, il voyait le pêcheur, occupé pendant une partie du jour à réparer ses filets déchirés, affronter, sur une frêle barque, les périls et la mort, perdre souvent ses peines et ses moyens d'existence.

— Hélas! dit le sage voyageur, partout il y a des douleurs; l'égalité est dans la souffrance. Hommes, ne vous enviez pas les uns les autres : frères, ne pensez à vos maux que pour vous entr'aider.

La meilleure profession, le meilleur emploi, enfin la meilleure vie et la plus heureuse est celle qui nous donne le moyen de mieux considérer et connaître Dieu. Et, au contraire, ce qui empêche de connaître et servir Dieu est mauvais. ARISTOTE.

VUE DU BOURENDO-GHAUT.

RENCONTRE DE VICTOR JACQUEMONT ET DE CSOMA DE KOROS.

Jacquemont était-il déjà sous l'influence de la triste maladie qui l'enleva si prématurément à la science, lorsqu'il traversa une partie du Thibet pour se rendre dans le Cachemire? Vit-il l'Himalaya avec des yeux désenchantés? Il est certain que le tableau qu'il en trace ne donne qu'un médiocre désir de visiter ces tristes montagnes. Sans cesse le voyageur revient sur la monotonie du paysage, de même qu'il insiste en toute occasion sur la torpeur parfois inintelligente des habitants.

« Un des traits qui distinguent surtout ces montagnes, dit-il dans son grand ouvrage, c'est l'absence également absolue de plateaux sur les cimes et de vallées à fond plat. Les vallées les plus longues ne sont que d'étroites ravines; on dirait qu'elles ont servi de moules aux montagnes qui les enferment. Les lignes horizontales que l'œil aperçoit çà et là dans le profil des montagnes ne sont que des crêtes étroites et émoussées, qui se soutiennent quelquefois sur d'assez grandes hauteurs à un niveau égal. Des escarpements verticaux, d'une hauteur considérable, n'y manquent pas moins absolument. La même ligne pourrait servir à représenter la section transversale de toutes les vallées.

» L'Himalaya n'a donc pour lui que la grandeur de ses dimensions; mais bientôt l'œil s'accoutume à cet horizon de montagnes, et alors il n'y trouve plus, comme dans les plaines, qu'une uniformité continuelle d'un autre genre. Il n'y a pas plus de vallées verdoyantes que de cimes nues et déchirées; les escarpements inaccessibles manquent comme les sommets nus qui les couronnent si souvent dans les Alpes.

» Voilà pour les formes. La végétation qui les couvre est monotone comme elles; comment en serait-il autrement, puisque c'est la diversité des sites qui produit celle des plantes, et qu'ici tous les sites se ressemblent?... » (1)

Le 13 juillet 1830, Jacquemont découvrit le col de Bourendo, qui s'élève entre Mirou et Rogny, à 3000 mètres au-dessus du niveau de la mer. A cette époque, le passage se trouvait obstrué par une immense quantité de neige, et depuis quelques jours cependant il était devenu praticable. Le spirituel voyageur fut tellement frappé du grand aspect des monts qui se dressaient de chaque côté du col, qu'il semble se repentir des expressions un peu dédaigneuses prononcées au début de son exploration sur l'ensemble du paysage de l'Himalaya.

« Cette vue est belle, dit-il; divers gradins, chargés de forêts épaisses, s'élèvent les uns au-dessus des autres, des bords du Setludje jusqu'aux cimes couvertes de neiges éternelles. Çà et là d'immenses déchirures de terrain opposent les teintes grisâtres de leurs roches nues à la sombre verdure des pentes dont la végétation s'est emparée. De profondes ravines sillonnent les montagnes, et les neiges qui s'y sont accumulées descendent jusque bien au-dessous de la limite des forêts. » (2)

Ce fut à peu de distance du Bourendo-Ghaut, dans le voisinage d'un couvent de moines bouddhistes, célèbre par sa bibliothèque, et désigné sous le nom de *Kanum*, que Victor Jacquemont vit pour la première fois ce personnage mystérieux qui a si longtemps préoccupé les orientalistes de tous les pays, et qui, en échange des conjectures plus ou moins justes, plus ou moins charitables, par lesquelles on cherchait à expliquer sa présence en ces lieux, a doté l'Europe de deux livres admirables, le Dictionnaire et la Grammaire de la langue thibétaine. Csoma de Koros, c'est le nom de ce personnage, bien connu aujourd'hui, s'empressa de se rendre auprès du sceptique et spirituel Jacquemont; mais, fidèle à ses habitudes d'humi-

(1) *Pensées des divers âges de la vie*, par Alphonse Grün.

(1) *Voyage dans l'Inde*, par Victor Jacquemont, pendant les années 1828 et suivantes, jusqu'en l'année 1832. Paris, 1841, in-fol., tome II.

(2) Journal du voyage, t. II, p. 209.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

lité exagérée, jamais il ne voulut s'asseoir devant notre compatriote, et cela, il faut le dire, ne contribua pas peu à l'espèce de dédain qu'il inspira à celui-ci, dédain qu'augmentait encore, s'il se peut, son apparence plus que modeste. Cependant ce pauvre Transylvain, à la barbe inculte, au costume semblable en tout à celui des bergers montagnards, ne tarda pas à reconquérir dans l'esprit du jeune voyageur l'estime que doivent toujours inspirer, même aux plus superficiels, les grands travaux de l'intelligence. Victor Jacquemont rendit, dès le lendemain, à Csoma de Koros sa visite, et toute misérable qu'elle était en apparence, la pauvre cabane dressée dans la montagne donna au naturaliste une meilleure idée du savant hongrois que la façon dont il se présentait. Rien de ce qui constitue le modeste confort d'un cabinet européen ne manquait dans cette demeure, un peu basse seulement pour la haute taille de Victor Jacquemont. Loin d'y être en désordre, les livres, les papiers s'y trouvaient rangés sur une table de travail avec une minutieuse symétrie; le méthodique philologue (et en philologie la méthode parfois est la grandeur), le savant digne des respects de ce monde devant lequel il s'abaissait, venait tout à coup de se révéler. Avec sa sagacité pénétrante, Jacquemont le devina, et sans le contraindre à s'asseoir, il sut mettre à profit son entretien.

Nous avons déjà raconté sommairement la curieuse histoire d'Alexandre Csoma, né en 1791, à Koros, ville de la Transylvanie (1). Il était venu d'Allemagne au Thibet en vivant de ce qu'on voulait bien lui donner en route, et parfois de la modeste rémunération que lui valaient ses soins comme médecin. Arrivé, dès 1822, dans le froid district de Kanoum ou Konoum, il y resta encore plus d'un an après le passage de Victor Jacquemont, toujours occupé de ses études. La Société asiatique de Calcutta sut comprendre

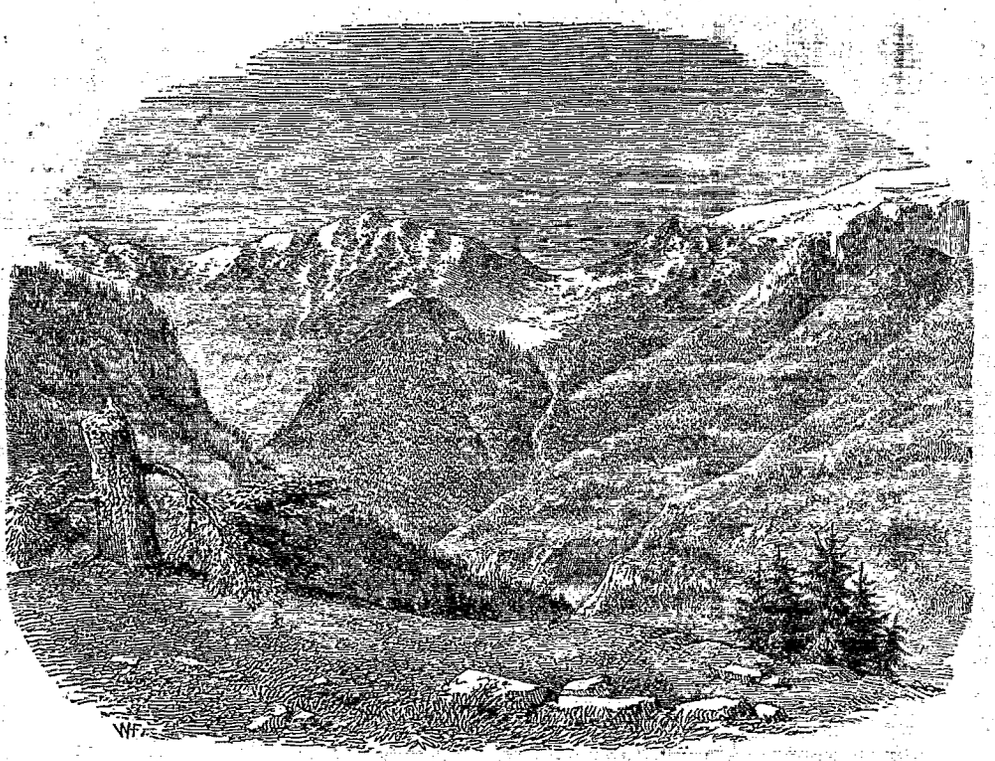

Vue du Bourendo-Ghaut. — Dessin de Freeman, d'après Victor Jacquemont.

sa valeur comme homme et ses généreux efforts comme savant : elle le mit à la tête de sa riche bibliothèque. Après avoir demeuré plus de quatre ans dans une pauvre vallée, où s'échelonnent quelques cabanes dont l'assemblage ne mérite pas même le nom de bourgade, ce fut dans la ville des palais qu'il publia sa Grammaire et son Dictionnaire de la langue thibétaine (1). Il demeura neuf ans loin du monastère où il avait acquis sa science, aussi simple dans la splendide cité qu'il l'était dans sa hutte perchée au sommet d'une froide montagne. Il avait seulement changé la nature de ses études; et cet homme, que le voyageur français jugeait incapable d'un travail historique ou simplement littéraire, abordait résolûment l'analyse abstraite du *Kandjour*, la grande encyclopédie religieuse du Thibet, qui n'a pas moins de cent volumes, et qui expose le rituel proprement dit de la religion de Bouddha. Il se fatigua de la vie comparativement opulente qu'il menait à Calcutta; il voulut revoir sa pauvre montagne, et s'éclairer peut-être de nouveau aux sources où il avait puisé son savoir : il ne put revoir ni Bourendo-Ghaut, ni le monastère de Kanoum; la mort le frappa, en 1842, sur la route du Thibet.

On l'a dit, d'après un juge excellent en ces sortes de matières, M. Pavie, « Csoma s'était livré à l'étude des langues et des croyances; il l'avait fait avec une application éclairée, avec un soin minutieux, et il a, le premier, ouvert la voie à la connaissance d'un idiome et d'une religion qu'on savait à peine de nom. » (2)

(1) *Dictionary thibetan and english prepared with the assistance of the Bande Sangs-Rgyas Phun-Tshogs a learned Lama of Zangskar*, by A. Csoma de Koros. Calcutta, 1834, in-4°. — *Grammar of the thibetan language, prepared under the patronage of the indian Government.* Calcutta, 1834, in-4°.

(1) Voy. t. XXI, 1853, p. 279.

(2) *Biographie générale; — Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1847.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LE GROS-BEC PADDA.



Le Gros-Bec Padda (*Loxia oryzivora*). — Dessin de Freeman.

Un seul coup d'œil jeté sur le padda suffit pour faire reconnaître en lui un gros-bec; il pourrait servir de type à ce genre de granivores, tant le caractère particulier qui distingue ces oiseaux est accentué chez lui, tant il a le bec court, gros, bombé, conique en tous sens, avec la mandibule supérieure renflée et légèrement recourbée à sa pointe : c'est bien là un proche parent du moineau, du verdier, du chardonneret, du pinson.

Le gros-bec padda habite l'Inde et la Chine; il y vit en troupes nombreuses, et il fait dans les plantations de riz les mêmes ravages que nos voraces moineaux dans les champs de blé. Le mot *padda* désigne en Chine le riz qui est encore en gousse.

Le plumage de cet oiseau est remarquable par ses couleurs fines et harmonieusement disposées. La tête est noire, avec les joues et les tempes d'un blanc pur; le corps, d'un joli gris cendré, violâtre sur le dos, légèrement rosé sous le ventre; le bec et les pieds sont d'un rose vif. Outre l'agrément des couleurs, ce plumage a je ne sais quel poli, une sorte de duveté, de *fleur* comparable à celle de certains fruits, et qui lui donne de charmants reflets.

Tout le monde peut se donner le plaisir de voir le padda, car il abonde maintenant dans les cages de nos marchands d'oiseaux. On reconnaîtra en lui les formes épaisses, un peu lourdes, l'attitude ramassée de notre bouvreuil.

LA MALLOTTE DU PÈRE RASTOUL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 330.

Mais si menaçante que fût tout d'abord cette colère pour le bonhomme, cause innocente de l'irritation excitée contre lui, la rancune durait peu, et, d'ordinaire, dès le

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

lendemain elle était oubliée. Cependant, parmi les ennemis suscités trimestriellement au vieux voisin d'en haut, il y en eut un en qui la rancune persista. Elle avait trouvé, il faut en convenir, un milieu merveilleusement préparé par le malheur à recevoir, à garder, à nourrir et à faire fructifier les pensées mauvaises et les sentiments hostiles.

Cet ennemi persistant du père Rastoul, c'était le locataire du sous-sol.

On le nommait Magloire Cambajou. Resté veuf avec trois enfants, les fièvres l'avaient dernièrement encore retenu cinq mois durant à l'hôpital général. Après son retour chez lui, il fallut quelque temps au pauvre homme pour recouvrer la force nécessaire au maniement de son lourd métier de tisserand. A la réalité d'une profonde misère se joignait, chez Magloire Cambajou, le rêve d'un orgueil excessif. Il eût dédaigné de recevoir son salaire de la main d'un maître, et s'intitulait fièrement ouvrier libre, fabricant en chambre, depuis qu'à titre d'héritier du père de sa femme, — dont il avait été l'apprenti, — il possédait un métier dans la fange de sa cave. Métier devant lequel il aurait eu le droit, il est vrai, de ne venir s'asseoir qu'à ses heures de bonne volonté, mais où la nécessité le ramenait chaque matin avant le jour, et le tenait cloué longtemps après la nuit close.

Tant que les enfants des pauvres ne peuvent pas être pour leurs parents d'utiles auxiliaires, ce sont de terribles gêneurs. Tels étaient ceux de Magloire.

L'aînée de ces enfants, une fille, Élisabeth, comme on l'avait nommée au baptême, *la Belou*, comme on appelle en pays castrais toutes les filles de ce nom, avait un peu plus de dix ans. Elle remplaçait la mère de famille auprès de ses deux frères, venus successivement, le cadet, trois ans après la Belou, et le plus jeune des enfants de Magloire, deux ans après son frère cadet.

La charge du ménage était lourde pour le pauvre tisserand, même quand il pouvait travailler sans relâche; mais quand l'ouvrage venait à lui manquer, ses forces n'y suffisaient plus, et il se sentait comme écrasé sous le poids du fardeau. De là les dures privations, de là sa longue maladie, de là enfin l'arriéré avec le propriétaire.

Depuis sa sortie de l'hôpital, Magloire Cambajou recevait au moins une fois chaque jour, dans son sous-sol, la visite de cet impatient et impitoyable créancier, lequel, après maints reproches amers, blessants autant qu'immérités, concluait toujours par cet agaçant refrain :

— Le père Rastoul a payé, lui!

Cette persistance du propriétaire à réclamer ainsi son dû explique comment la haine pour le locataire du galetas d'en haut avait pris naissance et s'était envenimée dans le cœur du locataire de la bauge d'en bas.

Quels mauvais desseins cette haine pouvait-elle inspirer à Cambajou? Il n'est pas besoin de s'arrêter dans la voie des suppositions, on peut aller au pire sans risquer d'aller trop loin. Magloire Cambajou était un enfant de la Montagne-Noire; et voici, par exemple, l'un des prétextes qui justifient, entre gens des hautes terres, la colère montant jusqu'au meurtre.

Que d'un sommet à l'autre, ou que de la limite inférieure du versant d'une colline à son point le plus élevé, un gars s'avise, sans mauvaise intention d'ailleurs, de répéter à pleine voix la chanson que vient de chanter un autre gars isolé, posté hors de sa vue, sur la hauteur ou dans la plaine, soudain le premier chanteur, pris de vertige mais guidé par la voix de celui qui lui fait écho, prend sa course vers ce dernier, et dès qu'il l'a rejoint, il lui crie, brandissant le couteau :

— Tu m'as coupé mon air, il faut que je te coupe le cou!

Autrefois c'était rarement une vaine menace; mais grâce à la civilisation qui, même dans la Montagne-Noire, adoucit les mœurs, met l'apaisement sur toute violence et tourne vers les sentiments bienveillants le naturel enclin aux procédés hostiles, les choses se passent autrement qu'alors. Ainsi, maintenant, faire de loin écho à la chanson de quelqu'un, c'est bien encore risquer d'exciter sa colère, mais du moins l'un des deux chanteurs n'égorge plus l'autre : il se contente de l'assommer.

On n'était pas encore parvenu à ce degré de modération il y a cinquante ans.

Donc la haine du tisserand à l'endroit de son voisin d'en haut avait sa raison d'être, sinon dans la raison elle-même, du moins dans l'influence de l'air natal. Cette haine allait au-devant de tout prétexte et saisissait toute occasion pour se manifester. En mainte rencontre, soit au milieu de la rue, soit dans l'allée obscure, la secousse d'un heurt inattendu, la douleur d'un choc violent, apprenaient au père Rastoul que, cette fois encore, il n'avait pas assez pris soin de se tenir prudemment à distance de son ennemi. En vain, pour éviter un dangereux contact, le vieux bonhomme s'efforçait-il de se coller au mur, de s'aplatir, de s'effacer quand il lui fallait absolument passer près du rancunier tisserand, la colère croissante de Cambajou trouvait toujours prise et relief pour se heurter à son voisin d'en haut et l'envoyer pirouetter au loin ou le faire choir sur place.

Ailleurs qu'au pays où nous sommes, on se serait dit : « Magloire Cambajou est un méchant homme. » Se dire cela, c'eût été singulièrement se tromper. Cambajou, on le prouvera, était un brave cœur; mais le sang montagnard lui bouillait dans les veines, et le vent d'autan, ce ravageur des champs, qui donne le vertige aux hommes, l'avait frappé au front.

A la fin, cependant, le père Rastoul, fatigué de tant d'assauts et de secousses; de plus, inquiet, pour l'avenir, des brutalités de ce voisin envers qui il ne se connaissait aucun tort, se décida un jour à aller porter ses doléances à son propriétaire.

Pour que le solitaire habitant du galetas prît ce violent parti de frapper à une porte et de demander un moment d'entretien à quelqu'un, il ne fallait pas moins que la grande terreur qui le poussait à cette extrémité.

Ce jour-là, il faut le dire, le père Rastoul avait involontairement justifié l'emportement et la violence de Cambajou.

Comme le vieux bonhomme, toujours préoccupé de son ennemi, et troublé, tremblant, ahuri par la crainte d'une mauvaise rencontre, sortait furtivement de la maison, il n'aperçut pas la Belou qui se disposait à rentrer dans l'allée, tenant son plus jeune frère par la main. Dans son empressement à gagner le milieu de la chaussée, où l'espace plus grand lui garantissait un moindre danger, le père Rastoul heurta la fille de Cambajou et la fit trébucher. En ce même instant passait l'un de ces lourds attelages de bœufs liés au joug, qui, du matin au soir, circulent dans les rues de Castres. La Belou mesura le péril et sentit qu'elle allait perdre l'équilibre. Toutefois elle conserva assez de présence d'esprit pour éviter d'entraîner son jeune frère avec elle. D'un mouvement rapide elle repoussa l'enfant du côté des maisons, en lui criant :

— *Baïten, pitzou!* (Va-t'en, petit!)

Puis, s'abandonnant à l'impulsion reçue, elle s'en allait tomber sous la roue du chariot, quand deux bras la retinrent : c'étaient ceux de son père.

La Belou n'eut aucun mal, ce qui n'empêcha pas Cambajou de lancer au père Rastoul son plus mauvais regard, et de lui dire, à travers ses dents grinçantes :

— Tu as voulu tuer mes enfants; je m'en souviendrai!

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Le mal chanceux bonhomme comprit que c'était là une menace de mort : aussi ne perdit-il pas son temps à balbutier d'inutiles excuses. Un moment après l'événement, il était chez son propriétaire, et là, grelottant sous la sueur froide qui l'inondait, le regard effaré, l'oreille tendue aux bruits du dehors, il formulait ainsi, d'une voix étranglée, son ultimatum :

— Magloire Cambajou en veut à mes jours; donc, lui et moi, nous ne pouvons plus vivre sous le même toit. Il faut ou que le galetas ou que le sous-sol perde son locataire. Je ne tiens pas à déménager, mais je tiens par-dessus toutes choses à ne pas être assassiné. Choisissez donc entre nous; mais choisissez vite, car si mon ennemi est encore ici demain, moi je n'y serai plus.

Cela dit, le père Rastoul gravit à bas bruit les trois étages qui menaient à son gîte, où il ne se crut en sûreté qu'après avoir pris soin de donner double tour de clef à la serrure et de pousser contre la porte tout ce qui, dans son sordide mobilier, pouvait faire barricade.

Bien qu'il fût sorti tout exprès pour aller chercher la provision du souper, il se résigna à faire attendre jusqu'au déjeuner du lendemain son appétit, d'ailleurs fort calmé par ce grave incident.

Le propriétaire, qui n'avait plus qu'à opter entre un locataire exact aux échéances et un débiteur qu'il pouvait, sans l'offenser, considérer comme insolvable, ne se prit point à réfléchir longtemps pour savoir duquel des deux son intérêt exigeait le sacrifice, et immédiatement il se dirigea vers la tanière du tisserand.

C'était pour la seconde fois dans la même journée qu'il faisait ce voyage.

Parvenu dans l'allée obscure, il frappa du pied sur la trappe en criant :

— Ouvrez, Cambajou; c'est moi!

Il ne reçut point de réponse.

Après qu'il eut attendu un temps convenable, il se baissa pour saisir l'anneau du plancher mobile, mais sans espoir de le soulever; car il supposa que son locataire, s'il n'était sorti, se tiendrait obstinément enfermé chez lui pour se priver d'une visite qu'il devait prévoir.

Le visiteur se trompait : la planche céda, et en même temps qu'il la soulevait il vit, de la jointure entr'ouverte, s'échapper une pièce de monnaie. L'enduit visqueux qui suintait de l'escalier du caveau l'empêcha de rouler au delà de la troisième marche.

— Il paraît que quelqu'un dans la maison a des sous de trop, puisqu'il les sème, se dit le propriétaire ramassant la pièce de monnaie.

Il remonta prestement vers la rue pour s'assurer à la lumière du jour de la valeur précise de sa trouvaille, ce qu'il n'avait pu faire tout d'abord, attendu l'obscurité du lieu.

La trouvaille, estimée à l'aveuglette un sou, était une pièce d'or de vingt francs.

— Si elle est à quelqu'un, se dit le propriétaire, qu'il vienne la réclamer, je n'ai pas l'intention de lui en faire tort.

Sans se demander si, pour être en règle avec sa conscience, il ne devait pas joindre, à la louable intention de rendre à qui de droit la pièce ainsi trouvée, la ferme résolution de chercher celui qui l'avait perdue, il la serra soigneusement dans son gousset de montre, et reprit le chemin du caveau.

Quand il se trouva enfin en présence de Magloire Cambajou, qui ne l'avait ni entendu descendre l'escalier, ni vu entrer dans sa logette, le tisserand était seul; voici pourquoi :

Bien que la Belou, retenue par son père au moment de la chute, n'eût pas même éprouvé le mal de la peur, son sauveur, en bon père qu'il était, ayant vu de trop loin le danger pour le mesurer, n'avait eu que le temps de se l'exagérer. Il s'était senti si rudement atteint du coup que l'enfant aurait pu recevoir que, longtemps après l'événement, le cœur lui tremblait encore. Telle était en lui la persistance de l'angoisse que, de retour au logis avec la Belou, redevenue comme toujours allégre et alerte, il ne pouvait se décider à la croire, quand, interrogée par lui sur une blessure imaginaire et sur la souffrance qu'elle n'avait pas, l'enfant lui répondait gaiement, dans son doux patois castrais :

— *Yeu dé mal, papa? pas brico.* (Moi du mal, papa? pas du tout.)

Voyant bien que ses affirmations les plus énergiques ne suffiraient pas pour rassurer son père, la Belou s'avisa d'un expédient, afin de le convaincre que la secousse éprouvée ne lui avait fait rien perdre de ses forces et de son agilité. Elle souleva de terre le plus jeune des enfants, l'installa solidement sur un de ses bras, et de l'autre main entraînant son frère cadet, elle arpenta les montées en chantant de sa pleine voix la mélodie populaire :

L'agnel qué m'as dounat
S'en es anat
Païssé dins la prado,
L'agnel qué m'as dounat
S'en es anat
Païssé dins lou prat.

Le cœur raffermi par cette preuve incontestable que l'état physique de la Belou n'avait souffert aucun dommage, Cambajou s'était remis à manœuvrer son bruyant métier, et le grincement des dents qui mordent le fil ne lui avait pas permis d'entendre venir à lui son propriétaire, lequel, cependant, avait eu soin de tousser plusieurs fois, autant pour annoncer sa visite que pour se donner de l'assurance. Il en avait besoin.

Cambajou n'était pas de ceux que l'habitude du mauvais sort rend d'avance résignés à apprendre les plus fâcheuses nouvelles et à accepter les propositions qui peuvent leur être le plus désagréables. Le brave homme qui, ayant déjà tant souffert, devait naturellement s'attendre à tout souffrir, n'était préparé à rien, sinon à accueillir rudement quiconque apporterait un surcroît à ses peines. Gare au messager de malheur! En pareil cas, avec Cambajou, il était important de bien peser, de bien mesurer la première parole, de peur de son premier mouvement. Il pouvait être terrible, surtout dans ce sous-sol situé au ras de l'Agout. L'homme, brusquement soulevé de terre par un coup d'emportement, courait risque de ne plus retrouver pied qu'au fond de la rivière.

Le propriétaire ne se dissimulait pas le péril de la situation. Maintes fois il avait pu juger, à la façon dont le tisserand recevait même ses plus courtes visites, combien un locataire qui souffrait si impatiemment qu'on le dérangeât chez lui, ne fût-ce qu'un moment, devait avoir le déménagement difficile. Et il s'agissait de le décider à déguerpir au plus tard le lendemain!

La suite à la prochaine livraison.

LE ROMAN COMIQUE.

Voy. p. 212, et la Table des trente premières années.

L'OPÉRATEUR.

« . . . Un peu avant le souper, la bonne compagnie qui était déjà dans l'hôtellerie s'augmenta d'un opérateur et de son train, qui était composé de sa femme, d'une vieille ser-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

vante more, d'un singe et de deux valets. La Rancune le connaissait il y avait longtemps : ils se firent force caresses; et le poëte, qui faisait aisément connaissance, ne quitta point l'opérateur et sa femme, qu'à force de compliments pompeux et qui ne disaient pourtant pas grand'chose, il ne leur eût fait promettre qu'ils lui feraient l'honneur de souper avec lui. On soupa : il ne s'y passa rien de remarquable; on y but beaucoup et on n'y mangea pas moins. »

Voilà tout ce que dit Scarron de l'opérateur dans le chapitre xv du premier livre de son *Roman comique*. Le rôle qu'il fait jouer ensuite à ce personnage n'est que celui d'un charlatan fourbe et ridicule, sans aucun intérêt.

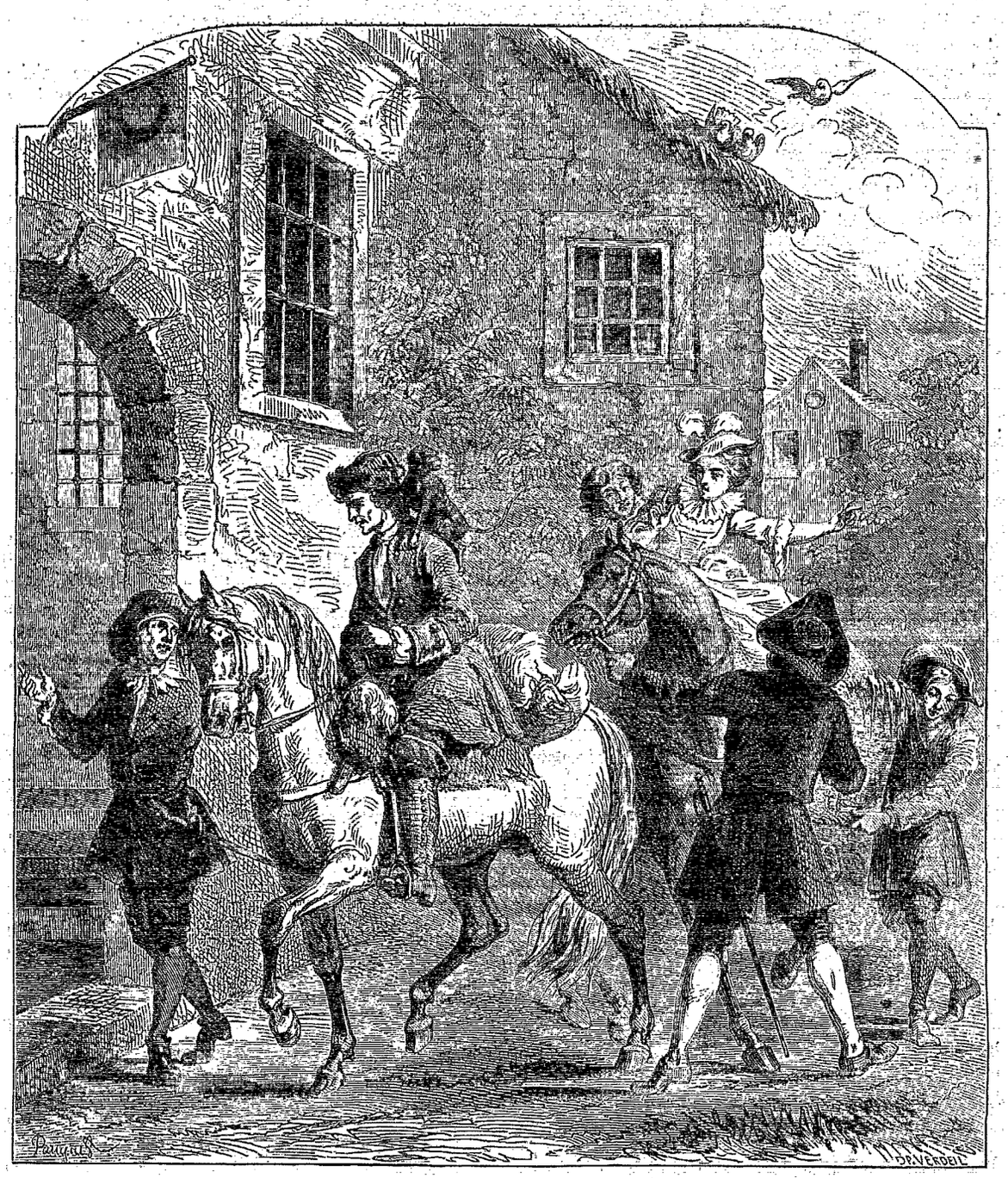

Scènes du *Roman comique*. — Arrivée d'un opérateur dans l'hôtellerie. — Dessin de Pauquet, d'après Oudry.

Oudry a trouvé, dans ce peu de lignes, le sujet d'une assez jolie composition. Ce peintre était né en 1686, et Scarron était mort en 1660. La distance entre l'écrivain et l'artiste n'est pas telle que le second n'ait pu trouver encore trace, au commencement du dix-huitième siècle, de quelques originaux du *Roman comique*. Nous nous reprochons presque d'avoir jugé trop sévèrement cette suite de dessins d'Oudry (t. XIX, 1851, p. 115). Il y amuse; c'est beaucoup, et comme ses costumes ne sont pas de pure invention, ils ne sont pas inutiles à consulter. Nous croyons avoir été plus justes dans ce que nous avons écrit sur le *Roman comique* (t. XVIII, 1850, p. 49), ouvrage qui, sans doute, n'est plus aujourd'hui qu'une lecture ennuyeuse, pour ne rien dire de pis, mais qu'on peut trouver plaisir à voir de temps à autre à travers Oudry, comme on regarde quelques scènes des rues par une fenêtre.

LA SCÈNE DE L'ESCALIER.

« Ragotin s'étant trouvé auprès de Mme de la Caverne, dans le temps qu'elle sortait du jeu de paume, lui présenta

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

la main pour la ramener. Il en fit autant à Mlle Angélique, tellement qu'il se trouva écuyer à droite et à gauche. Cette double civilité fut cause de beaucoup d'incommodités. Le petit homme, qui ne venait qu'à la ceinture de l'une et de l'autre, tirait si fort leurs mains en bas qu'elles avaient bien de la peine à s'empêcher de tomber sur lui. Elles essayèrent souvent de se dégager; mais il tint toujours si ferme qu'elles eussent autant aimé avoir les osselets (1).

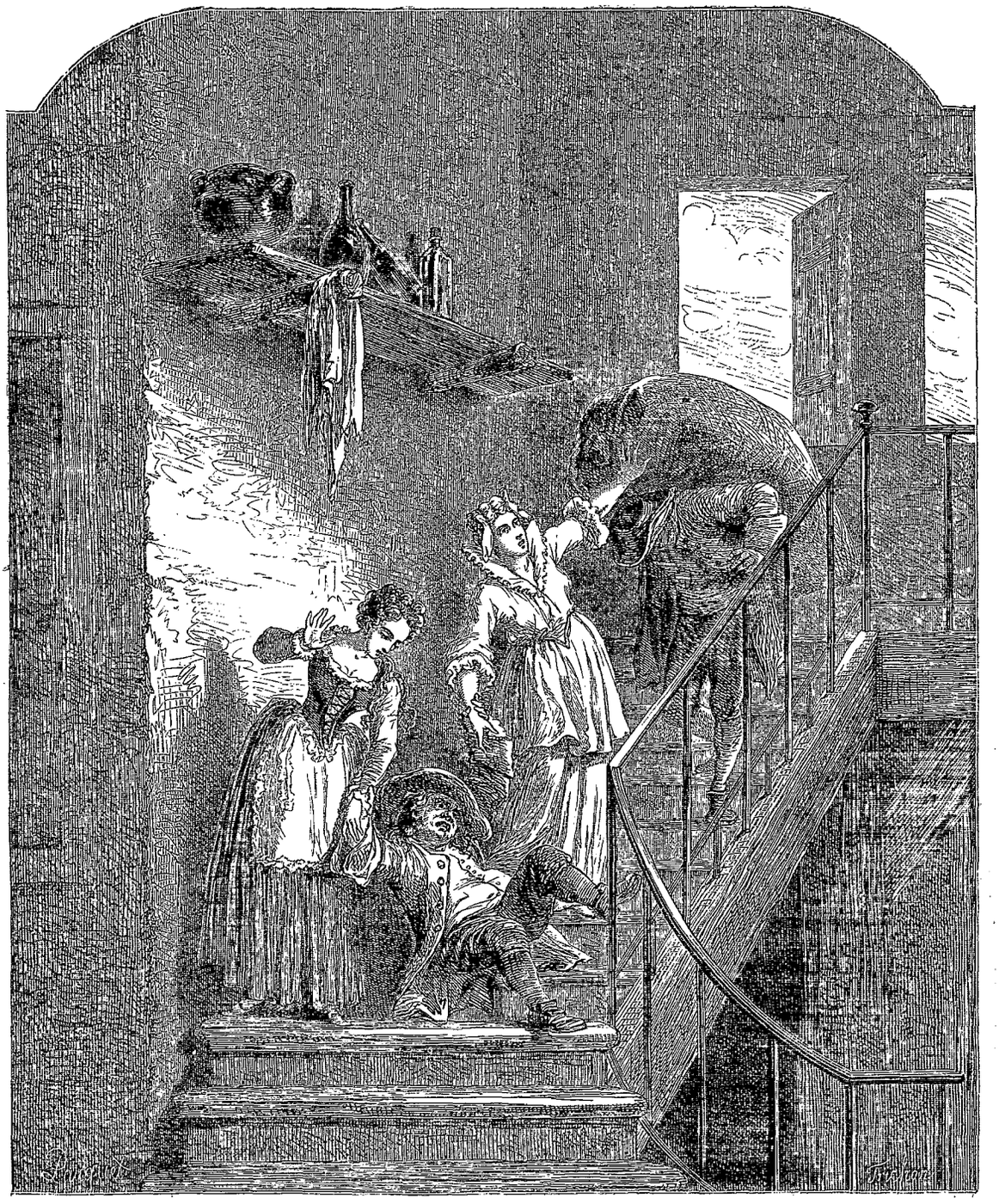

La scène de l'escalier. — Dessin de Pauquet, d'après Oudry.

Elles le prièrent cent fois de ne pas prendre tant de peine. Il leur répondit seulement : « Serviteur ! » (c'était son compliment ordinaire), et il leur serra les mains encore plus fort. Il fallut donc prendre courage jusqu'à l'escalier de leur chambre, où elles espérèrent être mises en liberté; mais Ragotin n'était pas homme à cela. En disant toujours : « Serviteur, serviteur ! » à tout ce qu'elles purent lui dire, il essaya premièrement de monter de front avec elles, ce qui s'étant trouvé impossible, parce que l'escalier était trop étroit, Mme de la Caverne se mit le dos contre la muraille, et monta la première, tirant après soi Ragotin, qui tirait après soi Angélique, qui ne tirait rien et riait comme une folle. Pour nouvelle incommodité, à quatre ou cinq degrés de leur chambre, ils trouvèrent un valet de l'hôte, chargé d'un sac d'avoine d'une pesanteur excessive, qui leur dit à grand'peine, tant il était accablé de son fardeau, qu'ils eussent à descendre, parce qu'il ne pouvait remonter chargé comme il était. Ragotin voulut répliquer; le valet jura tout net qu'il laisserait tomber son sac sur eux. Ils

(1) Petit instrument de torture.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

défirent donc avec précipitation ce qu'ils avaient fait fort posément, sans que Ragotin voulût encore lâcher les mains des dames. Le valet, chargé d'avoine, les pressait étrangement, ce qui fut cause que Ragotin fit un faux pas, qui ne l'eût pas pourtant fait tomber, se tenant, comme il faisait, aux mains des dames; mais il s'attira sur le corps Mme de la Caverne, laquelle se soutenait mieux que sa fille, à cause de l'avantage du lieu. Elle tomba donc sur lui, et donna de la tête contre celle de sa fille si rudement qu'elles en tombèrent l'une et l'autre. Le valet, qui crut que tant de monde ne se relèverait pas de sitôt, et qui ne pouvait plus supporter la pesanteur de son sac d'avoine, le déchargea enfin sur les degrés, jurant comme un valet d'hôtellerie. Le sac se délia ou se rompit... »

On peut faire toute sa vie avec dégoût et sans succès un métier qu'on fait mollement et à moitié; mais il est sans exemple qu'on ne finisse pas par trouver le succès et même le plaisir dans un métier auquel on se livre tout entier. On s'attache à tout ce qu'on fait, quelque pénible que la chose ait paru d'abord, quand on la fait pendant un certain temps avec continuité d'efforts.

A. DE TOCQUEVILLE.

SUR LE BATTEMENT DE CŒUR (1).

Le cœur est le centre des mouvements vitaux qui entretiennent en nous la chaleur et la vie. A chaque pulsation, des flots de sang sont lancés dans les artères et se disséminent jusqu'aux dernières ramifications du système, tandis que le sang des veines retourne au cœur, venant subir l'élaboration chimique qui le régénère et le transforme en sang artériel. Or, les principes de la mécanique rationnelle ne permettent pas de douter qu'à chaque pulsation le cœur éprouve un mouvement de recul. Toutes les fois que, par suite de l'action de forces intérieures, une partie du système matériel en repos se met en mouvement dans un sens, il se produit nécessairement, dans d'autres parties du système, un mouvement égal et en sens contraire, de telle sorte que les quantités de mouvement projetées des deux parts sont équivalentes. C'est là un principe incontestable de mécanique. Il suit de là qu'au moment où les ventricules du cœur, remplis de sang, se contractent pour lancer le sang dans les artères, le double jet liquide qui se produit ainsi, par deux orifices situés d'un même côté du cœur, détermine nécessairement un mouvement de la masse du cœur lui-même dans un sens opposé, en d'autres termes, un mouvement de recul de son centre de gravité. Si le cœur conserve constamment la même position à l'intérieur du corps, c'est que ce mouvement de recul est aussitôt contre-balancé par la réaction des organes élastiques auxquels le cœur est adhérent.

Un savant physiologiste a récemment émis devant l'Académie des sciences la proposition que le battement du cœur était dû à ce mouvement de recul. Nous devons dire que si le fait mécanique décrit plus haut est mathématiquement vrai, il n'en est pas de même de cette conclusion. Elle ne doit encore être considérée qu'à titre d'hypothèse.

JOHN HARISSON.

DE LA DÉCOUVERTE DES LONGITUDES EN MER.

Avant l'invention des chronomètres, les navigateurs pouvaient facilement, au moyen de la boussole, se diriger au nord ou au midi, à l'est ou à l'ouest, mais ils étaient dans l'impossibilité de se rendre compte d'une manière précise des distances qu'ils avaient parcourues, ce qui les exposait à de graves accidents ou à des pertes de temps préjudiciables aux hommes comme aux marchandises.

Philippe III, roi d'Espagne, convaincu de l'importance des longitudes en mer, promit une récompense de cent mille écus à celui qui en ferait la découverte. Les États de Hollande imitèrent bientôt l'exemple de ce prince, et ils proposèrent un prix de trente mille florins pour cet objet.

Les Anglais, devenus au commencement du dix-huitième siècle les premiers navigateurs de la terre, devaient naturellement se préoccuper de la science des longitudes: aussi, le 30 juin 1714, le parlement nomma un comité pour l'examen de cette grave question. Newton, Clarke et Wisthon y assistèrent. Newton présenta un mémoire dans lequel il exposa différentes méthodes propres à trouver la longitude en mer, et les difficultés de chacune. Pour l'honneur de l'horlogerie, le premier moyen proposé par le plus grand homme qui ait paru dans la carrière des sciences fut celui de la mesure exacte du temps. Plusieurs conférences eurent lieu entre les commissaires, et, sur leur avis, il fut présenté un bill aux Communes, par lequel la reine Anne promettait vingt mille livres sterling à celui qui remplirait les conditions du programme. Ce bill fut adopté à l'unanimité; et, à compter de ce moment, un grand nombre de savants de toutes les nations européennes se mirent à l'œuvre avec l'espoir de réussir.

L'horloger Sully, soutenu par la puissante protection du régent, fut le premier en France qui, entrant hardiment en lice, se fit remarquer par l'invention d'une horloge dont la marche parut d'abord très-régulière; mais, malheureusement, cette horloge n'était pas sans défauts: elle se dérangea, et l'artiste ne se présenta pas au concours.

A cette époque, Londres possédait plusieurs horlogers justement renommés; tels étaient Parlow, Ellicoot, Graham, Thomas Mudge, etc.: chacun d'eux fit des tentatives, qui n'eurent pas précisément le résultat qu'ils en attendaient; mais elles eurent pour effet d'enrichir l'horlogerie de plusieurs inventions utiles.

L'honneur de la découverte de la longitude en mer était réservée à John Harisson, dont les travaux vont nous occuper tout à l'heure; mais il convient d'abord de dire quelques mots sur la manière dont on opère, depuis l'invention des chronomètres, pour trouver la longitude à bord des navires.

On sait qu'en partant de l'équateur, si l'on se dirige constamment et directement vers le nord ou vers le midi, on ne change pas de méridien, et que tous les lieux où l'on se trouve ont le midi au même instant. Il en est autrement lorsqu'on se dirige vers l'occident ou vers l'orient, car alors on change à chaque instant de longitude ou de méridien, et l'on serait dans l'impossibilité d'apprécier les distances si l'on était privé, comme autrefois, d'une montre marine.

Aujourd'hui, lorsque l'on a constaté l'heure du lieu où l'on navigue en prenant la hauteur du soleil ou d'une étoile à l'aide du sextant, ce qui donne la latitude, il suffit, pour avoir la longitude, de connaître exactement l'heure qu'il est au lieu dont on est parti. Supposons que ce lieu soit Paris, et que le navire ait été dirigé vers la Martinique: on sera en vue de ce port de mer quand, le chronomètre marquant 4 heures 13 minutes du soir, il ne sera que midi au lieu de l'observation; car alors on aura parcouru un arc de 63° 15′ vers l'occident, ce qui donnera la

(1) Voy. ce qu'est une larme, t. VII, 1839, p. 272.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

longitude, si le chronomètre n'a pas varié ; c'est là le point capital.

John Harisson, dont le nom est attaché à cette belle découverte, naquit à Barrow, canton de Lincoln, en 1694. Il exerça la profession de menuisier jusqu'à l'âge de dix-huit ans ; mais déjà il avait senti naître en lui un goût très-prononcé pour la mécanique, et les biographes anglais assurent que, dès l'âge de seize ans, sans maître et sans le secours d'aucun livre, il avait construit une horloge en bois d'un travail admirable : l'échappement, qui était de son invention, marchait sans huile et sans produire aucun frottement.

A vingt ans, ayant tout à fait la conscience de ses heureuses dispositions pour l'horlogerie, Harisson vint à Londres pour y exercer sa nouvelle profession et pour y acquérir, par l'étude et la fréquentation des meilleurs artistes, les connaissances qui lui manquaient. Dès 1726, il s'était déjà fait un beau nom à Londres par l'excellence de sa main-d'œuvre, et surtout par sa belle découverte du pendule à compensation, dit balancier à gril, dont on fait encore usage aujourd'hui.

Ce fut par suite de ces divers succès que Harisson entreprit la construction d'une horloge propre à trouver la longitude en mer. Il y travailla pendant plusieurs années avec un courage et une persévérance qui ne se démentirent pas un seul instant ; et il eut tout lieu de croire qu'il avait réussi, car son horloge ayant été soumise à l'approbation de la Société royale de Londres, en 1749, Folkes, président de cette Société, lui remit la grande médaille d'or que l'illustre compagnie décernait publiquement chaque année à celui qui avait fait la découverte la plus curieuse et la plus utile dans les arts industriels.

Harisson jugea cependant que son horloge était susceptible de perfectionnement ; il voulut surtout en diminuer le volume ; bref, après avoir exécuté successivement quatre horloges, et ayant donné la préférence à la troisième, laquelle n'occupait pas plus d'un pied carré avec tous ses accessoires, il crut devoir s'adresser à la commission des longitudes, qui, après divers délais, consentit à ce que l'épreuve de la montre de Harisson fût faite conformément à l'acte du parlement. Harisson le fils fut désigné, sur la demande de son père, pour faire le voyage de la Jamaïque. Cette destination fut choisie parce que, pour y arriver, la machine est dans le cas d'éprouver des températures fort différentes.

L'horloge fut embarquée sur le navire *le Deptford*, lequel partit de Portsmouth le 18 novembre 1761. Les détails de la traversée sont fort intéressants. Après dix-huit jours de marche, le 6 décembre de la même année, les pilotes du vaisseau se faisaient par 13° 50′ de longitude *est* à l'égard de Portsmouth, tandis que la montre donnait 15° 19′ ; ainsi la différence était d'un degré et demi, de sorte que déjà on la condamnait comme inutile et mauvaise. Mais Harisson ayant dit qu'il se tenait pour assuré que si l'île de Portland était bien marquée sur la carte on la verrait le lendemain, le capitaine tint ferme pour ne pas changer de route ; et, en effet, le lendemain, à sept heures du matin, on découvrit cette île, ce qui rétablit Harisson et son instrument dans l'estime de tout l'équipage du *Deptford*, qui, sans l'exactitude de la montre, n'eût pas abordé l'île de Portland, et par là eût manqué, pendant toute la traversée, des rafraîchissements dont il avait besoin.

La reconnaissance de la Désirade, l'une des Antilles, fut pour Harisson un nouveau sujet de triomphe ; car, au moyen de sa montre, il annonça cette île, ainsi que toutes celles que l'on rencontre de là jusqu'à la Jamaïque. Le navire toucha enfin le Port-Royal.

Le retour de Harisson à Portsmouth ne fut pas moins favorable à son instrument. Dès qu'il eut obtenu les certificats nécessaires des vérifications faites à la Jamaïque, il se rembarqua sur un très-petit bâtiment pour l'Europe. Harisson entra à Portsmouth après cent soixante et un jours depuis son départ. On fit alors les observations nécessaires pour constater l'heure que marquait la montre après un intervalle de temps si considérable, et l'on trouva qu'elle l'avait conservée à 1′ 5″ près, ce qui ne donne qu'une erreur de 18 milles anglais, ou moins d'un tiers de degré, dans les deux traversées. On ne laissa pas, dans le bureau des longitudes, d'élever des difficultés tendant à affaiblir ces avantages. Harisson répondit à ces difficultés d'une manière satisfaisante ; mais le bureau, entraîné par des suggestions dont l'artiste s'est plaint, ou dans le but de mieux constater la découverte, déclara que ce premier voyage n'était pas suffisant, et il en exigea un second plus décisif. Harisson consentit à faire cette seconde épreuve de sa montre ; mais, désirant y changer quelques pièces, il demanda un délai de quatre à cinq mois qui lui fut accordé. Le bureau des longitudes lui donna alors, comme à-compte, une somme de 61 500 francs, lui promettant le surplus de la récompense si le second voyage avait un plein succès.

Harisson fils partit donc une seconde fois pour l'Amérique, le 28 mars 1764 : le terme de son voyage fut la Barbade, où il arriva le 13 mai ; le 18 septembre de la même année il était de retour en Angleterre. Muni des pièces qui constataient sa réussite, il se présenta devant les commissaires, qui reconnurent unanimement qu'il avait déterminé la longitude de la Barbade, même en deçà des limites prescrites par l'acte de la reine Anne pour la récompense entière.

5 000 livres sterling (225 000 francs) lui furent accordées ; le surplus devait lui être payé lorsqu'il aurait dévoilé la construction de sa montre et mis les artistes à portée d'en faire de semblables. Harisson satisfit à ces dernières conditions ; mais on parlait encore, avant de le payer complétement, de lui en imposer de nouvelles : l'artiste réclama, les commissaires n'insistèrent pas. Harisson reçut enfin la totalité de la récompense promise : il avait alors soixante-quinze ans. Quatre ans plus tard, il écrivit les principes de sa montre dans un mémoire qui produisit à Londres une profonde sensation.

Ce grand artiste, dont s'honore encore aujourd'hui l'Angleterre, mourut en 1776, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

VÉGÉTATION DU CORAIL.

Voy., sur le corail, la Table des trente premières années.

Lorsque Persée voulut purifier dans les flots de la mer ses mains souillées par le meurtre de la Gorgone, il posa pendant quelques instants son trophée sur le rivage. Le sang qui coulait encore de la tête que le héros venait de trancher rougit une plante voisine, et la changea en rocher.

Voilà, suivant la Fable, l'origine du corail, la pierre de sang des poëtes arabes, la demeure d'un animal qui a perdu jusqu'au don de se mouvoir. Car le corail n'est pas seulement, comme l'huître, fixé sur un rocher, il est rocher lui-même.

Cependant la nature ne lui a pas mesuré trop avarement sa part de la beauté répandue sur toute la création.

Lorsque quelques gouttes d'un blanc laiteux viennent humecter ses pores, arrêtez-vous pour contempler ces rameaux d'un beau rouge vermillon. Bientôt vous verrez

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

sortir du calice une espèce de corolle transparente et blanchâtre, aussi douce que la coupe d'un lis. Rien de plus varié que la forme qu'elle peut revêtir. Tantôt l'animal apparaît comme un tube cylindrique uniforme; tantôt on aperçoit une espèce de dépression formant un col à la partie supérieure, et de ce col sortent des bras offrant une série prodigieuse d'attitudes différentes : lorsque ces bras sont épanouis, on en compte jusqu'à huit s'agitant indépendamment les uns des autres et groupés autour d'un orifice commun à tous les besoins de la vie animée. Chacun d'eux est garni de barbules qui sont douées d'une exquise sensibilité. Touchez la plus petite d'entre elles, elle commence par se replier sur elle-même; touchez-la encore, c'est le bras qui se contourne. Persistez, et la fleur va rentrer dans l'épaisseur de sa coquille.

Sur une des tiges que nous avons dessinées, on voit une fleur à peine entr'ouverte : les blancs pétales finement frangés sortent d'un calice écarlate; mais les blancs et les ombres ne peuvent donner qu'une faible idée de l'harmonie des couleurs animées par un rayon de soleil sous-marin. Un peu plus loin, la corolle vivante prend la forme d'une urne élégamment ciselée. A côté, l'animal se montre sous la forme d'une espèce de roue. Quelquefois les bras se courbent en arrière et se cambrent comme les pétales d'un lis épanoui.

Le corail n'a pas toujours été fixé par la base à un mobile rocher. Embryon d'abord, puis être vivant doué d'une assez grande mobilité, c'est une espèce de ver hérissé de cils vibratiles, ne pouvant jamais marcher qu'à reculons. Mais bientôt, comme fatigué de cette existence active pour laquelle il n'a pas été fait, il se jette sur un rocher, où il s'établit pour former une colonie nouvelle. L'ancien

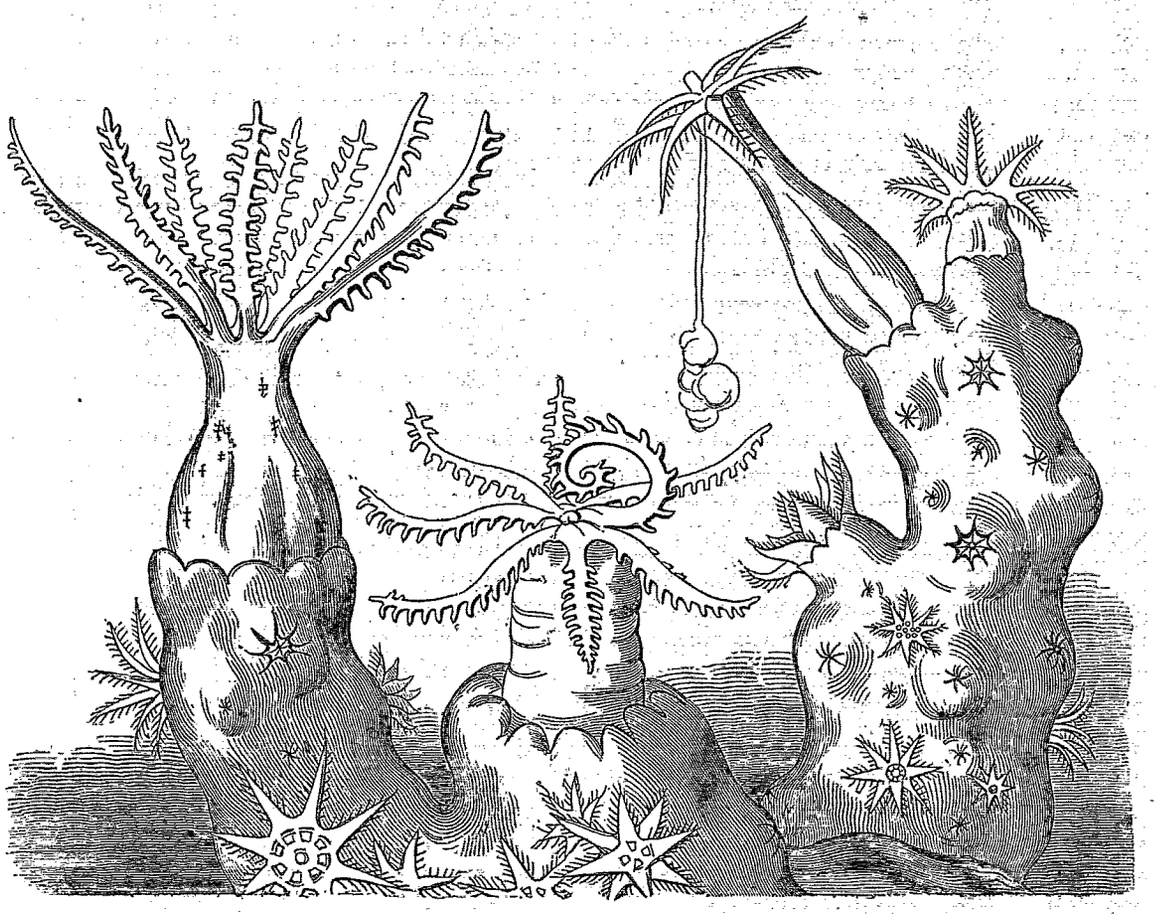

Végétations du corail.

animal n'est plus alors qu'un obscur polypier; il travaille pour se fonder une demeure.

Le premier acte de cette propagation par bourgeonnement est la formation d'une espèce d'abcès produit par la concentration d'une certaine quantité de tissu vivant. Cette plaie se creuse; elle finit par produire un véritable orifice qu'un bourrelet ne tarde point à garnir. Les huit bourgeons qui en sortent deviennent huit tentacules bientôt garnis de barbules : voilà un second individu créé. Ce nouveau-né travaille à son tour à la conservation et à la multiplication de l'espèce. Il n'y a pas, en effet, de temps à perdre quand on n'est qu'un atome et que l'on veut créer un monde. Aussi le besoin de se propager, de croître, est-il impitoyable. Quand deux colonies voisines de polypiers viennent à se rencontrer dans ce pêle-mêle qui règne au fond des mers, il se produit une lutte d'un acharnement étrange, et chacune ne semble devoir ressentir de satisfaction qu'en étouffant sa rivale. Si elles sont de même force, elles s'adossent l'une contre l'autre et s'élèvent verticalement, sans se nuire.

Quoi qu'il arrive, jamais une colonie vaincue ne se tient pour battue. La force d'expansion des vainqueurs s'épuise par le triomphe même, tandis que l'énergie des vaincus s'exalte en se concentrant. Après un intervalle souvent immense, ceux qui avaient succombé se raniment miraculeusement et se manifestent par des constructions qui se superposent d'âge en âge.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LA CONVOITISE.

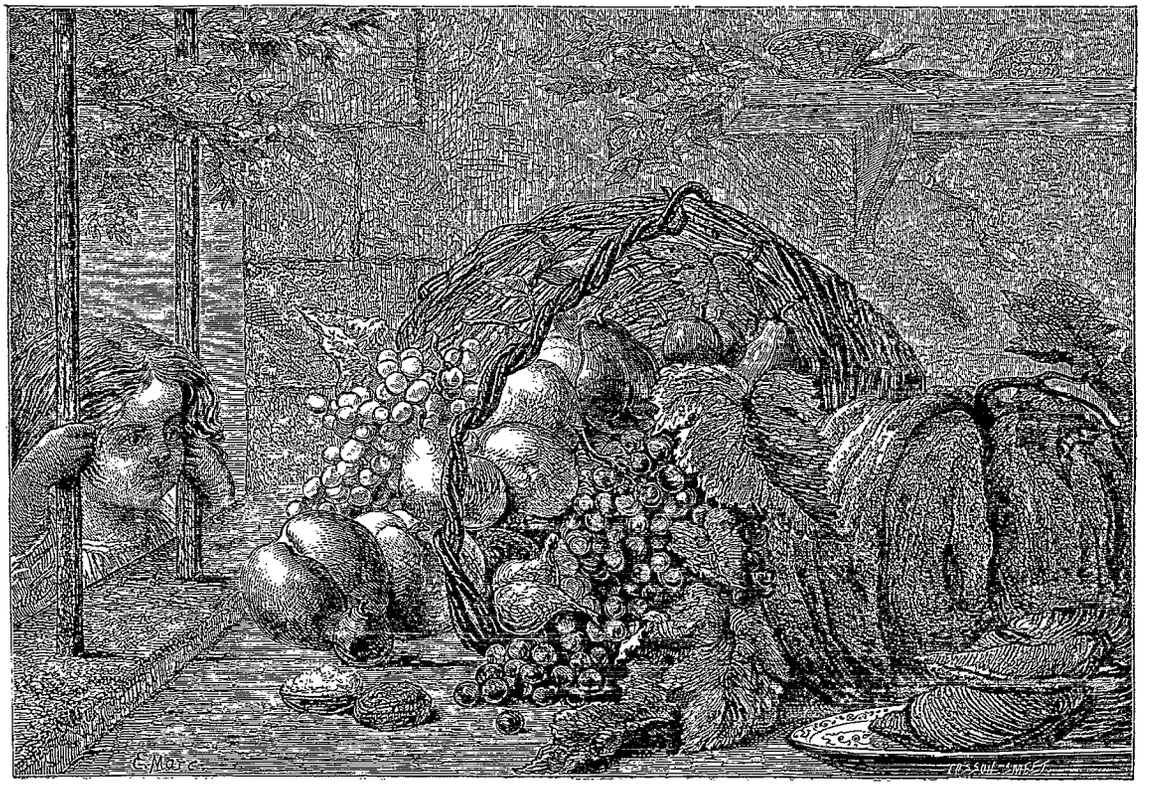

Salon de 1864; Peinture, — Convoitise, par E. Marc. — Dessin de E. Marc.

La fenêtre du cellier ouvrait sur le jardin, et tout contre cette fenêtre se trouvait une table sur laquelle on déposait, avec d'autres provisions, les fruits cueillis pour le dessert.

Or c'était précisément de ce côté du jardin que Juliette aimait à venir jouer. Pourquoi? A cause de l'ombre qu'y répandait un bel arbre touffu, ou bien à cause de la fenêtre du cellier, par laquelle une petite fille de sept ans pouvait aisément regarder, pour peu qu'elle eût l'idée de monter sur une pierre et qu'elle se haussât sur la pointe des pieds? Je n'en sais vraiment rien; ce qu'il y a de sûr, c'est que, ce jour-là, Juliette était postée à cette croisée, la tête à demi passée entre deux barreaux de bois qu'elle tenait des deux mains. Elle ne bougeait pas : évidemment elle était plongée dans une profonde contemplation; et le fait est que le spectacle en valait la peine : jamais le cellier n'avait été garni de tant de fruits, et quels fruits! melon, raisins, figues, pêches, poires, débordant, ruisselant d'un grand panier comme d'une corne d'abondance, tous jaunes, dorés, pourpres, mûrs à point et odorants! C'était à qui répandrait le parfum le plus délicieux.

Juliette n'aurait pas eu besoin d'étendre beaucoup la main pour saisir quelqu'un de ces fruits, et particulièrement certaine pêche qui avait roulé en avant des autres, ou telle grappe de raisin qui avait l'air de s'offrir elle-même. Fut-elle tentée de le faire? Je ne dirais pas non; il est certain que ses yeux brillaient de convoitise; mais je vous affirme que ses petites mains restèrent cramponnées aux barreaux qu'elles serraient : elle se contenta du plaisir innocent de regarder; elle ne prit rien, pas même un seul grain de raisin, dont assurément personne n'aurait pu remarquer l'absence.

Pour moi, qui crois naïvement à l'influence de la littérature sur les passions, j'incline à penser que Juliette n'aurait peut-être pas été si scrupuleuse si elle n'avait eu présente encore à l'esprit l'historiette suivante, que sa mère lui avait fait apprendre par cœur le matin même dans son petit livre de vers :

Rose et Julien jouaient dans la salle à manger.
Leur mère venait d'y ranger
Des biscuits sur une assiette.
Julien les aperçut. — Regarde donc, Rosette,
Comme ils sont beaux! dit-il en avançant la main;
Et ce grand plat, comme il est plein!
Maman, je suppose,
Ne les a pas comptés; nous pouvons bien
En prendre deux ou trois, elle n'en saura rien...
— Mais peut-être que Dieu les a comptés, dit Rose.

Et Rose avait raison : Dieu compte toute chose.
Rien n'est trop petit pour ses yeux.
De nos plus fins cheveux,
Tout comme des soleils qui roulent dans les cieux,
Il sait exactement le nombre.
Aussi bien qu'en plein jour il voit dans la nuit sombre,
Il connaît tous les sentiments
Cachés dans le cœur des enfants.
Vous pouvez bien tromper la mère qui vous aime;
Vous pouvez réussir à vous tromper vous-même,
En étouffant la voix qui vous parle tout bas;
Mais quant à tromper Dieu, vous ne le pouvez pas.

LA MALLOTTE DU PÈRE RASTOUL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 330, 337.

Donc la peur du visiteur était grande; mais l'intérêt du produit net de sa maison était lié au succès de la négociation qu'il allait entreprendre auprès de son dangereux locataire : il surmonta sa peur et se prépara à opposer à la

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

violence ce calme imperturbable qui, presque toujours, finit par la désarmer.

— Encore vous! lui dit Cambajou, quand il l'eut enfin aperçu.

Puis, tour à tour le toisant et jetant vers la rivière un regard inquiétant, il ajouta :

— Le diable vous en veut donc bien qu'il vous pousse si souvent ici?

Souriant benoîtement au terrible homme, mais en même temps promenant la vue autour de lui afin de s'assurer où il lui faudrait s'adresser, en cas d'attaque, pour mettre la main sur une arme défensive, le propriétaire répliqua :

— Je viens pour causer d'amitié avec toi, mon *petit* Cambajou.

— Je ne suis le *petit* à personne, repartit l'autre. Gardez votre amitié pour vous-même, je ne saurais qu'en faire. Si vous avez la démangeaison de jaser, allez vous gratter ailleurs, et laissez-moi travailler à ma guise, si vous voulez que je vous paye un jour à venir.

Cette date incertaine d'un payement douteux n'offrait pas au propriétaire de la masure une perspective assez attrayante pour lui ôter le désir de se séparer de Cambajou. Il arriva par un détour au motif de sa visite :

— Mais pour travailler agréablement, objecta-t-il, il faut être au moins à peu près bien chez soi, et je crois que tu te trouves très-mal ici.

— Bah! on s'y fait; mais, au surplus, si vous avez mieux à m'offrir pour le même prix, je m'en arrangerai.

— Mieux à t'offrir? je le voudrais, mon bon Cambajou; foi d'homme, je le voudrais; mais, par malheur, je n'ai rien de libre dans ma maison. Tout est pris par des locataires qu'il m'est impossible de mettre à la porte, même en ta faveur... ils payent si exactement leur loyer!

Cela dit par allusion à la mauvaise créance qui lui tenait au cœur, il s'empressa d'ajouter, pour atténuer ce reproche indirect :

— Après tout, s'ils payent, c'est parce qu'ils peuvent payer; toi, tu ne le peux pas. Mais pour en revenir à ton logement, vois-tu, Cambajou, insinua-t-il avec douceur, il ne suffit pas de se plaire chez soi : quand on est, comme toi, un bon père, et lorsqu'on s'aperçoit que les enfants ont besoin de changer d'air, ce qui serait très-nécessaire aux tiens, je t'assure, dans ce cas-là, mon bon ami, il faut prendre son parti et faire le sacrifice de ses petites habitudes.

Cambajou avait arrêté son métier pour écouter le propriétaire aussitôt que celui-ci s'était avisé de lui parler de ses enfants. Comme le tisserand n'était rien moins que doué de la perspicacité qui permet de voir au delà de ce qu'on dit ce que précisément on a voulu faire entendre, il crut que le propriétaire s'intéressait vraiment à ses bambins, et si cette sollicitude l'étonna fort, elle le toucha encore plus.

— S'il ne s'agit que des petits, tranquillisez-vous, répondit Cambajou, cette fois avec toute la bonhomie que pouvait comporter sa rudesse. Nous demeurons en bas, il est vrai, mais, tout le long de la rivière, il y en a beaucoup qui sont logés au même niveau que moi; leurs enfants n'en sont pas plus malades pour ça, et je n'en connais pas, dans le quartier, qui se portent mieux que les miens. La preuve, c'est que le médecin, que j'ai souvent rencontré comme il montait en haut, n'a jamais eu besoin de descendre ici pour eux.

— C'est possible, repartit le visiteur, louvoyant encore, c'est-à-dire allant vers son but par des détours à la façon des loups; c'est possible, mais cela n'empêche pas que tu feras bien de chercher au plus vite à te loger ailleurs.

— Mais ne vous inquiétez donc pas! riposta Cambajou, continuant à se tromper sur la véritable intention de ce conseil; les enfants n'ont jamais été malades ici, moi je ne le suis plus : donc le changement d'air est aussi inutile pour eux que pour moi.

— Soit; mais pour moi il est indispensable que vous changiez d'air pas plus tard que demain, dit cette fois le propriétaire à bout de diplomatie. Puisque je n'ai pas su me faire comprendre à demi-mot, ajouta-t-il, je te le déclare carrément, Cambajou, non, je ne peux plus te garder ici; j'ai besoin de ma cave, il me la faut demain.

C'était en reculant toujours, afin de se tenir hors de la portée de Cambajou, qu'il avait osé lui donner cet audacieux congé. Comme il achevait de parler, son pied heurta la première marche du sous-sol, les jambes lui manquèrent, il se laissa choir.

Le malencontreux propriétaire n'avait pas encore eu le temps de se remettre sur pieds, que déjà Cambajou s'était élancé sur lui, mais pour le relever.

— Ce n'est pas à vous que j'en veux, lui dit-il en le ramassant à bras le corps et en le maintenant debout jusqu'à ce que le bonhomme eût repris son aplomb. Je vous connais, poursuivit Cambajou, vous n'auriez jamais été capable de trouver tout seul ce que vous êtes venu me dire. C'est un autre qui vous a soufflé votre leçon. Il en a besoin d'une à son tour; je me charge de la lui enfoncer dans la tête.

Et, lâchant le propriétaire qui se tenait à peu près droit, mais fort tremblant, Cambajou leva son poing fermé pour indiquer par quel procédé il entendait faire pénétrer dans la cervelle de cet autre la leçon dont il le menaçait.

— Mais à qui en as-tu? où vas-tu, Cambajou? demanda en balbutiant le propriétaire, voyant celui-ci se diriger vers le haut de l'escalier du caveau.

Ce fut seulement quand il eut atteint la dernière marche que l'ennemi du père Rastoul lui répondit :

— Je ne vous ai pas demandé le nom de celui qui veut me faire déménager de force; c'était inutile, je le connais. Vous êtes venu jaser de l'affaire avec votre locataire d'en bas, moi je vais en causer avec le locataire d'en haut. Gare là-dessous! cria-t-il au propriétaire qui le suivait dans l'escalier souterrain; et il fit retomber la trappe qui donnait issue au dehors.

Pour surcroît d'obstacle aux efforts que ne manquerait pas de faire son prisonnier pour sortir du sous-sol, Cambajou roula une grosse pierre sur la trappe; puis, reprenant son élan, il gravit avec rapidité les trois étages qui menaient au galetas du père Rastoul.

Cependant, après mainte tentative inutile, le propriétaire, réunissant, dans un mouvement énergique, les forces combinées de la tête, des bras et du dos, parvint à soulever la trappe, non pas assez pour se retrouver en pleine liberté, mais autant qu'il en fallait pour donner passage à sa voix. Il appela à son aide; quelques voisins l'entendirent; on vint le délivrer.

En quelques mots il informa ses libérateurs du péril qui menaçait le père Rastoul. On s'intéressait peu à celui-ci dans la rue de la Fagerie : aussi ce fut moins pour lui prêter main-forte que par curiosité qu'on se décida à suivre le propriétaire chez son locataire en danger.

On s'arrêtait à chaque étage pour se rendre compte de ce qui se passait en haut; et comme aucun bruit ne venait de là, déjà on se disait :

— C'est fini, Magloire Cambajou a tué le père Rastoul!

Voyez quelle est, chez les hommes, la passion pour la justice : maintenant qu'on supposait mort ce vieillard dont on se souciait si peu de son vivant, chacun pensait à le

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

venger, et c'était le long de l'escalier un bourdonnement de voix semblable à l'orage qui gronde.

Ceux qui arrivèrent les premiers à l'étage supérieur s'arrêtèrent tout à coup dans l'attitude de la surprise, à l'aspect du soi-disant meurtrier, et ils invitèrent les autres à faire silence.

Silence! à quoi bon? Aucun bruit n'aurait pu distraire Cambajou de ce qui l'occupait en ce moment.

Il n'était pas encore entré chez son ennemi; mais, arrêté devant la porte du galetas, le dos courbé, l'oreille tendue, il mettait toute sa puissance d'attention à recueillir mot à mot la conversation qui avait lieu dans la chambre du vieillard entre celui-ci et la Belou.

Par moment les guetteurs l'entendaient murmurer, haletant d'émotion :

— Bien dit! c'est cela, brave enfant! Oh! oui, brave enfant!

Un mouvement des voisins qui se groupaient sur l'escalier pour mieux voir Cambajou le fit se relever soudain et se tourner vers eux; mais il ne les entrevit qu'à travers un brouillard. L'attendrissement avait mis un voile d'humidité sur ses yeux.

S'apercevant seulement alors qu'il pleurait, et honteux d'avoir été surpris pleurant, Cambajou lança un gros juron aux curieux, et, des deux poings se pressant les paupières, il renfonça ses larmes.

II. — *La trouvaille du cadet.*

Donc, entre la Belou et le père Rastoul, il y avait, en ce moment, conversation très-animée, ou, pour mieux dire, vif débat dans lequel la petite disait au vieillard des paroles si émouvantes qu'en les recueillant le rude ouvrier tisserand, posté comme on sait aux écoutes, sentit son cœur paternel se gonfler d'orgueil, puis se fondre d'attendrissement.

Mais avant de les rapporter, ces paroles, il est nécessaire d'expliquer pourquoi la fille de Magloire Cambajou se trouvait alors chez le voisin d'en haut, et comment elle avait pu pénétrer dans ce mystérieux galetas dont le locataire, justement effrayé, avait, une heure auparavant, pris si grand soin de barricader la porte.

Après l'événement de la rue, afin de témoigner aussi énergiquement que possible, devant son père, de sa force et de sa bonne santé, la vaillante enfant, portant l'un de ses frères et tirant l'autre après elle, avait, en chantant, remonté d'un pied ferme les degrés du sous-sol. Quand elle fut là-haut, au niveau de la rue, s'entend, la Belou lâcha le frère cadet pour qu'il pût, à son gré, courir, rouler, se rouler dans la poussière, et, posant à terre le *pitzou* (le tout petit), elle s'en alla avec lui, comme à l'accoutumée, devers Saint-Jacques de Villegoudou, sa paroisse, pour se joindre aux enfants du voisinage, qui, le soir, animent de leurs jeux et remplissent de leurs cris les allées ordinairement silencieuses et désertes du boulevard Hôtel-Dieu.

Tant que la Belou suivit tout droit la rue de la Fagerie, elle crut, ne voyant pas son frère cadet courir devant elle, qu'il s'attardait à jouer en arrière, ce qui ne l'étonna ni ne l'inquiéta point. Mais, arrivée à l'endroit où les rues se croisent et le chemin fait coude, elle s'arrêta et appela l'enfant, sachant, par expérience journalière, qu'il y avait danger à le perdre trop longtemps de vue. L'enfant ne répondit pas. La Belou se retourna, afin de donner meilleure portée à sa voix, et alors l'étonnement lui vint, l'inquiétude la saisit. Aussi loin que son regard put plonger dans la direction qu'elle venait de suivre, la fille de Cambajou n'aperçut pas son frère, qu'elle avait supposé s'amusant derrière elle, à la distance de quelques pas seulement.

— *Qué la rougna t'enfarfago!* grommela la Belou, empruntant, dans la vivacité de son émotion, le juron le plus familier à son père. Et, soudain, reprenant la route du logis, elle alla de porte en porte demander à chacun des nouvelles de l'enfant disparu.

Il n'était entré chez aucun de leurs voisins; personne, aux environs, ne l'avait vu.

La recherche scrupuleusement continuée, à droite et à gauche, dans la rue, ramena, sans plus de succès, la Belou jusqu'à la maison d'où elle était partie, preste et allègre, avec les deux enfants. Revenue là, elle s'assura positivement que son frère cadet n'était pas redescendu auprès du père, dans leur caveau. Pour cela faire, il lui aurait fallu soulever le plancher mobile qu'en partant elle avait laissé retomber, et les forces du bambin ne suffisaient pas encore à cette lourde tâche. Mais s'il n'était pas là non plus, où donc était-il?

La Belou s'assit sur le seuil de l'allée; puis, sans quitter des yeux le pitzou, qui essayait de se dédommager de la promenade interrompue en se vautrant aux pieds de sa sœur, elle se prit le front à deux mains et se mit à songer un moment.

Ce n'était pas naturellement une songeuse; c'était déjà, ce qui vaut mieux, une de ces têtes fortes que l'imprévu, si troublant qu'il puisse être, ne met jamais en désarroi : aussi elle n'eut pas plutôt accroché deux réflexions l'une à l'autre que, relevant tout à coup la tête et frappant des mains, elle se dit avec conviction :

— Pour sûr, le cadet a trouvé quelque chose, et il est allé le fourrer dans une cache. Debout, le pitzou! allons un peu voir ça.

La fille de Magloire Cambajou connaissait trop bien son frère pour qu'il y eût erreur dans sa supposition. Quand on ne voyait pas le cadet polissonner dans la rue ou se rouler dans la cave, on pouvait affirmer, sans craindre de se tromper, qu'il était occupé à enfouir dans quelque trou une trouvaille, quelle qu'elle fût, dont il avait grand soin de ne parler à personne.

On retrouve toujours l'instinct inné de tel ou tel animal dans les penchants naturels de l'enfance. Ces penchants, il est vrai, plus tard, Dieu aidant, l'éducation les atténue, les modifie et même les transforme de telle sorte que, parfois, elle tire une force de ce qui était une faiblesse, une vertu de ce qui menaçait d'être un vice. Mais l'éducation, cette culture morale qui change du mal au bien nos inclinations natives, était alors peu pratiquée dans la rue de la Fagerie. Elle n'y florissait guère que çà et là, comme tradition de famille et seulement à hauteur d'étage honorable. Or, comme elle n'était pas encore descendue chez les habitants des sous-sol, ceux-ci, même avec l'âge, ne perdaient du tranchant et des aspérités de l'instinct brutal que ce qui, forcément, s'émousse et s'effleurit au contact des hommes. Quant aux enfants, rien ne gênait en eux l'épanouissement de la bête, et le *moi* humain, trop peu résistant, éclatait violemment sous la vigoureuse poussée du *lui* animal, qui prenait décidément le dessus. De là l'enfant-loup, l'enfant-singe et aussi l'enfant-agneau; de là le malfaisant et l'inoffensif, le caressant et le stupide. Et pour en revenir au bambin qui, depuis un moment, mettait la Belou en peine, de même que parmi les rongeurs l'économe du Nil, de même que dans l'ordre des passereaux notre pie d'Europe, le fils cadet de Magloire Cambajou était né animal cacheur.

Certes, il n'eût rien dérobé pour se l'approprier; ainsi l'objet soigneusement serré ou seulement mis en place, il le respectait; mais tout ce qu'on avait laissé tomber, soit volontairement, soit par mégarde, bout de ruban, tête de clou, pièce ou fragment, étoffe ou métal, il le ramassait, le faisait sien, et n'avait plus qu'un souci, celui de l'em-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

magasiner secrètement. Ce souci, d'ailleurs, lui durait peu dans cette masure où le temps, trouant le bois, lézardant la pierre, avait comme pris à tâche de lui multiplier les réserves. Elles étaient si nombreuses qu'on ne pouvait manquer d'en rencontrer bientôt une, sur quelque point qu'à hauteur d'enfant on s'avisât de sonder les murs du caveau, ceux de l'escalier souterrain ou de l'allée obscure. Cette multiplicité de trous et de lézardes avait permis à l'enfant cacheur d'éviter la confusion, le pêle-mêle, et d'établir, par ordre distributif des choses à peu près semblables, l'emmagasinement des richesses dont se composait ce singulier bazar approvisionné brin à brin, de jour en jour, par toutes les rencontres du hasard.

La suite à la prochaine livraison.

COSTEBELLE

PRÈS D'HYÈRES (VAR).

Nous avons maintes fois parlé déjà (1) de ce rivage de la Méditerranée, si renommé par la merveilleuse douceur de son ciel, qui, depuis Toulon et Hyères, extré-



Vue prise à Costebelle (Var). — Dessin de Camille Saglio.

mité méridionale de la Provence, remonte, par Saint-Tropez, Fréjus, Antibes, Nice, Monaco, Menton, jusqu'au golfe de Gênes. Les Alpes maritimes, en prolongeant jusque dans la mer leurs derniers sommets, forment une suite de promontoires et de baies ou de vallées dont l'aspect rappelle, au dire des voyageurs, certaines parties des côtes de l'Italie, de la Grèce ou de la Syrie; aucun autre point des nôtres ne pourrait en donner une juste idée. Des arbres qui gardent toute l'année leur verdure descendent le long des pentes jusqu'au milieu des eaux; l'olivier y croît en hautes futaies; le palmier dattier y porte des fruits; toutes les plantes des tropiques s'acclimatent sans peine dans les jardins; l'oranger, cultivé pour ses fleurs et ses fruits, forme d'épais bosquets; le rosier, le jasmin, le cassier, la violette, des champs qui alimentent un commerce immense. Mais c'est surtout la pureté de l'air, l'égalité de la température, qui attirent et retiennent tant d'étrangers dans cette contrée privilégiée. On y éprouve, en effet, à respirer, une douceur ailleurs inconnue; on s'y sent à vivre une facilité nouvelle; il semble même que l'esprit s'y ouvre au sentiment de beautés jusqu'alors imparfaitement goûtées : certes, un Français, un Anglais, un Allemand, comprendront mieux, par exemple, le style des paysages du Poussin, ils sentiront mieux le charme des idylles de Théocrite et des églogues de Virgile, après avoir quelque temps vécu au sein de cette perpétuelle verdure, en face de cette mer d'un bleu si intense, de ces montagnes dont la ligne découpée termine si majestueusement l'horizon, sous ce ciel qui baigne tous les objets d'une lumière si limpide et si éclatante. Qui pourrait s'étonner que beaucoup de personnes, venues dans ce pays pour y passer une saison, y aient acquis des propriétés, fait bâtir des maisons, et que quelques-unes s'y soient fixées pour toujours? Aujourd'hui ce ne sont plus les principales villes seulement qui se disputent les visiteurs de toutes nations; ils commencent à connaître les moindres villages situés dans le voisinage, et à apprécier les avantages particuliers que tel coteau mieux exposé aux rayons du soleil, tel vallon mieux protégé contre le vent, offre aux personnes affaiblies ou malades qui viennent y chercher la santé.

Pour ces personnes, le choix d'une station d'hiver, même sous cet heureux climat, n'est pas sans importance. Si la température moyenne est partout à peu près la même, on comprend néanmoins que l'air plus vif, plus excitant des bords de la mer ne convienne pas aux mêmes affections que

(1) Voy. la Table de trente années.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

l'air plus mou, imprégné d'une certaine humidité, que l'on respire dans les replis des collines situées à quelque distance du littoral. Cette distinction de deux zones est formellement établie dans un rapport médical que nous avons sous les yeux (1) : « Il n'est pas besoin de nombreux arguments, y est-il dit, pour reconnaître que les conditions toniques, stimulantes, se trouvent à proximité de la mer, dans la zone que j'appellerai marine ou du littoral ; tandis que les conditions tempérées, sédatives, se rencontrent de préférence en s'internant dans les terres, dans la zone dite des collines. Si de l'étude des maladies de poitrine l'on rapproche celle des personnes fatiguées de maux de nerfs, l'on se trouve en présence des mêmes types, des mêmes besoins. La zone marine conviendra dans les névroses, où le système nerveux est déprimé, engourdi, frappé pour ainsi dire de stupeur. La zone des collines sera utile chez les sujets dont le système nerveux est irritable, surexcité... Les types de la zone du littoral sont représentés par Hyères (Costebelle), Cannes, Nice (quartiers des Ponchettes, de la Promenade des Anglais), Menton, Alger (Saint-Eugène). Les types de la deuxième zone se rencontrent à Hyères, au Cannet, dans la campagne de Nice. Il suit de là qu'une

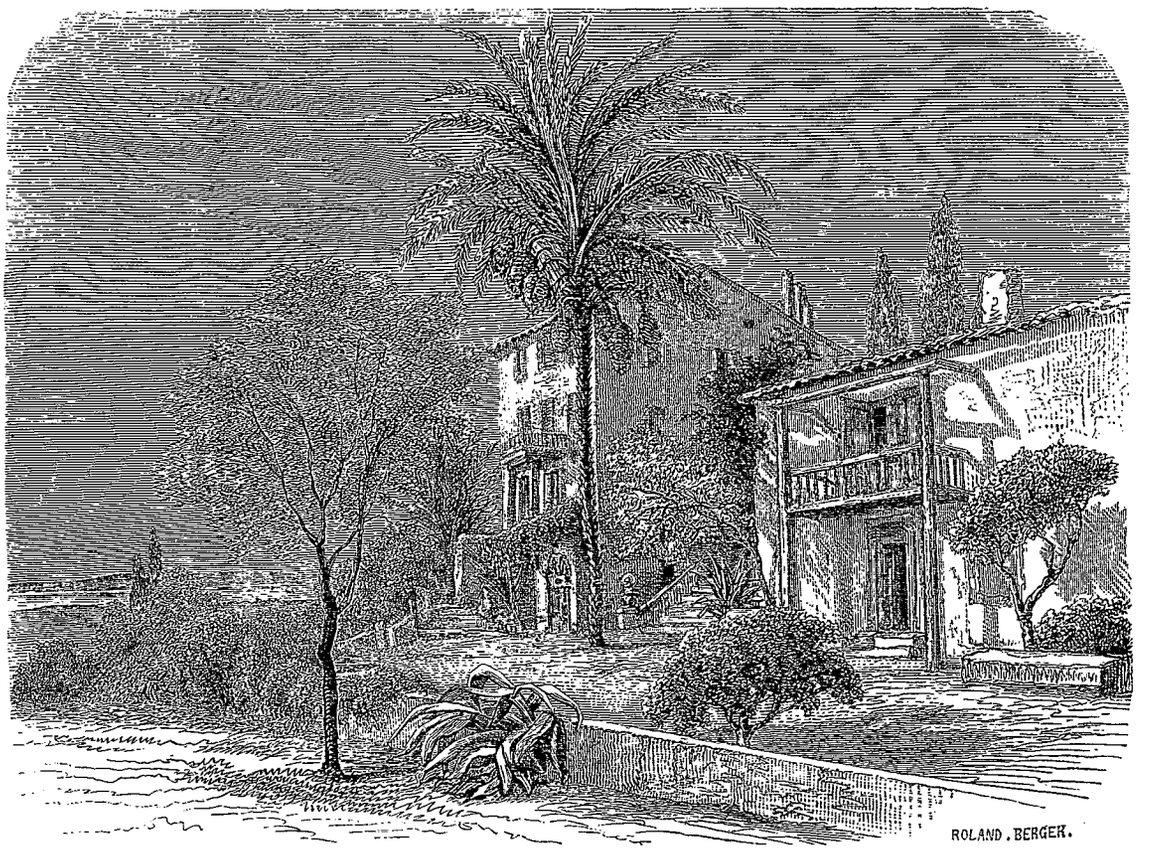

Vue prise à Costebelle (Var). — Dessin de Camille Saglio.

même station offre réellement les deux types principaux des climats correspondant aux deux catégories distinctes de maladies. » Et, en effet, quelquefois ces types se trouvent si rapprochés qu'ils sont presque réunis dans la même localité, comme dans le territoire compris à Hyères entre les collines et la plage. « L'un des quartiers les mieux situés de la station, lisons-nous encore dans le même rapport, et qui mérite par son avenir une mention spéciale, se trouve constitué par le versant méridional des collines de Costebelle, Saint-Pierre des Horts, Sylvabelle et l'Almanar. Ce quartier, distant de quatre kilomètres de la ville et d'un kilomètre environ de la mer, présente une situation ravissante. Les villas qu'il renferme sont plus abritées que toutes les autres par une ceinture de collines boisées : la température y est plus élevée de un à deux degrés, et l'air qu'on respire est parfumé par les émanations résineuses des pins d'Alep et les senteurs des plantes aromatiques les plus variées. » Un autre médecin distingué, le docteur Barth, dans sa *Notice topographique et médicale sur la ville d'Hyères*, parle en particulier de Costebelle avec les mêmes éloges. « Cette campagne, dit-il, n'est éloignée de la ville que d'une demi-lieue vers le sud ; mais comme elle est située sur le versant méridional des collines qui bornent de ce côté le vallon d'Hyères, elle se trouve ainsi doublement abritée contre les vents du nord... La température de l'hiver est extrêmement douce, et l'été n'est point aussi brûlant qu'on pourrait le penser. La chaleur reste modérée en mars, s'accroît légèrement en avril, s'élève davantage en mai, et se soutient ensuite longtemps d'une manière continue ; mais elle est adoucie à Costebelle par une brise de mer qui répand une fraîcheur agréable, et le thermomètre ne dépasse guère 28 à 30 degrés centigrades... Pendant les mois les plus froids de l'année, décembre, janvier et février, la chaleur moyenne varie de 10 à 15 degrés à l'ombre et de 25 à 30 au soleil... »

(1) *Les Climats du midi de la France*, rapport au ministre d'État, par le docteur de Pietra-Santa ; 1862.

SOUVENIRS D'UN AMI.

JEAN REYNAUD.

Suite. — Voy. p. 135, 194, 238.

Certaines âmes, une fois qu'elles se sont penchées sur les grands mystères de la vie, ne peuvent plus s'en distraire : c'était une de ces âmes-là. Ses deux années de

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

solitude en Corse lui avaient révélé sa vocation. Il quitta l'île, et de retour en France, après la révolution de juillet, il renonça à ses fonctions d'ingénieur pour « se mettre entièrement au service des idées. » Ces dernières expressions sont de lui (1) : sa vie et ses œuvres les expliquent. Aucun de nos contemporains ne s'est voué à la philosophie avec une plus grande sincérité de cœur, une vigueur plus vaillante de l'esprit, une ardeur plus constante et plus soutenue.

Cette décision hardie, après des études si ardues, et à l'entrée d'une carrière si enviée, n'inquiéta sérieusement ni sa famille, ni ses amis : on avait la confiance que quelle que fût la direction où il lui conviendrait de s'engager, il s'y montrerait supérieur et saurait s'y rendre utile. On n'avait pas à craindre, d'ailleurs, qu'il perdît pied dans le vide. Initié aux sciences et à leurs applications plus que dans une mesure ordinaire, il en avait naturellement le goût : il lui eût été impossible de se désintéresser d'elles et de leurs progrès; il les considérait comme des éléments indispensables à la recherche de la vérité. Isoler l'étude de l'homme de celles de la vie sociale et de l'univers, c'était, à son sens, sortir de la large voie de l'observation et réduire la *philosophie*, qui doit être la plus générale des sciences, aux proportions d'une spécialité littéraire. Je sais qu'on lui a fait surtout le reproche de ne pas avoir assez tenu compte des limites qu'on veut établir de nos jours entre la philosophie et la théologie : ce n'était pas son avis qu'elles dussent être aussi séparées l'une de l'autre.

J'ai dit qu'il était alors absolument sans fortune. Sur ce point secondaire, il n'y avait pas même de question à se poser : sa force, calme et fière, répondait visiblement à tout. Sobre, dur à lui-même, indifférent au luxe, plein de mépris pour le désir puéril de « paraître », il n'avait besoin que du strict nécessaire, et il eût été homme à le demander, s'il l'eût fallu, pour se ménager la liberté de la pensée, à un travail matériel quelconque, étant l'esprit du monde le plus dégagé de tout sot préjugé sur les professions (2). Il n'eût pas aimé, j'imagine, à polir sans cesse des verres de lunettes comme Spinosa, ou à mal copier de la musique comme J.-J. Rousseau ; mais je vois vingt états où il ne lui aurait pas déplu, tout en se réservant ses heures de méditation, d'exercer son goût et ses forces. Que l'on relise une de ses plus charmantes pages, intitulée : *Jardinier!* (3) Il y a là autre chose qu'un jeu de son esprit, et sous le doux enjouement du style on sent une conviction (4).

Je l'ai connu tour à tour pauvre et riche, et je ne saurais presque dire quelle est celle des deux conditions qui lui convenait le mieux. Pauvre, c'était un bien noble et salutaire exemple de dignité à proposer aux âmes faibles : il entretenait autour de lui, parmi les jeunes écrivains et les jeunes savants dénués comme lui de patrimoine, l'entrain, le courage, la confiance, l'amour du travail, et, pour récompense, les plaisirs variés et vivifiants de la nature qui ne les vend pas. En sa présence, on aurait eu honte de se plaindre d'un régime trop frugal ou d'une chambre trop étroite. Qu'importait, pourvu que la nourriture fût saine, assaisonnée des agréables entretiens de l'amitié, et que la fenêtre s'ouvrît sur la campagne ou seulement sur le ciel! Je l'ai vu, pendant un dur hiver, à pied, portant sous ses bras ou sur son épaule d'énormes in-folio, saint Augustin ou saint Thomas, depuis les bibliothèques de Paris jusqu'à une maisonnette bien humble qu'il avait louée au fond d'une gorge, entre Fontenay et Sceaux. Le front levé contre les âpres souffles du vent, riant de l'intempérie, marchant d'un pas sonore, il récitait de beaux vers pour nous réconforter le cœur ou s'amusait à improviser gaiement de fières harangues en l'honneur de la patrie, de quelqu'une des grandes causes humaines ou de nos espérances de l'avenir. L'avantage le plus marqué de la fortune a été pour lui, ce me semble, de le dégager d'une sorte d'attitude un peu haute et froide qu'il ne pouvait se défendre d'opposer à l'orgueil naïf de certains riches, de même qu'à la familiarité non moins déplaisante des sottes gens qui n'imaginent pas qu'on puisse leur être supérieur dès que l'on est aussi pauvre qu'eux. Quand il fut arrivé, dans la dernière période de sa vie, à quelque chose de plus que l'aisance, il lui devint très-facile de se détendre et de laisser son âme s'épanouir librement dans sa bienveillance naturelle, qu'aucune des personnes plus jeunes qui l'ont alors connu dans ses diverses retraites ne peut se rappeler sans un sentiment de respect attendri. *La suite à une autre livraison.*

(1) Notice inédite sur sa vie.

(2) « Il n'y a pas une seule industrie utile qui ne soit rehaussée par un certain côté de grandeur. » (*Encyclopédie nouvelle.*)

(3) T. XX, 1852, p. 46.

(4) Il a, d'ailleurs, donné des preuves positives de son aptitude en horticulture. Deux jardins qu'il a créés et en grande partie faits de sa main, à Paris aux Champs-Élysées et à Cannes, ont été acquis à des prix élevés, l'un par la ville de Paris, l'autre par lady H...

ORIGINE

D'UN SERVICE RÉGULIER POUR ÉTEINDRE LES INCENDIES DANS LA VILLE DE PARIS.

L'Allemagne et les villes de la Flandre nous avaient précédés dans l'utile institution des pompiers que tout le monde apprécie aujourd'hui, lorsque l'inventeur ingénieux d'un système de seaux fabriqués en cuir, lequel est désigné sous le nom de Pierre Lebrun, présenta à l'édilité parisienne un projet pour éteindre les incendies : il avait fait fabriquer à ce sujet des échelles d'une construction particulière, qu'il voulait qu'on tînt toujours appendues dans les cloîtres de la capitale et sous les porches des édifices publics pour s'en servir au premier signal du danger. Ce projet, présenté dès le 5 mars 1619, fut approuvé « par le prévost des marchands et les eschevins le 5 janvier 1620. » Les échelles construites par Pierre Lebrun ne dépassaient pas la demi-douzaine, et le promoteur de cet utile projet dut se contenter d'abord, pour récompense de ses efforts, de ce que lui rapportait la vente des seaux en cuir. Ces seaux à incendie devaient être, comme il le dit lui-même, « enfilez d'ordre dans un baston, pour les prendre plus facillement au besoing. » La chose une fois adoptée, l'usage persista plus de deux siècles; car, avant l'admirable organisation du service des pompiers, on voyait encore à Paris, sous les porches des ministères et de quelques édifices, de longues files de seaux à incendie, que l'action atmosphérique et la poussière ne tardaient pas à détériorer. Pierre Lebrun voulait que l'on eût dans les maisons autant de seaux qu'il y avait de cheminées, et il avait proposé, dans l'origine, de les faire peindre aux armes et devises de chaque propriétaire. (Voy. Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2e série, t. II.)

FOURMIS A MIEL.

Ces curieux insectes vivent sur le beau territoire d'Oaxaca, que Fernand Cortez avait obtenu de Charles-Quint pour en former son apanage.

« C'est dans la bourgade de Tecomatlan, qui fait partie de la juridiction de Nochistlan, que l'on rencontre cette es-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

pèce particulière de fourmi; on la désigne dans le pays sous le nom de *ticodudo*, ou fourmi à miel. Sa tête est menue, mais ses pattes sont surtout démesurément petites. Le ticodudo construit sa fourmilière en lui donnant l'aspect d'une voûte.

» C'est la chose du monde la plus curieuse que de voir pendre par milliers des fourmis de toutes les couleurs, qui sont là comme de petites bouteilles suspendues à la voûte en question. Le miel fait récemment est d'un jaune clair, qui ensuite prend un ton plus foncé et paraît parfois d'une couleur vineuse; toutes ces nuances réunies font un fort joli effet. Ceux qui ont mangé du miel fabriqué par le ticodudo l'ont trouvé pénétrant et d'un goût agréable. » (J.-B. Carriedo, *Estudios históricos y estadísticos del Estado Baxaqueño*. Baxaca, 1850, petit in-4°.)

Ni les sociétés, ni les individus n'oublient impunément les principes éternels de la morale; que s'ils opposent à ces principes les vils conseils de l'intérêt, ils périssent tôt ou tard dans leurs propres combinaisons. L'intérêt que l'on érige en idole ne tarde pas à devenir victime à son tour : l'expérience est là pour l'attester. Cette vérité se trouve écrite à toutes les pages de l'histoire en caractères de sang.

J. Balmès.

DERNIER MOT D'UN IVROGNE.

En visitant une pauvre famille, un docteur apprend qu'à l'étage au-dessus gît un malheureux malade et sans secours. Il se rend à l'endroit indiqué, et, dans un angle d'une mansarde, aperçoit une forme humaine étendue sur quelques restes de vêtements disposés en guise de lit. Il n'y a pas un meuble; seul, un vieux coffre sert de table et de chaise. Le médecin s'y assied et examine le malade, qui d'abord ne paraît pas remarquer sa présence, et reste comme hébété, l'œil hagard, le corps agité d'un tremblement continuel. A force de questions, le docteur arrive à reconnaître que cet homme, âgé de quarante-cinq ans à peine, est épuisé par la misère et surtout par l'abus des boissons enivrantes. Peu à peu ce malheureux paraît plus attentif. Il fixe son visiteur d'un regard animé; puis, tout à coup :

— C'est donc toi, Philippe? s'écrie-t-il.

— Quoi! Gustave! répond le docteur, saisi d'une surprise douloureuse.

Ce Gustave qui périssait dans le dénûment avait été son compagnon au lycée, et donnait alors de grandes espérances.

— Pauvre Gustave! En quel état!...

— Que veux-tu! j'ai trop usé de la vie, et, pour tout dire, car on dit tout au médecin, c'est moi qui me suis mis dans cette position.

— Et ton petit avoir?

— J'ai tout *liquidé*.

— Et ta place dans la fabrique de MM. X...?

— Perdue! et bien d'autres encore, parbleu! et chacune parce que... le vin, toujours le vin! J'ai une femme et deux fils...

— Où sont-ils?

— Dispersés, malheureux. J'ai été leur ruine, leur fléau; ils me craignent, ils me détestent et me méprisent.

— Qui prend soin de toi, maintenant?

— Personne. Une voisine vient quelquefois le soir après son travail, et m'apporte...

— A manger?

— Manger? Mon estomac ne supporte plus rien que... Tu devines?

— De l'eau-de-vie, n'est-ce pas? Malheureux, c'est précisément ce poison qui énerve ton estomac. Si tu as quelque chance de guérir, il faut y renoncer absolument.

— Renoncer! Y penses-tu? Impossible! Cela me tue peut-être : eh bien, je préfère mourir.

Mourir! Il n'en était pas loin, l'infortuné.

Philippe lui ordonna quelques remèdes.

— C'est moi qui te les enverrai, dit-il.

— A quoi bon? Il est trop tard! reprend Gustave. Il fallait y penser plus tôt.

Puis il parut plongé dans de sombres réflexions. Il jetait un long regard sur le passé.

— Philippe, dit-il enfin, je meurs misérable, incorrigible, repoussant, et pourtant alors je valais autant que toi... Si à vingt ans j'avais eu...

— Quoi? Un père plus énergique?

— Non. L'influence du meilleur père n'est pas tout. Si j'avais eu des relations honnêtes, une société d'amis, de mes pareils, qui, au lieu de m'exciter à boire et à payer, m'eussent donné l'exemple de la sobriété et de l'économie, j'étais sauvé. Comment voulez-vous que l'ouvrier soit sobre, quand, après le travail, il ne sait où aller se récréer, si ce n'est au cabaret? quand, au jour des payements, la poche un peu garnie, il n'a aucune facilité pour placer cent sous à un intérêt un peu élevé, et ne trouve que des occasions de vider sa bourse? Sais-tu ce que c'est que n'avoir pour relations que des jeunes gens dont les prévenances se traduisent toujours en ces mots : « Je paye chopine », ou bien : « Payes-tu chopine? »

Il y eut un instant de silence pendant lequel le visage flétri de l'ivrogne parut s'illuminer sous l'empire d'une bonne pensée.

— Docteur, dit-il, c'est fini de moi. Eh bien, avant de mourir, je veux du moins faire une bonne œuvre. Je te charge, toi qui restes dans ce pauvre monde et qui vois toutes sortes de gens, de raconter à tous mon histoire pour les faire réfléchir. Raconte-la aux jeunes ouvriers, en leur conseillant, de la part d'un mourant, de s'associer entre eux pour employer leur temps et leur argent à quelque chose de mieux que la consommation des liquides. Raconte-la aux riches, en leur disant le bien qu'il leur serait facile de faire s'ils voulaient offrir aux ouvriers quelques ressources de récréation et d'instruction pour l'emploi de leurs soirées; et aux financiers pour les presser de fournir aux petites économies du pauvre des placements faciles et avantageux. Personne ne corrigera un vieil ivrogne comme moi. Mais honneur et succès à qui fera un sacrifice de temps et d'argent pour préserver l'ouvrier du vice et de la misère.

Le docteur a promis à Gustave de se conformer à sa dernière volonté, et il a tenu parole.

Il nous a fait ce triste récit, qu'il a terminé en disant :

— L'expérience de ce malheureux et de cent autres pareils doit-elle être perdue? On méprise l'ivrognerie et l'on déplore ses ravages; mais a-t-on tout essayé pour en prévenir le développement? Les écueils où se brise la vertu de l'ouvrier ne sont-ils pas les heures de repos mal remplies et l'argent de poche mal employé? En procurant à ces heures et à cet argent un emploi utile, agréable et facile, ne préserverait-on pas bien des individus et des familles de l'avilissement et de la pauvreté?

Ces idées fécondes ne peuvent être sans résultat. Déjà nous apprenons qu'une société de jeunes gens s'est fondée récemment sur les principes suivants : *instruction, épargne, sobriété*. Nous faisons des vœux pour que cette institution ait du succès et ne reste pas la seule de son espèce.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LES PANS.

Pan et Ours, tel est le nom que M. Fremiet a donné à un charmant groupe exposé au Salon de cette année. Un jeune pan au malin regard, à la bouche rieuse, s'amuse à partager entre deux petits oursons des rayons de miel. On connaît le talent particulier de M. Fremiet comme sculpteur d'animaux; on sait avec quelle finesse il observe ses modèles, avec quelle justesse il saisit et reproduit leurs mouvements, leur caractère, leur physionomie; la vie abonde dans ses ouvrages. Cette fois, l'artiste s'était donné pour tâche le mélange de la nature humaine et de la nature animale dans un de ces êtres fantastiques, moitié boucs et moitié humains, dont une crainte superstitieuse fournit les premiers traits à l'imagination frappée des pâtres grossiers de l'Arcadie; ces traits se déterminèrent ensuite avec plus de précision dans les fictions des poëtes, et reçurent enfin une beauté accomplie de la main des artistes : les sculpteurs de l'école de Praxitèle en particulier en donnèrent des modèles dignes d'être placés à côté des plus pures créations de l'art grec.

« Un grand nombre de populations primitives, établies sur la lisière des forêts ou campant avec leurs troupeaux dans de solitaires vallées, ont conçu, sous des traits analogues, dit M. Alfred Maury (1), les dieux dont ils se croyaient protégés. Le silence des clairières, l'épaisseur des fourrés, le jeu des ombres et des lumières dans les bocages et sur le penchant des montagnes boisées, le bruit des cascades et le retentissement de l'écho, entretiennent dans l'âme simple et crédule des pâtres et des bûcherons mille craintes superstitieuses. A la tombée de la nuit, ils s'imaginent sans cesse apercevoir les esprits malfaisants ou les dieux mystérieux dont ils peuplent les lieux qu'ils habitent. C'est ainsi que le paysan arcadien, à la moindre apparence insolite, croyait distinguer la figure bizarre du dieu de ses troupeaux, et, sous l'empire de cette imagination, était saisi du plus vif effroi, la *terreur panique*. Il prêtait à cette divinité rustique toutes les occupations auxquelles il se livrait lui-même, la chasse, la pêche, l'élève des bestiaux, la musique champêtre : voilà comment Pan devint le protecteur de tous ces arts. »

Il y eut en effet un dieu Pan par excellence, dont la figure se détacha peu à peu de la famille confuse des pans ou panisques et en concentra les formes et les attributs. C'est le dieu qui est peint déjà avec tant de charme dans l'hymne homérique : « Pan, aux pieds de chèvre, au front armé de deux cornes, aux accents retentissants, qui, sous la fraîcheur du bocage, se mêle aux chœurs des nymphes : celles-ci, franchissant les hautes montagnes, adressent leurs prières à Pan, dieu champêtre, à la chevelure superbe et désordonnée. Il reçut en partage les monts couverts de neige et les sentiers rocailleux; il marche de tous côtés à travers

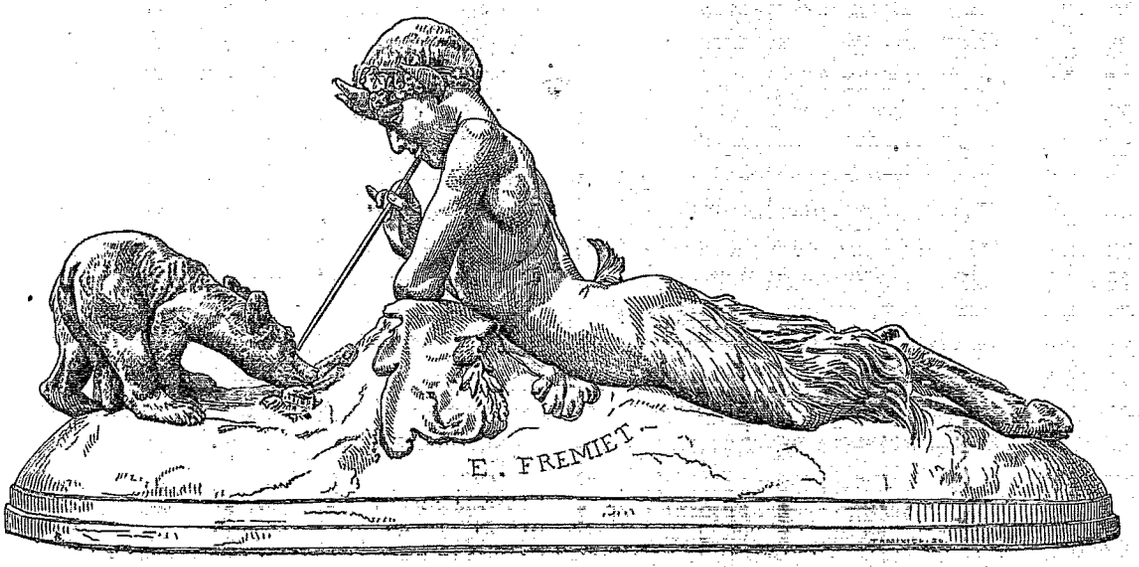

Salon de 1864; Sculpture. — Pan et Ours, groupe par Fremiet. — Dessin de Chevignard.

les épaisses broussailles; tantôt il gravit les roches escarpées, et de leurs cimes élancées il se plaît à contempler les troupeaux. Souvent il s'élance sur les montagnes couronnées de blanches vapeurs; souvent, dans les vallons, il poursuit et immole les bêtes sauvages qui ne peuvent se dérober à ses regards perçants; d'autres fois, lorsque la nuit approche, seul, revenant de la chasse, il souffle dans ses chalumeaux un air mélodieux. L'oiseau qui, sous la feuillée du printemps fleuri, répète d'une voix plaintive sa douce chanson, ne l'emporte point sur cette divinité. Alors se réunissent auprès de lui, à pas pressés, à côté d'une fontaine profonde, les nymphes des montagnes à la voix éclatante. Écho fait résonner le sommet des monts; le dieu se mêle au hasard au chœur des danses, et, sans les rompre, les pénètre d'un pas léger; ses épaules sont couvertes d'une peau de lynx; son cœur est réjoui par les accents mélodieux... »

Cette danse de Pan qui entre dans le cercle et en sort tour à tour est celle des bergers de la Grèce, encore aujourd'hui en usage. Comme les pasteurs, le dieu portait la houlette et la flûte de roseau qui a gardé son nom; les sons qu'il en tirait animaient d'une vie mystérieuse les retraites (ou panées) qui lui étaient consacrées. Des traits, des attributs, des caractères semblables furent donnés à toute la famille des pans légers et folâtres, que la mythologie a placés à côté des satyres et des nymphes dans la solitude des rochers et des bois. Ils avaient le dernier rang dans ce monde imaginaire où la poésie et l'art se sont plu à réaliser, comme dans autant de types supérieurs, les instincts, les impressions, l'attrait persistant de la nature jeune et sauvage.

(1) *Religions de la Grèce antique*, t. Ier, p. 112.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 45.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

HORACE VERNET.



Horace Vernet. — Dessin de H. Rousseau, d'après une photographie de Tournachon jeune.

Horace Vernet a été le plus populaire des peintres. On l'a appelé, de son vivant, « le peintre national »; et, en effet, aucun artiste ne fut plus Français par les meilleures qualités de l'esprit, du caractère et du talent. Fils du gai et spirituel Carle Vernet, qui saisissait au vif les chevaux, les chasses, les élégances et les ridicules du directoire et de l'empire; petit-fils de Joseph Vernet, le célèbre peintre de marine, et de Moreau le jeune, le fin dessinateur, qui a orné et, comme on dirait aujourd'hui, *illustré* tant de livres au siècle dernier, on peut dire que, chez Horace Vernet, la promptitude de l'observation, la netteté du coup d'œil, l'adresse et la sûreté de main, la facilité, la bonne humeur, la verve intarissable, étaient des dons de race et des vertus de famille.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Il naquit, le 30 juin 1789, aux galeries du Louvre, où les Vernet avaient un logement depuis plus de vingt ans. Son éducation, comme celle de beaucoup de ses contemporains, fut très-incomplète. Il ne reçut pas de première instruction littéraire, et apprit même le dessin et la peinture sans règle et sans discipline. Son père, ravi de ses précoces essais, le laissait produire avant de s'instruire. On raconte qu'à onze ans il avait fait, pour Mme de Périgord, une *Tulipe* qui lui fut payée vingt-quatre sous; à treize ans, il avait ses commandes, sa clientèle; il faisait des dessins à six francs et des tableaux à vingt. Il jouait avec le crayon et avec le pinceau. Cependant il passa quelque temps dans l'atelier de Vincent, et sous ce maître de tant d'artistes distingués il apprit la correction du dessin, qui est l'orthographe de l'art. Il concourut même pour le prix de Rome, conformément au désir de son père; mais il échoua et ne se présenta plus. Aussitôt il prit sa revanche en composant son premier tableau militaire, la *Prise d'une redoute*.

Son père, qui déjà l'avait fait réformer comme impropre au service militaire, craignait-il néanmoins l'entraînement d'une autre vocation que celle de l'art et voulut-il couper court à toute velléité guerrière? Dès vingt ans, il le maria. Peu de temps après, il obtint pour lui le titre de dessinateur du dépôt de la guerre, dont il était le peintre attitré. Horace suivait ainsi partout la trace de Carle; il l'imitait encore en composant les amusantes caricatures des *Incroyables* et des *Merveilleuses*, puis les *Uniformes anglais et prussiens* qui parurent, de 1811 à 1815, dans le *Journal des modes*. L'invention de la lithographie lui fournit bientôt un moyen plus direct de communiquer avec le public. Il le saisit avec empressement: son premier ouvrage en ce genre est de 1816, c'est-à-dire de l'année même où Engelmann présenta à l'Académie ses premiers essais, et tout de suite il y fut maître. Chaque année, à partir de cette époque, on vit paraître quelques-uns de ces croquis militaires si connus qu'il suffit encore aujourd'hui d'en citer la légende pour que chacun revoie la scène entière : *le Général Gérard à Kowno, — Tiens ferme! — Coquin de temps! — Mon lieutenant, c'est un conscrit! — Mon caporal, je n'ai pu avoir que ça! — Qui dort dîne! — Soldats jouant au jeu de la drogue*, etc., etc. Il fit aussi en lithographie plusieurs portraits très-vivants, dessinés d'une main habile et légère.

Mais il ne s'en tenait pas aux dessins. En 1812, à vingt-trois ans, il avait débuté au Salon par un tableau, la *Prise du camp retranché de Glatz en Silésie par le roi de Westphalie*, qui avait obtenu une médaille d'or. L'année suivante, il reçut du prince qu'il y avait peint une nouvelle commande, et une autre de l'impératrice Marie-Louise. Cependant il n'était alors rien moins qu'un peintre impérial; ce furent les revers et l'héroïsme des dernières années de l'empire qui l'attachèrent de cœur aux souvenirs de cette douloureuse époque. En 1814, il reçut des mains de Napoléon la croix d'honneur. Et ce n'était pas par sa peinture qu'il avait mérité cette récompense, alors peu prodiguée, mais par sa conduite devant l'ennemi, et en prenant part à la défense de la barrière de Clichy, qu'il devait peindre quelques années plus tard dans un de ses meilleurs tableaux.

La restauration acheva de le rendre bonapartiste; plus que personne il contribua, par une foule de compositions devenues aussitôt populaires, à perpétuer et à colorer les souvenirs de Napoléon et de la grande armée : le *Soldat laboureur*, la *Mort de Poniatowski*, la *Dernière cartouche*, les *Adieux de Fontainebleau*, *Napoléon le soir de Waterloo*, tous ces sujets qui faisaient vibrer la fibre patriotique se répandaient, reproduits par la gravure, dans la France entière. On les voyait, cloués sur les murailles, jusque dans les chaumières. Le gouvernement essaya de désarmer cet adversaire plus dangereux avec son crayon que tel autre avec ses discours, son journal ou ses chansons. Il n'y put parvenir, ni par ses avances ni par ses rigueurs. Le duc de Berry lui ayant demandé deux tableaux, payés ensemble cinq mille francs, Vernet fit deux petits chefs-d'œuvre de sensibilité, d'esprit, d'observation; mais les sujets du *Chien du régiment* et du *Trompette blessé* ramenaient indirectement l'intérêt sur les soldats de la cause proscrite. Le mécontentement du pouvoir lui valut la protection et les commandes des chefs de l'opposition libérale, et en première ligne celle du duc d'Orléans. Au Salon de 1819, il envoya seize ou dix-huit tableaux; dix appartenaient à ce prince, et plusieurs représentaient des épisodes de sa vie.

En 1822, on essaya de fermer les portes du Salon au peintre qui n'avait pas voulu remplacer dans ses tableaux la cocarde tricolore par la cocarde blanche. Horace Vernet avait surtout compté à ce Salon sur le succès de la *Défense de la barrière de Clichy* et de la *Bataille de Jemmapes*. Il présentait ces deux tableaux en compagnie du *Soldat de Waterloo*, du *Soldat laboureur*, du *Capucin en méditation devant un poignard*, d'une *Scène de fanatisme espagnol*, de la *Vue de Boulogne pendant les préparatifs de la descente en Angleterre*, etc.; des *Portraits* du duc d'Orléans et du duc de Chartres, du général Drouot, de M. Dupin, des deux Madier de Montjau, de Chauvelin. Le jury laissa passer une partie de ces peintures, peu faites assurément pour plaire au pouvoir; mais il eut le malheur d'exclure les deux meilleures, *Jemmapes* et *Clichy*, en alléguant les cocardes dont les couleurs blessaient les yeux. Le peintre retira tout le reste; il ne laissa qu'un seul tableau représentant son grand-père Joseph se faisant attacher à un mât pendant la tempête, tableau dont il avait choisi le sujet, mais qui était une commande de la maison du roi. Puis il ouvrit son atelier de la rue de la Tour-des-Dames, où il avait exposé quarante-cinq tableaux. Le public s'y rendit en foule. Deux écrivains en vogue firent le compte rendu du *Salon d'Horace Vernet*, et eurent eux-mêmes un prodigieux succès. Il faut consulter cette brochure si l'on veut se reporter au milieu des luttes et des passions du temps et se faire une idée de la popularité extraordinaire dont jouissait le peintre de l'opposition; mais cet enthousiasme était un peu trop politique pour enivrer un homme d'un bon sens aussi clairvoyant que celui d'Horace Vernet.

Il y avait à cette exposition un tableau qui attirait tous les regards : c'est celui qui représentait l'atelier du peintre, où il s'était plu à grouper avec quelques-uns des artistes ses amis les soldats de l'empire et les libéraux qui le visitaient. A défaut du tableau, on peut reproduire la description d'un feuilletoniste du temps : « ...Une foule de jeunes gens occupaient, dans les attitudes les plus diverses, tous les coins de la salle, et paraissaient, comme dans les classes où les écoliers sont mis en retenue, livrés à tout le désordre des amusements les plus bizarres. Deux des assistants faisaient des armes, l'un la pipe à la bouche, l'autre vêtu d'un grand sarrau de toile bleue. Celui-ci donnait du cor, et ses joues, énormément gonflées, m'eussent averti de la quantité d'air qui s'en échappait, si mes oreilles, déchirées par d'effroyables sons, n'avaient rendu tout autre avertissement inutile; celui-là soupirait une romance; cet autre battait la générale; il y en avait d'assis, de levés, d'accroupis, dans toutes les situations et dans toutes les poses. Un jeune homme lisait à haute voix un journal au milieu de ce chaos, un autre peignait, un autre dessinait. Parmi les acteurs de cette scène tumultueuse se trouvaient

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

des militaires de tout grade, des artistes, des virtuoses, une chèvre, un chien, un chat, un singe et un superbe cheval... » Ce pittoresque désordre, cet atelier plein de bruit, de vie et de gaieté, où s'étaient donné rendez-vous des artistes, des écrivains, des hommes politiques que tout le monde nommait, répondaient bien, même en l'étonnant un peu, à l'idée que le public se faisait du peintre qu'il applaudissait. Vernet se laissait applaudir et disait, peut-être en riant, que c'était ainsi que se passaient « les heures de sa vie les plus laborieuses. » — « Mais, disait naguère M. Sainte-Beuve en citant ce mot, l'étude a des lois invariables, et, si prodigieuses que soient la mémoire, la facilité, la dextérité, la verve, rien ne saurait suppléer à l'observation et à un premier recueillement si court qu'on le suppose. Aussi Horace Vernet n'y échappait pas. Il avait de grand matin, et avant l'invasion des visites, des heures à lui de travail, de secret, des heures non banales et, à leur manière, sacrées; et ce n'est qu'ensuite qu'arrivaient les amis, les camarades, les brillants colonels; il continuait avec sa merveilleuse facilité de main à exécuter ce qu'il avait posé auparavant... En un mot, son improvisation, comme toutes les belles et bonnes improvisations, était très-méditée. Il était le premier en d'autres moments à en convenir : « On me loue de ma facilité, disait-il, mais » on ne sait pas que j'ai été douze et quinze nuits sans » dormir et en ne pensant à autre chose qu'à ce que je vais » faire; quand je me mets en face de ma toile blanche, » mon tableau est achevé. » Et Charlet disait également d'Horace, avec ce tour narquois qui était le sien : « On se figure qu'il est toujours à faire de l'escrime d'une main, de la peinture de l'autre; on donne du cor par ici, on joue de la savate par là. Bast! il sait très-bien s'enfermer pour écrire ses lettres, et c'est quand il y a du monde qu'il met les enveloppes. »

L'exposition de 1822 mit le comble à la faveur du peintre. Poussé, vanté, fêté par les amis de son talent et par ceux qui se donnaient le plaisir en le soutenant de faire acte d'opposition politique, il ne pouvait désormais, quelles que fussent son abondance et sa promptitude, produire assez pour satisfaire les demandes de tous ceux qui voulaient avoir une bataille, une chasse, un sujet de genre, un portrait de sa main. Beaucoup de ces ouvrages, qui sortaient de la vraie ligne de son talent, sont oubliés aujourd'hui ou méritent de l'être. Laissons-les dans l'oubli; mais rappelons ceux qui restent ses vrais titres à la renommée et qui justifient encore le bruit qui se faisait autour de son nom, comme les batailles de *Hanau*, de *Montmirail*, de *Valmy*, que lui commanda le duc d'Orléans pour faire suite à celle de *Jemmapes*, comme le *Passage du pont d'Arcole*, qu'il peignit pour M. Laffitte. A côté des sujets anecdotiques et des épisodes militaires dont il avait fait un genre à lui, par un mélange nouveau d'esprit et de sensibilité, par l'intelligence de la mise en scène, le choix fin des détails, la vivacité et la précision du dessin, Vernet, dans la peinture des batailles, prenait dès lors une place à part. Non pas qu'il ait, le premier, comme on l'a donné à entendre, remplacé par des représentations complètes et fidèles ces fictions qui reléguaient au loin les véritables combattants, en faisant figurer au premier plan les princes, les généraux, à qui seuls on attribuait l'honneur de la victoire; ou encore ces mêlées où quelques groupes à peine se distinguent au milieu de la fumée ou de la poussière qui enveloppent tout le reste. Il ne faut pas oublier ce qu'avaient fait avant lui et Carle Vernet son père, et Gros, et Van der Meulen même, à qui on l'oppose; car dans les ouvrages de ce dernier se trouvaient déjà la stratégie unie au pittoresque, l'exactitude de l'historiographe avec la couleur et le dessin d'un peintre. Horace Vernet n'avait pas renoncé d'ailleurs aux petites scènes particulières se détachant dans le grand drame, ni aux portraits de l'état-major au premier plan; mais, en effet, il savait mieux subordonner l'intérêt des épisodes à l'action générale; il rendait aux véritables acteurs, aux bataillons, aux escadrons, à l'artillerie, les rôles principaux, et sans faire de ses batailles des bulletins officiels, il rendait à chacune son terrain, son ciel, son mouvement, son caractère, sa physionomie. *La suite à une autre livraison.*

IMMENSITÉ!

Ah! si notre vue était assez perçante pour découvrir, là où nous ne distinguons que des points brillants sur le fond noir du ciel, les soleils resplendissants qui gravitent dans l'étendue et les mondes habités qui les suivent dans leurs cours; — s'il nous était donné d'embrasser sous un coup d'œil général ces myriades de systèmes solaires; — si, nous avançant avec la vitesse de la lumière, nous traversions pendant des siècles de siècles ce nombre illimité de soleils et de sphères, sans jamais rencontrer nul terme à cette immensité prodigieuse où Dieu fit germer les mondes et les êtres; — retournant nos regards en arrière, mais ne sachant plus dans quel point de l'infini retrouver ce grain de poussière que l'on nomme la Terre, nous nous arrêterions fascinés et confondus par un tel spectacle, et, unissant notre voix au concert de la nature universelle, nous dirions du fond de notre âme : « Dieu puissant! que nous étions insensés de croire qu'il n'y avait rien au delà de la Terre, et que notre pauvre séjour avait seul le privilége de refléter ta grandeur et ta puissance! » (Camille Flammarion, *la Pluralité des mondes habités.*)

LA CHEMINÉE.

Il ne faut pas trop se hâter de condamner la cheminée : elle consomme plus de combustible, sans doute, que le poêle et le calorifère; mais quel excellent ventilateur! Elle attire sans cesse, par les joints des portes et des fenêtres même les mieux fermées, l'air frais et pur du dehors. Si cet air restait stagnant dans la chambre, il ne tarderait pas à s'y vicier; mais elle ne lui permet pas de s'y reposer : elle l'aspire et l'emporte par-dessus les toits. Un feu actif peut faire écouler, dans une cheminée ordinaire, de 600 à 800 mètres cubes d'air par heure. Le poêle et surtout le calorifère introduisent dans la chambre de l'air nouveau et chaud; mais, à moins de dispositions spéciales, ils ne retirent point l'air vicié : de là une gêne sensible dans la respiration, des maux de tête, une sécheresse sensible de la peau, l'absence d'appétit, la somnolence. Rien n'est plus funeste aux enfants qu'un séjour prolongé dans une chambre où l'air n'est pas incessamment renouvelé. Il faut de toute nécessité ouvrir de temps à autre, non la porte, mais la fenêtre, pour éviter ces influences insalubres des chambres sans cheminée; or, c'est là même un expédient dangereux : ces alternatives de chaleur suffocante et d'invasion subite d'une grande masse d'air froid peuvent faire beaucoup de mal. Si, par motif d'économie, on est obligé de se servir d'un poêle, il est prudent du moins de ne pas boucher complétement la cheminée. Il vaut mieux se contenter d'un moindre degré de chaleur et ne pas s'exposer aux conséquences funestes de l'air vicié non renouvelé : tout au moins est-il indispensable d'adapter à une fenêtre une de ces petites roues de fer-blanc qui facilitent l'entrée de l'air dans une mesure modérée. Le mieux serait que les propriétaires eussent soin, lors de la construction des maisons,

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

de veiller à l'établissement des poêles et des calorifères selon les règles et méthodes recommandées par les hommes spéciaux. Combien d'affaiblissements de la santé et de maladies n'ont pas d'autre cause que l'inobservation des principes d'hygiène les plus élémentaires! (1)

LES ARAUCANIENS

(AMÉRIQUE DU SUD).

Le pays des Araucaniens ou *Araucanos* est borné au nord et au sud-ouest par le Chili, à l'ouest par l'océan Pacifique, à l'est et au sud-est par la Patagonie.

Sa population totale est d'environ vingt-cinq mille âmes. On évalue que, sur ce nombre, deux mille cinq cents hommes au plus sont en état de prendre les armes. Les Araucaniens sont divisés en très-petits groupes, commandés par des chefs nommés caciques.

Ils ne dépassent point la Cordillère; leurs plus proches voisins sont les Peguenches au nord, les Huilliches au sud-est.

On peut citer les Araucaniens parmi les rares peuplades sauvages de l'Amérique qui se sont élevées, sous l'influence des Européens, à un certain degré de civilisation. Ils ne sont plus dans l'état de barbarie où les avaient trouvés les conquérants espagnols. Ils ne mènent plus une vie nomade, et il ne leur faut point d'immenses espaces pour se procurer leur nourriture. Ils sont agriculteurs : ils pos-



Une Famille de caciques araucaniens. — Dessin de Yan' Dargent.

sèdent des maisons, et des champs où ils cultivent surtout le blé et le maïs.

Ils ne se servent point d'arc et de flèches. Leurs armes sont de longues lances fabriquées avec une espèce de roseau, armées d'une pointe de fer, et des *botas*, boules de pierre ou de métal réunies par une courroie.

Ils ne pratiquent pas le tatouage et ne connaissent pas l'usage du tabou.

On croit qu'on les convertirait au christianisme si les prêtres chargés de cette mission étaient plus éclairés et d'une vie plus édifiante. Toutefois ils paraissent très-attachés à leur ancienne religion. Ils adorent un dieu bon, *Pillan*, et un dieu méchant, *Gueeu* ou *Goukoubou* : ils leur offrent en sacrifice des fruits et quelquefois des animaux. Ils honorent aussi et prient les montagnes, les arbres, les rivières. Leur culte consiste à se réunir devant leurs divinités, en poussant de grands cris et en pleurant. Leurs prêtres et leurs prêtresses sont désignés sous le nom de *machi*.

Il faut bien que ces pauvres gens aient de bonnes qualités; plusieurs Européens ont aimé à vivre parmi eux. Ainsi, don Simon Rodrigues, précepteur de Bolivar, habitait avec sa famille, vers 1840, une ferme sur leurs frontières; M. Lorier, ancien élève de l'École polytechnique, s'était établi au milieu des Araucanos vers la même époque, et il assurait que la société des Araucanos était

(1) Parmi les ouvrages récents sur ce sujet, le plus complet est celui de M. le général Arthur Morin, *Études sur la ventilation*, 2 vol. Hachette, 1863.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

préférable à celle des nations prétendues civilisées de l'Amérique du Sud.

L'attention publique a été appelée récemment sur un autre Français qui avait tenté de réunir les Araucaniens et les indigènes voisins sous sa souveraineté, Orllie-Antoine Ier, roi d'Araucanie et de Patagonie. Le Chili, qui a eu plus d'une fois à redouter les invasions de ces peuplades, n'a nullement goûté ce projet, et a fait arrêter notre ambitieux compatriote. La sécurité de cette république veut, en effet, que les tribus indiennes ses voisines restent divisées : ce serait, d'ailleurs, plus naturellement à elle qu'il appartiendrait de les civiliser et de se les incorporer si la chose était possible.

Le territoire des Araucanos est fertile et d'une beauté remarquable. Dumont d'Urville parle avec une sorte d'enthousiasme de tout ce qu'il y a vu : « Des montagnes couvertes d'arbres immenses, de jolis vallons au milieu desquels se promène lentement une rivière capricieuse, des bois de pommiers surchargés de fruits, de riches pâturages, de gras animaux. »

Ce célèbre marin a rendu compte d'une curieuse conférence qu'il eut avec les caciques araucanos, où il entendit parler avec faconde et volubilité les caciques Courouмilla (or noir) et Trangail-Lanec (ravin profond). On s'accorde à dire qu'en général les discours araucaniens sont interminables; mais la raison principale paraît en être que leur langue est très-pauvre et qu'ils sont obligés de répéter très-souvent les mêmes mots. Ils ont un grand respect pour les vieillards; ils sont de bonne foi dans les transactions. Par malheur, aux vices de leurs anciennes traditions, superstition, polygamie, oppression des femmes, ils ajoutent quelques-uns de ceux que viennent leur inoculer les étrangers chrétiens qui cherchent à les exploiter, et, avant tout, celui qui dégrade le plus les hommes, l'ivrognerie.



d'après des photographies envoyées du Chili par M. Ernest Charton.

LA MALLOTTE DU PÈRE RASTOUL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 330, 337, 345.

Bien en avait pris à la sœur du cadet de suivre quelquefois de l'œil le manége de son frère procédant à la distribution méthodique de ses trouvailles. La Belou, chargée, bien que toute jeune encore, de la surintendance des guenilles de la maison, où autrement les fournitures de mercerie nécessaires aux menus raccommodages auraient fait souvent défaut, savait, quand besoin était, dans quelle fente du mur glisser la main pour remplacer le bouton absent ou l'aiguille qui venait de se casser dans ses doigts. L'indiscrète, en s'attachant à guetter son frère cadet, avait appris que, parmi toutes ces cachettes qu'il croyait si bien ignorées, il y en avait une destinée particulièrement aux objets précieux, c'est-à-dire aux choses qui brillent : éclats de miroir, éclisses de bois doré, rognures de papier métallique et grains de verroterie. Jusqu'à ce jour, les principaux joyaux de cet écrin avaient été la moitié d'un bou-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

chon de carafe taillé à facettes et l'un de ces grelots de la sonnaille qui tinte aux colliers des bœufs.

Pour assurer contre le danger d'un coup de main cette partie notable de son trésor, l'enfant cacheur avait dû nécessairement lui choisir un lieu de sûreté moins chanceux que le caveau où vivait la famille, ou que l'allée ouverte à tous les passants. Ce lieu de sûreté, le cadet l'avait trouvé au pied même de l'escalier, sous la pente des premières marches. D'abord c'était une ouverture étroite et basse, une sorte de chatière, puis une cavité tout au plus assez grande pour contenir l'enfant et lui permettre de se retourner afin de sortir du réduit comme il y était entré, en rampant. Malgré la sécurité que devait lui inspirer cette merveilleuse cachette, sa confiance en elle n'était pas tellement solide qu'il ne jugeât prudent de la raffermir par de fréquentes visites à son trésor. Mais, de peur d'une surprise préméditée ou d'une rencontre fortuite, également dangereuse pour le secret, il avait soin de saisir le moment favorable à sa mystérieuse inspection; et quand il jugeait que ce moment était venu, avant de se glisser par la chatière, il s'avançait jusque sur le seuil de l'allée pour s'informer, d'un coup d'œil, si personne dans la rue ne se dirigeait vers la maison; puis, du bas de la rampe, prêtant l'oreille, il écoutait si quelqu'un ne descendait pas, ce qu'il n'aurait *point* manqué d'entendre dans cet escalier, dont les marches, fatiguées du service, se plaignaient bruyamment sous le poids du pas le plus léger. Ces précautions prises, le prudent cadet se couchait à plat ventre, se faisait mince, serrait les épaules, et, au risque des écorchures du nez et du menton labourant le sol, il pénétrait furtivement dans la cavité comme le lièvre qui rentre au terrier. Là, il avait toute liberté pour compter, pour inventorier ses richesses, mais rien qu'au toucher, à l'aveuglette. Or, se rendre compte ainsi de ce qu'on a, c'est tout au plus le posséder à demi. C'est l'affirmation par les yeux qui fait la possession complète. Le poëte l'a dit : voir, c'est avoir. Mais dans ce trou, sous l'escalier, voir était précisément la chose impossible, et, précisément aussi, l'enfant cacheur, s'irritant de l'obstacle, sentait plus forte la tentation de palper du regard ce qu'il ne pouvait regarder que du bout des doigts. Quand cette tentation devenait invincible, il fallait bien y céder. Surcroît de précautions alors. Il glissait peu à peu sa tête hors du trou, se tenant prêt à répondre : « Je dormais », à qui lui eût demandé : « Que faisais-tu là? » Remis en communication avec la pénombre de l'allée, lumière suffisante pour lui qui venait de plonger dans l'obscurité profonde, il tirait à lui un de ses bras, et enfin sortait de la cavité sa main pleine, mais qu'il ne se hasardait à ouvrir qu'après avoir, autant que possible, acquis la certitude qu'aucun guetteur ne prendrait part à la fête qu'il voulait donner à ses yeux.

Ce n'était pas seulement le désir d'une fête semblable qui avait ramené le cadet sur ses pas, tandis que sa sœur s'en allait avec le pitzou du côté du boulevard Hôtel-Dieu. Un motif plus important le rappelait dans sa cachette : il avait à l'enrichir d'une nouvelle trouvaille dont, certes, il n'appréciait pas exactement la valeur, mais qu'instinctivement il estimait chose plus précieuse encore qu'un bouchon de cristal à facettes et même que le grelot tombé d'une sonnaille.

La Belou, on le sait maintenant, ne s'était pas trompée sur la cause de la disparition subite de son frère. A peine venait-elle de se lever pour se renseigner sur la bonne aubaine que, tout à l'heure, la fortune avait fait rencontrer au cadet, qu'un bruit de frôlement dans la cavité lui fit se dire tout bas :

— Ne cherchons pas ailleurs, il est là!

Aussitôt d'une main fermant la bouche au pitzou pour le forcer au silence et lui disant à l'oreille son dessein, elle le posa sans bruit sur une marche de l'escalier, se mit à genoux près de lui, et tous deux la tête passée entre les montants de la rampe, juste au-dessus du trou de la chatière, ils guettèrent la sortie du cacheur.

Celui-ci, avant de se montrer hors du trou, demeura longtemps hésitant, indécis, tant il avait peine, cette fois, à se dessaisir de l'objet trouvé, même pour le confier à sa cachette, tant il était désireux de le contempler encore avant de se séparer de lui. Enfin la tête du cadet parut au dehors, puis sa main fermée.

Du poste d'observation où se tenaient attentifs la sœur aînée et le pitzou, leur frère ne pouvait les voir; d'ailleurs il les croyait bien loin, et, n'entendant personne, il se croyait bien seul, alors qu'à quelques centimètres seulement au-dessus de lui deux paires d'yeux braquaient avidement leurs regards sur sa main qui allait s'ouvrir. Elle s'ouvrit, et laissa voir enfin la précieuse trouvaille.

C'était un petit disque d'un métal jaune et brillant, moins grand que les sous que, par hasard, on rencontrait chez Magloire Cambajou, mais qui portait, comme ceux-ci, l'empreinte d'une image sur l'une de ses faces.

Dès que la main du cadet se fut ouverte, un cri de surprise retentit au-dessus de sa tête; au même instant un bras s'allongea vers lui de haut en bas, et deux doigts agiles saisirent dans sa main, qu'il n'eut pas le temps de refermer, le petit disque de métal jaune et brillant.

Abasourdi, stupéfié par ce cri poussé presque à ses oreilles et par la saisie au vol de sa trouvaille, il demeura un moment muet et immobile, la bouche béante, l'œil hagard, comme si la baguette d'une fée, soudain le touchant, l'eût instantanément pétrifié dans l'attitude et avec l'expression de la surprise effarée. Le bruit d'une voix connue lui rendit bientôt la liberté de la pensée et du mouvement. La Belou disait à son jeune frère, qu'émerveillait l'éclat du métal :

— Ça, vois-tu, c'est de l'or, mon pitzou; c'est du vrai or, je le reconnais.

Ainsi donc la fille de Cambajou savait ce que c'est que l'or. Oui, elle en avait vu, elle en avait même touché, et, le croirait-on? chez son père! Mais rien qu'une fois, par exemple; à peine est-il nécessaire d'ajouter que cet or n'était venu là que par suite d'une erreur.

Un jour, le tisserand ayant été livrer son ouvrage au marchand qui lui fournissait du travail, trouva, de retour chez lui, en vérifiant le salaire reçu, un napoléon de vingt francs qui s'était fourvoyé dans la monnaie de billon dont se composait sa paye. L'intention de profiter de l'étourderie du marchand n'effleura même pas sa conscience d'honnête homme. Mettant la pièce d'or dans la main de la Belou, il lui dit :

— Va-t'en bien vite reporter ça à ma bestiasse de patron; tu lui diras que je n'ai pas mon compte, *santo bido!* il me manque un sou.

Elle eut, cela va sans dire, le sou qui manquait à la paye de son père, par suite de la restitution du napoléon, et, de plus, elle rapporta de chez le marchand, comme prix de son message, un si beau ruban pour nouer son opulente chevelure blonde, qu'elle conçut, à partir de ce jour, la plus haute estime pour cet or qui, fidèlement rendu, pouvait valoir, en échange, de si magnifiques cadeaux.

Quand le cadet eut quitté sa cachette, la discussion fut vive entre lui et sa sœur à propos de cette pièce d'or, que l'un réclamait comme étant son bien, et que l'autre s'obstinait à retenir, non pour la garder, mais, au contraire, pour la restituer à quiconque établirait mieux que le cacheur son droit à la possession.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

— C'est à moi, disait-il avec colère, usant ses forces pour obliger sa sœur à desserrer les doigts.

— Prouve-le, répondait-elle, fermant plus fort sa main; l'as-tu gagné?

— C'est tout comme, vu que je l'ai trouvé.

— Oui, parce qu'un autre l'avait perdu, objectait la Belou; donc c'est à celui-là.

— Ça n'est plus à lui, riposta l'enfant, puisque je l'ai ramassé.

Ses données sur le tien et le mien n'allaient pas au delà, on le voit, de cette détestable argumentation qui n'a pas encore perdu tout crédit dans ce monde :

« Ce que tu prends soin de garder est à toi; ce que tu as la maladresse de perdre m'appartient si je le trouve. »

Pour appuyer sa revendication d'une démonstration qu'il croyait victorieuse, le cadet, tirant sa sœur par la robe, la conduisit dans la rue, et lui indiquant du pied une place sur la chaussée, à trois pas de la maison, il s'écria :

— Je te dis que c'est là, là dans la poussière, que j'ai fait ma trouvaille.

L'endroit qu'il désignait en piétinant dessus était précisément celui où, une heure plus tôt, Cambajou, arrivant au secours de sa fille, avait fait pirouetter le père Rastoul.

Un homme qui passait au moment où le cadet prononçait ces deux mots : « ma trouvaille », s'arrêta soudain. Excepté le groupe, qui se composait alors de ce passant et des trois enfants de Magloire Cambajou, on ne voyait personne d'un bout à l'autre de la rue de la Fagerie. La Belou éprouva une certaine inquiétude quand le nouveau venu s'approcha d'elle. On le connaissait dans ce quartier, ce qui n'était pas, tant s'en faut, un motif suffisant pour se sentir rassuré par sa présence. Son nom de guerre disait de quels méfaits l'opinion populaire, sinon l'accusait ouvertement, du moins le jugeait capable. On l'avait surnommé *la Faïno*, — la Fouine, — et s'il est vraiment des mots qui peignent, on peut assurer que celui-ci valait un portrait du quidam aussi bien au physique qu'au moral.

S'immisçant dans le débat du frère et de la sœur, il essaya de le tourner à son profit.

— Comme ça tu as trouvé quelque chose, marmaillous? demanda-t-il, s'adressant au cadet.

— Mais oui que j'ai trouvé, et quelque chose de beau encore, répondit imprudemment l'enfant, en dépit de la Belou qui lui pressa et secoua le bras, n'osant lui dire tout haut de se taire.

— Beau ou laid, continua la Fouine, ça pourrait bien être à moi, attendu que j'ai déjà passé par ici aujourd'hui.

— A vous? répliqua la sœur du cadet, tout à coup enhardie; et quoi donc auriez-vous à perdre?

Ce qui lui donnait maintenant l'audace d'interpeller ainsi ce réclamant suspect, c'était la présence inopinée d'un autre passant qu'elle seule avait vu venir et qui s'était arrêté à quelques pas en arrière de la Fouine. L'aspect de cet autre passant suffisait pour rassurer complétement la jeune fille. Il était taillé en force, vêtu comme un riche monsieur de la ville, et son regard semblait dire :

— Parle sans crainte, et, au besoin, compte sur moi pour te défendre.

Ainsi encouragée, elle renouvela sa question :

— Mais dites donc ce que vous pouviez avoir à perdre?

— On ne sait pas, répondit effrontément le vaurien; j'ai changé de veste tout à l'heure sans penser à visiter les poches : fais toujours voir ce que le marmaillous a trouvé, je saurai bien si c'est à moi.

— Allons donc! repartit la fille de Cambajou, haussant les épaules en signe de pitié; est-ce que vous avez jamais promené la pareille de celle-là dans nos rues de Villegoudou!

Puis, serrant de toutes ses forces le napoléon entre le pouce et l'index, elle le fit miroiter au soleil. Comme au foyer d'un miroir ardent, les regards de la Fouine s'allumèrent : avançant la main, il semblait prêt à se précipiter sur la pièce d'or; mais déjà l'autre passant s'était interposé dans la lutte imminente et avait changé, par son attitude sévère, l'élan du vaurien vers la Belou en un mouvement de recul. Et tout en reculant, la Fouine, intimidé par une intervention qu'il savait dangereuse pour lui, balbutiait comme excuse :

— On ne lui veut pas de mal à cette fillette, *moussu lou commisari;* elle montrait quelque chose, on voulait voir ce que c'est, voilà tout.

— Tu peux regarder, reprit le commissaire, après avoir d'un geste demandé la pièce d'or à la Belou, qui s'empressa de la lui donner. C'est un napoléon de vingt francs. Tu dois savoir qu'il n'a jamais été à toi; moi, j'en suis d'autant plus certain, ajouta-t-il en examinant la pièce, face et revers, que je puis dire à qui elle appartient.

— En ce cas, interrompit vivement la fille de Cambajou, dites-moi où il faut aller la reporter, pour que j'y conduise le cadet : ça lui apprendra à rendre ce qu'il trouve.

La Fouine, qui ne prévoyait aucun bénéfice à retirer de l'entretien, se disposait à s'éloigner.

— Reste, lui dit le commissaire; tu n'es pas de trop, et je prends mes sûretés en te mettant dans la confidence. Celui qui a perdu cette pièce d'or en possède beaucoup d'autres; il a jugé prudent de me le déclarer, afin que, s'il était victime d'un vol, on pût ajouter foi à sa plainte. Comme signe de possession, il a marqué d'une croix chacune de ses pièces; tiens, de même que celle-ci. Tu as bien vu, n'est-ce pas? cela suffit; s'il t'en tombe jamais une semblable sous la main, tu te rappelleras que j'ai dit à cette enfant qu'il fallait aller la reporter à un vieux bonhomme qui demeure au dernier étage de cette maison.

En finissant, le commissaire désigna la masure où logeait la famille Cambajou.

— Ce serait au père Rastoul! s'écria la Belou.

Et sans attendre d'autre réponse qu'un signe de tête affirmatif, elle reprit la pièce d'or de la main du commissaire, après quoi, entraînant à la course le cadet, elle disparut dans l'allée de leur maison, et, le pitzou sur le bras, gravit rapidement les quatre étages qui menaient chez le voisin d'en haut.

Le commissaire, qui avait compris l'intention de l'honnête enfant, trouva ce départ précipité si naturel et si louable qu'il ne s'en occupa que pour le protéger; c'est dans ce but que, quittant la place, il invita formellement la Fouine à marcher devant lui. Et, chemin faisant, il lui dit :

— Tu sais qu'il ne doit pas arriver de mal ni à cette petite ni au vieux bonhomme.

— Mais si le mal leur tombe sans que je m'en mêle, on ne pourra pas dire que c'est de ma faute.

— D'où qu'il leur vienne, pour moi ce sera toujours par ta faute; tu m'entends?

— Autant dire alors que vous me les donnez en garde pour que je les protége.

— Tu as parfaitement compris; j'entends que tu les protéges de loin, par ton absence.

Comme en discourant ils étaient arrivés à leur point de séparation, le commissaire ajouta :

— A partir de ce jour, tu n'auras plus affaire dans la rue de la Fagerie; si l'on t'y rencontre, on viendra me le

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

dire, et alors nous causerons une dernière fois ensemble. C'est dit, continue ton chemin.

La Fouine ne se fit pas répéter cet ordre; il fila tout droit devant lui, tête basse et le dos courbé sous le poids de la menace; mais quand il jugea que la distance parcourue le mettait à l'abri des regards du commissaire, il se redressa insolemment, exhala sa colère dans un épouvantable juron, et menaça du poing celui qui, lui montrant la fortune dans la rue de la Fagerie, venait de lui interdire le droit de rôder de ce côté-là.

— Patience! murmura-t-il, les hommes ne se rencontrent pas seulement en plein jour, et je ne dors pas toutes les nuits. Tu l'as dit : nous causerons une dernière fois ensemble. *La suite à la prochaine livraison.*

Toutes les saintes pensées se tiennent par la main; lorsque l'une d'elles s'est emparée de notre conscience, elle appelle ses sœurs d'un signe mystérieux, et leur ouvre la porte de son nouveau domaine. SANDEAU.

JUSTICE ET CHARITÉ.

Il y a une société éternelle, sous des formes qui se renouvellent sans cesse. De toutes parts on se demande où va l'humanité. Tâchons plutôt de reconnaître le but sacré qu'elle doit poursuivre. Ce qui sera peut nous être obscur; grâce à Dieu, ce que nous devons faire ne l'est point. Il est des principes qui subsistent et suffisent à nous guider parmi toutes les épreuves de la vie et dans la perpétuelle mobilité des affaires humaines.

Ces principes sont à la fois très-simples et d'une immense portée. Le plus pauvre d'esprit, s'il a en lui un cœur humain, peut les comprendre et les pratiquer; et ils contiennent toutes les obligations que peuvent rencontrer, dans leur développement le plus élevé, les individus et les États.

C'est d'abord la *justice*, le respect inviolable que la liberté d'un homme doit avoir pour celle d'un autre homme; c'est ensuite la *charité*, dont les inspirations vivifient les rigides enseignements de la justice, sans les altérer.

La justice est le frein de l'humanité; la charité en est l'aiguillon. Otez l'une ou l'autre, l'homme s'arrête ou se précipite. Conduit par la charité, appuyé sur la justice, il marche à sa destinée d'un pas réglé et soutenu. Voilà l'idéal qu'il s'agit de réaliser dans les lois, dans les mœurs, et avant tout dans la pensée et dans la philosophie. L'antiquité, sans méconnaître la charité, recommandait surtout la justice, si nécessaire aux démocraties. La gloire du christianisme est d'avoir proclamé et répandu la charité, cette lumière du moyen âge, cette consolation de la servitude, et qui apprend à en sortir. Il appartient aux temps nouveaux de recueillir le double legs de l'antiquité et du moyen âge, et d'accroître ainsi le trésor de l'humanité.

VICTOR COUSIN.

CONSTRUCTION DES CONES VOLCANIQUES.

La Nouvelle-Zélande n'est pas moins remarquable par ses curiosités naturelles que par les hommes et les animaux étranges qui vivent sur ses rivages ou dans les profondeurs de ses bois. On comprend facilement qu'une île longue, étroite et coupée par une haute chaîne de montagnes, puisse être le siége de réactions volcaniques incessantes; la terre zélandaise a dû successivement éprouver un nombre prodigieux de submersions et d'exhaussements alternés.



Coupe fictive montrant la formation d'un des cônes volcaniques de la Nouvelle-Zélande.

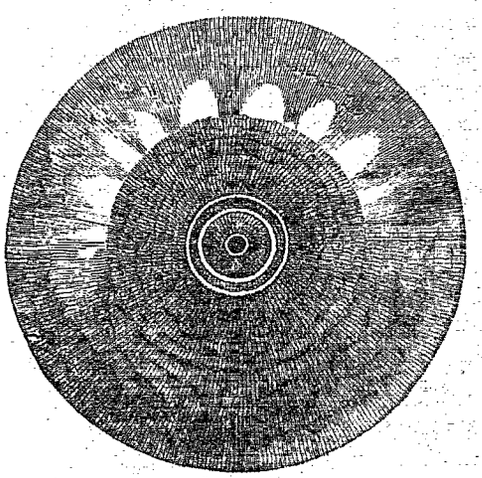

Un cône volcanique de la Nouvelle-Zélande.

Comme partout, les couches des terrains stratifiés ont été bouleversées par une coulée de laves venant de l'intérieur du globe et soulevées par une force énergique les amenant d'une grande profondeur. On voit facilement, à la disposition de ces remarquables éminences, que la lave qui les a constituées a commencé par remplir la crevasse que le soulèvement brusque des terrains de sédiment a produite dans le sol. L'afflux des matières liquides continuant à se produire, les matières volcaniques ont débordé de partout comme d'un vase trop plein. Cette seconde partie du phénomène a produit une seconde montagne, dont la constitution géologique est tout à fait différente de la première, et qui est venue la surmonter. Nos deux figures permettent de se rendre compte de cette disposition, qu'il est facile de concevoir. Mais cette seconde montagne se termine elle-même par une cavité; or cette cavité n'est autre que l'orifice du conduit par lequel s'accumulent une foule de détritus des éruptions postérieures à l'établissement de cette espèce d'exutoire. C'est à la suite de beaucoup d'éruptions dont très-peu certainement ont conduit la lave jusqu'au niveau du cratère que le volcan a fini par se boucher. Quant à la partie extérieure, qui se compose des couches du terrain ordinaire soulevé, elle porte toutes les traces de l'action du feu par laquelle elle a été modifiée, comme si elle avait subi sur place une espèce de cuisson.

La Nouvelle-Zélande offre un nombre considérable de volcans parfaits; aussi avons-nous cru inutile d'indiquer la situation précise de celui que nous avons dessiné.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LE PALAIS IMPÉRIAL D'HIVER,

A SAINT-PÉTERSBOURG.

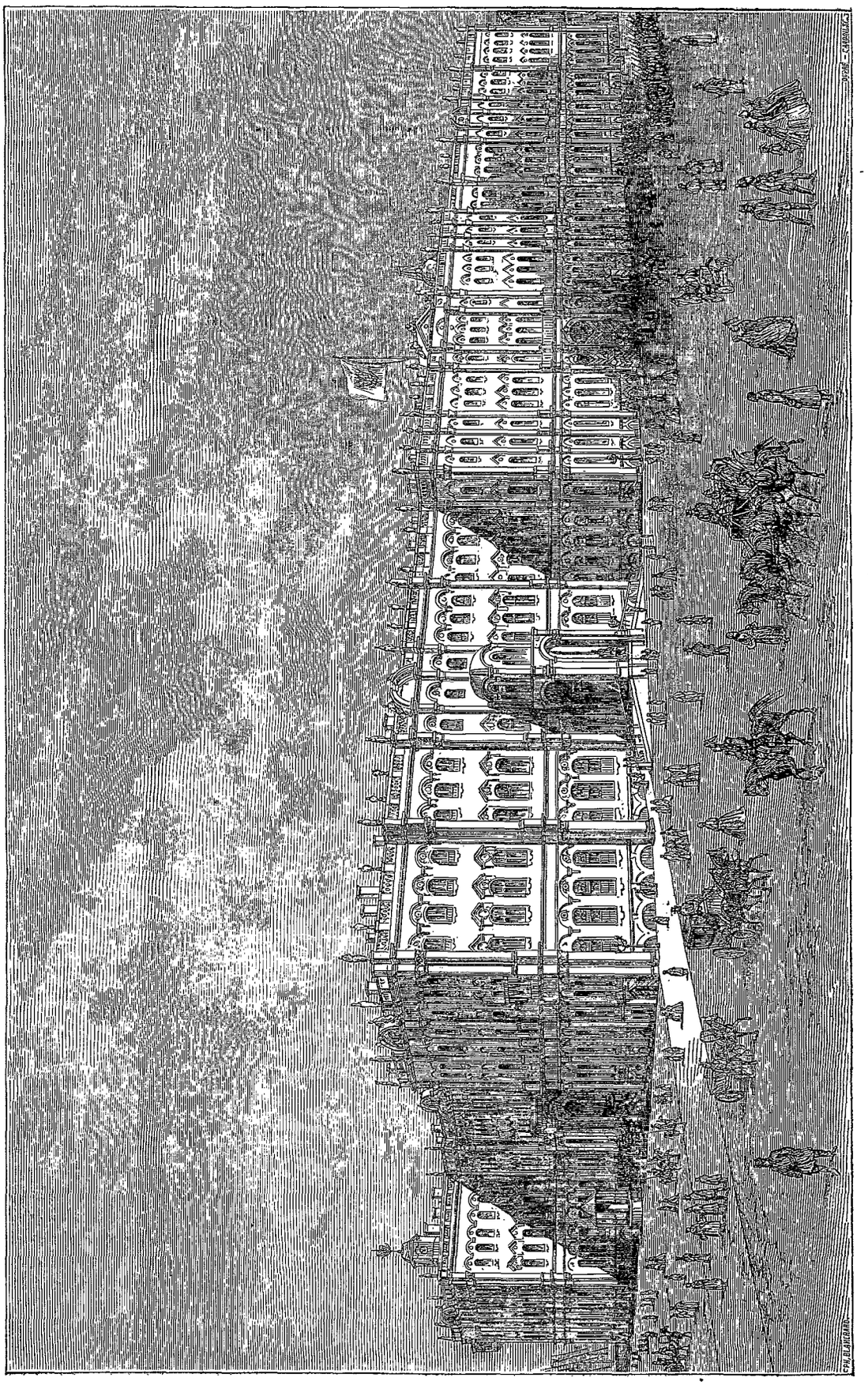

Le Palais impérial d'hiver, à Saint-Pétersbourg. — Dessin de Ph. Blanchard.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Le palais impérial d'hiver, à Saint-Pétersbourg, construit sous le règne de Catherine II par l'architecte italien Rastrelli, est borné au nord par la Néva, dont le sépare un large quai, promenade du monde élégant pendant la saison rigoureuse; au sud s'étend une place demi-circulaire, où s'élève la colonne dédiée à l'empereur Alexandre Ier; à l'ouest sont les bâtiments de l'Amirauté, et à l'est ceux de l'Ermitage, de l'autre côté d'un canal qui vient se jeter dans la Néva : l'Ermitage se relie au palais par un pont d'une seule arcade d'un effet monumental.

Le palais est de forme carrée, mais ses faces latérales ont moins d'étendue que les deux autres. Ce qu'il renferme de richesses est, dit-on, au-dessus de ce qu'on peut supposer, malgré les ravages du grand incendie de 1838. Les étrangers n'en connaissent guère que les magnifiques services d'argenterie, d'or massif et de porcelaine de vieux Sèvres qui ornent les tables lors des grandes agapes impériales, assez fréquentes pendant le séjour de la cour à Saint-Pétersbourg.

Les salles et les salons qui composent ce que l'on nomme « la grande réception » sont vastes et splendides. Quelque prodigieux que soit le nombre des invités, l'espace ne manque jamais; on a le bon esprit, en Russie, de ne pas s'étouffer sous prétexte de s'amuser. Des centaines de domestiques, revêtus de livrées d'un luxe éblouissant, circulent sans cesse au milieu de la foule des invités pour leur offrir des rafraîchissements, et lorsque, dans la salle Saint-Nicolas, on se réunit autour des tables couvertes de tout ce que l'art des Vatel peut ajouter à la nature, le nombre des serviteurs est presque aussi considérable que celui des convives.

C'est dans ce palais que sont conservés les diamants de la couronne : le plus célèbre est connu sous le nom d'Orloff.

Dans une petite chambre située au rez-de-chaussée, du côté de l'ouest, on voit un lit de fer sur lequel est repliée une capote militaire, deux tables et quelques chaises; sur les murs des aquarelles, de peu de valeur. C'est dans ce réduit qu'un homme qui a pesé longtemps sur les destinées de l'Europe, l'empereur Nicolas Ier, a rendu le dernier soupir. C'était là sa chambre à coucher et son cabinet de travail.

Le palais est bâti en briques; toute l'ornementation est en revêtement de stuc. Le granit et la brique sont les seuls matériaux dont l'architecture dispose à Saint-Pétersbourg. Le granit n'est pas d'un emploi commode pour la décoration; il se chaufferait difficilement à l'intérieur, et d'ailleurs, quand on a pu voir sur les quais de la Néva le magnifique granit de la Finlande se fendre et se déliter sous l'influence du froid et de la pluie, on comprend qu'on lui préfère la brique, plus modeste, mais qui a l'avantage de défendre l'intérieur contre toute humidité et de résister aux froids les plus intenses.

LA MALLOTTE DU PÈRE RASTOUL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 330, 337, 345, 358.

Cependant la Belou et ses frères étaient arrivés devant la porte de leur vieux voisin; mais en vain elle appela, en vain ils frappèrent, rien ne bougea à l'intérieur, personne ne répondit. Le cadet, suivant le conseil que lui donna sa sœur, se coucha par terre et glissa son regard sous la porte, qui ne joignait pas exactement avec le sol.

— Le père Rastoul est là, dit-il; je vois ses pieds.

— Alors, reprit la Belou, après qu'elle eut inutilement redoublé ses coups à la porte, c'est donc qu'il se sera endormi.

Non, le père Rastoul ne dormait pas; mais la menace de Cambajou, qui bourdonnait encore à ses oreilles, le tenait en si grande défiance de son ennemi que tout bruit du dehors lui semblait l'indice d'une tentative de meurtre. Aussi, dès qu'il entendit les enfants, il crut deviner un piége dont ceux-ci, suivant lui, devaient être complices, et sa terreur, créant un fantôme, lui montra son sinistre voisin se dressant tout à coup devant eux pour le frapper. Ceci le décida, par quelque ruse, par quelque tapage qu'on essayât de le faire sortir de chez lui, à demeurer obstinément silencieux derrière sa porte barricadée. Faible rempart, sans doute, contre l'effort puissant d'une violente résolution; mais, pour le péril extrême, le père Rastoul tenait en réserve un suprême moyen de défense.

Dans la ruelle du grabat qui lui servait de lit, il y avait un vieux fusil, toujours chargé, dont le canon reposait sur une petite malle de cuir, comme pour indiquer que c'était uniquement celle-ci qu'il gardait.

Tant que le bruit continua à la porte, l'habitant du galetas, qui craignait à tout moment de la voir céder sous l'attaque d'un robuste assiégeant, resta debout, à demi courbé, les regards fixés sur sa barricade et le bras tendu vers son fusil; mais les coups et les appels cessèrent, et le père Rastoul, que suffoquait le besoin de respiration trop longtemps contenu, eut enfin un soupir de soulagement.

Le silence qui succéda au dehors à ce grand tapage n'indiquait pas, comme on l'aurait pu croire, que la Belou avait renoncé à son projet de restitution; ce n'était pas un de ces esprits faibles et lâches que les obstacles découragent. Élevée dans ce champ de luttes qu'on nomme un ménage de pauvres, l'expérience lui avait appris déjà que devant la volonté aucune difficulté n'est une barrière sans issue, et que si l'on ne peut pas toujours en forcer le passage, toujours, du moins, on peut ou la franchir ou la tourner.

C'est donc pour prendre le détour qui devait la ramener à son but que la fille de Magloire Cambajou s'était éloignée avec ses deux frères de la porte où elle avait si longtemps appelé et heurté en vain. A côté de cette porte s'ouvrait un long corridor tournant qui, à l'autre extrémité, prenait jour par une lucarne située directement en face de la fenêtre du galetas. L'intervalle d'une cour séparait cette fenêtre de la lucarne. Vide profond, mais si étroit que, de celle-ci à celle-là, deux hommes de haute taille, se penchant l'un vers l'autre, auraient pu se toucher la main. A une si faible distance, il aurait donc été facile d'entrer en pourparler avec le père Rastoul si, en ce moment, sa fenêtre eût été ouverte, ou si seulement, comme les autres croisées ses voisines, elle avait reçu la lumière du ciel par des carreaux de vitre; mais ce n'était qu'à travers des applîques d'un papier huileux, bruni par le soleil et voilé d'une épaisse couche de poussière, que le jour pénétrait chez le voisin d'en haut. La Belou, postée à cette lucarne, se garda bien d'appeler de nouveau celui qui ne voulait pas répondre. Ce qu'elle se demandait maintenant, c'était un moyen d'obliger le défiant à se montrer; le succès obtenu, elle saurait bien lui prouver, par un signal intelligent, confirmé d'un seul mot, son pacifique et loyal dessein. Et tandis qu'elle rêvait à ce moyen, le cadet, peu convaincu de la nécessité de se donner tant de peine pour en arriver à la restitution de la pièce d'or, qu'il persistait à trouver infiniment mieux placée dans sa cachette que chez le père Rastoul, le cadet, qui n'avait suivi sa sœur avec tant d'empressement dans le corridor que parce qu'en même temps il suivait sa trouvaille, prenait un si médiocre inté-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

rêt à l'embarras de l'honnête enfant, qu'au lieu de penser à lui venir en aide il s'amusait à dégrader le mur et comptait les bonnes cachettes que lui découvraient les plâtras qu'il faisait tomber. Au bruit de ces plâtras frappant le sol, la Belou cessa de réfléchir; son moyen de forcer le vieux voisin à se mettre en rapport avec elle était enfin trouvé.

— Ramasse et apporte, pitzou, dit-elle au petit frère en lui désignant les menus morceaux de plâtre que le cadet semait autour de lui.

L'enfant obéit, et aussitôt une volée de projectiles lancée par la jeune fille traversa les carreaux de papier qui garnissaient la fenêtre du galetas. A cette attaque inattendue, venue du côté même où il se croyait le plus en sûreté, l'étonnement du père Rastoul fut tel qu'il demeura sans voix, sans mouvement, les yeux ouverts mais n'y voyant plus, et la pensée en si grand désordre que, durant quelques secondes, il ne put se dire s'il était mort ou vivant. Cependant la Belou, ne voyant pas encore paraître celui qu'elle attendait, s'arma de nouveau pour recommencer l'attaque; le pitzou et le cadet, excités par son exemple, l'imitèrent, et une triple volée de plâtras acheva de mettre en lambeaux les carreaux de papier. Cette seconde décharge d'artillerie, encore plus dommageable que l'autre, — elle perçait à jour le mystérieux galetas, — cette seconde attaque, disons-nous, rendit le père Rastoul à la conscience de lui-même; mais aussi elle lui fit s'exagérer le danger jusqu'à supposer que sa vie était menacée. Se croyant donc dans la nécessité d'une légitime défense, il saisit furieusement son fusil, l'arma avec précipitation, ouvrit le châssis de la croisée pour mieux viser au but, et coucha en joue l'ennemi, qu'il croyait déjà voir devant lui. Il ne vit que trois petites têtes blondes, trois frais visages d'enfants qui riaient de sa frayeur, et, parmi ces enfants, la Belou, dont le bras tendu de son côté lui montrait la pièce d'or.

— Elle a la croix, criait-elle; regardez bien, père Rastoul, elle est marquée de votre croix.

A ces mots, il releva le canon de son fusil, posa la crosse à terre, et se penchant à mi-corps sur le bord de sa fenêtre, il fit clignoter ses petits yeux gris afin de se rendre compte de ce que la fille de Cambajou lui montrait. Mais, de cette fenêtre à la lucarne, il ne pouvait que voir briller l'or, et non vérifier l'identité de la pièce : aussi, au risque de rencontrer sur son chemin le terrible locataire du sous-sol, il se hâta de quitter sa croisée, d'ouvrir sa porte, en un tour de main débarricadée, et d'arpenter le corridor, d'où il ramena chez lui la Belou, tout en maugréant contre le sort qui l'obligeait à introduire enfin quelqu'un dans son galetas. C'était une exigence de la jeune fille qui le réduisait à cette pénible extrémité. Défiante à son tour, elle lui avait dit, retenant le napoléon dans sa main solidement fermée :

— Ah! mais j'y pense, père Rastoul : peut-être le commissaire se trompe-t-il, ou encore peut-être l'avez-vous trompé; faites-moi voir les autres pièces d'or marquées de même, pour que je sois sûre que celle-là est bien à vous.

— Allons, viens comparer, reprit avec un soupir douloureux le bonhomme; mais rien que toi, par exemple, ajouta-t-il en l'entraînant; je ne veux que toi seule chez moi.

Il avait parlé trop tard. Au détour du corridor, le cadet et le pitzou, s'étant glissés entre la muraille et leur sœur, avaient pris les devants, si bien que lorsque le père Rastoul eut fait entrer la Belou et fermé derrière lui sa porte, il aperçut, en se retournant, les deux bambins installés dans le galetas. A son sourcillement, à son geste, qui trahissaient une intention facile à comprendre, la jeune fille répondit résolûment :

— Tant que je serai ici, il faudra qu'ils y restent. C'est la volonté du père. Il les a mis sous ma garde. Ailleurs que chez nous, je ne dois pas les perdre de vue, et il leur est défendu de me quitter. Voyez si vous voulez nous garder tous les trois, ou si vous aimez mieux venir, avec des preuves convaincantes, réclamer votre pièce d'or au père.

— Soit, qu'ils restent, répondit le bonhomme épouvanté de la proposition. Mais, pour l'amour de Dieu, poursuivit-il, que le cadet se tienne en repos, et qu'il cesse surtout de tourmenter ce fusil, ou il va nous arriver malheur, car il est chargé.

— Ah! fit la Belou, pâlissant un peu et repoussant vivement son frère après lui avoir arraché l'arme des mains. Ainsi c'est donc pour tout de bon que, tout à l'heure, vous étiez prêt à tirer sur nous? Alors le père avait raison de dire que vous vouliez nous tuer.

Honteux de l'intention de meurtre qu'avait pu lui inspirer l'exagération de la peur, le père Rastoul courba la tête devant le regard de cette brave enfant. A son tour, il s'empara du fusil, le désarma avec précaution, puis il alla silencieusement le cacher dans la ruelle du grabat, d'où il souleva avec effort la petite malle de cuir que gardait le fusil chargé. Il la posa à terre : c'était son siége; ensuite il plaça une planchette sur son lit : c'était sa table. Cela fait, il s'assit sur la mallette, — ou vulgairement la mallotte, pour parler comme au pays, — et ainsi placé devant sa table improvisée, il plongea les deux mains dans les poches de son pantalon.

— Tu vas tout voir, dit-il à la Belou, se résignant, par intérêt, à la confiance forcée envers elle.

De ses deux poches il tira deux petites bourses de cuir; mais d'abord il n'en ouvrit qu'une, d'où il fit sortir sans bruit, l'une après l'autre, jusqu'à cinquante pièces de vingt francs.

Chacune d'elles portait, tracée à la pointe de l'acier, une croix semblable à celle qui avait permis au commissaire de désigner, sans hésitation, le propriétaire du napoléon trouvé par le cadet.

— Bon, dit le père Rastoul, dans celle-ci il y a bien le compte; voyons l'autre à présent.

Il la prit; mais, pour vider celle-là, il n'eut pas besoin de dénouer le cordon qui la fermait. A peine l'eut-il soulevée que les pièces d'or, s'échappant une à une du fond de la bourse trouée, tombèrent toutes, qui sur le grabat, qui par terre, où elles roulèrent çà et là.

— Ne bougez pas! cria le bonhomme aux enfants.

Et du geste autant que de la voix il les retint immobiles.

Par mesure de précaution, il remit dans sa poche la bourse pleine, réunit en un tas les napoléons épars sur son lit, et, veillant d'un œil sur le petit monceau d'or, de l'autre cherchant à terre, il ramassa les pièces tombées. Durant ce travail, il ne cessait de répéter à la Belou et à ses frères qui, à chaque instant, se baissaient pour lui venir en aide :

— Dites-moi où vous en voyez encore; mais, pour Dieu, mes enfants, ne bougez pas!

L'absence du nécessaire faisait tant de places vides dans ce logis qu'elle y rendait les recherches promptes et faciles; aussi le père Rastoul eut-il bientôt terminé les siennes. Quand il fut bien certain d'avoir ramassé jusqu'au dernier des napoléons qui venaient de rouler dans la poussière de son taudis, il revint s'asseoir sur sa mallotte, puis compta ce qu'il avait recueilli de sa bourse trouée. Arrivé à la dernière pièce d'or, sa vue se troubla, un frisson le saisit.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

— Il en manque deux! murmura-t-il.

Supposant une erreur de sa part, il compta de nouveau. La contre-épreuve lui donna pour résultat le même déficit. Le frisson redoubla, la sueur lui monta au front; mais presque aussitôt une pensée rassurante lui vint à l'esprit. Il posa la main sur les pièces d'or, et se tournant vers la Belou, il lui dit :

— Tu ne m'en as montré qu'une; mais c'en est deux que tu me rapportes, n'est-il pas vrai, petite?

— Ah! mais non, fit-elle; je n'ai que celle-là à vous donner. *La suite à la prochaine livraison.*

LES ILES DE CORAIL DE L'AUSTRALIE.

Le navigateur qui suit le contour de l'Australie entre l'île de Sable et le détroit de Torrès est surpris du nombre considérable de récifs et d'îlots dont cette côte dangereuse est semée. En les observant avec attention, — et il est difficile au marin soucieux de son existence de rester inattentif, — on remarque que ces récifs, rochers ou îlots, ont généralement une forme ovale et irrégulière; « leurs bords, qui découvrent à mer basse, dit le commandant Yule dans son *Australia directory*, sont formés d'une substance molle, spongieuse, composée de débris de coraux, sur laquelle sont répandus çà et là quelques blocs de rochers de corail que leur aspect bizarre, à différentes époques de la marée, a fait appeler *Têtes de nègres*. Par leur disposition, ces récifs forment souvent des lagunes à petit fond, au milieu desquelles surgissent de loin en loin quelques plateaux de sable. Lorsque ces plateaux se sont accumulés en masse suffisante pour résister à l'action de la lame, ils deviennent le refuge des oiseaux de mer; les graines que ces hôtes emplumés y déposent et celles qui y sont probablement apportées par les courants de l'Océan y germent, poussent, et finissent par produire une épaisse végétation qui de récifs en fait des îlots. »

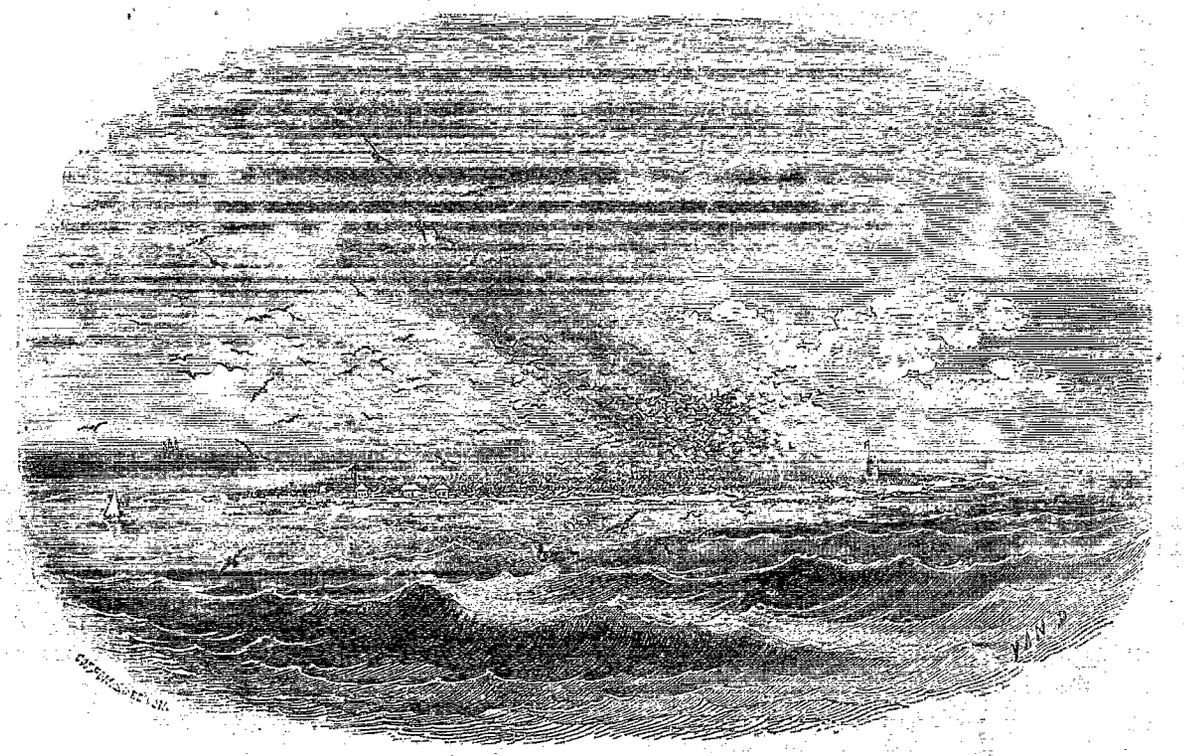

L'île de Lady-Elliot (Australie). — Dessin de Yan' Dargent.

Cette production pour ainsi dire spontanée d'îlots a longtemps préoccupé les vieux navigateurs; elle cessa de paraître mystérieuse lorsqu'on fut obligé de reconnaître que ces formations imprévues étaient le fait du travail d'une quantité prodigieuse de petits animaux zoophytaires vulgairement nommés coraux, bien connus de nos lecteurs (1).

L'île de Lady-Elliot, que représente un de nos dessins, est une de ces productions coralligères qui abondent sur la côte nord-est d'Australie. D'après le rapport des officiers du navire de S. M. Britannique *the Fly*, qui la relevèrent en 1843, elle fait partie du groupe dit du Capricorne, et est située par 24° 7′ latitude sud, 150° 25′ 21″ longitude est, et à 45 milles dans le nord-ouest quart nord du cap Sandy; elle a environ un mille de circonférence, et elle est couverte de broussailles et d'arbres rabougris qui atteignent une élévation de 15 mètres au-dessus de la haute mer. Elle diffère peu, en résumé, des îlots qui l'entourent, tous de même origine qu'elle, et qui, eux aussi, formeront des îles dans un avenir prochain.

Le groupe du Capricorne n'offre pas assez de ressources pour être habité; il sert d'asile à une multitude d'oiseaux de mer : colombes marines, fous, râles de terre, mouettes, hérons, courlieux, huîtriers, etc. Les marins les plus habitués à la navigation périlleuse de ces mers de corail ont remarqué que les vols de ces armées d'oiseaux annoncent souvent le voisinage d'un danger. Les voyageurs ajoutent qu'un grand nombre de tortues viennent déposer leurs œufs sur les plages de sable de ces îlots, tortues vertes et tortues bec d'épervier. L'écaille de ces dernières et la grande quantité de trépangs que l'on peut ramasser sur les récifs suffiraient, dit le commandant Yule, pour appeler l'attention du commerce, maintenant surtout que la colonisation de l'Australie s'est étendue vers le nord jusqu'à Port-Curtis : on sait que les Chinois sont très-friands de trépangs, et qu'ils les achètent volontiers à des prix élevés.

(1) Voy., dans les Tables, l'indication des articles sur le corail et sur les îles madréporiques, et dans ce volume, p. 343.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

L'île Raine, également située sur la côte orientale d'Australie, mais plus au nord (11° 35′ 50″ latitude, et 141° 42′ 11″ longitude est), a une origine analogue à celle de l'île Elliot : elle a un tiers de mille de longueur, un quart de mille de largeur, et environ six mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer, à marée basse. La partie inférieure de l'île est un rocher formé de gros coraux et couvert d'une légère couche de sol très-riche et de guano; elle est entourée d'une ceinture de corail qui s'étend à un mille et quart au large. Les instructions nautiques, seuls documents où l'on trouve des renseignements sur cette île, la recommandent comme un des points les plus sûrs où les navires qui vont des colonies au détroit de Torrès puissent atterrir. Aussi y a-t-on placé une balise en 1844. C'est une tour ronde en pierre, surmontée d'un dôme en bois terminé par une boule, et divisée en plusieurs chambres superposées et communiquant ensemble par des échelles. De temps en temps, le gouvernement anglais y fait déposer de grands approvisionnements qui sont une ressource précieuse pour les naufragés et pour les navires manquant de vivres; en outre, une caisse en fer, pouvant contenir cinq tonneaux



L'île Raine (Australie). — Dessin de Yan' Dargent.

d'eau, a été placée à la base de la balise pour recevoir et conserver les eaux de la pluie qui tombe sur le toit.

L'île Raine produit une espèce d'arbuste, une herbe très-épaisse, et enfin un légume qui ressemble aux épinards et les remplace même avec avantage. Les hirondelles de mer y déposent une quantité considérable d'œufs auxquels les marins, qui ne sont pas, il est vrai, des gourmets, trouvent le goût des œufs de poules.

LA PHOTOGRAPHIE.

Fin. — Voy. p. 92, 107, 151, 218, 275.

PAR LES SUBSTANCES INERTES.

Positifs au charbon. — La difficulté d'obtenir par les sels d'argent et d'urane des épreuves positives *absolument fixes* et comparables, pour la durée, aux images produites par la gravure et la lithographie, a fait chercher à les obtenir au moyen d'une substance inerte et parfaitement indélébile. Le charbon et ses composés ont été expérimentés avec un certain succès. Il serait imprudent de se prononcer dès à présent sur la fixité de ces épreuves, car les corps au moyen desquels on obtient l'adhérence au papier des substances inertes sont certainement très-accessibles à la décomposition. Voici l'un des procédés les plus simples.

Dans 100 grammes d'eau bouillante, dissolvez à saturation du bichromate de potasse, et ajoutez 10 grammes de gélatine blanche; les feuilles de papier bien satinées seront mises à flotter quelques secondes seulement sur la surface de ce bain tiède, enlevées d'un mouvement uniforme et suspendues à sécher. Quoique préservé de la lumière, ce papier ne conserve que peu de jours ses propriétés photographiques. Lorsqu'il est sec, on l'expose comme le papier positif ordinaire, environ un temps quatre fois moindre. A ce moment, les grandes ombres ont produit sur le papier, teint en jaune, une coloration un peu rougeâtre. Rapportant la feuille dans le cabinet obscur où l'imprégnation a eu lieu, on la fixe, avec un peu de gomme aux angles, sur une glace, l'épreuve en dessus. On étend alors sur toute la surface de l'image de la poudre de charbon d'une ténuité extrême, du noir de fumée, par exemple, dont on obtient l'adhérence au papier en estompant sa surface avec un tampon de coton.

On place alors la feuille, le côté noirci en dessus, au fond d'une cuvette, et l'on verse dessus une couche d'eau bouillante, qui dissout la plus grande partie du bichromate de potasse; on agite un moment, on jette cette eau; on verse de nouvelle eau chaude, et, au moyen d'un pinceau très-doux, on procède au dépouillement du dessin. C'est en promenant ce pinceau sur toutes les parties de l'épreuve que l'on découvre celles que la lumière n'a pas impressionnées, et où la couche de gélatine, étant restée soluble, se

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

détache et entraîne avec elle la poudre noire qui la couvre.

L'action d'un ciel voilé mais lumineux est préférable, pour obtenir les demi-teintes, à l'éclat d'un soleil vif, qui attaque trop rapidement la couche sensible.

SUR COLLODION DIRECT.

Composition du collodion. — Les images positives sur collodion direct ont l'avantage de pouvoir être obtenues par une pose excessivement courte; mais les blancs sont difficilement vifs, et les épreuves d'une teinte généralement jaune ou grise peu agréable.

Le collodion que l'on emploie doit être beaucoup plus fluide que celui dont on se sert pour les négatifs. Il faut qu'il contienne le plus d'éther possible, et, en même temps, une ioduration faible, parce que l'épreuve doit être formée à la surface.

Collodion pharmaceutique normal à 3 %.	100 grammes.
Éther sulfurique	150
Liqueur sensibilisatrice	10

Cette liqueur se compose de :

Iodure de cadmium	7gr.50
Bromure de cadmium	1gr.25
Chlorure de cadmium	0gr.25
Alcool à 40 degrés	100gr.00

Bain d'argent. — Puisque la couche doit être fort mince et peu iodurée, il faut que le bain d'argent soit peu riche et assez fortement acide.

Prenez :

Eau distillée	100 grammes.
Azotate d'argent cristallisé	4
Liqueur sensibilisatrice	quelques gouttes.

Pose. — L'exposition est environ quatre fois moindre que celle qui sert à l'obtention des négatifs. On ne doit pas craindre de la faire trop courte; c'est le seul moyen d'avoir des noirs et des blancs purs. Si l'on pose trop longtemps, les blancs, offrant des détails inutiles en transparence, ne les laissent plus voir par réflexion; souvent même l'épreuve est voilée en partie ou en totalité.

Si, avec une pose juste, les blancs n'offrent pas les détails qu'ils doivent comporter, c'est que la couche de collodion est trop iodurée. Le remède est facile : il suffit d'ajouter du collodion pharmaceutique et de l'éther dans les proportions indiquées. Entre deux écueils est la réussite.

Développement. — La liqueur au protosulfate de fer indiquée au chapitre des négatives est parfaite pour développer les épreuves dont nous nous occupons. L'image, sous ce développement, doit être à peine visible, et l'impression des parties blanches tout à fait superficielle; elle ne doit apparaître que lors du dépouillement par l'agent fixateur.

Fixage. — On dissout les sels solubles contenus dans la couche de collodion, et on dépouille l'image en même temps, en versant à sa surface une solution de cyanure de potassium à 1 pour 100; on lave abondamment, et l'on met à sécher sur du buvard, le long d'un mur, verticalement.

Vernis. — L'épreuve positive sur collodion devant se voir à travers le verre qui la porte, il faut, pour donner de l'intensité aux noirs, placer sur le collodion ou un velours noir, ou une couche du vernis suivant :

Essence de térébenthine	100 grammes.
Bitume de Judée pulvérisé	20
Noir d'ivoire	2
Cire blanche	5

On peut encore se servir du vernis noir épais du commerce; mais il est long à sécher.

Ces épreuves se montent nécessairement dans un passe-partout, leur fragilité imposant ce mode de conservation.

LES TIMBRES-POSTE.

Suite. — Voy. p. 59, 87, 120, 131, 159, 186, 215, 263, 294, 326, 333.

ROYAUME D'ITALIE.

(87 timbres, 25 types.)

La loi en vertu de laquelle Victor-Emmanuel II a pris, pour lui et ses successeurs, le titre de roi d'Italie, a été promulguée le 17 mars 1861.

La loi du 5 mai 1862 a établi un régime postal uniforme dans tout le royaume d'Italie; elle a été mise en vigueur le 1er janvier 1863. Cette loi a donné au gouvernement le monopole du transport des correspondances; l'État n'avait pas auparavant ce privilége en Toscane.

Avant la loi du 5 mai 1862, une ordonnance ministérielle avait déjà rendu obligatoire l'usage des timbres-poste pour l'affranchissement.

Le port des lettres est uniforme pour tout le royaume et réglé d'après le poids. Le poids de la lettre simple est de 10 grammes.

Les lettres non affranchies payent double port.

Sur 100 lettres, il n'y en avait que 45 affranchies en 1862; mais depuis la nouvelle loi postale, qui a donné une forte prime à l'affranchissement, le nombre des lettres affranchies s'est élevé à 80 sur 100.

L'affranchissement des journaux et des imprimés sous bande est obligatoire.

Le nombre des lettres circulant dans le royaume d'Italie a été de 60 655 200 en 1861, et de 71 502 779 en 1862. Les lettres étrangères et les lettres officielles ne sont pas comprises dans ces chiffres.

La population du royaume étant de 21 776 953 habitants au 1er janvier 1862, la moyenne est de 3 lettres par habitant pour 1861.

Le nombre des imprimés circulant dans le royaume a été de 28 721 000 en 1861, et de 40 930 530 en 1862, non compris les imprimés venant de l'étranger.

Il a été vendu, en 1862, 40 886 530 timbres-poste, dont un peu plus des trois quarts en timbres de 1, 10 et 20 centesimi, à peu près également.

Le gouvernement italien a commencé par adopter les timbres-poste sardes et par étendre leur usage à toutes les provinces du royaume. Ces timbres avaient été déjà introduits en Lombardie après le traité de Villafranca, en juillet 1859, et dans les provinces de l'Émilie par un décret du gouverneur en date du 12 janvier 1860.

Les timbres suivants sont donc tout à fait semblables aux timbres sardes.

5 centesimi,	— vert (vert-émeraude, vert foncé, vert-olive).
10	— brun (gris cendré, brun clair, brun rougeâtre, brun foncé, chocolat).
20	— bleu clair, bleu foncé.
40	— rouge (vermillon, rouge pâle, rouge vif, rouge-brun, carmin, groseille).
80	— jaune bouton-d'or, jaune brunâtre (n° 179).
3 lire,	— bronze doré, aventurine.

Le timbre-poste de 15 centesimi a été créé par le décret royal du 30 novembre 1862, et émis le 1er janvier 1863. Il est du même dessin que les timbres précédents.

15 centesimi, — bleu clair.

Les timbres sardes n'étaient pas piqués. La direction générale des postes a fait piquer, en 1862, à titre d'essai, une certaine quantité de timbres-poste. Cet essai ne répondit pas aux désirs de l'administration, qui remit en vente des timbres non piqués, et ce sont ceux dont on s'est servi jusqu'à l'émission de 1863.

L'essai des timbres piqués a été fait en juillet ou août

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

1862, et ces timbres ont été employés de septembre 1862 à janvier 1863.



N° 179.



Italie. N° 180.

Un nouveau type de timbre a été adopté par un décret royal du 11 janvier 1863, et il a été fait, le 1er mars 1863, une émission de timbres de 15 centesimi de ce type.

Le timbre est rectangulaire; il a 21mm sur 19. Il est gravé et imprimé en couleur sur papier blanc. Il n'est pas piqué.

L'effigie de Victor-Emmanuel est dans un médaillon ovale; la tête est tournée à gauche. On lit dans l'encadrement rectangulaire : *Franco bollo postale italiano.* La valeur est en chiffres aux angles et en lettres au bas du timbre.

15 centesimi, — bleu clair (n° 180).

Il a été tiré des épreuves d'artiste de ce timbre; elles sont imprimées en rouge sur carte glacée, et avant la lettre, c'est-à-dire avant que l'on ait gravé l'inscription. On remarque une différence dans le dessin des petits cartouches d'angle, qui est plus élégant dans l'épreuve d'essai. L'impression en a été faite avec beaucoup de soin.

Les timbres de journaux sardes ont été conservés; mais comme le timbre de 1 centesimo et celui de 2 centesimi étaient de même couleur et souvent confondus pour cette raison, une ordonnance ministérielle du 1er mai 1862 a prescrit l'impression des timbres de 2 centesimi en bistre ou jaune brunâtre. En comparant les timbres de journaux de 1861 et du commencement de 1862 avec ceux qui ont été tirés dans les derniers mois de 1862 et en 1863, on peut constater que, tandis que les premiers sont imprimés en noir, les autres le sont en noir très-pâle et plutôt en gris noirâtre.

Les timbres de journaux ne sont pas piqués.

1 centesimo, — (1861-1862) noir; (1862-1863) gris noirâtre.
2 centesimi, — (1861-1862) noir; (1862) gris noirâtre; (1862-1863) bistre ou jaune brunâtre (n° 181).

Tous ces timbres ont eu cours jusqu'au 1er janvier 1864, aux termes du décret du 29 octobre 1863.

Le gouvernement italien a décidé que toute lettre non affranchie, écrite et distribuée dans la circonscription d'un bureau de poste, doit être revêtue d'étiquettes imprimées d'une valeur uniforme de 10 centesimi, représentant ensemble la taxe exigible (règlement pour l'exécution de la loi du 5 mai 1862). Les chiffres-taxes sont toujours apposés sur les lettres par les agents des postes.



N° 181.



Italie. N° 182.

Cette étiquette est rectangulaire et a 21mm sur 24. Elle est lithographiée, imprimée en bistre ou jaune brunâtre sur papier blanc; elle n'est pas piquée. Elle porte un timbre ovale; les mots *10 c.* et *Segna tassa* sont dessinés dans un cartouche.

10 centesimi, — bistre ou jaune brunâtre (n° 182).

L'usage de cette étiquette a commencé le 1er janvier 1863.

Tous les timbres-poste qui précèdent ont été fabriqués dans l'hôtel du ministère des travaux publics, à Turin.

La loi du 5 mai 1862 avait laissé au gouvernement le soin de fixer par décret la forme et la valeur des timbres italiens, dont la fabrication est réservée à l'État.

On dit que ce décret a été rendu en 1862, et qu'il annonçait que les timbres porteraient les armes du royaume et seraient de huit valeurs.

Quoi qu'il en soit, plusieurs projets ont été soumis au gouvernement italien.

Le premier timbre proposé est même antérieur à la loi de 1862; il a été fait, en 1861, par MM. Bradbury, Wilkinson et Cie, graveurs à Londres, qui l'ont placé à l'Exposition universelle de 1862. Ce timbre est rectangulaire et a 31mm sur 27. Il est gravé en taille-douce et imprimé en couleur sur carte blanche. Il porte l'effigie du roi d'Italie, la tête vue de trois quarts et tournée vers la gauche. Il a été gravé deux valeurs : 10 et 20 centesimi; le dessin est différent. Dans le timbre de 10 centesimi, la tête du roi est dans un cadre rectangulaire fermé à la partie supérieure par une ogive en trèfle; en haut, *C. poste. 10;* à gauche, *Franco;* à droite, *Bollo;* en bas, *C. dezi.* Dans le timbre de 20 centesimi, la tête est dans un médaillon rond; en haut, *Poste;* à gauche, *Bollo;* à droite, *Franco;* en bas, *Venti.*

10 centesimi, — noir rougeâtre, vermillon vif, bleu clair.
20 — noir rougeâtre, vermillon vif, bleu clair, vert clair (n° 183).

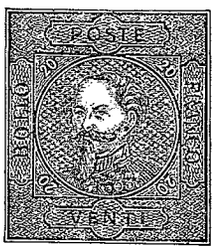

N° 183. Italie.

Le second timbre proposé est rectangulaire et a 22mm.5 sur 19mm.5. Il est gravé, imprimé en couleur sur papier blanc; il est piqué. Le dessin représente un écu aux armes du royaume, surmonté de la couronne royale et entouré du collier de l'Annonciade. On lit en haut *Italia;* aux angles supérieurs, dans de petits cartouches, la valeur en chiffres; en bas la valeur en lettres sur une banderole, et au-dessous le mot *Poste;* enfin, à gauche, *Franco,* et à droite, *Bollo.* Ce timbre est signé : *A. Sparre sculpt.*

3 centesimi, — noir sur papier mi-blanc.
15 — vert sur papier blanc verdâtre (n° 184).
15 — marron sur papier teinté.
15 — bistre sur papier teinté.
30 — noir sur papier mi-blanc.
40 — noir sur papier mi-blanc.
80 — noir sur papier mi-blanc.

On peut assigner à ce timbre la date de novembre 1862; il ne fut pas accepté.







N° 184. Italie. N° 185. Italie. N° 186.

Un autre modèle, qui avait été fait antérieurement pour

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

le gouvernement des Deux-Siciles, fut proposé. Il porte la tête de Mars, couverte d'un casque et couronnée de lauriers. Il a été décrit dans la notice des timbres des Deux-Siciles. Dans le timbre proposé au gouvernement napolitain, il n'y a que les mots *Franco bollo;* dans celui qui a été proposé au gouvernement italien, on a ajouté en haut et en bas *Saggio C. Perrin.* Ce timbre est gravé, imprimé en relief et en bleu-lapis sur papier blanc (n° 185) (1).

A la fin de 1862, d'habiles graveurs de Gênes, MM. Pellas frères, se mirent sur les rangs; ils présentèrent un timbre gravé sur pierre et imprimé à la presse lithographique, offrant d'ailleurs de graver sur métal le type définitif et de l'imprimer à la presse typographique. Il est rectangulaire et a 25mm sur 21mm.5. Il est imprimé en couleur sur papier glacé. La tête de Victor-Emmanuel II, tournée à gauche, est dans un cadre ovale. On lit en haut *Poste italiane,* en bas la valeur en lettres, et le chiffre de la valeur est répété aux quatre coins. La tête du roi, dessinée avec finesse, paraît en relief, par le travail de la gravure, comme sur un camée. L'idée est ingénieuse, le timbre est original, et les épreuves d'essai dans les couleurs foncées sont jolies.

2 centesimi, — (n° 186).

Ce timbre a été imprimé en quinze couleurs : noir, brun, bleu foncé, bleu-saphir, bleu-ciel, vert bleuâtre foncé, vert-émeraude, violet, pourpre, rouge-amarante, carmin, vermillon, orange, jaune bouton-d'or, jaune-soufre. Cet essai a été tiré en petites feuilles de 11 centimètres sur 5, contenant 8 timbres, et le nom de Pellas est au bas de chaque rangée de 4 timbres.

C'est le 19 mai 1863 qu'a été signée l'ordonnance ministérielle qui adoptait le type proposé par MM. Thomas de la Rue et Cie, de Londres, et leur concédait la fabrication des timbres-poste italiens.

Ces timbres ont été émis à la date du 1er décembre 1863, en vertu du décret royal du 29 octobre 1863.

Ils sont rectangulaires et ont 22mm sur 19. Ils sont gravés sur acier, imprimés à la presse typographique, en couleur sur papier blanc glacé. Ils sont piqués. Le timbre de 1 centesimo porte le chiffre 1 entouré de fleurons et de méandres. Les autres timbres présentent l'effigie du roi tournée à gauche et placée dans un cadre ovale. Les ornements des angles, d'un dessin élégant, sont différents suivant la valeur. On lit sur le cadre ovale, en haut, *Poste italiane,* et en bas la valeur en lettres.

MM. de la Rue ont imprimé pour le gouvernement deux séries d'épreuves d'essai pour juger des couleurs :

	1re série.	2e série.
1 centesimo,	— brun.	Orange.
5 centesimi,	— vert.	*Gris verdâtre foncé* (2).
10	— violet.	Vert-olive.
15	— *bleu clair.*	Brun rougeâtre.
30	— jaune.	.....
40	— *carmin.*	*Carmin.*
60	— violet-pourpre.	*Violet clair.*
2 lire,	— *vermillon.*	*Vermillon.*

Il y a eu d'autres épreuves d'essai; on cite les suivantes :

1 centesimo, — roux.
5 centesimi, — gris-bleu foncé.
10 — brun violacé.
10 — carmin.
10 — bleu-ciel.
2 lire, — vert clair.

Il reste à donner les couleurs des timbres qui sont en usage.

(1) Le dessin reproduit le modèle napolitain.
(2) les noms en italique marquent les couleurs qui ont été adoptées pour ces valeurs.

1 centesimo, — vert de mer (n° 187).
5 centesimi, — gris verdâtre foncé.
10 — roux.
15 — bleu clair.
30 — brun (n° 188).
40 — carmin.
60 — violet clair ou lilas.
2 lire, — vermillon.



N° 187. Italie.



N° 188.

Ces 8 timbres, sur lesquels le mot *Saggio* (essai) a été imprimé en noir, ont été annexés au numéro du recueil officiel des lois et décrets qui contient le décret du 29 octobre 1862. Les collectionneurs placent dans leurs albums la série des timbres frappés du mot *Saggio* avant la série des timbres non estampillés. Ces timbres ont été imprimés chez MM. Thomas de la Rue et Cie, à Londres, sous la surveillance d'un commissaire du gouvernement italien.

Dans les premiers mois de 1864, il a été fait une nouvelle série de timbres proposés, sur l'origine de laquelle nous n'avons aucun renseignement certain, et qui paraît ne devoir pas être adoptée par le gouvernement.

Les timbres sont rectangulaires. Le timbre de 15 centesimi a 22mm.5 sur 20mm; celui de 60 centesimi a 22mm sur 19mm.5; les autres ont 23mm sur 20mm.5. Ils sont gravés en taille-douce, imprimés en couleur sur papier blanc, et ne sont pas piqués. Le timbre de 1 centesimo a un grand chiffre 1 sur un fond guilloché, et le chiffre est répété à chaque angle. Les autres timbres sont à l'effigie du roi, dont la tête est tournée à gauche. Elle est dans un cadre rond sur les timbres de 5, 30, 40 centesimi et 2 lire, dans un cadre octogone sur le timbre de 10 centesimi, dans un cadre ovale sur celui de 15 centesimi, dans un cadre rectangulaire irrégulier sur celui de 60 centesimi. Le cadre est surmonté de la couronne royale sur le timbre de 2 lire. On lit en haut *Poste italiane,* et en bas la valeur en lettres; la valeur en chiffres est répétée, soit aux quatre angles, soit à deux, soit sur les côtés. Chaque timbre a deux épreuves d'essai, chacune de couleur différente.

	1re série.	2e série.
1 centesimo,	— noir.	Jaune brunâtre (n° 189).
5 centesimi,	— vert jaunâtre clair.	Bleu clair.
10	— orange.	Marron clair.
15	— violet.	Noir (n° 190).
30	— brun.	Violet.
40	— marron clair ou brun rougeâtre.	Noir.
60	— bleu clair.	Lie-de-vin.
2 lire,	— brun foncé.	Vert jaunâtre clair (n° 191).



N° 189. Italie.



N° 190. Italie.



N° 191.

Contrefaçons.

Les timbres-poste italiens ont été contrefaits en 1861 et en 1862. On a arrêté à Naples, en septembre 1862, des faussaires qui n'avaient encore mis en circulation de faux timbres-poste que pour une centaine de ducats.

La suite à une autre livraison.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

UN PORTRAIT DE MOLIÈRE

EN COSTUME DE THÉATRE (1).

Voy., sur Molière, la Table des trente premières années.



Molière, d'après un tableau du foyer des artistes de la Comédie française. — Dessin d'Eustache Lorsay.

On remarque au foyer des artistes de la Comédie française un tableau qui a longtemps appartenu à un prince de l'Église, au cardinal de Luynes, archevêque de Sens, homme de savoir, homme d'esprit, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française, où il eut Florian pour successeur. De la galerie du prélat le tableau, après avoir passé sans doute dans plusieurs mains, devint la propriété d'un amateur de Sens, M. Lorme, qui en fit présent, il y a vingt-cinq ans, aux sociétaires du Théâtre-Français.

Ce tableau représente la scène d'un théâtre qu'éclairent quelques lampions fumeux et six lustres de cristal garnis de chandelles; on y voit un certain nombre de personnages en costume de théâtre, diversement représentés, mais n'ayant entre eux aucun rapport qui indique que l'auteur ait voulu figurer autre chose que des portraits; dans le haut de la toile se déroule une banderole sur laquelle on lit : FARCEURS FRANÇOIS ET ITALIENS DEPUIS 60 ANS JUSQU'EN 1670.

(1) Ce portrait n'avait pas encore été gravé. Il serait peut-être utile de faire la même indication à propos de beaucoup de nos gravures.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Comme peinture, ce tableau a peu de valeur, mais il est curieux à titre de renseignement. C'est trois ans avant la mort de Molière, décédé le 17 février 1673, qu'il a été peint; il n'est, en grande partie, que la reproduction de quelques gravures connues de Callot et d'Abraham Bosse, représentant Jodelet, Scaramouche, Gaultier-Garguille, Trivelin, Gros-Guillaume, Guillot-Gorju, le Matamore, Pantalon, Mezzetin et autres, tous acteurs anciens de l'hôtel de Bourgogne ou de la Comédie italienne; mais deux d'entre eux vivaient encore, ou appartenaient du moins à la scène, à la date indiquée sur la toile, et ce sont ceux que l'artiste a représentés à la droite de son tableau, Molière le premier, et Raymond Poisson le second.

La figure de Poisson *nous est bien connue*; Edelinck en a laissé un portrait gravé d'après Netscher, dont le tableau original est au foyer de la Comédie française, à quatre pas de celui qui nous occupe. La comparaison est facile; la figure de la peinture de Netscher est plus gaie, mais les deux portraits se rapportent bien l'un à l'autre, et la ressemblance de Poisson nous paraît une présomption en faveur de celle de Molière.

Pour qu'on ne doutât pas, d'ailleurs, de l'identité de ses personnages, le peintre a pris la précaution d'inscrire leurs noms au-dessous de chacune des figures qui les représentent; mais il est juste de reconnaître que les deux portraits de Molière et de Poisson se recommandent par une exécution plus ferme, par un dessin qui a plus de correction, et que, comparés aux autres figures, ces deux portraits témoignent de plus d'étude et d'un pinceau qui a même quelque finesse.

Faut-il donc, dans la figure très-fidèlement copiée par notre dessinateur, reconnaître l'auteur du *Misanthrope*? Avons-nous sous les yeux un portrait costumé et exact de ce grand comédien, rangé par son peintre inconnu, ainsi que Poisson, un autre célèbre et véritable artiste, dans le groupe des *farceurs* que son tableau représente? Nous n'hésitons pas à l'affirmer.

Assurément cette physionomie si joyeuse n'est pas celle du visage méditatif popularisé par le ciseau de Houdon, et que la postérité s'obstinera à considérer comme la ressemblance la plus exacte de la figure de Molière, parce qu'elle est l'expression la plus juste de son génie. Mais le portrait que nous a laissé de lui la fille de son camarade Ducroisy (Mme Paul Poisson) ne s'accorde-t-il pas bien d'abord avec notre gravure?

« Il n'était ni trop gras ni trop maigre, dit-elle. Il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle. Il marchait gravement, avait l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche très-grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvements qu'il leur donnait lui rendaient la physionomie extrêmement comique. »

Plus heureuse que l'Angleterre, qui n'a de Shakspeare que quelques portraits douteux, sinon apocryphes, la France, outre le portrait que l'on voit au Musée du Louvre, doit à Mignard deux portraits de Molière peints à différents âges, et gravés, le premier par Audran, le second, avec un grand caractère de vérité, par Nolin; si les deux peintures de Mignard ont disparu, il nous reste l'œuvre des graveurs, qui, on le sait, furent les contemporains de Molière. Sur le portrait de Nolin, c'est à peine si l'on aperçoit la moustache si fortement accentuée de notre gravure, mais c'est là une moustache de théâtre, et Molière, à en juger par différents passages de ses pièces, aimait à l'y porter ainsi exagérée.

> Quoi! se peut-il, Monsieur, qu'avec l'air d'homme sage,
> Et cette large barbe au milieu du visage. . . ?
>
> (*Tartufe*, acte Ier.)

> Il s'appelle Sganarelle; mais il est aisé à connaître : c'est un homme qui a une large barbe noire et qui porte une fraise.
>
> (*Le Médecin malgré lui*, acte Ier.)

Mais ce qui constate le mieux l'irrécusable ressemblance de notre portrait, c'est l'inventaire des biens et du mobilier de Molière, fait après sa mort; document si curieux, et dont l'inespérée découverte est due à la sagacité patiente de l'auteur des *Recherches sur Molière et sur sa famille*, M. Eud. Soulié : on trouve dans cet inventaire l'état des costumes de théâtre de Molière, et l'habit de Sganarelle, de *l'École des maris*, y est ainsi décrit :

« Un habit, consistant en haut-de-chausses, pourpoint, manteau, col, escarcelle et ceinture, le tout de satin couleur de musc. »

Or, cette couleur de musc, *espèce de couleur brune* (Dict. de l'Acad.) d'un ton jaunâtre, très en usage au temps de Molière, est celle du portrait peint; en outre, la description de l'huissier priseur répond de point en point à ces vers de Molière, ou plutôt de Sganarelle, dans *l'École des maris* :

> Quoi qu'il en soit, je suis attaché fortement
> A ne démordre point de mon habillement;
> Je veux une coiffure, en dépit de la mode,
> Sous qui toute ma tête ait un abri commode;
> Un bon pourpoint bien long, et fermé comme il faut,
> Qui, pour bien digérer, tienne l'estomac chaud;
> Un haut-de-chausses fait justement pour ma cuisse;
> Des souliers où mes pieds ne soient point au supplice,
> Ainsi qu'en ont usé sagement nos aïeux.
> Et qui me trouve mal n'a qu'à fermer les yeux.

Ajoutons enfin que, sauf un changement insignifiant dans la coiffure, le costume de notre portrait est identiquement semblable à celui de Sganarelle gravé en tête de l'édition princeps de *l'École des maris*, et qu'ainsi, après avoir donné (t. XXVIII, 1860, p. 280) un costume de Molière dans le rôle de Mascarille des *Précieuses ridicules*, nous pouvons encore aujourd'hui offrir avec certitude à nos lecteurs, comme aux futurs éditeurs des œuvres de Molière, un portrait qui se recommande à leur attention par une authenticité non moins bien établie.

COMBIEN VAUT-ELLE?

Il y a de bonnes et de mauvaises habitudes en Angleterre comme en tout autre pays. L'une des plus blâmables, à mon gré, est celle-ci. La plupart des Anglais (et aussi des Américains du Nord), lorsqu'il s'agit d'une personne qui leur est inconnue, font tout d'abord cette question : « Combien vaut-elle? » c'est-à-dire : « Quelle est sa fortune? » Préjugé pour préjugé, il semble qu'on ne répugnerait pas autant à l'ancienne question française : « Est-elle de qualité? » Il n'était pas déraisonnable de supposer que l'héritage de la noblesse devait obliger à un certain respect de soi-même et à la recherche de quelque degré de vraie distinction, tandis qu'on ne voit pas que la seule possession des biens matériels, qui s'acquièrent de tant de manières différentes, autorise une prévention aussi favorable. Le mieux est encore de s'enquérir directement de la valeur morale et intellectuelle des gens, puisque ce sont là, incontestablement, les véritables supériorités. « Pourquoi, dit Montaigne, estimant un homme, l'estimez-vous tout enveloppé et empaqueté?... Il le faut juger par lui-même, non par ses atours. Mesurez-le sans ses échasses. Quelle âme a-t-il? Est-elle belle et capable? »

LE BOUT DE LA ROUTE.

Jean le charpentier et Pierre le serrurier, ouvriers laborieux, instruits, étaient partis ensemble pour faire leur

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

tour de France. Ils comprenaient qu'on apprend beaucoup par les voyages; mais ils ne cherchaient pas la vie errante : c'est au pays natal qu'ils voulaient rapporter les fruits de leur expérience, et ils n'avaient salué de leurs adieux le clocher de leur village qu'avec la ferme intention de revenir pour aider la vieillesse de leurs parents, exercer loyalement leur état, et dormir en paix dans le cimetière de leurs ancêtres.

Ils cheminèrent d'abord à travers des plaines vastes et fertiles; les champs bien cultivés, les habitations élégantes, les ombrages et les fleurs, semblaient sourire à leur passage; ils marchaient sans fatigue. Bientôt ils s'engagèrent dans les vallées, arrivèrent au pied des hautes montagnes, et durent gravir les rampes les plus rudes. Parvenus à un plateau, ils voyaient sans cesse de nouvelles cimes se dresser sur leurs têtes. Ils ne se décourageaient pas.

— Jean, dit Pierre à son compagnon, ceci est comme notre vie : dans notre enfance, tout nous était gai et facile; aujourd'hui, le travail pénible; demain aussi, et longtemps encore, le travail. Mais persévérons, et au bout de notre route Dieu nous donnera son repos. (1)

LES ANIMAUX DOMESTIQUES. (2)

Septième article. — Voy. p. 123, 155.

La quantité d'espèces d'oiseaux que l'homme pourrait s'approprier est presque illimitée. Mais c'est surtout sur ce terrain qu'il importe de se mettre en garde contre le prestige des conquêtes. Le point de vue de l'agriculture diffère essentiellement de celui de la zoologie, car ce qui compte à son égard n'est pas le nombre des espèces, mais le nombre des services. Aussi, sans nier le plaisir que trouveraient les yeux à se promener sur une plus grande variété d'animaux que celle dont ils ont eu jusqu'à présent jouissance, convient-il de faire une sérieuse différence entre l'acquisition d'une simple nouveauté de forme, de couleur, de plumage, et celle d'une race domestique réellement supérieure sous le rapport du bon marché, de la qualité, et surtout de l'originalité de l'emploi. Si même, en ce qui concerne les mammifères, cette observation mérite d'être bien pesée, à plus forte raison doit-on en tenir un compte sérieux pour la classe des oiseaux. Quel que soit le nombre d'espèces que cette classe nous a déjà données, et le nombre au moins aussi grand que nous pouvons en attendre encore, le nombre de services ne demeure pas moins limité, puisqu'il n'y a guère à en tirer que des aliments de luxe et des animaux d'ornement.

Dans le sens le plus strictement économique, on peut dire que la classe des oiseaux ne nous fournit que de la viande, et seulement par cinq producteurs bien caractérisés : la poule, qui se nourrit des débris de basse-cour; le dindon et le pigeon, qui vivent aux champs; l'oie, qui pâture; le canard, qui cherche sa subsistance dans les eaux. Tout le reste n'est que variation et fantaisie.

La poule est hors ligne : outre sa chair, qui, dans certaines races et moyennant certaines conditions de nourriture, est d'une nature exquise, elle donne ses œufs, qui, par leur bas prix et leur utilité, peuvent être rangés de pair avec le lait. Elle pond presque toute l'année, couve facilement et élève elle-même ses petits, sans demander pour eux aucun soin particulier. Elle est sobre, docile, sédentaire, et épluche, sans se lasser, tous les débris; bref, elle est le modèle de l'oiseau de basse-cour, qu'elle égaye encore par la gentillesse de son allure et son caquetage. Ses couleurs sont variées et agréables, et celles du mâle sont tellement éclatantes, que la trop grande habitude que nous en avons nous empêche seule de reconnaître dans cet animal un des plus beaux types de la création.

Le coq est originaire d'Asie; il vit à l'état sauvage dans les îles de la Sonde et dans plusieurs parties du continent. Les naturalistes le désignent sous le nom de *Bankiva*, et très-souvent, malgré les influences séculaires de la domination de l'homme, nous voyons reparaître exactement le même type dans nos basses-cours. Sa domestication est fort ancienne, et il offre tant de qualités qu'il n'était pas possible de choisir un meilleur commensal. Aucun peuple ne l'a tenu en plus grand honneur que les Perses, qui en avaient fait leur oiseau sacré. Les institutions de Zoroastre ordonnaient à chaque fidèle d'en entretenir au moins un, comme symbole de la vigilance et du salut matinal au soleil. C'est par la Perse qu'il est arrivé en Occident. Il n'a cependant été connu des Grecs que postérieurement à Homère, et l'Italie ne l'a reçu que plusieurs siècles après la Grèce. Il serait intéressant de rechercher si la Gaule, qui avait tant de rapports avec la Perse, et dont le nom a été appliqué par les Romains à la désignation de la race galline, ne l'aurait pas possédé avant les péninsules. Il se peut que le nom de *gallus persicus*, que l'on rencontre quelquefois dans les auteurs latins, ne se soit appliqué qu'à une variété particulière importée d'Orient.

Les présomptions tirées du nom de *gallus*, coq, dans lequel il paraît difficile de ne voir qu'une coïncidence fortuite, inexplicable d'ailleurs, avec le nom de *Gallus*, Gaulois, trouvent une confirmation que l'on peut regarder comme décisive dans une ancienne tradition conservée par les bardes, et d'après laquelle la poule avait un rôle important dans la cosmogonie celtique. Il fallait que l'espèce remontât bien haut dans l'histoire de la Gaule pour que la mythologie ait pu imaginer de la faire contemporaine de l'origine du monde. Quoi qu'il en soit de la justesse de ce point de vue, que nous soumettons à qui de droit, il est de fait que la révolution française, en relevant l'esprit de la Gaule, a relevé aussi l'emblème du coq, et le peuple, devançant l'histoire, a salué le coq gaulois.

Le dindon est originaire de l'Amérique septentrionale. On le trouve encore aujourd'hui en troupes immenses dans les plaines de l'Ohio et du Mississipi, où il se nourrit de graines et de baies qu'il ramasse dans les bois. Il se familiarise si aisément que des individus sauvages rejoignent quelquefois dans les fermes les individus domestiques qui s'y trouvent, et aussi la domestication de cette espèce n'a-t-elle pas dû demander beaucoup de peine. Elle a été introduite en Europe par les Espagnols, au plus tard au commencement du seizième siècle, car on la connaissait en France dès le règne de Louis XII, et Belin nous apprend que vers 1550 elle était déjà commune dans nos métairies. Bien que le dindon ne soit pas aussi facile à élever dans le jeune âge que la poule, bien qu'il demande plus de surveillance et qu'il ne produise des œufs qu'en petite quantité, la facilité qu'il y a de le nourrir pendant une partie de l'année, en le menant picorer dans les champs, fait que, pour le prix de revient de sa chair, il demeure à peu près au niveau de la poule, et comme en même temps il est préférable, sinon par la délicatesse du moins pour le volume des pièces d'apparat, il se vend bien sur le marché, et les agriculteurs trouvent, dans beaucoup de localités, de l'avantage à en entretenir des troupeaux.

Le pigeon peut à peine se nommer un animal domestique. Il habite à côté de nous plutôt que chez nous, et ce long voisinage n'a modifié que très-légèrement ses habitudes naturelles. Il est vrai de dire que presque toute l'année il est libre tout le jour, vit à sa guise, et ne vient chercher que le soir l'abri que nous lui avons préparé.

(1) *Pensées des divers âges de la vie*, par Alphonse Grün.
(2) Article inédit de Jean Reynaud.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

C'est là qu'il niche, et le profit vient de ses petits que nous lui enlevons. Bien que sa ponte ne soit ordinairement que de deux œufs, comme il se remet à pondre avant même d'avoir élevé sa couvée, il jouit en somme, surtout quand il est convenablement nourri, d'une grande fécondité. La détermination de son origine ne fait pas question, tant le type domestique s'est peu écarté du type primitif. On trouve même très-souvent, parmi nos volées de bisets, des indi-

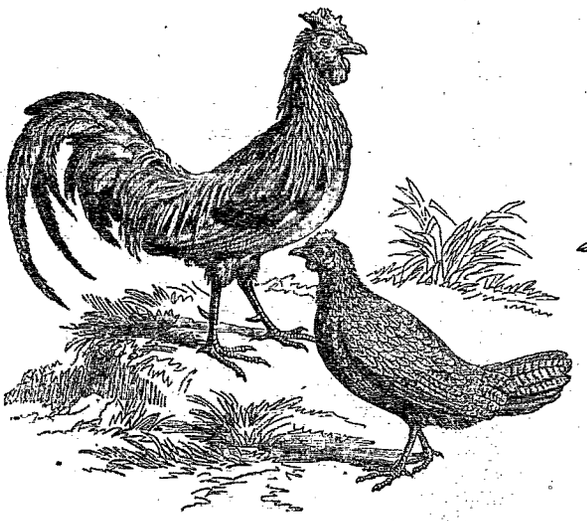

Le Coq (*Gallus bankiva*) et la Poule.

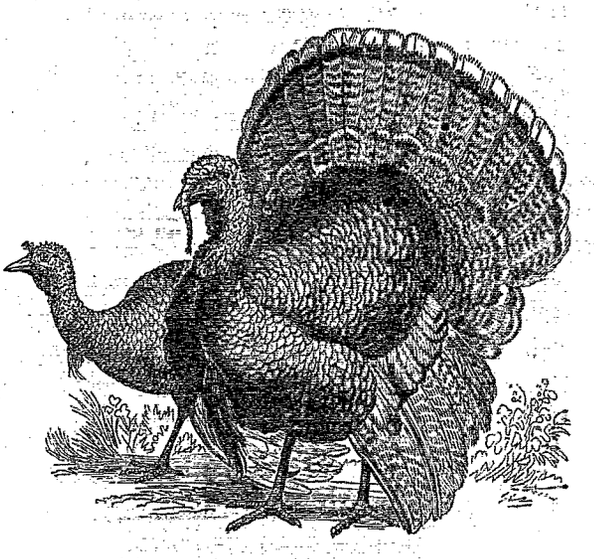

Le Dindon (*Meleagris gallo pavo*).

vidus complétement identiques jusqu'aux moindres accidents de coloration avec l'espèce sauvage, la colombe *livia* des naturalistes. Aussi arrive-t-il à celle-ci de se joindre à nos bisets et de se ranger d'elle-même à la vie, semée de temps en temps de quelques largesses, que nous leur faisons; d'autre part, il arrive à ceux-ci de quitter nos colombiers pour rentrer dans la vie d'indépendance. Malgré cette persistance remarquable dans sa première condition, le pigeon est susceptible de se modifier beaucoup quand il est tenu de plus près, et c'est à cette facilité de variation que sont dues les nombreuses races caractérisées, sous le rapport de leur origine comme de leur régime, sous le nom de pigeons de volière. Il n'est pas rare de rencontrer dans les produits de ces races, même les plus singulières, des individus qui répètent, au moins par quelques traits, l'image de leurs ancêtres, complétement effacée dans les générations précédentes. On ne connaît ni

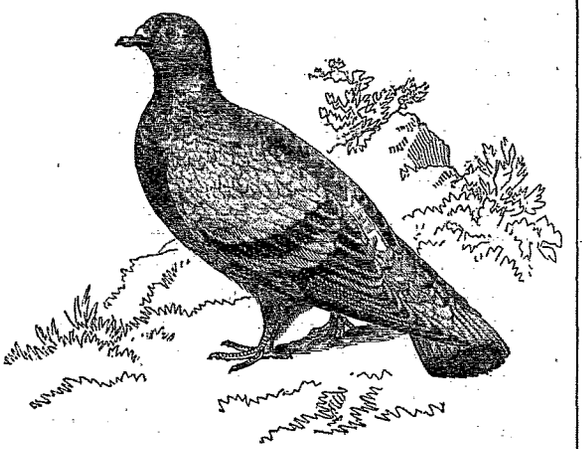

Le Pigeon biset (*Columba livia*).

l'époque ni le lieu de la première domestication du pigeon. On sait seulement qu'il n'a paru chez les Grecs que postérieurement aux temps d'Homère, et qu'au cinquième siècle avant notre ère la variété blanche, importée selon toute apparence de Perse, était chez eux une nouveauté. Comme l'espèce sauvage existe dans la plus grande partie de l'Asie, il semble permis de conjecturer, dans le silence des monuments, que c'est dans ces contrées, où nous le voyons possédé par l'homme dès l'antiquité, qu'il a dû être conquis pour la première fois, à moins qu'il ne doive être disputé à l'Orient par l'Égypte, qui l'a possédé également.

On peut s'étonner que la pintade n'ait pas réussi jusqu'à présent à se faire admettre d'une manière normale dans le domaine agricole. Par la spécialité de sa chair, comparable à celle d'un gibier, elle y aurait une place à part. Il faut en accuser le goût du public, toujours lent à se former en faveur des nouveaux aliments, et aussi le naturel de l'oiseau, demeuré toujours un peu sauvage et se prêtant mal à la vie régulière et casanière des basses-cours. Son élégance suffirait peut-être pour lui donner accès dans les parcs, si l'incommode sonorité de son cri ne forçait à le tenir loin des oreilles délicates. Il y en a deux espèces, l'une à caroncules bleues, originaire des parties occidentales de l'Afrique, l'autre, plus rare, à caroncules rouges, originaire des parties orientales. Les Romains, qui faisaient grand cas de la chair de ce volatile et qui en élevaient de grandes quantités, connaissaient les deux espèces. On ne sait si les Grecs étaient aussi avancés à cet égard, mais il est certain, d'après le témoignage d'Athénée, qu'ils connaissaient l'espèce à caroncules rouges. Dès le temps d'Aristote, on entretenait une troupe de ces oiseaux auprès du temple de Minerve dans l'île de Leros. Mais c'est seulement sous la domination romaine, par l'influence de la gastronomie, que la pintade est devenue commune dans les métairies. Le moyen âge, moins recherché dans ses goûts, l'avait laissé disparaître, et ce n'est qu'à l'époque de la renaissance qu'elle a reparu parmi nous, rapportée de la côte d'Afrique par les Portugais, et domestiquée de nouveau, si tant est que ce nom puisse convenir à un serviteur d'humeur aussi sauvage.

C'est également aux Grecs que l'Europe doit le paon,

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

le plus beau, sans contredit, de ses oiseaux. On en avait vu en Grèce dès l'époque de Périclès, mais c'est seulement à partir de l'époque d'Alexandre qu'il y est devenu commun. On peut donc le considérer avec raison comme un des trophées de l'expédition de ce conquérant, qui pénétra en Asie jusqu'aux contrées où vivait à l'état sauvage ce magnifique oiseau. Son cri, plus désagréable encore que celui de la pintade, nuit à sa propagation dans nos parcs, où par la vivacité de son plumage il s'harmonise si bien avec les fleurs. Au moyen âge, on avait l'habitude de le faire figurer sur la table dans les festins d'apparat; mais, quoique sa chair soit assez estimable, son usage n'a point prévalu, peut-être par un sentiment involontaire de respect pour sa beauté.

Nulle part peut-être il ne nous reste à réaliser plus d'acquisitions que dans l'ordre si riche des gallinacés, auquel nous devons déjà tant, sans parler des diverses espèces de faisans, que l'on peut regarder comme à demi domestiques, puisqu'elles vivent en partie par nos soins et y vivraient tout à fait si nous le voulions; nous sommes maîtres d'adjoindre à notre paon, le paon japonais, le lophophore, le napaul, les euplocomes; à notre dindon, le magnifique dindon de Honduras, le hocco, le marail, et, plus près de nous, le coq de bruyère et la gelinotte; à nos pigeons, le goura et tout ce qu'il nous plaira de choisir dans la nombreuse famille des colombes. Mais toutes ces espèces, si précieuses qu'elles soient, se rapportent bien plutôt à la classe des oiseaux d'ornement qu'à celle des

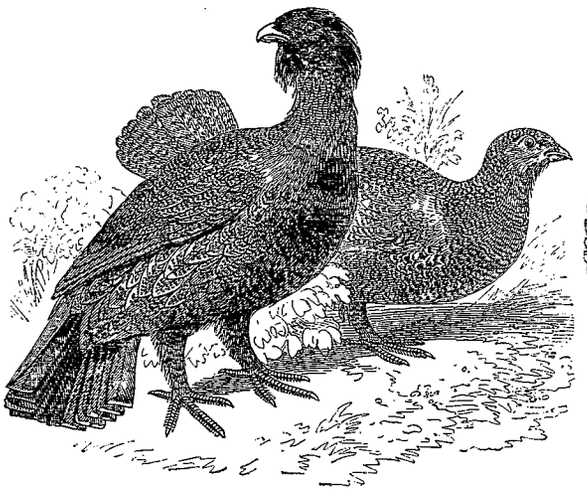

Le Coq de bruyère (*Tetrao urogallus*).

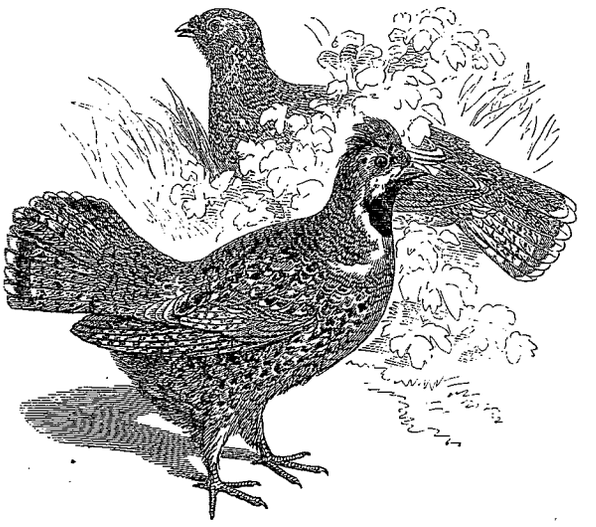

La Gelinotte (*Tetrao bonasia*).

oiseaux utiles, et ne paraissent pas destinées à causer jamais une augmentation véritable dans la richesse agricole.

LA MALLOTTE DU PÈRE RASTOUL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 330, 337, 345, 357, 362.

Il supporta le choc en homme qui a fait provision de force pour le combat; un léger sourcillement trahit seul la commotion produite par la réponse de la fille du tisserand, et, essayant de sourire, il poursuivit avec une sorte de bonhomie que démentait son regard tout empreint de défiance :

— Sans doute, mon enfant, sans doute, tu crois n'avoir que celle-là à me donner parce que tu as voulu te payer toi-même la commission; mais tu n'es pas raisonnable, la petite; tu prends trop cher.

La Belou comprit l'injuste supposition que le père Rastoul enveloppait de ses mielleuses paroles; elle lança à celui-ci un foudroyant coup d'œil, et jetant la pièce d'or sur le grabat, elle riposta, pourpre d'indignation :

— Pour me croire une si mauvaise pensée, il faut que vous soyez un bien mauvais homme!

Elle fit aussitôt quelques pas vers la porte; ses frères la suivirent; mais le vieux voisin, dominé par l'idée que la fille de Cambajou retenait par devers elle l'autre moitié de ce qu'il avait perdu, s'empressa de lui barrer le chemin et insista, mais avec douceur, mettant dans sa voix le ton le plus caressant, dans ses yeux le regard le plus velouté, pour l'amener à restitution complète.

— Tu comprends bien, la Belou, que je n'ai pas voulu te fâcher. J'ai eu tort, j'en conviens, de croire un moment que l'idée de garder l'autre pièce était venue de toi. Non, tu n'y es pour rien; c'est quelqu'un qui t'a conseillé cela, quelqu'un que je connais. Certes, je ne lui en veux pas; au contraire, je trouve même qu'il est très-beau de la part d'un pauvre homme comme lui de faire rendre par ses enfants la moitié de ce qu'ils ramassent, surtout quand c'est de l'or; oui, c'est beau, c'est superbe pour lui; mais pour toi, qui es une honnête enfant, insinua le père Rastoul, tu dois te dire que garder la moitié quand on n'a droit à rien, ce n'est pas rendre assez.

Cela dit, il attendit, la main ouverte, l'effet de son insinuation.

Ce qui lui faisait croire au succès de son éloquence, c'était l'attitude de la Belou : elle semblait réfléchir et hésiter. En effet, elle réfléchissait à ce discours qu'elle croyait avoir mal entendu, mal compris, tant il lui semblait blessant pour son père; elle hésitait à reconnaître celui-ci dans ce quelqu'un qu'on supposait capable de conseiller le mal.

— A la fin des fins, dit-elle, coupant court à ses réflexions, laissez-nous partir : le père ne sait pas que nous sommes ici, il nous croit au boulevard Hôtel-Dieu; il peut venir nous y chercher, et s'il ne nous y trouvait pas, bien sûr, ça lui retournerait le sang.

— Comment! c'est de toi-même que tu es montée ici? ce n'est pas par ordre de ton père?

— Est-ce qu'il peut se douter que j'ai eu affaire chez vous, puisqu'il ne sait rien de la trouvaille du cadet?

— Ah! il ignore cela? riposta vivement le père Ras-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

toul. Et, saisissant au vol cette occasion de viser une dernière fois à son but, il continua : Raison de plus, mon enfant, pour me rendre l'autre pièce d'or. Si tu crains que ton père ne se fâche en apprenant que tu m'as tout rendu, ne lui parle de rien, entends-tu? quant à moi, je t'en réponds, je n'ai envie de causer avec lui ni de cela ni d'autre chose. Te voilà rassurée, j'espère; à présent tu peux me donner ce que tu dois avoir encore dans ta pochette : donne tout, chère petite.

La Belou retourna fièrement sa poche; il n'en tomba qu'un petit couteau que le cadet s'empressa de ramasser et de cacher sur lui, tandis que sa sœur, attachant son limpide et tranquille regard sur le vieux voisin, répondait ainsi à son geste de surprise :

— Mais oui, père Rastoul, je n'avais que cette pièce d'or à vous rendre quand j'ai crevé votre fenêtre; il faut me croire : pourquoi, d'ailleurs, en garderais-je une autre? est-ce qu'elle pourrait nous servir, puisqu'elle n'est pas à nous? Pour ce qui est du père, poursuivit-elle, oh! non, je n'ai pas peur que quelqu'un lui dise ce que moi et mes frères nous sommes venus faire ici, car j'irai lui en parler moi-même aussitôt que vous aurez ouvert cette porte et que nous serons descendus chez nous.

— A quoi bon lui en parler? demanda le père Rastoul, effrayé de cette réponse comme d'une menace.

— A quoi bon! répéta la Belou; on voit bien que vous ne savez pas comment ça se passe à la maison. Le père n'est pas méchant, mais il entend que je lui rende compte des commissions qu'il me donne.

— Je te prends à mentir, la Belou, observa le bonhomme. Ton père n'a pas pu t'envoyer chez moi, puisque tu me disais tout à l'heure qu'il ne te savait pas ici.

— C'est vrai, répliqua-t-elle, il ne le sait pas; mais c'est lui tout de même qui m'envoie.

Un esprit délicat eût été touché de ce qu'il y avait de soumission filiale et d'honnêteté chrétienne dans cette naïve réponse :

« Je viens remplir ici un devoir de probité; mon père n'en sait rien, et cependant c'est lui qui m'envoie. »

Mais la délicatesse d'esprit, cette sensibilité exquise du tact moral qu'impressionne le sentiment qui vibre sous des paroles voilées, n'était pas, il s'en faut du tout, la faculté maîtresse du père Rastoul. Pour s'émouvoir, il faut comprendre : le bonhomme n'avait pas compris. Et comme, excepté ce qui l'intéressait personnellement, rien n'était intéressant pour lui, il ne se fût pas donné la fatigue de chercher à deviner l'espèce d'énigme que la Belou semblait lui proposer, si celle-ci ne lui eût épargné ce rude travail en poursuivant d'abondance et avec chaleur :

— Mais certainement que je viens de la part du père vous rapporter votre pièce d'or. Il ne m'a pas dit ce soir : « Tu vas monter chez le voisin d'en haut », puisqu'il n'y a, chez nous, que le pitzou et moi qui sachions la trouvaille; mais un jour, il y a longtemps, ça se trouvait être la fête du père, et il était à l'hôpital à cause de ses fièvres; la voisine qui nous faisait la soupe nous avait donné à chacun une fleur, et nous étions partis pour l'hôpital, moi et mes frères. Pendant que nous traversions le marché, le cadet, qui ramasse tout, avait perdu sa fleur en ramassant quelque chose. De sorte que ça lui fit le cœur gros de n'avoir rien à donner quand il vit le contentement du père en recevant nos fleurs. Il en avait tant de larmes dans les yeux que cela mettait en peine le malade; voyant que ce chagrin-là ajoutait à son mal, pour en finir, je dis au cadet : « Donne au père ce que tu as trouvé, ce sera comme si tu n'avais rien perdu. » Aussitôt dit, je lui ouvre la main qu'il serrait ferme, et nous voyons une petite clef de montre en argent. Le père, qui était trop faible pour se soulever, se trouva assez fort pour se lever tout à fait dès qu'il eut vu la trouvaille du cadet. Le père, qui n'avait plus de voix pour autant dire, cria à faire trembler les vitres : « Où as-tu pris cela, gredin? » Il avait les lèvres violettes, le sang dans les yeux, et tout son corps tremblait de colère. Ah! c'est qu'il est honnête, le père, honnête et bon, voyez-vous. Il se saignerait pour nous donner ce qu'il nous faut; il nous tuerait pour une épingle prise à un autre. Quand il sut comment la clef de montre était venue dans la main du cadet, il nous renvoya en nous disant : « Retournez-vous-en au marché, demandez à un chacun s'il n'a pas perdu quelque chose; questionnez, cherchez jusqu'à ce que vous trouviez l'homme qui a perdu sa clef de montre, et quand vous l'aurez trouvé, rendez-lui ce qui lui appartient. Souvenez-vous bien qu'il ne vous devra rien pour ça; mais s'il ne vous donne pas quelque chose, vous pourrez lui dire de ma part qu'il n'est qu'un vrai *tessou* (un pourceau). » Et nous avons laissé le père et nous sommes revenus au marché, où nous avons bientôt rencontré l'homme qui cherchait encore sa petite clef d'argent. Il ne nous a rien donné pour notre peine; mais ce n'est pas moi pourtant qui l'ai appelé *tessou;* c'est une bonne femme du marché. Voyant que pour toute récompense il se contentait de nous demander notre nom et notre adresse, et puis qu'il s'en était allé en nous disant : « Je m'en souviendrai », la bonne femme, à qui pourtant nous n'avions eu rien à rendre, nous mit à chacun trois grosses figues dans la main. Fallait voir comme le père était content de nous quand il a vu que nous revenions à l'hôpital sans la clef d'argent! Il a eu un bon moment ce jour-là : notre soupade au pied de son lit, avec nos figues, ça lui a fait une vraie fête. Et puis quand est venu le moment de nous en retourner à la maison, le père nous a dit : « N'oubliez pas le jour d'aujourd'hui, mes enfants. Ramassez, ramassez toujours ce qu'on aura perdu dans la rue; c'est très-bien; mais ne l'apportez jamais chez nous tant que vous ne pourrez pas me dire, la main devant Dieu : J'ai cherché celui à qui la chose appartient, et je ne l'ai pas trouvé. » Voilà ses paroles, père Rastoul; voilà pourquoi je vous disais tout à l'heure : le père a beau ne pas savoir que le cadet a trouvé votre pièce d'or, c'est lui tout de même qui m'envoie vous la rapporter.

C'est ce récit que Magloire Cambajou venait d'entendre du dehors, à travers la porte fermée, et qui l'avait attendri jusqu'aux larmes. A l'aspect des voisins groupés, comme on sait, au plus haut de l'escalier, la fausse honte attiédit un moment son enthousiasme paternel; mais il se raviva soudain à la voix de sa fille. Cette fois, la Belou, s'adressant à ses frères, leur disait :

— Sortons d'ici; j'en ai assez de parler à un sourd qui ne nous donnera rien non plus pour notre récompense : c'est égal, nous serons tout de même payés; c'est le père qui nous dira merci.

Comme la Belou finissait de parler, une vigoureuse attaque du pied et du poing jeta en dedans la porte, d'ailleurs peu résistante, et Magloire Cambajou s'élança dans le galetas. A cette soudaine arrivée de l'habitant du sous-sol, le père Rastoul se précipita sur son or à corps perdu, c'est le mot exact, car, la face sur son grabat, les yeux fermés, le dos tendu, et recommandant son âme à Dieu, il n'attendait plus que le coup de la mort. Presque au même instant, le propriétaire et les voisins avaient fait irruption chez le bonhomme, se disposant à l'arracher des mains de son ennemi. Pouvaient-ils douter du massacre? ils venaient d'entendre un cri d'angoisse. Mais Cambajou ne songeait guère en ce moment à maltraiter le père Rastoul. C'est lui-même qu'il injuriait, qu'il maudissait; c'est à lui-même qu'il eût voulu du mal comme châtiment de celui

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

qu'il avait fait. En forçant, par un coup de violence, la porte du galetas à s'ouvrir, il n'avait pas pris le temps de penser que quelqu'un pouvait se trouver derrière cette porte, recevoir le choc, en être blessé, et cependant ses enfants étaient là ! L'un d'eux se trouva à portée du coup : ce fut la Belou. Un angle de la serrure, qui faisait saillie au dedans, la frappa au front et y creusa une entaille d'où le sang coula. Pourtant ce n'était pas la fillette qui avait poussé ce cri d'angoisse dont les voisins s'étaient émus, mais le père, quand il vit la blessure saignante. Sans se préoccuper du lieu où il se trouvait, des curieux qui avaient les yeux sur lui, il prit la Belou dans ses bras, examina avec effroi cette blessure, étancha le sang avec un lambeau de toile arraché à l'une des manches de sa chemise, et de la loque qui pendait alors à son bras nu il fit un bandeau pour la blessée. Et pendant cette opération du pansement, l'émotion que Cambajou s'efforçait de contenir se trahissait brusquement par des fusées de colère :

— Gueuse de porte ! disait-il ; et de son poing fermé il menaçait la serrure.

— Elle ne s'est pas ouverte toute seule, observait la Belou, qui, naturellement dure à elle-même, ne se plaignait pas de son mal et gardait dans la souffrance toute sa présence d'esprit.

— Gredin de père Rastoul ! reprenait Cambajou, dirigeant alors son poing vers le bonhomme encore affaissé sur son grabat ; c'est lui qui est cause de tout !

— Excepté de mon mal, observait encore la Belou ; car ce n'est pas lui qui m'a blessée.

— Oui, ce sont mes malheureux poings ; j'aurais dû me les briser contre la porte pour me punir.

— C'est moi et mes frères qui serions punis, dit la Belou, souriant moins de sa douleur que d'impatience à ces dernières paroles de son père. Mais si, par malheur, tu avais brisé tes mains, est-ce que tu pourrais me panser maintenant, et après, qui est-ce qui gagnerait du pain à la maison ?

Ainsi, grâce à la raison précoce de l'enfant, qui saisissait toujours l'à-propos d'une objection sensée pour l'opposer comme calmant aux emportements de son père, l'apaisement se fit peu à peu dans cette nature violente, et quand le pansement fut terminé on put s'expliquer et s'entendre.

Le père Rastoul, à peu près rassuré, quitta son attitude de victime courbée et tremblante sous le couteau du sacrificateur, et comme en se relevant il laissait voir, bien malgré lui, les pièces d'or que tout à l'heure il couvrait de son corps, la Belou répondit au cri de surprise des assistants par un bref récit de la trouvaille du cadet et de sa rencontre avec le commissaire, laquelle motivait la présence des enfants de Cambajou chez leur voisin d'en haut. Les éloges qu'on donna à la blessée furent si vifs, si chaleureux, que l'enthousiasme gagna même le père Rastoul.

— Oui, c'est bien, c'est beau ce qu'elle a fait, dit-il ; aussi elle en sera récompensée. J'avais perdu deux pièces de vingt francs ce soir : elle vient déjà de m'en rapporter une ; eh bien, l'autre est pour elle si on la retrouve.

— Elle est retrouvée, reprit le propriétaire, la tirant de son gousset de montre.

Et pour prévenir les récriminations, il se hâta d'ajouter :

— Je ne la rapportais pas parce que je n'ai pas rencontré le commissaire, moi ; et si je m'étais adressé au premier venu, il n'aurait pas manqué de me dire : « C'est à moi. »

Qu'il se repentît ou non de son élan de générosité, le bonhomme Rastoul avait lui-même trop positivement taxé sa reconnaissance pour essayer de revenir sur sa parole quand il vit la pièce d'or près de passer de la main du propriétaire dans celle de la Belou. Nous disons qu'elle fut près d'y passer, mais non qu'elle y passa ; car au moment de s'en dessaisir, le propriétaire hasarda cette réflexion :

— Si Cambajou me la laissait, il ne me devrait plus qu'une demi-pistole.

Le père de la Belou se montra d'autant plus accommodant sur ce point que le bonhomme aux pièces d'or déclara qu'il s'estimerait heureux de continuer à avoir pour voisin un homme qui inspirait à ses enfants un si grand respect pour l'argent des autres. Ainsi, pour quelque temps du moins, le sous-sol et le galetas conservèrent leurs locataires. *La suite à la prochaine livraison.*

TAGÉS.

Ce génie dont les patriciens, les membres de la caste dominante et sacerdotale en Étrurie, gardaient les doctrines, était sorti du sillon tracé par un laboureur, avait la sagesse des vieillards, sous la figure d'un enfant. On recueillit ses discours, qui furent le fondement de la science des aruspices.

VIEILLES MAISONS DE ROUEN.

« Les maisons en bois du quatorzième siècle se rencontrent assez fréquemment encore. Elles se terminent par un pignon en angle aigu, dont la saillie, supportée par deux pièces de bois formant ogive, abrite les étages inférieurs, dans lesquels la charpente apparente constitue le seul motif de décoration. Ces pièces de bois étaient ordinairement peintes et souvent recouvertes d'ardoises ou de petites planches de bois appelées *essentes*, simulant l'ardoise, afin d'assurer leur conservation : le seul ornement qu'on y trouve quelquefois consiste dans la sculpture des poteaux corniers et de quelques autres parties des pans de bois. Le rez-de-chaussée est occupé par des boutiques, et une étroite entrée donne accès dans l'intérieur. » (De Laquerrière, *Anciennes maisons de Rouen.*)

Au quinzième siècle, l'aspect et la construction demeurent à peu près les mêmes ; seulement les étages sont le plus souvent établis en encorbellement, de telle sorte que les pièces du premier débordent et surplombent celles du rez-de-chaussée, et ainsi de suite. « Les rues étroites se trouvaient, pour ainsi dire, à couvert sous les maisons, dont les façades se touchaient presque par le haut » ; disposition adoptée en Orient contre le soleil et en France contre la pluie. A chaque étage, au-dessous de l'appui des croisées, courait un larmier couvert d'ardoises et destiné à garantir les pans de bois. Ces étroites et hautes façades, fort communes encore à Reims et dans beaucoup de villes de province, présentent un ensemble de décoration rationnel et harmonieux. « En laissant franchement apparaître les membrures, en manifestant au dehors les exigences des besoins intérieurs, et en acceptant les conséquences des conditions préexistantes, n'a-t-on pas le double avantage d'éviter la nudité des surfaces et de laisser à l'air le bois qui se pourrit promptement quand on l'en prive ? Comme complément de cette décoration, outre la brique, des émaux colorés, de formes et de dessins variés, s'établissent dans les intervalles, comme on en voit un exemple bien conservé à Beauvais, rue Saint-Thomas ; ou bien du plâtre couvert d'ornements en creux, puis rempli de mastic de diverses couleurs, comme rue Saint-Pierre, à Caen ; ou bien de jolies figures de bas-relief en terre cuite et peintes, comme dans la rue de la Grosse-Horloge,

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

à Rouen. Pour mettre la sculpture sur bois en harmonie avec ces surfaces colorées, on y appliquait ailleurs des peintures brillantes et même de la dorure. C'est ainsi qu'avec les éléments les plus simples on arrivait à produire un ensemble séduisant et d'un effet très-agréable. »

Le système des encorbellements fut accepté et enjolivé par la renaissance; mais des mesures administratives l'interdirent, et il ne survécut guère à l'année 1520. Il brille à Rouen dans un certain nombre de maisons remarquables et bien conservées : rues de la Savonnerie et de la Tuile (maison Caradas); rue Herbière, nos 90 et 92 : celle-ci a failli perdre, en 1819, ses petits bas-reliefs et des figures de saints échappées aux destructeurs de l'an 2; le propriétaire avait reçu l'injonction municipale *de rendre la façade unie !* Des façades du seizième siècle, rues des Charrettes et de Damiette, n'ont pas été aussi heureuses : l'une est entièrement rasée et revêtue de plâtre; le propriétaire de l'autre avoue lui-même avoir détruit « les petites statues dont la façade de sa maison était décorée jusqu'à trois pieds de terre, par ce singulier motif que la poussière s'y amassait. » Du temps de Louis XIII, il reste, rue Malpalu, n° 12, un second étage couvert de riches médaillons et d'arabesques, et rue des Arpents, une façade où l'on aperçoit encore la place de figures détruites. Plus loin, même rue, une archivolte surbaissée porte ce sage distique latin :

« Cui domus est victusque decens et patria dulcis
« Sunt satis hæc vitæ; cætera cura, labor. »

(Douce patrie, aisance et demeure modeste
Suffisent à la vie. Ennuis que tout le reste !)

Mais la plus belle maison antérieure à 1520 est certainement située rue de la Grosse-Horloge, nos 129-131. Elle est revêtue d'arabesques et de figures en relief; les montants du premier étage sont formés de figures grotesques, et les belles corniches du pignon sont enrichies de sculptures.

Quelques édifices voisins, presque du même temps (1523 environ), présentent les plus riches spécimens de la renaissance. Telle est la maison Détencourt, même rue, 73 : « L'intérieur présente, dans une cour assez vaste, trois parties de bâtiments en bois »; le côté de l'est, très-bien conservé, se fait remarquer par ses colonnes corinthiennes engagées, ses pilastres et les entrelacs de sa frise; à l'intérieur, une superbe galerie de 45 pieds de long, détruite et rabotée par son propriétaire, contenait de précieuses peintures; les murailles étaient tendues en *or basané* (basane dorée). C'est aux nos 115-117 de la même rue qu'on peut admirer encore dans toute sa beauté première le véritable joyau de Rouen, une grande maison ornée de pilastres, statues et bas-reliefs; elle a deux étages : sous l'appui des fenêtres, une suite de losanges séparés par des balustres contiennent des figures finement sculptées dans

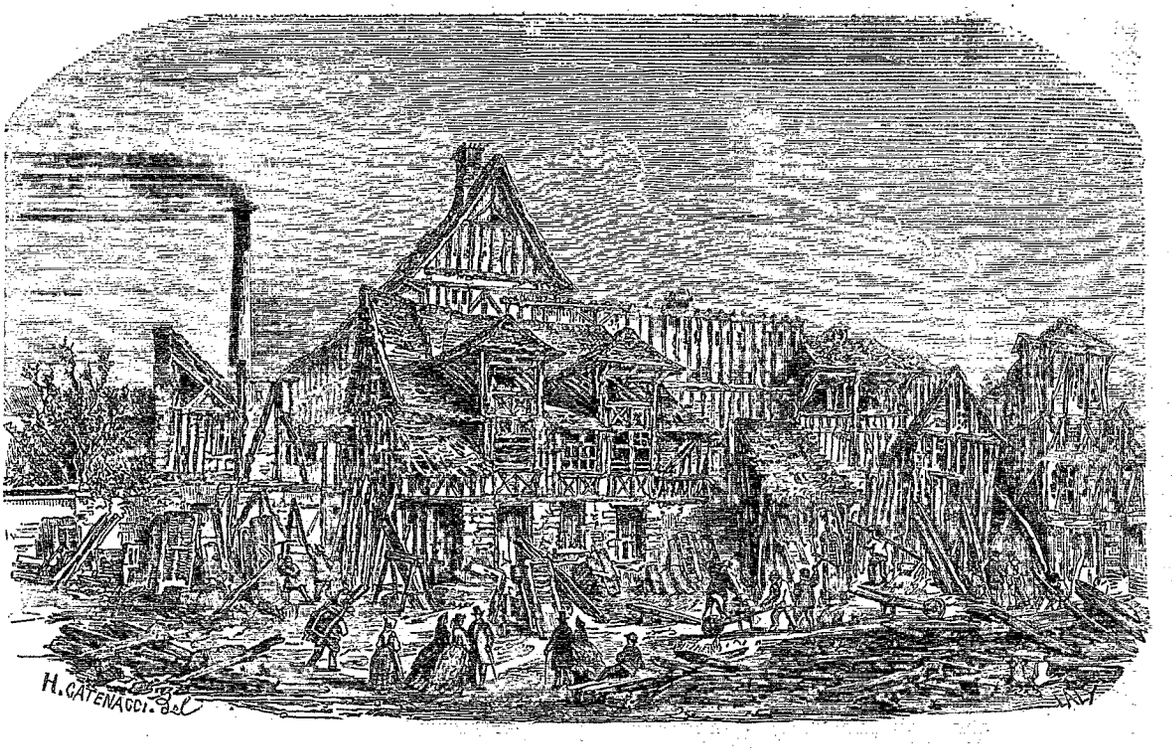

La vieille rue du Battoir, à Rouen. — Dessin de Catenacci.

des poses diverses; la grande frise de l'entablement est décorée de trois bustes en médaillons soutenus par des figures de fantaisie.

Après cette merveille, on ne peut guère citer une à une toutes les maisons du même temps où se développent des rinceaux élégants, des bas-reliefs à légendes, épisodes de la Bible, sujets allégoriques ou pastoraux. Un marchand de laine commandait à l'artiste un troupeau de moutons; un poissonnier se réjouissait de voir sur sa porte la Pêche miraculeuse; une Espérance tenant une ancre était l'attribut d'un armateur retiré. Pour quelque pieux personnage, la Trinité était la meilleure enseigne, et le sculpteur naïf plaçait le Fils en croix entre les genoux du Père, et le Saint-Esprit, sous forme de colombe, au sommet de la croix. Enfin, la plupart des bourgeois de Rouen faisaient représenter leurs patrons, sortes de pénates protecteurs. Les maisons où naquirent les deux Corneille, rue de la Pie, n° 4, Jouvenet, rue aux Juifs, n° 9, et Boïeldieu, rue aux Ours, n° 61, sont peut-être les moins ornées de toutes, mais les plus sûres de durer, grâce à leurs illustres enfants.

Le règne de Louis XIII semble avoir mis fin à l'usage des pans de bois apparents.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LES FRANCISCAINS.



Cuisine du couvent des Franciscains de Sassuolo (Italie), tableau par Armand Leleux. — Dessin de Bocourt.

L'ordre des Franciscains remonte au commencement du treizième siècle. Saint François d'Assise, son fondateur, est né en 1182; il appartenait à une famille riche, et il commença par vivre dans le monde. Mais, à l'âge de vingt-quatre ans, il fut saisi d'un ardent désir de perfection morale, et il songea à se consacrer à la vie spirituelle. Il renonça à l'héritage de son père et fit vœu de vivre dans la pauvreté. Dès lors, il ne s'occupa plus que d'œuvres de charité, secourant tous les pauvres qu'il rencontrait, échangeant ses habits contre leurs haillons et les consolant en leur parlant du ciel. Sa vie extraordinaire enflamma d'une sainte émulation plusieurs de ceux qui en étaient témoins. Bernard de Quintavalle, un des principaux citoyens d'Assise, et Pierre de Catane, chanoine de la cathédrale, se joignirent à lui et furent ses premiers disciples. Il leur donna son habit en 1209, et, après avoir obtenu l'approbation verbale du pape Innocent III, il alla vivre avec eux dans une petite cabane, près d'un ruisseau nommé Rivo-Torto, aux environs d'Assise. La réputation de François s'étendit, et bientôt il eut cent vingt disciples. Le saint leur composa une règle, sorte de recueil de maximes évangéliques; il y ajouta quelques observances particulières pour entretenir l'uniformité dans la manière de vivre : il y exhorte ses frères au travail des mains, mais il ne veut pas qu'ils reçoivent d'argent; il leur permet seulement de recevoir les choses indispensables pour leur subsistance. Dans les enseignements qu'il leur donnait, nous trouvons des pensées aussi sages qu'élevées. En voici quelques-unes :

« L'homme n'est en réalité que ce qu'il est aux yeux de Dieu.

» Quand les hommes honorent Dieu dans ses créatures, et même en moi qui suis la dernière de toutes, je ne considère que lui seul.

» Un homme ne doit pas se glorifier parce qu'il jeûne, qu'il pleure, qu'il châtie son corps, toutes choses que peut faire un pécheur; il n'y a qu'une chose qu'un pécheur ne fait point, c'est de servir Dieu fidèlement et de lui attribuer purement ce qu'il nous donne.

» Gardez-vous de mépriser ceux qui vivent autrement que vous : Dieu est leur maître comme il est le vôtre, et il peut les appeler à lui par d'autres voies. »

François vit se former, en moins de trois ans, soixante maisons de religieux attachés à ses principes. Il leur donna le nom de *Frères mineurs*, afin qu'ils se rappelassent sans cesse qu'ils devaient se regarder comme les derniers des hommes.

Mais il ne se contenta pas de travailler à son propre salut et à celui des siens. Il se sentit appelé à prêcher la pénitence au monde par la parole et par l'exemple. Il envoya des missionnaires en Grèce, en Afrique, en France, en Espagne et en Angleterre, et ils furent reçus partout

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

comme de vrais serviteurs de Dieu. Il se réserva à lui-même la mission de Syrie et d'Égypte. En Syrie, il ne craignit pas de passer du camp des croisés, qui assiégeaient Damiette, dans celui des Sarrasins, dans le but de convertir le soudan. Celui-ci le traita avec respect.

Après une vie toute remplie d'activité, de travail, aussi bien que de pénitences excessives, d'extases et de visions, François d'Assise mourut en 1226, à l'âge de quarante-cinq ans. Il fut canonisé deux ans après par le pape Grégoire IX.

L'ordre de Saint-François se divisa en religieux *conventuels* et en religieux de l'*observance*. Les premiers, qui remontent au temps même du saint, obtinrent le droit de vivre dans de grands couvents et de recevoir des rentes et des fondations. Les *Observantins* ou *Pères de l'observance régulière* suivirent la règle dans toute sa pureté, demeurant dans des ermitages ou dans des maisons basses et pauvres. Ceux de France ont été nommés *Cordeliers*, à cause de la corde qui leur servait de ceinture.

La réforme dite des *Récollets* (*recollecti*, recueillis) fut établie en Espagne, dans l'année 1500, par le père Jean de la Guadalupe; elle fut bientôt reçue en Italie, puis en France.

Les *Capucins* sont encore une branche particulière de ce premier ordre. Établis en Toscane, l'an 1525, par Matthieu Baschi d'Urbain, ils se distinguaient par leur longue barbe et par le capuchon pointu de leur froc brun.

Le second ordre de Saint-François est celui des *Clarisses* (du nom de sainte Claire). Les unes, installées à Longchamps, près de Paris, par sainte Isabelle, sœur de saint Louis, en 1260, et confirmées par le pape Urbain IV, prirent le nom d'*Urbanistes*. Les autres furent appelées *Pauvres Clarisses*. La réforme des *Capucines* fut commencée à Naples en 1558, et introduite à Paris, en 1602, par la duchesse de Mercœur.

En 1221, saint François avait aussi fondé lui-même un *tiers ordre* pour les personnes de l'un et de l'autre sexe engagées dans le monde, qui s'assujettissaient à certaines pratiques de piété compatibles avec leur état. Plus tard, plusieurs personnes de ce troisième ordre se sont réunies en communauté et, gardant la clôture, ont prononcé les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. C'est de cet ordre que sortirent les *Béguins* (du mot allemand *beggen*, demander, prier) ou *Fraticelli*, et les *Picpuces*, ainsi appelés du monastère de Picpus, qui se trouve maintenant compris dans le faubourg Saint-Antoine, à Paris.

ILES DE GLACE.

On rencontre des îles de glace flottante de 3 à 8 kilomètres de longueur et de 30 à 60 mètres de hauteur. La partie qui baigne dans la mer doit être (d'après les densités relatives de la glace et de l'eau de mer) six ou huit fois plus considérable que la partie visible. L'épaisseur totale peut donc être de 500 à 600 mètres.

LA MALLOTTE DU PÈRE RASTOUL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 330, 337, 345, 357, 362, 373.

III. — *Le 8 juillet et jours suivants.*

Le soir même de la tumultueuse visite au galetas du père Rastoul, la nouvelle du trésor découvert chez le vieux bonhomme avait marché si rapidement, grâce aux commères du quartier, que, de Villegoudou passant par le pont Neuf, où devisent les bonnes langues, elle défrayait l'entretien de l'après-souper jusque dans les ménages de la place de l'Albinque, située, comme chacun le sait, à l'autre extrémité de Castres.

L'imagination, prodigue envers les riches, s'évertua naturellement à broder l'aventure, et si magnifique devint la broderie qu'elle donnait des éblouissements aux brodeurs eux-mêmes. Ainsi, les deux napoléons trouvés, celui-ci par le propriétaire, celui-là par le cadet, ne furent plus que les deux premières gouttes d'une pluie d'or ruisselant par toutes les poches du financier de la rue de la Fagerie. Au lieu de se borner à conjecturer sur les deux bourses de cuir, d'ailleurs honorablement garnies, c'était, disait-on, à pleins sacs à farine; à pleine paillasse du lit que se pouvaient compter les pièces de vingt francs logées, sous l'enseigne de la misère, dans le mystérieux galetas. Quant à cette mallotte gardée par un fusil chargé, elle avait été si complétement ensevelie sous les fantaisies de l'exagération que personne ne songeait à parler d'elle, alors qu'elle était cependant le seul contenant solide et réel offert aux conjectures raisonnables.

Il résulta de ces dires fabuleux une grande gêne pour le père Rastoul quand, le lendemain de l'invasion qu'il avait subie, il essaya d'aller enfin renouveler ses provisions de bouche, épuisées depuis le déjeuner de la veille.

Le bruit de la merveilleuse découverte avait féru d'une rage de curiosité les habitants des deux rives de l'Agout, si bien que, dans la rue de la Fagerie, ce n'était que processions de gens venant de toute part se grouper et faire foule devant la maison du bonhomme qui, disaient quelques-uns, semait l'or en marchant.

A la vue de tant de regards braqués sur lui, au brouhaha du populaire, la surprise arrêta le timide vieillard qui se disposait à sortir; la frayeur lui vint, et, à tort, augurant mal pour lui de l'émotion causée par sa présence, il recula dans l'allée obscure et en ferma brusquement la porte, afin de se dérober à la curiosité publique.

La clameur qui s'éleva soudain devant cette porte fermée lui fit prendre la résolution de ne pas se montrer au dehors avant la chute du jour. Ainsi il s'était couché sans souper et le déjeuner allait lui faire faute.

Le père Rastoul soupira douloureusement; puis, résigné, il reprit à pas lents le chemin des montées.

A peine avait-il gravi quatre ou cinq marches que tout à coup il s'arrêta, se pencha sur la rampe de l'escalier, et, le nez au vent, il huma, dans une aspiration profonde, une savoureuse vapeur qui filtrait à travers les interstices de la porte du sous-sol.

— Ça sent la soupe au lard! se dit-il avec une sorte d'attendrissement.

Et comme attiré par l'appétissant fumet, après un moment d'hésitation, il descendit une marche, aspira et huma de nouveau les molécules onctueuses qui montaient jusqu'à lui. La double analyse de cette vapeur, recueillie dans les deux éprouvettes de l'odorat et du goût, lui donna, comme au premier jugé, soupe au lard! ce qui lui fit descendre une seconde marche.

— Ces gens-là, reprit le bonhomme d'un ton d'amertume, se plaignent de leur misère, et ils font bombance!

Son accès d'indignation céda à cette réflexion qui lui vint :

— Ils sont quatre en bas; ils ont dû faire de la soupe au moins pour cinq. Peut-être seraient-ils disposés à m'en donner, ou du moins ne refuseraient-ils pas de m'en vendre.

Cette supposition l'amena sur l'avant-dernière marche, mais il ne put se décider encore à aller plus loin. Bien que les péripéties de la scène du galetas eussent amené une

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

apparence de pacification entre lui et son voisin du sous-sol, elle ne les avait pas laissés sur un tel pied d'intimité qu'il n'eût qu'à se présenter à l'heure du repas, chez le père de la Belou, pour avoir aussitôt place à sa table. Donc, l'hésitation le reprit.

Mais les succulents effluves qui venaient d'en bas continuaient à envahir son cerveau ; bientôt ils surexcitèrent jusqu'à l'exaspération les impérieux désirs de son estomac, et, la folie de la faim le poussant, il se dit :

— Quand je devrais à moi seul payer la part de tous les quatre, j'aurai ma portion de soupe au lard !

Quelques minutes après, l'affamé locataire du galetas, assis chez Magloire Cambajou devant une écuelle copieusement servie, avait pour vis-à-vis la Belou, qui, sous le bandeau cachant sa cicatrice, riait aux éclats de la prodigieuse activité que mettait ce convive inattendu à dépêcher son potage.

On pourrait dire que la Providence voulait du bien au père Rastoul, puisqu'elle avait permis que le jour où il avait si grand'faim fût justement jour de grasse cuisine chez le pauvre tisserand, dont le menu quotidien n'était rien moins que bonne chère. Mais quels que fussent les obstacles de la misère, il y avait une date dans l'année qui marquait invariablement fête chômée pour la famille Cambajou. C'était le 8 juillet, — jour de la Sainte-Élisabeth d'été, — autrefois double anniversaire quand le ménage était au complet : on y célébrait en même temps et le jour de naissance de Bénédicte Cambajou, la femme de Magloire, et celui de leur mariage. Par suite de sa religieuse confiance dans cette date, confiance que justifiaient d'heureux événements dans la famille, Bénédicte avait voulu que sa fille aînée fût placée sous l'invocation de la patronne honorée ce jour-là : de là le nom donné à la sœur des deux bambins ; de là l'observance de ce même jour férié survivant à celle qui en avait été la reine.

Cette pieuse tradition de famille, la mort n'avait pu la briser, grâce à ce nom d'Élisabeth, qui permettait de confondre la fête du baptême de l'enfant avec la double fête de la naissance et du mariage de sa mère. La défunte, quand ce jour revenait, était moins absente : on buvait à la Belou en mémoire de Bénédicte.

Donc, qu'elle fût plus ou moins bien fournie, la table, chez le pauvre tisserand, l'était toujours mieux, à pareille date, qu'en aucun autre temps de l'année. Toutes les épargnes, toutes les privations allaient à ce but, et plus d'une fois on jeûna la veille pour dîner complétement ce jour-là.

Bien qu'on ne sortît pas d'une passe aussi difficile, cependant, lorsque, le matin de ce 8 juillet, Magloire Cambajou annonça à ses enfants qu'on dînerait à midi d'une soupe au lard, les cris de joie et les folles gambades du cadet et du pitzou à cette importante nouvelle auraient pu faire croire qu'ils venaient d'être soumis à la rude épreuve du repas ajourné, si la tartine de *razimat* n'eût déjà écrit sur leurs joues le démenti du jeûne forcé.

Quant à la Belou, consultée par son père sur son goût personnel, elle répondit :

— Votre idée est bonne, papa : les petits sont contents ; ça ferait plaisir à la mère.

Ce n'était pas par indifférence, mais comme sincère approbation qu'elle disait cela ; elle se rappelait que, de son vivant, Bénédicte voulait que sa fête fût, avant tout, celle de ses enfants.

Dans les honnêtes familles, le souvenir de ceux qui ne sont plus protége ceux qui restent.

Malgré cette approbation, Cambajou, que sa conscience tourmentait, insista auprès de sa fille :

— Tu trouves que c'est bien, la Belou, c'est déjà bon, reprit-il ; mais si pourtant tu as une meilleure idée, il faudrait la dire : le jour de ta fête, c'est ton vouloir qui est le maître ici ; ça a toujours été comme ça, tu le sais bien, et, nom d'un nom, je n'entends pas que ça change !

En parlant du passé, le père de la Belou altérait un peu la vérité ; jamais, même lorsqu'il laissait le plus de liberté à sa fille, il ne lui avait dit :

— Je cesse, pour un moment, d'être le maître chez moi.

Mais jamais non plus il n'avait vu, dans un pareil jour, au front de la pauvre enfant, un bandeau voilant une blessure faite par lui à sa fille. La nuit passée sur ce malheureux coup de vivacité n'avait pas apaisé son remords. A peine le sommeil l'emportait-il au pays des rêves, qu'il se voyait, dans un accès de folie, assommant ou égorgeant la Belou ; n'osant dormir, il se mit à chercher dans son imaginative quel bouquet assez beau il pourrait donner à la blessée comme dédommagement, et pour se consoler lui-même de l'accident de la veille.

Son goût particulier aidant, il finit par trouver cette soupe au lard.

— C'est bien, avait dit la Belou.

Mais, pour son père, ce n'était pas assez. Il eût voulu trouver pour elle quelque chose qui fût pour lui un sacrifice, et, s'il était possible, une sorte de châtiment. A force d'y penser, il le trouva. Cambajou se souvint qu'un jour la Belou, empêchée dans une de ses volontés d'enfant, avait dit :

— Ah ! si j'étais la maîtresse !

Or, comme son autorité souveraine chez lui était le bien auquel son orgueil tenait le plus, il résolut de l'abdiquer au moins pour un jour en faveur de sa fille. Seulement, quand il s'agit d'expliquer à celle-ci que c'était comme réparation du mal dont elle souffrait encore qu'il lui cédait ce pouvoir duquel il était si jaloux, la fausse honte lui vint, et, faussant le passé, il mit sur le compte d'un usage qui n'existait point l'expiation qu'il s'imposait. Voilà pourquoi il lui dit :

— Le jour de ta fête, c'est toujours ton vouloir qui est le maître ici.

Et, à l'appui de ses paroles, voilà pourquoi, sur la seule invitation de la Belou, le voisin d'en haut put, sans conteste, prendre place à la table de Magloire Cambajou.

La journée fut bonne pour le père Rastoul, par cette raison que le locataire du sous-sol fut à peu près excellent. Il n'oublia pas plus de cinq ou six fois que, pour quelques heures, il avait cessé d'être le maître chez lui, et encore, quand sa nature violente le poussait à cet oubli, la Belou, sans cesser de plaisanter avec les autres et de lui sourire, le rappelait au respect de l'autorité. Elle avait lu dans la pensée de son père et deviné que le pouvoir qu'il lui avait cédé sur toute la famille, même en le comptant, elle le devait bien moins à la fête du jour qu'à sa blessure de la veille. Aussi, dès que l'irritable Cambajou commençait à sourciller et que l'éclair de son regard annonçait un subit éclat de colère, la blessée, par un mouvement naturel, portait la main à son front comme pour rajuster le bandeau prêt à se détacher. Elle n'allait pas jusqu'à montrer sa blessure. A quoi bon, d'ailleurs ? Sans qu'elle la découvrît, son père l'avait vue : il la voyait toujours ! Et ce simple geste suffisait pour le rendre calme et soumis comme un enfant, devant l'enfant investi pour un jour de l'autorité du chef de famille.

L'habitant du galetas retrouva le lendemain, devant la porte de la rue, ce même obstacle à son passage qui, la veille, l'avait fait rétrograder dans l'allée, puis descendre chez son voisin le tisserand, ce qui valut à celui-ci une

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

nouvelle visite du bonhomme. Le dîner de fête avait non-seulement familiarisé le père Rastoul avec les enfants, mais encore il s'était enhardi de telle sorte auprès de Cambajou qu'il n'hésita pas à lui faire part d'un projet qu'il venait de concevoir pour se dérober, aussi longtemps que besoin serait, à l'inquiétante curiosité de la foule. C'était, au lieu d'aller chaque jour aux provisions pour sa subsistance, de venir à l'heure des repas s'asseoir, en qualité de pensionnaire, à la table où, déjà une fois bien accueilli, il avait été gratuitement si bien traité.

Un jour plus tôt, la Belou, maîtresse du logis, eût dit :

— Je veux que cela soit ainsi.

Et c'eût été chose convenue ; mais, au lendemain de la fête, le père avait repris à peu près toute son autorité. Oui, seulement à peu près, car désormais il en abandonna une part à sa fille, d'abord comme indemnité de la blessure, et, depuis, comme regret de l'ineffaçable cicatrice. La proposition du père Rastoul ne souriait guère à Cambajou. Il avait, sans trop d'impatience, souffert ce convive un jour de gala ; mais il pensait à la venue probable des jours d'insuffisance, même de privations, et autant le richard prenait souci de cacher son or, autant le pauvre artisan se souciait peu de montrer sa misère. Cependant diverses considérations que firent valoir le père Rastoul et la Belou, qui se donna voix au chapitre, déterminèrent le consentement de Cambajou : le pensionnaire vivait de peu, et si tant est qu'il dût être gênant pour son voisin d'en bas, la gêne ne pouvait être de longue durée ; les curieux se lasseraient de faire en vain le pied de grue, et la rue deviendrait libre pour lui ; enfin, grâce à lui, on ne devait plus qu'une demi-pistole au propriétaire !

La suite à la prochaine livraison.

PEINTURE SUR FAÏENCE.

La manufacture de Sèvres a exposé à Londres, dans le palais de la dernière Exposition universelle, à côté des spé-

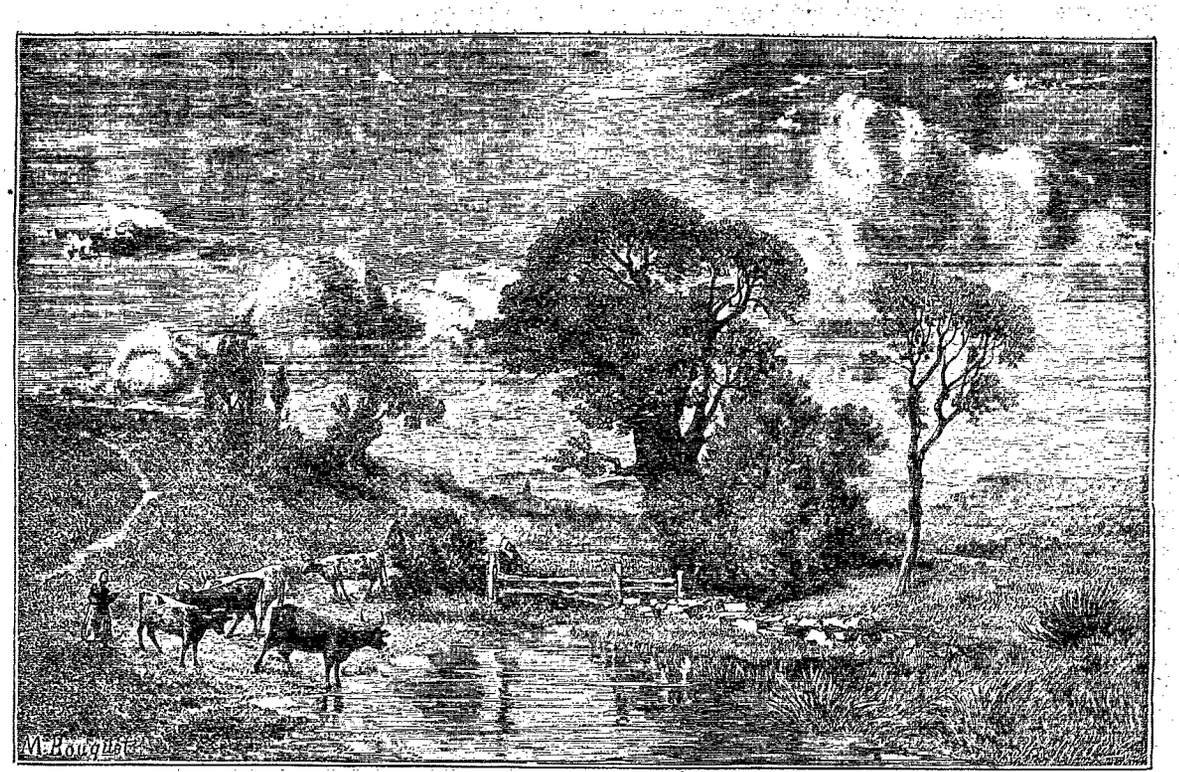

La Mare aux Vaches, en Bretagne. — Peinture sur faïence de M. Michel Bouquet. — Dessin de Lancelot.

cimens de ses plus beaux produits, quelques échantillons de faïence émaillée, parmi lesquels étaient deux plats peints par M. Michel Bouquet. Notre planche qui donne l'esquisse d'une de ces deux peintures ne peut évidemment reproduire l'aspect particulier de la faïence peinte : ce sont de ces effets que la gravure réussit à peine à imiter avec l'aide des couleurs ; mais la composition est agréable en elle-même, et nous donne l'occasion d'exprimer le regret que les architectes ne fassent pas plus souvent emploi, dans la décoration des édifices publics et privés, de ce genre de peinture qui, aux qualités de l'éclat et de la vigueur, unit celle d'une résistance presque invincible à toutes les influences qui rendent si précaire la durée de la peinture à l'huile.

LE COLLÉGE ARABE-FRANÇAIS,

A ALGER.

Le Collége impérial arabe-français est situé dans le quartier Bugeaud, le plus beau d'Alger. Avec ses sept portiques percés d'arcades cintrées, il peut passer pour une des œuvres architecturales les plus remarquables de la ville. Les cours sont spacieuses ; les réfectoires, les classes, les dortoirs, sont bien aérés ; la mosquée, la salle des ablutions, le gymnase, ont des proportions convenables.

« L'un des moyens les plus propres à assurer notre influence sur la race arabe et à la diriger dans la voie qui convient à nos intérêts est, sans contredit, l'instruction, car l'instruction, en développant l'intelligence, a pour effet d'abaisser les barrières élevées par la différence des mœurs et des croyances. » (Rapport du gouverneur, 14 mars 1857.)

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Le Collége marche progressivement vers ce but utile; les jeunes Arabes, mêlés avec les élèves européens qui fréquentent le Collége, dans les récréations, les classes et tous les enseignements, adoptent promptement les mêmes habitudes de vie et de langage, les mêmes principes de moralité, fraternisent en toutes circonstances, et préparent ainsi les bases du rapprochement et de l'association des deux races.

La plus grande difficulté consistait à gagner la confiance des familles indigènes qui, soupçonneuses et défiantes, surtout en matière de religion, et craignant d'ailleurs quelque tentative de prosélytisme, pouvaient refuser d'envoyer leurs enfants au Collége. Il fallait donc leur donner une garantie certaine à cet égard : il fallait instruire leurs enfants dans les pratiques de leur culte, leur faire apprendre le Coran, leur assigner un iman ou directeur religieux. Tout cela a été fait. Il a suffi pour arriver à ces résultats de ne pas admettre comme pensionnaires des élèves européens pour lesquels il eût fallu un enseignement catholique.

Les Arabes, étant les véritables hôtes du Collége, se voient tenus en une sorte de considération qui les relève à leurs propres yeux. Ils sont comme chez eux; rien ne les inquiète au point de vue de leur foi.

Aujourd'hui, le Collége compte plus de cent élèves indigènes et un nombre presque égal d'externes européens.

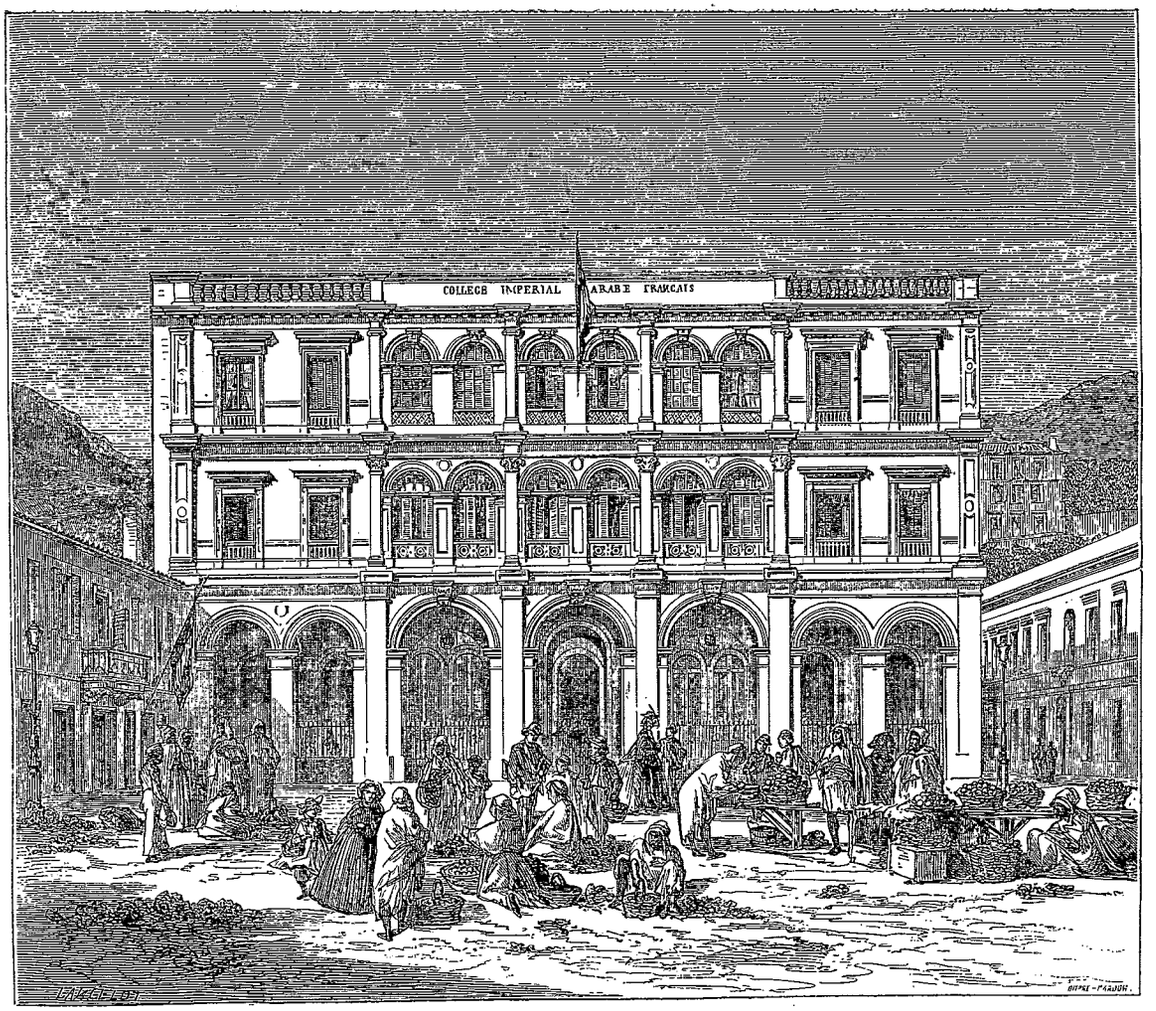

Le Collége arabe-français d'Alger. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie.

Déjà cinquante élèves indigènes environ sont sortis du Collége soit pour rentrer dans leurs tribus, où ils ont apporté des idées nouvelles et l'estime de la France, soit pour aller acquérir dans d'autres écoles, à l'École de Saumur, à l'École normale de Versailles, à l'École de médecine d'Alger, les connaissances spéciales qu'exige la carrière qu'ils désirent embrasser, soit pour entrer dans l'interprétat après des examens subis avec succès, soit pour entrer dans les administrations françaises, soit enfin, quoique jeunes encore, pour diriger des tribus sous le titre de caïds.

Le Collége a eu, dans le principe, pour directeur, M. Perron, orientaliste. Ce savant, aujourd'hui inspecteur des établissements d'instruction publique ouverts aux indigènes, a été remplacé par l'excellent humaniste M. Cherbonneau, ex-professeur de langue arabe à la chaire de Constantine, qui a vécu pendant dix-huit ans en Algérie, au milieu des Arabes, et parle leur langue avec facilité.

SOUVENIRS D'UN AMI.

JEAN REYNAUD.

Suite. — Voy. p. 135, 194, 238, 349.

Depuis plusieurs années déjà, la France offrait, à ceux qui regardent avec les yeux de l'esprit, un spectacle étrange. Le monde intellectuel et moral paraissait envahi et agité par des tourbillons. Les jeunes générations, enflammées d'une passion extraordinaire de réforme et de renouvellement, s'élançaient vers tous les points de l'horizon : c'était comme une armée en marche, non pas, il est vrai,

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

avec l'ensemble et l'union qui avaient assuré le succès de mouvements semblables à certaines grandes époques de l'histoire, mais par groupes indépendants et, à première vue, disparates. Le romantisme, le plus nombreux et le moins profondément novateur en apparence, n'en était déjà plus à se frayer tumultueusement une route; il avait des cris de victoire; un autre groupe, austère, presque sombre, avait envoyé trois des siens à Rome pour l'inviter à tenir plus de compte des tendances libérales du siècle; un troisième, faisant irruption dans la politique avec une ardeur prématurée, répandait l'alarme et suscitait des défiances qu'on était trop porté à imputer seulement à la classe moyenne. Entre ces extrêmes s'étaient formées des associations d'un caractère plus indéterminé, où l'on agitait à outrance des questions de toute nature, philosophiques, historiques, économiques, sociales: elles n'avaient d'abord excité que la curiosité, la surprise ou l'intérêt; mais, étant arrivées à porter la main à ce qu'on est habitué à considérer comme les assises mêmes de la société, l'opinion commençait à s'en inquiéter et à hésiter entre deux partis: rire de ces tentatives comme de folles entreprises, ou s'en irriter comme d'une conspiration sérieuse ou tout au moins d'un scandale. Jean Reynaud avait été affilié à la plus célèbre de ces associations, lorsqu'il n'était encore qu'aux bancs de l'école et en pleine étude des sciences exactes: elle ne se composait guère, avant son départ, en 1829, que d'une vingtaine de jeunes gens, presque tous élèves de l'École polytechnique, et qui, pour la plupart, ont compté dans la suite parmi les hommes les plus influents du pays; il avait entretenu avec quelques-uns d'entre eux une correspondance du haut de son île, mais sans avoir pu bien juger, à cette distance, des développements rapides de la société et surtout de ses secrètes directions. A son retour, en 1831, il la trouva considérablement agrandie, presque transformée et ne se satisfaisant plus de théories. Ses anciens condisciples, plus ardents, plus actifs, s'étaient engagés avec une conviction de plus en plus intrépide et confiante dans l'enseignement public de quelques-uns des principes qu'il avait adoptés dès l'origine, de deux surtout auxquels il resta toute sa vie fidèle: le premier, qui affirme comme loi fondamentale la perfectibilité humaine; le second, qui assigne pour but supérieur à toutes les institutions l'amélioration morale, intellectuelle et physique de la classe la plus nombreuse. On a vu qu'il était libre, prêt à tout sacrifice, et, comme il l'avait déclaré en résignant ses fonctions d'ingénieur, résolu à se mettre « au service des idées », c'est-à-dire des forces invisibles qui soulèvent les hommes au-dessus de l'oppression de l'ignorance et de la misère, et les portent des ténèbres à la lumière, des erreurs à la vérité. Il fit la violence nécessaire aux instincts de sa vigoureuse individualité qui lui conseillaient plutôt un travail isolé, et il se donna provisoirement à la Société saint-simonienne, toute mélangée de bien et de mal qu'elle lui parut dès cette époque. Malheureusement (et j'emploie ici à peu près ses termes mêmes (1)), il ne tarda pas à s'apercevoir de tendances funestes qui menaçaient de compromettre de plus en plus les aspirations philosophiques dont la générosité l'avait séduit; il voulut, il espéra conjurer le péril; il avertit, conseilla, puis protesta énergiquement. Ce fut peine perdue. Vaincu, il s'éloigna avec quelques amis, et à la fin de 1831, l'année même où il était revenu de Corse, il avait rompu à jamais avec cette association, la seule à laquelle il ait jamais appartenu. Ses espérances avaient été extrêmes; sa déception fut cruelle, sa tristesse proportionnée à sa force, c'est-à-dire terrible: elle faillit, comme à plusieurs autres, lui coûter la vie. Cependant il avait vingt-six ans à peine, et ce dénoûment fatal de ce que j'ai entendu appeler dans sa famille « la grande aventure de sa jeunesse », n'eut pas le pouvoir de porter atteinte à son courage et à son inébranlable volonté de se dévouer. « Ne le savions-nous pas, me disait-il, qu'il » y a d'autres champs de bataille que ceux où s'entre-choquent les armes et les corps, d'autres héroïsmes que ceux » de l'épée, d'autres sacrifices que ceux du sang et de la » vie! » Il sortit, d'ailleurs, de cette épreuve de quelques mois avec plus d'expérience que d'autres hommes n'en savent tirer des leçons d'un demi-siècle. Laissant derrière lui ce qu'il avait condamné comme contraire à la raison, à la dignité et à la liberté humaines, il rentra dans l'entière possession de lui-même et de ce qui avait toujours été le fond de sa foi. Il emportait d'ailleurs, avec des aperçus nouveaux, nés du contact et du labeur de toutes ces jeunes intelligences inspirées de l'amour du bien, un sentiment plus net des écueils à éviter et des chimères à effacer de son horizon, ainsi que la conviction qu'il devait désormais assez compter sur sa valeur et sa puissance personnelles pour ne plus partager la responsabilité des opinions d'autrui et laisser à qui que ce soit le droit d'« entamer son indépendance. » (1) Il ne permit pas à la douleur de l'arrêter longtemps dans l'inertie. Il continua ses travaux, et exposa successivement ce que lui persuadèrent ses études et ses méditations dans la *Revue encyclopédique* (1832-1833) et dans l'*Encyclopédie nouvelle* (1834-1847). Ce fut pendant ces années laborieuses que, sans souci de fortune, satisfait de la très-modeste rémunération qu'il devait à ses écrits, inaccessible et indifférent à toutes les séductions vulgaires du monde, ne cherchant le délassement et la réparation de ses forces que dans les jouissances les plus pures et les plus élevées de la nature et des arts, il acheva de fonder, sur des bases qui ne chancelèrent jamais dans sa conscience, l'unité de sa doctrine de la vie.

La suite à une autre livraison.

(1) Notice inédite déjà citée.

(1) Expression de M. Charles de Rémusat, *Journal des Débats*, 20 août 1864: « L'écrivain, le penseur, et, plus que tout cela, l'homme, était du premier ordre... Jamais ceux auxquels il (Jean Reynaud) s'est uni n'ont entamé son indépendance. »

PROMENADES D'ÉTÉ.

Voy. p. 141, 175, 247, 271, 279.

RÉFLEXIONS D'UN BOTANISTE.

. . . Le nom commun étant connu, il est facile de déterminer la plante. Mais lorsque cet élément est lui-même inconnu, comment peut-on arriver à résoudre le problème, à déterminer le genre et l'espèce de la plante qu'on a sous les yeux?

— On y arrive en suivant la classification linnéenne, fondée principalement sur le nombre des étamines et des pistils: vous n'avez qu'à compter les étamines pour savoir immédiatement à quelle classe de végétaux vous avez affaire.

— C'est, en effet, ce que j'avais lu dans les livres, et je me promettais bien de me conformer à cette règle. Tenez, voici justement la plante sur laquelle j'en fis la première application. Elle croît dans cet endroit un peu marécageux, à côté de notre chemin; je vais aller la cueillir. Je n'y compte que deux étamines. Elle appartient donc à la *diandrie* ou à la deuxième classe de Linné; et comme son pistil est simple, elle est de la *monogynie* ou du premier ordre de Linné. Ces caractères étant identiques avec ceux du troëne, du lilas et du jasmin, rien ne me semblait plus naturel que de la ranger, à côté de ces arbrisseaux, dans la même classe et dans le même ordre.

— Est-ce que vous n'éprouviez pas d'abord quelque ré-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

pugnance à placer sur le même rang une plante herbacée et un arbrisseau?

— Je n'y trouvai rien de choquant, depuis que j'avais vu le robinier ou faux acacia porter des fleurs et des gousses exactement semblables à celles du haricot. Mais, dans mon manuel, toutes les plantes sont classées d'après la méthode de Jussieu. Et c'est là surtout que commençait mon embarras. Comme cette méthode consiste dans le groupement des végétaux par *familles naturelles*, quoi de plus *naturel*, me disais-je en moi-même, que de ranger dans la même famille les plantes qui ont deux étamines et un style unique? Je m'attendais donc à rencontrer sûrement la plante que je venais de cueillir, mon espèce palustre, dans la famille naturelle des *oléacées*, tout à côté de l'olivier, du frêne, du troëne, etc. Mais j'eus beau interroger tous les arbres et arbrisseaux de cette famille, ils l'excluaient obstinément de leur parenté. Comment faire? Je voyais bien que les feuilles de ma plante palustre, feuilles à larges dents, profondément incisées, différaient complétement de celles des oléacées, qui sont presque toutes entières, non divisées; mais je savais aussi que Jussieu et Linné n'avaient attaché aucune valeur, comme moyen de classification, à la forme des feuilles. Je fus donc obligé de tourner mes regards d'un autre côté. La tige fixa bientôt mon attention : je vis qu'elle était carrée, et je pus m'assurer que la tige d'aucune de nos oléacées, peu nombreuses d'ailleurs en genres et en espèces, n'est de forme quadrangulaire. Cette vérification fit d'abord naître le doute; puis ce doute se changea en certitude par l'examen de la fleur et du fruit. Dans les oléacées, telles que le troëne et le lilas, la corolle est régulière, divisée en quatre lobes égaux; les fleurs sont disposées, à l'extrémité des rameaux, en panicules pyramidales; les fruits sont tantôt une baie, tantôt une capsule à deux loges. Rien de tout cela dans ma plante palustre. Là, la corolle est, au contraire, sensiblement irrégulière, divisée en quatre lobes, dont le supérieur est un peu plus large que les inférieurs; les fleurs, assez petites, à pédoncules très-courts, sont serrées les unes contre les autres à l'aisselle des feuilles, de manière à donner l'apparence de verticilles étagés; le fruit se compose de quatre graines contenues au fond d'un calice entr'ouvert et persistant. Tous ces caractères réunis, leur comparaison et leurs différences me décidèrent à retrancher définitivement mon inconnue de la famille des oléacées. Enfin, son mode d'inflorescence, la disposition de ses fleurs, le caractère de son fruit, me conduisirent, à force de recherches, à la famille des *labiées*. Mais, à mon grand désespoir, le caractère le plus saillant me manquait : la corolle de mon inconnue, dépassant à peine le tube du calice, n'offrait pas franchement la forme bilabiée, les deux lèvres propres aux fleurs de cette famille. Le lobe plus large pouvait, à la rigueur, passer pour une lèvre supérieure; mais celui-là, avec les trois autres lobes, ne faisait, bien compté, que quatre divisions de la corolle; et il m'en fallait cinq, à en juger du moins par les labiées que j'avais prises pour termes de comparaison. J'avais sous les yeux la mélisse, l'origan, le lierre terrestre : je voyais avec désappointement que leurs corolles étaient à deux lèvres bien saillantes, dont l'inférieure à trois lobes bien distincts, et la supérieure à deux lobes moins marqués. Heureusement je ne tardai pas à me procurer une labiée où la lèvre supérieure ne formait qu'un seul lobe, ce qui, avec les trois lobes de la lèvre inférieure, faisait exactement mon compte. Cette labiée, c'était la menthe : les quatre lobes de la corolle y sont presque égaux; le supérieur seul est un peu plus large et légèrement bifide. Enfin, à côté des menthes se trouvait, dans le livre, un genre de plantes appelé *Lycopus*, qui ne renfermait qu'une seule espèce, le *Lycopus europæus* : j'en comparai le signalement avec la physionomie de mon inconnue. Cette fois, je tenais le mot de l'énigme : la plante palustre que j'avais devant moi, c'était le *Lycopus europæus* (fig. 1). Je sautais de joie. Quel plaisir de trouver ce qu'on cherche!

— Vous étiez, je le vois, aussi content qu'Archimède quand il eut résolu le problème que lui avait soumis Hiéron.

— Sans doute, j'étais content de pouvoir étiqueter de son nom scientifique une plante qui m'était inconnue. Seulement ma découverte n'a rien de commun avec celle que fit Archimède en comparant le poids et le volume d'un corps avec le poids et le volume de l'eau déplacée par son corps. Un nom, c'est bien peu de chose. D'ailleurs je n'ai jamais pu m'expliquer pourquoi ma plante s'appelait *Lycopus*, qui, vérification faite avec mon dictionnaire grec, signifie *pied de loup*.

— On a voulu voir quelque ressemblance entre les pattes du loup et les incisions des feuilles du *Lycopus europæus*. Mais il ne faut pas y regarder de si près quand il s'agit de l'explication de noms auxquels leurs auteurs eux-mêmes n'attachaient souvent aucune signification. La plupart de ces noms ont été empruntés par Linné aux écrivains classiques, tels que Théophraste, Dioscoride et Pline. Les plantes auxquelles les rapportaient ces naturalistes ne croissent pas toujours dans nos climats et sont rarement les mêmes que celles que décrivent nos livres. Voilà pourquoi il ne faut pas accorder aux noms plus de valeur qu'ils ne méritent. Mais continuez le récit de vos tribulations.

— Le même labeur se renouvelant à chaque plante que je rencontrais, je n'eus bientôt plus aucun plaisir à poursuivre l'étude de la botanique. Je m'en dégoûtai d'autant plus vite que je ne comprenais rien à la nécessité de ces fatigantes nomenclatures. Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux classer les végétaux suivant les localités qu'ils habitent?

— On l'a fait. Ainsi, les végétaux qui habitent les endroits humides, marécageux, s'appellent *palustres*, expression dont vous vous êtes déjà servi. On pourrait les ranger à côté de ceux qui croissent aux bords des rivières ou des fleuves. Tous ces végétaux, palustres et fluviatiles, ont, en effet, le même air de famille : leur vigueur contraste avec l'air malingre, chétif, des plantes qui se plaisent sur les collines arides, broutées par les moutons. Il y a même des plantes qui vivent tout à fait dans l'eau; les unes n'en quittent jamais le fond, tandis que les autres viennent fleurir et fructifier à la surface. Vous connaissez les nénuphars blanc et jaune de la Seine et de quelques étangs de nos environs. A cette occasion, je vais vous apprendre une particularité que vous ne trouverez pas dans les livres. Vous pourrez la découvrir vous-même par l'expérience suivante. Arrachez une de ces fleurs aquatiques avec son long pédoncule, et mettez, dans un vase rempli d'eau, seulement l'extrémité inférieure du pédoncule qui porte la fleur. Mettez ensuite, dans le même vase, également l'extrémité inférieure du pédoncule d'une plante non aquatique, telle que la primevère, le narcisse, la jacinthe, etc. Au bout de quelques jours, la fleur du nénuphar sera complétement fanée, pendant que la fleur de la plante non aquatique aura conservé toute sa fraîcheur. A quoi tient cette différence? Voyez la portion de la tige ou du pédoncule du nénuphar qui est restée plongée dans l'eau : elle est saine, turgescente, gonflée d'eau; mais l'eau ainsi absorbée s'arrête brusquement là où la tige commence à s'élever au-dessus de la surface du liquide. Rien de pareil n'existe pour la plante non aquatique : là, l'eau absorbée parcourt toute la tige et s'élève

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

de proche en proche jusqu'aux organes de la fleur, qui continue de se développer. Que conclure de là? C'est que l'organisation de la tige de la plante aquatique diffère de celle de la plante terrestre : dans la dernière, l'eau peut s'élever verticalement, tandis que cela est impossible pour la première. En variant l'expérience, on arrive à démontrer que l'eau n'y pénètre que latéralement. Si, par exemple, vous tenez plongées dans l'eau les deux extrémités opposées de la tige du nénuphar, pendant que la partie moyenne reste en dehors, vous remarquerez que cette partie seule se dessèche, et que les deux extrémités, malgré leur séparation, conservent leur turgescence (fig. 2).

— Ce caractère ne suffit-il pas pour réunir toutes les plantes aquatiques en une seule et même famille naturelle?

— Non pas : pour former une famille naturelle, il faut la réunion de plusieurs caractères; et les plantes qui la composent peuvent croître dans des lieux et des climats très-différents.

— C'est là précisément, hélas! ce qui rend l'étude de la botanique si difficile pour un commençant. Aussi, dussé-je passer pour un obstiné, continuerai-je à étudier les plantes suivant les localités qu'elles habitent.

— Je n'y trouve rien à redire; au contraire, je vous y encourage. Étudier les plantes suivant leur *habitat*, c'est adopter la classification que la nature nous a tracée elle-même. D'ailleurs, la classification des plantes en *palustres*, *aquatiques*, *sylvatiques*, *campestres*, *prairiales*, etc., nous est imposée, que nous veuillions ou non l'adopter.

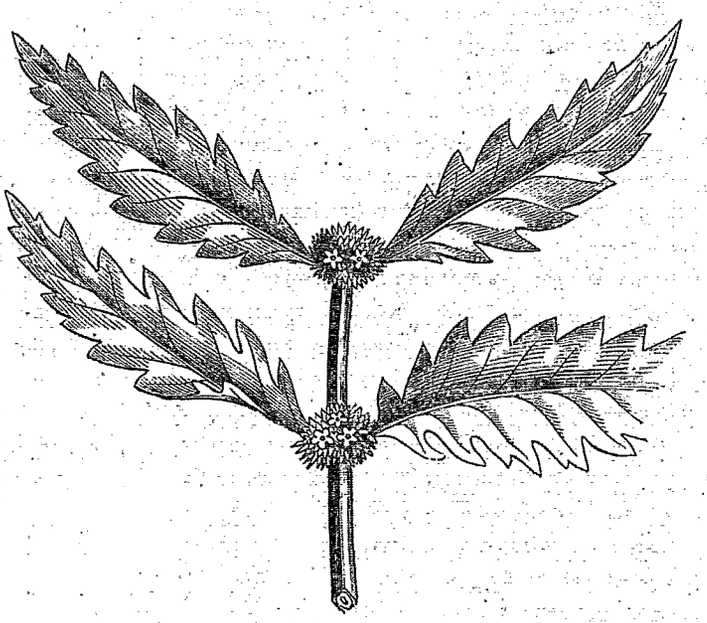

Fig. 1.

— Voilà ce que je ne comprends pas : l'homme n'est-il pas libre de suivre ses goûts, ses idées, en dépit de la nature, au risque même de se tromper?

— Si fait : en face de la nature, l'homme est libre de faire ce que bon lui semble. Mais s'il n'y trouve pas son avantage, s'il perd son temps à suivre sa volonté, il ne tardera pas à changer de sentiment et à reconnaître lui-même qu'il s'est trompé. Ainsi, vous ne réussirez jamais, par exemple, à faire pousser dans des plaines les plantes qui ne croissent que dans les bois, et réciproquement. Il y a des plantes alpestres qui ne réussiront jamais dans nos jardins. Beaucoup de graines qui viennent des pays lointains ne lèvent pas même dans nos serres, parce qu'on ne tient pas compte de leur milieu naturel. A cette occasion, je vais vous raconter une curieuse histoire. Vous avez certainement remarqué, au jardin des Plantes, le beau *Paulownia imperialis*, qui croît en pleine terre au bas de la grande serre, en face de la galerie de minéralogie. Bien qu'il n'ait que trente ans, c'est l'aîné de tous les *Paulownia* que l'on rencontre aujourd'hui en Europe. On aime ces arbres à cause de leurs grandes et belles fleurs bleues, d'une odeur suave, et ayant la forme de la digitale. Ils sont originaires du Japon. Le Muséum en avait reçu quelques graines en 1830. Or, il est de tradition de cultiver en serre chaude tout ce qui vient de loin. La graine du *Paulownia* fut donc semée en serre chaude et soignée comme une plante tropicale : elle ne leva point. L'année suivante, on essaya de la serre tempérée : la graine leva, mais la plante devint rachitique; elle s'étiola, et finit par mourir. Ce fut alors qu'on eut l'idée de la faire venir en pleine terre. La plante est aujourd'hui un bel arbre qui date seulement de 1834, comme l'indique l'étiquette qu'il porte. On n'aurait pas passé par tous ces tâtonnements si l'on eût songé que les conditions climatériques du Japon diffèrent bien moins qu'on ne se l'imagine de celles de plusieurs de nos contrées d'Europe.

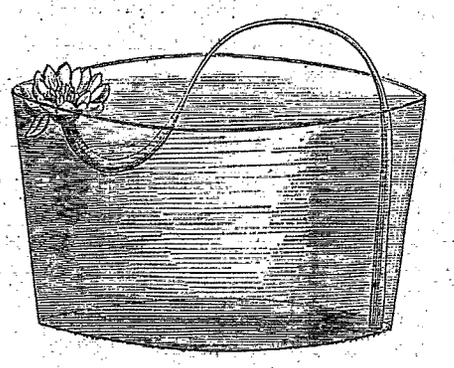

Fig. 2.

La suite à une autre livraison.

Typographie de J. Best, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Germain, 45.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LA GLANDÉE (1).

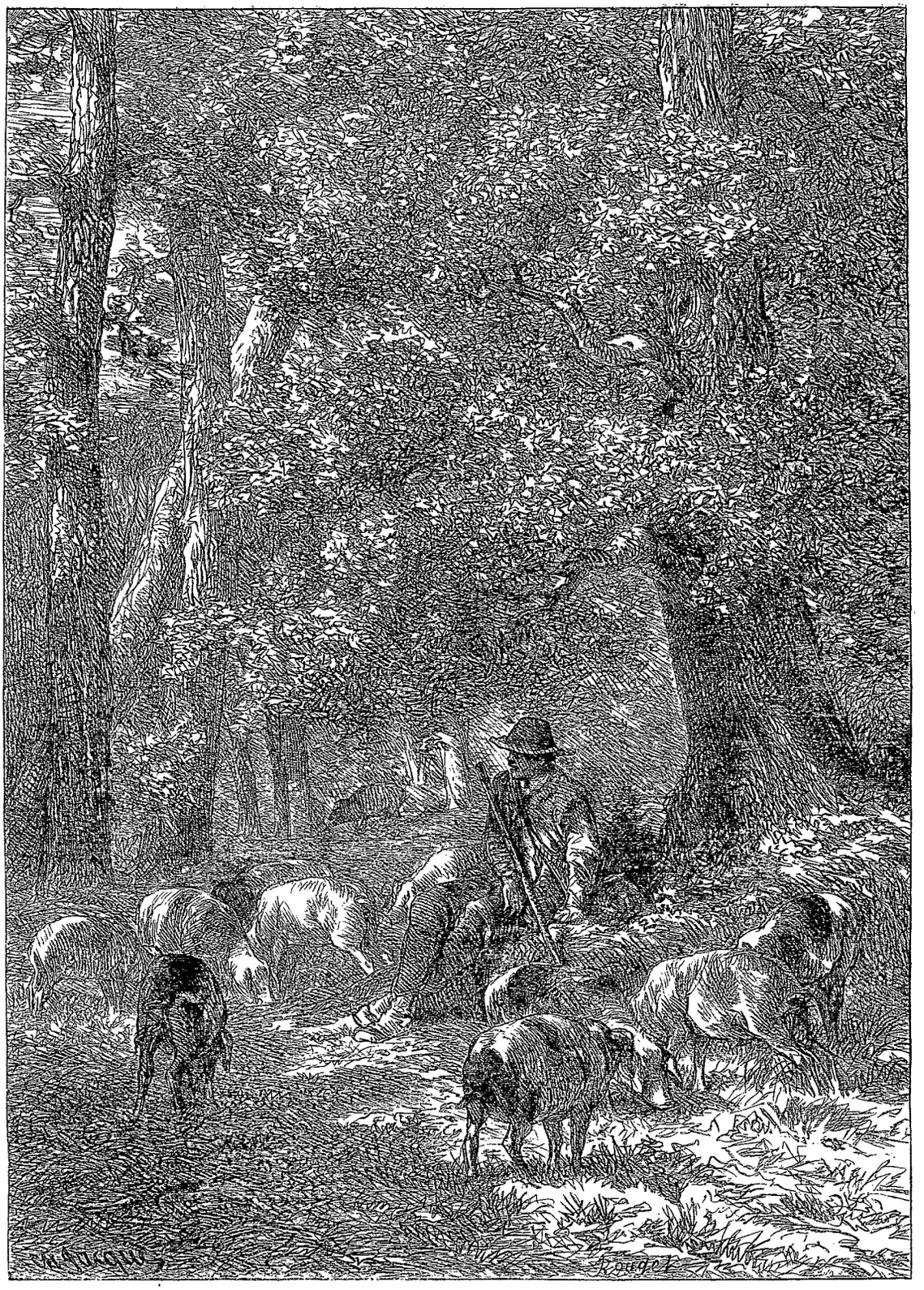

La Glandée. — Dessin de Charles Jacque.

« Minerve dit à Ulysse : « Rends-toi d'abord chez le » gardien de tes porcs. Plein d'amour pour toi, il chérit » également ton fils et la prudente Pénélope. Tu le trou- » veras près de ses troupeaux, qui, non loin de la roche » du Corbeau et de la fontaine Aréthuse, s'engraissent en » paissant les glands dont ils se délectent, et en buvant une » eau bourbeuse. Reste auprès de lui, et interroge-le avec » détail... »

(1) Voy., pour l'origine et les caractères du porc, t. XXXI, 1863, *Animaux domestiques*, deuxième article.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

» Cependant Ulysse s'éloigne du port et monte par un âpre sentier, à travers les forêts et les collines, où lui a dit Minerve, chez son pâtre divin, le plus diligent des serviteurs qu'il a jadis achetés et qui veillent sur ses domaines.

» Il le trouva assis sous le portique, au lieu où, dans une clairière, il a bâti de grandes étables isolées. Le pâtre lui-même, en l'absence du roi, sans le secours de sa maîtresse ni du vénérable Laërte, les a construites en pierres brutes et les a encloses d'une haie d'épines. L'extérieur est fortifié par des palissades de cœur de chêne solides et serrées. Dans l'intérieur de la cour s'élèvent, les unes près des autres, douze étables où couchent les porcs. Chacune d'elles renferme cinquante femelles pleines qui s'étendent sur le sol. Les mâles dorment en plein air. Ils sont moins nombreux, car les divins prétendants les dévorent, et, chaque jour, le pâtre leur envoie le meilleur de tous ceux qui sont robustes et gras. Il n'en reste que trois cent soixante. Alentour veillent quatre chiens semblables à des bêtes fauves, nourris par la main d'Eumée, chef des pasteurs. Celui-ci, à ce moment, taille des sandales autour de ses pieds, dans une peau de bœuf bien teinte. Les autres serviteurs sont dispersés dans l'île avec leurs troupeaux. Ils sont trois; le quatrième, contraint par la nécessité, est allé à la ville conduire aux superbes prétendants le porc le plus beau, pour qu'ils le sacrifient et rassasient leur âme de ses chairs délicates...

» Eumée relève sa tunique, qu'il passe dans sa ceinture; puis il va à l'étable où est le troupeau de jeunes porcs, en prend deux, les apporte et les sacrifie. Il brûle ensuite leurs soies, divise les chairs et les traverse de broches. Lorsqu'elles sont rôties, sans les retirer des broches, il les pose brûlantes devant Ulysse, les saupoudre de blanche farine, mélange dans un vase de bois du vin doux comme le miel, et s'asseyant vis-à-vis le héros, il l'excite par ces paroles :

« Rassasie-toi, ô mon hôte, de ce mets abandonné aux » serviteurs; les prétendants se réservent les porcs les plus » gras... Que de richesses avait mon maître! Nul roi n'en » possède autant, ni sur le continent ni dans Ithaque elle-» même. Vingt hommes réunis ne rassembleraient pas de » tels biens. Je vais te les détailler : sur le continent, » douze grands troupeaux de bœufs, autant de bergeries, » autant d'étables à porcs, autant de larges étables à chè-» vres, sont surveillés par des étrangers ou par ses propres » pâtres... Moi, j'ai soin de ces porcs... »

» Comme ils achèvent cet entretien, les troupeaux et les pâtres approchent. Ceux-ci renferment les porcs dans les étables où ils passent la nuit; l'air retentit de l'immense rumeur de ces nombreux troupeaux. Cependant le divin Eumée donne ses ordres à ses compagnons : « Conduisez-» moi un porc des plus succulents, afin que je le sacrifie » pour cet hôte qui vient de contrées lointaines. Nous-» mêmes nous nous délecterons à ce repas. » A ces mots, il fend du bois avec l'airain tranchant; ses compagnons amènent un porc de cinq ans, florissant de graisse, qu'ils étendent devant le foyer. Mais Eumée n'oublie point les immortels, car il est plein de bons sentiments. Pour les prémices, il enlève les soies de la tête de la victime et les jette dans la flamme en suppliant tous les dieux de ramener dans sa demeure le prudent Ulysse. Ensuite, il soulève un éclat de chêne qu'il s'est réservé quand il a fendu le bois, et en frappe la victime, que la vie abandonne à l'instant. Les pâtres, soudain, la font saigner, la brûlent, et ouvrent ses flancs. Eumée, pour en faire l'offrande, prend des morceaux crus de tous les membres, les couvre de graisse, et les jette dans l'ardent foyer en les saupoudrant d'orge sacrée. Alors ils divisent les chairs, les traversent de broches, les rôtissent avec soin, les retirent du feu et les placent sur la table. Eumée, debout, les distribue, car son esprit n'ignore rien de ce qui est équitable; il fait d'abord sept parts en priant : il consacre la première aux nymphes et à Mercure, fils de Maïa, en leur faisant des vœux; il donne chacune des autres à chaque convive, et honore Ulysse en lui offrant le dos entier du porc aux dents blanches.

» Il dresse près du feu un lit qu'il recouvre de peaux. Ulysse s'y étend, et le pâtre jette sur lui un épais et vaste manteau qui lui sert à changer, et dont il se revêt lorsqu'une pluie violente inonde les champs. Ainsi repose Ulysse; les jeunes pâtres se couchent auprès de lui. Mais Eumée ne peut se résoudre à dormir loin de ses troupeaux; il sort avec ses armes. Ulysse se réjouit du soin qu'en son absence il prend de ses richesses. D'abord le serviteur, autour de ses fortes épaules, jette un glaive acéré; il s'enveloppe de la peau velue d'une grande chèvre, et saisit une javeline aiguë pour se défendre des chiens et des voleurs. C'est ainsi qu'Eumée, près de ses troupeaux, va chercher le sommeil dans une grotte profonde, où dorment ses porcs, à l'abri du souffle de Boréc. » (1)

On ne se lasserait pas de citer le divin Homère. Il sait tout, il dit tout, et avec un charme infini. Que nous reste-t-il à apprendre sur la simplicité des héros antiques et leur appétit naïf? Ne savons-nous pas maintenant nourrir les porcs, leur construire des étables, les dépecer et les rôtir? Homère n'a même pas oublié l'âge où il est bon de les tuer.

Quelle noblesse et quelle fidélité dans le divin Eumée! et comme elle est dignement reconnue par ses maîtres! Il embrasse Télémaque en sanglotant, et lorsque Ulysse s'est révélé à lui, il combat à ses côtés contre les prétendants. Walter Scott a certainement imité Homère, et avec bonheur, lorsqu'il donne à Ivanhoe, pour serviteur et pour écuyer, le porcher saxon Gurth.

Eumée, fils d'un riche Crétois, trahi par la fortune et la tempête, ne perd rien de sa grandeur et de sa bonté native dans l'étable où le sort l'a jeté. Au lieu de lui paraître, comme à un autre Enfant prodigue, le comble de l'abjection, le gouvernement des porcs devient par lui une fonction utile et noble. Prenez-le pour modèle, vous qui, dans les Pyrénées, conduisez au pâturage, *à l'école*, dites-vous, les porcs des métairies voisines; n'objectez pas votre pauvreté : quant à votre ignorance, il ne tient qu'à vous d'en savoir plus qu'Eumée, tout fils de prince qu'il était. Bien certainement il ne lisait ni n'écrivait; mais en lui respiraient la fidélité, la sagesse et la grandeur morale.

Les porcs, comme les autres animaux, cessèrent bientôt de constituer la grande richesse des hommes. Les fonctions de porcher perdirent donc de leur importance. Mais « les animaux aux dents blanches » continuèrent à paraître sur les autels des lares et des sylvains, de Bacchus, de Cérès, d'Hercule, et sur la table du riche comme du pauvre. La préparation de leur chair en arriva à constituer une profession distincte. Aujourd'hui des usines américaines reçoivent le porc vivant et le rendent, vingt-quatre heures après, en lard, en salé, en jambons et en saucisses.

Les Romains, à la fois gloutons et gourmets, semblent n'avoir pas été surpassés dans l'art d'assaisonner et de servir le porc. La cuisine latine différait autant de la cuisine d'Homère que le banquet de Trimalcion de celui d'Eumée. Qu'on en juge :

« On venait de desservir le premier service au son des instruments, lorsqu'on vit arriver dans la salle trois porcs

(1) Homère, *Odyssée*, chants XIII, XIV, XVI (trad. de P. Giguet).

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

blancs (vivants) ornés de clochettes et de riches muselières. Et Trimalcion ; « Lequel des trois souhaitez-vous » qu'on nous serve à l'instant? Un poulet, un faisan, sont » chère de rustres! Mes cuisiniers ont coutume de mettre » cuire un veau entier dans un bassin. » Incontinent, il fit appeler le maître d'hôtel, et, sans attendre notre choix, ordonna de tuer le plus vieux des porcs... Trimalcion n'avait pas débité encore toutes ses sottises que le porc apparut sur un vaste *reposoir*. La compagnie aussitôt d'admirer tant de rapidité, et tous de s'écrier qu'un poulet même n'eût pu être rôti si vite ; ce qui doublait l'étonnement, c'est que le porc paraissait plus gros même que le sanglier servi tout à l'heure. De son côté, Trimalcion regardait, regardait. « Eh! quoi, dit-il, ce porc n'est-il pas » vidé? Vraiment non! Que veut dire? Faites venir le » chef. » Le cuisinier, tout confus, avoue qu'il a oublié. « Comment! oublié? s'écrie le maître. Passe encore si tu » n'avais oublié qu'un peu de poivre ou de cumin! Qu'on » le dépouille! » Ce ne fut pas long ; et le pauvre diable avait l'air si triste que tout le monde demanda sa grâce...

» Bientôt l'air sévère de Trimalcion se détendit en hilarité : « Allons, dit-il, puisque ta mémoire est si mau- » vaise, vide ce porc devant nous. » Aussitôt le cuisinier, ayant remis sa camisole, prit son couteau, et, d'une main qui semblait tremblante, coupa çà et là le ventre de l'animal ; et, des blessures élargies par le poids intérieur, quantité de saucisses et de boudins s'échappèrent alentour. On applaudit l'amphitryon et le cuisinier. »

FARINE ET PAIN.

Les farines commerciales contiennent plus d'eau et moins d'azote que les blés ; la diminution de la proportion d'azote est de plus du quart ; et comme on ne retire en France que 70 de farine pour 100 de blé, la moitié des principes nutritifs est perdue pour l'alimentation dans le système de fabrication du pain blanc.

Le rapport moyen de la croûte à la mie est de 24 à 76 pour 100 de pain ; les pains de fantaisie ont, en général, près de 36 pour 100 d'eau ; les autres pains en contiennent près de 40 et quelques-uns jusqu'à 45 pour 100.

La croûte est plus riche en matières azotées que la mie ; le rapport est souvent celui de 2 à 1 et s'élève quelquefois à 2.5 ; en même temps la croûte est plus soluble dans l'eau que la mie. Ainsi s'explique la préférence que l'on doit donner au pain bien cuit sur le pain qui a subi une cuisson insuffisante.

LE CHÊNE DU TASSE

ET L'HÉMICYCLE DE PHILIPPE DE NERI,

AU MONASTÈRE DE SANT-ONOFRIO, A ROME.

Non loin de Saint-Pierre de Rome, à l'entrée de cette longue rue de la Longara qui traverse le Transtévère d'un bout à l'autre et qui a retenti jadis la dernière des pas du divin Raphaël, on trouve, sur la gauche, une ruelle étroite et montante : elle conduit au monastère de Sant-Onofrio. C'est là que, le 1er avril 1595, le Tasse, déjà mourant, vint chercher un refuge auprès des moines oratoriens (1).

Après avoir traversé l'église à l'aspect sombre et vénérable qui renferme la tombe du poëte, on entre, par une petite porte latérale, dans un cloître solitaire, décoré de fresques à demi effacées, et de là dans le jardin du couvent.

« Ce jardin, d'une médiocre étendue, dit M. V. Cherbuliez (1), est situé sur la crête même du Janicule. Le sentier que l'on suit court entre un potager et une vigne en pente qui enlace ses pampres à de longs roseaux. Rien de plus simple que cet agreste décor : un champ de tomates, des fèves, des figuiers, un bassin de fontaine aux marges moussues et ombragé de lauriers-roses, le bruit léger d'un ruisseau qu'on ne voit point, des saules qui se penchent pour écouter la plainte de cette eau fugitive qui s'échappe en se dérobant sous leurs pâles feuillages. A quelques pas plus loin, le terrain se relève brusquement et l'enclos se termine par un tertre de gazon. Du côté du couvent, ce tertre présente aux regards une grotte dont l'entrée est obstruée par des gravois et des ronces, et que surmonte une niche décorée d'une urne brisée. Là, tout est laissé à l'abandon ; là foisonnent à l'envi les folles herbes, le lierre, l'ortie, la laitue et les mille jets fantasques d'une vigne sauvage qui s'entortille à des buissons et à des osiers ; mais sur la pente du petit monticule qui regarde Rome a été pratiqué un petit hémicycle dont les gradins en brique sont dominés par une rangée de cyprès. C'est là que Philippe de Neri (2) rassemblait ses jeunes élèves et leur enseignait une musique d'église toute nouvelle ; c'est sur ces gradins que sont nés, avec les harmonies du drame chanté, ces opéras sacrés qu'on appelle des *oratorios*.

» Au bas de l'hémicycle, une étroite terrasse est bordée par un petit mur en ruine ; à main gauche s'élève l'énorme tronc du chêne du Tasse, dont une branche maîtresse a été fracassée par la foudre... C'est à l'ombre de cet arbre séculaire que le poëte aimait à s'asseoir dans les derniers jours de sa déplorable vie. Est-ce une légende? Est-il vrai que le véritable chêne du Tasse a été abattu par la foudre il y a quelques années? Peu importe ; ces jardins ont vu le poëte, la mort sur les lèvres, se promener d'un pas chancelant parmi leurs ombrages, et c'est de cette terrasse que ses regards, près de s'éteindre, ont contemplé pour la dernière fois la ville éternelle.

» Ah! quel tableau embrassaient de là les regards du divin poëte! A droite, le prolongement en courbe du Janicule avec son Transtévère à ses pieds, avec ses bosquets, ses vergers, ses terrasses couronnées d'églises, jusqu'à ce qu'en face de l'Aventin il dévale brusquement dans le Tibre, resserré à sa sortie de Rome par ces deux hauteurs rivales ; de l'autre côté, s'abaissant en pente rapide, un bois d'yeuses, de noirs cyprès et de pins d'un vert velouté ; en bas, le Tibre qu'on voit à peine, mais dont le cours se fait reconnaître à la longue rangée de maisons sur pilotis qui l'accompagnent, hautes masures lézardées, ébréchées, jaunes comme les eaux qui en baignent le pied, et percées d'étroites fenêtres où pendent des guenilles.

» Au delà s'étend Rome tout entière, Rome immense, depuis la place du Peuple jusqu'à la pyramide de Cestius ; Rome avec ses toits rustiques recouverts d'une mousse flétrie et jaunâtre ; Rome avec ses splendeurs que rien n'égale, et qu'annoncent dans un langage superbe ses dômes et ses coupoles. Au loin, on aperçoit les ombrages du Pincio, les jardins de Salluste, le grand ravin verdoyant qui sépare le Quirinal de l'Esquilin et que domine Sainte-Marie Majeure ; plus près, la tour du Capitole, le Palatin avec ses cyprès, ses myrtes et ses grenadiers entremêlant

(1) Voy. t. XXVIII, 1860, p. 258.

(1) Le prince Vitale. — *Essai et récit à propos de la folie du Tasse*, par M. Victor Cherbuliez (Revue des Deux Mondes du 1er août 1863).

(2) Fondateur de l'ordre des Oratoriens, né à Florence en 1515, mort en 1595.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

leurs feuillages aux immenses arcades ruinées du palais des Césars, l'Aventin désert et ses églises solitaires environnées de cultures, le Celius à la croupe allongée qui se termine par la sublime basilique de Saint-Jean de Latran. Plus loin, la plaine onduleuse et nue; plus loin encore, les monts Albains baignés d'une lumière violette; puis les plans fuyants des montagnes de la Sabine, qui noient leurs cimes dans de fauves nuées, et dont la teinte purpurine va se dégradant, par des nuances insensibles, jusqu'au gris cendré des lointains aériens.

» En retournant la tête, on aperçoit le mont Vatican, Saint-Pierre, une ligne de pins se dessinant sur l'horizon étincelant, des figuiers et des broussailles imprégnées d'une poussière d'or. On aperçoit aussi ce long corridor aérien qui, passant au-dessus des toits de tuiles brunies, relie le Vatican au fort Saint-Ange, ce mausolée devenu citadelle, qui tour à tour servit aux papes de prison et de refuge dans les cas de danger pressant. Sa masse imposante, qui commande le cours du fleuve, est là comme le seuil majestueux et terrible qui donne accès dans l'enceinte du quartier pontifical. »

Quel spectacle et quels souvenirs prestigieux au haut de cette colline du Janicule! N'entendez-vous pas s'élever encore sous les rameaux de ce vieux chêne les admirables chants du seizième siècle entrecoupés par les lamentations du Tasse? et du fond de la cité mystérieuse qui s'endort à vos pieds, monter vers vous une rumeur étrange où l'on croit distinguer des mugissements de bêtes fauves et des bacchanales, des cantiques, des cris de détresse et des chants de triomphe? Mais, en s'élevant, tout s'épure, se fond et s'harmonise. Entendez, bien haut dans les airs, cette harmonie lointaine et sublime qui s'étend comme un



Le Chêne du Tasse et l'Hémicycle de Philippe de Neri. — Dessin de de Bar, d'après une photographie.

dôme diaphane au-dessus de la ville éternelle; elle nous dit ce qu'elle disait au Tasse la veille de sa mort: « Le passé est l'ombre de l'avenir que nous ne saurions voir encore, et l'avenir est une chaîne immense qui va s'élevant toujours, et dont l'un des premiers chaînons est cette terre où nous apprenons à vivre. »

STATUE DE SAINT JEAN-BAPTISTE,

PAR M. DUBOIS.

L'art a consacré par d'admirables chefs-d'œuvre deux manières de représenter saint Jean-Baptiste. Tantôt il nous le montre enfant, à côté de l'Enfant Jésus, dans le groupe de la sainte famille, et déjà dans ses jeux rendant hommage au Fils de Dieu; tantôt il le figure dans la force de l'âge, au temps de sa mission et de sa mort. M. Dubois a en quelque sorte réuni les deux manières dans l'élégante statue dont il avait exposé un plâtre au Salon de 1862, et qu'il a exécutée en bronze pour le Salon de cette année. Il a usé à son tour du privilége de l'art et s'est appuyé, après tous ceux qui ont représenté l'enfance de saint Jean, sur le premier chapitre de l'évangile selon saint Luc. Cet évangile est le seul qui révèle les liens de parenté unissant la mère du Précurseur et la mère du Sauveur; il renferme aussi la prophétie de Zacharie, père de Jean-Baptiste: « ...Petit enfant, vous serez appelé le prophète du Très-Haut, car vous marcherez devant la face du Seigneur pour lui préparer ses voies... » Les autres évangélistes ne parlent pas de l'enfance de saint Jean, mais seu-

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

lement de sa prédication dans le désert, où il vivait de sauterelles et de miel sauvage, vêtu de peaux, attirant de toutes parts des disciples qu'il baptisait dans les eaux du Jourdain. Leur récit et les paroles qui terminent le premier chapitre de saint Luc : « Or, l'enfant croissait et se fortifiait en esprit : et il demeurait dans le désert jusqu'au jour où il devait paraître devant Israël », laissent l'artiste entièrement libre de déterminer l'âge où saint Jean-Baptiste commença sa prédication.

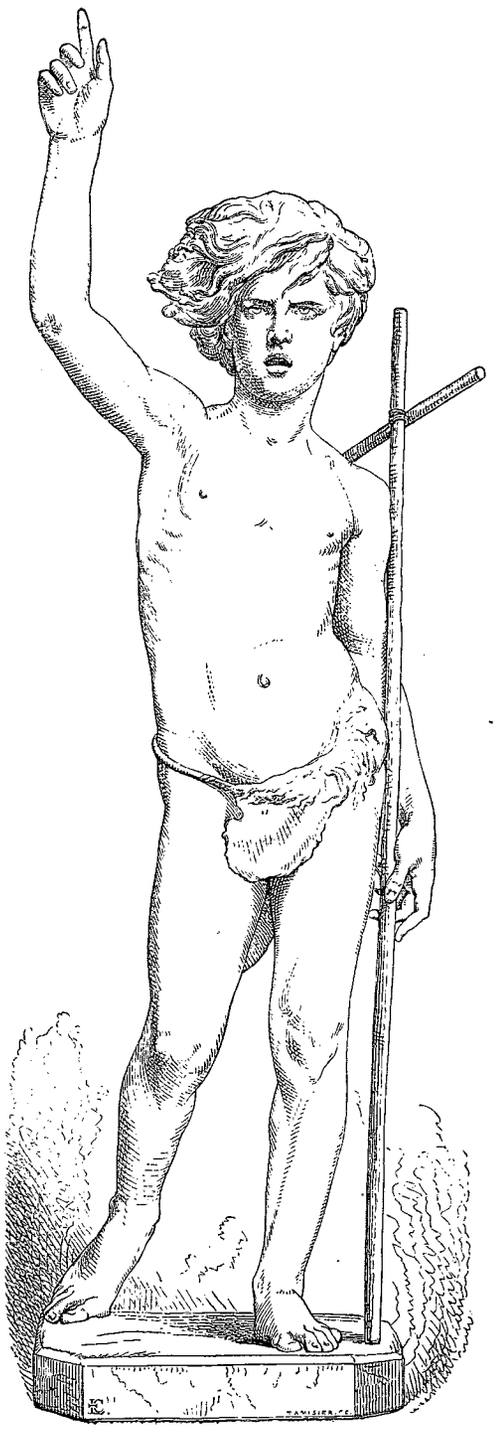

Salon de 1864; Sculpture. — Saint Jean-Baptiste, statue en bronze par M. Dubois. — Dessin de Chevignard.

La statue de M. Dubois, œuvre d'une conception élevée, d'une exécution délicate et sobre, réunit avec bonheur les caractères qui conviennent au sujet et ceux qui appartiennent en général à la statuaire. L'ardeur qui anime le prophète, l'enthousiasme qui se peint sur son visage, n'ôtent rien à la simplicité de la figure entière : elle a du mouvement sans agitation; et, de même, la grâce un peu grêle de ce corps adolescent, habitué aux austérités et au jeûne, a sa beauté saisie et rendue avec un sentiment très-fin et une grande justesse d'accent.

LA MALLOTTE DU PÈRE RASTOUL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 330, 337, 345, 357, 362, 373, 378.

Trois jours durant, les choses se continuèrent selon qu'il avait été dit; mais le quatrième jour, l'heure du repas en commun avait depuis longtemps sonné, et le père Rastoul, jusqu'alors si exact, n'arrivait pas. Le dîner refroidissait; les deux frères grognaient devant la table dressée; enfin, l'ouvrier tisserand, que la faim pressait, commençait à défiler son chapelet de gros jurons, quand la Belou, l'interrompant, lui fit observer qu'il se pourrait bien que leur pensionnaire se fût trouvé malade chez lui.

— Vas-y voir, dit le père.

Elle arpenta lestement les étages, puis frappa à petits coups à la porte du bonhomme. Celui-ci hésita si longtemps avant de lui répondre qu'elle crut qu'il lui faudrait recommencer le siége du galetas.

— Monte-moi ma soupe et le reste, lui dit-il, quand il se fut bien assuré que c'était elle qui avait frappé et qu'aucun étranger ne la suivait dans l'escalier.

La Belou le regarda avec surprise.

— Monte ici mon dîner, te dis-je, reprit-il.

Et, confidentiellement, il ajouta à demi-voix, comme s'il avait craint les écouteurs :

— Il n'y a pas que les curieux qui me guettent, il y a aussi les voleurs. On ne se contente plus de m'attendre dans la rue, on se faufile dans la maison. Hier, en revenant de chez ton père, j'ai rencontré du monde sur l'escalier; deux gas que je ne connais pas : peut-être ne voulaient-ils que me voir; mais il y en avait un troisième, plus haut, qui venait ici pour autre chose, j'en suis sûr : il est connu, celui-là; on l'appelle la Fouine! S'il n'a pas été plus loin que le dernier étage, c'est qu'il aura eu peur des deux autres; mais tôt ou tard il reviendra : aussi, quand je devrais crever de faim dans le galetas, je n'en sortirai plus!

En effet, si la Belou n'eût pris soin de lui apporter chaque jour sa pitance, l'opulent misérable, prisonnier de son or, aurait été trouvé mort d'inanition sur le plancher de son taudis. C'est là qu'il couchait maintenant, tout habillé, la tête sur sa mallotte, une main sur son fusil. Il avait démoli son grabat, sous lequel un voleur aurait pu se cacher. Il voulait, en cas de surprise, que l'ennemi, à quelque heure qu'il dût se présenter, le trouvât debout, armé et sur la défensive. Si, dans le sous-sol, la misère faisait les jours difficiles, elle n'empêchait pas du moins les nuits d'être bonnes. Mais là-haut, rien que de mauvais jours suivis de nuits plus mauvaises encore.

Le père Rastoul avait dit :

— Que je persiste à ne pas me montrer, les curieux se lasseront de s'obstiner à m'attendre.

Erreur! la curiosité publique ne connaît pas la lassitude; pour qu'elle se détourne d'un objet, il faut qu'on lui en signale un autre. Sa soi-disant variabilité n'est que la mesure de son insatiable appétit; on la suppose inconstante, elle est affamée; et, faute d'un aliment nouveau, elle continue à se nourrir de l'ancien produit de sa chasse aux

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

faits scandaleux et aux découvertes étranges. Or, comme à Castres l'étrange et le scandaleux sont choses rares, la rue de la Fagerie continuait, même après une semaine d'attente inutile, à être le point de mire de la curiosité et le rendez-vous des curieux.

Un incident qui partout ailleurs eût glissé inaperçu, mais qui se passant là prenait l'importance d'un grand événement, surexcita encore l'émotion publique. Les groupes qui obstruaient l'entrée de la maison eurent, un soir, à livrer passage au facteur. Celui-ci, après qu'il eut frappé trois coups avec le marteau de la porte, cria :

— Pour M. Joseph Rastoul, une lettre; vingt-quatre sous, s'il vous plaît!

Tous les regards se dirigèrent vers la lettre que le facteur tenait à la main. Elle était de grande dimension et paraissait fort pesante. Le bonhomme ne répondit pas à l'appel de son nom, mais la Belou se montra. Après quelques paroles échangées avec le facteur, elle lui dit : « Attendez ! » et grimpa au galetas.

Et pendant les quelques minutes d'attente l'homme de la poste eut fort à faire pour maintenir à distance la foule qui se pressait autour de lui. La taxe connue de cette lettre, son poids jugé à l'estime, donnaient beaucoup à penser aux assistants; le plus hardi de tous s'informa du timbre qui indiquait son point de départ; peu s'en fallut même qu'il ne demandât le contenu de la lettre. La Belou reparut, donna les vingt-quatre sous au facteur, prit la lettre, et, avant de rentrer dans la maison, jeta ces mots aux curieux en façon de bonsoir moqueur :

— Si vous voulez voir encore une fois le père Rastoul, il ne s'agit pas de vous coucher tard, mais il faudra vous lever de bonne heure.

Ceci avait trait à quelques paroles dites par le bonhomme quand la fille de Cambajou lui eut annoncé la visite du facteur.

— Une lettre de là-bas! s'écria le prisonnier volontaire comme à l'annonce de sa délivrance; il est temps qu'elle arrive! Je n'attendais qu'elle pour partir; demain, j'aurai quitté Castres.

Et quand il eut parcouru cette lettre qui renfermait divers papiers, il répéta :

— Je pars demain matin.

Après un instant de réflexion, pendant lequel il demeura les yeux fixés sur sa mallotte, le père Rastoul dit à la Belou :

— J'ai besoin de parler à Cambajou : dès qu'il ne verra plus clair à remuer son métier, dis-lui que je l'attends ici; mais qu'il apporte sa chandelle; il n'y en a pas chez moi, je n'en allume jamais.

La nuit étant venue, Magloire Cambajou quitta son métier, et, précédé de la Belou, qui portait magistralement la chandelle allumée, suivi du cadet et du pitzou, l'un cherchant à terre le long de l'escalier, l'autre jouant avec son ombre, il monta chez le vieux voisin, lequel parut surpris, mais non mécontent, de voir, avec le tisserand, arriver sa famille.

— Nous venons tous, dit celui-ci, attendu que je n'ai pas le moyen de brûler en même temps deux chandelles, et que les enfants n'aimeraient pas à se coucher sans lumière; il y a bien la rue où ils auraient pu jouer autrefois en m'attendant; mais, à présent, elle est bouchée par vos histoires. Enfin, c'est à nous prendre ensemble ce soir, ou, si ça ne vous va pas, je reviendrai seul demain matin.

— Non pas! restez, reprit le bonhomme les retenant du geste. Vos enfants sont les bienvenus, pourvu qu'ils ne touchent à rien et qu'ils ne nous empêchent pas de causer. D'ailleurs, ajouta-t-il, au lieu de nous gêner, leur présence donnera plus de poids à la chose; ça nous fait des témoins tout trouvés, quoique les témoins ne soient pas nécessaires avec un honnête homme comme vous.

Cambajou, qui ne pouvait deviner où il voulait en venir, eut un mouvement d'impatience.

— Tout beau, voisin ! poursuivit le père Rastoul, nous allons nous entendre. Oui, vous êtes le plus honnête homme que je connaisse, et je vais bien vous prouver l'estime que j'ai pour vous. Il y a ici quelque chose de si précieux que, pour le garder, j'ai presque perdu l'appétit le jour et tout à fait le sommeil la nuit. J'ai de graves raisons pour ne pas l'emporter avec moi où je vais, et cependant il faut que je parte. Mon embarras était grand; je me disais : « Il n'y a à Castres personne d'assez sûr pour que je me risque à le lui confier. » Je me trompais, mon brave Cambajou; l'homme sûr, à qui on pourrait donner sans crainte des millions à garder, il existe, je l'ai devant les yeux : c'est vous. Aussi ce que je n'aurais pas voulu mettre sous la garde de mon père, s'il vivait, je vous le confie sans peur. Voici l'objet, conclut-il en désignant la mallotte.

Jamais le bonhomme n'en avait tant dit tout d'une haleine; jamais, surtout, il n'avait parlé avec cette animation, due sans doute au parti violent qu'il venait de prendre : se séparer de son trésor! Pour Cambajou, étourdi de tant de paroles, flatté dans son seul orgueil, — orgueil bien légitime, sa réputation d'honnête homme, — positivement enivré du témoignage de confiance qu'il recevait de son voisin, il répondit :

— Quand il y aurait là dedans tous les diamants de la couronne de France, vous pouvez me donner la chose en garde : telle je l'aurai reçue, telle je vous la rendrai.

— Encore faut-il que vous sachiez ce qu'elle renferme, répondit le père Rastoul, s'agenouillant auprès de la mallotte pour la déboucler. Baisse un peu la lumière, petite, dit-il à la Belou; mais prends bien garde au feu!

La mallotte ouverte, le bonhomme enleva successivement trois couches de foin, de laine et de haillons qui recouvraient plusieurs piles de pièces de cinq francs alternant avec quelques rouleaux d'or. Piles et rouleaux étaient fortement serrés pour éviter le bruit d'un choc durant le transport de la mallotte, et le tout reposait sur un lit non moins épais que la triple couverture.

— Il y a cinq mille francs d'or et d'argent, dit le père Rastoul; en y joignant les deux bourses pleines, cela ne fait que six mille neuf cent quatre-vingts au lieu de sept mille, puisque...

Il soupira.

— Enfin, reprit-il, si vous le voulez, nous allons compter ensemble.

— C'est inutile, répliqua Cambajou. Il y a ce qu'il y a, et il n'y en aura ni plus ni moins quand je vous rendrai votre dépôt. Renfermez tout cela, voisin; serrez, bouclez votre satanée mallotte, chargez-la moi sur l'épaule, et puis la bonne nuit. Il se fait assez tard, et on se lève avec le jour chez nous. Il faut bien profiter de ce que l'ouvrage donne un peu quand on n'a que ça pour vivre.

En parlant, il s'était empressé d'aider le père Rastoul à recouvrir de haillons, de laine et de foin les rouleaux d'or et les piles d'argent.

Les deux bourses de cuir avaient été vidées dans la mallotte, que Cambajou se disposait à descendre chez lui, quand son voisin se ravisa.

— Je voudrais ne la quitter qu'au dernier moment, dit-il; et comme j'ai encore une nuit à passer ici, autant vaut que vous ne vous en embarrassiez que demain. Mais laissez-moi votre lumière; je payerai ce qu'il faudra, et vous trouverez une autre chandelle à allumer chez vous. Je tiens à voir le plus longtemps possible ce que je ne verrai peut-être plus de longtemps.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

La famille Cambajou regagna à l'aveuglette le sous-sol. Aux premières lueurs de l'aube, le tisserand frappait à la porte de son voisin d'en haut. Il le trouva prêt à partir. La mallotte, toujours solidement fermée, était à la même place, et le fusil reposait par terre auprès d'elle. Quand le père Rastoul eut ouvert sa porte à Cambajou, il se hâta de soulever et de se charger sur le dos un sac formant besace, dont il dissimula du mieux qu'il put la pesanteur.

— Ce sont, dit-il vivement pour prévenir les questions de son voisin, des vieilleries auxquelles je tiens par habitude. Quant au reste du ménage, je vous le laisse comme prix du loyer de ma mallotte, de même que ce fusil qui vous sera peut-être nécessaire pour la défendre. Prenez-les tous deux et passez devant, je fermerai la porte.

— San Dious! dit Cambajou fléchissant sous le poids de la mallotte; elle ne me semblait pas si lourde que ça hier.

Il fut longtemps à descendre; le père Rastoul, qui le suivait, descendit plus péniblement encore. La Belou et ses frères se tenaient sur le pas de l'allée pour dire adieu au bonhomme. Une indiscrétion du cadet, qui s'en était allé jusqu'à la maison voisine, déjà ouverte malgré l'heure matinale, avait ébruité le départ du père Rastoul. Cette nouvelle, aussitôt répandue de proche en proche, amena, sinon la foule, du moins un assez grand nombre d'assistants devant la maison que l'homme au trésor allait quitter. Il ne parut pas mécontent, cette fois, de la curiosité qu'il excitait. Et au moment de se séparer de Cambajou, chargé de la mallotte et armé du fusil, bien loin de le prendre sur un ton mystérieux, c'est à haute voix et de façon à être entendu des curieux qu'il lui dit :

— Je n'ai pas peur qu'on me vole en route; je vous laisse le magot : il sera bien gardé, j'en réponds.

Il partit. Les enfants l'accompagnèrent jusqu'à la place du Mail, où il monta avec sa besace sur un fourgon prêt à faire route dans la direction de Revel. Quand la Belou et ses frères revinrent près de Cambajou, celui-ci leur montra d'abord la mallotte poussée sous le lit, puis le fusil accroché sous le manteau de la cheminée :

— Le premier qui touchera à celle-là pour l'ouvrir aura affaire à celui-ci. Ce n'est pas quē l'argent du voisin qui est là dedans, c'est l'honneur de la famille; vous et moi, nous sommes tous les gardiens de la mallotte.

IV. — *La Fouine et la Belou.*

En acceptant l'important dépôt que son voisin d'en haut n'eût voulu, disait-il, confier à aucun autre, Magloire Cambajou ne s'était pas dissimulé qu'il avait accepté, en même temps, l'inquiétude continuelle et le péril toujours menaçant. Mais ce dont il tenait compte, avant tout, c'était du régal qu'un pareil témoignage de confiance donnait à son orgueil.

Cette confiance, il se reconnaissait la mériter si complétement que, venant de toute autre part, il ne l'aurait peut-être accueillie que comme le juste hommage dû à sa probité. De la part du père Rastoul, c'est-à-dire de la défiance en personne, elle était bien autrement flatteuse, vraiment! Le dépôt devenait un fait si étrange, si invraisemblable, partant si glorieux pour le dépositaire, qu'il devait ajouter, — chose presque impossible, — à la haute estime que l'ouvrier tisserand avait pour lui-même.

Elles sont rares partout les saines et robustes natures qui portent légèrement le poids du devoir et qui n'ont pas besoin, pour accomplir la tâche qu'il impose, de s'exagérer leur propre mérite. Mais, au pays de Magloire Cambajou, où la chaleur et la générosité du sang produisent l'aberration qui surélève du grand au gigantesque les proportions de toute chose et ne permet pas d'admettre que l'exagération ne soit point la mesure exacte du vrai, les natures qui conçoivent simplement ce qui est simple sont plus qu'une rareté. Or le voisin du père Rastoul était trop bien de son pays par la tête et par le cœur, par les soubresauts de la bonté et de la colère, pour faire exception dans Villegoudou.

Donc ce fut bruyamment et, pour ainsi dire, son orgueil sonnant la trompette aux quatre coins de la ville, que Cambajou entra dans son rôle de dépositaire. Au départ, le locataire du galetas n'avait pas exigé de lui une reconnaissance écrite, laquelle aurait pu se perdre ou lui être volée; mieux avisé, le bonhomme, dans ses paroles d'adieu aux voisins attroupés, les avait indirectement pris pour témoins du dépôt de la mallotte. Il oublia, il est vrai, de leur en faire connaître le contenu; mais la jactance de Cambajou eut bientôt réparé cet oubli.

Quand on sut, à Castres, que le soi-disant millionnaire n'avait eu à confier à son voisin le tisserand qu'une somme de sept mille francs environ, le trésor, tant gonflé par la crédulité du vulgaire qui s'évertue à créer ce qui l'abuse, ne fut plus considéré que comme une misère à qui l'attention publique avait fait trop d'honneur en s'y arrêtant quelques jours. La réaction suivant son cours naturel, on passa brusquement de l'admiration au mépris, pour aboutir enfin à l'indifférence complète. Ainsi, le rêve d'or, ramené à la réalité, fut relégué parmi les vieilles fables dont on ne parle plus. Quelques entêtés cependant, ne voulant pas se résigner à s'avouer qu'ils avaient été leur propre dupe, firent cette réflexion, qui ne manquait pas absolument de justesse :

— On sait ce que le père Rastoul a laissé chez Magloire Cambajou; mais, au départ, les poches du bonhomme étaient pleines et sa besace était lourde, et il n'a pas dit ce qu'il emportait dans ses poches et dans sa besace.

On pourrait dire que la mallotte ne préoccupait plus maintenant que celui qui l'avait sous sa garde, si, parfois, on n'eût aperçu, rôdant aux environs, quelqu'un qui ne trouvait pas assez méprisable le trésor ainsi réduit pour renoncer à se l'approprier.

Il s'agit ici du vaurien à qui la rue de la Fagerie avait été interdite. Déjà, bravant les ordres du commissaire, il était parvenu si près de l'objet de sa convoitise, qu'un jour le père Rastoul l'avait rencontré à quelques pas de la porte du galetas. Et, depuis le départ du bonhomme, celui qu'on avait surnommé la Fouine, surveillé, traqué sans cesse, mais échappant toujours à la vigilance de ses guetteurs, attendait le moment favorable pour se glisser furtivement dans le sous-sol. Il eut le prix de sa persévérance; le moment attendu arriva.

C'était un samedi, vers la chute du jour. L'ouvrier tisserand détacha de son métier la pièce qu'il venait de terminer, — sa tâche de la semaine; — il la roula, l'enveloppa avec soin dans une serpillère, et, laissant au logis la Belou avec ses deux frères, il sortit pour aller porter son ouvrage au fabricant et recevoir sa paye.

Le cadet, assis sur l'une des marches qui descendent à la rivière, découpait une image trouvée par lui, et que, vraisemblablement, il destinait à l'une de ses cachettes, tandis que sa sœur, occupée à recoudre un bouton au pantalon du pitzou, contait une histoire à l'enfant, seul moyen de l'obliger à demeurer en repos.

Le fil se cassa; la Belou interrompit son récit pour ramasser l'écheveau qui était tombé au pied de sa chaise. Quand elle se releva, l'aiguille tremblait dans ses doigts, son cœur battait avec une violence à la faire crier, et qui l'eût vue en ce moment aurait été effrayé de sa pâleur livide.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

— Eh bien, après? demanda le pitzou sans regarder sa sœur.

L'histoire l'intéressait, il en voulait la suite; mais la pauvre enfant, saisie de terreur, ne recouvrait point la parole.

Comme on a pu précédemment en juger, la Belou était peu accessible aux émotions qui vont jusqu'à troubler la raison; il fallait donc que le péril fût bien grand pour que la voix lui manquât, et que, soudain, son sang-froid l'eût abandonnée.

Bientôt, pourtant, elle rappela sa force d'esprit. Celle-ci revint, même avec une vigueur nouvelle, grâce à cette rapide réflexion :

—Si la mère vivait, elle n'aurait peur pour elle qu'après avoir sauvé les petits.

Au pitzou, qui réclamait avec impatience la fin du récit, elle répondit enfin :

— Tu sauras le reste quand toi et ton frère vous serez revenus; le plus pressé, d'abord, c'est de porter la clef au père : vous le trouverez chez son patron.

Puis, malgré la surprise et la mauvaise volonté que les deux enfants témoignaient, elle leur persuada que le père, devant rentrer très-tard dans la soirée, leur avait ordonné de se coucher avant son retour, ce qu'ils ne pourraient faire, puisqu'il avait oublié en partant d'emporter la clef du sous-sol.

Pressés, poussés par la Belou, les deux bambins, beaucoup plus soumis en réalité qu'ils ne voulaient le laisser paraître, grognèrent un peu, mais cédèrent enfin à la brave enfant qui, durant l'absence du père, représentait pour eux celui qu'en patois castrais on nomme avec respect *lou cap-d'oustal* (le chef de la maison).

La Belou resta seule, seule pour se défendre; car ce n'était pas d'une vision imaginaire qu'elle s'était tout à coup et si fort effrayée. Une hallucination ne l'avait pas trompée lorsque, se baissant pour ramasser l'écheveau de fil, son regard s'était arrêté sur deux pieds nus, les deux pieds d'un homme de trop haute taille pour pouvoir se tenir entièrement caché sous le lit. Les dernières lueurs du jour, que la réverbération de l'eau renvoyait alors dans ce coin du taudis, lui avaient appris à quel ennemi elle avait affaire. A la nuance rougeâtre du pantalon déchiqueté en frange au bas des jambes, elle s'était dit :

— C'est la Fouine!

La suite à la prochaine livraison.

RETOMBERA-T-IL?

Varignon paraît avoir signalé le premier, en 1707, la contradiction géométrique des lois de Galilée sur la chute des corps avec l'hypothèse de la rotation de la terre et celle d'une pesanteur constante. Il se borne à montrer que la réunion de ces trois hypothèses implique contradiction, sans oser décider celle qui doit être modifiée et sans indiquer même ses conjectures : il est à croire, d'ailleurs, que s'il se fût prononcé, il n'eût pas bien choisi; son ouvrage sur la cause de la pesanteur le montre fort mal préparé à traiter de telles questions. On voit, sur le frontispice, une petite vignette fort élégante représentant deux personnages, un militaire et un religieux, auprès d'un canon braqué vers le zénith; ils regardent en l'air comme pour suivre le boulet qui vient d'être lancé. Sur la gravure même, on lit ces mots : « Retombera-t-il? » Le religieux est le célèbre père Mersenne, et son compagnon est M. Petit, intendant des fortifications. Ils ont répété plusieurs fois cette dangereuse expérience, et comme ils ne furent pas assez adroits pour faire retomber le boulet sur leur tête, ils crurent pouvoir en conclure qu'il était resté en l'air, où sans doute il demeurerait longtemps. Varignon ne conteste pas le fait, mais il s'en étonne : « Un boulet suspendu au-dessus de nos têtes! en vérité, dit-il, cela doit surprendre. » Les deux expérimentateurs, s'il est permis de les nommer ainsi, firent part à Des-

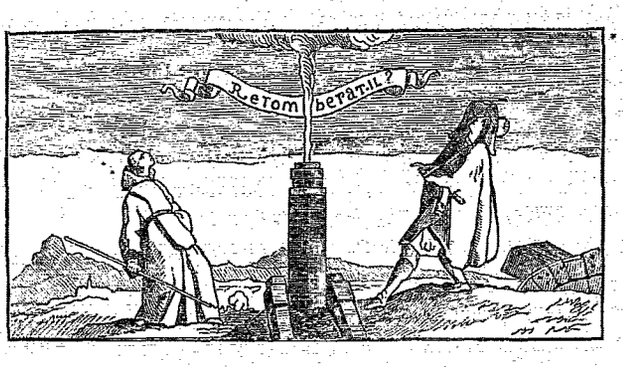

Vignette-Frontispice du livre de Varignon intitulé : *Nouvelles conjectures sur la pesanteur* (Paris, 1650).

cartes de leurs essais et du résultat obtenu. Descartes ne vit dans le fait supposé exact qu'une confirmation de ses subtiles rêveries sur la pesanteur.

Plus d'un siècle après, d'Alembert, qui analysa très-nettement le phénomène, calcula la déviation du boulet, en faisant abstraction de la résistance de l'air. Un projectile lancé verticalement de bas en haut, avec une vitesse de 1 800 pieds par seconde, doit être dévié vers l'est et retomber à 600 pieds de son point de départ; et c'est, suivant lui, pour l'avoir cherché trop près que Mersenne et Petit n'ont pas retrouvé leur boulet. Mais cette explication n'est pas admissible : la résistance de l'air, négligée par d'Alembert, exerce une très-grande influence. D'après les calculs de Poisson, une balle de fusil, lancée avec une vitesse de 400 mètres par seconde, qui dans le vide retomberait à 50 mètres de son point de départ, ne serait déviée dans l'air que de quelques centimètres. Et l'expérience de Mersenne prouve donc seulement la difficulté de lancer un boulet dans une direction rigoureusement verticale : une balle de fusil serait plus facile à diriger, mais l'erreur de pointage, ajoutée à l'influence des courants d'air, produirait certainement des déviations plus considérables encore que celles qu'il faut mesurer.

D'après Poisson, les déviations sont toujours fort petites et exigeraient, pour être constatées, des expériences minutieuses presque toujours irréalisables. (1)

(1) Ces lignes sont empruntées à l'un de nos savants les plus estimés, M. Joseph Bertrand (article sur *les Progrès récents de la mécanique*, Revue des Deux Mondes; mai 1864).

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

LE LOISIR.

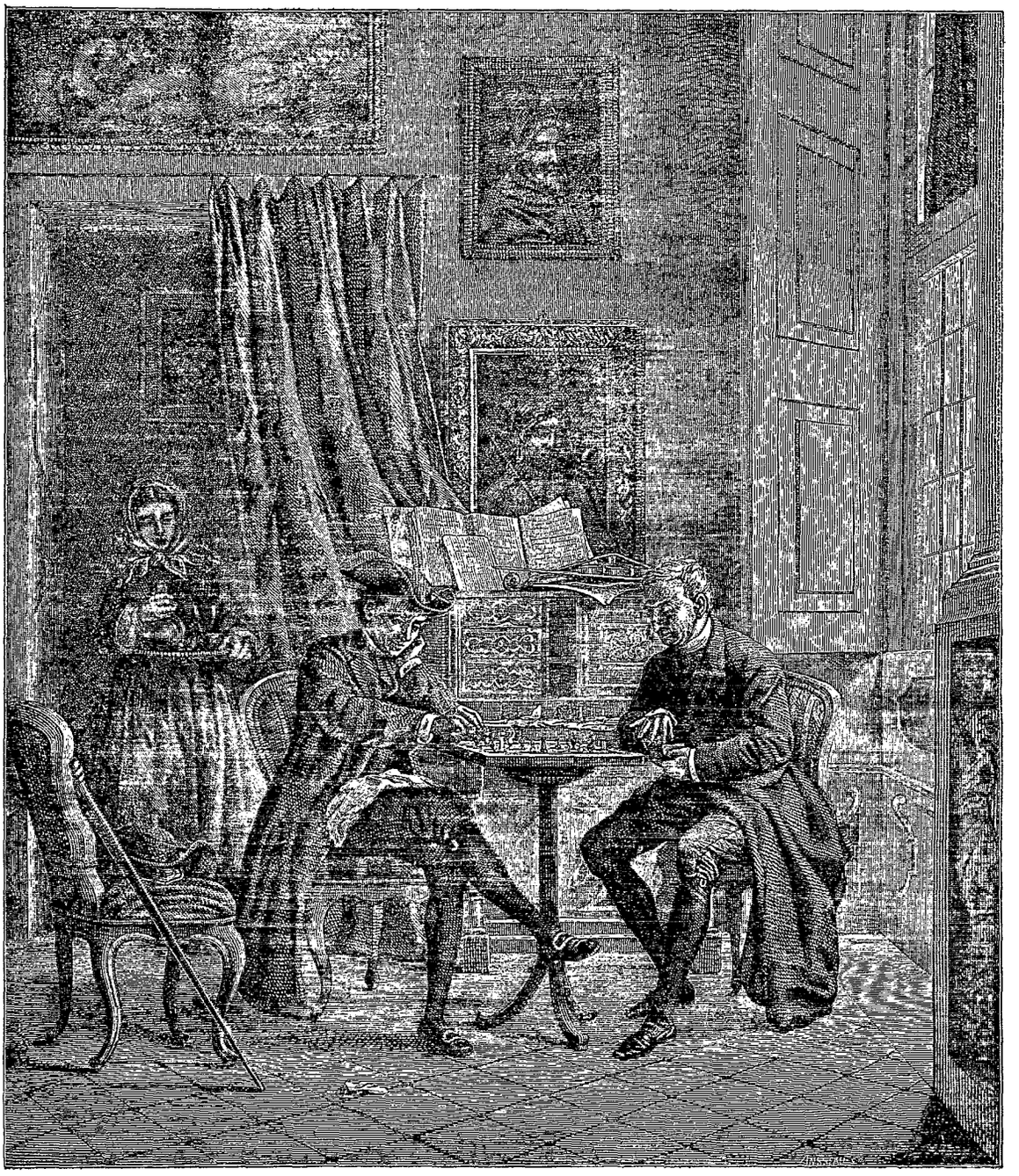

Salon de 1864; Peinture. — La Partie d'échecs, par M. Armand Leleux. — Dessin d'Eustache Lorsay.

Ce joli tableau, que M. Leleux a peint avec sa finesse habituelle et exposé au Salon de cette année, a pour titre *la Partie d'échecs;* il pourrait aussi bien s'appeler *un Jour de repos,* ou *les Plaisirs délicats*. La partie d'échecs est en ce moment engagée, mais les cahiers de musique sont encore ouverts; le violon et l'archet, un instant déposés, vont être repris tout à l'heure. Le meuble sur lequel ils se trouvent placés paraît être un de ces élégants cabinets anciens, précieusement incrustés, dont les tiroirs recèlent d'ordinaire les confidences de toute espèce : correspondances intimes, essais littéraires, notes soigneusement recueillies, bijoux et souvenirs aimés; ou encore les médailles, les pierre gravées, les empreintes, tous les menus objets, parfois d'un prix inestimable, qui font la joie de l'antiquaire et de l'amateur. Des tableaux sont suspendus aux murailles; nous ne les voyons pas toutes : sans doute les livres ne sont pas loin. S'il faut, enfin, en juger par l'apparence et le costume des personnages, nous avons sous les yeux deux abbés italiens, de ceux qui se sont fait un nom illustre par la culture des arts ou la science de l'antiquité.

Tout respire, dans cet intérieur, le calme, la sérénité; tout témoigne que ceux qui l'habitent sont des esprits éclairés, délicats, sensibles aux belles choses, et qui savent employer leurs loisirs d'une manière encore profitable à l'âme. Il faut au corps du repos après le travail, et il faut à l'esprit qui a longtemps été tendu un peu de relâchement. Mais ne peut-on se délasser que dans le désœuvrement? Après avoir beaucoup fait, est-il nécessaire de ne rien faire? L'ennui ne tardera pas à nous prendre si nous restons quelque temps dans cette inertie. Au contraire, nous ne connaîtrions jamais l'ennui si nous savions varier nos travaux, nos plaisirs, prendre part à ce qui fait l'étude ou le

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

bonheur des autres, élargir dans ce qui nous entoure le cercle des choses où nous avons notre part. Que ne songeons-nous aussi, dans ces heures de loisir où il nous est permis de penser à nous-mêmes, à donner à la pensée ou au corps l'exercice dont ils ont besoin et dont l'un ou l'autre a été longtemps privé? L'oisiveté, quand elle n'a pas la paresse uniquement pour cause, et la langueur qui en est la suite, sont ordinairement les signes de l'indigence d'un esprit négligé ou des mauvaises habitudes que nous lui avons laissé prendre. Excepté pendant les heures qui ne peuvent être refusées au sommeil, nous ne devrions pas rester un seul moment inoccupés; car, hors de ce temps qui nous échappe, il ne nous est pas permis d'abdiquer le gouvernement de nous-mêmes, et tout esprit qui se gouverne doit agir pour s'entretenir en santé, pour s'avancer et pour s'élever.

LA MALLOTTE DU PÈRE RASTOUL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 330, 337, 345, 357, 362, 373, 378, 389.

Aussitôt que, par son énergie naturelle, elle eut dominé le saisissement de la peur, sa première pensée fut de prendre ses deux frères par la main et de monter avec eux si rapidement l'escalier que le voleur n'aurait pas eu le temps de sortir de sa cachette et de les atteindre. Mais la maison avait deux issues; mais le courant de l'Agout n'était point un obstacle pour la Fouine: il savait nager; une fois déjà il l'avait victorieusement prouvé en échappant à la poursuite d'un valet de ville. La Belou se sauvant avec ses frères livrait le dépôt confié non-seulement à Cambajou, mais encore remis par celui-ci à la garde de toute la famille. Un grand danger était là : elle préserva ses frères de ce danger, et resta où le devoir la retenait; héroïque en cela, à la façon des grands cœurs qui le sont simplement et sans savoir ce que c'est que l'héroïsme.

Le misérable, blotti sous le lit, tout près de la mallotte, demeura longtemps sans bouger; il avait ramené à lui ses pieds nus, et la Belou aurait pu douter de ce qu'elle avait vu, si parfois le souffle mal étouffé de la Fouine, trahissant la gêne dont il souffrait dans sa cachette, n'eût empêché la fille de Cambajou d'oublier qu'elle était à la merci d'un voleur.

Le jour continuait à tomber. La Fouine attendait sans doute que l'obscurité fût assez profonde pour que les promeneurs qui passaient sur le pont voisin ne pussent distinguer de quelle masure de la rue venaient les cris de détresse, si toutefois, dans sa lutte probable avec la Belou, il était assez maladroit pour la laisser crier.

Quant à la courageuse fille, ne sachant par quels signaux intelligents, prudents surtout, elle pourrait parvenir à s'attirer un secours du dehors, sans risquer d'éveiller le soupçon du malfaiteur qui, vraisemblablement, ne la quittait pas des yeux, elle se résigna à demeurer assise près de la porte ouverte sur la rivière, et, l'oreille tendue dans la direction du lit, d'où le plus léger bruit la faisait frissonner, elle feignit de dormir.

— Il doit vouloir partir, se dit-elle, avant le retour du père avec les petits. Quand il me croira en plein sommeil, il sortira de sa cachette et ne pensera qu'à s'en aller au plus vite avec la mallotte sans me réveiller. Il vole, c'est connu, mais personne ne dit qu'il ait jamais tué; d'ailleurs, on ne tue pas un enfant qui dort. Que la Fouine gagne l'escalier et même la porte de l'allée, il n'emportera pas bien loin le trésor du père Rastoul. Dieu permettra que je me glisse derrière lui, pas à pas, de marche en marche. Une fois dans la rue, mes cris attireront plus de braves gens qu'il n'en faut pour arrêter un voleur.

Ainsi s'était parlé la Belou, et presque tout ce que la prévision venait de lui montrer arriva comme elle l'avait dit. La Fouine sortit de dessous le lit, tirant après lui la mallotte; mais, avant de se diriger du côté de l'escalier, il s'avança vers la dormeuse comme s'il eût douté de la sincérité de son sommeil. Elle entendit les pieds nus s'appuyer légèrement sur le sol, et elle resta immobile. A travers ses paupières baissées, elle vit les yeux du bandit qui s'efforçaient de la voir, tant la nuit était noire. La Fouine pencha son visage si près de celui de la Belou, qu'elle sentit le contact et fut comme baignée de son haleine. Cependant elle soutint bravement la terrible épreuve. Ni l'épouvante, ni le dégoût ne troublèrent le mouvement mesuré de sa respiration qui simulait le sommeil paisible. Bien convaincu que la fille de Cambajou était profondément endormie, la Fouine murmura : « C'est heureux pour elle! » et se décida à partir avec la précieuse mallotte.

Déjà il allait atteindre l'extrémité supérieure de l'escalier et soulever la planche mobile, déjà la Belou, sortie de son apparente immobilité, le suivait en rampant, lorsque, se ravisant, le bandit s'arrêta pour regarder du côté de la rivière. L'épaisse obscurité du taudis mettait, pourrait-on dire, en lumière les objets placés dans l'encadrement de la porte-fenêtre. Il vit distinctement la chaise et put compter les barres transversales du dossier où, tout à l'heure, la Belou s'appuyait en dormant. Donc elle n'était plus là, donc elle ne dormait pas! La Fouine redescendit si précipitamment dans le sous-sol pour se venger de celle qui l'avait trompé et pour la mettre hors d'état de le signaler à la justice, qu'il fallut un hasard providentiel pour que la pauvre enfant ne fût pas meurtrie ou même broyée sous les pieds de son ennemi. Alors commença dans l'ombre la lutte entre la fureur sanguinaire qui poursuit aveuglément sa proie, et la confiance en Dieu qui laisse à l'esprit la liberté et la clairvoyance nécessaires pour profiter de tous moyens d'échapper au danger. Cependant, poursuivie de coin en recoin, la Belou ne pouvait se réfugier près de l'escalier sans entendre aussitôt, de ce côté, la voix menaçante de la Fouine; elle ne pouvait s'aventurer vers la porte de la rivière sans le voir tout à coup se dresser devant elle. Après une dernière feinte, favorisée par les ténèbres qui les environnaient, c'est là que le misérable attendait sa victime. Elle accourait désespérée, il s'élançait au devant d'elle pour lui barrer le passage, lorsque deux vigoureux poignets pesant sur ses épaules le firent trébucher, et le choc d'un bâton dans les jambes l'étendit par terre.

C'est, on l'a compris, en bateau, par la porte de la rivière, que survenaient, avec tant d'à-propos, les sauveurs de la Belou; ils étaient deux : Magloire Cambajou et un valet de ville.

L'ouvrier tisserand, rencontré par les bambins chez le fabricant dont le cadet connaissait la demeure, devina, en voyant cette clef qui ne lui était point nécessaire, que celle qui la lui envoyait avait saisi le premier prétexte pour le rappeler au plus tôt à la maison. Il interrogea les enfants, et il s'effraya d'autant plus que ceux-ci ne pouvaient rien lui apprendre.

L'instinct paternel donne la seconde vue.

— Il y a un assassin chez nous! s'écria-t-il; la Belou ne m'aurait envoyé qu'un de ses frères si le danger n'était pas le même pour tous les deux.

Père et fille, ces braves cœurs-là se connaissaient bien.

Sans se donner le temps de recevoir sa paye, Cambajou s'élança dans la rue, laissant le cadet et le pitzou derrière lui : ils sauraient bien retourner d'où ils étaient venus.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Chemin faisant, il s'assura d'un renfort, et tandis qu'avec le valet de ville il prenait le chemin le plus périlleux, mais aussi celui qui le menait le plus vite et de plain-pied chez lui, des passants, lancés comme messagers du côté de la rue de la Fagerie, allaient rassembler les voisins et fermer au voleur l'autre issue de la maison.

Cambajou avait, le premier, sauté du bateau en terre ferme. Ce sont ses poings robustes qui firent trébucher la Fouine, mais c'est le bâton du valet de ville qui le coucha sur le sol.

— Si nous le jetions à l'eau! dit le père de la Belou, quand il vit terrassé le misérable voleur qui lui demandait grâce.

Il hésita un moment; puis une réflexion l'empêcha de donner suite à son idée.

— Au fait, non, reprit-il, ça gâterait la rivière.

Et il remit son prisonnier aux mains de la force publique qui pénétrait dans le sous-sol, avec nombre de voisins, par l'escalier de la rue.

— Gredin de père Rastoul! Gueuse de mallotte! ne cessait de répéter Cambajou, quand sa fille lui eut redit, comme il le voulait, pour lui-même, l'histoire de cette heure d'angoisse qu'elle venait de raconter à la foule. Quand donc le voisin d'en haut viendra-t-il me réclamer son dépôt? Il y a quinze mois que nous l'attendons, c'est bien assez.

Ils l'attendirent encore douze ans.

La suite à la prochaine livraison.

LES ANIMAUX DOMESTIQUES (1).

Huitième et dernier article. — Voy. p. 123, 155, 371.

L'oie est, après la poule, le plus important de nos oiseaux de basse-cour. Sa rusticité, la facilité avec laquelle elle s'élève et s'engraisse, le supplément de profit que l'on retire de son duvet, enfin une certaine popularité qui fait de sa consommation un sujet de fête dans les classes moyennes et lui assure toujours ainsi un grand débit, la recommandent à l'agriculture. Certaines provinces en produisent en quantité, et d'autant mieux que son élève, étant peu dispendieuse, convient aux ménages ruraux qui disposent de trop peu de ressources pour produire de la viande autrement que par petites masses.

L'oie sauvage, qui vit dans les contrées orientales de l'Europe, d'où elle se répand durant l'hiver dans les contrées centrales et méridionales, est la souche primitive de l'oie domestique. Sa domestication remonte au moins au temps d'Homère, qui en parle dans l'*Odyssée* comme de l'un des oiseaux que l'on était dans l'habitude d'élever dans les maisons. Mais est-ce en Grèce que ce résultat a été obtenu pour la première fois? Certains indices philologiques porteraient à croire que l'Orient avait déjà captivé cet oiseau à une époque bien plus reculée.

Outre l'oie commune, nous possédons quelques autres espèces de la même famille, telles que l'oie de Guinée, importée probablement de la Chine à une époque comparativement moderne, mais que l'on ne saurait fixer; l'oie du Canada, introduite vers le milieu du dix-huitième siècle; l'oie d'Égypte, fruit de notre célèbre expédition dans ce pays; l'oie de Sandwich, l'oie de Magellan, la bernache ordinaire. Mais il est dès à présent certain qu'aucune de ces espèces n'offre, au point de vue économique, les mêmes avantages que la première, et, par conséquent, il n'y a là que des oiseaux d'ornement et pour la plupart peu élégants.

Le canard coûte encore moins que l'oie, à condition toutefois qu'on puisse lui livrer l'exploitation d'une rivière ou d'un étang. Il ne quitte pas l'eau de la journée et s'y nourrit de plantes, d'insectes, de mollusques, même de petits poissons. On l'engraisse pour la table à l'âge de sept à huit mois, et il forme un mets assez recherché. Il est issu du canard sauvage, qui nous vient du Nord à l'automne et qui demeure même en petit nombre toute l'année dans nos pays. On n'en trouve aucune mention dans les auteurs grecs, et il est probable que c'est aux Romains qu'appartient le mérite de sa domestication. Le type primitif était de ce temps si peu modifié que Varron nous apprend que l'on couvrait de filets les enclos où on élevait ces oiseaux, pour les empêcher de s'envoler.

Dans le cours du seizième siècle s'est ajoutée au canard commun une espèce du même genre, mais plus volumineuse, et désignée sous les noms de canard de Barbarie ou de Guinée, bien que réellement originaire de l'Amérique méridionale. Le nom de canard musqué, sous lequel elle est également connue, est préférable, car il indique la particularité qui distingue sa chair et qui a nui jusqu'ici au développement de sa consommation. On le croise quelquefois avec l'espèce commune, et les métis sont assez recherchés. Diverses autres espèces, telles que le canard de la Caroline, le canard de la Chine, le canard rouge, la tadorne, le siffleur, offrant des colorations agréables, semblent faites pour enrichir nos pièces d'eau, mais ne seront sans doute jamais préférées pour la table au canard commun.

Malgré la présence de ces brillants oiseaux, le roi des eaux serait toujours le cygne. Il est sans rival pour la taille, non plus que pour la grâce et pour la majesté. On voit par mille témoignages qu'il était en possession dès l'antiquité de l'admiration générale; mais il ne paraît pas que l'on se fût encore avisé de le réduire à l'état domestique. Il est vraisemblable que ce changement de condition s'est opéré dans le commencement du moyen âge, et sans doute en vue d'animer les fossés remplis d'eau qui entouraient alors les châteaux. C'est une élégante conquête. Il est remarquable qu'elle se soit faite non sur l'espèce sauvage à bec noir, qui vient le plus fréquemment nous visiter en hiver, mais sur l'espèce sauvage à bec rouge, qui est surtout commune dans les parties orientales de l'Europe. Peut-être est-il permis de déduire de là une conjecture touchant la région à partir de laquelle le cygne s'est propagé peu à peu dans toute l'Europe. A cet oiseau, renommé si longtemps comme le type de la blancheur, s'est adjoint depuis peu un autre cygne un peu plus petit, de couleur noire, emprunté à la Nouvelle-Hollande; et l'on a déjà commencé les essais relatifs à l'introduction d'une troisième espèce, tirée de l'Amérique méridionale, et présentant la singularité d'un col noir sur un corps parfaitement blanc.

Une nouveauté plus considérable, si elle se réalisait, serait l'introduction dans notre économie rurale des oiseaux de grande taille : l'autruche, le nandou, le casoar, que l'on a déjà surnommés, par une anticipation peut-être aventureuse, oiseaux de boucherie. Que ces espèces, même la première, soient susceptibles de s'acclimater jusque dans la zone septentrionale, de s'y reproduire, d'y constituer des races domestiques, il y a dès aujourd'hui à cet égard des essais assez concluants pour qu'on puisse le croire; mais pour qu'une race domestique sorte de l'enceinte des ménageries et se fasse adopter par les agriculteurs, il faut qu'à la suite de la question zoologique la question économique reçoive à son tour une solution satisfaisante. L'animal a beau être de fortes dimensions, s'il consomme à proportion, l'avantage s'en va. Quelles sont les qualités spéciales par lesquelles se recommanderont au goût ces nouvelles viandes? Quel sera leur prix de revient? Y aura-t-il équilibre

(1) Article inédit de Jean Reynaud.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

entre ce prix et le degré de faveur de l'objet? Tels sont les trois éléments du problème, et l'expérience seule peut les fixer. Mais, sans aller jusqu'à ces acquisitions ambitieuses, la famille des échassiers ne saurait pas moins être mise à profit tout autrement qu'elle ne l'a été jusqu'ici. Elle renferme des espèces précieuses, telles que les outardes, les grues, l'agami, quelques autres encore, et il ne serait pas impossible que ces espèces, inférieures aux précédentes quant à la singularité de la taille, reprissent sur elles l'avantage quant à l'utilité.

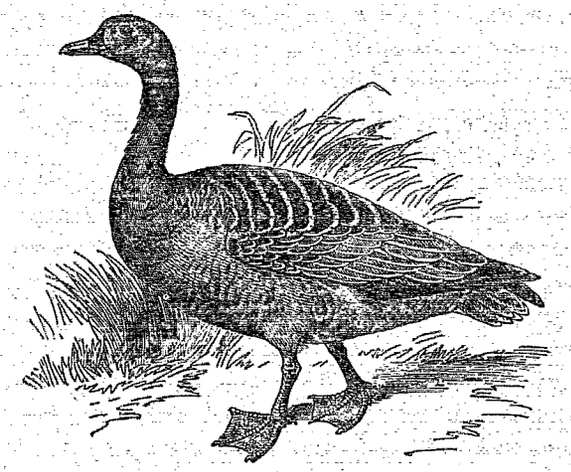

L'Oie sauvage (*Anas anser segetum*).

Aucune catégorie n'offre un cercle plus étendu que celle des oiseaux de volière. Comme presque tous les animaux emplumés sont d'aspect agréable, et plus encore peut-être que tous les autres les plus petits, il est naturel de se plaire à en avoir chez soi sous ses yeux; et pour les personnes qui ne sont rebutées ni par les soins minutieux qu'ils exigent, ni par le spectacle de leur captivité, la possession d'une cage bien lotie est une jouissance. C'est, en quelque sorte, un vase rempli de fleurs vivantes. On peut, à la vérité, s'enrichir d'oiseaux sauvages que l'on élève ou que l'on apprivoise; mais d'assister aux amours de ces êtres

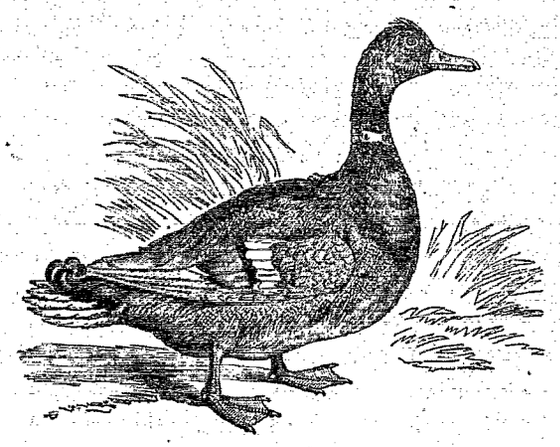

Le Canard sauvage (*Anas boschas*).

charmants, à leurs couvaisons, à leurs éclosions, offre sans contredit une distraction de plus, et c'est ce qui donne quelque valeur à la création des races à proprement dire domestiques.

C'est au serin, pauvre oiseau bien déchu, mais dont la gaieté délecte encore plus d'un ménage pauvre, qu'il faut accorder dans cette direction le premier rang. C'est par lui que la mode a commencé. Apporté, par les navigateurs du seizième siècle, des Canaries où il vit en liberté sous une livrée gris verdâtre qu'il retrouve parfois dans sa captivité héréditaire, il eut dès l'abord grande faveur. On le nourrit, nous dit un naturaliste contemporain, dans les domaines des grands. Devenu aujourd'hui trop commun et de trop vil prix pour de tels honneurs, il a fait place à des oiseaux plus recherchés et de couleurs plus riches. On s'est borné pendant longtemps à nous les apporter des pays où la nature les fait naître; mais depuis peu quelques amateurs se sont appliqués avec soin à nous les approprier tout à fait. Tels sont, pour ne citer que les principaux, les sénégalis, les bengalis, les paroares, les aras, les perruches. La carrière est ouverte, et il s'y accomplira encore bien des conquêtes du même genre si la même passion persévère.

Il nous resterait, pour achever le cercle, à toucher à l'histoire des abeilles, des vers à soie, de quelques poissons de vivier; mais c'est à peine si ces animaux peuvent être appelés domestiques, tant nous avons peu modifié leur organisation et leurs instincts et tant ils sont encore voisins des races qui vivent en liberté. Ils composent un fonds qui forme une sorte de transition entre le domaine de l'homme et celui de la nature, et il suffit à notre objet d'en avoir fait mention.

Tel est, en résumé, le bilan de la richesse que nous fournit notre globe en fait d'animaux domestiques et des suppléments que nous sommes en mesure de lui demander encore. Il est impossible de ne pas ressentir, après l'avoir examiné, la plus vive admiration pour la haute antiquité, qui a, du premier coup, si bien choisi que nous n'avons rien à rectifier dans ce qu'elle a fait, aucun des types si multipliés que nous connaissons aujourd'hui ne méritant d'être substitué à ceux que nous avons reçus de ses mains. S'ils ne sont pas plus nombreux, c'est que les services essentiels que nous avons à retirer du règne animal ne le sont pas davantage. Mais tout en reconnaissant avec les naturalistes l'exiguïté du nombre des espèces, il importe, pour demeurer dans l'exacte appréciation du fond des choses, de tenir compte, avec les agriculteurs, de la multitude des variétés qui, par l'action des siècles et le changement des lieux d'habitation et du régime, en sont issues. Considérée à ce point de vue, la série des animaux domestiques augmente d'une manière notable, et son étendue fait comprendre comment il reste si peu de place pour les domestications nouvelles à tenter. Il y a sans contredit des espèces que nos pères ont laissées libres et que l'intérêt d'une civilisation plus complexe et plus raffinée que la leur nous invite à soumettre désormais à nos lois; mais l'on voit par le relevé que nous venons d'en faire combien la quantité en est restreinte. Sur plus de cent mille espèces que nous présente la nature, à peine y a-t-il à en enregistrer deux douzaines, et encore aucune d'elles ne nous ouvre-t-elle la perspective d'un service entièrement nouveau. Toutes nos recherches n'aboutissent qu'à introduire un peu plus de variété dans l'ancien fonds. Mais le plus léger bien, lorsqu'il est susceptible de s'étendre à tout le genre humain, devient immense en se propageant; et c'est là ce qui confère une incontestable grandeur aux efforts qui commencent à se faire dans cette direction pour des objets en apparence minimes. Si minimes qu'ils soient, leur acquisition n'en constituera pas moins un progrès dans la condition générale de ce monde. Mais plus les résultats que l'on est en droit d'en attendre, tant désirables qu'ils puissent être, sont loin d'équivaloir à ceux qui ont couronné les efforts de l'humanité naissante, plus il est à propos de faire justice, dès le principe, des espérances exagérées, plus nuisibles souvent à la réussite des bonnes entreprises que les hostilités les plus tenaces; et tel est l'esprit dans lequel ont été conçues les pages qui précèdent.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

HORACE VERNET.

Suite. — Voy. p. 353.

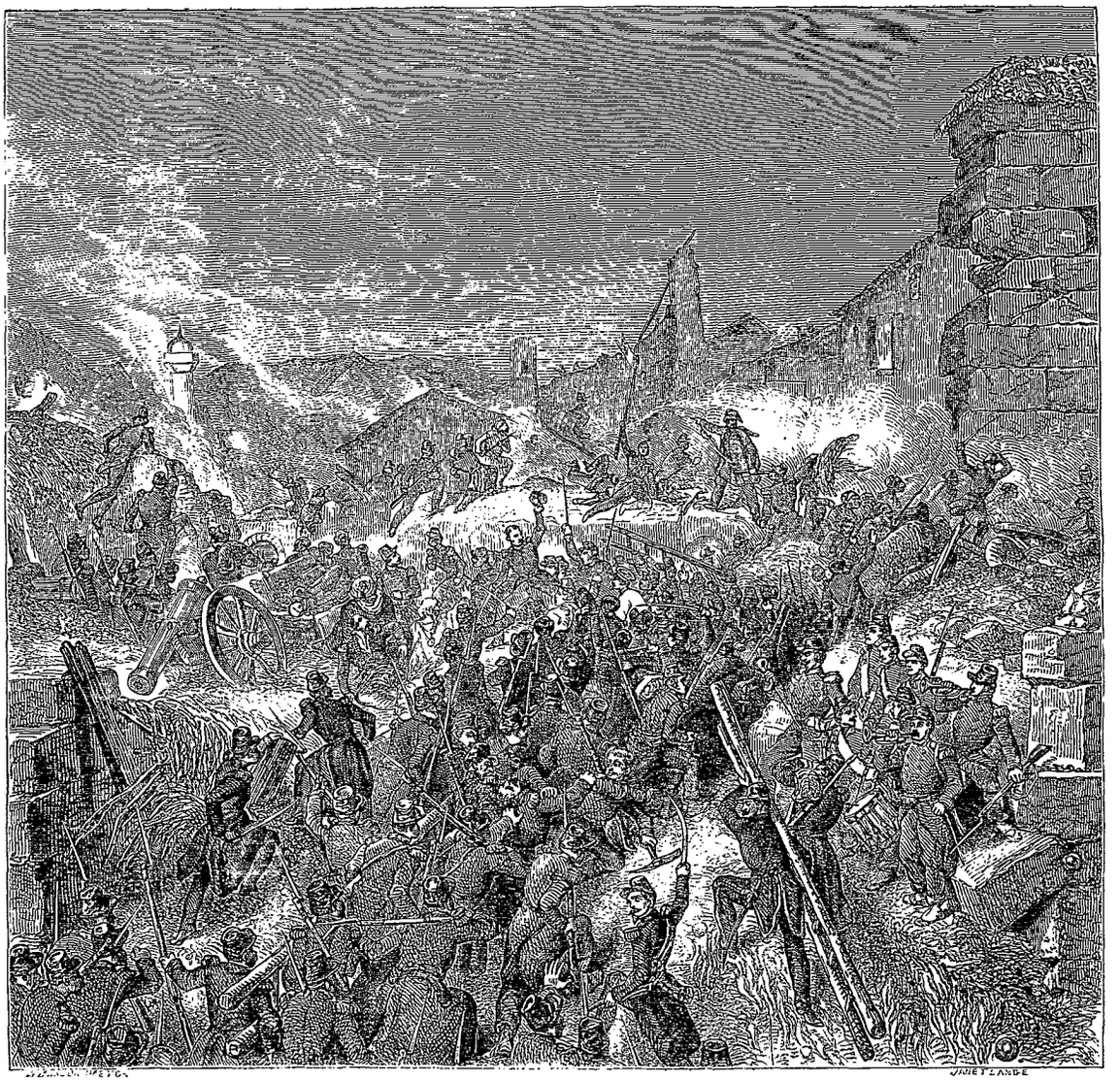

Musée de Versailles. — La Prise de Constantine, tableau d'Horace Vernet. — Dessin de Janet Lange.

Horace Vernet ne peignit aucun fait d'armes de la guerre d'Espagne de 1823, que les libéraux ne pouvaient voir avec faveur. Il n'y reconnaissait pas, disait-il, ses soldats. Mais il n'était pas dans la destinée du « peintre ordinaire de l'armée française » d'être longtemps séparé, sous aucun régime, de ceux qui la commandaient. En 1824, la paix fut faite. Vernet peignit le portrait du duc d'Angoulême et aussitôt après celui du roi Charles X, représenté à cheval, entouré de son état-major, dans lequel on distingue particulièrement le duc d'Orléans en uniforme de colonel de hussards. Cette réunion de portraits équestres, groupés avec autant de goût que d'habileté, exécutés avec une vigueur et une franchise remarquables, est un de ses meilleurs tableaux. Les têtes sont pleines de vie et d'une ressemblance frappante; les chevaux ont cette vérité étonnante de tous les chevaux d'Horace Vernet, avec une couleur qu'ils n'ont pas toujours. Jamais il n'avait davantage fait œuvre de peintre. La croix d'officier de la Légion d'honneur, qui lui fut donnée en 1825, mit le sceau à la réconciliation. L'année suivante, une place étant devenue vacante à l'Institut, il se présenta et fut admis.

Il semble que les grâces qui venaient le chercher, et peut-être la faveur même de ses collègues de l'Académie, dont il savait bien qu'un petit nombre seulement lui étaient sincèrement sympathiques, aient fait hésiter Vernet dans la route où il avait marché jusqu'alors si résolûment. Pendant plusieurs années, il parut chercher de nouvelles voies et ne fit plus de batailles; car on ne peut précisément appeler de ce nom les deux grands tableaux qui portent, au Musée de Versailles, les noms de *Bataille de Bouvines* et de *Bataille de Fontenoy*, où il n'y a pas d'action engagée, pas d'armées en présence. Le premier de ces tableaux représente le moment où Philippe-Auguste adresse à ses feudataires la belle harangue qui a été si souvent défigurée par les historiens : il était destiné à décorer une des salles du conseil d'État. La toile, peinte en trois mois, dépasse neuf mètres en longueur et cinq en hauteur; mais elle est vide d'intérêt. Quelques détails heureux ne rachètent pas l'absence de qualités pittoresques, et, s'il faut tout dire, l'ennui, qu'on est surpris de rencontrer dans un ouvrage d'Horace Vernet. Le tableau de *Fontenoy* est incomparablement meilleur; mais ses mérites mêmes ne sont pas ceux que l'artiste avait paru chercher jusqu'alors. Dans cette ingénieuse et brillante composition, où un certain nombre

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

de personnages heureusement choisis, distribués habilement autour d'un groupe central, symbolisent la victoire avec ses joies et les douleurs inévitables dont il faut la payer, je ne reconnais pas la bataille moderne dont Vernet avait déjà donné des modèles, mais plutôt l'ancienne bataille classique qui remplaçait par quelques figures expressives, disposées pour l'effet pittoresque, le sujet véritable, le combat laissé dans le lointain. Même dans le groupe principal, l'étiquette a sacrifié aux convenances officielles le véritable vainqueur : le maréchal de Saxe s'efface devant le roi et le Dauphin, à qui il présente à pied et la tête nue les trophées de la victoire. Dans d'autres tableaux, moins admirés aujourd'hui qu'en 1827, *Edith cherchant le corps d'Harold*, le plafond de *Jules II* au Louvre, le *Giaour*, *Mazeppa*, etc., Horace Vernet, suivant le mouvement des idées du temps, semblait à son tour préoccupé de faire de la peinture romantique, sans mieux la définir, à vrai dire, que les critiques qui déclaraient que d'emblée il l'avait trouvée.

En 1828, il fut nommé directeur de l'École de Rome, où il alla remplacer Guérin, et où il devait avoir, cinq ans plus tard, M. Ingres pour successeur. Entre ces deux maîtres si différents de lui, quelle influence exerça-t-il sur l'École? Il la gouverna aussi peu que possible, et eut directement peu d'action sur ses élèves; mais il renouvela l'esprit de l'Académie, y donna l'exemple de la liberté, de l'initiative et de la gaieté. Les salons du directeur de l'Académie devinrent le rendez-vous de la société romaine et des étrangers de distinction; tous les Français de passage, les savants, les artistes les plus renommés de tous les pays, tinrent à honneur de s'y montrer. Le passage d'Horace Vernet à Rome y a laissé des traces qui ne sont pas encore effacées. Quant à lui-même, s'il ressentit l'influence de Rome, de sa nature et de ses chefs-d'œuvre, ce ne fut que très-superficiellement. Il peignit quelques types populaires, quelques scènes d'Italie, comme la *Paysanne de l'Ariccia*, *Vittoria d'Albano*, le *Combat des brigands et des carabiniers*, la *Confession du brigand*, la *Chasse dans les marais Pontins*; quelques tableaux de genre historique, comme la *Rencontre de Raphaël et de Michel-Ange*, *le Pape porté dans la basilique de Saint-Pierre*. Mais tous ces tableaux, improvisés et exécutés avec la même facilité qui l'emportait presque sans choix de côté et d'autre, n'étaient empreints que bien légèrement du caractère de la beauté italienne. Vernet était dépaysé, il l'avouait lui-même quand il disait plus tard : « J'étais à la villa Médicis peignant un costume ou une madone; mais le moindre tambour me faisait courir à la fenêtre. »

On se figure aisément ce qu'il dut ressentir lorsque le bruit de la révolution de juillet 1830 arriva jusqu'à Rome. Il aurait bien voulu retourner à Paris, au moins pour quelques jours; mais la direction de l'Académie était devenue un poste d'honneur qu'il ne pouvait abandonner en l'absence d'un chargé d'affaires régulièrement constitué. Le directeur se trouvait investi d'une sorte de mandat politique. Certes, le gouvernement de juillet n'eût pu choisir parmi les artistes un représentant plus actif, plus intelligent et plus dévoué que le directeur nommé par le gouvernement déchu. « La haine de la populace romaine tout entière, écrivait le musicien Mendelssohn à sa famille, s'est d'une manière assez étrange tournée contre les pensionnaires français, parce qu'on croit que leur influence seule pourrait facilement amener une révolution. Des lettres anonymes pleines de menaces ont été à plusieurs reprises adressées à Vernet. Un jour même il a trouvé un Transtévérin armé, posté en face des fenêtres de son atelier. Cet homme prit la fuite quand il vit Vernet aller chercher un fusil. »

C'est seulement en 1833 qu'Horace Vernet fut relevé de ses fonctions. Il n'avait pas attendu jusque-là pour redevenir, selon ses propres expressions, le peintre de la cocarde tricolore. Il avait peint d'abord *Camille Desmoulins* arborant pour la première fois cette cocarde dans le jardin du Palais-Royal; puis il avait essayé de réunir dans un vaste tableau (*Louis-Philippe quittant le Palais-Royal pour se rendre à l'Hôtel de ville*) les traits les plus caractéristiques de la révolution dont il n'avait pas été témoin.

La guerre d'Algérie lui faisait aussi battre le cœur. Enfermé à Rome, il rêvait de ce nouveau champ pittoresque ouvert aux artistes, et pensait y trouver non-seulement des sujets de bataille, mais les vieux sujets bibliques rajeunis par la vérité des figures, des costumes et des paysages qu'il croyait possible d'y observer directement. Aussitôt qu'il fut libre, il fit ce voyage, d'où il rapporta plusieurs tableaux de mœurs arabes : des *Chasses au lion*, *au sanglier*, les *Arabes conversant sous un figuier*, et la *Rébecca à la fontaine*, peinture prise sur nature où il voyait la confirmation de ses idées. « Un jour, écrivait-il plus tard, je lisais dans le fond de ma tente le sujet de Rébecca à la fontaine, portant sa cruche sur son épaule gauche, et la laissant glisser sur son bras droit pour donner à boire à Éliézer. Ce mouvement me parut assez difficile à comprendre. Je levai les yeux, et que vis-je?... Une jeune femme donnant à boire à un soldat et reproduisant exactement l'acte dont je cherchais à me rendre compte. »

Cette année même 1833, une ordonnance royale donnait au palais de Versailles sa nouvelle destination. Dans ce musée, consacré « à toutes les gloires de la France », Horace Vernet devait être le peintre privilégié des gloires du règne actuel. Toutefois ce ne fut qu'en 1837 que commença, à bien dire, la grande tâche de sa vie, celle qui lui a donné ses meilleurs titres à la renommée. Un dépit, une mésintelligence passagère avec le roi, causée par la parole maladroite d'un tiers, faillit lui fermer le bel avenir qui s'ouvrait devant lui. Parmi les tableaux destinés au nouveau musée se trouvait le *Siége de Valenciennes*, où le roi Louis XIV devait être représenté montant en personne à l'assaut. « Vérification faite, il se trouva que l'histoire, une fois de plus, démentait l'anecdote. Pendant l'assaut de Valenciennes, Louis XIV était resté avec Mme de Maintenon dans un moulin, d'où ils suivaient ensemble les péripéties du combat. Horace se refusa à peindre un fait controuvé. « Mais c'est une tradition de famille », lui dit le roi. Et comme l'artiste demeurait inébranlable, on lui dépêcha je ne sais quel personnage. « Le roi vous paye, il faut obéir. » La réponse d'Horace fut qu'il renonçait au tableau, et quelques jours après il partait pour la Russie. » (1)

Ce premier voyage en Russie fut court. A peine de retour, Vernet partit pour l'Afrique. Il était chargé de peindre le siége et la prise d'assaut de Constantine. Cette fois, il faisait le voyage non en touriste, mais en peintre officiel. Il fut accueilli comme un haut personnage de l'armée. On lui donna deux bataillons pour escorte, quoique de telles précautions fussent devenues inutiles, à son grand regret. Il jouissait vivement de tout ce qu'il voyait, du pays, des types, des costumes, si tranchés et si variés; il amassait de toutes parts des matériaux pour les tableaux qui s'emparaient de son imagination. Mais ce qui le frappait plus que tout le reste, c'était le spectacle de l'armée. Toute sa vie il aima les soldats à l'égal de la peinture même. Il écrivait de Constantine : « J'ai recueilli d'une part et dessiné de l'autre

(1) Nous empruntons ce trait, avec beaucoup d'autres utiles renseignements, à M. Léon Lagrange, l'historien des Vernet, qui entreprend de faire pour Carle et pour Horace ce qu'il a fait avec tant de zèle et de talent pour Joseph.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

tout ce dont j'aurai besoin pour mon grand tableau. Jamais je n'ai eu occasion de faire un ouvrage aussi intéressant et aussi pittoresque; mais aussi fallait-il voir les lieux, car il n'y a pas de description, de dessin, de croquis, qui puisse donner une idée de l'originalité de la scène. Ça ne ressemblera à rien de ce qui a été peint, et ça ne sera que vrai. Il faut avoir vu l'armée d'Afrique : ce n'est plus ni la république, ni l'empire; c'est l'armée d'Afrique. »

Les trois tableaux de la *Prise de Constantine*, qui se complètent l'un l'autre, sont, parmi tous les ouvrages d'Horace Vernet, ceux que nous prisons le plus haut. Nulle part il n'a eu toutes ses qualités plus présentes et plus éclatantes et ne s'est mieux préservé de ses défauts. C'est qu'il avait tout noté, tout saisi, comme il le disait, à l'aide du crayon ou à l'aide de cette vue perçante et nette qui ne laissait échapper aucun détail, et de cette mémoire qui gardait tout avec la fidélité de la plaque daguerrienne; mais aussi c'est qu'il avait préparé et mûri ces tableaux, avant de commencer à peindre, avec une patience et une application qui ne lui étaient pas habituelles. Une chute de cheval lui fit garder longtemps le lit. « Pendant les longs jours de la maladie, dit M. Lagrange, il fut forcé de revenir sur ses impressions, de les contrôler l'une par l'autre, d'en combiner les divers éléments, de composer, en un mot, avec réflexion et attention les trois tableaux dont il était chargé. Bien plus, dès qu'il eut la liberté de faire un mouvement, comme il ne pouvait songer à peindre, il demanda du papier et des crayons, et, couché sur le dos, il dessina. Or c'est ce qui ne lui arrivait jamais : pour aucun de ses tableaux Horace n'a fait un dessin préparatoire, une étude. Les trois dessins du siége de Constantine sont uniques dans son œuvre; et voyez le résultat : les trois tableaux de Constantine sont les meilleurs qu'il ait peints. » Le choix peut hésiter entre ces tableaux, entre les deux surtout qui représentent, l'un les colonnes d'attaque se massant avant de donner l'assaut, l'autre les soldats s'élançant sur la brèche : le premier, calme, recueilli, de ce recueillement qui précède l'explosion du danger; le second, prodigieux d'élan et de furie française; tous les deux dessinés et peints avec une vigueur, une fermeté que l'intérêt saisissant du sujet fait d'abord oublier, mais que l'on remarque ensuite et qu'il faut admirer. Dans *le Siége et la prise de Constantine*, Horace Vernet a touché à sa manière à l'idéal, à cet idéal d'artiste militaire dans lequel se résume sa vie. Il n'y a cherché, comme toujours, qu'à être exact et vrai; la sincérité, quand le talent est réel et que l'artiste est ému, ne manque jamais de produire des œuvres supérieures. *La suite à une autre livraison.*

SOUVENIRS D'UN AMI.

JEAN REYNAUD.

Suite. — Voy. p. 135, 194, 238, 349, 381.

Jean Reynaud croyait à Dieu et à l'immortalité, sans réserves aucunes, avec tout son cœur et tout son esprit. Il n'admettait pas qu'il y eût nécessité de démontrer ces deux principes premiers écrits dans toute conscience humaine. La « superbe raison » (comme il l'appelait quelquefois) n'a pas à intervenir dans ces profondeurs. L'homme, par une propriété fondamentale de sa nature, affirme la certitude de l'existence de Dieu et de la vie future aussi bien qu'il affirme la réalité du monde qu'il aperçoit autour de lui dans l'espace, sans qu'il ait besoin d'aucun des artifices de la logique pour confirmer sa foi.

« Celui, dit-il, qui, à l'apparition de Dieu dans sa pensée, ne sent pas son cœur se troubler et ne se prosterne pas en adorant et en aimant, celui-là ne possédera jamais Dieu. En vain fait-il appel à sa raison sur la réalité de l'idée qui s'offre à lui : sa raison, incapable d'aller à l'infini, est inhabile à lui répondre; mais plutôt que d'avouer sa faiblesse, elle outre-passe ses droits et lui persuade que l'être primordial ne saurait avoir d'autres propriétés que celle qu'il y aperçoit. Aussi faut-il admirer ici la loi hébraïque, à laquelle le monde ne cessera jamais d'avoir recours comme au fondement même de l'histoire de Dieu. Elle ne dit pas : cherche Dieu. Elle dit : aime Dieu. Et, en effet, celui qui aime l'idée de Dieu n'est plus en état de douter de la réalité de Dieu lui-même. » (1)

Je veux écarter jusqu'à la moindre ambiguïté sur ce qu'était pour Jean Reynaud l'idée de Dieu; il me suffira d'une parole : il priait.

J'ai connu beaucoup d'hommes religieux, aucun dont la pensée ait été plus constamment tournée vers le Modèle divin. C'était uniquement sur cette lumière qu'il réglait la direction de sa vie. Il rapportait tout à Dieu.

« Notre âme est comme l'aiguille de la boussole : elle n'est en repos que dirigée sur le pôle. Si elle se met sur une autre direction, cette direction n'a pas la force de la retenir, et elle oscille, elle s'agite jusqu'à ce qu'elle se fixe sur Dieu seul. » (2)

Dieu est le but; notre perfectionnement le moyen. Tout ce qui sert à nous perfectionner est bon, et c'est à nous y aider que doivent tendre les modes divers de notre éducation, famille, écoles, législation, formes politiques, relations des divers groupes du genre humain, philosophie, religion.

Tous les ouvrages de Jean Reynaud sont empreints, comme l'étaient ses entretiens familiers, de ce profond sentiment religieux que j'ai vu sans cesse se fortifier et s'agrandir en lui avec son énergie intellectuelle, avec sa science, sa bonté et son amour de ses semblables.

A-t-elle passé inaperçue, la belle définition de Dieu qu'il a écrite dans ce recueil même?

« Assis en paix depuis une heure (au Duomo de Trente), je me suis prosterné en pensée devant le Dieu incompréhensible : j'ai adoré, sous les voiles dont il lui plaît de s'envelopper, celui qui a fait l'homme pour l'aimer et le servir, et qui a mis entre l'homme et lui l'obscurité; celui dont les lueurs brillent partout et dont la personne ne s'aperçoit nulle part; qui est tout entier en dehors de l'univers et tout entier dans chacune de ses parcelles; qui régit les âmes et les laisse libres; qui a fixé, dès le principe, l'avenir de la terre, et qui l'abandonne au caprice des hommes; qui est immuable, et qui s'affecte de nos moindres variations; qui n'aime que la justice, et qui permet à l'iniquité de régner; dont la bonté est infinie, et dont la volonté laisse carrière au mal; qui anime la raison, et qui la confond; qui est mobile et immobile; souverainement libre et souverainement déterminé; antithèse éternelle, qui n'a de solution qu'en elle-même! J'ai ouvert mon cœur aux effluves qui nous arrivent du fond de son infini, dès que nous lui faisons appel du fond du nôtre; j'ai retrempé ma vitalité dans la pensée que si je suis incapable d'entrer dans le mystère de sa vie, il n'entre pas moins incessamment dans le mystère de la mienne, et qu'il suffit que je le veuille pour qu'il la conduise dans les voies de sa perfection. Qu'il m'accepte donc parmi les siens; qu'il efface mes fautes, répare mes torts, corrige mes infirmités! Son nom seul, sous quelque forme que ce soit, pourvu qu'elle soit digne de lui, m'élève dès que je l'entends. Voûtes sévères, vous faites encore retentir celui que lui donnaient nos pères, il y a six cents ans, et ce nom me

(1) Note inédite.
(2) Note inédite.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

remplit; mais ma pensée ne vous invoque pas moins, cimes des Alpes, étoiles de la nuit, mers, tempêtes, qui me dites celui qu'il porte dans les profondeurs de l'ineffable nature! » (1)

C'est aussi pour vous, nos lecteurs, qu'il a écrit les *Élévations vers Dieu par la nature* (2), dont les premières lignes marquent si nettement l'intention :

« Aucun exercice ne donne à l'âme plus de vigueur et de fermeté que ses efforts pour s'élever à la contemplation de Dieu. Plus l'âme est enchaînée par les travaux et les obligations de cette vie, plus elle a besoin de s'en délivrer de temps en temps pour se rafraîchir en recherchant les choses du ciel. Cette occupation, si différente de ses occupations ordinaires, devient une sorte de repos de celles-ci; et, assurément, bien des hommes, fatigués par les tourments quotidiens de leur existence, se soulageraient et se revivifieraient aisément, si de tels élans vers les horizons supérieurs entraient plus régulièrement dans les habitudes de leur existence. »

Il a dit ailleurs :

« Avant tout, il faut s'appliquer de toute son âme à Dieu et à l'immortalité...

» Développer l'amour de Dieu dans le cœur des hommes, c'est amener sur la terre le règne de tout ce qui est vrai, de tout ce qui est bon, car ce sont là les seules manifestations possibles de la nature divine, et ces mêmes manifestations, sous l'infinie variété de leurs formes, *gouvernent* la morale dans la totalité de l'univers. » (1)

« L'amour de Dieu est l'unique mobile de tous les sentiments comme de tous les actes réellement utiles à notre

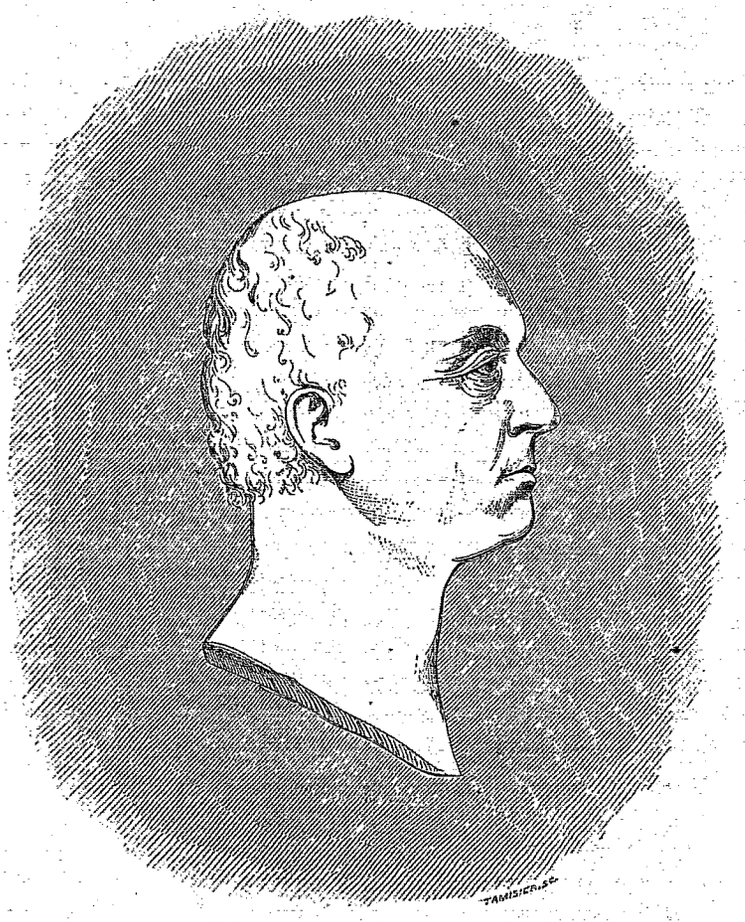

Jean Reynaud. — Dessin de Mme Jean Reynaud (1863).

développement. Nous y trouvons notre règle dans le ciel aussi bien que sur la terre. Nous ne pouvons ni l'aimer sans chercher à le connaître de plus en plus, ni l'aimer sans chercher à nous rendre dignes de lui et à le servir. Et qu'est-ce que chercher à le connaître, sinon appliquer notre intelligence à la poursuite de toutes les sciences, puisqu'elles ont toutes pour objet ou lui-même ou ce qui procède de lui? Qu'est-ce que nous rendre dignes de lui, sinon nous efforcer de nous conformer à lui? Et qu'est-ce que le servir, sinon nous employer activement à toute œuvre de bien? » (3)

La suite à une autre livraison.

(1) *Promenades alpestres*, t. XXIX, 1861, p. 282.
(2) Voy. t. XXVII, 1859, p. 69, 75, 107, 286, 371, 389; — t. XXX, 1862, p. 86.
(3) *Esprit de la Gaule*, p. 88, 89.

TYPE IDÉAL DES VÉGÉTAUX.

Cette figure représente la coupe verticale d'un *végétal type idéal*, destiné à montrer l'unité de composition organique, l'évolution rayonnante ou centrifuge, l'identité originelle de tous les organes appendiculaires, foliacés et latéraux; leurs métamorphoses incessantes, mutuelles, graduées et insensibles; l'ordre constant de leur situation relative sur la tige, et enfin la grande différence qu'offre le dénûment du système souterrain comparé à la richesse du système aérien.

Ce dessin fut imaginé et composé par M. Turpin, de l'Institut, en 1804, à son retour de Saint-Domingue, où, en 1796, il s'était livré avec une persévérante ardeur à l'étude des évolutions de la plante. La nature luxuriante

(1) *Esprit de la Gaule*, édit. de 1864, p. 51, 89.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

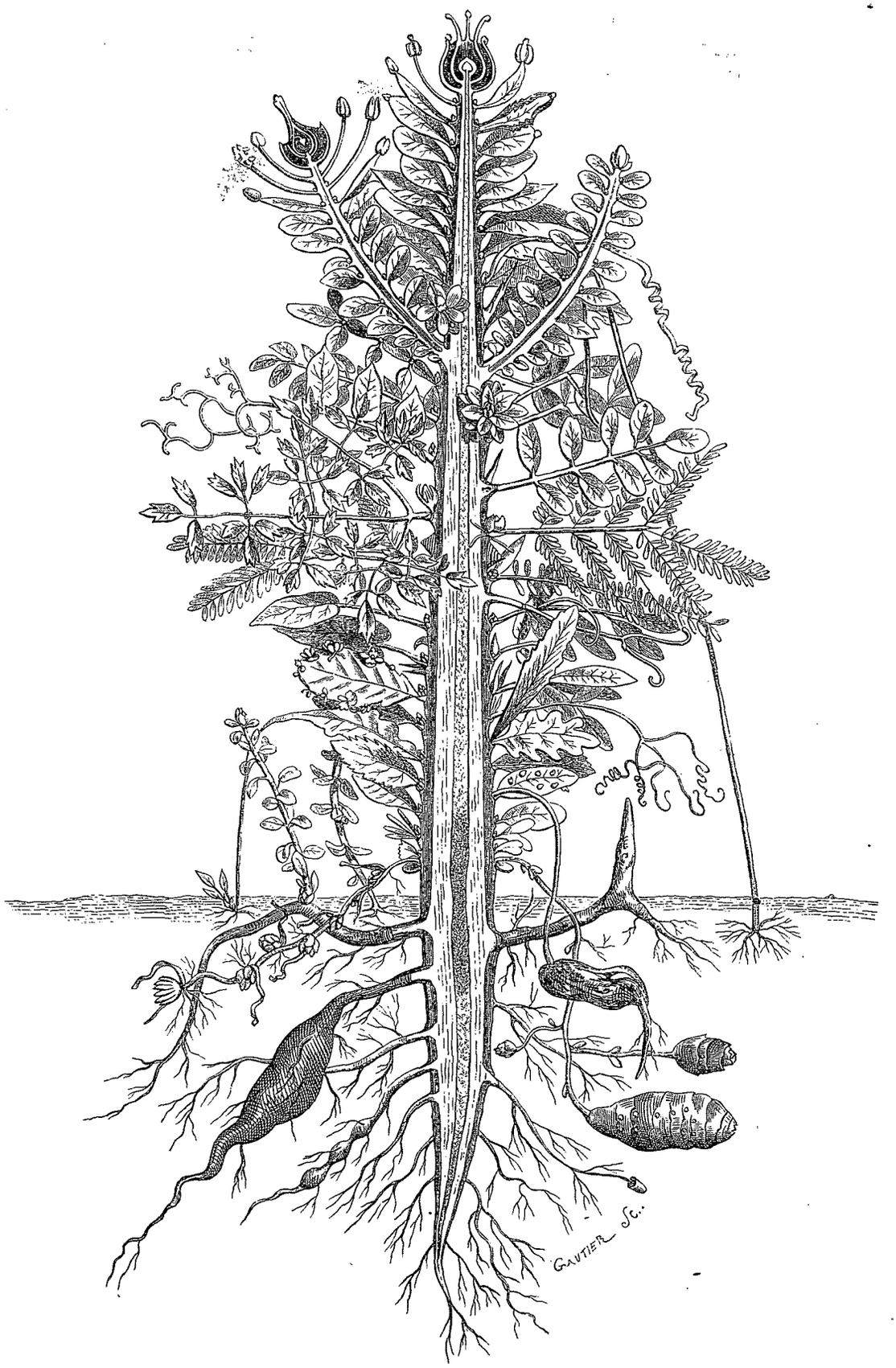

Type idéal des végétaux composé par Turpin.

de ces magnifiques contrées était, à coup sûr, la scène la plus favorable pour l'inspiration du jeune observateur.

Alors il ne connaissait pas un mot de botanique; il ne savait même pas que la science du monde végétal existât, et ses études s'étaient bornées à l'observation directe des phénomènes de la nature. C'était là certainement un maître supérieur à tous les livres du monde. Plus tard, lisant le célèbre ouvrage de Gœthe sur les *Phénomènes des plantes,*

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

il s'aperçut que le dessin qu'il avait imaginé était en harmonie parfaite avec les idées de l'illustre Allemand sur la mobilité incessante des formes végétales.

Cette esquisse d'organographie végétale peut donc être considérée comme fondée sur le principe de l'*unité de composition évolutive*, unité d'où découlent successivement tous les organes qui constituent la plante complète.

Nous dirons avec l'auteur que s'il est vrai qu'il y a plus de profit à bien connaître une seule chose que dix mots, cela s'applique surtout à la science des végétaux : la connaissance complète et approfondie d'une seule plante sert plus et satisfait bien mieux l'esprit que celle de dix mille plantes simplement connues par leurs noms ou par quelques-uns de leurs organes, la plupart du temps méconnus dans ce qu'ils sont en réalité. Lorsque cette unité de composition évolutive sera bien connue dans ce qu'elle a de simple, de grand et de philosophique, elle deviendra, pour tous ceux qui voudront se livrer à l'étude de la physiologie végétale, un véritable fil d'Ariane, à l'aide duquel il ne sera plus possible de s'égarer dans cet immense labyrinthe qu'offrent les innombrables modifications des diverses parties des végétaux. Ce fil conducteur ramènera toutes les formes si variées, souvent si bizarres, des mêmes organes, à un type qui les expliquera toutes du petit au grand, du simple au composé, en même temps qu'il démasquera les anomalies et les monstruosités, en les symétrisant et en les obligeant à rentrer sous l'empire de la régularité de forme et de nombre. — Dans l'étude de la botanique, dit encore M. Turpin, il serait bien préférable d'observer une seule plante depuis le premier instant de son existence à l'état d'embryon jusqu'à celui où elle a achevé son entier développement par reproduction d'un corps reproducteur semblable, plutôt que de se contenter d'observer les plantes toutes venues, alors inexplicables dans l'identité de leurs parties et dans l'évolution de leur structure intime.

On remarquera dans notre figure la ligne terrestre, qui établit un disconisme dans le végétal entier. Un arbre réfléchi dans l'eau reproduirait assez bien ce type. Un chou pommé, coupé verticalement dans son entier, serait le végétal qui représenterait le mieux dans son principe notre forme typique idéale. La distinction fondamentale à établir entre l'hémisphère supérieur et l'hémisphère inférieur, c'est l'immense richesse de la tige aérienne et la pauvreté de la racine terrestre. Le caractère essentiel de la tige, c'est d'être pourvue de nœuds vitaux symétriquement disposés, protégés par un organe appendiculaire foliacé; le caractère essentiel de la racine, c'est d'être toujours dépourvue de nœuds vitaux, de bourgeons et de feuilles.

Unité de composition et d'évolution graduée, telle est la grande idée philosophique qui animait Gœthe dans ses recherches sur les métamorphoses des plantes. C'est la loi de la nature : variété dans l'unité. Suivant cette loi, nous devons observer sans cesse sous le double point de vue de l'*unité*, qui est la synthèse; de la *variété*, qui est l'analyse.

TROIS VOLEURS.

Trois voleurs ayant pillé une malle-poste et se trouvant en possession d'une somme considérable, résolurent de se partager cet argent et de renoncer à leur criminelle profession. Mais, avant de se séparer, ils voulurent faire ensemble un bon repas. L'un d'eux alla chercher des provisions à la ville voisine. Les deux autres, pendant son absence, se dirent qu'il serait plus agréable de diviser la somme en deux parts qu'en trois, et lorsque leur compagnon arriva, ils le tuèrent; mais celui-ci, ayant eu la même pensée qu'eux, avait empoisonné les provisions : ils les mangèrent sans défiance, et le lendemain on trouva les trois misérables étendus à terre inanimés. — Entre méchants, aucune confiance n'est possible.

AVIS AUX JEUNES GENS.

Si j'avais des enfants, je leur dirais tous les jours que nous sommes dans un temps et dans une société où il faut se rendre propre à tout et se préparer à tout; car nul n'y est sûr de sa destinée. Et j'ajouterais ceci, surtout, que c'est bien dans ce pays qu'il convient de ne compter sur quoi que ce soit qu'on puisse vous enlever, mais de songer seulement à acquérir ce qu'on ne peut perdre qu'en cessant de vivre : l'énergie, le courage, la science, l'esprit de conduite.

A. DE TOCQUEVILLE.

LA MALLOTTE DU PÈRE RASTOUL.

NOUVELLE.

Suite. — Voyez p. 330, 337, 345, 357, 362, 373, 378, 389, 394.

V. — *Le fond de la mallotte.*

Après douze ans, le fusil du père Rastoul reposait encore accroché au manteau de la cheminée de son ancien voisin, et la mallotte était toujours cachée sous le lit. L'épaisse couche de poussière qui la recouvrait témoignait, mieux que serment en justice, de la sévère probité de ses gardiens, même dans les plus mauvais jours de la misère. Rien n'était changé chez Magloire Cambajou quant à l'apparence chétive du ménage. Celui-ci, insuffisant autrefois, se trouvait cependant, douze ans plus tard, pourvu au delà des besoins journaliers, bien qu'on ne l'eût enrichi que d'un second métier de tisserand, monté pour le cadet, apprenti de son père, quand on jugea qu'il était de force à travailler pour la fabrique. Le trop-plein du ménage venait de son dépeuplement. Dans ce qui, pour quatre, n'est pas même le strict nécessaire, il peut y avoir, pour deux, du superflu. Or, à l'époque où l'on est arrivé dans ce récit, la famille de l'ouvrier tisserand était réduite de moitié; le sous-sol avait successivement perdu deux de ses habitants.

Ce fut d'abord le pitzou qui partit. Si la Belou ne fit aucune objection quand elle vit le père décidé à donner à son frère cadet une profession qui les aidait si mal à vivre, c'est parce qu'elle se dit alors :

— C'est dans l'ordre, nous partageons. L'aîné des garçons revient de droit au chef de la famille; mais le plus jeune m'appartient. En temps et heure, je réclamerai mon bien, et il faudra, mordi! que le père me le cède.

Le temps arriva où il devait être question de l'avenir du pitzou. La Belou, voulant pour lui un gagne-pain plus constant et surtout plus fructueux que la tisseranderie, le plaça, à treize ans, chez le maître bourrelier de la place de Fusiès, presque un voisin. Son patron promit de le faire compagnon après six ans d'apprentissage. Cet enfant-là, du moins, on le voyait souvent, presque tous les soirs après sa journée de travail, et, chaque dimanche, il venait reprendre sa place à la table où il s'était assis tout petit. Mais l'absence du cadet était complète. Depuis deux ans, le recrutement militaire l'avait pris à son métier, où sa tâche de la semaine était si nécessaire à la vie du ménage que, lui manquant, l'avenir faisait peur.

Il y eut une grande tristesse dans le sous-sol le jour de son départ. Cambajou, qui d'ordinaire ne se laissait pas aller à la mélancolie, fut rêveur et abattu ce jour-là. Il lui fallut longtemps réfléchir avant de pouvoir admettre que la loi eût le droit de lui enlever ce fils qui ne l'avait jamais quitté. Il ne se pardonnait pas de l'avoir exposé à prendre

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

un mauvais numéro, quand lui, le père, pouvait tirer au sort à la place de son fils et l'exempter du service militaire par une chance heureuse. Le pauvre homme avait l'âme si navrée de douleur qu'un moment sa solide conscience faiblit, et, pour la première fois depuis que la confiance du père Rastoul l'avait rendu dépositaire d'un trésor, ce fut avec une mauvaise intention que son regard se dirigea du côté de la mallotte. Et aussitôt la main suivit le chemin du regard.

Il était seul. Fâcheuse circonstance. La présence de nos proches, même quand nous leur taisons ce qui se passe en nous, est encore ce qui nous défend le mieux contre l'envahissement des idées malsaines. Enfin, il était seul L'apprenti bourrelier avait obtenu congé de son maître, et, avec sa sœur, il était allé accompagner le conscrit dans ses visites d'adieu aux nombreux amis du voisinage.

Cambajou, courbé devant le lit pour tirer le dépôt de sa cachette, se donnait toutes les raisons imaginables afin de se persuader qu'il n'y a pas toujours du mal à mal faire. Par exemple, il se disait :

— Sait-on s'il reviendra jamais ce père Rastoul? Et, s'il ne doit pas revenir, qu'importe qu'il y ait là dedans, pendant dix ou quinze ans, quelques centaines de francs de moins? Car la somme nécessaire pour racheter mon garçon, je ne veux que l'emprunter. Ça se rendra tôt ou tard. Oui, à force d'économie, à force de privations, ça se rendra... Du moment que je le dis, c'est comme fait... On peut avoir confiance en moi... Est-ce que je ne suis pas un honnête homme?...

Il s'arrêta à ces mots. La vue de la mallotte qu'il venait d'exposer au plein jour lui coupa la parole. Devant le dépôt du voisin amené à cette place, avec certaine intention, il ne se sentit plus le droit de répondre affirmativement à cette question adressée par lui à lui-même : « Est-ce que je ne suis pas un honnête homme? » Dans l'empreinte de ses doigts tachant le lit de poussière qui couvrait la mallotte, il lui sembla qu'il lisait son acte d'accusation écrit de sa main. Le tremblement le prit, la sueur lui roula sur le front, ses yeux se troublèrent. Il crut que sa raison l'abandonnait. Enfin, surmontant sa faiblesse, il lança un coup de pied à la mallotte et la fit rentrer sous le lit.

— Va te coucher! lui dit-il, tu ne feras pas de moi un gredin!

Le cadet partit. L'apprenti bourrelier, après lui avoir fait la conduite jusqu'à la hauteur de Carbes, sur la route de Toulouse, rapporta à la maison le dernier adieu de l'absent, puis retourna chez son maître, et la Belou resta seule avec le père.

La vie rien qu'à deux, chez le pauvre ouvrier tisserand, menaçait d'être encore plus difficile que par le passé. Le travail du cadet avait été depuis longtemps la principale ressource du ménage : c'était un rude ouvrier qui mettait dans la bourse commune plus qu'il ne lui demandait pour sa dépense personnelle, et le cadet n'était plus là! Les forces du père diminuaient sensiblement, et la Belou, maintenant grande et belle fille de vingt-deux ans, n'avait pas de profession. Chargée, dès l'âge de huit ans, des détails de la maison et de l'entretien de la famille, le temps suffisait à peine à ses devoirs de ménagère.

Déjà, depuis l'entrée en apprentissage de son plus jeune frère, elle était un peu moins occupée; l'absence du cadet allait lui faire de longues heures de loisir : elle songea à en faire ses heures le plus utilement employées. Elle avait de l'énergie, de l'intelligence, et puis elle avait tant et tant vu attacher les fils aux cadres du métier, pousser la navette, mouvoir les châssis, elle avait si bien écouté les leçons du père à son apprenti, enfin elle avait tant de fois, aux instants du repos, pris la place de son frère et continué, en manière de jeu, la besogne qu'il avait commencée, que, sans excès d'orgueil, elle put penser à le remplacer sérieusement. Un matin, Cambajou fut réveillé par le bruit du métier qui battait sa cadence. Il s'étonna, interrogea.

— C'est pour que vous sachiez, lui dit la Belou, que vous pouvez toujours demander de l'ouvrage pour deux.

Pendant plusieurs semaines, en effet, les deux métiers battirent à l'unisson, puis on n'en entendit plus qu'un dans le sous-sol.

Ce n'était pas que l'ouvrage manquât, non; mais la maladie était venue interrompre ce duo religieux du travail, et les soins assidus qu'elle exigeait forçaient souvent la Belou à laisser sa tâche en suspens pour aller s'établir au chevet du malade.

C'était un terrible mal que celui qui clouait Magloire Cambajou dans son lit. Le mouvement voulu ne répondait plus à la volonté; et comme s'il y avait eu divorce entre l'esprit et la matière, solution de continuité dans la distance du cerveau à la région inférieure du corps, l'activité de l'un demeurait sans puissance sur l'autre; celui-là était bien vivant, celle-ci semblait morte.

La science, qui a des noms pour toutes nos misères corporelles, nomme celle-ci *paraplégie* (paralysie des membres inférieurs).

Cambajou avait peur qu'on ne le portât à l'hôpital. La Belou le rassura. Sur ce point, tous deux étaient d'accord. Il se demandait : « Si je quitte la maison, n'y aura-t-il pas du danger pour ma fille à garder toute seule la mallotte? » Elle se disait : « Si je le laisse partir, il ne trouvera personne pour le soigner comme je le soignerai ici. »

Le malade fut gardé chez lui; mais, malgré les soins et les veilles de la Belou, malgré le savoir et le dévouement du médecin, la paralysie persista et, de jour en jour, l'ouvrier tisserand arriva à un tel état de dépérissement qu'il en fut réduit au seul mouvement de la tête. Tout ce qu'en lui le mal avait épargné, l'anéantissement des forces le frappait d'immobilité.

Alors commença pour le patient l'inépuisable série des remèdes de bonne femme. La Belou, qui ne croyait qu'au pouvoir de la science sanctionné par la volonté de Dieu, recevait de toute part des avis, des conseils; mais elle ne profitait que de ceux dont la prudence pouvait lui dire : « On ne risque rien à en essayer; si c'est inutile, du moins c'est inoffensif. »

Un soir, l'apprenti bourrelier arriva triomphant dans le sous-sol; il amenait avec lui une vieille femme, une mendiante, qu'il avait dû aller chercher du côté de Burlats, dans les roches, où elle avait élu domicile. Les enfants du pays l'avaient surnommée *la Fileuse*, à cause du mouvement continuel de ses doigts. D'une main elle semblait effiler la quenouille, et de l'autre tourner le fuseau. On en disait grand mal, on en avait grand'peur; mais beaucoup assuraient qu'en suivant ses singulières prescriptions on avait obtenu des cures merveilleuses. Elle était la dernière ressource des cas désespérés.

— Éclaire l'escalier, sœur, dit André, — c'était le vrai nom du pitzou; — je t'annonce une providence. Il ne faut pas exposer à se casser le cou celle qui vient pour guérir notre père.

La Fileuse n'inspira pas d'abord beaucoup de confiance à la Belou; cependant elle laissa celle-ci examiner les mains et le visage du malade, examen suffisant, dit-elle, dans toutes ses consultations. Quand elle crut avoir assez réfléchi, la vieille empirique tira de sa poche un clou et un marteau. Au clou, qu'elle fixa dans la muraille, elle suspendit un petit paquet d'herbes sauvages; puis, s'étant agenouillée, elle dit tout bas une prière. En ce moment, la Belou ne laissa pas que de se sentir émue : elle eut

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

une lueur d'espérance. André, qui avait suivi des yeux avec une respectueuse attention tous les mouvements de la vieille, regarda son père : il dormait. Supposant au calme du visage dans le sommeil que le charme agissait déjà, André dit à demi-voix à sa sœur :

— Tout ce qu'elle ordonnera nous devons le faire; car, j'en suis sûr, elle le sauvera!

Sa prière dite, la vieille se releva; elle attira loin du lit les deux enfants de Cambajou, et, parlant si bas qu'elle ne pouvait être entendue que d'eux seuls, elle leur dit :

— Dans trois jours, le malade sera sur pied; mais c'est à la condition que vous ferez exactement, et surtout sans en parler à personne, ce que je vais ordonner.

André l'interrompit pour s'engager par serment à exécuter de point en point l'ordonnance. La Belou se borna à répondre par un signe de tête, et fit tout bas ses réserves.

— A compter d'aujourd'hui, reprit la vieille, vous aurez trois stations à faire devant le porche de trois églises, une chaque jour, à dix heures du soir. Aujourd'hui donc vous irez enterrer trois pièces de cuivre à la droite du portail de Saint-Jacques, votre paroisse; demain, trois pièces d'argent à la gauche du portail de Saint-Benoît, la cathédrale de Castres, et, le troisième jour, c'est trois pièces d'or qu'il vous faudra enterrer juste au milieu et le plus près possible du portail de Notre-Dame de la Platé.

— J'aurai ce soir les trois pièces de cuivre, dit André après qu'il eut un moment réfléchi.

— On me prêtera bien les trois pièces d'argent, reprit la Belou; mais les pièces d'or?...

— Vous les trouverez, dit la vieille, si vous tenez à ce que votre père soit guéri dans trois jours.

— Et si nous ne faisons pas tout ce que vous dites? demanda avec inquiétude la Belou.

— Alors rappelez le médecin, pour qu'il achève de tuer le malade; vous aurez sa mort sur la conscience.

Cela dit, la vieille jeta un dernier coup d'œil sur le malade, puis s'en alla regagner son lit dans les roches.

La fin à la prochaine livraison.

LA NÉBULEUSE DU CHIEN DE CHASSE.

Si vous dirigez une bonne lunette vers la dernière étoile de la queue de la Grande-Ourse, marquée η sur les catalogues, vous trouverez, un peu au-dessous, l'une des nébuleuses les plus remarquables du ciel. Cette nébuleuse

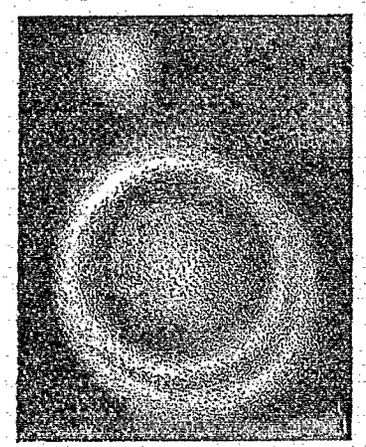

Nébuleuse du Chien de chasse septentrional, d'après J. Herschel.

n'appartient pas, en réalité, à la constellation de la Grande-Ourse, mais à celle des Lévriers. Elle est située dans l'oreille gauche d'Astérion, Chien de chasse septentrional. Mais cette constellation des Chiens de chasse n'étant marquée par aucune étoile brillante, il est plus facile, pour trouver la nébuleuse, de se servir de la Grande-Ourse. (1)

Elle a été découverte par Messier en 1773, et elle est indiquée sous le numéro 51 dans son catalogue de la Connaissance des temps. A cette époque, l'astronomie stellaire commençait seulement l'ère brillante des progrès qu'elle a accomplis depuis un siècle, et l'on était loin de connaître la nature et la grandeur de cette nébuleuse. William Herschel, qui découvrit à lui seul deux mille cinq cents nébuleuses nouvelles, et, plus tard, son fils sir John Herschel, étudièrent en particulier la nébuleuse du Chien de chasse, et la décrivirent telle qu'elle est encore représentée dans la plupart des traités d'astronomie, sous la première forme que nous reproduisons.

Elle se présente ainsi sous l'apparence d'une large et brillante nébuleuse globulaire entourée, à une grande distance, d'une bande circulaire qui se divise en deux parties sur la moitié de la circonférence. En voyant cette forme de nébuleuse, on ne peut s'empêcher de lui comparer la nébuleuse dont nous faisons partie nous-mêmes, la Voie lactée, dont le Soleil est une des étoiles composantes. Il y a une analogie frappante entre les deux. Si nous pouvions nous transporter à une grande distance de la Voie lactée, de manière à la voir de face, elle nous paraîtrait sous cette forme annulaire, se projetant en blanc sur le fond noir du ciel; la bifurcation n'y manquerait même pas, car on sait que notre Voie lactée se bifurque

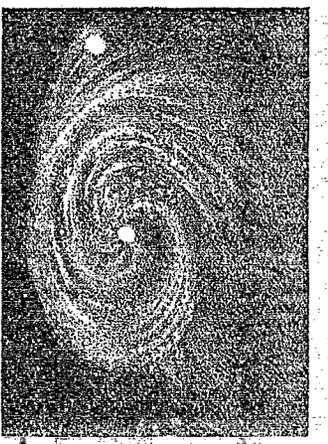

La même nébuleuse vue au télescope de lord Rosse.

en deux parties sur une grande étendue de sa circonférence. Peut-être cette nébuleuse lointaine est-elle composée, comme la nôtre, de plusieurs millions de soleils.

Si vous aviez un très-grand télescope à votre disposition, la nébuleuse du Chien de chasse ne vous offrirait plus cette apparence. Ce n'est là, en effet, qu'une apparence causée par le grand éloignement qui nous en sépare; la réalité est bien différente. Cette création merveilleuse est une immense agglomération d'étoiles, distribuées en spirale aux replis inégaux, et dont les extrémités paraissent terminées en nœud. Nous la reproduisons telle que la résout le télescope puissant de lord Rosse.

Si cette nébuleuse est (comme il y en a de hautes probabilités) un immense système de soleils gravitant ensemble sous la loi d'attraction universelle, ce qu'il a fallu de siècles pour amener ce système à prendre une pareille forme est impossible à dénombrer et même à concevoir.

Située dans le cercle de l'horizon perpétuellement visible à la latitude de Paris, elle peut être observée à quelque époque de l'année que ce soit.

(1) Voy. les Cartes célestes publiées dans notre précédent volume.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

HISTOIRES DE SERPENTS.

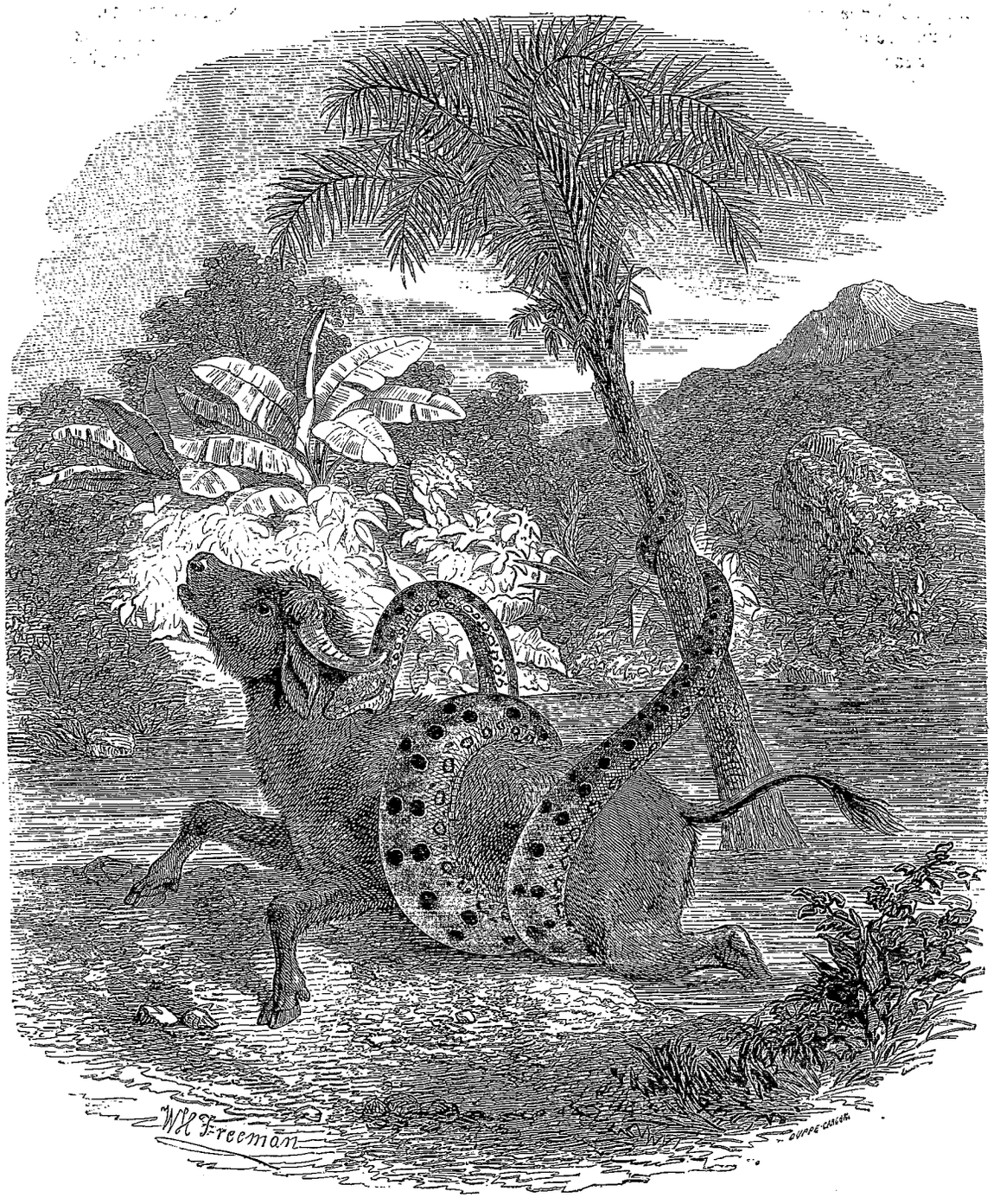

Le *Sucuruyuba* ou Boa aquatique (*Eunectis murinus*). — Dessin de Freeman.

Le lac charmant dont les contours enveloppent pour ainsi dire la ville de Bahia n'avait pas, au seizième siècle, l'étendue que les Hollandais lui donnèrent en le creusant lorsqu'ils furent maîtres du Brésil, mais il existait. Sous le gouvernement de Mem de Sá, on avait bâti dans la solitude une chapelle connue aujourd'hui sous le nom *do Desterro*. A cette époque de l'histoire de Bahia, les caïmans qui s'y montrent encore, et les boas qu'on n'y rencontre plus, s'étaient multipliés d'une façon si terrifiante qu'on s'aventurait rarement dans ce lieu de désolation.

En 1567, un homme, moins préoccupé sans doute que bien d'autres du danger qu'on y pouvait courir, était venu de Bahia à la chapelle du Desterro. Après y avoir fait ses dévotions à l'autel qui tombait en ruine, il sortit du petit édifice, et avant de remonter à cheval, la fraîcheur admirable du lieu lui plaisant, il eut fantaisie de prendre quelques moments de repos à la porte de la petite église : il s'appuya contre le mur et s'endormit. Bientôt une vive douleur le réveilla. Quel ne fut pas son effroi, quand il se vit enlacé par le milieu du corps dans les replis d'un énorme serpent! Il ne perdit pas son sang-froid : saisissant un couteau qu'il portait sur lui, il en porta un coup terrible à la gorge du formidable reptile et lui fit lâcher prise. Le gigantesque ophidien n'étant plus à craindre, il l'acheva avec son arme, et, le chargeant sur son cheval, entra ainsi triomphant dans la ville.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Le P. Antonio de Santa Maria Jaboatam, qui raconte ce fait (1), ajoute que notre pieux campagnard eût été mieux avisé s'il eût tranché vivement l'épine dorsale du monstre. Dès que le giboya s'est distendu en enlaçant avec force un être animé quelconque, la moindre incision peut pénétrer sa peau et priver de la vie subitement le monstre.

Un homme de l'intérieur, dans la province de Pernambuco, s'était aperçu qu'un des bœufs confiés à sa garde ne se montrait plus : il pensa que si l'animal n'avait pas été volé il viendrait boire à une lagune, rendez-vous des autres animaux errant aux alentours; c'était d'ailleurs, dans ces campagnes, le seul abreuvoir connu. Notre pasteur alla donc se mettre en embuscade à l'heure où les troupeaux devaient arriver pour étancher leur soif. Les animaux voisins du lac accoururent en effet, et ils ne furent pas plutôt désaltérés que notre homme en vit plusieurs qui donnaient des marques d'effroi et se mettaient à courir : un seul d'entre eux restait, comme retenu à la même place; après avoir fait quelques bonds, il demeurait là comme cloué; il faisait toutefois divers mouvements étranges, et parfois il semblait qu'une puissance invisible le poussât par derrière. Mais presque aussitôt le mystère s'expliqua de lui-même : le *vaqueiro* distingua un grand serpent sucuruyuba dont la gueule s'appuyait sur l'épine dorsale de l'animal. En examinant les choses plus attentivement, il vit que le reptile avait fixé la pointe de sa queue à un petit arbre fort résistant; il s'en servait évidemment comme de point d'appui pour attirer à lui le jeune bœuf. Notre homme remarqua aussi que la pauvre bête faisait bien des efforts pour courir et échapper à cette cruelle étreinte, mais qu'alors le serpent, se détirant, ne présentait plus que la dimension d'un câble de bonne grosseur; quand le reptile cessait de se détendre ainsi, il fallait bien que le jeune bœuf s'arrêtât : force lui était de rester fixé au même endroit. Ce moment d'un répit apparent n'eut pas de durée. Le cauteleux reptile se distendait de nouveau; le bœuf paraissait avoir recouvré une apparence de liberté dans ses mouvements, il en profitait pour s'éloigner; mais bientôt il était ramené vers l'arbre par une force irrésistible. Ce mouvement de va-et-vient avait évidemment épuisé le reste de vigueur qu'il montrait encore. Lorsque le pauvre animal se trouva rapproché du tronc d'arbre qui servait de point d'appui au formidable reptile, celui-ci en détacha subitement sa queue, et, la jetant à l'improviste sous la panse du bœuf, il l'enlaça par un côté, pour répéter la même opération sur l'autre. Dans ce rapide et double mouvement, le bœuf perdit l'équilibre et tomba sur le sol fangeux : alors le serpent, s'étirant de plus en plus, l'enveloppa de ses orbes; mais le vaqueiro, s'élançant de l'embuscade où il se tenait en observation, tira la *faca*, c'est-à-dire le long couteau qu'il portait et sans lequel ne sortent jamais ses pareils quand ils parcourent ces campagnes solitaires; il lui suffit d'en donner un coup bien assené sur le corps distendu du sucuruyuba pour le faire mourir et délivrer sa victime.

(1) *Novo orbe serafico brasileio*, ou *Chronica dos Frades menores da provincia do Brasil*, por Fr. Antonio de Santa Maria Jaboatam; Rio de Janeiro, 1862, t. III.

LA MALLOTTE DU PÈRE RASTOUL.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 330, 337, 345, 357, 362, 373, 378, 389, 394, 402.

Le soir même, à dix heures, André creusait le sol à la droite du portail de Saint-Jacques, et il y enterrait trois petits sous, sa gratification de trois semaines demandée, par anticipation, à son maître pour cette pieuse offrande. La journée du lendemain fut meilleure que les précédentes pour le malade. La Belou prit confiance. Le soir venu, elle donna à son frère trois pièces de dix sous empruntées dans le voisinage pour que, sur le coup de dix heures, il allât les enfouir à la gauche du portail de Saint-Benoît.

En les recevant, André lui dit :

— Tu sais que demain il nous faudra les pièces d'or?

La réponse de sa sœur fut un haussement d'épaules. Il signifiait clairement :

— Où veux-tu que je les trouve?

— La Fileuse l'a dit : tu les trouveras, répliqua André. Et, sans hésiter, il montra du doigt le dessous du lit où tous deux se souvenaient que la mallotte était cachée.

— Non! jamais! reprit-elle avec l'accent d'une ferme résolution.

Cette fois, ce fut le père qu'André lui désigna :

— Tu sais aussi, lui dit-il, après demain, guéri ou mort, et cela dépend de toi seule; car moi, je suis décidé à tout.

La Belou, baissant les yeux et détournant la tête, répondit encore, mais d'une voix presque éteinte :

— Non, mon frère; non! non!

En lutte avec son cœur, la pauvre enfant n'eut pas cette nuit un moment de sommeil; elle tortura son esprit pour parvenir à se persuader qu'après un silence de tant d'années, elle devait considérer le dépôt du père Rastoul comme n'ayant plus de maître. Elle s'ingénia à se prouver qu'il fallait être une mauvaise fille pour hésiter entre la dernière ressource pour sauver la vie de son père et le respect inutile à l'égard d'un trésor que personne, peut-être, ne viendrait jamais réclamer; mais au bout de tous ces faux raisonnements, de toutes ces luttes de la nécessité contre la conscience, la loyale fille finissait toujours par se dire :

— Mais cet argent-là, nous ne l'avons sous la main que parce qu'on nous l'a donné à garder. Si l'on était venu nous le reprendre hier, certes, pour avoir demain ces pièces d'or qu'on exige et que personne ne me prêtera, je ne me demanderais pas si j'ai ou non le droit de les voler à quelqu'un. Eh bien, si je les prends dans la mallotte, est-ce que ce ne sera pas comme si je les volais à un autre? Le père n'y aurait pas touché pour nous, nous ne devons pas y toucher pour lui.

A cette nuit sans repos succéda une terrible journée; le mal empira, et les crises se renouvelèrent fréquemment. Le médecin vint deux fois. En terminant sa seconde visite, qui fut courte et peu rassurante, car il n'ordonna rien pour le malade, il dit :

— Je ne viendrai demain que si vous me faites appeler.

C'était dire à la Belou : — N'espérez plus rien de moi, il n'y a que Dieu qui puisse sauver votre père.

Le jour finit. La Belou tressaillit quand, à l'heure accoutumée du soir, elle entendit dans l'escalier le bruit connu du pas de son frère. André n'était pas seul.

— Nous serons deux aujourd'hui contre toi, dit-il à sa sœur; et il se rangea du côté du mur pour laisser entrer le cadet qui le suivait.

Le jeune soldat venait de passer deux ans au corps. Classé dans la réserve, il avait, à ce titre, obtenu un congé limité seulement à l'époque incertaine de son rappel, rappel peu probable. Il ne devait avoir lieu qu'en cas de guerre, et l'on était en 1820!

Instruit, par les lettres d'André, de l'état désespéré du père, le cadet avait voyagé à marche forcée. Son premier soin en arrivant à Castres fut de se rendre près de son frère. Il sut par lui les prescriptions de la Fileuse et la résistance de la Belou. Si la vie de caserne avait un peu éteint sa ferveur superstitieuse; le danger du père la raviva, et le jeune soldat donna si bien de tout cœur dans le

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

sentiment d'André que ce dernier put dire en abordant la Belou : « Nous serons deux contre toi. »

Il ne s'agissait point, au bout de cette menace, d'une lutte corps à corps où la force brutale s'impose comme un droit. Même dans les entraînements de la colère, aucun des deux frères n'aurait osé porter la main sur la sœur qui les avait veillés, aimés tout petits, comme nous veille et nous aime une mère. Mais bien que la Belou dût être protégée par ses adversaires eux-mêmes contre leur propre violence, il ne lui fallait pas moins de courage pour accepter un combat où il semblait que cette question dût se décider :

« Qui des deux frères ou de la sœur tenait le plus à la vie de leur père? »

Devant le malade presque agonisant, et dont la mémoire était complétement absente, car il n'avait pas même reconnu le jeune soldat, les fils de Cambajou se sentirent plus résolus que jamais, quelles que fussent les objections de la Belou, à n'en point tenir compte. Elle, voyant son impuissance à les dissuader d'un dessein dont l'intention pieuse n'excusait pas, devant sa conscience, la criminalité, elle, disons-nous, s'était, de guerre lasse, assise sur un escabeau, et, de ses mains se couvrant les yeux pour ne pas voir les complices commettre le vol, elle invoquait Dieu. Dieu l'entendit.

L'apprenti et le soldat avaient amené la mallotte au milieu du taudis. Tous deux, penchés vers elle, se disposaient à l'ouvrir, quand un cri rauque et menaçant venu de la direction du lit les arrêta. La Belou releva la tête.

Le malade, qui tout à l'heure semblait près d'expirer, s'était soulevé à demi sur son séant; ses regards foudroyaient les deux voleurs qu'il ne reconnaissait pas encore. Par un effort suprême, il dirigea sa main tremblante vers la cheminée qu'il ne pouvait atteindre, et on entendit crier dans sa gorge ces deux mots qu'il n'articulait pas :

— Le fusil! le fusil!

Les deux frères, vaincus enfin par ce cri du gardien fidèle triomphant de la mort pour défendre son dépôt, tombèrent à genoux et se cachèrent honteusement le visage, en se demandant avec terreur : « Maintenant, le père nous a-t-il donc reconnus? »

Cambajou, épuisé par cette rude secousse, était retombé sur l'oreiller.

Deux heures après cette scène de famille, — c'est-à-dire de onze heures à minuit, — le valet de ville suivit une femme qui, munie d'une lanterne de corne, parcourait les rues de Villegoudou. Elle s'arrêta devant Saint-Jacques, inspecta le sol à la droite du portail, remua un peu la terre; puis, ayant trouvé ce qu'elle cherchait, elle prit le chemin du pont et se dirigea vers Saint-Benoît, où elle fit une seconde pause, pour une semblable recherche, à la gauche du porche de la cathédrale.

— A la Platé! dit-elle, laissant un vide à l'endroit où elle venait de fouiller.

Cette femme, c'était la Fileuse qui allait en recette. Afin de ne point multiplier ses voyages de Burlats à Castres, elle avait remis à la même nuit sa visite aux trois paroisses. Le valet de ville, qui ne la perdait pas de vue, l'arrêta au moment où, continuant à piocher la terre avec son couteau, elle creusait un sixième trou devant Notre-Dame de la Platé, sans pouvoir rencontrer sous la lame les pièces d'or que sa fourberie se promettait de la pieuse crédulité des enfants du moribond. Ces fouilles çà et là sur la voie publique ne constituaient pas un grave délit, et la vieille empirique eût été bientôt rendue à la liberté si on n'avait eu à lui demander compte de plus grands méfaits. L'arrestation fut maintenue.

La commotion qui pouvait tuer le malade fut, au contraire, son salut. Lorsque, après une nuit d'accablement qui avait été une nuit d'anxiété pour ses trois veilleurs, il trouva en rouvrant les yeux tous ses enfants réunis à son chevet, on devina qu'il était tourmenté d'un vague souvenir de ce qui s'était passé la veille. Ce souvenir, un généreux mensonge de la Belou l'atténua.

— Vous avez été très-agité cette nuit, lui dit-elle; vous avez dû faire de bien mauvais rêves.

Le même jour, un étranger se présenta chez l'ouvrier tisserand; il s'annonça comme l'exécuteur testamentaire de feu Joseph Rastoul. Le bonhomme était mort dernièrement dans une propriété de famille dont il avait été prendre possession, il y avait douze ans, en qualité d'héritier, au reçu de la lettre coûtant vingt-quatre sous de port. L'ancien voisin d'en haut léguait au dépositaire de la mallotte la somme de six mille neuf cent quatre-vingts francs, somme égale au dépôt lui-même. Une seule condition était mise à la délivrance de ce legs : c'est que la mallotte n'eût point été ouverte par Magloire Cambajou ou par quelqu'un des siens. L'exécuteur testamentaire pouvait s'assurer de la fidélité des gardiens à certaine indication signalée dans le testament.

L'envoyé de feu Joseph Rastoul procéda aussitôt à l'épreuve, que la famille Cambajou pouvait soutenir sans crainte et sans remords. Il souleva le dessus de la mallotte, mais si lentement et avec tant de précaution qu'un fil retenu seulement par deux épingles, de haut en bas à l'intérieur, se développa sans se briser.

— C'est bien, dit-il; vous pouvez aller toucher demain les six mille neuf cent quatre-vingts francs dans l'étude du notaire de la rue du Temple.

— Il est inutile de passer le pont Neuf pour avoir cette somme, observa le jeune soldat, puisqu'elle est là dedans.

— Vous le croyez? riposta l'exécuteur testamentaire. En ce cas, payez-vous tout de suite; nous verrons si vous vous contentez du contenu de la mallotte.

Les trois lits de laine de foin et de guenilles étaient toujours à leur place, mais ils ne cachaient que des pierres! En partant, le père Rastoul ne s'était pas séparé de son or et de son argent; il n'avait simulé le dépôt du trésor que par peur d'être dévalisé ou assassiné en route.

Cambajou guérit, mais il demeura impotent. Dès qu'il put être transporté en un logis meilleur, on quitta la maison de la rue de la Fagerie. Le cadet ne fut pas rappelé, André devint compagnon; les deux frères se marièrent : quant à la Belou, elle resta fille pour soigner son père et élever ses petits neveux.

Dans cette famille réunie sous le même toit, on comptait trois ménages : Magloire Cambajou était le père, vénéré de tous; mais par l'autorité de la sagesse, par le droit du dévouement, le véritable *cap-d'oustal*, ce fut toujours la Belou.

N'ayons pas de honte de devoir à autrui la pensée d'une bonne action, et laissons toutes les avenues libres à ceux qui nous conseillent de bien faire. SAINT-EVREMOND.

DANS L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE DE ROME.

Un jour que j'étais entré dans la fameuse église de Saint-Pierre à Rome, deux autres voyageurs français la visitaient également; soit par hasard, soit par l'effet de cet attrait naturel qui pousse l'homme isolé vers les autres hommes et surtout vers des compatriotes, il arrivait que, sans dessein prémédité, je me retrouvais souvent auprès d'eux. C'est dans un de ces fréquents rapprochements que

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

j'entendis et notai dans ma mémoire le fragment de conversation suivant :

— Que c'est admirable ! disait le plus jeune des deux voyageurs à son compagnon. Voyez cette immense nef, ces arcades gigantesques, cette coupole qui s'abîme dans le ciel et dont la hauteur donne le vertige, et ces prodigieux piliers qui semblent bâtis par des géants, et ces statues, ces belles mosaïques. Quand on pense que l'homme a fait tout cela, qu'il a entassé toutes ces richesses et tous ces chefs-d'œuvre, qu'il a dépensé deux cents millions, dit-on, et deux siècles d'efforts dans un but absolument désintéressé, seulement pour faire une belle chose, pour réaliser l'idée du beau qu'il porte en lui ! C'est là ce qui m'émerveille, ce qui m'enthousiasme. Que l'on bâtisse des maisons vastes et commodes, que l'on invente même de ces prodiges de l'industrie et de la science modernes tels que la locomotive et le télégraphe électrique, certes, je rendrai volontiers hommage au génie de l'homme, j'admirerai sa volonté et son travail; mais nous ne sortons pas là du domaine de l'utile : c'est le fait, — passez-moi le mot, — c'est le fait d'un animal très-intelligent, très-supérieur à l'abeille et à la fourmi. Tandis qu'un monument comme celui-ci, un musée, cela ne sert à rien, c'est sans application positive, cela n'a d'autre but que d'être grand, d'être magnifique; destination sublime, d'un ordre à part, que nous ne voyons poursuivie par aucun autre des êtres connus dans aucun de leurs ouvrages. Décidément, le caractère distinctif de l'homme, c'est le besoin, l'amour du beau; l'homme est un artiste : telle est sa définition la plus juste, tel est son nom et son titre de gloire dans l'univers.

— Vous avez raison, repartit son compagnon, mais vous n'avez pas tout dit. Voyez là-bas, au dernier pilastre de la nef, ces pauvres femmes agenouillées aux pieds de la statue de saint Pierre. Que font-elles là, les mains jointes, les yeux baissés? Elles se recueillent, elles prient, elles se repentent, elles adorent. Le baiser mouillé de larmes qu'elles vont déposer sur le pied du saint de bronze, ce n'est pas, après tout, à cette image, à ce métal qu'il s'adresse. Il monte plus haut, il monte jusqu'à un type idéal de vertu, de sainteté, jusqu'à l'idée de la perfection morale, jusqu'à Dieu. La piété très-naïve, superstitieuse peut-être, de ces humbles femmes, n'est pas pour moi une marque moins frappante de la grandeur humaine que ce magnifique édifice. Rien n'appartient plus en propre à l'homme, rien ne le relève davantage que ce besoin de

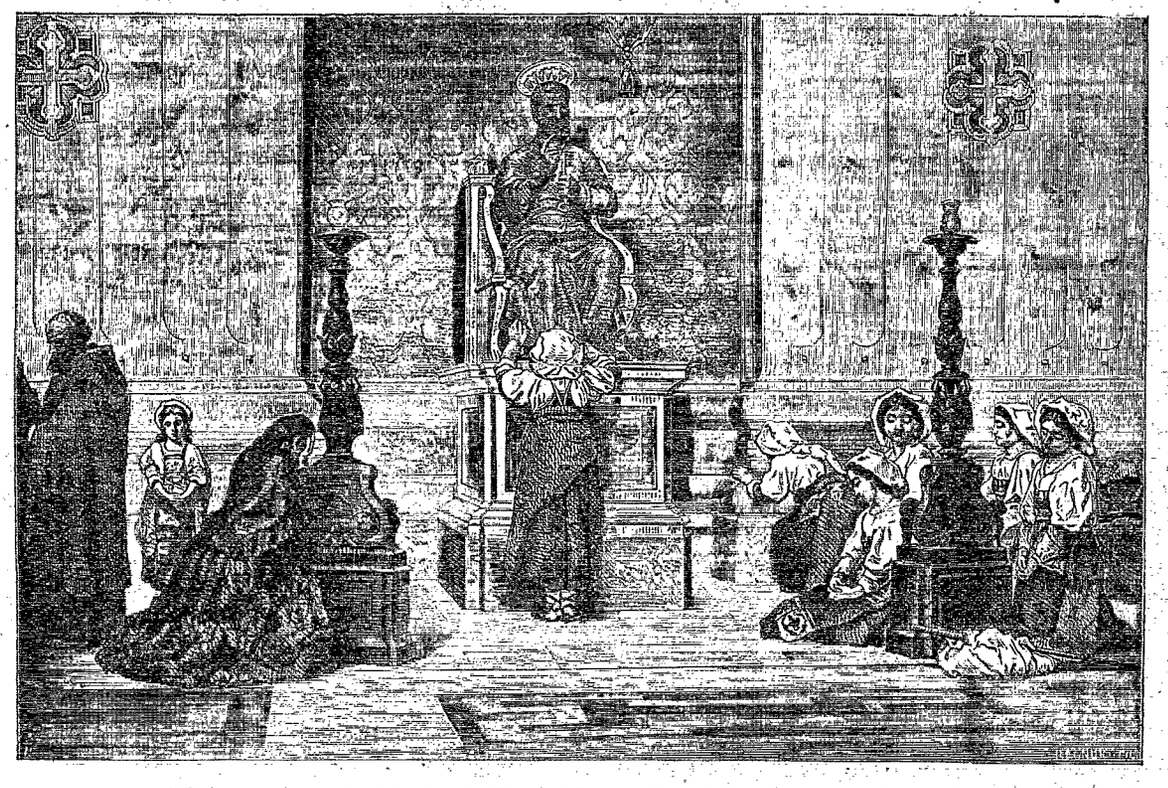

Pèlerins aux pieds de la statue de saint Pierre, à Rome, tableau de M. Bonnat. — Dessin de Bocourt.

s'élever au-dessus de la terre, de s'humilier, de rougir du peu qu'il est en comparaison de ce qu'il voudrait être, d'entrer en communion par l'amour avec l'Être infini et parfait. Tous les autres sentiments, les meilleurs, l'attachement de créature à créature, l'affection la plus désintéressée, celle de la mère pour l'enfant, se retrouvent à quelque degré autre part chez des races inférieures; mais l'aspiration de l'âme vers le ciel est notre privilége exclusif. Je ne conteste pas votre définition, elle est vraie; mais je crois celle-ci plus large et plus juste encore, parce qu'elle absorbe la vôtre : l'homme est un être religieux, et c'est par là qu'il est le roi de la terre, qu'il a l'honneur d'être, dès ici-bas, un citoyen du monde spirituel; qu'il est, ainsi que l'a dit saint Paul avec une sublime hardiesse, de la race même de Dieu.

ERRATA.

Page 55, colonne 1, sous le titre de l'article ; et page 56, sous la première gravure. — *Au lieu de :* Suisse; *lisez :* France.

Page 109, sous la gravure. — *Au lieu de :* Norvége ; *lisez :* Allemagne.

Page 142, colonne 2, ligne 34. — *Au lieu de :* les angles d'incidence et de réflexion; *lisez :* les sinus des angles d'incidence, etc.

Page 143, colonne 2, ligne 42. — Voy. l'*erratum* publié page 248.

Page 264, colonne 1, ligne 17. — *Au lieu de :* d'azur à la croix d'argent; *lisez :* de gueules à la croix d'argent.

Page 382, colonne 1, ligne 23. — *Au lieu de :* affilié à ; *lisez :* mis en rapport avec.

Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Abbé mondain (1760), 252.
Achille sur son lit de mort, d'après un vase corinthien, 245.
Acte de dévouement, 154.
Adoration (l') des Mages, peinture murale de l'église de Soulac, 268.
Alarum (l'), singulier instrument japonais, 214.
Amis (les) de l'ignorance, 235.
An (le Son) (voy. t. XXX); suite, 118.
Animaux (les) domestiques (voy. t. XXXI); suite, 123, 155, 371, 395.
Ankoo (l') du Japon, 289.
Antiques des collections de Luynes, 8, 68, 88.
Après la chasse, tableau, 313.
Araucaniens (Amérique du Sud), 356.
Arbalétriers de Clèves (Insignes des), 140, 282.
Arc (l') des Changeurs, à Rome, 281.
Archipel des Marquises (Polynésie), 324.
Arracheur (l') de souches, dessin de Ch. Jacque, 209.
Ascension de Roche-Courbe (Dauphiné), 173.
Association pour aider au bien-être général des aveugles, fondée par miss Gilbert, 62.
Associés de l'Académie des sciences, 292.
Attitudes du corps (Influence des) sur la santé, 262.
Au Bas-Bréau, dessin de Ch. Bodmer, 25.
Auray (Morbihan), 213.
Aventure (l') des brancards, d'après Oudry, 212.
Ayez pitié d'eux, 282.

Bains (les) des Maudits, en Algérie, 225.
Ballet (un) d'étoiles au dix-septième siècle, 14.
Bancs (les) du roi de Rome, 224.
Bateau-canon, 32.
Battement de cœur (Sur le), 342.
Berger (le Vieux), d'après Decamps, 57.
Berthollet (Claude-Louis), 240.
Bertrand et Raton sur les bords du rio de la Plata, en 1540, 70.
Blason de Douchan, empereur des Serbes, 284.
Bocage (le) vendéen, 199.
Boiserie du château de Bercy, 297.
Bonheur et malheur, 214.
Bouquetin (le) des Alpes, 49.
— (le) égagre, 124.
Bourendo-Ghaut (Vue du), 336.
Bout (le) de la route, 370.
Brigands (les) de la Perse et de la Turquie d'Asie, 116.
Brunel (les Deux ingénieurs), 138, 146, 266, 298.
But (Quel est le) de la vie, 254.

Canard sauvage, 396.
Canna (le) (*Antilope oreas*), 125.
Canonnières (les) (voy. Navires cuirassés, t. XXXI), 31.
Captive (la), tableau de Legendre, 33.
Carnot (Claude et Marguerite), 84.
Cascades de l'île Maurice, 48.
Cathédrale de Séville, 233.
Cavaliers sahariens, 308.
Cérémonies (Anciennes) funèbres à Taïti, 276.
Cerf-cochon (le) (*Cervus porcinus*), 125.
Cénotaphe (Second) d'Alphonse le Savant, au monastère de las Huelgas, 116.
Chaise à roues du temps de Louis XV, 176.
Chaises à porteurs (Invention des), 187.
Chanson (la) du pauvre électeur, 151.
Chanvre (le) dans le département de la Sarthe, 143.
Chapelle extérieure du palais public de Sienne, 221.
Chapiteaux de l'église de Soulac, 269.
Chars (Anciens) chinois, 288.
Châsse de sainte Gertrude, dans l'église de Nivelles, 329.
Chasseur (le) d'éléphants, récit persan, 166.
Château de Bercy, près Paris, 249, 297.
— des chevaliers de l'ordre Teutonique, à Marienbourg, 321.
— (Ruines du) de Rochepot, près de Nolay (Côte-d'Or), 84.
Chaton du coudrier, 16.
Cheminée (la), 355.
Chêne (le) du Tasse et l'hémicycle de Philippe de Neri, au monastère de Sant-Onofrio, à Rome, 387.
Chironecte (le) marbré, poisson, 4.
Choix d'un métier, 94.
Chronique scientifique de l'année 1863, 42.
Clisson sur la Sèvre (Loire-Inférieure), 200.
Cœur (Sur le battement de), 342.
Collections de Luynes, au cabinet des médailles, 7, 68, 88, 205.
Collége (le) arabe-français, à Alger, 380.
Combien vaut-elle? 370.
Comment quelques mois de patience peuvent enrichir un pays, 112.
Cônes volcaniques de la Nouvelle-Zélande, 360.
Convoitise (la), tableau, 345.
Coq, 372.
— de bruyère, 373.
Corail (Végétation du), 343.
Cornélie (voy. t. XXIV); suite, 78.
Costebelle, près d'Hyères (Var), 348.
Costume (Histoire du) en France (voy. la Table de trente ans); suite : règne de Louis XV, 19, 43, 251, 332.
Costumes de bal en 1762, 333.
— des habitants de l'île de Marken (Hollande), 137.
— du temps de Louis XV, d'après des gravures de l'époque, 44, 45.
Couscoussou (le), 203.
Crime (un) qui marche; voyages et aventures à la poursuite d'une pièce fausse, 3, 10, 21, 30, 38, 45, 54, 58, 66, 75, 82, 90, 98.
Croyance (la) gauloise, 174.
Cuisine du couvent des Franciscains de Sassuolo (Italie), 377.
Curée (la), tableau de M. Courbet, 81.

Danse villageoise russe, 39.
Découverte des restes de Raphaël dans l'église du Panthéon, à Rome, 193.
Défi (le), chanson arabe, 287.
Dernier mot d'un ivrogne, 351.
Descente en Angleterre (Projet de) sous Charles VI, 287.
Desjobert (Eug.), peintre, 265.
Dessin (Utilité du), 162.
Dessins (Deux) de M. Édouard Steinle, 12, 13.
Dessus de glace d'un salon du château de Bercy, 297.
Dévots (Des faux) et de la vraie dévotion, 303.
Dévouement (Acte de), 154.
Dindon, 372.
Direction des principales chaînes de montagnes de France, 174.
Dolmen sur le bord de l'Oued-Bou-Merzoug (environs de Constantine), 80.
Douchan le Fort, premier empereur serbe, 282.
Dragonne (la), corvette-aviso à hélice, 292.
Duguesclin (Julienne) à Pontorson, d'après E. Delacroix, 201.

Eau douce sur eau salée, 27.
Eaux (les) de Hammam-Meskhoutine, près de Guelma (Algérie), 225.
Éclipses en 1864, 34.
École (une) de village, 89.
Écorce terrestre, 70.
Écriture (Mode d') des Hindous, 167.
Église de Saint-Antoine de Padoue, 177.
— de Saint-Gommaire, à Lierre (Belgique), 9.
— (Dans l') Saint-Pierre de Rome, 407.
— de Soulac (Gironde), 267.
Élégant du temps de la régence, 44.
Élégante avec la robe à grands paniers (1760), 252.
Élève (l') peintre, d'après Le Poittevin, 293.
En discutant, 227.
Enfants (les) au bois, 153.
Engagé volontaire (Histoire d'un), 301.
Enseignes (Vieilles) de Paris, 118.
Épigramme grecque, 223.
Épis de faîtage en terre émaillée (seizième siècle), 148.
Epomeo (l') à Ischia, 180.
Équilibriste, 171.
Érechthéion (l'), à Athènes, 126.
Esprit (l') de l'ignorant, 304.
— (De l') d'imitation à propos des enfants, 109.
Étoiles (Comment on détermine la distance des) à la terre, 258.
Être et rester bon, 75.
Étrusques (Influence des), 95.
Étude de l'histoire, apologue, 311.
Evgmoula, chant grec, 111.
Exposition d'un mort et personnage en deuil à Taïti (dix-huitième siècle), 276.

Falaises et promontoires, 157, 191.
Farine et pain, 387.
Fauconnerie (la) (voy. la Table de trente ans); suite, 313.
Femme à sa toilette, assise sur son lit, d'après un vase grec, 215.
Fermier (le), 335.
Ferrabo, 162.
Fête de la moisson dans le palatinat de Sandomir (Pologne), 169.
Feu (le) de la Saint-Jean, en Alsace, 189.
Flûtes (les) du grand Frédéric, 14.
Forteresse (la) de boue, 231.
Fortune (la), 75.
Fourmis à miel, 350.
Forêts (les), 25.
Fragment du plan des monuments dits celtiques découverts aux environs de Constantine en 1863, 79.
Francfort-sur-le-Mein, 61.
Franciscains (les), 377.
Frontières de la France (voy. la Table de trente ans): Nouvelles frontières des Alpes, 255.

Gallinsecte (le) du chêne, 72.
Garde-vignes (le), ancien costume allemand, 113, 326.
Gazelle (la) (*Antilope dorcas*), 125.
Gelinotte, 373.
Gentilhomme avec l'habit habillé, en 1762, 253.
Géographie de la planète Mars, 227.
Gerbille (la) d'Égypte, 277.
Gerboises (les), 276.
Gibson (John), sculpteur, 133.
Glacière naturelle de Vergy, en Savoie, 55.
Glandée (la), 385.
Grêlons (les), 236.
Gros-bec padda, oiseau, 337.
Grottes (les) de la Norvége, 196.
Gué (le) des Combattants, 294.
Guetteur (le), dessin par M. Éd. Steinle, 12.
Guillaume Tell et Schiller, 318, 322.

Habitations (une des) de l'ours, 325.
Halberstadt, 121.
Halle d'Auray, 213.
Harisson (John), 342.
Havre (le) de Nangasaki, 300.
Hémisphères (les Deux) de la planète Mars, 228.
Histoire de la sculpture en France (voy. t. XXVIII); suite, 163, 306.
— d'un soupir, nouvelle, 106, 114, 122, 130.
Histoires de serpents, 405.
Hiver (l') au Canada, 285.
Homme (Notre) idéal, 159.
— (l') qui ne rit plus, conte arabe, 150, 154.
Honneurs (Des) publics chez les Athéniens, 291.
Hôpital (Grand) civil de Milan, 69.
Hôtel de ville d'Halberstadt, 121.
Humanité (l'Idée de l'), 111.

Idée (l') de l'humanité, 111.
Idylle bretonne, 305.
Ile de Marken (Hollande), 137.
Iles de corail de l'Australie, 364.
— de glace, 378.
Imitation (De l'esprit d') à propos des enfants, 109.
Immensité, 355.
Incandescence de l'intérieur du globe terrestre, 319.
Indien jouant du marimba, 64.
Influence de notre vie, 178.
— des attitudes du corps sur la santé, 262.
— des Étrusques, 95.
Insignes des arbalétriers de Clèves, 139, 282.
Instruction (Ce que nous devons à l'), 254.
Invention des chaises à porteurs, 187.
Invocation, par Fichte, 19.

Jacquemont (Rencontre de Victor) et de Csoma de Koros, 335.
Jeu (le) de la mariée, en Norvége, tableau, 109.
Jeunes gens en costume de chasse et de promenade avant 1760, 252.
Jongleurs (les) patagons, 27.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

Joueur (le) de violon, dessin par M. Éd. Steinle, 13.
Jour de l'an (Mon premier), 5.
— (un) d'hiver, méditation, 70.
Justice et charité, 360.

Koffass, ou sommier égyptien en tige de palmier, 35.

Landes (les) de Gascogne, 273.
Langues celtiques (Conseils pour l'étude des), 290.
Lecteur (un) du dernier siècle, 48.
Légende de Jean Reinaud, 223.
Lettre de Franklin à sa belle-sœur sur la perte de son mari, 282.
Lit de repas, d'après un vase corinthien, 244.
— pliant, d'après un vase grec, 244.
Lits (les) des anciens, 34, 99, 244.
Loisir (le), 393.
Longitudes (Découverte des) en mer, 342.
Lucius Ælius Verus, statue de marbre, 53.
Lycopus europæus, plante d'eau, 384.

Maison natale de Carnot, à Nolay (Côte-d'Or), 85.
— de Pilate, à Séville, 17.
Maisons (Vieilles) de Rouen, 375.
Malheur et bonheur, 214.
Mallotte (la) du père Rastoul, nouvelle, 330, 337, 345, 357, 362, 373, 378, 389, 394, 402, 406.
Marabout (le) Sidi-Ali, de Constantine, 217.
Maraudeurs du désert, 117.
Marchande d'Anvers, 77.
Mare (la) aux Vaches, en Bretagne, 380.
Marimba (le), instrument de musique, 64.
Mathématiques (Poésie des), 151.
Matrone à l'ancienne mode, en 1762, 253.
Méliphage (le), oiseau, 203.
Mercure (Passage de) sur le disque du soleil, 208.
Messe (la) aux champs, dans la campagne de Rome, 141.
Microscope (le) et le télescope, 141, 175, 247, 272, 279, 382.
Mœurs de l'ours, 324.
Molière (Portrait de) en costume de théâtre, 369.
Momie d'Indien Aymara, au Pérou, 304.
Monastère de Santa-Maria de Belem, à Lisbonne, 73.
Monde (le) marche, 47.
Montagne du Vélan (Drôme), 97.
Montagnes de France (Direction des principales chaînes de), 174.
Montres et pendules, 118, 170, 190, 219.
Monuments dits celtiques découverts dans la province de Constantine, en 1863, 79.
Mouflon (le) (*Ovis aries fera*), 124.
Mungo-Park, 14.

Nangasaki (Japon), 299.
Ne nous arrêtons pas, 206.
Nébuleuse du Chien de chasse, 404.
Nénuphar, 384.
Nilgau (le) (*Antilope picta*), 125.
Nombre (le), 136.
Nuremberg, 105.

Œufs (les) et les chevaux, conte danois, 322.
Offrande à Minerve, 19.
Oie (l') sauvage, ou des moissons, 259, 396.
Olas (les) de l'Inde; mode d'écriture des Hindous, 167.
Onogose (l'), poisson, 149.
Ordre (l') Teutonique, 321.
Organes (les Nouveaux) de la science, 182.
Ours (Mœurs de l'), 324.
Outils pour préparer le chanvre, 144.
Ouvrier (un) instruit travaille mieux qu'un ouvrier ignorant, 310.

Palais impérial d'hiver, à Saint-Pétersbourg, 361.
Pans (les Dieux), 352.
Paradis (le) terrestre et sa géographie, 231.
Parole sincère (Puissance de la), 167.
Particule (la) *de* est-elle toujours un signe de noblesse? 78.
Partie (la) d'échecs, 393.
Patois (les) de la France, 261.
Pauvre et riche, 242.
Pauvres (Pas de), 294.
Pêcheurs (les) et l'ours, conte groenlandais, 230.
Peinture sur faïence, 380.
Pèlerins aux pieds de la statue de saint Pierre, à Rome, 408.
Pendules et montres, 118, 170, 190, 219.
Pensées. — Aristote, 174, 335. Bacon (Roger), 167. Balmès (J.), 238, 351. Basil Hall, 3. Berthelot (M.), 62. Champfort, 6. Coigny (Mme de), 322. Cousin (Victor), 360. Creuzer, 87. Damiron, 159. Duguet, 27, 126. Emerson, 107. Gérando (de), 34. Gleim, 259. Grün, 335. Hugo (Victor), 194. Jean-Paul, 159, 182. Joubert, 203, 294. Klopstock, 151. Lacordaire, 231. Lamennais, 178. Laplace, 162. Leibniz, 55. Locke, 162. Maistre (de), 263. Maupertuis, 139. Montaigne, 199. Montesquieu, 118. Musset (Alfred de), 230. Nicolas (Auguste), 208. Otto Ludwig, 214. Petit-Senn, 331. Quesnel, 171. Ribes, 290. Saint-Évremond, 407. Saint François de Sales, 139. Sandeau, 187, 360. Tocqueville (A. de), 342, 402. Walter Scott, 31.
Père (le) mourant à sa fille, 182.
Personnages célèbres de l'Orient (voy. t. XXVI, XXVII, XXIX); suite, 282.
Pesanteur (Conjectures sur la), 392.
Phare de la Nouvelle-Calédonie, 236.
Phares, 187.
Phascolomes ou wombats, 28.
Petit clerc et merlan, 65.
Philippe II, 129.
Photographie (la) (voy. tome XXXI); suite, 92, 107, 151, 218, 275, 365.
Pigeon bizet, 372.
Plateau (le) de la Danse des sorcières, dans la vallée de la Bode (Harz), 41.
Pluvier guignard, 228.
Poches (les percées), 277.
Poésie des mathématiques, 151.
Pologne (la), 206.
Polyphème (le) des Russes, 289.
Pont-Tournant (Ancien) des Tuileries, 27.
Portail de Santa-Maria de Belem, à Lisbonne, 73.
Porte de la façade de l'ancien château de Bercy, 249.
— (une) latérale de la cathédrale de Séville, 233.
Portrait (le) dans la statuaire chez les Grecs et chez les Romains (voy. t. XXXI); fin, 50.
Poteries acoustiques, 23.
Prédiction et prévision du temps, 270.
Premier (Mon) jour de l'an, 5.
Prise de Constantine, tableau d'Horace Vernet, 397.
Progrès incessant des sociétés humaines, 48.
Promenade d'hiver, 15, 71.
— au microscope, 141, 175, 247.
Promenades de printemps, 102, 136.
— d'été, 141, 175, 247, 271, 279.
Promontoires et falaises, 157, 191.
Puissance de la parole sincère, 167.

Quai du Mein, à Francfort, 61.
Qu'est-ce que ce monde? 31.

Races bovines, 156.
Récit (le), tableau par Steinle, 161.
Religion des anciens Égyptiens, 282.
Renne (le) (*Cervus tarandus*), 124.
Respect de l'enfance, 304.
— de soi-même, 3.
Rétiaire (le), gladiateur, 88.
Retombera-t-il? 392.
Retour (le) de Poissy, 101.
Reynaud (Jean), 135, 194, 238, 349, 381, 399.
Richard (Daniel-Jean), 112.
Riche et pauvre, 242.
Rigaud (Hyacinthe), 1.
Rivages (les), 95, 157, 191.
Rocher de Torghatten (Norvége), 196.
Rochers (les) d'Étretat, 96.
— de la vallée de la Bode (Harz), 41.
Roitelet (le) des forêts, 136.
— des haies, 104.
Rolandsaule (le), à Halberstadt (Saxe), 37.
Roman (le) comique (voy. la Table de trente ans); suite, 212, 339.
Rose de la direction des principales chaînes de montagnes de France, 175.
Rue (la Vieille) du Battoir, à Rouen, 376.

Saint-Laurent (le Fleuve), 285.
Salon de 1864. — Peinture, 117, 141, 273, 305, 309, 313, 345, 377, 393. Sculpture, 352, 389.
Samson menaçant son beau-père, tableau de Rembrandt, 145.
Sanctuaire religieux à Nouka-Hiva, 324.
Santé morale, 159.
Savoir nécessaire à un homme civilisé, 210.
Scène d'hiver : l'Arracheur de souches, 209.
Schiller et Guillaume Tell, 318, 322.
Science (la), 163.
— (les Nouveaux organes de la), 182.
Scrupules (Honorables) de deux hommes illustres, 14.
Sculpture (Histoire de la) en France (voy. t. XXVIII); suite, 163, 306.
Serpents (Histoires de), 405.
Service (Origine d'un) régulier pour éteindre les incendies dans la ville de Paris, 350.
Sidi-Ali, le marabout de Constantine, 217.
Sœur (la) de Duguesclin, 201.
Soleil (le) n'est pas où il paraît être, 311.
Sonnet (un) de Léonard de Vinci, 27.
Soulac (Gironde), 267.
Soupir (Histoire d'un), 106, 114, 122, 130.
Sous bois, tableau de Desjobert, 265.
Souvenirs d'un ami; Jean Reynaud, 135, 194, 238, 349, 381, 399.
— de la Lithuanie, 170, 186, 197, 202.
Sperino, nouvelle genevoise, 251, 258.
Square du Temple, à Paris, 257.
Statue du Géant, à Halberstadt (Saxe), 36.
— de saint Jean-Baptiste, 388.
Statuette de rétiaire, bronze antique, 88.
Steinle (Édouard), peintre, 11, 113, 161.

Tableau (un) de M. Courbet, 81.
— (un) de Rembrandt, 145.
Tagès, 375.
Talleyrand de Périgord (le Cardinal), quatorzième siècle, 300.
Tatouage (le) et les colorations artificielles de la peau, 241.
Teigne (la) des tapisseries, 72.
Télescope (le) et le microscope, 141, 175, 247, 272, 279, 382.
Tempête (la), drame de Shakspeare, 221.
Temple de la Victoire, à Athènes, 185.
— (le) d'Utopie, 273.
Temps (Prévision et prédiction du), 270.
Tête de Vénus, terre cuite, 68.
Timbres-poste (voy. t. XXX et XXXI); suite, 59, 87, 120, 131, 159, 183, 215, 263, 294, 326, 333, 366.
Tisserand (le) dans le département de la Sarthe, 311.
Toilette d'un clerc de procureur (1788), 65.
Tombeau (Haut relief du) de la comtesse de Leicester, 133.
— d'un magicien, à Hvidegaard (Danemark), 180.
Travail (le) des enfants (voy. t. XI); suite, 319.
— des enfants dans les manufactures, 162.
Trépied étrusque en bronze, 205.
— en fer forgé, travail vénitien du dix-septième siècle, 261.
Tribulations de l'enfance, 153.
Tribune du temple de Pandrose, à Athènes, 128.
Trois voleurs, 402.
Trompeur (le) puni, conte indien, 240.
Type idéal des végétaux, 400.

Usines (les) et la pluie, 111.
Utilité du dessin, 162.

Vallée d'Aoste, 315.
Vénus, figurine en bronze, 68.
Vernet (Horace), 353, 397.
Verres (les) de tempête (storm-glass), 112.
Ville (Grande) de bois construite, en 1386, pour une expédition en Angleterre, 286.
Visite à l'école, 89.
— aux génies de la montagne, 242.
— (une) à Poissy, 100.
Voiture (la) renversée, 212.
Voyage dans la lune, apologue par Linné, 246.
Voyages et aventures à la poursuite d'une pièce fausse, 2, 10, 21, 30, 38, 45, 54, 58, 66, 75, 82, 90, 98.
Voyageur (le Sage), 335.
Vrillette (la), ou l'horloge de la mort (insecte), 16.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

Arracheur (l') de souches, 209. Ateliers de photographie, 92, 107, 151, 218, 275, 365. Couscoussou (le). 203. Farine et pain, 387. Fermier (le), 335. Invention des chaises à porteurs, 187. Outils pour préparer le chanvre, 144. Peinture sur faïence, 380. Phares, 187. Tisserand (le) dans le département de la Sarthe, 311. Travail (le) des enfants (voy. t. XI); suite, 319 Travail des enfants dans les manufactures, 162. Usines (les) et la pluie, 111.

ARCHITECTURE.

Cathédrale de Séville, 233. Chapelle extérieure du palais public de Sienne, 221. Château de Bercy, près Paris, 249, 297. Château des chevaliers de l'ordre Teutonique, à Marienbourg, 221. Château de la Rochepot, près de Nolay (Côte-d'Or), 84. Cheminée (la), 355. Collége arabe-français, à Alger, 381. Église de Saint-Antoine de Padoue, 177. Église de Saint-Gommaire, à Lierre (Belgique), 9. Église Saint-Pierre de Rome, 407. Église de Soulac, 267. Épi de faîtage du seizième siècle, 148. Érechthéion (l'), à Athènes, 126. Halle d'Auray, 313. Hôpital (Grand) civil de Milan, 69. Hôtel de ville d'Halberstadt, 121. Maison natale de Carnot, à Nolay (Côte-d'Or), 85. Maison de Pilate, à Séville, 17. Palais impérial d'hiver, à Saint-Pétersbourg, 361. Phare en tôle destiné à la Nouvelle-Calédonie, 237. Pont-Tournant (Ancien) des Tuileries, 27. Portail de Santa-Maria de Belem, à Lisbonne, 73. Porte (une) latérale de la cathédrale de Séville, 233. Poteries acoustiques, 23. Tribune du temple de Pandrose, à Athènes, 128. Temple de la Victoire, à Athènes, 185.

BIOGRAPHIE.

Berthollet (Claude-Louis), 240. Brunel (les Deux ingénieurs), 138, 146, 266, 298. Carnot (Claude et Marguerite), 84 Cornélie (voy. t. XXIV); suite, 78. Csoma de Koros, 335. Desjobert (Eugène), peintre, 265. Douchan le Fort, premier empereur serbe, 282. Duguesclin (Julienne), 201. Frédéric II, le grand Frédéric, 14. Gibson (John), sculpteur, 133. Guillaume Tell, 318, 322. Harisson (John), 342. Jacquemont (Victor), 335. Molière, 369. Mungo-Park, 14. Philippe II, 129. Reynaud (Jean), 135, 194, 238, 349, 381, 399. Richard (Daniel-Jean), 112. Rigaud (Hyacinthe), 1. Schiller, 318, 322. Sidi-Ali, le marabout de Constantine, 217. Steinle (Édouard), peintre allemand, 11. Tagès, 375. Talleyrand de Périgord (le Cardinal), quatorzième siècle, 300. Vernet (Horace), 353, 397.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Araucaniens (Amérique du Sud), 356. Archipel des Marquises (Polynésie), 324. Auray (Morbihan), 213. Bocage (le) vendéen, 199. Cascades de l'île Maurice, 48. Clisson sur la Sèvre (Loire-Inférieure, 200. Cônes volcaniques de la Nouvelle-Zélande, 360. Costebelle (Var), 348. Direction des principales chaines de montagnes de France, 174. Eau douce sur eau salée, 27. Eaux (les) de Hammam-Meskhoutine, près de Guelma, en Algérie, 225. Epomeo (l'), à Ischia, 180. Falaises et promontoires, 157. Forêts (les), 25. Francfort-sur-le-Mein, 61. Frontières de la France (voy. la Table de trente ans) : Nouvelles frontières des Alpes, 255. Glacière naturelle de Vergy, en Savoie, 55. Grotte de Torghatten (Norvége), 197. Halberstadt, 121. Hiver (l') au Canada, 285. Ile de Marken (North-Holland), 137. Iles de corail de l'Australie, 364. Iles de glace, 378. Influence des Étrusques, 95 Landes (les) de Gascogne, 273. Montagne du Vélan (Drôme), 97. Nangasaki (Japon), 299. Nuremberg, 105. Paradis terrestre (le) et sa géographie, 231. Pic (le) de Roche-Courbe, dans le Dauphiné, 173. Plateau (le) de la Danse des sorcières, près du Broken (Harz), 41. Pologne (la), 206. Rivages (les), 95, 157, 191. Rocher de Torghatten (Norvége), 196. Rochers (les) d'Étretat, 96. Soulac (Gironde), 267. Temple de la Victoire, à Athènes, 185. Vallée d'Aoste, 315. Visite (une) à Poissy, 100.

HISTOIRE.

Descente en Angleterre (Projet de) sous Charles VI, 287. Gué (le) des Combattants, tradition galloise, 294. Histoire du costume en France (voy. la Table de trente ans); suite : règne de Louis XV, 19, 43, 251, 332. Ville de bois (Grande) construite, en 1386, pour une expédition en Angleterre, 286.

LÉGISLATION, INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

Association pour aider au bien-être général des aveugles, fondée par miss Gilbert, 62 Associés de l'Académie des sciences, 292. Collections de Luynes, au cabinet des médailles, 7, 68, 88, 204. Collége (le) arabe-français, à Alger, 380. Honneurs (Des) publics chez les Athéniens, 290. Hôpital (Grand) civil de Milan, 69. Monastère de Santa-Maria de Belem, à Lisbonne, 73. Ordre (l') Teutonique, 321. Origine d'un service régulier pour éteindre les incendies dans la ville de Paris, 350. Sanctuaire religieux à Nouka-Hiva, 324. Square du Temple, à Paris, 257. Timbres-poste (voy. t. XXX et XXXI); suite, 59, 87, 120, 131, 159, 183, 215, 263, 294, 326, 333, 366.

LITTÉRATURE ET MORALE.

Amis (les) de l'ignorance, 235. An (le Son) (voy. t. XXX); suite, 118. Association pour aider au bien-être général des aveugles, fondée par miss Gilbert, 62. Bonheur et malheur, 214. But (Quel est le) de la vie, 254. Ce que nous devons à l'instruction, 254. Choix d'un métier, 94. Comment quelques mois de patience peuvent enrichir un pays, 112. Conseils pour l'étude des langues celtiques, 290. Dévots (Des faux) et de la vraie dévotion, 303. En discutant, 227. Esprit (De l') d'imitation chez les enfants, 109. Esprit (l') de l'ignorant, 304. Être et rester bon, 75. Fortune (la), 75. Homme (Notre) idéal, 159. Idée (l') de l'humanité, 111. Immensité, 355. Influence de notre vie, 178. Justice et charité, 360. Lettre de Franklin à sa belle-sœur sur la perte de son mari, 282. Le Loisir, 393. Ouvrier (un) instruit travaille mieux qu'un ouvrier ignorant, 310. Particule (Si la) *de* est toujours un signe de noblesse, 78. Patois (les) de la France, 261. Pauvre et riche, 242 Pauvres (Pas de), 294. Pendules et montres, 118, 170, 190. Poésie des mathématiques, 151. Progrès incessant des sociétés humaines, 47. Promenade d'hiver, 15, 71. Promenade de printemps, 102, 136. Puissance de la parole sincère, 167. Qu'est-ce que le monde? 31. Respect de l'enfance, 304. Santé morale, 159. Savoir nécessaire à un homme civilisé, 210. Science (la), 163. Sperino, 251, 258. Tribulations de l'enfance, 153.

Anecdotes, apologues, nouvelles, légendes. Acte de dévouement, 154. Aventure (l') des brancards, 212. Ayez pitié d'eux, 282. Berger (le Vieux), 57. Bertrand et Raton sur les bords du rio de la Plata, en 1540, 70. Bout (le) de la route, 370. Captive (la), 33. Chanson (la) du pauvre électeur, 151. Chasseur (le) d'éléphants, récit persan, 166. Crime (un) qui marche; voyages et aventures à la poursuite d'une pièce fausse, 3, 10, 21, 30, 38, 45, 54, 58, 66, 75, 82, 90, 98. Dans l'église Saint-Pierre de Rome, 407. Défi (le), chanson arabe, 287. Dernier mot d'un ivrogne, 351. Engagé volontaire (Histoire d'un), 301. Épigramme grecque, 223. Étude de l'histoire, 311. Evgmoula, chant grec, 111. Flutes (les) du grand Frédéric, 14. Glandée (la), 385. Histoire d'un soupir, 106, 114, 122, 130. Homme (l') qui ne rit plus, 150, 154. Idylle bretonne, 305. Invocation, par Fichte, 19. Jeu (le) de la mariée, en Norvége, 109. Jour (un) d'hiver, méditation, 70. Légende (la) de Jean Reinaud, 223. Mallotte (la) du père Rastoul, 330, 337, 345, 357, 362, 373, 378, 389, 394, 402, 406. Ne nous arrêtons pas, 206. Œufs (les) et les chevaux, 322. Pêcheurs (les) et l'ours, conte groenlandais, 230. Père (le) mourant à sa fille, 182. Poches (les) percées, 277. Polyphème (le) des Russes, 289. Premier (Mon) jour de l'an, 5. Respect de soi-même, 3. Roman (le) comique (voy. la Table de trente ans); suite, 212, 339. Sage (le) voyageur, 335. Sonnet (un) de Léonard de Vinci, 27. Souvenirs d'un ami, 135, 194, 238, 349, 381, 399. Souvenirs de Lithuanie, 179, 186, 197, 202. Tempête (la), drame de Shakspeare, 221. Temple (le) d'Utopie, 273. Trois voleurs, 402. Trompeur (le) puni, conte indien, 240. Visite aux génies de la montagne, 242. Voyage dans la lune, apologue par Linné, 246.

MŒURS, COUTUMES, COSTUMES, CROYANCES, AMEUBLEMENTS, TYPES DIVERS.

Abbé mondain (1760), 252. Alarum (l'), singulier instrument japonais, 214. Arracheur (l') de souches, 209. Ballet (un) d'étoiles au dix-septième siècle, 14. Bancs (les) du roi de Rome, 224. Berger (le Vieux), 57. Blason de Douchan, empereur des Serbes, 284. Brigands (les) de la Perse et de la Turquie d'Asie, 116. Cavaliers sahariens, 308. Cérémonies (Anciennes) funèbres à Taïti, 276. Chaise à roues du temps de Louis XV, 176. Chaises à porteurs (Invention des), 187. Chars (Anciens) chinois, 288. Combien vaut-elle? 370. Costumes des habitants de l'île de Marken (Hollande du Nord), 137. Croyance (la) gauloise, 174. Danse villageoise russe, 39. École (une) de village, 89. Élève (l') peintre, 293. Enseignes (Vieilles) de Paris, 118. Épis de faîtage en terre émaillée (seizième siècle), 148. Fauconnerie (la) (voy. la Table trentenaire); suite, 313. Fermier (le), 335. Fête de la moisson dans le palatinat de Sandomir (Pologne), 169. Feu (le) de la Saint-Jean, en Alsace, 189. Forteresse (la) de boue, 231. Franciscains (les), 377. Garde-vignes (le), ancien costume allemand, 113, 326. Insignes des arbalétriers de Clèves, 139, 182. Histoire du costume en France (voy. la Table de trente ans); suite : règne de Louis XV, 19, 43, 251, 332. Jongleurs (les) paragons, 27. Lecteur (un) du dernier siècle, 48. Lit de repas lydien, 100. Lits (les) des anciens, 34, 99, 244. Marchande (une) d'Anvers, 77 Marimba (le), instrument de musique africain, 64. Messe (la) aux champs, dans la campagne de Rome, 141. Momie d'Indien Aymara, au Pérou, 304. Nombre (le), 136. Offrande à Minerve, 19. Olas (les) de l'Inde; mode d'écriture des Hindous, 167. Pans (les Dieux), 352 Premier (Mon jour de l'an, 5. Religion des anciens Égyptiens, 282. Rétiaire (le), gladiateur, 88. Tatouage (le) à la Nouvelle-Zélande, 241. Toilette d'un clerc de procureur (1788), 65. Tombeau d'un magicien, 180. Trépied en fer forgé, travail vénitien du dix-septième siècle, 261. Trépied étrusque en bronze, 205.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007

PEINTURE, DESSIN, GRAVURE.

Peinture. — Adoration (l') des Mages, peinture murale de l'église de Soulac, 268. Captive (la) et les oiseaux, tableau de M. Legendre, 33. Curée (la), tableau de M. Courbet, 81. Dugueselin (Julienne) à Pontorson, d'après Eugène Delacroix, 201. École (une) de village, tableau de Germain Sondermann, 89. Enfants (les) au bois, tableau de Robert, 153. Jeu (le) de la mariée, en Norvége, tableau de M. Salentin, 109. Marabout (le) Sidi-Ali, de Constantine, tableau de M. Brun, 217. Marchande (Portrait d'une) d'Anvers, d'après M. Félicien Rops, 77. Mare (la) aux Vaches, en Bretagne, peinture sur faïence de M. Michel Bouquet, 380. Molière, d'après un tableau du foyer des artistes de la Comédie française, 369. Peintre (le Futur) de nature morte, par E. Le Poittevin, 293. Pèlerins aux pieds de la statue de saint Pierre, à Rome, tableau de M. Bonnat, 408. Pic (le) de Roche-Courbe, dans le Dauphiné, dessin d'après M. Muston, 173. Prise de Constantine, tableau d'Horace Vernet, 397. Récit (le), dessin de M. Édouard Steinle, 161. Retour (le) de Poissy, d'après Carle Vernet, 101. Reynaud (Jean), portrait par Mme Jean Reynaud, 400. Rigaud (Portrait d'Hyacinthe) peint par lui-même, 1. Samson menaçant son beau-père, tableau de Rembrandt, 145. Sous bois, tableau de Desjobert, 265. Talleyrand de Périgord (le Cardinal) recevant l'hommage d'un manuscrit, miniature du Livre des Merveilles, 301. Vieux (le) Berger, par Decamps, 57. Voiture (la) renversée, dessin d'après Oudry, 212.

Salons de 1863 et 1864. — Après la chasse, tableau de Monginot, 313. Cavaliers sahariens, par G. Boulanger, 309. Convoitise (la), tableau par E. Marc, 345. Cuisines du couvent des Franciscains de Sassuolo, tableau par Armand Leleux, 377. Idylle bretonne, tableau de Yan' Dargent, 305. Maraudeurs du désert, tableau de M. Pasini, 117. Messe (la) aux champs, dans la campagne de Rome, tableau de M. Émile Lévy, 141. Partie (la) d'échecs, tableau par M. Armand Leleux, 393. Vue prise dans les Landes, tableau de Karl Girardet, 273.

Dessin, Gravure. — Achille sur son lit de mort, d'après un vase corinthien, 245. Arracheur (l') de souches, scène d'hiver, dessin de Ch. Jacque, 209. Bains (les) des Maudits, près de Guelma, en Algérie, dessin de Gaudry, 225. Banc (un) du roi de Rome, sur une route du département du Bas-Rhin, dessin de Léon Cogniet, 224. Au Bas-Bréau, dessin de Ch. Bodmer, 25. Bourgeoise vers 1740, dessin d'après Chardin, 21. Cascade de la rivière d'Est, dans l'île Maurice, dessin d'après M. Erny, 48. Chaise à roues, d'après Hoppenhaupt, dessin de Gagniet, 176. Chêne (le) du Tasse et l'hémicycle de Philippe de Néri, à Rome, dessin de de Bar, 388. Costumes des habitants de l'île de Marken, dans le Zuyderzée, dessin de Marc, 137. Costumes français de cour et de ville en 1760 et 1762, d'après Saint-Aubin et Joseph Vernet, 252, 253, 332. Danse villageoise russe, dessin d'après une estampe russe, 40. Découverte des restes de Raphaël dans l'église du Panthéon, à Rome, dessin d'après Horace Vernet, 193. Douchan le Fort, empereur des Serbes, dessin de Kautz, 284. Écriture (Mode d') usité chez les Hindous, d'après une gravure d'Elijah Hoole, 168. Famille de caciques araucaniens, d'après des photographies envoyées du Chili, 356. Fête de la moisson en Pologne, dessin de Pauquet, d'après un album polonais, 169. Feu (le) de la Saint-Jean, en Alsace, dessin de Th. Schuler, 189. Garde-vignes (le), ancien costume allemand, dessin de M. Éd. Steinle, 113. Glaçons sur le Saint-Laurent, près de Montréal, dessin de de Bar, d'après une aquarelle, 285. Glandée (la), dessin de Ch. Jacque, 385. Grande dame en habit de ville et bourgeoise du temps de la régence, dessin d'après Watteau, 20. Grotte de Torghatten (Norvége), dessin d'après Vibe, 197. Guetteur (le), dessin de M. Édouard Steinle, 12. Habitations (une des) de l'ours, dessin de Freeman, 325. Havre (le) de Nangasaki, dessin d'après Sieboldt, 300. Indien jouant du marimba, dessin de Gagniet, 64. Insignes des arbalétriers de Clèves, dessin de Montalan, 140, 282. Joueur (le) de violon, dessin de M. Édouard Steinle, 13. Maison de Pilate, à Séville, dessin d'Olivier Merson, d'après une photographie, 17. Paradis (le) terrestre, selon fra Mauro, cosmographe du quinzième siècle, 232. Philippe II (Portrait de), d'après une ancienne estampe, 129. Photographie (la) (voy. t. XXXI); suite, 92, 107, 151, 218, 275, 365. Pilier (Ancien) en pierre taillée (vallée d'Aoste), dessin de Perotti, 316. Pont-Tournant (Ancien) des Tuileries, d'après une ancienne gravure, 28. Quai du Mein, à Francfort, dessin de Stroobant, 61. Rocher de Torghatton (Norvége), d'après Vibe, 196. Rochers (les) d'Étretat, dessin de Camille Saglio, 96. Rue (la Vieille) du Battoir, à Rouen, dessin de Catenacci, 376. Ruines du château de la Roche-pot, près de Nolay (Côte-d'Or), dessin de Grandsire, 81. Ruines du château d'Ussel (vallée d'Aoste), dessin de Perotti, 317. Scènes du Roman comique, dessins d'après Oudry, 210, 241. Tatouage (le) à la Nouvelle-Zélande, dessin d'après Earle, 241. Timbres-poste (voy. t. XXX et XXXI); suite, 59, 87, 120, 131, 160, 183, 215, 263, 294, 326, 333, 366. Toilette d'un Cerf de procureur, d'après Carle Vernet, 65. Type idéal des Végétaux, composé par Turpin, 401. Utilité du dessin, 162. Vernet (Horace), d'après une photographie de Tournachon jeune, 353. Vignette-frontispice d'un livre de Varignon (1650), 392. Vue du Bourendo-Ghaut, d'après Victor Jacquemont, 336. Vue de Clisson sur la Sèvre, dessin de Chasselat Saint-Ange, 200. Vue intérieure de la halle d'Auray, dessin de Chasselat Saint-Ange, 213. Vue de l'un des sommets de l'Epomeo, dans l'île d'Ischia, dessin de Chasselat Saint-Ange, 180. Vues prises à Costebelle (Var), dessins de Camille Saglio, 348, 349.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Chronique scientifique de l'année 1863, 42. Organes (les Nouveaux) de la science, 182. Poésie des mathématiques, 151.

Archéologie. — Collections de Luynes, au cabinet des médailles, 7, 68, 88, 205. Dolmen sur le bord de l'Oued-Bou-Merzoug, aux environs de Constantine, 80. Épi de faîtage du seizième siècle, 148. Erechthéion (l'), à Athènes, 126. Histoire de la sculpture en France (voy. t. XXVIII); suite, 163, 306. Lits (les) des anciens, 34, 99, 244. Monuments dits celtiques, découverts dans la province de Constantine en 1863, 79. Portrait (le) dans la statuaire chez les Grecs et chez les Romains (voy. t. XXXI); fin, 50. Poteries acoustiques, 23. Temple de la Victoire, à Athènes, 185.

Astronomie, Météorologie, Physique. — Comment on détermine la distance des étoiles à la terre, 258. Conjectures sur la pesanteur, 392. Éclipses en 1864, 34. Écorce terrestre, 70. Équilibriste, 171. Grêlons (les), 236. Hémisphères (les Deux) de la planète Mars, 228. Incandescence de l'intérieur du globe terrestre, 319. Longitudes (Découverte des) en mer, 342. Microscope (le), 141, 175, 247, 272, 279, 382. Nébuleuse du Chien de chasse, 404. Passage de Mercure sur le soleil levant, 208. Prédiction et prévision du temps, 270. Rose de la direction des principales chaînes de montagnes de France, 175. Soleil (le) n'est pas où il paraît être, 311. Télescope (le), 141, 175. Verres (les) de tempête (storm-glass), 112.

Botanique. — Chanvre (le), 143. Chaton (le) du coudrier, 16. Lycopus europæus, 384. Nénuphar, 384. Type idéal des végétaux, 400. Végétation du corail, 343.

Hygiène. — Battement de cœur, 342. Influence des attitudes du corps sur la santé, 262.

Marine. — Bateau-canon, 32. Canonnières (les) (voy. Navires cuirassés, t. XXXI); suite, 31. Dragonne (la), corvette-aviso à hélice, 292.

Zoologie. — Animaux (les) domestiques (voy. t. XXXI); suite, 123, 155, 370, 395. Ankoo (l') du Japon, 289. Aurochs (l'), 156. Bœuf sauvage d'Asie, 156. Bouquetin des Alpes, 49. Bouquetin (le) égagre, 124. Buffle, 156. Canard sauvage, 396. Canna (le), 125. Cerf-cochon (le), 125. Chironecte (le) marbré, 4. Coq, 372. Coq de bruyère, 373. Dindon, 372. Fourmis à miel, 350. Gallinsecte (le) du chêne, 72. Gazelle (la), 125. Golinotte, 373. Gerbille (la) d'Égypte, 277. Gerboises (les), 277. Gros-bec padda, 337. Histoires de serpents, 405. Méliphage (le), 203. Mœurs de l'ours, 324. Mouflon (le), 124. Nilgau (le), 125. Oie (l') sauvage, ou des moissons, 259, 396. Oniogose (l'), 149. Phascolomes ou wombats, 28. Pigeon bizet, 372. Pluvier guignard, 228. Renne (le), 124. Roitelet (le) des forêts, 136. Roitelet des haies, 104. Teigne (la) des tapisseries, 72. Vrillette (la), ou l'horloge de la mort (insecte), 16. Yack (l'), 157. Zébu (le), 157.

SCULPTURE, CISELURE, ORFÉVRERIE.

Antiques des collections de Luynes, 8, 68, 88, 205. Arc (l') des Changeurs, à Rome, 281. Berthollet (Médaillon de), par David d'Angers, 240. Boiserie du dix-huitième siècle, 297. Caducée en bronze, 8. Cénotaphe d'Alphonse le Savant, au monastère de las Huelgas, 116. Chapiteaux de l'église de Soulac, 269. Châsse de sainte Gertrude, dans l'église de Nivelles, 329. Chéneau en terre cuite, trouvé à Métaponte, 8. Cénotaphe (Second) d'Alphonse le Savant, au monastère de las Huelgas, 116. Dessus de glace d'un salon du château de Bercy, 297. Haut relief du tombeau de la comtesse de Leicester, par Gibson, 133. Histoire de la sculpture en France (voy. t. XXVIII); suite, 163, 306. Lit funéraire égyptien, d'après un bas-relief de l'ancienne Thèbes, 34. Lit de repas lydien, bas-relief du temple d'Assos, en Mysie, 100. Lucius Ælius Verus, statue de marbre (collection Campana), 53. Portrait (le) dans la statuaire chez les Grecs et chez les Romains (voy. t. XXXI); fin, 50. Statue (la) du Géant, à Halberstadt, 84. Statuette de rétiaire, bronze antique, 88. Tête de Vénus, terre cuite, 68. Trépied en fer forgé, travail vénitien du dix-septième siècle, 261. Trépied étrusque en bronze, 205. Vase étrusque trouvé à Volci, 8. Vénus, figurine en bronze, 68.

Salon de 1864. — Jean-Baptiste (Saint), statue en bronze par M. Dubois, 389. Pan et Ours, groupe par Fremiet, 352.

Copyright pour la version numérique – Les éditions d'Ainay © Lyon 2007